

UNIV. OF
TORONTO



BINDING LIST MAY 15 1922

REVUE
DES
DEUX MONDES

XCI^e ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

172974
B. 7

P. Petit
R.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCI^e ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

vol. 7.

TOME SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUB DE L'UNIVERSITÉ, 15

—
1921

L'APPEL DE LA ROUTE

QUATRIÈME PARTIE (1)

UN AUTRE RÉPOND (suite)

V

Le lendemain, la réponse de M^{me} Manchon partit pour Semur. Avec elle, Lapirotte jeta dans la boîte une seconde enveloppe également adressée à Semur, puis, au retour, s'enquit auprès du tyran si elle ne pourrait exceptionnellement disposer de quarante-huit heures pour aller à la fin de la semaine rendre service à une parente. M^{me} Manchon, qui était dans ces moments de trouble profond où l'on consent à tout, ne fit point d'opposition.

Trois jours plus tard, à Semur, les Traversot disparaissaient, et le principal acteur du drame, — quoique le plus caché, — entraînait en scène. Mais avant d'y venir, quelques mots sur ce qui précéda.

L'abbé Valfour, dans sa lettre à son confrère, n'avait rien exagéré et même était resté un peu en arrière. Dès leur seconde entrevue, Annette et René, éblouis, avaient senti leurs vies fixées.

En réalité, il y avait de l'un à l'autre la distance de la mer profonde au clair bassin d'un beau parc. La première joue mal avec la lumière, mais porte en elle une force latente et continue qui use le roc : le second a la beauté d'un miroir, chauffe au moindre rayon et se refroidit à la première gelée blanche.

Copyright by Édouard Estaunié, 1921.

(1) Voyez la *Revue* des 15 septembre, 1^{er} et 15 octobre.

Toutefois, le propre de l'amour et de la passion est d'obliger à marcher les yeux bandés. Aucun d'eux ne songea donc à analyser les nuances qui les séparaient; et le torrent les emporta...

Du soir au lendemain, Annette Traversot cessa d'être une jeune fille, c'est-à-dire une matière plastique qui attend du hasard sa forme définitive de conscience. Auparavant, elle obéissait et, faute de mieux, acceptait le présent sans s'y attacher ni s'en plaindre : subitement, elle aperçut dans un éclair le seul bonheur qui lui convint, et, dressée contre les siens, n'admit plus qu'un autre qu'elle-même en décidât : elle aimait.

René, de son côté, sentant passer sur lui l'émoi ineffable de la première tendresse véritable, subit l'ivresse de la découverte, crut sincèrement que ce qu'il éprouvait n'avait été éprouvé par aucun autre, et, convaincu d'obéir à des forces divines, n'admit pas un instant que sa mère tentât de leur résister. Lui aussi, dressé d'avance contre les siens, aimait ou plutôt croyait aimer.

Peu importent maintenant les voies suivies pour en arriver aux aveux. L'essentiel pour vous est de savoir que, le jeudi de la deuxième semaine où René s'abstint d'aller à Paris, l'abbé Valfour parut en ambassade à l'Hôtel de Thil. Sa démarche, toute personnelle, assurait-il, n'avait d'autre objet que de s'informer si une demande de son protégé serait accueillie. Or, en réalité, depuis la veille, Annette et René étaient fiancés. L'amour se moque des barrières; s'il se plie à la comédie des usages, c'est par-dessus le marché et très résolu à les compter pour rien.

Il n'est pas inutile de relater une partie de l'entretien de M. Valfour avec M^{me} Traversot; il projette en effet des lueurs sur la suite et déjà eût permis, pour qui sait voir, d'augurer des incidents prochains.

Soit par tenue mondaine, soit qu'elle fût réellement hésitante, M^{me} Traversot ne reçut qu'avec réserve les ouvertures de l'abbé.

— Avant de consulter ma fille, déclara-t-elle, ne serait-il pas prudent de savoir si M^{me} de La Gilardière est consentante?

— Avisée par lettre, soyez sûre qu'elle accourra aussitôt, s'écria l'abbé.

— Parfait. Du coup, bien des obscurités s'éclairciront.

— Des obscurités ! Lesquelles, grand Dieu?... Douteriez-vous de la fortune?

— Non.

— De la famille?

— Vous vous en êtes porté garant.

— Alors?

— Alors, attendons cette dame...

En revanche, comme l'abbé sortait, Annette, qui avait dû faire le guet, le rejoignit dans la cour d'honneur.

— Monsieur l'abbé, dit-elle rapidement, je tenais à vous remercier d'être venu. Il est bon que vous sachiez aussi que, quoi qu'il arrive, ma décision est prise. Je ne m'en remettrai à personne du soin de choisir mon bonheur.

— Pas même à votre mère? répliqua l'abbé interloqué.

— Pas plus à elle qu'à d'autres.

A peine sur le Rempart, autre rencontre et même chanson.

— Hé bien? demanda René venu au devant des nouvelles.

— Hé bien, avertissez votre mère : il importe qu'elle arrive bientôt.

— Soit, elle débarquera dans la semaine.

— Si elle tardait...

— A quoi songez-vous, l'abbé? Oubliez-vous que je suis majeur?

— Ainsi, vous aussi!...

Et M. Valfour revint de son ambassade, assez rêveur. Après s'être étonné que l'amour dressât si vite les enfants contre les parents, il réfléchissait qu'on ne voit guère le moyen qu'il en soit autrement, puisque sa fin naturelle est justement de séparer les uns des autres...

Ce même soir, la lettre de René partait pour Paris.

Vous voyez à quel point jusque-là tout avait été rapide et simple. Une marche sous le ciel bleu, des cœurs qui rêvent, nulle appréhension. On devrait frémir, quand le bonheur est ainsi à portée du désir. N'est-ce pas toujours aux approches de l'orage que nous goûtons le mieux l'enchantement des jours d'été?

La réponse de M^{me} Manchon arriva en coup de foudre. Les sentiments de René en la lisant furent un mélange de surprise et de colère. La légèreté avec laquelle sa mère traitait ce qu'il imaginait être la plus grande aventure de sa vie lui paru sacri-

lège. Pour la première fois, il eut une révolte d'homme et répliqua sur l'heure. Rappelant qu'il n'était plus un enfant, il affirmait son droit de choisir à son gré la femme qu'il épouserait, ne priait plus, mais exigeait. Mieux informée, M^{me} Manchon lui devait de venir; il l'attendait : il ne quitterait pas Semur qu'elle ne se fût décidée à l'y rejoindre.

De telles choses, écrites, prennent une valeur énorme, car on les relit et elles subsistent. Il est probable que si René, au contraire, avait pris le train, tout en prononçant les mêmes mots, il aurait obtenu gain de cause. C'est le propre de certaines situations que, fausses dès le début, elles ne cessent pas de s'alimenter à contre-temps.

Sa réplique lancée, restait à René d'aviser l'hôtel de Thil du retard de sa mère; mais il s'abstint d'en donner la raison véritable.

— Une indisposition légère en est la cause, déclara-t-il.

— Avant-hier, pourtant, vous ne sembliez pas inquiet? répondit M^{me} Traversot avec une défiance à peine dissimulée.

— Avant-hier, je l'ignorais : ma mère tait souvent ce qui pourrait me donner du souci. Je conclus d'ailleurs de son silence que ce ne doit pas être grave.

— Espérons-le, répliqua M^{me} Traversot; quoi qu'il en soit, pour ne pas prêter aux commérages, je vous serai obligée, d'ici l'arrivée de M^{me} de la Gilardièrre, d'espacer vos visites. Vous êtes-vous aperçu que, depuis quelque temps, vous venez chaque jour?

Il parut accepter la leçon, s'inclina... et se présenta le lendemain. Seulement, le lendemain, en mère prudente, M^{me} Traversot avait pris le train du matin et emmené sa fille : par un heureux hasard, une cousine de Dijon s'était trouvée assez malade pour que la présence de ces dames fût exigée d'urgence...

Ce même jour, à Paris, Lapirotte prenait aussi le train pour rendre service à sa parente, et à Semur le chœur entraît en scène.

Je dis : le chœur. Où découvrir, en effet, sinon dans la tragédie antique, l'analogie de ce personnage insaisissable, omniscient et malfaisant, qui discute, commente, au besoin souffle le conseil perfide ou la nouvelle qui égare, tour à tour s'indigne, persille, rit, et, en fin de compte victorieux, reste seul debout au dénouement? Police anonyme, affirmait

Duclos : oui, sans doute, mais aussi beaucoup plus, car dans le cas de René se manifestèrent une continuité d'effort, une sûreté de direction telles que n'en comportent pas d'ordinaire des groupements fortuits ou des voix dispersées. Quelqu'un, dans l'ombre, marquait la mesure, — quelqu'un, renseigné mieux que les intéressés eux-mêmes, sur le présent, qu'il se déroulait rue Monsieur ou à Semur, et même sur le passé. Seulement, qui aurait eu l'idée de le chercher là où il était, et comment supposer qu'en remontant plus loin encore, on trouverait une Lapirotte à la source ?

Bien entendu, je ne vais pas recommencer le récit de Duclos que je rejoins ici ; je voudrais cependant marquer ce qu'il semble n'avoir pas suffisamment observé, et c'est la gradation savante, l'art souverain que mit ainsi le chœur à détruire à l'avance les projets de René, dès qu'ils furent soupçonnés au dehors. On ne suspecta tout d'abord que la fortune ; puis on parla vaguement des noms différents portés par les deux frères, et ce fut l'honorabilité qu'on mit en cause. Le titre usurpé semblait ne pouvoir que couvrir une tare ; la famille prit couleur d'aventurière. Enfin, de proche en proche, l'opinion étant préparée d'avance à tout admettre, il devint loisible d'en venir à l'essentiel qui, pensait-on, arrêterait net les Traversot ; et l'histoire courut de la naissance illégitime de René... Tout cela, je le répète, mesuré, distillé avec une méthode et une sûreté marquées au coin de l'intelligence supérieure. Au départ des Traversot, il n'y avait rien encore contre René ou à peine l'hostilité de rigueur, dès qu'il s'agit d'un étranger ; quand ils revinrent, la partie était jouée sans que René en eût seulement le soupçon, et les précautions si bien prises, qu'à peine débarquée M^{me} Traversot courait chez son notaire où l'appelait une convocation d'urgence.

Saisissez-vous qu'un tel enchaînement ne pouvait être le produit inconscient de quelques-uns, mais, au contraire, résultait d'une volonté unique ? Commencez-vous de soupçonner, derrière le chœur et dirigeant sa marche, l'acteur principal dont je parlais tout à l'heure ? Plus tard, il se découvrira de lui-même ; pour le moment, contentons-nous d'admirer l'œuvre et arrivons au résultat, imprévu de tous, comme il convient.

M^{me} Traversot, après s'être rendue en toute hâte chez son notaire, rentra chez elle, le visage décomposé. Elle était de ces

femmes qui ne cessent d'envisager les difficultés, quand un projet leur tient à cœur, car elles imaginent de la sorte et par avance désarmer la mauvaise chance. Hélas! parmi les obstacles prévus, celui qu'on venait de lui révéler n'avait point figuré : il n'en était que plus infranchissable. Le mariage d'Annette était perdu : ajoutez que l'année s'annonçait avec des récoltes mauvaises, que l'abandon d'Annette risquait de troubler la confiance des créanciers : ainsi tout croulait, présent et avenir.

A la vue de sa mère bouleversée, Annette tenta en vain de l'interroger.

— Il n'y a rien, ou peu de chose, répondit celle-ci, évasive et redoutant d'aborder tout de suite le conflit qu'elle pressentait inévitable.

En prétendant séparer Annette de celui qu'elle aimait, on n'était parvenu en effet qu'à mieux l'attacher à lui.

Une heure plus tard, René, qui ne cessait de surveiller l'hôtel de Thil, informé du retour des Traversot, accourait. Annette parut aussitôt.

— Enfin! vous voici!

Mais elle ne put en dire plus. M^{me} Traversot s'était également précipitée, et sans laisser à René le loisir de se reconnaître :

— Votre visite, cher monsieur, tombe à merveille : j'avais hâte de m'entretenir avec vous.

Elle l'entraîna vers le salon. Annette voulut suivre. Un geste l'arrêta.

— Non, pas toi. Ta présence ne pourrait que nous gêner.

Alors, interdite, elle se pencha vers sa mère :

— Quoi qu'il arrive, rappelle-toi que je serai sa femme.

Elle ne s'était jamais expliquée avec pareille franchise. M^{me} Traversot lui jeta un regard angoissé :

— Qui peut répondre de ce que l'avenir réserve?

— Moi, puisque mon choix est fait.

René, lui, s'étonnait qu'on le reçût au salon. Il n'y était plus entré depuis le soir du premier dîner; quelle différence d'aspect et d'accueil! Aujourd'hui, les meubles gisaient sous des housses. Une partie d'entre eux, groupés sous un drap, érigéait dans la pénombre un catafalque; aucun feu ne brûlait dans la cheminée.

— Quelles nouvelles de votre mère? demanda M^{me} Traversot, dès qu'elle eut fermé la porte derrière elle.

— Hélas! balbutia René, interdit par cette brusque entrée en matière.

— Toujours souffrante?

— Je le crains. Pour ne pas m'inquiéter, elle me laisse sans détails. Le principal suffit, puisqu'elle n'est pas en état de se mettre en route.

— Ah! c'est fâcheux..., tout à fait fâcheux...

Et le visage de M^{me} Traversot acheva de se fermer. René rougit :

— Bien que ce soit une affaire de quelques jours au plus, attendre ainsi ne m'est pas moins pénible qu'à vous; mais voyez-vous autre chose à tenter?

Il comptait qu'on lui répondrait non; il n'en fut rien.

— Autre chose?... En effet, à défaut du voyage, votre mère ne pourrait-elle écrire? Nous entendre serait au plus l'affaire de trois courriers.

Posant ses yeux sur ceux de René, M^{me} Traversot attendit ensuite la réponse, comme assurée d'avance d'un refus.

Il fallut à René un petit instant pour maîtriser l'embarras où le jetait pareille proposition.

— Vous n'y songez pas, fit-il; si grande que soit la confiance que m'accorde ma mère, elle souhaite connaître Annette avant que d'acquiescer à des projets qui lui semblent engager un avenir dont elle se tient, — bien à tort, — pour responsable.

On ne sait pourquoi, cette phrase longue et mal tournée eut l'air de tomber dans un air raréfié. Les mots en tintaient comme du bois sec.

M^{me} Traversot parut se recueillir, bien qu'elle ne pût ignorer ce qu'elle comptait dire.

— Alors, cher monsieur, reprit-elle d'un air incertain, je n'aperçois plus très bien où nous allons. Dès lors que madame votre mère ne peut ni venir, ni écrire...

— Mais elle viendra! interrompit vivement René.

— Quand?

— Bientôt!

M^{me} Traversot eut un hochement de tête entendu :

— Et si je vous avouais, moi, que je ne crois pas à ce voyage?

René sursauta : aurait-elle appris l'opposition de sa mère et qu'il mentait en parlant de maladie?

— En vérité, madame, balbutia-t-il, je ne vois pas pour quelles raisons...

M^{me} Traversot, encore, l'interrompit nerveusement :

— Pour quelles raisons?... Mon Dieu ! je me ferais scrupule de vous les communiquer, et même je m'en garderai ; mais elles courent les rues : je n'étais pas de retour depuis une heure qu'on me les donnait, comme à tout le monde. Vous n'aurez donc aucune peine à les apprendre, à supposer que vous y teniez. Interrogez, renseignez-vous, et si vous n'êtes point convaincu, attendez du moins, pour nous en informer, que les faits donnent tort à mon sentiment présent.

Elle s'était levée, le visage devenu de glace. René sentit passer le souffle avant-coureur de la catastrophe. Il répliqua d'une voix tremblante :

— Je comprends, madame... il s'agit d'une mise en demeure. Sans m'attacher outre mesure à ce qu'elle peut avoir de blessant, me permettez-vous de demander si vous parlez ainsi au nom d'Annette ?

— Ceci, monsieur, est affaire entre ma fille et moi et ne vous concerne pas.

Il respira.

— Ce qui revient à dire qu'elle, pas plus que moi, n'est au courant des appréhensions que vous donne le retard de ma mère. Oserai-je aussi faire remarquer que si je n'étais pas entièrement d'accord avec les miens, j'ai l'âge de passer outre à des volontés mal informées ?

M^{me} Traversot riposta sèchement :

— Je n'ai point dit que madame votre mère s'opposait au mariage : je suis même convaincue du contraire. J'estime simplement qu'elle ne se soucie pas de venir s'entretenir avec moi de certaines choses... qui importent entre familles honorables. Quant à votre liberté d'action vis-à-vis d'elle, j'en doute aujourd'hui moins que jamais...

René, cette fois, ne comprenait plus. Puisqu'on croyait toujours sa mère d'accord avec lui, que signifiaient ces phrases énigmatiques ? Plutôt que de prononcer des paroles peut-être ineffaçables, il domina sa colère et s'inclinant :

— Il suffit, madame ; avant demain, j'aurai percé le mystère auquel je me heurte ici : je ne doute pas à mon tour que vous ne m'exprimiez alors des regrets pour un traitement que je ne méritais pas.

— C'est tout ce que je souhaite, conclut M^{me} Traversot.

Et elle l'accompagna jusqu'à la cour d'honneur, ne se souciant pas d'une nouvelle rencontre avec Annette : mais celle-ci ne parut pas. Quant à René, il ne songeait plus qu'à foncer sur l'obstacle inconnu inopinément surgi sur sa route. Il n'avait encore aucune crainte et croyait bien, ainsi qu'il l'avait annoncé, revenir le lendemain.

Il est curieux de constater comme les événements avancent par soubresauts. Durant des jours, rien n'arrive, les heures traînent, on a l'air d'attendre sur un banc la venue d'un passant qui ne passera jamais : soudain, le tumulte succède au silence, la foule à la solitude ; on est happé, roulé, on n'a plus le loisir de se reconnaître et moins encore celui de se défendre...

En quittant l'hôtel de Thil, René se disait : « Je vais me renseigner. » Mais où? Auprès de qui? Les raisons mystérieuses qui motivaient la mise en demeure de M^{me} Traversot couraient les rues, soit : encore fallait-il s'adresser à quelqu'un pour les connaître.

Or, c'était l'heure où, chaque après-midi, M. Valfour s'en retournait par le Rempart après sa visite d'hôpital. René n'avait pas fait cent mètres qu'il aperçut devant lui l'abbé en train de regagner la ville. La rencontre de cet homme lui parut providentielle. Aussitôt, doublant l'allure, il le rejoignit.

— Hé quoi! monsieur l'abbé, s'écria-t-il en affectant la gaité, vous ne regardez même pas si des amis vous suivent?

Tels mouvements imperceptibles se sentent, à défaut de les voir. Tout de suite, et avant que d'achever, René comprit ainsi qu'il tombait mal, ou encore que sa compagnie, dans la rue et à cette heure, ne procurait pas d'agrément. Raison de plus pour s'obstiner.

L'abbé, pourtant, toujours poli, répondait déjà :

— Je ne demande pas, mon cher enfant, d'où vous venez. Nous avons, chacun, nos occupations dans ce quartier... pas les mêmes... évidemment... Puisse Dieu les bénir avec une pareille indulgence!... Toutefois, les miennes m'ont mis en retard : vous m'excusez, n'est-ce pas, de ne pas m'arrêter? On m'attend à Notre-Dame.

Pour mieux marquer sa hâte, il parut prendre un élan supplémentaire. En même temps, son calme visage avait rougi et ses yeux trahissaient un désarroi.

René, sans se démonter, lui prit le bras.

— Pressé, je le veux bien, murmura-t-il : serait-ce au point de ne pouvoir m'accorder audience?

— Pas dans la rue, je pense? s'écria l'abbé, visiblement effrayé.

— Dans la rue, à Notre-Dame, où il vous plaira enfin, pourvu que ce soit sur l'heure!

— Impossible! D'ailleurs, de quoi s'agit-il?

— D'une chose importante à laquelle sont suspendus tous nos projets.

— Vos projets, mon cher enfant : ce n'est qu'une nuance, toutefois bonne à rappeler, fût-ce au passage.

René le considéra, interdit :

— Bigre! vous aussi?...

Il n'acheva pas, mais serrant de plus près l'abbé pour bien marquer qu'il se refuserait à lâcher prise :

— Raison de plus : cela prouve que vous êtes au courant.

— Vous me désolerez. Je vous sens résolu d'obtenir satisfaction, et pourtant... Enfin, soit... à la sacristie... rien qu'un instant...

— Parfait! Du coup, pour vous témoigner ma reconnaissance, je cesse de vous compromettre.

René en même temps lâcha l'abbé : ceci encore le frappait que son dernier mot n'attirait aucune protestation.

A grands pas et en silence, ils poursuivirent leur route. M. Valfour donnait vraiment l'idée qu'il ignorait son compagnon : il semblait, à force de serrer les épaules, devenu une chose noire, toute ronde, sur laquelle les yeux n'ont pas de prise. Dans Notre-Dame, il choisit pour monter au chœur le bas côté opposé à son confessionnal et, après une courte révérence au maître-autel, gagna la sacristie. René ne cessait pas de suivre.

Une sacristie est un lieu propice aux entretiens rapides, car on s'y tient debout. Nul doute que M. Valfour n'eût escompté cette incommodité pour abréger des propos dont la perspective l'importunait. A peine entré, il déposa son bréviaire sur l'armoire aux ornements et, adossé à celle-ci, les deux mains dans ses manches, les yeux à terre :

— Qu'y a-t-il? je vous écoute, reprit-il d'une voix terne.

René, que l'attitude imprévue de l'abbé achevait d'irriter, lança son chapeau près du bréviaire.

— Il y a, déclara-t-il, que je reviens de l'hôtel de Thil.

— Ah ! fit l'abbé comme s'il apprenait une nouvelle extraordinaire, ces dames sont de retour?... M^{me} Annette toujours satisfaite ?

— Je l'espère : je ne l'ai pas vue.

— Ah !... répéta l'abbé, un demi-ton plus bas.

— M^{me} Traversot seule a consenti à me recevoir : recevoir est d'ailleurs une manière de s'exprimer, puisque je suis sommé de ne plus reparaitre, tant que ma mère ne sera pas venue.

— Oh ! soupira l'abbé, continuant de descendre la gamme. Son visage cependant n'exprimait pas de surprise.

— On dirait que vous le trouvez naturel ?

— Naturel, non... explicable plutôt...

L'abbé Valfour poussa ensuite un nouveau soupir, sans cesser de contempler le sol. Tout dans son attitude ajoutait : « Que voulez-vous que j'y fasse ? »

René répéta d'un ton rude :

— Explicable... c'est bien vous qui l'affirmez... donc il y a des raisons, et vous les connaissez. Il ne reste plus qu'à me les dire ; après quoi, je vous tiendrai quitte et vous serez libre de retourner à vos ouailles !

Cette fois, plus de réponse : mais un bruit de pas s'étant fait entendre dans l'église, l'abbé Valfour jeta vivement un regard vers la porte : il espérait l'entrée d'un importun. Fausse alerte : personne ne parut.

— Hé bien ? reprit René, décidément exaspéré.

— Hé bien ! en vérité, je me demande... il est possible que des sottises aient couru... mais sont-ce les mêmes ? et quel besoin avez-vous...

— Quel besoin !

— Plus bas, jeta vivement l'abbé, n'oubliez pas dans quel endroit nous sommes !

Et soudain il abandonna l'appui de l'armoire. Ses mains libérées des manches esquissèrent ensuite un geste de retraite :

— Je comprends d'ailleurs votre état, poursuivit-il : oui, je comprends... Moi-même, vous l'avouerez, et vous l'avez dû voir, je me sens troublé... extrêmement... par une lettre de M^{me} Traversot reçue ce matin.

— Que dit-elle ?

— Oh ! mon cher enfant, les femmes n'expliquent jamais à fond leur pensée.

— Dans ce cas, c'est à vous, l'abbé, de m'expliquer la vôtre ! Après quoi, j'aviserai.

— En effet... en effet... Notez avant tout que M^{me} Traversot, pas plus que moi, ne croit... Seulement, voilà : il est de certaines questions qui ne devraient jamais être posées. Cela ne les empêche pas d'exister, certes ! et même les gens sont libres de s'en entretenir, s'ils le veulent, pour l'agrément ; mais, enfin, tant qu'on ne s'est pas avisé de demander officiellement : « Cela existe-t-il ? » on est libre d'agir comme si elles n'étaient pas.

— Allez donc au fait ! interrompit de nouveau René, impuisant à maîtriser la colère que tant de précautions achevaient de déchaîner au fond de lui.

— J'y viens... j'y suis déjà !...

Puis, secouant les épaules, comme un homme décidé à brûler ses vaisseaux, l'abbé reprit très vite :

— Justement, dès le début de nos relations, M^{me} Traversot m'avait exprimé à diverses reprises son désir de mieux connaître votre famille. Simple souhait d'elle à moi : satisfaction facile à obtenir et qui n'intéressait que nous... Qui, hélas ! à Dijon ou ailleurs, s'est avisé ces jours derniers de lui dire... ou encore de lui suggérer... ? bref, la question qui n'existait pas, brusquement a pris corps et, du coup, M^{me} Traversot, devenue inquiète, a pensé... enfin elle se demande dans quelle mesure vous avez droit au titre que vous portez.

René abasourdi recula :

— Quel titre ? je n'en ai pas, que je sache !

— Oh ! poursuivait maintenant l'abbé définitivement lancé, je sais bien qu'il s'agit là de puérités ! Qu'importe au bonheur de ma charmante petite Annette, que vous soyez La Gilardière, tandis que votre frère n'est que Manchon ? Curiosités de province, scrupules de vieille bourgeoisie : rien de plus. Il est probable d'ailleurs, je suis même assuré que les deux noms appartiennent à chacun, et encore qu'ils figurent l'un et l'autre sur le registre d'état civil... Au fait, avez-vous jamais eu seulement l'occasion de lire votre acte de naissance ?

Arrivés là, les yeux de l'abbé, qui jusqu'alors n'avaient cessé de contempler le sol, s'étaient levés : tout ce qui précédait, tant d'hésitations et de détours, simples manœuvres pour

aboutir à poser, — de quel ton détaché! — cette unique question, la seule utile.

Déconcerté par le jeu, mais incapable d'en soupçonner les dessous, René ne put que répliquer :

— Quelle est cette plaisanterie, et pourquoi n'aurais-je pas lu mon acte de naissance? En souhaitez-vous un double?

M. Valfour saisit les mains de René :

— Ainsi vous l'avez lu... ce qui s'appelle lu... et vous n'y avez rien remarqué de particulier?

— Comptiez-vous par hasard sur la mention : père et mère inconnus?

Alors, subitement changé, la face éclaircie, l'abbé acheva d'attirer à lui René. Il soupirait, il riait, il retrouvait la bonté de la Providence :

— Ah! mon enfant!... mon cher enfant!... quel poids vous m'enlevez! Et, puisque vous avez cette pièce chez vous, de grâce courez la chercher. Je me charge d'éclairer tout... Après cela, M^{me} Traversot...

Mais René se dégageant, coupa la phrase :

— Je vous demande pardon, mon cher abbé : pourrai-je savoir auparavant quel rapport imprévu existe entre mon acte de naissance, M^{me} Traversot, et le motif qui, au dire de celle-ci, interdirait à ma mère de jamais paraître ici? •

Tout entier à sa joie de retrouver une situation correcte, là où il avait redouté la pire aventure, M. Valfour rit encore :

— Quant à cela, inutile de vous en battre les oreilles : l'essentiel n'est-il pas que M^{me} Traversot revienne sur son sentiment? et dès lors que j'en fais mon affaire...

Pour la seconde fois, René l'empêcha d'achever :

— Non, l'abbé, j'exige d'être éclairé.

— Des sottises!

— Raison de plus pour n'en rien perdre.

L'abbé riait toujours, bien qu'un peu plus du bout des lèvres.

— Soit : admirez donc où peuvent en venir des gens inoccupés que tourmente la soif d'aventures chez les autres. La différence de nom entre votre frère et vous, avait frappé : de là à supposer que vous n'étiez peut-être que le fils adoptif de votre mère...

— Il n'y avait qu'un pas, conclut René d'une voix glacée.

— Naturellement, on l'a franchi...

— Vous le premier.

— Non, mon enfant, ne me calomniez pas : j'y ai cru si peu que j'ai tenu à prévenir votre frère du bruit qui courait.

— Et mon frère a répondu?...

— En ne m'en parlant pas, ce qui était la plus spirituelle des réponses.

De nouveau, un bruit de marche sonna sur les dalles. Une dame en noir parut sur le seuil.

— A la minute... je suis à vous..., jeta l'abbé.

Et revenant à René :

— Vous le voyez, on s'impatiente, mais tant pis ! Tout à l'heure, n'est-ce pas, apportez l'acte, et demain...

— Oh ! demain, dit René, impossible ; je ne serai pas ici.

— Vous partez pour Paris ? J'espère bien que vous n'y raconterez pas...

— Que vous avez cru au roman chez la portière ? Rassurez-vous : toutefois il est urgent de couper court à cette littérature. J'en connais un moyen radical et prétends y recourir dès ce soir.

Sans ajouter rien, René ensuite tourna bride, et s'éloigna. Il avait la démarche un peu saccadée. A mesure qu'il s'en allait, le sourire de l'abbé s'évanouissait aussi. C'est qu'après avoir cru faire une lumière complète, M. Valfour se demandait si les voies de la Providence ne sont pas quelquefois beaucoup plus tortueuses qu'il n'y paraît.

VI

René sonna le même soir rue Monsieur. Il devait être minuit ou environ. A ce moment, M^{me} Manchon dormait. Il défendit qu'on la prévint, et réfugié dans sa chambre, tenta de reposer.

On rencontre chaque jour des gens qui vivent dans des conditions extraordinaires et ne s'en aperçoivent pas, car l'extraordinaire ne l'est jamais que par rapport à nos habitudes. Toutefois, qu'un hasard insignifiant éveille leur défiance, sans être mieux éclairés qu'avant, ces mêmes gens perdent soudain la sécurité dont ils étaient jusqu'alors les bénéficiaires inconsients. Désormais, pour René, ce hasard était venu.

Insignifiant, évidemment, ou plutôt sans valeur : quel crédit en effet accorder à des racontars de petite ville en mal de nuire ?

Que des bruits aient couru dans Semur assez précis pour inquiéter M. Valfour ou incliner M^{me} Traversot à juger impossible un entretien direct avec M^m Manchon, voilà qui n'avait en soi-même aucune importance et n'aurait pas dû retenir un instant la pensée de René! Cependant, parmi tant de calomnies possibles, pourquoi celle-là, de préférence à d'autres? Et René, inquiété malgré lui, non seulement ne savait que répondre, mais s'étonnait de questions nouvelles, venues à la suite comme d'elles-mêmes, et sans que Semur, cette fois, y fût pour rien.

L'attitude de son frère, d'abord. Hostile, ou indifférente? impossible d'en décider. A coup sûr réservée et suggérant l'idée d'une arrière-pensée continue qui interdisait jusqu'à l'esquisse d'une familiarité.

Autre énigme : pourquoi René n'entendait-il jamais parler de son père? Pas une image pour l'évoquer. On aurait voulu qu'il l'oublîât, on n'aurait pas agi d'autre manière.

Bien singulier enfin, le désir de M^{me} Manchon d'appeler un de ses fils uniquement La Gilardière, cependant qu'elle et l'abbé restaient Manchon! Pareille vanité s'accordait mal avec le dédain des petits sentiers et des petits moyens souvent affiché et toujours pratiqué par elle, dans le courant de l'existence...

J'expose cela d'une manière précise : gardez-vous de croire pourtant que ce fût aussi net pour René. Des inquiétudes confuses, des lueurs passagères perçant une brume dense, il ne percevait rien de plus : trop déjà pour échapper à un irrésistible malaise, pas assez pour aborder la vérité corps à corps. Au trouble de sa nuit d'attente correspondaient ainsi, dans des proportions diverses, le souci d'un passé incertain et celui d'un avenir encore très cher : mais à la perspective du oui ou du non que M^{me} Manchon devrait prononcer au matin, qui sait si déjà il ne s'épouvantait pas moins de perdre Annette que de se heurter à un constat redouté?

Une à une, les heures et les demies scandèrent ces rêveries. Quand, épuisé par elles, il succomba enfin au sommeil, le jour commençait, les premiers charrois retentissaient dans les rues voisines, et M^{me} Manchon s'éveillait...

Depuis la réponse folle de René, elle s'éveillait ainsi tous les jours, dès l'aube. Après avoir si longtemps envisagé le temps qui vient avec une entière sérénité, elle ne renaissait plus au

présent que l'âme trouble et sous le coup d'appréhensions intolérables.

— Aujourd'hui, songeait-elle, que va-t-il arriver?

Mais il n'arrivait rien, ou du moins rien qui comptât.

Un soir, vous l'avez vu, son fils aîné avait prononcé des paroles singulières qui l'avaient fait trembler sur le moment : elle n'y pensait plus, ou, si parfois le souvenir lui en revenait, elle s'en détournait. D'ailleurs l'abbé, depuis lors, était redevenu muet. Aucun indice nouveau n'avait renouvelé des craintes probablement mal fondées. Et puis, qu'est-ce que cela devant le reste, c'est-à-dire la rupture avec René? Depuis dix jours déjà, René avait cessé d'écrire : elle, de son côté, s'obstinait dans l'attente d'une soumission qui ne venait pas. Quand on s'est accoutumé à ne vivre que pour un être, quand toute ambition, toute tendresse n'a cessé de graviter autour de lui, imaginez ce que deviennent dix jours de silence! Hier, il n'y en avait que neuf : aujourd'hui un de plus, demain un autre... Ah! ne pouvoir dire si le fossé cessera de s'élargir, ni quelles pensées, là-bas, répondent à celles qui dévorent ici!...

Machinalement M^{me} Manchon consulta sa montre : six heures. Elle écouta ensuite le trottis du rouage. Étrange machine, si compliquée, toujours en mouvement; et que d'efforts pour mesurer l'insaisissable, en donnant une réalité à ce qui peut-être n'en possède aucune! Dix minutes font parfois la durée d'une existence; en d'autres cas, vingt années coulent sans qu'on les voie.

M^{me} Manchon ferma les yeux : les années mortes auxquelles elle songeait, la séparaient d'autres dont le souvenir demeurait cher : hélas! celles-là aussi lui échappaient; depuis son entretien avec l'abbé, elle n'osait plus y revenir.

Premier fracas d'omnibus, bavardage des gens de service sur le trottoir, Paris qui, après l'accablement de la nuit, s'étire, bâille au soleil levant, et peu à peu se remet à gronder... Quelle solitude, quand on écoute, au fond d'une chambre, rideaux tirés et rêves en dérivé!

Dans la pièce voisine, un réveil lâcha brusquement sa sonnerie. C'était un crissement aigu qui n'épargnait personne. Sous prétexte d'aller à la messe de sept heures, Lapirotte en remplissait la maison, chaque matin. M^{me} Manchon fit un geste d'agacement :

— Pourquoi gardé-je cette fille?

Elle ne l'avait jamais que tolérée, et depuis quelque temps ne la supportait plus. Elle méditait de s'en débarrasser.

Le réveil persistant, M^{me} Manchon frappa contre la cloison.

— Cessez donc ce tapage!

Mais Lapirotte affirmait ne se réveiller jamais qu'à la fin, tout à la fin de la sonnerie, qui roula jusqu'au bout, avant de s'achever en hoquets pareils aux halètements d'un asphyxié.

Des minutes passèrent; puis, un coup discret fit tressaillir M^{me} Manchon.

— Qu'y a-t-il?

De l'autre côté de la porte, Lapirotte jeta :

— Je voulais annoncer tout de suite à madame...

Ici un temps d'arrêt. M^{me} Manchon, n'ayant aucun désir de faire entrer Lapirotte, restait sans souffler mot. Il fallut bien se décider à poursuivre, puisqu'on avait commencé :

— M. René est arrivé cette nuit!...

Comme soulevée par une lame de fond, M^{me} Manchon se dressa sur le lit.

— Il est dans sa chambre... il doit dormir encore..., continuait Lapirotte, surprise de ne recevoir aucune réponse.

M^{me} Manchon dit enfin :

— Mercil j'étais au courant... surtout, qu'on le laisse reposer!

Sans qu'on pût l'entendre, elle s'habillait déjà. Ses mains avaient peine à retrouver les agrafes. Un tremblement de fièvre la secouait tout entière. Puis, approchant de la porte, elle devina que Lapirotte n'avait pas bougé, retint son souffle, attendit que, lasse d'épier des événements qui ne venaient pas, celle-ci voulût bien s'éloigner. Le cœur de M^{me} Manchon, en ces instants, recouvrait tous les bruits, et cependant aucun bruit ne lui échappait. Si légère qu'ait été la démarche de Lapirotte abandonnant sa faction, elle sut ainsi tout de suite quand le passage devint libre. Alors, enveloppée dans un peignoir, encore coiffée de nuit, à son tour elle s'évada, pénétra chez René avec des précautions infinies, et s'assit dans le fauteuil au pied du lit. Accablé de fatigue, René dormait toujours...

Elle le regarda dormir. Elle le contemplait avec avidité. Elle n'avait même plus la pensée de lui en vouloir, dès lors qu'il était présent. Jamais non plus, il ne lui avait paru si beau.

Puis, elle imagina que, puisqu'il s'était décidé à revenir, il lui revenait tout à fait, et une joie sourde, inexprimable, la baigna toute. Si, dès la première heure, elle s'était dressée si rudement contre le projet de René, ce n'était pas qu'elle en voulût aux Traversot ni à n'importe qui : simplement, elle ne consentait pas qu'on lui prit son fils. Elle se refusait à le partager. Peut-être aurait-elle toléré une maîtresse ; mais une femme, — c'est-à-dire la vie de René loin d'elle, en dehors d'elle, peut-être même tournée contre elle, — elle n'aurait pu. Dieu merci l'alerte paraissait finiel il ne restait plus qu'à attendre l'éveil, à se plaindre pour la forme et à pardonner. Oh! comme elle pardonnerait tout à l'heure!

Après cela, durant un long moment, il n'y eut dans la pièce que le murmure de deux souffles réguliers, symbole d'une paix indicible. Enfin un bruit léger déchira le silence. René, tel un plongeur qui revient à la surface, aspirait l'air, détendait ses bras, et se redressait...

A la vue de sa mère, il eut un tressaillement qui acheva de l'arracher au sommeil.

— Quoi! dit-il, déjà levée, maman?

D'un geste de main apaisant, M^{me} Manchon lui fit signe de ne pas bouger.

— Oui, il est très tôt... dors encore... tu es fatigué... j'ai le temps.

Il ne répondit pas tout d'abord, en proie à l'effarement qui succède aux fins de nuit écrasées. Une seconde auparavant, le repos de la mort ; subitement, la rentrée dans le réel : au fond de l'âme, les lourdeurs et l'obscurité se retrouvent intactes, avivées par le contraste.

— Bonjour, murmura-t-il, comment vas-tu?

M^{me} Manchon renouvela le même signe apaisant. Bien qu'elle n'eût aucune crainte, elle souhaitait retarder les explications qu'elle sentait devoir suivre, et qui d'avance lui semblaient si inutiles!

A demi soulevé sur l'oreiller, René cependant poursuivait :

— Rien de changé dans la maison?... Lapirotte toujours en sucre?... mon frère toujours acide?...

Et M^{me} Manchon encore hocha la tête : non, rien n'était changé, pas même son désir de se taire qui la tenait assise au bout du lit, sans se pencher seulement pour embrasser son fils.

Étonné, René fronça les sourcils :

— M'en voudrais-tu au point de ne plus vouloir répondre?

Alors se décidant enfin :

— Trois semaines sans te voir, soupira-t-elle : bientôt dix jours sans nouvelles!...

Il riposta d'un ton léger, bien qu'en réalité dépourvu d'assurance :

— Mais il me semble que toi aussi...

Elle l'arrêta :

— Ne continue pas ! Laisse-moi t'abord reprendre possession de toi. Que je te sente redevenu mon fils et point changé !

— Oh ! maman, répliqua-t-il en riant, tu vas me faire croire qu'on aurait pu me voler en route : heureusement que, me tâtant, je me sens vraiment le même.

Elle sourit à ce mot qui le lui montrait, comme elle s'y attendait, dégrisé, repentant, et répéta :

— Le même?... pas tout à fait, j'espère?

Une seconde s'écoula, encore joyeuse... et tout à coup la chimère qui s'écroule, la vérité qui s'abat sur le rêve :

— Pas tout à fait... tu l'as dit, maman, puisque je viens te chercher et veux te ramener auprès de celle que j'aime, sûr que tu l'aimeras aussi dès que tu la connaîtras.

Anéantie, M^{me} Manchon contemplant René, tandis que les syllabes légères tombaient sur elle, pareilles à des gouttes de plomb, et que René, de son côté, les prononçait d'un ton résolument détaché, ayant l'air de supposer que les choses ne pourraient suivre un autre cours.

Quand ce fut terminé, elle joignit les mains :

— Ainsi, fit-elle d'une voix éteinte, ce n'est donc pas fini ?

— Pouvais-tu en douter ?

Elle ne répondit pas. Elle venait de baisser la tête. On aurait pu la croire échappée d'ailleurs : et de fait, toute sa jalousie revenue, éperdue devant l'imminence du péril, elle se demandait : « Au nom de quoi refuser de nouveau mon consentement ? Quelles raisons lui donner, puisque la vraie ne peut se dire et qu'il n'y a rien contre cette femme ? » Elle se le demandait, ne trouvait pas, et désespérée, se taisait.

Enhardi, René reprit :

— Voyons, maman, il est temps de renoncer à des silences qui n'ont servi qu'à nous faire souffrir l'un et l'autre. Dès lors

que tu l'obstinais à tenir ta plume au sec, le meilleur était de prendre le train : c'est ce que j'ai fait. Maintenant, il n'y a plus qu'à tirer au plus court en nous expliquant sans ambages... Tu m'as écrit que tu me désapprouvais; mais tu as omis de m'en donner les motifs. Hé bien! reconnais ma bonne foi : je ne demande qu'à les entendre, et même à m'incliner devant eux, s'ils tiennent. Quels sont-ils?

Toujours tête basse, M^{me} Manchon continuait de se taire. René poursuivit encore :

— Est-ce la famille qui ne te plaît pas? elle vaut au moins la nôtre. La fortune? médiocre, j'en conviens : combien de fois, cependant, ne m'as-tu pas assuré que j'en avais pour deux? Annette? mais tu ne sais qui elle est, et que te demandais-je, sinon précisément de venir la juger?

— Tu prétends?... interrompit cette fois M^{me} Manchon.

— Je ne prétends pas : je suis sûr que mieux éclairée, et ravie d'aider à mon bonheur, tu vas consentir à m'accompagner, aujourd'hui même, là-bas... où tu es attendue, soit dit sans reproche, avec une patience que d'autres peut-être n'auraient pas eue. Tu ne réponds toujours pas? Faut-il m'expliquer mieux en...

— Inutile, interrompit M^{me} Manchon avec un geste bref.

Puis, pensive :

— Je croyais cependant m'être exprimée assez clairement dans ma lettre pour que tu connusses d'avance l'accueil que je ferais à ta nouvelle demande.

— Tu refuses?

— Évidemment.

Chose curieuse, à mesure qu'ils précisaient leur dissentiment définitif, les voix, au lieu de s'irriter, s'apaisaient, et les regards s'éteignaient. Il semblait qu'au fond d'eux-mêmes d'autres sujets plus importants se substituassent au premier. De toute son âme, en effet, M^{me} Manchon, au lieu d'écouter, continuait de chercher le prétexte avouable qui, arrêtant son fils, la sauverait du dépouillement dont elle était menacée. René, de son côté, parlant de son avenir, ne s'occupait déjà plus que du passé. Ainsi, chacun était ramené à son instinct profond : ici, la passion maternelle résolue à toutes les ruses plutôt que de se laisser déposséder; là, le souvenir de gênes insaisissables qui, tolérées hier, risquaient demain de ne pouvoir être supportées.

Ni l'un ni l'autre ne s'aperçut qu'ils avaient cessé de parler.

Soudain, René parut obéir à une impulsion nouvelle, et avec l'expression distraite de quelqu'un qui ouvre une parenthèse sans importance :

— Au fait, maman, pendant que j'y songe, et avant de revenir à ce qui nous occupe, voudrais-tu me donner la réponse à une question qui m'a été posée, il y a quelques jours, et devant laquelle je suis demeuré perplexe?

— Quelle question ? répéta M^{me} Manchon qui, à mille lieues des pensées de René, voyait avec bonheur dans ce détour une occasion de gagner du temps pour réfléchir encore.

— Pourquoi m'avoir imposé un nom que je suis seul à porter dans la famille?

Toujours ignorante du chemin qu'elle suivait, M^{me} Manchon sourit :

— Mais rien de plus simple, mon enfant... c'est ton frère qui m'en a donné l'idée.

— Ah!... c'est mon frère...

Et soudain, le visage de René se ferma.

— Cela te surprend ?

— Un peu.

— Tu as tort. Ton frère s'occupe de tes intérêts, à sa manière il est vrai, qui est assez froide, mais pleine de sens quelquefois.

— Et sous quel prétexte a-t-il souhaité?...

— Rien de plus simple encore. Il me voyait ambitieuse pour toi. A tort ou à raison, il estimait qu'une apparence de titre fait bien en république. Je me suis laissé convaincre. En fin de compte, tes enfants, à défaut de mieux, en profiteront.

Ceci d'une voix nette : le regard posé sur René semblait ajouter : « A quel propos de l'inquiétude quand il s'agit de choses si évidentes ? » Cependant, pourquoi M^{me} Manchon s'apercevait-elle tout à coup que ces choses évidentes le devenaient déjà moins ? pourquoi surtout suffisait-il d'en parler pour évoquer l'abbé et le cortège d'appréhensions dû à l'un de ses entretiens ?

— Qui t'a interrogé à propos de cette sottise ? reprit M^{me} Manchon, poussée malgré elle à aller au delà.

— Oh! dit vivement René, quelqu'un... à la banque peut-être... je ne sais plus.

— Pas l'ami de ton frère, je pense ?

L'abbé Valfour n'y est vraiment pour rien.

En ce moment, l'apparition du nom de M. Valfour aurait pu paraître puéride : mais tous deux suivaient une logique intérieure qui leur interdisait de s'étonner.

— C'est tout ? conclut M^{me} Manchon après une courte pause, durant laquelle il lui parut qu'un danger dû à son fils aîné venait de la frôler.

— Non, maman, dit René subitement dressé sur l'oreiller.

Elle frémit :

— Quoi encore ?

— Il y a que, puisqu'il en est ainsi, tu *dois* m'accompagner là-bas.

Elle ne comprit pas, ou plutôt elle se refusait à admettre un lien quelconque entre la question posée par René et le conflit qui recommençait.

— Faut-il te répéter que ma décision est prise ?

— C'est que tu ignores les bruits qui courent !

— A Semur, il court des bruits sur nous ?

— On dit... on ose dire que, quoi qu'il arrive, tu ne consentiras jamais à revenir avec moi.

— On ne se trompe pas.

— Seulement, on en donne pour raison précisément cette différence de nom entre mon frère et moi ! C'est tout au plus si l'on n'exige pas que je sorte mon acte de naissance pour prouver que je suis vraiment ton fils !

M^{me} Manchon, aux derniers mots, promena un regard épouventé sur les murs, comme si, aspirée par une trappe, elle voulait, avant de disparaître, leur jeter un dernier adieu. Tout à coup elle venait d'apercevoir un dépouillement devant lequel l'autre ne comptait plus. Mais qui avait osé cela ? De qui René tenait-il ses soupçons ?

Dans les instants de grand émoi, on ne saurait mesurer ni la vitesse ni le nombre des pensées diverses fulgurant à travers un cerveau. En une seconde, je le répète, M^{me} Manchon eut le temps de supputer la douleur d'être jugée par le fils de son âme, de chercher à qui elle le devait, et d'en accuser son autre fils. Elle eut le temps encore de songer : « C'est bien un crime de prêtre : je ne pardonnerai jamais. » Puis, brusquement, une autre perspective s'ouvrit à elle, celle-là rayonnante. Non seulement, René ne savait rien, puisqu'il interrogeait, mais grâce à

lui la raison tant cherchée pour écarter définitivement les Traversot venait de paraître!

— Et c'est cela... cela!... que ces gens ont pensé de ta mère! murmura-t-elle presque à voix basse, tandis que de la main elle semblait écarter une affreuse vision.

— Maman! jeta René décontenancé par l'attaque, je n'ai pas dit...

— Allons donc!

De nouveau, la main de M^{me} Manchon fendit l'air. Il semblait qu'elle achevât de débarrasser l'espace des intrus qui depuis une heure volaient ici l'air respirable.

— Allons donc! si ce n'était venu par eux, aurais-tu retenu, fût-ce une minute, ces ordures? Admirable, en vérité, la délicatesse d'une famille qui, pour mieux t'accaparer, n'hésite pas à salir la tienne, et fêrue d'honneur, offre pourtant de s'accommoder de nos restes! Ne caches-tu plus rien, au moins? S'en est-on bien tenu là pour te détacher de moi? Et tu veux que j'accoure en pénitente, prouver que grâce au ciel... Ce serait imbécile si ce n'était risible!

Comment rendre l'accent de ces phrases? Il y passait même du triomphe! Ce ne devait être, hélas! qu'une ivresse passagère. Découvrant son angoisse, déjà René répondait :

— Tu te trompes : ce n'est ni imbécile, ni risible. Il ne s'agit plus des Traversot, ni d'Annette, mais de moi! En apprenant ces bruits, j'ai ressenti un malaise que je ne parviens pas à exprimer. La pensée qu'ils persistent me trouble plus encore. Crois-moi, je ne retrouverai la paix qu'en leur infligeant un démenti par ta venue, et c'est pourquoi tu dois... je te supplie de repartir avec moi!

Butée, elle répéta :

— Non, c'est toi qui vas rester!

— Maman! n'as-tu pas entendu? il est impossible de laisser affirmer que tu ne *peux* m'accompagner là-bas parce que tu ne *peux* expliquer des choses du passé.

— Que t'importe, puisque tu sais que les autres se trompent!

— Maman! les autres ne comptent plus : c'est moi maintenant que je te demande de rassurer!

— Te rassurer!... tu en es là?...

Et cette fois, M^{me} Manchon se renversa sur son fauteuil. En

trombe, le doute de son fils venait de passer sur elle et l'écrasait. Elle avait redouté de voir le cœur de René pris par une passante; mais cela, ce n'est que l'épreuve d'un Lormier! il s'agissait de bien autre chose!

Le mot de René, d'ailleurs, avait été prononcé, comme il arrive souvent, sans que fût mesurée sa portée réelle. Dans ces cas-là, est-ce encore nous qui parlons, ou un autre enseveli au fond de nous-mêmes et qui prend place d'office parce qu'il voit mieux? A peine eut-il compris ce qu'il venait de dire, que René aussi s'effraya autant que sa mère. Leurs deux regards se croisèrent, l'un pesant, chargé de stupeur, — par dessus tout, il y paraissait l'immense désarroi d'une âme, — l'autre mendiant de la lumière ou peut-être un pardon, — comment le savoir? — Puis on entendit un bruit à peine perceptible: M^{me} Manchon se levait.

On n'est jamais plus proches que lorsqu'on a conscience de s'être fait beaucoup de mal.

A la vue de sa mère debout et qui sans doute allait partir, René tendit les bras :

— Maman! appela-t-il d'une voix défaillante.

Elle se retourna, secouée jusqu'au plus intime de l'être, aperçut le geste, et s'arrêta.

— Maman, j'ai tant de chagrin!

— Et moi donc!

Le double cri de leurs effrois devant la douleur souveraine. Pourtant, tout au plus en avaient-ils senti passer l'ombre sur eux.

— Maman! tu ne vas pas m'abandonner ainsi?

— T'abandonner!

Encore un cri, mais combien différent du premier! Subitement projetée vers René, redevenue tendresse vivante, enfin M^{me} Manchon céda à l'appel des bras ouverts, se précipitait vers eux. Elle et lui s'étreignirent. Ils ne se parlaient plus. Ils auraient eu peur de troubler ce moment ineffable où, rapprochés, foudus, ils avaient conscience d'échapper à la tourmente en oubliant ce qui n'était pas eux. Ce fut un moment unique, l'ivresse sur la cime; mais on ne demeure jamais longtemps sur une cime. Avant même que l'étreinte ne devint plus lâche, l'un et l'autre étaient déjà redescendus dans la plaine: René pour sentir qu'un double désastre continuait

d'emporter à la fois le passé et l'avenir, M^{me} Manchon pour ne découvrir autour d'elle que des abîmes. Que se passa-t-il ensuite en celle-ci ? Sans doute dut-elle songer : « Avec ou sans moi, il partira ; si je vais avec lui, non seulement je le rassure, mais il me reste la chance de tout rompre sur place. » Quand on en est à sentir trébucher l'effort entier d'une vie, on cesse de se soucier du salut entier : régler la part du feu suffit. Quoi qu'il en soit, elle reprit soudain très bas :

— Maintenant lève-toi... Ce qui précède était pour t'éprouver... Tu persistes : je ne résiste plus. Demain... ce soir... quand tu voudras!...

Le miracle n'étonne pas, dès qu'il est conforme à nos désirs. Sans desserrer l'étreinte, René répondit simplement :

— Ah ! maman ! Je savais bien que tu voudrais me rendre heureux !

VII

Il faut avoir cru son bonheur perdu pour le savourer dans sa plénitude. Les heures qui suivirent furent pour René et M^{me} Manchon la lueur suprême d'une intimité que les événements s'apprêtaient à détruire. Jamais René n'avait eu plus conscience d'être le fils d'élection de sa mère : jamais M^{me} Manchon, sacrifiant en apparence sa passion jalouse aux désirs de son enfant, ne s'était sentie aussi près de le posséder tout entier.

Toutes choses pesées, une demande officielle fut adressée sur l'heure à M^{me} Traversot. On convint de remettre le voyage décidé à la réception de la réponse ; René, lui, partirait seul, le lendemain.

Quand l'abbé parut pour le repas du soir, il ne marqua d'étonnement ni de la présence de son frère, ni de l'accueil glacé de M^{me} Manchon. Celle-ci, durant les intervalles de liberté que procurait la conversation joyeuse de Lapirotte avec René, jetait de temps à autre sur le prêtre un regard aigu.

A la sortie de table, René crut bon de le remercier :

— Il paraît, dit-il, que tu m'as approuvé dès le début. Je ne t'oublierai pas.

L'abbé répondit avec simplicité :

— Dans cette occasion comme en toute autre, je m'efforce

d'accomplir mon devoir. Il ne faut pas me savoir gré de ce qui est d'obligation.

A peine débarqué à Semur, René courut à l'hôtel de Thil. La lettre qui le précédait et sans doute une visite de l'abbé Valfour y avaient tout changé. René fut accueilli par le premier vrai sourire de M^{me} Traversot. On le retint à diner. Annette seule avait pris un air grave. Un dénouement si prompt l'effrayait : c'est maintenant qu'elle commençait d'avoir peur.

Deux jours plus tard, René aperçut à la devanture de l'unique bijoutier de Semur une perle montée sur bague et qui était d'une eau rare. Il eut la fantaisie de l'acheter et dès qu'il fut avec Annette, lui offrit ce bijou, se réservant de le remplacer plus tard par un autre plus digne.

— Vous m'aviez accordé votre main, quoi qu'il arrive : que ceci soit de même le gage de nos fiançailles pour nous seuls.

Annette, inquiète des moindres signes, essaya l'anneau qui se trouva trop large.

— Qu'importe ! dit René : j'aimerais vous le voir, quand nous serons en tête à tête.

— Mais je craindrai de le perdre...

— Qu'importe encore, dès lors que je ne vous perdrai pas !

Et ce fut, là aussi, une minute heureuse. Ils erraient sur la terrasse. Autour, les collines vertes tendaient vers eux les prémices d'un été précoce. A leurs pieds, l'Armançon chuchotait son approbation rieuse. On n'apercevait que lumière, on ne respirait que parfums ; mais quelle parure plus belle la terre eût-elle souhaitée, que ces deux êtres frissonnant au souffle de l'amour ?

La nouvelle de la demande officielle, de l'arrivée certaine de M^{me} Manchon, et de l'acquisition chez le bijoutier d'une bague qu'on ne voyait pas encore au doigt d'Annette, fusa à travers la ville avec une rapidité qui tient du prodige. René s'en rendit compte aux compliments que lui adressa, dès le lendemain de son achat, M. Chasseloup, avant d'entamer le travail du matin. Et ceci nous ramène à la banque, dont je n'ai pas encore parlé...

Le moment vient d'indiquer en quelques mots quelles y étaient les attributions de René et d'en faire une description, telle du moins que je m'en suis fait idée. Duclos rectifiera mes dires, s'il en est besoin.

Située rue Buffon, la banque Chasseloup occupait une maison ancienne dont on avait aménagé, tant bien que mal, le rez-de-chaussée et le premier. Le rez-de-chaussée servait aux employés et au public, le premier abritait la direction. Trois portes donnant sur le palier de l'étage y desservaient l'une le cabinet de René, l'autre une pièce banale réservée au gardien, et la dernière enfin, située entre les deux précédentes le bureau de M. Chasseloup. Au fond, à droite, une sortie dérobée permettait de gagner le bas par un petit escalier intérieur. Entre le bureau de Chasseloup et le cabinet de René existait en outre une communication directe. Vous jugerez dans un instant combien ces détails ont d'importance.

Le travail de René se réduisait à étudier, chaque matin, de concert avec M. Chasseloup, la cote du dernier marché, à suivre le mouvement des fonds et à parler ensuite interminablement des menues affaires que les spéculateurs en mal d'argent s'efforcent de passer à la province, quand Paris a refusé de les suivre.

La force de Chasseloup en ces matières était son extrême défiance. Il traitait la banque avec des méthodes de paysan, sans audace mais sans risques. Cela ne l'empêchait pas de jouer en imagination. Il se procurait ainsi la satisfaction de dire : « Si j'avais voulu, j'aurais gagné ceci... » ou bien : « Sans mon coup d'œil, j'aurais perdu cela... » Plaisir sans danger qui, joint à des bénéfices réguliers, suffisait à le rendre d'humeur joviale.

L'espoir de vendre peut-être sa banque, à un prix inespéré, et la séduction de René avaient, comme il sied, mis très vite les relations des deux hommes sur un pied de confiance réciproque. En l'absence de Chasseloup, le personnel, qui en avait conscience, s'adressait donc à René. Des clients prirent même l'habitude de frapper directement chez lui. En cas d'hésitation, René passait chez Chasseloup par la porte de communication et, de toutes manières, l'affaire était réglée.

Un dernier détail, enfin : une maison telle que celle-ci est un établissement régional dont le public se trouve repéré d'avance et demeure à peu près invariable. Or, deux mois environ avant l'époque qui nous occupe, la banque Chasseloup s'accrût d'un compte important, — plusieurs centaines de mille francs, — déposé par une demoiselle Lormier, inconnue de

Chasseloup autant que de René. C'était là une aubaine point négligeable ; le nom de Lormier figura dès lors sur la liste des personnes à traiter avec égards.

Ceci dit, René venait à peine de recevoir les félicitations de Chasseloup que survint l'abbé Valfour, monté à tout hasard pour s'enquérir.

— Est-il exact que vous ayez acheté déjà l'anneau de fiançailles? demanda-t-il.

René ne put cacher son agacement :

— Je commence à craindre, répondit-il, qu'il m'arrive d'éternuer dans cette ville sans y faire sonner le tocsin.

M. Valfour sourit avec indulgence.

— Rançon des grandeurs : on les contrôle. Cela ne gêne pas en somme, et pourquoi vous en occuper ?

— Peste ! s'écria René avec une nuance de rancune, vous ne teniez pas le même langage lors de mon départ pour Paris !

— C'est qu'aussi, que voulez-vous qu'il arrive? riposta l'abbé sans se démonter.

Au même instant, le gardien de bureau entra : M^{lle} Lormier désirait parler à M. Chasseloup.

— Hé bien ! introduisez-la !

— Mais M. Chasseloup vient de sortir, et il s'agit, paraît-il, d'un renseignement urgent.

— Soit : qu'elle attende !

Et se tournant vers M. Valfour :

— Connaissez-vous ?

Toujours prudent, l'abbé fit une moue incertaine.

— Un bon prêtre doit connaître chacun de ses paroissiens, au moins de vue.

— Qui est-ce ?

— Une personne fort bien, je crois, intelligente, pieuse, et qui vit avec son père. Toutefois, que vient-elle faire ici ?

— J'en sais autant que vous. C'est une recrue nouvelle. M. Chasseloup tient à la satisfaire.

L'abbé prit un air entendu :

— Je reconnais les procédés de la maison : les petits ruisseaux font...

— Les gros, voulez-vous dire.

— Pas possible !

— C'est ainsi.

L'abbé considéra René avec étonnement, puis ramassant son chapeau :

— Au genre de vie des Lormier, je ne l'aurais pas cru... Par où puis-je m'évader sans être vu ?

— Vous avez peur d'une rencontre ?

— Non : pourtant, quand c'est réalisable, je préfère n'être aperçu qu'aux lieux convenant à mon ministère.

— Parfait ! Allez avec Broquiant (René désignait en même temps le gardien de bureau) : il vous mènera au petit escalier.

Laissé seul, René revint ensuite attendre à sa table la cliente annoncée. Corvée de métier, dépouillée d'imprévu. Chasseloup serait désolé de ne pas recevoir lui-même cette Lormier. Au fait, peut-être celui-ci rentrerait-il sous peu ? Alors, autant ouvrir la porte de communication, de manière à ne point le manquer : et s'étant levé, René fit comme il disait. Quand il revint sur ses pas, la visiteuse entraît.

— Je vous en prie, mademoiselle, prenez place...

Il avança un fauteuil, et s'installant lui-même :

— Vous désiriez un conseil ? A quel propos et en quoi pouvons-nous vous être utiles ?

Déjà plié au métier, il s'exprimait avec le ton détaché d'un marchand d'épices prêt à ouvrir ses tiroirs au gré de la demande. Il ne regardait même pas celle à qui il s'adressait : mais, en terminant, il se sentit brusquement retenu par un détail stupide.

La personne qui était là, tenait dans une main un paquet de récépissés et dans l'autre un parapluie, inutile par ce jour de beau temps, mais dont le bec avait une forme que René croyait avoir aperçue déjà en d'autres circonstances.

— Avant de vendre quelques-unes de mes valeurs, j'aimerais avoir l'opinion de la banque, répondit M^{lle} Lormier.

Déposant ensuite les récépissés devant René, elle prit à deux mains cette fois le parapluie, en promena l'extrémité sur le tapis et parut s'absorber dans les dessins qu'elle traçait. Plus de doute : René reconnaissait aussi la voix. L'inconnue de la gare et M^{lle} Lormier ne faisaient qu'un.

Il est parfaitement désagréable de se rendre compte qu'on s'est mépris en certaines occasions : il est aussi d'usage qu'on affecte alors d'ignorer ce qui a pu se passer. René reprit donc :

— De quelles valeurs s'agit-il ?

Il fit mine en même temps de parcourir les récépissés : puis, parce qu'aucune réponse ne venait, il se tourna de nouveau vers la visiteuse. Celle-ci continuait de jouer avec le parapluie.

— C'est bien le même, dit-elle enfin, à l'instant où, entraîné par l'exemple, René en regardait la pointe.

Aucune ironie perceptible, d'ailleurs. M^{lle} Lormier semblait évoquer ce souvenir comme une chose indifférente de sa vie.

Il balbutia, décontenancé :

— Mon Dieu ! mademoiselle, croyez bien que, de moi-même, je ne me serais jamais permis... Aussi bien, je sens en ce moment quelles excuses...

Elle l'interrompit :

— Vous plait-il de me rendre ceci ?

Elle désignait les papiers. Il crut que pour couper court à une explication gênante, elle souhaitait y chercher tout de suite un renseignement, et obéit. Mais elle en refit un paquet et de l'air le plus naturel :

— La vérité est que je n'ai besoin d'aucune indication financière. J'avais envie tout simplement de revoir mon compagnon d'un soir et de m'entretenir avec lui. Êtes-vous disposé à reprendre une conversation... qui fut, je l'avoue, un peu vivement interrompue ?

Le plafond se serait écroulé aux pieds de René qu'il n'eût pas éprouvé une moindre surprise.

— Il est clair, mademoiselle, que je ne puis que m'incliner devant ce désir... inattendu ; les souvenirs que j'ai dû vous laisser rappellent par trop une inconvenance dont je sollicite humblement le pardon, balbutia-t-il.

— Je conçois qu'ils vous gênent, surtout en ce moment, repartit M^{lle} Lormier toujours paisible. C'est sans doute la raison pour laquelle, passant tous les jours devant moi, vous ne m'avez jamais aperçue.

Il protesta du geste :

— De cela, du moins, vous ne sauriez m'en vouloir, puisque je n'avais pas entrevu votre visage !

— Mettons que vous êtes surtout occupé par un autre.

Et la pointe du parapluie sembla tenter de percer le tapis, cependant que René s'inquiétait soudain.

M^{lle} Lormier poursuivit :

— On annonce vos fiançailles : mes compliments... A quand la noce ?

René, de plus en plus gêné, secoua les épaules :

— Mais... en vérité, rien n'est fixé... Cela dépendra

— Oui, de beaucoup de choses : avec vous, il est prudent de ne rien arrêter d'avance, car vos sentiments changent assez vite, si je m'en rapporte à ma propre expérience.

Et M^{lle} Lormier, détournant la tête, sans doute pour ne point voir l'accueil reçu par sa remarque cruelle, considéra la pièce voisine, c'est-à-dire le bureau de M. Chasseloup. René trembla qu'elle ne voulût fermer la porte ; mais il n'en fut rien. M^{lle} Lormier, maintenant, était occupée à relever sa voilette. La chose faite, elle revint à sa position primitive.

Durant un court moment se déroula ensuite une scène muette et singulière. Tandis que le regard de M^{lle} Lormier, planté droit sur René, semblait commander qu'il daignât au moins examiner les traits qu'on lui montrait, René, tout à l'inquiétude du présent, persistait à ne pas les voir, et devenu on ne sait quoi de fuyant, ajoutait sans le vouloir un grief cuisant à ceux contre lesquels il prétendait se défendre.

M^{lle} Lormier parut la première se lasser du jeu :

— Nous disions donc, reprit-elle, que la noce est retardée...

— Non, rectifia René, que la date n'en est pas arrêtée.

— Eh bien ! je crois justement me rappeler qu'en entrant ici, je m'étais proposée de vous inviter à l'ajourner tout à fait.

René accueillit, impassible, la menace que ces mots recouvraient.

— Me permettez-vous, mademoiselle, de remarquer que si réels que soient mes torts à votre égard, vous n'avez aucun titre à me donner pareil avis ?

M^{lle} Lormier eut un léger haussement d'épaules :

— Vous ferez bien pourtant de tenir compte de mon avertissement.

— Ah !... ce n'est plus déjà qu'un avertissement ?

— Croyez-moi. Si vous ne vous résignez à la rupture, les Traversot en prendront l'initiative.

— J'ignorais que vous eussiez le don de prophétie.

— Ce que je sais de vous me suffit.

— Vraiment ! vous savez de moi...

— Beaucoup de choses... plus que vous n'en savez vous-même.

— Vous m'étonnez. Peut-on savoir lesquelles?

— Non.

On entendit un bruit sec : René jetait sur la table le coupe-papier avec lequel il jouait machinalement.

— En tous cas, et si compromettant que puisse paraître l'abri momentané offert par un parapluie, je doute que la divulgation en soit de nature à me gêner!

— Si je désirais autre chose que votre bonheur, il eût été bien simple de ne pas vous prévenir, répliqua M^{lle} Lormier d'un ton paisible.

Et le jeu des yeux, les uns cherchant René, les autres fuyant devant un appel qu'ils ne remarquaient pas, recommença silencieux.

On peut trouver surprenant que parvenus à ce point, René n'ait pas tenté de rompre ou M^{lle} Lormier se soit obstinée à poursuivre un but qui, à l'évidence, prétendait se dérober : c'est qu'il y a, quoi qu'on pense, d'autres modes que la parole ou le regard pour communiquer. Dans les circonstances importantes, les âmes recourent au contact direct. Ils savaient tous les deux que, loin d'être épuisé, l'entretien n'avait pas encore abordé l'essentiel.

Soudain, M^{lle} Lormier se raidit : enfin! René venait de l'apercevoir!

Une seconde s'écoula, puis douloureusement :

— Vous n'aviez pas voulu me croire : suis-je assez laide?

— Oh! répliqua-t-il sans parvenir à cacher que cela lui était indifférent, une femme ne se prétend jamais laide que lorsqu'elle ne l'est pas.

— Vous êtes bien demeuré le même!...

Et un sourire bizarre éclaira les lèvres de M^{lle} Lormier. On n'aurait pu démêler quelles parts de satisfaction et d'ironie y figuraient.

— Le même? interrogea René.

— Si j'étais tentée de vous croire, je n'aurais qu'à rassembler mes souvenirs pour m'assurer, grâce à eux, qu'entre deux déclarations, vous mettez au plus un intervalle d'une heure. Supposons que, pour mon malheur, j'aie pris autrefois la vôtre au sérieux...

— Mais vous ne l'avez pas fait?

— Que je l'aie fait ou non, en quoi cela excuserait-il votre façon de jouer avec le cœur des autres? A vos yeux, révéler à

une pauvre fille les premiers troubles de l'amour, l'enivrer de perspectives qui la détacheront des bonheurs qu'elle avait, quoi de plus simple et pourquoi s'en soucier? Mais il se trouve que je suis de votre monde ou à peu près; que ma fortune est suffisante pour me valoir l'accueil empressé de Chasseloup et Cie : aussitôt votre conscience s'inquiète : encore un peu d'effort, vous songeriez à réparer!

— Êtes-vous donc si sûre qu'il n'y ait eu qu'un coupable? dit brusquement René.

— Rassurez-vous, je ne m'épargne pas non plus.

— Alors, nous voilà quittes!

— Qu'en savez-vous? On ignore toujours le retentissement de certains actes dans une âme, acheva M^{lle} Lormier, tandis que son regard allait chercher le sol.

L'accent et la phrase étaient si particuliers qu'aussitôt une pensée effleura René. N'oubliez pas qu'il était accoutumé de conquérir et de plaire.

— Vous ne prétendez pas?... commença-t-il, baissant soudain la voix.

Aucune réponse. Il était possible que M^{lle} Lormier se tût parce qu'elle refusait de s'expliquer mieux, possible aussi qu'elle n'eût pas écouté.

— Allons donc! reprit René, votre éducation, votre intelligence, votre fortune même, tout affirme... je ne puis admettre qu'un bavardage d'une heure ait suffi pour faire de moi autre chose qu'un passant!...

M^{lle} Lormier releva brusquement la tête :

— Le regretteriez-vous, si cela était?

Il la contempla à la fois désarçonné et satisfait. Il craignait aussi d'être entraîné dans un piège.

— A quoi bon vous le dire, puisque cela ne peut être!

— Supposons pourtant... Il y a tant de gens dont la destinée s'oriente en une minute : pourquoi pas la mienne?

— Dans ce cas, vous auriez su me retrouver. Je ne vous connaissais pas, mais vous me connaissiez, n'est-ce pas? Vous m'auriez vu, parlé...

— Vous auriez même daigné me faire confiance de la dernière passion en cours...

Un rire nerveux punctua la réplique. Puis, soudain, changeant de visage et redevenue pensive :

— Non, vraiment, surtout alors, je crois que je n'aurais pas reparu. De loin, plutôt, sans me déconvenir, je me serais d'abord attelée à vous séparer de l'autre. La place nette, vous auriez accusé le hasard, maudit les circonstances, jusqu'au jour où, me découvrant enfin, avec ou sans votre consentement, je vous aurais conquis!

— Permettez-moi d'en douter, murmura René presque malgré lui.

— Parce que vous ignorez comment on aime! L'amour pour vous n'est que caprice passager, dont la mémoire s'évapore avec le temps : pour moi, c'est le monde où ceux qui se donnent ne se donnent qu'une fois. Ah ! comme je serai bien tout entière à celui que je choisirai ! J'adore mon père : il ne comptera plus. Je crois en Dieu : je ne saurai plus s'il existe ! Une seule volonté au fond de moi : vivre pour *lui*, avec *lui*... Et ne croyez pas que je m'illusionnerai : à l'avance, j'aurai mesuré tout ce qui nous sépare, et jusqu'à son cœur ! Cependant ayant appris déjà à quel point il peut oublier, je n'aurais pas peur, tant je serais assurée de faire toujours précisément ce qu'il souhaite. Je me sens de taille à le rendre célèbre s'il en avait envie, et à vivre au fond d'un bois, si cette ombre lui plaisait mieux. Pour le conquérir, pour le garder, j'oserais... tout...

— Même le lui dire ! interrompit René, effrayé par la violence que de tels mots trahissaient.

— Pourquoi pas ?

Dédaignant désormais les faux-fuyants, abattant le jeu sans honte, elle s'était dressée, le couvrait d'un regard impérieux ; mais il arrêta du geste les paroles qu'il sentait venir :

— Mademoiselle, n'estimez-vous pas que pour vous comme pour moi, il convient d'interrompre ici un entretien qui ne peut être... qu'inutile ?

En même temps, il s'était levé. Les yeux de M^{lle} Lormier s'éteignirent.

— En effet, dit-elle, pour un peu, vous alliez prendre au sérieux mes... suppositions, et moi oublier le reste...

— Le reste ? répéta René.

A son tour, elle se leva sans répondre et abaissa sa voilette.

Ses mouvements ne trahissaient aucun effort apparent :

cependant, elle avait tant de peine à se tenir debout qu'elle dut prendre contre la table un appui momentané.

— De grâce, interrompit René, se rassurant déjà, allons-nous ainsi nous quitter sur des paroles amères? Oh! je comprendrais très bien que vous m'eussiez haï : mais puisque vous êtes venue, puisque j'espère vous avoir témoigné mon sincère repentir, ne pourrions-nous, avant de nous séparer, nous tendre amicalement la main, et de nos deux brèves rencontres, garder au moins le regret de ne pas nous être mieux connus?

Il avait repris, sans y penser, les mêmes inflexions de voix caressante qu'au retour de la gare. Il était de ceux qui ne peuvent supporter de n'être pas aimés, et qui, même sur le pas d'une porte, s'efforcent de gagner quelqu'un qui ne reviendra plus.

— Mais où prenez-vous que nous ne nous reverrons pas? répliqua M^{lle} Lormier.

— C'est peu probable.

— Vous avez tort, puisque je voulais précisément vous donner rendez-vous ici dans huit jours.

— Pour quoi faire?

— Pour m'annoncer que, tenant compte de mes avis, vous avez renoncé à l'idylle.

— Sinon?...

— Je m'engage à la rompre d'office.

René la contempla, se demandant s'il avait entendu.

— Quelle comédie jouons-nous? interrogea-t-il, se refusant à prendre au sérieux la menace.

Mais les yeux de M^{lle} Lormier heurtèrent les siens :

— Aucune. Je finis seulement par où je comptais commencer : oubliez le détour... et suivez mon conseil.

— Quoi que vous pensiez de ma prétendue légèreté, imaginez-vous que mon cœur va se déprendre dans la huitaine, parce qu'il vous plait de vouloir vous venger? répliqua René, soulevé par une brusque colère.

— Je n'imagine rien. Je vous défends contre vous-même : cela suffit.

Elle continuait de le délier du regard. On la sentait implacable et décidée à briser l'obstacle, quel qu'il fût, qui s'opposerait à ce qu'elle avait résolu.

— Alors, c'est la guerre?

— Ou la paix... à votre choix.

— Jusques à quand ?

Elle eut une brève hésitation et dut s'appuyer de nouveau contre la table ; puis, gravement :

— Jusqu'au jour où, ayant découvert la vérité, vous découvrirez aussi qu'un grand amour vaut bien le sacrifice d'un peu de souffrance et même les risques de la haine!

Une entrée bruyante l'empêcha de poursuivre : Chasseloup, revenu dans son bureau, approchait et, pris de curiosité, dévisageait l'inconnue.

— M^{lle} Lormier, dit René froidement, qui vous attendait pour vous entretenir de ses titres.

La haute taille de Chasseloup fit un plongeon :

— Ah ! mademoiselle, désolé...

Ce fut ensuite l'entretien muet de trois visages. Celui de Chasseloup s'offrait avec l'obséquiosité des grands jours ; celui de René exprimait le soulagement que donne l'arrêt, fût-il momentanément, d'un entretien dont on ignore s'il vaut mieux le poursuivre ou l'abandonner ; M^{lle} Lormier redevenue impassible toisait tour à tour les deux hommes.

— Vous désiriez, mademoiselle?... reprit soudain Chasseloup.

— Je ne souhaite plus rien, monsieur, puisque, grâce à M. de la Gilardière, je pars aussi renseignée que je le pouvais souhaiter.

Et s'adressant à René :

— Il est donc entendu qu'à défaut de nouvelles, je serai fidèle au rendez-vous. D'ici là, j'aurai pris mes mesures pour aider au résultat.

— Vous oubliez les récépissés, fit René d'une voix sourde.

— En effet...

— Accompagnez donc mademoiselle ! dit Chasseloup.

— Inutile, je connais le chemin. Je ne l'oublierai pas.

Et l'allure hautaine, elle atteignit le seuil.

— Bigre ! déclara Chasseloup, en voilà une qui me paraît savoir ce qu'elle veut. De quoi s'agissait-il ?

— Rien de sérieux... des indications d'avenir...

La voix de René était mal assurée. Tant que M^{lle} Lormier avait été présente, elle ne lui avait pas fait peur : tout à coup, il commençait de trembler pour Annette.

— L'avenir!... grommela Chasseloup, comme si vous ou moi étions capables de le prévoir! Qu'elle le fabrique elle-même, si elle tient à l'avoir à son gré!

René ne répliqua rien : n'était-ce pas cela précisément que M^{lle} Lormier venait d'annoncer qu'elle ferait?

VIII

Et les huit jours commencèrent...

Le soir même de la visite de M^{lle} Lormier, René m'écrivit pour me communiquer son anxiété. Au vrai, il se demandait : « Que cherche-t-elle? Est-ce une femme qui venge son orgueil blessé? Est-ce, au contraire, une détraquée en quête de chantage? »

Je répondis : « Un chantage m'effraierait moins : elle aime. » Et c'était bien ma pensée : je ne doutais pas que M^{lle} Lormier aimât René. J'allais plus loin : précisément parce qu'elle se manifestait de cette manière, tardive et violente, j'étais assuré qu'il s'agissait là d'une passion sincère qui ne reculerait devant aucune extrémité.

Quoi! direz-vous, de la passion pour un homme qu'on approcha quelques instants, qui n'a pas reparu, dont le peu qu'on apprit a seulement révélé qu'il adorait ailleurs? Admettons un caprice de fille perverse, un goût passager qui flambe ainsi qu'un papier mince, et dont le moindre souffle dissipera ensuite la cendre légère, — mais de l'amour!

Erreur : seul l'amour, et, j'ose affirmer, le grand amour, est capable d'agir aussi maladroitement. Remontez dans vos souvenirs, cherchez autour de vous les vrais amants : à l'origine du bouleversement de leur existence, vous trouverez toujours le même fait inexplicable et souverain : on aperçoit un être, on ne sait pas quel il est, on ignore parfois le son de sa voix, on ne soupçonne rien de son âme, et, *instantanément*, on est sûr de le retrouver, sûr que loin de lui l'existence sera dépourvue de sens, sûr de ne pouvoir suivre désormais que son sillage. Se heurterait-on ensuite à toutes les tares, cela n'arrête pas. Une seconde, un regard a fixé le destin. La langue usuelle donne au phénomène un nom dont on abuse : le coup de foudre. Il n'y a jamais de coup de foudre à l'origine d'une fantaisie ou des longues tendresses; l'amour total, au contraire, ne débute que

par lui. Presque toujours encore, le coup de foudre qui atteint l'un, épargne l'autre. La réciprocité immédiate et totale n'existe pas. La vie est faite ainsi de courses d'aveugles, tragiques, où chacun, poursuivant sa propre chimère, est en même temps la chimère vainement poursuivie par un autre qui suit : et tels m'apparaisaient déjà M^{me} Lormier et René. Inconscient, René avait passé : éblouie par la terre promise, une âme courait après lui ; dût-elle expirer sur la route, elle tenterait tout pour le joindre!...

René, dans sa lettre, ajoutait : « Quand elle se vante d'en savoir sur moi plus que moi-même, est-ce bravade ou moyen d'égarer ma défiance ? Je crains qu'Annette ne soit la seule visée. »

Là encore, je répondis : « Parce qu'elle vous aime, c'est vous qu'elle tentera d'atteindre ; il est vrai qu'on ne peut soupçonner par quelle voie. » Combien je voyais juste !

Quoi qu'il en soit, René, qui avait songé d'abord à prévenir les Traversot, y renonça. Une communication à l'abbé Valfour, intermédiaire avisé et conseiller discret, lui parut également inutile. D'ailleurs, à la lettre suivante, et parce que la moitié du délai s'était passée sans alerte nouvelle, il semblait déjà rasséréner : « Le plus sage, concluait-il, n'est-il pas de voir venir les événements ? » Bien que l'attente m'ait toujours paru la ressource des tempéraments légers, il avait sans doute raison.

Rarement, d'ailleurs, semaine s'écoula plus vide d'incidents. Autour d'Annette et de René, la ville même avait fait trêve. Le chœur semblait s'être évanoui. A Paris toutefois, M^{me} Manchon eut un accès de grippe, qui retarda une fois de plus sa venue. Les choses vont de la sorte que, lorsqu'un premier mensonge a paru vrai, la vérité prend à son tour air de mensonge. M^{me} Traversot, qui avait cru à l'indisposition imaginaire de M^{me} Manchon, conceut de l'inquiétude à l'occasion de celle qui était véritable ; mais, comme la correspondance continuait, ce contretemps perdit sa signification menaçante.

Tant de calme endormait ; à mesure que, pareilles au sable de la clepsydre, les heures glissaient d'un train égal et sûr, malgré lui René se prenait à croire que l'apparition de M^{me} Lormier resterait sans lendemain. Je ne ressentais pas, je l'avoue, la même confiance ; mais qu'importe ? Pour nous dépar-

tager, il aurait fallu mieux connaître l'intéressée, et qui de nous pouvait se vanter de pénétrer les pensées de M^{lle} Lormier ?

On atteignit ainsi le huitième jour.

Le récit que j'en ferai vous paraîtra sans doute plus obscur encore que celui de Duclou; mais, rassurez-vous, il s'éclairera dans peu d'instant.

Ce huitième jour, donc, René se rendit à la banque, à l'heure du matin habituelle et, à tout hasard, recourut dès l'arrivée à la précaution des faibles, qui est de tenter de se dérober au danger.

— M^{lle} Lormier se présentera peut-être, dit-il au gardien de bureau, Broquant. Dans ce cas, conduis-z-la chez M. Chasseloup; je ne veux pas la recevoir et n'y suis pour personne.

A onze heures, rien n'avait encore troublé le travail coutumier. Chasseloup et René prolongeaient une conversation que la venue d'un chargement interrompit à peine.

D'ordinaire, quand Chasseloup recevait des billets, — fait assez rare, — il s'empressait de les envoyer au caissier; mais, ce jour-là, entraîné par ses propos, il mit machinalement à côté de lui la liasse de dix coupures de mille francs retirée de l'enveloppe.

Vers onze heures et quart, quelqu'un frappa à la porte. René crut que Broquant venait annoncer M^{lle} Lormier. Il se trompait : c'était le teneur de livres, amené par un incident d'écritures.

— On ne peut s'en tirer sans les livres eux-mêmes, dit Chasseloup, après avoir suivi l'exposé des difficultés rencontrées; descendons. Venez-vous, La Gilardière ?

Mais René, qui ne se souciait pas d'errer au hasard dans la maison, s'excusa :

— Encore une lettre à finir : je vous rejoins dans une minute...

— Soit : dépêchons, reprit Chasseloup.

Et il sortit, précédé par le teneur de livres. Il avait négligé de ramasser les billets, qui restèrent sur sa table, cependant que René repassait lui-même dans son bureau, laissant ouverte par habitude la porte de communication.

Ici, j'aimerais à m'arrêter pour constater combien exacte est la conception de Duclou, quand il prétend toujours trouver, à l'origine de la douleur, l'homme créateur inconscient d'une souffrance qu'il ignore.

Si Chasseloup n'avait pas eu de distraction, et si le teneur de livres n'avait pas réclamé sa présence, il est clair qu'aucun des événements qui suivirent n'aurait été possible : il n'y aurait pas eu de drame, ou en tout cas, le drame, uniquement dirigé par des volontés calculées, eût perdu la majeure partie de sa cruauté. Au contraire, Chasseloup oublié par mégarde un geste usuel, un employé l'entraîne, et ces actes indifférents de gens eux-mêmes indifférents vont déchaîner sur tout un groupe humain, totalement inconnu d'eux, une tragédie mortelle.

J'entends bien qu'on répond : « Retardons de cinq minutes les événements, la tragédie n'existait plus ! » Il est probable : toutefois, ce qui se passe compte seul et non ce qui *aurait pu* se passer ! Or, ce qui se passe est toujours dans le sens que je montre. Tant pis si l'explication fait défaut : les lois inexplicables, et surtout insoupçonnées, ne s'imposent-elles pas comme les autres, je dirai même plus que les autres, puisque, les ignorant, nous ne pouvons essayer de nous défendre contre elles ?

Mais revenons à René.

Cinq minutes après la sortie de Chasseloup, Broquant enfin apparaissait :

— M^{lle} Lormier vient de partir. En apprenant que vous n'y étiez pas et que M. Chasseloup la recevrait, elle a préféré remettre sa visite à un autre jour.

— Ainsi, précisa René, elle n'est plus là ?

— Non.

— Parfait.

Il attendit encore un peu, puis convaincu que les voies étaient libres, rejoignit Chasseloup. Toutefois, par excès de prudence, il prit l'escalier dérobé. Broquant, lui, avait déjà regagné sa case depuis quelques instants.

Arrivé au bas, René trouva l'affaire des livres réglée, et Chasseloup qui s'appêtait à remonter.

— Si vous le voulez bien, fit-il, et comme nous n'avions plus rien d'important à nous dire, je m'en irai tout de suite. Ne comptez pas non plus sur moi, ce soir.

— A votre gré.

Les deux hommes échangèrent encore quelques vagues propos avant de se séparer. René, qui tenait à fuir la banque, se glissa ensuite dans la rue, non sans avoir au préalable scruté les

alentours : Chasseloup, de son côté, se rappela qu'il avait laissé des billets sur sa table, et du coup se hâta de reprendre l'escalier dérobé.

Sept à huit minutes en tout avaient suffi pour ces allées et venues. Quand Chasseloup rentra dans son bureau, les billets n'y étaient plus...

Duclos, doutes-tu encore que ton récit et le mien soient les deux faces de la même médaille? C'est ici la croisée des chemins. Pour un instant, à l'heure du vol, nos héros piétinèrent si bien les mêmes sentiers, que me voici contraint de répéter ce qui fut dit déjà, — toutefois en y portant une première clarté.

Donc, Chasseloup rentré s'aperçoit que la place des billets est vide, procède à une recherche sommaire, et aussitôt persuadé qu'il y a eu vol, sonne Broquant.

— Qui a passé ici dans les dernières dix minutes?

Seule M^{lle} Lormier s'était présentée à l'étage, mais sans entrer nulle part. Broquant l'avait vue redescendre; on ne pouvait songer à elle. D'ailleurs, l'idée de la soupçonner était inacceptable. La même raison écartait René.

Restait que Broquant fût le coupable : ses antécédents rendaient la chose incertaine, mais possible.

Une scène violente suivit. On perçut jusqu'en bas les éclats de Broquant, ivre de fureur à la pensée d'être accusé. Chasseloup, obstiné, ne sortait point du dilemme initial :

— La Gilardièrre ou vous!

Broquant finit par jeter :

— Pourquoi pas La Gilardièrre?

— Vous savez bien que c'est absurde!

— Alors, les billets sont ici, quelque part, dans un coin où on ne les voit pas... Êtes-vous sûr seulement de ne pas les avoir égarés vous-même?

— J'ai cherché.

— Il faut recommencer!

— Soit.

Et de nouveau Broquant bouleversa tout, mais, notez bien ceci : dans le seul bureau de Chasseloup.

Aucun résultat : les billets demeuraient introuvables. Pourtant l'heure avançait. Décidé, à part lui, de faire surveiller les dépenses de Broquant, Chasseloup dit :

— Soit : nous reprendrons à deux heures : d'ici là, je vous interdis d'en parler à personne.

Il ferma lui-même toutes les portes, mit les clés dans sa poche et partit.

Quand Broquant retrouva des employés dans la rue, il semblait à demi fou. Aussitôt on s'empresse, on l'interroge. Sans se soucier des ordres de Chasseloup, il éclate en récits entrecoupés et conclut : « La Gilardièrre ou moi, d'accord : mais puisque je sais que ce n'est pas moi, il faut bien que ce soit lui... avec quoi paierait-il ses bagues en perle ? » Autour, on s'écriait : « Évidemment ! » Broquant, d'ailleurs, de la maison depuis la fondation, jouissait des sympathies. On était sûr de son innocence.

Une heure après, grâce aux employés, Semur, mis au courant, et contrairement à tout bon sens, prenait parti et accusait René...

Personne en revanche n'apprit que dans l'après-midi, profitant de l'absence de René, Broquant, toujours mené par son idée, s'avisa de fouiller dans le bureau de celui-ci et en ramena triomphalement les billets, découverts dans la corbeille à papier.

Du coup, cependant, l'hypothèse du vol s'évanouissait. Il est vrai que, pour la remplacer, on avait le champ libre. Pourquoi les billets avaient-ils été jetés là ? Était-ce pour les en retirer plus tard ? ou pour permettre, toute réflexion faite, de les retrouver ? ou bien encore à la suite d'une étourderie ? Chasseloup reprit la somme sans insister, se promettant d'interroger René le lendemain : quant à Broquant, il demeura convaincu plus que jamais que René l'avait cachée lui-même, avec l'intention de l'emporter, dès que l'éclat, dû à la disparition, se serait apaisé.

René, pendant ce temps, ignorait tout, le vol supposé, les billets égarés dans sa corbeille, la fureur de Broquant, et surtout la rentrée du chœur dans l'aventure. Réfugié chez lui, il attendait...

Par une inconséquence normale en pareil cas, après avoir tout fait le matin pour éviter M^{lle} Lormier, il s'étonnait qu'elle ne reparût pas. Pendant près d'une semaine, il s'était bercé de l'espoir qu'au terme fixé, rien ne surviendrait : maintenant que son espoir semblait réalisé, il s'en effrayait plus que d'un acte délini. Que signifiait pareil silence ? Il en était à ressasser

sans trêve la question, quand, vers le soir enfin, l'abbé Valfour se présenta, inquiet des propos qui couraient.

René fut stupéfait d'apprendre la disparition des billets, perçut immédiatement qu'un lien devait exister entre elle et le passage de M^{lle} Lormier, mais se garda d'en souffler mot. Quant à l'opinion de Semur à son sujet, il la trouvait à juste raison bouffonne et négligeable.

L'abbé, cependant, avait repris l'air soucieux de la sacristie.

— Je commence à me demander, dit-il, si quelqu'un n'a pas intérêt à répandre en ville des bruits sur vous, dans l'espoir qu'il en restera toujours quelque chose.

— Dois-je entendre, l'abbé, que vous allez me soupçonner aussi ?

M. Valfour haussa les épaules :

— A Dieu ne plaise ! mais, croyez-moi, il y a contre vous je ne sais qui ou je ne sais quoi, dont l'action est à rechercher et à supprimer au plus tôt.

— Peut-être avez-vous raison, répondit René sans s'expliquer plus.

Je passe sur la soirée, — la dernière, — chez les Traversot. A l'hôtel de Thil, rien n'avait encore pénétré et la paix régnait.

Rentré chez lui, René voulut en vain dormir. On n'est jamais plus clairvoyant qu'au sein de l'ombre et quand, les yeux fermés, on s'efforce de ne point raisonner. Aiguillé par les propos de l'abbé Valfour, il ne cessait de réfléchir à des choses qui auraient dû le frapper dès le début, et qui, alors seulement, lui apparaissaient.

Si M^{lle} Lormier n'avait pas renouvelé sa démarche du matin, qu'en conclure, sinon qu'elle avait achevé son œuvre ? Dans quelle mesure l'histoire des billets s'y trouvait liée, peu importe ; les heures prochaines sauraient bien le dire : mais ne fallait-il pas remonter plus haut, et attribuer à la même origine les calomnies atroces sur la naissance douteuse ?

A cette pensée, René ressentit un trouble extraordinaire, puis une colère rétrospective, enfin le besoin de démasquer, coûte que coûte, l'adversaire auquel il devait la première angoisse profonde de sa vie. Assez de manœuvres obliques ; le seul mode assuré de lutter contre elles, n'était-il pas justement de briser l'anonymat de leur auteur ? Ainsi vont et viennent les volontés humaines ; après avoir souhaité ardemment éviter

toute rencontre avec M^{lle} Lormier, René allait se lever, souhaitant non moins ardemment de la rencontrer. D'ailleurs, si contradictoires que soient les solutions successives adoptées, on ne cesse point de marcher au destin.

Mais où trouver M^{lle} Lormier ?

Ici, point de difficulté. Il suffirait de consulter son compte chez Chasseloup, l'adresse y figurait. Et là encore, sans qu'on le sût, c'était la marche au destin.

Au matin, René quitta ainsi sa maison, avec deux décisions prises : s'informer à la banque, forcer ensuite l'ennemi, où que soit son domicile... A l'avance, la lutte lui donnait des ailes ; il se sentait en vue de la mer libre, et humait la brise qui apporte la victoire.

Je vous demande pardon de courir à travers les événements : je les donne aussi sans justifications, tels qu'ils parurent alors se présenter à un simple témoin. Dans quelques instants, une part au moins des mobiles intérieurs se dévoilera ; mais, en ce moment, que l'*extérieur* suffise. Et comme les acteurs du drame, sans en savoir plus qu'eux, laissons-nous rouler par le torrent...

Un quart d'heure plus tard, René, muni de l'adresse désirée, quittait son bureau quand il se heurta contre Chasseloup :

— Quoi ! vous repartez ?

— Oui, je reviens dans un instant.

— J'aurais voulu auparavant...

— Me raconter ce qui s'est passé hier ? Nous avons le temps. D'ailleurs, on m'a mis au courant, dès l'arrivée.

— Ainsi, vous savez que c'est dans votre panier...

— Hé ! cher monsieur, mon panier ou le vôtre, voilà qui est indifférent, dès lors que les billets sont retournés en caisse !

— A moi, en revanche, il ne serait pas inutile de savoir par quelle voie...

— Vous ne comptez pas sur moi, je pense, pour vous la révéler ?

— Au contraire : je pensais être sûr qu'en rassemblant vos souvenirs, vous éclairciez tout.

A tort ou à raison, René crut en même temps lire dans les yeux du bonhomme que sa certitude n'était pas feinte.

— Vous êtes fou ! s'écria-t-il : mais pour le moment, j'ai autre chose à faire. Bonsoir.

Et il descendit exaspéré, se dirigeant vers le Rempart, non plus cette fois pour gagner l'hôtel de Thil, mais pour joindre enfin celle qu'il jugeait responsable de toutes les traverses qu'il venait de subir, y compris ce dernier et ridicule incident. Si M^{lle} Lormier avait jamais rêvé pareille venue, à coup sûr, ce n'était pas pour cette cause ni avec de tels sentiments. Il était écrit aussi que la visite n'aurait pas lieu, car à la même heure, les yeux lourds d'insomnie, la face ravagée par un désespoir inexplicable, M^{lle} Lormier quittait sa tour, et soi-disant pour une course nécessaire, gagnait la ville.

A l'entrée du Rempart, il y eut alors deux ombres hâtives allant l'une vers l'autre, cependant qu'alentour le reste était désert, silence, et calme des matins provinciaux. Elles allaient, escortées chacune par l'écho sonore de son pas, plus solitaires au sein de leurs pensées que la rue même : et tout à coup, elles s'aperçurent !...

Chose inattendue, on aurait cru les rôles changés. M^{lle} Lormier parut décidée à fuir : René, au contraire, eut un élan pour la joindre. M^{lle} Lormier qui occupait le centre du trottoir, voulut céder la place et obliqua vers le mur : René agit de même, mais pour barrer le chemin. Inversement, il ne s'aperçut pas qu'une détresse sans nom paralysait les traits de M^{lle} Lormier, tandis qu'avant qu'il eût rien dit, elle avait déjà lu dans son regard l'arrêt qu'il lui apportait.

— Je pense, commença-t-il aussitôt, que vous ne vous plaindrez pas de mon exactitude : ayant manqué hier votre visite, je me rendais chez vous.

L'accent qu'il avait pris était comme le regard : âpre au point que, sans répondre et s'accolant au mur, elle joignit les mains. Quelle qu'en fût la raison inconnue, l'orgueil de cette fille n'existait plus : loin de menacer comme l'autre jour, elle implorait. Malheureusement, la colère de René l'empêchait de rien voir.

Il est vrai, poursuivit-il ironique, que je vous trouve sur le chemin de la banque... Si vous ne souhaitez que savoir quelles traces y a laissées votre passage, inutile d'aller plus loin, j'en viens.

Elle pâlit sous sa voilette noire, mais toujours sans répondre.

— Allons, reprit-il, d'autant moins maître de ses mots

qu'aucune réplique ne l'arrêtait. Ayez le courage de vos actes : c'est vous, n'est-ce pas ?

Ce qui suivit fut rapide comme toutes les catastrophes où sombrent des vies humaines. Le récit que j'en donne ne peut qu'en atténuer l'allure foudroyante.

Subitement redressée, M^{lle} Lormier se décidait à parler enfin et d'une voix nette :

— Je ne renie jamais ce que j'ai fait : c'est moi.

— Aviez-vous par hasard l'illusion que je serais pris pour un voleur ?

— Mes intentions m'appartiennent.

— C'est vous aussi, n'est-ce pas, l'inventeur du bruit qui a couru sur ma naissance ?...

De nouveau, un silence.

— Ah ! plus de faux-fuyants ! J'ai juré, ce matin, que les masques tomberaient. Ce roman vient de vous ?

— Non.

— Par vous ?

— Il est possible.

— Enfin ! les aveux commencent ! Ne vous arrêtez plus : pourquoi ce mensonge ?

— Je n'ai non plus jamais menti !

— Pourquoi ces inventions démentes ?

— Je n'ai rien inventé !

— Vous osez...

René s'interrompit. Tout à coup, il s'apercevait, que loin de nier, chaque réplique affirmait. Au choc des mots, ce qu'il avait cru définitivement aboli, ressuscitait !

— Mais qu'ai-je à faire de vous écouter ? Vous espérez naturellement que je discuterai ces folies : n'en croyez rien, elles ne me touchent pas.

Une riposte siffla :

— Peu importe en effet, pourvu que vous gardiez l'argent avec le nom !

Et défaillante, M^{lle} Lormier, les yeux baissés, attendit le coup qui l'abattrait, qu'elle avait cherché peut-être.

Un instant suivit, si prodigieusement riche en mouvements intérieurs qu'aucun temps ne l'aurait mesuré, et qu'à sa suite tout pouvait paraître, même la folie. Puis les bras de René qui, tout d'abord, s'étaient bien levés pour frapper, retombèrent :

— Il suffit, dit-il. Vous êtes une misérable. Ayez soin que je ne vous retrouve jamais sur ma route. Une autre fois, je vous tuerais !

— Avant de me condamner, vous feriez mieux peut-être d'interroger votre frère...., répliqua encore la voix désespérée de M^{lle} Lormier, mais si bas qu'on avait peine à l'entendre.

René, qui allait s'éloigner, s'arrêta net, cloué au sol

— Mon frère... pourquoi mon frère?...

Si, à ce moment, M^{lle} Lormier avait relevé les paupières, elle aurait vu sans doute ce qu'est l'invasion d'une lumière mortelle sur un visage : de tous les mots possibles, un seul pouvait faire cela ; il était dit. Ah ! croyez-m'en, le destin ne se trompe pas dans ses choix ! Ne prétendant sans doute que se justifier, M^{lle} Lormier venait de tuer René et de se tuer elle-même.

Tout à coup ébloui par la clarté que le mot lui apportait, René rassembla ses forces et, oubliant jusqu'à l'existence de M^{lle} Lormier, tourna bride et repartit pour la ville.

Il allait, sans détourner la tête, uniquement occupé de suivre jusqu'au bout l'effroyable route qui s'ouvrait.

Quand, étonnée du silence persistant qui l'enveloppait, M^{lle} Lormier, de son côté, rouvrit les yeux, elle s'aperçut qu'elle était seule.

Ensuite, il n'y eut plus qu'une chaussée déserte, paisible comme avant et, contre le mur, la tache noire d'une femme immobilisée par la tempête qui avait passé. Deux âmes venaient ici de se frapper à mort : mais quelles traces laisse un mot jeté dans l'air dansant au soleil de mai, et vaut-il de s'émouvoir parce que, grâce à lui, la souffrance a pu atteindre enfin les victimes de son choix ?

ÉDOUARD ESTAUNIÉ.

(La dernière partie au prochain numéro.)

EDMOND ROSTAND

ET LA PROVENCE

Quand, sous le balcon de Roxane, Cyrano veut dissimuler sa voix au comte de Guiche, il s'écrie soudain, en ayant l'air de faire jouer un invisible délicé :

Cric! Crac!

Cyrano! reprenez l'accent de Bergerac!

L'accent de Bergerac! — Mais n'est-ce pas peut-être son véritable accent, celui qui le situe pour nous dans l'histoire et dans la légende de la façon la plus juste? Il n'importe qu'il ait été Parisien; Edmond Rostand l'a fait Gascon : il restera tel. Mais si Rostand l'a fait tel, c'est qu'il a vu en lui un héros méridional et qu'il a mis sous son nom beaucoup de son propre rêve.

Or c'est ici, non pas précisément l'accent de Bergerac, mais celui de Marseille, qui n'en est pas très différent, que je voudrais rendre à Edmond Rostand, et non pas cet accent de Marseille, qui assaisonne de son parfum alliacé les ragoûts de vaudeville, mais le véritable et digne accent d'une race vive et curieuse, dont les origines remontent aux plus lointaines civilisations et dont l'activité touche au trafic le plus moderne de notre monde, d'une race faite d'incessants contrastes, joviale et furieuse tour à tour, qui a cultivé la *galéjade*, mais qui a donné son nom au chant national de la France et qui mêle dans son cœur ardent les vieux cultes et les vieux rêves orientaux aux sollicitations de l'Occident actif et commercial.

Oui, si j'ose aujourd'hui, après tant d'autres, parler une fois encore d'Edmond Rostand et de son œuvre, c'est que j'ai cru

en recevoir l'encouragement, très précieux, de celle qui l'a formée et dont on a trop peu parlé jusqu'à présent en parlant de lui, je veux dire de la Provence.

En 1903, quand le jeune et grand poète allait entrer à l'Académie française, où notre cher maître Joseph Bédier va prononcer de lui le plus bel éloge, je m'étais présenté à lui par une fiction poétique comme le délégué de « l'Académie des Pins de la Comté de Provence (1). » Il avait souri à cette imagination, qu'il avait aimée; je lui apportais le salut des ramures, des eaux, des lignes, des couleurs qui avaient pénétré dès l'enfance dans ses yeux et dans son âme, celui d'un vieux mur moussu qu'il avait peut-être transporté dans *les Romanesques*, celui d'un puits antique dont l'eau limpide avait peut-être coulé dans les vers de *la Samaritaine*; je lui disais comment la Provence, sœur de la Gascogne, pouvait applaudir aux vers généreux et lumineux de *Cyrano*.

Ce que mon instinct me dictait alors pour être mis en vers plus ingénieux peut-être que persuasifs, je voudrais aujourd'hui, faisant appel à la raison critique, le démontrer en prose. Aussi bien, tout le développement ultérieur de l'œuvre de Rostand après cette date a confirmé cette vue de mon esprit d'adolescent. *Chantecor*, la deuxième édition des *Musardises*, *le Vol de la Marseillaise* ont définitivement classé Edmond Rostand comme un poète du Midi.

* *
* *

Le premier grand poète du Midi, pourrais-je dire, en langue française tout au moins. Et qu'il ait été ce premier grand poète, cela peut sembler étonnant, si l'on songe que le Languedoc, la Gascogne, la Provence elle-même ont de longs siècles de vie française; la chose, si l'on y réfléchit quelque peu, semble pourtant moins surprenante. Récemment une revue posait, de façon un peu narquoise peut-être, cette question, qui a fait couler beaucoup d'encre au Sud de la Loire: « Pourquoi n'y a-t-il pas eu de grands poètes dans le Midi? » La réponse est aisée: jusqu'au XIX^e siècle, les pays de langue d'Oc ont été pratiquement et moralement si éloignés de Paris qu'un jeune homme, même bien doué, y était mal encouragé à tenter une

(1) V. *le Chemin blanc*, Fasquelle, 1904

carrière littéraire. Au reste, sa langue maternelle eût été la langue d'Oc et non pas la langue française. Racine, exilé à Uzès, ne comprend rien à ce que l'on dit autour de lui. On ne chante bien que dans sa langue maternelle, s'il est vrai qu'on peut écrire aisément et brillamment une prose apprise à l'école. Les grands écrivains du Midi, sous l'ancien régime, sont logiquement des prosateurs; ils s'appellent Montaigne, Montesquieu, Fléchier, Massillon, Vauvenargues, Mirabeau; mais les poètes se nomment du Bartas ou Lefranc de Pompignan. Seul André Chénier fait figure de grand poète; mais, si son père est originaire de la vallée de l'Aude, il naît lui-même à Constantinople d'une mère grecque, et, s'il revient en France, il ne s'attarde point au pays natal et se fixe bien vite à Paris; de sa race languedocienne il a conservé peut-être le sentiment dionysiaque des belles vendanges; mais le français est, avec le grec, sa langue maternelle.

Après la Révolution, parmi tous les poètes qui se manifestent sur le sol du Midi de 1830 à 1870, les grands poètes sont de langue d'Oc, ils s'appellent Jasmin ou Mistral; ceux qui écrivent en français sont, à part Théophile Gautier et Joseph Autran, des médiocres, oubliés aujourd'hui.

Mais à mesure que la civilisation française pénètre le Midi, la langue française devient de plus en plus, dans les villes au moins, la langue maternelle des enfants qui s'y développent; dès lors, rien ne va plus les arrêter dans l'expression de leur pensée poétique. Et, de fait, depuis cinquante ans environ, bien des poètes, issus du Midi, ont abondé sur la place de Paris et de plus en plus dignes d'attention, de sympathie ou d'admiration; parmi eux le plus grand a été Edmond Rostand.

Non seulement le plus grand par l'ampleur de son œuvre, sa puissance d'émotion et de diffusion, mais le plus Provençal peut-être aussi par la qualité de cette œuvre, en dépit de quelques apparences contraires. Rostand a peu parlé de son pays natal; il ne suffit point de parler en vers de la Provence pour être un poète de Provence. En revanche, on peut l'être sans en parler: par la qualité de son chant, l'idéal que l'on célèbre, sa vision de l'existence, ses souvenirs, ses sensations, ses sentiments, ses images, tout ce qui fait en un mot la personnalité d'un homme et d'un poète. En ce sens on va voir qu'Edmond Rostand appartient étroitement à la Provence.

*
* * *

Il lui appartient d'abord par sa famille et les origines même de cette famille (1).

Vieille famille, assise depuis des siècles au cœur même de la Provence, au pied des Alpilles, en ce petit pays d'Orgon, qui n'est pas loin de Saint-Rémy, la patrie de Roumanille, de Maillane, la patrie de Mistral. Au XVIII^e siècle un Esprit Rostand y est notaire royal. Un fils de cet Esprit, — le joli nom pour qui doit faire souche de poètes! — descend à Marseille, y vient fonder une maison de commerce pour la vente des draps; il y épouse une fille de Toulon, Marguerite Lions; il en a huit enfants; l'un d'eux, qui s'appelle Alexis, a vingt ans quand la Révolution éclate; il sert à l'armée des Pyrénées-Orientales, il y est cité à l'ordre du jour pour être entré le premier dans une redoute; à l'armée des Pyrénées-Orientales servait aussi à cette date un jeune homme de Maillane, qui s'appelait François Mistral; c'était le père du grand poète (2).

Les guerres finies, Alexis Rostand rentre à Marseille, y fait du commerce comme son père, et dans la cité qui se réorganise prend peu à peu une place éminente; juge et président du Tribunal de commerce, maire de la ville de Marseille, président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, fondateur et président de la Caisse d'épargne, auteur de nombreux mémoires, rapports et discours, il répand en tous sens une magnifique activité de grand travailleur et meurt en 1834, en sa quatre-vingt-sixième année, chargé d'ans et d'honneurs.

En même temps, son frère Bruno faisait du commerce avec les Échelles du Levant; un jour un voyageur vint le trouver, qui lui demanda de nolisier un brick à son intention; M. Bruno Rostand mit à sa disposition l'*Alceste*, commandée par le capitaine Blanc, du port de la Ciotat. On était au mois de juin 1832; le riche voyageur, qui voyait des fenêtres de l'hôtel Beauvan l'*Alceste* se balancer dans le Vieux-Port, s'appelait Alphonse de Lamartine. Écoutons le grand poète (3) :

« L'armateur est un des plus dignes négociants de Marseille, M. Bruno Rostand. Il nous comble de prévenances et de bontés.

(1) V. Octave Teissier : *Les anciennes familles marseillaises*, Marseille. 1888.

(2) F. Mistral : *Memori e raconte*, chap. II.

(3) Lamartine : *Voyage en Orient*.

Il a résidé lui-même longtemps dans le Levant. Homme instruit et capable des emplois les plus éminents; dans sa ville natale sa probité et ses talents lui ont acquis une considération égale à sa fortune. Il en jouit sans ostentation, et, entouré d'une famille charmante, il ne s'occupe qu'à répandre parmi ses enfants les traditions de loyauté et de vertu »...

« Quel pays, ajoutait Lamartine, que celui où l'on trouve de pareilles familles dans toutes les classes de la société! »

Telle était cette Marseille du temps de Louis-Philippe, ville aimable, accueillante, accessible à la poésie. Le poète Joseph Autran nous a gardé le souvenir des témoignages d'admiration qu'y reçut Lamartine à son passage et de la séance académique qui fut tenue en son honneur (1). Des esprits tels que le sien s'y éveillaient à la poésie, et aussi celui des Méry, Louis et Joseph.

... Méry, le poète charmant
Que Marseille la grecque, heureuse et noble ville,
Blonde fille d'Homère, a fait fils de Virgile.

Ainsi parlait Victor Hugo après Lamartine. Recueillons précieusement les témoignages d'un temps où Marseille semblait appelée à devenir, selon le mot de Lamartine, une « Athènes commerciale. »

En tout cas le petit-fils d'Alexis Rostand devait travailler à maintenir cet idéal; au sang provençal qu'il tenait de son père, Joseph Rostand, receveur municipal de la ville de Marseille, sa mère avait mêlé du sang espagnol. « Ta grand-mère était espagnole », dira-t-il plus tard à son fils, et le poète ajoutera justement :

Mes autres aïeux voient sans haine
Cette étrangère qu'il y a
Dans la famille phocéenne
Que je tiens de Massilia (2).

Sans haine, oui, car entre Latins, on s'entend toujours, sur les rives conciliatrices de la Méditerranée. Et, somme toute, de Barcelone ou même de Cadix à Marseille les distances géographiques et morales sont peut-être moins grandes que de Mar-

(1) J. Autran : *La Maison démolie*.

(2) *Les Musardises*, 2^e éd., p. 194

seille à Paris. Sans haine, mais non sans quelque inquiétude, s'ils se sont penchés sur cet enfant, qui, plus tard, a senti impérieusement cet appel de l'Espagne, cette nostalgie qui ne « lui est pas venue d'un marin grec, mais plutôt d'un More, dont la romance serait restée dans son cœur », et à coup sûr de cette Andalouse qui l'a disputé à ces Provençaux de sa famille (1). Enfant complexe, fils de vieilles races méditerranéennes, né dans une cité où ces races sont venues s'allier, en mêlant dans leurs âmes l'activité et la subtilité de l'Hellade à l'ardent et à la langueur de l'Afrique ou de l'Espagne de Don Juan (2) et les « sous des tambourins à ceux du tambour de Basque » ; esprit charmant et compliqué, qui s'apparente d'un côté à Corneille et Hugo, en tant que ceux-ci se sont inspirés de l'Espagne, d'un autre aux troubadours, nous le verrons, et, tel, qui sera celui d'une sorte de troubadour héroïque.

Mais déjà son père est un poète. Voici que sous le second Empire à Marseille, Eugène Rostand fait paraître des vers, imprimés à Lyon par Louis Perrin, et joliment présentés au public, avec un goût qui décèle évidemment l'amateur plus que le poète, mais l'amateur riche et distingué.

Ce poète élégant n'a point au reste de grandes ambitions : *Ébauches*, dit-il en 1863. *La Seconde page*, dit-il en 1866. « Mes premiers vers sont d'un enfant, — les seconds d'un adolescent... » confirme l'épigraphe du premier volume, et la pièce liminaire s'excuse :

Hélas ! je sais mieux que personne
Combien mes vers ont de défauts ;
Pour vrais du moins je te les donne ;
Ils sont sentis, s'ils ne sont beaux.

Oui, cela est juste ; ils sont sentis, ils sont sincères, ils sont jeunes, ces vers, dans le meilleur sens du mot. On y trouve

Ces rêves de l'amour qui s'éveille en chantant,
Ces fiers élans d'esprit quand on se croit poète ;

un cœur sensible à la beauté, à celle des femmes, à celle des livres, de l'art, de la musique, de la poésie, enivré de Mozart, et semblable à son Chérubin,

(1) *Ibid.*

(2) Voir : *La Dernière nuit de Don Juan*, Paris, Fasquelle, 1921.

Plein de vagues élans, épris à la folie
De beaux vers et de l'ombre au bord d'un clair ruisseau,
Joyeux de voyager dans la lune, là-haut...

Déjà, comme *Cyrano*!... Enivré aussi des beaux contes de fées, évoquant le Petit Poncelet, la Belle au Bois Dormant ou Gendrilla que Jean Veber un jour fixera sur les murs d'Arnaga, enivré de ce Shakspeare que Sylvette plus tard commentera pour Percinet, enivré surtout de Musset, qu'il adore comme le poète « peut-être le plus grand, du moins le plus humain, » et qu'il évoque en termes enthousiastes et mélancoliques :

Hélas! qui nous rendra ton esprit et ton âme.
Cette grâce, ce rêve exquis, ces jets de flamme
Illuminant soudain un caprice léger,
Ta langue vive, sobre et fortement trempée,
Tes coups d'aile au milieu d'une folle échappée
Et ces cris pénétrants trouvés sans y songer...?

Qui donc?... Mais quelqu'un qui n'est pas encore né et qui naîtra bientôt après...

Tel, Eugène Rostand dans cette Marseille du Second Empire, où la vie est facile, chante la jeunesse, l'amour et la beauté; mais sous cette fantaisie apparaît cependant un esprit déjà grave et viril. Il répudie la morbidesse de Baudelaire, il fait appel à la charité en faveur des ouvriers malheureux, il demande pour eux « l'aumône de la main et l'aumône du cœur; » il invoque le saint travail qui guérit l'âme « des lâches regrets ou des vagues désirs. » Esprit sain et droit, qui bientôt va se donner tout entier à l'œuvre sociale, ne gardant pour la poésie que de trop rares instants.

Cependant, il n'y renoncera point tout à fait; en 1876, il publie encore des *Poésies simples*, où se retrouvent des notations assez semblables aux premières. Mais, excellent élève, prix d'honneur du lycée de Marseille, il a gardé de ses humanités le plus vif souvenir. Parmi tous les poètes latins, celui qui l'a séduit le mieux par sa fantaisie et son amour de l'amour, c'est ce Catulle qu'il compare lui-même à Musset dans un discours académique. Et voici qu'il a l'idée de traduire ce Catulle en vers français. Son fils évoquera plus tard dans les *Musardises* cette maison des Pyrénées, cette villa de Luchon où, évadé de Marseille pendant les mois d'été, Eugène Rostand confron-

tait au texte latin l'ingénieuse interprétation qu'il en tentait :

Mon père traduisait Catulle
Et ma sœur déchiffrait Mozart... (1)

Mozart, qu'Eugène Rostand invoquait dès ses premières poésies, Catulle qu'il traduisait, génies charmants et tendres, tels sont les dieux familiers qui se penchent sur la jeunesse de Rostand en des paysages méridionaux.

Cependant l'ingénieux latiniste, collaborant avec son ancien maître, le célèbre Benoist, qui fut à la Sorbonne professeur de poésie latine, arrive à donner en 1882, chez Hachette, cette traduction de Catulle, élégamment établie par l'imprimeur Perrin, avec une belle typographie, « cette association d'italique et de romain adoptée par les Estienne et les Buon, tels que l'italique du texte latin dans le *Lucrèce*, in-16, de Gryphe, un prédécesseur lyonnais de Perrin. » C'est en ces termes qu'Eugène Rostand présentait la typographie de son livre, et il concluait : « Le public jugera le tout, l'écorce et le fruit. »

Le public a jugé et peut juger encore ; après trente-huit ans écoulés, ce livre reste net de tout déchet, d'une présentation impeccable, d'une érudition solide, et quant à la traduction en vers, pour laquelle Eugène Rostand n'a rien dû à Benoist, elle constitue un tour de force, tel que je n'en connais point de pareil dans notre littérature ; elle est tout ensemble d'un latiniste et d'un poète ; c'est, avec les récentes traductions de Virgile, qu'ont faites Ernest Raynaud, André Bellessort et Gaston Armelin, une des rares traductions en vers de poètes latins, qui, malgré les difficultés de la rime, soient supportables et même agréables.

Cependant, s'il faut en croire la chronique de Marseille, ce petit livre fit tort à son auteur : le poète Catulle devait empêcher le poète Eugène Rostand d'être élu député.

C'est qu'à un certain moment Eugène Rostand rêva d'entrer dans la politique militante. D'abord bonapartiste très actif, — et remarquons en passant que l'auteur de *l'Aiglon* fut bercé de bonne heure aux souvenirs de l'épopée napoléonienne, — Eugène Rostand se rallia vers 1883 à une République libérale, dont il rêva d'être à Marseille le représentant. Mais en cette ville

(1) *Les Musardises*, 2^e éd., p. 186.

excessive, les luttes électorales ont toujours été fort ardentes et le parti radical-socialiste très vigoureux dans sa polémique.

Il comptait alors dans ses rangs un homme d'esprit, Pierre Bertas, excellent Félibre, Provençal provençalisant, « rouge du Midi, » comme Félix Gras, qui alliait la culture littéraire à la fougue socialiste. S'attachant aux pas d'Eugène Rostand, au cours des réunions électorales, au moment où le poète-candidat prenait la parole, Pierre Bertas s'écriait vigoureusement : « Tais-z-vous ! Vous avez assassiné Catulle ! », voulant évidemment indiquer par là qu'il n'aimait point la traduction dont j'ai fait plus haut l'éloge. C'était son droit, mais la formule était d'un raccourci redoutable, et l'interruption, désagréable au poète-traducteur, fut, paraît-il, en outre funeste au candidat. Car le public, qui se pressait en de telles réunions, connaissant fort peu ce Catulle, crut assez vite qu'il s'agissait d'un contemporain et d'un concitoyen, si bien qu'au bout de quelque temps, sitôt qu'Eugène Rostand apparaissait à la tribune populaire, l'assemblée houleuse l'accueillait par des cris répétés : « Assassin ! assassin ! Il a assassiné Catulle ! » De temps en temps, un curieux s'informait : *Qu'es, aquéu Catullo ?* Ce que c'était que ce Catulle, on ne le savait pas au juste, mais un fait subsistait, indubitable : Eugène Rostand avait assassiné quelqu'un. L'assassin de Catulle, mis en minorité, fut renvoyé par son collège électoral à ses études, qui de l'avoir perdu devaient lui rester plus chères encore (1).

Il se consola par la poésie même, et pour ne pas se résigner à n'être que le plus habile des traducteurs, il voulut écrire des vers, où pussât le trop-plein de son esprit et de son cœur. Au reste, dès longtemps, de nouveaux motifs d'inspiration s'étaient levés autour de lui. Les émotions de la paternité s'éveillaient dans son cœur autour d'un berceau où souriait d'abord une petite fille, et puis ce jeune Edmond, qu'il appelait en vers du charmant diminutif d'Eddy. C'est pour lui qu'il trouve ses vers les plus gracieux et les plus attendris :

Il me faut, autour de la page
Où j'écris, son rire joyeux,
Son pas léger, son gai tapage,
Le rayonnement de ses yeux.

(1) Voir : Corticchiato, *le Parti bonapartiste à Marseille après 1870*. Marseille, 1921.

Comme un oiseau bavard il jase,
 Et ce sont des gazouillements,
 D'in vraisemblables tours de phrase,
 Des parlers, des chuchotements,
 Des mots qu'il façonne à sa guise,
 Des diminutifs inédits,
 Une petite langue exquise,
 Un vrai jargon du Paradis (1)...

Auprès du berceau de ce poète précoce, le père rêve longuement ; il « dialogue avec le Bon Dieu, » il suppose que Dieu lui demande quel don il souhaite pour son fils, le savoir infini, l'amour du beau, le courage, la raison, la vertu, et il répond : « Mon Dieu, donnez-lui la bonté. »

La bonté, c'est la vertu qu'il lui recommande avant toute autre ; auprès de ce petit lit doré d'enfant riche, il songe aux taudis où croupissent les enfants pauvres, ceux « qui n'ont pas d'enfance, » qui ne connaissent que « le gîte dur, sans air, la pâle faim, les pleurs de la mère et la brutalité du père, quand il rentre, le soir, ivre du cabaret » et, penché sur l'enfant qui ne peut pas comprendre encore, il dit :

Mon fils, mon bien-aimé, lorsque tu seras homme,
 Quand tu liras ces vers, où, tremblant, je te nomme,
 Souviens-toi que ta vie eut un rose matin,
 Une aube claire, et pense à ceux dont le Destin
 Est depuis le berceau pénible, triste, sombre,
 Qui n'ont pas eu d'amour et n'ont connu que l'ombre ;
 Souviens-toi que ce sont tes frères... Va vers eux...

Ne vous semble-t-il pas déjà entendre le poète de *la Princesse lointaine* :

Aimez-les, ces obscurs, à la simple ferveur,
 Ces dévouements actifs qui portaient le rêveur...

ou celui de *Chantecler* :

Car dans les matins gris, où tant de pauvres bêtes
 S'éveillant sans y voir, n'osent croire au réveil,
 Le cuivre de mon chant remplace le soleil.

ou le conseil de *Pif-Luisant* :

Notre premier devoir est de chanter pour tous (1).

(1) *Les Sentiers Unis*, 1885.

Ainsi le fils tâchera de réaliser le vœu du père ; être utile, servir les hommes de son travail et de son chant, tel sera l'idéal de l'un comme de l'autre, que résume une simple phrase latine gravée sur leur tombeau au cimetière de Marseille : *Egerunt et cecinerunt*.

Et voici que le père, qui n'a pas pour la poésie les dons magnifiques de son fils, l'abandonne décidément pour se donner tout entier à l'action, mais à l'action dans un cadre de poésie et de beauté tout de même, en ce pays de Provence, dont il sent bien toute la splendeur. C'est à Mistral qu'il avait voulu dédier les *Sentiers Unis* et deux ans plus tard, le 13 février 1887, directeur de l'Académie de Marseille, il l'y reçoit et l'y salue en beaux termes ; il le loue d'avoir laissé « s'épanouir son œuvre, sans une concession, loin du centre factice, où l'injustice intellectuelle, le véritable crime contre l'esprit se commet chaque jour ; » de même que, deux ans plus tôt, il l'avait loué en vers d'avoir su conserver « l'esprit droit, » et « l'âme saine » et d'avoir eu, robuste, une foi.

Et pour son compte, cette foi s'exprimait de toute façon dans les œuvres sociales, par l'organisation définitive de la Caisse d'épargne qu'avait fondée à Marseille son grand-père Alexis, par la construction d'un hôtel pour cette Caisse d'épargne, que décoraient des artistes comme Allard, Carli, Lombard, René Ménard, Henri Martin, par la présidence de la Société des habitations salubres et à bon marché, par sa coopération à l'administration de la Cité, comme adjoint au maire, par sa participation depuis 1877 aux travaux de l'Académie, par sa présidence des œuvres d'Assistance par le Travail, du Crédit Populaire, sa collaboration au *Journal des Débats* et au *Journal de Marseille*.

Incessante, écrasante activité, qui eût suffi à occuper plusieurs hommes ; mais ce fils de Marseille a l'esprit souple ; artiste et économiste, il passe de Catulle ou de Mistral aux questions sociales avec une aisance qui témoigne d'une rapidité d'esprit toute particulière et qui est le propre d'une riche nature méridionale, semblable à celle de son frère Alexis, musicien et financier, qui dirige le Comptoir d'Escompte de Marseille et compose avec Eugène Rostand, en 1872, un oratorio biblique,

qui s'appelle *Ruth*. N'y a-t-il pas en de tels tempéraments quelque chose de Phocéén, quelque ressemblance avec la race subtile de ces Grecs propres aux combinaisons des affaires comme à celle des rythmes, race qui jongle avec des notes de musique ou des rimes aussi aisément qu'avec des millions?

* * *

Telle est la famille charmante et grave où naît et grandit le petit Edmond Rostand; et voici le lycée de Marseille où de bonne heure il est initié à la culture gréco-latine. C'est un grand vieux couvent de Bernardines, un ancien monastère désaffecté par la Révolution, et adapté tant bien que mal, à l'aide de réparations, d'aménagements et de rallonges modernes, aux besoins de la vie scolaire. Mais les murs et les couloirs principaux ont conservé un aspect massif, vénérable, monacal. Dans les cours, de grands platanes verdissent au printemps, s'effeuillent à l'automne. Des oiseaux viennent y chanter, accompagnant les voix qui récitent les leçons, mais c'est un bien autre tumulte de chants, de cris et de rires aux heures d'entrée et de sortie. Une foule enfantine s'y presse, turbulente, hâtive, dans une animation de volière aux pays chauds. A la porte du lycée, c'est le grand marché de la ville, ruisselant de couleurs et d'exclamations pittoresques, avec le rouge des tomates, le vert des piments ou des pastèques, le jaune des courges ouvertes, les cris aigus des partisans et des « porteurs, » qui descendent la pente raide, leur grande corbeille sur la tête; parfois aussi de petits ânes dévalent, accrochés au sol de leurs sabots, pour supporter le poids de la carriole qui pèse sur leur croupe et presse leur marche un peu ridicule...

Voilà les spectacles familiers que, pendant plusieurs années, contemplant à la porte du lycée le petit Edmond Rostand, les spectacles à l'aide desquels il évoquera quelques années plus tard dans la *Samaritaine* le grouillement pittoresque des marchés de Sichem.

Mais pour y parvenir ou pour rentrer chez lui, il traversait quatre fois par jour le cœur de Marseille, non pas de cette ville affairée, fiévreuse, où l'on est le plus souvent bousculé, sinon écrasé, telle qu'elle nous est apparue depuis la guerre, mais

d'une ville bonne enfant, avec ses types pittoresques, ses promeneurs nonchalants, ses aimables promeneuses...

Pour aller au lycée, de la rue Montaux où il habitait alors, à côté de la Préfecture, et qui s'appelle aujourd'hui la rue Edmond-Rostand, le choix du jeune lycéen pouvait hésiter entre la rue de Rome, où se presse le gros du charroi marseillais aux attelages pompeux, et la rue Saint-Ferréol, rendez-vous de toutes les élégances; et dans l'une et l'autre rue, c'était la même animation sans fièvre, le même tumulte joyeux, qui n'avait alors rien d'excessif, la foule la plus plaisante à voir et à entendre, la vie enfin, la vie partout.

La vie, telle sera la qualité peut-être dominante de son œuvre, le papillotement de ses foules, de ses figurants, des vives répliques jetées par les personnages qui passent et qui ouvrent d'un seul mot des horizons, comme ces passants des rues de Marseille qui tout à coup font sonner à notre oreille les noms d'Alger, de Tunis ou de Saïgon, débarqués la veille de la Joliette ou sur le point de s'y embarquer, comme ces marchands ambulants, qui ont la verve et le bagout d'un Squarciafio, d'un Straforel, du tailleur de l'*Aiglon*... Toute cette vie, avec ses prolongements d'exotisme, ce jeune homme l'a traversée pendant plusieurs années pour aller à son lycée.

Et pour s'y rendre, le plus court chemin était aussi de monter la rue Moustier et de passer devant cette vieille fontaine ombragée d'un grand platane, au-dessus de laquelle s'élève une statue d'Homère...

Homère!... et je voyais la grande mer s'enfler,

dira bientôt le jeune poète des *Musardises* (1).

Mais était-il besoin de lire Homère? Il n'était que d'aller flâner sur la célèbre Corniche. La mer! Nul doute que ce poète ne l'ait beaucoup aimé, bien que sa santé plus tard lui en ait interdit le voisinage. Mais c'est bien le *tremotar de la marina*, qui est à l'horizon de *la Princesse lointaine*. C'est cette mer par laquelle s'en vont et reviennent les matelots au langage savoureux comme ceux de la nef qui porte Joffroy Rudel, et les navires chargés de beaux rêves et aussi de ces épices, dont les parfums vont s'amalgamer à la ville. Plus tard, quand Rostand

(1) 2^e édit., p. 46.

voudra nommer, pour y situer le baptême de *la Marseillaise*, sa ville natale, il évoquera la rue Thubaneau,

Qui sent le café noir, le goudron et l'orange (1).

Et un jour qu'il m'interrogeait sur Marseille, où il n'était pas allé depuis longtemps, il me demandait si la rue de Rome sentait toujours l'éponge. Parfums de calfat, de port, d'épicerie, de fruits exotiques, voilà une vision de Marseille qui semble s'être imposée à la mémoire du poète, autant que celle des marchés aux fleurs, et c'est une part en effet, et non la moindre, de la sensation déjà coloniale que l'on peut en rapporter.

Au milieu de toute cette agitation pittoresque, fut-il en ce lycée de Marseille un excellent élève ?

Oui, et nous en avons un témoignage irrécusable : — les palmarès du lycée de Marseille. Je les ai feuilletés sous leur reliure qui conserve pieusement tous ces noms d'enfants, d'adolescents devenus des hommes, et dont beaucoup, hélas ! ont déjà disparu ! J'ai entendu palpiter, à travers les feuilles jaunies, le crépitement des mains enfantines acclamant ces petites gloires, au son des orphéons et des discours solennels ; et j'ai revu par la pensée cet écolier sage et travailleur, qui s'appelait Eugène-Edmond Rostand et qui, de la sixième à la rhétorique, a été bien souvent nommé.

C'est en sixième en effet qu'il entre au lycée de Marseille, en 1879, venant de l'institution Thédenat, et tout de suite il s'y affirme un excellent élève avec un troisième accessit d'excellence, un deuxième accessit de français, un premier prix de version latine et de récitation, voire des accessits de calcul et de géographie et un deuxième prix d'histoire. Le recteur Bourget, qui présidait la cérémonie, ne se doutait guère que ce bon petit élève deviendrait vingt ans plus tard un des confrères de son fils à l'Académie française.

L'an d'après, ces succès s'affirment ; Edmond Rostand a les premiers prix d'excellence, de version latine, de géographie, d'histoire, des accessits de récitation, de version grecque et de français, le premier prix ayant été conquis par Jean Payoud, qui deviendra romancier. Cette année-là, le jeune Rostand

(1) *Le vol de la Marseillaise.*

écoute un excellent professeur, M. Pressoir, discourir à la distribution des prix de « la poésie française et de l'amour de la patrie. »

En 1881, élève de quatrième, il atteint au deuxième prix de français et parmi bien d'autres nominations dont je ne donne pas le détail (il est huit fois nommé), il maintient une supériorité en histoire, qui s'affirme jusqu'à la rhétorique par un premier prix inébranlable. Le poète de *la Princesse lointaine*, de *Cyran*, de *l'Aiglon*, qui devait renouveler le drame historique en vers, avait déjà, on le voit, un goût très vif pour les évocations du passé. En troisième, il ajoute à ce premier prix d'histoire le premier prix d'excellence et le premier prix de français, qu'il délient encore en seconde. En rhétorique seulement, ses succès faiblissent un peu; fatigue, changement de maîtres, programme plus abstrait de la rhétorique? je ne sais; autant d'explications possibles; en tout cas, il conserve deux solides positions, le deuxième prix de français, et toujours le premier prix d'histoire.

Le palmarès du lycée de Marseille n'en dit pas plus long. Car l'an d'après, en 1883, à dix-sept ans, Edmond Rostand est devenu à Paris un élève du Collège Stanislas. Mais en somme, il sortait bien pourvu de littérature et de connaissances solides de ce lycée de Marseille, d'où s'étaient envolés avant lui d'autres élèves de marque : Adolphe Thiers, le poète Joseph Autran, les Méry, Élémir Bourges, Ferdinand Brunetière, J. Ch. Roux, Reyer, Lacour-Gayet, Camille Jullian, et bien d'autres depuis, qui ont compté dans la vie de leur cité et dans celle de la France.

Des anecdotes ont circulé, qui voulaient représenter Rostand comme un médiocre élève, fantaisiste et paresseux : il n'en est rien, on le voit. Une légende chère à l'opinion veut que tout poète ait été méconnu par ses premiers maîtres; celui-ci a été de bonne heure considéré comme un esprit très fin et très lucide, tenant avec avantage la tête de sa classe.

Tel il est apparu aussi à ses maîtres de Stanislas, parmi lesquels M. René Doumic, dont l'amitié l'a depuis suivi dans toute sa carrière. Ce que Rostand fut à Stanislas, M. Doumic l'a dit ici même (1). Ce n'est pas mon sujet. Mais je dois

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} décembre 1919.

noter qu'à peine sorti de Stanislas, quand Edmond Rostand songe à la gloire littéraire, celle que distribue Paris semble l'effrayer, et c'est vers Marseille et son Académie qu'il se retourne avec confiance, en prenant part au concours qu'elle ouvre pour l'année 1887.

L'Académie de Marseille, son père, je l'ai dit, en faisait partie depuis plusieurs années. Sans avoir l'âge ni la gloire de l'Académie française, celle de Marseille a quelques titres qu'elle peut faire valoir avec honneur ; elle a été fondée en 1726, par Louis-Hector, duc de Villars, qui fut gouverneur de Provence et dont on voit la statue à l'hôtel de ville d'Aix, soulignée de cette inscription flatteuse : « Hic novus Hector adest, quem contra nullus Achilles. » Cet Hector lettré lègue à son fils, Honoré-Armand ; avec le gouvernement de la Provence, le soin de protéger l'Académie qu'il a fondée ; des hommes illustres en font partie à titre de membres correspondants, Louis Racine, Voltaire, le marquis de Mirabeau ; elle est affiliée solennellement à l'Académie française, et ses membres ont droit de siéger, quand ils viennent à Paris, à côté des Immortels. Si la Révolution a balayé de tels honneurs et supprimé ces rapports intéressants dont il serait peut-être opportun d'examiner le rétablissement salutaire, l'Académie de Marseille se vante d'avoir compté au XIX^e siècle des associés ou des membres tels que Lamartine, reçu par elle avec pompe, quand il vient s'embarquer pour l'Orient, les Méry, Joseph Autran, Jules Charles Roux, Jacques Normand, les Rostand, Frédéric Mistral.

Encouragé par de tels souvenirs, se rappelant peut-être que l'Académie de Dijon révéla J.-J. Rousseau, et que celle des Jeux Floraux de Toulouse couronna la première Victor Hugo, le jeune Edmond Rostand prend part à ce concours de 1887, dont le sujet était un mémoire sur « deux romanciers provençaux, Honoré d'Urfé et Émile Zola, » Honoré d'Urfé, bien que de race savoyarde étant né à Marseille et Zola étant né à Aix.

Plutôt que de Zola, Edmond Rostand eût aimé sans doute discourir d'Alphonse Daudet, pour lequel son goût, dès le lycée, était très vif, ont dit ses camarades Jean Payoud et Paul Brulat, et qu'il imite en effet dans un conte, œuvre de jeunesse qu'ont publiée depuis les *Annales politiques et littéraires*. Mais s'il a quelque répugnance à parler de Zola, au contraire discourir d'Honoré d'Urfé, ce romancier de la préciosité, enchante certai-

nement le futur auteur de *Cyrano de Bergerac*. En tout cas, dès les premières lignes de ce premier ouvrage littéraire, comme il regarde vers la Provence, ce jeune homme, qui en porte à Paris la nostalgie !

Il semble que nulle part le Roman ne doive être plus en faveur qu'au pays de l'imagination toute-puissante, en cette Provence amoureuse de l'Amour (c'est chez elle qu'il a tenu des Cours célèbres), et qui aime tout ce qui en parle, où jadis, dans les manoirs seigneuriaux, on attendait impatiemment la venue, chaque nouvel an, avec la saison des violettes, du Troubadour, — ce romancier voyageur...

Là, près de la mer chantante, sous le ciel bleu, dans l'air parfumé, tout est Roman. Et ce qui ne l'est pas le devient. Car l'imagination des Provençaux est comme leur soleil, ce soleil dont la lumière chaude transfigure et fait resplendir. La couleur éclate partout où il pose sa caresse ; d'une vieille rue grimant dans un quartier sale, d'un groupe déguenillé il fait quelque chose de pittoresque et de saisissant. Demandez à tous les peintres, d'un rien on fait un tableau avec ce soleil ! Et avec cette imagination, qui n'a qu'à rayonner comme lui, pour que tout se dore et se poétise, — il n'en faut pas beaucoup non plus pour faire un roman.

Ce sont déjà les strophes que Chantecler, vingt ans plus tard, fera monter vers le soleil :

Tu changes en émail le vernis de la cruche ;
 Tu fais un étendard en séchant un torchon ;
 La meule a, grâce à toi, de l'or sur sa capuche,
 Et sa petite sœur la ruche
 A de l'or sur son capuchon !

Mais ce n'est pas seulement affaire de soleil, note le jeune critique, il y a aussi la facilité de la race à conter :

A-t-on noté comme en Provence le moindre incident de la vie banale, une anecdote insignifiante, triviale, se transforme et se dramatise ? Et cela, grâce à cette facilité de conter. — peut-être un peu d'en conter, — que presque tous possèdent, à cette verve, à cet enthousiasme dans le récit qui le font vif, coloré, entraînant, l'enrichissant de détails point authentiques toujours, mais choisis à merveille, propres à faire voir, si naturels qu'ils donneraient de la vraisemblance à la vérité même, qui peut en manquer...

« Un rêve est moins trompeur, parfois, qu'un document, » dira, douze ans plus tard, le poète de *l'Aiglon*. Il continue, ici,

d'une façon charmante et dans un sentiment qu'il s'efforçait d'appliquer à son œuvre :

Il faudrait être bien ennemi de son plaisir pour reprocher une pointe d'exagération méridionale, — si inconsciente d'ailleurs, — et ne pas admirer l'art suprême de mettre en scène, de camper les personnages, d'engager le dialogue.

Oui, c'est bien cela. Il a l'air de se définir lui-même, par avance, et il conclut :

On ne peut s'étonner vraiment qu'il y ait eu beaucoup de romanciers en Provence... Mais chez nous, tout le monde l'est plus ou moins, romancier !

Et ne pourrait-il ajouter : poète dramatique ?

Après ce joli début, il en venait à examiner l'œuvre de ces deux romanciers que l'Académie de Marseille avait accouplés en son concours de façon quelque peu paradoxale. Mais la gageure n'était pas pour rebuter ce jeune homme, amoureux de la difficulté et, d'une façon très ingénieuse, il justifiait l'Académie d'avoir invité les concurrents à considérer dans un même coup d'œil le premier et le dernier des romanciers de Provence, Honoré d'Urfé et Émile Zola.

D'Urfé et Zola ! s'écriait-il. Dans le contraste de ces deux noms le génie de la Provence se révèle, plein d'âpreté et de violence et aussi de délicatesse. Elle est le pays des amours ardentes et sensuelles, comme aussi celui des tendresses pures et platoniques, qui garde le souvenir d'un Pétrarque et d'une Laure de Noves. Il y a la Provence sauvage, fille aux cheveux fauves plantés drus sur une nuque puissante, brunie au soleil, superbe de santé, de sève débordante, aimant une langue forte et vraie, mais dure souvent et cynique... Et il y a aussi une femme d'une grâce amollie et presque éternuée, raffinée de goûts, italienne dans son amour des douceurs et des *concelli*, d'un parler musical et enjôleur, ayant préféré à l'odeur simple et saine de ses lavandes les parfums quintessenciés et musqués... Et le mot célèbre nous revient en mémoire : la Provence nous apparaît bien ici comme la *gueuse parfumée*, parfumée avec d'Urfé, gueuse avec Zola !

A-t-on parlé jamais de la Provence avec plus de juste grâce ? En a-t-on mieux montré le double aspect ? L'a-t-on mieux comprise en de plus longs ouvrages qu'en cette brève page d'un jeune homme de dix-huit ans qui la porte en lui, tout entière,

avec de tels contrastes, de par sa race et son enfance ensoleillée dans les rues de Marseille ?

Mais, d'autre part, ce « discours » académique prépare déjà pour lui l'atmosphère où s'épanouira *Cyrano*, où fleuriront les grâces charmantes de la *Journée d'une Précieuse*. Il est obligé de l'avouer lui-même, quand il demande qu'on lui pardonne « une comparaison un peu subtile en songeant que ce n'est point impunément tout à fait, sans y gagner quelque recherche et quelque préciosité, qu'on lit l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé. »

Surtout quand on le lit à la Bibliothèque de Marseille, où se trouve « l'édition de Toussaint de Bray qui porte la date de 1610. » En cette même Bibliothèque, au mois de février 1919, le cercueil d'Edmond Rostand était exposé à la piété de ses compatriotes, à l'endroit même, où, trente-trois ans plus tôt, le poète de *Cyrano* se formait à la lecture de l'*Astrée*. Il est de telles coïncidences dans les belles vies des poètes, qui, selon le mot célèbre, réalisent dans leur âge mûr une pensée de jeunesse.

Celui-ci déjà voyait les héros d'Honoré d'Urfé « madrigaliser » à ravir ; déjà il s'initiait aux plaisirs de l'Hôtel de Rambouillet, à « cet art si essentiellement français de gaspiller l'esprit, de le mettre en monnaie courante, de l'éparpiller aux quatre coins d'un salon, avec une grâce désinvolte, comme si on en était trop riche, d'assaisonner les moindres paroles de cette denrée si rare. » C'est là qu'il rêva « le demi-jour de la chambre bleue d'Arthénice, de ce sanctuaire où flotte le parfum discret de toutes les vertus mondaines, au milieu des jolies femmes et des fleurs, » tandis que « chacun s'efforce, suivant un mot d'alors, d'épurer sa flamme et de chercher en tout le *fin du fin*. »

« Et que le fin du fin ne soit la fin des fins, » dira Cyrano à Roxane...

C'est dans l'*Astrée* que ce jeune homme de Marseille voit soupirer le beau Céladon, « qui aime à l'italienne, j'allais écrire, à la provençale, » ajoute-t-il justement.

Mais ce n'est pas avec une moindre finesse qu'il sait comprendre l'œuvre de Zola, qui veut être le miroir de la société moderne, mais qui pourtant en exagère les vices et les défauts, en laissant de côté toutes les vertus et les bienfaits. « Il exagère, il exagère toujours, dit-il de Zola, c'est là son maître défaut, celui où se trahit le Provençal. » Et tout en rendant justice à sa

puissance de vision et de description, il la trouve là encore « excessive. »

Car Zola et d'Urfé, d'après le jeune critique, ont un « point commun en provençalisme, » et c'est « la longueur, l'abondance immodérée des détails, » « le bavardage méridional, » en tout cas « la puissance de description très sensible chez l'un comme chez l'autre, » et dont Rostand donnait chez d'Urfé des exemples curieux et tout à fait inattendus, qui témoignaient d'un lecteur très attentif et très averti :

Nous cherchions, concluait-il, quel caractère commun pourrait trahir en ces deux Provençaux leur pareille origine : pourquoi ne pas nous arrêter à ce goût très vif qu'ils ont tous deux de dépeindre, d'énumérer longuement, à cette habitude bien provençale de faire tout voir à celui à qui on raconte, de n'omettre rien ? Notre amour du pittoresque se révèle dans ces paysages vivement brossés, enlevés de verve. Et ne pouvons-nous pas reconnaître notre prolixité, notre bavardage légendaire, dans les interminables pages de description ennuyeuse, infatigable, vide ?

Et pour achever son étude, Edmond Rostand souhaitait des romanciers qui eussent le « sens du réel, » qui fussent habiles à observer impartialement et peindre exactement, sans « voir trop en beau ou en fin comme d'Urfé, ni trop en laid et en grossier comme Zola ; » mais il se demandait en terminant :

De ces maîtres du premier ordre dans l'art ingénieux, exquis, du roman, maîtres par la mesure, par l'équilibre, comme par le génie, par l'art de concilier l'idéal avec l'observation et la vérité humaine, notre Provence passionnée, excessive, en produira-t-elle jamais ?

Que l'avenir lui réserve ou non cette gloire, elle a celle d'avoir vu deux Provençaux porter au plus haut point d'éclat les deux formes opposées et extrêmes d'un genre littéraire excellemment français.

Et tout cela était daté « février-avril 1887. » C'était donc l'œuvre d'un critique qui n'avait pas encore dix-neuf ans ; il s'annonçait lui aussi « du premier ordre, » s'il avait voulu devenir tel ; mais si, poète avant tout, il allait abandonner le genre littéraire où il semblait devoir réussir, de cette première étude il rapportait la connaissance intime de cette atmosphère « précieuse, » où il devait rencontrer le sujet, qui, dix ans plus tard, allait le rendre célèbre. Sera-ce de « l'exagération méridionale » que de reporter ce succès à l'initiative heureuse

de l'Académie de Marseille, à la Provence, à son soleil qui désormais illuminera son œuvre, des *Romanesques* à *Chantecler*?

Tirer ces pages d'Edmond Rostand, comme on se propose de le faire sous peu, des quelques rares bibliothèques provençales où elles étaient confinées, sans que nul s'inquiât de les relire, ce n'est point simple curiosité de bibliophile ; à nous pencher sur de telles pages, nous surprenons à sa source même le génie d'Edmond Rostand. C'est dans un jardin de Provence, qui serait semblable à ceux de *Astrée*, le murmure d'une fontaine, où viennent se mirer des jeunes gens romanesques. Voici, en raccourci, soumises au jugement de l'Académie de Marseille, toutes ces brillantes qualités qui, dans un soir de décembre 1897, vont éblouir Paris : la fantaisie joyeuse et déjà par instants étincelante, le goût du subtil, du rare, du gracieux, la sentimentalité tendre, un peu d'ironie juvénile sans insolence ni méchanceté, un jolis cliquetis de phrases et de mots. Voici surtout l'évocation de tout ce xvii^e siècle à son début, tel que l'ont fait *Astrée* et l'Hôtel de Rambouillet, ce monde charmant, qui, dix ans après, entrera dans la figuration de *Cyrano* ou dans les rêves de cette *Précieuse*, dont le poète racontera la journée. Voici enfin ce grand amour de la lumière qui, depuis *les Musardises*, gonflera l'âme de ce charmant *lazzarone* jusqu'à les faire éclater dans les appels passionnés de *Chantecler*.

Oui, très jeune, ce poète est déjà lui-même, et de là vient que, s'étant trouvé ainsi dès l'aube de sa vie, il s'est imposé au public dès son aurore. On conserve dans sa famille un portrait de son enfance, dû à un peintre marseillais, où déjà les traits essentiels de sa physionomie sont dessinés. De même en est-il pour sa physionomie intellectuelle : on peut dire qu'à dix-huit ans il est déjà ce qu'il sera plus tard, il a déjà dans son esprit précoce toutes les qualités de sa poésie, et cette poésie, c'est la Provence qui, de bonne heure, lui en a donné le sentiment, qu'il révèle ainsi, net et charmant, dès son premier essai.

Tel quel, cet ouvrage est couronné par l'Académie de Marseille, comme il sied au travail d'un jeune homme distingué, qui est en même temps le fils d'un académicien. Mais si honorable que soit un tel succès, il n'est point pour lui assurer la gloire dont il rêve à Paris (1).

(1) Le *Mémoire sur Honoré d'Urfé et Émile Zola* a paru en 1888, dans le *Journal de Marseille*, que dirigeait Eugène Rostand, puis en tirage à part. Retrouvé à Mar-

*
* *

Le voici maintenant, ce Provençal indolent et frileux, dans sa chambre d'étudiant parisien ; triste chambre d'hôtel qui donne sur la rue de Bourgogne, « rue étroite avec peu de soleil et beaucoup de maisons, » où parfois montent les cris des marchandes qui annoncent un peu de lumière, semble-t-il, en offrant aux passants « la belle valence, » souvenir des marchandes et des oranges de Marseille... Le voici rêvant de la gloire « au son d'un vieux Pleyel, que le voisin oblige à moudre des galops, » et parfois, le soir, tandis que les fiacres roulent dans la rue endormie, écrivant tard sous la lampe, la vieille lampe usée qu'il faut remonter plus d'une fois, mais qui cependant de son cercle de clarté dessine le champ mystérieux, l'arène d'or où la pensée vient se battre avec la forme ; le voici couché d'autres fois sur le divan bas, pour ne plus voir les arbres dépouillés par l'hiver, le zinc des toitures, les murs sordides ou l'asphalte de la cour, l'envers des maisons, gaz et tuyautages, pour ne plus voir que le ciel, et rêver, à travers ce pâle azur parisien, d'un ciel aussi pur qu'un ciel de Sicile (1) ou de Provence. Le voici qui, parfois à travers la fenêtre, suit la danse des atomes, entraînés en de silencieux ballets, sur ce pont d'Avignon vermeil qu'est un rayon de soleil, rayon fugitif, symbole de la gloire qui éclaire un instant, un seul instant, les poètes, et n'en dore que quelques-uns. Le voici, évoquant ses souvenirs de classe, Homère, Virgile, Catulle, Ovide, tels que « Pif-Luisant » les lui a commentés et illuminés, en accompagnant son esthétique de jurons méridionaux (2), ou bien les souvenirs de vacances, le tambourineur, « beau comme un pâtre latin, qui s'achemine par les sentiers pierreux de la blanche colline, » pour aller donner l'aubade à la belle qui l'a choisi pour cajoleur (3), les crépuscules de Provence où tous les contours ont des finesses d'aquarelles, où dans le ciel vert d'eau monte une lune rose (4), et les tziganes enivrants des orchestres de la côte d'azur (5) ; et le voici enfin,

seille par M. Auguste Rondel, le bibliophile bien connu, il sera réédité sous peu en brochure de luxe, par l'éditeur Ed. Champion, avec une préface de l'auteur de cet article.

(1) *Les Musardises*, 2^e édit., p. 9 à 19.

(2) *Ibid.*, p. 46 et 59.

(3) *Ibid.*, p. 70.

(4) *Ibid.*, p. 86.

(5) *Ibid.*, p. 93.

ce jeune Marseillais exilé, regrettant ces jeudis, « où Marseille tient ses marchés de fleurs » et s'écriant, en songeant à son cher Alphonse Daudet, si longtemps admiré et si souvent feuilleté :

C'est là que je serais dans la tiédeur vermeille
Au milieu des flâneurs,

Si je n'avais voulu, pour être ce poète
Que nul ne demandait,
Risquer d'être à Paris un Daniel Eyssette
Sans Alphonse Daudet ;

Si je n'avais rêvé le vieux rêve inutile,
A tant d'autres pareil,
De me faire une place au soleil d'une ville
Qui n'a pas de soleil...

Oui, sans doute, et on ne l'a point assez remarqué, il y a eu dans la vie d'Edmond Rostand cette époque, entre sa sortie de Stanislas et la représentation des *Romanesques*, où ce jeune homme, peu mêlé aux cénacles littéraires ou à la vie des salons, poète isolé, a la nostalgie du Midi natal. Mais d'ailleurs, sous l'aiguillon de la souffrance, cette nostalgie ne s'est-elle pas affinée plus tard jusqu'à lui faire abandonner complètement Paris, jusqu'à le pousser vers les Pyrénées de son enfance, qui ne sont certes point tout à fait la Provence, mais qui sont aussi du beau Midi ensoleillé ? L'existence proprement parisienne de Rostand n'occupe que quinze années de sa vie, dont huit sont obscures, et pendant ces huit années, il a été le jeune collégien de Stanislas, puis l'étudiant isolé et pensif, qui ne cesse de rappeler avec mélancolie les visions de son enfance lumineuse. Et n'est-ce pas de ce grand désir de lumière que naît peu à peu et se forme son œuvre, avec ses décors éclatants, ce vieux mur doré des *Romanesques*, la Méditerranée de la *Princesse lointaine*, la Judée de la *Samaritaine*, son vieux puits, son grand figuier, ses routes blanches, ses oliviers à la pâleur argentée, la Gascogne de Cyrano, la ferme pyrénéenne de *Chantecler*.

Ainsi, ce *Chantecler*, où l'on a voulu voir une déformation de son art, il en est bien plutôt le couronnement ; c'est la plus haute expression de son sentiment méridional. Si la lumière enveloppait déjà, des *Romanesques* à *Cyrano*, tous ses poèmes, dans *Chantecler* elle est, comme le Dieu d'Athalie, la puissance invisible, quoique visible, et toujours présente, même quand

c'est la nuit, autour de laquelle tournent toute l'action et tous les sentiments, l'enthousiasme de Chantecler, la jalousie de la Faisane, la haine des Nocturnes. Et je sais bien que cette lumière est symbolique; mais d'avoir osé faire tout de même un drame avec un lever de soleil, un poème très raffiné et très primitif à la fois, n'est-ce pas le fait d'un poète dont la race a vécu dans le soleil et dont les hymnes font songer aux chœurs d'Aristophane ou de Sophocle?... Ainsi, ce Grec de Phocée, se trouve le frère de cette Antigone, de cette Iphigénie, de cette Alceste qui proclament en mourant qu' « il est doux de voir la lumière : » Ἡδὺ τὸ φῶς λείσσειν. Pas plus que *les Oiseaux* d'Aristophane, *Chantecler* n'est un drame pour un théâtre parisien, c'est un poème méditerranéen. Il conviendrait de le jouer dans un théâtre de plein air, en Provence. Alors les pauvres plaisanteries du Merle y rateraient, comme elles le doivent, alors le Coq y promènerait librement dans la lumière, à laquelle il croit avant tout, son orgueil de faire lever le jour ou sa résignation à n'en être, puisqu'il le faut, que l'annonciateur. Aristophanesque de la sorte, ce Chantecler est bien le frère de l'Hercule de ces *Douze Travaux* que l'on vient de publier récemment (1), le héros qui s'humilie un instant devant une femme, parce qu'elle est belle, mais qui souffre de s'humilier devant elle, en vrai Méditerranéen, qui aime la femme, mais la juge inférieure à lui, ou la méprise un peu, tout en adorant sa beauté, et ne l'écoute jamais tout à fait, surtout lorsque sur un pin chantent les cigales, qui rappellent les exploits passés. Ainsi ce n'est pas de nom seulement qu'il est grec, cet Hercule, mais il l'est aussi, on le voit, par la qualité du sentiment.

Ce n'était donc pas en vain que, de bonne heure, Edmond Rostand s'était senti attiré vers la Grèce. A force d'avoir passé, enfant, aux pieds de la statue d'Homère, il avait gardé dans son âme le culte de sa patrie. En 1897, alors que les Grecs luttent contre les Turcs, seuls, à ma connaissance, deux poètes notables reprennent le chant de Byron et de Victor Hugo; ces deux poètes sont Mistral en sa vieillesse, Edmond Rostand à ses vingt-neuf ans, qui, tous les deux, fils de la Provence phocéenne, reconnaissent en eux les sursauts d'un sang indigné sitôt qu'on touche à leur plus ancienne patrie.

(1) *L'Illustration*, numéro de Noël 1920.

Mais quand on se sent chez soi, dans ce temple de la Grèce, on peut être familier avec ses dieux, on peut s'égayer un peu en leur compagnie, leur faire la surprise de lancer à travers *le Bois sacré* une automobile, ou comparer le lit d'Omphale à celui de M^{me} Récamier. Gamineries qu'un Leconte de Lisle, un Albert Samain, un Banville même n'eussent jamais osé commettre; car ils sont là, toujours un peu raides et solennels en cette Grèce, comme des invités. Edmond Rostand, lui, c'est l'enfant de la maison; il joue avec les dieux du foyer paternel.

* * *

Ainsi, Grec et Provençal, ce poète est naturellement paresseux... Paresse féconde, qu'il chantait dès ses vingt ans, quand il présentait ses premiers vers sous ce titre significatif : *les Musardises*, titre qu'il confirmait dans une préface, où il indiquait que « les musards sont de certains bateleurs et jongleurs provençaux d'origine, qui s'en allaient de par le monde en récitant. » Et plus tard, sur ce livre même il inscrivait un sonnet exquis (1), où il ne se déclarait pas aussi sûr que le bon Huet, évêque d'Avranches, que le mot *musard* vint de *musa*, *musæ*, préférant lui conserver le sens que lui donne le dictionnaire et qu'il mettait bravement en tête de son avis au lecteur : « Musarder — v. n. perdre son temps à des riens, » ou le sens de « révasserie douce, chère flânerie, paresseuse délectation à contempler un objet ou une idée. »

D'ailleurs, ne disait-il pas lui-même : « Quand on est un poète, on est un paresseux (2)? » et quand il essayait de s'analyser, il découvrait en lui « une profonde franchise, un cœur fier, qui n'a jamais voulu tromper, un superbe refus de se donner la peine de jouer un rôle devant le monde, un grand mépris de toute hypocrisie, » et il se demandait en terminant si ce grand désir de sincérité n'était pas « tout simplement l'effet d'une extrême paresse. » (3)

Paresse... oui... mais il faut s'entendre sur cette paresse des Méridionaux; c'est une paresse active où l'esprit ne s'engourdit point, mais construit, invente, imagine, et c'est aussi la paresse de celui qui se repose, quand il vient de courir et sait qu'il doit

1) *Les Musardises*, 2^e édit., p. 122.

2) *Ibid.*, p. 120.

3) *Ibid.*, p. 157.

encore courir. Car cette race vive procède ainsi dans les démarches de l'esprit; elle n'adopte point une allure continue et régulière; elle galope sur les routes de l'intelligence, puis, fatiguée, se repose longuement et, sous le coup de la nécessité, repart pour une nouvelle course. Alors, entre deux flâneries, elle travaille avec la rage du paresseux, qui, furieux d'y être contraint, abat rapidement sa besogne, pour avoir le droit de se reposer ensuite. Au fond, cela revient au même : travailler vite et par intermittences équivaut, comme rendement, au travail lent et quotidien; mais à procéder ainsi on semble moins sérieux, et peut-être plus élégant.

Cette élégance, cet air de ne pas trop travailler, qu'affectent souvent les Provençaux, comme les Grecs qui se vantaient, race libre, d'être toujours de loisir, Rostand la cultivait dans sa vie et dans son œuvre, mais il ne faut pas s'y tromper : cette œuvre suppose pourtant une assiduité très grande au travail intellectuel, une abondante documentation en ce qui concerne *Cyrano* et *l'Aiglon*, un travail très minutieux, qui se révèle dans le détail technique de ses moindres poèmes. Ce n'est point ici un Lamartine négligent qui laisse ses vers à corriger, c'est un poète subtil et méticuleux, que sa subtilité même entraîne à la minutie et qui ne livre rien à l'improvisation. Ce qui semble abandonné dans sa poésie est d'un abandon très étudié, comme l'extrême bonhomie, la simplicité d'un grand acteur supposent de longues études. D'ailleurs, si l'on songe à la brièveté de cette carrière, à la maladie qui immobilisa le poète pendant des mois ou même des années, à la fragilité constante de sa santé, on pourra bien concevoir que cette paresse était celle d'un vrai Phocéén, de ces négociants actifs qui traitent au café, entre deux cigarettes, les plus grosses affaires, de ces orateurs du Midi, qui ont l'air de ne pas savoir, quand ils commencent, ce qu'ils vont dire et qui n'ont en réalité qu'à dérouler les phrases d'un discours préparé dans leur lit ou à la promenade...

*
* *

Ainsi se comporte l'esprit d'un Rostand, ingénieux et subtil. Cette subtilité, toute son œuvre en témoigne, subtilité qui raffine sur les sentiments et sur l'expression de ces sentiments, amour de ce qui est fragile et irréel, de ce qui va finir ou bien de ce qui ne sera jamais. A bien y réfléchir, n'est-ce pas le

caractère même de la poésie des troubadours? Des troubadours cette subtilité a passé aux Italiens; elle revient en France au *xv^e* siècle avec le Pétrarquisme, que les Précieux imitent au *xvii^e*; et Rostand, fils de la race des troubadours, retrouve avec délectation chez les Précieux une qualité, ou un défaut, si semblable aux qualités ou aux défauts des poètes de sa race. Il les reconnaît sans y songer, peut-être, comme des frères en esprit; il se trouve tout à fait à son aise pour les faire parler, quand il les met en scène dans *Cyrano*, car il sent tout aussi bien qu'eux « le fin du fin, » puisque, avant d'être entré en contact avec eux, il avait « subtilisé. »

Déjà, dans *les Musardises*, n'avait-il pas célébré les « ratés, » ces grands artistes que « désespère la toujours fuyante couleur, » ces délicats qui ne peuvent traduire les finesses qu'ils sentent et qui gardent leurs œuvres en eux-mêmes, ne pouvant réaliser de trop magnifiques projets (1). Déjà, n'avait-il pas préféré le rêve que l'on fait sur le divan, où l'on ne voit que le ciel, à la morne réalité? Déjà, n'avait-il pas suivi le vol des atomes dans les rayons du soleil (2)? Déjà, n'avait-il pas parlé de ces vers qu'on n'achève point et qui sont les plus beaux, célébré le charme des fêtes frivoles et fragiles, où s'amalgament les raffinements d'un monde, qui doit et qui va finir (3), les ombres et les fumées et, parmi toutes, la plus fugace, « l'ombre d'une fumée bleuisse sur un mur blanc (4)? » Nous serions tentés de lui dire comme Sorismonde à Mélissinde :

Qu'allez-vous chercher là d'encore trop subtil? (5)

Cette extrême subtilité d'esprit, il l'a appliquée à l'invention de ses sujets comme au dessin de ses personnages; deux amoureux cessent de s'aimer dès qu'ils peuvent s'aimer, mais s'aiment encore sitôt qu'ils sont séparés; un troubadour aime une dame qu'il n'a jamais vue et part pour la conquérir et la voir avant de mourir; un poète amoureux et laid exprime son amour à celle qu'il aime sous le masque d'un beau garçon amoureux d'elle; un coq croit faire lever le soleil et s'aperçoit

(1) *Les Musardises*, p. 3.

(2) *Ibid.*, p. 19 et 23.

(3) *Ibid.*, p. 165.

(4) *Ibid.*, p. 229.

(5) *La Princesse lointaine*, acte III, scène IV.

qu'il n'en est rien ; voilà des sujets qui comportaient de terribles difficultés pour tout autre, et Rostand les a traités avec la plus grande souplesse parce qu'en réalité il lui fallait de tels sujets pour donner libre cours à toute la subtilité de son esprit. Embarras pour d'autres, ils sont pour lui de merveilleux excitants.

Cette subtilité, il l'applique aussi à l'expression des sentiments et de là vient cet usage presque continuel de l'esprit qu'on lui a reproché ; ce n'est pas de l'esprit au sens où nous l'entendons d'ordinaire, le jeu de mots, cultivé pour lui-même dans un désir tout extérieur de plaisanterie facile. C'est cela, parfois, dans *Chantecler*, mais lorsque le poète fait parler le merle, qui symbolise pour lui le mauvais esprit parisien, la contrefaçon grossière du véritable esprit, lequel n'est qu'un raffinement de la pensée ou du sentiment.

*
* * *

Ce raffinement de la pensée et du sentiment se manifeste plus spécialement dans la conception de l'amour, qui se dégage de tous ces poèmes. L'amour courtois du moyen âge, l'amour des Troubadours qui chantent leur Dame ou meurent pour elle, sans en obtenir rien, après des siècles, voici que nous le retrouvons en cette œuvre, dans le cœur de Joffroy Rudel, cela va de soi, mais aussi dans le cœur de ces *Romanesques* qui ne s'aiment qu'à travers la fiction de *Roméo et Juliette*, inspirée à Shakspeare par l'Italie des troubadours, dans le cœur de la Samaritaine qui s'élève peu à peu de l'amour humain à l'amour divin, et dont « la chanson d'amour devient une prière, » dans le cœur de Mélissinde, qui, d'avoir été effleurée par l'aile vaine de ce grand amour lointain, renonce, pour en être digne, à toutes les joies du monde, et qui, jetant à la foule son manteau de pierreries, entre au couvent pour y prolonger le rêve de cet amour trop sublime pour la terre ; dans le cœur de Cyrano qui aime en silence et ne déclare son amour que sous le masque d'un autre, dans le cœur de Thérèse de Lorget, la Petite Source, dont le timide murmure rafraîchit un instant l'âme du duc de Reichstadt, dans le cœur du duc de Reichstadt lui-même qui se contente de respirer cet amour et le déchire en même temps que toutes les lettres par lesquelles d'autres lui révèlent leurs sentiments.

Il est ainsi cet amour, ce noble amour, plus « noble d'être

vain, » plus beau parce qu'il est inutile, en tout semblable à celui d'un Pierre Vidal, d'un Arnaud-Daniel, d'un Pétrarque qui fut leur disciple, ou d'un Dante que mène vers le Paradis sa Béatrice et qui pense, lui aussi, comme frère Trophime, ce chapelain de Provence, que c'est pour le ciel que les grandes amours travaillent. « Cet Évangile a quelque chose de provençal, » disait avec raison ici même de *la Samaritaine* Jules Lemaitre, se rappelant sans doute que l'Évangile fut apporté en Provence par les Saintes-Maries.

Qu'on y songe : ce sentiment de l'amour, tel que le conçut notre moyen âge méridional, il avait fui notre littérature depuis l'époque des Précieux. Les classiques s'étaient appliqués à peindre la passion plus encore que l'amour. « Vénus tout entière à sa proie attachée, » ou le devoir luttant contre elle. Au XVIII^e siècle, l'amour devient galant ou libertin, et chez les romantiques c'est encore la passion qui triomphe et supprime tout obstacle. Mais dans le théâtre de Rostand, nous retrouvons les sentiments de nos poètes du moyen âge, qu'on n'avait plus interprétés en France depuis des siècles, et c'est peut-être aussi la raison de son succès, bien d'accord avec le vieil idéal d'une grande partie de la race.

*
* * *

En même temps, il y a chez lui cette extrême sensibilité adoucie et fondue en un sourire, qui semble excuser l'attendrissement, qui est la pudeur même de cet attendrissement, un voile de lumière jeté sur une figure attristée. Cela est proprement provençal. Ce n'est pas précisément le mélange de grotesque et de sublime que les romantiques avaient préconisé et tenté de pratiquer. Ce mélange au reste ne fut jamais qu'une juxtaposition. On rit au quatrième acte de *Ruy Blas*, on tremble et l'on pleure au cinquième, mais dans le cours d'un même acte ou à coup sûr d'une même scène, il n'y a point ce mélange de rire et de pleurs, que Victor Hugo avait annoncé bruyamment dans la préface de *Cromwell*.

Or lisons la mort de Joffroy Rudel, celle de Cyrano, celle du duc de Reichstadt. L'un détaille avec une subtilité de troubadour, encore élégante devant la mort, la beauté de Mélissinde, l'autre sourit en disant qu'il ne va plus avoir besoin de machine cette fois pour monter dans la lune, l'autre enfin, pâle

fil d'une race épuisée, trouve encore le moyen de demander en mourant qu'une voix de femme chante auprès de son lit les vieilles chansons de France.

Vieilles chansons... Il en est une que Paul Arène a reprise, il en est une qui exprime en toute son ampleur grave et souriante l'âme provençale en ce qu'elle a de plus tendre et de plus subtil :

Lou vieivonge plouro...
 Nautri cantavian...
 Cantavian Marsiho
 Que sus un pont nòu,
 Iè souleio e plòu,
 Iè plòu e souleio !

« La vieillesse pleure. — Et nous, nous chantions, — nous chantions Marseille, — où sur un pont neuf, — il pleut et soleille, — il soleille et pleut... » *Plòu e souleio!*... Pluie et soleil... Oui, c'est bien cela, c'est bien la pluie printanière où le soleil allume tout à coup des perles incomparables, dont chacune est un prisme où se décompose et s'irise son sourire, c'est bien le *péchère* naïf, le *pécaire* qui plaint le pécheur plutôt qu'il ne le blâme, le *péchère* attendri et souriant parfois, cri d'une race dont la bonté populaire s'est un peu durcie peut-être au contact rude de la vie moderne, mais subsiste tout de même au tréfonds de la conscience.

Parmi tous les charmes de la poésie de Rostand, je crois qu'à celui-ci on ne peut guère résister; c'est en somme celui que l'on trouve déjà dans les romans de Daudet, et l'on conçoit alors avec quelle juste raison Rostand aima Daudet, dont la sensibilité est si proche de la sienne, parce qu'elle procède du même pays.

Car on a bien pu comparer le privilège de Daudet à celui de Dickens ou de Henri Heine, mais la comparaison est tout artificielle; il y a de l'amertume dans le rire de Dickens, il y a de l'ironie âcre dans celui de Heine. Mais dans celui de Daudet, il n'y a que l'attendrissement d'une âme méridionale et mobile, qui cède avec une enfantine facilité à la tristesse comme à la joie et passe aisément de l'une à l'autre. Et de même dans celui de Rostand. Il l'avait bien senti lui-même à l'âge où l'on s'analyse et s'étudie; alors il s'était comparé justement au tambou-

rineur, qui va « jouant du triste et du gai tout ensemble (1), » dont le tambourin sonore et triste est lourd à porter comme un cœur, et dont la plainte sourde se mêle à celle du galoubet moqueur et spirituel, et plus tard il parlera de ces rires, auxquels on s'abandonne un instant, étonné soi-même, avec la crainte que le rire tout à coup ne « se casse en un sanglot (2). »

*
* *
*

Rires et pleurs,... mais par-dessus le tout jaillit, dominant tout autre sentiment, l'enthousiasme, cet enthousiasme que le frère Trophime déclare « la seule vertu, » cet enthousiasme pour la Beauté, qui donne des forces aux rameurs de la barque désemparée de Rudel, comme aux mariniers de la reine Jeanne que Mistral avait déjà montrés, ramanant vers le mirage, à cause du mirage, et voulant que ce mirage soit une réalité et le faisant devenir réel à force d'y croire, cet enthousiasme qui soulève le cœur de Bertrand d'Alamanon, comme celui de Cyrano et de Flambeau et qui permet à Chantecler de croire qu'il fait, tant il y croit, sortir le soleil de la nuit.

Serais-je provençal, serais-je troubadour,
Si je n'avais pas pris parti pour cet amour?

s'écrie Bertrand d'Alamanon, l'ami de Joffroy Rudel, et Joffroy Rudel déclare qu'il meurt d'avoir chanté sa dame,

Éperdument chanté sa beauté sans égale
Comme d'avoir chanté le soleil, la cigale...

Cet enthousiasme, reconnaissons-en la qualité. C'est celui qui saisit Edmond Rostand au lendemain de l'armistice, et, sans souci de sa santé, le jette frémissant au milieu de la foule de Paris, où, par un jour frileux de novembre, il contracte le mal qui va l'emporter, mourant, lui aussi, d'avoir « éperdument chanté. » Cet enthousiasme qui s'épanche en un lyrisme intarissable et dont le souffle agite le frisson d'un panache, c'est celui dont s'enfla la voix de ces volontaires de Marseille, qui donnèrent leur nom au chant national, sous l'invocation duquel Edmond Rostand, par un juste hommage à sa ville natale, voulut placer ses derniers poèmes.

1) *Les Musardises*, 2^e éd., p. 69.

2) *Ibid.*, p. 159.

Le vol de la Marseillaise! ce n'est point au hasard que le poète avait choisi ce titre pour ce recueil qui devait être son testament poétique; par un vrai sentiment de ses origines, comme s'il avait voulu reposer dans les souvenirs de son enfance, voici que, sous sa plume, est revenu le nom de la grande cité méditerranéenne.

Le vol de la Marseillaise! certes, c'est celui du chant national qui a libéré la France et l'Humanité; mais il nous plaît d'y voir aussi le souvenir de la ville, qui a nourri et inspiré le génie d'Edmond Rostand. Elle l'avait formé pour la poésie et pour la gloire; elle avait regretté que, s'éloignant de Paris, il ne retrouvât point le chemin de la terre natale; mais, indulgente à l'enfant prodigue, elle l'a accueilli, quand il est revenu vers elle, hélas! trop tard, ainsi qu'un fils bien-aimé. Dans les rues ensoleillées d'un soleil un peu pâle de février, bourgeois et gens du peuple se découvraient au passage du cercueil illustre, qui repose maintenant sous les pins, « dont pleuvent les aiguilles, » au cimetière Saint-Pierre, clair et beau comme un *Campo-Santo* d'Italie.

Que le vent qui monte de la mer latine et qui chante à travers les souples rameaux vienne bercer les beaux rêves du dernier des troubadours et lui parler de cette *Princesse lointaine*, qui l'appelait au delà des flots de la vie, et dont le nom est celui même de la Poésie, à laquelle de bonne heure l'avait initié la Provence.

ÉMILE RIPERT.

AVANT LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON

I

UNE PHASE NOUVELLE DE LA LUTTE POUR LE PACIFIQUE

Au moment où, en Europe, les difficultés inhérentes à la liquidation de la Grande Guerre se prolongent et s'enveniment, et retardent la consolidation d'un ordre continental, voici que, tout à coup, le 11 juillet dernier, une invitation du Président des États-Unis venait rappeler aux États épuisés par cinq ans de lutte que l'Europe n'est pas le globe, et que, sur d'autres points, de grands intérêts s'agitent et s'opposent. A l'heure où le Conseil suprême, dans sa tragique impuissance, travaille au raffermissement de la paix, voici que, brusquement, le spectre de la guerre se dresse sur ces lointains horizons qui sont, pour nous, l'Extrême-Orient et, pour les Américains, l'Extrême-Occident; car parler de désarmement, n'est-ce pas déjà constater que la guerre est possible et qu'on en redoute l'explosion?

La Conférence à laquelle le Président Harding convie la Grande-Bretagne, la Chine, la France, l'Italie et le Japon va se tenir le 11 novembre à Washington; elle se propose de régler les questions délicates qui, sur les rives de l'Océan Pacifique, mettent en opposition les intérêts des États-Unis et ceux du Japon; elle annonce aussi le dessein d'aboutir à une limitation générale des armements. Les deux questions sont distinctes, mais qui ne voit qu'elles sont connexes? Il n'y aura limitation

des armements que si les difficultés qui surgissent dans le Pacifique ne risquent pas de dégénérer en une grande guerre. Ainsi, au troisième anniversaire du jour où l'armistice sépara, en Europe, les armées combattantes, l'intérêt capital du jeu de ce monde va passer des pays baignés par l'Atlantique et la Méditerranée aux lointaines contrées que bordent les mers chinoises. Trois ans! Court espace dont la brièveté même souligne l'importance des intérêts en litige vers nos antipodes.

De 1894 à 1905, la guerre sino-japonaise, qui révèle soudainement la puissance militaire du Japon, — la conquête des Philippines, qui installe la puissance des États-Unis dans les mers chinoises (1898), — l'établissement des Allemands à Kiao-Teheou, puis la révolte des Boxers et le siège des légations de Pékin, — enfin, la guerre russo-japonaise, attirent vers la Chine et les régions voisines l'attention et les forces des grands États, pour qui le commerce et l'expansion sont la loi de la vie économique. Après le traité de Portsmouth (5 septembre 1905), l'Europe, meurtrie, désabusée des lointaines entreprises, rentre chez elle pour se trouver en face des complications balkaniques et des menaces du germanisme; survient alors la série des incidents marocains, alternant avec les crises de la question d'Orient, jusqu'au cataclysme final que l'Allemagne déchaîne en 1914. L'invitation du Président Harding nous met en présence d'une phase nouvelle de la lutte pour le Pacifique.

L'Amérique du Nord est une île. Les États-Unis ont deux façades sur l'Océan, l'une Atlantique, l'autre Pacifique; par l'une ils regardent vers l'Europe, par l'autre vers l'Asie et les peuples jaunes. De là une double politique que l'ouverture du canal de Panama a permis aux Américains de conduire de front. L'œuvre grandiose conçue par le génie audacieux de Ferdinand de Lesseps, sauvegardée, sinon pour la France, du moins pour l'Amérique et l'humanité, par la ténacité clairvoyante de M. Philippe Bunau-Varilla, a donné à la politique américaine plus de jeu et d'élasticité; ayant la faculté de concentrer ses escadres dans l'un ou l'autre Océan, elle peut rapidement faire front tantôt vers l'Europe, tantôt vers la Chine. A peine les États-Unis viennent-ils d'achever sur notre sol français une grande, noble et pénible guerre, nous les voyons avec surprise se retourner vers le Pacifique, et, quand nous les souhaiterions préoccupés du Rhin, de la Pologne ou de Cons-

tantinople, voici qu'ils nous parlent de la Chine et de la Sibérie. A l'origine de telles possibilités, il est juste de placer la grande œuvre franco-américaine, trop longtemps méconnue, le canal de Panama. La première période de la lutte pour le Pacifique a eu comme conséquence l'achèvement du canal à écluses tel qu'il existe aujourd'hui; de la phase nouvelle qui s'ouvre sortira le canal à niveau, la jonction définitive, complète et sans obstacle des deux Océans.

Pour comprendre dès maintenant la portée de l'initiative du nouveau Président des États-Unis, il faut en discerner tous les aspects. Elle est à la fois une manœuvre de politique intérieure et un acte de politique extérieure. L'expansion dans le Pacifique fait partie du programme des républicains; c'est Roosevelt qui, en mai 1903, a déclaré, dans son discours de Watsonville, que la domination du grand Océan est réservée aux États-Unis. De la politique du Président Wilson, son adversaire heureux prend ce qui a gardé quelque crédit auprès du peuple américain : l'essai de pacification universelle; il ne se rallie pas à la Société des Nations, œuvre du Président démocrate, pour laquelle la campagne électorale a montré l'aversion de l'opinion publique; mais il tend par d'autres voies vers des fins du même ordre et travaille à refaire, autour des problèmes du Pacifique, l'union avec les Puissances auxquelles, pour triompher de l'Allemagne, s'associèrent les États-Unis. Cette entente salutaire, il la prétend refaire à propos de questions qui touchent de plus près aux intérêts les plus importants des États de l'Union américaine et particulièrement des États de l'Ouest, dont le suffrage fait souvent pencher la balance dans les élections : l'avenir de la Chine, la maîtrise du Pacifique, l'exclusion des Jaunes. Voilà pour la politique intérieure.

Au point de vue extérieur, le Président Harding porte au Japon, si impopulaire aux États-Unis, un coup droit, en le plaçant dans l'alternative de renoncer à sa politique d'expansion en Asie ou de rompre en visière aux États-Unis, à l'Europe et aux principes dont lui-même se réclame. Par ricochet, le Cabinet de Washington met dans l'embarras la politique britannique. Va-t-elle renouveler son alliance avec le Japon, et, si elle la renouvelle, ne se trouvera-t-elle pas obligée de choisir entre le Japon et les États-Unis, dont l'amitié lui est précieuse et dont l'hostilité lui serait redoutable? Et si l'Angleterre reste

liée au Japon, son autorité morale sera-t-elle assez forte pour entraîner les Dominions qui ont façade sur le Pacifique, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, et qui, eux aussi, croient au péril japonais? Les États-Unis ne réussiraient-ils pas, à la faveur de telles divergences, à prendre la direction du « consortium » anglo-saxon, du moins dans le Pacifique? Ne deviendraient-ils pas ainsi, par la force des circonstances, aux lieu et place de la vieille Angleterre, la vraie métropole des Dominions émancipés? Et du coup, voilà que le *Foreign Office* s'avise que le traité avec le Japon, qui, disait-on il y a peu de mois, devenait caduc à l'expiration des dix années pour lesquelles il avait été conclu en 1911, n'a pas besoin d'être renouvelé et se proroge d'année en année par tacite reconduction, tant que l'une des parties ne l'aura pas dénoncé un an à l'avance. Enfin, si nous n'oublions pas que l'industrie et le commerce américains sont intéressés au premier chef au maintien de la « porte ouverte » en Chine, nous aurons donné un aperçu général des motifs qui ont déterminé l'initiative du Président Harding.

Cette initiative n'a été une surprise que pour les chancelleries d'Europe auxquelles les péripéties de la guerre et de la paix ont voilé, depuis 1914, ce qui se passait aux antipodes. Au Congrès américain, un mouvement d'opinion important s'est dessiné, soit sous la magistrature du Président Wilson, soit depuis l'arrivée au pouvoir de M. Harding, en faveur d'un désarmement général; c'est un sujet que les Américains, qui se croient assurés de n'être jamais envahis et qui se plaisent à s'attribuer un rôle humanitaire, abordent volontiers. La résolution Rogers, déposée à la Commission des affaires étrangères de la Chambre (printemps 1921), se déclare en faveur d'un programme naval qui ne soit inférieur à celui d'aucune autre nation jusqu'à ce qu'un accord international soit conclu, et prévoit la réunion à Washington d'une conférence où seraient représentés la Grande-Bretagne, le Japon, la France et l'Italie. C'est presque, trait pour trait, l'invitation du Président Harding. De son côté, la presse japonaise, dès janvier dernier, parle avec faveur d'un projet de conférence des trois grandes Puissances du Pacifique : Empire britannique, États-Unis, Japon, pour la limitation des armements navals. Le *Tokyo Asahi* du 12 janvier, écrit : « Qui ne désire une conférence des trois pays? En tout cas, si l'Amérique prend l'initiative de cette

conférence, il sera nécessaire que chacun renonce à son égoïsme. Elle pourra ainsi, pour la première fois, dissiper les craintes des Anglais et des Japonais et elle donnera l'exemple aux autres Puissances. M. Harding, qu'en pensez-vous? » L'éditorial du *Jiji*, du 30 mars, insiste dans le même sens : la conférence est urgente, « la personne la plus qualifiée pour la présider n'est autre que le Président des États-Unis. Nous prions M. Harding d'ouvrir cette conférence. » Le Japon a confiance dans la valeur de ses officiers et de ses marins, mais il est moins certain que ses finances lui permettraient de tenir longtemps sa flotte numériquement égale à celle des Américains, s'il plaisait à ceux-ci d'intensifier leurs armements. La presse japonaise a accueilli avec plus de réserve la proposition Harding, quand elle a compris que le désarmement naval était lié, dans l'esprit du Président, à un règlement général des problèmes du Pacifique.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'invitation du Président Harding est l'aboutissement de deux mouvements d'opinion aux États-Unis et au Japon ; le premier est commun aux deux pays, le second au contraire les oppose en un antagonisme déjà ancien. L'invitation du Président nous rappelle que la lutte pour le Pacifique est toujours ouverte et entre dans une phase aiguë. Nous voudrions en préciser les origines et le caractère.

I. — LA LUTTE POUR LE PACIFIQUE DE 1894 A 1921

La *Revue* a été des premières à attirer l'attention du grand public sur l'importance de la *Lutte pour le Pacifique* (1) et à montrer, autour du plus grand des Océans, les ambitions rivales et les armements menaçants. La lutte pour le Pacifique était en réalité, et est restée, une lutte pour la Chine. L'Océan n'est qu'un chemin et ses îles des points de relâche ou des bases d'opération : l'objectif, c'est l'immense Empire qui ne sait ni défendre ni mettre en valeur les incalculables richesses endormies sur sa terre féconde ou dans les entrailles de son sol.

Vers lui, depuis le xviii^e siècle, tend l'effort continu de

1. Voyez mon article : *La lutte pour le Pacifique*, 15 février 1904. — Voyez aussi mon volume : *La lutte pour le Pacifique. Origines et résultats de la guerre russo-japonaise* (1905, 4 vol. in-8, Perrin).

l'Empire des Tsars; les Russes sont les seuls qui aient l'avantage de s'approcher de la Chine par les routes terrestres de la Sibérie et de l'Asie centrale et de lui paraître moins étrangers que les « diables de la mer, » Portugais jadis, Anglais, Français, Américains et autres au XIX^e siècle. Jusqu'à 1894, il s'agit tout simplement d'engager ou d'obliger l'Empire chinois à s'ouvrir au commerce et à la pénétration des Européens; on emploie la diplomatie et, quand elle ne suffit pas, le canon (prise de Pékin par les Anglo-Français, 1860). Les commerçants d'Europe s'accrochent aux flancs de la Chine; ils obtiennent des concessions (Chang-haï, Tien-tsin, etc.) où ils jouissent des privilèges de l'exterritorialité. Les missionnaires, catholiques et protestants, pénètrent dans les provinces; les premiers sont placés, par les traités internationaux, et en vertu des instructions du Saint-Siège, sous la haute protection de la France.

Mais, à partir de 1894, le drame se complique par l'entrée en scène d'un personnage nouveau qui devient du premier coup un protagoniste. Le Japon, depuis le commencement de l'ère de Meiji (1868), a complètement renouvelé les formes extérieures de sa vie politique, économique et morale; il s'est européanisé; il a créé la grande industrie et ouvert ses portes au commerce étranger. Il a adopté les outils et les armes de la civilisation occidentale, sans pour cela modifier les caractères profonds de son âme nationale. Il a une population nombreuse, prolifique et pauvre, qui vit de riz et de poisson et qui a besoin des pêcheries de la mer d'Okhotsk, des riz de Corée et de Chine. En 1894, une querelle éclate entre le Gouvernement de Pékin et celui de Tokyo à propos de la Corée qui faisait partie de l'Empire chinois comme État tributaire. La petite escadre japonaise de l'amiral Ito détruit les bâtiments cuirassés de la flotte chinoise au grand scandale des Anglais qui donnaient aux Chinois un appui moral à peine déguisé (bataille du Yalou, 25 juillet 1894); l'armée du maréchal Yamagata, débarquée en Mandchourie, bouscule les forces chinoises et marche sur Pékin. La Chine vaincue signe la paix. Par le traité de Shimonosaki (17 avril 1895), le Japon annexe la grande île de Formose et les Pescadores, obtient le protectorat de la Corée et la cession de la péninsule du Liao-Toung avec Port-Arthur et Talien-wan; plus une indemnité de trois cents millions de yens.

Par la révélation de la force du Japon et de la faiblesse de la

Chine, la question du Pacifique, d'asiatique qu'elle était, devenait tout à coup européenne et entraînait dans la grande politique mondiale. La tradition diplomatique du Gouvernement russe était toute d'amitié à l'égard de la Chine et de protection contre les prétentions d'autres Puissances; il engagea la France à se joindre à lui pour affirmer et sauvegarder le double principe de l'intégrité de l'Empire du Milieu et de la « porte ouverte » au commerce étranger. L'Allemagne se joignit à la Russie et à la France avec l'arrière-pensée de tirer bénéfice de son intervention. Les trois Puissances donnèrent, le 20 avril 1895, au gouvernement du Mikado le « conseil amical » de renoncer à l'annexion du Liao-Toung. Le Japon eut la sagesse d'obtempérer à la sommation. Le principe de l'intégrité de l'Empire chinois, proclamé en 1895, était l'expression même de la sagesse et de la prudence; la Chine, avec ses quatre cents millions d'habitants et sa vénérable civilisation originale, n'est pas une tribu sauvage; entamer son territoire aurait constitué un dangereux précédent; il était plus juste de l'aider à emprunter peu à peu à la civilisation européenne les moyens indispensables pour se moderniser; la dépecer, l'amputer, ç'eût été l'obliger à s'armer, à se militariser, et, quand il s'agit d'un État dont les ressources en hommes sont illimitées, le danger saute aux yeux. Pour avoir violé le principe qu'elles-mêmes venaient de définir et d'imposer au respect du Japon, les Puissances européennes vont se trouver entraînées dans une série de difficultés, de conflits, de guerres, de catastrophes.

Ce fut l'Allemagne qui donna le mauvais exemple et qui ensuite tenta la Russie. Elle saisit le prétexte de l'assassinat de deux missionnaires allemands au Chan-Toung pour envoyer à grand fracas une expédition en Extrême-Orient et obtenir la cession à bail de la baie de Kiao-Tchéou avec un large arrière-pays et des avantages économiques (6 mars 1898). En même temps, la diplomatie allemande et Guillaume II lui-même incitaient le Gouvernement russe et le faible Nicolas II à profiter de l'occasion pour achever l'œuvre séculaire de la politique russe et s'installer sur le Pacifique, aux portes de Tien-Tsin, dans un port que ni les glaces ni les traités ne viendraient lui fermer. Le cabinet de Pétersbourg se laissa séduire; il obtint à bail et occupa militairement cette même péninsule du Liao-Toung que sa diplomatie avait, trois ans auparavant, obligé les

Japonais à abandonner. De cette faute capitale découlent toutes les difficultés et tous les malheurs qui ont suivi jusqu'à la guerre de 1914. Le sentiment national chinois, légitimement blessé, s'insurge; un cri de haine contre les étrangers ébranle le vaste Empire: et c'est l'insurrection des Boxers qui rend nécessaire l'expédition internationale de 1900. Le Japon, lésé dans ses intérêts et dans sa fierté, se prépare énergiquement à affronter la lutte qu'il sent nécessaire à son développement économique et à son expansion nationale: et c'est la guerre russo-japonaise de 1904-1905, la Russie paralysée en Europe par ses défaites asiatiques et la tentative révolutionnaire de 1905, l'Allemagne encouragée dans sa politique insolente d'expansion et d'impérialisme, les incidents du Maroc. L'occupation de Kiao-Tchéou par l'Allemagne, tolérée, puis imitée, par les autres Puissances, est le point de départ d'une série d'événements tragiques. Tout s'enchaîne et se tient; tout découle comme d'une source empoisonnée de l'erreur initiale, — erreur voulue de la part de l'Allemagne, — de ne pas respecter les droits territoriaux et la dignité nationale du peuple chinois.

L'Empire britannique ne prend point part à la guerre russo-japonaise, mais sa politique a largement contribué à la rendre possible par l'alliance qu'il a conclue le 30 janvier 1902 avec le Japon. Le Japon a pris conscience de sa valeur et de sa force et est entré, sous les auspices de l'Angleterre, dans le cercle des grandes Puissances civilisées: il a été admis comme un égal dans le droit public européen. Briser la puissance de la Russie, arrêter son expansion vers Constantinople, vers la Chine, a toujours été un axiome de la politique britannique. En 1904, elle s'est servie du Japon pour abattre la Russie.

La défaite de la Russie n'élimine pas d'Extrême-Orient son influence; le traité signé à Portsmouth (New-Hampshire), grâce à l'officieuse médiation du Président Roosevelt, établit le Japon à la place de la Russie à Port-Arthur et dans la partie méridionale de la Mandchourie et attribue au Japon la moitié de l'île de Sakhaline et des droits de pêche sur les côtes de la mer d'Okhotsk. Le Japon gagne beaucoup, mais la Russie perd peu; elle subsiste comme grande Puissance, voisine de la Chine; sa politique plus prudente revient aux maximes qu'au Japon comme en Russie, les hommes d'État avisés avaient depuis longtemps préconisées: entente entre les deux pays, intégrité

de l'Empire du Milieu, du moins des « dix-huit provinces » qui constituent la Chine proprement dite, partage équitable d'influence. Un habile travail diplomatique dans lequel le marquis Ito, M. Motono, M. Isvolsky, M. Gérard, ambassadeur de France à Tokyo (1), eurent la part prépondérante, rapproche la Russie et le Japon, et peu à peu les associe jusqu'à transformer, par le traité secret du 3 juillet 1916, les ennemis de 1905 en amis, associés et alliés. La Grande Guerre les trouvera dans le même camp.

Jusqu'ici, dans la lutte pour le Pacifique, partenaires ou adversaires sont restés les mêmes : Russie et Japon, Américains aux Philippines et dans les entreprises économiques en Chine, Allemands à Kiao-Tcheou, Anglais à Hong-Kong, à Singapore, et dans les Dominions d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Canada ; France par son empire d'Indo-Chine et ses archipels, Hollande dans les îles de la Sonde, Belgique par son activité économique. Mais la guerre élimine deux concurrents. L'Allemagne vaincue perd Kiao-Tchéou et toutes ses possessions du Pacifique ; elle disparaît des mers chinoises comme Puissance territoriale. La Russie, en proie à la révolution, se disloque, s'émiette ; la Sibérie se sépare de la Russie bolchevisée ; des pouvoirs éphémères s'y élèvent pour disparaître rapidement. Le champ est libre en Chine pour une grande politique japonaise d'influence et d'expansion. La Chine elle-même, depuis que la révolution a jeté bas le vieil empire millénaire dont l'autorité venait d'En-Haut, n'a pas réussi à retrouver son aplomb ni à se donner un gouvernement stable et vraiment national ; divisée contre elle-même, ses provinces en lutte les unes contre les autres, le Sud plus démocratique dressé contre le Nord plus militaire, elle n'offre à l'emprise étrangère qu'une résistance passive et intermittente. Aucun obstacle sérieux n'arrêterait l'essor de l'influence japonaise, si les intérêts américains ne s'en alarmaient et n'en prenaient ombrage. États-Unis contre Japon, c'est la forme actuelle de la lutte pour le Pacifique.

(1) Voyez mon article dans la *Revue* du 13 juin 1914. Voyez aussi les beaux livres de M. Gérard : *Ma Mission en Chine* ; *Ma Mission au Japon* (Plon).

II. — CHINE ET JAPON PENDANT ET DEPUIS LA GUERRE

Des victoires éclatantes sur terre et sur mer dans deux guerres successives, une alliance défensive avec la Grande-Bretagne, une entente cordiale avec la Russie, un magnifique essor économique, tout invitait le Japon, quand s'est déchaînée la guerre de 1914, à y jouer son rôle. L'objectif était à sa portée : c'était le Chan-Toung et les îles allemandes du Pacifique. Les raisons de haute moralité politique, la violation de la neutralité belge, ont pu avoir quelque part dans la détermination du Gouvernement impérial ; elles n'auraient pas suffi à émouvoir des politiques aussi expérimentés, aussi réalistes que les « Genro » ou les ministres du Mikado. L'alliance avec l'Angleterre ne les obligeait nullement à entrer dans une lutte où les intérêts anglais en Asie n'étaient point menacés. Le 14 août 1914, le Japon adressait au Gouvernement de Berlin un ultimatum dont les termes indiquent clairement ses raisons et son but : l'Allemagne cédera au Japon ses droits sur le Chan-Toung ou bien le Japon lui fera la guerre. C'est donc bien de la Chine qu'il s'agit et non de l'Europe ; le Japon, avec son esprit de décision, saisit l'occasion d'éliminer l'Allemagne des mers du Pacifique et d'occuper, en face du Liao-Toung qu'il tient déjà, le Chan-Toung qui lui fait face sur la rive Sud du golfe du Pet-chi-li ; il tiendrait ainsi les deux bastions avancés qui commandent les avenues maritimes de Pékin. Tsing-Tao, centre fortifié de la colonie allemande, capitule le 7 novembre 1914 ; les Japonais occupent le chemin de fer ; tous les établissements allemands sont entre leurs mains. Dès lors, la guerre est finie pour le Japon ; il n'a pas fait *la* guerre, mais *sa* guerre.

Devant Tsing-Tao ses pertes ont été de 12 officiers et 324 hommes tués, 40 officiers et 1140 hommes blessés ; en outre, un petit croiseur a été coulé avec les 280 hommes de son équipage. La Chine et le Pacifique une fois nettoyés des colonies et des navires de guerre allemands, la participation militaire effective du Japon à la guerre est terminée : les efforts de la diplomatie des Alliés ne réussissent pas à obtenir l'envoi de troupes en Occident ; des munitions sont fournies à la Russie, quelques croiseurs légers viennent participer, dans la Méditerranée, à la chasse aux sous-marins. Si nous donnons ces précisions, ce

n'est nullement afin de rabaisser la valeur de la participation du Japon à la guerre contre l'Allemagne ; nous en apprécions hautement la portée morale. Il était naturel que le Japon ne prêtât à l'Entente qu'un concours limité, puisque ses intérêts étaient limités au Pacifique ; mais alors, on se demande pourquoi, lors des négociations de paix, la Belgique et la Roumanie furent réputées Puissances à intérêts limités et le Japon Puissance à intérêts généraux ?

Durant la guerre et pendant les négociations, toute l'habileté diplomatique du Gouvernement de Tokyo a pour objet de rester au Chan-Toung, de s'y établir définitivement. En 1915, le despote de la Chine, le fameux Yuan-Che-Kaï, souhaitait que son pays participât à la guerre aux côtés des Alliés ; à deux reprises il en fit la proposition que le Japon s'arrangea pour faire échouer ; aux instances des ambassadeurs alliés le vicomte Ishii répondit nettement que « le Japon ne pouvait considérer sans anxiété l'organisation d'une forte armée chinoise telle que l'exigerait toute participation à la guerre, ni voir sans inquiétude la libération des activités économiques d'une nation de quatre cents millions d'habitants (1). » Lorsque plus tard, en août 1917, la Chine pourra enfin déclarer la guerre à l'Allemagne, son entrée parmi les belligérants prendra les proportions d'un succès de la diplomatie des États-Unis sur celle du Japon. Il s'agit, pour les Japonais, d'éviter de faire droit aux réclamations de la Chine qui, invoquant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, demandait que Kiao-Tchéou lui fût immédiatement rendu : l'occupation de ce morceau important du territoire chinois par les Allemands avait engendré déjà, disaient-ils, d'assez grands malheurs ; il était temps de revenir au sain principe, consacré par la diplomatie, de l'intégrité de l'Empire du Milieu. Les Japonais avaient d'abord laissé une partie de leur presse annoncer, sans précisions, que Kiao-Tchéou serait remis à la Chine après la guerre ; mais le ministère des Affaires étrangères déclarait n'avoir pris aucun engagement à ce sujet. Le Gouvernement de Tokyo alla plus loin. Le 18 janvier 1915, il adressait au Gouvernement chinois une série de demandes, qu'il présentait de nouveau, sous forme d'ultimatum, le 7 mai, par lesquelles la Chine aurait reconnu que le Japon n'avait aucune

(1) E. Hovelague, *le Japon*, p. 307 (1 vol. in-16, 1924, Flammarion). — Du même auteur, dans la même collection, *la Chine*.

obligation de lui rendre Kiao-Tchéou et aurait pris des engagements équivalant à l'établissement d'un protectorat japonais sur toute la Chine : conseillers japonais pour la politique, les finances, l'armée, contrôle de la police et des emprunts à l'étranger; arsenal et munitions japonaises, etc. : la japonisation de la Chine eût été un fait accompli. Le strict secret était une des conventions stipulées. Le Gouvernement de Pékin rejeta les clauses attentatoires à sa souveraineté, mais se vit contraint d'admettre les stipulations concernant Kiao-Tchéou. Il est ainsi avéré que le Japon a cherché à ce moment à profiter de la guerre pour parvenir à ses fins et mettre la main sur la Chine.

A la fin de l'hiver 1917, au moment même où les États-Unis entraient en guerre, la diplomatie japonaise obtint de ses alliées, Russie, France, Angleterre, Italie, des conventions secrètes par lesquelles ces Puissances, sans doute dans l'espoir d'obtenir de l'armée du Mikado un concours effectif, s'engageaient à reconnaître au Japon tous les droits de l'Allemagne sur le Chan-Toung. Le traité de paix général se trouvait ainsi préjugé. Il restait à la diplomatie mikadonale à obtenir l'assentiment des États-Unis ou du moins quelque chose qui y ressemblât : ce fut l'objet principal de la mission confiée, à l'automne 1917, au vicomte Ishii, l'un des plus fins diplomates de ce pays où tout le monde est diplomate. La négociation poursuivie aux États-Unis entre lui et M. Lansing aboutit à une de ces formules ambiguës qui, par elles-mêmes, sont à peu près dénuées de sens et qui ne prennent une valeur que par l'interprétation qu'on leur donne et surtout par l'avenir qui ajoute à l'une des thèses antagonistes le poids des succès ou de la force. Le texte Ishii-Lansing rappelle les plus fâcheux documents franco-allemands relatifs au Maroc. Les États-Unis obtiennent une double garantie : souveraineté intangible de la Chine; respect du principe de l'*open door* (porte ouverte) : ils estiment par là avoir garanti l'essentiel et sauvegardé l'avenir au moins jusqu'à la fin de la guerre. Mais le Japon obtient la reconnaissance de ses « intérêts spéciaux en Chine, particulièrement en ce qui concerne les parties qui touchent à ses possessions; » les Japonais pensaient, eux aussi, avoir réservé l'avenir et espéraient bien, sous le couvert de leurs « intérêts spéciaux, » faire passer dans la pratique toutes leurs ambitions et obtenir que les autres Puissances n'agissent en Chine qu'avec l'assentiment préalable du Japon.

Le 1^{er} novembre, veille de la signature de la convention Ishii-Lansing, M. Krupenski, ambassadeur de Russie à Tokyo, écrit à M. Sazonoff : « J'ai l'impression, à la suite de mon entretien avec le vicomte Motono, qu'il se rend bien compte de la possibilité de malentendus futurs, mais est d'avis qu'alors le Japon aurait à sa disposition des moyens plus efficaces que les États-Unis pour faire prévaloir son interprétation. » Si ce texte n'a pas été altéré par les bolchévistes qui ont publié toute cette correspondance, il a la valeur d'un aveu ; et l'on s'étonne moins qu'il ait pu échapper à la prudence du grand homme d'État qu'était M. Motono, si l'on se souvient que la Russie et le Japon s'étaient alliés par le traité secret du 3 juillet 1916 pour un partage exclusif d'influence en Chine.

Le Traité de Versailles, conformément aux accords secrets de février-mars 1917, donne toute satisfaction aux Japonais. L'article 156 s'exprime ainsi : « L'Allemagne renonce, en faveur du Japon, à tous ses droits, titres et privilèges, concernant notamment le territoire de Kiao-Tchéou, les chemins de fer, les mines et les câbles sous-marins, — qu'elle a acquis en vertu du traité passé par elle avec la Chine, le 6 mars 1898, et de tous autres actes concernant la province du Chan-Toung. »

C'est un cadeau splendide que les Alliés ont fait au Japon, car le Chan-Toung a plus de trente millions d'habitants ; c'est l'une des régions les plus riches de la Chine ; les Allemands y avaient fait de larges dépenses de mise en valeur économique, construit plus de 400 kilomètres de chemins de fer (de Tsing-tao à Tsinan-fou) et obtenu la concession de deux autres lignes. Le Chan-Toung est aussi la province énergique et virile où se recrutent les bons soldats et ces merveilleux colons qui peu à peu chinoisent la Mandchourie.

Les alliances se payent ; les Alliés ont largement récompensé la modeste participation du Japon à la lutte contre l'Allemagne. Mais la Chine a refusé de signer le traité de Versailles, les États-Unis ne l'ont pas ratifié, la Russie en est absente. Les Alliés ne pouvaient se dispenser de tenir leurs engagements à l'égard du Japon, mais ils peuvent déjà constater qu'en Extrême-Orient ils ont semé pour l'avenir des difficultés et des conflits ; leur diplomatie ne manquera pas de conseiller au Japon de n'user des droits que lui transfère le traité que pour obtenir, de la bonne volonté du Gouvernement chinois, des

avantages purement économiques et profitables aux deux pays. Il serait scandaleux que les Chinois fussent fondés à dire qu'après la Grande Guerre à laquelle, ils ont pris juridiquement part, la vieille injustice créée par l'Allemagne en 1898 n'a pas été réparée, que seulement le bénéficiaire en a été changé. L'histoire prouve qu'on ne touche pas impunément aux principes salutaires de l'intégrité, de l'indépendance et de l'égalité économique en Chine. La diplomatie et la presse pourront épiloguer sur la prochaine Conférence de Washington; on pourra même peut-être exclure des discussions officielles les difficultés réglées par le Traité de Versailles : malgré tout, la question du Chan-Toung continuera à dominer les débats; elle occupera tous les esprits, car il n'y aura de sécurité dans les mers de Chine et de certitude de paix entre le Japon et les États-Unis que quand elle sera réglée conformément au droit et à la justice.

III. — LES JAPONAIS EN CHINE

Toute politique, en Extrême-Orient, a deux faces : l'une officielle, l'autre secrète; elles sont, l'une et l'autre, selon les circonstances, mises en avant; mais la seconde, en définitive, est seule réelle. Le Chan-Toung sera rendu à la Chine; les Japonais ne souhaitent que de vivre en bonne intelligence avec ce grand pays, d'y développer leur commerce et de l'aider à marcher, comme il lui en a donné l'exemple, dans les voies de la civilisation européenne. Telle est la thèse officielle. Lisez, par exemple, le discours du vicomte Uchida, ministre des Affaires étrangères, en janvier 1920 : le Japon ne demande qu'à mettre en pratique les principes définis dans les négociations de Paris et à remettre à la Chine Kiao-Tchéou. Le président du Conseil M. Hara a développé, à plusieurs reprises, le même point de vue : le Japon n'a pas d'ambitions territoriales en Chine et ne demande qu'à entretenir avec sa voisine des relations cordiales d'amitié. Seulement, le moyen de faire du commerce et des affaires avec un pays travaillé par l'anarchie, disloqué entre plusieurs gouvernements impuissants à se faire obéir? Ce sont, allèguent les Japonais, les intrigues des Américains qui empêchent les Chinois de s'entendre directement avec eux, de se laisser, pour leur plus grand avantage, conduire par le Japon vers un régime d'ordre, de liberté, de prospérité : que la Chine

redevienne un pays tranquille, laborieux, policé, et le Japon se fera un devoir de lui rendre les droits effectifs de souveraineté sur Kiao-Tchéou (1).

Malheureusement, ripostent les Américains, il est avéré que les agents japonais ont soin d'entretenir en Chine le désordre et la division; il est avéré que c'est eux qui, au Yun-nan, fournissaient des subsides à la dictature du général Tsaï. La république de Canton existerait-elle si les Japonais ne la soutenaient pas? En réalité, le Japon profite de la situation troublée de la république pour s'assurer partout des avantages et des garanties pour l'avenir. D'abord il prête de l'argent aux divers gouvernements qui achèvent de s'endetter et qui, pour s'acquitter des intérêts et du principal, cèdent des concessions de chemins de fer, de mines, d'exploitations de toute nature ou bien hypothèquent les uns après les autres les revenus des diverses branches de l'administration fiscale. En 1918, les emprunts chinois au Japon dépassaient 200 millions de dollars et se sont, depuis, multipliés. Sans l'administration anglo-française des douanes, tous les revenus de l'ancien Empire seraient déjà passés aux mains du créancier japonais. Les banques du Japon, qui, avec beaucoup plus de discipline que la plupart des nôtres, sont une arme puissante aux mains du Gouvernement, un instrument de sa politique, et n'agissent que d'après ses directions, multiplient ces prêts patriotiques à la Chine et aux Chinois. Le « groupe coréen » de M. Nishihara est particulièrement actif. Le 20 juillet 1918, le *Japan advertiser of Tokyo* a publié l'analyse d'un rapport officiel sur l'activité financière des Japonais en Chine (2). On y lit que « le travail des banquiers japonais en Chine est entièrement dirigé par le Gouvernement, même si leurs prêts ont un caractère ostensiblement économique; » on y voit aussi que certaines banques chinoises, telles que la *Communication bank in China*, ont des conseillers japonais. Depuis cette époque, l'emprise japonaise n'a fait que se resserrer; le Gouvernement du Nord a mené longtemps contre le Sud une guerre qui lui coûtait 14 millions de dollars par mois. Partout des yeux et des oreilles japonais sont ouverts;

1 Cf. Discours du vicomte Ishii à la Société des Nations (septembre 1921.)

2 Voyez *l'Asie française*, n° 174. Nous citons ici une fois pour toutes cet excellent *Bulletin du comité de l'Asie française*. Voir aussi les correspondances de Chine publiées dans *le Temps* par M. André Dubosq.

voyageurs de commerce, officiers, ingénieurs, agents de toute nature, tous travaillant pour la patrie japonaise, dénombrent les richesses de la Chine, évaluant aussi son incapacité radicale à les défendre et à les mettre en valeur. Si un fonctionnaire a besoin d'argent, il trouve prêteur; si une entreprise cherche à se monter, elle trouve bailleur de fonds. Les Japonais en 1910 étaient 3361 sur la concession internationale de Chang-Haï; ils étaient 7169 en 1913; et pendant la guerre ils se sont partout multipliés. Leur propagande écrite et orale excite l'opinion chinoise contre les blancs au nom de la solidarité de la race jaune dont ils se présentent comme les défenseurs et les éducateurs. Ils cherchent aussi à faire la conquête morale de la Chine et utilisent à leurs fins jusqu'aux missionnaires bouddhistes qu'une école spéciale prépare à un apostolat plus patriotique que religieux. Ainsi le petit Japonais, peu à peu, chemine, chemine et étend sur tout l'immense pays le réseau de ses intérêts et de ses intrigues. La japonisation de la Chine se poursuit par tous les moyens.

La guerre a été, pour le Japon, une époque de prospérité économique extraordinaire. N'ayant presque plus de concurrence à redouter, les Japonais ont inondé la Chine des produits de leur industrie et ont accaparé les marchés; ils ont été jusqu'à créer au Japon des cultures de pavot pour vendre aux Chinois l'opium sévèrement interdit chez eux; ce commerce ne s'est ralenti qu'à la suite des protestations de la presse américaine et même de certains journaux nippons. Ils s'arrangent, grâce aux agents et aux complices qu'ils ont partout, pour organiser à leur profit de véritables monopoles de fait. Le principe de la « porte ouverte » toujours affirmé, respecté en apparence, est constamment tourné. « Les marchandises japonaises trouvent toujours les navires, les facilités d'entrée, les wagons qui sont refusés aux étrangers sous prétexte de formalités mal remplies, de congestion ou d'insuffisance des moyens de transport. Si bien qu'un témoin oculaire a pu écrire : « Mes investigations me permettent d'affirmer qu'il existe un système voilé de droits préférentiels dirigé exclusivement contre les étrangers (1). » Gros grief pour les Américains qui ont besoin du marché chinois.

Les Japonais usent aussi de l'intimidation. La conven-

(1) Hovelague, *ouvrage cité*, p. 315.

tion Lansing-Ishii leur a servi à faire croire que les Américains reconnaissent au Japon, sous couleur d'intérêts spéciaux, un droit de protectorat sur la Chine. Au Chan-Toung, pendant la guerre et aussitôt après le Traité de Versailles, les Japonais, par toute sorte de « trucs, » — qu'on nous passe ce mot qui dit bien ce qu'il veut dire, — sont parvenus à acheter à très bas prix les mines et usines de cette province, notamment les importantes verreries et houillères de Po-Chan. Enfin, par des procédés du même genre, les Japonais étaient parvenus à conclure avec la Chine, le 30 mai 1918, une convention qui, sous prétexte d'intervention commune en Sibérie, leur confiait l'organisation et l'utilisation des éléments chinois qui coopéreraient à l'expédition. Les circonstances firent que la convention resta lettre morte : elle n'est pas moins significative. Les Japonais cherchent à s'imposer comme intermédiaires entre la Chine et le reste du monde civilisé ; ils traitent la Chine comme un pays de protectorat. Le comte Okuma ne disait-il pas récemment : « Nous n'arrivons pas à comprendre pourquoi la Chine, elle aussi, a été convoquée à Washington. » Un tel état d'esprit est caractéristique.

Dans le filet qui l'enserme la Chine se débat ; l'esprit national réagit contre la japonisation. Ce sont les étudiants qui reviennent des universités et des écoles du Japon qui mènent la propagande anti-japonaise la plus acharnée ; les moyens matériels dont ils ont appris au Japon l'usage, ils prétendent s'en servir pour libérer leur pays de la suprématie japonaise qui détruirait son âme et supprimerait sa personnalité nationale. La guerre économique est l'arme des peuples désarmés. Les corporations admirablement disciplinées de travailleurs chinois ont commencé, aussitôt après l'issue défavorable donnée par la Conférence de Paris aux revendications chinoises dans la question de Kiao-Tchéou, un boycottage des marchandises japonaises qui éprouva sérieusement l'exportation (été 1919). L'hostilité s'étendait, quoique avec moins de violence, à tous les étrangers. La xénophobie est une maladie chronique de l'esprit chinois et l'une des causes de l'impuissance politique dont souffre ce grand et glorieux pays. Des troubles éclatèrent dans les ports, notamment à Fou-Tchéou, où les Japonais durent envoyer des croiseurs qui restèrent devant la rade jusqu'au 31 décembre 1919. Peu à peu les efforts du Gouvernement et

des vice-rois calmèrent l'agitation sans apaiser les esprits. Le peuple chinois regimbe sous l'aiguillon japonais; mais la Chine n'a ni gouvernement, ni armée, ni marine, ni finances; elle se tient debout par sa masse et continue, malgré les révolutions, sa vie traditionnelle, grâce à la force de son organisation familiale, corporative et municipale. Mais la faiblesse du pouvoir central, le particularisme des provinces, les rivalités de personnes, savamment entretenues par les intrigues et l'argent de l'étranger, sont pour ses voisins un perpétuel objet de tentation. Dangereux mirage! On ne conquiert pas la Chine; on ne la domine pas; c'est elle qui finalement a toujours absorbé et assimilé ceux qui prétendaient la gouverner à leur profit et la conduire hors de ses voies antiques et nationales.

Le Japon, par ses affinités de race, d'écriture, par ses relations incessantes d'échanges commerciaux et intellectuels, est en mesure d'exercer, sur le développement matériel de la Chine, une influence également profitable aux deux pays; mais il fait fausse route chaque fois qu'il prétend lui imposer, ouvertement ou par des voies détournées, sa direction politique, militaire et morale. Alors il trouve, et il trouvera toujours, devant lui non seulement l'Amérique et toutes les Puissances qui font commerce avec la Chine et qui respectent en elle l'antiquité de sa civilisation, mais la Chine elle-même, redoutable, encore qu'inorganisée, par l'étendue de ses territoires et la multitude de ses habitants. Des imprudences, telles que la publication, par un journal populaire, d'une carte du « nouveau Japon » englobant le Chan-Toung, Fou-Tchéou, le Kirin, le Fong-tien, la Mongolie et la Sibérie, font plus de tort aux Japonais en Chine et en Amérique que toute la souplesse de leur diplomatie et l'habileté de leurs agents ne favorisent leur influence.

IV. — L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DU JAPON

Mais le problème se complique; car l'expansion commerciale et la colonisation, l'exportation des hommes, qui naissent toujours en excédent, et des produits fabriqués, que l'industrialisation croissante du Japon accumule toujours plus abondamment, n'est pas, pour le Japon, un luxe, un surcroît de prospérité: c'est une nécessité vitale. La politique du Japon ne fait que servir et suivre, — parfois à regret, car elle a conscience des

dangers qui peuvent surgir, — les besoins économiques de sa population.

Dans l'archipel nippon la population s'entasse, surtout dans les îles du Sud et dans Nippon; mais le Hokkaido (Yesso) est presque vide. Le Japonais n'émigre pas volontiers; il préfère vivre misérablement sur ce sol natal qu'il aime et loin duquel il dépérit plutôt, que d'aller travailler sous d'autres cieux où le climat ne lui est pas favorable. Mais il y a une limite à la surpopulation. L'Empire nippon compte, en 1921, 77 millions de sujets dont 55 961 000 pour le Japon ancien, 17 millions de Coréens, 3 600 000 à Formose, 100 000 à Sakhaline, plus les habitants des îles, les colonies éloignées, celles de Changhaï, de Singapore, des îles du Pacifique, enfin des États-Unis. L'accroissement par excédent des naissances va jusqu'à dépasser 14 pour 100. En Corée, la population indigène est dense, il y a peu de place pour l'émigrant japonais qui n'y vient pas volontiers, ne s'y sentant pas chez lui. Formose est vaste, à peine peuplée, mais le climat trop chaud déplaît au Nippon. Il faut donc nourrir sur place la population, lui procurer le riz et le poisson dont elle fait sa subsistance, et surtout la faire travailler. Sous l'impulsion de l'État et des banques, le Japon devient de plus en plus un pays industriel; la fumée des usines obscurcit la limpidité du ciel.

Pendant la guerre, l'industrie et le commerce nippon ont largement profité de circonstances particulières et exceptionnelles; le Japon devint un grand centre de production et de redistribution. A Singapore, les Japonais arrivèrent à éliminer presque complètement le commerce anglais. Aux Indes, ils n'étaient que 32 en 1911 dans toute la péninsule; ils pullulèrent durant les hostilités; leurs importations en 1918-1919 atteignirent 22 millions de livres sterling; leurs exportations par mer, qui étaient de 30 000 tonnes en 1912-1913, atteignirent 530 000 en 1918-1919. Firmes, bateaux, banques, tout devint japonais: ce fut une véritable conquête économique qui ne pouvait manquer d'exercer une influence morale et politique et de précipiter l'évolution du mouvement autonomiste que, d'autre part, l'exemple et la propagande des bolchévistes encourageaient. Dans le Pacifique, aux îles de la Sonde, le Japon bénéficie d'un véritable monopole de fait. En Chine, le commerce du Japon triple de 1913 à 1919. L'Europe elle-même, où

la guerre arrête la fabrication, tout en accroissant les besoins, s'adresse au Japon et l'on voit les Roumains, pour refaire leur outillage, commander des machines au Japon. On a bu, en Angleterre, de la bière japonaise. Les États-Unis sont parmi les meilleurs clients du Japon qui leur vend du thé et de la soie; un droit *ad valorem* de 45 p. 100 n'empêche pas les soies tissées au Japon d'entrer en abondance dans les États de l'Union. Les Japonais se préoccupent de conquérir les marchés de l'Amérique latine et leur activité inquiète les Yankees. Au Mexique surtout, les Nippons invoquent une plus ou moins authentique parenté de sang avec les anciens Aztèques pour se présenter en cousins forts et riches, capables d'aider les Mexicains dans leur résistance à l'influence économique et politique de leurs puissants voisins. Un accord a été conclu par lequel les chantiers du Japon devaient fournir au Mexique quatre grands vapeurs et quatre caboteurs; les équipages seront mexicains, mais instruits par des Japonais. Il est question d'installation d'usines japonaises au Mexique, d'achats de terres en Californie mexicaine. Déjà, dans la haute Amazonie péruvienne, des Japonais ont acheté de vastes étendues inexploitées. La grande compagnie de navigation Nippon-Yusen-Kaisha pousse ses constructions navales, multiplie ses lignes; aussitôt après l'armistice, elle a prolongé jusqu'à Hambourg ses services bimensuels; les autres compagnies rivalisent avec elle. L'essor de la navigation commerciale au Japon a donc largement profité de la guerre. A tous points de vue, l'expansion économique de l'Empire du Soleil Levant a fait un bond formidable en avant.

Mais la paix troubla la fête. La concurrence reparut. L'Angleterre, pressée par la nécessité de reconquérir ses marchés, y appliqua toute son énergie. Le 24 novembre 1919, aux Communes, sir F. Hall et quelques-uns de ses collègues se firent l'écho des inquiétudes des Chambres de commerce. La visite à Manchester du baron Goto, suivi d'une délégation japonaise, ses paroles rassurantes, ne parvinrent pas à effacer l'impression des faits; il fallait lutter pour rendre à l'Angleterre les facultés d'exportation indispensables à sa vie. — En Chine, le boycottage des produits japonais fit éprouver de grosses pertes aux négociants. Enfin, au Japon même, les conditions du travail se modifient par la hausse des salaires et l'abaissement de la durée du travail. Il s'en faut d'ailleurs que l'égalité avec les

grands pays industriels soit atteinte. A la fin de 1919, le salaire d'un ouvrier américain représentait environ vingt fois celui d'un ouvrier japonais; mais les salaires tendent à hausser, tandis que la capacité de production de l'ouvrier ne s'accroît pas; on calcule que, malgré la journée de douze heures, le rendement d'un ouvrier nippon n'est que la moitié de celui d'un Européen. Un mouvement ouvrier se dessine au Japon. Jusqu'ici, toute propagande socialiste avait été rigoureusement interdite et réprimée; mais on n'arrête les idées qu'en leur opposant l'antidote de principes plus justes ou en donnant satisfaction à ce qu'elles peuvent contenir de vérité. Les doctrines marxistes ont franchi les douanes intellectuelles dont le gouvernement aristocratique du Japon entoure le pays; soutenues par la propagande bolchéviste, elles ont pénétré dans les usines et jusque dans les chaires des Universités. Une agitation ouvrière pour la journée de huit heures commence.

D'autre part, les chrétiens, catholiques et protestants, qui deviennent, au Japon, une élite généreuse et réformatrice, réclament pour les travailleurs de toute catégorie l'affranchissement économique et intellectuel; l'un d'eux, M. Kagawa, formé aux États-Unis, montre, à l'instar des chrétiens-sociaux de tous pays, que plus d'idéalisme et de justice sociale n'est pas incompatible avec la bonne organisation du travail (1). La misère, au Japon, dans les basses classes, est atroce; la population grouille et pullule dans les faubourgs des villes, dans les villages de pêcheurs, sur les champs trop étroits; elle commence à prendre conscience de cette misère et à réagir. Dans l'été de 1918, de graves émeutes ont éclaté à Kobé, Osaka, Kyoto, Tokyo à cause du renchérissement du riz que la foule, comme toujours, attribuait aux manœuvres des spéculateurs. Il y eut des morts, des incendies, des magasins pillés; le Mikado donna trois millions de yens sur sa cassette particulière: goutte d'eau dans cet Océan de misère. Pour soulager tant de besoins qui prennent conscience d'eux-mêmes, il faut au Japon des usines, des terres où diriger ses émigrants, des mers et des côtes poissonneuses où les pêcheurs puissent remplir leurs filets.

Mais, pendant la guerre, les usines se sont trop multipliées,

1) M. Kagawa a publié récemment : *Principes d'une économie idéaliste*, analysé dans une lettre de M. Maybon (*le Temps* du 4 septembre 1921).

ont embauché trop de personnel, fabriqué trop de machines et d'articles de tout genre qui, la guerre finie, ne trouvent plus assez de débouchés, car les concurrences reparaissent, même celle de l'Allemagne (1), les besoins diminuent et le change, s'il avantage la monnaie japonaise, lui ferme aussi bien des marchés. La situation très brillante du commerce japonais pendant la guerre n'a pas pu se maintenir; après la trop subite et trop grande prospérité, la crise est venue. Si le pays s'est enrichi, la dette publique s'est accrue de 260 millions de yens depuis 1914, et l'émission de papier monnaie s'est enflée de plus de un milliard. Le budget de 1921, le plus gros qu'on ait jamais vu, atteint 1 360 000 000 de yens. Les dépenses militaires n'ont jamais été plus fortes, tandis que l'essor du commerce est arrêté; de jour en jour le Japon trouve moins de facilités pour l'écoulement de ses produits fabriqués; les États-Unis ne lui achètent presque plus ses soies grèges et le nationalisme chinois cherche, avec l'aide des Américains et des Européens, à créer, en Chine, les industries indispensables à un grand pays. Ainsi l'avenir du commerce nippon apparaît précaire. Pour un grand développement industriel, le charbon manque; la main-d'œuvre est abondante, mais de qualité médiocre. On se demande avec angoisse comment subvenir aux besoins grandissants d'une population toujours plus nombreuse et toujours plus affamée. La prospérité de l'Empire nippon inquiétait les Américains, les Australiens, les Canadiens, les Chinois surtout; ils redoutaient que l'expansion se muât en conquête, comme il est arrivé en Corée; mais la crise économique qui ferme les débouchés sans atténuer les besoins apparaît plus alarmante encore; un État fortement armé et, jusqu'ici, toujours victorieux, peut être tenté d'ouvrir par la force les portes qui se ferment et de recourir à la guerre préventive. L'Allemagne a, surtout parmi les militaires japonais, un petit clan très remuant d'admirateurs. L'armée et la marine sont en bonne condition; l'alliance avec l'Angleterre subsiste. Les hommes d'État japonais sont prudents et expérimentés; ils savent où mènent les témérités de la méthode allemande; ils sont

(1) Importations d'Allemagne au Japon pendant le 4^e trimestre de 1921; 437 500 livres sterling, plus ce qui passe par les ports et les bateaux hollandais. Les Hollandais ont ouvert, en 1918, un service bimensuel de paquebots entre Java et San-Francisco par Singapore, Hong-Kong, Nagasaki, Yokohama, Honolulu. Deux cents instituteurs allemands ont été envoyés récemment dans l'Insulinde par le gouvernement de La Haye.

résolument pacifiques et connaissent le prix de bonnes relations avec les Américains. Mais l'ancien Japon disparaît ; le *Genro* ne sera bientôt plus qu'un souvenir et le voyage en Occident du prince impérial marque l'avènement d'un esprit nouveau ; les hommes politiques démocrates sont moins patients que les chefs d'une oligarchie historique. Et d'ailleurs il faut vivre ; les prophètes de mauvais augure annoncent que le conflit pour la suprématie en Chine est inévitable ; et il y a encore la question de Sibérie, où les intérêts américains se heurtent à ceux des Nippons, celle des îles du Pacifique, et enfin le conflit moral pour l'égalité des races aux États-Unis.

V. — LES JAPONAIS EN SIBÉRIE

Les Japonais vont-ils trouver dans la Sibérie orientale cette terre d'expansion et de colonisation dont ils ont besoin ? Durant la guerre, ils l'y ont cherchée avec ténacité ; par là s'explique leur politique à l'égard de la Russie.

Les Japonais ont pris pied sur le continent lorsque le traité de Portsmouth leur a donné le protectorat d'un Empire de 47 millions d'âmes, jusque-là vassal de la Chine, la Corée. Un décret du 22 août 1910 transforma le protectorat en annexion, sans que l'Europe fit écho à la protestation des Coréens. Dès lors, la mainmise de l'Empire nippon sur la Corée devient de plus en plus étroite, à mesure que l'hostilité russo-japonaise de 1904 se transforme en entente, puis en alliance. Les Coréens ont profité de la Grande Guerre et de la Conférence de Paris pour renouveler, au nom du droit des peuples, leurs protestations ; ils reconnaissent les bienfaits de la civilisation que leur apporte le Japon, mais ils se plaignent que son administration travaille à dénationaliser leur peuple. En mars 1919, des troubles éclatèrent ; les funérailles de l'ancien empereur furent l'occasion de manifestations nationalistes, de grèves des bras croisés. Les agents bolchévistes n'ont pas manqué de profiter des circonstances pour entretenir en Corée un foyer de résistance et de troubles. Dans l'été 1920, une mission composée de membres du Congrès des États-Unis visita la Chine et les pays voisins ; elle put voir de près en Corée les procédés de la police nipponne et recueillir les doléances des habitants. La propagande nationale est entretenue par des sociétés secrètes : le

20 février 1921, un Coréen assassinait à Tokyo son compatriote Min-won-sik, accusé de s'être rallié au régime japonais et convaincu d'avoir fait de la propagande publique en faveur de ceux que le parti national regarde comme des oppresseurs. La Corée est solidement occupée et ligotée, mais les Japonais ne s'y sentent pas chez eux ; ils n'ont pas gagné les cœurs et, s'ils se trouvaient engagés dans quelque guerre, leurs adversaires pourraient trouver en Corée des complicités qui, en cas de revers, deviendraient dangereuses.

L'alliance du 3 juillet 1916, entre les Russes et les Japonais, consacre et consolide l'état territorial créé par le traité de Portsmouth, établit un partage d'influence dans les régions tributaires de l'Empire chinois. C'est une sorte de condominium qui implique l'exclusion de tout autre concurrent et l'annulation de fait du régime de la porte ouverte. La Russie, même vaincue, reste une force à laquelle il faut faire sa part : le Japon compte sur le temps et sur sa puissance d'expansion pour la refouler peu à peu. Mais tout à coup la Russie s'effondre et se disloque : c'est un champ nouveau qui s'offre aux ambitions du Japon ; c'est cette Sibérie orientale, ces riches vallées de l'Amour, de l'Oussouri, de la Tchita, cette île de Sakhaline, sur lesquelles il regrette d'avoir, aux temps antérieurs à Père de Meiji, trop facilement laissé les Russes mettre la main. Mais la Russie, dans cet Extrême-Orient, n'est pas chez elle ; ses steppes et ses plaines s'étendent jusqu'au lac Baïkal ; au delà commence un pays d'une tout autre nature dont les eaux vont au Pacifique et où vivent des tribus mongoles ; c'est le domaine des peuples jaunes et le Japon civilisé rêve de s'y établir, car le maître de Pékin a toujours été le peuple qui domine en Mandchourie, en Mongolie, en Sibérie orientale. Après la révolution bolchéviste, la politique du Japon apparaît clairement ; il favorise le morcellement de la Russie, l'établissement, en Sibérie orientale, de petits États dont il s'assurera le contrôle. A la fin de 1917, l'Entente demande au Japon, son allié, d'intervenir en Sibérie où plus de 200 000 prisonniers austro-allemands ont pris les armes, menacent Vladivostock, la ligne du Transsibérien et les immenses approvisionnements accumulés dans la Province Maritime ; ils font cause commune avec les bolchévistes. La France et l'Angleterre insistent pour que l'armée japonaise intervienne ; elles acceptent les conditions du Japon

qu'il faut rappeler ici parce qu'elles sont caractéristiques : l'armée japonaise agira seule; tous les alliés, y compris les Américains, reconnaîtront les intérêts particuliers et les droits souverain du Japon en Chine (par suite la question de Kiao-Tchéou ne sera plus posée); le Japon seul pourra obtenir en Sibérie orientale des concessions de mines, pêcheries, forêts. Le veto absolu des Américains arrêta tout. L'occasion était manquée.

Les Japonais crurent la retrouver en 1918. Les Puissances s'étaient mises enfin d'accord pour seconder l'effort des Tchéco-Slovaques et soutenir l'amiral Koltchak; chacun des alliés devait envoyer 7500 hommes; les Japonais auraient le commandement. Ils débarquèrent plus de 100 000 hommes et s'installèrent en Sibérie orientale comme chez eux; il fallut, pour les déloger partiellement, une mise en demeure formelle de M. Lansing au vicomte Ishii (2 novembre 1918); ils ne montraient d'ailleurs aucun désir d'aider Koltchak; loin de là, ils soutenaient contre lui, de leur argent, les révoltes d'aventuriers russes tels que Semenoff, Kolmikoff; visiblement ils craignaient la reconstitution d'une Russie forte et unitaire. Ils considéraient déjà la Sibérie orientale comme un héritage destiné à leur échoir; leur expansion économique y marchait de pair avec l'occupation militaire; elle l'avait même précédée. Avant la révolution russe, les richesses de la Sibérie orientale avaient été inventoriées, étudiées par des ingénieurs japonais. La guerre permit aux négociants nippons, avec l'appui du Gouvernement, d'inonder la Sibérie de leurs produits. Les trains de munitions ou ceux de la Croix-Rouge qui partaient de Vladivostock pour la Sibérie et la Russie étaient souvent chargés de marchandises commerciales; « lors d'un accident de chemin de fer, en 1918, on découvrit que, sur vingt-neuf wagons éventrés, vingt et un étaient remplis de ces marchandises à la place des munitions indiquées (1). » Ainsi, par tous les moyens, les Japonais s'établissaient en Sibérie orientale avec l'intention d'y rester. Mais la retraite des Tchéco-Slovaques entraînant la ruine et la mort de l'amiral Koltchak que les Japonais n'avaient pas soutenu, mit les soldats du Mikado en contact direct avec les bolchévistes dont les agents soulevaient les populations contre ces nouveaux maîtres. Il fallut reculer et borner l'occupation aux ports. En

(1) Hovelaque, *ouvrage cité*, p. 319.

mai 1920, alors que Nicolaïevsk était encore bloqué par les glaces, les bolchévistes massacrèrent horriblement la garnison japonaise, plus de trois cents soldats et officiers, une quarantaine de marins, un consul et plus de quatre cents civils japonais. Les Japonais ont encore une garnison à Vladivostock, où ils sont en contact avec l'armée rouge, et gardent la partie Nord de l'île de Sakhaline (1) où ils annoncent l'intention de s'établir à demeure.

De loin, le butin peut nous paraître maigre après de si vastes rêves; mais Sakhaline est une grande île qui ferme la mer du Japon et achève d'en faire un lac nippon; elle a du charbon et du pétrole et ses côtes sont très poissonneuses. Etc'en est assez pour émouvoir les Américains. Déjà avant la guerre, les Japonais ont évincé leur commerce de Mandchourie où il dominait avant 1903; les Yankees tiennent absolument à ce qu'en Sibérie, comme en Chine, la porte ouverte ne soit pas une fiction, car les intérêts et les visées d'avenir de leur commerce en Sibérie orientale sont beaucoup plus importants qu'on ne le croit généralement. Quand ils rachetèrent, en 1867, l'Alaska à la Russie, les Américains crurent avoir fait une médiocre affaire; mais l'or du Klondyke a « payé » au centuple. Les Américains savent que, géologiquement, la péninsule des Tchoukches continue, en Asie, l'Alaska américain; l'or y abonde, presque inexploitable, tant le froid gèle profondément le sol; mais on y a découvert d'autres richesses: pêcheries, fourrures, forêts, minerais, charbon, naphte. Les Américains voudraient être maîtres de deux rives du détroit de Behring; ils n'oublient pas le projet de chemin de fer de la compagnie franco-américaine « Transalaskan-Railway » qui relierait l'Ancien et le Nouveau-Monde. La presse japonaise dénonce sans cesse les ambitions des Américains dans le Nord de l'Asie: elle a accusé un Américain, M. Washington Vanderlip, d'avoir voulu acheter aux Russes le Kamtchatka et la presqu'île des Tchoukches (octobre 1920). La politique des bolchévistes paraît être précisément de neutraliser l'un par l'autre leurs concurrents; ils encouragent les Américains pour refréner l'appétit des Japonais: la diplomatie et la propagande sont des armes qu'ils manient dangereusement. Lénine, selon sa méthode,

(1) La partie Sud leur appartient en vertu du traité de Portsmouth.

a mis les pieds dans le plat : « Il est venu, a-t-il dit, un milliardaire américain qui a expliqué franchement les motifs de l'accord. C'est à savoir que l'Amérique veut avoir une base asiatique en cas de guerre avec le Japon. » Et il précise que le gouvernement des Soviets se propose de louer le Kamtchatka à l'Américain qui le demande : « Nous allons encore accentuer par ce traité le désaccord entre les adversaires. » Ainsi Lénine explique sa politique de « concessions » aux capitalistes étrangers. M. Washington Vanderlip représente un très puissant syndicat qui groupe les grandes firmes et banques de l'Ouest ; il prendrait à bail pour soixante ans tout le Nord-Est Sibérien jusqu'au 160^e méridien. On y a, paraît-il, découvert deux vastes gisements de pétrole. Pétrole! Comme autrefois l'or, c'est aujourd'hui le pétrole qui attire l'expansion des grandes Puissances. La politique, c'est le pétrole. Il faut du pétrole dans la paix et il en faut pour la guerre. Il y a du pétrole à Sakhaline et les Américains n'admettent pas que les Japonais s'y établissent. Il y en a au Kamtchatka et ils prétendent s'y établir eux-mêmes, mais les Japonais protestent. Le gouvernement indépendant de Tchita a cédé, par un traité en bonne et due forme, le Kamtchatka au gouvernement de Moscou (30 décembre 1920) qui a pu le louer au syndicat Vanderlip. Krassine affirme que c'était, pour le gouvernement bolchéviste, la meilleure manière de sauvegarder la souveraineté et les droits de l'État russe. Les bolchévistes cherchent ainsi à entraîner les États-Unis à une reprise des relations économiques ; ils n'y ont pas réussi jusqu'à présent ; le gouvernement de l'Union n'a donné aucun appui officiel au syndicat Vanderlip. Le Cabinet de Tokyo n'en a pas moins fait toutes ses réserves sur « un acte qui empiète sur les droits reconnus au Japon par traité à l'égard de la Russie, ou qui contrecarre ses intérêts vitaux, tels qu'ils résultent de sa situation géographique et d'autres raisons. »

Si le gouvernement des Soviets a voulu envenimer les relations entre Américains et Japonais, il y a réussi ; il a jeté du pétrole sur le feu. Le meurtre, par une sentinelle nipponne, du lieutenant de vaisseau américain Langdon à Vladivostock (8 janvier 1921) provoqua, sur ces entrefaites, une violente émotion aux États-Unis ; mais le Gouvernement japonais, ayant reconnu que le soldat nippon était dans son tort, eut la sagesse d'accorder, de bon gré et largement, toutes les satisfactions que

pouvait demander le Cabinet de Washington, si bien que de l'incident sortit une démonstration par le fait de la volonté conciliante et pacifique du Gouvernement japonais.

Les entreprises sibériennes, — on commence à s'en convaincre au Japon, — sont sans profit, mais non sans péril pour l'Empire du Mikado; il n'y a recueilli que des déboires; les troupes qu'il a envoyées dans ces expéditions impopulaires sont revenues contaminées par le bolchévisme; le nationalisme russe a été blessé par les ambitions et les intrigues de l'allié d'hier; les susceptibilités américaines, déjà éveillées à propos de la Chine, se sont accrues à propos de la Sibérie. La vie intérieure du Japon en a été troublée et la violence des partis s'est emparée d'incidents douloureux comme le massacre de Nicolaïevsk pour dénoncer la politique nationaliste et militariste de la vieille aristocratie et des généraux.

Comme en Chine et en Sibérie, les intérêts du Japon et des États-Unis, — et surtout peut-être l'amour-propre national des deux peuples, — se heurtent sur tous les rivages que baignent le Pacifique et les mers qui en dépendent. Aux îles Philippines, les sympathies de la population indigène vont vers les Japonais. Ils ont pris la place des maisons allemandes liquidées en 1916 et leurs importations viennent au second rang, aussitôt après celles des États-Unis, avant celles de la Cochinchine qui importait 140 000 tonnes de riz en 1917. La Chambre des Philippines, « pour exprimer aux sujets de l'Empire voisin notre désir d'intensifier les bonnes relations entre eux et nous, » a réformé la loi d'après laquelle une compagnie, pour être admise à acheter ou louer un domaine de l'État, devait avoir 61 pour 100 de ses actions appartenant à des Philippins ou à des Américains; la colonisation japonaise se développe librement dans l'archipel, auquel les démocrates et beaucoup de républicains des États-Unis sont à peu près d'accord pour accorder l'autonomie politique qu'il souhaite. L'enquête récente du général Léonard Wood et de M. Cameron Forbes conclut qu'en tout cas, les Philippines, même autonomes, devront demeurer dans le système économique et politique des États-Unis, car les Philippines indépendantes ne seraient-elles pas, à bref délai, en fait d'abord, plus tard en droit, japonaises?

Les archipels allemands annexés par le Japon en vertu du traité de Versailles, les îles Marshall, les Carolines, les Ma-

riannes, sont déjà colonisés et commercialement conquis. Aux Marshall le commerce australien dominait avant 1914; il est évincé; il en est de même dans les archipels britanniques des Ellice et des Gilbert. M. Daniels, secrétaire d'État à la marine des États-Unis, a dénoncé, en septembre 1920, les travaux militaires japonais aux Carolines et aux Mariannes. Aux Sandwich, terre américaine depuis 1898, il y avait, en 1920, 109 000 Japonais sur 233 000 habitants, et les Japonais se plaignaient que les autorités américaines cherchassent, par des mesures indirectes, à supprimer leurs écoles. Aux Nouvelles-Hébrides, les Japonais viennent remplacer la main-d'œuvre indigène qui disparaît et la main-d'œuvre annamite qu'éloigne le cours de la piastre d'Indo-Chine. Les Australiens expriment souvent la crainte que la France ne vende l'archipel aux Japonais et c'est pourquoi ils demandent à Londres que la question, depuis si longtemps pendante entre la France et l'Empire britannique, soit enfin réglée... au profit des Australiens naturellement. Les inquiétudes qui grandissent dans les esprits américains en présence de ce pullulement et de cette expansion des Japonais se sont pour ainsi dire concrétisées dans la question de l'île de Yap. L'île de Yap est l'une des Carolines; elle n'a d'importance qu'à cause des câbles allemands du Pacifique qui s'y croisent ¹⁾. Qui possédera l'île contrôlera les câbles: en cas de guerre, c'est un avantage capital. L'administration du Président Harding se hâta de soulever la question et d'accuser le Président Wilson d'avoir mal défendu les intérêts des États-Unis, puisqu'il avait admis à Paris que les Japonais obtinssent le mandat sur l'île de Yap; l'ancien Président alléguait des réserves orales dont les Anglais et les Japonais déclaraient ne pas se souvenir. L'opinion publique s'est passionnée de part et d'autre. Sur la question des câbles, les Japonais admettent une transaction, mais ils entendent garder le bénéfice du Traité de Versailles qui leur attribue l'île. C'est le principe de l'accord intervenu entre les parties et dont le texte, à l'heure où nous écrivons, n'a pas été publié. La question est singulièrement caractéristique des intérêts et des rivalités qui, dans le Pacifique, mettent aux prises Japonais et Américains.

1) Câble de Java à Yap par Borneo et Célèbes; câble de Yap à Chang-Hai, de Yap à San-Francisco par Guam et Hawaï, avec embranchement de Guam à Mariannes, aujourd'hui japonaises à Yokohama.

VI. — AMÉRICAINS ET JAPONAIS

Nous avons montré, autour du Grand Océan, et surtout en Chine et en Sibérie, le conflit aigu d'intérêts matériels très précis. En Amérique, à propos de la pénétration des Jaunes dans les États de l'Union, c'est plutôt d'un conflit psychologique qu'il s'agit. C'est le problème de l'égalité des races humaines qui est en jeu, mais chacun le résout selon ses intérêts et ses passions. En elle-même, la difficulté est très claire : les Japonais et, en général, les Jaunes, pourront-ils entrer aux États-Unis aux mêmes conditions que les autres immigrants, s'y établir, y travailler, y ouvrir des écoles, y jouir des droits de citoyens américains? Non, répondent les Américains et particulièrement ceux de l'Ouest, car ils formeraient dans l'Union un élément inassimilable; c'est déjà trop des Noirs qu'il faut bien tolérer comme un châtement du crime de les avoir autrefois importés comme esclaves; mais la race jaune est trop prolifique; le travailleur jaune n'a pas le même *standard of life* que l'ouvrier blanc; il travaille à meilleur marché et, s'il vient à réclamer salaire égal, ce sera duperie, car son rendement est beaucoup moindre. Le jaune n'a pas non plus la même morale; il n'est pas chrétien. Ainsi sous le problème politique et ethnique apparaît une question sociale et morale : « L'avenir confondra peut-être toutes les teintes en une seule couleur, mais ce temps n'est pas encore venu (1). » Mieux vaut donc restreindre le plus possible l'immigration des Japonais et empêcher, par des lois spéciales, ceux qui sont déjà aux États-Unis d'y constituer une sorte d'État dans l'État. Les grandes agglomérations blanches du Pacifique, les Dominions du Canada, d'Australie et de Nouvelle-Zélande sont du même avis que leurs frères anglo-saxons des États-Unis; ils cherchent à exclure de leur territoire ces mêmes Japonais dont le gouvernement est l'allié de celui de l'Empire britannique! « L'accord de gentlemen, » signé en 1908 entre M. Elihu Root et M. Takahira, fait appel à la bonne foi réciproque des deux pays : le territoire des États-Unis est ouvert en principe aux Japonais, mais le

(1) *New-York Tribune*, 11 décembre 1920. — Voir sur ces questions de races et de couleurs le livre, qui a fait beaucoup de bruit aux États-Unis, de M. Lothrop Stoddard : *The rising tide of color* (New-York, Scribner's sons, 1 vol. in-8°

gouvernement du Japon s'engage à empêcher ses citoyens de s'y rendre pour s'y établir. L'accord a été à peu près respecté : les Japonais ont satisfaction morale, les Américains obtiennent le résultat souhaité. Mais les gens de l'Ouest se plaignent ; les Japonais, disent-ils, parviennent à s'infiltrer par le Mexique ; ceux qui sont établis font venir des femmes ; et voilà fondé un foyer jaune qui va pulluler. Pendant toute la guerre, on négocie un nouvel « gentlemen's agreement ; » M. Roland H. Morris, ambassadeur à Tokyo, parvient à conclure, mais la nouvelle administration de M. Harding rejette sa convention et accepte sa démission. Le Président républicain veut discuter en bloc toutes les difficultés avec le Japon. Le conflit, atténué pendant la guerre par la diplomatie des Alliés, prend une acuité nouvelle, quand le Japon demande l'introduction, dans le Pacte de la Société des nations, d'une clause consacrant l'égalité des races : acte politique de haute portée qui fait du Japon le porte-parole et le champion de toutes ces humanités « non-évoluées » que les remous de la grande guerre ont éveillées et qui accusent les Blancs, maîtres de la terre, de leur refuser justice et égalité. Les affaires de Chine et surtout les décisions du traité de Versailles relatives à Kiao-Tchéou et aux possessions allemandes du Pacifique ont d'autant plus surexcité l'opinion aux États-Unis qu'elles tombaient en pleine période électorale. Les Japonais accusent la presse de Hearst d'alarmer sans motif l'opinion. Le baron Kaneko, un Japonais élevé aux États-Unis, déclare qu'il comprend le point de vue des Américains, mais que les alarmes des Californiens sont exagérées ; il rapporte que Roosevelt lui a dit, en 1905 : « Il serait avantageux de placer les affaires concernant les droits des étrangers en Amérique sous le contrôle direct du gouvernement fédéral et non des législatures d'État. » En attendant, les sénateurs de onze États de l'Ouest se réunissent en une conférence pour étudier les moyens de remédier au péril jaune. M. Lodge s'est déjà prononcé (27 novembre 1920) pour un accord avec le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande réglant la question de l'immigration jaune.

À entendre la presse et les politiciens américains, il semble que, si les barrières étaient levées, un flot de jaunes submergerait tout l'Ouest. Il n'en est rien ; la question est d'ordre psychologique et moral : elle n'en est que plus insoluble. Les Japonais sont les premiers à souhaiter que leurs émigrants

se dirigent non vers les États-Unis, mais vers la Corée, Formose et les possessions nippones; mais il y a là pour eux une question d'amour-propre national. Dans l'hiver 1920-1921, la presse des deux pays devient de plus en plus alarmante. Le *Chicago Tribune* du 18 novembre défend la législation de l'État de Californie et parle de « la guerre qu'on ne pourra peut-être pas éviter. » Le *New-York American* du 3 décembre affirme que la paix avec le Japon ne peut être assurée que par la préparation militaire. Les armements japonais, le programme naval 8-8 (c'est-à-dire, pour 1928, 8 grands cuirassés, 8 croiseurs de bataille, n'ayant pas plus de 8 ans) sont commentés avec inquiétude. La Chambre américaine vote pour 1921-1922 (de juillet à juillet) un budget naval de 396 millions de dollars. « La guerre est inévitable, si les Japonais ne baissent pas le ton. » (*New-York Tribune*, 18 février.)

Les difficultés avec le Mexique accroissent les inquiétudes des Yankees. Le Mexique ne pourrait-il pas devenir, en cas de guerre, un allié tout au moins passif du Japon, qui débarquerait des troupes sur ses côtes? On n'oublie pas l'effet qu'a produit, pendant la guerre, la révélation des intrigues du secrétaire d'État allemand Zimmermann, qui invitait le Japon à s'allier au Mexique contre les États-Unis.

Le Président Harding a voulu marquer son entrée en fonctions par un grand acte qui mette fin aux difficultés américano-japonaises et qui sauvegarde définitivement les intérêts américains en Chine. Du même coup, par le chemin détourné de l'Asie, l'Amérique rentrerait dans le concert européen avec ses anciens alliés. Telle est l'origine et telle est la portée de la conférence de Washington qui va s'ouvrir le 11 novembre.

Réussira-t-elle à empêcher une guerre que d'aucuns appellent depuis longtemps la guerre fatale? S'il fallait en croire les voyageurs qui reviennent de Chine, le conflit serait inévitable et prochain; la dernière phase de la lutte pour le Pacifique s'ouvrirait par une gigantesque guerre navale dont l'enjeu serait la suprématie en Chine et l'exploitation de quatre cents millions de Chinois par un État militaire mieux armé. Étudiant cet angoissant problème dès 1916, la « Société japonaise » de New-York découvrait onze raisons pour la guerre et onze pour la paix, que d'ailleurs elle jugeait plus fortes. Depuis lors, les motifs d'être pessimiste se sont accrus; les affaires de Kiao-

Tchéou, de Sibérie, de l'île de Yap ont envenimé les défiances et surexcité l'opinion. Il n'y a guère d'exemples, dans l'histoire, de conflits aussi graves qui se soient résolus sans combat. Nous voulons croire néanmoins à la paix. Les hommes d'État qui, des deux côtés, ont la responsabilité du pouvoir, sont résolument pacifiques; ils savent que les deux pays auraient, à se battre, beaucoup à perdre et bien peu à gagner. Et comment se battraient-ils à travers les immensités désertes du Pacifique, à 4500 milles marins de leur base d'opérations? Mais la paix ne sera assurée que si l'intégrité et l'indépendance de la Chine sont effectivement et loyalement respectées. La limitation des armements, préconisée par le Président Harding, ne sera efficace que si les passions aussi désarment.

À la Conférence de Washington, deux influences s'emploieront de toute leur bonne volonté en faveur d'un règlement juste et pacifique des questions d'Extrême-Orient : celle de la Grande-Bretagne et celle de la France. Un conflit entre l'Amérique et le Japon mettrait la politique britannique dans le plus cruel embarras; elle est l'alliée du Japon, et l'alliance, qui devait expirer le 13 juillet 1921, a été prorogée, d'année en année, jusqu'à dénonciation. Mais les Dominions, qui sont riverains du Pacifique, attachent plus de prix à l'amitié américaine qu'à l'alliance d'un Japon à l'égard duquel ils partagent les appréhensions et les défiances des Yankees. C'est l'insistance des représentants des Dominions à la Conférence impériale de Londres qui a empêché, en juillet dernier, le renouvellement pour dix ans de l'alliance avec le Japon. Une guerre entre les États-Unis et le Japon aurait pour premier effet de disloquer la cohésion morale, peut-être même l'unité juridique, de l'Empire britannique. L'Angleterre elle-même se trouverait acculée à l'angoissante nécessité d'opter entre l'alliance du Japon et l'amitié des États-Unis. Beaucoup de Yankees ne verraient pas sans une secrète satisfaction l'Angleterre obligée de résoudre une telle énigme, car l'opinion, en Amérique, n'est pas toujours bienveillante à l'égard de l'ancienne métropole.

S'il était dans le caractère français de rendre à l'Angleterre quelques-uns des procédés dont elle abuse envers nous, il nous serait loisible de pousser au conflit; nous y trouverions beau jeu; nous n'ignorons pas quelle serait, dans une telle éventualité, la valeur des bases navales de nos côtes et de celles de nos

colonies. La diplomatie française aidera de toute son influence le gouvernement du Président Harding dans son effort pour assurer la paix et préparer la limitation des armements. L'Italie appuiera naturellement l'action pacificatrice de la France et de l'Angleterre. Le Président Harding s'est heureusement résolu à inviter à la conférence deux nouveaux États : la Belgique, qui a des intérêts considérables en Chine, et la Hollande, qui possède un Empire dans les mers d'Extrême-Orient. Sera-t-il permis d'émettre un vœu ? Ce serait que les chefs de gouvernement ne siègassent pas personnellement à la conférence comme ils en ont pris la dangereuse habitude, car il n'y a ni négociations, ni combinaisons diplomatiques possibles sans la faculté, pour le plénipotentiaire, de se retrancher derrière une autorité supérieure de qui il tient ses pouvoirs et à qui, dans les cas imprévus, il puisse en référer.

Quelle que soit l'issue de la Conférence qui va s'ouvrir, elle sera un événement de haute importance. On ne saurait parler de limitation des armements dans les mers du Pacifique sans que, du même coup, la question se pose pour l'Europe. L'Amérique, en appelant l'Europe à participer au règlement des difficultés qui surgissent dans le Pacifique, s'oblige, par là même, à participer au règlement des questions européennes. La France s'en félicite ; elle n'a jamais cessé de compter sur les sympathies actives des États-Unis. Par le détour du Pacifique, ils reprennent, dans les affaires de l'Europe, la place qu'ils ont si glorieusement tenue pendant la guerre : une phase nouvelle s'ouvre dans la consolidation de la paix générale.

RENÉ PINON.

AVANT LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON

II

LA MARINE FRANÇAISE

ET LE DÉSARMEMENT

La limitation des armements navals est la première question inscrite à l'ordre du jour de la conférence de Washington. A l'origine, la réunion provoquée par le Président Harding devait même être circonscrite entre l'Angleterre, le Japon et l'Amérique, et se borner à l'étude des moyens propres à réduire les dépenses entraînées par la réalisation du programme naval de ces trois pays. D'autre part, le problème du Pacifique est essentiellement maritime. Ces archipels, disséminés au milieu d'immensités mouvantes par le grand souffle de l'alizé, ne présentent point en eux-mêmes un avenir suffisant pour déterminer un conflit entre deux grands peuples. Ce qui fait la valeur des îles de l'Océanie, c'est qu'elles sont les lignes d'étape qui permettent à deux races de se pénétrer. Le Pacifique formait autrefois un glacis infranchissable aux migrations venant de l'Ouest à l'Est, à cause du régime des vents établis en sens contraire. Ce fait explique que l'Amérique du Nord et du Sud a été peuplée par l'Europe et non par l'Asie. Ce que les jonques chinoises n'ont jamais osé : traverser l'Océan Pacifique, les cuirassés japonais peuvent le faire en quelques jours. Dans ce domaine insulaire, il n'existe pas d'autre mode de domination que les forces navales.

On s'explique ainsi l'activité fiévreuse déployée par les deux antagonistes dans la constitution de leur flotte de guerre. Le

programme américain est le plus formidable qu'on ait jamais entrepris, puisqu'aux 19 « capital-ships » que le « Navy Département » possède déjà, il se propose d'en ajouter 16. Le Japon, pour répondre à cette menace, construit, ou se propose de construire 15 nouveaux capital-ships, ce qui lui permettra d'en aligner 27 en 1928, contre 35 qu'armera l'Amérique, sous réserve que celle-ci n'ait point d'ici là encore augmenté son programme de constructions neuves. Si l'on réfléchit que le montant de chaque navire dépasse 400 millions de francs au taux actuel, et que le coût d'entretien de ces formidables machines de guerre est en proportion de leur prix de revient (551 530 livres par an pour un croiseur de bataille type *Hood* contre 403 560 livres pour un cuirassé *Royal Sovereign*), on se rend compte des conséquences financières de ces projets et des charges qui pèseront sur les peuples lancés dans d'aussi coûteuses aventures. Nous n'avons parlé de la position maritime des États-Unis et du Japon que sous le rapport des capital-ships. Mais cette unité tactique entraîne naturellement la constitution d'escadrilles légères sous-marines ou aériennes, en rapport avec son importance. Le budget naval des Puissances maritimes devient, dans ces conditions, un véritable gouffre. Celui du Japon, pour 1921-1922, s'élève à 490 millions de yen ; les dépenses navales entrent pour 32 p. 100 dans le budget total de l'Empire japonais, et, dans ce budget naval, 17 p. 100 de l'ensemble est consacré aux constructions neuves.

Le *Naval and Military Record*, comparant le budget japonais de 1921 à celui de l'Allemagne en 1914, fait remarquer que la marine allemande, dont l'essor fut si prodigieux, n'entraîna que pour 6,2 pour 100 dans le budget total de l'Empire, et était encore cinq fois moins élevé que celui qui a été voté cette année par le Japon. Or, le Japon est incontestablement le pays qui obtient de son budget naval le meilleur rendement, en raison du bas prix de la main-d'œuvre ouvrière et de la solde des équipages. On peut chiffrer, dans ces conditions, l'effort financier qui s'imposera à l'Union pour armer la flotte qu'elle se propose de construire ; son budget naval, qui est peut-être le plus lourd, proportionnellement à l'importance des armements, se monte cette année à 410 673 289 dollars, soit 10,5 pour 100 du budget total (3 900 789 200 dollars), la part de l'armée n'absorbant que 8,4 pour 100. Les États-Unis, quelque riches qu'ils soient, sont-

ils en mesure de soutenir cet effort ? Le peuple admettra-t-il le vote des impôts nécessaires pour faire face à ces dépenses ? Voilà la raison de la Conférence de Washington.

En tout cela quelle est la position de l'Angleterre ? Jusqu'à la fin du dernier siècle, les nations européennes furent les seules à posséder une flotte de guerre. La politique anglaise consista donc à étouffer toute velléité d'hégémonie navale chez autrui, et à détruire les flottes des autres pays avant que celles-ci ne devinssent un danger sérieux pour la sécurité insulaire de la Grande-Bretagne. L'Invincible Armada des Espagnols, en 1588, les flottes de Tromp et de Ruyter, puis l'escadre du roi de France à la Hougue, les forces navales de Napoléon à Trafalgar, et, plus récemment, les cuirassés de Guillaume II à Scapa-Flow, furent anéantis avant d'avoir pu jouer un rôle naval. Ce n'est donc pas sans raison que l'amiral Jellicoe rapproche, à cent ans de distance, les victoires de Scapa-Flow et de Trafalgar, comme deux dates mémorables dans l'histoire des Iles britanniques. « La mission qu'il s'efforça de remplir » visait le même objectif que celle de Nelson. Seuls, les moyens par lesquels cette mission fut réalisée ont différé. Trafalgar fut une défaite glorieuse de la France, Scapa-Flow une reddition honteuse de la flotte allemande. Le jour où celle-ci saborda elle-même ses navires, l'Angleterre gagna la plus grande victoire de la guerre. Les escadres allemandes disparues, l'Amirauté aurait pu compter sur quelque répit. Mais voici que deux astres nouveaux se lèvent, à l'Est et à l'Ouest du globe. La menace n'a fait que changer de latitude. Mais l'orage s'est éloigné des côtes britanniques, il s'accumule au loin sur deux continents, ce qui supprime l'imminence du danger. Quant à la question du Pacifique, il n'est pas indifférent qu'elle soit née, afin de transporter aux antipodes le champ clos où doivent s'affronter les rivalités de l'Asie et de l'Amérique.

Quoi qu'il en soit, la Grande-Bretagne ne peut point se désintéresser des projets navals du Japon et des États-Unis. Le temps n'est plus où les navires de l'Europe pouvaient affirmer leur puissance sur tous les points du monde sans rencontrer de résistance. Les prochains conflits, s'il s'en élève, agiteront tout l'univers. Il suffit de suivre l'évolution des luttes qui ont ensanglanté la terre pour s'apercevoir qu'elles s'étendent de plus en plus, et qu'elles mettent aux prises des masses d'hommes toujours plus

nombreuses. Bientôt les conflits dynastiques de la vieille Europe nous apparaîtront avec le même recul que les combats féodaux livrés jadis aux portes de Paris. Dans ces chocs gigantesques qui se produiront entre les grandes races de la terre, la marine est appelée à exercer l'action la plus efficace. C'est ce que notre Gouvernement, hypnotisé par la garde du Rhin, semble ne pas comprendre suffisamment, et c'est ce que le Foreign Office a parfaitement saisi.

La France, en effet, aurait pu édifier une puissance navale sur les ruines de la marine germanique. La disparition des dreadnoughts allemands à Scapa-Flow et l'arrêt total de nos constructions navales depuis sept ans, nous ont mis en si pitoyable posture que la flotte française n'existera bientôt plus qu'à l'état de souvenir. L'Italie, qui se trouve dans une situation financière plus critique que la nôtre, poursuit néanmoins la constitution de forces navales en rapport avec sa situation méditerranéenne. Elle aura une supériorité considérable sur nous, après l'achèvement de son programme (1). Quant à l'Angleterre, pour répondre aux projets de l'Amérique et du Japon, elle vient de décider la mise en chantier de quatre superdreadnoughts. Nous sommes donc le seul pays qui ait paru renoncer à toute espèce de dessein relatif à la reconstitution de sa marine de guerre. On ne saurait pousser l'ironie plus loin que de nous demander de limiter nos armements navals, puisque nous avons fait mieux que de les limiter : nous les avons suspendus. Ainsi s'explique que primitivement, on n'eût même point l'intention de convoquer la France à la Conférence de Washington. Nous avons cependant voix au chapitre. Comment oublier que nous possédons en Extrême-Orient un empire qui compte dix-huit millions d'habitants, occupe une superficie de 776 000 kilomètres carrés, et dont le chiffre d'affaires dépasse 2 milliards et demi ? Dans le Pacifique même, nous avons des centres de ravitaillement de premier ordre, ou des points d'appui, comme Nouméa en Calédonie, Tahiti et Port-Phaëton en Polynésie, Nouka-Hiva aux Marquises, Rapa dans l'Extrême-Sud. Enfin, puisqu'il sera parlé de la couleur des visages à Washington, la France, qui protège 44 millions de sujets indigènes qu'elle a toujours traités comme ses propres citoyens, a bien quelques mots à dire dans ce débat.

(1) Voyez la *Revue* du 11 août 1921.



Le canevas provisoire du programme du Gouvernement américain prévoit les trois points suivants : principes servant de base à cette limitation ; étendue de cette limitation ; exécution des décisions prises. Il est hors de doute, en premier lieu, que tous les peuples représentés désirent sincèrement atténuer le fardeau de leurs dépenses budgétaires et, partant, limiter leurs armements navals. Mais ils voudraient que leurs voisins fissent des sacrifices encore plus grands qu'eux à la cause de la paix, ce qui revient à dire que chacun veut s'assurer l'hégémonie navale au meilleur compte. Comment déterminer l'importance respective des armements des diverses Puissances ? Quel est le critérium sur lequel on devra se régler ? On pourra prendre comme point de départ le tonnage actuellement à flot ou existant au 2 août 1914. Ces deux solutions favoriseraient l'Angleterre. On peut, au contraire, faire entrer en ligne de compte les programmes votés par les diverses Puissances. Dans ce cas, il est évident que l'Amérique et le Japon y trouveraient leur avantage, puisqu'ils ont profité des hostilités pour forger, au détriment des anciennes marines européennes, un puissant outil de combat. La seule solution acceptable pour la France serait évidemment celle qui admettrait le tonnage de 1914, puisque, depuis cette époque, nous n'avons rien construit, et que, malheureusement, le programme naval n'a pas été discuté par le Sénat. Nous relevons à ce propos l'empressement avec lequel la Grande-Bretagne a fait voter par la Chambre des Communes la mise en chantier de quatre superdreadnoughts, du type *Hood* amélioré, ce qui lui permettra de soutenir à Washington qu'elle aussi poursuit l'exécution d'un projet de constructions neuves imposant.

Le tonnage des capital-ships ou le tonnage total à flot comprenant tous les types de navires n'est pas la seule déterminante des droits qu'une nation peut faire valoir. Il faut également envisager la sécurité des États, examiner jusqu'à quel point elle dépend de la mer, consulter la carte de leurs rivages, supputer l'importance de l'empire colonial et du tonnage marchand des uns et des autres, et, d'une façon générale, prendre en considération les nécessités de la politique maritime des diverses Puissances, leur force d'expansion à l'extérieur, l'im-

portance de leur commerce, le degré de leur civilisation, et nous croyons aussi, l'ancienneté de leurs traditions maritimes. Ceci posé, imaginons les bases sur lesquelles chaque pays plaidera sa cause devant la Conférence.

Et tout d'abord, la thèse de l'Amirauté est facile à prévoir. Elle est exposée au chapitre II du livre *la Grande Flotte*, de l'amiral vicomte Jellicoe de Scapa, sous le titre : « Stratégie navale dans les Home Waters, » ainsi que dans le récent discours que M. Winston Churchill a prononcé au commencement d'août dernier à la Chambre des Communes, à propos de la mise en chantier des superdreadnoughts dont nous venons de parler. D'après sir Jellicoe, le but et l'utilité de la marine de guerre britannique est le suivant : assurer aux bâtiments anglais le libre usage de la mer, essentiel à l'existence d'un pays insulaire. — En cas de guerre, exercer une forte pression économique sur l'adversaire, en le privant de l'usage de la mer, — protéger, assister et ravitailler toute armée envoyée outre-mer, — empêcher une invasion ennemie dans les Iles britanniques ou dans les Dominions. Quant à M. Churchill, il a déclaré que si l'Angleterre restait dans une situation d'infériorité navale, « elle ne serait plus en état de maintenir sa sécurité. L'Océan, qui sert aujourd'hui de lien entre les diverses parties de l'Empire, serait transformé en une barrière infranchissable; les Iles britanniques ne pourraient s'alimenter en vivres et se livrer au transport que grâce à la permission des autres, » et M. Churchill ne craint pas d'affirmer : « Nos intérêts sont supérieurs à ceux de presque toutes les autres Puissances du monde; aller à la Conférence de Washington sans commencer à construire quatre grosses unités et *consentir, à cette Conférence, à ne pas en construire de nouvelles*, ce serait immobiliser la Grande-Bretagne dans une énorme situation d'infériorité. » C'est avouer que l'Angleterre n'acceptera de limitation aux armements que sur la base séculaire de sa prépondérance navale. Le souci de cette prépondérance avait conduit l'Amirauté à adopter avant la guerre l'axiome du *two power standard*, c'est-à-dire d'une puissance équivalente aux deux marines les plus fortes. Aujourd'hui, l'Angleterre abandonne ce principe pour s'en tenir au *one power standard*, soit à la constitution d'une force égale à la marine la plus importante, mais avec une marge de supériorité lui permettant de

dominer cet adversaire hypothétique (1). Il est à noter, en effet, que celui qui a l'initiative de la manœuvre peut rassembler toutes ses forces pour surprendre son ennemi, au moment où celui-ci voit une partie de ses unités immobilisées dans les ports pour cause de réparation, d'où la nécessité de tenir compte du pourcentage des disponibilités qui en résultent.

Aux prétentions britanniques les États-Unis opposeront les arguments suivants. S'ils ne sont point obligés, comme les Iles britanniques, d'assurer la subsistance de leur peuple par la voie maritime, ils ont, en revanche, à défendre deux rivages étendus qui font face à deux continents. Tandis que les escadres anglaises peuvent, d'un point comme Scapa-Flow, se rassembler et guetter les flottes qui menaceraient la métropole, le *Navy Department* est obligé d'envisager d'une façon tout à fait indépendante la sécurité des côtes du Pacifique et de l'Atlantique. L'isthme de Panama n'est pas une route de communication suffisamment rapide pour permettre à temps la jonction des deux flottes, en cas d'attaque brusquée survenant de l'Est ou de l'Ouest. Or, il se trouve que l'Angleterre est l'alliée du Japon : les États-Unis peuvent craindre la coalition de ces deux Puissances navales. Ce serait donc à eux à soutenir la nécessité du *two power standard* et non à l'Angleterre, qui, par suite de la disparition de la flotte allemande, est débarrassée de tout souci du côté de l'Europe. En outre, si les États-Unis n'ont pas d'empire colonial, ils ont à cœur de faire respecter leur fameuse doctrine de Monroe et à faire régner leur pouvoir sur les rivages des deux Amériques. Ils sont enfin obligés d'avouer que la pénétration asiatique leur cause un souci de plus en plus grand, et que leur flotte de guerre sera le meilleur rempart pour s'opposer à cette lente invasion. C'est dans cet esprit que le secrétaire de la Marine a réorganisé la flotte du Pacifique, qui se composera de tous les superdreadnoughts brûlant du pétrole, tandis que la flotte de l'Atlantique sera formée par les plus vieux cuirassés chauffant au charbon. Les États-Unis se trouvent dans une situation vraiment paradoxale. Ils ont inventé la Société des Nations et ils sont les seuls à n'en point faire partie ! Ils se plaignent de l'impérialisme des autres nations, et ce sont eux qui se sont en-

(1) La position de l'Angleterre est quand même plus solide qu'en 1914, parce qu'il n'existe plus de marine européenne.

gagés les premiers dans la voie coûteuse de la construction des capital-ships! Ils avaient un moyen de réduire nos dépenses militaires qu'ils dénoncent : c'était de signer un traité d'alliance défensive avec la France ; et ils ont rejeté la signature du Président Wilson ! Ils convoquent les peuples à limiter leurs armements, et ils se gardent de prêcher d'exemple ! Enfin, ils s'élèvent contre la barbarie des méthodes de guerre, et le général Fries, chef du service des gaz, déclare froidement : « La marine se servira des gaz dans ses canons et sous forme de nuages ; les gaz toxiques pénétreront dans les systèmes de ventilation des bâtiments ; les nuages toxiques pourront être déversés à torrent par des bombes d'avion, ou être envoyés sous l'eau par les sous-marins. Ce sera, par exemple, du phosphore blanc, qui brûle et ne peut pas être asséché... Notre programme est prêt. » Tableau suggestif de la guerre future, au cours de laquelle l'Union se flatte d'employer la Diphénylchlorarsine dont elle tient déjà 2000 tonnes emmagasinées à Edgewood.

Nous comprenons que, devant cette perspective, le Japon cherche à se prémunir contre tous ces gaz, et contre tous ces nuages. Bien qu'ils soient de couleur jaune, les peuples de l'Asie ont droit, comme nous, à la vie et au soleil. Se sentant arrêtés dans leur expansion vers l'Est, il est inévitable qu'ils cherchent à briser cette résistance et les cuirassés sont évidemment les plus propres à réaliser leur but. On voit donc quelles sont les éventualités qui vont se poser à Washington. C'est toute la question des migrations asiatiques transportées du domaine terrestre sur le domaine maritime, et mettant en œuvre les procédés de destruction les plus scientifiques et les plus radicaux. Écoutons maintenant la voix de la France.

* * *

Toutes les raisons que les trois nations que nous venons d'énumérer peuvent mettre en avant pour justifier le développement de leur marine de guerre, la France peut les faire valoir. Rien de ce qui se passe dans le monde ne peut lui être indifférent. Son commerce rayonne dans les cinq continents, sa culture a pénétré partout. Quant à son empire colonial, la seule nécessité de le protéger suffirait à justifier la constitution d'une grande flotte. Veut-on des chiffres ? Le domaine colonial français vient immédiatement après celui de la Grande-Bre-

tagne, avec une population de 52 millions et demi d'habitants, y compris l'Afrique du Nord, une superficie de 10 300 000 kilomètres carrés, et un mouvement commercial de plus de 7 milliards de francs au pair, contre 400 millions d'âmes, une superficie de 34 millions de kilomètres carrés et un mouvement d'affaires de 42 milliards de francs pour l'Empire britannique. Si l'on tient compte que notre puissance coloniale date de la troisième République, on apprécie ainsi à sa juste valeur le développement de la France d'outre-mer qui s'achemine vers une prospérité de jour en jour plus grande. Nous allons y entreprendre de gigantesques travaux. Nous avons donc l'impérieux devoir de veiller jalousement sur ce trésor. Quant à nos intérêts dans le monde, ils sont partout où, depuis des siècles, ont pénétré la science de nos ingénieurs et le génie de nos financiers. En Égypte, en Amérique du Sud, en Orient, en Chine, les capitaux français investis dans les affaires locales sont énormes. Pour ce qui est de notre marine marchande, elle atteindra bientôt cinq millions de tonnes; elle vient la troisième après celles de l'Angleterre et des États-Unis, et le pavillon tricolore flotte sur de magnifiques unités postales. Allons-nous abandonner à d'autres le soin d'assurer la police et la protection de cette précieuse fortune flottante?

Retenons également que les vaisseaux sont les meilleurs agents de la propagande à l'étranger. Notre influence en dépend. Nous sommes dans une situation tout à fait déplorable à cet égard, puisque nous ne pouvons envoyer au loin que de vieux croiseurs d'ancien type, qui desservent notre cause plutôt qu'ils ne l'appuient. Nos missions naviguent sur des *Jules-Michelet* ou des *Gueydon* vieux de plus de vingt ans. Remarquons en outre que la France, en raison de ses obligations internationales, doit être à même de participer aux mesures coercitives suggérées par le Conseil de la Société des Nations en vue de contraindre une Puissance à respecter les clauses du « Covenant. » Nous avons reçu le mandat d'administrer certains territoires, ce qui nous amène à détacher des forces navales dans le Levant. Quelle impression peuvent produire les unités vieillies de la République dans les détroits turcs, en présence des cinq superdreadnoughts, des cinq croiseurs légers, des dix-huit destroyers et du navire porte-avions que l'Angleterre vient d'y détacher? Qu'on le veuille ou non, c'est de l'effacement!

Encore ces raisons ne sont-elles que secondaires : il en est une autre qui les domine toutes. La France doit compter sur elle-même pour la préservation de sa sécurité nationale ; cette sécurité ne peut exister sans une marine puissante. Tout d'abord nous nous trouvons dans une situation analogue à celle de l'Amérique, obligés que nous sommes de faire front sur deux mers : Atlantique et Méditerranée. Dans l'Atlantique, nous devons entretenir une force absolument indépendante de celle que nous armerons dans le Midi, car le passage par le détroit de Gibraltar est trop long ou trop précaire pour que nous puissions compter sur une jonction de nos escadres en temps opportun. Nous aurons donc à assurer l'inviolabilité de nos rivages, qui s'étendent de Dunkerque à la Bidassoa, tout en ayant une escadre susceptible de bloquer celle du Reich allemand ; c'est dire qu'elle devra être composée de navires supérieurs aux huit cuirassés, aux huit croiseurs et aux seize destroyers que l'Allemagne est autorisée à conserver et à remplacer en vertu du traité de Versailles. D'autre part, ainsi que notre délégation l'a exposé à la Société des Nations, la sécurité absolue des communications entre les ports de la côte de Provence et de l'Algérie-Tunisie, ainsi qu'entre l'Afrique Occidentale et nos ports de la côte Ouest, constitue pour la République une nécessité vitale. La plus élémentaire prudence nous commande de maintenir en Méditerranée une force supérieure à celle de la Marine la plus forte, représentée dans cette mer, sans envisager, d'ailleurs, l'éventualité d'un conflit possible avec une nation méditerranéenne quelle qu'elle soit.

Ne voit-on pas que la France est obligée de suppléer à l'infériorité numérique de sa population vis-à-vis de l'Allemagne, qui peut devenir demain l'alliée de la Russie soviétique, par la mobilisation de son armée d'Afrique ? Le lac, qui sépare la France européenne de la France africaine doit être un lac français ; comment se trouve-t-il des esprits assez peu avertis pour ne pas comprendre que le sort de notre patrie, qui se jouera sur le Rhin, dépendra de la mobilisation plus ou moins prompte et plus ou moins absolue de nos effectifs africains ? La route maritime de Marseille à Alger n'est que la prolongation du rail de Strasbourg à la Méditerranée. Vouloir faire contrôler par d'autres cette voie de communication essentielle à l'existence de notre pays, serait une imprévoyance aussi impar-

donnable que de remettre aux mains de l'étranger le réseau du P-L-M. L'avenir immédiat de la France est donc intimement lié à son hégémonie méditerranéenne. Cette hégémonie ne cache aucune visée impérialiste ; elle est simplement la conséquence de la situation géographique de la France sur le Rhin, et de la disproportion qui existe entre les races germaniques et latines sous le rapport du chiffre de la population. Loin de contester cette théorie, nos amis italiens ne peuvent que l'approuver. D'ores et déjà, leurs forces légères sont en état de paralyser la mobilisation de notre armée indigène, véritable bouclier de la métropole. Ne nous est-il pas permis de nous en émouvoir ?

Ce qui précède nous dispenserait de faire ressortir que la France a droit à la constitution d'une marine de guerre, en raison de son passé et de ses traditions. Elle tomberait au rang des petites Puissances, ou plutôt des Puissances incomplètes, si elle ne possédait point de forces navales. Nous avons exposé le rôle que ces forces étaient appelées à jouer dans les coalitions futures. La marine est l'arme de l'avenir. On sollicitera l'alliance de notre pays si, au prestige de son histoire et de sa civilisation, à sa fidélité traditionnelle, au renom de son armée, elle joint une marine active. La marine ne constitue-t-elle pas, en effet, la force mobile la plus pratique pour faire régner l'ordre dans le monde ? Nous aurions le devoir d'être partout où cet ordre serait troublé.

Examinons maintenant ce que la France peut demander à Washington. Nulle nation ne désire plus qu'elle la limitation des armements navals. Il n'y a que les nouveaux riches, ceux qui n'ont point été sérieusement touchés par la guerre, qui puissent s'offrir le luxe des « capital-ships. » Pour n'en point construire actuellement, faute de ressources financières, la Rue Royale n'a pas renoncé définitivement à en avoir. Elle se considère comme gravement atteinte par ces armements, nés de sa détresse. Nos représentants, qui seront vraisemblablement assistés de l'amiral de Bon, devront donc insister autant qu'ils le pourront pour la limitation des armements. Mais ils devront en outre protester avec la plus grande énergie contre toute théorie qui tendrait à prendre comme point de départ de la limitation l'état actuel de nos escadres. La France a subordonné, au cours de la guerre, les intérêts de sa puissance maritime à

ceux des armées alliées ; ses arsenaux ont fabriqué du matériel de guerre pour ces dernières qui ont été libres de se reconstituer à la faveur de l'aide que nous leur avons apportée. Parce que nous n'avons point construit depuis sept ans, il serait injuste de nous opposer aujourd'hui cette décision comme un fait accompli. Nous ne saurions donc accepter un mode de limitation des armements navals aboutissant à la consolidation de la situation actuelle, c'est-à-dire au fameux « Holiday » qui a été souvent proposé par les Puissances anglo-saxonnes. Notre indépendance nationale ne s'accommoderait point de cette interprétation.

Quelle sera l'étendue de la limitation des armements ? Il semble que la Société des Nations ait voulu envisager une limitation budgétaire. Rien ne serait, à notre avis, plus illogique, même en tenant compte de la différence des changes ; les budgets de deux pays ne sont point comparables. Le prix de revient de la tonne construite varie suivant la cherté de la main-d'œuvre et des matières premières. L'armement est fonction de la solde des équipages, du prix du charbon, etc., qui ne sont pas les mêmes dans tous les États ; la comparaison des budgets de 1914 et 1921 ne prête pas à des résultats plus exacts, car certains, comme le nôtre, traînent le poids mort de leurs arsenaux, qui influencent fâcheusement le rendement général de l'organisme. Le seul critérium auquel il nous paraisse raisonnable de s'arrêter, c'est le tonnage, et encore cet indice doit-il être corrigé sérieusement. Il faudra démontrer qu'une tonne de navires neufs n'a aucun rapport avec une tonne de navires anciens, d'où la nécessité de tenir compte d'un *coefficient d'amortissement militaire*. En outre, une tonne de cuirassé n'a pas la même valeur intrinsèque qu'une tonne d'avisos. La situation du tonnage français est particulièrement fâcheuse, car il est composé de vieux navires, principalement de croiseurs, qui sont des types absolument démodés. Que dire, enfin, de nos navires récents, formés par une poussière d'avisos, de sloops, etc., dont il y aurait lieu de ne même point faire mention ? Un mode de calcul qui permettrait de bien apprécier l'importance respective des marines de guerre consisterait à prendre le tonnage des super-dreadnoughts en rattachant à cette unité tactique tout le tonnage auxiliaire de surface, sous-marin ou aérien, qui doit l'accompagner. Dans ce cas, il faudrait inscrire au crédit de la Rue

Royale tout le tonnage qu'elle aurait dû construire depuis sept ans. Car la situation des capital ships ressortirait autrement de la façon suivante, en l'état actuel : Angleterre, 30; Amérique, 19; Japon, 12; France, 3, en comptant nos trois « Bretagne » armés de pièces de 343 millimètres comme des capital ships. Cette base de discussion serait inadmissible pour nous.

Que nous appelions ces navires capital ships ou super-dreadnoughts, ils resteront l'*unité tactique cuirassée* qui doit assurer à un peuple sa puissance navale. Nous devons pour le moment renoncer à en construire, faute d'argent; mais en spécifiant à Washington que nous aurons le droit d'en mettre en chantier, à l'heure choisie par nous, en nombre voulu pour nous assurer la maîtrise de la Méditerranée et pour constituer une flotte d'appoint capable de faire pencher la balance en faveur du camp dans lequel cette flotte entrerait. C'est là le seul moyen de permettre à la France de remplir sa mission et de se montrer à la hauteur de sa victoire. — Un autre point est non moins essentiel. Une nation continentale comme la nôtre, obligée, par sa situation géographique, de conserver des armées proportionnellement plus nombreuses et de sacrifier partiellement sa marine, doit être autorisée à conserver une proportion d'éléments défensifs relativement plus élevée que celle des grandes Puissances maritimes. Ces éléments sont représentés principalement par les forces sous-marines et aériennes. Nous devons donc nous opposer à toute tentative qui viserait tout d'abord à proscrire l'emploi du sous-marin, seul moyen qui s'offre à une nation pauvre pour faire respecter ses rivages et empêcher un débarquement. En outre, plaidons pour qu'on nous accorde, dans l'Atlantique, des flottilles suffisamment nombreuses pour mettre nos côtes à l'abri de toute éventualité. Les flottilles aériennes présentent pour nous ce double avantage de pouvoir se retourner aussi bien contre la terre que contre la mer, et d'être l'arme à *meilleur rendement*, puisqu'elle agit dans un domaine commun aux deux éléments. Il importe que, sur le chapitre de l'aviation maritime, nos délégués se montrent particulièrement exigeants. La France désire vivre en paix avec tout le monde; mais elle veut conserver les biens qui lui ont coûté si cher, et éviter le retour de catastrophes comparables à celle de 1914. Il suffira enfin d'étaler aux yeux de la Conférence la carte de notre em-

pire colonial et la statistique de notre flotte marchande pour obtenir un droit à la construction de croiseurs rapides et de destroyers en rapport avec nos intérêts.

En résumé, la question de la limitation des armements ne s'applique pas à nous actuellement; mais nous devons prévoir l'avenir, en nous réservant pour plus tard la possibilité de construire autant de capital ships que notre situation mondiale nous le commande. D'ici là, nous demandons à jouir d'une supériorité marquée en instruments tactiques défensifs, sous-marins ou avions, et à entretenir une flotte légère en rapport avec l'étendue de notre domaine d'outre-mer. Sous cette réserve, employons-nous, de tout notre pouvoir, à calmer la fièvre d'armements navals qui agite le monde. Nous aurons à Washington un « standing » d'autant plus inattaquable que nous pourrons dire : « Ce n'est pas nous qui avons commencé à construire des navires. »

On a soutenu que, le sort de la France devant se débattre sur le Rhin, il fallait faire passer les préoccupations navales au second plan. Nous croyons avoir démontré qu'au contraire les deux questions sont connexes; c'est faire preuve d'une singulière étroitesse d'esprit que de circonscrire dans nos frontières métropolitaines l'avenir de ce que nous appellerons l'Empire français, dans le sens qu'il faut attacher à ce mot, comme symbole de l'expansion de la race à l'extérieur, au même titre qu'il y a un Empire britannique, un Empire américain, un Reich allemand. Nous renonçons, dans ces conditions, à comprendre les interventions qui ont retardé le vote des crédits navals, et nous regrettons de penser que nous avons à combattre, au Parlement, deux sortes d'ennemis de notre puissance navale : les aveugles qui ne comprennent point son importance, et les démagogues qui font passer leur intérêt électoral avant celui du développement de nos forces sur mer. Nous comptons sur la clairvoyance patriotique de M. Raoul Péret pour orienter la Chambre, qu'il préside avec tant de distinction, vers une compréhension plus exacte de nos intérêts maritimes.

Certains redoutent qu'un tel programme ne porte ombrage à nos amis britanniques. Nul plus que nous n'est partisan du resserrement des liens d'amitié qui existent entre les deux nations. Mais c'est justement en raison de cette amitié, et parce

que nous sommes convaincu de la communauté de nos intérêts que nous nous refusons à enregistrer comme sérieuse cette objection. L'Amirauté nous estimera d'autant plus que nous représenterons à ses yeux des compagnons d'armes dignes de sa « Grande Flotte. » Bref, c'est mal connaître les Anglais que de supposer qu'ils s'élèveront contre nos prétentions légitimes. D'ailleurs, les flottes d'appoint dont nous avons parlé ne sont pas destinées à autre chose qu'à être mises au service de l'alliance tacite que nous avons contractée avec eux. S'ils en doutent, ils n'ont qu'à saisir la plume que nous leur tendons pour signer l'engagement qui était inclus dans le Traité de Versailles, et qui l'est encore dans tous les cœurs français. En attendant, nous ne saurions supposer un seul instant qu'il puisse s'élever une division entre nos deux peuples. Le meilleur gage de notre alliance, ce sont nos deux millions de morts, qui dorment côte à côte sur les lignes de la Somme et de l'Artois. Mais, puisque nous avons recours à cette image funèbre et trop classique, qu'il nous soit permis de dire qu'il existe de par le monde d'autres tombes sacrées : ce sont, disséminées aux quatre coins de l'Afrique et de l'Asie, les sépultures de nos soldats coloniaux, qui sont tombés sur le sol fiévreux pour y porter les bienfaits de notre civilisation. Si nous étions tentés un jour de renoncer à avoir une marine de guerre, la voix de ces héros s'élevant de toutes les latitudes, nous dicterait notre devoir. Nous n'avons pas le droit de sacrifier, par notre imprévoyance, le fruit de plusieurs siècles. L'histoire est là, malheureusement, pour nous montrer comment s'acquiert et comment se perd un grand empire colonial.

RENÉ LA BRUYÈRE.

IMPRESSIONS ET FANTAISIES

SOUVENIRS D'ÉTÉ

En bien ! oui, ma chère, il a fait chaud ; chaud à en perdre la tête, si chaud que les feuilles dormaient en plein jour ; que les canards voguaient, tête sous l'eau, croupions en l'air, de sorte qu'on ne distinguait plus à la surface que de petites mitres de plumes, et que j'ai vu, chose inouïe, un papillon prendre le tramway.

Si chaud que M. Shakleton a été repris d'un frénétique amour pour le Pôle Sud. Aimer le Pôle Sud, n'est-ce pas une exaspération rare de ce phénomène nommé par Stendhal « cristallisation ? » Aimer le Pôle Sud ! y parvenir malgré la glace, le froid, les ours, la neige, la maladie et les hasards sans nombre... Véritablement, si j'étais une femme, je voudrais être aimée autant que le Pôle Sud. Pas une de vous, mesdames, même parmi celles qui se vantent d'être de glace, ne serez jamais convoitées ainsi que ce Pôle Sud.

Cette pensée de glaces éternelles rafraichissait un instant, entre les éventails déployés, les stores baissés et les boissons froides, mais pas beaucoup plus efficacement que les jeux d'enfants, — vous savez bien ? — lorsque, par ces lointains jullets, on jouait à la Sibérie et au traîneau, à l'aide des ouvrages de M^{me} de Ségur, de fauteuils à l'envers et d'un très vieux manteau de fourrures, encore excellent pour vêtir des rêves.

Vous, vous cuisiez à la campagne, avec la crainte de manquer d'eau, de légumes et de fourrage, et la terreur de voir flamber le bois de pins ; mais vous vous consoliez, quand un vent

brûlant et bas décoiffait les grandes moissons qui jamais ne furent aussi belles.

Vous, au bord des mers, vous laissiez le soleil vous faire un teint de bédouine, et vous admiriez des couchants normands ou bretons devenus presque africains, leurs orangés étranges et leurs horizons de citrons verts.

Mais moi, dans Paris « la grand'ville » je regardais tomber les feuillages, se flétrir les fleurs et cuire les pierres, même à l'heure du soir, cette heure estivale et citadine entre toutes, où, dans l'arome de la poussière, du crottin et du pétrole, tous les concierges, d'un seul coup, fleurissent devant toutes les portes et forment aux rues une bordure, comme les mignardises aux jardins de curé.

Et les moustiques même étaient morts. Et les chiens ne tiraient plus la langue, mais une langue traînait jusqu'à terre, qui, derrière elle, tirait un chien.

Les premières lueurs de l'éclairage de la ville défailaient dans un halo caniculaire et semblaient prêtes à s'évanouir de palpitations de cœur. La lune se levait, d'une pâleur créole; et le soleil rapelissé s'était couché dans une brume de cataclysme ainsi qu'en un climat malsain de fièvre et de torpeur.

O camphre, ô batistes, ô housses des lustres! ô pianos d'été dont on imagine les touches chaudes et qui miauliez comme de grands chats dans les rares instants de silence, pianos qui remplacez à Paris si désavantageusement la grenouille et la cigale, éventails chinois, pieds nus dans les mules, sorbets, travaux, paresse, amitiés ou solitude, rien ne consolait d'habiter Paris et d'avoir si chaud.

Car je pourrais, n'est-ce pas, vous raconter que cette saison-là, à Paris, fut exquise (vous n'y étiez pas, madame, ni vous, ma chère, non plus) et vous n'y verriez que du feu et vous regretteriez peut-être d'être parties. Mais pourquoi mentir? Même au risque de paraître moins véridique, pourquoi n'être pas sincère? Pourquoi ne pas avouer que le seul foyer de la cigale paraissait un intolérable incendie et que notre cher Paris somnolait d'ennui parce qu'il n'avait pas su garder, pour se distraire et pour l'exciter d'un coup d'éventail, le Hasard et la Fantaisie. Celle-ci, expirant de chaleur, s'était réfugiée, m'a-t-on dit, dans un astre en train de s'éteindre, et s'y balançait dans un hamac nébuleux, dédaignant même de laisser tomber

sa pantoufle sur la pauvre terre. Quant au Hasard, bras dessus, bras dessous avec la Fortune, il bondissait de casino en casino, de plage à la mode en ville d'eaux, et se moquait bien de l'ennui de Paris et du mauvais état des prairies, les tapis de jeu restant toujours verts. On ne songea pas à utiliser l'aviation pour, au moyen de milliers d'avions, faire tourner sur Paris un innombrable ventilateur. Alors il ne restait plus aux Parisiens qu'à attendre la pluie, la pluie et ses délices, à l'attendre avec autant d'amoureuse anxiété que les arbres et que les herbes, qui, tout en n'étant pas accusés de littérature, se disaient certainement avec Chateaubriand : « Levez-vous, orages désirés ! » ou souhaitaient, à en mourir, « le bel orage » de la comtesse de Noailles.

Herbes, gazons, prés, pâturages, qu'étiez-vous, hélas ! devenus ? Moi qui ai toujours regretté de n'être pas une prairie, — non pour me laisser manger par les bêtes, bien que cela doive reposer des gens intelligents, — mais pour pouvoir goûter à fond le déroulement de l'indolence et ce vert repos étalé, toujours étendu, cette paresse végétale et silencieusement vivante, que je vous plaignais, que je souffrais pour vous ! Dans les jardins parisiens, pourtant arrosés, irrigués, soignés, de petits carrés bien portants semblaient conservés à grands frais en tant qu'échantillons d'une espèce disparue. Au Bois, et dans les bois, de larges espaces abandonnés à leur sort ne présentaient que paillason mourant, ou disparition complète du moindre brin vif, retour à la terre nue, comme si, lasse aussi d'avoir si chaud, la vieille terre sans pudeur avait rejeté sa tunique émeraude. Toutes les herbes de la Saint-Jean étaient mortes, et le jour de l'Assomption, jadis appelé jour des Herbes, parce que, à cette date, on en jonchait les dalles des églises, coutume charmante établie peut-être en souvenir de l'aue et du bœuf de la crèche, ce jour-là, on n'aurait pu trouver assez d'herbe fraîche pour faire le tapis d'une petite chapelle, aux pieds de Marie. Mortes les herbes des sorcières, et les herbes sages et bénéfiques ! Morts la fléole et le vulpin, les paturins et la féтуque durette, et le trèfle porte-bonheur, et le sainfoin, et la flouve odorante ! Mortes toutes les herbes folles que j'adore et dont je ne sais pas les noms (sauf le vôtre, ô folle avoine, ma jolie !) Herbes folles dont je voudrais tout un grand pré, sans que nulle sagesse vous pallie, vous étiez sèches, dispersées,

vous ne tintiez plus dans le vent. Plus de gazons; pas plus de *gazon d'argent* que de *gazon du chat* ou de *gazon d'Espagne*; le *gazon turc* n'a pas survécu et (que brouteront donc les poètes?) le *gazon du Parnasse* est défunt aussi.

L'herbe d'amour elle-même expire au bord des étangs vides et des marécages sans bones; l'herbe des magiciennes, sans puissance contre la chaleur qui dévore, l'herbe funeste se flétrit et meurt.

Est-ce que le jour est proche où le globe terrestre, selon la fameuse prédiction d'Alfred de Musset :

... Sans barbe ni cheveux,
Comme un grand potiron roulera dans les cieux?

Et ces cieux eux-mêmes sont sans nuages. Le ciel, qu'une brume de chaleur voile au crépuscule, est désert comme une mer sans navires. Horreur d'un ciel trop bleu! Accablement, découragement, renoncement du perpétuel azur! Exaspération d'un paroxysme qui ne finit point!... Oh! beaux nuages! nuages aux formes fuyantes, tour à tour groupés ou défaits, modelés, dispersés, effilés ou gonflés, étirés, floconneux, soufflés et disparus; nuées sombres ou porteuses de lumière, anges changeants des Assomptions invisibles, dociles amis du vent, de la lune et du soleil qui parfois font de vous des messagers tout vêtus de clartés ou d'ombres et des formes mystérieuses où se confondent celles des êtres humains, ailés et maritimes; nuages, nuages, nuages, vous qui surgissez, voyagez et disparaissiez dans les airs, pareils aux pensées des rêveurs et aux songes des femmes, nuages charmants et beaux, revenez! Rapportez-nous la grâce de vos mirages et les bienfaits de vos pluies, et faites-nous oublier, par vos errants caprices et vos menaces renouvelées, l'ennui, l'implacable ennui de toute cette sérénité!

Eh bien! ma chère, à la fin, ces prières furent écoutées. Il plut. Et l'on dégusta la pluie tel que jamais on n'avait su le faire... Et l'herbe à foison repoussa, repoussa tellement que l'on fit trois fois les foins; et les arbres reverdirent et les fleurs renaquirent et les pétioles raffermis étalèrent dans l'atmosphère des feuilles vivantes; et les ciels furent tumultueux et les grands couchants de Paris furent de nouveau les plus beaux parmi les plus beaux du monde. On vécut

dans une atmosphère d'or chaud, notre côté de la terre ayant mûri au soleil, tel un vaste fruit, et les splendides arbres des quais frémirent encore au-dessus des eaux, des pierres et des livres. Des nuages d'un gris malicieux et varié coururent dans ces ciels fins d'Ile de France, qui ne semblent pas se former du même air qu'ailleurs, et, par delà les ponts, les places et les rues, les monuments et les marchés et les caprices de la Seine autour de son île, l'élan du promeneur, malgré lui, le conduisit tout naturellement, tout religieusement, comme l'insecte vole à la fleur, vers Notre-Dame aux portes rouges.

P.-S. — Je vous écris ceci par un temps d'octobre, couleur jus d'abricot, cependant que les arbres fruitiers refleurissent. Si vous me lisez par la neige et le gel, excusez-moi, je vous prie; ou plutôt pensez un peu, en vous réchauffant à ces souvenirs encore tièdes : « Et dire que l'on s'était plaint d'avoir si chaud ! »

LES OMBRES

Le spiritisme n'a jamais été plus à la mode. La passionnante enquête de M. Paul Heuzé dans *l'Opinion* a eu un retentissant succès dans le monde des vivants. Les morts vivent-ils? peuvent-ils nous parler? Pouvons-nous distinguer leurs ombres, leurs fantômes, leurs apparences d'outre-tombe? Voilà ce que les uns affirment, ce que les autres nient, ce que personne ne sait et ne saura jamais, nous dit M. Maurice Maeterlinck dans *le Grand Secret*, livre si puissamment triste où nous comprenons que ce grand secret... c'est que, s'il y a un secret, nul ne le dévoilera jamais.

Pourquoi ?

Oui, pourquoi? Nous savons si peu de choses sur les mystères de l'esprit et sans doute à peu près rien de ceux de l'âme et des âmes. Nous sommes peut-être en face de la découverte qui nous permettrait de communiquer avec tout le grand peuple des morts, comme un enfant ignorant et balbutiant en face des postes les plus perfectionnés de télégraphie sans fil; ou même, plus simplement, si nous montons l'escalier dans l'obscurité et pressons tant et plus, au lieu de la sonnette, une moulure de la boiserie, nous nous étonnons fort que l'on ne vienne pas

ouvrir la porte et nous supposons que la sonnette ne marche pas ou qu'il n'y a personne en ce logis.

En somme, pourquoi ne pas croire à ce qu'on ne comprend pas, à ce qu'on ne sait pas encore, à ce que nous sommes peut-être trop obtus pour déjà saisir, voir, entendre ? Pouvons-nous nous flatter de connaître tout ce qui nous entoure ? Distinguons-nous les influences bienfaisantes ou néfastes qui flottent autour de notre être incertain, le protègent ou le poussent au désastre ? Qui n'a pas senti, dans certaines nuits d'été, avec l'angoisse de ne pas tout à fait comprendre ces langages, dans les souffles, dans les parfums, dans les rayons, dans l'ombre, des présences et des voix, des douceurs rassurantes, des protections secrètes, des appels informulés, inintelligibles à nos sens ignorants et dont pourtant la certitude, proche de notre instinct le plus vrai, nous remplit d'un émoi et d'un trouble plus forts que tous ceux du terrestre amour ?

Une jeune femme que j'ai autrefois connue, et qui est allée à son tour rejoindre les ombres mystérieuses, me racontait qu'elle avait quelquefois la visite d'un jeune homme qui était encore bien plus fantomatique qu'un fantôme, car il n'avait jamais encore été vivant. Ame sans corps, attendant dans un vague espace ou dans un astre en formation. L'heure d'une incarnation humaine, il ne devait vivre, homme, sur la terre, que dans quelques centaines d'années. Et cependant il était celui-là qui l'aimait, elle, la vivante, et ne la rencontrerait pas dans cette vie, que l'on croit réelle et qui dure si peu. La force de l'amour lui donnait celle d'apparaître quelquefois à la bien-aimée, fantôme préalable, et de lui fixer des rendez-vous pour des réincarnations futures, dans des siècles ; et cela dans un langage inconnu qu'elle entendait par une sorte de puissance rayonnante illuminant le fond le plus obscur de la pensée ; car ils étaient, ceux-là, faits pour s'aimer, les amants étranges séparés à la fois par l'espace et le temps.

Il n'y a pas de quoi rire...

Une autre aimable femme, toujours bien vivante celle-là, déclare que rien n'est plus simple que d'organiser des « thés spirites. » Elle soutient qu'il suffit de trouver la formule d'invitation qui doit, je le présume, être cabalistique. Il faut, par exemple, savoir le nom ; car c'est ce rappel du nom humain qui fait revenir l'esprit, un moment, sur cette terre. Les gens

célèbres sont donc tout indiqués. Les pauvres ! Si beaucoup de maîtresses de maison savaient la fameuse formule, ils seraient bien vite autant sollicités que de leur vivant, et plus encore que jadis iraient, à la lettre, « dans le monde. » Heureusement que ce secret est encore secret et que mon intrépide « invitée » gardera encore quelque temps la chance de convoquer, pour elle seule, Stendhal ou A. de Musset, Alcibiade ou Tibère, Julie de Lespinasse ou Noé... au hasard de l'inspiration. Elle n'a pas encore osé déranger les saints. Mais je sens que d'ici peu elle recevra le prophète Élie, descendu de son char brûlant, avec autant de familiarité qu'un jeune aviateur. En attendant, un soir, au coin du feu, elle eut un petit entretien très ardent avec Torquemada. Enfin, pour étendre ses relations elle s'instruit, et dans les archives et bibliothèques déchiffre mémoires, lettres et manuscrits avec application et fait des listes des gens qui vécurent obscurément, ou dont le nom ne survécut pas avec autant d'éclat que ceux des amoureux, des savants, des écrivains, des artistes, ou de ceux qu'elle appelle les types historiques. Parmi ces modestes ombres un certain Philibert Villanet l'a tout à fait charmée. Il vécut au XIII^e siècle en Touraine et y cultivait des fleurs. Il paraît que maintenant il vient, — ou plutôt revient, — tous les soirs ; et quand par hasard il est retenu dans ce mystérieux autre monde, à son hôtesse en ce monde-ci il envoie des fleurs inconnues : celles qu'il cultive sans doute en quelque étoile.

Mais, direz-vous, vous divaguez avec vos ombres. Notre époque a le goût des ombres, je n'y puis rien et je ne l'ai pas inventé. Qu'est-ce que le cinéma, sinon le goût des ombres ? Du film au spiritisme il n'y a... qu'une ombre. L'apparence d'un ancien vivant est à peu près assurée d'un aussi grand succès que le vivant, dont on ne connaissait que les apparences. Charlot, Charlie Chaplin, ne fut-il pas reçu triomphalement parce qu'on ne l'avait encore connu qu'en geste et en ombre ? Peut-être que ce que nous croyons notre personnalité n'est qu'une série fragmentaire de reflets et de fantômes. Chacun n'est que la réunion de millions d'apparences et Narcisse mourut déjà pour essayer de rejoindre l'une d'entre elles... Et d'ailleurs tout, en l'étrange univers, n'est-il pas qu'apparences et que l'ombre d'une ombre ?

FOOTIT EST MORT

Footit, ayant si souvent fait le mort, pour amuser les enfants et bafouer Chocolat à la peau couleur de terre, ne savait pas très bien s'il était mort cette fois-ci pour de bon.

— Suis-je mort? dit-il à saint Pierre.

— Vous l'êtes, répondit celui-ci flegmatiquement. C'est-à-dire, mon cher Footit, que vous commencez votre vie éternelle et que vous la commencez par le Purgatoire.

Footit s'étonna grandement de cette sévérité, s'étant d'ailleurs cru toujours sûr des applaudissements du paradis. On lui expliqua qu'il avait pris souvent un plaisir si pervers à giller Chocolat qu'il lui fallait expier cette faute.

Mais, tous les petits enfants qui n'ont pas eu le temps de grandir et d'aller au cirque sur la terre, tous les petits enfants du ciel ayant su que Footit était là, tout près, ne se tenaient pas d'impatience et répétaient en chœur et sans se lasser aux pieds du bon Dieu :

— Grand-papa, nous voulons aller au cirque! Nous voulons aller au cirque! Donnez-nous Footit, s'il vous plait, et ne nous le faites pas attendre, puisqu'au ciel c'est toujours dimanche.

De sorte que Footit, en triomphe, obtint le Paradis. L'espace et les astres furent mis à sa disposition, belle piste à la poussière d'or; on sortit de leur écurie les chevaux de l'Apocalypse; il fut permis de se servir indéfiniment de la lune; de la chiffonner, demi-pleine, en bonnet; de sauter dedans et de la crever, telle un simple cerceau de papier blanc, de la mettre sous le bras et de la laisser choir en mille éclats ronds comme une pile d'assiettes. Footit se tailla des culottes bouffantes dans la nuit bleue, eut des nuages en houppes à ses souliers, se constella de quelques petites étoiles véritables; le Soleil lui farda le nez, la Voie lactée lui mit du blanc; il se balança dans l'anneau de Saturne, et le Seigneur lui fit présent d'un diable pour remplacer Chocolat.

Après chaque séance, Footit renvoyait ce démon aux enfers par un magistral coup de pied au bas du diable et concluait en s'adressant à son public de petits élus :

— Vous voyez, petites enfants... Ne regrettez pas la terre, car dans la vie, ça finit toujours comme ça...

— Voyons Footit, disait le Seigneur indulgent mais un peu vexé, voyons Footit, n'exagérez donc pas...

LA XVI^e EXPOSITION DES AUTOMOBILES

— Les automobiles, la vitesse, les voyages... Ne songez-vous pas aux voyages?

— « Mon enfant, ma sœur,

Songez à la douceur... »

Madame, s'il vous plaît, ne m'écrasez pas... Que cette foule est impolie! que ces gens sont brusques et dangereux, comme des moteurs sans phares!

— C'est ainsi. A peine ai-je eu le temps à la porte, de payer mon humble taxi; tant pis pour la monnaie : « Circulez... circulez, » et autres objurgations moins courtoises.

— La politesse, hélas! Mais il ne faut pas être pressé pour être poli. La courtoisie demande de petits loisirs. Tenez, voilà un autre concours à organiser pour *l'OEuvre*...

— Puisque politesse il n'y a plus, vous m'ennuyez avec votre politesse... Regardons plutôt les voitures. Imaginons-nous...

— Quoi?

— Que je vais vous en offrir une.

— C'est-à-dire qu'il n'y a que moi qui vais me l'imaginer. Mais laissez-moi d'abord m'imprégner de cette fameuse nouvelle poésie des machines : vous savez bien Kipling...

— Pierre Hamp, et surtout Alexandre Arnoux dans cette adorable nouvelle *la Nuit de Saint Barnabé*.

— Je fais ce que je peux pour subir le charme, mais ça ne me subjuge pas, ce grand hall, par le vitrage duquel tombe une chaleur implacable, cette poussière soulevée par tous ces pas, cette convoitise sur ces visages luisants dont la sueur sûrement sent déjà le pétrole.

— Peste! à votre tour de n'être pas polie! D'ailleurs, ce ne sont pas les humains que vous devez contempler, mais bien les autos : toutes ces vitesses au repos, toutes ces forces encore sans âme. Où iront-elles? dans quel pays? quels voyageurs entraîneront-elles? Je vous assure qu'il y a là des motifs d'imagination et de rêve, tout comme ailleurs.

Vous avez bien raison; mais c'est un petit jeu que vous abrégerez trop. Continuez donc : qui verseront-elles, écraseront-elles et tueront-elles?

— Vous êtes gaie... Et puis si on pensait à tant de choses, on ne ferait plus jamais rien. Voyons, regardez, que diable! et choisissez mon présent imaginaire; ne vous gênez pas surtout : vous n'avez pas besoin de faire d'économies...

— Pour ce que ça vous coûte... Vous ne trouvez pas que le soir on devrait allumer tous les phares et faire ronfler tous les moteurs pendant une demi-heure par exemple? Phallali du piéton...

— Ce serait d'un effet, ma foi, saisissant.

— Voyons cette grosse voiture vert-cétoine. Des acheteurs sont déjà installés sur les coussins, pour les essayer, et cet homme mûr qui examine le volant paraît hésiter avant de courir à sa perte. Cela ressemble à ces gros joujoux mécaniques ou de petits personnages de cire ont accident sur accident.

— Panhard, Hispano, Delaugère-Clayette...

— ... On dirait, celle-là, un gros hanneton marron.

— Et cette noire si bien vernie qui vous reflète comme un étang au crépuscule; je vous l'offre pour les sorties du soir.

— Merci. Admirez cette torpédo bleue, creuse comme une barque et cette étonnante Brasier grise, à la fois canon et boulet; et la monumentale Elizalde aux phares prodigieux : qu'elle nous fera peur, rencontrée au tournant d'une route!

— Fonck, de Dion, Voisin, Mercédès, Delahaye, Gnôme-Rhône... je savais bien qu'il y avait du gnôme, dans tout cela et du fantastique malgré tout. Mais que de noms, que de noms! Tout le monde fabrique donc des automobiles?

— Et encore plus de gens en achètent. Ces voiturettes, ô chère, vous combleraient-elles? Voyez le léger squelette de l'Elfe semblable à un grand insecte décortiqué.

— Et ce moteur Hotchkiss mis à nu, et toutes ces autres anatomies et l'hoffmannesque complication de leurs rouages, vraiment oui, cela est beau et mystérieux et un peu effrayant aussi; on dirait l'intérieur d'énormes pendules faites non pour marquer le temps, mais pour le dévorer.

Oui, plus vite, toujours plus vite; c'est la devise de notre siècle. Eh bien! avez-vous choisi? J'y tiens beaucoup, vous savez : votre choix, c'est une indication de caractère.

— Eh bien! mon vieux, donnez-moi une charrette à âne dans laquelle je trotterai bien doucement le long des routes, avec laquelle je m'en irai loin du bruit, du ronflement des moteurs et de la folie de la trépidation, dans un pays où j'aurai le temps de vivre et où je ne serai bousculée ni au physique ni au moral.

— Mais...

— Mais c'est ainsi; à moins que vous ne préfériez m'offrir le tapis des Quatre Facardins, grâce auquel on voyageait si délicieusement dans les contes...

— Hélas! je ne peux vous l'offrir, celui-là, n'étant, vous le savez bien, qu'un très humble mortel.

— Mais si. Selon nos conventions, vous pouvez me l'offrir tout aussi bien que cette géante voiture de cinq cent mille francs...

— Après tout, vous avez peut-être raison; mais, contradiction bizarre, cela ne me paraît pas du tout la même chose.

RAQUEL MELLER, ISABELITA RUIZ. A L'OLYMPIA

Un rideau noir. — Et sur ce fond obscur, l'apparition subite d'une femme toute en noir, le visage pâle sous la mantille sombre, et je ne sais quoi dans l'allure de furtif et de pathétique.

Elle chante des chansons d'Espagne. Sa voix douce, pure, plus insinuante que forte, attire et retient comme un filet de soie; les gestes sont simples et d'une grande grâce, et puis elle relève les paupières et voici que rayonnent les yeux si beaux.

Elle chante des chansons d'Espagne; les unes sont gaies, les autres funèbres; et non seulement elle les chante, mais elle les mime, elle en vit l'épisode amoureux, malicieux, passionné, perfide ou funeste, avec une puissance d'évocation presque maléfique, à force d'être naturelle.

O beauté des visages sur lesquels passe la vie changeante! Raquel Meller possède une de ces physionomies si rares que modèlent et transfigurent toutes les émotions et tous les rythmes de l'âme; et on sent qu'on peut aussi la contempler pourtant

longuement avec l'intérêt puissant et renouvelé qu'offrent les spectacles de la nature : tel un coucher de soleil sur la mer. Qu'elle s'évanouisse devant le supplice de son amant, qu'elle s'agenouille auprès d'un cadavre imaginaire, qu'elle danse et rie gaiement, qu'elle vende des fleurs avec une malice ravissante, qu'elle repousse un ami perfide, toujours, pendant l'instant de la chanson, elle vit toute une vie avec une intensité et une véhémence dans la douceur, qui atteint quelquefois le sublime.

Mais dans la grâce, l'espièglerie, le tendre diabolisme, la coquetterie à la fois sincère et perverse, n'est-elle pas incomparable? Qu'elle est charmante avec ses œillets roses, ou dans sa robe à volants de neige, dont la traîne se déroule derrière elle comme celle d'un paon blanc, alors que les franges du châle bleu saphir palpitent à la taille! Et qu'elle est belle aussitôt après dans l'austère velours noir à grands plis où se perdent les petites mains jointes, avec ce visage ravagé d'amour et cette souffrance de tout son être et ce regard, ce regard levé qui subitement la fait semblable à sainte Thérèse!

Et ce qu'il y a de profondément émouvant, ou d'irrésistiblement charmeur, dans ces beautés et ces grâces successives, ces révélations de l'âme et du corps, de l'esprit et de l'instinct, c'est que tout cela, tout cela, fascination, cruauté, tendresse, ferveur, douceur ardente, eh bien! cela, tout cela, c'est toute la femme.

Et c'est pourquoi, vous qui chantez des chansons d'Espagne, vous êtes une grande artiste, Raquel Meller.

* * *

Romantique Isabelita, que Hugo vous aurait aimée avec votre profil d'Esmeralda sur votre tambourin au repos! Que Gautier vous aurait chantée, vous et vos castagnettes nerveuses, et vos talons sans répit scandant le rythme frémissant de cette aventure amoureuse qu'est une danse, une danse de Séville ou de Madrid, d'Aragon ou de Castille, une passionnée danse espagnole!

Sur un décor nocturne de ville, entourée du classique cirque de montagnes, sur une lune magique qui monte et des lueurs lointaines qui s'allument, sur ce décor conventionnel, que vous

êtes vivante et bondissante, tour à tour ardente comme une flamme ou pure comme un jet d'eau!

C'est la danse éternelle de la jeunesse et du rêve; l'envoûtement et l'incantation et, avant la recherche de l'homme, la poursuite du bonheur. Avant la scène de la séduction et sa grâce animale, c'est la femme dans l'autre de la sibylle et l'interrogation du destin. Et ensuite, c'est, malgré la réponse, l'embrassement de l'amour. Puis toutes les hardiesses des gestes, des appels, de cette provocation, de cette approche, dès qu'elles vont trop près de ce qui peut-être serait la volupté, toutes ces folies se consomment dans un subit élan de passion, se tordent comme dans un brasier trop haut et finissent par ces bonds éperdus, désespérés et sauvages, ces sauts de petite sorcière fuyant la torture et retrouvant sa force innocente dans un élan d'allégresse et de liberté.

Isabelita Ruiz ! que ces signes de votre main au-dessus de votre front sont irrésistibles et fatidiques ! Que vous savez bien creuser et cambrer le dos selon les vieux rites, en même temps que s'arrondit et s'offre en avant la beauté du ventre, telle la souple vague prête à déferler ; que vos gracieux et puissants trépignements sont bien scandés et infatigables, que vous êtes démoniaque dans les pointes roses de cette jupe qui fait semblant d'être en loques et que percent vos longues jambes victorieuses, et que j'aurais voulu savoir vous décrire mieux, vous, vos arabesques, vos incendies et vos rythmes que rien n'essouffle ! Mais il m'aurait fallu pour cela savoir écrire non pas seulement avec une plume, mais avec la pointe d'un piment, ou celle d'un sarment qui flambe, ou la tige d'un œillet.

GÉRARD D'HOVILLE

AUGUSTIN THIERRY

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE ET SES PAPIERS DE FAMILLE

II¹⁾

UNE RÉVOLUTION EN HISTOIRE

V. — DE LA POLITIQUE A L'HISTOIRE

Michelet est allé de l'histoire à la politique ; la politique, au contraire, conduisit Augustin Thierry à l'histoire. Son œuvre doit naître des intérêts de parti, des passionnés débats qui agitent la France de la Restauration. Il va faire de la polémique avec l'antagonisme des Francs et des Gaulois ; il cherchera dans les vieux livres un arsenal d'armes nouvelles contre le gouvernement.

Par Saint-Simon, Augustin Thierry avait été mis en rapport avec MM. Comte et Dunoyer, les propriétaires du *Censeur*, auquel le philosophe réservait fréquemment en un style cacophonique la primeur de ses idées. En même temps et sous la même égide, il était entré dans la société des hommes dévoués, prosélytes et bailleurs de fonds qui formaient l'entourage du réformateur : Ternaux, Laflitte, Vital-Roux, Delessert, Basterreche. Lorsqu'il rompit avec son maître, il conserva leur estime et leur affection. Comte et Dunoyer accueillirent donc volontiers une recrue si chaudement recommandée, dont ils appréciaient la valeur et l'attachèrent à leur recueil en qualité de rédacteur politique.

1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

Fondé au mois de juin 1814, le *Censeur*, ou pour lui donner son titre complet, le *Censeur ou examen des actes et des ouvrages qui tendent à détruire ou à consolider la constitution de l'État*, avait tout de suite pris la première place parmi les organes d'opposition qui défendaient les doctrines libérales. Interdit et mis au pilon en 1815, le recueil devenu *Censeur européen* venait de ressusciter au mois de février 1817, à la faveur des tendances modérées affirmées par le cabinet Richelieu. Il s'imprimait rue Git-le-Cœur, portait en épigraphe ces deux mots : *Paix et Liberté* et se proposait de combattre « l'influence du sabre sur la logique, de la moustache sur la raison. »

Dans la préface de *Dix ans d'Etudes historiques*, Augustin Thierry nous définit très exactement son état d'esprit et ses aspirations à cet instant décisif de sa carrière. « A la haine du despotisme militaire, fruit de la réaction contre le régime impérial, se joignait en moi une profonde aversion des tyrannies révolutionnaires et, sans aucun parti pris pour une forme quelconque de gouvernement, un certain dégoût pour les institutions anglaises dont nous n'avions alors qu'une odieuse et ridicule singerie. » Ne pouvant, à cause des lois sur la presse, en risquer la démonstration, il résolut, par un détour subtil, d'étudier l'histoire d'Angleterre et, grâce à ce subterfuge, tirer d'événements en apparence étrangers les conséquences qu'un lecteur perspicace pourrait appliquer au royaume.

Au collège de Blois déjà, sous la direction de M. Mieg, Augustin Thierry avait réussi à pousser assez avant ses études en anglais. Un heureux concours de circonstances va lui permettre de se perfectionner dans cette langue. Sur les bancs de l'École de Droit, Amédée Thierry s'était lié d'amitié avec un jeune Londonien qui l'avait présenté à son père. A son tour, il s'était empressé d'introduire son aîné dans la maison de M. George Morisson.

Venu en France pour la santé de son fils, accueilli avec faveur au plus fort de cette vague d'anglophilie qui déferlait sur le pays, au lendemain de Waterloo, celui-ci, ancien oxonien, était un homme savant et cultivé. Il s'intéressa aux deux frères. Plusieurs fois la semaine, son appartement de la rue Saint-Florentin se transformait en foyer d'études où il révélait et commentait à ses auditeurs les historiens anglais du xviii^e siècle. En même temps qu'il pénétrait leur pensée, Augustin Thierry

découvrit ainsi Gibbon, Robertson et Hume. Ce dernier surtout, et son *History of England*, l'enthousiasmèrent : « Je fus frappé d'une idée qui me parut un trait de lumière et je m'écriai : « Tout cela date d'une conquête; il y a une conquête là-dessous. » Sur le champ, il conçut le projet de tracer à ce nouveau point de vue le tableau des *Révolutions d'Angleterre*. La première partie de cette esquisse, son début en histoire, parut bientôt dans le tome IV du *Censeur européen*.

Pour bien comprendre et apprécier les intentions de l'écrivain, il faut se reporter par la pensée aux événements qui se déroulent alors en France, aux luttes politiques dont la Chambre est le théâtre quotidien. A cette lumière des faits, le parallélisme d'allusions apparaît manifeste. Sous prétexte d'Angleterre, rien ne manque à ce transparent rappel, ni 1789, ni l'établissement de l'Empire, ni le retour des Bourbons : l'auteur laissait seulement au lecteur à deviner la conclusion obligatoire qui devait être la Révolution de 1688.

Augustin Thierry allait encore dépasser ces audaces et son heureuse témérité devait le mener à découvrir les origines de l'histoire moderne. Sous le couvert du passé, son intention persistait d'exprimer des vérités actuelles. A l'exécution, ce dessein limité devait singulièrement s'élargir et le conduire au système historique dont l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* sera la première vérification expérimentale, et la seconde, l'*Essai sur la formation du Tiers-État*. Afin de le mieux remplir, le chercheur s'enfonça dans une suite de lectures sur la constitution de l'ancienne monarchie et sur les institutions du moyen âge, dépouillant les juristes, les feudistes, les commentateurs du droit coutumier. De proche en proche, cet examen l'amena, jusqu'au *Glossaire* de Du Cange, en pleine érudition philologique.

En même temps, confrontant les textes originaux avec la mise en œuvre des écrivains modernes, il put constater que nul d'entre eux n'avait compris les temps qu'ils prétendaient à retracer. La superposition des races sur un même sol avait échappé à la plupart et tous, de parti pris, avaient travesti les faits, dénaturé les caractères. Dès lors, avant Sismondi, avant Guizot, Augustin Thierry voulut, suivant son expression, planter pour la France du XIX^e siècle le drapeau de la réforme historique : « Guerre aux écrivains sans érudition qui n'ont pas su

peindre; guerre à Mézeray, à Vely, à leurs continuateurs, à leurs disciples; guerre enfin aux historiens les plus vantés de l'école philosophique, à cause de leur sécheresse calculée et de leur dédaigneuse ignorance des origines nationales. »

Si c'était une révolution en histoire, c'en était une également dans la manière et la méthode de celui qui la proclamait.

A ses débuts, en effet, si l'auteur des *Révolutions d'Angleterre* songe à devenir historien, c'est précisément à la façon des écrivains de l'école philosophique, pour abstraire du récit un corps de preuves et d'arguments systématiques, pour démontrer sommairement, non pour raconter en détail. Sous l'influence de ses dispositions nouvelles, son style va dépouiller une certaine raideur première, sa narration devenir plus continue, se colorer de nuances locales et individuelles. En un mot, sous l'uniformité de convention et le vernis de fausse élégance dont on avait recouvert quinze siècles de nos traditions nationales, retrouver le véritable aspect des temps, caractériser les époques, rendre à chacune sa physionomie propre, telle est la tâche que se donne ce novateur de vingt-cinq ans. Si nous n'avons garde aujourd'hui de confondre la cour de Louis XV avec celle du roi Dagobert, c'est à lui que nous en sommes redevables.

Les signes d'un tel changement s'observent déjà dans les articles de 1819; ils sont plus apparents encore dans ceux de 1820, surtout dans cette *Histoire de Jacques Bonhomme*, d'une facture si vigoureuse et serrée. « L'éclat des vieilles chroniques, a dit excellemment Brunetière, l'éclaire çà et là de sombres rellets : elle fait penser à Tacite. C'est la mise en pied d'un personnage vivant, d'un héros d'infortune dont les souffrances séculaires se déroulent d'un conquérant à un conquérant, de César à Napoléon. »

Ce serait tracer un tableau incomplet de l'œuvre de journaliste d'Augustin Thierry que passer sous silence ses autres articles du *Censeur européen*. Avec la liberté rendue aux journaux, le recueil de Comte et Dunoyer s'était transformé, le 15 juin 1819, en organe quotidien. Un comité de rédaction où figurent, à côté de ses fondateurs, Châtelain, Auguste Comte, Paul-Louis Courier, Lami, Jouaust, Odilon Barrot, J.-B. Say, va lui imprimer un accent de plus en plus prononcé d'amertume et de sarcasme dans la discussion des idées. Parmi cette savante pléiade, l'ancien secrétaire de Saint-Simon sut d'emblée con-

querir la première place. Son activité est inlassable. Il est en quelque sorte la cheville ouvrière du journal où il joue ce qu'on appellerait aujourd'hui les grandes utilités. Malheureusement il comptait sans la censure. Dans le furieux mouvement de réaction qui suivit l'assassinat du duc de Berry, « tué par une idée libérale », disait *la Quotidienne*, celle-ci venait d'être rétablie. Un de ses premiers actes fut de provoquer la suppression du *Censeur Européen*.

VI. — L'ACCUEIL DE LA SOCIÉTÉ LIBÉRALE

On s'imagine volontiers que le ton si haut monté, si brutal, parfois si grossier, des polémiques d'aujourd'hui est un phénomène antérieurement inconnu dans l'histoire de la presse française. C'est une erreur. Lorsqu'on parcourt les collections de journaux de la Restauration, on s'aperçoit que nos « aboyeurs » actuels les plus furibonds n'ont rien inventé. On s'injurait, on se vilipendait, on se bafouait du camp libéral au « parti prêtre » avec le même acharnement, la même rage, les mêmes délices raffinées qu'à présent. Houspillées, malmenées par lui, les feuilles royalistes ripostèrent de leur encre la plus corrosive au « jeune Augustin Thierry », ainsi qu'elles le qualifiaient dédaigneusement. Certain jour d'octobre 1818, pris à partie de façon plus acerbe encore que de coutume, celui-ci dépêcha comme témoins à l'insulteur son frère Amédée en compagnie d'Arnold Scheffer. Il tirait alors agréablement le pistolet et s'entraînait à l'escrime chez un ex-prévôt de la Garde nommé Deschamps. L'adversaire était moins belliqueux que sa prose. Il invoqua ses principes et l'affaire n'eut pas de suite.

En revanche, la fouguese campagne dans laquelle il prodiguait avec tant d'éclat les ressources de son talent avait mérité au *leader* politique du *Censeur* la confiance et l'amitié de tous les gros bonnets de l'opposition. Au lendemain des élections de 1817, Augustin Thierry avait accepté les propositions de Lafitte qui lui offrait deux cents francs par mois pour écrire ses discours d'apparat. *Sic vos non vobis* : nombre de périodes les plus éloquentes du banquier homme d'État furent ainsi composées loin de la rue Cérutti par son collaborateur anonyme. A. Thierry recevait également quinze cents francs par an de Basterrèche pour la même besogne oratoire.

Sa naissante renommée lui valait en outre de nouer les plus flatteuses relations. En 1820, Villemain l'avait introduit chez la duchesse de Duras. Auparavant, nous le trouvons en rapports avec le duc Victor de Broglie qui le recevait volontiers rue d'Anjou. Outre les débris de l'ancien salon de Staël : La Fayette, Benjamin Constant, de Custine, Mathieu de Montmorency, les chefs de l'opposition parlementaire et la jeune aristocratie libérale fréquentaient cette accueillante maison où les doctrinaires tenaient ordinairement le dé. Les « sages » du parti : Royer-Collard, Guizot, de Serres, Camille Jordan, s'y rencontraient avec Molé, Decazes, Ch. de Rémusat, de Barante, Beugnot. Un essaim d'élégantes jeunes femmes, M^{mes} de Castellane, Anisson, de Sainte-Aulaire, égayaient ces réunions de leur présence, où leur babil mondain tempérait la gravité des conversations politiques. Énigmatique et distant, Talleyrand faisait de loin en loin une fugitive apparition.

A son tour, Augustin Thierry avait amené son frère, entré depuis peu à la *Minerve*. Le jeune homme sut intéresser le marquis de Sainte-Aulaire, à la famille duquel la plus étroite amitié ne cessa point de l'unir jusqu'à sa mort. Chaleureusement recommandé par ce bienveillant protecteur auquel se joignirent les Broglie, le prince de Talleyrand lui confia en 1818 l'éducation de ses enfants.

Quand venaient les vacances, les fils de Jacques Thierry allaient le plus souvent les passer près de leurs parents, dans la maison de la rue des Violettes. La réputation un peu tapageuse de l'aîné l'accompagnait dans sa petite ville. Lorsqu'ils l'apercevaient rue Porte Chartraine ou rue Pierre de Blois, les bons gens se montraient d'un air scandalisé « le fils du père Thierry, ce gros bonhomme à la redingote verte » qui se mêlait d'écrire, et haussaient dédaigneusement les épaules. Demeurée très pieuse, la pauvre M^{me} Thierry gémissait de voir son Augustin bien-aimé renoncer à ses dévotes habitudes d'enfance, implorait la Vierge et les saints pour le salut compromis de son âme.

Sur les bords de la Loire, les deux frères retrouvaient de chères affections, compagnons d'enfance ou camarades de collège. C'étaient alors d'amusantes parties dans les forêts de Russy et de Chambord, aux ruines du Mesnil d'Orchaise, en cette vallée de la Cisse qu'a chantée Ronsard. Augustin Thierry, que les infirmités ne gagnaient pas encore, dépouillait sa gravité précoce

pour se révéler joyeux boute-en-train. Une miniature de famille montre à cette époque les traits fins d'un jeune homme de vingt-cinq ans, aux cheveux annelés, aux yeux noirs légèrement embués de rêverie, le col engoncé dans la haute cravate, perdu entre les parements d'une de ces étonnantes redingotes « fumée de Londres, » dernier cri de la mode en 1820.

Plusieurs châtelains des environs, attachés aux idées libérales, les Beaucorps-Créqui, les Belot, les Bouville, recevaient également chez eux un jeune compatriote, espoir de leur parti. Mais de toutes les demeures qui s'ouvraient à lui, celle où revenait le plus volontiers Augustin Thierry était le domaine de Pempenneau, propriété du savant juriste Pardessus. Le député de Loir-et-Cher, l'éditeur de la *Loi Salique*, possédait là une maison des champs dont, bien des années plus tard, l'auteur des *Récits des Temps Mérovingiens* se plaisait toujours à évoquer le décor : « la vaste bibliothèque, les parterres de roses rouges et les allées de grands peupliers, peut-être morts aujourd'hui, l'un des derniers spectacles qu'aient contemplés mes yeux. »

Prosélyte ardent de La Fayette, il se montrait naturellement fort assidu auprès de son chef et de son modèle (1). Il compte donc parmi les habitués du salon La Fayette, fait de fréquents séjours à la Grange

La Grange-Bléneau ! ce nom est presque oublié aujourd'hui ; en 1820, il sonnait comme une fanfare de bataille aux oreilles de toute une génération. Des bouches éloquents le prononçaient avec respect. C'était alors l'arche sainte, le temple consacré du libéralisme. Le général s'y était retiré en 1799 pour se consacrer à l'élevage. Il menait là une vie en apparence toute patriarcale, absorbé par le soin de ses troupeaux. En réalité, c'est de La Grange que partira, sous la Restauration, le signal des coups de main et des complots. Outre sa famille et ses proches : les Destutt de Tracy, les Lasteyrie, les Ségur, les Maubourg, les

1. On se représente malaisément Augustin Thierry dans le personnage d'un manifestant, prenant sa part des multiples bagarres, quelques-unes fort sérieuses, dont Paris fut le théâtre sous la Restauration. En compagnie de son frère, d'Arnold, d'Ary et d'Henry Schaffer, il s'y jeta avec ardeur. Lors des incidents Bavoux, à l'École de Droit, cueilli en même temps que ses compagnons par la police du comte Angles, il alla passer la nuit au poste, faillit même être inculpé dans les poursuites. Quelques mois plus tard, à la manifestation du 3 juin 1820, place Louis XV, où fut tué le jeune Lallemand, vivement pressé par un dragon, il dut se jeter dans le fossé des Tuileries et pensa s'y rompre la cuisse.

Perrier, il se plaisait à héberger ses meilleurs amis d'Amérique ou de France ; Jérémie Bentham, le général Carbonnel, les Broglie, les Laubépin, auxquels se joignaient à l'occasion des hôtes plus jeunes et moins notoires, distingués par lui, pour leurs talents ou leur convictions : George Ticknor, Ary Scheffer, Victor Jacquemont, Augustin Thierry. Excursions, piqueniques, parties de chasse ou de pêche, tous les plaisirs de la campagne réunissaient, pendant le jour, les invités de l'aimable demeure. Puis, le soir venu, dans le fameux salon blanc et nankin, encombré de souvenirs et de reliques, la conversation générale s'engageait sur quelque sujet d'histoire, de morale ou de philosophie.

Les impressions ressenties à La Grange comptent parmi les plus chères qui soient restées gravées dans le cœur et dans la mémoire d'Augustin Thierry. Jusqu'à son dernier jour, il leur garde un souvenir ému, plein de reconnaissance et de vénération. Bien des années plus tard, en 1853, incliné déjà vers la tombe, il écrit à M^{me} de Lasteyrie, en lui adressant l'*Essai sur le Tiers-Etat* :

« Je me sens heureux et fier à la fois, madame, de ce que vous trouvez dans mon livre des choses qu'aurait approuvées l'homme dont j'ai tant aimé et tant admiré le caractère. C'est à La Grange que j'ai fait mes études de moralité civique et jusqu'à mon dernier souffle, je serai fidèle aux principes de cette grande et noble école qui ne périra pas, quoi qu'il en soit des apparences d'aujourd'hui. Nous avons commis de grandes fautes ; il nous faut les expier avec résignation, mais aussi avec espérance. Adieu, madame, je vous remercie de l'émotion douce que m'a causée votre lettre. »

Parmi les amitiés nouées par Augustin Thierry chez La Fayette, il faut nommer en première ligne, avec ce charmant et romanesque Victor Jacquemont, le premier explorateur du Tibet, bientôt disparu, la famille Destutt de Tracy. Le commentateur de Montesquieu, l'auteur des *Eléments d'Idéologie*, exerça sur son esprit un ascendant philosophique dont on peut retrouver la trace dans les *Lettres sur l'histoire de France*, particulièrement dans la seconde qui traite de la méthode historique. De son côté, le successeur de Condillac appréciait fort un auditeur à la pensée déjà mûrie par le travail. Il l'attira dans cette maison d'Auteuil qu'il habitait, où vivait la mé-

moire d'Helvétius et de Cabanis, le reçut également dans l'Allier, en son manoir bourbonnais de Paray-le-Fraizil.

Paray-le-Fraizil, c'est la Grange en petit. Même société, mêmes savantes causeries, même idéal de liberté. L'opposition toutefois s'y montre plus discrète, plus mesurée, moins agressive et directe. Destutt appartient au groupe doctrinaire auquel répugnent les coups de force.

A Paray, il mêle au milieu des siens une existence à la fois mondaine et familiale. L'aînée de ses filles, Émilie, est devenue M^{me} Georges de La Fayette : Victor, son fils, a épousé la veuve du général Letort, la très belle, savante et spirituelle, Mary Newton qui nous a laissé sur la vie et les travaux de son beau-père une remarquable notice, dont le salon comptera sous Louis-Philippe parmi les cénacles littéraires et politiques les plus brillants de Paris. Des hôtes choisis : le comte Louis de Narbonne, Beugnot, Daunou, Guizot, viennent fréquemment apporter dans la retraite du philosophe les nouvelles de la cour et de la ville, l'écho souvent tumultueux des événements.

VII. — LES LETTRES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Le Censeur Européen brutalement supprimé, Augustin Thierry voyait disparaître l'instrument de la révolution historique dont il rêvait d'être le héraut. Il recourut à ses amis ; La Fayette et Destutt de Tracy l'adressèrent à Kératry, directeur du *Courrier Français*, qui s'empressa d'agréer sa collaboration.

Le Courrier Français n'était point, comme *le Censeur Européen*, une feuille de combat hostile à la monarchie, mais l'organe des Doctrinaires où ils formulaient une opposition strictement constitutionnelle, cherchant dans une éloquente autant qu'incertaine métaphysique à réconcilier les deux Frances dressées l'une contre l'autre : celle de l'Ancien Régime et celle de la Révolution. Pareil journal, ménager de toutes susceptibilités, ennemi de toute véhémence, partisan des demi-teintes et des précautions discrètes, était aussi peu que possible le levier expédient que rêvait pour sa grande réforme l'esprit belliqueux d'Augustin Thierry. Il devait bientôt s'en apercevoir.

Il avait fait agréer par M. de Kératry le projet d'une suite de *Lettres sur l'Histoire de France*. Originellement, elles devaient être données en « variétés » tous les dimanches ; dès la troisième,

elles s'espacèrent fort irrégulièrement de juillet à octobre 1820.

La première, — véritable et hardi manifeste, — parut le 23 juillet. Pour l'auteur, la croisade ainsi entreprise avait un double caractère. Elle était scientifique, elle était également politique : scientifique, car l'écrivain prétendait éclairer les faits du passé de leur véritable jour et donner aux hommes des vieux âges leurs caractères, leurs costumes, leur langage ; politique, car il poursuivait la réhabilitation de ces classes moyennes, de ces vaincus qui n'avaient eu dans le passé que silence et dédain et opposait leur histoire à l'histoire trop vantée des nobles et des conquérants.

Dès l'apparition du scandaleux libelle, ce fut une émeute de haro dans toute la presse royaliste. Dans sa fureur, elle dénonça l'« insolent pamphlétaire » à la vindicte des lois, réclama, pour l'exemple, une sévère condamnation. « C'est là, s'écriait *le Drapeau Blanc*, une des plus coupables tentatives de l'esprit d'opposition, c'est porter une criminelle atteinte à la dignité sacrée du trône, en lui retranchant cinq siècles d'existence, c'est prêcher la guerre civile, chercher à armer les Français les uns contre les autres. Pour beaucoup moins Fréret a été mis à la Bastille. Nous requérons une salutaire rigueur. »

Augustin Thierry ne fut pas envoyé à Sainte-Pélagie, mais la Censure s'acharna contre lui. Sa quatrième lettre sur les *Histoires de France de Mézeray, Daniel et Anquetil* fut interdite ; de larges coupures mutilèrent les suivantes. Des plaintes se multiplièrent signées de lecteurs mécontents. Le circonspect Kératry s'émut, craignit une désertion d'abonnés. Par surcroît, il subissait l'ascendant de Jouy, et l'auteur oublié de *la Vestale*, libéral en politique, demeurait traditionnaliste en histoire, admirateur d'Anquetil et de son école. Le rédacteur en chef et son conseiller mandèrent Augustin Thierry pour le prier de choisir un sujet moins dangereux. Aux observations qu'on lui présentait, Augustin Thierry répondit par un refus, rompit avec *le Courrier* au mois de janvier 1821. L'œuvre du polémiste était close, celle de l'historien commençait.

Qu'allait-il essayer, quel sujet aborder?... D'honorables scrupules le rendaient hésitant ; toutefois sa résolution fut bientôt arrêtée. « Je me rendais compte du peu de maturité qu'avaient alors mes études sur l'Histoire de France... mais si je me jugeais faible de ce côté, j'avais déjà confiance dans mes

vues sur l'Histoire d'Angleterre. » Ainsi l'idée germée en sa tête dès 1817, longuement méditée depuis lors, le ramenait à l'objet de ses premiers travaux. Désireux de mettre en lumière cette théorie de la conquête qui lui paraissait dominer les temps modernes, il décida d'écrire l'histoire de la plus récente, la conquête normande au XI^e siècle. Mais, là ne se bornait pas son projet. Lui qui dans ses *Lettres au Courrier* venait d'attaquer avec tant de vivacité les anciens auteurs de l'Histoire de France, il allait chercher à réaliser la réforme qu'il sollicitait. Laisser de côté les formules conventionnelles et les imitations de l'antiquité, s'efforcer de trouver le beau au cœur même de la barbarie du Moyen-Age, faire jaillir l'intérêt dramatique du contraste des mœurs et du choc des caractères, en un mot, créer un art nouveau, tel était le problème qu'il s'imposait, l'« épopée » qu'il voulait construire.

Il nous a laissé lui-même un émouvant et poétique récit des difficultés qu'il eut à vaincre et de l'enthousiasme qui l'enflammerait. « Le catalogue des livres que je devais lire et extraire était énorme ; et comme je ne pouvais en avoir à ma disposition qu'un très petit nombre, il me fallait aller chercher le reste dans les bibliothèques publiques. Au plus fort de l'hiver, je faisais de longues séances dans les galeries glaciales de la rue de Richelieu, et plus tard, sous le soleil d'été, je courais dans un même jour de Sainte-Geneviève à l'Arsenal et de l'Arsenal à l'Institut. Les semaines et les mois s'écoulaient rapidement pour moi au milieu de ces recherches préparatoires, où ne se rencontrent ni les épines ni les découragements de la rédaction ; où l'esprit, planant en liberté au-dessus des matériaux qu'il rassemble, compose et recompose à sa guise et construit d'un souffle le modèle idéal de l'édifice que plus tard il faudra bâtir pièce à pièce, lentement et laborieusement. En promenant ma pensée à travers ces milliers de faits épars dans des centaines de volumes et qui me présentaient pour ainsi dire à nu les temps et les hommes que je voulais peindre, je ressentais quelque chose de l'émotion qu'éprouve un voyageur passionné à l'aspect du pays qu'il a longtemps souhaité de voir et que souvent lui ont montré ses rêves. »

Cette année 1821 est vraiment pour Augustin Thierry l'année charmante où il se plonge et s'absorbe tout entier dans l'extase du passé. Il n'interrompt son dépouillement opiniâtre des

textes, que pour lire et relire encore Walter Scott qu'il admire profondément. Les événements politiques les plus graves se succèdent sans l'émouvoir. Le meilleur de son âme est ailleurs; il semble vraiment n'y point assister. Un instant, à la demande d'illustres amitiés, il se fait cependant affilier à la Charbonnerie, mais il ne paraît jamais à la Vente, et retourne bien vite à ses chers in-folios.

Toute passion sincère réclame son confident; Claude Fauriel était devenu celui d'Augustin Thierry. Il l'avait rencontré chez les Tracy à Auteuil, puis retrouvé dans une maison amie où fréquentait assidûment son frère. Écossaise, restée veuve de bonne heure, Mrs Clarke était depuis longtemps fixée en France avec ses deux filles Eléanor et Mary. Bien que leur fortune fût médiocre, ces dames se plaisaient à recevoir, appréciées et répandues dans le monde intellectuel. On les aimait chez M^{me} Récamier; Manzoni, lorsqu'il venait à Paris, Thiers, Guizot, Mignet, Cousin, Villemain, J.-J. Ampère acceptaient volontiers leurs invitations. L'ainée des misses Clarke, après son mariage avec un membre du Parlement britannique, Mr. Frewen Turner, était retournée en Angleterre; mais la seconde, Mary, intelligente, lettrée, pleine de verve et de vivacité, demeurait l'âme du salon maternel.

Les extraits d'une longue correspondance publiée dans cette *Revue* par Édouard Rod ne laissent aucun doute sur la nature du sentiment qui l'attachait alors à Amédée Thierry. Liaison orageuse et roman vite interrompu. Fougueusement éprise d'indépendance, déjà « féministe » d'orgueil et de revendications, Mary reproche aigrement à son partenaire son activité, son ambition, disons le mot, son arrivisme et de « se faire une machine toute tendante à un but. » Elle va lui donner bientôt un successeur dans la personne même de Fauriel et ce sera le grand amour décevant et passionné de sa vie, qui ne l'empêchera pas d'ailleurs, après la mort du bien-aimé, d'épouser sur le tard l'orientaliste Jules Mohl.

Bien qu'il n'eût alors presque rien publié, l'ancien secrétaire de Fouché, l'ami de M^{me} de Staël, exerçait dans les milieux de pensée une influence considérable. On l'y choisissait comme un oracle consultant, dont les conseils étaient généralement écoutés et suivis. Esprit original et hardi, d'une curiosité universelle, d'une subtile pénétration de vues, il justifiait cette flatteuse con-

fiance par l'exactitude, la variété de ses connaissances, la sagesse avertie, judicieuse et fine de sa critique. Qui ne sait au surplus qu'il fut en France l'un des promoteurs du romantisme, le restaurateur avec Raynouard des lettres provençales et le créateur de l'étude comparée des langues? Augustin Thierry a rendu un chaleureux et délicat hommage public au savant « en qui la sagacité, la justesse d'esprit et la grâce de langage semblent s'être personnifiées (1). » Nous n'avons donc pas à répéter après lui ce qu'il dut à ce commerce intime de l'esprit et du cœur, au cours de ces entretiens qui fortifiaient son courage, des longues promenades à deux où s'élargissait l'horizon de ses idées.

Il s'agissait à présent de débrouiller, d'ordonner et mettre en œuvre l'immense assemblage des matériaux accumulés. En 1822, commença le travail de rédaction. L'auteur projetait d'allier au mouvement épique des historiens grecs et latins la naïveté de couleur des légendaires et la raison sévère des écrivains modernes. Besogne malaisée, perfection difficile à obtenir. Enfin, après trois années encore d'un labeur incessant, le livre si longtemps rêvé parut au printemps de 1825 (2). Son auteur avait dû en abandonner les droits pour dédommager l'éditeur des innombrables et coûteuses corrections prodiguées sur les épreuves.

« L'Épopée des vaincus, » comme on l'a surnommée, est l'un des classiques de l'histoire au XIX^e siècle. Dans sa forme narrative, elle est, comme on sait, l'ample développement d'une théorie : la perpétuité des conflits entre les races, la durée de l'influence d'une conquête sur l'état social et politique d'une nation. Depuis cent ans bientôt, admirations et critiques ne lui ont pas manqué. *L'Histoire de la Conquête* demeura toujours son œuvre de prédilection, l'enfant chéri de sa pensée. Il la corrigea, la remania sans cesse avec la plus émouvante bonne foi, à la recherche passionnée du vrai, et la mort vint le frapper sur la brèche au milieu d'une révision suprême.

Le succès du livre à son apparition fut considérable. Quatre éditions tirées en moins de trois ans en demeurent l'incontes-

1) *Deux ans d'Études historiques*, préface.

2) Trois volumes in-8° chez Firmin Didot. La 2^e édition parut chez Sautetlet 1826 en quatre volumes augmentés de pièces justificatives, sans changements notables de texte.

table témoignage Toutes les feuilles libérales, les grands recueils littéraires, la *Revue Britannique* en tête, lui consacrèrent des articles d'admiration. « M. Thierry, écrivait Sismondi, a réussi à nous révéler des passions, des espérances, des souffrances, un enchaînement de causes et d'effets que personne n'avait jamais soupçonnés avant lui (1). » L'historien, d'emblée, conquit la grande gloire. Il prit rang parmi ces « maréchaux de lettres » pour lesquels Balzac revendiquera la primauté dans le pays.

Augustin Thierry savourait l'ivresse de ce grand triomphe quand un malheur épouvantable vint s'abattre sur lui. Un jour, au courant d'une longue et fatigante correction d'épreuves, il s'aperçut qu'il venait de perdre la vision de l'œil gauche. Usée par une surexcitation physique et morale perpétuelle, par un excès de travail de cinq ans, sa vue allait s'éteindre à jamais.

Depuis 1822, sa santé, toujours délicate, s'était gravement altérée. La maladie avait insidieusement débuté par des crises de gastralgie, des troubles du rein, une diminution de la sensibilité cutanée, bientôt aggravée d'embarras fonctionnel des membres. Il lui devenait malaisé de boutonner ses habits: la marche se faisait irrégulière et saccadée. Duchenne de Boulogne et Trousseau n'avaient pas encore étudié l'ataxie locomotrice progressive, déterminé ses prodromes et son évolution. Les médecins consultés, Esparon, Louis, Lerminier diagnostiquèrent cependant une altération des centres nerveux, prescrivirent des applications répétées de ventouses sur la colonne vertébrale. Surtout, ils ordonnèrent le repos immédiat, la cessation absolue de tout labeur intellectuel. Augustin Thierry était en pleine composition de la *Conquête*; il subit les remèdes, mais dédaigna les avertissements. L'implacable affection, dès lors, précipita ses ravages. En 1823, apparaît le « signe d'Argyll-Robertson, » l'abolition des réflexes pupillaires, accompagné de phénomènes prononcés d'amaurose. Au mois de juin, le malade se trouvait pour quelques jours à Blois : — « C'est étonnant, dit-il, s'arrêtant devant le jardin de l'Évêché, voilà les acacias dont j'ai bien souvent admiré les grappes blanches... à présent elles sont roses. »

(1) *Revue Britannique*, octobre 1825.

Hélas! elles étaient toujours blanches, mais ses yeux congestionnés ne les apercevaient plus qu'à travers un nuage sanguin.

Les atroces douleurs fulgurantes du *tabès* le torturaient, sillonnant les membres inférieurs, remontant du tronc jusqu'à la face; les yeux s'obscurcissaient, la lecture et l'écriture devenaient de jour en jour plus difficiles. Courbé sur sa tâche avec une abnégation surhumaine, l'héroïque travailleur s'obstinait contre la souffrance. Ayant consenti le sacrifice de sa vie, il implorait seulement la Providence de lui laisser achever son œuvre.

A l'automne de 1824, pourtant, désormais incapable de déchiffrer un texte, de retenir une plume entre ses doigts raidis, il lui fallut se résoudre à lire par les yeux d'autrui, à dicter au lieu d'écrire et s'aider d'un secrétaire. Dans cette extrémité, il eut recours aux amis dévoués qui l'entouraient de leurs soins. Arnold Scheffer lui désigna un jeune publiciste, son compagnon de captivité à Sainte-Pélagie. C'était Armand Carrel. L'ancien officier « forte tête » du 7^e Léger, l'ex-volontaire de Riégo, n'était alors connu que pour ses démêlés avec l'autorité militaire. Condamné à mort par le conseil de guerre de Marseille pour sa participation à la guerre d'Espagne dans les rangs des « Constitutionnels, » puis absous par celui de Toulouse, ayant quitté l'armée, il cherchait sa voie, ambitieux et déterminé, mais sans vocation encore bien dessinée pour les lettres. L'exemple et les directions d'Augustin Thierry exercèrent, à n'en point douter, une influence décisive sur son esprit.

Sa besogne était simple, presque exclusivement matérielle. Il prêtait à l'historien le secours de sa plume, et de temps à autre, si celui-ci se trouvait d'aventure indécis entre deux expressions ou deux formes de langage, se voyait appelé à lui donner quelque « avis de bon sens. » Les derniers livres de la *Conquête* furent ainsi composés et dictés.

Cependant, le mal qui s'était abattu sur Augustin Thierry faisait des progrès effrayants. En vain, avait-il épuisé tout l'arsenal de la thérapeutique : les remèdes les plus violents demeuraient sans effet. A bout de ressources, le docteur Louis lui ordonna de voyager. Sur le conseil de Fauriel, il décida de gagner Milan par Genève pour aller rendre visite à Manzoni.

Son frère voulut l'accompagner. La veille du départ, tous deux escortés des témoins nécessaires se rendirent au commissariat de la rue Jacob pour obtenir leurs passeports. « Quelle profession? interrogea le commissaire après avoir pris le signalement d'Augustin. — Homme de lettres. » Alors, le policier, le toisant de haut en bas : « Pauvre monsieur! par égard pour vous, je vais inscrire rentier (1). »

VIII. — COURSES EN PROVENCE

Dans le « céléfère » des Messageries Laffitte et Caillard qui les emportait, les deux frères trouvèrent un compagnon de route. Sous Charles X, il fallait encore compter trois jours, sinon quatre, pour aller de Paris à Lyon. On avait donc tout loisir d'étudier ses voisins : c'était le temps des causeries agréables dans la voiture lente; des amitiés se formaient parfois, durant ces heures tranquilles, où, sur le pavé du Roi, au trot cahotant des chevaux, défilaient interminablement « les belles lieues de France. »

Les trois occupants du coupé s'étaient présentés l'un l'autre au départ; la connaissance se trouvait faite à Montereau : bien avant de franchir la Saône, on s'appréciait mutuellement.

Le dernier venu, M. Jacob d'Espine, était Suisse. Agé d'environ quarante-cinq ans, il appartenait à une famille de médecins distingués (2), originaire de Savoie et occupait à Genève une place en vue dans les conseils politiques, membre de l'assemblée représentative du canton. Méthodiste fervent, l'un des chefs reconnus des *Mômiers*, animé pour la « Foi » d'un zèle infatigable, très pieux, très instruit et très bon, il dépensait son activité avec toute l'ardeur d'une conviction profonde à des œuvres de bienfaisance et de prosélytisme évangélique. Présentement, il s'en revenait d'Angleterre, ayant accompli ce long trajet à dessein de s'entendre avec un membre du Parlement britannique, sir Culling Eardley, au sujet des mesures nécessaires à propager le « Réveil » sur le continent et le substituer au déisme impie de Voltaire et de Rousseau.

A l'hôtel du Jura où il descendit, une ennuyeuse nouvelle

(1) *Souvenirs d'Amédée Thierry.*

(2) Les docteurs Joseph d'Espine (1734-1830) et Charles-Antoine son fils (1775-1850) ont été les créateurs des eaux d'Aix.

attendait Augustin Thierry : Manzoni avait quitté Milan. Ce départ bouleversait tous ses projets. Il devait en novembre retrouver Fauriel à Montpellier, visiter avec lui le Languedoc où l'historien de la Gaule méridionale voulait sur place documenter ses travaux. Regagner Paris en attendant, le malade n'y pouvait songer. Il lui fallait la chaleur et le soleil et déjà les premières bises d'octobre annonçaient la venue de l'automne toujours âpre dans la cité de Calvin. Dans cet embarras, il ne savait que résoudre ; M. d'Espine vint fort à propos le tirer de perplexité.

L'aimable Genevois possédait une propriété dans le Midi, aux environs d'Hyères, où il se disposait à rejoindre les siens. Il invita l'écrivain à l'accompagner. Après une quinzaine agréablement dépensée à excursionner aux environs, tous deux se mirent en route pour la Provence (1).

Lorsqu'on se rend de Toulon à Hyères, sans emprunter la grande route de Nice, mais suivant la traverse étroite et tortueuse qui court au long du littoral, on rencontre aux deux tiers du chemin le bourg de Carqueiranne, étagéant ses maisons claires aux pentes de la Colle Noire.

C'est aujourd'hui une petite station balnéaire assez fréquentée, desservie par le « tortillard » des chemins de fer du Sud. De coquettes « bastides, » de pimpantes villas, enfouies sous les palmiers et les mimosas, perdues dans l'ombre des pins-parasols, encadrent ses deux plages des Salettes et de Coupereau, se poursuivant jusqu'à Fontbrun. De hautes croupes boisées : le mont Paradis, le mont des Oiseaux, détachées du massif des Maurettes, profilent à l'horizon leurs cimes vaporeuses. Du côté de la mer, une sente de douaniers épouse à travers d'épais fourrés de myrtes et de lentisques les méandres

1 Ces courses assez longues furent poussées jusqu'à Chamonix, alors presque inconnu, et qui produisit une vive impression sur Augustin Thierry. Je lis en effet dans une lettre de 1852 adressée à M^{me} Holland :

« Dans votre peinture des grandes scènes alpestres, j'ai parfaitement reconnu ce que j'ai vu et admiré moi-même, il y a vingt-sept ans, à l'aide de mes yeux déjà bien faibles et qui devaient s'éteindre l'année suivante. Le Mont-Blanc, la Mer de Glace, le Glacier des Bossons, la source de l'Arve, sont pour moi des lieux connus que je visite parfois dans mes rêves. Si mon imagination s'y reporte désormais, je n'y serai pas seul et vous me permettrez, madame, de m'y croire avec vous, de vous voir passer légèrement par dessus les crevasses des glaciers et regarder au fond de l'abîme ces teintes bleues qui vous ont charmée et dont j'ai moi-même gardé le souvenir. »

lumineux de la grève odorante. Sur la falaise, la batterie ruinée du fort Penò érige sa maçonnerie cubique, percée d'embrasures et de meurtrières, dernier vestige des ouvrages édifiés au grand siècle pour défendre les villages côtiers contre les incursions des Barbaresques. La vue du large y est fort belle sur la Méditerranée brasillante, malheureusement rétrécie vers la gauche par l'avancée de la presqu'île de Giens, projetant comme une énorme tentacule sa pointe du Pain de sucre.

Carqueiranne, en 1826, n'était qu'un hameau de pêcheurs. Dans cette thébaïde ensoleillée, M. d'Espine avait acquis, quelques années auparavant, d'un cafetier de Toulon, un assez vaste « châtelet, » lourde construction aux murailles bossues, aux fenêtres étroites, aux plafonds surbaissés. Un parc amoureusement entretenu, dévalant parmi les fleurs jusqu'à la mer prochaine, était le seul luxe de l'austère demeure. Entre sa femme, une tante âgée et diaconesse, sa fille Mary et son fils Marc, jeune homme de dix-neuf ans qui préparait la carrière médicale, l'excellent homme menait en famille, suivant son expression, « une existence chrétienne, sous le regard de Dieu. »

Ce premier séjour d'Augustin Thierry dans l'édifiante maison fut de brève durée. Il n'eut point l'occasion de rencontrer les quelques familles du voisinage qui fréquentaient cet intérieur rigide. En revanche, son hôte reçut une visite à laquelle il attachait grande importance. Un beau matin vit débarquer à Carqueiranne sir Culling Eardley. Ce furent aussitôt avec M. d'Espine de longs conciliabules. La création d'un journal pour défendre et vulgariser les idées de la Société de morale chrétienne semblait indispensable au triomphe de la bonne cause. Ces messieurs tentèrent d'intéresser Augustin Thierry à l'entreprise. Il subit à ce propos les pieuses exhortations de son nouvel ami, ardemment désireux d'entreprendre une conversion aussi retentissante. La « justification par la Foi, » le « salut par les mérites de Christ » trouvaient alors le jeune historien assez tiède. Il écouta néanmoins les homélies, subit la lecture des psaumes, affecta poliment de s'intéresser aux projets dont on lui faisait part.

Ses deux catéchiseurs insistaient, le pressant d'agir sans délai et sa situation devenait embarrassante quand une lettre de Fauriel, enfin arrivé à Montpellier, vint à point lui ouvrir une porte de sortie. Il prit donc congé de ses hôtes, et muni,

par leurs soins, d'un *Nouveau Testament*, en guise de viatique spirituel, alla rejoindre son compagnon logé chez un juge au tribunal, M. Alicot.

Quelques jours plus tard, accompagné des plus vifs remerciements pour son aimable accueil, M. d'Espine recevait cette lettre qui dut quelque peu désabuser ses illusions apostoliques :

« Nous avons causé avec M. Fauriel de vos désirs et de vos projets de réforme. Il se convertira avec moi, mais seulement si une grande occasion se présente. Cette réserve va vous scandaliser. Vous nous appellerez des gens de petite foi. Mais voilà comme nous sommes, nous autres pauvres philosophes. Nous n'avons de la religion que par sympathie pour le bien du genre humain et non pour le salut de notre âme. »

Cinq mois durant, conduits par M. Alicot qui s'était fait mettre en congé pour leur servir de guide, Fauriel et Thierry parcoururent avec un enthousiasme sans cesse renaissant le Languedoc et la Provence. Ils visitèrent Avignon, Nîmes et ses arènes dont l'auteur des *Lettres sur l'histoire de France* devait bientôt évoquer la vision, gagnèrent Arles qui les retint longtemps, descendirent la Crau jusqu'aux Saintes Maries de la mer, comparèrent à celui de Saint-Trophime le merveilleux portail roman de Saint-Gilles, et par Aigues-Mortes, Agde, Béziers, Narbonne, revinrent sur Toulouse où ils se séparèrent. Malgré l'affaiblissement redoutable de sa vue, ce long voyage avait enchanté Augustin Thierry.

« Hors d'état moi-même de lire, écrit-il, non pas un manuscrit, mais la plus belle inscription gravée sur la pierre, je tâchais de tirer encore quelque profit de mes courses en étudiant sur les monuments l'histoire de l'architecture du Moyen-Age. J'avais tout juste assez de vue pour me conduire; mais en présence des édifices ou des ruines dont il s'agissait de reconnaître l'époque et de déterminer le style, je ne sais quel sens intérieur venait au secours de mes yeux. Animé par ce que j'appellerai volontiers la passion historique, je voyais plus loin et plus nettement. Aucune des lignes principales ne m'échappait, et la promptitude de mon coup d'œil, si incertain dans les circonstances ordinaires, était une cause de surprise pour les personnes qui m'accompagnaient. »

IX. — UN LIVRE INACHEVÉ

Dans sa marche inexorable, il arrive parfois que l'ataxie locomotrice accorde une heure de rémission aux infortunés sur lesquels elle s'est abattue. Au début d'avril 1826, Augustin Thierry rentrait à Paris, plein d'espoir et de courage. Son état, croyait-il, s'était amélioré; il conservait un reste de vision, la paralysie des jambes n'avait pas augmenté. Il se crut encore maître de ses destins : qu'importait la souffrance? le cerveau demeurait intact et l'âme veillait toujours, pleine d'idées hardies et de projets grandioses.

Un vaste dessein hantait son esprit. C'était le temps où déterminées par l'éclatante réussite de *la Conquête*, se multipliaient les collections de *Chroniques* et de *Mémoires*. Il lui parut possible, avec les documents originaux, réunis et rapprochés dans une narration continue, d'écrire, suivant la méthode qu'il venait d'instaurer, une histoire générale ou plutôt une Grande Chronique de France, où chaque siècle se raconterait lui-même, parlerait par sa propre voix et que tous viendraient consulter comme le répertoire de nos archives nationales.

Pour une entreprise aussi formidable, ses forces amoindries réclamaient le concours d'une collaboration active. Trois années auparavant, alors qu'il achevait *l'Histoire de la Conquête*, il avait fait à la bibliothèque de l'Arsenal la connaissance de Mignet, « l'habile et séduisant Mignet. » Son *Histoire de la Révolution* venait de mettre en évidence celui que la critique proclamait alors avec Thiers, le chef de *l'École fataliste*. Mignet se montra fort empressé d'accepter l'association. Un troisième compagnon fut aussitôt trouvé : Amédée Thierry, qui brûlait de se lancer à son tour dans la carrière des lettres.

Les trois s'étaient ainsi distribué le travail : Amédée Thierry se chargea de tous les prolégomènes et entreprit le récit des migrations celtiques et de la domination romaine dans les Gaules; Augustin Thierry se réserva les périodes mérovingienne et carolingienne, avec l'histoire des *x^e* et *xii^e* siècles; à Mignet devait échoir la tâche de raconter les époques suivantes du *xiii^e* au *xvii^e* siècle.

Tout alla bien, tant qu'il s'agit seulement de reconnaître et passer en revue la masse énorme des récits et documents

divers qui devaient s'ajuster entre eux dans la composition de l'ouvrage. Les illusions tombèrent lorsqu'on commença de rédiger. La grande idée que M. de Barante allait bientôt appliquer ingénieusement, dans un cadre restreint, aux chroniques de Bourgogne apparut alors à ceux qui la voulaient étendre à tous les moments de l'histoire, ce qu'elle était en réalité, une chimère. Ils l'abandonnèrent sans regrets. Seul, Amédée Thierry persévéra : le résultat de ses travaux fut sa belle *Histoire des Gaulois*, parue dix mois plus tard en 1828.

De l'œuvre ébauchée cependant, Augustin Thierry avait poussé fort avant un volume, destiné à paraître le premier. C'était une *Histoire de Philippe-Auguste* demeurée jusqu'à ce jour inédite.

Le règne du fils de Louis VII apparaissait à bon droit à l'historien comme l'un des plus importants de la monarchie capétienne. Il en établissait ainsi les caractères dans son introduction : « Le règne de Philippe-Auguste marque la crise territoriale de la monarchie des fils de Hugues Capet. C'est l'époque où, sortant des bornes du duché de France, elle commence à gagner du terrain vers les limites de l'ancienne Gaule. Alors, se manifesta pour la première fois entre la Loire, la Somme, l'Épte et la Meuse, cette opinion nationale qu'en droit le royaume de France, c'est toute la Gaule, depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées. » Nulle période plus féconde en événements, en péripéties dramatiques ou pittoresques : les démêlés des fils de Henri II avec leur père, la querelle de Jean-sans-Terre et d'Innocent III, la Croisade des Albigeois, Bouvines, les réformes administratives de Philippe : autant d'occasions à grandes fresques vivantes et colorées où l'évocauteur achèverait de camper en pied ces tragiques Plantagenets, déjà magistralement silhouettés par lui dans *la Conquête*.

Dans le manuscrit, malheureusement interrompu, d'Augustin Thierry, le premier livre et le cinquième, — l'expédition de Simon de Montfort, — sont presque achevés dans leur rédaction première; de longues notes amorcent le développement des autres. Un plan détaillé de l'ouvrage se trouve en outre arrêté à la tête du premier cahier, avec l'indication des épisodes principaux à mettre en scène, suivant les procédés habituels de l'auteur.

Dans ce projet général et complet où tout est arrêté, prévu

jusque dans le moindre détail et qui nous renseigne curieusement sur la méthode de l'écrivain, le soin minutieux de ses préparations, son constant souci de la psychologie des personnages et des foules qu'il a dessein de figurer, Thierry attribuait une importance toute spéciale à la Croisade des Albigeois. Il venait de parcourir le pays avec Fauriel et probablement doit-on retrouver l'écho de leurs entretiens dans l'étude esquissée des transformations de la poésie provençale, sous les souffrances de l'invasion. Comme dans *l'Histoire de la Conquête*, ses sympathies n'apparaissent point douteuses. Avec sa pitié la plus tendre, elles vont aux vaincus, aux populations foulées et meurtries, à ces Méridionaux paisibles, aimables et beaux parleurs dont la foi tolérante ne connaît guère d'autre culte que celui des plaisirs. Il s'y serait vraisemblablement aussi mêlé d'assez vives attaques, sinon à l'adresse de l'Église elle-même, du moins contre le fanatisme religieux, l'œuvre néfaste et la prédication farouche des « apôtres » venus d'Espagne, Diégo d'Osma et Dominique. Comment Augustin Thierry eût-il traité le personnage d'Innocent III? Pour mieux connaître ce grand pape, pénétrer son caractère, définir et marquer son rôle, la connaissance lui manquait des archives vaticanes, étudiées par M. Luchaire et si bien mises à profit dans ses remarquables travaux. On constate cependant qu'à quatre-vingts ans de distance, les deux historiens aboutissent à des conclusions analogues. Malgré certaines erreurs de détail, pour celui de 1826, quel témoignage plus éclatant d'une admirable divination!

L'Histoire de Philippe-Auguste ne fut jamais terminée. Nous y avons sans doute perdu un chef-d'œuvre. Un tel livre aurait été pour l'époque une révélation. Il eût versé sur les origines de la monarchie capétienne la même lumière que *l'Histoire de la conquête de l'Angleterre* avait projetée sur les débuts de la royauté normande.

L'abandon du projet concerté avec Mignet n'entraînait pas seulement pour celui qui l'avait formé une perte de temps et de travail, il amenait par surcroît d'obsédantes préoccupations matérielles. Le grand succès de *la Conquête* avait été purement moral et nullement financier, l'auteur, comme nous savons, ayant dû renoncer à ses droits pour couvrir tous les frais d'édition. Son voyage en Provence venait d'épuiser ses maigres économies, il comptait sur sa nouvelle œuvre pour rétablir l'équilibre de

son budget toujours précaire et cette dernière ressource lui échappait encore. L'affectueux dévouement de Villemain le tira de ce mauvais pas. Le professeur académicien, — c'était avant sa protestation fameuse contre la loi de Justice et d'Amour, — se trouvait en faveur aux Tuileries. Il intervint auprès de Sosthène de La Rochefoucauld, plaida avec émotion la cause de son ami malade et besogneux, obtint pour lui, en même temps qu'une immédiate allocation de mille francs, destinée à parer à ses premiers besoins, une pension de quinze cents francs sur les fonds de la direction des Beaux-Arts.

Ce viatique, accru d'un prêt de même somme consenti par Laffitte, permit à Augustin Thierry de poursuivre sans trop d'inquiétude le cours de sa vie laborieuse. Sous l'impulsion de Guizot, de Barante, de Sismondi, l'œuvre de réforme historique qu'il avait prêchée avec tant d'enthousiasme en 1820 était en train de s'accomplir : « la véritable science s'élevait et commençait à rallier autour d'elle les penseurs et les esprits droits. » Il restait à la faire triompher dans le public et dans les écoles. Thierry pensa donc, pour les réunir et les compléter, en composer un livre qui pût servir d'introduction à l'étude de l'Histoire de France, à reprendre ses *Lettres du Courrier* qui avaient commencé à populariser son nom.

Il ressaisit cette nouvelle tâche avec la même ardeur qu'autrefois, cependant d'un esprit plus calme et d'un savoir mieux assuré. Mûri par la réflexion, il retrancha de ses premiers travaux des inexpériences ou des erreurs, donna à son œuvre plus d'ampleur et de relief. Étendant le champ de sa controverse, il en adoucit l'accent pour faire dominer de plus en plus la science sur la polémique. Les dix premières lettres du *Courrier* furent ainsi refondues entièrement. Il en ajouta quinze nouvelles, où les deux questions fondamentales qu'il n'avait autrefois qu'effleurées : celle de la formation si lente et laborieuse de la nationalité française et celle de la révolution communale, à laquelle il maintint ce nom, reçurent de longs développements.

La encore, il retrouvait les « vaincus » chers à son esprit de libéral et de saint-simonien. Peu de récits présentent un intérêt aussi dramatique que les quatre dernières lettres. Chacun se passionna pour ces héroïques bourgeois de Laon et de Vézelay dont l'auteur retraçait les dures et longues misères, « comme

s'il eût accompli un devoir de piété filiale ; » avec lui, on pleura sur ces proscrits de Reims, noms autrefois obscurs et qui allaient désormais traverser les âges.

L'accueil réservé aux *Lettres sur l'Histoire de France* répondit au succès naguère obtenu par *la Conquête*. Deux éditions successives, publiées coup sur coup en 1827 et 1828, prouvèrent à l'historien que le public avait compris son œuvre (1).

« Supporte et abstiens-toi, » enseigne la morale stoïcienne, « oppose à tous les malheurs l'impassibilité d'une âme libre. » Augustin Thierry devait faire sienne, toute sa vie, cette maxime d'Épictète. Après un répit trop passager, l'ataxie poursuivait son cours inéluctable et l'abus du travail achevait de ruiner sa santé. La nuit finissait de tomber sur ses yeux. A peine maintenant, s'il distinguait la blancheur des murs ou la clarté du ciel, de fréquents étourdissements le terrassaient.

« Ma santé décline toujours, mon cher ami, écrit-il le 13 novembre 1827 à M. d'Espine ; je viens d'essayer le galvanisme, mais sans succès. Il ne me reste plus à expérimenter que les moxas, moyen bien douloureux. Après cet essai, j'aurai parcouru le cercle entier de la médecine. Il ne me restera plus qu'à m'envelopper la tête et à attendre l'événement. Peut-être alors, irai-je vous demander un asile et chercher comme dernier remède votre compagnie et le soleil. »

Sourd à toutes les objurgations, martyr volontaire du « dévouement à la science, » ayant fait « amitié avec les ténèbres, » il s'entêtait cependant dans sa généreuse folie. Amédée Thierry terminait son *Histoire des Gaulois*, achevant de débrouiller le mystère de nos origines reculées. Dans une association fraternelle qui souriait à son cœur et par illusion dernière sur ses forces physiques, Augustin rêvait de donner pour pendant à ce grand travail le tableau de ce qu'il appelait nos secondes origines : les origines germaniques, rattaché au récit des invasions qui avaient entraîné la chute de l'Empire d'Occident. Enthousiasmé par ce sujet grandiose, il venait

(1) Les seules réserves formulées par Daunou, Guériard et Pétigny dans le *Journal des Savants* portèrent à peu près exclusivement sur la réforme orthographique des noms franks, que Thierry, par amour de la couleur locale, voulait, comme on sait, conformes à la prononciation tudesque. Le système qu'il préconisait au nom de la vérité historique, n'a point triomphé. Il lui vaudra, à l'apparition des *Récits des Temps Mérovingiens*, les railleries de Charles Nodier, le docteur Neophobus.

d'aborder toute une série de recherches nouvelles pour retrouver aux sources l'histoire des Goths, des Vandales, des Suèves, des Huns, des innombrables tribus barbares accourues à la curée du monde romain expirant. Le mal impitoyable ne lui permit pas de continuer. Comme il travaillait un soir de septembre, avec son frère, dans son cabinet de la rue des Grands-Augustins, une longue syncope l'anéantit soudain. Le docteur Louis, mandé d'urgence, le considéra d'abord comme perdu. Après de longs efforts, l'emploi des révulsifs les plus violents, lorsqu'on parvint à rappeler enfin une ombre de vie dans ce demi-cadavre, Augustin Thierry se réveilla les jambes à peu près paralysées, incurablement et à jamais aveugle. A trente-trois ans commençait pour lui cette *passion*, si l'on ose dire, qui devait en durer vingt-huit encore : passion triomphante, puisqu'il en sortit victorieux par la vigueur indéfectible de l'âme et la puissance persistante du talent.

L'opinion que formula le docteur Louis était catégorique. Un dénouement fatal s'annonçait inévitable, si le malade n'abandonnait point à l'instant toute pensée de travail. Seuls, un repos absolu, le soleil et le grand air pouvaient peut-être lui assurer quelques chances de survie.

Peu de temps auparavant, M. d'Espine s'était rendu à Paris pour accompagner son fils Marc, qui venait entreprendre ses études médicales. A cette occasion, il avait revu Augustin Thierry, et, bien qu'intérieurement scandalisé de son indifférence religieuse, il avait, à son départ, insisté dans les termes les plus pressants pour que son ami, au cas où l'exigerait sa santé, vint de nouveau s'installer à Carqueiranne. Au reçu d'une lettre désolée d'Amédée Thierry, qui lui disait ses angoisses, il renouvela son invitation. Bien qu'à peine en état de voyager, Augustin se trouvait un peu mieux. Dans les derniers jours d'octobre 1828, les deux frères se mirent en route pour Hyères

V — LES BEAUX JOURS DE CARQUEIRANNE

Ce deuxième séjour à Carqueiranne, qui devait se prolonger trente mois, a laissé dans la mémoire d'Augustin Thierry une impression très vive de douceur et d'intimité.

Il acheva de s'y lier d'une amitié reconnaissante avec les d'Espine. « cette famille qui, pendant deux ans et demi, a été

comme la mienne, pleine de soins et de grâces. » Il évoque fréquemment dans sa Correspondance des souvenirs qui « tiennent une place sacrée » dans sa mémoire, vers lesquels il se reporte souvent « avec un plaisir mêlé de tristesse. » Bien des années plus tard, après la mort de sa femme, il trouve encore dans leur douceur consolatrice un soulagement à son chagrin : « J'ai vécu treize ans d'une grande affection, écrit-il alors à M. d'Espine, d'une affection absolue; maintenant qu'elle est brisée par la mort, je cherche celles qui l'avaient précédée. Je me reprends à mes souvenirs de cœur, et il y a là, mon cher ami, une grande place pour vous et les vôtres. Mon séjour à Carqueiranne marque dans ma pensée et dans ma reconnaissance envers Dieu, comme le signe d'une grâce particulière et d'une bonté profonde pour les trois ans de calme et d'apaisement qu'il m'a donnés. »

Dans l'une des ailes du « châtelet » le mieux exposées au soleil, M. d'Espine avait installé son hôte en deux petites chambres dont la plus grande servait de cabinet de travail. Sur sa demande, il lui avait, en outre, trouvé comme secrétaire un brigadier des douanes, nommé Alexandre Peyron, doué d'un bagout intarissable, d'une magnifique écriture et d'une orthographe incertaine. Les premiers temps, l'enragé méthodiste avait essayé de poursuivre la conversion ébauchée deux années auparavant. Devant l'attitude réservée de son catéchumène, le désolant silence où il se renfermait, ses réponses évasives quant aux lumières de la foi, l'absence trop certaine en lui de tout signe de la Grâce, le prêcheur, demeuré galant homme, avait abandonné son dessein.

Fixés dans le pays depuis une dizaine d'années, les d'Espine comptaient d'assez nombreuses relations au Pradet, à Costebelle, à Hyères et jusqu'à Toulon. Les « mardis » de M^{me} d'Espine se trouvaient donc suivis et, depuis l'arrivée d'Augustin Thierry, les visiteurs se faisaient plus nombreux, attirés par la réputation de l'écrivain qu'ils savaient rencontrer. Par la Correspondance que j'ai sous les yeux, ces lettres intimes, traversées par tant de souvenirs émus des « beaux jours de Carqueiranne, » il est possible, à quatre-vingts ans de distance, de reconstituer les éléments de cette société disparue.

Au foyer de M. d'Espine, Augustin Thierry avait eu l'heureuse surprise de retrouver son ancien camarade d'École Nor-

male, Thouron, devenu avocat au barreau de Toulon, esprit fin et cultivé, causeur spirituel, dont les boutades imprévues et les anecdotes savoureuses égayaient l'aveugle à ses heures de tristesse. Tous deux, fervents admirateurs des institutions anglaises, trouvaient un contradicteur ardent chez un officier retiré du service, M. Divernois, demeuré fidèle à ses haines de jeunesse contre Pitt et la « perfide Albion. » C'étaient alors de pétulantes escarmouches auxquelles prenaient leur part le maître du logis et le médecin d'Hyères qui donnait ses soins au malade, le docteur Allègre, père d'une fort jolie personne, grande amie de Mary d'Espine.

L'aimable petit cercle se complétait d'Alphonse Denis, agronome éminent, qui devait devenir député du Var après 1830, puis fonder la *Revue d'Orient* avec Abel Hugo, et d'un trio de châtelains d'alentour, véritables personnages de Balzac, échappés du *Cabinet des Antiques* : le marquis et la marquise de Beauregard, le chevalier Hippolyte, émigrés rentrés en France, *ultras* frénétiques que scandalisaient les propos de leur voisin, le baron de Syon, « philosophe, Lafayettiste, presque carbonaro. »

Fort accueillants, les d'Espine recevaient, en outre, leurs amis de Genève ou de Lausanne, tous religionnaires de marque, pasteurs et membres de consistoires, les Vinet, les Odier, les Monod, les Dunant. Parfois aussi, survenaient des étrangers, connus d'Augustin Thierry, comme J.-J. Ampère, ou simplement désireux de lui être présentés.

Certain jour arriva de la sorte une merveilleuse inconnue qui venait d'Italie. Si les yeux éteints d'Augustin Thierry avaient pu la voir, ils l'eussent aperçue très belle : une figure du Vinci avec l'ovale pur de son visage, son teint de perle, ses yeux immenses et ses cheveux de jais. La jeune femme revint plusieurs fois : romanesque et patriote, aventureuse, affiliée à la Jeune Italie, grande maîtresse de la *Carbonaria*, elle consacrait sa fortune et ses forces, — ses grâces aussi affirmaient les médisants, — à l'affranchissement de sa Lombardie.

Cette magnifique amazone qui plaidait avec exaltation la cause des nations opprimées séduisit l'« avocat des vaincus, » toute sa vie très sensible au charme féminin. Ils se séparèrent à regret, promettant de se revoir et de cette rencontre en effet va naître la précieuse amitié qui doit un jour consoler Augustin

Thierry et le sauver de soi-même dans le suprême désastre de sa douloureuse existence.

L'éblouissante enchanteresse s'appelait Christine Trivulce, princesse Belgiojoso.

Toutefois, plutôt que ces réunions mondaines, ce que préférait l'infirme, c'étaient ses longues stations de rêverie au bord de la mer, après quelques instants de marche incertaine, au bras d'un serviteur, de son pas fauchant d'ataxique. Assis sur quelque roche moussue, parmi les myrtes et les arbousiers, il écoutait inlassablement la plainte éternelle des flots. Que disait à sa jeunesse si tôt flétrie le sanglot mugissant des houles ? à ses yeux privés de lumière la splendeur miroitante des eaux ensoleillées ?

Le soir venu, on avait peine à l'arracher à cette contemplation intérieure, pleine de songerie funèbre, qui lui donnait cependant « ses dernières heures d'absorption féconde et de repos studieux. »

« Je vais de temps en temps chez ce pauvre Thierry, écrit J.-J. Ampère à M^{me} Récamier, je lui réjouis le cœur en lui parlant et en l'écoutant sur ce qui nous intéresse tous les deux. C'est un spectacle déchirant que de le voir se traîner en chancelant, appuyé sur un bras, sans yeux, presque sans jambes, la tête saine et la pensée nette. »

Sa promenade favorite le conduisait d'habitude jusqu'à l'éclatant belvédère du fort Penò. Un matin de juillet 1830, Marc d'Espine, qui l'accompagnait, signala au narrateur de *la Conquête normande* une escadre prenant le large. C'était la flotte française qui cinglait vers Alger. Le malheureux fondit en larmes. Le tableau d'un autre départ surgissait dans sa mémoire : celui de l'aventureuse expédition, chargée de si rudes hommes de guerre, que Guillaume le Bâtard poussait de sa robuste main vers la grève de Hastings. Hélas ! la résurrection du passé avait à jamais pour lui muré le présent dans les ténèbres.

Entre l'étudiant et le jeune maître de trente-cinq ans, si savant et si doux, une affectueuse camaraderie grandissait tous les jours, mais la confiance et l'attachement du malade allaient surtout à Mary d'Espine, âme virginale et fraîche, que n'avaient pas encore desséchée les austérités du piétisme. Un sentiment complexe et très féminin, mêlé de pitié compatissante et d'admiration sentimentale, s'était graduellement éveillé dans le cœur de la jeune fille. Elle entourait de prévenances et de

soins délicats celui qu'elle plaignait et qui la troublait en même temps : guidant à table sa main hésitante, lui faisant la lecture des journaux, revoyant les copies fautives de l'insuffisant Peyron et pianiste excellente à la voix agréable, le distrayant de sa musique et de son chant.

Augustin Thierry répondait à cette sollicitude par les témoignages d'une reconnaissance, dont celle qui en était l'objet souhaitait peut-être au fond de son cœur la nature moins absolument fraternelle. M^{lle} d'Espine mourut sans se marier jamais, après une vie consacrée aux œuvres charitables. Celle qui si pieusement voulait être une consolatrice, a-t-elle un moment aimé l'aveugle rencontré au foyer des siens? Y eut-il jamais entre eux ébauche ignorée de quelque roman mystérieux et chaste? Je l'ignore en ce qui la concerne; je crois pouvoir, quant à lui, nettement affirmer le contraire. Dans toute sa Correspondance, Augustin Thierry conserve un souvenir fidèle à sa « *sœur de Carqueiranne.* » Il rend plusieurs fois hommage à son « *amitié si bonne et si gracieuse.* » Elle occupe « *une place de choix dans le trésor de ses rêveries* » et « *sa voix est restée dans son oreille comme une consolation.* » Voilà tout : constamment le cri réitéré d'une gratitude profonde; nulle part, aucune trace de ce regret mélancolique ou attendri que laisse derrière elle la cendre des sentiments éteints.

Dans l'agonie de ses forces, si quelque ardeur de jeunesse ou de nature subsistait encore en lui, ce n'est point vers la douce Mary que l'entraînaient ses préférences cachées, mais vers sa brillante compagne M^{lle} Allègre.

D'un charme captivant, enjouée, spirituelle et fine, la gracieuse enfant du médecin d'Hyères exerçait un attrait véritable sur tous les hôtes du châtelet. Le plus impressionnable d'entre eux se prit à son tour à cette séduction contagieuse. Bientôt une mutuelle sympathie rapprocha la jeune fille touchée du grand historien en détresse. Un lien rare et doux se formait lentement entre eux (1). Oubliant sa misère physique, Augustin Thierry en vint à songer au mariage, et songea à révéler ses intentions au docteur Allègre. Un triste retour sur soi-même lui fit comprendre l'impossibilité d'une pareille démarche

1. Dans les seuls vers qu'il ait jamais composés, Augustin Thierry exprime plusieurs fois à celle qui l'avait inspiré, les sentiments discrets de son amour naissant. Ces pièces, il faut l'avouer, n'ajoutent rien à sa gloire.

C'est alors qu'il exhala dans une sorte de cantate son regret de l'illusion trop tôt évanouie qui avait un moment bercé ses souffrances.

Victor Cousin a publié dans le *Journal des Débats*, en 1862, cette pièce assez longue, intitulé *les Deux Voix*. Le poète y exprime tour à tour les désirs de son cœur et les conseils de sa raison dans l'alternative de la Voix de la terre et de la Voix d'en-haut. La forme versifiée, malheureusement incertaine et faible, par endroits même assez poncive, est loin de répondre à l'élévation des sentiments qu'elle cherche à traduire : apaisement dans la résignation ; refuge dans l'oubli du travail contre la solitude et le découragement.

C'est en effet au travail que l'écrivain, de plus en plus gagné par la paralysie, venait demander un adoucissement à son mal implacable, une consolation au désespoir de sa santé perdue. Il était arrivé quasi-mourant à Carqueiranne, accablé des plus sombres pressentiments, croyant sa fin prochaine. Cependant, il ne consentait pas à disparaître sans avoir soumis à une revision attentive le grand ouvrage de sa vie, l'*Histoire de la Conquête*. La réimpression de 1826 n'avait guère été augmentée que de quelques pièces justificatives. Cette fois, aussitôt que son état le permit, mieux détaché de ses premières impressions, plus capable d'exercer sur son œuvre un contrôle sévère, il en retoucha l'ensemble et les détails, la composition et le style, y apporta de nombreuses corrections, des additions importantes, et, comme il avait écrit pour l'avenir plutôt que pour le présent, selon le précepte de Thucydide, il tâcha d'effacer, dans le fond et dans la forme, tout ce qui tenait aux préoccupations du temps, aux ardeurs de la jeunesse, tout ce qui pouvait paraître hasardé, exclusif, passionné.

Ce fut l'édition de 1830, qu'il jugeait alors définitive, comptant sans les scrupules infinis de l'homme, du savant, et de l'artiste.

Un autre et troublant motif d'anxiété était pour lui la situation politique du pays et les graves événements qui se précipitaient de jour en jour. C'étaient les idées les plus chères à son esprit et à son cœur, la cause défendue de toute son énergie, à laquelle il avait autrefois sacrifié sa carrière, qu'il apercevait en péril, menacée par un gouvernement de réaction à outrance. Il avait frémi de colère à l'avènement du Cabinet Polignac, ce

« ministère Coblenz-Waterloo, » salué de ses vœux la fondation du *National*, auquel collaboraient presque tous ses amis : Sau-telet, Peysse, Mignet, Armand Carrel, applaudi d'enthousiasme à leur programme de bataille : « Enfermer le gouvernement dans la Charte ou le faire sauter par la fenêtre, » inconsolable que la maladie l'empêchât de se joindre à leur « phalange sacrée. » Il s'emportait en paroles violentes, en éclats indignés et ses hôtes éprouvaient toutes les peines du monde à calmer cette agitation encore accrue par la mesure qui frappait son frère, brutalement révoqué de ses fonctions de maître de conférences à la Faculté des lettres de Besançon.

Les circonstances, en ramenant sa pensée vers un objet plus immédiat et personnel, vinrent heureusement distraire ces alarmes chagrines.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres comptait un grand nombre de fauteuils vacants. Appartenir à cette élite, siéger sous la coupole, à côté d'un Sylvestre de Sacy, d'un Daunou, d'un Gérando, était devenu le plus cher désir d'Augustin Thierry.

Les élections s'annonçaient comme toujours fort disputées, et la candidature de l'ancien ami de Saint-Simon rencontrait des obstacles redoutables. On le jugeait bien jeune, hautement convaincu de libéralisme, et suspect au pouvoir, comme ami de La Fayette; l'abbé de Montesquiou lui reprochait ses jugements sur l'Église dans *l'Histoire de la Conquête*. En outre, retenu par son mal à l'autre extrémité du pays, l'infirmes ne pouvait venir à Paris défendre sa chance. Une première fois, il eut la déception de se voir préférer Félix Lajard, l'historiographe de Mithra. Une seconde tentative fut plus heureuse. Ses amis, Daunou, Villemain, Abel Rémusat, Destutt de Tracy, et le plus illustre d'entre eux, Chateaubriand (1), menaient avec dévouement en sa faveur la plus ardente campagne. Pour plaider « la double cause du génie et du malheur, » La Fayette écrivit des lettres vraiment touchantes. Le 7 mai 1830, Augustin Thierry fut élu au fauteuil de Boissy d'Anglas, vacant depuis bientôt quatre ans.

Le bonheur et la fierté qu'il éprouva de ce succès furent grands et l'allégresse lui rendit un instant comme un fantôme de

1) Au sujet des relations de Chateaubriand et d'Augustin Thierry, voir notre article dans la *Revue* du 1^{er} novembre 1916.

santé. J'en trouve la preuve dans cette lettre adressée par Guizot à Amédée Thierry où le nouveau député de Lisieux fournit en même temps de curieuses précisions sur la situation politique et ses vues particulières à la veille des événements de juillet :

Nîmes, 14 juillet 1830.

« Je vous écris du Languedoc, mon cher Amédée, au milieu de notre bataille électorale. J'ai quitté Paris, trois jours après que M. de Magnoncourt m'eût remis votre lettre; et depuis lors, je suis incessamment en courses, visites, réunions diverses, etc. Tout cela a abouti hier à une victoire dans notre collège d'arrondissement, et aboutira, je l'espère, mardi prochain à une double victoire dans notre collège de département. Je regrette beaucoup que M. Bourgon ne nous soit pas revenu par le vôtre. C'était un très bon député. Voilà quinze ans que nous travaillons à en faire de tels : c'est grand dommage de perdre ceux qui sont tout faits. Du reste, nous n'avons pas le droit de nous plaindre; notre triomphe est suffisant. La France a fait son devoir, maintenant il faut tirer de là son succès. C'est difficile; cependant j'espère que nous échapperons encore aux coups d'État. Je le désire beaucoup. Il faut en venir le plus tard possible aux épreuves définitives. Le temps travaille pour nous; à mesure qu'il passe, notre fortune monte. Quand je me rappelle ce que nous étions il y a douze ans !...

« Je suis charmé que l'Académie ait fait du bien à votre frère; je l'espérais un peu. Qu'il passe encore l'hiver à Carqueiranne; évidemment il s'en est bien trouvé. Je lui ai envoyé le vieux poème de Walther et Hiltgund, à la cour d'Attila; il veut en tirer un article pour la *Revue Française*. Je désire fort qu'il le fasse et tous ceux qu'il voudra. A présent que vous êtes de loisir, vous devriez bien nous aider aussi un peu pour la *Revue*. Elle s'établit et devient vraiment utile.

« Ne m'en veuillez jamais, je vous prie, si ma correspondance n'est pas très exacte. Vous avez vu que j'étais plus soigneux des affaires que des lettres. Quand vous avez besoin de moi, n'hésitez pas; il n'est pas sûr que je vous réponde sur le champ, mais je ferai toujours ce qui sera en mon pouvoir. J'aime mieux employer mon temps au fond de l'étoffe qu'à l'étalage. Tenez-moi un peu au courant de vos projets.

« Adieu, mon cher Ami, tout est bien chez moi, j'en ai des

nouvelles tous les jours. Travaillez, espérez et croyez-moi tout à vous. »

« GUIZOT. »

Quinze jours plus tard, l' « exilé de Carqueiranne » apprenait avec transports la révolution qui culbutait le trône des Bourbons.

L'établissement du nouveau régime, la monarchie constitutionnelle à l'anglaise sous un « roi-citoyen » comblait tous ses vœux. Il y voyait, avec l'idéal des gouvernements, le triomphe des principes de 1789, la victoire du Tiers-État, la conséquence et la fin nécessaire de nos traditions nationales, l'éclatante justification de ses théories historiques. Il en salua l'aurore avec ivresse; nous le verrons en pleurer la chute avec désespoir. A l'exemple de ces Communes dont il avait retracé l'histoire, la France venait d'imposer sa volonté à l'autorité seigneuriale. Les Francs et les Gaulois, ces deux races opposées par la conquête, se réconciliaient enfin. Il n'existait plus ni maîtres ni sujets, mais seulement des Français et le Roi des Français. L'œuvre inachevée par la Révolution, 1830 la couronnait en fondant la liberté.

Par un juste retour, ceux qui furent à la peine arrivent à l'honneur. Successivement, Thiers, Villemain, Cousin vont devenir ministres; Guizot l'est déjà, et l'un de ses premiers choix appelle Amédée Thierry à la préfecture de Vesoul.

A l'heure où le pays tout entier frémissait d'un souffle de renouveau, l'initiateur du grand mouvement historique qui semblait triompher ne pouvait demeurer enterré au fond de la Provence. Parvenus au pouvoir, nantis de places et de titres, ses compagnons de luttes, croyait-il, devaient avoir à cœur de ne point l'oublier. Il sentit cependant la nécessité de se rapprocher d'eux. Au près des amis de la veille devenus les puissants du jour, son frère était un intermédiaire tout désigné par sa charge et par son affection. A peine installé, le nouveau préfet avait insisté pour l'appeler à ses côtés. Il redoubla d'instances à la fin de l'hiver. Augustin Thierry partit pour la Haute-Saône au commencement d'avril 1831.

A. AUGUSTIN-THIERRY.

(A suivre.)

CHEZ LES MOINES DE L'ATHOS

UN JOUR DE TOUSSAINT

1^{er} novembre 1919 (1).

L'aube est indécise encore; la nue est toute grise.

Comme une coulée de vieil étain, la mer, aux ondulations alourdies, n'a point encore reçu du soleil ses miroitements de mercure. Elle s'est tue; la terre dort; dans l'immensité, il s'est fait un grand calme accompagné de silence; et, dans le voile de cendre impalpable qui semble tomber avec lenteur d'un ciel d'arrière-automne, l'olympienne silhouette de l'Athos dresse avec une majesté sainte sa pyramide de six mille pieds.

L'Athos! Le mot avait eu sur mon imagination d'enfant une puissance de magie. Dans mes rêves d'adolescent, le pèlerinage à l'Athos prenait les allures fantastiques d'une visite en des régions de mirage, sous la conduite d'une petite Madone de la terre, ainsi qu'il en est encore aujourd'hui de par le monde. Je ne savais point alors que la grande Madone du Ciel a seule droit de cité en la montagne sainte. Puis, dans mes espoirs d'homme, promenés au long de mes périples méditerranéens, ce fut comme un pieux voyage de dévotion au sublime refuge du recueillement et du mystère. Et l'Athos de mes songes surgissait, à l'appel de ma pensée, d'une mer bleu sombre, pareil à un gigantesque bastion de granit, aux pentes vertigineuses, aux parois très lisses, sur lequel, seul, un miracle du Ciel avait permis aux moines de se fixer. Pourtant, un matin de prin-

(1) Ces pages sont le récit d'une visite aux couvents du Mont Athos, faite par l'auteur, il y a deux ans, à pareille date, à la suite du maréchal Franchet d'Espèrey, alors général, commandant en chef les armées alliées d'Orient.

temps, à l'époque héroïque des Dardanelles, dans la cristalline lumière de l'Égée, j'avais aperçu, plantée au-dessus de Samothrace, la flèche lancéolée et toute blanche de la sainte montagne. Quel tressaillement ! J'avais frémi, ainsi que les Croisés à la première vision de Jérusalem. Ce n'était que vision fugitive. Insensiblement, la cime éblouissante avait caché ses neiges derrière l'écran argenté de Lemnos, en m'abandonnant à mes rêves ressuscités. Durant des jours, durant des mois, flamboyant au soleil d'Asie, la pyramide sacrée m'avait montré, par-dessus les îles, ou suspendue dans les brumes de l'horizon, sa gemme terminale ; et je m'étais accoutumé de croire mélancoliquement que l'Hagion Oros serait à mes yeux une terre de Chanaan, où, comme Moïse, je n'entrerais jamais. Et voici qu'aujourd'hui, fête de tous les saints, annonciatrice de l'hiver, le vieil Athos, drapé en son manteau automnal de grisailles ouaté de floconneuses brumes, se montre à mes yeux de dévot dans sa hiératique majesté de gardien éternel, veillant sur la cité sainte.

L'Orient, champ clos de toutes les invasions dévastatrices, a perdu depuis longtemps sa chevelure de forêts et jusqu'aux chaumes de ses sommets. Les terres ont ruisselé dans les vallées et vers les eaux profondes. Partout des carcasses d'îles aux échines de granit ou de marbre ; des squelettes de montagnes, que l'implacable soleil calcine et blanchit. La malédiction inflexible des Dieux pèserait sur ces régions désolées, où l'âme antique vient sourire encore, s'il ne leur restait l'incomparable noblesse de leurs lignes et la féerie de leur lumière. Quand le soir tombe, que les crêtes étincellent, que les vallons s'éteignent, que les pentes éclairées se voilent légèrement de vieil argent, de mauve et de turquoise, que dans un indescriptible et mouvant chaos ombres et clartés s'entrechoquent, il monte de la terre un hymne si harmonieux de couleurs et de lignes que l'œil ne cherche plus les forêts chantées par les aèdes antiques et que l'âme pardonne à l'Orient son orgueilleuse nudité et son miroitement de sépulcre. Seule, par un privilège qui tient du miracle, la presque île sacrée garde encore ses bois inviolés et le rire sonore de ses cascades. Les Nymphes et les Dryades s'y seraient à coup sûr réfugiées, si l'ostracisme du vieil Athanase ne s'appesantissait sur elles pour l'infini des temps.

Le Turc n'a point osé franchir le canal ensablé de Xerxès ni troubler les saintes méditations des anachorètes de l'Athos. L'Ilagion Oros, toujours paré de son immuable jeunesse, passe depuis dix siècles à travers la vie, indifférent à ses convulsions et à ses troubles; et, depuis dix siècles, les mêmes forêts de mélèzes, de chênes, de châtaigniers et de bouleaux étendent jusqu'à la mer leur mante de peluche aux couleurs changeantes. La presque île vit de recueillement et d'extase : il flotte autour d'elle un air d'éternité.

En ce premier jour de novembre, les frondaisons persistantes ont pris les tons délicatement variés de vert, de gris et de rouille de l'automne à l'agonie. N'était la mer, on se pourrait croire au pied de quelque contrefort boisé des Alpes, terminé par une magistrale aiguille de calcaire. Et l'on en veut presque aux moines d'avoir troublé l'harmonieuse beauté du trident sauvage de la Chalcidique!

Le jour se fait blafard et mouillé, tamisé par des vapeurs légères qui s'accrochent aux cimes, traînent en longues quenouilles effilochées le long des pentes. Dans le matin sans aurore et sans brise, pas une fumée vivante, pas un tintement d'angélus, pas un bruissement de feuilles, pas même le frémissement lointain, montant des vallées comme la clameur assourdie de la vie qui s'éveille! Au milieu de ses hautes futailles, le saint couvent de la très grande Lavra, — le plus ancien des monastères, — dort, semble-t-il, pour l'éternité. La montagne sacrée s'enveloppe d'un silencieux et troublant mystère, et l'on sent près d'elle peser sur l'âme recueillie les méditations accumulées de dix siècles.

Le *Diderot*, géant d'acier aux cinq cheminées, s'est présenté à la pointe extrême du promontoire, au pied même de l'Athos, afin de choisir, soit à l'Est soit à l'Ouest, suivant le temps, un point propice au débarquement. La Providence n'a-t-elle pas, pour répondre aux désirs de saint Athanase, entouré l'Ilagion Oros d'une mer si profonde que nul bâtiment n'y peut jeter l'ancre! On chercherait vainement — et le cas est très rare dans l'Égée — sur les deux versants, un havre naturel, un simple refuge de barques. Ça et là, de minuscules grèves marquent de leur croissant d'or l'aboutissement des torrents. A quoi bon communiquer avec le monde? N'est-ce pas pour le fuir, pour mettre entre eux et lui de

redoutables barrières, que les solitaires de l'Athos sont venus là ensevelir leur vie ?

— Savez-vous, me dit le commandant, que nous eûmes là pendant la guerre notre meilleur poste d'observation de sous-marins ?

Et il me montrait la cime aiguë, où se profilait, comme suspendue, une chapelle votive. Par les temps clairs l'horizon est immense et embrasse tout le Nord de l'Égée. S'ils avaient pu rêver, les guetteurs attentifs, de quelles émotions sacro-saintes ne se seraient-ils pas sentis troublés ? Là-bas, du côté du Levant, par delà Lemnos et Imbros, le cône bleu de Ténédos, « notissima fama insula ; » le plateau d'Illion ; Sed-ul-Bahr, « la porte de la mer ; » la colline d'Atchi-Baba, de sinistre mémoire ; et, plus loin, aux confins de l'horizon, la ligne vaporeuse de la Marmara. Au Sud, le semis argenté des Sporades ; puis, si, aux approches du soir, leurs yeux s'étaient tournés vers le couchant, ils auraient vu les neiges de l'Olympe flamboyer d'éclats mauves, le Pélion et l'Ossa ceindre leur tête d'un diadème d'or et la masse confuse du Parnasse se perdre dans le sillage du soleil. L'Athos était le belvédère des Dieux.

Nulle brise solaire ne s'était levée avec le jour ; la mer était plate. Il était loisible d'aborder soit à l'Ouest, soit à l'Orient de la montagne. Mais vers l'Occident, le gentil débarcadère de Daphni nous attirait par la séduction même de son nom. Nous nous en approchâmes... Hélas ! les moines avertis par le Patriarche du Phanar, nous attendaient à l'Est. Car il faut montrer patte blanche pour visiter la République monacale de l'Athos : et ce serait grande imprudence de s'y présenter sans une bulle patriarcale. Sa Sainteté œcuménique n'avait pas manqué de l'accorder solennellement au général Franchet d'Espérey. Nous allions, précédés du héraut porteur d'une lettre autographe au large cachet de cire enrubanné de rose. A la vérité, depuis plusieurs jours, les religieux, animés d'un zèle patriotique, se préparaient de leur mieux à accueillir le vainqueur des Balkans et sa suite : M. S... ministre plénipotentiaire, ainsi qu'un groupe d'officiers du *Diderot*.

* * *

Le soleil glisse ses premiers rayons par-dessus la mon-

tagne, quand la baleinière accoste à Daphni. Plus de nuées grises; sur la terre, l'abondante et froide rosée de la nuit; l'eau a la transparence d'une pâle émeraude; aux senteurs pénétrantes des mousses fraîches, des myrtes mouillés et des jeunes fougères, se mêle l'âpre odeur des algues marines. Nul ne nous attend ici. Un jeune gendarme hellène, joufflu et rubicond, s'empresse au-devant de nous. « Pas de mulets? » interroge le général. Et le gendarme bébé d'expliquer que la surprise est complète, mais que du proche monastère chevaux et mulets vont accourir. Sous une pergola aux pampres couleur de rouille, nous nous laissons gagner sans impatience par le silence et la paix d'alentour. La montagne sainte n'est qu'un temple immense où des milliers de méditations inlassées font monter vers le ciel leur silencieuse prière. Il semble que tout bruit soit une impiété. La femme, être trois fois impur, n'apporte ici ni la grâce de son sourire, ni l'enchantement de ses cantilènes, ni les adorations éperdues ou passionnées de sa foi mystique. L'anathème farouche que, depuis mille ans, le vieil Athanase a jeté sur elle, la bannit pour toujours de cette terre inviolée. Elle viendra, semblable aux femmes de Russie, écrasée sous le poids de l'humiliation à laquelle son sexe la condamne, se prosterner sur le pont du navire, pleurer, sangloter, tendre les mains, comme si l'interdiction inexorable laissait subsister en son âme abandonnée les affres du péché originel. La haine de l'Athos pour la femme est telle que la prohibition s'étend aux femelles des animaux domestiques. La vie est grave, la vie est terne, la vie est muette à l'Ilagion Oros. Il y flotte comme le deuil de toutes les délicieuses ivresses, de toutes les adorables tendresses de ce monde. Et c'est un contraste troublant que celui d'une nature façonnée par la Beauté, parée de toutes les grâces sylvestres, animée par toutes les puissances créatrices... et d'une Humanité contemplative, dolente, amputée de ses désirs terrestres, entrée pour ainsi dire à demi dans la tombe. Quel paradis d'amour pour une vie de sépulcre!

Tandis que nous rêvons, Daphni sort de sa torpeur nocturne. Des moines, surgis on ne sait d'où, vont de ci de là, de leur pas indolent et lourd, sans but, par curiosité, par habitude d'errer. Ils vont, les solitaires, dans leurs vieilles robes noires, lustrées par l'usage, effilochées à la traîne et aux

manches, souillées de boue, attestant par leurs reflets mordorés qu'une vénérable crasse les a cirées au long des ans. Deux barques de pêche, halées sur la grève et montées par des moines, étalent au soleil leurs filets. Nulle voix ne s'élève de ce monde de fantômes.

* * *

Lorsque, au *x^e* siècle, Nicéphore Phocas enamouré se retira en sa cellule de Lavra, des cénobites peuplaient déjà l'Athos. Ils accoururent pour la plupart se ranger sous la règle sévère de l'implacable ascète. Lavra grandit, devint une cité monastique, s'enorgueillit de sa splendeur, de ses richesses, raçon du repentir impérial et se targua du titre de La Sainte Très Grande Lavra. L'éclat de sa réputation attira sur la montagne toutes les ardeurs mystiques de Byzance. Princes et grands seigneurs revenus de leur vie de passions et de débauches, généraux en disgrâce, empereurs en mal de pardon s'en vinrent à l'Athos ensevelir leurs désillusions ou leurs misères et s'y ménagèrent, par de pieuses fondations, des apaisements à leurs religieux effrois. Ainsi naquit le couvent d'Iviron, peu après Lavra. Presque dans le même temps, s'élevait Vatopédi, le fameux monastère de l'enfant au framboisier, dont la légende attribue la fondation à l'empereur Théodose, en souvenir du sauvetage miraculeux de son fils Arcadius retrouvé, après naufrage, sous un framboisier. Puis les couvents, sous l'effet des munificences impériales ou privées, des dotations, des privilèges, se multiplièrent. Des Géorgiens, des Russes, des Serbes, des Bulgares, s'établirent pieusement sur la terre athonite. On vit un roi de Serbie, Siméon Nemanya, s'enfermer avec son fils saint Sava dans le monastère de Hilandari qu'il avait bâti. Comblée des faveurs de Byzance, affranchie de toute autorité, obéissant à la règle de saint Athanase, régie par un « prôtos » nommé par l'Empereur, la république monacale de l'Athos connut sous les Paléologues une merveilleuse prospérité.

Depuis lors, de nombreuses convulsions en ont changé l'existence intime. L'idiorrythmie se substitua à la vie commune et permit aux moines de garder leur fortune propre, leur indépendance particulière, de ne former qu'une sorte d'association de prière. L'ascétisme se tempéra. Et l'autorité

patriarcale jalouse, profitant de cette évolution aux tendances libérales, reprit la direction de la Sainte Montagne. Aujourd'hui les couvents sont réduits au nombre de vingt, chiffre pour toujours arrêté. Si les Higoumènes demeurent, sortes d'abbés élus à vie, le prôtos a disparu. Le gouvernement de la République monacale incombe à un conseil de vingt délégués, parmi lesquels sont choisis chaque année les quatre épistates détenteurs du grand sceau de la communauté.

Et cependant, tout organisée qu'elle paraisse, tout homogène et pieusement unie qu'elle se montre à nos yeux d'étrangers, tout retranchée qu'elle soit du reste de la terre, la république athonite souffre d'un mal interne grave, d'un mal mortel. Les vicissitudes politiques s'y sont glissées. Athanase avait rêvé d'une Thébade grecque et voici que des Serbes élevaient le puissant monastère de Hilandari ; que les Bulgares s'établissaient au couvent de Zographou et que les Russes enfin, chassant, par un effort patient et opiniâtre, les Grecs de leur propres domaines, pullulaient dans l'orgueilleux couvent de Saint-Pantéléimon. Des Roumains même travaillaient à constituer un monastère. Les moines, en apportant à l'Athos leur foi réelle, y ont entraîné avec eux leurs misères humaines, leur orgueil national, leurs ambitions de races et leurs rancunes politiques. Inspirés, soutenus par leurs pays d'origine, qui trouvent en eux un incomparable instrument de propagande et de conquête, ils marchent à l'assaut de l'hellénisme religieux. L'évolution est de celles que rien n'arrête. Ni la résistance du patriarche, ni l'appui du panhellénisme, ni la sympathie faiblissante de l'Occident ne sauvera du naufrage la barque d'Athanase. Lavra se meurt : Pantéléimon grandit. L'église slave s'étend lentement, sûrement sur l'Athos.

* * *

— Ne vous semble-t-il pas que ces mulets sont longs à venir ? s'écrie le général impatienté. Si nous allions au-devant ?

L'acquiescement est unanime. Et nous voilà en file indienne, suivant, le long de la mer, une ravissante piste muletière. Sous les rayons du soleil, les vapeurs qui s'élèvent font un manteau de gaze à la montagne ; la matinée est calme et douce ; l'air a déjà la légèreté, la pureté de l'atmosphère des cimes. Nous passons à travers de hauts buissons de houx, entre

dos haies de jeunes fougères en crosse. La futaie s'élève. Nos regards, que les cyprès lugubres d'Anatolie ont endeuillés, s'émerveillent de se reposer sur une forêt de France et nos pas s'attardent à fouler des glacis de mousse humide, des jonchées de feuilles mortes. Il reste cependant sur l'âme l'impression étrange d'un silence mystérieux et sacré, d'une paix de tombeau. La forêt est sans vie. Nous cheminons gaiement, mais sans hâte. Xiro Potamou, — « le ruisseau desséché, » — dont la carrure massive émerge à flanc de coteau de ses bois de chênes et de châtaigniers, nous semblait à un jet de pierre : nous risquons de ne l'atteindre qu'à midi. Soudain le bruit d'un trottement léger, des voix précipitées... nos mulets ! Dieu soit loué !

De leurs montures aux bâts recouverts de tapis d'Asie, trois moines, robes immaculées, cheveux en chignon, prestement ont sauté. Le premier, un dignitaire du monastère, porte sur son visage joufflu et rose de bébé quadragénaire la revanche de l'humaine nature sur les austérités monastiques. Saintes révérences et déluge de paroles. Le grec, sur des lèvres d'hellène, coule comme un torrent guilleret roulant des cailloux de montagne. Notre moine semble ne plus vouloir tarir. Il rougit ; le souffle lui manque ; on sent en lui l'humilité d'une confession que le général écoute sans broncher. La Providence n'abandonne jamais les chrétiens aux heures difficiles. Elle a eu soin d'incorporer à notre groupe M. S... Ministre plénipotentiaire, helléniste fervent, grâce à qui nous apprenons que l'Phigoumène de Xiro Potamou s'excuse de ce retard. Nous étions attendus sur l'autre versant, à Vatopédi. Xiro Potamou nous réservait les splendeurs de son soleil couchant.

Je dois avouer que, sur ce sentier de chèvre, pavé comme un lit de torrent, où les bêtes glissent des quatre pieds, les débuts de ma chevauchée me causent quelque inquiétude. Mais les pentes que nous gravissons sont si tourmentées, si changeantes et si belles qu'on admire et ne pense plus à soi. Notre caravane prend un aspect biblique. Elle chemine sans un cliquetis de métal, sans un tintement de clochette ou de grelot. Nos mulets, eux-mêmes, obéissent à la dure loi du silence et de la méditation athonite. Leur harnachement de cuir tressé ne se relie par aucune pièce de bronze, ne s'orne d'aucun parement de cuivre. Cloches et clochettes pourtant sont les voix

graves, les voix mutines des montagnes. Mais la Montagne Sainte n'a pas de voix : c'est la terre des recueils introublés, des ermitages muets. Nous causons peu. On n'entend guère que le cri des muletiers montant et dévalant la piste, pour exciter, je ne sais pourquoi, leurs bêtes dociles et le soufflet de forge du gros moine joufflu, suant et rougeoyant à nous suivre en piéton. Nous nous élevons très vite. Daphni et son monastère de Diochiarou ne sont déjà plus que des jouets d'enfant ; la mer d'un bleu d'acier s'enfonce et s'agrandit. A l'ivresse progressive de l'altitude se mêle l'illusion de planer sur les eaux.

Tout bas, vers le Nord, dans un cirque de frondaisons passées de l'automne, l'orgueilleux Pantéléimon érige ses multiples coupoles vertes, tandis qu'au Sud, par-dessus les crêtes boisées, la flèche de l'Athos semble trouer le ciel. Voici qu'apparaissent les frêles cyclamens mauves et les bleues gentianes des neiges. Leurs touffes de plus en plus pressées font à notre procession une double haie odorante. Les guides nous en cueillent à foison. Cyclamens élégiaques, cyclamens si gracieusement, si tendrement mélancoliques, douces fleurs des souvenirs en deuil et des regrets troublants, vous chantez en ce jour de Toussaint, dans le recueillement sacré de l'Athos, l'hymne silencieux de nos espoirs vivaces, de nos rêves pieux de bonheur...

* * *

Depuis combien de temps grimpons-nous ? Je ne sais. Les songes se rient de l'heure qui passe. A l'Athos, peut-on ne pas se laisser aller aux songes ? Brusquement, la forêt s'ouvre ; du lointain, une plainte monotone de cascade nous arrive ; et, sur une terrasse juste assez grande pour lui, dans un bain de soleil, le monastère de Xiro Potamou apparaît. Ah ! la puissante et farouche bâtisse ! Des assises énormes percées de meurtrières ; des murs que l'on devine épais, où s'accrochent des balcons en moucharabihs ; et comme un air de robuste défiance. Dix siècles ont passé, sans vieillir le monastère.

Xiro Potamou est idiorythme. Sur l'esplanade, les moines dispersés nous regardent avec des yeux emplis de curiosité naïve. Nul ne se départit de son silence ou de sa nonchalante méditation. Il est vrai que nous arrivons à l'heure où les reli-

gieux prennent leur sommeil. O surprise ! Tandis qu'à la suite de l'archimandrite nous marchons sur des rameaux de lauriers, tandis qu'à la porte massive un moine nous encense, la « simandra » de bronze grave et lente fait entendre sa voix à tous les échos de la montagne. Et il semble que la vie vient de ressusciter, que l'Hagion Oros s'éveille au matin d'un Noël joyeux. Illusion ! Ici la vie ne meurt ni ne s'éveille ; la vie s'immobilise dans une contemplation éternelle. En franchissant le seuil du monastère, nous avons retrouvé mille années mortes sans laisser de traces ; et nous ne savons plus vraiment si le présent existe, si la seule réalité n'est pas celle du passé. Car rien n'a changé dans la triste cour intérieure. C'est toujours la fontaine sacrée, les mêmes salles irrégulières, que les herbes déchaussent, les mêmes galeries en encorbellement, le même va-et-vient de fantômes muets ne se réunissant que pour l'office.

Nulle part, je n'ai ressenti plus nettement l'attrait singulier du moyen âge que dans les monastères de l'Athos. En parcourant les cloîtres, où l'on chercherait en vain une richesse architecturale, où flottent des senteurs violentes d'encens, de lauriers et de chaux vive, il me semblait, au temps où la terreur de l'an mille épouvantait le monde, m'en aller vers l'iconostase prier les saintes images. Xiro Potamou, comme tous les monastères de l'Athos, est fier de sa chapelle. D'où vient que l'Orient mystique n'ait su faire chanter en ses églises orthodoxes ni l'inspiration ni la majesté ? Sans doute l'iconostase, avec ses sculptures fouillées, ses parements de cuivre repoussé et doré, ses icônes d'argent aux figures peintes, éblouit par ses éclats multiples ; sans doute, les vieilles mosaïques au dessin naïf mais aux couleurs vives, les fresques dont les piliers et les voûtes s'animent, donnent à la chapelle une apparence de vie étrange et quelque peu mystérieuse. Mais l'iconostase a trop de reflets métalliques et trop d'ornementation criarde, pour ne point apparaître comme un rideau fascinateur tendu par-devant le néant ; le lustre immense, qui force à baisser la tête, fait songer à un ciel prêt à écraser la terre ; et, dans le demi-jour intérieur, les fresques aux lignes noires, aux teintes assombries, évoquent invinciblement les figures troublantes qu'imaginait le moyen âge, hanté du jugement d'outre-tombe.

Une lumière indécise, tour à tour dorée et sépulcrale,

tombe d'un ciel en grisailles sur le dôme. L'iconostase a des scintillements d'incendie, des chatoiemens de gemmes suivis d'éclipses ; puis il ne vient plus d'en haut qu'une clarté diffuse, couleur de cendre, donnant à la grande icône de la Vierge Mère un très doux rellet de vieil argent.

De quel culte tendre et presque dominateur n'est-elle pas l'objet dans les églises orthodoxes, la Madone souriante de Nazareth ? Elle règne sur l'iconostase et son image est partout. Elle irradie la joie sereine, la quiétude angélique. Ce n'est plus la Vierge aux sept douleurs, la Mère au cœur percé de sept glaives ; et l'on croirait que, dans les temples vides de crucifix, les pieux artistes de Byzance n'ont pas voulu attrister la Madone par la vision de son Fils crucifié. On nous fait admirer une croix en bois de la vraie croix, des missels et des livres d'heures très anciens et surtout une cassolette d'argent du cinquième siècle, présent de l'impératrice Pulchérie.

Il ferait bon rester ici à l'heure de l'office conventuel ; mais le temps implacable passe. Par des couloirs compliqués, des escaliers un peu branlants, parmi les lauriers et les fumées d'encens, nous gagnons la salle de réception. Oh ! l'horrible petite chambre au plafond bas, aux coussins défraîchis, aux murs de claire chaux blanche souillés par toute une galerie de chromes affreux et d'estampes communes ! Il faut un effort pour ne pas se croire en une salle d'estaminet de village. Vénizélos, cela s'entend, est en vedette. Là, le supplice du Général commence. C'est, d'abord, l'allocution, — en grec, hélas ! — prononcée, au nom de l'higoumène, par un des dignitaires du couvent et fort ému de cet honneur. L'« Archistratigos » Franchet d'Esperey y est, comme bien l'on pense, copieusement encensé. Pourtant, la pieuse horreur du métier des armes règne en la Sainte Montagne. Aux yeux des moines, la guerre n'est qu'un assassinat en masse. C'est qu'à Xiro Potamou, nous sommes dans le vieil Athos grec assailli par les Slaves. La foi qui soulève les montagnes, n'a pas éteint en ces âmes ardentes l'orgueil de la race. C'est avant tout le vainqueur des Bulgares... vainqueur avec l'aide des Hellènes... que l'on reçoit aujourd'hui. La cascade sonore ne s'est pas éteinte sur les lèvres du moine, que s'ouvre la deuxième phase du supplice. Voici venir, dans les mains de jeunes religieux aux visages d'éphèbes, les rituelles offrandes de l'hospitalité orientale : la gelée de coing cristalline,

l'eau pure, le mastic odorant, les loukoums à la rose, le cognac de Syrie et la tasse de café. C'est au milieu de ces libations hétéroclites et très matinales, que s'annonce le délégué hellène à la Montagne Sainte, accompagné du capitaine de gendarmerie. De son belvédère de Karyès, ce jeune Crétois aimable guettait notre venue. Il nous attendait à Vatopédi, nous arrivions par Daphni : et deux heures de mulet séparent Karyès de Xiro Potamou.

* * *

Je ne sais si le silence de l'Athos prête aux cloches une gravité plus religieuse, une sonorité plus émouvante qu'ailleurs. Nous sortons du monastère. Nos pas retrouvent les rameaux de lauriers frais que nous n'osons fouler ; et sous les cloîtres que le soleil commence à dorer, les nuages d'encens s'en vont en tremblantes volutes. Soudain l'air tressaille, le silence se déchire : grave, sourde, majestueuse, la simandra entonne sa mélodie trainante, à la fois farouche prière, plainte résignée, cantique d'espérance. De toutes parts, sur les galeries intérieures, dans la grande cour grossièrement dallée, un à un les moines apparaissent : fantômes muets aux gestes las, aux airs de contemplation éternelle. Ils semblent sortir à l'appel d'une voix inentendue, d'un monastère endormi dans une méditation de dix siècles. Et la grande cloche, à laquelle répondent maintenant toutes les clochettes du monastère, enfile sa voix d'outre-tombe, emplit la cour, déborde alentour et va se briser contre les échos de la montagne. Vers le ciel de lumière vive, un hymne monte où s'assembleraient les extases, les adorations, les angoisses et les espérances de mille ans de vie monacale. Xiro Potamou s'enveloppe de son passé et chante son immuabilité éternelle. Sur la terrasse extérieure, l'higoumène s'arrête, lentement se tourne vers la mer nacrée ; sa main, en un geste sacerdotal, embrasse toute la Chalcidique et l'on ne sait s'il épand sur l'Égée indolente, sur la mer vaporeuse, ou son anathème ou sa bénédiction.

— Père, dit le Général, la vue est merveilleuse et votre accueil pieusement hospitalier ; mais voici que le soleil va franchir l'arête de l'Athos : il faut nous remettre en route.

L'higoumène sourit, s'incline ; et, dépouillant quelque peu de sa majesté apostolique, retrousse sa robe pour enfourcher son mulet. Car il nous accompagne à Karyès. Le gros moine

joufflu, à califourchon cette fois et jambes découvertes, est du cortège.

Mes pensées ont de la peine à se fixer. Elles vont du passé lointain, si près de nous cependant, à ce présent évocateur des temps évangéliques. Lointaines déjà, les voix assourdies des cloches continuent à chanter leur cantique mourant. Je revois les silhouettes spectrales des moines qui s'assemblent, le geste biblique du Père promenant sa main sur l'horizon ; et, cédant à la magie de mon rêve, je me figure que nous allons, pareils à de pauvres Rois Mages, porter au Jésus de Noël l'humble tribut de nos adorations mystiques. Puis, le grand silence reprend de la forêt athonite. Plus de soleil. De l'Est, les nuées de novembre sont revenues et avec elles de fines gouttelettes hésitantes. Lorsqu'à la ligne de faite, près d'une croix marquant la rencontre de chemins, nous laissons souffler nos bêtes, Karyès, la ville des noyers, se montre comme une fiancée d'Orient toute voilée, sur un coussin de chênes rouillés, de noyers jaunis, de châtaigniers bruns et de lugubres cyprès. Une glissade de nos mulets nous y conduit rapidement.

Karyès ! Oh ! la singulière petite cité ! Village de montagne, agglomération de couvents, colonie religieuse ? on ne sait au juste. Il y règne le mystérieux silence de l'Athos et l'onctuosité dévote d'un monastère. Des ruelles au cailloutis tourmenté se fraient, malgré les pentes, un passage capricieux à travers maisons basses et jardins. Des pampres et des vignes vierges grimpent aux murs, s'élançant d'un toit à l'autre, s'épandent en arceaux de verdure. Quelques boutiques sans étalages, sans enseignes, sans acheteurs, sans bruit, sans vie. Partout, aux balcons, sur le seuil des portes, aux carrefours, des moines muets, dont les robes trainantes s'enflent et claquent au vent. Parmi ces groupes sombres ondulant comme une mer de l'Érèbe, des laïcs de tout âge sont mêlés. On sent autour de soi une atmosphère étrange de nécropole, de cité de fantômes. Karyès est en léthargie ; Karyès est en extase silencieuse ; Karyès, la masculine cénobitique, pour se préserver de l'ardent baiser de la femme, s'est fait un visage de cadavre. Et voilà que mon âme, échappant pour un instant à la religiosité de la Montagne Sainte, subit l'impression d'une ville marquée de la malédiction divine, dévastée par quelque fléau d'épouvante, d'une ville étiolée où nulle vie n'éclôt, où l'on ne sait que mourir. Il fait

très gris, presque froid. De timides « Zito » poussés par des voix d'adolescents nous saluent au passage. Une neige odorante et légère de pétales de roses, de dahlias et de chrysanthèmes, tombe en papillonnant sur nos épaules. Qu'elle serait vivante et jolie, la Karyès de l'Alhos, si le sourire d'Ève n'en était point absent !

Des sourires — de moines, cela s'entend ! — nous attendent proche la sainte église du Protatou et même nous barrent le chemin. C'est le conseil des Épistates, à longue barbe, bonnet voilé et collier bleu. Nous recevons ici l'hospitalité solennelle, qui ne va point sans une adresse pompeuse — en français — lue comme un psaume par l'higoumène du couvent de Dionysiou. Le vénérable Père, seul de tous ceux qui nous entourent, parle notre langue ; et l'on sent briller, dans ses yeux finauds de vieux renard ecclésiastique, quelque orgueil de ce privilège.

— Père, lui dis-je, vous plairait-il de me donner votre discours ?

Hésitation, petite grimace. Et l'excellent higoumène de me confier à l'oreille :

— C'est que mon texte comporte des ratures et je n'en ai pas pris copie !

L'église du Protatou est une des plus anciennes de l'Alhos : c'est aussi l'une de celles qui, par le sombre de ses voûtes, ses senteurs de moisissurè, de cire fuligineuse, le délabrement de son ornementation intérieure, rappellent le mieux les ténèbres poussiéreuses et froides des catacombes. Église sainte parmi les saintes cependant. Sur les piliers massifs, dans les arcatures des travées, des fresques, — malheureusement repeintes, — évoquent le souvenir du fameux décorateur byzantin Panselinos ; et tout au fond, par derrière l'iconostase, dans une obscurité de tombeau, l'image très ancienne et miraculeuse de la Vierge à l'Enfant-Jésus attend qu'un rayon de funèbre lumière l'expose à la pieuse admiration des pèlerins. Il ne faut à la prière ardente et douloureuse qu'une pénombre. L'âme, pour contempler son Dieu, s'enveloppe de silence et d'un peu de nuit. A cette heure de midi, le Protatou résonne et tremble. Sous le grand lustre d'or aux miroitantes pierres, l'archimandrite se tient entouré de ses clercs. Ils sont là, rangés en arc, immobiles, les yeux perdus en une vision irréaliste, telle une vivante iconostase respectée par les siècles. Tout l'Orient

somptueux des Paléologues revit dans les lourdes dalmatiques largement brodées d'or ; dans les robes de moines, aux teintes vives, semées d'orfrois vieillis. En face de moi, un jeune diacre se tient dans une rigidité d'hypnose. Visage de vieil ivoire aux rudes saillies d'ascète, yeux très caves puissamment arqués de noir, au fond desquels rougeoit une pupille de braise, barbe en tresse encadrante, portant en soi une inexprimable noblesse et comme l'adorable folie de la croix, il me semble venu de la voluptueuse Byzance, effrénée et sordide, si riche de vocations cénobitiques. Durant tout l'office, aucun tressaillement ne fait vivre ses traits ; il demeure figé dans son attitude de momie, cherchant à retrouver un songe interrompu par un sommeil de mille ans. Et je reste longtemps, par une sorte de fascination troublante, à contempler cette vivante incarnation de la mort. Debout, les bras aux accodoirs de nos stalles, nous écoutons les psaumes hosanniques. Nul accompagnement. La grande berceuse : la voix sublime et suprême de l'âme, la divine prière de l'homme. La musique est bannie de l'Athos sous sa forme instrumentale. Aussi bien, quelle musique serait plus tristement plaintive, plus humiliée que les voix nasillardes des trois chantres du Protatou ? « Kyrie eleison » entonne la première, sourde, grave, comme lassée et mourante... c'est le chant de la résignation. « Kyrie eleison » répondent les autres. Et l'une d'elles, aigre, fausse, monte par degrés à l'aigu, glapit, déchire l'air, puis redescend en torrent l'octave sur une seule syllabe roulée indéfiniment... rie... rie... rie... rie...

C'est le cri de l'espérance inquiète, éperdue.

Et le chant continue, avec ses ondulations régulières, son chevrottement de vielle, son rythme monotone, pour la plus grande gloire de Dieu... et de l'archistratigos Franchet d'Esperey. Le nom, prononcé par l'officiant avec emphase, éclate comme un appel de fanfare au milieu du grec liturgique. Tout s'harmonise. Une clarté pareille à celle d'une lune voilée fuse des fenêtres hautes, une clarté dolente comme le chant des moines, triste comme la nef du Protatou... Et je songe à nos joyeuses églises de France, à la voix divine des orgues, aux autels resplendissants de lumière, aux crèches de Noël fleuries de roses, de violettes, de mimosas et de myrtes, auréolées de cierges aux flammes d'or. Un glorieux archistratigos n'échappe point au panégyrique. Ce que ce panégyrique fut, hélas ! point

ne le compris : mais je le devinai à la flamboyante mimique de l'orateur. Debout aux pieds du général, fièrement campé, tel un chrétien devant César, il dardait des éclairs de ses prunelles ; mais cette fois la parole cristalline, véhémement ou flûtée était une musique. Le vieil Athos grec célèbre en la personne du général son orgueil et sa propre gloire. J'en eus confirmation quelques instants après lorsque, dans la salle des Épistates conventuels, le Commandant en chef des armées d'Orient eut à répondre à une nouvelle allocution. Le général rendait hommage au pur traditionalisme et à l'esprit de foi inflexible qui avaient fait de la Sainte Montagne, à travers les siècles et malgré tous les assauts, une citadelle inviolée de la pensée religieuse.

Un silence impressionnant, que le tressaillement des âmes seul aurait pu troubler, accueillit ces paroles. Dans l'immuabilité du marbre, les représentants des monastères écoutaient ; et celui de Pantéléimôn, le Rossikon tentaculaire, craignant de laisser échapper un mot d'importance, se pencha, prêta l'oreille avec un air de vigilante attention. On les dit quelquefois orageuses, ces assemblées de la très sainte Koinotis, conseil de la République athonite. S'il est vrai que l'Esprit Saint se plaît volontiers à présider aux conciles, tient-il quelque rigueur à la Synaxis de l'Athos ? Aussi, par prudence, celle-ci ne discute-t-elle que des règles générales fixant la vie temporelle de l'Hagion Oros. Aujourd'hui, c'est fête de fraternité évangélique et de pieux gaudissement.

* * *

Malgré l'heure méridienne, gelée de coing, loukoums, raki, cognac et minuscules tasses de café reprennent leur procession hospitalière, et je reconnais qu'à chaque station les bénédictions ne leur manquent point. En soumettant l'humanité pécheresse à la tare de l'estomac, le Créateur compatissant n'est point sans y avoir apporté quelque douceur. C'est pour moi, au banquet qui suit, matière à mille pensées consolatrices. Ils sont là, joyeusement mêlés aux nôtres, les vingt délégués des monastères athonites. Leurs hauts bonnets voilés, leurs cheveux relevés en chignons, leurs grandes manches flottantes mettent comme une note de féminité à ces très masculines agapes. La table est longue, droite, pareille à celle d'une cène eucharistique. Vers l'Orient, entre deux fenêtres, par où s'aper-

çoivent la mer huileuse et Thasos lointaine, l'icône de la Vierge Mère sourit aux convives ; et l'Enfant Jésus, de sa main tendue, semble lever, pour ce jour de liesse, le jeûne et l'abstinence qui sont de règle à l'Athos. De ces somptuosités gastronomiques, il ne m'est resté que le souvenir de quatre plats de poisson se succédant sous des aspects étranges.

— Père, dis-je à mon voisin, l'igoumène de Dionysiou, encore que les vignes de l'Athos fassent ruisseler aux vendanges un vin céleste, vos moines s'abstiennent de toute boisson alcoolique ?

L'Igoumène eut un sourire moqueur. Élevant, tel un calice, avec une componction sainte, le gobelet où tremblait une fluide topaze, il affirma :

— Nous buvons du vin, monsieur... et abondamment.

A cette déclaration, l'austérité des moines athonites reçut en mon esprit un choc qui l'ébranla. Il s'agissait sans doute des grands monastères, peut-être même des idiorrythmes, qui laissent à chaque religieux la pleine direction de sa vie temporelle. Non ! Les anachorètes farouches, dont les cellules semblaient comme une semaille de Dieu sur la Sainte Montagne, ne connaissaient point de pareilles libertés. C'est justement à l'heure où la règle du vieil Athanase s'adoucissait, qu'ils s'en étaient allés nombreux vivre à leur guise d'isolement, de mortifications, d'austérités crucifiantes, sans rompre le lien spirituel avec leur monastère d'origine. Leurs cellules, suivant les lois mystérieuses de l'instinct grégaire, ou l'attraction mystique de certaines solitudes, — car la méditation et la prière ont des lieux d'élection, — avaient fini par former ces groupements de solitaires, ces skites, si nombreuses aujourd'hui : filiales plus pures et parfois aussi puissantes que la maison mère.

*
* * *

J'aurais voulu pénétrer la vie intérieure d'un cénobite. Et déjà les questions se pressaient sur mes lèvres, quand le général, soucieux de regagner le *Diderot* avant la nuit, se leva et commanda de seller les mulets. Point n'en était besoin au demeurant. Le couvent de Koutloumoussiou, hors Karyès, nous sollicitait. Nous nous y rendîmes à pied. Ce me fut délice mélancolique de cheminer encore dans cette ville

de prières effarouchée de nous recevoir. Pourquoi ne retrouvais-je pas les murs crépis de chaux blanche, flamboyant au soleil, ni les volets aux teintes claires, ni les terrasses, ni ce sourire à la lumière qu'ont les cités d'Orient ? Serait-ce que les lieux d'où la femme est absente portent le deuil de leur beauté ? Ah ! je le sais : l'après-midi est gris et le solstice d'hiver est proche. Les feuilles jaunies tournoient ; le soleil est passé par delà la montagne ; et Karyès frileuse attend déjà le crépuscule. N'importe ! il y a ici trop de silence, trop de renoncement austère, trop d'inquiétude d'un au-delà d'expiation. Par les rues caillouteuses, aux carrefours sans fontaines, nulle silhouette d'enfant, nul groupe de bambins rieurs chantant la vie à son aurore. La vie est ici trop penchée vers la tombe. Et je me demande si vraiment le printemps y met quelque douceur, un peu de cette ivresse d'être qui fait jaillir du cœur de l'homme pour son Dieu tant de consolante reconnaissance...

Koutloumoussiou s'entoure de châtaigniers, de bosquets, de coudriers, de noyers enveloppés de la grâce si délicatement triste de l'hiver. L'higoumène de Dionysiou s'est attaché à mes pas. Voilà qu'à son tour il me presse de questions. Cette France, dont on lui a tant parlé ; cette France de foi et de pure gloire, dont le rayonnement est venu frapper l'Athos, l'émerveille et l'attire irrésistiblement.

— La guerre a-t-elle réveillé l'esprit religieux en France ? Les vocations monastiques sont-elles plus nombreuses ?

— Père, l'esprit religieux n'a pas cessé d'être en éveil en France : et, s'il est trop tôt encore pour s'en rendre compte, il se peut que cette effroyable secousse ramène à Dieu plus d'une conscience endormie. La guerre aurait délivré au clergé ses lettres de noblesse... s'il en avait eu besoin.

— Vos prêtres et vos moines ont-ils sans hésitation accepté l'idée de se battre et de tuer ?

— Nos religieux avaient à défendre légitimement leur sol, leurs proches, leurs autels, tout ce qui pour eux était un objet de foi et qu'ils associaient naturellement à leur Dieu.

L'évocation du moine déposant le froc pour faire le coup de feu plonge mon interlocuteur en un océan de stupéfaction.

— « Tu ne tueras point, » murmure-t-il.

— « Tu ne te laisseras pas tuer, » répliquai-je.

— Les religieux en France savent-ils tous lire et écrire ?

Je ne pus m'empêcher de rire irrévérencieusement à cette question naïve.

— Oui, Père, les religieux de France savent tous lire et écrire. Cette condition ne se pose même pas. Un moine ne saurait être illettré.

— Hélas! beaucoup trop des nôtres le sont encore!

La pensée attristée de l'higoumène s'était noyée dans le silence... Il m'advint de questionner aussi :

— Ne constatez-vous point, Père, avec l'évolution politique et sociale de l'Orient, un fléchissement des vocations athonites?

— A la vérité, elles diminuent. Aussi bien n'est-ce là qu'un effet des guerres de ces dernières années. Le très Saint Athos ne mourra pas. Il compte encore huit mille moines.

Ainsi, devisant amicalement comme des bergers de Virgile, nous allions sur les gazons mouillés, tapissés de feuilles de noyers jaunies et de cosses épineuses de châtaignes. La bonne odeur fraîche des mousses et des vivaces frondaisons s'épanchait en l'air vif. Nos pas ne s'entendaient point. Il y avait de la douceur dans nos propos, dans le sol que nous foulions, dans tout ce qui nous entourait et jusque dans la mélancolie de ce ciel automnal, où s'allongeaient des traînées de suie. La grande cloche de Koutloumoussiou nous tira de notre dialogue. Ce fut le même accueil, le même cérémonial qu'à Xiro Potamou. Les deux monastères sont idiorrythmes. Ce fut aussi la même majesté triste dans la grande cour intérieure, le même air de féodalité survécue, faisant osciller l'imagination entre un château fort et un couvent. Comme à l'appel des offices nocturnes, un moine s'en allait, portant sur son épaule une longue barre de châtaignier: et il la frappait en cadence avec une fourche de coudrier armée de deux galets. En cet instrument primitif se synthétisait l'immuable simplicité du vieil Athos. L'appel, d'une sonorité claire et douce, faisait rouler en cascades ses notes moelleuses, amplifiées par les échos du monastère. Ça et là des religieux, arrachés à leur diurne sommeil, se joignaient à notre cortège. Nous allions faire nos dévotions à l'icône très miraculeuse de la Vierge sauvée des eaux, que Koutloumoussiou entoure d'une filiale vénération. Du visage et des mains de Marie, le temps a fait des taches sombres que les demi-ténèbres rendent noires. Il ne reste en lumière que la robe d'argent aux plis rigides, aux éclatants reliefs. Et l'on a

l'impression d'un linceul raide épousant encore les formes d'une Madone ressuscitée, mystérieusement sortie de son tombeau.

De Koutloumoussiou à Iviron, sur la côte orientale, la route est longue et se fait à dos de mulet. En hâte, car l'heure presse, la caravane se reforme. Déjà le général a pris les devants. Une bête drapée d'une superbe couverture de laine s'offre à mes convoitises. Prestement, j'engage l'étrier et d'un élan, où passe toute la grâce dont je suis capable, j'enfourche gaillardement ma monture. « J'enfourche » est un euphémisme. Étrier qui tourne, jambe qui s'accroche au bât, embrassade éperdue de l'encolure, vitesse, hélas ! acquise... mon orgueilleuse seigneurie s'allonge en croix sur un lit de fange. Quel émoi ! Pas d'autre blessure que celle de mon amour-propre. A peine au sol, me voici debout. Une houle humaine m'assaille. On m'entoure, on me palpe, on rit sans pitié. La réponse de l'higoumène traverse ma pensée. « Nous buvons du vin... et abondamment ! » Serait-il possible que l'on crût ?... Irrité de cette méchanceté que je crois lire dans tous les yeux, je regarde mon mulet. Il n'a pas plus bougé que s'il fût de carton. Le col tendu, le mulet à terre, les oreilles basses, il semble rêvasser avec résignation et me dire philosophiquement : « J'en ai vu bien d'autres ! »

Délicieuse était la montée de Xiro Potamou, délicieuse fut la descente sur Iviron. Le sentier a tant de caprices qu'on ne sait plus où il vous mène. Des ponts sur d'adorables torrents, des cheminements sous des chênes qui décoiffent les cavaliers, des passages en escarpement : tout l'attrait de la belle montagne. Il passe sur nous des trouées de soleil, de larges pans d'ombre et, par intervalles, des tamisées de pluie. On sent le jour baisser... Iviron ne paraît point. « Iviron va bientôt se dresser à vos yeux, à vos pieds ! » me crie M. S... Quelques pas encore ; un coude brusque du sentier ; et voici qu'en effet l'horizon s'ouvre soudain sur une mer de plomb figé ; voici que, du fond de son ravin, tout près du rivage, l'imposante bâtisse carrée d'Iviron monte jusqu'à nous ses trois clochers en dôme, où le branle est donné à toute volée.

Iviron tire quelque fierté d'être un des plus anciens monastères de l'Athos. Il n'a ni l'orgueilleux aspect de Zographou ou de Pantéléimon, ni la puissante masse de Hilandari, ni le

pittoresque de Simonopetra, mais il garde l'air vénérable et comme l'odeur de sainteté des vieux couvents athonites. La mer vient à ses portes. Haut perché sur ses assises millénaires de forteresse, Iviron ne sourit pas. Sa physionomie a la gravité de la vieillesse. D'un côté, les flots lui apportent la vie, les agitations de la tempête, un écho des frémissements du monde ; de l'autre, la montagne lui offre le recueillement, le silence, la paix propice à la méditation. Ses moines idiorrythmes peuvent, selon le gré de leurs dispositions intérieures, se griser des gémissements hurleurs de l'Égée ou se laisser aller à l'extase des solitudes sylvestres. Et je m'imagine que de cette double contemplation Iviron garde un respect fidèle des traditions héroïques, allié merveilleusement à une évolution constante de sa vie intérieure. C'est une des citadelles les plus farouches de l'hellénisme, un des couvents comptant le plus de lettrés. Ah ! comme nous désirions visiter une de ces fameuses bibliothèques de l'Athos si riches, malgré les nombreux actes de vandalisme des Turcs, en manuscrits anciens, en recueils de vieille musique religieuse ! Xiro Potamou était resté prudemment sourd à nos prières : le Protatou et Koutloumoussiou n'avaient point eu le temps d'y déférer. Allions-nous rentrer à bord en mal de ce désir ? Par bonheur, Iviron nous ouvre les portes de sa bibliothèque. Bien petite, cette cité des livres ! Mais que de richesses mal classées, mal rangées, mal soignées qui mériteraient la sacro-sainte tendresse d'un bibliophile !

Le vélin que je feuillette trop vite, dans le jour mourant d'une fenêtre, me paraît être d'abord un palimpseste. Un examen plus attentif me fait découvrir en marge une écriture en semi-onciale gothique, pâlie, très lisible encore. O surprise ! C'est du français le plus pur. Les caractères, — ainsi, hélas ! qu'il en fut trop souvent au moyen âge, — ont été chimiquement effacés pour faire place au texte. Le copiste, avare de son temps ou de sa peine, s'est contenté de blanchir la surface strictement indispensable, laissant ainsi une triple marge de français. Qu'il serait intéressant de pousser plus avant l'étude de ces précieux manuscrits ! Ils viennent d'être, nous affirment les moines, minutieusement étudiés par un paléographe français : M.M... Je considère du coin de l'œil le général plongé dans une admiration extasiée devant des enluminures et des miniatures ornementales de toute beauté. Les couleurs, — à moins que,

semblables à celles des fresques religieuses, elles n'aient été rafraîchies, — sont d'une éclatante jeunesse. L'archistratigos a l'âme d'un bibliophile.

Mais le jour se meurt; il nous faut encore passer par les rites de la gelée de coing, des loukoums, du café et du cognac; et puis là-bas, sur la mer cauteleuse, le *Diderot* se laisse aller à la houle et nous attend. Avec un soupir irradiant la mélancolique nostalgie des lectures méditatives dans la paix auguste des cloîtres, le général se lève. Bien d'autres richesses seraient dignes de notre attention. Le trésor du couvent recèle des merveilles. Dalmatiques impériales lamées d'orfois massifs, tiaras scintillant de pierreries, robes de soie aux ravissantes broderies de Brousse... nous ne pouvons que leur jeter, dans le crépuscule naissant, un regard fugitif. Et c'est misère de passer ainsi en éclair, là où l'esprit demanderait à vivre des mois. Passer... toujours passer! Habiller sa mémoire et son cœur d'impressions rapides, traînant après soi des regrets! N'était-il pas plus sage de se choisir comme les moines de l'Athos une immuable retraite et d'en savourer jusque dans leur tréfonds la douceur ou l'amertume, la tristesse ou la beauté? La question morose m'obsédait, dans le temps qu'entourés des dignitaires d'Iviron, nous nous dirigeions vers la plage. Le soir était venu. En dépit des exhortations désespérées du délégué hellène, il fallait sacrifier une des plus attrayantes parties de notre programme : la visite au couvent de Vatopédi.

— Mon général, vous ne pouvez abandonner Vatopédi. C'est là que nous vous attendions ce matin. Les religieux, depuis plusieurs jours, avec un enthousiasme débordant, se préparent à vous recevoir; ils sont sous les armes : ils ont fait de leur monastère un temple de triomphe; ils vous veulent!

Dans l'âme du commandant en chef un combat se livrait, où le désir d'une douce violence menait rude bataille. Se tournant vers moi :

— Qu'en pensez-vous ? interrogea le général.

Ce que j'en pensais?... Qu'il était bien dommage de jeter ainsi la plus belle fleur de son bouquet... et j'allais timidement l'affirmer, quand d'instinct je songeai au *Diderot* qui patiemment nous attendait, aux hommes de la baleinière frileusement blottis dans leur embarcation, à la houle sinistre annonciatrice, à la nuit inclemente aux marins.

— Il faut rentrer, mon général!

Il y avait dans cette parole la tristesse d'un adieu suprême, l'abandon résigné d'un rêve que l'on a touché du doigt.

— Les embarcations nous conduiront à Vatopédi... Un quart d'heure y suffira,... suppliaient nos hôtes.

Le général me fixa silencieusement. « Rentrons! » fit-il.

C'était l'heure adorablement triste du crépuscule. Une lumière d'opale trouble miroitait sur les eaux, s'éteignait peu à peu dans le gris opaque de l'automne. Le *Diderot* n'était déjà plus qu'une masse bleuâtre aux contours imprécis. Le grand silence nocturne s'ajoutait au silence recueilli de la Montagne Sainte. On n'entendait que la plainte assourdie de la houle brisée sur la plage. A l'heure où, dans le libre espace, la voix de l'homme monte, volontiers mélancolique, en un hymne à son Dieu, l'Ilagion Oros ne faisait même pas au jour agonisant l'aumône d'une chanson de berger! Sur une avancée de pierre, les moines s'étaient groupés en silence.

— Mon général, murmura en hésitant l'higoumène, puis-je vous présenter une requête?

— J'écoute.

— Nos propriétés de Macédoine ont été saisies par les Bulgares et sans doute dévastées. Vous plairait-il de nous faire rendre justice?

A cet instant du crépuscule mystique donné à l'âme pour se recueillir et s'extérioriser de la terre, cette préoccupation temporelle me choqua. Est-ce que l'Athos, dont la flèche triangulaire ne s'était point chaperonnée de brumes, veillerait, sentinelle inlassée, sur une Thébàïde trompeuse? Ce ne fut qu'une impression fugitive, emportée par les « Zito » enthousiastes des religieux. Tandis qu'au rythme majestueusement cadencé de ses rameurs, la baleinière s'éloignait de la terre, ils restaient, les moines d'Iviron, immobiles, robes flottant au vent, bras tendus vers le large, troublant de leurs vivats mourants la muette quiétude de la Montagne Sainte... Et j'eus la vision païenne de prêtres du silence jetant, exaspérés, le dernier anathème aux profanateurs de leur retraite sacrée.

UN CENTENAIRE ROMANTIQUE

ONDINE VALMORE

I

C'est à Lyon, que la fille de Marceline Desbordes et du comédien Valmore naquit, il y a cent ans aujourd'hui, le 2 novembre 1821. A vrai dire, les prénoms que recut la première des filles du poète des *Pleurs* étaient ceux de Marceline-Junie-Hyacinthe. Le prénom d'Ondine ne lui fut accordé que par surcroît, mais on peut dire que c'était bien le plus touchant et le plus poétique qu'on pût donner alors à la fille de deux êtres qui, par leur vocation, n'avaient vécu jusque là que dans le monde chimérique du théâtre et du rêve.

En un temps où le petit roman légendaire de La Motte-Fouqué, précisément appelé *Ondine*, avait encore toute la faveur du public, l'idée avait paru heureuse de donner, à l'enfant du meilleur des hommes et de la plus sensible des femmes, ce nom frais et jaseur de la fille des eaux. « Lisez *Ondine*, avait conseillé une fois Gœthe à Eckermann ; c'est vraiment délicieux ! » Gœthe parlait du conte aimable et touchant de La Motte ; nous, nous voulons parler de la fille aimée du poète de l'amour et de l'enfance, cette Ondine, a dit sa mère,

Mobile comme l'eau qui lui donna son nom,

et qui, comme la belle du lac fiancée au seigneur de Ringstetten, ne devait vivre qu'enveloppée de ce voile ténu, de ce pénétrant

et fin brouillard de mélancolie que Marceline avait respiré à Douai, sa patrie d'enfance et qu'au moment même de la naissance d'Ondine, elle venait de retrouver sur les coteaux du Lyonnais, en vue de Fourvières.

Au milieu du pauvre roman comique de comédiens de province qu'étaient ses parents, il est à supposer qu'Ondine, tout comme son frère Hippolyte ou sa sœur cadette Inès, connu d'abord une enfance résignée, de longs jours sombres, mais, en même temps, dès les premiers pas, éprouva cette douceur, ressentit les effets de cette tendresse dont on peut dire que M^{me} Valmore portait avec elle partout le rayonnement.

Ciel, où prend donc sa voix une mère qui chante
Pour aider le sommeil à descendre au berceau ?

avait demandé une fois l'auteur de tant de généreux et ardents poèmes. Mais cette voix, la mère vibrante qu'était Marceline savait bien que c'était dans son cœur qu'en naissaient les accents.

Au rythme de cette cadence, au murmure de ces chansons grandit la fillette délicate. Toute petite, Ondine Valmore, par sa constitution frêle, sa rêveuse nature ne laissa pas de donner bien des tourments à sa mère attentive. Et cette même crainte, cette même angoisse qu'une autre Muse maternelle, Anaïs Ségalas, devait exprimer un jour dans des vers anxieux :

O mères ! que d'amour pour un trésor si frêle !
Vous appuyez vos cœurs sur l'enfant qui chancelle ;
Un souffle, en l'effleurant, le brise en son berceau...

il semble bien que Marceline en ait plus d'une fois, au chevet de son enfant, connu elle-même les alarmes. Aussi bien, elle qui ne vit que pour se dévouer et pour aimer, elle que tous les coups de la passion, les revers de la vie ont faite chancelante, elle trouve encore assez de force pour dire à sa fille fragile de s'appuyer sur elle :

Dieu fit tes charmes ;
Dieu veut ton cœur,
Tes jours sans larmes,
Tes nuits sans peur :
Mon jeune lierre
Monte après moi !

Ainsi soutenue à cet arbre flexible, mais fort de l'amour maternel, Ondine s'appuya dès les premiers pas. « O ma douce lettrée ! » s'écriera un jour, en s'adressant à sa fille aînée, dans sa poésie d'*Ondine à l'école*, M^{me} Desbordes-Valmore. Une douce lettrée, une aimable studieuse, penchée sur les cahiers et sur les livres, veillant sur les leçons premières, voilà ce que ne tarda pas en effet à devenir avec les années l'enfant de Marceline.

Prise de la passion de l'enseignement, de la fièvre pédagogique, Ondine s'abandonna bientôt au travail avec cette même fureur que sa mère apportait dans la charité et dans l'amour. Et c'est alors que cette mère si bonne, se détournant de Paris et de Lyon ces grandes villes, pour procurer un refuge à l'enfant laborieuse qui était née d'elle, se souvint de sa cité du Nord, sa cité flamande penchée sur la Scarpe.

En pensant à son vieux Douai de beffrois, de jardinets pleins de tulipes et de logis Claës où, durant ses jeunes ans, celle qui allait être un si émouvant poète de l'intimité avait tant de fois aimé cueillir « des clochettes, des fleurs de carême, » Marceline avait écrit : « Je n'ose pas trop appuyer mon cœur sur notre pauvre ville natale. » Pourtant, dans ce même Douai d'apaisement et de silence, Ondine, à son tour avenante, sérieuse, assez jolie, grande et déjà demoiselle, viendra chercher le repos et le réconfort. Ce sera, selon l'expression de sa mère, vers le temps surtout où la jeune fille se sera « bien brûlé le sang et le cerveau par excès d'étude. » Alors comme M^{me} Desbordes elle-même, Ondine, à l'ombre protectrice de Notre-Dame de Douai, se laissera gagner par le calme de couvent, la douceur de béguinage de ces vieilles demeures tranquilles et vétustes, ornées çà et là d'ex-voto de faïence, de luisants boutous de cuivre et que Balzac, comme s'il se fût souvenu de Vermeer et de Peter de Hooch, a représentées, tout entourées, dans ce temps-là, de beaux petits carrés à dessins piqués de fleurs, partagés d'allées nettes et rectilignes.

Dans ce Douai natal, dans ce Douai d'enfance, Marceline, il y a quelques années, était visible encore. C'était sous la forme de cette statue en bronze que les Allemands ont enlevée pendant la guerre et dans laquelle, selon l'heureuse expression de M. Anatole France, le poète était représenté « la tête inclinée à gauche comme pour écouter son cœur. » Ce que cette femme geniale, dans ce cœur débordant, dans ce cœur pathétique écou-

tait si bien, nous savons aujourd'hui que c'étaient les voix de tous les chers êtres que l'amour, et plus particulièrement l'amour maternel, avait rassemblés autour d'elle : son fils Hippolyte, « sobre, intègre, soumis, » tout le portrait de son père : et ses filles, ses « deux petites saintes, » comme elle-même, dès 1837, disait dans une lettre à son ami Gergerès : Inès charmante, mais différente d'Ondine, Ondine plus appliquée, plus studieuse qu'Inès; toutes deux que leur mère a peintes, « fleurissant dans la prière et l'amour, » mais qu'un mal fatal, insoupçonné encore, sur leurs brillantes tiges, inclinait déjà.

II

Je pense qu'Ondine, lorsqu'elle eut atteint dix-huit ans, devait ressembler beaucoup, par la douceur des traits, la souplesse allongée de la taille, la candeur de ses grands yeux bleus baignés de rêve, à cette Modeste Mignon que Balzac, qui en a décrit la beauté, a rangée au nombre des *blondes célestes*.

Blonde, Ondine l'était par ses fins cheveux légers, sa carnation transparente, ces chastes rougeurs venues de ce que Sainte-Beuve appelle « les réserves d'une jeune sagesse; » enfin céleste, Ondine l'était par ce regard d'une claire limpidité, ces manières d'une décence exquise, jusqu'à ces préoccupations toutes métaphysiques qui faisaient que cette jeune fille, qui se plaisait à la poésie trempée de rosée de l'Anglais Cowper, aimait en même temps à rechercher, comme un aliment de l'âme, les *Pensées* de Pascal ou les *Hymnes* de Racine.

« Un caractère sérieux et ferme, une sensibilité pure et élevée, » enfin dans l'extérieur « quelque chose d'angélique et de puritain » (*Sainte-Beuve*), qui faisait contraste avec l'exubérance plus expansive de sa mère, voilà ce qui donnait, à cette personne délicate, à côté d'une grâce tout immatérielle, une beauté morale d'une grande élévation. Au temps où elle était encore enfant et habitait Lyon avec sa famille, la future institutrice qu'Ondine devait devenir un jour avait posé devant le peintre Berjon, élève d'Augustin-Berjon, qui en était encore à pratiquer un art enrubanné à la façon de l'autre siècle, excellait de préférence dans la peinture des motifs décoratifs formés de fleurs champêtres et, plus particulièrement, de coquelicots, de cloches blanches des haies et de roses de Hollande. Aussi est-ce

à lui qu'on doit ce portrait de la jeune Valmore au regard grave, aux traits adoucis mi-voilés, plus sylphide qu'ondine et dans lequel la fillette est représentée avec deux ailes d'ange la soutenant dans l'espace.

N'oublions pas que, vers ce temps-là ou à peine plus tard, à son frère Hippolyte alors en pension à Grenoble, Ondine écrivait gentiment qu'à l'occasion d'une fête enfantine, dans une petite pièce intitulée *l'Ange exilé*, elle tenait justement le rôle de l'ange. « Je serai toute habillée en blanc, mes cheveux seront tout bouclés ! » avait-elle dit ; et c'est ainsi que nous aimons à nous représenter cette jeune fille à la vie brève, aux chaufis épars et dont la nature, qui n'a plus rien de mortel, semble, — tant elle tient à peine à la terre. — appartenir déjà au monde de Dieu.

Après avoir quitté Lyon « avec toute sa famille, sans savoir où elle va emporter leur existence et la sienne, » M^{me} Desbordes décida, en 1836, de venir à Paris. A ce moment, Ondine avait quinze ans, Inès en avait onze. Toutes deux étaient de charmantes enfants un peu languissantes, douces beautés de keepsake, frilenses et délicates, mais toutes deux différentes : « Inès, — disait sa mère, — l'enfant de ce monde qui a le plus besoin de caresses, » Ondine, au contraire, grande fille volontaire sous son aspect fragile, « un ange de fer, » proclamait, non sans surprise et admiration, M^{me} Valmore.

A peine cet ange eut-il fait à Paris son apparition que, devant tant de sensibilité mêlée à tant de grâce touchante, le monde s'émut. Tous ceux, poètes, écrivains, artistes qui approchaient M^{me} Desbordes-Valmore se déclarent séduits par tant de gentillesse et de précocité. Bientôt les plus illustres amis du poète le deviennent aussi de cette enfant. De Lausanne, dès 1838, Sainte-Beuve cérémonieux achève une lettre à la mère en parlant des deux filles : « Je bais le front de votre chère petite (Inès) et la main de mademoiselle Ondine, » dit-il. Balzac, de son côté, écrit : « Adieu donc, baissez Ondine au front pour moi... » Jules de Rességuier en hommage envoie des vers pleins de souvenirs et d'un écho tel qu'il ne faudrait pas, fait savoir la mère pleine d'appréhension à l'auteur d'*Almaria*, « Éveiller souvent chez la pauvre Ondine. » Enfin, celui qu'Ulric Guttinguer avait nommé le *Loup de la vallée*, l'amer et ingrat Latouche, le même pour qui Marceline avait jadis

poussé tant de plaintes, versé tant de larmes, s'était montrée agitée de tant de remords, Latouche en personne réapparaissait sous ce toit de passage et devant ce visage angélique, — non sans convoitise a-t-on dit, — demeurait confondu.

Cependant le grand triomphe, triomphe rare et envié que remportait Ondine, le premier pas heureux qu'elle fit dans le monde si brillant d'alors, ce fut quand avec sa mère, toujours en 1836, elle franchit le seuil du célèbre salon que M^{me} Récamier occupait à l'Abbaye-au-Bois. Ah! ce soir-là comme Ondine « charmante nymphe de l'onde aux yeux bleus et aux blonds cheveux, » ainsi que la nommait son aimable amie Marie de R..., dut causer de surprise agréable quand, au bras de Marceline, elle pénétra dans cette fameuse chambre de Juliette que Chateaubriand a décrite, enfin quand elle vit cette femme, qui avait été d'une beauté surprenante, venir à elle avec tant de douceur, de bonne grâce et d'affabilité, sans façon se saisir de ses mains et l'embrasser au front.

« Ah! le beau soir! écrit Ondine à son père, à la suite de cette visite en battant des mains. J'ai vu, dit-elle, M^{me} Récamier très bonne. Nous avons passé la soirée chez elle avec M. de Ballanche, MM. Ampère, de Sabran... » Qu'eût-elle dit, Ondine, si celui qui était l'hôte ordinaire de cette maison, le plus grand, le plus illustre, si René lui-même eût pénétré, tandis qu'elle était là, et de cette démarche solennelle, avec cette fière aisance qui faisait bien voir qu'il était dans ce salon comme chez lui, se fût approché d'elle et lui eût parlé?

Ces succès modestes, ces discrets triomphes dus à sa jeunesse, à son intelligence et à son cœur ne pouvaient faire qu'Ondine, en ce temps-là, fût malgré tout parfaitement heureuse. En 1839, alors qu'elle atteignait dix-huit ans, n'avait-elle pas manifesté déjà un peu de cette disposition à la rêverie triste » dont sa mère s'aperçut assez pour s'en ouvrir bientôt, dans une lettre, à Valmore? Enfin deux ans passèrent. La grande joie d'avoir vingt ans éclate alors, comme une fanfare d'orgueil, chez cet être fragile, dans cette âme ailée :

Vingt ans! Quoi, j'ai vingt ans, ma mère, et les journées
Ont apporté cette heure en jouant avec moi...

Mais la pauvre mère, la mère avertie, la mère anxieuse, elle savait bien ce qu'il en était de ces fausses joies, de cet

espoir vain et trompeur. L'année précédente, déjà, pour ce même anniversaire de sa fille Ondine, se trouvant en Belgique, elle avait eu l'idée, d'instinct, « au milieu de toutes les cloches battantes de Bruxelles, » d'entrer dans une église et de faire brûler un cierge pour sa fille. « Je n'ai pas besoin de dire à Line (Ondine), écrivait-elle alors, qu'en allant aux Madones, j'ai bien pensé à son anniversaire de naissance. » Hélas! l'anniversaire d'Ondine tombait le 2 novembre, et le 2 novembre, c'est le jour des Morts.

III

Avant d'en arriver à parler de cette toute pudique liaison, aujourd'hui connue, d'Ondine et de l'auteur de *Volupté*, liaison que M. André Hallays appelle fort joliment « le plus aimable chapitre de l'histoire sentimentale de Sainte-Beuve, » il nous faut rapporter une anecdote qui marque bien le degré d'intimité et d'affection qui existait entre l'illustre critique et la famille de l'auteur des *Pleurs*.

Ceci se passait le 27 février 1845. L'après-midi de ce jour-là, Victor Hugo, dans une des séances les plus solennelles qu'on ait vues encore sous la Coupole, allait recevoir Sainte-Beuve à l'Académie. Et voici qu'au moment même où ce dernier allait se rendre au palais Mazarin, un présent bien inattendu lui fut remis au nom de M^{me} Valmore. Il s'agissait d'une petite croix d'or à la Jeannette, d'une humble croix de communicante que le poète, de la part de sa fille Inès, grande admiratrice de *Maria*, le charmant portrait en vers tracé par Sainte-Beuve et réuni depuis aux *Portraits de femmes*, faisait, — en ce jour mémorable, — pour lui porter bonheur, parvenir à son grand ami. Très touché de cette démarche d'une enfant, le nouvel académicien, avant de se rendre à la séance où Victor Hugo l'attendait, fit savoir à M^{me} Valmore qu'il acceptait l'hommage pour *Maria* et consentait à porter la petite croix.

Avec la plus grande effusion, très touchée par cette condescendance dans son cœur de mère, Marceline répondit à Sainte-Beuve pour le remercier à son tour : « Inès, Ondine et tout ce que j'aime vous aime ! » ajoutait-elle, non sans transport. Ainsi, avec M^{me} Desbordes-Valmore, le mot *amour* (qu'il s'agisse d'amour tout court ou de cet amour maternel qui cause souvent,

disait-elle, « le même mal que l'autre! ») ce mot-Fi ne brille pas seulement dans de beaux vers d'extase ou d'adoration; on le surprend encore dans toutes les lettres, dans le moindre des billets que le poète adresse avec ses tendresses et avec ses larmes. Ainsi, de même que le besoin de s'épanouir et de parfumer est dans les fleurs, le besoin de chanter dans les oiseaux, le besoin d'aimer est dans M^{me} Valmore.

Que cette atmosphère, le nimbe, ou si l'on veut *l'aura* d'amour et d'effusion que le poète des *Pleurs* répandait partout autour d'elle ait eu jusqu'à un certain point son influence sur un homme tel que Sainte-Beuve, sorti meurtri de bien des aventures, il n'y a rien là de surprenant. « Depuis 1837, écrit M. André Hallays dans la même étude citée plus haut, tout était fini entre Sainte-Beuve et M^{me} Victor Hugo. » Entre Sainte-Beuve alors quadragénaire et la fille du général Pelletier, que le grand critique avait songé un instant à épouser, puis qui le repoussa par la suite, toute espérance était devenue également vaine. Mais de certains cœurs il est ainsi que des roses remontantes, de ces roses qui semblent avoir un nouveau printemps à leur automne, et de ceux-là sans doute était le poète qui avait écrit dans *Christel* : « Ne dites pas qu'il (l'amour) ne naît qu'une seule fois pour un même objet dans un même cœur, car j'en sais qui se renflamment comme de leurs cendres et qui ont deux saisons. » Il faut croire que cette seconde saison du cœur date, pour Sainte-Beuve, du moment où le chanteur des *Pensées d'août*, qui fréquentait chez les Valmore, commença bientôt de regarder la fille aînée de Marceline avec des yeux moins indifférents que surpris et admiratifs.

Certes, cette sérieuse Ondine qu'il a nommée plus tard, en la pleurant, une « personne d'un rare mérite, d'une sensibilité exquise jointe à une raison parfaite, » elle était bien encore l'enfant au bord de la source, Ondine Oudinette, comme disait gracieusement Marie de R... Peu faite pour les grands coups de passion, Ondine n'avait, en elle, rien de romanesque et de byronien. Son biographe, M. Jacques Boulenger, nous la représente plutôt comme une créature de raison et de modération, atteinte seulement de la passion de l'étude et du devoir. « Elle était, dit-il, née pour apprendre, pour écrire et pour enseigner; elle avait l'intelligence, le sang-froid et les grâces un peu pédantes d'une jeune institutrice. » Nous ne croyons pas que

cela fût pour déplaire à Sainte-Beuve. Si l'on remarque avec quelle complaisance il a parlé, non seulement des femmes qui furent belles, mais aussi des femmes qui furent lettrées et savantes : une M^{me} de La Fayette, une M^{me} de Duras, une M^{me} de Charrière, par exemple, on conçoit très bien que Sainte-Beuve se soit laissé aller à ce doux penchant.

Cependant Ondine Valmore, que son inclination vers la carrière de l'enseignement dominait toujours, ne tardait pas à entrer au pensionnat que tenait M^{me} Bascans à Chaillot. Cela, loin de nuire aux rapports de l'écrivain et de la jeune fille, ne fit au contraire que les rendre plus rapprochés et plus fréquents. M^{me} Bascans, dont l'institution était connue, aimait en effet à donner de petites soirées littéraires où elle considérait comme un honneur rare de recevoir, à côté d'Armand Marrast et de plusieurs autres auteurs et journalistes amis de son mari, un écrivain aussi notoire que « Monsieur Sainte-Beuve. »

Ces petites réunions familiales se donnaient sans apparat dans « un charmant boudoir tout neuf » qu'Ondine a décrit, mais à la vérité meublé seulement « d'un poêle de faïence et de quatre chaises de paille. » C'est là, durant que M^{me} Bascans offrait le chocolat à ses hôtes et à plusieurs de ses élèves préférées, notamment Solange, la fille de George Sand, que le singulier Sainte-Beuve, comme un beau fruit tentateur, avec de grandes recommandations « de ne pas le lire tout entier, » apportait son roman de *Volupté*. Et c'était là aussi que, retirés dans un coin du salon, comme deux enfants sages, Ondine et lui traduisaient Horace et Cowper.

« Nous prenions quelque livre latin, rapporta Sainte-Beuve plus tard en se souvenant de ces heureux moments, et elle arrivait comme l'abeille à saisir aussitôt le miel dans le buisson. Elle me rendait cela par quelque poésie anglaise, par quelque pièce légèrement puritaine de William Cowper qu'elle me traduisait ou mieux par quelque pièce d'elle-même ou de son pieux album qu'elle me permettait de lire (1). » On sait que, plus

(1) Lettre de Sainte-Beuve, citée par Arthur Pougin, écrite à M^{me} Valmore, le 19 février 1853, une semaine après la mort d'Ondine. M. Jacques Boulenger, dans son livre sur *Ondine Valmore* (Paris, 1909), signale que nombre des poésies de la fille se sont trouvées reproduites par la suite dans les albums de la mère conservés à la Bibliothèque de Douai. A la suite du poème d'Ondine intitulé *Anniversaire*, Marceline, toujours fidèle aux souvenirs, « a collé une fleurette desséchée; en regard, sur le verso du feuillet précédent, une mèche de cheveux d'un blond très

tard, quand Ondine fut morte, Sainte-Beuve, que les circonstances avaient éloigné d'elle, aimait non sans une douceur triste à se rappeler les beaux voyages de Chaillot. « C'étaient, écrit-il à la mère de douleur, à la pauvre Marceline désespérée de la mort de son enfant, c'étaient mes bonnes journées que celles où je m'acheminais vers Chaillot, à trois heures, et où je la trouvais souriante, studieuse, prudente et gracieusement confiante... » Et, pour les balbutiements de cette jeune muse, pour ces « traces de poésie » qu'il appelait encore des « gouttes de parfum, » on sait de quel cœur, avec quelle vénération l'écrivain aimait à les conserver et à les relire. Quelques-unes des poésies d'Ondine, — et les plus rares, les plus belles, celles où cette jeune fille discrète a le plus mis d'elle-même ! — ont été retrouvées par la suite dans les papiers de Sainte-Beuve, annotées pour la plupart de mots émus et admiratifs. « Quelle jolie pièce ! Quelle touchante inspiration ! C'est de l'André Chénier moral ! C'est comme les Hymnes du *Bréviaire* traduits par Racine ! »

Oui vraiment, c'était cela ! Mais encore c'était mieux. C'étaient comme les aveux d'un cœur à un autre. Toutefois, ces aveux voilés, ces aveux virginaux, l'auteur de *Christel* en prit-il ombrage ? En eut-il peur ? trouva-t-il que la jeune flamme n'en convenait pas à son automne ? Il faut bien le croire, puisqu'après avoir fait certaines allusions et quelque avance, brusquement, en 1848, il quitta Paris et gagna Liège. Trois années après, le 16 janvier 1851, Ondine, que le temps et la distance avaient éloignée de Sainte-Beuve, épousa Jacques Langlais, avocat et député de Mamers. Mais hélas ! ce mariage ne la sauva pas (1).

pâle, nouée d'un cordonnet bleu. » En ce qui concerne l'importance accordée par Ondine au poète anglais Cowper, il serait curieux de rechercher si Sainte-Beuve ne fut pas amené, sous l'influence de la jeune fille et en mémoire d'elle, à publier, les lundi 20, 27 novembre, et 4 décembre 1834, les trois beaux articles intitulés : *William Cowper ou de la poésie domestique*.

(1) Voir la lettre de Marceline Desbordes-Valmore datée du 14 janvier 1851 : « Ondine se marie... Elle sera Madame avant peu de jours. Tout est sérieux, tendre et honorable dans le choix réciproque. Son mari est avocat à la Cour d'appel et représentant de la Sarthe. C'est le jour de Noël que cet événement a éclaté. » La destinée de Jacques Langlais ne fut pas heureuse. Devenu veuf, il fut appelé plus tard, lors de la campagne de 1866, à participer à l'administration du Mexique. Ministre des finances du nouvel empereur Maximilien, il mourut subitement, le 23 février de la même année, à Mexico même.

IV

Ces filles plaintives du romantisme, toutes immatérielles, alanguies, rêveuses, perdues au fond de grands châles à fleurs, le visage encadré d'*anglaises* et qui, comme Ophélie couronnée de glaiuils, sourient le regard absent au bord de la source, elles ont passé dans nos lettres semblables à ces figures vaporeuses que le peintre Prud'hon, sur un fond argenté funèbre, esquissait à traits psychéens. Pareilles à des lis dans la vallée, à ces sensibles dont le poète Shelley a dit la vie et la mort rapides, elles n'ont fait qu'apparaître pour disparaître presque aussitôt dans cette vie où elles posent à peine.

La plupart, comme Éliisa Mercœur, comme *la Jeune fille mourante* qu'Anaïs Ségalas a chantée, s'en vont de la poitrine :

Et, si je fais un bruit léger, si je respire,
Des larmes dans les yeux on essaie un sourire;
On se rend bien joyeux, mais j'entends soupirer;
Sur les fronts tout rians passe une idée amère;
Et ma petite sœur, qui voit pleurer ma mère,
Près du lit vient pleurer (1).

Hélas! la « petite sœur, » la plus jeune, la « jalouse adorée » comme l'écrivait M^{me} Desbordes, celle qui ressemblait tant à la *Maria* de Sainte-Beuve,

Sur un front de quinze ans la chevelure est belle...

la petite Inès impulsive, aimante et silencieuse, c'est elle qui montra la voie à sa sœur Ondine, elle, dans cette famille d'élégie qui, — la première, — ferma les yeux au spectacle de la nature vivante.

Ondine, certes, n'avait pas besoin de l'exemple fatal donné par Inès. Depuis bien longtemps elle avait, pour sa part, éprouvé ce sentiment amer de la fuite des heures, de la brièveté des saisons. Dans plusieurs de ses touchantes poésies, les plus empreintes de mélancolie et d'abandon, elle avait, comme par

1. Anaïs Ségalas, *Enfantines*, poésies à ma fille.

pressentiment, chanté le déclin trop précoce d'une fleur délicate :

Hélas! avant le soir se fanait sa beauté)

ou bien, dans un accent déjà voilé de l'âme, elle avait dit :

Moi, je veux, mes amis, cette larme secrète,
S'il m'arrive aussi de mourir...

La vérité c'est qu'Ondine, d'une constitution chancelante et qui ne se soutenait que par un effort de volonté au-dessus de ses forces, s'était beaucoup trop dépensée en veilles, en études arides et en examens. Sa mère, un peu plus tard, lors du séjour de sa fille à Londres auprès du docteur Curie, spécialiste des maladies de poitrine, dans l'une de ses lettres pathétiques l'avait fait remarquer : Ondine « a beaucoup trop travaillé non seulement de l'esprit, mais de l'âme. » Ainsi la frêle organisation de la jeune fille donnait, dès ce moment, à M^{me} Valmore, déjà si cruellement éprouvée par la mort d'Inès, un affreux tourment, et comme elle-même l'avoue, une « tendre inquiétude. » Cela est si vrai que, le 12 janvier 1848, à son frère Félix Desbordes demeuré à Douai, Marceline, que l'appréhension des jours difficiles va gagnant toujours, écrit toute en pleurs : « Ondine est toujours esclave dans un pensionnat. Quand je veux l'embrasser, il faut que j'y aille. C'est un rude métier que le sien... mais, mon bon Félix, nous n'avons pas de dot pour nos anges! »

Certes, malgré le défaut de dot, il y eut, pour Ondine, le mariage avec Jacques Langlais, les vacances reposantes à Saint-Denis d'Anjou, le pays de son époux, où, dit-elle, à travers les réminiscences exquises de cette « douceur » vantée par du Bellay, « il y a des fleurs, des herbes, des senteurs de vie qui vous inondent malgré vous-même; » où il fait bon, où il fait beau; où il est délicieux de s'en aller promener à âne au milieu d'une campagne si belle et que couronne un riche automne. Mais ce mot même d'automne n'a-t-il pas quelque chose d'amer? Est-ce qu'il n'apporte pas, à cette nature souffrante, les premiers frissons?

Autant que sa fille, et comme si ce mal sourd et indéfini l'attaquait elle-même, il semble que M^{me} Desbordes ressente, à dater du moment de ces symptômes, cette même fièvre lente, que cette même toux la secoue aussi bien que son enfant. Harpe

sensible, harpe sonore, M^{me} Desbordes vibrait de tout, ressentait et devinait tout. Et quand c'étaient ses « anges, » c'est-à-dire ses enfants, sur qui pesait la menace ou le danger, il semblait que cette « puissance d'orage » dont Michelet a parlé et qui était en elle, revêtît une intensité de vibration vraiment tragique.

La mère, n'est-ce pas un long baiser de l'âme,
Un baiser qui jamais ne dit non ni demain?...

avait écrit une fois le poète dans un fougueux élan passionné. Et cet élan, cette passion, il avait appartenu à une autre mère française d'en exprimer déjà l'intensité et la puissance. Nous voulons parler de celle dont la statue est à Vitré en Bretagne, statue sur laquelle sont gravés ces mots : *Vous ne comprenez pas encore trop bien l'amour maternel. Tant mieux, il est violent!*

Où cette violence dans l'amour, cette fureur dans l'affection atteignent, chez M^{me} Desbordes, à un degré vraiment sublime, c'est au moment où se produit la séparation motivée par le départ d'Ondine, emmenée, pour être soignée à Londres, par la fille de M^{me} Branchu. Alors, ce ne sont plus des plaintes ni des gémissements, ce sont des cris que pousse réellement cette mère qui souffre dans sa fille. A Sainte-Beuve, qui a bien mesuré toute la hauteur de cette passion,

Je vous aide à m'aimer autant que je vous aime...

elle vient, au moment où sa fille prend place sur le vaisseau anglais, faire la confidence de son sacrifice : « Ma fille loin, écrit-elle le 4 septembre 1841, je suis frappée d'étouffement. » Et au même, quelques jours plus tard, le 21 septembre : « Qui, demande-t-elle, me rendra les jours que ma fille passe sous les brouillards loin des battements de mon cœur? » Enfin, dans un mouvement presque farouche, vers cette fille absente et qui tient à elle par tant de fibres secrètes et multiples : « Ah ! s'écrie-t-elle, je t'aime toi, je te presse sur mon cœur qui n'est complet qu'avec le tien! »

Cependant le temps passe. Ondine ne revient pas. Alors c'en est trop. Tous ces attermoiemens, tous ces détails torturent Marceline. « Si cette ange (cette ange, c'est encore sa fille) ne revient pas à Paris, c'est moi qui irai à Londres. J'irai parce que j'étouffe! » (à Sainte-Beuve, le 3 avril 1843). Mais, sur ces

entrefaites, Caroline, la fille de M^{me} Branchu, qui revient d'Angleterre, annonce qu'elle a vu Ondine, qu'elle va en porter des nouvelles à M^{me} Valmore. Il faut entendre, à cette nouvelle, cette mère heureuse de la visite annoncée, écrire à son enfant, en parlant de la petite Branchu : « Je chercherai si bien, dans ses mains, dans ses yeux et dans son cœur que j'y trouverai quelque chose de toi, ma fille ! »

Il faut croire que, malgré tant d'espérance, le traitement du médecin anglais n'apporta à Ondine qu'un mieux-être passager. A peine de retour en France et jusqu'à son mariage projeté avec Jacques Langlais, il fallut que la jeune fille retournât une seconde, puis une troisième fois à Londres. Ces rapprochements, chaque fois, brisaient M^{me} Valmore. A Frédéric Lepeyre, l'un de ses correspondants, la mère de douleur, comme si l'irréparable eût passé sur elle, écrivit dans ces circonstances : « On m'aurait marché sur le cœur qu'il ne serait pas plus meurtri ! »

Devenue, avant son mariage même et grâce à l'appui d'Armand Marrast ami de M^{me} Bascans, « dame inspectrice des institutions de demoiselles dans le département de la Seine, » Ondine put espérer un moment rencontrer, dans ces fonctions faciles pour elle, un adoucissement à sa situation malade. Cependant, dès le commencement de l'année 1853, l'hiver amena une rechute chez la jeune femme souffrant encore des suites d'une maternité laborieuse. Il fallut, en raison de la saison déjà froide et faute de campagne, accepter de la ramener rue de la Pompe, à Passy, chez M^{me} Bascans. C'est ici, une fois de plus, de même que pour sa fille Inès, que Marceline Desbordes gravit les degrés du Calvaire ! Et c'est Arthur Pougin qui a dit comment, « quelque temps qu'il fit en ce cœur de l'hiver, » la pauvre mère quittait chaque jour la rue Feydeau où elle habitait pour « s'en aller là-bas soigner son enfant ! »

Mais les soins, même les plus assidus, les plus dévoués, ne pouvaient plus rien pour arracher à la mort la phthisique condamnée. Le 12 février 1853, Ondine mourut. Alors « tout ce qui se passe dans les cœurs poignardés et brûlants, » dans les cœurs suppliciés, cette mère le connut. « Ivre de mort et d'amour, » comme Michelet a dit en la nommant, M^{me} Valmore, d'abord comme assommée sous le coup funeste, se raidit autant qu'elle put. « « Vous savez, écrivit-elle à ce moment à quel-

qu'un, ce que je peux renfermer sans crier! » A la pauvre M^{me} Bascans, chez qui Ondine était allée mourir, deux années après l'événement, en 1853, avec le même accent elle fera savoir, toujours sous le coup de la douleur : « La vie ne m'est pas restée entière! » Ou bien, dans un mot admirable, qui la peint si bien et que M. Lucien Descaves a rapporté : « Nous sortons de ce monde par lambeaux... »

Ces lambeaux, ces parties d'elle-même toutes saignantes, elle les offrait à Dieu. Du moins, en 1854, après tant d'écrasement, tant de denils et de souffrances indicibles, à Pauline Duchambye, la musicienne, la plaintive, celle qui, — comme elle, — était « née peuplier, » elle le donnait à entendre : « Écoute, disait-elle, je suis allée à l'église où j'ai fait allumer huit cierges humbles comme moi. C'étaient huit âmes de mon âme : père, mère, frère, sœur, enfants! Je les ai regardés brûler et j'ai cru mourir! » Cela, elle l'écrivait en 1854. En 1853, à peine le coup ressenti, elle n'avait pas eu même cette force de se trainer devant Dieu et près des autels. Et il faut lire la lettre, qu'au lendemain du drame de la mort d'Ondine, elle écrivit à Raspail, alors détenu politique dans la forteresse de Doullens, cette lettre où elle dit au prisonnier qu'elle lui « jette son cœur sanglant! »

Pour retrouver de pareils accents de l'âme, et, chez des poètes, pareils mots déchirants, il faut penser à Lamartine faisant savoir en 1832, à son ami de Virieu, après la mort de sa fille Julia survenue en Palestine, à quel point son âme « est frappée à mort. » Il faut entendre la plainte suprême poussée par Victor Hugo après la mort tragique de sa fille Léopoldine :

Je viens à vous, Seigneur, père auquel il faut croire,
Je vous porte apaisé
Les morceaux de ce cœur tout plein de votre gloire
Que vous avez brisé...

Les cris pleins de sanglots, les appels désespérés proférés par M^{me} Valmore après la mort de sa fille Ondine, sont de l'ordre de ces beaux cris. Ils font que, de cette mère de douleur, nous ne pouvons désormais séparer dans le souvenir cette fille au regard de source et au nom charmant que fut la frêle enfant du poète.

EDMOND PILON.

REVUE LITTÉRAIRE

LA JEUNESSE DE TALLEMANT DES RÉAUX (1)

Il suffit d'avoir lu les *Historiettes* pour être sûr que Tallemant n'a point mené une vie morne et ennuyeuse. La gaieté le prit de bonne heure et le garda : il avait, pour être gai, deux vertus, — s'il faut les appeler ainsi, — malice et curiosité, qui ne sont pas très vite lasses. Il a regardé les gens, autour de lui, sans bonté ni indulgence. Peut-être, à cause de cela, ne les a-t-il pas toujours compris à merveille : il manquait généralement de cette amitié qui éveille l'intelligence et lui rend plus facile un juste sentiment d'autrui. Ses portraits ne sont pas enjolivés ni ennoblis. Ce seraient plutôt des caricatures, bien ressemblantes et telles que le personnage y est plus vrai que dans un portrait d'apparat. Je ne dis pas du tout qu'il soit menteur ; mais du moment qu'il tient, les ayant d'un coup d'œil attrapés, le traits singuliers d'un visage, il vous dessine le visage drôlement et ne cherche pas plus loin qu'une apparence pittoresque. Il a vu M. Ménage, dans l'alcôve de M^{me} de Rambouillet, « se nettoyer les dents, par le dedans, avec un mouchoir fort sale, et cela durant toute une visite ; » une autre fois, M. Ménage « s'est rogné les ongles devant des gens avec lesquels il n'était pas familier. » C'est mal ! Et vous imaginerez M. Ménage un pédant malpropre, de qui se moque la bonne compagnie. Certes ! continue Tallemant ; les belles dames le supportaient par seule vanité, pour la raison qu'il était célèbre et, la plupart du temps, le fuyaient comme un fâcheux. Or, M^{me} de La Fayette et M^{me} de Sévigné lui ont témoigné de l'estime et de l'attachement. Il a été, dans la littérature

(1) *Bourgeois et Financiers du xvii^e siècle : la joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux*, par M. Emile Magne (Emile-Paul.)

de son temps, un assez grand personnage et, dans la société la plus élégante, un galant homme. Tallemant conte une anecdote de la même façon qu'il dessine un croquis. Toutes les médisances lui étaient bonnes, et les calomnies, pourvu qu'elles fussent divertissantes. Il recueillait promptement ce qu'il recueillait et n'empêchait point son plaisir par un souci de critique ou d'exactitude. Sa crédulité est une sorte de complaisance au rebours de la flatterie ou de l'amabilité. Il avait la manie, fréquente chez les écrivains dits réalistes, de supposer que la vérité est toujours ridicule ou abjecte. Il a laissé un tableau de son temps, fort amusant, mais dérisoire. Et, de page en page, nous serions en peine de réfuter Tallemant, je l'avoue. Mais voyez Corneille comme il a réussi à le peindre : ce Corneille n'aura point écrit *le Cid*. Cette époque non plus n'aura point fait ce qu'il a fait. Les *Historiettes*, cependant, sont précieuses pour réagir contre une idée fausse et guindée, emphatique et pompeuse, du grand siècle et de ses héros. La vérité n'est point ici ou là, mais dans un mélange de renseignements très divers qui ont besoin d'une interprétation délicate : il convient de ne pas oublier que l'humanité a une certaine constance à tempérer le mal et le bien l'un par l'autre, qu'elle ne change pas du tout au tout et bouge assez peu dans l'intervalle qu'il y a entre l'infamie et la perfection.

M. Émile Magne, qui étudie depuis longtemps et très soigneusement le dix-septième siècle, vient de donner une *Jeunesse de Tallemant*, qui est l'un de ses meilleurs ouvrages et d'une attrayante lecture. Voilà un excellent érudit. Méfiant ! C'est par là qu'il faut commencer. Il faut partir de ce principe, que l'on ne doit accorder sa confiance à personne : les livres imprimés sont pleins de bévues (ou de fraudes). La plupart des historiens pèchent par un excès de négligence ou d'ingéniosité. Bien négligemment, ils se contentent d'un renseignement qu'ils ont trouvé n'importe où, sans le contrôler le moins du monde : et il y a, d'un livre à l'autre, une fidélité à l'erreur qu'il ne sied pas de confondre avec le digne amour de la tradition. Très ingénieusement, un historien qui a fait une petite découverte l'agrandit et, sans peut-être s'en apercevoir, la dénature au point que, si vous allez au « texte, » vous n'y voyez pas du tout ce qu'on prétend vous montrer. Les « sources » manuscrites ont un prestige, souvent trompeur. Quel embarras ! Tenez-vous en état de scepticisme vigilant ; puis, avec attention, mais avec humilité, tâchez de saisir un peu de vérité fraîche et peu surprenante. C'est ainsi que procède M. Émile Magne, presque toujours.

Je dis, presque toujours, et cependant lui chercherai deux fois chicane. Il me paraît se fier au témoignage de Tallemant d'une manière que Tallemant ne me paraît pas mériter. D'ailleurs, j'accorde que beaucoup de petits faits, n'étant connus que par cet anecdotier, sont difficiles à vérifier; sous le prétexte qu'il est seul témoin, l'on aurait tort de considérer son témoignage comme nul. On pourrait du moins le discuter avec lui. Le Corneille que nous entrevoyons, d'après Tallemant, cet ambitieux, cupide, avare et malpropre, on aurait pu le corriger. Secondement, M. Émile Magne, qui a en mains les plus beaux documents, les anime parfois ou les met en scène, à mon avis, avec un peu trop de liberté ou de désinvolture. Il décrit et raconte si précisément les lieux et les incidents, — et, pour cela, utilise, je le sais bien, des certitudes, mais aussi des conjectures, et des probabilités, — si précisément qu'on lui demanderait s'il est bien sûr de son dire.

Voici, par exemple, la scène du 30 septembre 1561, où les Huguenots de Tournay et les grands-parents de notre Tallemant des Réaux sont en péril. « Vers huit heures, ce soir-là, les drapiers de la rue de Cologne, les ciseleurs de la rue des Orfèvres, les chapeliers de la rue de la Tête d'or, les rentiers des rues Dame Odile et de la Lanterne, entendant le bruit d'une troupe en marche, ouvrirent leurs fenêtres avec curiosité... » Bien! et c'est-à-dire que Tournay fut en émoi; or, les différents corps de métiers, à Tournay comme ailleurs, avaient leurs quartiers et leurs rues: M. Émile Magne s'est exactement informé de leur répartition dans la ville; ajoutons que ces noms de rues et de corporations servent à peindre une ville du Nord en ce temps-là... « Quelques-uns, plus hardis, entrebâillèrent leur porte, flambeau à la main... Toutes les maisons, où s'éveillait une frayeur instinctive, s'éclairèrent... Les dévotes se signaient, sachant qu'à cette heure tardive, dans la bonne ville de Tournay, les honnêtes gens ne courent pas les rues... » Etc. Et, tout cela, je veux bien le croire; mais, à la lettre, je n'en sais rien. Il arrive aussi à M. Émile Magne de faire parler ses personnages et de leur prêter des paroles qu'on n'est pas sûr qu'ils aient dites: M. Émile Magne ne les invente pas tout à fait; car il en a pris la substance aux récits de l'époque ou aux circonstances qui voulaient que telle chose fût dite et a peu près comme ceci. Au surplus, M. Émile Magne ne s'éloigne pas beaucoup de ses documents. Seulement, dès qu'il s'en éloigne à peine, le plaisir de sentir la vérité diminue; et c'est tout le plaisir de pareils travaux.

Une dernière objection. M. Émile Magne, pour donner à son ouvrage le « cachet » du temps passé, emploie volontiers de vieux mots et de vieux tours. Ce n'est pas maladroit. Mais il abuse de certaines expressions, comme de « souventes fois » qui, dans une phrase toute moderne, détonne. Ainsi : « Souventes fois Des Réaux voyait surgir les deux compères. » Ou bien : « Souventes fois il l'amenait chez son père, dans le but de lui offrir de substantiels repas. » On n'a pas dit en même temps *souventes fois* et *dans le but*. Cette phrase n'est pas satisfaisante : « Il y avait aussi des fleurs, des arbres, des animaux, des objets disparates, mille sujets traités par des apprentifs peintres. » Je ne crois pas qu'on ait dit un *apprentif* en même temps que l'on prenait *disparate* pour l'jectif. Un mot qui plaît à M. Émile Magne ne me plaît pas, « silhouette, » et le verbe « silhouetter » que l'on en tire : « Sur les portes lumineuses des cabarets, se silhouettaient, en ombres dures, tripotiers et biberons attirés par le tumulte... » *Silhouette*, on le sait bien, n'est pas antérieur au xviii^e siècle et ne convient pas dans une phrase où il y a les *tripotiers* et *biberons* de 1561.

Peccadilles ! Mais le livre est joli, d'une lecture très agréable et donne la vivante image d'un groupe de gens très bizarres.

Les Tallemant sont originaires de Tournay, en d'autres termes originaires d'une province qui appartenait alors à l'Espagne. Ils vinrent chez nous. Plus tard, en 1643, pour la raison qu'ils s'étaient enrichis, le fisc eut l'idée, qui leur parut mauvaise, de les inscrire sur la liste des Étrangers : non que l'on méconnût leur amitié française ; mais il y avait une ordonnance du 26 janvier 1639 qui contraignait à payer une taxe lesdits étrangers, s'ils voulaient jouir des « mêmes honneurs, franchises, privilèges et libertés que les naturels sujets de Sa Majesté. » Coût : dix mille livres. Ces dix mille livres ne gênaient pas les Tallemant : ce qui les ennuya fut de ne pas sembler naturels sujets de Sa Majesté. Dix mille livres, on les donne ; mais il est fâcheux de les donner pour signaler qu'on est chez nous comme à l'auberge.

Le chef de la famille était alors Pierre Tallemant, père de notre Des Réaux. Il appela son fils à la rescousse ; et tous deux rédigèrent un *Discours*, afin de montrer que Sa Majesté n'avait pas de plus naturels sujets. Ils venaient de Tournay ? Sans doute ; mais, quoi ! pendant mille ans, Tournay avait appartenu à la France. Si maintenant, Sa Majesté taxait comme étrangers des gens qui venaient de Tournay, autant dire qu'elle renonçait à la souveraineté de cette province et

qu'elle acceptait l'usurpation de l'Espagne! C'est un argument. Les Tallemant ne s'attendaient pas que cet argument fût invincible, car ils eurent soin d'en présenter un autre. Ils habitaient la France depuis longtemps; ils avaient occupé à la Rochelle des postes que les bourgeois de cette ville refusent aux simples « naturalisés. » Seulement, les bourgeois de la Rochelle, Sa Majesté ne les approuvait pas en toutes choses! Sans doute; mais, quant à considérer les Tallemant comme Français véritables, Sa Majesté n'y manquait pas, les ayant récemment priés de verser au trésor plus de cent mille livres, comme Français et de la classe des Aisés. Les Tallemant suppliaient qu'on eût la bonté de ne pas les taxer tour à tour comme Français et comme Étrangers. A choisir, les Tallemant préféraient la France, à condition d'y pouvoir ménager leurs écus.

Ils étaient protestants. Bourgeois de Tournay, Jean Tallemant vivait assez bien. Mais, dans l'émeute du mois de septembre 1561, ses fils eurent maille à partir avec les gendarmes de Mgr Floris de Montmorency, gouverneur pour le roi d'Espagne. Ils se sauvèrent et allèrent se réfugier à La Rochelle, où ils ne tardèrent pas, étant malins, à faire un bon établissement. Ils avaient d'abord de l'argent, qu'ils placèrent chez des armateurs. Après cela, ils ouvrirent des bureaux et des entrepôts et fondèrent une maison qui bientôt donna d'excellents bénéfices. Leurs navires se voyaient jusqu'à Terre-Neuve, où ils pêchaient la morue. En outre, leurs navires apportaient d'Amérique maints produits de vente assurée. Vinrent les honneurs, avec la grande richesse. Puis les Tallemant professaient beaucoup de zèle pour la religion; ils contribuaient de leurs deniers à la reconstruction du temple et acquéraient une renommée de parfaits huguenots et Rochelais.

Un beau-frère et associé de Pierre Tallemant, Paul Yvon, risqua de les compromettre. Il devint, par intrigue, le premier magistrat de la cité; mais il devint aussi un peu fol. Ce fut sous les deux influences des mathématiques et de la méditation mystique. Son rêve était de résoudre le problème dit de la quadrature du cercle: et il publia, en latin, la solution qu'il avait trouvée. Il se croyait en communication directe, et bien dangereuse, quoique flatteuse, avec « les esprits. » Quand les esprits l'entretenaient du cercle et de sa juste quadrature, il n'y avait pas grand mal. Seulement les esprits l'engagèrent à mendier par les rues, pour enseigner à ses concitoyens l'humilité. Même, ils lui persuadèrent qu'il était un nouvel Abraham: et, n'ayant point à sa portée un nouvel Isaac, il menaçait de tuer sa

femme, pour obéir aux volontés qu'il prêtait à Dieu. Pierre Tallemant n'allait pas à une telle déraison. Toutefois, il céda à quelque mysticisme. Ces gens étaient un peu toqués. Mais, comme il arrive, leur toquade se tenait à l'écart des affaires, ne gagnait point leur esprit de négoce et leur laissait une excellente habileté de s'enrichir, leur laissait aussi le goût d'une vie opulente. M. Émile Magne nous mène chez ces gros bourgeois de La Rochelle, très dévots à leur manière, et très vaniteux par ailleurs, enchantés de luxe et qu'anime une émulation de bien vivre et goulument. Pierre Tallemant, son orgueil est le faste de nourriture. Les marchands de tous pays, ses fournisseurs et clients, commissionnaires et correspondants, sont par lui traités sans pingrerie. Quels repas! Chapons qu'il a fait venir du Maine, « faisant lardés de rubis, perdrix aux pattes dorées, levrauts couronnés et passémentés de diamants ou d'émeraudes et que l'on nommait *carabins de Bacchus*, salades confites dans le sucre et parfumées à la civette, turbots à la mosaïque, brochets à l'allemande, pâtés appelés *le pillage des dents*, popelins dit le *réveille-matin des moines*, olives à la Sévillane, épices du Levant, » et les vins des meilleurs crus et des meilleures dates.

Le 2 octobre 1619, Marie Rambouillet, femme de Pierre Tallemant, mit au monde un garçon qui reçut, au baptême de l'église réformée, le prénom de Gédéon. C'était son troisième enfant : on l'appellera Des Réaux, du nom d'une terre sise en la paroisse de Nérès, près de Montluçon en Bourbonnais. Précisément à l'époque où Des Réaux naquit, les Tallemant, qui conservaient leur établissement de La Rochelle, eurent la profitable pensée de fonder à Bordeaux un autre comptoir. Ils demeurèrent à Bordeaux quelques années et ainsi n'étaient plus à la Rochelle quand Richelieu mit le siège devant cette place. Mais ils s'occupèrent de la sauver par les moyens qui ne semblent pas les plus admirables. Au printemps de l'année 1628, Pierre Tallemant fréquente la maison du cardinal. Son beau-frère Paul Yvon, que l'on dit fol et qui a probablement quelque malice dans sa folie, abjure le protestantisme et est choisi par Jean Guiton, maire de La Rochelle, pour obtenir du Roi des conditions douces. Les Rochelais détestent Paul Yvon : Jean Guiton le désavoue. Mais Richelieu envoie aux assiégés Pierre Tallemant, qui n'est point accueilli avec amitié, qui néanmoins s'acquitte sans niaiserie de son ambassade. Il obtient par ses manigances la faveur du Roi et du cardinal. Son rôle, envers ses compatriotes et coreligionnaires, est d'un « agent de démoralisation. » Peut-être, d'ailleurs, croyait-il que les protes-

tants rochelais avaient tort de résister à la force royale : toujours est-il qu'on aperçoit une coïncidence de cette opinion raisonnable et de quelques intérêts bien comptés. Six ans plus tard, les Tallemant venaient à Paris et, dans le quartier Saint-Eustache, installaient une banque des plus actives, à la réussite de laquelle la bienveillance des autorités fut très utile.

Le petit Des Réaux, à Bordeaux, s'éprend de poésie et de romans. *L'Astrée* lui monte l'imagination, qu'il a déjà très vive. Et il s'éprend d'une jeune cousine, Angélique Tallemant, jolie sans doute, mais encore plus gracieuse, qui chante d'une douce voix et accompagne au luth ses chansons. Elle sourit toujours et diversement. Puis elle meurt ; et il en a beaucoup de peine. Mais il arrive à Paris et n'a point seize ans qu'il prélude à maints plaisirs.

On le met au collège et, pour qu'il aille au collège plus facilement que de la rue des Petits-Champs, qui est loin du quartier des écoles, on le met dans une auberge de la place Maubert où sont pareillement d'autres écoliers. Il a ses frères avec lui. L'ainé, que l'on appelle Boisneau, — comme, lui, Des Réaux, — est, à la ressemblance des Tallemant les plus nombreux, un vrai bourgeois et un marchand. Des Réaux a l'horreur du négoce et de la banque. Il aime la lecture. Sa mère lui demande pourquoi il achète des livres ; et quand donc finira-t-il d'étudier ? Il a, dans sa famille, une M^{me} d'Harambure, qui demeure rue des Vieux-Augustins et qui est une précieuse un peu célèbre.

Sa ruelle est fréquentée de quelques poètes : ils la comparent volontiers à une déesse, ses yeux à des escarboucles. De tels hommages l'ont rendue capricieuse et altière. Son mari, Jean d'Harambure, seigneur de Romefort et de la Boissière, ne l'importune pas, ayant une charge de cour et veillant aux oiseaux de chasse. Il est en outre commandant à Aigues-Mortes : il voyage et, que les poètes soupirent près de sa femme, que lui importe ? M^{me} d'Harambure avait composé des stances ; sous le nom de Livie, elle avait regretté la mort de sa sœur. Elle était lasse de louanges et disait un jour à sa demoiselle suivante : « La Cloche, n'ayons plus d'esprit ; cela est trop commun, tout le monde en a ! » Des Réaux fut très attentif aux charmes de M^{me} d'Harambure. Il rencontra chez elle Germain Habert, plus connu sous le nom de l'abbé de Cerisy et qui annonçait, dans un madrigal, « qu'il mourrait de trop de désirs, » si elle était inexorable. Cet abbé, l'un des amis de Conrart, est l'un des premiers académiciens sur lesquels compta Richelieu pour assurer la gloire des lettres françaises et

corriger le mauvais langage. Le jeune Des Réaux devint, auprès de M^{me} d'Harambure, le rival de l'abbé : ce ne sont pas deux religions qui se trouvent aux prises, mais deux sortes de badinage. Des Réaux composa, en forme de rondeaux, une *Résolution de déclarer son amour* et une *Protestation d'amour respectueux*. M^{me} d'Harambure le traita comme un écolier. Dont il profita. Elle ne craignit pas de le recevoir quand elle était à sa toilette et n'avait pas encore ses bras, ses épaules, sa gorge tout à fait cachés. Elle le baisait au front, tant et si gentiment qu'elle s'aperçut qu'il fallait prendre garde et n'être pas étourdie. Alors, Des Réaux, privé de caresses, mit en rondeaux sa mélancolie.

Pour se consoler d'une avanie que lui infligeait la cruelle, il aima de son mieux la femme d'un conseiller au Parlement, M^{me} du Candal, qui lui jura un grand amour, mais afficha une vertu très incommode. Chaque fois que Des Réaux semblait empressé, elle appelait ses trois enfants et les plaçait comme un rempart entre elle et lui. Des Réaux faisait sa vaine cour à M^{me} du Candal, quand M^{me} d'Harambure, atteinte de la petite vérole, se défigura.

C'était la coutume, dans le quartier Saint-Eustache, que les jeunes gens, à tour de rôle, offrissent aux belles dames et gentils garçons du voisinage le plaisir des violons et de la danse. Le soir du bal que donna Des Réaux, il y eut grande assemblée. Les portiers et domestiques des Tallemant durent écarter à coups de poings, nombre de laquais malappris. Et l'on dansa. L'on dansait, lorsque la porte de la maison fut heurtée, secouée. Un cuisinier, par le trou de la serrure, passa une longue lame. Des cris éclatèrent. Les cris venaient d'une troupe dans laquelle on remarquait Charles de Lorraine, prince d'Harcourt, et ses deux frères, les ducs d'Elbeuf, princes lorrains. Ils venaient danser, puisque l'on dansait. Et la longue lame du cuisinier, qui donc avait-elle blessé? Charles de Lorraine, prince d'Harcourt! Il fit un esclandre. Des Réaux ne savait où se cacher. Mais on appela un chirurgien qui pansa le prince. Des Réaux dit qu'en somme ce n'était point sa faute. Et les princes lorrains dansèrent sans plus de rancune avec les bourgeoises du quartier Saint-Eustache, très flattées.

Une aventure de Tallemant, très singulière et qui montre les mœurs de l'époque très différentes de ce qu'on se figure, c'est le voyage qu'il fit en Italie, à vingt ans, avec deux de ses frères et un troisième compagnon fort imprévu, l'abbé de Retz. Celui-ci avait à peu près vingt-cinq ans. Sa réputation ne valait rien, à certains égards. Richelieu l'accusait de plusieurs méfaits : on n'aurait point affirmé qu'il n'eût assassiné personne. Mais il était l'abbé de Retz et, en

Italie, comptait voyager comme un grand seigneur; il comptait, à Rome, être accueilli par le Pape. Et il choisit pour camarades ces jeunes gens de la finance et du trafic, par-dessus le marché, huguenots!... Il faut à chaque instant le constater : on n'avait point encore, à cette époque, inventé le pharisaïsme; voire, on s'amusait de quelque liberté. Les Tallemant, de leur côté, profitaient de l'obligeance de Richelieu, qui ne méprisait pas leur banque ou, du moins, la traitait comme s'il ne la méprisait pas : ils n'eurent pas à redouter l'amitié que faisaient leurs fils avec un ennemi du cardinal. Semblablement, une M^{me} de Sévigné, qui n'a point envie de déplaire à la Cour, ne cache pas le chagrin que lui causent les malheurs de M. Fouquet. Semblablement, M^{lle} de La Vergue, qui sera bientôt M^{me} de La Fayette, garde son titre de l'une des filles d'honneur de la Reine, quand elle accompagne en exil son beau-père le chevalier de Sévigné, frondeur et l'ennemi particulier de Mazarin. C'est une époque où il y a plus de désinvolture et de bonhomie que de petitesse.

A vingt-cinq ans, Retz était déjà laid, déjà myope, très vaniteux, très débauché, l'intelligence la plus vive et attrayante.

Quel voyage, où seraient de compagnie Retz et Tallemant! Avignon les retint quelques jours. Le palais des Papes ne les émerveilla point; c'est tout juste s'ils regardèrent cette « grande masse de bâtiments. » Mais ils allèrent visiter, dans l'église des Cordeliers, le tombeau de M^{me} Laure. Ils allèrent visiter le village de Vaucluse. Cet hommage rendu à la poésie et à l'idéale beauté, ils trouvèrent, dans Avignon, les femmes très jolies et avenantes. Retz, après cela, se souvint d'être bon catholique et emmena ses camarades protestants à la Sainte-Baume et aux lieux où l'on dit que la Madeleine fut pénitente. Retz prodigua le spectacle de ses dévotions et but à la source claire où l'on dit que la sainte se désaltérait. Un moine montra aux étranges pèlerins un cadavre tout desséché, la tête noircie, les cheveux rares et bruns, sur le front, — disait-il, — la trace de la bénédiction divine, et il disait que c'était ce qui restait de sainte Madeleine. Tallemant le raconte; il a mis, en marge d'une copie du *Voyage de Chapelle et de Bachaumont*, que M. Émile Magne put lire, à côté de la mention de la Sainte-Baulme, ces quelques lignes : « Baulme, en provençal, veut dire caverne ou grotte. Je me souviens quand j'y fus... » Il raconte comme il a vu le visage et les cheveux de sainte Madeleine. C'est dommage qu'il ne dise pas quel fut, — ou ne fut pas, — l'émoi de Retz!

A Marseille, Tallemant, présenté à la précieuse Françoise de

Diodé, la trouva toute blanche et blonde. Elle était charmante. Il osa l'en complimenter. Elle lui répondit : « Monsieur, je suis en train de lire *Le miroir qui ne flatte point*. » Françoise, toute blanche et blonde qu'elle fût, citait du grec et du latin, de l'espagnol et de l'italien, citait Aristote et Platon, citait Zoroastre et Mercure Trismégiste. Ce n'était pas ce que lui demandait Tallemant.

A Florence, l'abbé de Retz et les Tallemant virent Ferdinand II, grand-duc de Toscane, et la grande-duchesse, « une des plus belles personnes d'Italie, » âgée de seize ans, qui souriait à ravir, malgré la disgrâce d'avoir, et si jeune, un « pauvre mari. » A Venise, l'abbé de Retz trouva fort à son goût la signora Vandramina, très noble dame, et qu'il sut se concilier par les agréments de son esprit. L'intrigue devint si périlleuse qu'il fallut que l'ambassadeur du Roi, un ancien président au Parlement, Claude Mallier du Houssay, bon homme et qui ne voulait pas d'ennuis, suppliât Retz de quitter la ville.

A Rome, l'abbé avait résolu de bien faire. Il augmenta son équipage, embellit ses livrées : pour quoi les jeunes Tallemant lui préférèrent, à fonds perdus, beaucoup d'argent. L'on vit l'abbé fort assidu aux alentours du Vatican, chez les cardinaux et les prélats, parlant théologie et disputant à merveille les plus jolies et difficiles questions. Des Réaux, réformé, ne le suivait pas en telle occurrence et baguenaudait, avec grand plaisir, dans une société des plus mêlées. Le cardinal Antoine Barberin, frère du pape Urbain VIII, le reçut, le trouva gai, ne lui demanda point s'il était catholique et lui donna de connaître plusieurs poètes de chez nous qui cherchaient fortune à Rome, Montreuil par exemple, dit Montreuil le Fou, plus fou que poète, et pourtant poète à son heure.

Les plaisirs de Des Réaux et de ses frères, dont le récit ne serait pas très honnête, et qui ont été leur principale occupation pendant leur voyage, on les peut voir dans les *Historiettes*. Longtemps après, en y songeant, Des Réaux écrivait : « Je me divertis bien en Italie. C'est belle chose que jeunesse ! » D'ailleurs, il n'avait pas beaucoup regardé, en Italie, les monuments ni les tableaux ; mais il n'a pas feint d'être allé en Italie comme un amateur d'art : c'était un loyal et simple garçon qui se bornait à des curiosités moindres ou d'une autre espèce et qui n'affichait pas de sentiments empruntés.

Au retour, il trouva un peu morne et ennuyeuse la maison de son père. Il s'aperçut que son père n'avait point fait, en sa vie, une réflexion. Pierre Tallemant, qui vieillissait, devenait plus que jamais

entiché de banque et d'un mysticisme dont le contaminait Paul Yvon : le catholique fraîchement converti Paul Yvon rendait le protestant Pierre Tallemant plus dévot, par une influence bizarre où la droite logique aurait eu à redire. Et Pierre Tallemant, las de travail et de tracas divers, s'embrouillait d'une sorte qu'il parlait un « galimatias » difficile à comprendre. On avait pour lui de la déférence ; l'un de ses fils, nommé François, manquait pourtant de patience, étant nerveux. Le bonhomme savait de « bons contes ; » mais il les ressassait : et François ne les voulait plus écouter. Le bonhomme n'osait plus faire un conte sans consulter François d'un regard. Il souriait avec incertitude et semblait demander timidement la permission de radoter. François, trop « mal complaisant, » se levait pour s'en aller. « Reviens, reviens ! » criait le bonhomme. Et François : « Vous ne le direz donc pas ? » Le bonhomme jurait de ne pas recommencer son histoire. Il la recommençait ; il ne pouvait pas se tenir de la recommencer. François se levait encore ; le bonhomme le rappelait. Je ne sais comment Des Réaux le raconte sans chagrin.

François était revenu d'Italie porté vers le catholicisme. Même, il annonça le projet de recevoir la prêtrise. Une chose le retardait, l'ennui d'apprendre la théologie. En outre, il lui trainait dans le cœur le souvenir de ses amours, qui n'étaient pas toutes finies. Son hésitation de mollesse ou de fainéantise ne dura qu'un peu de temps. Il fut prêtre ; il devint aumônier de Madame. Il était mélancolique et intrigant. C'est une question de savoir si l'abbé de Retz n'a été pour rien dans sa conversion ; il faudrait admirer cette anecdote, l'une des plus imprévues que l'on pût mettre au compte de Retz et ajouter à l'étonnante biographie de ce personnage : Retz était capable de tout.

Des Réaux, son intention principale et sa résolution, dès son retour, il eut à la déclarer : jamais il n'entrerait dans la banque ! Son bonhomme de père en montra de la colère et menaça de le déshériter. Au moins, qu'il essayât d'être conseiller ? Non ! Des Réaux avait horreur de la chicane autant que de la banque. Il était, à son avis, poète et entendait que le métier de poète serait, pour lui, tout mêlé de plaisirs et d'une aimable dissipation. Au moins, reprenait le bonhomme, qu'il se mariât ? Des Réaux, du moment qu'il devait choisir entre les exigences du bonhomme, eût préféré celle-là.

Cependant, il n'avait point de hâte et, d'abord, continua de folâtrer. Il fréquenta les cabarets où l'on rencontrait Saint-Amant, Vion Dalibray, quantité de rimeurs et qui « faisaient la débauche » avec entrain. Pour Saint-Amant, qui est une sorte de grand poète, il n'a

que mépris; et il estime davantage un Benserade, qui n'est qu'un agréable poète, en ses meilleurs moments. Il connut Olivier Patru, grand avocat, bon grammairien, libertin renommé; François Mau-croix, doux et gracieux, très fougueux et qui savait dissimuler son ardeur; Nicolas Perrot d'Ablancourt, terrible farceur et sans pareil quand il s'agissait de goguenarder. Il fréquenta l'hôtel de Rambouillet. Julie ne lui fut pas obligeante; Julie était une pimbèche. Les Ram-bouillet durent le recevoir assez bien, malgré ses « origines bour-geoises » que Julie n'approuvait pas. Seulement, ces Rambouillet, qui menaient un joli train, manquaient d'argent quelquefois et alors s'adressaient à la banque des Tallemant. Pour la *Guirlande de Julie*, Des Réaux eut la commande d'une fleur de lis et la livra, digne de l'insupportable guirlande de l'insupportable Julie.

Le Parlement ou le mariage! répétait le bonhomme Tallemant. Le mariage! répondit enfin Des Réaux. Il avait une petite cousine, Élisabeth Rambouillet : ces Rambouillet n'ont rien à faire avec les parents de Julie. Élisabeth, menue et charmante, embellie encore de naïve coquetterie, était une fillette de moins de douze ans. Des Réaux, avant de l'épouser, devrait la laisser grandir. Peut-être fut-il, autant que par la grâce de cette enfant, séduit par le délai que lui imposait, avant de s'établir mari, un âge si tendre. Il n'aimait point Nicolas Rambouillet, qui serait son beau-père et qui était, à l'en-tendre, « un franc nouveau riche, » très vaniteux et accoutré comme un héros de théâtre, incommode aussi à cause de ses façons impé-rieuses. Des Réaux n'arrivait point à se défaire d'une Marie Le Goux, drôle de femme, qui l'avait longtemps éconduit et qui, au moment de la séparation, s'attachait à lui sans nulle opportunité. Il fallut obtenir du Roi une dispense, pour le mariage de Des Réaux et de sa cousine. Enfin, Rambouillet, devenu veuf, annonça qu'il se marie-rait une seconde fois avant sa fille : et ce fut le 12 janvier 1646. Deux jours plus tard, Des Réaux menait au temple de Charenton sa fiancée qui avait eu le temps de vieillir : elle avait douze ans et huit mois, Des Réaux vingt-sept ans. Et les années de ce garçon, depuis son adolescence, peuvent compter double, tant elles sont occupées d'un loisir que rendait sa turbulence une perpétuelle aventure, très variée, un peu absurde, où il s'informait de la vie sans précaution.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le dernier mot est-il dit dans l'affaire de Haute-Silésie ? On n'oserait malheureusement encore l'affirmer. De nouvelles agressions ont eu lieu, dans la région industrielle, contre les troupes françaises. A Kœnigshutte et à Zabrze, des Allemands ont attaqué, à coups de revolver, plusieurs de nos chasseurs alpins. Nous avons eu des morts et des blessés. C'est ainsi que continue à s'exécuter loyalement le Traité de Versailles et qu'est récompensée la bienveillance des Gouvernements alliés ! La recommandation présentée par le Conseil de la Société des Nations s'inspire cependant, il faut le reconnaître, d'une pensée de conciliation et le résultat obtenu ne l'a pas été sans un louable effort d'impartialité. Grâce soient rendues à l'esprit philosophique ! Si M. Balfour et M. Léon Bourgeois n'avaient, l'un et l'autre, le goût de la méditation et le culte des idées générales, ils se seraient, sans doute, fréquentés à Genève sans se comprendre et sans se lier d'amitié. Mais ils se sont plu à s'entretenir de quelques questions plus hautes et moins contingentes que celles dont ils étaient saisis. Ils ont retrouvé, sur les bords du Léman, sinon l'ombre légère des platanes et des oliviers d'Akademou, du moins la liberté des promenades péripatéticiennes et, accompagnés parfois de M. Bergson, ils ont cherché à pénétrer ensemble dans le clair obscur de la forêt einsteinienne. Ainsi rapprochés par la science et la métaphysique, ils se sont sentis beaucoup plus disposés à s'entendre, entre eux et avec leurs collègues des autres nations, sur le tracé de la frontière germano-polonaise.

Ils ont abordé le problème sans parti pris et surtout sans préoccupations personnelles. Ce n'étaient pas, comme au Conseil Suprême, des chefs de gouvernement qui s'affrontaient avec la secrète ambition de l'emporter l'un sur l'autre et avec le désir humain, trop humain,

d'obtenir des succès politiques. C'étaient simplement des hommes qui cherchaient la justice et, si on leur reproche de ne pas l'avoir rencontrée, ils ont la consolation de se dire qu'elle n'est pas de ce monde. Ils sont, du moins, tombés d'accord sur une solution et, par là même, ils ont apaisé, entre l'Angleterre et nous, un différend qui s'envenimait tous les jours. C'est beaucoup. Nous ne devons pas oublier, d'ailleurs, la grande part qu'ont prise à ce règlement les quatre représentants du Conseil qui avaient préparé le travail, MM. Quinonès de Léon, Hymans, da Cunha et Wellington Koo. Ils n'ont rien négligé, ni les uns ni les autres, pour mener à bien une tâche difficile. Ils ont commencé par examiner la thèse allemande de l'indivisibilité silésienne. Leur conscience leur a vite fait un devoir de l'écarter, comme contraire au traité et aux résultats du plébiscite. Ils ont donc admis le principe du partage. Mais là ont apparu, tout de suite, les difficultés. A consulter les votes émis commune par commune, on constate, en plusieurs régions, un terrible enchevêtrement des suffrages allemands et polonais. A l'Ouest de l'Oder, les premiers dominant; ils sont également les plus nombreux au Nord-Est de l'Oder dans les cercles de Kreuzburg, d'Oppeln et de Rosenberg. Si nous jetons les yeux à l'Est, nous voyons, dans le cercle de Lublinitz, un mélange où les communes à majorité allemande ne représentent plus environ que le tiers; et, à mesure que nous descendons alors vers le Sud, et que nous nous rapprochons du bassin industriel, nous remarquons que la proportion des localités polonaises devient de plus en plus forte. Les Allemands tiennent quelques villes, mais les Polonais occupent la presque totalité des campagnes. Il en est ainsi dans les cercles de Tarnowitz, de Tost et de Strehlitz, et à plus forte raison dans ceux de Gleiwitz, de Zabrze, de Beuthen, de Kœnigshutte et de Kattowitz; et enfin, dans les centres de Rybnik et de Pless, la supériorité polonaise est écrasante. C'est pour déterminer le sort du bassin industriel et de la zone dont il est immédiatement entouré, que le Conseil de la Société des Nations s'est naturellement trouvé le plus embarrassé. Le partage auquel il a procédé est loin d'être parfait et, dans l'ensemble, les campagnes ont été un peu sacrifiées aux villes et les Allemands avantagés par rapport aux Polonais. Ceux-ci n'obtiennent ni Beuthen, point de jonction entre le Nord et le Sud de leurs possessions nouvelles, ni Zabrze, où ils forment une agglomération importante, ni Gleiwitz, nœud des chemins de fer du bassin. Le Conseil a voulu tenir compte de ce que, grâce aux immigrations

allemandes dans les centres urbains, il y avait eu, sur le territoire plébiscitaire, sept cent sept mille six cent cinq voix qui s'étaient prononcées pour l'Allemagne, contre quatre cent soixante-dix-neuf mille trois cent cinquante-neuf qui s'étaient déclarées pour la Pologne ; et il s'est efforcé d'attribuer, au total, à chacun des deux pays un nombre d'habitants sensiblement égal au nombre des électeurs qui avaient voté pour lui ; il a, en outre, cherché à tracer une frontière qui laissât, de part et d'autre, aussi faibles que possible les minorités ethniques. Il était cependant inévitable que, dans chacun des lots, ces minorités fussent importantes : et dès lors, le Conseil était amené à prendre des dispositions pour les protéger et pour régler, pendant une période déterminée, les options de nationalité, prévues par l'article 91 du Traité de Versailles.

La Société des Nations est allée plus loin. Elle a considéré que si le bassin industriel et minier n'était pas indivisible et s'il devait être partagé, elle ne pouvait néanmoins ignorer qu'il s'y était créé, depuis nombre d'années, une vie économique intense, alimentée par des courants qui prenaient leur source des deux côtés de la nouvelle frontière. C'est ainsi qu'il se trouve dans la région, des chemins de fer, des canaux, des lignes d'électricité dont les tronçons allaient se trouver séparés ; c'est ainsi que les usines achètent leurs matières premières et vendent leurs produits à l'aide d'une monnaie qui est le mark allemand ; c'est ainsi qu'elles bénéficient de certains tarifs ferroviaires, qu'elles emploient un personnel accoutumé à vivre sous certaines lois sociales, qu'elles ont entre elles des conventions commerciales, qu'en un mot, elles ont fini par former une sorte de trust dont nous avons vu la puissance s'exercer, à ciel ouvert, dans la propagande des deux dernières années. Le Conseil de la Société des Nations n'a pas pensé qu'il y eût là une unité destinée à rester toujours intangible. Il a seulement voulu assurer la continuité de la vie économique locale, en préparant sans heurt la dualité future. L'avenir nous dira s'il a pris le meilleur chemin pour réaliser ses intentions. Pendant que la Pologne semblait se résigner, de bonne grâce, à accepter les combinaisons proposées et que l'Allemagne renouvelait, à son habitude, la comédie de la colère, le *Vorwaerts*, plus raisonnable, en la circonstance, que la plupart de ses confrères, avouait franchement que le règlement provisoire imaginé par la Société des Nations pourrait rapidement procurer au Reich de sérieux avantages et mettre la Pologne sous sa dépendance économique.

Observation très juste. L'unité de l'exploitation du réseau de la *Schlesische Kleinbahn Gesellschaft* va être, en effet, consolidée pendant quinze ans. Pour les chemins de fer de l'État allemand, il sera organisé, dans tout le territoire du plébiscite, un régime mixte qui durera quinze ans. Il sera constitué des servitudes réciproques sur les réseaux d'eau et d'électricité. L'activité actuelle des *Oberschlesische Elektrizitätswerke* sera maintenue pendant trois ans et ainsi de suite. De même, pendant une période qui pourra atteindre quinze ans, le mark allemand restera la seule unité monétaire légale. La *Gazette de Voss* croit, il est vrai, cette disposition contraire aux intérêts de l'Allemagne; mais on ne voit pas très bien en quoi elle sera favorable à ceux de la Pologne. De même encore, la Pologne devra renoncer, pendant quinze ans, au droit que lui donnaient les articles 92 et 297 du traité, d'exproprier les établissements industriels, mines ou gisements. Elle ne pourra procéder à cette expropriation que si, de l'avis de la Commission mixte qui va être nommée, la mesure est indispensable au maintien de l'exploitation. Bref, le Reich conservera, plus ou moins longtemps, de fortes emprises sur la Silésie polonaise. Sans doute, les admissions en franchise, les licences d'exploitation, les tarifs de chemins de fer, profiteront également aux deux Puissances voisines. Mais, au total, l'Allemagne trouvera dans cet arrangement provisoire plus de bénéfices que la Pologne, et surtout elle en pourra tirer parti avec son habileté coutumière contre un État plus jeune, moins expérimenté et moins puissant qu'elle. Il y a là un danger sur lequel il est impossible de fermer les yeux.

J'ajoute que l'organisation prévue laisse, bien entendu, intact l'article 90 du Traité de Versailles. On se rappelle qu'en vertu de ce texte, la Pologne s'est engagée à autoriser, pendant une période de quinze ans, l'exportation en Allemagne des produits des mines de toute partie de la Haute-Silésie qui serait transférée à la Pologne. Il est, en outre, stipulé que les produits seront indemnes, à l'exportation, de tous droits, charges ou restrictions; et enfin, la Pologne s'est obligée à prendre toutes les mesures nécessaires pour que la vente en Allemagne des produits disponibles de ces usines pût s'effectuer dans des conditions aussi favorables qu'en Pologne même. Lorsque l'Allemagne prétend qu'elle va être privée de la presque totalité des gisements silésiens de plomb, de zinc et de fer, et des neuf dixièmes du charbon, et que, par suite, elle se trouvera atteinte dans sa capacité de paiement, elle porte donc un insolent défi à la vérité. M. Fimmenn, secrétaire de l'Internationale syndicale d'Amsterdam,

M. J.-M. Kenwortky, député radical anglais, M. Jean Longuet, député français, et quelques autres internationalistes ont cru devoir s'approprier le raisonnement de l'Allemagne et protester publiquement contre la solution recommandée par la Société des Nations. Ils ont même conclu qu'à leur avis, il y avait lieu de procéder à un nouveau plébiscite, en invitant les électeurs de Haute-Silésie à choisir entre les quatre solutions suivantes : 1° Le partage tel qu'il est aujourd'hui proposé ; 2° une Haute-Silésie entièrement allemande ; 3° une Haute-Silésie entièrement polonaise ; 4° une Haute-Silésie indépendante sous les auspices de la Ligne des Nations. Cette proposition perpétuerait l'agitation et offrirait à l'Allemagne de nouvelles occasions d'intriguer. On ne voit pas très bien, en revanche, quels éléments nouveaux d'appréciation elle apporterait aux Puissances. L'Allemagne n'a pas besoin d'être encouragée dans les manœuvres auxquelles elle se livre pour garder des territoires dont ses statistiques d'avant-guerre proclamaient toutes le caractère polonais.

Le bruit avait, d'abord, couru que le Cabinet britannique demanderait la convocation du Conseil Suprême, avant de prendre à son compte la « recommandation » de la Société des Nations. Sous l'heureuse influence de M. Balfour, cette idée a été abandonnée, et c'est, plus modestement, la Conférence des ambassadeurs qui a été chargée de transformer l'avis du Conseil de Genève en décision des Gouvernements alliés. La Conférence des ambassadeurs s'est réunie plusieurs fois et a eu quelque peine à se mettre d'accord. A première vue, il eût semblé très simple de notifier à l'Allemagne et à la Pologne, d'une part, la ligne frontière qui venait d'être arrêtée, et, d'autre part, les conditions de l'entente économique provisoire qu'on demandait aux deux pays de conclure. Mais une question, tout d'abord, se posait. D'après le Traité de Versailles, les Gouvernements alliés avaient certainement le droit de fixer la ligne frontière ; étaient-ils également maîtres d'imposer aux deux pays des conditions économiques, même provisoires, en dehors et en sus de celles qu'a prescrites l'article 90 ? L'article 92 disait bien que des conventions ultérieures régleraient les questions laissées en suspens. Mais, si les Alliés prétendaient dicter ces conventions, il était à craindre que l'une ou l'autre des deux Puissances intéressées, peut-être même l'une et l'autre, ne consentissent point à subir des exigences supplémentaires. En cas de refus, que se passerait-il ? La détermination de la frontière était-elle subordonnée à la conclusion des accords économiques ? N'y aurait-il rien de fait, si l'Allemagne et la

Pologne ne voulaient pas s'entendre ou n'y parvenaient point ?

Les Alliés auraient pu répondre que, si les combinaisons économiques échouaient, la frontière n'en resterait pas moins tracée. C'eût été le plus logique et le plus simple. Mais l'Allemagne reprochait au Cabinet britannique de n'avoir pas tenu vis-à-vis d'elle les promesses de lord d'Abernon et elle espérait bien que les deux questions resteraient jointes, de manière à conserver la liberté de tout faire sombrer. La Conférence des ambassadeurs a alors été invitée par les Gouvernements à faire un bloc des deux décisions et à laisser le plus de temps possible aux négociations, de manière à en favoriser l'issue et à éviter ainsi qu'on essayât de revenir sur le partage territorial. » Mais elle s'est d'abord heurtée au paragraphe 6 de l'annexe de l'article 88 : « Aussitôt que la ligne frontière aura été fixée par les principales Puissances alliées et associées, la Commission notifiera aux autorités allemandes qu'elles ont à reprendre l'administration du territoire qui serait reconnu comme devant être allemand; lesdites autorités devront y procéder dans le courant du mois qui suivra cette notification, de la manière prescrite par la Commission (la Commission interalliée que préside le général Le Rond). Et le paragraphe ajoute : « Dès que l'administration du pays aura été assurée respectivement par les autorités allemandes ou polonaises, les pouvoirs de la Commission prendront fin. » Ainsi, la frontière une fois fixée, la Commission interalliée a un mois pour assurer l'installation des autorités allemandes et polonaises; après quoi, elle n'a plus qu'à disparaître.

Comment croire que, dans un espace de temps aussi bref, la Pologne et l'Allemagne puissent réaliser l'entente économique demandée ? Sur les indications officieuses du Conseil de la Société des Nations, la Conférence des ambassadeurs a trouvé un biais assez ingénieux. Elle a constaté que, d'après l'article 87, la Commission était constituée pour « fixer sur place » la ligne frontière; elle a donc estimé que le délai d'un mois devait courir, non pas de la Communication générale qui pouvait être faite à la Pologne et à l'Allemagne, après adoption d'une ligne théorique par les Gouvernements alliés, mais de la notification qui devait avoir lieu après détermination matérielle de la frontière sur le terrain litigieux. Opinion très sensée, d'ailleurs, et conforme à l'esprit du Traité. Les pouvoirs de la Commission ont été ainsi prolongés pour une durée inconnue, ce qui a, sans doute, l'inconvénient de retenir encore nos troupes dans un pays effervescent, mais ce qui donne à la Pologne et à l'Allemagne le temps de mûrir leurs accords ou leurs dissentiments. Souhaitons que cette machina-

tion ne s'éternise point et ne laissons rien faire maintenant pour retarder le travail d'abornement. Tous les loisis que nous donnerons à l'Allemagne, elle les utilisera à détruire l'œuvre de la Société des Nations et à chercher de nouveaux avantages.

Elle se conduit en Haute-Silésie comme partout ailleurs. Le cabinet Wirth, pour qui les Alliés ont eu tous les ménagements, n'a pas dit, en ces derniers mois, un seul mot qui préparât l'Allemagne à comprendre et à accepter un partage équitable, tout au contraire ; il n'a pas dit un seul mot pour faire réfléchir son pays sur les responsabilités qu'il a encourues, tout au contraire ; il n'a pas dit un mot pour flétrir les officiers qui se sont rendus, pendant la guerre, coupables de délits de droit commun ; il n'a pas dit un mot pour hâter le désarmement et pour accélérer la dissolution de la police centralisée. A l'intérieur, ses adversaires politiques ne l'ont pas moins traité de francophile. Il avait pris, dans son ministère, des représentants de l'ancien régime ; il avait laissé en place dans les administrations civiles et militaires toute la fleur de l'impérialisme. L'aile droite du parti populaire n'a cependant pas cessé de s'agiter contre lui. Il fallait, lui signifiait-on, qu'il démissionnât ou qu'il remaniât son cabinet, pour donner plus de gages encore à la politique de violation du Traité. C'est la *Taegliche Rundschau* qui a mené cette campagne avec le plus de vivacité. Son ancien rédacteur en chef, le député H. Rippler, qui appartient à la Volkspartei et qui s'est distingué de beaucoup de ses collègues par une politique de courtoisie envers la France, s'est retiré et a laissé la place à un des polémistes les plus passionnés de la droite, M. Friedrich Hussong, qui dirigeait précédemment le *Tag*, organe du parti national. La *Taegliche Rundschau* ne s'est cependant pas détachée des populistes, dont elle représente maintenant l'extrême droite, et elle a ouvert le feu contre M. Wirth, en publiant, sous la signature de M. Edward Stadler, des articles où le chancelier était accusé de coquetteries avec la France. Dans les couloirs du Reichstag, dans les commissions, un peu partout, se sont produites les mêmes attaques, et le 22 octobre, le chancelier a pris le parti d'envoyer au président d'Empire une lettre de démission qui a mis, une fois de plus, en pleine lumière la persévérance allemande et qui a pour objet, comme il était aisé de le prévoir, de préparer l'inexécution de l'ultimatum. M. Wirth a commencé par rappeler qu'il avait essayé, depuis le mois de mai, de montrer aux Alliés une sincère volonté de tenir les engagements pris. De les tenir entièrement ? Non pas ! Le chancelier a renouvelé, dans sa

lettre, sa restriction favorite : « jusqu'à la limite de la capacité allemande de prestations. » Réserve ambiguë, qui permet toutes les échappatoires. Il a ajouté, avec l'évidente intention de répondre à quelques-unes des déclarations de M. Briand : « Le cabinet avait le droit d'espérer qu'en raison des sérieux efforts qu'a accomplis l'Allemagne pour faire honneur à sa signature, les ports de la Ruhr seraient évacués, et qu'en ce qui concerne la Haute-Silésie, serait trouvée une solution conforme au sentiment de justice du peuple allemand. »

En quelques mots, M. Wirth s'est alors efforcé de démontrer l'iniquité commise par la Société des nations et par les Gouvernements alliés. On a arraché à l'Allemagne un morceau d'elle-même ; on lui a dérobé des cités florissantes et les quatre cinquièmes des usines de Haute-Silésie ; on a placé, dans le lot échéant à la Pologne, des populations d'origine et de langue allemandes qui, contre le droit « de libre détermination des peuples et contre les clairs résultats du plébiscite, vont passer sous la domination étrangère. » Ainsi parle le plus « francophile » des hommes d'État allemands, le plus raisonnable, le plus modéré ; et il ne se demande même pas si, dans la partie laissée à l'Allemagne, ne resteront pas demain des populations, plus nombreuses encore, d'origine et de langue polonaises. Mais non : il poursuit simplement son dessein, qui est celui de toute l'Allemagne et qui se révèle dans sa conclusion : « Le cabinet a pleine conscience que les limites des capacités de prestations et des facultés d'exécution de l'Allemagne sont sensiblement réduites par la décision imposée et qu'ainsi une situation nouvelle est créée pour la politique d'Empire. » C'est donc en vain que le Conseil de la Société des Nations aura dépensé des trésors de patience et de probité intellectuelle dans l'étude de cette redoutable question ; en vain qu'il aura imaginé de créer une longue période de transition et de laisser à l'Allemagne, pendant des années, toute sorte d'avantages économiques. Appelons les choses par leur nom : le chantage recommence.

Peut-être y avait-il un moyen de l'éviter ; c'eût été de ne pas faire un tout des deux décisions, relatives l'une à la frontière, l'autre aux arrangements prescrits. Si les Alliés avaient dit à l'Allemagne : « Que vous vous entendiez ou non avec la Pologne sur les chemins de fer, l'eau, l'électricité, le service postal, le régime douanier, les charbons et les produits miniers, la frontière restera telle qu'elle est tracée, » il est probable que l'Allemagne eût réfléchi avant de provoquer une agitation nouvelle. Mais la lettre que M. Briand, en qualité

de président de la Conférence des ambassadeurs, a envoyée, le 20 octobre, à l'ambassadeur d'Allemagne et au ministre de Pologne, n'était malheureusement pas aussi nette que l'eût désiré M. Briand, président du Conseil de France. Elle se terminait ainsi : « Au cas où les Gouvernements intéressés, ou l'un d'entre eux, se refuseraient, pour une raison quelconque, à accepter tout ou partie de la décision, ou témoigneraient par leur attitude qu'ils s'efforcent de faire obstacle à sa loyale exécution, les Gouvernements alliés, considérant, dans l'intérêt de la paix générale, la nécessité de voir établi le plus rapidement possible le régime prévu, se réservent de prendre telles mesures qu'ils jugeront opportunes pour assurer le plein effet de leur décision. » Telles mesures ! On ne les précise pas, et l'Allemagne a, tout de suite, aperçu l'avantage qu'elle pouvait tirer de cette obscurité. Elle s'est dit que les Alliés n'étaient pas complètement d'accord sur ce qu'il conviendrait de faire, dans le cas où elle et la Pologne ne signeraient pas les conventions prescrites : elle s'est rappelé les encouragements et les promesses qu'elle avait reçus de lord d'Abernon, et elle a pensé que la porte restait ouverte aux manœuvres et aux espérances. Quels que soient donc les hommes que le Reich mette à sa tête, la politique de fond reste sensiblement la même. A la surface, il y a des nuances. Ceux-ci sont plus réservés ou plus dissimulés ; ceux-là sont plus impulsifs et plus violents ; tous, ou à peu près, travaillent à l'anéantissement du Traité.

En réalité, bien avant la décision qui a été prise à l'endroit de la Haute-Silésie, l'Allemagne se proposait déjà de ne pas faire honneur aux prochaines échéances. Elle continue à se ruiner systématiquement par une inflation fiduciaire insensée, qui fait tomber de plus en plus le cours du mark. Pour remplir ses obligations de la première année, c'est-à-dire pour payer aux Alliés un milliard six cent cinquante millions de marks or, en plus de celui qu'elle devait au mois d'avril et qu'elle a si péniblement versé depuis, elle peut avoir à acheter, d'ici au 1^{er} mai 1922, un milliard de marks or de devises étrangères. Avec des marks papier, qui ne valent plus qu'un trentième de marks or, elle devra donc déboursier pour cette opération trente milliards de marks papier. Elle ne manquera pas de nous faire remarquer alors que, dans son budget, la totalité des ressources provenant des impôts représente trente milliards de marks papier et que, compte tenu des plus-values possibles, l'ensemble des rentrées ne dépassera vraisemblablement pas quarante-neuf milliards de marks papier. Elle prétendra donc qu'elle est dans l'impossibilité de fournir

le chiffre nécessaire de devises étrangères et elle nous offrira, en échange, des marks papier. Offre tout à fait inacceptable. Car le jour où nous nous prêterions à cette combinaison, l'Allemagne se dispenserait naturellement de faire le moindre effort pour se procurer des devises étrangères, elle aurait simplement recours à la planche aux assignats, et elle nous paierait en papier de plus en plus déprécié. Nous pouvons donc être à peu près certains que, soit à l'échéance de janvier, soit, au plus tard, à celle du 1^{er} mai, l'Allemagne se déclarera incapable de tenir ses engagements. Elle nous demandera alors, avec insistance, la revision de l'état de paiements et elle compte que M. Keynes et ses amis obtiendront pour elle une remise de dette. La France cependant ne saurait consentir, sous aucun prétexte, à une nouvelle diminution de sa créance. La volonté des Chambres s'est nettement exprimée contre toute tentative de ce genre. A ce moment critique, nous aurons donc à choisir entre deux solutions, accorder des délais à l'Allemagne ou la mettre en faillite. Dans un cas comme dans l'autre, nous devons prendre des gages et des garanties. C'est à quoi il faut, dès maintenant, songer. Les perspectives que j'ouvre ici ne sont pas très gaies, mais il n'est malheureusement que trop probable que les événements viendront confirmer mes prévisions. Toute notre politique vis-à-vis de l'Allemagne doit être une préparation méthodique des mesures qui s'imposeront avant six mois.

Jamais donc, moins qu'aujourd'hui, la France n'a en le droit de se relâcher de sa vigilance et de se laisser chloroformer par l'optimisme. Certes, M. Briand a eu raison de dénoncer à la Chambre, dans un superbe mouvement d'éloquence, les périls d'une politique d'isolement. Ce n'est pas seulement parce que l'exécution de toutes les conditions du Traité implique, d'après l'acte de Versailles, la coopération permanente des Alliés, c'est parce que cette entente reste dans la nature des choses, c'est parce qu'elle est rendue nécessaire par l'intérêt commun, que nous devons avoir à cœur de la maintenir et de la fortifier. Mais il eût été beaucoup plus facile de la sauvegarder dans le respect scrupuleux du Traité de Versailles que dans la poursuite hasardeuse et désordonnée de solutions nouvelles. Les Alliés avaient signé un traité, qui les engageait vis-à-vis de nous, comme il engageait l'Allemagne envers les vainqueurs. Chaque fois que nous avons paru nous écarter de la lettre et de l'esprit de ce Traité, nous avons reçu de nos amis de sévères reproches. Chaque fois que nos alliés nous ont eux-mêmes proposé de le violer, soit dans la question du forfait,

soit dans celle des coupables, soit dans toute autre, nous aurions dû les arrêter dès le premier mot et leur rappeler, avec une amicale fermeté, nos engagements réciproques. Au lieu de conserver franchement nos positions, nous avons toujours accepté des entretiens qui devaient fatalement nous entraîner à des concessions successives.

Nos alliés, voyant que nous éprouvions, dès que nous parlions de l'Entente, une sorte de crainte révérentielle ou religieuse, n'ont pas pensé qu'il leur fût interdit d'utiliser nos inquiétudes à leur profit. Ils se sont dit qu'après tout nos dispositions nous porteraient à faire seuls au culte des alliances des sacrifices que d'autres auraient dû partager. S'ils ne nous avaient pas trouvés si complaisants ou si timorés, ils ne nous auraient sans doute pas demandé de mettre au jeu de si lourdes sommes et ils auraient eux-mêmes consenti à faire plus large leur propre part. Il faut bien nous répéter, en effet, qu'ils ont besoin de nous, autant que nous avons besoin d'eux, et que, si nous ne devons pas nous séparer d'eux, ils ne peuvent pas, sans péril pour eux-mêmes, se séparer de nous. Il ne serait donc pas exact d'opposer l'une à l'autre deux politiques, la politique du maintien des alliances, et celle de la rupture. La rupture, personne n'y songe. Mais les alliances ne sont pas un but ; pour tous les alliés elles sont un moyen : elles ont pour objet la sauvegarde de leur tranquillité commune et l'exécution des traités qu'ils ont signés. Nos amis ont trop le respect de notre souveraineté pour jamais nous inviter à être leur brillant second. Ils savent qui nous sommes et ce que nous valons. Ils ne nous demandent pas de l'oublier.

Nous venons, du reste, de prouver, une fois de plus, combien nous restons nous-mêmes scrupuleusement attachés à l'observation de nos propres engagements. Le raid aérien de l'ancien empereur Charles et de la jeune impératrice Zita n'a pas été sans réveiller, dans quelques milieux français, les sympathies qui s'étaient déjà manifestées lors de la première équipée du monarque déchu. Mais l'accueil que les magnats et une partie de l'armée hongroise ont fait à ce prétendant, qui, malgré toutes les apparences, ne tombait pas du ciel et dont l'arrivée était, depuis longtemps, préparée, a immédiatement soulevé les vives protestations de l'Italie et de la Petite Entente ; et le Gouvernement de la République, fidèle, non seulement à son attitude antérieure, mais à ses obligations envers nos alliés, a, tout de suite, associé ses observations aux leurs. Il n'aurait pu se conduire autrement, sans s'exposer à des reproches justifiés et même à des représailles diplomatiques. Il est bien évi-

dent que ni à Rome, ni à Prague, ni à Bucarest, ni à Belgrade, on ne saurait assister, sans crainte du lendemain, à la restauration d'un Habsbourg. On y redoute naturellement qu'après avoir commencé par ceindre la couronne de saint Étienne, Charles ne se laisse bientôt poser sur la tête le diadème impérial. Les partis qui l'ont appelé et qui ont déchainé la guerre civile en Hongrie ne reculent pas devant les entreprises ambitieuses. Ce sont ceux qui ont organisé et maintenu jusqu'en 1914 l'oppression des Magyars sur les Slaves et les Italiens de la monarchie dualiste et il ne semble pas que les événements les aient assagis. Italie, Roumanie, Tchécoslovaquie, Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, voilà donc, sans compter la Pologne, quatre nations amies de la France, qui ne pouvaient que condamner l'aventure du roi Charles et se mettre en garde contre l'inquiétant état d'esprit qu'elle avait fait apparaître dans une grande partie de la population hongroise. Mais, alors que la Petite Entente et l'Italie se sont mises aisément d'accord dans une opposition catégorique à la reconnaissance d'un Habsbourg, rien ne nous assure malheureusement que cet accord aurait survécu à l'exercice d'un veto commun, et qu'après s'être entendues sur une action prohibitive, les quatre nations ne se seraient pas divisées dangereusement sur les conséquences à tirer de leur collaboration momentanée. Que de périls à redouter si le roi Charles avait réussi ! Les relations de la Yougoslavie et de l'Italie ne sont pas encore assez confiantes pour que soit écarté entre elles tout péril de rupture, et une nouvelle paix à faire avec la Hongrie, n'aurait pas manqué, en éveillant des appétits nouveaux, de susciter de graves complications. Il peut donc suffire d'un avion qui échappe à la vue des autorités suisses pour menacer, non seulement la stabilité de l'équilibre danubien, mais la tranquillité de l'Europe entière. Si importants que soient les problèmes du Pacifique, nous ne devons pas oublier que, chaque jour, éclate encore un incendie dans notre voisinage. Certes, la France n'a pas le droit de se désintéresser de la conférence de Washington. Mais elle a le devoir de garder les yeux fixés sur ce qui se passe à sa porte.

RAYMOND POINCARÉ.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

LES DERNIERS JOURS

DU GRAND-DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH

Petit-fils de l'empereur Nicolas I^{er}, fils aîné du grand-duc Michel Nicolaïévitch et de la grande-duchesse Olga Feodorovna, le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch était né le 14-26 avril 1859 à Tsarskoïé-Sélo. Son père, le grand-duc Michel, ayant été nommé vice-roi du Caucase en 1863, toute la famille s'installa à Tiflis, et l'enfant fut mis au gymnase classique de Tiflis. Quand éclata la guerre de Turquie, il fut promu officier à la brigade des tirailleurs, fit toute la campagne et fut décoré de la croix d'officier de Saint-Georges 4^e classe. Après la guerre, le grand-duc Michel échangea le titre de vice-roi contre celui de président du Conseil de l'Empire, et, en cette qualité, revint à Saint-Petersbourg. Le grand-duc Nicolas acheva alors ses études à l'Académie Militaire, et entra au régiment des Chevaliers-Gardes de S. M. l'Impératrice. En 1894, il retournait à Tiflis où il commanda successivement le régiment de Mingrélie et la division des Grenadiers du Caucase. En 1904, il quittait ces fonctions et prenait place, en qualité d'aide de camp général, dans la suite de l'Empereur.

Le Grand-Duc était adoré de tous ceux qui furent sous ses ordres. Notons ici que ses goûts n'étaient pas pour le métier militaire. Il n'aimait pas la guerre. « La seule guerre, disait-il, à laquelle j'aurais voulu prendre part, au risque de périr sur le champ de bataille, c'est la guerre contre l'Allemagne. » C'était un intellectuel. Ce qui l'intéressait, c'étaient les sciences, surtout les sciences naturelles. Il avait la passion de l'histoire. Grand admirateur de l'empereur Napoléon I^{er}, il avait fait de

son époque et de celle d'Alexandre I^{er} une étude approfondie. Ces travaux étaient devenus sa vie même (1). Pendant les longs séjours qu'il faisait dans sa belle propriété de Borjom, dans les montagnes du Caucase, presque seul, ne voyant que de rares amis, il passait son temps à lire, à déchiffrer des manuscrits, à écrire : il était heureux.

Sa collection d'objets de l'époque napoléonienne était riche en miniatures, portraits, tableaux, meubles, marbres, bronzes et porcelaines. Il en avait fait deux parts : en vertu de son testament, toute la partie relative à la France devait revenir à la Malmaison, tandis que tous les objets se rapportant à la Russie iraient au Musée Alexandre III de Pétersbourg.

En histoire naturelle, guidé par les directeurs du Musée de Tiflis, les docteurs Gustave Radde et Gustave Sievers, il s'était adonné spécialement à l'étude des papillons (2). Il fit tout exprès un voyage aux îles Canaries à la recherche d'une espèce rare. Sa collection devint une des premières d'Europe. Il l'avait léguée à l'Académie des Sciences de Pétersbourg.

D'esprit très libéral, autant que de manières affables, sa porte était largement ouverte à quiconque avait besoin de renseignements d'histoire. Il recevait son monde avec une urbanité qui lui était particulière. Sa simplicité était proverbiale : il détestait tout ce qui était étiquette et formalité ; les réceptions officielles étaient pour lui autant de corvées. D'une générosité sans égale, il était toujours prêt à obliger : il ne savait pas refuser. Il était bon, souverainement bon ; si parfois il se laissait emporter par de brusques colères, elles étaient de courte durée ; chez lui, le repentir venait tout de suite, et il effaçait tout ; il réparait sa faute en magicien, et c'est l'offensé qui se sentait confus et fautif envers lui.

Très sensible aux beautés de la nature, sa contrée de prédilection, c'étaient les montagnes du Caucase : il y avait passé

(1) Le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch a publié : *Les princes Dolgorouky*, 1 vol. — *Le comte Paul Stroganow*, 2 vol. — *Les portraits russes des XVIII^e et XIX^e siècles*, 5 tomes, à 4 livraisons chacun. — *L'Impératrice Élisabeth Alexievna*, 2 vol. — *L'Empereur Alexandre I^{er}*, 2 vol. — *Relations diplomatiques entre la Russie et la France d'après les rapports des Ambassadeurs des Empereurs Alexandre I^{er} et Napoléon*, 8 vol. — *Correspondance de l'Empereur Alexandre I^{er} avec sa sœur la grande-duchesse Catherine Pavlovna*, 1 vol. — *Les Aides de camp généraux de l'Empereur Alexandre I^{er}*, 1 vol.

(2) Le grand-duc Nicolas a publié des *Mémoires sur les Lépidoptères en 9 volumes illustrés*.

sa jeunesse, et il en aimait les grandes chasses avec leur déploiement magnifique.

Il professait un culte pour l'empereur Alexandre III et pour Sa Majesté l'Impératrice Marie Féodorovna. « C'est mon Impératrice à moi, » disait-il en parlant de notre souveraine.

Et c'était un grand ami de la France, qu'il connaissait trop pour ne pas l'aimer passionnément. Il y entretenait des relations suivies avec le monde savant. Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques depuis le 17 mars 1913, son élection avait été une des grandes joies de sa vie.

Tel est l'homme, aussi admirable par le cœur et par l'esprit, dont l'odieuse régime bolchéviste a fait une de ses premières victimes. J'ai été le compagnon de ses derniers jours ; j'en donne ici la simple et fidèle relation ; bien des détails n'ont été connus que de moi seul : ceci est la déposition d'un témoin.

I

C'est dans la nuit du 7 au 8 novembre 1917 qu'eut lieu le coup d'État des bolchévistes. Déjà dans la journée des désordres avaient éclaté sur différents points de la ville. Des bandes armées envahissaient les appartements privés, sous prétexte de perquisitions, et les livraient au pillage. Elles arrêtaient les automobiles dans les rues, forçaient les voyageurs à descendre, s'emparaient des voitures, enlevaient aux passants leurs montres et leurs portefeuilles. On sentait couler l'orage. Aron Kerensky, avec le flair particulier de sa race, avait pris ses précautions : il s'était sauvé à Gatchina et de là avait pris la fuite et disparu. C'était le moment de se montrer : il s'était caché.

Vers les dix heures du soir, des masses bolchévistes, débouchant de différents côtés de la ville, marchèrent sur le Palais d'Hiver. La fusillade commença très nourrie des deux côtés ; les assaillants n'économisaient pas les cartouches et les quelques troupes qui défendaient le palais répondaient énergiquement. Bientôt des coups de canon se firent entendre ; c'étaient les grosses pièces d'artillerie du croiseur *Aurora* mouillé dans la Néva qui commençaient à bombarder le Palais d'Hiver. D'instant en instant, fusillade et canonnade devenaient de plus en plus intenses.

Soudain, j'entends sonner le téléphone privé du palais du

grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch ; je m'approche de l'appareil : « Êtes-vous encore en vie? » me demande le Grand-Duc. Je m'informe à mon tour de ce qui se passe au palais. Il me répond que toutes les lumières ont été éteintes et qu'il s'est retiré dans une chambre sur la cour. Le palais du Grand-Duc se trouvait quai de la Cour, donnant, de l'autre côté, sur la rue Millionnaïa.

Ce cauchemar dura jusque vers les trois heures de la nuit, où la fusillade commença à diminuer. Les défenseurs du Palais d'Hiver n'étaient pas en nombre : ils durent céder aux masses qui les assaillaient de tous les côtés ; le Palais d'Hiver fut pris, envahi par les bandes bolchévistes. Leur premier soir fut de se ruer dans les caves ; le vin coulait à flots : ce fut un tableau indescriptible de débauche, de pillage et de massacre.

C'est ainsi que, le matin du 8 novembre, la ville se trouva privée de tout gouvernement, livrée entièrement aux bolchévistes. Aussitôt commencèrent perquisitions et arrestations. On traquait partout les officiers et les soldats qui n'appartenaient pas à l'armée rouge.

Les jours suivants, on vécut dans l'attente. L'existence quotidienne continuait son train. Nous allions comme de coutume tous les matins au palais du Grand-Duc, son intendant, M. Molodovsky, et moi ; l'aide de camp, prince Troubetskoy, y venait souvent aussi. Le Grand-Duc nous gardait à déjeuner. Nous étions ordinairement quatre à table ; quelquefois venait le frère du Grand-Duc, le grand-duc Serge Mikhaïlovitch, et de temps en temps un ou deux invités. Les provisions commençaient à devenir très chères ; la farine blanche était très difficile à trouver ; mais le Grand-Duc en avait encore une petite provision apportée de son bien du gouvernement de Kerson. Les banques continuaient à fonctionner. Sans doute il était à prévoir que leurs jours étaient comptés et que les bolchévistes ne tarderaient pas à mettre la main sur elles ; mais bien peu s'en avisèrent.

Pourtant le Grand-Duc commençait à ranger et emballer les plus précieux objets de ses collections. Les miniatures furent mises à part et confiées à un ami qui avait des caves, dont il disait être sûr, dans sa propriété près de la frontière de Finlande. Les tableaux, — le portrait de l'empereur Napoléon en costume du sacre par David, le portrait du prince Zouboff par

Lampi, — furent détachés des châssis et roulés ; d'autres tableaux plus petits furent seulement retirés de leurs cadres. Tous ces tableaux, avec d'autres objets, tels que bronzes et porcelaines, furent murés dans un coin du sous-sol du palais. Il y avait encore les beaux meubles Empire qu'on ne savait où transporter et qui durent rester en place. Les meilleurs vins furent aussi sortis de la cave et on les mit dans les garde-meubles et les lingerie des étages supérieurs. Il était temps : quelques jours après le déménagement des vins, la cave fut pillée.

La scène du pillage se place le 10 du mois de décembre. Nous étions à déjeuner, quand le maître d'hôtel du Grand-Duc vint lui annoncer que des soldats du régiment Préobrajensky étaient venus pour visiter les sous-sols ; par le mot sous-sol il fallait comprendre : cave. Tout refus était impossible ; le maître d'hôtel et un domestique se mirent en devoir d'accompagner les soldats. Tout allait bien et déjà la ronde touchait à sa fin, lorsque soudain un soldat tomba en arrêt devant une porte fermée. Le maître d'hôtel eut beau protester : force lui fut d'ouvrir. Voyant que c'était une belle et grande cave remplie de vins, les soldats refermèrent la porte, prirent la clef et partirent. Deux heures après, ils revenaient en bande et le pillage commençait. Sauvage et dégoûtante orgie, qui dura jusqu'à la nuit.

La vie au palais devenait de jour en jour plus difficile. A chaque moment, des commissaires se présentaient pour visiter chambres et salons ; des gens, venus on ne sait d'où, pénétraient dans la salle à manger et dans le cabinet de travail. A toutes ces vexations le Grand-Duc opposait une patience et une abnégation inlassables. Quelques amis le venaient voir ; il sortait aussi dans la journée, presque toujours à pied et rentrait de bonne heure : on ne pouvait sans danger s'aventurer le soir dans les rues.

Le 20 décembre, toutes les banques privées furent occupées par des détachements de l'armée rouge. Les employés furent renvoyés et la direction des affaires passa entre les mains des commissaires. Tous les coffres-forts furent mis sous scellés. C'était la ruine générale.

On arriva ainsi au nouvel an : jamais encore on n'avait vu si triste fête. L'année 1918 commençait sous de lugubres auspices.

Un des premiers jours de janvier, comme nous allions nous mettre à table pour déjeuner, le concierge entra dans la salle

à manger et annonça un officier de l'armée rouge. Introduit auprès du Grand-Duc, le nouveau venu lui déclara qu'il avait reçu l'ordre de visiter les appartements et les salons du palais, les Soviets ayant décidé d'en faire usage pour une organisation bolchéviste. Le palais, disait-il, serait occupé, mais le Grand-Duc aurait la permission de rester dans les chambres qu'il habitait. Seulement, on mettrait des sentinelles aux deux grandes portes d'entrée pour empêcher la sortie d'aucun objet. L'ordre était formel et devait être exécuté immédiatement. C'était, en fait, une arrestation domiciliaire.

Sur la protestation du Grand-Duc objectant qu'une œuvre de guerre était déjà installée au palais depuis plusieurs mois, l'officier rouge répondit que les Soviets ne l'ignoraient pas, mais qu'ils avaient décidé d'expulser cette organisation et d'en installer une autre à la place. Le Grand-Duc reçut avec stoïcisme cette nouvelle injonction. « Nous verrons bien ce qui adviendra, » nous dit-il. Ce qui le chagrinait surtout, c'était de voir l'œuvre de guerre expulsée de son palais.

Pendant ces premières semaines, une constatation fut particulièrement douloureuse, celle du changement survenu dans l'attitude des domestiques. Les serviteurs étaient nombreux au palais : ils s'assemblaient à tout propos, tenaient des meetings, signifiaient leurs volontés à l'intendant, devenaient chaque jour plus arrogants.

Le nouvel ordre des Soviets fut mis à exécution dès le lendemain : les deux portes d'entrée furent gardées par des sentinelles ; chaque personne qui sortait du palais était fouillée.

Il était clair que, dans ces conditions, le Grand-Duc ne pouvait plus rester dans un palais, où sa chambre à coucher elle-même n'était pas à l'abri des intrus. Lui conservait toujours la même sérénité. Il pensait au confort de ses domestiques, de leurs enfants, et négligeait complètement le sien. C'était un va-et-vient continu. Les commissaires se mêlaient de tout ; ils venaient à l'office et à la cuisine pour inspecter la vaisselle, contrôler la batterie de cuisine et s'enquérir du menu. Devant un tel luxe de persécutions, le Grand-Duc n'avait plus qu'à s'en aller.

On lui avait trouvé un appartement meublé non loin du palais, à la Moïka n° 11. Pendant les quelques jours que prit l'installation, il descendit chez une personne de son service. C'était vers la mi-février. Aussitôt surgirent des commissaires

venus pour perquisitionner. A défaut des armes qu'ils étaient soi-disant venus saisir, ils prirent une montre et une pièce de 10 roubles en or. Le même jour, le Grand-Duc était convoqué à la Tchéka (Gorochevaia 2). Le personnage, devant qui il était appelé à comparaître, était un petit homme corpulent, cheveux bruns frisés, visage rasé, bouche largement fendue, lèvres épaisses. Tel lui apparut le commissaire Ouritsky. « Vous avez devant vous le plus terrible de tous les commissaires, » lui dit-il en le recevant dans son cabinet. Il le fit asseoir, s'enquit de ses occupations et de son genre de vie. Le Grand-Duc lui répondit qu'il était président de sociétés scientifiques et qu'il menait une vie très retirée. « Je vous connais bien, dit Ouritsky; j'ai beaucoup entendu parler de vous. » Et, après avoir pris sa nouvelle adresse, il le laissa partir.

Installé dans son appartement de la Moïka, le Grand-Duc venait passer presque toutes les soirées chez nous. Son frère, le grand-duc Serge, également, ainsi que M. Molodovsky. On causait, on prenait le thé à la russe et des liqueurs petites-russiennes (nalivkis) dont nous avons pu garder quelques bouteilles. Quand le Grand-Duc ne venait pas, c'est nous, ma femme, mon fils et moi qui, sur son invitation, l'allions voir chez lui.

Nouvelle convocation à la Tchéka. Ouritsky fait attendre le Grand-Duc deux heures dans un corridor et l'accueille par ces mots : « Je viens de recevoir une plainte contre vous du commissaire de votre palais : il paraît que vous tentez de corrompre ses employés en leur distribuant les vins de votre cave. » Le Grand-Duc répondit que c'était pur mensonge. « Vous comprendrez, reprit Ouritsky, que j'aie plus confiance dans un commissaire du peuple que dans un représentant de la maison des Romanoff. » Le Grand-Duc lui répondit qu'il le comprenait parfaitement, mais qu'il ne demeurait plus au palais et, quant aux vins, qu'il n'en avait plus, vu que sa cave avait été pillée. Ouritsky, cette fois encore, le laissa partir.

*
* * *

Or, le soir du 23 mars, quand le Grand-Duc entra chez nous, à son air chacun eut la sensation d'un malheur. « Il y a du nouveau, nous dit-il; on m'envoie en exil. Ouritsky m'a donné le choix entre trois localités : Wologda, Wiatka ou Perm. J'ai choisi Wologda; c'est plus près de Pétersbourg et

puis je connais la ville. Le plus beau de l'affaire, c'est qu'aucun de mes domestiques ne veut venir avec moi. Il n'y a que le petit cuisinier qui consente à m'accompagner. »

Sous le coup de l'émotion que nous causait cette nouvelle, nous restâmes quelque temps sans pouvoir articuler une parole. Mes premiers mots, dès que je pus parler, furent pour donner au Grand-Duc l'assurance que, bien entendu, je partagerais son exil. Tout d'abord il refusa : ce n'était pas le moment d'abandonner ma famille. Mais à son tour, M^{me} Brummer, profitant d'un moment où je m'étais absenté, insista auprès du Grand-Duc, le suppliant de m'emmener, car, loin de lui, je mourrais d'inquiétude. Enfin le Grand-Duc consentit : très touché, il nous remercia avec effusion. Il fut donc décidé que j'accompagnerais mon pauvre maître. Sur ces entrefaites, entra le grand-duc Serge. Nicolas Mikhaïlovitch lui annonça : « Sais-tu qu'on m'envoie en exil ? j'ai choisi Wologda, et Koté (1) m'accompagne. » Cette nouvelle n'était pas pour le surprendre, car lui aussi, avec le grand-duc Dimitri Constantinovitch, avait été mandé à la Tchéka et avait reçu d'Ouritsky le même ordre ; seulement, lui, n'était pas encore décidé sur l'endroit qu'il choisirait. Quant au grand-duc Dimitri Constantinovitch, il avait également choisi Wologda.

Le Grand-Duc nous raconta son entrevue avec Ouritsky. Elle n'avait pas duré moins d'une heure. Le commissaire avait été presque poli, lui répétant qu'il n'y avait contre lui aucune charge, que tout son malheur était d'appartenir à la famille des Romanoff ; or, on avait décidé de ne garder à Pétrograde aucun membre de cette famille ; exception était faite seulement pour le grand-duc Paul Alexandrovitch, malade à l'hôpital. Comme le Grand-Duc s'informait si cet exil était définitif, Ouritsky lui répondit qu'il ne s'agissait que d'un exil provisoire, mais qu'on ne pouvait pas en préciser dès à présent la durée, que cela dépendrait des événements.

Qu'on juge de notre consternation ! Quant au grand-duc Nicolas, cette fois encore, ce qui l'affligeait surtout, c'était la décision de ses serviteurs auxquels il était attaché et sur la fidélité desquels il avait compté.

On se sépara, ce soir-là, le cœur gros. C'était un nouveau chapitre de la tragédie qui allait s'ouvrir.

(1) Kote était le petit nom d'amitié, qu'il me donnait.

La nouvelle se répandit rapidement dans la ville ; de tous côtés, on venait prendre congé du Grand-Duc et lui apporter des condoléances. Quelques personnes disaient bien haut qu'il y aurait un contre-ordre, que la mesure ne pouvait pas être mise à exécution. Même, un individu, ex-rédacteur d'un journal en relations avec Maxime Gorky et Lounotcharsky, se campa devant le Grand-Duc et, le regardant dans le blanc des yeux, lui posa avec beaucoup d'aplomb cette question : « Avez-vous envie de partir ? » Et sur la réponse du Grand-Duc : « Aucune envie ! » « Alors, continua-t-il, je vous affirme que vous ne partirez pas. » Il l'avait dit et redit avec une telle assurance que, pendant quelques jours, nous eûmes l'espoir que peut-être vraiment Ouritsky changerait de décision. Hélas ! les journées passaient et chacune emportait un peu plus de notre espoir.

Le Grand-Duc devait retourner chez Ouritsky pour connaître la date exacte à laquelle avait été fixé son départ. Il aurait souhaité le retarder jusqu'au 7 avril, et profiter de ces quelques jours pour mettre en ordre papiers et manuscrits et prendre congé de quelques amis. Cette autorisation lui fut refusée : notre départ était fixé au 30 mars.

Le temps filait avec une rapidité extraordinaire ; déjà nous étions à la veille de la date fatale. Ce soir-là, le Grand-Duc vint encore chez nous, son frère le grand-duc Serge et M. Molodovsky. Il se retira le premier, prit congé de ma femme, de mon fils et de sa gouvernante. Puis, ce fut au tour du grand-duc Serge ; il nous embrassa M. Molodovsky et moi, et me regardant froidement dans les yeux : « Adieu, Koté ! » me dit-il. Sur ma protestation, — « Monseigneur, pas adieu, au revoir. » — il nous regarda tous : « Non, dit-il, j'en ai l'intime conviction : nous ne nous reverrons plus. » Sur ce, il partit précipitamment, nous laissant sous la plus douloureuse impression. Hélas ! son pressentiment n'était que trop véridique.

Le grand-duc Serge avait choisi comme résidence la ville de Wiatka. Son domestique, un ancien artilleur nommé Remiz l'accompagnait. Ce fidèle serviteur fit preuve de grande noblesse d'âme. Il savait le Grand-Duc gêné d'argent : « Ne vous faites pas de souci, Monseigneur, lui dit-il ; j'ai quelques petites économies ; je les ai gagnées à votre service ; eh bien ! maintenant, nous allons les dépenser ensemble. »

Le lendemain, dans la matinée, eurent lieu les adieux de

famille. Nous devions quitter la maison à une heure de l'après-midi. Je n'oublierai jamais le regard de ma chère belle-mère, la baronne d'Osten-Sacken : ce regard me perça le cœur. Elle non plus, je ne devais pas la revoir.

Nous partîmes à une heure exactement. A la gare, nous trouvâmes un encombrement et une confusion inimaginables : ce n'étaient que commissaires et soldats de l'armée rouge arrêtant les voyageurs à chaque pas et contrôlant leurs papiers. Nous prîmes congé des personnes qui étaient venues nous reconduire, et, à grand-peine, nous parvînmes à nous installer dans le compartiment qui nous était réservé, au Grand-Duc et à moi ; à côté de nous étaient le petit cuisinier et un soldat qui, au dernier moment et malheureusement pour nous, avait été désigné pour nous accompagner en qualité de domestique ; je dis : malheureusement, parce qu'il devait se montrer parfaitement indigne de notre confiance.

Nous arrivâmes le lendemain, à midi. Personne à notre rencontre. Nous dûmes nous débrouiller tout seuls, reconnaître nos bagages, trouver des porteurs et des traîneaux.

La maison désignée pour notre résidence, était une petite maison en bois au bord de la rivière. L'appartement se composait d'un vestibule, d'une chambre à coucher, d'un salon et d'une cuisine ; ni eau, ni électricité. Le propriétaire M. E... était un jeune homme, nouvellement marié, appartenant à la noblesse de Wologda. Ce jeune couple occupait l'autre moitié de l'appartement. Le Grand-Duc était donc, en quelque sorte, sous la garde de ces deux jeunes gens. Je m'empresse de dire que, pendant tout le temps de notre séjour, leur attitude a été parfaite. J'en dirai autant de leur ami, M. A..., collectionneur et grand chasseur à l'ours, qui nous fit l'accueil le plus empressé.

Wologda, située sur la rivière de ce nom, qui la partage en deux parties, est une des villes les plus anciennes de la Russie. Elle est renommée pour ses vieilles églises et ses céramiques. La société en était ultra-conservatrice : beaucoup de propriétaires appartenant à la noblesse du gouvernement y passaient l'hiver.

Dès son arrivée, le Grand-Duc alla se présenter au président des soviets de Wologda, un Mingrélien nommé Eliava. Visite humiliante et pénible, qui pourtant se passa relativement bien. Le Grand-Duc fut autorisé à circuler librement par la

ville. De l'autre côté de l'eau s'était installé le grand-duc Dimitri Constantinovitch avec sa nièce, veuve du prince C. Bagration-Moukhransky et ses deux enfants. Le colonel Karotchintseff, aide de camp du Grand-Duc, était aussi avec eux. Comme la rivière était encore prise, on pouvait la traverser à pied.

La première visite du Grand-Duc fut pour son cousin le grand-duc Dimitri Constantinovitch. C'était le meilleur des hommes. Excellent soldat, il avait commandé un régiment de grenadiers à cheval pendant plusieurs années et s'était fait adorer de son régiment. Puis, il avait dû quitter le service pour raison de myopie : depuis lors, il menait une vie très retirée, en dehors de toute politique. Tourné à la dévotion, la plus grande partie de son temps se passait à fréquenter les églises. Aussi la ville de Wologda lui plaisait-elle et il remerciait Dieu de l'avoir envoyé là plutôt qu'ailleurs.

Après avoir donné les soins indispensables à son installation, le Grand-Duc alla faire quelques visites officielles. A cette époque, résidaient à Wologda les ambassadeurs de France, d'Angleterre, d'Italie, d'Amérique, du Japon et les représentants des ambassadeurs du Danemark et de la Suède. Tout le monde alors espérait qu'il se produirait une intervention des Puissances étrangères : on ne doutait pas que les jours des gouvernants bolchévistes ne fussent comptés. Une fois, à l'église, le prêtre s'approcha du grand-duc Dimitri Constantinovitch et lui dit à l'oreille : « Courage, Monseigneur, courage ! il ne vous reste plus longtemps à souffrir. » Les nouvelles qu'on recevait de Pétrograde entretenaient cet optimisme : on attendait, du jour au lendemain, l'intervention de la Finlande... Le fait est qu'à cette date, occuper Pétrograde et avoir raison de la Tchéka (Gorochovaia) et des Soviets (Smolny) aurait été pour la Finlande une affaire non pas de jours, mais d'heures !

Voici quelle était la journée du Grand-Duc. Il se levait à huit heures du matin, faisait sa toilette, prenait son café et jusqu'à midi, heure du déjeuner, écrivait, lisait, se promenait sur les bords de la rivière, ou allait voir son cousin le grand-duc Dimitri. Vers les quatre heures, et seulement de temps en temps, il allait en ville pour voir quelqu'un, ou pour visiter un musée, une ancienne église, une boutique d'antiquaire ; il y avait pas mal d'ancienne porcelaine russe et d'anciens

meubles en acajou. Vers les six heures il était toujours rentré; nous dinions à sept, presque toujours en tête-à-tête. Le soir, nous allions quelquefois chez nos voisins d'appartement; on causait, on prenait le thé, on faisait des patiences. A onze heures, on allait se coucher.

La pire souffrance pour le Grand-Duc était l'inaction à laquelle il était réduit: il s'y ajoutait l'ennui du manque de livres; car il était presque impossible de s'en procurer à Wologda, surtout des livres français. Sa seule consolation, c'était les lettres qu'il recevait de ses amis, — de M. Frédéric Masson, du prince G. C... de Crimée, de M. K... et de M^{me} M... de Pétrograde, de la comtesse B... de Finlande, et puis les lettres fréquentes de son intendant. Tous les dix jours, l'événement était l'arrivée de son chauffeur M. Léon Renhold, un Français, qui apportait la correspondance de Pétrograde. Lui aussi nous berçait de l'espoir que la fin du bolchévisme était proche.

Dans une aile de la maison, demeurait un Allemand, prisonnier de guerre. C'était un homme des plus serviables; toutefois, le Grand-Duc ne l'aimait pas. Il me répétait toujours: « Je préfère périr par les mains des bolchévistes, plutôt que d'être sauvé par les Boches. »

Le grand-duc Serge envoyait souvent des cartes postales à son frère; c'était la seule correspondance autorisée entre eux: toutes les lettres étaient interceptées. Il avait retrouvé à Wiatka trois de ses neveux, — les princes Jean, Constantin et Igor, — fils de feu le grand-duc Constantin Constantinovitch, et le jeune prince Palley, détenus dans la même ville. Il se plaignait beaucoup d'être très mal traité. — Après ce séjour à Wiatka, qui dura six semaines, le grand-duc Serge, ses quatre compagnons et son domestique furent transférés à l'usine d'Alopaëff dans le gouvernement d'Ekatérimenbourg. De cet endroit le grand-duc Nicolas ne reçut qu'une seule carte postale de son frère; il continuait à se plaindre du régime auquel ils étaient soumis et disait le plus grand bien du jeune prince Palley. C'est là qu'ils furent tous massacrés et avec eux la grande-duchesse Élisabeth Féodorowna.

Vers le 13 avril, je reçus du grand-duc Georges Mikhaïlovitch un télégramme par lequel il m'annonçait sa prochaine arrivée à Wologda et me priait de lui trouver un appartement. Le malheureux Grand-Duc qui se trouvait en Finlande à Hel-

singfors, n'avait pas écouté les conseils de ceux qui le pressaient de partir pour le Nord. Il fut arrêté, conduit à Pétrograde, et de là exilé à Wologda. Le Grand-Duc put s'installer dans le voisinage du grand-duc Dimitri. Les trois Grands-Ducs se trouvaient donc réunis, groupés dans l'ordre suivant : près de la rivière, sur la rive gauche, le grand-duc Nicolas ; non loin de la rivière, sur la rive droite, le grand-duc Dimitri ; puis le grand-duc Georges, accompagné de son fidèle domestique Matoroff.

Dès son arrivée, le grand-duc Georges ne manqua pas un jour de venir déjeuner chez son frère. Le grand-duc Nicolas ayant coutume de faire la sieste après le déjeuner, nous restions, le grand-duc Georges et moi, à causer. Je m'ingéniais à prolonger la conversation : le pauvre Grand-Duc me faisait tant de peine ! il était si malheureux d'être [séparé de sa famille ! Charmant homme et plein de cœur, il adorait sa femme, la grande-duchesse Marie Georgiewna et ses deux filles les princesses Nina et Xénia, et passait ses journées à leur écrire. Il s'était toujours tenu à l'écart de la politique, s'enfermant dans ses fonctions de président du musée Alexandre III. Nous fîmes une tentative pour lui procurer, par une ambassade, les moyens de partir ; hélas ! nos démarches furent sans succès.

Le Grand-Duc avait reçu la nouvelle de la mort du prince Georges Cherwachidzé attaché à Sa Majesté l'Impératrice douairière. Cette mort nous fit beaucoup de chagrin et fut pour tous deux un deuil véritable : nous aimions beaucoup le prince, et le tenions en haute estime. Pour notre pauvre souveraine, c'était une perte cruelle.

La Pâque russe devait avoir lieu le 26 avril. Vers la fin de la semaine sainte, la famille d'un propriétaire des environs nous envoya un grand panier de provisions, ainsi qu'au grand-duc Georges. Le printemps approchait à grands pas, le temps était beau, la neige fondait à vue d'œil, la rivière se gonflait, on ne pouvait plus la traverser à pied. La nuit de Pâques fut superbe, tiède et douce ; c'était un coup d'œil magnifique de voir toutes ces églises éclairées. Nous nous souvîmes, le Grand-Duc et moi, d'une autre nuit de Pâques encore plus belle ; c'était au Caucase dans sa belle propriété de la montagne ; il y avait une quinzaine d'années de cela. Comme tout avait changé !

Beaucoup de personnes vinrent se présenter au Grand-Duc le

jour de Pâques. D'après la coutume russe, les trois premiers jours de la semaine de Pâques on se faisait des visites : presque dans chaque maison il y avait un goûter. On avait apporté au Grand-Duc quelques bouteilles de vin et nous le dégustions avec délice aux repas.

Notre voisin, le prince L..., avait loué une maison possédant un grand jardin avec potager ; il m'en avait cédé deux carrés. Dès les premiers jours du mois de mai, nous nous mîmes au travail. Il faisait beau, même chaud. Nous avions sur la rivière un canot à notre disposition ; en moins de cinq minutes, on pouvait passer d'une rive à l'autre. Le Grand-Duc faisait des excursions en canot ; il allait le plus souvent dans un monastère situé non loin de la ville, sur les bords de la rivière ; c'était pour lui une distraction. Cependant les bateaux à vapeur qui font le trajet entre Wologda et Arkangel reprirent leur service. L'idée de fuir vers le Nord ne pouvait manquer de nous venir à l'esprit. Mais le risque était grand, l'argent faisait défaut ; et d'ailleurs, en admettant même la possibilité d'une évasion, le Grand-Duc aurait par là compromis son frère et son cousin. Il ne s'est donc jamais arrêté à cette idée.

Il faut dire aussi que personne n'imaginait que les choses dussent prendre la tournure tragique qu'elles allaient avoir dans un si proche avenir. Le soulèvement de Jaroslaw venait de commencer et de nouveau tout le monde était plus que jamais rempli d'espoir. L'armée rouge subissait des pertes énormes. Les commissaires bolchévistes se montraient inquiets, et d'arrogants devenaient plats. De Pétrograde on nous écrivait de source sérieuse que cette fois, il n'y avait plus de doute possible : c'était le commencement de la fin. Hélas ! toutes ces espérances devaient bientôt s'effondrer. La ville de Jaroslaw fut reprise par l'armée rouge, qui exerça de terribles représailles. A Pétrograde, il n'y eut aucun mouvement. Les commissaires retrouvèrent tout leur aplomb. Déjà, on touchait à la fin du mois de juin. Déjà, on commençait à faire ses provisions de bois pour l'hiver, car dans ces contrées septentrionales l'été est de courte durée. Et, aucun indice n'annonçant que le sort des captifs dût s'améliorer, le Grand-Duc envisageait avec tristesse la perspective de passer l'hiver à Wologda.

II

Le premier juillet, un lundi, à une heure et demie de l'après-midi, nous venions de finir notre déjeuner et prenions le café quand nous aperçûmes par la fenêtre deux automobiles arrêtés devant la porte cochère de notre cour. Deux individus, l'un en civil, l'autre en uniforme militaire, sortirent de l'un des automobiles où se trouvaient aussi plusieurs soldats. Ils traversèrent la cour et sonnèrent à notre appartement. J'allai leur ouvrir. L'individu en civil demanda à voir l'ex-grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch Romanoff. Je le fis entrer. Il monta le petit escalier qui menait dans notre vestibule. Laisant son acolyte au bas de l'escalier, il entra dans la salle à manger. C'était un tout jeune homme, blond, de figure ouverte et de haute taille. Il salua les deux Grands-Ducs, et, avec une politesse recherchée, les informa qu'il était envoyé par le président des soviets de Wologda, Vétochkine, faisant l'intérim d'Eliava, avec ordre d'arrêter les trois ex-Grands-Ducs qui se trouvaient dans la ville, — Nicolas Mikhaïlovitch, Georges Mikhaïlovitch et Dimitri Constantinovitch. Il ajouta, toujours avec la même politesse, que, pour lui, il ne faisait qu'exécuter l'ordre reçu ; et, en manière de preuve, il exhiba un télégramme de Pétrograde signé d'Ouritsky.

Les Grands-Ducs ne pouvaient que s'incliner : ils déclarèrent qu'ils étaient prêts. Le jeune homme déclara alors qu'il était encore obligé de procéder à une perquisition sommaire ; il visita une armoire, quelques tiroirs de la table à écrire, mais le tout de façon très superficielle, seulement pour la forme. Ses manières étaient des plus correctes. Il déclina ses nom et qualité et déclara s'appeler Condé. Était-ce vraiment son nom ? N'était-ce pas plutôt un pseudonyme ? Je l'ignore. Quand le grand-duc Nicolas lui demanda si on leur permettrait de faire venir leurs lits et de se faire apporter leur nourriture, Condé répondit qu'il n'avait reçu aucune instruction à ce sujet, mais que l'autorisation ne pouvait faire doute.

Le moment était venu de partir. Le cœur serré, j'embrassai mes deux pauvres Grands-Ducs et je descendis l'escalier avec eux. Ils montèrent en automobile, résignés et courageux, comme toujours, et me jetèrent un dernier regard d'adieu. Je vis les

automobiles traverser le pont, tourner à droite : on allait chez le grand-duc Georges pour prendre ses effets ; de chez lui on devait aller chercher le grand-duc Dimitri Constantinovitch et de là à la prison du gouvernement de Wologda, située à quatre kilomètres environ de la ville. Encore une fois, mon Grand-Duc me fit un signe de la main... Je regardai ma montre ; il n'était que deux heures vingt. Toute cette scène n'avait donc duré que quarante minutes.

À l'annonce de la triste nouvelle, tous les habitants de notre maison et des maisons voisines s'étaient rassemblés. Tout le monde était indigné ; les femmes et les enfants pleuraient.

Le soir seulement j'eus des nouvelles des prisonniers. Le colonel Karotchintseff, avec mille difficultés, avait réussi à voir le président des Soviets, Vétochkine ; il avait appris de lui que nul ne savait quels faits avaient motivé l'arrestation des Grands-Ducs, qu'ils étaient dans la prison du Gouvernement dans des cellules séparées. C'est tout ce que je pus apprendre ce soir-là.

Le lendemain, mardi 2 juillet, nous allâmes, le colonel Karotchintseff et moi, trouver le président du Conseil des Soviets de Wologda. Il nous reçut avec condescendance et nous dit qu'il ne s'expliquait pas cette arrestation, que le Soviet de Wologda ne l'approuvait pas, mais qu'il n'était pas en son pouvoir de l'empêcher, vu que l'ordre émanait d'Ouritsky lui-même. Il nous promit de faire tout le possible pour rendre aux prisonniers leur détention moins dure et ajouta que pour procéder à cette opération il avait choisi, en la personne de Condé, celui de ses secrétaires qui était le mieux élevé. Il nous autorisait à aller voir les prisonniers dès aujourd'hui, mais nous devrions, chaque fois, demander des permis à Condé. Nous le priâmes de télégraphier à Ouritsky pour demander que l'emprisonnement fût commué en arrestation domiciliaire. Il nous le promit. L'arrestation du grand-duc Nicolas lui semblait particulièrement incompréhensible, — « Un homme de cet âge, et qui jamais ne s'était occupé de politique ! » — Son avis était que tous les trois avaient été arrêtés uniquement parce qu'ils étaient des Romanoff.

Le même jour, à quatre heures, nous étions, le colonel Karotchintseff et moi, à la prison ; le brave Motoroff y était venu aussi. Condé était déjà là ; il tenait à assister lui-même à

la première entrevue. Il fit venir le geôlier. Je ne pus retenir un sanglot quand je vis dans les mains de cet homme les énormes clefs des portes des cellules. La serrure de la cellule du grand-duc Dimitri, le n° 11, était rouillée; on n'en vint à bout qu'à grand peine. Quand s'ouvrit la porte du n° 13, j'eus devant moi mon cher grand-duc Nicolas; il n'avait pas l'air abattu: ce fut le sourire sur les lèvres, la taille redressée, en vrai petit-fils de l'Empereur Nicolas I^{er}, qu'il m'accueillit. Il me dit qu'il avait bien dormi et me pria de remercier le cuisinier pour le déjeuner qu'il avait trouvé très bon. Condé eut la délicatesse de s'éloigner, une fois ouvertes les portes des détenus. Nous pûmes librement causer. On nous avait accordé une demi-heure d'entretien, mais nous pûmes rester quarante minutes. Le Grand-Duc avait papier, crayons, plume, encre, cigares, cigarettes, objets de toilette, même des livres, bref tout le nécessaire. Les quarante minutes écoulées, le gardien-chef vint nous prévenir qu'il fallait partir. J'allai saluer les deux autres Grands-Ducs. Le grand-duc Dimitri, un peu indisposé, me reçut avec son sourire habituel. Le grand-duc Georges se portait bien; il écrivait à sa famille. Je suis témoin que les trois Grands-Ducs faisaient preuve d'un courage aussi simple qu'admirable.

Le régime adopté pour les grands-ducs Nicolas et Georges fut le suivant: le matin on leur portait le café, à midi et demi le déjeuner et vers les sept heures et demie le diner. Le grand-duc Dimitri recevait ses repas séparément. Vers les quatre heures, nous nous rendions à la prison. Il fallait pour cela aller de grand matin au soviet et demander des permis chez Condé. Après quelques jours, on laissa les portes des cellules ouvertes: les détenus purent se promener librement dans le corridor de la prison et descendre dans la petite cour. Par bonheur, nous avions une série de belles journées d'été. La prison affectait la forme d'un long corridor, avec des cellules des deux côtés. On y accédait par deux cours, dont l'une avait une porte en fer toujours fermée à clef; la clef se trouvait chez le gardien-chef. La cellule du grand-duc Nicolas était une grande pièce avec deux fenêtres donnant sur la cour, une table au milieu, un banc de bois contre le mur. Son lit de camp, qu'on lui avait apporté, avait été disposé au milieu de la pièce, à côté de la table, mesure contre l'humidité et contre les insectes. Les cel-

lules des deux autres Grands-Ducs étaient un peu plus petites. A l'entrée du corridor se trouvait le corps de garde.

Dès les premiers jours de l'arrestation des Grands-Ducs, quelques personnes avaient projeté de les faire évader. La tentative était singulièrement risquée : il fallait pénétrer dans la prison, venir à bout du corps de garde composé d'une demi-douzaine de soldats lettons armés, faire sortir les Grands-Ducs, les mettre en automobile, partir avec eux. Avertis de ce plan d'évasion, les Grands-Ducs s'y opposèrent énergiquement.

Le samedi 6 juillet, on nous délivra, au soviétique, des permis valables pour deux jours. Notre joie était grande, ainsi que celle des prisonniers : on était sûr de se revoir le lendemain ! Quel fut notre désenchantement quand, le dimanche, arrivés à la prison, nous nous en vîmes refuser l'entrée ! La pensée nous vint aussitôt, que ce contre-ordre pouvait bien être en rapport avec le soulèvement qui venait d'éclater à Moscou. L'état de siège était proclamé à Wologda. Que de raisons d'inquiétude ! Le corps de garde avait été composé jusqu'alors de soldats plutôt bien disposés pour les prisonniers ; mais cela pouvait changer du jour au lendemain.

D'autre part, le bruit circulait que les représentants des Puissances étrangères auraient présenté aux soviétiques une note collective demandant la libération des Grands-Ducs. Cette note aurait été portée à Moscou par un envoyé spécial. En fait, un des ambassadeurs que je rencontrai m'exprima ses condoléances, manifesta le plus vif intérêt pour le sort des Grands-Ducs, m'affirmant qu'il avait fait une démarche et protesté au nom de son pays contre l'arrestation du grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch.

Le lundi 8 juillet, on nous dit au soviétique, à la princesse Bagration Moukhransky et à moi, que, vu l'assassinat du comte Mirbach à Moscou et les désordres de Jaroslaw, on ne nous délivrerait pas de permis avant deux jours.

Aucune nouvelle ni des prisonniers, ni de ma famille de Pétrograde, ni de ma fille de la petite Russie.

Le domestique qui avait porté le dîner me dit que les consignes avaient été très sévères, qu'on avait minutieusement vérifié les plats, les assiettes, les serviettes : il n'avait pas pu voir les Grands-Ducs.

Il y a maintenant une semaine qu'ils ont été arrêtés. Comme

tout en ce monde est relatif ! Ces deux petites chambres qui, le jour de notre arrivée à Wologda, nous avaient fait l'effet d'être si misérables, comme elles me paraissent confortables aujourd'hui comparées à cette cellule !

Le mardi 9, le domestique qui avait porté le café du matin, put voir le grand-duc Nicolas : il me faisait dire qu'il avait passé une bonne nuit et me priait de ne pas m'inquiéter. C'est bien lui, toujours le même : dans sa terrible position, il ne cesse de penser aux autres.

Je suis allé de nouveau au soviet ; le permis m'a été encore refusé. J'ai appris là que le calme était rétabli à Moscou, que Jaroslaw était retombé entre les mains des rouges et que l'état de siège allait être levé à Wologda... Nouvel écroulement de nos espoirs !

Les jours suivants, on continua de nous refuser les permis ; nous allions tous les jours au soviet ; toujours même refus, et maintenant en termes grossiers. Nous n'avions pas vu les détenus depuis le samedi 6. Condé nous répondait invariablement qu'il ne pouvait rien faire et nous disait d'attendre jusqu'au lundi 15.

Enfin ce lundi 15 arriva. Nous reçûmes, le colonel Karotchintseff et moi, les permis si longtemps attendus et nous pûmes aller à la prison. Je m'y rendis, comme d'habitude, vers les quatre heures. Le gardien chef, un Letton, assistait à notre conversation, assis sur le même banc que le Grand-Duc et moi. Le Grand-Duc se portait bien, ainsi que le grand-duc Georges : leur moral était excellent. Je ne pus voir le grand-duc Dimitri, qui dormait.

Que se passait-il alors dans l'âme des prisonniers ? Je me le suis demandé bien des fois et ne puis guère conserver d'illusions à ce sujet. Ils savaient que nous souffrions de les voir souffrir et que l'impossibilité de leur venir en aide augmentait notre chagrin : voilà pourquoi ils faisaient semblant d'être toujours de bonne humeur et pleins d'espoir : c'était eux, les détenus, qui raffermisaient nos courages. Au cours de cette semaine où ils étaient restés seuls, sans voir aucun visage ami, et dans des conditions à abattre les cœurs les plus fermes, il était bien impossible qu'un triste pressentiment ne se fût pas présenté à leur esprit. S'ils cachaient avec tant de soin leur propre tourment, ce n'était que par délicatesse pour nous et peut-être

aussi pour se réconforter et se soutenir mutuellement. J'en ai la conviction, c'était une grande comédie tragique que jouaient ces nobles acteurs.

Le mardi 16, de bon matin, j'étais de nouveau au soviet : je me procurai mon permis sans trop de difficultés. Le domestique du grand-duc Georges avait vu la veille le président du conseil, Eliava, qui venait d'arriver de voyage ; il lui avait dit qu'il regrettait beaucoup d'avoir été absent lors de l'arrestation des Grands-Ducs, que s'il enl été là, on aurait pu ne pas les mener en prison, mais se contenter d'une arrestation à domicile ; maintenant il ne pouvait plus rien : il fallait un ordre d'Ouritsky.

Aujourd'hui nos détenus redoublent d'espérance. Des bruits qui courent la ville sont parvenus jusqu'à eux : les armées des Alliés auraient occupé Pétrozavodsk et s'approcheraient de Zvanka... Je n'ai pas voulu les détromper, mais je prête fort peu de créance à tous ces racontars.

Mercredi 17, le colonel Karotchintseff m'ayant fait dire qu'il n'irait pas au soviet, je m'y suis rendu seul ; puis à la prison, sur les quatre heures. Le secrétaire était allé le matin voir le Grand-Duc et lui avait dit que sa demande d'échanger l'emprisonnement contre une arrestation domiciliaire avait été rejetée : l'assemblée du soviet avait décidé que tout ce qu'on pouvait lui permettre c'était d'être transféré à l'hôpital de la prison. Le Grand-Duc avait refusé. Le secrétaire avait ajouté qu'il avait déjà envoyé trois télégrammes à Ouritsky, lui demandant des instructions. Aucune réponse n'était encore arrivée. Il ne désespérait pas que la délivrance fût proche.

Jeuudi 18, il pleut, le vent est glacial. Arrivé au soviet, j'ai appris par le secrétaire qu'on avait enfin reçu une réponse d'Ouritsky. Il n'autorisait aucun changement, « jusqu'à nouvel ordre. » Que pouvait signifier l'expression « jusqu'à nouvel ordre ? » C'est à peine si le secrétaire répond à mes questions ; il refuse toute explication.

Comment transmettre cette nouvelle aux malheureux détenus ?

Je les ai vus : ils ont vaillamment accepté cette nouvelle déception.

Il faisait terriblement froid dans la prison ; le Grand-Duc s'était enveloppé d'un plaid. Il était un peu nerveux aujourd'hui. Je commence à perdre tout espoir.

Vendredi 19. Même visite matinale au soviét. Aujourd'hui la température est moins rigoureuse. Je suis resté longtemps à la prison et nous nous sommes assis, le grand-duc Nicolas, le grand-duc Georges et moi, sur le banc de la cour; les Grands-Ducs continuent à faire belle figure.

En rentrant j'ai de nouveau rencontré un des ambassadeurs; il m'a dit avec tristesse qu'il était désormais impuissant à rien obtenir. J'ai expédié plusieurs lettres du Grand-Duc à son chargé d'affaires, M. Molodovsky.

Samedi 20. Comme je revenais ce matin du soviét, quelqu'un me dit que, d'après un bruit qui courait, l'Empereur aurait été fusillé à Ouralsk. Indigné, je fais faire mon interlocuteur. A peine l'avais-je quitté, j'entends les porteurs de journaux annoncer à haute voix la terrible nouvelle. Je prends un journal : elle y est en première page, en lettres énormes.

Sur le chemin de la prison, je me demandais comment apprendre au Grand-Duc que le crime était accompli. J'usai de précaution, disant, à mots couverts, que j'apportais une bien triste nouvelle. C'était plus qu'il n'en fallait pour lui faire comprendre qu'il venait de se passer un événement d'une exceptionnelle gravité. Il me regarda fixement : « Mais parle donc, fit-il d'une voix forte, de quoi s'agit-il? me prends-tu pour une vieille femme? » Il m'arracha des mains le journal, y jeta un coup d'œil, eut un sanglot et répéta par deux fois : « Mon Dieu! Mon Dieu! Est-ce possible qu'ils aient commis ce crime? » Le grand-duc Georges était là, partageant sa douleur et son indignation.

En ce moment on entendit un pas dans l'escalier. C'était Condé. Il confirma la nouvelle et ajouta qu'on venait de recevoir d'Ourlitsky par télégramme l'ordre de transférer les trois ex-grands-ducs à Pétrograde; le départ était fixé au lendemain, dimanche, à midi.

Condé ne voulait donner aucun détail; il était pressé. Il recommanda aux Grands-Ducs de se préparer pour le départ et me donna la permission de venir de grand matin à la prison. J'étais chargé de prévenir les domestiques. Ils devaient accompagner les Grands-Ducs. On emballa tout, pendant la soirée et une grande partie de la nuit; le cuisinier prépara les provisions pour le voyage. Je ne pus guère me coucher avant quatre heures du matin. A huit heures, j'étais à la prison. J'apportai au Grand-Duc un peu d'argent et je retournai à la maison pour

hâter les préparatifs de mon propre départ qui devait avoir lieu le lendemain.

A onze heures, je rejoignis les trois Grands-Ducs à la gare. Ils étaient déjà installés dans le compartiment qui leur avait été réservé; ils étaient escortés de quatre soldats: le secrétaire du soviet les accompagnait à Pétrograde. Plusieurs personnes étaient venues à la gare pour prendre congé des prisonniers. A midi j'em brassai pour la dernière fois mon maître bien-aimé, et les deux autres Grands-Ducs. C'était le suprême adieu. Le train partit. Condé me serra la main et me promit de faire son possible pour plaider la cause des détenus. C'était la dernière page de notre exil à Wologda.

Qui pouvait dire ce qui attendait les trois captifs à Pétrograde?

III

Le lendemain, muni d'un passeport, je pus partir, et, le mardi, vers les deux heures, j'étais à la maison.

La première chose que j'appris est que les Grands-Ducs avaient été amenés de la gare de Pétrograde directement à la Tchéka et qu'on les y avait retenus. On continuait à leur porter leurs repas. Quelques jours après, ils furent transférés de la Tchéka à la Spalernaia avec ordre de leur appliquer le régime le plus sévère. Ils furent mis dans des cellules séparées: une fois par jour on les faisait sortir pour la promenade dans la cour, et, trois fois par semaine, on permettait de leur apporter des provisions, des cigarettes, du linge. Il y avait un moyen de recevoir du Grand-Duc et de lui envoyer de temps en temps clandestinement des lettres ou plutôt des billets; mais il ne fallait en user qu'avec des précautions infinies. Nous apprimes aussi que vers les quatre heures il pouvait sortir dans un corridor et s'approcher d'une fenêtre qui donnait sur la rue; ainsi nous pûmes l'apercevoir à plusieurs reprises, à l'appui de la fenêtre, son cigare à la bouche, nous saluant de la main. A l'approche de l'automne, cette faveur fut supprimée.

On m'avait signalé une dame que ses relations avec Ouritsky mettaient à même de nous rendre service: nous eûmes une entrevue. Elle me promit de s'informer s'il y avait une possibilité quelconque de faire quelque chose pour délivrer le Grand-

Duc. Je la revis quelques jours après, et elle me donna quelque espoir : nous entrâmes en pourparlers.

Sur ces entrefaites survint l'assassinat d'Ouritsky ; je fus arrêté le jour même, 30 août, et nos pourparlers rompus. A mon sortir de prison, douze jours après, je revis cette dame ; c'était vers la mi-septembre ; elle me dit que la mort d'Ouritsky rendait la chose beaucoup plus difficile, mais qu'elle continuerait quand même à s'en occuper. En effet, elle se mit en campagne et multiplia les efforts pour aboutir au résultat si ardemment désiré. Hélas ! elle échoua complètement.

Nous étions plus ou moins au courant de ce qui se passait à la prison par des moyens que je n'ai pas le droit de divulguer. Le Grand-Duc nous envoyait des billets et nous reprochait de ne pas lui écrire assez souvent ; mais c'était si dangereux, la moindre imprudence aurait pu entraîner de telles conséquences ! Ma femme lui ayant écrit plusieurs fois, il la remerciait chaleureusement et lui disait dans ses billets : « Vous, la vraie courageuse. »

Le temps passait et on ne voyait luire aucun espoir. Personne pourtant n'envisageait la possibilité d'une condamnation à mort pour les Grands-Ducs.

On prétend qu'en janvier 1919, au soviet de Moscou, Lounotcharsky était parvenu à obtenir leur grâce, que le soviet de Moscou télégraphia en ce sens au soviet de Pétrograde, mais que Zinovieff, opposé à toute mesure de grâce, avait retenu le télégramme et hâté l'exécution.

La nuit du 26 au 27 janvier, je fus de nouveau arrêté et mené à la Tchéka. Le troisième jour de mon arrestation, le 29 janvier, je lus dans le journal que dans la nuit du 28 au 29 les grands-ducs Nicolas Mikhaïlovitch, Georges Mikhaïlovitch, Dimitri Constantinovitch et Paul Alexandrovitch avaient été fusillés à la forteresse de Pierre et Paul !

Tout était fini !

* * *

Dans la nuit du 28 au 29 janvier on amena à la prison de la Tchéka un jeune officier, transféré de la Spalernaïa. En lisant son nom sur la liste des détenus, je ne doutai pas que ce ne fût ce compagnon de cellule dont le Grand-Duc m'avait plusieurs fois parlé et toujours avec éloge, dans ses billets. J'allai

le trouver, je lui demandai si la terrible nouvelle était exacte, s'il y avait quelque chance qu'elle fût erronée. Il me répondit que malheureusement trop d'indices venaient la confirmer. D'abord il avait vu de ses yeux emmener de la Spalernaia les trois Grands-Ducs, sous escorte armée et sans bagages, ce qui était mauvais signe. Ensuite ayant été, dans cette même nuit du 28 au 29, amené à la Tchéka, et se trouvant dans le bureau du commandant Galkine, — celui-là même qui avait mission de fouiller les prisonniers, à leur arrivé à la Tchéka, et de les écrouer, — il avait vu cet ignoble individu, en tenue de combat, deux revolvers en bandoulière et la ceinture garnie de cartouches : c'était ainsi qu'il s'équipait lorsqu'il se rendait à une grande exécution, où son rôle était d'assister le bourreau et de donner le coup de grâce aux victimes. Il avait entendu Galkine, de sa voix de stentor, donner l'ordre de conduire en toute hâte à la forteresse « celui qu'on avait amené ici par erreur. » Au sortir du bureau, il avait pu entrevoir sur le palier de l'escalier qui menait aux cellules, le malheureux grand-duc Paul, entre deux soldats, revolver au poing. C'était lui qu'on avait « amené de l'hôpital ici par erreur, » et qu'il fallait conduire à la forteresse.

Nous causâmes longuement ; l'officier me donna mille détails sur la captivité du Grand-Duc ; il me répéta que jusqu'à la fin l'auguste prisonnier avait montré la même sérénité, affectant d'espérer contre toute espérance.

Le 7 avril 1919, libéré des travaux forcés où on m'avait envoyé après m'avoir fait passer par trois prisons, je recueillis plusieurs versions du massacre des Grands-Ducs. Ces versions étaient vagues et contradictoires. Je n'avais ni le cœur ni les moyens de me renseigner plus précisément sur ce crime odieux. Plus tard, à Paris, je retrouvai l'adjoint de l'intendant du Grand-Duc qui avait réussi à fuir de Pétrograde bientôt après l'exécution. Voici le récit qu'il me fit, d'après des renseignements de deux sources absolument sûres

A onze heures et demie, la nuit du 28 au 29 janvier 1919, les trois Grands-Ducs reçurent l'ordre de se préparer à quitter la Spalernaia ; on les autorisait à prendre leurs bagages. Alors le grand-duc Nicolas dit en souriant à son frère le grand-duc Georges, que probablement on allait les remettre en liberté, ou peut-être les transférer à Moscou. Le grand-duc Georges lui

répondit qu'il était possible aussi qu'on les menât fusiller. Sur quoi le grand-duc Nicolas repartit qu'il ne le croyait pas, parce que personne n'avait intérêt à leur mort. Le grand-duc Georges ne répondit rien et resta pensif. Il s'adressa à un des gardiens de la prison qui paraissait être bien disposé pour eux et le pria de dire de sa part aux personnes de sa famille, si un jour il en rencontrait, qu'il les embrassait. Le grand-duc Dimitri se tenait dans une résignation silencieuse.

Le moment venu, on les fit sortir de la prison sous escorte armée; mais alors on ne leur permit pas de prendre leurs bagages. Le grand-duc Nicolas sortit en tenant dans ses bras un chat. Ce chat s'était habitué à lui et ne le quittait pas.

Il faisait une forte gelée, cette nuit-là. Arrivés dans la cour, les Grands-Ducs furent frappés de voir qu'on n'avait pas amené d'automobile; il y avait seulement un grand camion, où se trouvaient déjà six matelots les mains liées. On y fit monter les Grands-Ducs. Quatre soldats armés et le commissaire y montèrent aussi. En sortant de la prison et suivant le quai, le camion tourna sur le pont Troitsky qui conduit à la forteresse Pierre et Paul; ils ne pouvaient plus douter où on les menait.

Arrivés à la forteresse, on les conduisit directement chez le commandant. Le grand-duc Paul Alexandrovitch y fut amené aussi et c'est là qu'un commissaire venu de la Tcheka, — probablement l'odieux Galkine, — leur lut l'arrêt de mort. Après quoi, on leur fit enlever leurs pardessus et leurs habits, malgré qu'il y eût près de vingt degrés au-dessous de zéro. On les mena au lieu du supplice près du bastion « Troubetskoy; » une grande fosse était déjà creusée.

Chacune des victimes se trouvait entre deux soldats qui les tenaient par les bras. Le grand-duc Nicolas avait toujours son chat. Un des soldats dit à haute voix : « Quel honneur pour nous ! Voilà maintenant que nous nous promenons bras dessus bras dessous avec des Grands-Ducs ! »

Quand on passa près de la cathédrale où se trouvent les tombeaux de la famille impériale, les Grands-Ducs ôtèrent leurs chapeaux et firent le signe de la croix. Alors un soldat leur cria : « Toutes vos mômeries n'empêcheront pas qu'on va vous fusiller. Et on ne vous enterrera pas sous des dalles de marbre, mais sous des bûches de bois. »

Au moment de l'exécution le grand-duc Nicolas remit son chat à un des bourreaux.

Tous regardèrent la mort avec le même courage, avec la même absolue sérénité. Le grand-duc Dimitri dit à haute voix une courte prière, en demandant au Seigneur de pardonner à ses bourreaux.

Alors commença le massacre, présidé et stimulé par ce démon de Galkine.

Chacun des soldats qui prit part au meurtre reçut une livre et demie de pain. L'un d'eux se vanta d'avoir enlevé les bottes au cadavre du grand-duc Georges.

Ainsi est mort le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch. Il est mort, cet homme si admirablement doué, si libéral, au cœur d'or, qui aimait si ardemment sa patrie, et, avec lui, tant d'autres sont morts, innocents comme lui, lâchement assassinés par des serviteurs de Satan qui ont corrompu et subjugué cette grande Russie orthodoxe et y ont introduit son règne.

Dors, cher maître, dors en paix ! La Russie ressuscitera ; du cauchemar de ces dernières années elle sortira épouvantée et repentante ; elle reprendra le chemin de son développement intellectuel et moral, et remettra en leur rang les œuvres dont tu l'as si richement dotée, ces belles œuvres qui portent ton nom et l'ont rendu immortel.

GÉNÉRAL CONSTANTIN BRUMMER.

L'APPEL DE LA ROUTE

CINQUIÈME PARTIE (1)

UN AUTRE RÉPOND *(suite)*

IX

Les portes d'accès à la souffrance sont innombrables. René, quand par hasard il y songeait, n'avait jamais redouté que les déceptions de l'amour ou la fin d'un être cher. Or, tandis qu'il s'enfuyait ainsi, il ne pensait plus à Annette, aucun des siens n'était menacé : cependant, il sentait qu'endormi depuis de longues années au bord d'un gouffre, il venait d'être happé par la pente et glissait, sans autre défense que des cris d'appel inutiles.

En une seconde, la gêne de son âme, les pensées louches qui, telles des créanciers que rien ne lasse, n'avaient cessé de guetter son assentiment, tout ce que M^{me} Manchon et lui-même avaient cru dissiper au cours de leur dernière rencontre, tout cela, dis-je, ressuscitait, mais triomphant.

« Avant de m'accuser, interrogez donc votre frère ! » Une phrase, rien de plus... et l'indicible rejette ses voiles; ce qui échappait, éclate aux yeux; là enfin où l'ombre régnait, il n'y a plus qu'évidences suivies de volontés impérieuses.

Acceptons un instant que M^{l^e} Lormier n'ait point menti : l'attitude de l'abbé Manchon à l'égard de René, la froideur qui ne le quittait pas, l'hostilité sourde dont il s'enveloppait dès qu'il paraissait rue Monsieur, non seulement devenaient justifiables, mais on aurait eu peine à les concevoir différentes.

Copyright by Édouard Estannié, 1921.

(1) Voyez la *Revue* des 15 septembre, 1^{er} et 15 octobre et 1^{er} novembre.

Vu sous cet angle, ce qu'il y avait d'obscur dans les relations des deux frères, ou des fils avec la mère, devenait logique, limpide, nécessaire. Tout s'était passé jusqu'alors comme si la chose était vraie : de là à conclure qu'elle devait l'être, la distance n'est pas grande, et René la franchit. Il ne se disait déjà plus : « C'est possible, » mais, parce que l'âme au choc de certaines révélations va toujours à l'extrême, il se demandait : « N'est-ce pas certain ? » et sans attendre la réponse, courait aux conséquences.

Une première convulsion égoïste suivit. Il se vit pauvre, dépouillé des aisances dont le passé l'avait comblé, réduit aux médiocres ressources de son effort et brusquement prit peur.

Il y eut d'ailleurs dans cette faiblesse une probité supérieure qui ne devait point se démentir. Remarquez en effet qu'en dépit de ce qu'avait affirmé M^{lle} Lormier, rien n'empêchait la vie de René de continuer comme avant. René demeurait libre en somme d'ignorer l'origine d'une fortune que ne menaçait aucun risque légal ; le code était pour lui. Cependant une possibilité de ce genre ne le retint à aucun moment. L'obligation d'abandonner ce qui en fait appartenait à son frère, lui apparut dès l'abord comme un postulat. Le nom même qu'il portait lui semblait impossible à garder. Ainsi les conséquences étaient claires ; la nuit ne subsistait qu'au départ : M^{lle} Lormier avait-elle parlé au hasard, guidée par les apparences, ou possédait-elle une preuve ? Question sans issue : ah ! pourquoi le seul être capable d'y répondre, était-il aussi le seul que René n'oserait jamais interroger ! En même temps l'image de sa mère se dressa devant lui : le reste s'effaça, la vraie douleur commençait...

C'est un fait que, si convaincu soit-on de la faiblesse humaine, une mère demeure à part et pour ainsi dire au-dessus des réalités de la chair. Inviolée, inaccessible, elle plane dans un ciel qu'aucune tempête n'a troublé ou obscurci. Il n'est pas de pire détresse que de renoncer à ce sentiment auguste qui, au cours de l'existence et quelle que soit celle-ci, permet toujours à l'homme de se retrouver enfant.

A la pensée que sa mère avait peut-être disposé de son cœur comme il l'eût trouvé naturel chez n'importe quelle autre femme, René ressentit une telle révolte que, brusquement, une voix cria au fond de lui :

— Impossible ! ce n'est pas vrai !

Puis, une stupeur embruma son cerveau. Il prenait conscience de l'offense mortelle faite à celle qui, malgré tout, était la raison magnifique de sa vie, sa tendresse, son guide. Pour avoir osé soupçonner sa mère, il se sentait l'âme souillée. Un relent de sacrilège empoisonna sa bouche. Il se désespéra de ne pouvoir tout de suite en demander pardon.

Soudain, devant lui, sa rue, sa maison... L'instinct venait de le ramener au gîte ainsi qu'une bête pourchassée. Il monta, s'abattit sur un siège et, épuisé par une souffrance qui n'était pas encore vieille de dix minutes, murmura :

— Essayons de n'y plus penser : il n'y a rien, ou plutôt, je suis fou... tout le monde est fou, ce matin...

Tout le monde, en effet : ce Chasseloup qui avait eu l'air de le suspecter, cette Lormier dont on ne savait si elle prétendait encore menacer ou si elle demandait grâce... Et de nouveau la phrase qui tinte, suprême défense de l'âme :

— Impossible, je n'y crois pas!

Il la répéta. Il aurait voulu se créer par elle une conscience neuve, assez haute pour qu'aucun doute ne pût l'atteindre : trop tard, le doute était en lui...

Telle est la règle : plus on se débat pour arracher le trait, mieux on déchire la plaie. Discuter avec l'idée, condamner à ne trouver de repos qu'on n'ait cru découvrir la vérité. Y a-t-il au monde un être qui, doutant, se soit arrêté en route?

René, dis-je, répétait : « Je n'y crois pas, » et en même temps il commençait de scruter ses souvenirs d'enfant! Oui, déjà il y cherchait un visage étranger qui peut-être avait été le visage de son véritable père! Effort inutile au surplus : si loin qu'il remontât, seuls apparaissaient autour de lui son frère et sa mère... En revanche, la vertu de celle-ci rayonnait. Jadis, à l'usine, avec quelle énergie avait-elle, comme un homme, achevé l'œuvre que la mort menaçait d'interrompre : se dévoue-t-on pareillement pour une mémoire devant laquelle on rougit? Et quelle raison toujours, si continue que le poids en semblait lourd parfois!...

Il le croyait, l'affirmait... Cependant et à mesure, loin de s'apaiser, il percevait avec épouvante qu'une certitude contraire s'installait en lui.

Pourquoi?... Soupçonne-t-on aussi pourquoi l'on *sent*, dans certains cas, les choses avec une évidence supérieure à celle que

donnerait la vision même ? C'est alors comme une invasion de l'être par une réalité impalpable et souveraine. De toutes parts des voix arrivent, — observations inconscientes, étonnements de trop courte durée pour avoir paru valables, menus faits sans signification précise et qu'on a dédaignés, faute d'y rien saisir. Éparses dans le temps, on ne les avait pas entendues ; réunies, elles assourdissent. L'âme humaine est la seule grève où le flot passe sans effacer la trace du flot qui précéda. Toujours le moment vient où, stupéfaits, nous lisons, d'un coup d'œil sur le sable, ce que des années y tracèrent par petits points indéchiffrables. Devant la certitude qui s'imposait ainsi, René pris d'effroi se releva. Elle ou lui devait disparaître ! Rapidement ensuite, il jeta dans un sac un peu de linge, des instruments de toilette, puis descendit, et de ce pas rythmé qui marque l'extrême désordre des nerfs, gagna la gare. Sans hésiter, il allait tenter du moins ce qu'avait recommandé M^{lle} Lormier, c'est-à-dire interroger son frère. Il y allait, non comme on pourrait le croire pour éclaircir de simples doutes, mais au contraire pour en tirer un démenti à sa propre conviction : tant il est vrai que nous ne saurions étouffer nos sentiments profonds et qu'il leur suffit d'affleurer au jour pour faire de nous un jouet sans résistance !

Une demi-heure plus tard, René montait dans un train qui passait.

Bonnes ou mauvaises, les décisions sont le plus souvent suivies d'anesthésie passagère. Entre l'instant où on les prend et celui de leur exécution, le cours des événements paraît suspendu : et cela va de soi, puisque rien de nouveau n'intervient dans la pensée. Une fois en route, René mit la tête à la vitre et ne songea plus à rien. Les arbres aux pousses verdissantes, les coteaux onduleux, les sillons tendus à leurs flancs comme des cordes, toute la terre harmonieuse et calme qu'il avait tant aimée, lui jetaient un adieu qu'il n'entendait pas. Un sourire figé sur les lèvres, il se contentait de regarder la route fuir, cependant qu'à chaque éclisse, les roues scandaient cette fuite de coups sourds et cadencés.

Semur est sur une ligne locale à voie unique. Le train qui dessert la ville fait la navette, tour à tour déversant aux Laumes les voyageurs à destination de Paris et ramenant ceux qui en viennent.

Aux Laumes, René quitta son compartiment, prit l'express et, de nouveau, contempla un paysage qui avait à peine changé, mais s'enfuyait plus vite.

Le train qui emportait René s'était à peine mis en branle qu'une dame descendit d'un autre venu de Paris et, guidée par une sorte d'instinct, alla prendre dans la navette la place qu'y avait occupée René. C'était M^{me} Manchon..

Se sentant mieux le matin, dévorée de l'impatience d'agir, elle avait jeté une dépêche au premier bureau rencontré et arrivait, le cœur tout entier à l'ivresse de retrouver René.

Dès l'entrée en gare, elle pencha la tête à la portière, espérant le découvrir sur le quai. Il n'y était pas.

— Voilà bien les règlements! songea-t-elle : il doit me guetter à la sortie...

Mais à la sortie, personne. Ce fut le premier coup. Elle ne crut d'ailleurs qu'à un retard et, posant à terre ses paquets, scruta l'avenue qui mène au Bourg-Voisin.

A la vue d'une étrangère le cocher de l'unique hôtel de Semur approcha pour offrir ses services.

— Merci, dit-elle sèchement, j'attends quelqu'un.

L'omnibus vide démarra dans un cliquetis de ferraille. Puis, un à un, les rares voyageurs s'égrenèrent vers la ville. Les bruits s'espaciaient. On distinguait maintenant le rire d'un employé sur la voie, au loin des abois de chien. Personne à l'horizon...

M^{me} Manchon se sentit tout à coup perdue dans une campagne hostile et inconnue. Son cœur battit follement. René n'était pas venu! Il ne viendrait pas... Se serait-il trompé d'heure?... Justement un nouvel horaire avait paru, modifiant les arrivées... Mais non : pourquoi se leurrer? Poubli commençait. Alors, un désespoir muet s'abattit sur elle. Elle croyait traverser un des pires moments de sa vie : elle se trompait. Elle se croyait seule aussi, désespérément seule : elle se trompait encore. A défaut de René, la douleur ne la quitterait plus.

Raidie contre les perspectives qu'elle prévoyait, elle se résigna enfin à déposer en consigne ses paquets et demanda son chemin.

— La rue Saint-Jean? C'est difficile... Droit jusqu'à l'église : après, vous vous ferez indiquer...

— Bien, merci.

Il n'y avait plus qu'à remonter l'avenue, et, l'église passée, à s'informer encore. Elle lâta le pas. Elle soufflait un peu à cause de l'âge. Quand elle aperçut la porte qui abritait son fils, on n'aurait pu dire si elle éprouvait de la joie ou de la détresse, mais tandis qu'elle sonnait, comme son cœur palpitait au rythme de la cloche!

Vous est-il arrivé jamais de faire un long voyage pour vous heurter à une maison fermée? M^{me} Manchon tira la poignée une première fois, puis une seconde... Elle se demandait si elle rêvait. En même temps, elle avait envie de s'asseoir sur les marches du seuil pareille à une pauvre...

— Madame cherche?...

Une voisine intriguée s'empressait à son secours.

— Non, M. de La Gilardièrre n'y est pas. La domestique aussi est dehors, mais elle ne doit pas se trouver loin. Attendez! je vais vous la chercher.

— C'est cela, dit M^{me} Manchon d'une voix éteinte.

Ce jour-là, toute personne qui tenterait d'approcher René était assurée d'aide, puisqu'elle présentait une chance d'acquiescer du nouveau.

La domestique bavardait chez l'épicier, au bout de la rue. Elle accourut.

— Monsieur, dit-elle, est bien rentré, mais reparti.

— Peu importe : je l'attendrai chez lui, voilà tout, repartit M^{me} Manchon de la même voix blanche.

Et comme la domestique hésitait :

— Je suis sa mère.

Le premier objet qui frappa M^{me} Manchon une fois entrée fut un télégramme intact déposé sur une table. Elle l'ouvrit sans hésiter. C'était le sien.

— Ah! murmura-t-elle, tout s'explique.

Ce ne devait être qu'une lueur dans la souffrance qui commençait; en effet la domestique reprenait :

— Je ne comprends rien à ce qui se passe. Monsieur prévient toujours quand il ne déjeune pas : ce matin, il n'a rien dit, et Angèle, la voisine qui était là tout à l'heure, prétend l'avoir vu sortir avec un sac, comme pour un voyage.

— Hé bien, ma fille, vérifiez : c'est facile.

Et M^{me} Manchon, assise devant la table, s'accouda, épuisée.

Elle s'efforçait de ne plus penser. Elle écoutait uniquement le va-et-vient de la domestique en quête du sac. Les pas traînant ici et là avaient la sonorité spéciale aux demeures vides.

Soudain, la domestique reparut :

— En effet, le sac n'y est plus.

M^{me} Manchon frissonna :

— Vous en êtes sûre?... S'il prévenait pour un repas, à plus forte raison l'eût-il fait pour une absence.

La domestique glissa d'un ton niais :

— Peut-être s'en est-il allé, rapport à la banque...

Puis, sans insister :

— Madame veut-elle déjeuner? Le repas de monsieur est encore là.

M^{me} Manchon répondit comme en rêve :

— Soit, bien que je n'aie pas faim.

Et elle s'installa dans la salle à manger, se laissa servir. L'absence de René dressait devant elle une énigme insoluble. Elle ne parvenait pas à y croire tout à fait. Au pis aller, René reviendrait le soir. Un instant la vérité l'effleura. Qui sait si, inquiet d'elle, il ne s'était pas décidé brusquement à retourner à Paris? En effet, c'était cela; seulement, pouvait-elle imaginer la raison du voyage?

— Vous parliez de la banque, fit-elle enfin pour s'arracher à son inquiétude; à quel propos?

Mais déjà la domestique, à qui en imposait le grand air de M^{me} Manchon, avait réfléchi :

— Oh! je ne sais pas, moi... des idées en l'air... Madame pourrait, en tout cas, s'informer auprès de M. Chasseloup.

— M'informer de quoi?

— Si monsieur est parti.

— Que voulez-vous qu'il en sache?

— En effet.

Il n'y avait rien d'autre à en tirer. Alors, son déjeuner achevé du bout des lèvres, M^{me} Manchon commença de rôder à travers l'appartement. Malgré la probabilité d'un départ de René, elle avait résolu d'attendre au moins jusqu'au lendemain. Le silence de la ville, cauteleux, ouaté, se glissant partout, lui jetait un vague effroi. A Notre-Dame, trois heures sonnèrent...

Quoi! rien que trois heures? Que faire pour tuer le temps? Une lassitude de vivre s'exhalait des meubles, des murailles,

de la lumière même, morne et grise. Revenue à la table de René, M^{me} Manchon en inspecta le désordre, remit en tas les papiers épars. Près du sous-main, une photographie parut : Annette... Longuement M^{me} Manchon interrogea ce visage par lequel elle avait déjà tant souffert. Chose curieuse, c'était l'ennemi, mais, à ce moment, elle ne s'en souvenait plus, tant l'absence de René posait d'autres problèmes.

— Ah! madame regarde?

Sans façon la domestique s'était aussi penchée vers l'image :

— C'est la petite Traversot...

M^{me} Manchon, que ces familiarités irritaient, déposa la photographie et ne dit mot. Elle avait envie de fuir.

— La banque est-elle loin d'ici? interrogea-t-elle ensuite.

Ne pouvant se rendre à l'hôtel de Thil, l'idée lui venait d'aller chez Chasseloup. Parler de René, fût-ce avec un inconnu, l'aiderait à supporter mieux l'attente.

— La banque? Justement, j'allais proposer à madame de l'y conduire. Elle est à deux pas.

— Vous alliez me proposer?... répéta M^{me} Manchon, frappée cette fois par l'insistance de cette fille.

Aucune réponse ne suivit. Qu'y avait-il encore de ce côté? Les Chasseloup menaçaient-ils de sauter? Raison de plus pour aller voir sur place. M^{me} Manchon se fit indiquer la route et descendit.

Dehors la nuit commençait. Projetant leur panse au-dessus du trottoir, les vieilles maisons semblaient vouloir dévorer le peu de clarté qui paraissait au ciel. Une bise aigre s'était levée et sifflait au coin des rues. M^{me} Manchon, saisie par le froid, avait peine à marcher et ne parvint à la banque que lorsque quatre heures allaient sonner, c'est-à-dire quand celle-ci fermait.

Ayant pénétré au rez-de-chaussée, elle fut accueillie par Broquant en train de balayer devant des guichets vides, et demanda M. Chasseloup. Chasseloup était sorti. Tout le monde aujourd'hui avait donc pris la fuite?

Elle insista :

— Peut-on savoir au moins quand il sera visible?

— Pas avant demain matin, bien sûr!

— Et M. de La Gilardière? reprit-elle d'un air d'autant plus indifférent qu'elle n'avait pas dit qui elle était.

A ce nom, le visage de Broquant s'empourpra.

— Oh ! pour celui-là ! fit-il entre ses dents, fasse qu'on ne le rencontre plus !

La voix de M^{me} Manchon s'étrangla subitement :

— Que racontez-vous là ? Aurait-il pris le train pour ne jamais revenir ?

Mais, au lieu de répondre, Broquant brandit son balai.

— Pas possible ! Vous dites qu'il a pris le train ?... Quand j'affirmais qu'il a fait le coup !

Et sans laisser à M^{me} Manchon le loisir d'interrompre :

— Mais oui, madame, c'est comme cela ! Dix billets de mille, hier, volatilisés, soufflés sur la table même du patron... Pour un rien, j'étais collé entre les gendarmes. J'avais beau jurer : « Puisque ce n'est pas moi, c'est lui ! » personne pour me croire. Et puis, patatras ! qui est-ce qui retrouve les billets dans sa corbeille ? Ils y étaient, madame, aussi vrai que je suis devant vous !... Je n'ai eu qu'à fouiller un peu pour les ramener au jour... Ah ! il est parti ? Eh bien ! bon voyage ! On ne le rappellera pas ! Si riche soit-il, on ne m'ôtera pas de la tête...

— Taisez-vous ! je suppose que vous êtes ivre !... parvint à dire enfin M^{me} Manchon et, plutôt que d'entendre plus, elle s'enfuit.

Elle se retrouva dans la nuit. Rêvait-elle ? On accusait René d'un vol... Était-ce donc à cela que pensait la domestique, en s'obstinant à parler de la banque ? Passe qu'on calomnie, encore faut-il respecter les vraisemblances ! Imbéciles qui ne savaient pas qu'à un certain niveau le vol est un acte qui ne se peut concevoir !

Cependant, tout en marchant, elle apercevait derrière les comptoirs de boutique, derrière chaque vitre éclairée, des silhouettes où ne vivait qu'un regard. Après Broquant, la ville muette, hostile, la même qui, parlant de vol aujourd'hui, avait auparavant affolé René en parlant de sa naissance : on se sentait traqué par elle, dépouillé, chassé... Et M^{me} Manchon, saisie de panique, courut, rasant les murs, évitant les lumières ; elle courait sans savoir où ni pourquoi. Si, du moins, René avait été là ! Ah ! ne pas même savoir où le retrouver ! Il était possible qu'à cet instant précis il fût déjà rentré chez lui, possible encore que, révolté comme elle, il eût décidé brusquement de s'en aller sans esprit de retour...

Soudain, les maisons cessèrent, une avenue s'ouvrit au bout

de laquelle paraissaient des lumières. La gare! l'oasis! Elle, du moins, est faite pour les passants : on ne doit pas vous y regarder avec des yeux aigus dont la malveillance effraye; qui sait même si on ne s'y souvient pas d'avoir vu partir René et dans quelle direction? L'élan de Mme Manchon s'accrut. Elle était hors d'haleine...

Joie de retrouver l'unique escorte des arbres et cette campagne qui, le matin pourtant, l'avait désespérée : joie d'atteindre enfin le hall désert et d'y apercevoir, derrière son grillage, la femme aux billets en train de tricoter... Et ce bref colloque suivit :

— M. de La Gilardière?... Attendez... oui... je connais. En effet, il a pris un billet pour Paris.

— Oh! merci, madame. Quand aurai-je moi-même un départ pour la même direction?

— Pas avant minuit.

— Pour arriver?

— Vers neuf heures.

— Ah! merci encore, madame.

Anéantie, mais délivrée, puisqu'elle savait René retourné près d'elle, Mme Manchon recula jusqu'au banc de chêne qui était collé au mur, et s'y laissa tomber. Ses jambes ne parvenaient plus à la soutenir.

Puisqu'il n'y avait pas d'autre train, c'était bien : elle resterait là jusqu'à minuit. S'il eût fallu, plutôt que de rentrer dans la ville qui calomniait son fils, elle serait restée jusqu'au lendemain. Hélas! n'eût-il pas mieux valu y rester toujours, plutôt que d'aller vers ce qui l'attendait? A la même heure, en effet, René, sans passer rue Monsieur, arrivait à Versailles et pénétrait chez son frère.

X

L'abbé Manchon occupait alors un petit appartement rue Saint-Louis. Une gouvernante l'y servait, à demi impotente et d'autant plus autoritaire qu'on exigeait moins d'elle.

La vue de René lui fit lever les bras au ciel :

— Grand Dieu! Monsieur viendrait-il pour dîner?

René dit rapidement :

— Rassurez-vous : je ne désire que voir mon frère. Je sup-

pose que, s'il est à Paris comme d'habitude, il ne rentrera pas plus tard que dix heures. Dans ce cas, j'attendrai, voilà tout.

— Quoi! monsieur ne sait pas?... Madame est en voyage, et monsieur l'abbé allait se mettre à table.

— Alors je vais le rejoindre.

Et René gagna le cabinet de l'abbé. Il avait escompté un répit avant l'explication qu'il venait chercher. Ce répit lui était refusé : tant pis. Il acceptait tout avec une égale indifférence : depuis son départ, il était moins une volonté qu'un rouage.

Au bruit de sa porte qu'on ouvrait, l'abbé, qui lisait devant une table, tourna la tête. L'abat-jour de la lampe mettait en lumière le livre ouvert, mais, laissant le reste de la pièce dans l'obscurité, empêchait de distinguer les arrivants.

— Qu'est-ce?

— C'est moi.

En reconnaissant la voix de René, l'abbé, pas plus que sa servante auparavant, ne put maîtriser sa surprise.

— Quoi! pendant que notre mère est en route pour te rejoindre à Semur, tu es ici?

— Il paraît en effet que maman est partie. Je l'ignorais. Peu importe d'ailleurs, puisque c'est toi seul que je désirais voir.

— Ah! dit l'abbé, qui se leva ensuite sans hâte et vint poser la lampe sur la cheminée.

Du coup, la pièce s'éclaira, ainsi que les visages. La pièce était nue comme une cellule. A part un grand Christ d'ivoire dressé à la place qu'occupe d'ordinaire la pendule, on n'y apercevait que de pauvres meubles, deux fauteuils à dossier de bois, des chaises de paille, quelques livres et un prie-Dieu. Quant aux visages, à quoi bon rappeler le contraste qu'ils faisaient? Toutefois, une telle émotion cr usait les traits de René que l'abbé, l'ayant regardé, avança l'un des fauteuils.

— Assieds-toi : tu n'as pas l'air bien.

Puis il s'assit à son tour et, les yeux à terre, attendit. Ni l'accent ni le geste ne décelaient en lui la moindre curiosité. Si anormale que dût lui paraître la visite de son frère à pareille heure et en pareil lieu, on était assuré d'avance qu'il ne poserait aucune question.

— En effet, murmura René, le voyage m'a fatigué : c'est le moment qui veut cela.

A l'inverse de l'abbé, il s'exprimait d'une manière saccadée :

bien qu'il fût au repos, on était tenté de croire qu'il avait le souffle coupé par une longue course.

— Tu as laissé ta fiancée en bonne santé? reprit l'abbé.

René ne répondit que par un signe évasif. Sa fiancée! Comme elle était loin déjà! Les pauvres cœurs humains sont trop petits pour contenir à la fois deux grands émois.

Voyant que René tardait à s'expliquer, l'abbé dit encore :

— Je pense que Marguerite va servir. Bien que je fasse maigre chère, veux-tu partager mon repas?

Et il fit mine d'aller prévenir la domestique.

— Attends, dit René, du coup ramené au présent; j'aurais auparavant une question à te poser.

— Eh bien! pose-la...

Placide, l'abbé revint s'adosser à la cheminée. Le dos tourné à la lampe, et le visage replongé dans l'ombre, tandis que celui de René demeurait éclairé, il s'était mis à contempler le parquet. Il devait avoir la même expression neutre et attentive quand il écoutait un pénitent.

— Pourquoi... commença René.

Puis au moment de s'exprimer, la peur des mots le saisit et il recourut à un détour :

— Oui, pourquoi ne m'as-tu jamais traité comme un véritable frère?

— Oh! dit l'abbé avec lenteur, tu te trompes : j'ai toujours agi à ton égard du mieux que j'ai pu.

— Alors, ce que tu pouvais n'était pas grand chose.

— Affaire d'appréciation. Est-ce pour me communiquer la tienne que tu es venu?

— Je t'ai demandé pourquoi tu étais ainsi : tu n'as toujours pas répondu.

— N'étant pas d'accord avec toi sur le fond, je ne vois pas comment l'éclairer, dit de nouveau l'abbé, tandis qu'il croisait les bras et, plus que jamais, fixait le sol à ses pieds.

Henril reprit brusquement René, regarde-moi...

L'abbé releva les yeux vers son frère, sans hâte, toujours avec la même apparente tranquillité...

— Henril il n'est plus temps de nous rien cacher : je sais tout!

Un léger frisson agita le prêtre : pourtant, le timbre de sa voix ne fut pas modifié.

— Qu'est-ce que tu sais?

— Le passé.

— Le passé de qui?

René inclina la tête.

— Est-il nécessaire de m'obliger à le dire? murmura-t-il d'un air accablé.

— Je ne t'y oblige pas, affirma l'abbé, sans témoigner aucun désir de poursuivre.

Et le silence s'abattit sur eux : un silence qui, pareil à un voile épais, semblait séparer les temps révolus de celui qui s'amorçait. Eux-mêmes avaient l'air attentif de carriers qui, le feu mis au cordeau, attendent que la mine saute.

— Henri! recommença René.

L'abbé eut un geste nerveux.

— N'insiste plus.

— Impossible! Laisse de côté tes manières habituelles : à l'heure la plus grave de ma vie, j'ai besoin de m'assurer que tu as compris.

— Je ne puis faire que je ne sois pas un prêtre, interrompit l'abbé.

— Je te supplie de me parler en frère!

— Je m'y efforce : est-ce une raison pour ne pas nous en remettre l'un et l'autre à la volonté de Dieu?

René se redressa :

— Encore des phrases de sermon! De grâce, reviens sur terre. J'ai parlé d'un passé, de tout un passé que je prétendais connaître : c'est inexact, ou plutôt, je soupçonne... j'interroge... je me perds dans les ténèbres... enfin j'en suis là que tout à l'heure je n'aurais pu repasser chez nous, et moins encore, aborder...

Pour la seconde fois, l'abbé interrompit :

— N'achève pas : j'avais très bien saisi. De telles pensées ne servent qu'à troubler inutilement. Écartons-les : et que Dieu nous garde!

Son impassibilité toutefois avait disparu. Les traits durcis, il semblait défier un adversaire invisible, qui était peut-être lui-même.

René, auquel ce changement n'avait pas échappé, haussa les épaules :

— Non, dit-il, il n'est plus temps! Ne devines-tu pas que

si je suis là, c'est que je te sais instruit de ce que j'ignore et que j'ai besoin de l'être à mon tour? Ainsi, plus de faux-fuyants! les yeux dans les yeux, maintenant!... comme cela... et réponds : notre père... non... ton père est-il le mien? Le nom que je porte est-il un nom qui m'appartienne?...

L'abbé ne bougea plus. Avait-il écouté? Il était probable, puisqu'un rictus tordait sa bouche. Cependant, qui sait si celui-ci n'était pas toujours un défi à l'adversaire?

La voix de René alla en s'éteignant :

— Henri! n'as-tu pas entendu?... un mot suffit pour la réponse : oui, ou non... moins que cela : un signe de tête... Tu restes immobile?... tu te tais?... Cela aussi est une manière de s'exprimer : j'ai compris...

Et se cachant la tête dans les mains, René s'efforça d'accueillir enfin la vérité.

Ce ne fut d'abord qu'un immense regret du passé qui s'effondrait. Entraîné dans une chute vertigineuse, il voyait, comme des éclairs, ses bonheurs d'autrefois passer et s'évanouir. Avait-il rêvé auparavant? Tout alors était facile, beau, joyeux. Il pouvait rire, parler, regarder, sans qu'aucune arrière-pensée troublât ni la gaieté de la voix, ni la lumière du regard, ni la joie d'exister. Rien pour l'empêcher de parer d'insouciance des lendemains abrités au foyer. Soudain, plus de foyer, plus d'abri. Il faut se lever, partir et disparaître...

Disparaître! un mot excessif, évidemment : mais n'oubliez pas que René était un impulsif et un faible. Avec une telle nature, on se laisse longtemps bercer par le flot, puis, brusquement, l'énergie se tend, d'autant plus âpre qu'elle est plus rare, et l'on saute à l'extrême. Aurait-il pu d'ailleurs revenir auprès de sa mère? A la pensée de la revoir, il blémissait. Pourrait-il s'expliquer avec elle, sachant ce qu'il savait? Plus tard, seulement, — oui, beaucoup plus tard, — quand l'apaisement serait venu et l'oubli, il aurait le courage de l'aborder, ayant l'air d'ignorer : mais d'ici là, où se réfugier? Quelle solitude désormais!

Ah! voici bien la vraie douleur qui paraissait! Devenir pauvre, n'est presque rien : la torture est de se trouver seul tout à coup, si effroyablement seul qu'une fois mort, personne ne saura peut-être quel nom inscrire sur votre fosse.

Jusque-là, René n'avait pas protesté contre la fatalité qui

l'écrasait : devant la solitude, l'injustice subie le révolta. En même temps, il considérait son frère. Stupide ironie du sort : celui-là s'était par goût détaché de la famille, n'aimait personne sous prétexte d'aimer Dieu : cependant, il resterait comblé de ces dons inutiles. Qu'avait-il fait pour le mériter ? Qu'avait fait René pour être frappé ? Des rancunes, accumulées depuis l'enfance, se réveillaient dans son cœur. Il eut conscience de haïr son frère, puis la solitude effaça même cela, et ces griefs allant rejoindre le passé, il cessa de les voir...

L'abbé, lui, toujours debout devant la cheminée, n'avait pas l'air de soupçonner quel torrent de pensées bouleversait René. Il semblait ignorer qu'il avait répondu tout à l'heure par son silence : on l'aurait cru aveugle et sourd. Soudain, il fit un mouvement léger : René s'était levé, se promenait un instant dans la pièce, et enfin arrêté devant lui, demandait :

— Alors... qui est mon père ?

Question qu'on s'étonnait qu'il n'eût pas posée plus tôt. Dans la débâcle d'existence que l'heure inaugurerait, une chance en effet subsistait d'échapper à la solitude totale. René, maintenant, se tournait vers elle.

Aucune réponse encore. Simplement, le prêtre levait un peu les épaules, en signe d'impuissance à fournir l'éclaircissement sollicité. Devant cet aveu, René aurait dû désespérer : mais dès que l'homme tente d'échapper au destin, la marche de sa pensée devient déconcertante.

— Comment ! tu te dérobes?... tu ignores?... Cependant, ne viens-tu pas d'affirmer que tu connaissais la vérité ? Alors, quelles raisons de te croire?... Qui me prouve que tu n'as pas menti ?

— Je t'en conjure, soupira l'abbé d'une voix trouble, ne me contrains pas à oublier l'habit que je porte !

Ne voyant là qu'une défaite, ressaisi par ses anciennes défiances, René cependant continuait :

— Oublier qui tu es ? Dieu m'en préserve ! Je sais trop bien que tu m'as toujours détesté. Oh ! à ta façon... C'est-à-dire en te taisant !... Tout à l'heure encore, tu me voyais désespéré et tu es resté muet, sans jeter un regard de mon côté ! Ou plutôt, tu semblais satisfait. Quelle chance si, me méprenant sur ton attitude, j'allais tenir pour assurée la chimère qui me hantait ! Par bonheur, ayant réfléchi, je réclame des preuves... Alors

seulement, tu daignes enfin me faire un signe... « Des preuves?... Voilà, il n'y en a pas!... » Tu avais espéré me voir mordre à l'hameçon : cet espoir est déçu : quel dommage ! Mais ne pourrai-je au moins une fois entendre tes paroles ? Ne serait-ce que pour apprendre pourquoi tu as voulu me tromper, et quel caprice te mène, te décideras-tu à répondre ?

Il s'exaltait : il ne calculait plus les termes qu'il employait. Il était devenu pareil au nageur épuisé qui brasse l'eau, sans s'occuper de la distance à la rive et persuadé que la seule violence suffira pour le sauver. A mesure, un espoir irraisonné s'insinuait aussi dans son âme. Pourquoi ne pas admettre qu'il fût victime d'un atroce malentendu ? Il n'avait interprété que des silences. On ne bouleverse pas sa vie, sur la foi d'un homme qui, en fait, refuse de s'expliquer, qui, même en s'expliquant, peut ne chercher qu'à se venger.

Tout à coup, comme il allait poursuivre, une main rude s'abattit sur lui :

— Il suffit : plus un mot ! Ne détruis pas en un instant l'effort de toute ma vie.

L'abbé cependant souriait : dédain pour ces injures, à moins que ce ne fût la marque du triomphe sur l'adversaire que lui seul connaissait. Ensuite, son bras retomba, et un aveu suivit, prononcé très bas, ainsi qu'il sied quand on reconnaît une faute dont on sollicite le pardon :

— En effet... je t'ai détesté... il y a longtemps... très longtemps... A prétendre remonter le passé, tu risques vraiment trop de raviver des plaies anciennes : crois-moi, oublions un sentiment dont je m'accuse, me repens, et que j'espère avoir détruit dans ses racines.

— Oh ! riposta René, toujours des mots de prêtre !
L'abbé frémit.

— Bénis le ciel que je me refuse à en prononcer d'autres.

— J'ai demandé des preuves : tu n'en as pas !

— J'en ai.

— Je te défie de les donner !

— A quoi bon, si elles doivent anéantir le peu qui nous unit ?

— Prétexte facile ! Il dispense de justifier des assertions auxquelles je ne crois plus !

— Encore !... Alors, écoute !...

Subitement, le prêtre venait de quitter le refuge de la cheminée ; une tempête transfigurait le masque impassible. Duclou a connu ce spectacle une fois, chez Lormier : mais alors, c'était le prêtre dictant des ordres au nom d'un Dieu : ici se révélait l'homme, rien que l'homme, d'autant plus redoutable qu'il demeurait maître de sa colère.

— Alors, écoute!... Sais-tu seulement comment est mort *mon* père? Non. J'avais seize ans : tu en avais quatre. Naturellement, on ne t'a jamais parlé de *cela*! *Cela*, d'ailleurs, est chose entre lui et moi. On l'a ramené de la chasse, expirant... Tout le monde a déploré l'accident... mais moi... oh! moi! pouvais-je ignorer que le matin, avant de partir, il m'avait pris à part et fait jurer de l'arracher son nom et de te chasser du foyer?...

René à ce moment ayant reculé, d'un geste souverain le prêtre le ramena vers lui :

— Ah! il n'est plus temps! Tu as voulu m'entendre : désormais, nous irons jusqu'au bout!... Dieu m'est témoin qu'à l'instant tragique dont je parle, je n'hésitai pas à prononcer le serment qui m'était demandé : Dieu m'est témoin aussi que je n'ai d'autres preuves que ce serment, et le suicide de mon père, une heure après...! Qu'elles te satisfassent ou non, elles ont suffi pour faire de l'adolescent que j'étais, un vieillard et ta victime!

Abandonnant ensuite René qui alla tomber sur un siège, le prêtre commença de marcher.

— Je dis bien : ta victime! J'adorais mon père et tu l'as tué! Si je suis devenu prêtre, c'est à toi que je le dois! Je ne supportais plus ta présence dans ma maison : désespérant de t'en chasser, j'ai préféré m'en chasser moi-même. Calcul vain : tu ne m'as pas quitté, je t'emportais en moi!... Tant pis! j'avoue tout, et il n'est pas mauvais qu'un jour au moins, nous mesurions ensemble la souffrance que je te dois. Tu ne t'en doutais pas, j'y consens : mais est-ce que les hommes ont besoin de *vouloir* pour faire souffrir? Il leur suffit d'exister!... Donc, tu te croyais loin, tu ne t'occupais pas de moi, et tu n'as cessé de me torturer! car, prêtre, je me suis trouvé pris entre ma conscience et la dette de mon serment. Désobéir à Dieu, ou renier mon père, voilà le dilemme que ton existence a créé, et dont je n'ai pu sortir. Oh! je vois clair en moi-même! J'ai lou-

voyé! J'avais la prétention d'être un vrai prêtre, tout en ne pardonnant pas. Sur mes instances, tu es devenu La Gilardière : à mon instigation, on a tenté de l'établir à Semur... Demi-mesures qui ne satisfont ni le passé, ni Dieu. Je me flatte que tu m'es devenu indifférent, et dès que j'évoque le cadavre de mon père, une horreur me soulève, je ne puis plus te voir! C'est un duel au fond de moi qui toujours recommence, que rien n'apaise... non, pas même ces aveux que j'aurais dû retenir. Souffriras-tu moins pour les avoir reçus? Qu'en rapporterai-je, sinon d'autres remords? Crois-moi, fût-ce en ce moment, ne souhaite pas de changer avec moi : tu y perdrais. Il n'y a au monde que douleur. Comme Abel paya pour Adam, nous payons, sans autre raison qu'une volonté divine, contre laquelle noire raison se dresse... ou plutôt, non, je blasphème, fermons les yeux, ne tentons pas de comprendre et prions... si tu le peux... si je le puis moi-même...

Hors d'haleine, il s'éroula ensuite, plutôt qu'il ne s'agenouilla sur le prie-Dieu. René, lui, depuis longtemps, ne semblait plus entendre. On se demandait s'il respirait encore.

Admirez, en tout cas, le mensonge des apparences. Si, à ce moment, quelqu'un était entré, qu'aurait-il vu? Deux hommes, l'un agenouillé, l'autre attendant la fin de l'oraison : entre les deux, un Christ, symbole de paix. Si, plus curieux, il s'était enquis de la vie de ces hommes, qu'aurait-il appris encore? qu'ils étaient frères, menaient des existences séparées, et ne se témoignaient que peu d'intérêt. Or non seulement chacun d'eux subissait alors une crise tragique, mais, amenés à exprimer leurs souffrances, ils découvraient n'avoir jamais cessé d'être leurs propres bourreaux. L'abbé, sans doute, venait de torturer René, mais René, toute sa vie et sans le savoir, avait torturé l'abbé; même René disparu, quelle absolution effacerait dans l'âme du prêtre le remords d'avoir éclairé son frère? Ainsi, présents ou absents, ignorants ou conscients, ils ne pouvaient que se faire du mal; et nous touchons enfin au problème soulevé par Duolos. Je ne demande pas si René fut grandi par la souffrance, si son frère y puisa les éléments d'une sainteté nouvelle ou d'un désespoir sans consolation : la question que je pose est autre. Pourquoi l'être humain ne saurait-il respirer sans créer d'abominables conflits? Pourquoi l'essaimage automatique de la douleur et la nécessité de toujours tuer pour vivre?

L'abbé sur son prie-Dieu, René, la tête dans ses mains, ont-ils songé à cette loi farouche, dont ils étaient victimes? Plus probablement, et comme nous tous, se jugeaient-ils une exception? L'un en appelait à Dieu, qui gardait le silence, l'autre à la justice, qui ne paraît jamais. Des deux côtés, même désastre, et point de secours.

Un long intervalle s'écoula avant que l'abbé ne se relevât. Quand il le fit, le rictus de sa bouche avait disparu, la flamme du regard s'était éteinte. Le prêtre était parvenu à reprendre la place que l'ennemi intérieur un instant lui avait volée.

— Et maintenant, demanda-t-il d'une voix sourde, que comptes-tu décider?

René tressaillit. Il était écrit que, ce jour-là, les moindres paroles de son frère traqueraient sa souffrance.

— Pour décider, murmura-t-il, il faudrait avoir eu le temps de réfléchir. Naturellement, avant de venir, je n'avais pensé à rien...

L'abbé se recueillit, puis, sans dissimuler le prodigieux effort qu'il faisait :

— En ce cas, voici mon conseil. Retourne à Semur. J'ignorerais que tu es venu.

René le considéra avec surprise.

— Mais moi, pourrai-je ne pas le savoir?

— Oh! fit l'abbé, si difficile que cela paraisse, la volonté parvient toujours à dominer une pensée mauvaise. Pars donc : va rejoindre *notre* mère. Elle t'attend là-bas.

Au nom de sa mère, il sembla que René découvrit de nouveau la réalité que son frère s'efforçait d'effacer.

— Non, dit-il, ce serait au-dessus de mes forces.

Et quittant le fauteuil, il s'appêta à sortir.

La voix du prêtre devint suppliante :

— Je te le demande... comme une grâce...

Un sourire navré passa sur les lèvres de René.

— Trop tard. D'ailleurs, si c'est le fruit de ta méditation, tu te fais illusion. Avant une heure, le passé te reprendra. Autant qu'il m'emporte tout de suite!

Chose curieuse, les instances mêmes du prêtre aidaient à le chasser. Figé sur place, l'abbé le vit approcher de la porte. Il était devenu très pâle.

— Ainsi, conclut-il d'un ton défaillant, tu refuses?

René, au contraire, prenait une expression apaisée.

— Oui. Si je t'ai rendu malheureux, que ceci te console : je ne le suis pas moins et je me demande pourquoi...

— On se demande toujours pourquoi : est-ce parce que nous sommes sourds, l'explication ne vient pas, mais il semble chaque fois qu'on se penche sur de l'éternité !

L'abbé, pour répondre, avait fermé les yeux. Quand il les rouvrit, René n'était plus là.

XI

Dans la même nuit, on sonna chez moi vers deux heures. Je me levai en sursaut et, stupéfait, me trouvai devant René.

— C'est moi, dit-il, qui viens dormir chez vous. L'hôtel m'a fait peur : j'avais besoin d'un toit ami.

Cinq minutes plus tard, il me racontait tout. J'écoutai son récit, détaillé avec une simplicité parfaite et le calme tendu qui, chez les nerveux, marque l'extrême limite de l'émotion. A l'inverse de ce que vous devez supposer, le rôle de M^{lle} Lormier y paraissait réduit à rien. Cette fille, aux yeux de René, n'avait été que l'occasion du destin. Il ne lui en voulait pas : il l'ignorait. On ne s'occupe pas non plus de la pierre qui a provoqué un déraillement. De mon côté, je ne songeai que plus tard à ce qu'il y avait de singulier dans les attitudes successives de l'auteur, volontaire ou non, de la catastrophe. J'avais, à ce moment, un bien autre souci !

— En quittant mon frère, acheva René, j'ignorais à quoi me résoudre, mais il y a des grâces d'état. J'ai réfléchi, j'ai vu, et j'arrive avec une décision prise. Elle tient compte de tous, de ma mère que je ne puis me décider à aborder en ce moment, de mon frère qui sera débarrassé de ses scrupules pieux, enfin de moi-même qui tiens à laisser derrière moi le souvenir d'un homme probe.

Je tremblai : il s'en aperçut.

— Oh ! rassurez-vous : aucune tragédie en perspective. Si compliquée que soit une situation, il existe toujours une solution pour la dénouer et la plus simple est la meilleure. Dès ce matin, je gagne Marseille : après quoi, départ pour le Maroc. La légion étrangère est, dit-on, un asile parfait pour qui prétend se passer d'état civil. J'espère y trouver l'anonymat auquel

je tiens, l'oubli, à tout le moins le pouvoir de vivre, bref ce que je cherche...

C'était bien, comme il l'avait annoncé, une volonté définitive : mes objections échouèrent devant elle.

Il me demanda ensuite la permission d'écrire et fit trois lettres. A son frère, il expliquait en détail son projet. A sa mère, il adressa un bref adieu, sans donner d'autres motifs de son départ que la soudaine rupture de son mariage et le besoin d'étourdir une déception cruelle. La dernière, la plus longue, était pour Annette. J'ignore ce qu'elle contenait : on peut l'imaginer.

Quand il acheva, l'aube pointait. Nous échangeâmes ensuite des promesses de revoir et de fréquentes correspondances. Nous avions l'air d'y croire, sans parvenir à être dupes. Pareillement, les grands malades se livrent au jeu des projets avec d'autant plus d'ardeur qu'ils savent ne devoir jamais les réaliser.

A sept heures, enfin, René me quitta sans me permettre de l'accompagner. Je revois son geste de main au bas de la rampe. J'entends encore son adieu :

— A bientôt des nouvelles !

Il avait à la main le petit sac de voyage pris à Semur. C'est, je crois, tout ce qu'il emportait de sa vie passée. Le bruit de son pas s'évanouit. Je le guettais encore, qu'il n'était déjà plus. Et le rideau tomba sur lui, sur M^{me} Manchon, sur tout ce groupe d'êtres qui avaient connu le bonheur, qui désormais ne connaîtraient plus que la détresse.

L'après-midi, en effet, m'étant présenté rue Monsieur, je me heurtai à une Lapirotte munie de la consigne de ne recevoir qui que ce fût. En m'expliquant qu'à son retour M^{me} Manchon avait eu un évanouissement et que le docteur redoutait une congestion cérébrale, elle gardait son sourire neutre, mais ses yeux luisaient de plaisir. Elle ne donnait aucune explication et tout en elle avait l'air de crier : « Voyez quel prophète je suis : rien de ce qui arrive ne m'a surpris ! »

Au cours d'une seconde tentative, l'abbé m'accueillit en personne. M^{me} Manchon était très malade : lui-même avait décidé de quitter Versailles et renoncé au ministère paroissial afin de ne pas la quitter durant une convalescence qui, — si elle venait, — serait fort longue. Comme j'annonçais mon intention de repasser aux nouvelles, il m'arrêta :

— Non, ne vous dérangez plus. Si l'état de ma mère s'aggravait, vous en seriez averti. Sinon... je crois meilleur qu'elle ne vous revoie pas, du moins pour un temps. Tous ceux qui ont beaucoup connu mon frère ne peuvent que lui apporter des émotions inutiles.

Devant ce congé en règle, il n'y avait qu'à s'incliner : je ne revins plus.

Que se passa-t-il ensuite durant trois mois? Je le répète, le rideau était tiré : libre à moi d'imaginer, mais l'imagination, croyez-le, est toujours, dans ce cas, inférieure à la réalité. J'étais devenu comme Duclos après la disparition des Lormier : pas tout à fait pourtant, car je suivais encore René.

« Suivre, » me paraît aujourd'hui une expression étrange. Est-ce en effet suivre quelqu'un que de percevoir chaque jour un peu plus sa disparition progressive au fond de terres mystérieuses? Sans doute, il ne cesse pas d'être vivant, on ne peut affirmer qu'on ne le reverra pas : cependant chaque jour aussi le rend plus difficile à atteindre, plus impossible à ramener et l'on sent bien qu'il ne reparaitra jamais!

Deux billets brefs comme des dépêches : voilà tout le lien me rattachant à mon ami. Le premier parlait de hâte à quitter la vie du camp : le second annonçait un départ en colonne, vers le Sud; les deux répétaient : « Qu'on ne s'inquiète pas si la correspondance se fait plus difficile. » Pauvres courts billets! les derniers... Comment rendre l'extraordinaire sensation d'effacement qu'ils m'apportèrent? Je me représentais le désert, l'immensité mouvante des espaces couverts de sable, et à la limite de l'horizon, la silhouette évanescence de celui qui me quittait. Vous connaissez cette impression : on se dit : « Le voilà encore! » Les yeux se troublent, les plans se mêlent : « C'est lui : je ne cesse pas de l'apercevoir! » Le point dès longtemps n'est plus visible : on se flatte de le distinguer quand même.

Que de fois, dans cette période, me suis-je reproché de n'avoir pas su retenir René! Un autre, moins impulsif, aurait au moins pesé les conséquences d'une disparition mille fois pire que la situation à laquelle elle prétendait remédier. Après tout, l'aventure, jugée de sang-froid, ne méritait pas d'être prise avec un tel emportement. La plupart, à la place de René, s'en seraient à peine souciés. Hélas! de tels regrets ne menaient qu'à me faire sentir mieux la fierté de mon ami. Jugez, d'après

ce que j'éprouvais, du supplice que dut être celui de M^{me} Manchon !

Je vous ai dit que, fidèle à la consigne reçue, je m'abstins de tenter de la revoir : mais, à diverses reprises, il m'arriva de passer devant son hôtel. J'entrais alors chez la concierge :

- Comment va madame ?
- Mieux, monsieur.
- Monsieur l'abbé est toujours là ?
- Oui monsieur.
- Et M^{lle} Lapirotte ?
- Toujours aussi.

Rien d'autre. La façade avec son air habituel. Les volets arrêtés aux crans de jadis. Et derrière les murailles, quelles agonies ! quelle frénésie peut-être ! Car enfin, n'oublions pas que M^{me} Manchon ignorait pourquoi son fils était parti, que l'abbé ne pouvait douter d'avoir condamné son frère, que le sourire de Lapirotte enfin, si stable qu'on le suppose, devait bien refléter un peu de cette douleur et de ce remords vivants...

Mais à quoi bon insister, puisque je n'ai pas vu, puisque les murs gardent le même visage, qu'ils abritent l'extase de deux amants ou étouffent les cris tragiques d'une mère ? Arrivons au dénouement, ou plutôt à ce que je tiens pour tel, faute de terme meilleur.

XII

Il vint, brutal, rapide et, comme de coutume, échappant à mes prévisions.

Un matin, je lus dans les journaux l'annonce qu'une colonne française venait d'être surprise et dispersée aux environs de N..., c'est-à-dire précisément dans la région où devait opérer René.

Saisi d'inquiétude, je courus au ministère. Mes craintes n'étaient que trop réelles : René figurait parmi les disparus.

Je dis bien : *disparu*.

Depuis la guerre, la plupart des femmes et des mères ont savouré les virtualités de souffrance qu'apporte cette solution, pire que n'importe quelle certitude. S'agit-il désormais d'un mort ou d'un vivant ? Faut-il prendre le deuil ou se réjouir, chercher un cadavre sans sépulture ou guetter un retour et fêter

une délivrance? Mais, alors, M^{me} Manchon a-t-elle compris tout de suite?

Disparu... Les bureaux ignorent le reste. Ils affirment seulement que du coup de main tenté là-bas, des hommes sont revenus et d'autres pas. René est de ceux qu'on n'a point revus et dont le corps ne fut pas retrouvé. Prisonnier, peut-être, ou mis à mort après avoir été torturé, ou fugitif... Tous les possibles subsistent, la pire douleur alternant avec les confiances les plus chimériques.

J'écoutai les explications qu'on me donnait, les paroles d'espoir que l'on tentait d'y joindre, car on s'imaginait avoir affaire à un parent; mais je n'eus aucun doute. Pour moi, René avait cherché la mort et n'était plus.

En revenant du ministère, je ne pleurai pas. Je me rappelle en revanche qu'une colère intérieure me soulevait contre cette conclusion stupide d'une vie où n'avait passé, j'aurais pu le jurer, aucune pensée basse. Jamais l'injustice souveraine du destin ne m'était apparue avec une pareille évidence. En même temps, et par un jeu naturel de la pensée, j'évoquais les causes du drame, les acteurs qui s'y étaient trouvés mêlés et me demandais : « Que sauront-ils?... Annette Traversot va-t-elle se consoler, ou veuve sans avoir eu d'époux, s'éteindra-t-elle, silencieuse et fidèle, sous les lambris de l'hôtel de Thil? Et l'autre, M^{lle} Lormier, cette énigme?... » Ah! celle-là, qu'avait-elle vraiment cherché? N'était-ce qu'une fille qui s'ennuie et que le mal distrait? ou victime d'une passion véritable, fallait-il voir en elle une amante jalouse et maladroite? Ironie du sort : mariée et satisfaite, peut-être ignorerait-elle toujours la mort de René : désastre ici, là-bas oublié total, ou même bonheur instauré sur des ruines... Ainsi, au spectacle de cette injustice supplémentaire, trop probable pour n'être pas, ma peine s'exaltait. Pouvais-je supposer que le passé, si vainement interrogé, m'attendait à l'arrivée, prêt à lever la plupart des voiles qui l'avaient recouvert?

Et je rentrai chez moi...

Il faut ici me recueillir. Parviendrai-je, aussi bien que Duclou, à évoquer la scène qui terminera mon récit, et à laquelle je dois d'avoir pu, sans l'ombre d'une hésitation, identifier nos deux histoires? Essayons cependant...

Je rentrai donc. Aussitôt la domestique, qui me guettait, vint à moi.

— Il y a au salon une dame pour monsieur et qui attend depuis une heure. J'ai eu beau répéter que monsieur peut-être ne reviendrait pas, elle s'est contentée de répondre : « Je resterai le temps qu'il faut, pourvu que je le voie. »

— La connaissez-vous ?

— Non.

Assez intrigué, bien que mal disposé aux aventures un pareil jour, je dis :

— Soit : débarrassons-nous-en.

Et sans plus tarder, je me rendis dans la pièce où se trouvait l'inconnue. A ma vue, elle se leva. Vêtue de noir et le visage caché par une voilette épaisse, on ne pouvait lui donner d'âge. Toutefois, malgré la simplicité de la mise, il apparaissait au premier coup d'œil que j'avais affaire à une femme de bonne compagnie, et d'une distinction de manières peu commune.

— M. Tinant ? demanda-t-elle.

Puis, sur mon signe affirmatif :

— Excusez-moi, monsieur, d'avoir insisté pour vous entretenir : je ne vous retiendrai d'ailleurs que le temps d'obtenir un renseignement qu'il est pour moi nécessaire de posséder sans délai, et que vous serez sans aucun doute en mesure de me communiquer.

Je m'apprêtais à répliquer par les politesses d'usage : elle ne m'en laissa pas le loisir et poursuivit :

— J'ai appris hier soir, — vous voyez combien mes informations sont récentes, — que vous aviez été l'ami très intime de M. de la Gilardièrre : vous serait-il possible de me donner son adresse ?

Le nom de René, prononcé à cette heure et d'une manière si imprévue, me bouleversa. D'instinct, aussi, je me sentis pris de défiance, et m'efforçant de garder un ton neutre :

— Il est exact, répliquai-je, que j'ai été lié avec M. de la Gilardièrre et que j'ai su son adresse : toutefois, en raison de circonstances qui importent peu, jusqu'à ce matin, je ne me serais pas reconnu le droit de livrer un secret qui ne m'appartenait pas.

Je parlais : j'allais ajouter qu'aujourd'hui, hélas ! ce secret ne comptait plus ; mais à mesure, une autre pensée s'emparait de moi, une de ces intuitions qui semblent à la fois

jaillir du fond de l'être, et vous être soufflées par un étranger dont la voix sans timbre couvre irrésistiblement les bruits humains. Et tout à coup m'interrompant :

— D'ailleurs, vous ne vous êtes pas nommée, Madame... bien que je craigne de vous reconnaître... M^{lle} Lormier, n'est-ce pas?

Elle ne répondit pas, ce qui était un aveu. Je poussai un cri sourd :

— Vous! et à un pareil moment!

Cette fois, elle murmura :

— Que voulez-vous dire?

En même temps, à travers la voilette, je découvris ses yeux ; une terreur les agrandissait, non pas celle que vous pourriez croire, puisque le fait de demander l'adresse de René prouvait qu'elle ne soupçonnait rien ; uniquement, elle songeait que, l'ayant reconnue, et probablement au courant, j'allais désormais refuser de répondre.

— Ce que je veux dire?

Je reculai malgré moi. Après avoir découvert les yeux, que n'aurais-je pas donné pour apercevoir le visage ! Voilà donc celle par qui René venait de mourir ! Qu'elle fût venue chez moi, et précisément ce jour-là, me remplissait d'une frayeur religieuse. Il me semblait que la volonté de mon ami avait seule commandé une telle rencontre, et que, de même que M^{lle} Lormier avait obéi, j'allais à mon tour prononcer des paroles vengeresses qui me seraient dictées.

— Mais, vous-même, repris-je avec une subite colère, que prétendiez-vous tenter encore ? Ignorez-vous donc que ce serait peine inutile, puisque tout est fini ?

— Fini?... répéta M^{lle} Lormier d'une voix blanche.

— Mort, il vous échappe !

— Mort !

Je jetai :

— Songez que, sans vous, il serait là et que, pas plus que lui, je ne soupçonne pourquoi vous avez commis ce crime !

Aucune réponse, cette fois. En revanche, je vis le corps de M^{lle} Lormier osciller, comme un arbre au souffle de l'orage. Puis, tout à coup, elle s'abattit : et stupéfait, je n'eus plus devant moi qu'une loque humaine secouée par des sanglots. Était-ce le remords ? Cependant, pouvait-on ne pas être frappé

par l'intensité de cette douleur inattendue? J'avais vu pleurer souvent, jamais, je vous le jure, de cette manière silencieuse et désespérée! Ce n'était pas de la révolte; ce n'étaient pas non plus des plaintes : on percevait seulement qu'au delà de la souffrance abattue sur l'être il n'y avait rien. La limite était atteinte; après cela, impossible de descendre...

Dans un éclair, j'entrevis que peut-être, elle aussi, M^{lle} Lormier pouvait n'être qu'une victime : toutefois la colère, je vous l'ai dit, m'aveuglait. Je continuai, impitoyable :

— Vous pleurez! Trop tard! Du moins, il ne sera pas écrit que vous êtes venue inutilement. J'exige... la lumière va se faire... qu'au moins je sache pourquoi vous l'avez poussé à un pareil suicide!

Le mot la fit se redresser frémissante :

— Ce n'est pas vrai! Taisez-vous! vous me faites mal.

— Nieriez-vous que, sans vous, il eût toujours ignoré le secret de sa naissance? Qui a rempli Sémur de racontars ineptes? vous. Qui lui a donné l'idée de consulter son frère? vous. A l'heure où son amour pour Annette Traversot triomphait, qui s'est dressée devant lui, avec la menace d'un scandale suprême? vous toujours... En vérité, quel rôle est le vôtre et que vous fallait-il, à vous qui ne le connaissiez pas, que vouliez-vous encore aujourd'hui, en venant ici m'escroquer son adresse? Ah! tant pis, je m'exprime sans y mettre les formes. Mais le temps est passé où il pouvait se défendre, et c'est moi, son ami, moi qui maintenant le venge de tout ce qu'il a souffert!

Tandis que je m'exprimais ainsi, elle continuait de sangloter; à chacune de mes affirmations, elle tendait simplement les mains en avant, comme pour en éviter le choc douloureux. Elle ne niait pas : elle demandait grâce. Toutefois, vers la fin, je vis ses yeux se sécher, son attitude changer. Elle avait cessé d'être une suppliante pour devenir un auditeur qui se détache. Elle écoutait toujours : elle ne comprenait plus. Moi-même, parvenu à cet excès d'émoi, je chancelai et dus m'asseoir, hors d'haleine. Je renonçais à poursuivre. Elle persistait à se taire. On se demandait où nous allions; plus que les cris, ce silence qui s'établissait, qui menaçait de rester, et même de tout conclure, donnait le vertige.

— Que ne suis-je morte avec lui! dit soudain M^{lle} Lormier.

Elle venait d'appuyer ses coudes sur ses genoux, sa tête sur

ses mains, et, dans cette attitude, regardait devant elle, très loin, peut-être le passé, peut-être les lendemains qui l'attendaient. Elle me paraissait à ce moment moins occupée de ma présence et de ce que je pourrais ajouter que du spectacle se déroulant sous ses yeux.

Elle répéta :

— Morte...

Puis, se rejetant brusquement en arrière :

— Comme je l'aimais !

Je ne pus retenir une exclamation :

— Étrange façon d'aimer ! où nous a-t-elle conduits ?

Mais elle n'entendit pas : elle continuait de ne suivre que ses pensées. Je repris :

— Est-ce là tout ce que vous avez à me dire ? En ce cas...

Ma phrase ne s'acheva pas, arrêtée par un geste violent :

— De grâce, ne voyez-vous pas que je cherche... que j'ai besoin de me recueillir ? S'il m'entend, qu'une fois au moins il apprenne quel martyre je lui dois !

En même temps, elle se redressa : elle avait pris une expression nouvelle : on n'y lisait pas comme auparavant le désespoir de la femme qui s'abat sur le cadavre de son amant : c'était autre chose encore, plus poignant, — un mélange d'horreur et de défi devant la destinée qu'on évoque. Enfin, elle aussi, allait se libérer ! J'avais cru, en exigeant qu'elle parlât, venger mon ami : nous ne savons jamais où nous mène la volonté des morts ! Sans m'en douter, je venais d'offrir la seule minute où, certaine de ne pas exposer ses secrets, M^{lle} Lormier pourrait cependant les crier à voix haute, et goûter le soulagement prodigieux de ne plus se taire !

Il y eut un arrêt, — le dernier. — Je trouvais inutile désormais d'interroger. Elle n'avait plus l'air d'ailleurs de songer à moi. Quand elle commença, elle avait aussi changé de voix ; son récit s'adressait vraiment à un autre et, passant par-dessus moi, gagnait les régions mystérieuses où doit planer l'invisible. Je ne me sentais plus qu'un témoin ; le juge était ailleurs.

ÉDOUARD ESTAUNIÉ.

(La fin au prochain numéro).

LA FAYETTE ET M^{ME} DE STAËL

A PROPOS D'UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

La Fayette! Madame de Staël! Deux noms qui appartiennent à la même période de notre histoire et que cependant on n'a point l'habitude de voir associés. C'est que le héros de l'indépendance américaine et l'auteur de *Corinne* n'ont jamais participé à une action commune et ont mené deux vies très différentes (1). Semblable a été néanmoins en ceci leur destinée, que, depuis qu'ils ont disparu de la scène du monde, la popularité de leur mémoire a connu de singulières vicissitudes. Avant de publier un certain nombre de lettres du général à M^{me} de Staël, qui ne paraîtront pas, je l'espère, dénuées d'intérêt et qui font honneur à tous deux, je voudrais rechercher les causes de ces vicissitudes.

I

La popularité de La Fayette est depuis quelques années en recrudescence, mais c'est à l'Amérique qu'il le doit. Lorsqu'à peine débarqué, le général Pershing se rendit au cimetière de Picpus et devant la tombe de celui que Washington avait honoré de son amitié, prononça ces simples paroles : « La Fayette, nous voilà, » la France fut surprise de ce témoignage

(1) La Fayette et M^{me} de Staël paraissent avoir eu assez rarement des relations personnelles avant la Révolution. Dans ses *Mémoires*, La Fayette mentionne une seule fois qu'il dîna chez M^{me} de Staël avec le ministre de Prusse Lucchesini.

d'une reconnaissance qui, après un siècle et demi écoulé, se traduisait par une aussi éclatante manifestation. Ceux qui connaissaient un peu les États-Unis en ont été moins étonnés. Lorsqu'en 1884 les descendants des officiers de l'armée de Rochambeau furent invités par le gouvernement de la République américaine à assister aux fêtes commémoratives de la capitulation de York-Town, je fis partie de cette petite troupe, un mien grand-père, le prince de Broglie, que ses opinions libérales n'ont pas sauvé de l'échafaud, ayant servi dans cette armée, et j'avais été frappé de l'extraordinaire popularité que le souvenir de La Fayette avait conservée aux États-Unis. Cette popularité prenait même parfois une forme embarrassante pour ses descendants qui comptaient parmi nous au nombre de six. Ils ne pouvaient passer nulle part inaperçus et je me souviens que l'un d'entre eux ayant voulu faire l'emplette d'un vulgaire chapeau, le marchand, qui avait lu son nom dans le journal, ne voulait pas recevoir le prix, disant qu'un descendant de La Fayette ne devait rien déboursier aux États-Unis. Mais personne ne pouvait croire que la reconnaissance des Américains fût demeurée assez grande pour devenir non pas la cause déterminante, mais assurément une des causes de la participation des États-Unis à notre guerre. Il est certain cependant, qu'il y avait quelque chose de chevaleresque dans l'acte de ce jeune capitaine au régiment de Noailles qui, à peine âgé de vingt ans, s'échappait de France, malgré les ordres formels de la Cour et l'opposition de sa famille, laissant enceinte une femme adorée et s'embarquait furtivement avec quelques compagnons de son âge sur un vaisseau acheté par lui, bravant avec d'autant plus de résolution le péril des croisières anglaises qu'il était résolu à se faire sauter plutôt que de se rendre. Il apportait de l'élégance jusque dans la forme de l'engagement qu'il prenait par écrit vis-à-vis du chef de l'armée où il allait servir et qu'on peut lire à Mount-Vernon, où l'acte est affiché et encadré sous verre : « Je m'offre et promets de partir... pour servir les États-Unis avec tout le zèle possible, sans aucune pension ni traitement particulier, me réservant seulement la liberté de revenir en France lorsque ma famille ou mon Roi me rappelleront. »

Loin que son Roi le rappelât, il le suivit au contraire, ou, pour parler plus exactement, il envoya des troupes à sa suite,

car il est hors de doute que l'enrôlement de La Fayette dans l'armée de Washington, l'enthousiasme que son acte excita, tout au moins dans une partie de l'opinion française, pesèrent d'un poids considérable sur les résolutions encore incertaines de la Cour de France et la déterminèrent à venir en aide aux colonies anglaises révoltées contre la métropole.

Les États-Unis doivent incontestablement leur naissance à la France, et, si la France est intervenue dans cette guerre, c'est sous la pression de l'opinion publique, entraînée par l'exemple de La Fayette. Nous l'avions un peu oublié en France. Les États-Unis s'en sont souvenus pour nous. La popularité de La Fayette est demeurée grande encore durant les premiers temps de la Révolution; mais comme à partir de cette époque, il s'est mêlé à notre politique intérieure, et comme aucune période dans notre histoire n'a suscité plus de passions, il a été aussi vivement attaqué par les uns qu'exalté par les autres. Mirabeau, qui ne l'aimait pas, précisément parce qu'il voyait en lui un rival en popularité, l'appelait assez plaisamment : Gilles le Grand. On connaît Péloquente, mais un peu injuste apostrophe de M. de Serre à propos du rôle de La Fayette aux journées d'octobre : « L'honorable membre a dû éprouver plus d'une fois, il a dû sentir, la mort dans l'âme et la rougeur sur le front, qu'après avoir ébranlé les masses populaires, non seulement on ne peut pas toujours les arrêter quand elles courent au crime, mais qu'on est souvent forcé de les suivre et presque de les conduire. »

On lui a reproché également la rigidité excessive avec laquelle il exerça le métier de geôlier aux Tuileries, lorsque la surveillance de la famille royale lui fut confiée, après la fuite de Varennes. Les adversaires un peu passionnés de La Fayette oublient qu'il vint courageusement, l'année suivante, à la barre de la Convention, protester contre l'invasion des Tuileries par les Jacobins au 20 juin. Ils oublient également que, décrété d'accusation à la suite de cette intervention, il fut obligé d'abandonner son armée pour échapper aux commissaires de la Convention, et que, tombé entre les mains des Prussiens, qui le livrèrent aux Autrichiens, il subit successivement, dans les prisons de Neiss, de Magdebourg, d'Olmütz, une dure captivité de cinq années, durant laquelle il fut privé non seulement de toutes communications avec le dehors, mais de toutes

relations avec sa famille, jusqu'au jour où M^{me} de La Fayette obtint, à force de supplications adressées à l'empereur d'Autriche, la faveur de venir s'enfermer avec lui, épreuve d'autant plus cruelle que, leur correspondance en fait foi, l'amour entre les deux époux était demeuré aussi passionné qu'autrefois (1).

On s'est avisé aussi de lui reprocher son inaction sous l'Empire. Comme on demandait à Sieyès ce qu'il avait fait sous la Terreur, celui-ci répondait : « J'ai vécu. » A quelqu'un qui, l'Empire écroulé, lui posait une question analogue. La Fayette répondit un jour : « Je me suis tenu debout. » Et de sa part cette attitude n'était pas sans mérite, car, ainsi qu'il le dit au début de ses *Mémoires*, « à l'aurore de la liberté, il ne voyait point de bornes à la carrière qu'il s'était ouverte » et cette carrière semblait finie. La Restauration le rappela sur la scène, mais c'est l'époque la plus discutée de sa vie car on lui a reproché d'une part, du côté royaliste, ses camaraderies révolutionnaires et ses demi-complicités avec les conspirateurs, et d'autre part, du côté libéral ou soi-disant tel, ses tergiversations et ses désaveux.

Il eut de nouveau ses journées de triomphe lors de la Révolution de 1830, mais son rôle comme général en chef de la garde nationale, et son fameux cheval blanc ne lui ont pas assuré un prestige durable aux yeux des générations nouvelles, quelque peu portées à tourner en raillerie la garde nationale elle-même et à ne pas lui ménager des quolibets dont La Fayette a eu sa part. « C'est La Fayette en cheval blanc, » a-t-on dit irrévérencieusement en parodiant un vers célèbre de Béranger et si on lisait le récit de certaine fête qui lui fut donnée au mois d'octobre 1830 par la loge maçonnique, *la Clémentine Amitié*, fête où il fut conduit sous la « voûte d'acier » avec « batterie de maillets » et où il parla avec « sensibilité, » ce n'est pas ce récit qui arrêterait les quolibets.

Puis peu à peu l'oubli s'est fait et l'on ne pensait plus guère à lui, lorsque brusquement l'intervention des États-Unis a

(1) Si étroite était sa captivité et si stricte la surveillance exercée sur ses communications avec le dehors que La Fayette en était réduit à avoir recours à l'intermédiaire du docteur Bolmann, médecin honoraire de la prison. Celui-ci lui fit parvenir un billet ou il lui donnait des nouvelles de M^{me} de La Fayette, et La Fayette lui répondit en écrivant avec du jus de citron sur les marges d'un roman qu'on lui avait prêté.

remis son nom dans toutes les bouches. L'aide qu'il a autrefois prêtée à la cause des *Insurgents*, la part qui lui revient dans leur victoire, dont apparemment les Américains sont meilleurs juges que nous, ont apparu plus grandes que nous ne croyions et l'on s'est même rendu compte que cette intervention, cette victoire ont été un service rendu tout à la fois à la cause française et à l'équilibre du monde, car la puissance de l'Angleterre eût été singulièrement formidable, si un lien aussi fort que celui qui la relie encore aujourd'hui au Canada eût continué de l'unir à une colonie s'étendant de l'Atlantique au Pacifique.

A l'instar des Américains, les Français se sont repris de curiosité, de goût, on pourrait dire de tendresse pour La Fayette. Les hommages ont succédé aux hommages, les fêtes aux fêtes. On a porté des couronnes de fleurs aux pieds de la statue qui lui a été tardivement élevée. On s'est rendu en pèlerinage à son château de Chavaniac, qu'une souscription a racheté. Bref, on l'a érigé sur un piédestal et à tout prendre, on a eu raison, car il demeure, malgré certaines faiblesses, une très élégante figure, et un représentant très noble de l'ancienne aristocratie française. Dans un petit pays auquel me rattachent de vieilles traditions de famille, a cours un proverbe un peu trivial qui répond à l'étonnement que fait éprouver la lenteur de la Providence à récompenser les bonnes actions : « Dieu ne paye pas tous les samedis. » Le jour où le premier soldat Américain a posé son pied sur les côtes de Bretagne, ce samedi-là, Dieu a payé.

* * *

La situation de M^{me} de Staël, au jugement de l'opinion publique, est exactement opposée à celle de La Fayette. Autant il a monté d'échelons sur l'échelle de la popularité, autant elle en a descendu. L'expression de « popularité » n'a jamais pu du reste s'appliquer exactement à M^{me} de Staël. Jamais elle n'a cherché ni connu les faveurs ni les applaudissements de la foule. Mais depuis sa jeunesse, on pourrait presque dire depuis son enfance (1) jusqu'à sa mort, elle a toujours vécu entourée

(1) J'ai retrouvé à Coppet un petit crayon d'elle enfant, à la sanguine, qui est l'œuvre de Carmontelle. La figure est franchement laide, mais les yeux pétillants

d'un cercle d'admirateurs passionnés. Cette admiration s'est prolongée au cours de tout le siècle dernier et même durant les premières années du nôtre. On semble aujourd'hui singulièrement revenu de cette admiration. Je ne parle pas du discrédit où est tombée la portion romanesque de son œuvre. « L'amour, disait assez plaisamment Mérimée, est un plat que, dans les romans, les générations successives accommodent tous les trente ans à une sauce nouvelle. » Il est certain que la sauce *Corinne* et surtout la sauce *Delphine* ne sont pas plus aujourd'hui de notre goût que ne le sera peut-être dans cinquante ans la sauce beaucoup plus épicée de certains romans qui dépassent de nos jours le cinquantième mille et frisent le centième. Mais ce discrédit n'avait pas jusqu'à présent atteint les autres ouvrages de M^{me} de Staël. Jusqu'à ces dernières années, il se trouvait encore de bons juges pour dire que ses *Considérations sur la Révolution française* présentent un des tableaux les plus animés qui aient été tracés de cette période de notre histoire. On reconnaissait également que ses *Dix années d'exil*, honorées, il n'y a pas longtemps, d'une nouvelle édition, qui sentent un peu, il faut en convenir, le pamphlet contre Napoléon, contiennent aussi des pages singulièrement brillantes et sagaces sur la Russie d'alors, sous les traits de laquelle elle découvre par instants certains traits de la Russie d'aujourd'hui. Sous le règne de Napoléon III, M^{me} de Staël connut même, au moins dans le monde intellectuel, une popularité véritable à laquelle contribuait assurément l'esprit d'opposition. La faveur de ceux qui dirigeaient une campagne ardente contre le neveu se portait vers celle qu'ils considéraient comme une victime de l'oncle. On lui savait gré de s'être, elle aussi, tenue debout, de n'avoir point fléchi le genou devant l'idole et d'avoir conservé jusqu'à la fin une attitude parfois imprudemment provocante, mais fière, et après la chute de l'idole, généreuse, car elle refusa toujours de s'associer aux violences contre lui (1). Le culte qu'on professait

d'expression et d'esprit. L'auteur de ce crayon a évidemment voulu la montrer telle que l'a dépeinte son amie M^{me} Rilliet, assise sur un petit tabouret de bois ou M^{me} Necker l'obligeait à se tenir bien droite, et où elle trouvait réplique à tous les beaux esprits qui fréquentaient le salon de sa mère.

(1) Au risque de me mettre en contradiction avec ceux qui lui tenaient de plus près encore que moi, je crois à l'authenticité d'une lettre qui a été imprimée dans les papiers de Castlereag, et où, pendant les Cent Jours, elle s'efforce de détourner les Puissances de la Sainte-Alliance de déclarer la guerre à la France. Sainte-Beuve, qui voulait croire à l'authenticité de la lettre, dit qu'elle est « d'un brave cœur. »

pour elle allait chez quelques-uns jusqu'à l'exaltation, et Jules Bouni, dans un volume qui fit quelque bruit, allait jusqu'à la ranger, non sans exagération, parmi les *Martyrs de la libre pensée*. Aujourd'hui, tous ses titres sont contestés, oubliés; une partie de l'opinion flottante s'est même tournée contre elle, et peu s'en faut qu'à la faveur ait succédé la dérision. On a écrit qu'elle n'avait ni discernement, ni perspicacité, qu'elle a été la dupe de sa vanité, qu'elle a vécu de parti pris et d'illusion. Un critique qui s'est acquis, depuis quelques années, une juste notoriété l'a traitée assez récemment d'« insupportable bavarde qui fatiguait Gœthe et Schiller » et, plus récemment encore, de *germanomane*, alors qu'il semble que *germanophile* aurait suffi. Pourquoi cette animosité? Parce que, de 1807 à 1810, elle a écrit un livre qui, confisqué sous l'Empire, ne devait paraître qu'en Angleterre en 1813 et qui s'appelle *l'Allemagne*. C'est d'avoir commis ce crime que je voudrais la disculper quelque peu.

* * *

Laissons de côté l'imputation de bavardage. La conversation n'est guère qu'un bavardage relevé, mais avoir poussé l'esprit de conversation au point où il touche à l'éloquence, avoir eu le don de captiver et de tenir enchaîné un auditoire souvent composé d'hommes de premier ordre, et avoir tenu tête aux plus brillants, ce n'est déjà pas un don ordinaire. Il n'en a pas fallu davantage pour faire la réputation de Rivarol, et s'il n'avait laissé que son *Discours sur l'universalité de la langue française*, bien peu de nos contemporains connaîtraient son nom. Au témoignage de ceux qui l'ont entendue, et j'en ai connu encore quelques-uns, la conversation était son triomphe. Ses ouvrages n'en seraient que le reflet, et je crois bien en effet que jamais, dans aucun cerveau de femme, n'ont tourbillonné autant d'idées, les unes sagaces et profondes, les autres chimériques et erronées, mais toujours nobles et généreuses.

Parlons maintenant de *l'Allemagne*. M^{me} de Staël a fait deux séjours en Allemagne. Le premier date de décembre 1803 à

(1) Archives de Coppet.

avril 1804. Elle y pénétra à la fin de décembre 1803. Notons en passant que sa première impression ne fut guère favorable. Ayant entendu par hasard un Allemand jouer du piano dans une chambre d'auberge où séchait du linge mouillé, elle écrit à son père : « De la musique dans une chambre enfumée, voilà l'impression que me fait l'Allemagne (1) ; » et lorsqu'elle décrit au cours de son ouvrage l'aspect de l'Allemagne, voici ce qu'elle en dira : « Les maisons bâties de terre, les fenêtres étroites, les neiges qui pendant l'hiver couvrent des plaines à perte de vue, causent une impression pénible. Je ne sais quoi de silencieux, dans la nature et dans les hommes, resserre d'abord le cœur. Il semble que le temps marche là plus lentement qu'ailleurs, que la végétation ne se presse pas plus dans le sol que les idées dans la tête des hommes et que les sillons réguliers du laboureur y sont tracés sur une terre pesante (1). » Elle séjourna d'abord à Weimar, du mois de décembre 1803 au mois de mars 1804, dans l'intimité d'une petite cour tenue par un grand-duc à qui Goethe reconnaissait des facultés rares, une sorte de génie, de *démon* intérieur, par une grande-duchesse qui était une femme tout à fait charmante et supérieure, où Goethe enfin régnait en premier ministre absolu. Qu'elle l'ait un peu fatigué, je le veux, mais il ne paraît pas cependant avoir gardé de la compagnie de cette *machine à mouvement* (le mot est de Napoléon) un trop mauvais souvenir, puisque, quelques mois après, par un beau soir d'été, attablé avec une dame d'honneur de la Grande-Duchesse, il buvait au souvenir de ce séjour « avec le noble vin de Champagne (2). »

De Weimar, M^{me} de Staël s'était rendue à Berlin. Elle y avait trouvé une cour qui rappelait par certains côtés l'ancienne cour de France : un roi assez lourd qui ressemblait un peu à Louis XVI, au contraire une reine charmante et séduisante, encore qu'un peu frivole, rappelant par plus d'un trait Marie-Antoinette, mais qui devait être un jour l'héroïque reine Louise. A la cour, ce n'était que ballets, mascarades, pantomimes. De ces fêtes, qui lui semblaient un peu pesantes, M^{me} de Staël se délassait dans la société intellectuelle d'écrivains, de poètes, d'artistes, qui se réunissait soit chez la duchesse de Courlande, soit chez Brinckmann, le ministre de Suède. Bien

1) Elton Treuttel et Wurtz de 1820, t. X, p. 26.

2) Archives de Coppet.

qu'elle n'eût pas encore écrit *Corinne*, qui devait trois ans plus tard la faire entrer dans la gloire, « ce deuil éclatant du bonheur, » elle y recueillait déjà des hommages qui flattaient, si l'on veut, sa vanité, mais qui s'adressaient aussi à l'esprit français et l'on comprend que cette Prusse qu'elle n'a fait qu'entrevoir, car elle n'y est jamais revenue, lui eût laissé une impression toute différente à la fois de la Prusse morose de Frédéric le Grand vieilli et de la Prusse militarisée qui a étendu depuis lors sur l'Allemagne sa lourde main.

Brusquement rappelée de Berlin, où elle séjourna à peine un mois, par la maladie, puis, de Weimar, par la mort de son père, M^{me} de Staël revint en Allemagne à la fin de 1809 et y passa six mois. Après un court séjour à Munich, elle s'attarda longtemps à Vienne. Cette fois, c'est uniquement l'Allemagne du Sud qu'elle a visitée. Elle se rencontra à Vienne avec Schelling, avec Jacobi, avec Fichte; elle y retrouva le vieux prince de Ligne qui lui rappela les grâces de sa jeunesse. Partout on lui fit fête, comme trois années auparavant à Weimar et à Berlin, et quand, sur la route du retour, elle franchit la frontière, le commis de la barrière arrêta sa voiture et lui dit que, depuis plusieurs années, il souhaitait de la voir et qu'il mourrait content, puisqu'il avait eu ce plaisir. C'est beaucoup demander à une femme de ne pas conserver le souvenir reconnaissant d'un pays où elle a été ainsi reçue.

Dans la lettre insolente que Savary, devenu duc de Rovigo, adressait à M^{me} de Staël pour lui dire que la publication de son ouvrage, autorisée cependant par la Censure, était interdite et où il lui enjoignait de quitter la France en ces termes : « Il m'a paru que l'air de ce pays-ci ne vous convenait point. » il ajoutait : « Votre dernier ouvrage n'est point français et nous n'en sommes pas encore réduits à chercher des modèles dans les peuples que vous admirez. » L'accusation est injuste. Dans la comparaison qu'elle établit perpétuellement entre les Français et les Allemands, il n'y a rien qui soit systématiquement hostile aux Français, à qui elle accorde souvent la supériorité, mais il est certain que, chez les Allemands, elle a été surtout frappé du *Gemüthlichkeit*, mot qui, dans les plus récents et meilleurs dictionnaires, est traduit par « bonne grâce, » et qu'elle n'a pas démêlé ce que nous avons appris à connaître à nos dépens le *Schadenfreude*, mot barbare, dont aucune langue étrangère, à

ma connaissance, et en tout cas pas la langue française, ne possède l'équivalent et qui signifie, toujours d'après les dictionnaires, le goût de faire du mal.

Que ce trait existât déjà chez les Allemands au commencement du XIX^e siècle, cela est possible et, qu'en ce cas, il ait échappé à M^{me} de Staël, cela est certain. Mais il y a un autre trait que nous avons appris à connaître à nos dépens également et qu'elle a parfaitement dé mêlé : « Les Allemands, dit-elle, réunissent la plus grande audace de pensées au caractère le plus obéissant. La prééminence de l'état militaire et les distinctions de rang les ont accoutumés à la soumission la plus exacte dans les rapports de la vie sociale. Ce n'est pas servilité, c'est régularité chez eux que l'obéissance; ils sont scrupuleux dans l'accomplissement des ordres qu'ils reçoivent, comme si *tout ordre était un devoir.* »

Servilité : le mot y est et s'il n'est pas appliqué directement, c'est que M^{me} de Staël ne veut pas blesser les habitants d'un pays où elle a été bien reçue, mais il est au fond de sa pensée, et cet « accomplissement scrupuleux de tout ordre comme s'il était un devoir, » n'est-ce pas là l'explication, la prédiction en quelque sorte d'actes de férocité accomplis par des hommes qui, peut-être individuellement, n'étaient pas féroces?

Par-dessus tout, ce que peuvent invoquer contre l'acte d'accusation si fréquemment renouvelé contre M^{me} de Staël, ceux qui ont quelque souci de l'impartialité, c'est qu'elle a dépeint l'Allemagne de 1804 à 1810 et que l'Allemagne d'alors était fort différente de l'Allemagne d'aujourd'hui, telle que l'ont transformée d'abord la lutte soutenue par elle pour son indépendance contre Napoléon, ensuite et surtout l'hégémonie de la Prusse s'étendant peu à peu sur toute la confédération et aboutissant à l'Empire façonné par Bismarck. Il n'y a qu'un pays qui, au cours du siècle écoulé, ait donné l'exemple d'une transformation aussi profonde : ce pays c'est la France. Quelle différence en effet entre la France des premières guerres de l'Empire, la France belliqueuse, éprise de Napoléon, uniquement soucieuse de la gloire des armes, oublieuse de la liberté, et la France d'avant la guerre dont nous sortons à peine, la France démocratique, jalouse de toute supériorité ou autorité, et qui paraissait détachée de tout rêve de gloire, avant tout pacifique et laborieuse. C'est avec cette comparaison présente à

l'esprit qu'il faut relire *l'Allemagne*, ce qu'ont parfois négligé de faire quelques-uns de ses plus sévères critiques, et l'on sera plus juste envers l'auteur qu'en lui reprochant de ne pas avoir jugé par avance avec sévérité une Allemagne que nous avons découverte non sans surprise et qui n'existait pas de son temps.

Admettons qu'il règne dans tout l'ouvrage un parti pris de bienveillance qui a pu faire tort à la clairvoyance de M^{me} de Staël. Cette part d'illusion n'a-t-elle pas été entretenue en France, durant tout le siècle dernier, par des écrivains illustres à la popularité desquels leur engouement pour l'Allemagne n'a jamais nuï. Lamartine n'a-t-il pas consacré un vers de *la Marseillaise de la paix* « aux fils de la noble Allemagne ? » Passons sur la phase allemande d'Edgar Quinet. Il avait complété son éducation intellectuelle à l'Université d'Heidelberg, et il en était revenu féru de l'érudition de ses professeurs, ce qu'il serait injuste de lui reprocher, car, après avoir laissé les méthodes de la pédagogie germanique envahir jusqu'à la Sorbonne, il ne faudrait pas pousser l'excès contraire jusqu'à les dédaigner outre mesure. C'est à l'étude et la glorification de l'Allemagne que sont consacrés les ouvrages de la première moitié de la vie d'Edgar Quinet. Il eut du moins le mérite de discerner de bonne heure le péril que faisaient courir à la paix du monde les ambitions de la Prusse et, dans ses *Lettres d'exil*, il avait le droit de s'en faire honneur. Mais ouvrons Michelet. Impossible d'imaginer quelque chose de plus naïvement admiratif que ses sentiments pour l'Allemagne. Je n'en citerai qu'un exemple. Rendant compte, plusieurs années après 1848, dans son *Histoire de la Réforme*, de je ne sais quelle procession qui s'était déroulée dans le Paris révolutionnaire, il écrit : « Pour moi, lorsqu'en Février je vis, sur nos boulevards, se déployer au vent de la Révolution le saint drapeau de l'Allemagne, quand je vis passer son héroïque légion et que tout mon cœur m'échappait avec des vœux, hélas ! inutiles, étais-je Français ou Allemand ? Ce jour-là, je n'eusse pas su le dire. » Après Sadowa, c'est à la Prusse que va encore son admiration et il s'attendrit en racontant qu'à Berlin les collègues de Bismarck, réunis le soir, lisent pour se délasser *Thucydide* dans l'original.

Feuilletons maintenant Victor Hugo. Il nous faudra tourner

plus d'une page. Nul n'ignore qu'il a publié, en 1840, deux volumes intitulés *le Rhin*. Au début de ces deux volumes, il déclare que l'Allemagne est une des terres qu'il aime, une des nations qu'il admire. Il a presque un sentiment filial pour cette noble et sainte patrie de tous les penseurs. S'il n'était pas Français, il voudrait être Allemand (1). Il n'y a pas à lui reprocher de se pâmer d'admiration devant les vieilles cathédrales, les vieilles villes, les vieux châteaux qui s'élèvent sur les bords du Rhin. Ce serait tomber dans l'excès, mais passons à la conclusion. Victor Hugo a deux haines : la Russie qui est un peuple sauvage écrasé sous le despotisme, et l'Angleterre vis-à-vis de laquelle le fils du général de l'Empire comte Hugo « nom inscrit sur l'Arc de l'Étoile, » nourrit une haine inexpiable.

Voici au contraire comment il parle de la Prusse. « La Prusse est une nation jeune, vivace, énergique, spirituelle, chevaleresque, libérale, guerrière, puissante. Peuple d'hier qui a demain. La Prusse marche à de hautes destinées... Il devrait y avoir entre la France et la Prusse effort cordial vers le même but, chemin fait en commun, accord profond et sympathie. Pour réaliser cet accord, que faut-il ? D'abord que la Prusse cède à la France tout ce qu'elle possède jusqu'au Rhin. Le Rhin est la frontière naturelle de la France. Comme compensation, il faut que la Prusse s'incorpore le Hanovre. Ce n'est pas assez. Elle n'a de port que sur la Baltique. Il lui faut des ports sur l'Océan. Il faut qu'elle absorbe Hambourg et Oldenbourg afin que l'Océan lui soit ouvert, et qu'elle acquière la possibilité d'être aussi grande par la marine que par l'armée (2). Cet accord entre deux peuples *faits pour s'entendre et s'aimer* constituera l'Europe, sauvera la sociabilité humaine et fondera la paix définitive. »

La brutale agression dirigée contre le Danemark, la politique inaugurée par Bismarck, l'attitude de la Prusse depuis Sadowa ne paraissent pas avoir ouvert les yeux de Victor Hugo. Le 14 juillet 1870, alors que la candidature d'un Hohenzollern au trône d'Espagne était déjà posée et la veille même du jour où le duc de Gramont apportait à la tribune la déclaration d'où

1. Édition Hetzel, II, p. 9.

2. « Notre avenir est sur l'eau, » avait dit Guillaume II. Victor Hugo l'avait dit et souhaité pour la Prusse avant lui.

allait sortir la guerre, avec un remarquable à-propos, il plantait dans le jardin de Hauteville House « le chêne des États-Unis d'Europe » et il adressait à ces États des vers emphatiques.

Survient cependant la guerre. Victor Hugo rentre en France et arrive à Bordeaux, coiffé de son képi de garde national. Le jour où entre en discussion le traité de paix, il monte à la tribune, et prononce un discours auquel on s'est efforcé de faire un succès rétrospectif en le représentant comme une prophétie de la revanche. Pour lui donner ce caractère, il ne faut souvent rien de moins que tronquer la citation qu'on en fait. Il prévoit bien une nouvelle guerre et il la prédit en ces termes : « On verra la France se redresser ; on la verra ressaisir l'Alsace, ressaisir la Lorraine. Et puis est-ce tout ? Non, saisir Trèves, Mayence, Coblenz, toute la rive gauche du Rhin, et on entendra la France crier : « C'est mon tour. Allemagne, me voilà. » Les Hugolâtres arrêtent volontiers ici la citation, mais il faut la poursuivre. Il ajoute, faisant toujours parler la France : « Suis-je ton ennemie ? Non. Je suis ta sœur : je t'ai tout repris et je te rends tout, à une condition : c'est que nous ne ferons qu'un seul peuple, qu'une seule famille, qu'une seule république. Je vais démolir mes forteresses, tu vas démolir les tiennes. Ma vengeance, c'est la fraternité (1). »

Ainsi l'Allemagne sœur et la Fraternité avec elle : tels étaient les sentiments que laissait au cœur de Victor Hugo la guerre de 1870, et tel était l'avenir qu'il rêvait. Sans doute il faut passer à des hommes qui s'appellent Michelet ou Victor Hugo, des élucubrations qui sont peut-être la rançon du génie. Mais pourquoi cette indulgence pour le précepteur de princesses que fut deux fois Michelet, pour le pair de France orléaniste que fut Victor Hugo, et tant de sévérité pour M^{me} de Staël ? C'est que tous deux ont renié les sympathies de leur jeunesse et même de leur âge mûr, tandis que M^{me} de Staël est demeurée fidèle aux siennes. Michelet et Victor Hugo se sont faits républicains et démocrates. Aristocrate, non de naissance, mais de goûts et de traditions, M^{me} de Staël est demeurée une royaliste

(1) Membre de l'Assemblée nationale, j'ai entendu ce discours à Bordeaux en 1871, et jé me souviens encore du malaise avec lequel, même par ses amis de gauche, il fut écouté. On était partagé entre le respect pour la personne de l'orateur et la réprobation du langage. Quelques jours après, Victor Hugo donnait sa démission, sous un futile prétexte. On sentait venir l'insurrection de Paris et il ne se souciait pas de prendre parti pour ou contre.

constitutionnelle. La monarchie à l'anglaise avait été le rêve de sa jeunesse. Après une période assez courte d'illusions républicaines, dont le Directoire l'avait vite dégoutée, elle y était revenue. Elle s'était réjouie du retour des Bourbons et avait applaudi à la charte datée du lieu où M. Necker avait vécu. Elle était demeurée fidèle au rêve de sa jeunesse : une monarchie constitutionnelle, et même au fond aristocratique. Ce rêve paraît aujourd'hui désuet. Il faut être démocrate et républicain, c'est l'opinion du jour : Michelet et Victor Hugo l'ont adoptée et ont pris rang dans le parti. Pour me servir d'une expression triviale, mais qui rend ma pensée, ils sont du bâtiment; M^{me} de Staël n'en a jamais été et n'en serait probablement pas aujourd'hui.

De là tant d'indulgence pour eux, tant de sévérité pour elle, mais la constance dans les opinions n'est pas un crime. « Il faut, dit Schiller, par la bouche du marquis de Posa, garder le respect des rêves de sa jeunesse. » C'est ce qu'a fait M^{me} de Staël, c'est ce qu'a fait également La Fayette. On le verra par les lettres que je publie. Il ne semble pas que ni l'un ni l'autre en soient diminués.

HAUSSONVILLE.

LETTRES INÉDITES

DE

LA FAYETTE A M^{ME} DE STAËL

Les lettres de La Fayette à M^{me} de Staël avaient été soigneusement conservées par elle et par ses héritiers. Elles étaient dans une enveloppe spéciale que j'ai trouvée dans les archives de Coppet. Celles de M^{me} de Staël, sauf une que je cite en note, n'ont malheureusement pas été conservées.

La Fayette, à la suite du discours qu'il avait prononcé devant l'Assemblée législative pour protester contre l'invasion des Tuileries au 20 juin 1792, avait été destitué par l'Assemblée et décrété d'accusation. Pour échapper à une arrestation, il avait quitté son armée et voulait passer en Hollande, mais il tomba aux mains des Autrichiens qui le livrèrent aux Prussiens. Après avoir passé par les prisons de Neiss et de Wesel, il finit par être enfermé à Olmutz avec Bureau de Puzy, son ancien chef d'État-major, et le marquis de la Tour-Maubourg, son ancien aide de camp. Ce sont les deux amis dont il parle dans cette lettre. Bolmann était le médecin honoraire de la prison d'Olmutz qui communiquait avec les prisonniers en leur prêtant des livres sur les marges desquels ils pouvaient écrire avec du jus de citron ou à l'encre de Chine. Il s'associa même à une tentative d'évasion qui ne réussit pas et à la suite de laquelle il fut condamné aux travaux forcés.

Lors de la négociation des préliminaires de Léoben et du traité de Campo-Formio, le général Bonaparte avait exigé, au nom du Comité de Salut Public, la mise en liberté des prisonniers d'Olmutz. La Fayette l'en remercia dans une lettre qui est au tome V de ses *Mémoires*.

I

A Madame de Staël.

30 brumaire.

Mon cœur est trop plein de tous les sentiments qu'il aime tant à vous devoir pour me flatter que ce billet puisse vous les exprimer; je ne m'étonne pas de mon insuffisance, mais je m'afflige de son retard. Vous êtes trop sensible pour ne pas juger combien j'avais besoin de vous écrire. Vous serez juste autant que bonne et vous reconnaîtrez avec moi que je n'avais pas d'obligation plus douce à remplir, comme je n'en avais pas de plus pressante que celle de vous remercier de votre inaltérable, inépuisable et précieuse amitié. Elle a été une touchante consolation de ma captivité, et chacun des jours qui ont suivi ma délivrance a été marqué par le renouvellement des tendres hommages que mon cœur vous adresse et par mes vifs regrets de ne pas vous les présenter moi-même.

Il serait superflu de vous parler de nos cinq années de prison, des tentatives de nos amis, de mon héroïque Bolmann, enfin des démarches décisives qui nous ont arrachés à mon triste sort. Vous savez tout cela aussi bien que Bonaparte sait les négociations de la paix. Vous savez aussi combien j'ai dû jouir d'être rendu à la liberté et à la vie par les triomphes et la bienveillance de ma patrie. Je sens bien vivement tout ce que je dois particulièrement à Barras. Talleyrand a été pour moi un ami tel que mon cœur l'attendait. Vous en avez un que je ne connais que par ses rares talents et l'intérêt qu'il a bien voulu nous témoigner. Mes deux amis partagent mes sentiments; ma femme et mes filles s'y unissent aussi et vous prient d'agréer ceux qu'elles vous ont voués. Vous n'ignorez pas que nous sommes retirés pour l'hiver dans une maison de campagne entre Kiel et Plöen; la famille Maubourg y est avec nous. Puzy est encore près d'Altona. Nos santés se rétablissent fort bien à l'exception de celle de ma femme qui a trop souffert pour guérir promptement. Adieu conservez-moi votre amitié; je ne vous parlerai point de politique dans ce billet de reconnaissance et de tendresse; que ne puis-je vous offrir moi-même l'expression de ces sentiments qui dureront autant que ma vie?

LA FAYETTE.

II

Witmold 1), 5 thermidor an 6.

Il m'est impossible de croire, madame, qu'aucun des témoignages de mon attachement et de ma reconnaissance ne vous est parvenu. Je suis sûr que du moins vous aviez reçu une lettre confiée il y a bien longtemps à Louis Romeuf (2), et dont la réponse a été vivement souhaitée, mais attendue en vain. Je n'ai pas eu non plus de nouvelles d'un paquet adressé à Coppet, et contenant les expressions de mon intérêt pour quelques pros-crits moins anciens que moi. Il m'a été prouvé qu'une correspondance directe avec vous était impossible ou vous paraissait dangereuse; il ne m'eût fallu pour triompher de votre prudence que redevenir prisonnier ou être bien malheureux (3). En attendant j'ai respecté cette circonspection, et en jouissant avec la plus tendre gratitude de votre généreuse amitié, je retiendrais encore les hommages que j'aime tant à vous adresser, si je ne comptais pas sur ma femme pour remettre ma lettre en mains propres en cas que vous reveniez à Paris, ou pour la faire passer sûrement en Suisse où les dernières nouvelles disent que vous devez encore rester.

Je regrette bien, madame, que votre silence m'ait privé des détails dont mon cœur a besoin. Vous savez sans doute quelles

(1) Witmold, d'où est expédiée cette lettre, ainsi que la précédente, était une terre située dans le Holstein, entre Altona et le lac de Ploën où la comtesse de Tessé née Noailles, belle-sœur de La Fayette, avait passé l'émigration. La Fayette croyant ne pouvoir rentrer en France, avait formé le projet de partir pour les États-Unis. Il se borna à y envoyer son fils et rentra de lui-même en France, au lendemain du 13 brumaire, sans demander l'autorisation du Premier Consul qui ne laissa pas d'en être contrarié.

(2) Louis Romeuf était un ancien aide de camp de La Fayette qui, par des démarches [entreprises à Vienne, avait beaucoup contribué à sa mise en liberté.

(3) Dès qu'il avait été question de la mise en liberté de La Fayette, M^{me} de Staël s'était empressée de lui écrire une lettre que sans doute il n'avait pas encore reçue à cette date. Elle est datée du 29 juin. « Venez directement en France, lui écrivait-elle. Il n'y a point d'autre patrie pour vous. Vous y trouverez la République que votre opinion appelait, lorsque votre conscience vous liait à la royauté. Vous la trouverez illustrée par la victoire et délivrée des crimes qui ont souillé son origine. » Cette lettre a été publiée dans la *Vie de M^{me} de La Fayette* par la marquise de Lasteyrie, p. 389. La Fayette parle plusieurs fois dans ses lettres de la part que M^{me} de Staël aurait prise à sa libération. Je n'ai pas trouvé ailleurs trace de cette intervention. Sans doute Benjamin Constant, alors membre influent du tribunal, s'en était occupé.

amies sont venues partager notre retraite, et vous jugerez sans peine qu'elles et nous avons bien souvent parlé de vous, et avons fait ensemble bien des vœux pour votre bonheur. Je vous conjure de satisfaire le désir que j'ai de connaître tout ce dont votre amitié pourra me faire part : M^{me} de Tessé s'unit de tout son cœur à ce sentiment et vous renouvelle l'expression de tous ceux qu'elle a pour vous.

Depuis la délivrance à laquelle vous avez tant contribué, j'ai joui de la plus grande mesure de félicité qu'un patriote dans ma position et dans celle des affaires publiques puisse goûter. La santé de ma femme interdisait à elle et même à moi le voyage d'outre-mer. Sans m'inquiéter pour sa vie, et en me laissant l'assurance qu'un long régime la rétablira, je la voyais heureuse et je l'étais moi-même de la réunion de nos familles et de nos excellents amis, du mariage de ma fille avec le frère de Maubourg (1), de la comparaison journalière des cinq années précédentes avec le charme de ce rassemblement inespéré dans le plus tranquille lieu de l'Europe. Mais les départs successifs ont ensuite déchiré mon cœur; les deux amies dont l'une avait passé l'hiver avec nous, ont été obligées de nous quitter; il y a longtemps que Maubourg est séparé de sa femme et d'une partie de sa famille. La mienne part et il ne me reste ici que mon fils, que j'eusse été heureux de vous présenter. Nous avons la consolation d'habiter Witmold. Maubourg est à une lieue d'ici; mais Puzy est établi près d'Hambourg, d'où il s'embarquera bientôt pour les États-Unis.

Les hostilités imminentes entre les deux républiques que je souhaite le plus voir unies ont pour moi des inconvénients particuliers qui commenceraient au moment même où je mettrais à la voile; le bruit public nous inquiète pour la neutralité de ce pays-ci. Il faut pourtant, à la manière dont l'Europe se divise, qu'un Français y soit dans sa patrie, chez les ennemis, ou chez ses alliés. Il est étrange que lorsqu'elle se partage entre deux systèmes politiques, celui des gouvernements représentatifs ne paraisse pas offrir à des amis de la liberté une retraite convenable et sûre. Mais cet amour de la liberté est regardé, dit-on, comme un obstacle à son établissement. Ma politique ne s'élève pas à cette hauteur.

1 Anastasie de La Fayette avait épousé Charles de La Tour-Maubourg, le frère cadet de l'aide de camp de La Fayette.

En attendant, madame, ajoutez à tant d'obligations envers vous dont mon cœur est pénétré, celle de me donner de vos nouvelles et agréez la tendre et reconnaissante affection qu'il vous a vouée et qui l'anamera jusqu'à son dernier soupir.

LA FAYETTE.

Voulez-vous bien rappeler à M. Necker mon respectueux attachement et au citoyen Benjamin Constant les sentiments de gratitude qui sont gravés dans mon cœur et que je voudrais pouvoir lui exprimer moi-même.

III

10 brumaire (1).

Non, madame, je n'aurais pas traversé Paris sans vous porter mes plus tendres hommages, si je m'étais promis d'aller remplir aucun des désirs et des devoirs de mon cœur. Mon intention était d'embrasser quelques victimes qui pleurent encore avec moi mes amis; je ne souhaitais pas moins vous parler de mon attachement, de ma reconnaissance, de tous les sentiments que je vous ai voués jusqu'à mon dernier soupir.

Mathieu (2) vous aura dit encore mieux que mon billet, que j'ai cru devoir partir pour la campagne où vous auriez préféré que je débarquasse. Vous voulez bien m'offrir le bonheur de vous y recevoir; je l'accepte avec une vive sensibilité et d'ici à quelques jours, nous tâcherons que la maison soit en état d'admettre, non des étrangers, mais une amie telle que vous. Ma femme s'unit à moi pour vous remercier mille fois de l'intérêt que vous prenez à notre sort et de la part que vous nous donnez dans votre amitié.

LA FAYETTE.

Nous ignorons si c'est à Fontenay ou à deux lieues plus loin que nous logerons : dès que notre choix sera fait, et notre petit établissement commencé, j'aurai le plaisir de vous écrire.

(1) Cette lettre, sans date d'année, est la première de celles écrites de France. — La Fayette, rentré en France, s'était rendu à La Grange-Bléneau, terre que sa femme possédait dans le département de Seine-et-Marne. Fontenay, dont il est parlé quelques lignes plus bas, est une autre terre appartenant à la comtesse de Montagu née Noailles et située à deux lieues de La Grange.

(2) Il s'agit ici du duc Mathieu de Montmorency, qui fut de l'Assemblée cons-

IV

La Grange, 13 vendémiaire.

Je ne puis vous exprimer, chère madame, les sentiments de reconnaissance et de tendresse dont votre lettre m'a pénétré. Je savais que, pour connaître quelle amie vous êtes, il faut avoir été proscrit et prisonnier. Je vois qu'il vaut encore mieux avoir été mort et ressusciter pour jouir de cette précieuse amitié. La nouvelle de mon décès est la première que j'ai lue en arrivant d'Auvergne. Mon amour-propre cherchait une intention à ce bruit. La mort de mon voisin, M. de Grisenvois, m'a persuadé que ce n'était qu'une méprise. Je rends grâces à l'erreur qui prouve de plus en plus la vérité d'un attachement auquel j'ai tous les droits de ma vive et profonde affection pour vous. Je vous remercie de n'avoir pas eu besoin de nouvelles assurances pour être convaincue de la part que je prenais à tout ce que vous avez éprouvé. J'étais en course alors et j'ai compté sur la sagacité de votre cœur : mais votre excellent billet m'a trouvé au moment de vous écrire et je regrette de n'avoir pas prévenu votre question sur l'ouvrage de monsieur votre père (1). Vous ne doutez pas du plaisir très grand qu'il m'a fait dans toutes ses parties et surtout lorsque, reconnaissant l'impossibilité heureuse à mon gré des institutions héréditaires, il nous donne en faveur de la République tout l'éclat, le poids, toute la moralité de son opinion. Je vous prie de lui présenter mes tendres hommages. Nous avons fait une visite de famille à ma tante, qui a partagé notre sentiment pour mon aimable belle-fille (2). J'espère que nous aurons bientôt le plaisir de vous la présenter à La Grange. Nous irons le 15 octobre à Paris pour dire adieu au général Fitzpatrick et à M. et M^{me} Fox, qui ont passé quelques jours ici (3). Je me flatte que M^{me} d'Hénin (4) et

tituante, puis pair et ministre sous la Restauration. Une lettre de lui à La Fayette a été publiée dans la *Vie de M^{me} de La Fayette*, à la suite de celle de M^{me} de Staël, p. 391.

1 Il s'agit de l'ouvrage intitulé : *Dernières rues de politique et de finances*, publié dans la première semaine d'août 1802, qui irrita vivement Bonaparte, bien que, dans la préface de l'ouvrage, M. Necker eût appelé celui-ci *l'homme nécessaire* et qui fut un des premiers griefs du Premier Consul contre M^{me} de Staël.

2 George Washington La Fayette avait épousé M^{lle} Emilie Destutt de Tracy.

3 Fox, l'illustre homme d'Etat anglais, était venu à Paris en 1802, après la paix d'Amiens. Il venait d'épouser M^{lle} Armistead avec laquelle il avait entretenu une longue liaison.

4 La princesse d'Hénin, née de Mauconseil, était fille d'un ancien page de

Lally (1) ne seront pas encore partis pour leur voyage méridional; ils me prévientront de leur marche pour que j'arrive à temps. Je serai de retour le 20, et ma femme à la fin du même mois, de manière qu'à commencer du 10 brumaire, vous êtes sûre de nous trouver ici l'un et l'autre. M^{me} de Simiane (2) passera avec nous le mois de frimaire et une partie de nivôse; M^{me} de Tessé viendra en décembre; M. Benjamin Constant vous accompagnera, j'espère, dans votre bonne visite à La Grange. Je vous prie de vouloir bien lui parler de moi et je vous offre de tout mon cœur l'hommage de ma tendre et reconnaissante amitié.

LA FAYETTE.

Ma femme et mes enfants me prient de vous adresser l'expression de leurs sentiments pour vous.

V

La Grange, 29 nivôse.

Je vous remercie, chère madame, de m'avoir adressé votre roman (3) et un bien aimable billet; je vous remercierai plus

Louis XIV et d'une mère dont la beauté avait été distinguée par Louis XV; mais lorsque naquit celle qui devait être un jour la princesse d'Hénin, Louis XV fit ce jeu de mots d'un goût douteux: « Elle n'est ni de moi ni de mon conseil. » Elle avait épousé le prince d'Hénin, qu'on appelait, à cause de sa petite taille, « le nain des princes. » Il périt sur l'échafaud en 1794. La princesse, qui avait émigré, s'occupait activement avec M^{me} de Staël de faire évader de France leurs amis, dont quelques-uns étaient même en prison. V. *Le Salon de M^{me} Necker*, t. II, p. 261 et suiv.

(1) Le marquis Gérard-Trophime de Lally-Tollendal, député de la noblesse à l'Assemblée constituante, était le fils de l'infortuné Lally-Tollendal qui avait été injustement condamné pour avoir rendu Pondichéry aux Anglais. Il s'était consacré à obtenir la cassation du jugement de condamnation et il y parvint en 1778. Comme il était un peu gros et larmoyant, on l'avait surnommé: le plus gras des hommes sensibles. Il entretenait depuis de longues années avec la princesse d'Hénin une de ces liaisons publiques assez fréquentes autrefois et que l'opinion indulgente finissait par considérer comme un mariage.

(2) La comtesse de Simiane, née de Damas d'Hautefort, passait pour avoir été une des femmes les plus charmantes de l'ancienne société. On disait d'elle « qu'il était impossible de la voir sans penser à lui donner une fête. » Elle avait passé plusieurs mois en prison, refusant de courir les chances d'une évasion à laquelle M^{me} de Staël s'était intéressée également et fut sauvée par le 9 Thermidor. Elle vécut jusqu'aux environs de 1830.

(3) Il s'agit ici de *Delphine*, qui avait paru en décembre 1802 et qui avait été vivement attaquée. L'ouvrage avait déplu au Premier Consul. « Vagabondage d'imagination, désordre d'esprit, métaphysique de sentiment, » c'est ainsi qu'il l'a qualifié. A sa suite, toute la presse qui lui était dévouée s'était acharnée contre le roman et contre l'auteur.

encore de vous arrêter à La Grange dans le temps ou avant le temps indiqué par la prudence des uns et la malveillance des autres. Mais pour nous mieux assurer cette satisfaction, je m'empresse de vous dire que je ne vais que pour peu de jours à Paris où je porte moi-même cette lettre; quelque retard que puisse y mettre la poste, vous saurez avant votre départ que nous comptons retourner à La Grange mardi 12 pluviôse. J'en excepte avec regret ma belle-fille que je me faisais un plaisir et, pour tout avouer, un orgueil de vous présenter dans notre retraite. Elle doit rester à Autenil jusqu'après ses couches. J'ai passé la nuit à lire votre ouvrage, madame, et je me suis livré de tout mon cœur aux plaisirs du sentiment et de l'admiration; je ne puis citer que ce moment d'impartialité parce qu'ayant su depuis avec quelle méchanceté et quelle bassesse on l'attaquait, je m'y suis attaché par indignation, ce qui m'aurait rendu moins sûr de mon jugement s'il n'avait pas été porté d'avance. Recevez, chère madame, l'expression de l'amitié que je vous ai vouée. Offrez mes tendres hommages à monsieur votre père; ma femme et mes filles partagent bien ma reconnaissance de vos bonnes intentions pour La Grange.

* * *

M^{me} de Staël désirait passionnément passer l'hiver à Paris. Après plusieurs séjours chez différents amis qui possédaient des habitations aux environs, entre autres à Saint-Brice, chez M^{me} Récamier, elle avait fini par rentrer à Paris où elle passa quelque temps; mais le Premier Consul exigea son départ. Elle partit le 29 octobre 1803.

VI

La Grange, 1^{er} brumaire.

J'avais appris, chère madame, l'étrange expédition dirigée contre vous; votre lettre me l'a confirmée. Une réponse de Mathieu m'explique pourquoi vous n'avez pas passé ici et me laisse entrevoir un autre arrangement. Je croirai volontiers à ceux qui vous éloigneront le moins, car si personne ne sent mieux que moi le prix que vos amis mettent à votre séjour, personne n'a été plus étonné de l'importance que le Premier Consul a paru mettre à votre départ; mais je me borne à vous

offrir les vœux de l'amitié et à réclamer ses droits sur vos visites et vos nouvelles. Ma femme et ma famille s'unissent à mes sentiments et me chargent d'en joindre l'expression à celle de mon tendre attachement.

LA FAYETTE.

VII

La Grange, 6 prairial (1).

Permettez, madame, qu'un jeune député de La Grange aille vous remercier, au nom de toute la famille, du plaisir que nous avons eu de vous y recevoir; il se hâte de joindre les Houzards républicains, parmi lesquels il a le bonheur longtemps désiré d'être admis; ma femme, mes filles, mon gendre l'ont chargé de vous exprimer les sentiments qui les attachent à vous; il vous parlera de notre ermitage, de la société qui s'y est réunie. Je me borne à vous offrir l'hommage de mon tendre respect.

LA FAYETTE.

* * *

M. Necker était mort à Coppet, le 10 avril 1804. Ce fut à Berlin que M^{me} de Staël apprit qu'il était gravement malade. Elle se mit aussitôt en route et ce fut à Weimar qu'elle apprit sa mort.

VIII

La Grange, 4 floréal.

Je ne sais où ma lettre vous trouvera, chère madame, mais je suis pénétré de tous les sentiments que vous éprouvez, et je suis bien sûr que vous rendez justice aux miens, et à ceux de toute ma famille. Ce n'est pas M. Necker que je plains, il a terminé une carrière de gloire et de vertu au sein du bonheur que donnent une conscience pure et d'honorables souvenirs. Il a joui de la tendresse d'une fille dont l'amour et la vénération satisfaisaient tellement toutes les facultés de son âme que, pour

(1) Il est assez difficile de fixer quant à l'année la date précise de cette lettre, M^{me} de Staël ayant fait à plusieurs reprises des séjours à Paris. Le fils de La Fayette servait, en effet, dans l'armée. Les Houzards ou Hussards, dont les premiers régiments avaient fait partie de l'armée française à la fin du xviii^e siècle, avaient plusieurs fois changé de nom suivant les régimes. Sous la République, on les appelait généralement les *Hussards de la mort*. Je ne crois pas qu'on les ait jamais appelés les *Houzards républicains*.

un père tel que lui, il fallait pouvoir aimer et se savoir apprécié autant qu'il l'était par vous. Mais c'est vous que je plains, chère madame, de l'avoir perdu et d'avoir appris le malheur dans un état d'isolement qui rend plus cruelles encore les tracasseries dont vous avez été l'objet ; je plains tous ses amis, ceux même qui n'avaient plus le bonheur de le voir, mais qui aimaient à jouir de son existence, à s'honorer de la continuation de sa bienveillance et de son estime, et dans ce nombre, personne ne sent plus vivement que moi la perte que nous avons faite. Ma femme et mes enfants me chargent de vous exprimer la part que nous prenons tous à votre douleur, et le besoin que nous avons de recevoir de vos nouvelles. Celle du passage de M. Constant que je trouve dans une gazette me donne le regret de penser qu'il n'est pas dans ce moment avec vous. Parlez-lui de moi quand vous le verrez ; je n'eus jamais une si déplorable occasion de vous témoigner l'amitié qui m'attache à vous, mais jamais non plus elle ne fut plus profondément sentie.

LA FAYETTE.

IX

La Grange, 1^{er} germinal.

J'ai reconnu votre amitié, chère madame, à l'envoi précieux que vous m'avez fait (1) ; mon cœur en était digne : vous savez combien ma famille partage mes sentiments pour M. Necker et pour vous. M^{me} de Simiane et M^{me} d'Hénin étaient ici : c'est à cette réunion choisie comme par vous-même que j'ai eu la satisfaction de lire votre ouvrage. Il a été admiré comme vous le souhaiteriez pour tout autre écrit, et senti comme il faut que celui-ci le soit. Je ne suis guère à portée et suis peu curieux de savoir ce qu'on en dit dans les anciens et les nouveaux salons. Je n'ai lu d'articles de journaux que celui de M. Suard, non que je sois indifférent aux jugements publics, au beau caractère de M. Necker et à votre hommage filial, mais parce que les idées du jour me paraissent n'avoir rien de commun avec l'opinion réelle et durable. L'absurde parti dont votre

(1) M^{re} de Staël avait écrit, durant l'automne de 1804, une touchante notice sur son père intitulée : *Du caractère de M. Necker et de sa vie privée*. Elle la fit paraître au printemps de 1805, avant de partir pour l'Italie.

illustre père a eu le plus à se plaindre doit reconnaître, en vous lisant, de singuliers contrastes avec ses calomnies. Tous les partis dont aucun ne fut exempt de torts envers lui et la nation entière, doivent éprouver aussi le sentiment que vous avez justement voulu leur inspirer. Il me serait doux, chère madame, de vous parler moi-même des miens. Nous regarderions, ma femme, mes enfants et moi, comme un jour bien heureux, celui de votre arrivée à La Grange. Recevez du moins ici nos remerciements et nos vœux, et pensez quelquefois à la tendre amitié que je vous ai vouée.

LA FAYETTE.

J'ai besoin de vous dire, madame, avec quelle profonde et tendre émotion mon cœur s'est uni à tous les sentiments que votre ouvrage a fait éprouver ici, et combien je souhaiterais de pouvoir vous le dire moi-même dans ce lieu où il nous serait si doux de vous recevoir ! Agréez l'expression de l'attachement que je vous ai voué.

NOAILLES LA FAYETTE.

X

Aulnay, 16 août.

Voilà deux années, chère madame, où je me vois frustré d'une des plus douces consolations que je puisse avoir, celle d'embrasser mon beau-père (1). Le besoin de mon cœur, ce devoir si sacré pour moi sont garants de l'obligation où j'ai été d'ajourner mon voyage. Le vif regret que j'ai éprouvé d'avoir été privé du plaisir de vous revoir s'augmente encore par la crainte que vous me donniez de ne plus vous trouver. Permettez-moi d'espérer ; vous savez que c'est la tendance de mon caractère. J'espère donc que soit à Coppet avant votre départ, soit à La Grange lorsque vous viendrez vous embarquer, ou de quelque manière que ce puisse être, je n'aurai pas à féliciter nos amis américains du bonheur de vous revoir avant d'en avoir joui moi-même.

Je suis pénétré du malheur de M. de Barante (2) ; ses rap-

(1) Le duc de Noailles, beau-père de La Fayette, était resté en Suisse, au château des Uettins, près de Lausanne. Il avait contracté un second mariage avec une personne du pays, la comtesse Golowkinn.

(2) M. de Barante, préfet de Genève, père de l'historien des Ducs de Bourgogne, avait perdu la même année deux fils et une fille.

ports avec vous suffiraient pour ajouter davantage à cet intérêt, mais j'y porte tous les sentiments que je lui ai voués depuis plus de vingt ans. Jugez si je serais heureux de contribuer en quelque chose au soulagement de sa douleur. Je viens d'écrire à Victor Maubourg (1), je lui envoie votre lettre. Il n'a été que trop récemment associé à l'affliction paternelle et presque frappé aussi d'un double coup, puisqu'après la perte du pauvre Alfred, son autre neveu, Rodolphe, vient d'être très mal en Espagne. Il revient en France, mais pour cette cause de maladie grave et nous sommes inquiets de la route. J'ignore jusqu'où, dans un autre cas, s'étendront le pouvoir ou l'influence de Victor. Je suis au moins bien sûr de sa disposition, et nous lui écrirons par plusieurs courriers.

Je suis ici avec une réunion d'amies qui me rappelle les temps où la même société était souvent animée de votre présence. Ma famille est dispersée pour un mois; mes deux filles (2) sont avec leurs maris dans leurs petites propriétés voisines de La Grange que, d'après mon exemple et malgré vos mépris, ils cultivent avec plaisir et succès. Ma belle-fille est à Autenil; mon fils me remplace cette année auprès de ma tante pendant que je soigne ma poitrine qui avait un peu souffert.

Recevez, avec l'amitié sur laquelle il m'est bien doux de compter, l'expression des tendres et profonds sentiments qui m'attachent à vous pour la vie.

LA FAYETTE.

XI

La Grange.

Je finis *Corinne*, chère madame. C'est le moment que vous aviez... 3 pour vous écrire à Coppel, il est bien juste de vous

1 Le general Victor de La Tour-Maubourg, frère de l'ancien aide de camp de La Fayette, fut successivement ambassadeur, ministre de la Guerre et gouverneur des Invalides.

2 Ces deux filles sont Anastasie de La Fayette, mariée au comte Charles de La Tour-Maubourg, et Marie-Virginie, mariée au marquis de Lasteyrie qui devait devenir propriétaire de La Grange.

3 Plusieurs mots manquent dans cette lettre, le coin étant déchiré, ce qui contribue à la rendre assez obscure. Il semble s'agir d'un engagement qui aurait été pris au nom de M^{me} de Stael, mais sans son aven et d'après lequel elle aurait promis de faire visite à un ministre. Je ne sais qui est l'ami commissionnaire, M. Boutel, dont il est question.

remercier et surtout... le plaisir et le genre de bonheur qu'on trouve à cette lecture assez... d'avoir si noblement animé tous les restes et tous les souvenirs de l'antique... et pour la première fois fait connaître les habitants de l'Italie nouvelle; ce qui m'a charmé plus encore que tout cela, c'est cette foule de sentiments et de pensées que votre cœur improvise si naturellement. Le mien s'en est emparé avec une avidité qui l'accuse de n'être pas mort à l'enthousiasme et souvent avec un attendrissement qui tient à mon profond attachement pour vous. Permettez donc que, tout sensible que je suis aux charmes puissants et aux rares mérites de ce roman-voyage, je m'y sois pénétré de jouissances toutes particulières. Elles sont néanmoins partagées par ma femme et mes enfants qui ont bien besoin que l'expression de ces sentiments soit unie à celle de leurs regrets pour le triste désappointement que nous avons éprouvé. Il n'était plus temps de vous représenter que les malentendus et même les maladresses dont vous me parliez ne devaient pas nuire à votre bon projet de nous accorder deux jours. Il n'était plus temps d'aller sur votre passage plaider moi-même la cause de La Grange. Je n'ai pu que prendre acte de votre engagement pour le premier moment de votre retour, et je vous conjure en mon nom et au nom de toute la famille de commencer par nous, et de ne pas oublier que vos aimables enfants, compris dans les regrets que vous nous avez laissés, le sont aussi dans la promesse du dédommagement.

Je n'avais pas besoin de voir M^{me} de Tessé, pour être sûr que son ami n'avait pas eu de tort grave, mais je ne pouvais bien faire votre commission et m'instruire moi-même en détail sans causer avec elle. L'indiscrétion auprès des hommes en place surtout dans... un caractère moins excusable que dans le cours ordinaire de la société... de ce genre à se reprocher... Il est allé plein de bienveillance et de zèle... et dictée par les mêmes sentiments quoiqu'assez mal combinée... s'en acquitter. A-t-il répété à vos fils ce qu'il avait été chargé de dire... présent quoique cette commission a été donnée. M^{me} de Tessé avait bien... de ce qu'on avait entendu dire au ministre que vous passeriez chez lui. Elle avait bien prié M. Hochet (1) de vous engager à venir la voir et j'aime à penser qu'il n'a pas oublié cette moitié

(1) M. Hochet était un ami de la famille La Fayette qui devint plus tard également un ami de la famille Foy.

de sa réponse, mais par surcroît de précaution, elle a imaginé d'en faire dire autant dans la maison où elle se croyait sûre, non par vous, mais par les propres paroles du ministre que vous feriez une visite. Je ne justifierai pas cette combinaison, mais vous rendrez aisément justice à l'intention et vous verrez que l'ami commissionnaire, je veux dire M. Boutel, ne mérite aucun reproche.

Ma fille Virginie est au moment d'accoucher. Son mari sert à la grande armée comme aide de camp du général Becker (1). C'est un gendre très satisfaisant. George, doyen des lieutenants à sa division, a eu lieu de renoncer aux espérances d'avancement militaire, mais il est aide de camp volontaire de Grouchy (2), son général et son ami, et il a eu le bonheur à la bataille d'Eylau de lui sauver la vie. Ma belle-fille est ici bien pénétrée de la lecture de *Corinne*. Ma femme, après avoir cruellement souffert d'un dépôt au pied, commence à reprendre sa marche ordinaire qui n'est pas bien leste; elle me charge de mille remerciements, amitiés et vœux pour votre prochain passage à La Grange; mes enfants vous présentent leurs hommages. Recevez tous ceux de l'amitié que je vous ai vouée pour la vie.

XII

La Grange, 25 mars 1808.

Vous avez raison, chère madame, d'être sûre que je suis très malheureux (3). Je le suis plus que je ne me croyais de facultés pour souffrir. La femme incomparable que j'épousai à seize ans lorsqu'elle en avait quatorze, était tellement amalgamée à mon existence, qu'il fallait l'avoir perdue pour juger quelle partie de moi-même devait cesser de vivre. Vous savez ce qu'elle fut pour moi dans le cours de ma vie politique, depuis mon premier départ pour l'Amérique où elle contraignait sa douleur, de peur qu'elle ne me fût reprochée, jusqu'à ces temps de proscription où, s'honorant avec une noble imprudence de mon nom et

1. Il s'agit ici du général Léonard Nicolas Becker qui avait servi dans la Grande Armée. Nommé général de division après Austerlitz, il était comte de l'Empire. Après les Cent Jours, il accompagna Napoléon jusqu'à Rochefort.

(2) Emmanuel, marquis de Grouchy, maréchal de France. On sait sa fâcheuse indécision le jour de Waterloo.

3. M^{me} de La Fayette était morte dans la nuit de Noël 1807.

de mes principes, elle justifia si bien la confiance absolue, et sous ce rapport exclusive, que j'avais en elle. Mais il n'y a que moi qui puisse connaître tout le bonheur que, pendant trente-quatre ans de la plus douce union, j'ai constamment dû à ce trésor de tendresse, de bonté, de générosité, de toutes les qualités élevées et aimables. Peut-être aussi personne n'a pu autant que moi savoir de la compagne de sa vie dans ses derniers moments, combien il était aimé, puisqu'il a fallu joindre à son caractère angélique, à son adorable affection, ce délire extraordinaire qui, s'étant emparé de ses pensées, n'a jamais pu dominer aucune de celles qui tenaient à son sentiment pour moi. « Je suis toute à vous » ont été ses derniers mots ; son dernier soupir m'a été adressé ; elle n'existait plus, que sa main serrait encore la mienne, et nous avons la consolation de penser que ses idées ne se sont éclaircies, à mesure qu'elle se sentait finir, que pour jouir mieux encore, et même avec délices, de notre tendresse, sans autre trouble que le regret de nous quitter, adouci par l'espérance de nous revoir, car en même temps que sa dévotion aux idées libérales fut toujours dégagée d'intolérance politique, ses opinions religieuses ne l'ont jamais, empêchée de croire à la vertu de ceux qui ne les partageaient pas ; et à la hauteur où cette âme si pure était placée, elle était bien plus disposée à l'indulgence qu'à l'inquiétude. Je retourne avec vous, chère madame, vers les cruels moments où cependant elle vivait encore parce que depuis le complément de mon malheur, je n'éprouve rien qui ne doive attrister votre amitié, non que je ne sois bien satisfait de mes excellents enfants, de la sympathie de mes amis, des regrets de tout ce qui l'a connue et de ce qui m'entoure ici, mais je me sens frappé sans remède, et moi qui jusqu'à présent m'étais trouvé intérieurement plus fort que mes circonstances, je reconnais l'impossibilité de soulever le poids de cette douleur. Vous y compatirez en amie sensible et qui ne savez que trop combien le cœur est déchiré et flétri par une immense et irréparable perte.

Nous sommes réunis ici, les trois jeunes ménages, leurs petits enfants et moi. Vous jugez que dans notre affliction nous restons, je ne dis pas indifférents, mais plus étrangers que jamais au mouvement des affaires et de la société. Je poursuis mes occupations rurales dépourvues de leur ancien charme, mais moins importunes qu'aucune autre ; mon fils, Émilie, mes

filles, mes gendres désirent bien que leur hommage vous soit présenté. Croyez que je suis bien tendrement occupé de vous et du désir de vous revoir. Mon cœur jouit doublement de sa confiance en votre amitié et de celle que je vous ai vouée pour la vie.

LA FAYETTE.

J'aime à vous répéter combien l'objet de notre culte a droit à vos touchants regrets par les sentiments dont elle était pénétrée pour vous. Elle se plaisait à exprimer sa reconnaissante sensibilité pour les marques d'amitié que nous avions reçues de vous dans tous les temps, et il m'est permis d'ajouter : la satisfaction qu'elle éprouvait à vous entendre parler de moi. Aucune de vos actions ni de vos expressions relatives à nous n'avait été perdue pour son cœur. Je regrette plus que jamais que vous ne vous soyez pas arrêtée à La Grange, à l'époque de ce départ qui fut pour moi la dernière occasion de recevoir ses commissions pour vous et de vous parler en son nom de son attachement et de ses vœux.

XIII

Votre aimable fils (1) est venu me voir, chère madame, et je vous prie de vous joindre à moi pour remercier M. de Sabran (2) de ce qu'il a bien voulu m'accorder aussi le plaisir de le recevoir à La Grange. Ces Messieurs m'ont trouvé trop malade pour leur faire les honneurs de ma ferme; c'est piquant pour moi. Vous vous moqueriez de ma peine, si c'était vous que je fusse assez heureux pour avoir à promener ici; cette petite

(1) Le fils de M^{me} de Stael dont parle ici La Fayette était le baron Auguste de Stael né en 1790 et mort en 1827. Il hérita de sa mère le château de Coppet qui passa à sa veuve la baronne de Stael née Vernet, morte en 1876. Celle-ci l'a laissé à la comtesse d'Haussonville, ma mère.

(2) Le comte Elzéar de Sabran était le fils de la très charmante M^{me} de Sabran, dont la correspondance avec le chevalier de Boufflers a été publiée. Il était des familiers de M^{me} de Stael et a fait plusieurs séjours, à Coppet où une pièce de lui, *Les deux Fats ou le Grand Monde*, a été jouée. Le manuscrit de cette pièce se trouve dans les archives de Coppet. Quand M^{me} de Stael tomba en disgrâce, Elzéar de Sabran lui écrivit et cette lettre interceptée valut à son auteur une détention sans jugement à Vincennes. Elzéar de Sabran composait également des fables dont le Prince de Ligne a dit qu'elles étaient les plus jolies qui eussent paru en France depuis La Fontaine. Il publia en 1817 un poème intitulé *Le Jeune* qui n'eut aucun succès.

maladie n'est pas assez grave pour me priver de leur société en chambre, mais je perds du temps et j'en sens tout le prix. Je jouis bien de tout ce que je vois en M. votre fils. Je ne veux pas avoir l'air du compliment; mais c'est un éloge complet que de vous dire que mon amitié est satisfaite. Ces messieurs vous donneront des nouvelles de Paris. Aucune ne m'a fait autant de plaisir que d'apprendre que les deux frères (1) vont se retrouver, et que vous les réunirez avant le départ pour lequel je vais préparer mes lettres. Est-il vrai que vous aussi vous pensez à visiter cette terre de la liberté (2) où elle prospère si bien, tandis qu'il faut tant de temps et de vicissitudes avant que, dans les anciens pays, on puisse parvenir à la voir ou à la prévoir? Je n'ai rien de nouveau à vous dire sur ma situation; elle fût pendant presque toute ma vie sous la sauvegarde d'un caractère heureux. Depuis le coup qui m'a frappé, mon existence est tout autre. Je reçois de mes enfants et de mes amis toutes les jouissances, toutes les consolations dont mon cœur soit susceptible. Quant à mes rapports, ils sont les mêmes; c'est toujours avec la même préférence que je me livre avec assez de succès à mes occupations de cultivateur. J'espère que l'année ne se passera pas sans que je puisse vous parler moi-même de la tendre amitié que mon cœur vous a vouée.

Recevez les hommages de tous mes enfants et parlez de nous à M. votre fils et M^{lle} sa sœur (3) qui veut bien, j'espère, se rappeler La Grange.

XIV

A Auguste de Staël.

Aulnay, 16 août (4).

Je m'étais fait un plaisir, monsieur, de vous mettre en

(1) La Fayette veut parler ici du second fils de M^{me} de Staël, Albert, qui devait périr dans un duel en Suède.

(2) M^{me} de Staël pensait en effet à partir pour les Etats-Unis, et ce fut pour s'y rendre quelques années plus tard que s'évadant de Coppet, elle fit le tour de l'Europe.

(3) Albertine de Staël, plus tard duchesse de Broglie.

(4) Aulnay, d'où est écrite cette lettre, était une terre appartenant à la comtesse de Tessé. Elle n'est pas datée et se rapporte au moment où M^{me} de Staël ayant des intérêts en Amérique pensait à y aller elle-même et en tout cas à y envoyer son fils.

connaissance avec mes amis d'Amérique ; mes lettres vous attendaient et j'avais pris mes précautions pour vous les remettre moi-même à Paris si vous ne veniez pas à La Grange. Ce fut le général Amstrong qui m'apprit le retard de votre voyage ; je vois que madame votre mère persiste dans ses projets d'embarquement. Il m'a été impossible d'aller cette année en Suisse ; mon beau-père a eu la bonté de s'inquiéter de quelques souffrances de poitrine dont on lui a parlé ; il m'a défendu de faire le voyage avant l'année prochaine. J'espère avoir encore le temps d'y trouver madame votre mère ; mais lorsque tous les ports du continent sont sous le même régime, et que le pavillon neutre éprouve partout les mêmes difficultés, pourquoi ne pourrait-elle pas s'embarquer en France ? J'aime à me flatter que toute la famille voudrait bien passer quelque temps à La Grange ; mes enfants s'uniraient bien vivement à cette satisfaction ; en attendant, je compte sur celle de vous recevoir à votre passage et d'avoir par vous des nouvelles de madame votre mère à qui je vous prie de remettre ma lettre ; ayez la bonté de parler de moi à mademoiselle votre sœur et à monsieur votre frère. Mon fils sera bien sensible aux expressions de votre amitié qu'il mérite par les sentiments que vous lui avez inspirés. Je mets un grand prix à ceux que vous voulez bien avoir pour le vieil ami de vos parents et je vous prie d'être persuadé du tenace attachement que je vous ai voué.

LA FAYETTE.

J'attends avec impatience la réponse de Victor Maubourg, à qui j'écris par plusieurs courriers pour être sûr qu'une lettre lui parvienne.

* * *

Pour une raison que j'ignore, peut-être à cause de la difficulté pour La Fayette de correspondre avec M^{me} de Staël en exil, leur correspondance subit une interruption de plusieurs années.

Elle reprit en 1814.

Aussitôt après l'abdication de l'Empereur, M^{me} de Staël était rentrée d'Angleterre en France. Comme quelqu'un lui faisait compliment de son retour prochain : « De quoi me faites-vous compliment, répondit-elle, de ce que je suis au désespoir ? » Dans le tome II des *Considérations sur la Révolution française*, elle a exprimé avec éloquence les sentiments qui l'agitaient, partagée qu'elle était entre la

joie de rentrer en France et la tristesse de la voir envahie et occupée par des troupes étrangères.

XV

A Madame de Staël.

Paris, 4 août 1814.

Vous avez toujours été bien bonne pour moi, chère madame ; il m'est très doux de vous entendre dire que vous l'êtes encore plus depuis votre retour. Vous ne l'aurez jamais tant été que si, en lisant dans le *Moniteur* une longue liste où se trouve mon fils, vous nous avez rendu justice à l'un et à l'autre. Je dois au général Dupont (1) celle de vous dire que, dans mon explication avec lui, je l'ai vu vraiment affligé de cette erreur et très empressé de la réparer. Il a écrit tout de suite une note pour s'assurer que M. Rocca (2) fut compris dans le supplément qui va être présenté et que le Roi signera sûrement avant le 26. Mon gendre Lasteyrie se trouve dans le même cas. Ce sont trois lettres de change pour actions de guerre répudiées par l'Empereur et qui vont être acquittées par le Roi. La croix de Saint-Louis n'a été donnée dans ces derniers temps qu'à un certain nombre d'amis de services divers et d'intentions présumées. Votre observation portait sur l'idée qu'on ne donnerait plus de croix de la Légion ; il y en a eu, comme vous voyez, beaucoup et c'est ce qui m'a causé autant de peine que vous avez dû éprouver de surprise, mais soyez bien sûre que l'absence de ce nom dans la première partie du travail n'est qu'accidentelle et qu'il se trouvera dans la seconde (3). Je l'attends

(1) Le général Dupont de l'Étang, qui avait servi brillamment sous l'Empire, avait signé en Espagne la malheureuse capitulation de Baylen, à la suite de laquelle il fut traduit devant un tribunal d'honneur, qui le condamna à la dégradation et à la détention, dans une prison d'État. En 1814, Louis XVIII commit la faute de le nommer ministre de la guerre. Dupont réussit assez mal au ministère et dut bientôt donner sa démission.

(2) M. de Rocca était uni à M^{me} de Staël par un mariage qui était demeuré secret pour le gros public. Il lui survécut de peu. M. de Rocca avait servi en Espagne et y avait été blessé. Le *Moniteur officiel* d'août 1814 contient plusieurs listes d'attributions de la Légion d'honneur et de la Croix de Saint-Louis. Le fils de La Fayette, George Washington, a figuré sur la première liste comme capitaine d'infanterie, et M. de Rocca seulement sur la dernière, comme lieutenant. Il a laissé une relation de sa campagne.

(3) Un projet de loi qui apportait de sévères restrictions à la liberté de la presse avait été en effet déposé par le premier ministère de Louis XVIII.

avec autant d'impatience que si je n'avais pas une parfaite sécurité. Je voudrais être également assuré que la Chambre des députés n'acceptera pas la loi contre la liberté de la presse. J'aurais voulu que le gouvernement ne la proposât pas, ou se fût donné le mérite de la retirer; mais puisque les ministres ont préféré de passer par tous les inconvénients de l'initiative, il ne reste plus que les Chambres pour présenter au Roi les inconvénients de la censure, au nombre desquels on doit compter ces libelles même que l'on redoute et qu'elle encourage.

Toute ma famille est à La Grange; j'y retournerai dans trois jours; quand aurons-nous le bonheur de vous y recevoir? Il est si vivement désiré que vous seriez bien aimable de nous en faire jouir d'avance en nous mandant vos projets. On nous fait espérer que vous viendrez au commencement de septembre. Mon fils est obligé d'aller dans nos montagnes d'Auvergne; il cherche à s'arranger de manière à ne pas manquer votre bonne visite. Ayez la bonté d'offrir à M^{lle} Albertine les remerciements et les hommages de son vieil ami, qui n'en est pas moins son vif et tendre admirateur. Vous connaissez tous les sentiments qui m'attachent à vous depuis longtemps et de toute mon âme.

XVI

La Grange. 27 août.

Le *Mémiteur* que j'ai reçu ce matin est déjà loin sur la route de Coppet, chère madame. Il faut que ma lettre subisse le voyage de Paris avant de prendre le même chemin. Nous étions assurés de l'inscription; mais la signature aura précédé de peu la publication. Ce n'est pas sans trouble que j'ai lu les listes (1), étant tombé d'abord sur celle de la marine, lorsque George a trouvé sur l'autre le nom que nous cherchions. Il n'y a pas matière à compliments pour une chose si juste et chèrement achetée; mais c'est avec vous que je joins de vous voir délivrée d'une peusée bien pénible que je partageais de tout mon cœur.

Je suis allé la semaine dernière, passer vingt-quatre heures à Paris pour voir lord et lady Holland (2) qui n'ont pas

1. Ces listes sont les listes de décorations, sur lesquelles M. de Rocca devait être inscrit.

2. Lord Holland, parent de Fox, était un des chefs du parti libéral anglais.

pu s'arrêter à La Grange ; j'y ai causé de votre créance (1) avec deux de vos amis qui devaient vous écrire ; il est impossible qu'elle n'ait pas été déclarée ou adoptée dans les états qu'on va payer. Je respecte trop cet important intérêt pour ne pas faire taire, s'il le fallait, l'inexprimable désir de vous voir le plus tôt possible à La Grange après l'avoir vainement éprouvé pendant tant d'années. Mais j'espère encore que le repos à quinze lieues de Paris ne contrariera pas vos arrangements ; on vous y rendrait compte de vos affaires. Si cependant elles vous semblaient exiger de moi le sacrifice, je ne vous tiens pas quitte de la promesse de revenir de ce côté-ci, tout en pensant qu'il y a plus de chances pour moi dans le bon projet de vous y arrêter. Toute ma famille s'unit à mes vœux et vous offre ses hommages. Je prie mademoiselle Albertine d'agréer ceux d'un vieux ami de sa mère qui ose à présent se flatter d'être le sien : parlez de moi à ceux qui sont près de vous, je ne vous parlerai aujourd'hui que de mon tendre attachement.

XVII

Paris, 24 mai 1815.

Votre excellent fils va partir, chère madame ; je voudrais bien l'accompagner et causer avec vous de la situation étrange et critique où se trouvent la France et l'Europe. Je vous parlerais aussi de la mienne, à laquelle vous compatiriez avec bonté, car, en me jetant à travers les difficultés de ce moment, je ne suis pas devenu insensible à ce qu'elles ont particulièrement de pénible pour moi. Des professions libérales, et des élections libres, au milieu de grands dangers, ne m'ont plus permis ni l'isolement ni l'expatriation, et tandis que je me refusais au choix du pouvoir gouvernant, j'ai dû céder à celui de mes concitoyens. Le département de Seine-et-Marne m'a donné toutes les préférences (2). La Haute-Loire, mon pays natal, a élu George à cent vingt lieues de distance, et nous nous dévouons, sans trop

Les Whigs se réunissaient souvent dans le salon de Holland House. Cette belle demeure est située dans le quartier aristocratique de Londres.

(1) La Fayette veut parler ici de la créance de M. Necker sur le Trésor public où il avait laissé deux millions lorsqu'il quitta le pouvoir en 1790. M^{me} de Staël n'avait jamais cessé de les réclamer.

(2) Le département de Seine-et-Marne avait, au moment des Cent Jours, envoyé La Fayette au Corps Législatif.

savoir à quoi, ni comment, mais sûrement, à l'indépendance de notre patrie, à sa défense contre l'invasion étrangère et l'opposition domestique, aux intérêts de la liberté pour lesquels nous braverons beaucoup de répugnances et d'injustices. L'aristocratie est plus folle et plus venimeuse que jamais; le parti populaire est bien aigri, bien vigoureux; les chefs du dehors et du dedans vous sont connus: on ne change pas. C'est ce qui fait que je compte sur votre amitié et que je vous suis attaché de toute mon âme.

XVIII

Paris, le 11 juillet 1815.

Depuis que le pavillon blanc flotte sur les Tuileries, chère madame, je suppose que les bivouacs étrangers qui l'entourent protègent notre communication jusqu'à vous. A peine le vieux drapeau tricolore, celui de l'ancienne faction, comme l'observe très bien l'ordre de ce jour, avait-il remplacé l'étendard bonapartiste que les représentants de la nation m'envoyèrent en son nom, avec cinq collègues (1), pour interpellier la bonne foi des puissances alliées. Je m'étais flatté que cette course de onze jours me procurerait l'occasion de vous écrire; mais je vis que ma lettre ne sortirait jamais de ce labyrinthe de six cent mille hommes en marche. En revenant ici, je trouvai Paris rendu et n'eus que le temps de dire à l'Assemblée que les puissances professaient toujours leurs libérales intentions et que j'adhérais avec d'Argenson (2) et Sébastiani (3) à la déclaration du 9 de ce mois. Le lendemain, les Anglo-Prussiens firent leur entrée, et nous continuâmes à faire des articles constitutionnels (4), tandis

(1) Les cinq députés qui composaient avec La Fayette la mission envoyée pour négocier avec les Alliés et arrêter leur marche sur Paris étaient: Voyer d'Argenson, Sébastiani, Pontécoulant et La Forest. Leur mission échoua.

(2) Le d'Argenson dont il est ici question était le fils du comte d'Argenson qui avait été ministre de la Guerre sous Louis XV et qui, étant tombé en disgrâce, avait passé plusieurs années en exil. Il fit partie des Assemblées de la Restauration où il siégea toujours à gauche. Il avait épousé la veuve du prince de Broglie, mort sur l'échafaud, et était ainsi le beau-père du duc de Broglie, qui parle de lui au tome II de ses *Souvenirs*.

(3) Le comte Horace Sébastiani, qui avait servi brillamment dans les armées de l'Empire, joua un rôle politique important sous la Restauration et le gouvernement de Juillet. Il siégeait à l'extrême-gauche. Il fut fait maréchal de France en 1840.

(4) Le Corps Législatif des Cent Jours ne cessa pas de siéger après Waterloo

que l'autre Chambre et la Commission exécutive se dissolvaient elles-mêmes. Le jour suivant, nous avons trouvé notre palais fermé par la force armée, et, après avoir dressé un procès-verbal qui m'est principalement reproché (1), nous sommes rentrés dans la masse des vaincus pillés et subjugués, avec la consolation d'avoir fait tous les sacrifices et toutes les tentatives qui offraient la moindre chance de sauver notre pays. S'il suffisait, pour se consoler des malheurs publics, d'avoir reçu ici et dans les départements que nous avons traversés les témoignages d'une très bienveillante confiance, je n'ai rien à désirer sur ces dédommagements personnels. Mais sans croire à beaucoup près que la cause de la liberté soit perdue, je n'en suis pas moins navré de nos calamités temporaires et irrité des humiliations journalières dont je suis témoin. C'est au nouveau gouvernement, dont les noms ne sont pas étrangers à la Révolution (2), qu'il appartient de se démêler de ces auxiliaires que nous n'avons pas appelés et de ces royalistes qu'ils n'ont pas convertis. Je retournerai à La Grange si ma retraite n'est pas devenue le tumultueux rendez-vous de quelque quartier général allié. D'autres campagnes sont dévastées ou séquestrées, nommément celle de Maubourg que les Prussiens veulent mettre en vente. Ma belle-fille fera ses couches à Paris. On nous fait espérer, chère madame, que vous ne tarderez pas à revenir. Je serai bien heureux de vous revoir, et ma chère jeune amie, et son frère. Parlez de moi à vos deux compagnons et agréez mille tendres amitiés.

*
* *

M^{me} de Staël, malgré les instances qui avaient été faites auprès d'elle et les assurances qui lui étaient données au moment du retour de l'île d'Elbe par les partisans de Napoléon, avait quitté Paris le 10 mars, c'est-à-dire aussitôt que le débarquement au golfe Jouan fut annoncé. « Je ne veux pas, avait-elle dit, qu'il me tienne prisonnière, car je ne serai jamais sa suppliante. » Elle partit pour Coppot

et continua, en effet, de discuter des questions constitutionnelles, alors que ses heures étaient comptées. Il fut fermé le lendemain du jour de l'entrée des Alliés à Paris.

(1) Un certain nombre de députés, dont était La Fayette, trouvant le palais fermé, s'étaient réunis chez le président Lanjuinais et avaient rédigé une protestation. Le même jour, Louis XVIII rentrait dans Paris.

(2) Talleyrand et Fouché étaient membres de ce nouveau gouvernement.

et de la se rendit en Italie où l'attiraient les soins nécessaires à la santé de M. de Rocca. Elle était revenue au printemps de 1816.

XIX

La Grange, 30 octobre 1816.

Vous êtes à Paris, chère madame, et je n'ai pas encore eu le bonheur de vous retrouver; je n'en suis pas moins tendrement occupé de vous et pressé de recevoir de vos nouvelles. Si j'eusse été nommé député, j'aurais répondu à cet appel, et au milieu de quelques circonstances peu agréables, j'aurais trouvé un dédommagement très doux dans le plaisir de vous voir tous les jours. Les constitutionnels du ministère (1), qui nous ont volé notre nom en nous laissant généreusement nos principes, en seraient aussi fâchés que leurs adversaires, et peut-être n'ai-je pas à regretter qu'on m'ait laissé dans ma retraite. J'en sortirai pourtant, toute politique à part, pour aller vous chercher. MM. de Laubespain et George seront ici dans les premiers jours du mois. Nous ferons nos plans de voyage. En attendant, écrivez-moi, chère madame, et envoyez votre lettre après-demain vendredi, chez ma fille, rue des Saussaies, n° 9 : elle me parviendra samedi. Il y a longtemps que je n'ai eu des nouvelles particulières de Paris. Votre coup d'œil me vaudra mieux que bien des raisonnements. Vous avez trouvé désunies les deux sections du parti de Gand; les deux pavillons des Tuileries sont, dit-on, peu d'accord; les deux grandes influences étrangères ne se jalouset-elles pas aussi pour notre bien? (2) Le cheval de La Fontaine, après la mort du cerf, n'eut du moins qu'un cavalier. Vos deux amis sont sûrement avec vous; rappelez-moi à leur souvenir et donnez-moi des nouvelles de la santé de M. de Rocca. Dites à mon cher Auguste que je compte sur sa correspondance. J'écris à sa sœur, et je ne vous écris qu'un mot parce que j'ai trop à vous dire.

Recevez toutes les amitiés et hommages que je vous adresse de tout mon cœur.

1. Les constitutionnels du Ministère constitué par Tallyrand étaient le duc de Richelieu et le comte, depuis duc, Decazes. Les deux factions du parti de Gand dont il sera question plus loin, étaient les Libéraux qui avaient suivi Louis XVIII à Gand comme M. Guizot, et les ultra-royalistes. Les deux pavillons étaient le Pavillon des Tuileries où habitait le Roi et le Pavillon de Marsan où habitait le comte d'Artois, depuis Charles X.

2. La Fayette veut parler ici de l'Angleterre et de la Russie.

* *
* *

Cette lettre est la dernière de celles adressées à M^{me} de Staël. Elle est de 1816. On y trouve l'expression de l'irritation que causait à La Fayette, toujours fidèle à ses idées libérales, la politique suivie après les Cent Jours par la Restauration et en particulier les lois dont le Ministère avait saisi la chambre qui fut surnommée la Chambre *introuvable*. La Restauration s'appuyait sur la Sainte-Alliance qu'il compare à la coalition qui fut, au mois d'août 1791, conclue à Pilnitz, contre la France. La Chambre Introuvable fut du reste dissoute l'année suivante.

XX

La Grange, 17 novembre.

Que vous êtes bonne, chère madame, d'appeler votre vieux ami de l'autre monde et de l'autre système, tandis que la libéralité des ultras et la constitutionnalité des ministres tourbillonnent autour de vous ! Ce jeu de marionnettes, comme vous dites très bien, serait assez intéressant ; mais vous ajoutez avec trop de raison que les fils sont ailleurs que chez nous, et c'est un sujet d'irritation sur lequel, quoi qu'on ait dit de mes offres d'Hague-nau (1), je ne me sens aucun esprit de diplomatie. Mon intelligence est même assez grossière pour ne savoir pas distinguer la Sainte-Alliance d'avec la coalition de Pilnitz et la bienveillance de M. Pozzo (2) d'avec celle de M. Canning (3). Vous voyez que je serais déplacé dans les salons, voire dans les meilleurs, mais je serai plus heureux de vous revoir et de causer avec vous que je ne puis l'exprimer, chère madame. A tous les motifs que j'aurais pour aller à Paris, je trouve un plus fort contre-motif pour rester ici, et, en dernière analyse, il ne me paraît nécessaire d'en sortir que parce que je ne puis pas me passer de vous voir. Les *Ultras* sont très amusants ; il n'y a

(1) La Fayette, après avoir été, en exécution de la mission qu'il avait reçue, jusqu'à Laon, avait obtenu des passeports pour passer au travers des armées alliées, et il avait poussé jusqu'à Haguenau où était le Quartier General des souverains.

(2) Le comte Pozzo di Borgo, Corse d'origine et ennemi en quelque sorte personnel de Napoléon, avait été nommé par l'empereur Alexandre son ambassadeur à Paris.

(3) George Canning, le grand homme d'État et orateur anglais, fut de 1816 à 1820 à la tête des affaires de son pays.

pas le mot pour rire à vos modérés, surtout si leur constitutionnalité ne se reconnaît qu'à la censure de la presse, la loi des suspects, la jurisprudence prévôtale et les condamnations politiques ; mais il faut attendre. Vont-ils déjouer leurs adversaires en proposant ce que ceux-ci font semblant de vouloir ? Jusqu'à présent ils ont cherché à rassurer la nation sur leur loyalisme si injustement attaqué par les *Ultras*. Peut-être vont-ils lui donner d'autres garanties. Parlez de moi, je vous prie, à vos deux amis, à votre fils, et recevez, chère madame, mes tendres amitiés.

* * *

M^{me} de Staël était morte dans la nuit du 14 juillet 1817. La Fayette était à ce moment à Chavaniac, sa terre patrimoniale en Auvergne. Il écrivit aussitôt au baron Auguste de Staël cette lettre où se peint toute la vivacité de son affection pour M^{me} de Staël.

XXI

A Auguste de Staël.

Chavaniac, 21 juillet.

Votre lettre avait un peu dilaté mon cœur ; je prenais part à vos espérances dont j'avais tant besoin, mon cher Auguste ; je me tourmentais moins et de mon départ et de ma discrétion ; je me flattais de vous retrouver tous lorsque j'ai appris presque en même temps que toute espérance et toute consolation m'était enlevée. Je suis pénétré de mon affliction et de la vôtre, mes chers amis ; vous savez tout ce que votre mère a été pour moi pendant tant d'années ; vous jugerez par vos regrets pour elle ce que sont les miens pour une telle amie. Je me sens plus que jamais associé à vous ; il m'est nécessaire que vous partagiez ce sentiment. Mes enfants s'unissent à ma douleur ; il y en a qui avaient éprouvé des bontés bien personnelles. Je n'aurais pas pensé à les retrouver si j'avais pu être de la moindre utilité à celle que nous regrettons ici avec un sentiment digne de vous être offert. J'ai besoin que vous parliez bien tendrement de moi à chacun de ceux qui vous entourent et pleurent avec vous.

M. de Rocca, M^{lle} Randall (1), M. Schlegel (2) y sont sûrement. Ne m'oubliez pas non plus auprès de Benj. Constant si vous êtes ensemble. Lascours (3) était ici ces jours derniers : nous parlions de vous sans cesse ; je vais lui écrire et m'affliger avec lui qui regrettait bien aussi d'être loin de vous. Écrivez-moi, mon cher Auguste, donnez-moi de vos nouvelles, de celles de votre sœur et de la santé de Victor, de vous tous ; George vient encore me prier de vous exprimer à tous son affliction et son attachement. Je vous embrasse de toute mon âme.

XXII

A Auguste de Staël, en route pour Coppet.

Chavaniac, 30 juillet 1817.

Vous ne doutez pas des sentiments avec lesquels j'ai reçu votre lettre de Joigny, mon cher Auguste ; notre malheur commun n'était que trop connu ici depuis plusieurs jours ; mais le besoin que vous avez eu de m'écrire dans ce court voyage, cette association de ma douleur à la vôtre ont rempli mon cœur de tendresse et de reconnaissance. Il m'est plus nécessaire que jamais d'être avec vous dans tous vos sentiments, toutes vos pensées, mes chers amis. J'éprouve dans mon affliction une vive peine d'avoir été loin de vous, de ne pas savoir quand je vous reverrai. Je vous remercie des détails que vous m'avez donnés ; elle n'avait que trop raison lorsque j'ai eu pour la dernière fois la consolation de la voir. Ses craintes, lorsqu'elle s'endormait, étaient donc des pressentiments. Mais du moins le vœu qu'elle vous avait exprimé a été exaucé ; je ne crains pas de revenir sur cette fatale époque, mon cher Auguste ; je sais par expérience qu'il n'est pas de douleur qui ne soit soulagée en se

(1) M^{lle} Randall, la demoiselle de compagnie de M^{me} de Staël, lui était passionnément dévouée. Elle demeura attachée à la duchesse de Broglie.

(2) Guillaume Schlegel avait été ramené d'Allemagne par M^{me} de Staël qui comptait lui confier l'éducation de ses enfants. Il devint pour elle un ami fidèle et ne retourna en Allemagne qu'après sa mort et après avoir assuré, comme elle l'en avait chargé, la publication de ses œuvres.

(3) Lascours, qui était dans l'armée et qui devint plus tard général, avait épousé une demoiselle d'Argenson et était ainsi devenu beau-frère du duc de Broglie désigné dans cette lettre sous son prénom de Victor.

reportant sur les derniers moments de ce qu'on regrette le plus au monde. Je garderai religieusement la confiance que vous avez été autorisé à me faire jusqu'à ce que l'exécution des dernières volontés dont vous êtes chargé en permette la publication (1). Je ne l'ai pas même écrit à Lascours, quoique persuadé que vous le lui auriez dit. J'avais déjà cédé au besoin de m'affliger avec lui; mais j'ai rempli votre commission dans une seconde lettre. M. de Rocca qui déjà, j'espère, rendait justice à toute mon amitié pour lui, sait sûrement que je suis instruit de ce lien formé depuis longtemps, dont j'avais bien quelque idée mais qui ne m'avait pas été confié avant cette autorisation dernière dont vous avez été chargé et dont je sens profondément tout le prix. Il jugera combien ce lien m'attache de plus en plus à lui, et tout ce que je voudrais lui exprimer; mais n'étant pas tout à fait assuré de ce que vous lui aurez dit, j'aime mieux vous prier, pour le moment, d'être mon interprète. Je suis bien inquiet de sa santé déjà si mauvaise; vous êtes ensemble à Coppet; le jour viendra où vos devoirs à tous vous ramèneront à Paris; si ce séjour lui était physiquement ou moralement insalubre, il serait plus près de vous à La Grange, et j'éprouverais une inexprimable consolation à recevoir de lui ce témoignage qui me regarde comme un de vous et comme son ami personnel. Vous n'ignorez pas que les conjectures de la société sont conformes à la vérité dont vous suspendez la publication. Deux personnes qui ne sont point dans votre confiance me l'ont mandé. Tout ce que vous m'exprimez sur Victor est bien répété par mon cœur. Vous avez senti avec quelle tendre et douloureuse anxiété j'attendais des nouvelles de votre angélique sœur; j'aime à la savoir avec M^{lle} Randall, cette admirable amie, que j'ai bien appréciée, quoique je ne l'aie pas voulu importuner dans ses soins du sentiment qu'elle m'inspirait. Vous ne me dites rien de M. Schlegel. Est-il parmi vous? parlez-moi de lui, je vous prie; parlez-moi bien en détail de votre réunion à Coppet, et particulièrement de la santé de votre pauvre sœur, plus inquiétante à présent que lorsqu'elle était soutenue par ses agi-

(1) La confiance dont il est question dans cette lettre est celle du mariage de M^{me} de Staël avec M. de Rocca qui n'était pas connu du public. De ce mariage était né un fils qui avait été élevé secrètement aux environs de Lausanne, mais que M^{me} de Staël, dans son testament, désignait comme devant participer à sa succession et que le duc et la duchesse de Broglie traitèrent toujours en frère.

tations et ses soins. Cette pensée constante de Coppet se compose de mes sentiments pour trois générations ; je suis persuadé, mes chers amis, que dans aucune situation vous n'êtes indifférents à ce que nous devenons. Il me semble que dans mes lettres précédentes, je ne vous pas écrit notre marche ; celle de mes trois filles et leurs enfants n'est pas encore décidée ; j'irai à La Grange le 16 août ; j'espère y trouver une lettre de vous, mon cher et excellent ami ; mon fils m'accompagnera ou me suivra de près ; je ne tarderai pas à passer quatre ou cinq jours à Paris, mais si quelqu'un de Coppet passait près de La Grange et que je pusse espérer qu'il s'y arrêterait, j'arrangerais mes projets sur cette espérance. Ma famille me prie de vous parler d'elle ; je vous embrasse et m'unis à vous de tout cœur.

L'enveloppe qui renfermait, dans les archives de Coppet, les lettres de La Fayette à M^{me} de Staël, contient encore quelques lettres à Auguste de Staël. Mais ce sont des billets sans intérêt.

HAUSSONVILLE.

HIER ET DEMAIN ⁽¹⁾

LE BOURGEOIS

Dans une phrase célèbre, Rudyard Kipling comparait la guerre mondiale à un gigantesque iceberg dont le huitième seulement nous fut visible, le reste demeurant enseveli dans l'abîme. Tout comme la véritable physionomie politique et militaire du cataclysme, ses conséquences économiques et financières ne se sont dégagées que graduellement. Nous percevons de plus en plus que ses conséquences sociales ne sont pas moindres.

La guerre a singulièrement élargi l'activité féminine, accru les exigences ouvrières, étendu l'accession du paysan à la propriété. Elle a si profondément bouleversé les conditions de vie de la bourgeoisie française que celle-ci traverse une véritable crise dont on ne saurait exagérer la gravité. Je n'ai pas la prétention, dans les pages qui suivent, de traiter à fond ce phénomène considérable qui, au surplus, est à l'heure actuelle, encore en pleine évolution. Je me bornerai, mettant en œuvre un certain nombre de documents et d'observations dont la majorité sont empruntés à l'intéressante enquête ouverte l'hiver dernier sur ma proposition par le Musée Social (2), à essayer de mon-

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} mai et 1^{er} août 1920.

(2) Conférences prononcées par MM. E. Martin Saint-Léon, André Liesse, André Lichtenberger, Auguste Souchon, Georges Rislér. — Voir *Mémoires et documents* du Musée social.

trer son importance et de formuler à cette occasion quelques réflexions.

* * *

Et tout d'abord, que faut-il entendre au juste par bourgeoisie ?

Une remarque préliminaire s'impose. C'est que ce mot d'un usage si courant ne saurait aujourd'hui rien désigner qui ressemble à une caste. En vain, les apôtres de la lutte de classes prétendent opposer les unes aux autres des entités artificiellement schématisées. Il n'y a plus de cloisons étanches entre les Français. Notre bourgeoisie n'est pas une corporation privilégiée, mais, si l'on peut dire, un « moment social, » une catégorie très ouverte, très mouvante, fournissant au pays ses états-majors, et sans cesse renouvelée dans l'élite du prolétariat urbain et rural.

Quelles en sont les caractéristiques ?

Dans une conférence prononcée l'an dernier, M. Martin Saint-Léon, l'éminent historien des corporations, a analysé d'une manière fort clairvoyante les nuances qui séparent la petite, la moyenne et la haute bourgeoisie. Elles se rapprochent par un grand nombre de traits communs. De la multitude des définitions qui ont tenté de les dégager, en voici trois qui me paraissent assez topiques. Louis Blanc proposait d'appeler bourgeois « l'ensemble de ceux qui possèdent des instruments de travail et un capital. » M. André Liesse a défini le bourgeois : « un homme qui a de l'ordre et possède le sens de l'économie et le sens vrai de la famille. » « J'appelle bourgeois, écrit M. René Johannet, tout homme à qui le régime de la propriété individuelle fournit une indépendance sociale totale ou partielle, directe ou indirecte, et qui, en bénéficiant de certains loisirs, consacre son activité directrice, soit à l'agriculture, soit au commerce, soit à l'industrie, soit aux carrières libérales, y compris l'armée. On est bourgeois par ses parents, par sa manière de manger, de boire, de se loger, de se vêtir, par la nature de ses revenus, par l'éducation qu'on a reçue, par les efforts que l'on dépense, par les enfants que l'on a, par l'emploi qu'on fait de son temps, par sa manière de concevoir un budget. En général, l'ouvrier type dépense tout et soigne attentivement sa nourriture. Avec un budget identique, un bourgeois économise, se loge mieux, s'habille autrement. » — Nous inspirant de ces

trois définitions, nous dirons que la bourgeoisie commence dès que l'homme, épargnant sur son salaire, devient propriétaire, et accède ainsi à un ordre nouveau d'idées, de besoins et de jouissances. Elle disparaît au moment où, cessant de travailler, il devient un parasite.

En somme, le bourgeois moderne se reconnaît : 1° à ce qu'il possède ; 2° à ce qu'il travaille ; 3° à ce qu'il économise ; 4° à ce qu'il pratique certaines habitudes et attitudes sociales. Un certain nombre de raffinements au moins extérieurs de culture, d'hydrothérapie, de costume et de logement, l'orthographe, le tub, le chapeau haut de forme, le jour de réception, l'emploi de domestiques, les vacances à la mer et à la montagne, le voyage en chemin de fer en première ou en deuxième classe, etc. : cet ensemble de signes, sans qu'ils fussent immuables, et pour futiles que puissent paraître quelques-uns, n'en déterminaient pas moins, avant la guerre, d'une manière assez expressive, les limites de la catégorie sociale que j'envisage.

Elle avait un passé glorieux. Historiquement issue du Tiers-État, c'est principalement elle qui, collaborant avec la royauté, avait formé la France. La Révolution de 1789 lui avait donné le pouvoir politique. Le XIX^e siècle fut l'histoire de son enrichissement et de son accommodation à la démocratie. Si les revendications grandissantes du prolétariat tendaient depuis un demi-siècle à balancer son pouvoir, elle n'en continuait pas moins, au début du XX^e, à fournir à la nation à peu près la totalité de ses élites.

* * *

Or, la grande guerre de 1914-1918 a été pour la bourgeoisie française la cause d'un terrible affaiblissement.

Affaiblissement en nombre d'abord. L'impudence du mensonge étant sans limites, il est couramment affirmé dans l'évangile communiste que la guerre fut déchainée par la bourgeoisie capitaliste, et aussi que l'on ne vit jamais un de ses fils dans les tranchées. Hélas ! quand on regarde les chiffres, il faut constater que de toutes les classes de la nation, y compris les paysans, c'est la bourgeoisie qui a été la plus cruellement meurtrie. C'est dans ses rangs que se sont recrutés la quasi totalité de nos officiers. Or, parmi eux, le nombre des tués atteint 18,5 pour 100 de l'effectif. Celui des hommes fut seulement

de 16 pour 100. L'infanterie, notamment, a perdu 29 pour 100 de ses officiers, et 23 pour 100 de ses hommes. Alimentées uniquement dans la bourgeoisie, les professions libérales comptèrent 71000 tués. D'après le *Bulletin des Écrivains* de 1914, 1918, 1919, publié par MM. Divoire, Bizet et Picard, sont tombés au champ d'honneur : 460 professeurs de l'enseignement secondaire, 5500 instituteurs, 405 étudiants de la Faculté de droit de Paris, 70 de la Faculté de médecine, 160 de la Faculté des lettres, 330 élèves de l'École des Beaux-Arts, 260 élèves de l'École des Hautes Études Commerciales, 230 élèves de l'École des Sciences Politiques, 368 élèves de l'Institut Catholique, 518 élèves ou anciens élèves de l'École Centrale, 725 élèves ou anciens élèves de l'École Polytechnique. L'École Normale supérieure a perdu 112 élèves et 400 anciens élèves. Dès 1916, M. Ernest Lavisse écrivait : « Dix promotions sont allées directement de l'École au feu, soit 293 élèves : 87 ont été tués, 17 ont disparu depuis longtemps, 101 ont été blessés, 24 sont prisonniers. » Ajoutons enfin 350 écrivains, journalistes, hommes de lettres (ce chiffre est sûrement beaucoup trop faible).

*
* *

Si cruellement décimée dans ses effectifs, la bourgeoisie n'a pas été moins maltraitée par la crise économique de la guerre et de l'après-guerre.

Sans doute y eut-il des bourgeois qui en tirèrent des avantages. C'est dans leurs rangs que se sont recrutés nombre de spéculateurs et de nouveaux riches. Des industriels et des trafiquants ont réalisé de gros profits, édifié des fortunes. Prise dans son ensemble, la classe bourgeoise est néanmoins celle qu'a le plus éprouvée la perturbation économique dont la cherté de la vie est le phénomène essentiel. Le paysan, vendant ses denrées à des prix élevés, y a en somme trouvé son compte. La rapidité avec laquelle il s'est porté vers l'acquisition de la terre est le meilleur signe des économies qu'elle lui a permis de réaliser. L'ouvrier a vu croître ses salaires dans des proportions qui ont souvent égalé, parfois dépassé, l'accroissement des frais de la vie. La femme ouvrière, l'adolescent ont également trouvé des emplois fructueux dans les usines. Le train de vie moyen de la famille ouvrière s'est, en conséquence, sûrement amélioré pendant la guerre.

La situation du bourgeois a été toute différente. La majorité de ses épargnes était placée dans ce que l'on appelait « des valeurs de tout repos, » de « père de famille : » rentes sur l'État et actions ou obligations de chemin de fer. Leur valeur en capital a diminué d'un tiers ou de moitié. D'autres placements, tels que fonds russes, ont cessé de lui rapporter aucun intérêt et sont, en partie au moins, irrémédiablement perdus. Les pensionnés et les retraités de l'État n'ont vu leurs revenus accrus que d'une manière très faible en comparaison de leurs dépenses. L'augmentation de traitement des fonctionnaires, — voyez là-dessus les chiffres significatifs donnés par M. Martin Saint-Léon, — est tout à fait disproportionnée avec celle des salaires ouvriers ou du coût de la vie. Nombre de professions libérales, — artistes, écrivains, etc., — ont vu, durant plusieurs années, leur gagne-pain presque complètement supprimé. La bourgeoisie a été particulièrement frappée dans deux habitudes sociales qui tiennent étroitement à l'intimité même de sa vie : le logement et les domestiques.

Bien plus que par son alimentation, souvent inférieure à celle de l'ouvrier, le bourgeois se caractérise par un certain raffinement dans son logement. Il lui devient de plus en plus difficile de le conserver. Sans doute, grâce aux dispositions édictées par l'État, les loyers n'ont pas suivi la courbe ascendante des autres dépenses et la majorité des locataires a pu être maintenue en jouissance. Mais la cessation des constructions nouvelles, le déplacement vers les villes des populations des pays ravagés, les quantités d'immeubles accaparés par les services publics ou les entreprises privées, la concurrence des nouveaux riches ont amené la redoutable crise du logement à laquelle nous assistons.

Le petit ou le moyen bourgeois en est la victime principale. Il maintient à grand peine son foyer. Ses enfants ne peuvent en fonder un. Et sa vie quotidienne y est cruellement transformée par la raréfaction ou la quasi disparition de la domesticité. Elle formait déjà avant la guerre l'objet de nombreuses doléances, tant au point de vue du nombre que de la qualité. La catastrophe mondiale a fortement aggravé une crise que nous confirmaient toutes les statistiques. Les usines de guerre, les emplois publics et privés de toute sorte que la mobilisation des hommes rendit accessibles aux travailleuses de l'autre sexe,

détournèrent de leur besogne traditionnelle une grande partie du personnel domestique. Gardons-nous de traiter à la légère un phénomène dont la conséquence est de transformer profondément la vie familiale elle-même.

Au milieu de tant de difficultés, comment le bourgeois ne se sentirait-il pas profondément ébranlé, humilié, déconcerté? Hier, il était une manière de privilégié, faisait partie d'une modeste aristocratie sociale. Aujourd'hui, il n'arrive plus à vivre. On nous contait, l'autre hiver, la navrante histoire du commis-greffier du tribunal d'Orléans, un vieillard qui, depuis trente et un ans, était le serviteur irréprochable de la justice. Ce malheureux fonctionnaire dut avouer avoir détourné 1 200 francs sur une somme de 5 500 saisie sur un des bandits des Aubrais. Après un tiers de siècle de loyaux services, il touchait 175 francs par mois, soit un peu plus de cinq francs par jour. Encore venait-il de bénéficier d'une augmentation. L'année précédente, il ne touchait que 125 francs par mois. « C'est avec ce monceau d'or, constate un journaliste, qu'il devait se nourrir, et nourrir sa femme et sa fille (malades toutes deux), se loger, se vêtir, se chauffer et sans doute payer des impôts. »

Ce navrant fait divers est entre cent l'anecdote qui illustre et qui souligne une situation générale immorale et inadmissible. Un homme ne peut pas vivre, porter jaquette et soutenir une famille avec 125 francs ou même 175. Un professeur aux Hautes Études ne peut pas continuer à gagner 6 000 francs par an quand un soufleur de bouteilles reçoit quarante francs par jour. La conséquence de ce bouleversement des valeurs ne tarde pas à se faire sentir. Quel que soit son idéalisme, son traditionalisme, ou, si vous voulez, son snobisme de classe, le bourgeois est contraint de s'adapter aux circonstances nouvelles. Sous peine de succomber, il lui faut désertier des professions où l'on ne gagne plus de quoi vivre, pour se tourner vers celles qui lui permettent de subsister. Or, ces professions qu'il déserte, celles qui ne nourrissent plus leur homme, ce sont avant tout celles qui nécessitent de longues et coûteuses études, celles où il est irremplaçable : ce sont les professions libérales, c'est le service de l'État.

*
*
*

« La grande misère des fonctionnaires de France. » Le journal *l'OEuvre* ouvrit l'an dernier une enquête sur ce grave sujet. Les confidences qu'il reçut sont innombrables. J'en détache deux.

Un instituteur s'est engagé. Au bout de deux ans, il est nommé sergent-major : « Si je rengage, écrit-il à notre confrère, je toucherai pour débiter une solde que je ne connaîtrai jamais dans ma carrière d'instituteur, sans compter les nombreux avantages qui viennent se greffer sur la carrière militaire (habillement gratuit, voyages à quart de place, denrées à prix réduit). » Il a devant lui, d'une part, une situation aisée et un travail peu pénible, de l'autre, le métier le plus ingrat et le plus délicat qui soit pour, en fin de compte, « toucher un modeste traitement qu'un valet de ferme ne saurait envier. » En conséquence, il rengagera. « Je ne ferai, dit-il, qu'imiter la légion de camarades qui ont déserté l'école pour une situation leur permettant de vivre. »

Deuxième exemple : « Admissible à l'École Polytechnique, professeur de français dans une école de commerce de... (ici le nom d'une des grandes capitales européennes), lieutenant commandant une compagnie dans un très beau régiment pendant la guerre, chevalier de la Légion d'honneur, j'ai pensé qu'il me serait difficile de vivre dans une carrière libérale, et j'ai décidé d'embrasser une profession plus vulgaire, mais aussi plus rémunératrice. Poussant la logique jusqu'au bout, je suis devenu, après quelques étapes dans l'hôtellerie, le concierge de... (Ici le nom d'un des premiers hôtels de Paris). » Et la lettre ajoute : « Vous pourrez m'y voir non pas sous l'uniforme militaire, ou la redingote râpée du professeur de mathématiques que rêvaient pour moi mes parents, mais sous une simple livrée que j'apprécie fortement parce qu'elle me permet de vivre largement. » Largement au point de vue matériel, largement encore, — et ceci est le comble, — au point de vue intellectuel; car la lettre conclut : « Grâce à elle, je trouverai le moyen de m'instruire encore et d'acheter les livres nécessaires au développement de mon instruction. »

On ne saurait de quelques faits-divers tirer une conclusion générale. Aussi les statistiques recueillies par M. Martin-Saint-

Léon sont-elles, dans leur sécheresse, d'une éloquence bien autrement significative. Voici celles qui concernent quelques concours. A l'École Normale Supérieure se présentaient en 1914 (section lettres), pour 35 places, 212 candidats. En 1920, pour 30 places, 156 candidats. A la même École (section sciences), il y avait en 1914, 296 candidats pour 22 places. En 1920, 185 candidats pour 20 places.

Pour entrer dans la magistrature, le nombre des candidats, avant la guerre, était en moyenne de 70; celui des admis de 40. Au concours de 1920, il y eut 18 candidats et 14 recus. A l'École militaire de Saint-Cyr, il y avait, en 1913, 997 candidats, 550 admis. En 1914, 1,332 candidats, 774 admis. En 1920, 386 candidats, 166 admis. A l'École des Chartes, se présentaient en 1913 29 candidats pour 19 places. En 1919, 20 candidats pour 12 places. En 1920, 14 candidats pour 10 places.

Voici les chiffres comparés des étudiants de nos Facultés pour 1914 et 1920 : Droit : 6 637 et 3 332; Médecine : 3 245 et 1 522; Sciences : 1 175 et 1 558; Lettres : 1 327 et 907; Pharmacie : 562 et 315; Totaux : 12 946 contre 7 364.

Remarquons que si, dans la section des sciences, le nombre des étudiants s'est accru, c'est parce que le diplôme de licencié permet d'être ingénieur civil et d'obtenir un emploi rémunéré. Les carrières nécessitant comme la médecine des études longues et coûteuses sont celles qui subissent le plus fort déchet.

*
* *

Nul ne saurait méconnaître la gravité de la crise que dénoncent ces chiffres auxquels il serait aisé d'en joindre tant d'autres.

Il nous arrive dans nos heures de mauvaise humeur de débâter contre nos fonctionnaires. Nul, quand il est de sens rassis, ne peut méconnaître l'admirable armature qu'ils ont constituée pour la chose publique depuis que Napoléon en dota la France, l'immense bénéfice que la Nation a retiré de leur travail, de leur compétence et de leur probité. Or, ce n'est pas seulement leur recrutement qui risque d'être tari en même temps que leurs qualités diminuées, c'est celui de l'élite intellectuelle tout entière. Ainsi est-ce la vie spirituelle de la France elle-même, sa raison d'être dans l'humanité, le principe lui-même de la civilisation qui est compromis.

Une des plus insoutenables prétentions du socialisme marxiste

est celle qui consiste à représenter la richesse, et d'une manière générale la civilisation comme le fruit du travail matériel. Si nous ne sommes plus dans l'état physique et moral de l'âge des cavernes, c'est seulement parce que l'homme est un animal intelligent. Les travaux de l'apparence la plus spéculative ont été les générateurs des progrès les plus concrets. C'est parce que des milliers de médecins, de physiciens et de chimistes ont obscurément peiné, qu'il a pu surgir un Pasteur, un Berthelot, et un Edison, dont le génie a ouvert à l'humanité plus de possibilités de jouissances que le labeur accumulé durant des siècles de centaines de millions de prolétaires conscients ou non. « S'il n'y avait eu, a écrit le philosophe anglais Bagehot, des gens paisibles qui demeureraient en repos à étudier les sections du cône, si d'autres hommes n'étaient restés aussi paisiblement occupés à construire la théorie des quantités infinitésimales ou à poursuivre le calcul des probabilités qui pour un esprit pratique est un pur clair de lune, un vrai rêve; si les paresseux, les contemplateurs d'étoiles n'avaient observé dans le temps et avec soin les mouvements des corps célestes, notre astronomie moderne eût été impossible. Or, sans notre astronomie, nos vaisseaux, nos colonies, nos marins, tout ce qui fait la vie moderne n'eût jamais existé. » Les conquêtes successives de l'intelligence passant graduellement dans l'application et l'exploitation sont les causes réelles du progrès. Supposez que la guerre n'eût rien détruit, mais que s'effaçât de la mémoire des hommes la connaissance que nous avons de la physique, de la chimie ou de la médecine : il n'y aurait aucune proportion entre cet inimaginable désastre qui nous ramènerait à la totale barbarie et tout ce que la rage des 420 les plus monstrueux, des gothas et des sous-marins a pu accumuler de ravages. La civilisation humaine, matérielle et morale, est le résidu des épargnes de l'intelligence servie par le travail.

Sans doute, il y a quelques années, des sociologues dénonçaient avec raison notre prédilection excessive pour le fonctionarisme et la spéculation intellectuelle. Hélas! M. Demolins lui-même ne pourrait méconnaître le péril que fait aujourd'hui courir à la chose publique la désaffection qui les environne. Écoutez, dans *le Temps*, l'appel quasi désespéré que lançait, il y a quelques mois, le docteur Charles Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, le vainqueur du typhus : « Je viens de

faire en France un séjour de deux mois et j'en reviens épouvanté. Les études microbiologiques se meurent. Le pays qui a produit Pasteur, Duclaux, Laveran, Roux, pour ne citer que les plus illustres et qui a recueilli Metchnikoff, laisse, sans en témoigner nul souci, périr une science qui lui a valu jusqu'à présent une belle part de sa gloire et dont il a le premier éprouvé les bienfaits. Il n'y a plus d'argent dans notre pays pour les recherches les plus utiles à l'humanité. Nos savants, non payés, s'usent en luttés journalières contre les difficultés matérielles de l'existence. Enfin, fait le plus grave de tous, nul ne vient plus à nous. Notre recrutement est tari. Nul jeune ne se soucie d'entrer dans une carrière aussi misérable et que la mesquinerie des budgets de laboratoire rend, d'autre part, inféconde. Nous n'aurons plus, nous n'avons pas de successeurs. »

Qui oserait méconnaître la gravité tragique d'un tel appel ? qui ignore que la situation est la même dans tous les compartiments de l'élite intellectuelle ? Le préjugé qui existait en faveur des professions dites libérales n'était pas complètement un préjugé. La crise économique qui menace leur recrutement n'est pas une incommodité pour elles seulement. C'est un danger pour l'humanité. Dans une pièce récente, M. Maurice Donnay nous montrait un licencié en droit devenant chauffeur, et une bachelière revêtant le tablier de la femme de chambre. Solutions en apparence fort raisonnables. Mais supposez que cette bachelière fût capable de devenir une autre M^{me} Curie, et que cet économiste fût appelé à donner la formule de l'entente entre le capital et le travail : en les perdant, la civilisation a fait une perte inestimable. Il n'y a qu'à désespérer du progrès, s'il arrête le recrutement des élites qui sont ses états-majors et qui sont indispensables à l'élaboration et au jaillissement du génie dont un seul coup d'aile diminue davantage la souffrance humaine et nous découvre vingt fois plus de jouissances que le séculaire et stagnant labeur des masses obscures.

*
* * *

Destruction des cadres de l'État, affaiblissement de l'intelligence française : ces périls sont assez graves pour que, semble-t-il, il n'y ait pas grand'chose à y ajouter. Encore peut-on estimer que leur échéance n'est pas immédiate. Il faudra quelques années pour que s'en manifestent toutes les désastreuses consé-

quences. Cela permettrait à notre égoïsme de continuer à dormir : « Après nous le déluge, » murmurerait volontiers notre imprévoyance. Hélas ! la crise qui secoue actuellement la bourgeoisie française présente un troisième risque, celui-ci si proche, si imminent, que la myopie la plus têtue ne saurait le méconnaître. Ce risque, c'est que, travaillée par tout ce qui la désagrège, la rebute, l'humilie et l'affole, sous l'empire de l'amertume ou de la détresse, elle perde partiellement ou totalement le sentiment de sa mission historique et de son devoir social, et succombe aux tentations du désespoir et de la chimère.

Les révolutions n'ont jamais réussi dans l'histoire que quand une portion des classes dirigeantes a passé à l'ennemi. La Révolution française fut déchainée par le mécontentement de la majeure partie de la bourgeoisie irritée par les pratiques de la monarchie en décadence, et le bolchévisme n'a pu durer qu'avec le concours de beaucoup d'éléments du régime tsariste. Toute secousse qui désaxe les intelligences, les consciences, les intérêts, crée des mécontents, des déclassés, fournit aisément des chefs et des cadres à des assauts révolutionnaires. Le rôle de la bourgeoisie fut immense en France au XIX^e siècle. Elle a modelé l'État sur ses conceptions. Un grand bourgeois écrivait, il y a un tiers de siècle : « Il n'y a eu dans le monde qu'une bourgeoisie possédant des traditions, un esprit de suite dans ses desseins, une clientèle pour les accomplir. C'est la bourgeoisie française (1). » Malgré les impatiences confuses de la démocratie naissante, tantôt tenant tête aux revendications excessives du prolétariat, et tantôt cédant à ce qu'elles renfermaient de justice, elle a continué pendant notre dernier demi-siècle à diriger notre pays et à assurer son relèvement après la catastrophe de 1870. Dans la terrible crise que nous venons de traverser, au front comme à l'arrière, c'est elle qui a incarné notre suprême volonté de vivre. Ses économies ont subvenu aux besoins financiers de la nation. Ses fils ont commandé et versé leur sang devant l'ennemi.

Un écrivain distingué, parmi ceux que nous a révélés la guerre, M. Antoine Redier, a défini avec noblesse dans son dernier roman (2) le rôle qui incombe à la bourgeoisie, en même temps que les difficultés qu'il comporte. L'un de ses person-

(1) A. Baudouin, *La Bourgeoisie française*, 1789-1848. Paris, 1886.

(2) *Léone*.

nages, Julien Fresnay, le frère robuste et probe de la faible Léone, s'exprime ainsi : « Nous sommes des bourgeois, Léone, c'est-à-dire la classe d'hommes qui porte sur ses épaules tout le poids de l'humanité. Depuis la guerre, on dit tous les jours aux paysans qu'ils sont nos sauveurs et nos maîtres. Ce n'est pas joli de flatter ainsi ces pauvres gens. Ils se sont bien battus sous nos ordres et leur âpre travail féconde la terre française. Mais ce sont des serviteurs. Les maîtres, c'est toi, c'est moi, ce sont nos pareils, tous les bourgeois. A une condition. Soyons dignes de notre tâche. Ayons la force de la remplir... Toutes les autres classes sont fortes. Les ouvriers ont leur nombre. Les grands financiers... ont leur argent. Les ruraux disposent du sol dont ils sont devenus peu à peu propriétaires. Et nous?... » — Notre puissance à nous, reprend l'écrivain, est dans notre sagesse... Un bourgeois c'est un homme raisonnable. A l'heure présente, pris entre les convoitises du bas peuple et la voracité des grands écumeurs, le monde court au brigandage. Nous seuls, formés par de solides traditions et nourris de savoir et d'expérience, nous, les bourgeois honnêtes, nous portons dans nos têtes solides le salut d'une civilisation... Mais nous n'imposerons notre loi qu'à force de vigueur intellectuelle et de rectitude morale. »

Cette vigueur, cette rectitude, résisteront-elles à l'épreuve d'aujourd'hui? Frappée dans les fibres les plus intimes de sa tradition et de sa sensibilité, atteinte dans toutes ses habitudes de vie et ses amours-propres, traquée jusque dans la paix désormais incertaine de ses foyers, la bourgeoisie ne va-t-elle pas s'étioler, se disperser, se dissoudre? Ne va-t-elle pas s'agrir, abjurer ses anciennes vertus, céder à la tentation de fournir elle-même des mauvais bergers au lieu de leur tenir tête, tourner sa critique contre une société qui, dédaignant ses services, lui rendant impossible de continuer à les assumer, semble se trahir elle-même? Ainsi se précise pour notre pays la menace d'une des aventures les plus périlleuses où il puisse sombrer.

*
* *

Nous pensons qu'elle lui sera épargnée.

J'énumère brièvement les raisons principales qui doivent assurer notre confiance.

La première, l'essentielle, c'est que la crise économique qui a créé, puis exaspéré le risque, semble avoir franchi le

point le plus critique. D'une part, la vie tend à baisser depuis quelques mois. D'autre part, le moment est passé où quiconque avait n'importe quoi à vendre, fût-ce le travail nonchalant d'une paire de bras inédulqués, faisait figure d'un privilégié au regard de l'intellectuel famélique et du fonctionnaire en jaquette élimée. Le temps n'est plus où, également immoraux, le spéculateur et le manoeuvre représentaient des aristocraties brutalement triomphantes. La crise industrielle et ses graves répercussions attestent la fragilité des fortunes bâties sur le sable ou dans les nuages, remettent en lumière les avantages des carrières où les profits immédiats sont moindres, mais l'avenir moins instable. La crise du chômage, la tendance à la baisse des salaires préparent une plus juste redistribution des valeurs entre le travail manuel et celui de l'esprit.

Parmi les difficultés qui subsistent, nul doute que des innovations qui déjà se dessinent ou qu'il est aisé de prévoir n'en atténuent quelques-unes. Quand on recommencera à construire, les logements mieux compris faciliteront à leurs hôtes une vie, peut-être plus simple, mais où la bourgeoisie conservera ses habitudes essentielles. Nous ne reverrons pas les serviteurs irréprochables du bon vieux temps, — ils n'ont d'ailleurs jamais existé qu'à l'état exceptionnel, — mais certaines corrections à nos mœurs, la multiplication des agents mécaniques et les services extérieurs suppléeront au trouble créé par la raréfaction de leurs services. En somme, la balance sociale, complètement renversée par des circonstances économiques exceptionnelles, tend et semble devoir tendre davantage à reprendre un équilibre plus normal.

L'État y a contribué par des initiatives raisonnables. Quelles que fussent nos difficultés financières, il a compris que, pour trouver des collaborateurs, il fallait leur assurer des conditions d'existence acceptables. Postérieurement à l'enquête du Musée social, à l'occasion du vote du budget de 1921, les traitements d'un grand nombre de fonctionnaires, en particulier ceux de l'enseignement, ont subi d'équitables relèvements. Un certain prestige, des avantages modestes, mais appréciables, sont désormais assurés de nouveau à des carrières dont le recrutement était gravement menacé. On peut croire qu'il tend à être conjuré, au moins partiellement, le grave péril que constituait l'affaiblissement général qui se dessinait dans les cadres mêmes de l'État français.

Sous l'empire de la nécessité, la bourgeoisie a trouvé en elle-même et manifesté des ressources d'énergie, un sens de l'initiative et de l'organisation qui, trop souvent dans l'histoire, lui avaient fait défaut. Dans une remarquable conférence, M. Georges Risler notait à juste titre combien, jusqu'ici, elle était demeurée réfractaire aux ressources de l'association. Prenant un fait concret, il montrait, par exemple, combien elle avait été inférieure à la classe ouvrière pour se servir de l'association à l'effet d'améliorer les conditions de son logement. Les difficultés avec lesquelles elle s'est trouvée aux prises semblent lui avoir rendu plus sensible la nécessité de serrer les coudes pour défendre son existence menacée. On a vu dans ces dernières années surgir à l'envi des ligues de commerçants, de propriétaires, de locataires, de consommateurs, dont l'action n'a pas été stérile.

Parmi tant d'organisations, il en est deux sortes qui méritent de retenir l'attention, tant par leur caractère original que par l'activité qu'elles ont déployée.

La première, c'est celle de ces groupements de citoyens, de ces « ligues civiques » qui se sont spontanément constituées dans plusieurs des villes où l'agitation ouvrière tendait à paralyser la vie publique et où les mouvements grévistes revêtaient un caractère révolutionnaire. Résolus à ne pas se laisser brimer, on a vu des bourgeois de tout âge et de tout sexe courir à la défense de l'ordre et suppléer par leur initiative personnelle aux défections du prolétariat. Le fait de s'être révélés aptes à conduire des autobus ou des tramways, à assurer la distribution du gaz et de l'électricité, à protéger la liberté de la rue, est un témoignage concret de la capacité de combat qui s'est révélée chez les membres de la bourgeoisie menacée.

Dans un domaine tout différent, notons un autre phénomène singulièrement suggestif : la formation des premiers syndicats d'intellectuels. Il y a cent ans, au lendemain des guerres de l'Empire, en face de l'énorme développement de la richesse matérielle, l'intelligence avait couru un risque analogue à celui qui se dessine aujourd'hui. Et l'une des originalités les plus curieuses du saint-simonisme avait été de revendiquer ses droits. La même tendance se dessine en ce moment dans tous les compartiments de notre monde intellectuel. Ingénieurs, médecins, littérateurs, etc., manifestent à l'envi leur résolu-

tion de ne pas se laisser écraser entre les puissances nouvelles qui tendent à dominer le monde. La constitution de groupements tels que la « Confédération générale des Intellectuels » ou « Les Compagnons de l'Intelligence » est un symptôme qui ne saurait être négligé (1).

De tels faits, dont il serait aisé de multiplier les exemples, sont la meilleure preuve que notre bourgeoisie n'est pas mûre pour l'abdication. Elle ne présente rien de cette passivité, de ce dilettantisme résigné, qui caractérisent les aristocraties qui se préparent à mourir : tels les privilégiés de l'Ancien Régime en 1789 ; telle l'oligarchie qui soutenait le tsarisme.

Ce n'est pas seulement au point de vue moral, c'est physiquement que nous voyons la bourgeoisie française en mesure d'assurer sa survivance. La jument de Roland eût été le plus admirable coursier du monde, si elle ne fût morte. En vain relèverions-nous chez la bourgeoisie française d'aujourd'hui les plus heureux symptômes d'énergie et d'intelligence : il n'y aurait qu'à désespérer d'elle, si elle apparaissait incapable de réparer les effroyables brèches que lui a causées le cataclysme. Mais ici encore, se dessinent des perspectives d'où peut sortir le salut. Il est encore trop tôt pour affirmer qu'elle est guérie de la funeste tendance malthusienne qui, avant la guerre, la conduisait, et avec elle la France tout entière, à la décadence et à l'anéantissement. Mais ne méconnaissons pas que, dans l'ardeur de « nuptialité » qui caractérise en ce moment notre société, ce sont peut-être les fils de la bourgeoisie qui montrent le plus d'avidité à fonder des familles nouvelles, qui sont le plus fermement résolus, en lui donnant les enfants qu'elle réclame, à assurer la durée de cette patrie pour laquelle ils ont sans compter versé leur sang. Les foyers bourgeois ravagés d'hier vont se repeupler.

Il va s'en ouvrir d'autres. Tous ces paysans propriétaires qui se sont multipliés pendant la guerre, ce sont les pères de futurs bourgeois, fraîchement trempés, riches, en puissance d'activité. Si peu d'enthousiasme que nous inspirent les enrichis de la spéculation, leurs enfants vaudront mieux qu'eux. En une génération, leur sang et leur mentalité s'épureront. Ils apparaîtront propres, eux aussi, à reformer nos cadres appauvris.

1 Voyez Alfred de Tarle, *les Compagnons de l'Intelligence et l'organisation des forces intellectuelles*, dans les *Mémoires et documents* du Musée social, 1920, n° 9.

En somme, la bourgeoisie d'aujourd'hui affirme sa capacité de durée. Elle est en train de grossir de nouveaux éléments qui la fortifieront, y infuseront une vitalité neuve. Ou je me trompe fort, ou ce qui est en train de se dessiner en elle, ce n'est pas le déclin, l'alanguissement qui seraient le signe d'une crise de dégénérescence singulièrement scabreuse pour la nation, mais bien plutôt une évolution aussi vaste, aussi profonde, que celle qui suivit l'époque révolutionnaire, et aboutit à former la société de Juillet.

Qui ne reconnaîtrait dans l'époque que nous sommes en train de traverser les signes de cette espèce de déséquilibre qui se manifestait en France au moment où, sortant des convulsions de la Terreur, elle détendait ses nerfs dans les folies du Directoire, cependant que son besoin d'ordre aspirait au rétablissement napoléonien des disciplines, et son légitime « matérialisme » à l'épanouissement économique qui fut celui de la Restauration et de la monarchie de Juillet? Le quart de siècle dont 1789 inaugura l'ouverture, fut, — relisez le remarquable tableau qu'en a tracé A. Bardoux, — l'âge qui vit la refonte quasi totale de ce qui jadis s'intitulait le Tiers-État, et fut ensuite la bourgeoisie. Durant cette période, l'assiette morale, politique et économique des classes moyennes fut totalement bouleversée. Il y avait autant de différence entre son âme de 1820 et celle de 1788 qu'entre les paniers et les perruques poudrées de l'Ancien Régime et les modes du style Empire ou Louis-Philippe. Nous sommes aujourd'hui dans un creuset analogue, où la refonte se signale par des phénomènes identiques, par les plus graves aussi bien que par ceux qui ont l'apparence la plus futile. Nos bolchévistes dépassent les pires outrances du jacobinisme ou du babouvisme, et nos nouveaux riches les plus ineptes folies du Directoire. Notre haut de forme et nos redingotes ont sombré dans la bagarre, aussi bien que le croissant à un sou et l'empire des tsars. Si le règne de la salopette ne s'est pas établi, et si les jupes courtes recommencent de s'allonger, il est douteux que jamais ils recouvrent leur prestige. Peut-être beaucoup de raffinements de notre vie ont-ils aussi définitivement disparu que l'Europe politique de 1914. C'est un nouvel ordre de choses qui se constitue.

Sachons, en face de cet inquiétant devenir, nous reporter de cent ans en arrière et de l'expérience de nos aïeux essayer de retirer les leçons qu'elle comporte.

*
* * *

Rendons justice à l'œuvre qu'ils accomplirent, — tout l'essor de la France au XIX^e siècle fut avant tout celui de sa bourgeoisie, — mais discernons, pour essayer de ne pas les renouveler, les erreurs qu'elle commit.

La première fut par amour de l'ordre, par haine de l'anarchie de remettre ses destins à la dictature d'un seul. Ni les gloires militaires de l'Empire, ni les magnifiques réalisations dans l'ordre civil ne sauraient, je pense, faire méconnaître à quel degré ses erreurs pesèrent sur toute l'histoire de notre XIX^e siècle. Échappée au régime napoléonien, essoufflée par vingt années de militarisme à outrance, enfin dotée d'institutions politiques et libérales qui lui mettaient en main l'exercice et le contrôle du gouvernement, la bourgeoisie de la Restauration, puis celle de Louis-Philippe eurent ensuite le tort de s'imaginer que l'évolution politique était pour ainsi dire terminée, et de concentrer presque exclusivement leur activité dans le développement de la richesse. Quel meilleur régime imaginer que celui qui mettait le pouvoir aux mains d'une classe dont les rangs s'ouvraient à tous les gens de valeur! La caractéristique et l'infériorité de la bourgeoisie de Juillet fut qu'elle se composa presque uniquement d'hommes d'affaires, arrivant graduellement à se détacher des hautes préoccupations intellectuelles comme de la politique elle-même. Aussi, voyons-nous rapidement se dessiner contre elle deux oppositions : l'opposition intellectuelle, l'opposition démocratique.

L'opposition intellectuelle : c'est le romantisme, avec toute sa fougue, toutes ses générosités, toutes ses outrances. Il s'acharne à ridiculiser, à déshonorer un régime médiocre et uniquement préoccupé de satisfaire les plus matériels instincts de l'homme. Tantôt ses critiques se réclament de la tradition politique de la vieille monarchie, tantôt elles font corps avec les revendications toujours plus bruyantes de la démocratie. C'est celle-là qui finit par renverser un régime n'ayant point su suffisamment tenir compte des nécessités spirituelles qui s'imposent à un peuple.

La Révolution de 1848 éclata, écrit A. Bardoux, parce que la haute bourgeoisie n'avait pas eu un esprit politique assez sagace pour discerner les prétentions injustes des demandes rai-

sonnables de l'opinion publique ; elle avait, pendant dix-sept ans, favorisé les progrès matériels de la démocratie, et elle n'avait pas su s'entendre pour mettre le gouvernement de son choix en harmonie avec la marche ascendante des idées et en contact avec le cœur de la nation. »

* * *

Les risques qui menacent la bourgeoisie d'aujourd'hui présentent une singulière analogie avec ceux qui menacèrent nos pères. Saurons-nous les éviter ? Je crois que nous pouvons, sans optimisme excessif, nous rassurer et rassurer nos voisins quant à une résurrection d'impérialisme. La victoire de 1918 marque la victoire du principe démocratique dans le monde entier. Seule, la prétention brutale d'une partie du prolétariat de reprendre à son compte les privilèges des vieilles oligarchies, aurait pu, par contre-coup, rejeter une nation dans les bras du sauveur capable de défendre les bases mêmes de la civilisation contre les assauts d'une barbarie nouvelle. Ce danger n'est plus à craindre. Le bolchévisme, contre-coup nerveux du cataclysme mondial, agonise dans l'Europe entière. Il n'a jamais été redoutable dans un pays d'intelligences claires et de fortunes moyennes, où socialement le résultat essentiel de la guerre a été d'augmenter dans des proportions énormes la force de la propriété paysanne. Je nous crois également immunisés contre toutes dictatures, y compris celle du prolétariat.

Mais les deux autres risques, qui furent les pierres d'achoppement de la monarchie de Juillet, sont plus graves. « Enrichissez-vous ! » Ce n'est qu'en la tronquant de son contexte que l'esprit de parti a pu donner à la fameuse apostrophe adressée par Guizot aux bourgeois, ses contemporains, la couleur de matérialisme égoïste et grossier qui lui est demeurée attachée dans la légende démagogique. « Enrichissons-nous... par le travail et par l'économie. » Il n'est pas aujourd'hui de maxime dont la stricte observance soit plus étroitement commandée à une nation dont le sol est jonché de ruines et dont la dette s'est accrue de deux cents milliards. La bourgeoisie française a effectivement aujourd'hui à assurer la mise en valeur intensive de toutes les ressources de la France, de la plus grande France, à lui fournir tous les états-majors, comme elle a encadré toutes les forces du pays pour la défense nationale. Mais si immense

que soit cette tâche, qu'elle ne s'y laisse pas totalement absorber. Qu'elle ne néglige ni son devoir intellectuel, ni son devoir politique.

Nous avons aussi besoin de reviser notre évangile spirituel que de relever nos cités dévastées. Il serait à coup sûr excessif de prendre trop au sérieux les excentricités du cubisme et les puérités déjà désuètes de nos dadaïstes. Ne méconnaissons pas le devoir que nous avons de préciser et de nous assurer les disciplines de ce que j'appellerais volontiers un néo-clacissime. Le monde l'attend de nous et il nous manque à nous-mêmes. Ne méconnaissons pas d'autre part, si âprement que nous sollicite la poursuite de nos intérêts matériels, la nécessité de veiller à la chose publique. Il est acquis que n'importe quel régime ne peut gouverner sans la bourgeoisie, même depuis que le suffrage universel a placé en définitive le pouvoir dans les masses populaires. Il lui reste, en effet, comme l'écrit A. Bardoux, « l'entente supérieure des intérêts, la prépondérance que donneront toujours l'expérience générale des affaires, les instincts du bon sens et les ressources d'élasticité qui l'ont tant de fois sauvée dans l'adversité. » Un Gouvernement qui rencontre pour adversaire raisonné les classes moyennes en France ne saurait durer : nous l'avons vérifié avant la guerre, et l'observation est aujourd'hui plus exacte que jamais. Mais il faut que la bourgeoisie d'aujourd'hui ne mérite pas le reproche que lui faisait hier l'un de ses chefs. Elle doit être capable de faire, non seulement de la politique de résistance, mais de la politique d'action. Un provincial écrivait en 1838 : « Chacun est à ses affaires sans songer qu'il y a un Gouvernement. » La bourgeoisie française a aujourd'hui le devoir de faire de la politique, de la bonne : c'est-à-dire d'administrer toutes les forces du pays avec la même vigilance qu'elle apporte à ses propres intérêts. Dans la mesure où elle se montrera à la hauteur de cette tâche, la démocratie lui fera confiance demain, comme hier, durant la guerre, le soldat inconnu a suivi son chef bien connu : l'officier, le bourgeois français.

*
* * *

Serons-nous égaux à notre destin ?

Grave problème qu'il serait puéril de prétendre trancher par des déclamations optimistes, aussi bien qu'il serait coupable de nous décourager par les exigences d'un idéalisme hypercritique.

Ses contemporains et nous-mêmes avons certes exagéré les travers du bourgeois de Louis-Philippe. Il a rétabli la fortune de la France, et ce sont en somme ses enfants et ses neveux, qui se sont appelés Pasteur, Berthelot et Foch.

Et cependant à sa silhouette, comme à celle de son impitoyable persifleur Cabrion ou Schaunard, comme je préfère le portrait composite qu'un dessinateur pourrait donner de notre jeune génération ! C'est en effet, non seulement du haut de forme encombrant, du large col engloutissant le menton, du ventre proéminent et du parapluie historique ; c'est aussi de toute la défroque prétentieuse du romantisme, des systèmes pileux excessifs, des redingotes pincées à la taille, des pantalons ridicules, à pied d'éléphant, qu'elle s'est affranchie. Dans les visages osseux et presque totalement glabres de nos *foot ballers*, dans notre costume qui se simplifie et s'harmonise, dans le goût nouveau que je crois sentir pour la vie nette, l'hygiène et les idées claires, je vois des signes d'une mentalité plus aiguisée, plus adaptée à la réalité que celle des contemporains de Louis-Philippe. Une bourgeoisie nouvelle est en train de prendre corps, au sein de la crise que nous traversons. Elle ne redeviendra pas ce qu'était celle de 1914. Peut-être, à certains égards, la vie lui sera plus rude. C'est peut-être ce qui tiendra en haleine son esprit de vigilance et de combat. Il lui appartiendra de refaire la richesse de notre pays, d'assurer sa victoire intellectuelle comme sa victoire matérielle, et, associant de plus en plus étroitement la démocratie à la prospérité publique en même temps qu'à la gestion de ses propres intérêts, y renouvelant sans cesse sa propre substance, de guider la nation vers de nouveaux progrès.

Tâche immense, mais qui n'est pas supérieure à celle qu'elle a menée à bien depuis cinq siècles, ayant fait la France.

ANDRÉ LICHTENBERGER.

LES RÉCENTES FOUILLES D'ALEZIA

Le voyageur qui se rend en chemin de fer de Paris à Dijon, à peine dépassée la station des Laumes, aperçoit à sa droite une série de collines verdoyantes, aux croupes mollement arrondies, qui ferment l'horizon. La plus voisine de la ligne ferrée se termine par un éperon dominant la plaine ; à la pointe, une haute statue se détache nettement sur le ciel. La statue est celle de Vercingétorix ; la colline, le mont Auxois, avec le village d'Alise-Sainte-Reine, autrefois Alesia. Auxois, Alise, Alesia, c'est tout un ; le nom antique s'est conservé dans celui de la hauteur et du bourg moderne. C'est là que se passa l'événement le plus pathétique et le plus considérable de la lutte des Gaulois et de Jules César, là que sombra dans la défaite la liberté nationale.

A vrai dire, l'affirmation a trouvé des contradicteurs. Sept villes de la Grèce réclamaient l'honneur d'avoir donné le jour à Homère ; autant au moins de villes de France se sont disputé celui d'avoir succédé à l'Alesia de Vercingétorix. Jusqu'au milieu du siècle dernier, la question ne se posait pas sérieusement ; Alise ne connaissait pas de concurrents. Mais à ce moment l'attention fut appelée sur le problème par des travaux d'érudits en quête de vérité sensationnelle ; l'amour-propre de clocher s'en mêla et aussi un peu la politique : l'empereur Napoléon III ne s'avisait-il pas d'écrire une *Vie de Jules César* et de faire étudier par des commissions officielles la topographie de ses campagnes ? Il ne déplaisait pas à quelques-uns de se mettre en opposition avec le souverain sur un terrain exempt de dangers. Bref, alors et même depuis, ce qui peut

sembler plus étonnant, on vit mettre en avant les noms d'Alais, dans le Gard, d'Aluze, entre Autun et Chalon-sur-Saône, d'Auxonne, de Luxeuil, de Novalèse en Savoie, même d'Izernore, dans l'Ain. La controverse la plus ardente se livra au profit d'Alaise-les-Salins, à 15 kilomètres de Besançon. La cause trouva des défenseurs même auprès de savants comme Quicherat. Ce sont là aujourd'hui, malgré quelques retours offensifs de récalcitrants, des discussions sans intérêt. L'étude du texte des *Commentaires* de César et la confrontation des renseignements qu'ils contiennent avec l'aspect actuel des lieux, surtout les fouilles poursuivies, sur l'ordre de l'Empereur, entre 1862 et 1865, par un officier de haute valeur, Stoffel, ne peuvent laisser aucun doute à un esprit libre de toute idée préconçue : on a constaté, dans la plaine des Laumes et sur les pentes des collines qui entourent le plateau du mont Auxois, la présence des tranchées creusées par l'armée romaine assiégeante; on a recueilli sur certains points, là où s'étaient livrés les plus rudes combats, des armes et des ossements d'hommes et de chevaux en abondance. Le procès est jugé et bien jugé. C'est sur ce plateau que Vercingétorix se réfugia avec son armée pour opposer un dernier effort à son terrible adversaire.

Il venait de subir, aux environs de Dijon, une très grave défaite. Sa cavalerie, forte de 15000 chevaux, dont il avait le droit d'escompter la valeur, s'était laissé mettre en fuite et décimer par la cavalerie germane de César; trois de ses généraux étaient prisonniers. Il ne pouvait plus, à la tête de son infanterie, attendre en rase campagne l'attaque des légions romaines; Alesia s'offrait à lui; il crut sage de s'y réfugier, afin de reprendre haleine et d'arrêter l'avance ennemie.

La position était exceptionnellement forte. Des rivières sinueuses, la Brenne, l'Oze et l'Ozerain, entourent de trois côtés le plateau, long de plus de deux kilomètres et large de la moitié. Au Nord et au Sud, ses flancs, taillés à peu près à pic, dominant les vallées; à l'Ouest, là où s'élève actuellement la statue de Vercingétorix, la pente, très raide, se prête malaisément à l'escalade; à l'Est, au point dit aujourd'hui « la Croix Saint-Charles, » le terrain est un peu moins difficile; mais il suffisait d'y élever une muraille, précédée d'un fossé, pour rendre la position imprenable d'assaut. Rien de plus sage que

de se retrancher dans cette forteresse naturelle, en attendant les événements; les vivres amassés dans l'enceinte suffisaient à nourrir les soldats durant quelques semaines; d'ici là les dieux décideraient. Car Alesia passait aussi pour un lieu saint; on y adorait des divinités locales, que la défaite n'exila pas de leurs sanctuaires, puisqu'elles les habitaient encore à l'époque romaine. Se placer sous leur protection était les intéresser aux destinées de la Gaule menacée et appeler la religion au secours de la patrie en danger.

Mais César n'entendait abandonner la partie ni aux hommes ni aux dieux : il voulait pousser à bout sa victoire. Son ennemi venait de s'engager lui-même dans une impasse; il fallait à tout prix l'empêcher d'en sortir. L'armée romaine, la pelle et la pioche en mains, se mit à l'œuvre pour établir autour de la place assiégée un cercle immense de camps, de redoutes et de travaux fortifiés, dirigés à la fois contre les Gaulois de Vercingétorix et contre ceux qui, appelés à son secours, pourraient essayer de percer par derrière les lignes des assiégeants. César lui-même nous a décrit ces gigantesques travaux qui font songer, par certains traits, aux méthodes employées durant la dernière guerre. Afin de ménager ses troupes et pour leur permettre de faire tête à l'ennemi avec un moindre nombre d'hommes, il fit creuser, en avant des lignes régulières de défense, « des fossés continus profonds de cinq pieds; on y plantait des troncs d'arbres, ou de très fortes branches dont l'extrémité, dépouillée de son écorce, avait été aiguisée; ils étaient solidement assujettis par le pied, pour qu'on ne pût pas le soulever et ne faisaient saillie que par leur branchage; il y en avait cinq rangées, reliées ensemble et entrelacées; les combattants qui s'y engageaient se perçaient eux-mêmes de leurs pointes aiguës. On les appelait *cippes*. C'étaient les réseaux de fers barbelés de l'époque.

« Par devant on creusa en quinconce des rangées obliques de trous profonds de trois pieds, dont le bas était un peu plus étroit que le haut. Là on enfonçait des pieux lisses de la grosseur de la cuisse, époinés et brûlés par le bout; ils ne dépassaient le sol que de quatre doigts. Pour les rendre solides et stables, on comblait le fond des trous, sur une hauteur d'un pied, de terre qu'on foulait; le reste était rempli de branchages et de broussailles qui cachaient le piège; on en disposait huit rangs, dis-

tants de trois pieds ; on les nommait *lis*, à cause de leur ressemblance avec le calice de ces fleurs. En avant encore, on semait de tous côtés et auprès l'un de l'autre, des pieux longs d'un pied, garnis d'un crochet de fer, entièrement enfoncés en terre ; on leur donnait le nom d'*aiguillons*. » Les fouilles de Stoffel ont montré la parfaite exactitude de tous ces détails. Il a retrouvé des traces et même des restes de ces diverses défenses ; il a pu suivre la ligne des fossés creusés dans un sol dur et comblés depuis par des terres de remblai ou d'alluvion, d'un aspect et d'une couleur tout différents ; il a retrouvé en place quelques-uns de ces aiguillons de fer et de ces pals de bois ; il les a rapportés au musée de Saint-Germain, où ils sont exposés ; il a fait exécuter, pour le même Musée, de petits modèles en relief, permettant de saisir sur le vif ces procédés de guerre singulièrement perfectionnés. L'image en a été reproduite souvent dans les histoires romaines ou même dans les éditions classiques des *Commentaires* de César.

Quant à la muraille qui formait la double ligne enveloppant la place, elle était « faite ou armée de terre, de fer, de bois et d'osier, dit M. Jullian, s'allongeant sur quatre lieues de tour, étendue sur toute la plaine, franchissant les rivières, escaladant les coteaux, suivant le rebord des plateaux, surplombant les roches escarpées, redescendant et remontant quatre fois, dominant les crêtes des monts de Bussy et de Flavigny, à cheval sur la croupe du mont Pévenel, en contre-bas du mont Réa et étreignant la montagne d'Alesia d'une ceinture continue. On avait bâti à Vercingétorix une prison digne de lui. »

Car c'était bien une prison, dont il ne devait point forcer les portes. En vain une armée de secours tenta-t-elle de le débloquer. Après plusieurs essais infructueux, qui firent couler des flots de sang gaulois et romain, voyant les vivres à peu près épuisés, le courage de ses soldats abattu, leur énergie brisée, il comprit qu'il devait renoncer à la lutte sainte et se sacrifier pour sauvegarder les siens, si le vainqueur y consentait. Il convoqua les chefs en un dernier conseil, et tous, d'un commun accord, décidèrent de capituler. César exigea une reddition avec armes et bagages. Il n'y avait plus à discuter, mais à se soumettre.

La scène, telle que nous l'ont contée les auteurs anciens autres que César lui-même, ne manque pas de grandeur. Le vainqueur prit place, en avant du camp, sans doute sur la pent-

de la montagne de Flavigny ; il siégeait sur une estrade élevée, entouré des aigles des légions et des enseignes des cohortes ; c'est ainsi que nous voyons figurés sur les arcs de triomphe de l'époque impériale ou sur la colonne Trajane les empereurs et les généraux. « Vercingétorix sortit le premier des portes de la ville, a écrit M. Jullian, seul et à cheval. Aucun héraut ne précéda et n'annonça sa venue. Il descendit les sentiers de la montagne et il apparut à l'improviste devant César. Il montait un cheval de bataille, harnaché comme pour une fête. Il portait ses plus belles armes ; les phalères d'or brillaient sur sa poitrine. Il redressait sa haute taille et il s'approchait avec la fière attitude d'un vainqueur qui va vers le triomphe. Les Romains qui entouraient César eurent un moment de stupeur et presque de crainte quand ils virent chevaucher vers eux l'homme qui les avait si souvent forcés à trembler pour leur vie. L'air farouche, la stature superbe, le corps étincelant d'or, d'argent et d'émail, il dut paraître plus grand qu'un être humain, auguste comme un héros : tel se montra Decius lorsque, se dévouant aux dieux pour sauver ses légions, il s'était précipité à cheval au travers des rangs ennemis.

« C'était bien, en effet, un acte de dévotion religieuse, de dévouement sacré, qu'accomplissait Vercingétorix. Il s'offrit à César et aux dieux suivant le rite mystérieux des expiations volontaires.

« Il arrivait paré comme une hostie. Il fit à cheval le tour du tribunal, traçant rapidement autour de César un cercle continu, ainsi qu'une victime qu'on promène et présente le long d'une enceinte sacrée. Puis il s'arrêta devant le proconsul, sauta à bas de son cheval, arracha ses armes et ses phalères, les jeta aux pieds du vainqueur : venu dans l'appareil du soldat, il se dépouillait d'un geste symbolique pour se transformer en vaincu et se montrer en captif. Enfin il s'avança, s'agenouilla et, sans prononcer une parole, tendit les deux mains en avant vers César, dans le mouvement de l'homme qui supplie une divinité.

« Les Romains se sentirent émus et le dernier instant que Vercingétorix demeura libre sous le ciel de son pays lui valut une victoire morale d'une rare grandeur. »

En fut-il véritablement ainsi ? La scène est digne du héros, la noblesse des gestes répond à l'idéal que s'est créé notre fierté

nationale. César, dans ses *Commentaires*, se contente d'écrire :

« César prend place devant le camp; c'est là qu'on lui amène les chefs. Vercingétorix fait sa soumission et jette ses armes. » Voilà qui est moins théâtral. On aimerait à croire que les historiens postérieurs, Plutarque et Dion Cassius, n'ont pas embelli l'histoire vraie. De toute façon, le drame reste poignant. C'en était fait de la Gaule indépendante.

* * *

Que devint alors la ville? Quelle était, d'autre part, son importance au moment où Vercingétorix vint s'y réfugier? Les auteurs anciens sont muets; des fouilles seules sur le site lui-même pouvaient nous renseigner.

Dès le XVIII^e siècle, et surtout dans la première partie du XIX^e, on avait eu l'idée de faire quelques recherches sur le plateau qui domine Alise-Sainte-Reine; de ci, de là, soit par le fait du hasard, soit par des sondages voulus, on avait découvert des pans de mur ensevelis sous la végétation, des fragments sculptés ou ornementés, de menus objets, des inscriptions même, dont la plus curieuse, conçue en langue celtique, nous offre le nom *Alisiia*. Puis vinrent les fouilles de Stoffel et de la Commission de la Topographie des Gaules; il en a déjà été parlé; encore ces explorations ont-elles surtout porté sur les alentours de la ville même. Enfin, il y a une quinzaine d'années, on entreprit des travaux méthodiques sur l'emplacement de la cité elle-même. A ces études resteront attachés le nom de la Société des Sciences de Semur, qui en a pris l'initiative, de M. le commandant Espérandieu, le premier directeur des chantiers, et celui de M. Jules Toutain, qui s'est donné de tout cœur à cette œuvre d'érudition et de patriotisme. Au cours de neuf campagnes consécutives, de 1906 à 1914, on mit au jour des restes de l'époque gauloise, de l'époque romaine impériale et même du début du Moyen-âge.

Tout cela nous renseigne à peu près sur l'existence ininterrompue de la petite ville depuis des temps relativement très reculés jusqu'au jour où les invasions germaniques amenèrent son déclin, puis sa ruine et l'exode des habitants du plateau vers la pente occidentale de la colline.

Ces champs de pierre, restes bien misérables du passé, entretenus avec soin avant 1914, un peu négligés depuis, et qu'il

suffira d'un petit effort pour remettre en valeur, méritent bien une visite du voyageur ou du touriste curieux des choses de jadis et des grands épisodes de notre histoire. Assurément, il ne faut pas s'attendre à ressentir devant les restes d'Alésia ce mélange d'étonnement admiratif et de satisfaction artistique qui nous attend en présence des grandes ruines romaines du Midi de la France ou de l'Afrique. Point de théâtre aux fortes murailles comme à Orange, point de masse de pierres imposante, colorée par l'ardeur séculaire du soleil comme aux amphithéâtres d'Arles et de Nîmes, point de fières arcades superposées comme au pont du Gard, point de temples aux proportions harmonieuses comme la Maison Carrée, point de rues bordées de colonnades comme à Timgad, ou de marchés avec ses boutiques comme à Djemila, ou de puissants remparts comme à Tébessa, mais seulement des murs en humbles matériaux, rasés au niveau du sol et traçant dans l'herbe verte les contours des édifices d'autrefois. L'émotion ici ne vient pas de la majesté du spectacle, elle sort du sol lui-même; les souvenirs attachés à ce plateau, suffisent à lui donner une singulière éloquence. Et puis l'endroit est si joli, le paysage si doux, si tempéré! Du côté de l'Est, au-dessous de pentes fertiles et ombragées, c'est la belle plaine des Laumes dont des constructions utilitaires, tout récemment élevées par la Compagnie du chemin de fer P.-L.-M., déparent malheureusement la surface verdoyante; au Nord et au Sud, les deux gaies vallées de l'Oze et de l'Ozerain avec leurs prairies et la ligne flexible des arbres qui dessine le cours des rivières; d'une part, la montagne de Flavigny aux croupes boisées, de l'autre, le vallon accidenté du Rabutin, où se cache le château historique de Bussy; plus loin, dans tous les sens, des coteaux enveloppés de brume et de fraîcheur. Ici la nature est souriante et reposée; quel contraste entre le calme de ce site charmant et la violence des événements dont il fut le théâtre!

* * *

Parmi toutes les découvertes de la Société de Semur, les plus intéressantes peut-être sont celles qui nous ramènent à l'époque de l'indépendance gauloise. Nous savions mal comment vivaient nos lointains aïeux à l'âge historique; nous voici maintenant un peu moins ignorants. Sur plusieurs points du plateau, il a

été retrouvé, groupées, de petites fosses, les unes circulaires, la plupart rectangulaires, taillées plus ou moins profondément dans le roc, à la façon d'une cave. Les dimensions ne sont pas toujours les mêmes; la longueur des côtés varie entre deux et quatre mètres, la profondeur peut atteindre deux mètres. Pour y descendre, on avait aménagé, le long d'une des parois, des escaliers de quelques marches, taillés eux aussi dans le roc. Assez souvent le tracé de ces chambres souterraines a été régularisé par des murs en petites pierres qui corrigent les défauts du rocher; parfois aussi le fond est recouvert d'une sorte de pavement et d'une couche de terre battue. Au centre de l'excavation, de larges taches rougeâtres, très visibles encore aujourd'hui, indiquent la présence d'anciens foyers; si elles font défaut à cette place, on en constate de semblables, sur le sol supérieur, aux alentours.

Toutes ces particularités ont été notées ailleurs, dans l'Italie du Nord, par exemple, dans le Latium, en Étrurie. Ces fosses souterraines avec traces de foyer central ont reçu, dans le langage archéologique, le nom de « fonds de cabanes; » on y voit la partie inférieure de huttes, dont les plus anciennes remontent jusqu'à l'époque néolithique, mais dont la tradition s'est continuée longtemps après. Les cavités constatées à Alise sont de même nature. Leur peu de profondeur ne permet pas qu'on les regarde comme ayant constitué l'habitation tout entière; elles n'en formaient que la base. Au-dessus, appuyée sur le sol environnant et recouvrant peut-être un espace un peu plus vaste, à la façon d'une tente, s'élevait la hutte, faite de roseaux et de branchages noyés dans un mortier d'argile; les fouilles ont rendu un grand nombre de débris de ces revêtements. La toiture était percée de lucarnes, par où arrivait la lumière et l'air extérieur, par où s'échappait la fumée du foyer.

A côté de ces fonds de cabanes, dans leur voisinage immédiat, on remarque parfois d'autres excavations, moins larges, moins profondes, de forme cylindrique ou en tronc de cône, sans traces de foyer, sans escaliers; c'étaient, a-t-on dit, des annexes des habitations, des magasins à provision ou des fosses où pouvaient être déposés provisoirement les déchets de la vie quotidienne.

Enfin, dans le sol du plateau, s'ouvrent de très nombreux puits, dont quelques-uns, pour le moins, datent de l'époque

gauloise, puisqu'ils ont été aveuglés ultérieurement sous le pavement de caves romaines. Les deux sources principales du plateau jaillissant aux deux extrémités, à l'Est et à l'Ouest, il fallait bien à ceux qui en occupaient le centre un moyen de s'alimenter sur place pour faire face aux nécessités journalières.

Cette cité de huttes possédait assurément des ruelles et des rues; il est inutile de dire qu'il n'en a pas été trouvé la trace, sauf celle d'une grande voie, qui traversait sans doute le plateau dans toute sa longueur; elle est faite d'une bande de rocher grossièrement aplani, large d'environ cinq mètres; les sillons creusés par les roues des chariots s'y distinguent nettement; elle réunissait les deux portes principales ménagées dans la muraille d'enceinte.

De cette muraille même on a reconnu quelques restes aux deux bouts du champ des ruines, d'une part auprès de la statue de Vercingétorix, où elle a été en partie démolie lors de l'érection du monument, et du côté opposé, au quartier dit « La Croix Saint-Charles. » Et c'est bien en présence d'une muraille gauloise qu'on se trouve. César nous a nettement expliqué comment les Gaulois construisaient les murs de leurs villes; ils disposaient alternativement des lits de poutres et des lits de pierres, « procédé, dit-il, qui n'a rien de désagréable à l'œil et qui, de plus, est très avantageux pour la défense et la sûreté de la place, les pierres garantissant le mur du feu et le bois du bélier; car on ne peut ni renverser ni même entamer un enchaînement de poutres de quarante pieds de long, la plupart reliées entre elles dans l'intérieur. » Or le mur découvert à la Croix Saint-Charles était bâti suivant cette méthode : les fouilleurs ont ramassé un certain nombre de grands clous, tombés au pied de la muraille, qui supposent naturellement la présence de poutres ou ils étaient enfoncés; de plus, les assises de pierres présentaient entre elles des vides que remplissaient jadis des poutres aujourd'hui pourries.

Ce qui reste de l'Alesia pré-romaine nous la montre donc très différente des cités qui existaient en Grèce ou dans le monde romain, beaucoup plus primitive. C'est bien de la sorte que M. Jullian se figure et nous dépeint les villes gauloises. Elles devaient ressembler, dit-il, aux grandes cités de l'Afrique centrale où, derrière les levées ou les palissades de l'enceinte,

solitudes et terrains vagues alternent avec des entassements de cabanes, où l'on trouve tour à tour les aires blanches des lieux de foire, les cimetières, des venelles que bordent les ateliers des artisans, des granges et des greniers et les toits des chefs. Sans trop demander à son imagination, le visiteur des ruines d'Alesia pourra se représenter ainsi l'aspect des lieux au moment où Vercingétorix vint y chercher un asile contre l'adversité.

* * *

L'héroïque défenseur de la place vaincu et fait prisonnier avec son armée, deux partis s'offraient à César : ruiner la petite ville de fond en comble et changer son emplacement, suivant la mode romaine, en un désert voué à la malédiction des hommes et des dieux, ou l'abandonner à sa destinée. Le politique éclairé qui releva Carthage et Corinthe et sut infuser une vie nouvelle à ces anciennes rivales de Rome, anéanties par ses prédécesseurs, ne pouvait guère hésiter ; d'autant plus que la destruction d'Alesia n'aurait servi de rien. Il la laissa donc subsister ; et peu à peu, sous l'influence des germes féconds que l'énergie romaine apportait partout avec elle, elle se transforma en une de ces mille bourgades dont l'Empire était parsemé. On sait qu'elles aimaient à se parer de monuments publics et privés, toujours les mêmes : une grande place qu'elles appelaient forum, centre de l'administration et de la vie municipale, un théâtre, des halles de commerce et de justice, ou, comme on les appelait alors, des basiliques ; elles entretenaient jalousement des temples en l'honneur de leurs anciens dieux ou des divinités nouvelles que leurs maîtres avaient introduites ; elles étaient fières de reproduire ainsi en petit, quelques-unes en tout petit, l'aspect de la glorieuse métropole, objet de leur admiration et de leur envie.

Alesia n'agit point autrement. La plupart des édifices qui la décoraient ont été, je ne dis pas retrouvés au cours des fouilles, — ce serait exagéré, — mais reconnus ; car Alesia n'a jamais été qu'une assez humble commune et ses monuments, conçus et bâtis modestement, n'étaient pas de taille à résister au double effort du temps et des hommes. Il faut nous contenter du peu qui en subsiste et demander à ces débris du passé ce qu'ils peuvent nous apprendre.

Au centre du plateau s'étend un vaste espace où les sondages n'ont révélé aucune trace de construction ; des rues assez larges, dont le pavé a été mis à nu par places, le longeaient ou le coupaient. On y a vu, avec quelque vraisemblance, le forum de la cité. Pour pouvoir l'affirmer, il faudrait que le déblaiement fût moins incomplet et les constatations plus positives. Admettons pourtant qu'il en soit ainsi et examinons les vestiges d'édifices qui avoisinent la place.

Voici d'abord le théâtre, reconnaissable à la ligne demi-circulaire de ses fondations, entièrement construit en petit appareil régulier; l'hémicycle mesurait environ 80 mètres. Les gradins, aujourd'hui disparus, s'adossaient à une légère ondulation de terrain, de six à sept mètres de hauteur. Comme ailleurs, un long mur droit formait le fond de la scène et reliait les deux extrémités de la courbe. Ce devait être un édifice assez vaste, capable de donner place à un grand nombre de spectateurs, gens de la ville et campagnards des environs ; il peut, pour les dimensions, soutenir la comparaison avec les théâtres antiques de grandes villes ; les théâtres d'Orange et d'Arles mesurent à peine 25 mètres de diamètre de plus ; celui de Pompéi compte 12 mètres de moins et celui de Timgad lui est inférieur de 20 mètres ; or on estime que ce dernier pouvait contenir au moins 2 500 places. Mais le déblaiement d'un théâtre antique, sorte d'immense entonnoir où les terres et les gravats sont venus s'accumuler, nécessite un travail extrêmement dispendieux ; la Société de Semur s'est contentée de reconnaître l'emplacement et les lignes générales de l'édifice.

Elle a, au contraire, mis entièrement à nu, à l'Est, les fondations d'un petit temple élevé au milieu d'une cour, qu'entouraient des colonnades. Les murs de la chapelle même, d'ailleurs rebâti après destruction partielle, ont laissé sur le sol le tracé du rectangle qu'ils dessinaient ; et, détail plus caractéristique encore, le massif de maçonnerie qui supportait l'autel aux sacrifices, en avant de l'escalier d'accès, est encore en place jusqu'à une certaine hauteur. Temple purement romain de plan, consacré à une divinité dont rien ne nous révèle le nom.

Devant la cour sacrée et lui servant, pour ainsi dire, d'entrée, se développait perpendiculairement un édifice allongé, remanié, lui aussi, par deux fois ; chaque extrémité latérale se terminait en demi-cercle, en abside ; une troisième abside,

opposée à l'entrée, occupait le côté Ouest, tandis que la façade donnait sur ce qu'on croit être le forum. Les murs disparaissaient jadis sous des placages de marbre, dont quelques-uns présentaient des lettres; par malheur, il n'est pas possible de les rapprocher pour en faire un tout et de reconstituer par là des inscriptions compréhensibles; elles nous auraient éclairé sur la nature et la date de la construction. Il y a les plus grandes probabilités pour que ce soit une basilique civile.

On a noté, remarque intéressante, que cet ensemble rappelle dans ses dispositions générales le forum de Trajan à Rome; là aussi une basilique à trois absides s'étend en travers devant une place et donne entrée dans la cour d'un sanctuaire, le temple de Trajan divinisé. Est-ce un effet du hasard, est-ce une imitation voulue, la copie simplifiée par un architecte provincial, pour sa petite patrie, d'un plan devenu célèbre?

De l'autre côté de la place, il semble, autant qu'on peut en juger dans l'extrême confusion des ruines, qu'il ait existé un de ces établissements de bains qui ne faisaient défaut dans aucune ville, même minime, et auxquels les Romains donnaient le nom de *Thermes*.

Un dernier monument complète la série; c'est le plus habilement déblayé, le plus flatteur à l'œil. La cour, large d'une vingtaine de mètres, possédait des galeries couvertes que soutenaient des piliers quadrangulaires; on les a redressés à leur place antique et couronnés de leurs chapiteaux retrouvés à terre. Au fond s'élevait une construction de trois salles, deux au niveau de la cour, la troisième en manière de crypte, dans le sous-sol. Dans les salles supérieures, les murs étaient revêtus de peintures décoratives; l'une d'elles adhère encore à la muraille, très effacée. La crypte, remplie de terre et de débris tombés de la partie supérieure, contenait un vase de cuivre, offert jadis en *ex-voto*. Sur le col se lit une inscription latine: « A Ucuëtis et à Bergusia, Remus fils de Primus a fait cette offrande. » Il est donc très probable que l'édifice était une chapelle consacrée à ces divinités. Le plan n'est point celui des temples gréco-romains; mais il s'apparente à ceux d'autres sanctuaires gaulois, celui de Berthouville, dans l'Eure, ou celui du mont de Cène, près de Santenay, dans la Côte d'Or; là comme ailleurs aussi, la crypte servait à abriter le trésor et les principaux objets de culte. Qui était Ucuëtis, qui Bergusia? Un

couple de ces divinités locales si nombreuses dans toutes les parties de la Gaule, dont nous ne connaissons ni la nature, ni la physionomie, et dont le nom seul est parvenu jusqu'à nous par hasard, gravé sur l'offrande de quelque dévot.

Tel est aussi le cas d'un autre dieu, adoré également à Alise, aux portes mêmes de la ville, du côté de l'Est. Lui se nommait Moritasgus et les Gallo-romains l'avaient assimilé à Apollon, non pas l'Apollon, astre du jour, qui parcourt le ciel sur son char étincelant, ni le protecteur des arts, qui siège au milieu des Muses, mais le dieu guérisseur, rival d'Esculape.

A Rome même et dans toutes les parties du monde ancien, de toute antiquité, le culte des sources a été connu et pratiqué; il suffit de rappeler le nom de la fontaine de Juturne, au pied du Palatin, célèbre par ses cures, de celle de Picus, au bas de l'Aventin, où le roi Numa allait, suivant la légende, demander les secrets qui lui permettaient de conjurer les effets de la foudre, de la fontaine des Camènes où il se rencontrait avec la nymphe Égérie. Mais, en Gaule, ce culte était peut-être plus répandu que partout ailleurs. Nîmes avait sa fontaine, séjour du dieu Nemausus, Bordeaux la source de Divona, chantée par Ausone; aux piscines de Bourbonne-les-Bains, comme à celles d'Aquæ Sextiæ présidait le dieu Bormo ou Borvo, dont le nom vient d'être lu, à Aix-en-Provence, sur un autel à lui consacré; les sources de la Seine étaient placées sous la garde de la déesse Sequana. Moritasgus personnifiait le génie de l'eau bienfaisante qui jaillit sur la pente orientale du mont Auxois. Là on avait élevé en son honneur un temple entouré d'annexes, où l'âme des fidèles trouvait un réconfort et leur corps les avantages d'une cure thermale. L'édifice principal, un sanctuaire, occupait le milieu d'une cour entourée de colonnades; en avant existait une piscine pavée de mosaïques. Puis venaient plusieurs salles dont l'une, bâtie sur une chambre de chauffe, décelait l'existence de bains chauds; aux environs, d'autres piscines, d'autres sanctuaires, l'un sur plan rectangulaire, l'autre sur plan octogonal, avec des bassins. Dans toutes ces constructions comme dans le temple lui-même, les fouilleurs ont recueilli des offrandes, preuves de la sainteté et de la célébrité du lieu : des mains et des pieds votifs, des têtes, des seins en pierre, surtout un grand nombre de petites lamelles de bronze où sont dessinés au pointillé deux yeux, juxtaposés

comme sur un visage. La source devait donc être considérée comme particulièrement salutaire pour la guérison des ophthalmies. Tous ces produits de la piété naïve des dévots sont exposés dans le petit musée que la Société de Semur a ouvert à l'entrée du village d'Alise; on y verra aussi une cuisse de pierre qui porte l'inscription : « A Apollon Moritasgus Catianus, fils d'Oxtaius, » témoignage précieux de la nature du dieu adoré et des services que le public attendait de son intervention. Toutes ces trouvailles, comme aussi les monnaies recueillies en grand nombre dans les piscines, permettent d'attribuer les constructions les plus anciennes au premier siècle de notre ère; mais elles paraissent bien avoir remplacé un établissement antérieur. Les Gaulois n'avaient pas attendu l'arrivée des Romains pour honorer, sur la montagne sainte d'Alesia, le dieu guérisseur Moritasgus.

Dans les villes antiques où les murs se sont conservés jusqu'à une certaine hauteur, la visite des maisons particulières est peut-être plus intéressante que celle des monuments publics; car elles nous permettent de pénétrer, documents en mains, pour ainsi dire, dans l'existence journalière des anciens. La vue d'une salle à manger avec la trace de la table et des lits destinés aux convives, d'une chambre à coucher avec les tableaux peints sur le stuc des murailles nous rapproche beaucoup plus des hommes qui y vivaient que celle d'un temple ou d'une basilique; il semble que nous entrons, de la sorte, dans leur intérieur et que nous allons pouvoir surprendre les secrets de leur famille. Cette curiosité émue, qu'éveillent en nous non seulement les élégantes maisons de Pompéi, mais aussi celles d'Ostie aux multiples étages, aux appartements groupés autour du même palier, celles de Tingad et des villes d'Afrique avec leurs fontaines dans l'atrium et leurs pavements de mosaïque dans les chambres, celles de Syrie avec leurs galeries à colonnade et leurs fenêtres grandes ouvertes sur l'extérieur, que l'on dirait abandonnées d'hier, fait défaut à Alise. Des maisons, il ne subsiste que la cave, les quelques marches de l'escalier qui permettait d'y descendre, et dans les murs, de petites niches pour recevoir les lampes d'éclairage; rien ne peut en faire connaître le plan, les dispositions intérieures, le degré de simplicité ou de confortable.

Si nous voulons faire plus ample connaissance avec les Alé-

siens d'autrefois, il faut nous transporter au musée. On y conserve précieusement de nombreux objets mobiliers que le sous-sol a rendus : petits bas-reliefs de pierre, avec la figuration de divinités latines ou gauloises, table de même matière, vases de bronze ou d'argile, statuettes de bronze, instruments et outils de fer, clés, sonnettes : tous débris, aujourd'hui bien rongés par la rouille, mais qui ont été jadis étroitement mêlés à la vie des bourgeois, des ouvriers, des agriculteurs, qui les ont aidés dans leurs travaux ou distraits au milieu de leurs occupations; à leur façon, ils nous parlent de leurs possesseurs.

Le plus curieux, peut-être, est un bronze d'applique, provenant de quelque meuble : un Gaulois, mort ou endormi, est couché, la tête appuyée sur le bras droit; le bras gauche est allongé contre le corps, la jambe gauche se replie sur la droite. Le torse est nu; une braie à plis obliques se fixe à la ceinture par un gros bourrelet. C'est là un motif à peu près unique dans l'art romain; trouvé à Alise, il emprunte à son origine une poignante éloquence. A côté du dramatique, le grotesque : un peson de balance représente une tête de Silène couronnée de pampres et encadrée d'une grosse barbe aux frisures enroulées. A un tout autre genre appartient un petit buste de femme ou de jeune fille, haut seulement de 0^m,23; on peut le rapporter à l'époque de Claude ou de Néron; il n'est pas douteux que ce ne soit un portrait, tant les détails de la figure montrent de réalisme sincère et pittoresque : tête ronde, front large et bas, nez court et rond, lèvres charnues, pommettes saillantes. La coiffure originale consiste, sur le devant, en quatre rouleaux de frisures qui courent transversalement d'une oreille à l'autre, par derrière en un catogan; le globe des yeux rapporté était fait d'une matière dure où la pupille se détachait en pâte translucide; le morceau est digne d'attirer l'attention. Voici encore deux trouvailles d'une autre espèce; elles relèvent, non plus de l'art, mais de la curiosité. L'une intéressera les musiciens : une petite flûte de Pan à huit tuyaux; elle ne mesure pas plus de quinze centimètres de hauteur; la face porte une décoration géométrique très simple; au bas de l'instrument, un trou circulaire donnait passage à un cordon d'attache que le virtuose passait à son cou. Dans la vitrine voisine, les ménagères verront, non sans étonnement, un seau de bois encore armé de la chaîne de fer qui servait à le descendre dans le puits où il est demeuré

durant dix-huit siècles. Les onze douves dont il se compose sont maintenues en place par trois cercles de fer et le fond est barré par une solide ferrure. Quel heureux hasard nous l'a conservé en si bon état? Assurément tous ces objets et bien d'autres que je ne saurais énumérer, ne sont pas sans jeter quelque lumière sur la vie sociale et matérielle des habitants de la ville antique, sur leurs goûts, sur leurs usages.

*
* *

La fontaine de Moritasgus n'était point la seule que connût la piété des habitants d'Alesia. Sur la pente opposée de la colline, vers l'Ouest, à un kilomètre environ à vol d'oiseau de l'extrémité du plateau, coulaient trois sources voisines dont l'une, soigneusement défendue aujourd'hui par une porte grillée, porte le nom de Sainte-Reine; on la tient pour miraculeuse. Chaque année, le 10 septembre, au cours d'un pèlerinage, les malades viennent y boire et lui demander leur guérison. Les premiers habitants du Mont Auxois la connaissaient; ils l'avaient captée, ainsi qu'on s'en est assuré, dans une conduite de bois; nul doute qu'à l'époque romaine elle n'ait conservé sa vogue et que les dévots n'aient continué à la visiter pour ses pouvoirs miraculeux; mais nous ignorons le nom du dieu ou de la déesse qui la protégeait alors. A l'époque chrétienne, il se produisit ce qui arriva à peu près partout: on la plaça sous le vocable d'une sainte locale. Le culte des eaux, si répandu en Gaule, ainsi que je l'ai déjà dit, ne disparut pas, en effet, avec le paganisme; les croyances populaires ne se modifient pas aussi aisément que les théologies officielles. L'autorité ecclésiastique ne pouvait, pourtant, ni ne devait autoriser une superstition, survivance d'un culte aboli. Les abbés, les évêques tentèrent d'abord de s'opposer à ces pratiques si fort enracinées dans l'esprit simple des habitants; ils y perdirent leur temps et leur peine. Les pèlerinages continuèrent aux mêmes dates et avec le même cérémonial; le titulaire seul changea. Et c'est ainsi qu'à Alise, sainte Reine remplaça quelque divinité celtique très ancienne.

Nous possédons encore les Actes de cette vierge, une simple bergère. Assurément leur authenticité peut être révoquée en doute; ils appartiennent à cette série de panégyriques pieux qui

naquirent en foule après le triomphe du christianisme pour l'édification des fidèles et qui recouvrirent un fond de vérité d'enjolivements devenus traditionnels. Mais ce qui importe ici n'est pas qu'ils soient véridiques, c'est qu'ils aient été tenus pour tels par des générations entières de croyants.

Donc, le récit légendaire veut que sainte Reine ait vécu au temps de l'empereur Maximien, c'est-à-dire à la fin du III^e siècle de notre ère. Elle était âgée de quinze ans, quand un gouverneur du pays, nommé Olybrius, vint à passer par Alise. Frappé de sa beauté et « excité de concupiscence, » il la fit arrêter et amener devant lui. Là elle se déclara chrétienne. En vain, par menaces et par promesses, il voulut lui faire abjurer sa foi ; les tortures mêmes ne purent ébranler sa fermeté. A la suite d'un dernier interrogatoire, le juge la condamna à mort.

« Et aussitôt il se produisit un grand tremblement de terre, et une colombe descendit du ciel, tenant une couronne dans son bec, et les liens de la martyre se rompirent. Et la colombe dit : Viens, Reine, reposer en Jésus-Christ ; tu es heureuse, toi qui as mérité cette couronne. Alors quatre-vingt-cinq hommes ou femmes crurent en Dieu ; et Olybrius irrité la fit décapiter. »

La tradition veut que, à l'endroit précis où roula sa tête, la source dite de Sainte-Reine ait jailli, tout comme aux portes de Rome le chef de saint Paul, en rebondissant deux fois sur la terre, avait fait naître les « Tre fontane. »

Cette histoire légendaire s'est transmise à travers les âges autrement encore que par un récit hagiographique. Chaque année, lors de la fête de la sainte, on représentait naguère à Alise un mystère où tous les rôles étaient tenus par des jeunes filles : l'estrade était dressée en plein air ; une foule compacte, suspendue aux lèvres des acteurs, entourait la scène. C'était, paraît-il, une vision de pur Moyen-âge attardée dans notre siècle de scepticisme religieux. Aujourd'hui, nous a-t-on avoué, les bonnes volontés font défaut, la jeunesse du pays préfère à ce souvenir d'un passé poétique des distractions plus profanes et plus modernes. Comme tant d'autres, sainte Reine est une victime du cinématographe.

Pour en revenir à l'histoire de la sainte, les témoins de son martyre enterrèrent tout d'abord la vierge dans le voisinage de la source, en dehors de la ville. Vers l'année 400 ses reliques,

reconnues miraculeuses, furent transportées dans l'intérieur de la cité et placées dans une cuve de pierre, au centre d'une église construite en son honneur sur le mont Auxois. Les pèlerins venaient en foule les vénérer; un monastère bénédictin y fut annexé. La nouvelle basilique *intra muros* conserva sa popularité pendant plus de quatre cents ans, jusqu'au jour où, en 864, l'abbé Egil, prieur de l'abbaye bénédictine, fit transférer à Flavigny les restes de la sainte.

Accompagné d'un évêque de Dol, qui se trouvait à ce moment à Flavigny, il se rendit à Alesia; tous deux y passèrent la nuit en prières avec beaucoup d'autres moines, dans l'oratoire de la bienheureuse martyre. Le lendemain matin, ils ouvrirent le tombeau que fermait un couvercle de pierre d'un grand poids; le corps fut placé dans un cercueil de bois et transporté en grande pompe à Flavigny, le sarcophage vide restant sur place. Le culte local se reporta alors près de la source miraculeuse et se fixa dans une chapelle, qui constitue une des deux églises du village actuel. La renommée de la fontaine persista durant les siècles qui suivirent, au point qu'au xvii^e, un certain Godard, qui tenait dans le voisinage une hôtellerie renommée, avait établi un service de poste hebdomadaire pour envoyer à Paris des bouteilles de cette sainte marchandise. De nos jours, le commerce a cessé, mais la confiance dans l'efficacité de l'eau ne s'est point affaiblie.

On pouvait espérer, au cours des fouilles de la Société de Semur, trouver sur le plateau quelque trace du culte de sainte Reine et de sa basilique. Il se pourrait, bien que le fait ne semble pas absolument certain, qu'il en eût été ainsi.

En 1913, au Sud du théâtre, on mit au jour un certain nombre de sarcophages de pierre, remontant à l'époque mérovingienne. Ils n'étaient point rangés avec symétrie, comme dans les allées d'un cimetière ou dans une crypte d'église, mais disposés par groupes, ou même isolément, autour d'un point central, le long de murs de basse époque établis sur le pavé d'une rue romaine. Les murs appartenaient à un édifice de forme générale rectangulaire. A ce point central qu'entournaient les sarcophages, les fouilles firent découvrir un autre sarcophage, sans aucune décoration; mais le couvercle en est percé, à cinquante centimètres environ de la tête, d'un trou à peu près circulaire, qui occupe presque toute la largeur. Ce n'est point l'œuvre

de violateurs de sépulture ; en pareil cas, les voleurs procèdent de façon plus expéditive : ils brisent les couvercles en les déplaçant brutalement ; il faut chercher du fait une autre explication.

Le couvercle soulevé, on constata que la cuve était remplie de débris de toute sorte que les eaux y avaient introduits, de terre, de pierres, d'ossements d'oiseaux, d'os humains même, en désordre, des os du bassin se trouvant au pied et un fragment de maxillaire au centre. A côté du sarcophage on recueillit une entrave, de celles qui servaient à enchaîner les esclaves et les prisonniers, mais très petite, des clés de fer et une boucle de ceinturon d'époque mérovingienne. Quelle conclusion tirer de ces constatations ?

Ceux qui connaissent les pratiques courantes chez les chrétiens des premiers siècles savent qu'ils aspiraient à se faire enterrer dans le voisinage de quelque saint, *ad sanctos*, comme ils disaient, dans l'espoir de participer plus sûrement au repos éternel et à la béatitude assurée à leur protecteur. Il est donc naturel de penser que l'accumulation de sarcophages que l'on a notée décèle la présence d'une tombe particulièrement vénérée : ce serait la sépulture retrouvée au centre de la construction, qu'il est naturel de regarder comme une basilique.

Mais cette tombe ne contenait aucun corps. Si l'on se souvient que les restes de sainte Reine ont été enlevés au ix^e siècle de la cuve qui les contenait, celle-ci restant en place, on sera tenté de reconnaître dans la basilique celle de la sainte et dans le sarcophage le coffre de pierre où les reliques avaient été apportées quatre cents ans plus tôt. L'entrave, les clefs seraient des offrandes déposées par la piété de dévots, en reconnaissance de leur délivrance. Quant à l'ouverture ménagée dans le couvercle, elle s'expliquerait par un usage cher aux chrétiens d'autrefois que les modernes n'ont pas tout à fait oublié. Ils aimaient à toucher les reliques ou la tombe des saints avec des morceaux d'étoffe, des monnaies, des médailles religieuses qu'ils emportaient ensuite avec eux, comme ils se plaisaient à recueillir dans des sachets une poignée de terre ramassée auprès de la sépulture vénérée. On ne peut pas supposer que le trou ait été pratiqué alors que le corps de la sainte était encore enfermé dans la cuve ; c'eût été une coupable profanation ; mais il est possible qu'après la translation à Flavigny, les

fidèles aient percé cette fenêtre pour pouvoir aisément plonger dans le coffre vide, dont le fond avait été consacré par le contact prolongé des restes sacrés, les objets de piété qu'ils voulaient sanctifier.

Ainsi, l'on aurait retrouvé, — mais dans quel misérable état! — la basilique primitive de Sainte Reine, et l'on pourrait, aujourd'hui encore, voir et toucher le sarcophage où elle reposa durant quatre siècles.

La conclusion peut sembler à l'historien reposer encore sur des bases un peu fragiles; la dévotion locale ne partage pas ces scrupules. Les pèlerins qui viennent en septembre à la fontaine miraculeuse ne manquent pas, paraît-il, depuis que la fouille est achevée, de monter sur le plateau d'Alise et de prier auprès du tombeau au couvercle troué, qui a été laissé à la place où il gisait et dans l'état même où on l'a exhumé. Voilà une conséquence que la Société des sciences de Semur n'escomptait pas quand elle a résolu d'explorer le sol du mont Auxois.

* * *

Quelle que soit l'importance que garde aujourd'hui encore à Alise le culte de sainte Reine, ce n'est pourtant pas un problème d'hagiographie qui sollicite l'esprit du visiteur, sa promenade achevée.

Sur ce plateau, peuplé de si glorieux et de si poignants souvenirs, en présence des fonds de cabanes gauloises et des murs écroulés de la petite cité romaine qui les a remplacées, une autre question s'impose à la pensée : Que serait-il advenu de la Gaule, si la fortune des armes s'était prononcée pour Vercingétorix, si César avait été vaincu, au lieu de triompher? aurions-nous gagné à ne pas être asservis par Rome? la conquête romaine fut-elle pour les Gaulois un bien ou un mal? On répond d'ordinaire sans hésiter : Ce fut un grand bien; les vainqueurs apportèrent aux gens du pays les bienfaits d'une civilisation plus avancée, nourrie des traditions grecques, vivifiée par le souffle méditerranéen; elle les soumit à une administration fortement constituée, à un régime perfectionné qui avait fait ses preuves et dont nous ressentons aujourd'hui encore les solides vertus. Les auteurs anciens, prosateurs et poètes, n'ont pas hésité à le proclamer, et non seulement les Romains de

Rome, — ce qui devait être et ne prouverait rien, — mais les provinciaux. N'est-ce pas un poète gaulois du v^e siècle, Rutilius Namatianus qui a écrit :

*Fecisti patriam diversis gentibus unam,
Profuit invitis te dominante capi.*

« O Rome, tu as donné une patrie unique à des nations très différentes: c'est un bonheur pour elles d'avoir, malgré leur résistance, subi ta domination? »

Il n'est pas douteux que c'était là l'avis de tous les sujets de l'Empire; leurs maîtres leur apportaient, sans violenter leurs croyances ni leurs usages, une existence assurée du lendemain.

Notre éducation classique, toute nourrie du culte des lettres grecques et romaines, nous incline naturellement à accepter ce jugement presque sans discussion; on le retrouvera formulé dans les ouvrages modernes les plus réputés.

Depuis quelque temps, cependant, les esprits sont un peu revenus de cette admiration sans réserve; nous ne sommes plus à l'époque des héros de Corneille ou des orateurs de la Révolution; derrière la grandeur apparente et théâtrale de l'édifice, nous osons en chercher et en voir les défauts. Dès lors, on a été amené à se demander si, à tout prendre, les bienfaits de l'assimilation romaine n'ont pas été, eux aussi, plus apparents que réels. Le dernier historien de la Gaule, M. Jullhan, n'hésite pas à considérer le succès de César comme fâcheux pour notre pays; il se figure « qu'à s'instruire plus lentement et sans le devoir d'obéir, la Gaule aurait retenu davantage de ses facultés propres; l'esprit classique n'aurait pas travesti les gloires et les coutumes indigènes sous les lignes uniformes de ses types consacrés; une plus large part eût été faite aux éclatants souvenirs de la Gaule et à ses qualités présentes, à toute sa vie personnelle, si pleine d'élan, de curiosité et d'aventures; elle fût entrée dans la discipline morale des Méditerranéens, en gardant sa marque nationale, comme Rome et l'Étrurie l'avaient fait l'une et l'autre. »

Il est bien difficile de se prononcer sur de telles affirmations: nul ne peut dire sérieusement ce qui serait arrivé si les choses n'avaient point été ce qu'elles furent. Ce sont là rêves généreux et regrets de cœurs patriotes. La sagesse veut que nous nous bornions à constater les faits. Il ne s'agit pas de

professer pour les Romains une estime sans réserve; on peut leur reprocher leur orgueil, leur égoïsme féroce, leur culte de la force brutale, leur immoralité publique et privée; mais telle n'est pas la question. Le régime qu'ils ont imposé à la Gaule lui a procuré, sans tyrannie aucune, trois siècles de calme et de prospérité; ils l'ont appelée d'emblée, sans tâtonnements, sans secousses, à un degré de civilisation plus avancé que celui auquel elle était arrivée; ils l'ont défendue par les armes contre les menaces sans cesse renouvelées des hordes germaniques; ils ont donné à tous, riches et pauvres, plus de bien-être; ils leur ont assuré, à l'abri des bavards, des brouillons et des ambitieux turbulents, la paix intérieure, nécessaire pour vaquer à leurs affaires, pour développer leur activité, pour s'intéresser aux lettres et aux arts, pour honorer leurs morts et jouir de la société des vivants. Est-ce donc si peu de chose? Et ne comprend-on pas aisément la reconnaissance des intéressés? Il faut traverser une période de trouble et de déséquilibre comme la nôtre pour apprécier à sa valeur les mérites d'un pouvoir fort, accepté de tous et obéi.

R. CAGNAT.

LA POLITIQUE DES DEUX RITES

Entre l'Église catholique romaine et les chrétientés d'Orient qui se sont séparées d'elle au XI^e siècle, les perspectives de réconciliation n'ont guère fourni jusqu'ici qu'un sujet d'intérêt, sinon exclusivement dogmatique, du moins réservé aux spéculations des esprits religieux. La Papauté, à maintes reprises, a donné des preuves publiques, solennelles même, de sa foi en un retour à l'unité dont elle est le centre. Une de ses dernières tentatives date de 1864 : mais le projet de Concile œcuménique, envisagé par Pie IX, ne put aboutir. Ni le Patriarchat de Constantinople, ni les Églises autocéphales d'Asie-Mineure et des Balkans, moins encore le Saint-Synode et le clergé russes, n'ont jamais mis une bonne volonté sincère à répondre à ces avances. Ou plutôt, la « Sainte Orthodoxie » grecque ou slave, quand elle faisait une réponse, se bornait à déclarer qu'elle forme des vœux, elle aussi, en faveur de l'unité chrétienne, mais sous la réserve, inacceptable du point de vue du Saint-Siège, que le principe de la primauté dogmatique et juridictionnelle de l'évêque de Rome soit écarté. Des deux côtés, toutefois, on paraissait tomber d'accord pour admettre que le sort de cette grande question dépend de l'issue de controverses théologiques, et c'est à peu près exclusivement sous ce jour que, jusqu'à la guerre, elle a sollicité l'attention.

Nous sommes peut-être à la veille de voir la question évoluer dans deux directions parallèles. D'une part, les événements, depuis quelques années, semblent bien avoir travaillé au profit des desseins du Saint-Siège, ou tout au moins de façon à lui

fournir des raisons humaines de persévérance. De l'autre, la question tend à passer du plan de la dogmatique à un plan où son caractère politique aussi commence à être entrevu, de sorte que la diplomatie aura vraisemblablement à lui consacrer mieux que des loisirs prélevés sur ses occupations professionnelles. S'il n'y a pas lieu de constater qu'un pas ait été fait, par quelque Église d'Orient que ce soit, pour se rapprocher de Rome, et si, par conséquent, la distance théorique est restée la même, la distance pratique s'est amoindrie de toute la différence entre un terrain défendu par mille obstacles, et un terrain sur lequel viennent de se produire des écroulements.

Tout d'abord, il ne reste plus trace du césaro-papisme russe, tellement ombrageux à l'endroit du catholicisme qu'il le tolérait à peine, et sous réserve de fastidieuses réglemmentations, quand il ne le persécutait pas. Avec son prestige disparaît une force morale sur laquelle prenaient appui toutes les Églises gréco-slaves, surtout contre Rome. Avec le régime impérial s'évanouissent à leur tour, selon toute vraisemblance, ces traditions politiques qui, à l'intérieur, opposaient la raison d'État à la moindre tentative de pénétration et d'acclimatation du catholicisme en Russie, et, à l'extérieur, faisaient toujours craindre au Vatican que la Russie ne s'emparât, à Constantinople même, du sceptre de l'hégémonie orientale.

Au sein de l'ancien Empire ottoman, les races chrétiennes assujetties étaient d'autant plus attachées chacune à son Église qu'elles sentaient en celle-ci à la fois le *critérium* et la sauvegarde de la nationalité. Mais l'histoire balkanique du XIX^e siècle n'est qu'une longue suite d'émancipations, et, dès les débuts du XX^e, les destinées comme le territoire de cet Empire apparaissent tellement rétrécis qu'il n'en reste plus guère que l'ombre. A présent que les Grecs, les Roumains, les Bulgares, les Serbes sont parvenus à se constituer en États autonomes, est-il bien sûr qu'ils conservent, du moins au même degré, ce sentiment ancestral que là où est l'Église, là est aussi la nation, par conséquent que les intérêts du Rite et ceux de la patrie sont indissociables? C'est peut-être l'avis, en tout cas ils se feront un devoir de l'exprimer, de beaucoup de dignitaires de ces Églises autocéphales. Mais le gros de l'opinion balkanique, plus particulièrement les classes dirigeantes, doivent s'avouer et laissent même un peu voir qu'elles ne pensent pas, sur ce point, comme

les anciennes générations. C'est d'ailleurs tout naturel. On conservera donc, par tradition, par reconnaissance aussi, une Église nationale ; on l'associera plus ou moins aux manifestations officielles et aux cérémonies patriotiques ; elle sera respectée et prébendée. Pour le surplus, on suit la pente des doctrines et des exemples de l'Occident. Bref, l'État et les mœurs restant ce qu'ils sont, on peut dire en tout cas et au bas mot que, dans les Balkans, la nationalité est désormais laïcisée.

Les laïcisations de ce genre, en pays schismatique, ne sont pas pour déplaire au Vatican. Si elles n'ôtent guère de leurs arguments, ni surtout de leur opiniâtreté, aux théologiens de la partie adverse, elles atténuent singulièrement, et c'est déjà un résultat appréciable, le point d'honneur que le sentiment public attachait jadis à ne point paraître sensible à une avance latine.

Des catholiques éminents ont offert à la Cour romaine des consolations et même des félicitations spontanées au sujet du démembrement de l'Empire des Habsbourg. Il n'est pas sûr qu'elle les ait goûtées. Car enfin, tout pharisaïque qu'il fût, et peut-être parce qu'il l'était, cet Empire se piquait du moins d'offrir chez lui au catholicisme protection, déférence, libertés, garanties, et, quand il s'est écroulé, le Saint-Siège a pu mesurer la différence à l'étendue et à la variété des difficultés qu'il éprouve avec ses successeurs. Sur un point cependant tout le monde doit être d'accord : cette chute sert les intérêts du rapprochement des deux Rites, par la simple raison que la politique austro-hongroise était, à sa façon, aussi acharnée que celle des Tsars à discréditer et contrecarrer ce grand œuvre.

Toujours en garde contre la fascination exercée par la Russie sur les Slaves même catholiques, inquiet de toute détente dans les rapports religieux entre catholiques et « pravoslaves, » le gouvernement de Vienne savait les moindres travaux d'approche du Vatican vers la réconciliation. En Serbie, il a tôt fait de détacher le roi Milan, sa créature, d'un projet de Concordat dont la conscience à compartiments de ce souverain avait un instant envisagé l'intérêt politique, et qui ne fut réalisé qu'en 1914, à l'honneur de la mémoire de Milenko Vesnitch. Entre temps, il s'était opposé aussi au Concordat monténégrin ; opposé encore, sans plus de succès d'ailleurs, à la confirmation par Léon XIII d'un très ancien privilège accordé par Adrien II et Jean VIII aux diocèses de Senj, de Veglia, de Zara et de Spa-

lato, d'après lequel le clergé catholique est autorisé à se servir de la langue paléo-slovène (ou *vieux-slave*), comme langue liturgique, au lieu du latin.

Dans tous les Balkans, surtout depuis le Congrès de Berlin, l'agent officiel ou officieux du *Bal/platz* se posait en adversaire de l'influence « orthodoxe. » De Budapesth partaient les mêmes directives. Ce sont les Hongrois qui ont essayé d'allumer dans certaines régions de la Croatie, qui dépendait d'eux alors, une guerre religieuse artificielle entre les éléments catholiques et ceux de l'autre Rite. Enfin, Autrichiens et Magyars se sont certainement trouvés d'accord pour encourager, à la veille de la guerre, l'étrange mission de l'archevêque de Lemberg, Mgr Szepticky, qu'il a d'ailleurs payée de la déportation, dès la première invasion de l'armée russe en Galicie. Mgr Szepticky avait choisi ce moment d'extrême tension pour faire du prosélytisme par-dessus la frontière de la Monarchie, en Ukraine, où, cette fois, le gouvernement russe avait raison de démêler, derrière la propagande pseudo-religieuse, une tentative d'agitation politique et d'exploitation des ferments qui travaillaient déjà le sous-sol de l'Empire.

Ainsi, des catastrophes qui ont rayé de la carte la Russie impériale et l'Autriche habsbourgeoise, et de l'effritement de l'ancienne Turquie, surgit une sorte de *novus ordo* qui prête incontestablement mieux que l'ancien à une politique de réconciliation des deux Rites. Sans doute les positions dogmatiques sont restées les mêmes, mais celles du schisme deviennent plus abordables, et, après tout, — on le sait au Vatican mieux qu'ailleurs, — la dissidence séculaire entre l'Occident et l'Orient religieux s'est entretenue bien davantage par le contraste de civilisations, de carrières historiques et d'intérêts dynastiques ou nationaux, que par l'acuité des problèmes que posent la « procession du Saint-Esprit, » ou même la primauté du Pape. Il faut ajouter que, si de grands changements viennent de s'effectuer dans la constitution de l'Europe, il s'en est opéré sans doute aussi dans la façon de penser de beaucoup d'individus. Après tout, sur le théâtre oriental de la guerre, les religions, comme les nations, se sont coudoyées dans les tranchées, dans les camps de prisonniers de guerre ou de concentration; des fraternités de péril ou de misère se sont formées entre gens qui se croyaient peut-être irrémédiablement distants, à cause de leurs croyances, de leurs

habitudes rituelles, sinon même de leurs fonctions sacerdotales. Comme le disait, dès 1916, un religieux français éminent, le R. P. Delpuch, dans un exposé des raisons qui rendent le rapprochement à la fois plus aisé et plus désirable, « les besoins de l'heure présente sont cause de tout un travail dans les milieux orthodoxes fermés jusqu'ici à l'idée de l'Occident. »

D'un tel ensemble de faits, comment le Saint-Siège n'aurait-il pas tiré de conclusions ?

* * *

Pour apprécier la portée des attitudes et des décisions que cette situation a inspirées au Pontificat actuel, il faut d'abord tenir compte de ce que, entre la Catholicité latine et l'Orient qu'elle appelle « séparé, » se place un Orient « uni, » c'est-à-dire en communion régulière avec le Saint-Siège, bien qu'il ait conservé la liturgie et la discipline qui lui sont propres. Indépendamment de quelques églises d'Asie-Mineure, — arménienne, grecque-melchite, syro-chaldéenne, syro-maronite, — qui se trouvent dans ce cas, on compte de six à sept millions de catholiques *uniates*, en Europe même, répartis à travers la Galicie orientale, la Transylvanie, le Banat; et ce Rite intermédiaire, dont l'établissement remonte à la fin du xvi^e siècle, a certainement laissé de fortes traditions en Ukraine, d'où il ne fut extirpé que par la persécution des Tsars.

Ce groupe *uniate*, désavoué comme « oriental » par les Églises séparées, honni de l'ancien régime russe, suspect aux Polonais, ne paraît pas sans mérite d'être resté attaché à l'Église romaine, compte tenu surtout de ce que les préjugés d'une partie de la Curie en avaient fait un peu, jusqu'à notre époque, un « parent pauvre. » Les Papes modernes ont vu plus haut. Déjà Pie IX avait créé, à la Propagande, une section spéciale pour les affaires du Rite oriental. Léon XIII, en 1894, avait convoqué à Rome une conférence entre cardinaux latins et patriarches orientaux, au cours de laquelle le cardinal Langénieux préluda brillamment au rôle très français qu'il devait assumer, en 1900, pendant le Congrès de Jérusalem. Il est à noter que déjà la diplomatie allemande usait de son influence sur la Porte pour faire obstacle à ces contacts, et que, de Saint-Petersbourg, pour des raisons différentes, on intriguait dans le même sens. Le grand Pape qui régnait alors n'en réussit pas moins à donner l'im-

pression, qu'il voulait produire, d'une parité solennellement reconnue entre la catholicité latine et la catholicité gréco-slave. En relevant le prestige des Églises unies aux yeux du monde et à leurs propres yeux, ne faisait-il pas d'ailleurs une ouverture indirecte de conciliation aux Églises séparées, puisqu'il effaçait jusqu'au soupçon d'une disqualification attachée au Rite oriental, et, du même coup, donnait une leçon discrète à certaines préventions latines?

On dira de la politique de Benoît XV qu'elle a eu le mérite de stabiliser ces intentions prévoyantes. Tout d'abord, en pleine guerre, par le *Motu proprio* du 1^{er} mai 1917 (*Dei providentis*), la section des affaires orientales à la Propagande est érigée en Congrégation nouvelle et autonome, qui s'appellera désormais *Pro Ecclesia orientali*. Le Pape s'en réserve la présidence, et le secrétariat-général en est confié au cardinal Marini, connu pour l'érudition avec laquelle il dirige le *Bessarione*, et pour la persévérance qu'il apporte à défendre les intérêts de l'union des Églises. Presque en même temps que la Congrégation, Benoît XV fonde l'*Institut pontifical oriental*, qui tient à la fois de l'Université, du Séminaire et de l'Académie ecclésiastique, du moins en germe. Pour le moment, c'est un centre de formation pour les jeunes prêtres des Rites latin et unis qui se proposent d'exercer le sacerdoce en Orient; les cours en sont également accessibles aux sujets des Rites séparés, qu'on espère attirer à Rome. L'*Institut* offre sur les Collèges orientaux d'ancienne date (grec, ruthène, polonais, arménien, maronite, etc.), une double supériorité : le prestige qui s'attache à une fondation pontificale et son caractère hautement international. Qu'il ajoute à ces avantages originaires par son propre mérite, et qu'il acquière, avec les années, la réputation d'un corps savant, ce sera sans doute un des organes les plus sympathiques de controverse amiable avec les théologiens ou les érudits des Églises dissidentes.

Un an plus tard, le Saint-Siège inaugure la série des « visites apostoliques, » dont chacune se justifie sans doute par quelque but concret, mais dont l'ensemble laisse l'impression d'une exploration systématiquement organisée à travers la périphérie de l'ancien empire russe. En mai 1918, mission en Pologne de Mgr Ratti, où il devait être par la suite promu nonce : en Pologne alors occupée, excellent observatoire pour les affaires

de Lithuanie, de Lettonie, baltes, ukrainiennes, etc. Mission en Ukraine, un peu plus tard, du P. Genocchi, religieux distingué, ardent Italien. Celle-ci a dû être singulièrement entravée par les événements politiques et militaires; nous ignorons même jusqu'à quel point elle a été remplie sur place. Cependant, il se peut qu'elle ait, par infiltration, donné certains résultats : s'il en faut croire une information des *Nouvelles religieuses* du 15 juin dernier, un congrès ecclésiastique se serait réuni à Kherson et aurait marqué des tendances significatives à fonder une Église nationale, en communion avec le Saint-Siège.

Mission de notre compatriote le R. P. Delpuch, des *Pères blancs d'Afrique*, dans les provinces transcaucasiennes d'Arménie, Géorgie et Tartarie, où sa qualité d'envoyé du Pape lui vaut des honneurs officiels et son caractère bien français des sympathies personnelles. Assez inopinément, il a été remplacé dans ce poste par un dominicain italien, le P. Moriondo. Mission en Sibérie de Mgr de Guébriant, aujourd'hui supérieur général de notre séminaire des Missions étrangères : c'est la plus récente, et ce ne fut peut-être pas la moins féconde en renseignements inédits, si l'on songe que les catholiques sibériens, pour la plupart descendants de déportés polonais, et encore qu'ils se comptent seulement par dizaines de milliers, représentent un élément auquel les retours de la politique ont pu donner de l'importance.

Entre temps, pendant la période aiguë de la Révolution, le Saint-Siège n'a pas hésité à entrer en rapports avec le gouvernement bolchéviste pour essayer de lui arracher quelques victimes, choisies parmi les hauts dignitaires de l'Église officielle russe. A cet acte de haute charité et confraternité chrétiennes fait pendant, en quelque manière, une gracieuseté toute diplomatique, et qui doit être sensible aux Russes émigrés : M. Lyssakowski, accrédité auprès du Saint-Siège par le gouvernement provisoire en 1917, et ses collaborateurs, MM. de Bock et de Leslie, qui faisaient partie du personnel de l'ancienne Légation impériale, figurent invariablement à la même place, en la même qualité, dans les éditions successives de l'*Annuario pontificio* depuis cette époque.

La paix rétablie, les nouveaux et peut-être encore fragiles États nés du démembrement de la Russie aspirent, comme de juste, au plus grand nombre possible de « reconnaissances. »

Nulle part leurs délégués ou envoyés officieux, en attendant la création de Légations proprement dites, ne sont accueillis avec plus d'empressement qu'à Rome. D'ailleurs, représentants de pays dans lesquels le catholicisme a plus ou moins de reprises à exercer sur d'anciennes conquêtes du protestantisme et du schisme gréco-slave, il faut bien convenir qu'avec eux quelques questions religieuses sont à mettre sur le tapis. Dans le courant des mois de juin et juillet 1919, M. Virgo (Estonie), M. de Christiensen, remplacé depuis par M. Gummerus (Finlande), le comte Tyskiévitch (Ukraine) apportent des lettres de présentation à la Secrétairerie d'État. Un an plus tard, c'est le tour de M. Rantsan (Lettonie). Entre temps, le Saint-Siège rétablit le siège épiscopal de Riga et institue un nouveau vicariat apostolique en Finlande.

Les nonciatures récentes de Belgrade et de Bucarest répondent à des besoins bien déterminés, et d'ailleurs réciproques, de conversations d'affaires entre le Saint-Siège et des gouvernements mis par des annexions en face de situations confessionnelles neuves. Probablement des besoins analogues donneront lieu, entre le Vatican et la Grèce, à l'organisation de rapports diplomatiques auxquels le gouvernement de M. Vénizélos avait déjà pensé, et la Bulgarie marchera sur les traces de ses voisins et compétiteurs, ne fût-ce que pour ne pas les laisser profiter de son absence à la Cour romaine. Mais enfin, la part réservée aux intérêts du moment, et toutes affaires courantes traitées, on sent que l'action soutenue de représentants du Saint-Siège dans les capitales balkaniques peut servir des desseins de beaucoup plus longue haleine. Leur seule présence y marque déjà un très sensible progrès de l'influence qui émane du centre de la catholicité. Il est à peine utile de souligner que ce progrès encore est une conséquence de la guerre, car la Russie et l'Autriche d'autrefois, jalouses chacune de son protectorat religieux dans les Balkans, eussent également pris ombrage de ce que des nonciatures auraient eu pour effet naturel d'en diminuer le prestige.

De ses nonces Rome peut attendre, au bas mot, une influence conciliatrice sur les rapports entre membres du clergé des deux Rites, et par conséquent sur les dispositions personnelles de ceux qui tiennent, en somme, les clefs de la position doctrinale. Ils sont appelés à mettre, — non pas en forme d'argumen-

tation dogmatique, mais en attitude et en procédés, — l'accent juste et rassurant sur les approches du catholicisme, si redoutées dans les Balkans jusqu'alors. Habiles, ils finiront par créer autour d'eux une atmosphère de confiance; utiles, par se constituer une clientèle. Ce sont déjà de grands résultats pour une Puissance spirituelle accoutumée à ne pas compter avec le temps, et à laquelle la patience n'a jamais manqué.

En définitive, de la veille au lendemain de la guerre, les différences qui marquent l'état de la question des deux Rites peuvent se ramener à quelques traits originaux et saillants.

Autrefois, tous les ressorts de la politique, intérêts dynastiques, intérêts nationaux, traditions de la diplomatie, semblaient raidis contre l'éventualité d'un rapprochement : les voici qui se détendent, et, si la politique reste en jeu, nous dirons tout à l'heure dans quelle mesure, c'est plutôt à l'avantage des desseins et des espoirs romains.

Autrefois, la théologie seule, ou presque seule, paraissait l'arbitre du problème, ce qui n'était peut-être point pour en rendre la solution plus aisée : aujourd'hui, on dirait qu'elle a rétrogradé au second ou même au troisième plan, et, quand elle reviendra au premier, — car après tout, le mot de la fin n'appartient qu'à elle, — les choses seront probablement assez avancées, du côté de l'opinion et des gouvernements, pour inspirer aux controversistes le désir d'un accord.

Autrefois, les Papes faisaient des avances à l'Église grecque, plus particulièrement au Patriarchat de Constantinople, en considération de son ancienneté, de son prestige et de son indépendance relative vis-à-vis des Puissances temporelles. Mais l'Église *nationale* grecque se laisse balloter aujourd'hui au gré des courants vénizélistes ou anti-vénizélistes; elle est d'ailleurs en délicatesse avec le Phanar, qui lui-même a beaucoup perdu de son influence. A présent donc, nul ne peut s'y tromper, c'est du côté du monde religieux slave et surtout de la Russie que le Saint-Siège s'oriente.

Autrefois enfin l'ambition, pour ainsi dire sacrée, que nourrissent les Pontifes romains, de ramener à la communion catholique tout le christianisme dissident, semblait tenir la balance égale entre l'hérésie protestante et le schisme gréco-slave, et sans doute avaient-ils à se féliciter d'un plus grand nombre de conversions individuelles du côté de celle-là que de celui-ci. Le

Pontificat actuel, autant qu'on en peut juger par son attitude extérieure et générale, marque décidément des sentiments plus empressés, plus paternels, plus confiants surtout, à ces fils d'Orient qui viennent pour la plupart d'essayer tant d'épreuves et auxquels il ne manque que la componction pour ressembler un peu à l'Enfant prodigue. Aussi bien faut-il convenir que le protestantisme anglo-saxon a déployé, depuis la guerre, un effort de prosélytisme dont il était bien impossible qu'on ne fût pas ému à Rome. L'*Interchurch World Movement*, qui vise à une sorte de fédération des Églises protestantes, et l'activité de la propagande méthodiste, avec concours de *boy scouts*, jusqu'en Italie, avaient déjà de quoi donner de l'inquiétude ou de l'importunité au Vatican. Mais nous verrons tout à l'heure que, de surcroît, l'anglicanisme accentue ses avances à la chrétienté orientale, et vise, à son tour, « à réaliser l'unité chrétienne par l'Orient. » Ceci est un acte direct de rivalité qui porte sur le terrain même où le Saint-Siège se place, et où nous nous efforçons de le suivre au cours de cette étude.

* * *

Tel est l'état d'une grande question religieuse dont l'intérêt traditionnel semble dès à présent dépassé par l'intérêt qu'elle est appelée à prendre. Jadis, quand l'idée de chrétienté était assez vivante pour que rien d'important ne pût se produire dans l'ordre international sans qu'il en fût tenu compte, le fait que le Saint-Siège mit les ressources de sa politique propre au service de la réconciliation des deux Rites eût exercé sur la politique générale une influence constante. Aujourd'hui que le mot de chrétienté n'offre plus guère qu'un sens historique, il manque peut-être à cette question un aspect central. En revanche, elle abonde en aspects particuliers, variables avec les intérêts d'État à travers lesquels elle s'insinue.

Son domaine géographique, tout d'abord, s'étend à l'ensemble de l'Orient européen et méditerranéen, c'est-à-dire à une zone peuplée de quelque trois cents millions d'âmes, et dont l'état politique, considéré en général, s'est caractérisé jusqu'ici par une influence sensible de l'état religieux sur les classifications ethniques, les mœurs, le droit public, le fondement et l'exercice même du principe d'autorité. Comparés à l'Occident, ce sont peut-être des pays, — nous parlons toujours en général, — où la

religion exhale une moindre spiritualité. Mais ce sont en revanche, et jusqu'à nouvel ordre, des pays de moindre laïcisation.

A partir du siècle dernier, ce proche Orient européen ou asiatique a été considéré comme ouvert aux compétitions internationales, commerciales et financières. Et l'indice le plus manifeste de la place que les religions y tiennent, c'est que la politique dite « d'influence, » avant-coureuse ou régulatrice de la politique de conquête, s'est ingéniée à s'assurer des concours religieux et a même pris un peu l'habitude d'en faire le pivot de ses intrigues. C'était déjà vrai de l'Asie-Mineure, du Levant et de la péninsule balkanique, au temps où la Russie impériale faisait exception, barricadée qu'elle était derrière une religion officielle contre laquelle elle n'eût pas toléré la moindre entreprise. C'est vrai aujourd'hui, ou plutôt ce le sera demain, de la Russie elle-même, puisque la brèche ouverte par la Révolution laissera passer désormais les propagandes de l'Occident, qui d'ailleurs, sous ce rapport, et depuis le bolchévisme, a bien une revanche à prendre.

On n'est vraiment embarrassé que du choix pour établir, par des exemples concrets, à quel point la question des rapports entre les deux Rites s'enchevêtre dans l'économie des affaires proprement politiques, qui pullulent au lendemain de la guerre. Jamais, par exemple, la propagande confessionnelle n'a pris de formes plus variées et plus pénétrantes dans la partie asiatique de l'ancien Empire ottoman. Le contre-coup de la chute du césaro-papisme russe s'est fait sentir, comme de juste, sur les communautés slavo-orthodoxes d'Arménie, de Syrie, de Palestine, dont la plupart ne devaient leur prospérité qu'à l'appui diplomatique et financier du régime impérial. Il semblait donc que le catholicisme dût profiter tout le premier de ce désarroi, et Rome en a certainement conçu l'espoir. Mais voici que se lèvent, animés d'une ardeur inattendue, de nouveaux compétiteurs. Passons sur le sionisme, auquel la sympathie du gouvernement de Londres peut bien assurer un foyer territorial, sans toutefois augmenter le moins du monde, bien au contraire, la puissance d'attraction de la religion judaïque. Le protestantisme anglo-saxon, en revanche, recherche activement des conversions, ou, si l'on préfère, une clientèle. Américaine, sa propagande participe sans doute de la vague de prosélytisme qui nous est venue des États-Unis depuis 1917, sans exclure

quelque arrière-pensée de pénétration plus utilitaire. Anglicane, elle s'inspire de l'un et l'autre mobile, très probablement aussi d'un troisième, celui-là *politique*, puisque nous savons que l'Église officielle d'Angleterre, depuis fort longtemps, cherche à entrer en rapports confessionnels avec les Églises grecques ou slaves, pour le plus grand profit de l'influence britannique.

Dans les Balkans, à la rivalité classique entre le protectorat catholique de l'Autriche et l'influence protectrice de la Russie sur les Églises autocéphales, succède un ordre de choses qui entraine depuis longtemps dans les vues de la Cour romaine. L'ère est ouverte des rapports diplomatiques directs et des Concordats avec les États nouveaux. Comme s'il avait le sentiment d'une entaille dans la tradition confessionnelle, et d'une entaille qui peut s'élargir, le haut clergé orthodoxe considère ce changement d'un regard qui n'a rien d'approbateur. Les évêques roumains ont même manifesté assez haut leur mécontentement, et se sont hâtés de convier leurs collègues de la Transylvanie annexée à former corps avec eux pour la défense de l'Église nationale commune. Nous aurons déjà un *critérium* de l'état politique intérieur, quand nous saurons jusqu'à quel point les pouvoirs publics et l'opinion laissent le catholicisme prendre du champ, et donner libre jeu à ses différents organes, parmi lesquels n'oublions pas de compter les Congrégations. Il se pourrait que l'indifférence religieuse, qui est le fait de beaucoup de ministres, députés et membres des classes moyennes balkaniques, — soit dit sans les désobliger, — laissât au Vatican les coudées assez franches.

C'est une autre question, celle-là d'importance extérieure, de savoir quel sera l'esprit de la politique catholique, une fois à l'aise dans les Balkans. Elle n'a plus à tenir compte des combinaisons autrichiennes : le Saint-Siège lui peut donner des inflexions indépendantes. Qui sait quels intérêts locaux, nationaux, généraux peut-être, lui feront des avances? Et qui sait à qui elle jugera opportun d'en faire à son tour? On ne peut s'empêcher de penser, par exemple, à la versatilité de Ferdinand de Cobourg, qui, pour des raisons assurément politiques, fait abjurer le catholicisme à son fils Boris, est excommunié, puis se réconcilie avec l'Église romaine, obtient du vicaire apostolique de Sofia, Mgr Menini, la bénédiction nuptiale pour son second mariage avec la princesse de Reuss, enfin, pendant la

guerre, s'abouche à Vienne avec le nonce Scapinelli pour préparer, a-t-on dit alors, les voies à un Concordat. Du reste, même l'Église bulgare, vers 1860, au plus fort de ses démêlés avec le Patriarcat de Constantinople, ne marqua-t-elle pas des vellétés de s'unir à Rome? L'intrigue a pris souvent le masque catholique, — comme d'ailleurs, et bien entendu, le masque gréco-russe, — dans la péninsule des Balkans. Quand elle a réussi à mettre la force de son côté, et, par exemple, au moment de la signature du traité de Bucarest, certaines annexes stipulaient, au profit des Missions allemandes ou austro-hongroises en Roumanie, le droit à une sorte de personnalité civile, qui emportait celui de se constituer en associations légales et d'ouvrir des maisons d'enseignement. L'équilibre des influences a certainement changé d'aspect dans cette partie de l'Europe; mais les influences y sont-elles beaucoup plus désintéressées et ne disposent-elles pas toujours des mêmes moyens?

La résurrection de la Pologne a certainement répondu au vœu de la Papauté, sinon même à un espoir qu'elle fut presque seule à entretenir pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, et qui perce sous les protestations arrachées à Pie IX par la persécution russe. Traditionnelle ou actuelle, la Pologne mérite au mieux, en effet, d'être qualifiée Puissance catholique, si tant est que, dans la langue politique, ce terme offre un sens défini. En tout cas, c'est la nation, parmi les Slaves, dont le clergé se tient le plus naturellement soumis à la discipline romaine. Elle s'enorgueillit de la pureté de son catholicisme. Elle a tenu haut le drapeau de sa religion contre l'Islam et contre le schisme russe. Mais tout cela, précisément, ne semble guère la disposer à collaborer à une politique qui tend à la réconciliation des deux Rites, ni peut-être même à en juger la portée avec sang-froid. Ajoutez que la nouvelle République hérite un peu de l'antipathie des Polonais de Galicie contre les Ruthènes de la même province, antipathie de race, entretenue par une différence rituelle, puisque ces Ruthènes, en très grande majorité, sont Uniates.

Autour de cette question uniate gravite un des plus délicats problèmes qu'ait à se poser la Cour de Rome, même si elle en pouvait laisser de côté les aspects proprement religieux et disciplinaires. Pour gagner les Orientaux, cherchera-t-elle à propager le Rite uni, qui laisse à ces derniers l'extérieur d'un Culte

national? Pour ménager les Polonais, fera-t-elle plutôt fond sur la propagande catholique latine, dont ces derniers, au surplus, s'offriraient volontiers à être les zélateurs? Les Polonais sentent très bien le danger, à leur point de vue, des affinités uniates entre la Galicie orientale et l'Ukraine, comme d'ailleurs l'Autriche les avait senties en confiant à Mgr Szeptycky, toujours vivant, et sans doute agissant, la mission que nous avons rappelée. Les Uniates étaient encore nombreux en Ukraine à la fin du xviii^e siècle; on en comptait près de trois cent mille dans le seul diocèse de Chelm, le dernier qui fut supprimé par le Gouvernement russe en 1873, et celui-là même qui forme l'objet d'un « contesté » célèbre entre l'Ukraine et la Pologne. S'il est exact qu'une Église ukrainienne autonome tende à se constituer et que certains de ses dignitaires, comme Mgr Alexis, évêque de Cherson, marquent des dispositions à l'union avec Rome, la question religieuse et la question politique, au point de vue polonais, sont en train de chevaucher de plus en plus l'une sur l'autre. Il se pourrait donc qu'avant longtemps le nonce à Varsovie eût sur les bras quelque affaire qui lui rappelât les émotions de la période critique en Haute-Silésie.

Tout semble concourir, au contraire, à faire de la Jugoslavie actuelle un magnifique champ d'expérience de la politique qui vise à réconcilier les deux Rites. Le nouvel État englobe à peu près six millions de Serbes orthodoxes et un chiffre sensiblement égal de Croato-Slovènes catholiques. L'Occident et l'Orient confessionnels s'y touchent sans se combattre, — en dépit des informations tendancieuses auxquelles certains organes catholiques français ont le plus grand tort de faire écho, — ou plutôt, les mœurs et les événements historiques les ont déjà rapprochés. Au rebours de ce qui se passe d'ordinaire, le nationalisme a été là un agent de tolérance religieuse. En 1848, le Croate Jellacitch se fit consacrer Ban par le patriarche serbe-orthodoxe de Karlovtsi. L'illustre Strossmayer était aussi populaire à Belgrade qu'à Zagreb. Pendant les trente dernières années du régime des Habsbourg, toute la partie éclairée des Croates et des Dalmates, clergé catholique compris, se rendaient compte que la clef de l'émancipation nationale consistait en une ferme cohésion avec la Serbie. Le scandaleux procès d'Agram de 1909, au cours duquel le gouvernement impérial et royal s'arma de faux témoignages contre le patriotisme des inculpés, n'a pas eu

d'autre cause. De 1914 à 1918, la persécution politique, en Transleithanie, a confondu les prêtres des deux religions. Pendant la Conférence de la paix, Mgr Caritch, évêque catholique, et Mgr Bulitch, conservateur des trésors archéologiques de Spalato, vinrent à Paris prendre contact avec la Délégation de leur pays, porteurs de *desiderata* signés collectivement par un certain nombre de leurs collègues et de prêtres des deux Rites.

Sous Léon XIII fut conclu le Concordat avec le Monténégro (1886); sous Pie X le Concordat avec la Serbie (1914). Aujourd'hui que la Papauté est entrée dans une période d'épanouissement de ses contacts diplomatiques, il n'est que juste de rappeler que deux gouvernements jugo-slaves, parmi les Puissances « orthodoxes, » ont été les premiers à donner l'exemple de la courtoisie et de la confiance à son endroit, à une époque où, en prenant cette attitude, ils étaient sûrs de déplaire tout en même temps à l'Autriche et à la Russie.

Toutefois, un concours de circonstances et de conditions intérieures si favorables, en Jugoslavie, à la maturité d'un rapprochement spirituel entre l'Église catholique et l'Église gréco-slave, trouve sa contre-partie dans les exigences de tiers intérêts, dont la politique prend nettement à revers les intentions que le Saint-Siège dirige vers ce but. Déjà, pendant la guerre, la Cour de Vienne s'était efforcée d'obtenir du Vatican qu'il désavouât l'attitude patriotique, et, — les événements l'ont prouvé, — clairvoyante, du clergé slovène, croate et dalmate. On attendit, à Rome, jusqu'à la décision du conflit, pour reconnaître officiellement le délégué du Gouvernement de Belgrade, autrement dit d'un pays qui, pour traverser à ce moment les pires épreuves, n'en était pas moins concordataire. M. Gavrilovitch fut traité avec égards, et certes sa distinction le méritait bien, mais enfin jamais son nom n'a figuré dans l'*Anuario pontificio*, à côté de ceux de diplomates russes qui pourtant, à la même époque, ne représentaient plus personne. — Plus tard, l'annexion à l'Italie de l'Istrie, du Gorizien et d'une partie de la Carniole a donné lieu, dans le personnel ecclésiastique de ces provinces, à des mutations qui étaient sans doute naturelles, mais dont quelques-unes auraient peut-être gagné à ne pas devancer la signature du traité de Saint-Germain. Enfin M. Gabriele d'Annunzio fait son apparition sur les premiers plans de la scène contemporaine et trouve moyen de procurer l'insertion

d'une page de politique religieuse dans l'histoire de la Régence du Quarnero.

De temps immémorial, la ville de Fiume relève de la juridiction de l'évêque de Senj (Croatie maritime). Sa cathédrale est tout justement une de celles où le paléo-slave fait office de langue liturgique. Sous les pontificats précédents, l'Ambassade d'Autriche-Hongrie auprès du Saint-Siège s'était efforcée sans succès d'obtenir que Fiume et son territoire fussent érigés en diocèse autonome. L'intérêt politique que les Magyars trouvaient à cette disjonction se heurtait à la résistance des Croates, en faveur de laquelle Mgr Ratchki et son ami le comte Constantin Vojnovitch usèrent efficacement du crédit dont ils disposaient à Rome. On ne demandera donc pas pourquoi la Croatie, ou plutôt la Yougoslavie tout entière apprirent avec quelque émotion, en 1920, que Dom Celso Costantini, ancien aumônier militaire et ami personnel du Dictateur, était désigné comme administrateur apostolique de Fiume, satisfaction dont jadis Sa Majesté l'Empereur d'Autriche et Roi de Hongrie se fût certainement contentée.

M. d'Annunzio répondit à tant d'aménité par un trait de poésie : car c'est tout ce qu'on peut dire de moins sévère pour la Constitution qu'il imagina de donner au nouvel État, et dans laquelle une certaine religion « éthique » prenait la place de la catholique. Seulement, de la Save à l'Adriatique, le choc en retour fut plus sérieux. Il en eût moins fallu pour fournir au sentiment « vieil orthodoxe » un prétexte à retourner à ses préventions contre le Vatican. La propagande anglicane qui commence à s'exercer en Serbie, avec un demi-succès, au profit de l'idée d'« inter-communion » avec l'Église gréco-slave, ne pouvait manquer de s'inspirer de cet épisode. Un peu plus tard, un évêque serbe, Mgr Dositek, allait tendre bruyamment la main, en Tchéco-Slovaquie, à la portion du clergé qui vient de se détacher de la communion romaine. A Zagreb, on fut plutôt contristé, du moins dans les milieux catholiques, où la fidélité dogmatique s'accompagnait jusqu'à présent d'une simplicité filiale à correspondre en tout aux intentions du Saint-Siège, un peu à la façon des Français formés, sous Pie IX, à l'école de Louis Veuillot. C'est dans cette ville qu'eut lieu, en 1900, un célèbre Congrès eucharistique qui se termina, comme beaucoup d'autres, par une motion ardente en

faveur du Pouvoir temporel : telles étaient les mœurs du temps.

Strossmayer, qui mit une part de son génie, et certainement tout son cœur, à populariser l'idée de la réconciliation des Églises, et qui la rendit accessible même à certaines sphères russes de son époque, avait l'intuition des difficultés qu'éprouverait la Cour de Rome à défendre les intérêts d'une cause si noble contre certaines influences latines, sinon même italiennes. Lui surtout, l'éminent théologien, ne comptait pas beaucoup sur la vertu persuasive de la dogmatique : il était convaincu qu'à la base de toute politique de rapprochement se plaçait la compréhension de l'âme slave, en tout ce que le mysticisme de cette âme emprunte au sentiment national, et en tout ce que ce sentiment national recèle de juvéniles susceptibilités. Il parlait même de là pour entrevoir que l'Église universelle, si jamais l'Orient rentrait dans son sein, devrait associer à son propre gouvernement une représentation plus large, et surtout plus effective, des diverses nations dont l'ensemble constitue la catholicité. Ces tendances, dont il ne faisait pas mystère à ses amis et à ses hôtes, car il était un éblouissant causeur, expliquent peut-être qu'il soit mort respecté, mais tenu à distance tant par la Cour de Rome que par celle d'Autriche. En revanche, sa mémoire n'est étrangère ni méconnue dans aucun pays slave : le fait est qu'elle continue à planer sur le grand problème religieux qu'il avait étudié mieux que personne et dont l'étendue se révélera peut-être avec la régénération de la Russie.

* * *

La perspective qu'une question religieuse d'une telle envergure puisse être incorporée à l'ensemble du problème russe ne saurait manquer d'ouvrir un champ étendu aux conceptions, aux expériences, aux intrigues aussi de la politique. Elle nous met tout d'abord en présence de conjectures. En quel état « l'âme religieuse » de la Russie sortira-t-elle d'une crise qui date de la période constitutionnelle, et jusqu'à quel point ses besoins de croyance et de culte auront-ils défié les résultats de révolutions successives ? Le dernier essai législatif digne de ce nom qui ait été fait pour doter la Russie d'un statut religieux moderne remonte au temps de Kerensky, — car la proclamation de la séparation de l'Église et de l'État, le 10 juin 1918, par

le Gouvernement des Soviets, ne fut en réalité qu'un épisode de la persécution bolchéviste. Certes, lorsque, l'année précédente, le Gouvernement provisoire se déclara prêt à mettre en vigueur un régime d'égalité et de la liberté des Cultes, le Vatican, excédé des procédés du Tsarisme, trouva ces velléités rassurantes et se hâta même d'en prendre acte. Mais qu'en penseront les Russes demain? Elles s'inspiraient, en somme, d'un occidentalisme assez banal. Question, par conséquent, dont l'intérêt n'est pas uniquement rétrospectif, de savoir si elles traduisaient exactement des dispositions devenues familières à la Russie nouvelle, ou si elles n'en donnaient qu'une interprétation tamisée par des cerveaux de « libéraux » et de « Cadets. »

Autre question : la liberté et l'égalité des Cultes supposées admises en Droit public, dans quelle mesure le catholicisme sera-t-il à même d'en profiter? Est-ce que l'autocratie, lorsqu'elle l'identifiait avec le « polonisme, » c'est-à-dire avec l'ennemi national, se bornait à entretenir une confusion volontaire et artificielle justifiée seulement par la raison d'État; ou s'inspirait-elle, dans une certaine mesure, d'un sentiment populaire, enraciné, et tout à fait capable de survivre à la Révolution? Le sujet offre d'autant plus d'importance qu'on ne compte guère que par unités les prêtres catholiques de nationalité proprement russe. Ceux dont le gouvernement impérial tolérait la présence étaient presque tous Polonais ou Lithuaniens. Par conséquent, si le Saint-Siège se trouve avoir à ménager en Russie des susceptibilités nationales renaissantes, il y devra ranimer le culte catholique avec le concours de sujets étrangers pour la plupart, c'est-à-dire, pratiquement, faire appel à la bonne volonté de Congrégations religieuses. — Et voilà, certes, l'intérêt politique mis en éveil.

Mais le point décisif est encore de savoir si la Russie se reconstituera un ou diverse, et l'inconnue, ici, engage un intérêt religieux et un intérêt politique étroitement entrelacés, puisque, si l'ancien Empire des Tsars est appelé au même sort que la Monarchie de Habsbourg, vraisemblablement chaque État cherchera dans quelque ritualisme national un symbole de différenciation d'avec ses voisins et une sorte de clôture morale contre leurs ingérences. Le *processus* de l'influence de la religion sur l'État suivrait dès lors la courbe inverse de celle que nous avons constatée à travers la péninsule balka-

nique et ramènerait la Russie démembrée à une formule beaucoup plus éloignée de la laïcité constitutionnelle que du type d'Église nationale traditionnel dans la Russie unitaire. On nous dit déjà qu'en Ukraine les tendances séparatistes s'appuient sur un mouvement religieux favorable à la reconstitution de l'Église uniate, et par conséquent à un retour à la communion avec le Saint-Siège. Des observateurs dignes de foi assurent qu'au sein des Républiques transcaucasiennes de Tartarie, Georgie et Arménie, — où d'ailleurs on doit compter beaucoup de musulmans et de sectes orthodoxes dissidentes, — une partie de l'opinion confond dans la même rancune l'absolutisme et le Saint-Synode de l'ancien régime, au point de sentir un intérêt politique à se dissocier de l'orthodoxie russe, même rendue à l'indépendance.

Bien entendu, la fermentation à laquelle donnera lieu cette réintégration politico-religieuse, quelque forme qu'elle prenne, sera suivie de près par des tiers qui ne voudront pas être seulement des témoins. Aujourd'hui, gouvernements, financiers, commerçants, constructeurs de chemins de fer, philanthropes même peut-être, sont aux aguets devant les événements de Russie, ou leurs prodromes. Pourquoi pas aussi le prosélytisme religieux ? Il est dans son droit et peut-être parfaitement à sa place. Seulement, ne nous faisons pas l'illusion qu'il pénètre en Russie, du moins la plupart du temps, avec la tranquille et inviolable majesté d'une force morale. Alternativement, il passera à travers les chemins que la politique aura frayés, ou se chargera d'en faire d'autres, à travers lesquels la politique passera. A elle seule, cette loi d'expérience pourrait suffire à nous rendre attentifs, si nous n'avions déjà quelques raisons plus précises de regarder les choses de près.

En Allemagne, où l'on a tant de moyens de connaître les affaires de Russie, et tant de motifs d'y prendre intérêt, certains groupements catholiques, — de ceux qui ne manquent jamais de faire passer beaucoup de zèle national sous le manteau de leur dévouement aux intentions du Saint-Siège, — offrent déjà leur collaboration à la politique des deux Rites. Tel est le cas, notamment, de la *Ligue catholique* de Munich, dont l'un des membres les plus agissants, le docteur Fœrber, confiait l'année dernière ses idées sur ce sujet au *Prizyf*, journal russe qui s'édite à Berlin. Au début de cette année, un pé-

riodique qui paraît dans la même capitale, *Das innere Leben*, nous a donné l'historique de colloques entre des Russes émigrés et des personnalités catholiques allemandes, en la présence de Mgr Ropp, colloques destinés à préparer les voies au rapprochement des Églises. Mgr Ropp est cet archevêque de Mohilew qui, emprisonné par le gouvernement des Soviets, obtint sa libération par l'intermédiaire du Saint-Siège. En instance pour rentrer à Moscou, il a donc été le sujet et le bénéficiaire d'une négociation avec les bolchévistes, circonstance qui peut l'avoir préparé à devenir négociateur à son tour.

L'*Osservatore romano* du 7 février dernier, sous le titre *Per l'unione dei Russi alla Chiesa cattolica*, rapporte, d'après l'organe berlinois, que Mgr Ropp prit une part active à ces colloques, et qu'il assura être à même, par ses relations internationales, de provoquer une Union d'Associations catholiques en faveur de ce dessein. Nous ignorons jusqu'à quel point il lui a été possible de tenir parole, mais il nous semble qu'un des membres de ces réunions, — toujours d'après la même source, — a émis une proposition au moins aussi efficace, en opinant qu'il convenait de confier la propagande pour l'union des Églises à des Congrégations religieuses opportunément choisies. Depuis la mise en vigueur du Traité de Versailles, les Congrégations où l'élément allemand prédomine, — et par exemple les Pères du Verbe divin de Steyl, — ont assez de sujets disponibles pour répondre à cet appel.

L'Angleterre catholique ne semble pas avoir marqué jusqu'ici beaucoup de sollicitude au rapprochement avec les Églises orientales. C'est bien plutôt l'Église anglicane qui prend cette politique à son compte, et qui entre, sur ce terrain, en rivalité directe avec le Saint-Siège. Au cours d'une remarquable monographie qui a paru en 1920 dans les *Études*, le P. Michel d'Herbigny a rappelé les étapes de cette tentative prolongée d'« inter-communion, » dont on aurait tort de croire que la diplomatie anglaise se désintéresse, et pour cause. En tout cas, les voyages en Russie de William Palmer, de 1840 à 1851, et les relations que le célèbre journaliste W.-J. Birbeck avait eu l'habileté de nouer avec de hauts dignitaires de l'Église russe, mieux encore avec M. Pobjedonotzew en personne, ont abouti plus tard à des résultats officiels, auxquels sans doute l'Ambassade britannique à Saint-Petersbourg n'a pas manqué de tenir

la main. L'Église d'Angleterre était représentée par le Bishop Creighton au couronnement du tsar Nicolas II, l'Église russe par Mgr Antoine, archevêque de Finlande et de Viborg, au jubilé de la reine Victoria. De nos jours, d'assez fréquentes informations sur l'état des affaires russes nous parviennent par l'organe de *The Anglican and Eastern Association*, à laquelle s'étaient inscrites, avant la crise bolchéviste, un grand nombre de notabilités ecclésiastiques tant anglaises que russes, et qui a pour président Mgr Tykon, élu en 1917 patriarche de Moscou.

La chute du régime impérial ne mit pas fin, loin de là, aux avances de l'Église anglicane. Un mois après l'abdication du Tsar, le 15 avril 1917, anniversaire de la Pâque orthodoxe, son Primat envoyait, par télégramme, « un salut pascal au Saint-Synode. » Il renouvela ses démarches, très clairement destinées à provoquer une conversation théologique, auprès du Concile panrusse qui élut Mgr Tykon, et il reçut de lui, le 14 décembre 1917, une réponse encourageante, qui amorçait « des relations plus étroites avec les Églises épiscopaliennes d'Angleterre et d'Amérique. » De tels précédents autorisent à envisager, pour le moment où la Russie entrera dans une période d'accalmie, une reprise de cet échange de bons procédés.

Entre temps, le Phanar se faisait représenter officiellement à la Conférence de Lambeth, organisée par le Primat de Cantorbéry, et ce sont les Grecs de Constantinople et du Levant qui paraissent suivre avec le plus d'intérêt ces tentatives d'intercommunion. Ce que nous savons de la politique orientale de l'Angleterre donne à penser que le *Foreign Office* est loin de les trouver dépourvues d'opportunité.

* * *

On peut se demander jusqu'à quel point les vues de la Papauté sur l'Orient séparé convergent vers les mêmes buts que l'intérêt de la France.

Gardons-nous, tout d'abord, des généralisations. Il en est une, familière aux esprits enclins à confondre l'apologétique avec la politique, qui consiste à entrevoir pour notre pays, dès lors qu'il a repris officiellement contact avec le Vatican, une sorte de disposition *permanente* à se solidariser avec les intérêts catholiques, conformément, a-t-on soin d'ajouter, — ce qui est d'ailleurs sujet à caution, — à sa tradition nationale. Encore qu'on ne

pense ici, je suppose, qu'aux intérêts extérieurs, ce critérium nous conduirait déjà à fausser la balance de nos rapports avec les nations étrangères, en attribuant plus de poids qu'il ne convient à une donnée confessionnelle, ou en préjugant, des catholiques d'autres pays, plus d'entraide qu'ils ne sont en situation ou en disposition de nous en offrir. Il nous aliénerait, en revanche, des sympathies utiles. Il nous exposerait à nous mêler d'affaires qui ne nous concernent point : j'ai peine à croire, par exemple, que nous ayons le moindre intérêt à suivre, autrement qu'en spectateurs, les conflits entre catholiques slovaques et socialistes tchèques, entre « Populaires » italiens et partis constitutionnels. Il nous ferait un peu plus victimes du mirage de la dissociation du *Reich* allemand, par la vertu centrifuge, ou censée telle, du catholicisme bavarois. Il pourrait même aboutir à nous faire prendre le change sur le degré de sérieux, ou même sur le degré d'innocuité, que présentent politiquement les Internationales catholiques écloses en si grand nombre depuis deux ans, pour la jeunesse, l'âge mûr, les œuvres sociales, la réconciliation des peuples, et sait-on quoi encore ? Il finirait par nous ramener tôt ou tard, par choc en retour, à la tragique antithèse entre la France de la Révolution et l'autre. Bref, on a peine à imaginer une conception à la fois plus bornée et plus funeste, j'entends funeste même et surtout aux intérêts de la « reprise » avec le Vatican.

Même en la matière circonscrite qui forme le sujet de cette étude, généraliser serait téméraire. Sans doute, en Asie-Mineure et dans le Levant, certains liens très anciens entre le catholicisme et la politique française ont conservé toute leur force : et là donc nous pouvons trouver de l'avantage à ce que les Églises orientales entrent en communion avec le Siège romain. Ailleurs, et par exemple en Yougoslavie, la paix religieuse importe particulièrement à l'homogénéité et à la santé morale de l'État : si l'influence du Saint-Siège s'emploie à rendre les rapports entre les deux Rites de plus en plus fraternels, et surtout à déjouer les intrigues contraires, elle s'exercera dans un sens conforme à la fois à ses intérêts et aux nôtres.

En revanche, sur les confins occidentaux de l'ancienne Russie, pour apprécier si nous trouverons notre compte aux progrès de la réconciliation des deux Églises, il faudrait savoir au préalable comment nous mettrons d'accord notre politique polo-

naise avec notre politique russe, et ce que sera cette dernière. Du temps des Tsars et de l'Alliance, nos rapports confessionnels avec les Russes étaient d'une extrême simplicité : ils ne s'occupaient pas plus de notre religion que nous de la leur. On a vu par ce qui précède que cette formule est peut-être aujourd'hui trop rudimentaire, et qu'en tout cas, certaines initiatives d'autrui nous donnent sujet de réfléchir à la façon de la rendre plus affinée.

Affaire de tact, questions d'heure et d'espèce. Perspectives, assurément, de nombreux et utiles échanges de vues avec le Vatican, de rencontres occasionnelles d'intérêt, et par conséquent de collaboration, à la fois assez circonscrite et assez loyale pour qu'une partie ne se laisse pas entraîner par l'autre au delà de ce que le bien de sa propre politique exige. Le point est de ne pas prendre à la lettre les prémisses posées dans certains articles ou interviews de la presse quotidienne et d'après lesquelles nous pourrions nous attendre à une coopération de principe du Saint-Siège pour les affaires d'Europe centrale et d'Orient. La peinture à fresque est d'un bien meilleur effet sur la voûte de la Chapelle Sixtine que sur le plan descriptif des avantages, d'ailleurs certains, que nous avons trouvés à « renouer » avec le Vatican. *Caso per caso*, voilà la devise. Nous serions surpris qu'elle parût trop modeste à la fine pondération du prélat qui vient de prendre possession de la nonciature de Paris et qui s'est assuré, dans la personne de Mgr Evreimoff, la collaboration d'un connaisseur, par le menu, de ces questions orientales.

La seule chose sûre, c'est que, si la Papauté se trouve jamais dans le cas de mettre l'accent sur sa politique de réconciliation avec l'Orient, sans être ni sollicitée, ni gênée, par des influences extérieures, en une de ces heures de trêve, — après lesquelles tant de Pontifes ont dû soupirer en secret, — où elle peut se donner tout entière à la spiritualité de sa fonction, elle trouvera ses auxiliaires les mieux préparés, les plus désintéressés, parmi les religieux français. On ne sait pas assez que nos compatriotes engagés dans les Ordres sont à la tête de près de la moitié des 180 Vicariats apostoliques disséminés à travers le monde, et qu'ils prennent ainsi part, dans une proportion qui défie toute rivalité, au gouvernement particulier de la Propagande.

Il est aussi de fait que, jusqu'à présent, les Séminaires orientaux voués à la formation de jeunes prêtres pour les Rites unis sont à peu près exclusivement des Œuvres françaises. Tel

est le cas du Séminaire de Saint-Louis, à Constantinople, qui appartient aux Capucins, de celui de Kadikeui, fondé par les Assomptionnistes, de la Mission dominicaine de Mossoul, des maisons dirigées par les Jésuites à Beyrouth, par les Pères Blancs d'Afrique à Jérusalem, par les Lazaristes à Salonique, et nous en oublions. Les autres nations n'ont jamais pris qu'une part insignifiante à cet effort continu, grâce auquel s'entretient, avec la vitalité du Rite oriental, le principe même sur lequel le Saint-Siège fonde son espoir d'attirer à lui les Rites séparés. Nos Congrégations missionnaires nationales, de fondation récente, telles que les Assomptionnistes et les Pères Blancs, ou même de plus anciennes, nées en France, et encore dirigées par des supérieurs généraux français, bien qu'aujourd'hui de composition internationale, — Oblats de Marie, Prêtres du Sacré-Cœur de Saint-Quentin, Maristes et tant d'autres, — offrent des sujets en grand nombre auxquels leurs études, leurs voyages, des goûts acquis ou développés en cours d'apostolat, ont donné pour ainsi dire ce pli auquel on distingue non seulement le connaisseur et le familier, mais presque l'homme épris de l'Orient religieux.

Encore un coup, la politique a des exigences qui ne permettent pas d'envisager les intérêts extérieurs d'un pays comme le nôtre systématiquement en fonction d'un problème confessionnel, — alors surtout que les étapes qui nous séparent encore de la solution peuvent s'allonger à travers les lustres et même les siècles. Mais elle ne saurait s'en désintéresser non plus. Nous en avons dit les raisons. Et du moins, lorsque diplomates ou hommes d'État se seront donné la peine de saisir au passage quelque épisode du *processus* de la réconciliation des Rites, — à laquelle on nous permettra d'ajouter que nous avons personnellement foi, — ils n'auront pas, comme on dit, perdu leur journée. Ils l'auront vécue, au contraire, en contact avec une grande Idée, devenue d'un attrait plus précis et plus constant, depuis que la guerre a changé l'aspect du monde.

CHARLES LOISEAU.

AU PAYS DE RABELAIS

I

I. — LE RÉALISME DE RABELAIS

Le **xvi^e** siècle a vu en Rabelais un bon humaniste ou un médecin de mérite : c'était tout de même en ce temps, ou peu s'en faut, parce qu'on imaginait que la science médicale, comme le droit, était tout entière dans les textes anciens et qu'il ne s'agissait que de l'y savoir retrouver en écartant les gloses, interpolations et commentaires, dont le moyen âge l'avait obscurcie. Le **xvii^e** et le **xviii^e** siècle ont goûté maître François comme un excellent bouffon, et les « philosophes, » de plus, comme anticlérical. Ce sont les romantiques qui ont fait de lui un demi-dieu. Chateaubriand déclare qu'il a « créé les lettres françaises, » et le place au nombre des cinq ou six « génies mères » qui « semblent avoir enfanté et allaité tous les autres. » Victor Hugo le nomme « l'Eschyle de la mangeaille, » un « Homère bouffon, » et assure que son « rire énorme » est un des « gouffres de l'esprit. » Pour Balzac, « il résume Pythagore, Hippocrate, Aristophane et Dante. » Michelet appelle son livre « le sphinx ou la chimère, un monstre à cent têtes, à cent langues, un chaos harmonique, une farce de portée infinie, une ivresse lucide à merveille, une folie profondément sage... »

C'est beaucoup. A vrai dire, *Pantagruel* et *Gargantua* ne sont point des apocalypses, et la philosophie qui s'en dégage, si elle est saine et puissante, n'est peut-être pas bien profonde. Entendons-nous : personne ne niera que Rabelais n'ait été fort intelligent ; mais, en bon humaniste, il était artiste plus que penseur. Ses facultés d'assimilation étaient incomparables ; on

a montré que ses connaissances scientifiques, pour vastes qu'elles fussent, étaient superficielles aussi. Romancier, il s'est appliqué à traduire par des symboles concrets et vivants les vérités immédiates de son bon sens, bien plutôt qu'à se faire une conception philosophique de l'univers, et, si son livre a du mystère, c'est celui de la vie même. Flaubert écrivait un jour que les grandes œuvres agissent comme la nature : elles font rêver. « Elles sont immobiles comme des falaises, houleuses comme l'océan, pleines de frondaisons, de verdure et de murmures comme des bois, tristes comme le désert, bleues comme le ciel... Par de petites ouvertures, on aperçoit des précipices; il y a du noir en bas, du vertige, et cependant quelque chose de singulièrement doux plane sur l'ensemble... » Voilà le mystère de Rabelais : c'est celui de la réalité.

Certes, son roman a fait beaucoup rêver, voire trop. Dans le prologue de *Gargantua*, il engage ses lecteurs à ne se point contenter de *fleurer, sentir et estimer ses beaux livres de haute gresse, légers au prochaz et hardis à la rencontre*, mais d'en peser soigneusement les termes, afin d'y découvrir la *doctrine plus absconse, les très hauts sacrements et mystères horribifiques*... Ah! maître François doit bien rire dans sa tombe, s'il y a connaissance de la façon dont certains lecteurs trop sérieux ont répondu à son ironique invitation! Ce frère Lubin dont il se moquait tant, ce *vrai croquelardon*, qui découvrait dans Ovide les dogmes de l'Église, a été dépassé de mille coudées par les commentateurs de *Gargantua*. Peu d'années après la mort de l'auteur, on s'appliquait déjà à trouver dans ce joyeux livre une satire en règle de la Cour de France. Au début du xvii^e siècle, le savant Paul Reneaume écrit le plus gravement du monde à l'un de ses amis : « Je vous manderai un mot qui est au commencement du livre de Rabelais, où il parle de Gargamelle qui avoit tant pris d'andouilles qu'elle en mourut en fin. Il entend la mère du roi François, premier de ce nom, laquelle étoit soupçonnée d'être fort lubrique... Gargantua fut ainsi nommé parce que son père dit : « Car grand tu as. » C'est du nez qu'il parle, car le roi François avoit un grand nez, combien qu'il die autre chose. »

C'est de la sorte qu'on interprétera Rabelais pendant plus de deux siècles : *Gargantua* et *Pantagruel* passeront pour un tissu d'allégories, et chaque commentateur s'appliquera à mon-

trer comment les phrases à dessein inintelligibles des *Fanfr-luches antidotées* se rapportent, selon toute évidence, aux troubles de l'Église au xv^e siècle, ou bien comment la rixe des fouaciers de Lerne et des bergers de Grandgousier représente le plus clairement du monde les querelles des catholiques avec les huguenots, puisqu'aussi bien ceux-ci nomment *pasteurs* leurs ministres et ne regardent les hosties consacrées que comme « des oublies cuites entre deux fers chauds à la manière des fouaces du Poitou. » A recueillir ces graves balivernes, on ferait un joyeux ouvrage. Au xvii^e et au xviii^e siècle, tout le monde a sa clef de Rabelais : les gens bien renseignés savent de source sûre que Pile des Andouilles est la Touraine, et celle des Alliances, la Picardie; que Gargamelle est Marie d'Angleterre, sinon Louise de Savoie; que Grandgousier, Gargantua et Pantagruel représentent Louis XII, François I^{er} et Henri II (peu leur importe que le second livre du roman ait paru quand ce dernier prince avait douze ans à peine). Panurge, c'est le cardinal d'Amboise ou bien celui de Lorraine; la Sibylle de Panzoust, « une dame de la Cour; » le géant Loupgarou, la ville d'Amiens; et la lanterne de La Rochelle, l'évêque de Maillezais, évidemment... C'est ainsi que se forme peu à peu autour du livre tout un nuage de suppositions et de déductions qui en dérobe le sens; et l'on ne s'étonnera pas si cette nuée s'épaissit encore au temps du romantisme.

En 1823, paraissait en effet un véritable monument à la gloire de Rabelais : c'est l'« édition variorum, » en dix volumes in-8, ainsi intitulée parce que chaque chapitre y est précédé d'un « Commentaire historique » où Esmangart et Éloi Johanneau ont recueilli, critiqué, — et considérablement embelli, — les interprétations allégoriques de leurs devanciers. Voici, par exemple, un petit résumé de leur commentaire du chapitre XVI du livre I^{er} : « Cette jument énorme, monstrueuse, grande comme six éléphants, destinée à servir au géant Gargantua, est Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, maîtresse de François I^{er}, » y lit-on tout d'abord. Si Rabelais la fait venir d'Afrique, pays fertile en monstres, c'est « pour nous donner à connaître quel étoit le caractère de cette femme. » A vrai dire, maître François conte qu'elle fut envoyée à Gargantua par *Fayolles, quart roy*, c'est-à-dire tétrarque de Numidie, et cela ne laisse pas de troubler un peu le commentateur, à qui « Brantôme,

Mézeray et d'autres écrivains » ont appris que la belle dame fut produite à François I^{er}, revenant d'Espagne, par la reine Louise de Savoie, et non par « quelque seigneur décoré d'un grand gouvernement, » que l'on pourrait identifier au tétarque Fayolles. Mais il se rassure vite, car « la Savoie n'est pas mal désignée ici par la Numidie (sans doute parce que *la Maurienne* en fait partie); » — car « le nom de quart roy convenoit fort bien aux ducs de ce petit État » (?); — car Rabelais rapporte que Grandgousier destinait lui-même la monture à Gargantua, ce qui convient à merveille à Louise donnant une maîtresse à son fils de sa propre main; etc.

De même, les éditeurs emploient quarante-sept pages à nous révéler que les *Fanfreluches antidotées* sont « un tableau historique des principaux événements des deux premiers règnes sous lesquels l'auteur a vécu, et une prophétie du regne suivant, à l'imitation de la quatrième églogue de Virgile. » Et ils ne nous laissent pas ignorer non plus que les trois chapitres en coq-à-l'âne du procès de Baisecul et Humevesne représentent sans aucun doute le procès du connétable de Bourbon et de la duchesse d'Angoulême. Les Amaurotes, sujets de Pantagruel, envahis par les Dipsodes, sont les Français assiégés en 1524 à Marseille « dont le nom ancien est *Massilia*, peuple et contrée de la *Mauritanie*, voisine du jardin des Hespérides : ce qui pourrait être cause que Rabelais en fait une ville des *Amaurotes* ou des *Maures*. » Etc., etc... En voilà assez pour qu'on se fasse une idée des commentaires qu'Esmangart et Johanneau rapportent tout au long. Et si eux-mêmes ne les adoptent point, ce n'est pas que cette identification de la jument à la duchesse leur paraisse ridicule, c'est qu'ils en ont une autre à proposer qui n'est pas moins curieuse : pour eux, la gigantesque monture n'est rien de moins que la belle Diane de Poitiers.

C'est belle chose estre en tout cas bien informé. Tout de même les gens de bon sens trouvèrent que les auteurs de l'édition Variorum l'étaient trop. Si Michelet ne manqua pas de marcher à leur suite, dès 1828, Sainte-Beuve, qui avait le sens du ridicule, comme on sait assez, se moqua quelque peu de ces abstrauteurs de quintessence trop soucieux d'*ouvrir la boîte pour y trouver la céleste et impréciable drogue* et de *rompre l'os pour sucer la substantifique moelle*. Depuis lors, les commentateurs ont généralement renoncé à expliquer *Gargantua* et *Pantagruel* à la façon

du *Roman de la Rose*. Non point tous, pourtant. En 1903 encore, M. Péladan publiait un très petit volume où il expose le plus clairement du monde le sujet des *Songes drôlatiques de Pantagruel*. Il est vrai que cela lui était plus facile qu'à nous, attendu qu'il a connaissance de bien des faits historiques que l'on ignore à l'ordinaire : ainsi il sait que le mot « Pantagruel » signifie « en argot du temps : *paix ne te vaut guère*; » que Diane de Poitiers avait pour amant Philibert Delorme et conspirait en faveur d'Henri VIII; que « l'armure dite de Henri II, au Louvre, porte deux potets, ce qui suffit à la désigner comme un cadeau de Diane à son royal amant » (?) et bien d'autres choses encore. Grâce à ces précieux renseignements, il a pu identifier aisément les personnages des gravures : cette marmite, dont l'un des bras porte une écumoire, et dont l'autre, ganté, tient une flèche, ne saurait être que la belle duchesse; quant au personnage « à la tête d'éléphant avec une trompette à roulettes, » c'est François I^{er}; tandis que l'on reconnaît avec facilité, dans cette « femme de qualité qui a une pantoufle au bas du visage, la reine Éléonore. » D'ailleurs il ne se pose pas même la question préalable : les *Songes drôlatiques* sont-ils de Rabelais? En revanche, il nous dit comment il faut entendre le roman de maître François. C'est bien simple. Pour comprendre le mot *Trinch*, par exemple, qui est celui de la bouteille, il n'est que de songer à la phrase : « Il a trinqué, » laquelle se dit dans le peuple « dans le sens d'écoper ou de participer, de payer sa part de casse ou de responsabilité, » et « de toute façon il faut séparer chaque lettre, T, R, I, N, C, H et lire : Tripe Regne Ire : Nul Ciel Homme. La tripe règne par la colère du ventre, nul ciel pour l'homme... »

Si je cite ainsi ce trop ingénieux ouvrage, — dont le début contient au reste d'excellentes observations sur l'esthétique, — c'est pour montrer qu'il est toujours de bons esprits pour voir en maître François un mystagogue fort horripilant. Hélas! tout porte à croire qu'il y en aura toujours. C'est peut-être que le prodigieux ouvrage de Rabelais est peu concevable à nos têtes françaises. Quoi! un homme de chez nous aurait joyeusement accumulé des centaines de vers inintelligibles à dessein, rassemblé des pages de coq-à-l'âne et de propos sans suite pour le seul plaisir de choquer les mots? Il aurait ri pour le seul plaisir de rire, sans intention précise de moraliser, de faire une satire

en règle, de railler tel ou tel ordre de choses, sans s'occuper le moins du monde de justifier son rire intellectuellement? Sa joie inexorable serait une simple conséquence de son tempérament, une gaité sans cause et sans dessein, où la raison n'aurait rien à voir? Sa fantaisie serait de la pure fantaisie, son inconséquence de la pure inconséquence, sa verve véritablement lyrique? Certes, il n'y a rien de plus opposé que tout cela à l'esprit français. Des classiques n'auraient même pas conçu la possibilité d'une œuvre d'art faite ainsi, sans objet moral précis, nullement clarifiée ou ordonnée, bizarre, illogique, démesurée, exécutée sans aucune méthode, — bref, d'une beauté à ce point irrégulière, et pour ainsi dire dissymétrique, et où la raison a si peu de part. Et il faut que le sens historique, qui nous permet de concevoir et d'éprouver tout, jusqu'aux œuvres les plus diverses et les plus contraires à nous-mêmes, et qui est assurément une des plus magnifiques acquisitions de l'intelligence au *xix^e* siècle, ait fait de singuliers progrès chez nous depuis cent ans, pour que, Français, nous puissions comprendre que l'œuvre de Rabelais est souvent incompréhensible, et la goûter très vivement néanmoins.

Il en est pourtant ainsi : *Gargantua et Pantagruel* ont des pages que l'auteur a voulu qui ne se pussent entendre, parce qu'il goûtait ce genre de plaisanterie, et ses contemporains de même, apparemment : mais Rabelais n'a rien de Nostradamus. Si Gargamelle accouche par l'oreille *senestre*, ce n'est pas du tout pour représenter allégoriquement le mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne, que les contemporains « traitoient de mariage irrégulier ou du côté *gauche*, comme fait au préjudice du mariage antérieur et légitime du roi avec Jeanne de France, » mais tout simplement parce que maître François a voulu conter une bonne histoire de *carabin* (comme nous disons); et si elle nous semble un peu forte, c'est tant pis ou tant mieux pour nous. Avant tout, Rabelais est un conteur prodigieusement doué, qui s'abandonne à la verve qui lui est naturelle.

Mais il est aussi un humaniste, un intellectuel, qui suit avec intérêt le mouvement des idées; c'est pourquoi son œuvre reflète beaucoup des grandes préoccupations de son temps : questions religieuses, politiques, scientifiques, morales, coloniales, et renferme nombre d'allusions (fort claires) à des faits et à des personnages notoires. Et il est encore un homme que

le spectacle de la vie intéresse passionnément. Des scènes qui se sont déroulées sous ses yeux durant son enfance en Chinonais, de tous les milieux qu'il a traversés au cours de sa vie errante, de tous les lieux où il a passé, sa mémoire de romancier a gardé des souvenirs très vifs. Et toute cette réalité est le fond, la substance même de son livre.

C'est à montrer cela, et à déterminer exactement la part du réel dans son œuvre que l'on travaille depuis longtemps (1). M. Abel Lefranc, le premier, a fait voir que ses fantaisies sont toujours brodées sur une trame de vérité, que, dans ses deux premiers livres, *Gargantua* et *Pantagruel*, on peut retrouver, en quelque sorte, ses souvenirs d'enfance et de jeunesse; que le *Tiers Livre* a été un ouvrage « d'actualité, » si l'on peut dire, composé pour prendre parti dans la « querelle des femmes, » la grande dispute sur l'amour platonique qui passionna tant d'intellectuels au xvr^e siècle (et plus tard); qu'enfin le *Quart* et le *Cinquième Livre* content une « navigation » dont le fond est fort vraisemblable, et que Rabelais s'y montre parfaitement au courant des voyages et des découvertes des grands marins, ses contemporains, et fort préoccupé de ce fameux passage du Nord-Ouest qui était la plus importante question de la science géographique à l'époque où il écrivait.

Peut-être trouvera-t-on que de telles découvertes ajoutent quelque chose à la grandeur et à la beauté de son œuvre, et que Rabelais, que l'on vantait jusqu'ici pour la seule fantaisie de ses fictions, ne perd rien à nous apparaître désormais réaliste à la façon de nos grands romanciers français.

II. — LES ENFANCES DE GARGANTUA

On a longtemps cru que maître François était né d'un apothicaire, ou plutôt d'un cabaretier qui tenait boutique à Chinon, en Touraine, à l'enseigne de la Lamproie. Des documents

(1) La Société des Etudes rabelaisiennes a été fondée en 1903; depuis lors, M. Abel Lefranc en est demeuré le président et le signataire de ces lignes le secrétaire. Elle a mis au jour, entre diverses rééditions, les dix volumes de la *Revue des Etudes rabelaisiennes*, puis, ayant élargi son programme, huit volumes de sa *Revue du XVI^e siècle* (1913-1921). Actuellement, grâce à un don généreux, paraît la grande édition qui doit être le couronnement de son effort: *Œuvres de François Rabelais*, édition critique publiée par Abel Lefranc, Jacques Boulenger, Henri Cluzot, Paul Dorveaux, Jean Plattard et Lazare Sainéan; tome I, 1912; tome II, 1913; le tome III, contenant *Pantagruel*, est sous presse.

découverts depuis peu ont fait voir qu'il n'en était rien (1). L'auteur de *Pantagruel* naquit dans les dernières années du xv^e siècle d'une bonne famille bourgeoise, riche, fort considérée dans son pays. Il avait au moins deux frères, Jamet et Antoine, et une sœur, Françoise, mariée à René Palu. Son père Antoine, — et non Thomas, — licencié ès lois, était avocat au siège de Chinon : pendant un certain temps, même, il remplaça, à titre de doyen des avocats, les lieutenants général et particulier, expédiant la juridiction à leur place, et c'était là une fonction très honorable. Antoine Rabelais et Catherine Dusoul, sa femme, avaient au reste une belle fortune : très grande maison à Chinon (au n^o 13 actuel de la rue de la Lamproie, et non au n^o 2, comme on l'a cru longtemps) ; fief de La Devinière, dépendant de l'abbaye de Seuilly, et, pour partie, du seigneur du Coudray-Montpensier, plus des terres, des « chenevraux, » des vignes aux environs, compris dans la métairie ; une ferme encore près de Seuilly, nommée La Pomardière ; enfin le châtell et maison noble de Chavigny-en-Vallée, sur la paroisse de Varennes, en Saumurois, qu'Antoine avait hérité de sa mère en 1506, avec les cens et rentes, près, bois, pêcheries, pâturages qui en dépendaient. C'étaient là d'assez grands biens. Et il est probable que les documents n'énumèrent pas tous les domaines de la famille Rabelais.

Or, — et on ne l'avait jamais remarqué avant ces dernières années, — ces biens d'Antoine Rabelais, son père, maître François en a fait ceux de Grandgousier, père de Gargantua. Quelles sont, en effet, les quatre places fortes de celui-ci ? *La Devinière, Chavigny, Gravot* et les *Quinquenais* (2). Et quand Grandgousier envoie demander la paix à Picrochole, que lui fait-il proposer ? De lui donner la métairie de *La Pomardière* « à perpétuité franche pour luy et les siens » (3). *La Devinière, Chavigny, La Pomardière* sont, nous venons de le voir, des propriétés de la famille de maître François. Et, si les rares actes concernant les Rabelais qui nous sont parvenus ne mentionnent pas *Gravot* et les *Quinquenais*, nous avons pour-

(1) Voir sur les origines de Rabelais, la topographie du pays et les identifications que nous résumons dans ce chapitre : Abel Lefranc, *les Navigations de Pantagruel* (Paris, 1905, in-8^e), appendice K ; la *Revue des Etudes rabelaisiennes* ; enfin l'Édition critique : Introduction, p. LIV-LIX et *passim*

(2) I, ch. XLVII. — (3) I, ch. XXXII.

tant quelques raisons de supposer que c'étaient là des terres appartenant également, sinon au père de François, du moins à ses proches parents. En effet : 1° Grandgousier cite ces deux terres, avec La Devinière et Chavigny, parmi ses places; 2° Grandgousier les distribue en récompense à ses compagnons (1); 3° Panurge réunit Gravot, Chavigny, La Pomardièrre et La Devinière dans son discours lanternois. On sait d'ailleurs qu'une parente de Rabelais habitait la paroisse de Benais, touchant Gravot, et on montre à Gravot, sur la lisière d'un bois, la maison où l'auteur de *Pantagruel* aurait séjourné. Les Quinquennais sont cités au livre IV. — Gravot est un hameau de quelques maisons.

D'autre part, après sa victoire sur Picrochole, Grandgousier récompense ses fidèles serviteurs en leur attribuant ses « châteaux et terres voisines. » (2). Eh bien! ces « châteaux » de Grandgousier, ce sont précisément des propriétés d'Antoine Rabelais ou de ses proches, comme Varennes, Ligré, où nous savons que la belle-mère d'Antoine Rabelais avait des rentes; quant à ces « terres voisines, » Rabelais nous les a citées au chapitre XLVII comme étant celles des confédérés de Grandgousier, et nous montrerons tout à l'heure que ce sont très vraisemblablement des communes qui s'allièrent au père de l'auteur pour soutenir contre Gaucher de Sainte-Marthe, *alias* Picrochole, le grand procès qui donna à maître François l'idée de la guerre picrocholine.

On aura d'ailleurs observé que Grandgousier ne fait point don à ses serviteurs de La Pomardièrre, ni de Chavigny, ni de La Devinière. Pourquoi? Parce que ce sont là ses meilleures places, — en même temps que les principaux domaines d'Antoine Rabelais. Et quoique maître François ne dise nulle part comment se nomme le « château » où réside le père de Gargantua durant tout le premier livre, il est certain que cette capitale de Grandgousier c'est le domaine patrimonial des Rabelais : La Devinière. L'examen de la guerre picrocholine le prouvera tout à l'heure; en attendant, divers rapprochements l'établissent.

Je m'excuse de ces remarques un peu arides : elles sont nécessaires. Ouvrons *Gargantua* au ch. xxxvii. Nous y verrons comment Gargantua avale par mégarde des pèlerins qui s'étaient

(1) I, ch. LI. — (2) *Ibid.*

cachés dans sa salade. Ceux-ci, heureusement, parviennent à éviter le gouffre de sa gorge et restent dans sa bouche jusqu'à ce que l'un d'eux lui ayant fêré douloureusement une dent creuse, le géant se soit fait apporter son cure-dent ; alors, *sortant vers le noyer grollier*, il vous dénêche messieurs les pèlerins qui se sauvent *à travers la plante*, à beau trot. Attention à ce noyer et à ce plant de vigne (qui se place au delà de l'arbre, puisque les pèlerins le traversent en s'enfuyant :) nous allons les retrouver au livre III, chapitre xxxii, où Rabelais nous apprend que « le bon vin blanc du cru de La Devinière » se récolte « en la plante du grand cormier au-dessus du noyer grollier. » Voilà notre noyer, voilà le plant de vigne qu'ont traversé les pèlerins ; tous deux sont proches de la maison de Grandgousier, et proches de La Devinière.

Autre chose. Au début du récit, nous voyons les invités de Grandgousier réunis à la Saulsaye. D'où sont-ils venus ? Rabelais nous le dit : de Cinais, de Seuilly, de La Roche-Clermault, de Vaugaudry, du Coudray Montpensier et du Gué de Vède (1), localités qui forment pour ainsi dire un cercle autour de La Devinière ; on peut s'en assurer sur la carte. Quant à cette « Saulsaye » voisine de la maison du géant, nous la connaissons ; elle n'a même pas changé de nom : c'est aujourd'hui un assez beau pré communal, au bord du Négron, que le cadastre appelle encore la « Saullaye, » et qui s'étend au pied même de La Devinière. Grandgousier n'avait qu'un pas à faire pour s'y rendre, en effet.

La conclusion de tout cela, c'est que maître François a bien placé le château de Gargantua à La Devinière. Étant donc certains, comme nous sommes, qu'il lui a assigné les biens de la famille Rabelais, ne pouvons-nous pas croire, — et sans même attendre la preuve, qui sera donnée plus tard, que l'ennemi de Grandgousier, Picrochole, s'identifie à l'ennemi d'Antoine Rabelais, Gaucher de Sainte-Marthe, — que la famille Grandgousier correspond à la famille Rabelais ?

Ah ! certes, ne poussons pas trop loin ces identifications-là. Les conteurs et les romanciers les plus réalistes ne se sont jamais obligés à copier exactement un personnage donné ; s'ils lui empruntent les traits principaux de leur héros, ils complètent le plus souvent ceux-ci par d'autres traits observés ou

(1) I, ch. iv.

inventés. L'artiste n'est pas un photographe : qui dit art, dit choix dans la vérité. Nous ne chercherons donc point dans Grandgousier et Gargantua une image bien fidèle du grand-père ou du père de Rabelais. Maître François, le plus fantaisiste des écrivains, ne se soucie guère (et pour cause) de « psychologie ; » mais s'il ne s'astreint pas à représenter rigoureusement ses modèles, il s'en inspire sans doute, il les transforme, les stylise. Dans quelle mesure ? La réponse est difficile ; mais imaginer seulement que Rabelais a donné dans le *Gargantua* quelques traits de ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, n'est-ce point déjà bien agréable ? Tâchons donc d'apercevoir les scènes de mœurs familiales et bourgeoises qui forment le fond du tableau.

* * *

Mais d'abord, pourquoi tous les artistes qui ont illustré le roman ont-ils représenté constamment Grandgousier, Gargantua et Pantagruel comme des géants ? Le plus souvent ceux-ci vivent comme des hommes d'une stature ordinaire, et, à partir du *Tiers-Livre*, ce n'est plus guère que par exception que l'auteur leur donne des traits surhumains.

Au chapitre iv du livre I^r, Grandgousier fait tuer 367 014 bœufs pour avoir de la salaison, et sa femme Gargamelle dévore seize muids, deux bassards et six lupins de tripes : cela suppose des estomacs de belle taille, assurément. Au chapitre xxxviii, il avale les pèlerins dans sa salad, après avoir pris le bourdon de l'un d'eux pour la corne d'un limaçon, et il nous est parlé d'un des plats de sa maison qui est grand comme la tonne de Cîteaux, laquelle l'était fort, en effet, puisqu'en 1547 sa contenance était évaluée à 300 muids ; et c'était assez naturel, puisque l'abbaye était située au centre du vignoble bourguignon. Mais partout ailleurs, le père et la mère de Gargantua se comportent comme tout le monde. Rabelais ne fait aucune allusion, en dehors de celles qui viennent d'être dites, à leur taille immense ; bien au contraire, tout indique qu'il les imagine constamment comme des êtres normaux.

Quant à Gargantua et à Pantagruel, quelquefois ils nous apparaissent gigantesques, mais fort rarement, et beaucoup plus souvent l'auteur les suppose d'une stature fort commune. Il faut 17 913 vaches pour allaiter Gargantua dans sa première enfance, 900 aunes de toile, 800 de satin blanc et le reste à

l'avenant pour l'habiller, et l'écrivoire dont il se sert pour apprendre à écrire pèse 7000 quintaux; en revanche, il habito avec ses parents dans une maison qui est à la mesure des simples hommes et que trois hôtes avec leur suite suffisent à emplir. S'il se rend à Paris, c'est sur une jument colossale, à laquelle les cloches de Notre-Dame sont juste assez grosses pour servir de grelots, et l'on sait encore avec quelle aisance il noie 260 418 des tant sots, tant badauds et tant ineptes habitants de cette capitale; mais, à part cela, il vit constamment à Paris; il est élevé comme un jeune homme de taille moyenne; et, quand il semblerait qu'il n'a qu'à lever la main pour anéantir le peuple entier de Pierochole comme il détruit le château de Vede, on le voit qui ruse, qui manœuvre longuement, qui mène à la tête de ses troupes toute une campagne dont le récit emplit une bonne partie du livre, et qui ne réussit à mettre en déroute l'armée ennemie que grâce à une heureuse diversion de l'un de ses lieutenants.

Il en est pareillement de Pantagruel. Son enfance, et aussi ses exploits, à la fin du chapitre II, tout cela est d'un géant; mais durant tout son séjour à Paris, le héros mène l'existence d'un simple étudiant riche: il s'étonne même que les comères le reconnaissent et se félicite de ne devoir cette célébrité qu'à sa science. Mieux encore au *Tiers Livre*: il s'y comporte à peu près constamment comme un homme de stature moyenne. Enfin, au *Quart* et au *Cinquième* (1), ce n'est qu'à de rares instants que nous pouvons nous le représenter comme un géant: par exemple, dans l'épisode du Phisetère ou quand il déclare qu'il voit sur mer à « cent milles à l'entour; » tout le reste du temps, il agit en simple seigneur et capitaine, navigue sur un bateau de tonnage ordinaire, et, sur terre, mène la vie la plus normale.

Rabelais ne se soucie point de logique: c'est par quoi il est en un sens si peu classique. Comme on voit, il est loin d'imaginer sans cesse ses héros comme des géants; les traits relatifs à leur grandeur féerique, déjà moins fréquents dans le *Gargantua* que dans le *Pantagruel*, qui a été publié antérieurement, disparaissent à peu près au *Tiers Livre* pour revenir, mais fort rarement, dans les deux derniers.

(1) Nous admettons l'authenticité partielle du livre V, bien que la démonstration que nous avons esquissée dans l'Introduction de notre réédition de *l'Isle Sonante* doive être complétée.

C'est que Rabelais ne s'était d'abord proposé que d'écrire pour le peuple : les histoires de géants, surtout le tableau de leur appétit prodigieux, étaient traditionnelles, et maître François avait eu grand soin de prendre comme enseignes et personnages principaux des héros si goûtés. On s'est longtemps demandé, en effet, si Gargantua était entré dans le folk-lore avant ou après Rabelais; il n'est plus possible de douter aujourd'hui que le type du géant ne soit antérieur au roman. Pantagruel également était un personnage légendaire. Or les deux premiers livres du roman eurent un succès inouï : aussi, lorsqu'il écrivit son *Tiers Livre*, onze ans plus tard, l'auteur à succès qu'était devenu Rabelais s'enhardit à viser un public plus raffiné et plus digne de lui. C'est pour cette raison, sans doute, qu'il débarrassa son œuvre d'une partie de ces traits populaires; le fond même en devint plus grave. Le pantagruélisme, qui d'abord consistait tout uniment à *boire à gré et lire les gestes horribles de Pantagruel* (1), devint une sorte de règle morale : l'art de ne *jamais en mauvaise part prendre chose quelconque* (2), ou bien *certaine gayeté d'esprit conficte en mespris des choses fortuites* (3). Les citations érudites prirent à leur tour une place beaucoup plus grande. Et non seulement les traits relatifs à la taille gigantesque des héros se firent rares, mais souvent les autres plaisanteries plus savantes.

On a remarqué, par exemple, que maître François, qui affectionne fort aux deux premiers livres le comique qui naît d'une précision oiseuse dans les chiffres (Gargantua noie 260 418 Parisiens exactement; sa chaîne d'or pèse 25 063 marcs; Pantagruel affiche en Sorbonne 9 764 thèses. Il y a 600 014 chiens qui poursuivent la dame parisienne, etc.), préfère, à partir du *Tiers Livre*, le comique qui naît de l'accumulation inutile des références. Nous n'avons pas à montrer ici l'évolution du roman. Il nous suffit de faire sentir clairement qu'il n'est pas impossible d'écartier les traits légendaires dont l'auteur l'a chargé çà et là, en quelque sorte artificiellement, et qui nous en voilent légèrement le réalisme.

*
* * *

Voici un hobereau, aimant à boire net autant qu'homme au monde : c'est Grandgousier et c'est apparemment le père de

(1) I, ch. I — 2) III, *Prolog.* — (3) IV, *Prolog.*

François Rabelais. Il n'est pas savant comme le sera son fils : au temps de sa jeunesse on ignorait encore cette culture nouvelle de la Renaissance, large et pour ainsi dire équilibrée, où les arts et métiers, les sports même occupent leur place à côté des humanités; mais il n'est pas ennemi des idées nouvelles et sait en assurer le bénéfice à Gargantua. C'est un homme du xv^e siècle, comme son fils est un homme de la Renaissance : la différence des deux générations est parfaitement indiquée.

Sa maison est certes confortable et bien munie de harnois de gueule, mais elle ne ressemble guère à une demeure royale, et son domestique est le plus simple du monde : si Rabelais n'avait pas écrit deux ou trois lignes, citant ici une expédition que Grandgousier a faite contre les Canarriens, disant là qu'il « feist convoquer son conseil, » comment reconnaîtrait-on un prince dans le simple propriétaire campagnard qu'il nous peint? Jeune encore, le bonhomme reconforte gauloisement sa femme en couches et traite ses amis sous la Saullaye. Vieux, il mène son « ménage; » prie dévotement dans son lit (car il est fort pieux) comme il sied à un homme d'âge, ou bien « à genoux, teste nue, encliné en un petit coing de son cabinet; » reçoit sans cérémonie ses bergers après souper, et se chauffe, le soir, à un beau, clair et grand feu, où il fait rôtir des châtaignes, et, attendant qu'elles grillent, « escript au foyer avec un baston bruslé d'un bout dont on escharbotte le feu, faisant à sa femme et famille de beaux contes du temps jadis... »

On gagne aujourd'hui le hameau de La Devinière par un sentier fleuri d'aubépines qui s'embranché sur la route de La Roche-Clermault à Lerné, à un quart de lieue environ de Seully. La dernière maison à gauche, une petite ferme du xv^e siècle, c'est la demeure de Grandgousier et d'Antoine Rabelais. Au rez-de-chaussée s'ouvre une belle pièce ornée d'une cheminée ancienne. Sur la façade, extérieurement, un escalier de pierre, qui s'appuie sur deux piliers, mène à la chambre principale du premier étage. C'est là, où l'on jouit d'une vue charmante sur la campagne, que François Rabelais a vécu. Une vaste cheminée, qu'on a refaite sur le modèle de l'ancienne, orne la pièce, et, dans la profonde embrasure de la fenêtre ouvrant sur la vallée du Négron, on a taillé un banc de pierre : qui sait si l'enfant ne s'y asseyait pas pour apprendre à lire? Sur le mur, en face du banc, on distingue encore, malgré un

badigonnage récent, des traces d'inscriptions, des chiffres, des lettres grecques : *Elais*; c'est l'ouvrage de quelque dévot du maître apparemment. L'étage comporte une seconde pièce, séparée de la première par une cloison, qui a aussi une fenêtre à banc de pierre, mais donnant sur le toit; et enfin un petit carré où s'appuie l'escalier du grenier. Montons. Voici encore, près de la fenêtre qui ouvre sur la cour, des signes gravés dans la pierre : les marques de la moisson et de son partage entre le propriétaire et les mélayers... Au revers de la maison, on voit un antique puits, avec son auge et sa margelle, un pigeonnier, un vieux cellier, un four, les étables et des caves creusées dans le rocher, comme à Chinon; naturellement, l'un de ces souterrains se nomme le trou de Rabelais, « on n'en connaît pas l'issue, » et maître François se serait sauvé par là, un jour qu'on venait l'arrêter... Est-ce dans le clos attendant encore au logis que fructifiait la « plante du grand cormier? » Hélas! le phylloxéra a passé par là, et la vigne américaine a remplacé les anciens plants. Du moins, au pied du coteau que couronne un moulin à ailes rouges, au bord du Négron, s'étend toujours la Saullaye, nous l'avons dit.

C'est là que s'ouvre la première scène du roman, comme on sait, le jour des « gaudebillaux » ou de la fête des tripes, qui devait ressembler à celle du boudin que l'on célèbre encore dans nos campagnes. Grandgousier a invité ses amis du voisinage, tous bons buveurs, bons compagnons et beaux joueurs de quille-là, à venir « baffrer; » après quoi la compagnie s'est rendue à la Saullaye. Elle y mène la plus joyeuse vie du monde. Après avoir dansé sur l'herbe drue, « au son des joyeux flagellets et douces cornemuses tant baudement que c'estoit passe temps celeste les veoir ainsi soy rigoulier, » les convives font ripaille sur l'herbe pour se délasser; les flacons vont, les jambons trottent, les gobelets volent, les buveurs trinquent; et leurs joyeux propos forment un chapitre délicieux (1). Il y a parmi eux un homme de loi (quelque confrère d'Antoine Rabelais, sans doute), un clerc, peut-être un moine, quelques joyeuses commères, et chacun parle selon son caractère et sa profession. Écoutons-les. Le page vient de verser à boire : — « O lacryma Christi ! s'écrie l'un des buveurs. — C'est de La

(1) I, ch. v.

Devinière, c'est vin pineau, » lui répond-on. Et de reprendre : — « O le gentil vin blanc ! » Ce bon *piot* que Grandgousier offre à ses convives, c'est le vin de son cru de La Devinière, et la comparaison qu'ils en font au *Lacryma Christi* doit lui aller au cœur. D'ailleurs la réputation du vin pineau de Touraine était établie bien avant la publication de *Gargantua* ; elle dure encore, et le terroir de La Devinière porte toujours d'excellentes vignes ; mais le cépage blanc a été remplacé par du rouge.

Au milieu de la beuverie, cependant, Gargamelle, la femme de Grandgousier, qui est enceinte, et de onze mois, pas moins, commence de se « porter mal du bas. » Grandgousier se lève, l'accompagne, la réconforte de son mieux en plaisantant, puis retourne boire avec ses invités (car nos pères et nos mères ne prenaient pas au tragique ce genre d'événements), tandis qu'elle accouche d'une manière étrange assurément. On s'est demandé si Rabelais n'avait pas voulu rappeler là quelque singularité de sa propre naissance. Se serait-elle produite sous la Saullaye ? Y aurait-il eu quelque accident ? Et cette « orde vieille » qui assiste Gargamelle, dont il nous dit avec précision qu'elle était « venue de Brisepaille près Saint-Genou » et établie dans le pays depuis soixante ans, n'était-ce pas la sage-femme qu'on avait coutume d'appeler chez les Rabelais ? Il se peut... Et M. Lefranc a fait, au sujet de cette naissance de Gargantua et de celle de maître François, une hypothèse fort ingénieuse, que je modifie très légèrement. C'est un 3 février que Gargamelle accouche, l'auteur nous le dit précisément. Or, il nous dit aussi que des bœufs venaient d'être tués afin d'être silés « à mardy gras. » Même en cette saison, il n'est guère possible de conserver la viande fraîche plus de huit à dix jours sans qu'elle se gâte : il s'agit donc de trouver une année, dans les dernières du xv^e siècle, où le mardi gras tombe au plus huit ou dix jours après le 3 février. Il n'y en a qu'une : c'est 1494. Si la naissance de Gargantua correspond à celle de Rabelais, celui-ci serait venu au monde le 3 février 1494, ce qui concorderait très bien avec tout ce que l'on sait de sa vie... Je me hâte d'ajouter que ce sont là pures conjectures, et que l'on ne doive point pour autre chose.

Gargantua venu au monde, ses enfances commencent. Comme lui, maître François avait bien connu les bons fromages et les oies duveteuses que l'on continue d'élever à Pontille et à Brehemont. A Pontille, près de Cinais, se trouve encore le *pré*

Rabelais : qui sait si sa famille n'avait pas là quelque ferme et s'il ne fut pas allaité, comme il nous dit que le fut Gargantua, par des vaches semblables à celles que l'on voit paître à cette heure dans ces riches prairies? Et pourquoi nous apprendrait-il que la charrette à bœufs de son héros avait été construite par Jean Denyau, si ce n'était là le nom d'un charron qu'il eût connu? Aussi bien, nous savons qu'un tenancier de Seuilley portait ce nom... Quelques chapitres plus loin, il nous montre Gargantua partant à cheval pour Paris, chaussé de bottes fauves que « Babin nomme brodequins : » un document nous a conservé le nom de ce Babin, cordonnier à Chinon (I, xvi). Enfin, si la description et l'interprétation de cette livrée blanche et bleue qu'on fait à Gargantua occupent trois chapitres bien longs de son livre, ne serait-ce point que le petit François avait été voué au blanc et au bleu? Peut-être... Ce qui paraît en tout cas certain, c'est que de trois à cinq ans, l'auteur de *Pantagruel* passait le temps comme son héros et tous les enfants du monde : « c'est assavoir à boyre, manger et dormir; à manger, dormir et boyre; à dormir, boyre et manger. »

Sans doute encore, lorsqu'il nous décrit le cheval de bois et les bâtons de toute sorte sur lesquels cavalcade Gargantua, Rabelais se rappelle comment il faisait, au même âge, « penader, saulter, voltiger, ruer et dancier tout ensemble » ses coursiers imaginaires le long de ce modeste escalier de La Devinière qui devient plaisamment les « grands degrés » du château de Grandgousier. Tout porte à croire d'ailleurs qu'il n'était pas beaucoup plus réservé que le petit géant dans ses propos, et même que « ses gouvernantes, » s'il en avait, ne jouaient pas avec lui d'une manière bien différente de celle dont usaient les femmes chargées de Gargantua : le journal d'Heroard a fait assez connaître au public que nos ancêtres n'avaient pas les mêmes idées que nous sur la révérence due aux enfants.

À Chavigny-en-Vallée et à Varennes, Antoine Rabelais possédait un « chastel » et des terres. Pour s'y rendre, de La Devinière, François devait traverser la Loire à Montsoreau, où il existe encore un bac et un passage d'eau. Et ne se baignait-il pas là, comme Gargantua? (1). La petite cité a gardé les restes d'un beau château du xv^e siècle qu'il vit debout encore. C'était

(1) I, ch. xxiii.

chez un notaire de la ville que s'était fait en 1506 le partage des biens de sa grand'mère Andrée Pavin. Peut-être se souvenait-il de l'acte et de l'étude, quand il parlait plaisamment des « anciens pantarches » (ou documents) qui sont en l'illusoire « Chambre des Comptes de Montsoreau » (1).

Probablement, ses parents logeaient-ils une partie de l'année dans leur maison de Chinon, — « ville insigne, ville noble, ville antique, voire première du monde, selon le jugement et assertion des plus doctes Massoretz. »

Petite ville, grand renom,
Assise sus pierre ancienne,
Au haut le bois, au pied Vienne.

Il faut voir Chinon au printemps, quand les lilas embaument les ruines du vieux château qui la couronne. La grande salle de ce qui était alors la meilleure forteresse du royaume, où Charles VII reçut Jeanne la Pucelle et où elle le reconnut entre plusieurs seigneurs mieux vêtus que lui, n'existe plus. Mais les demeures du xv^e siècle, à piles sculptées, étages en surplomb et toits aigus, qui bordent les rues tortueuses et antiques de la petite cité, ont vu passer l'auteur de *Gargantua*. Bâties au pied de la colline, certaines maisons ont des écuries ou des caves creusées dans l'escarpement *au-dessus* d'elles, et cela nous fait comprendre comment le maître d'hôtel du sire de Painensac avait pu voir à Chinon des « estables au plus haut du logis » (2). En revanche, la boutique d'Innocent le Pâtissier (3) a disparu à l'angle Nord-Est de la rue du Grenier-à-sel; et si la cave peinte (4) se voit toujours, elle ne ressemble plus guère à ce qu'elle était au temps où maître François y venait boire du vin frais. Sait-on même où se trouvait la maison familiale de Rabelais? Au xvii^e siècle, on en avait fait une auberge à l'enseigne de la Lamproie; reste à connaître l'emplacement de cette hôtellerie. La tradition désigne un vieux logis, au coin des rues Rabelais et de la Lamproie, mais en pareil cas, les traditions n'ont aucune valeur, et les Amis du vieux Chinon ont fait poser leur plaque commémorative sur un fort noble bâtiment classique, à pavillons et cour d'honneur, qui a remplacé, paraît-il, l'ancienne hôtellerie, son jeu de boules et son jardin.

Au pied de la cité, la Vienne coule entre ses larges prairies

(1) I, ch. viii. — (2) I, ch. xii. — (3) IV, ch. xx. — (4) V, ch. xxxiv.

et ses rives ombreuses. Elle avait, au temps de Rabelais, une importance qu'elle a un peu perdue depuis le XVIII^e siècle, que ses digues ont disparu. Celles-ci concentraient le courant sur la moitié seulement du lit et, suppléant la pente qui est trop faible, balayaient les sables et creusaient un chenal. Telles étaient les « écluses de la Vienne » dont parle maître François, qui rendaient en son temps la rivière navigable et sous lesquelles s'étendait le fabuleux tombeau où Jean Audeau découvrit le gros, gras, gris, joli, petit, moisi livret des *Fanfre-luches antidotées*, — dans la prairie de Saint-Mexme, aux abords de ce faubourg de Besse qui envoya des troupes à Gargantua contre Picrochole, près de l'Arceau Gualeau, qui n'a pas changé de nom, non loin du chemin de fer actuel, au-dessus d'un ancien fief qui est devenu la ferme de l'Olive, et « tirant vers Narsay. »

Voici sur le bord de la Vienne la petite église romane de Notre-Dame de la Rivière, encore fréquentée par les pèlerins, et dont les soldats de Picrochole invoquaient piteusement la patronne, sans pourtant détourner Frère Jean d'envoyer leurs âmes au paradis « aussi droit comme une faucille et comme est le chemin de Faye, » — chemin difficile en effet : ceux qui monteront à Faye-la-Vineuse ne manqueront pas d'en tomber d'accord.

Voici, de l'autre côté, et en aval de Chinon, le village de Saint-Louand, dont Maître François n'aimait guère le gras et processif prieur (1), — et enfin la « fosse » de Savigny-en-Véron : une grande mare qui s'étend encore sur un demi-hectare et où il s'exerçait peut-être à la nage comme Gargantua.

Mais c'est sur la rive gauche de la rivière que nous allons trouver le plus grand nombre de souvenirs rabelaisiens. La guerre picrocholine s'y déroule en effet. Autour de La Devinière, entre Lerné et La Roche-Clermault, dans un très petit espace, maître François fait plaisamment évoluer des armées. Suivons-les : la visite de ces champs de bataille-là ne coûte point beaucoup de fatigue et ne remue pas de douloureux souvenirs ; il est aisé de l'achever en un après-midi.

JACQUES BOULENGER.

(A suivre.)

1) I, ch. VIII; IV, ch. XII.

ACADÉMIES ET ACADÉMICIENS DE BELGIQUE

Le 19 août 1920, un arrêté royal instituait à Bruxelles une « Académie royale de langue et de littérature françaises. » Cet arrêté était précédé d'un rapport au Roi signé par le ministre des Sciences et des Arts et dans lequel étaient exposées les raisons de cette fondation, ainsi que certaines circonstances qui l'avaient précédée. L'arrêté ne se contentait pas d'instituer l'Académie, il en désignait les quatorze premiers membres et le rapport prenait la peine d'indiquer les bases de cette désignation. Ainsi, par la grâce d'Albert 1^{er} et de M. Jules Destrée, son ministre, la Belgique est aujourd'hui dotée d'un corps littéraire chargé de servir à la fois la renommée de ses écrivains et le prestige chez elle de la langue française.

L'importance de l'événement n'a échappé à l'attention de l'opinion ni en France, ni en Belgique. La *Revue* l'a soulignée dès la première heure dans les termes les plus flatteurs. Cependant, la séance inaugurale de l'Académie belge et l'installation de ses premiers membres, qui a eu lieu le 15 février 1921, ont paru décevoir les assistants. La presse ne leur fut guère favorable. Jusqu'à présent, l'activité des immortels de Belgique et même les élections aux sièges encore vacants n'ont éveillé qu'un écho assourdi dans ce qu'on appelle les milieux littéraires.

On veut bien me demander de fixer quelques traits de la jeune compagnie et de ses principaux membres. J'espère le faire avec l'unique pensée de montrer à quel point cette institution, au lendemain de la guerre, répond dans mon pays à la nécessité d'une renaissance des forces morales et comment elle groupe en fait des artistes désintéressés et originaux.

I

Le piquant, c'est qu'il existe en Belgique depuis quelque cent ans une Académie royale, et l'on s'apprêtait à célébrer ce jubilé quand parut l'arrêté créant une Académie rivale. Or, cette création est la conséquence d'un vœu émis par la vieille Académie elle-même et devenu une suite logique de l'ostracisme dont elle a frappé les écrivains n'ayant pas pour but principal l'avancement des sciences. Dans aucune des trois classes qui la composent (sciences, lettres, beaux-arts), il ne se trouve, en effet, d'écrivains d'imagination ou de littérateurs proprement dits, ni poètes, ni dramaturges, ni romanciers, ni critiques. La classe des Beaux-Arts ou la classe des Lettres n'a jamais songé à élire un Verhaeren ou un Maeterlinck. Aucun pouvoir n'avait à les y contraindre. A vrai dire, trois ou quatre fauteuils étant vacants dans la classe des Beaux-Arts, il fut question *in extremis* de mettre en avant les noms de certains écrivains à raison de leur compétence en matière de peinture ou de musique. Mais, pressentis, ils refusèrent d'accepter la perspective d'une élection qui les aurait fait pénétrer par la petite porte et maintenant à l'égard de la littérature un exclusivisme de principe.

Restait la solution d'autorité, la création par le gouvernement d'une quatrième classe réservée aux Belles-Lettres, ce qui eût placé dans la hiérarchie officielle les « littérateurs » sur le même rang que les savants, les professeurs et les artistes. Elle faillit prévaloir en haut lieu et nous ne sommes pas le seul à la regretter. Mais elle se heurtait à l'opposition unanime de l'Académie, délibérant toutes classes réunies. Restait l'alternative d'une Académie distincte. L'ancienne Académie s'y rallia dans la même séance où elle repoussa l'idée d'une classe supplémentaire. Il paraît qu'ici encore les rivalités linguistiques avaient compliqué les choses. L'Académie de Belgique, en effet, est en principe bilingue. Ses membres peuvent s'être fait connaître par des travaux dans l'une ou l'autre de nos langues nationales. Les mémoires qu'elle couronne, on peut les avoir présentés en français ou en néerlandais. Il existe au surplus, depuis 1883, une Académie royale flamande. Au cas où l'Académie de Belgique aurait compté une classe d'écrivains français, n'aurait-elle pas revendiqué le droit de se subdiviser elle aussi en classes

des Sciences, des Lettres, des Belles-Lettres et des Beaux-Arts?

Devant cette éventualité, on estima rationnel d'avoir une Académie royale française. Cela nous fait, avec l'Académie de médecine, quatre Académies. On ne dira pas que la Belgique, qui compte, d'autre part, quatre Universités, sinon cinq avec l'embryon récemment constitué d'Université flamande, dédaigne les centres officiels de culture supérieure...

Deux éléments distincts doivent se concilier dans l'Académie de langue et de littérature, de par sa charte fondamentale : les services rendus à la langue, qui a toujours été en Belgique la langue de l'esprit et est destinée à le rester; les apports fournis à un art de chanter, de peindre, de conter la passion humaine, inspiré ou marqué par un caractère national. Pour assurer d'une façon perpétuelle les droits du premier, l'arrêté de fondation fixe à dix le nombre des membres à recruter parmi les philologues contre vingt à choisir plus librement. C'est faire à la science du langage la part belle. Érudits et professeurs, les philologues sont tous déjà destinés à entrer dans une des classes de l'ancienne Académie. Il est vrai que le rapport au Roi marque expressément l'importance attachée aux dialectes wallons, si anciens et si savoureux, et auxquels des érudits se sont voués, chez nous, avec toute la passion des poètes.

Mais, en dehors des linguistes, l'Académie, si elle suit les indications de ses fondateurs, appellera à elle tous ceux qui illustrent, par leur talent d'écrire ou de parler, la langue française, orateurs sacrés ou profanes, historiens, savants, professeurs ou écrivains. On voit l'importance représentative, du point de vue national, des membres qui ne sont que des écrivains tout court.

Ceux-ci appartiennent à deux couches successives, à deux séries de générations. Il y a les survivants de l'époque littéraire héroïque, qui furent jeunes et « jeune-Belgique » entre 1880 et 1890. Étroitement unis pour briser d'un effort commun la glace de l'indifférence publique, ils se sont séparés ensuite profondément sur des questions d'esthétique et on est tout surpris de constater aujourd'hui à quel point ces divisions ont persisté entre eux. Il y a les écrivains venus après cette période, qui ne l'ont pas vécue et ne l'ont connue que par oui-dire, mais qui ont bénéficié, grâce à ces devanciers, d'une certaine attention

de la part de l'opinion. Leur vocation plus large, moins défensive, est issue d'une pensée sociale et nationale.

Aperçues du dehors, ces distinctions peuvent paraître pué-riles ou heureuses, selon qu'elles attestent une excessive susceptibilité personnelle ou une passion féconde. Elles ne sont pas sans rendre difficile le recrutement de la nouvelle Académie.

C'est au point que le ministre, lui-même un écrivain qui a sa place gardée dans le corps qui lui doit la vie, a reculé devant la tâche de choisir les titulaires des trente sièges académiques, en dosant d'une main impartiale la proportion des tenants de telle formule esthétique, de telle génération littéraire. Il a eu recours à un expédient. Les dix premiers membres au titre d'écrivains ont été identifiés par lui avec les lauréats des prix quinquennaux et triennaux décernés par des jurys officiels. L'expédient ne l'a pas desservi : le groupe des survivants de ces concours forme un assemblage important et heureux. L'éclectisme n'a pu y trouver son compte et il est à présumer que dans les élections par lesquelles doit se compléter le nombre des vingt académiciens « littéraires, » les anciennes divergences ne reprennent cours. L'opinion publique sera peu à même de prendre parti, si tant est qu'elle y soit disposée. Le règlement élaboré par les premiers académiciens interdit en effet toute candidature. Les votes se répartiront spontanément sur des noms qu'aucune démarche préalable n'aura placés devant les suffrages des immortels.

Il en va de même pour les dix sièges réservés par l'arrêté de fondation à des membres étrangers. (Ainsi le chiffre illustre de quarante finit tout de même par être atteint). Cette catégorie d'académiciens de Belgique (quatre philologues et six écrivains), c'est celle qui a le plus frappé en France et au dehors les gens soucieux du rôle joué dans le monde par la langue française. Dans plusieurs pays, elle est comme chez nous une des langues nationales ou tout au moins la langue diplomatique ; dans presque tous elle demeure une langue de l'esprit. En associant à ses travaux des philologues et des écrivains français de l'étranger, l'Académie belge élargit et son prestige et son programme. Même en France, elle peut, en élisant des femmes, combler une lacune et faire participer à son action internationale quelques-uns des plus rares talents de ce temps.

On voit donc bien la mission de l'Académie en ce qui con-

cerne la consécration et le groupement des activités littéraires de langue française. Elle reste à définir et à préciser pour ce qui est d'un programme d'action collective et internationale. Par sa seule existence l'Académie, centre et autorité, est profitable aux vocations et aux orientations littéraires, belges et étrangères. Elle situe dans la hiérarchie de l'État belge et au confluent des influences européennes une élite d'expression française. Mais cela ne peut suffire. Elle aura des initiatives à prendre. Dans quelles directions et dans quelles limites? Sur ce point l'arrêté constitutif et le rapport qui le précise sont muets. Les discours de la séance inaugurale ne sont pas plus explicites. L'Académie garde en elle le mystère de sa destinée. Force nous est d'interroger ses premiers membres. Rebelles à l'interview, leur physionomie académique sera-t-elle plus révélatrice?

II

On prête à l'un des académiciens fraîchement élus ce mot : l'Académie, c'est la « Jeune-Belgique » qui continue. Il est incontestable que pour les survivants de ce groupe fameux, qui a sa légende et entend la perpétuer, la fondation d'une Académie des lettres en Belgique apparaît comme une consécration et une revanche. A leurs débuts, ils furent ou se crurent honnis par la critique officielle, et comme tous les débutants, trouvèrent leur vigueur à se sentir combattus, à lutter pour les droits de l'art. Il y a toute une littérature sur ces années « héroïques. » On ne nous a rien laissé ignorer des premiers tâtonnements poétiques, des manifestes, des excommunications et des canonisations de ceux qui ont conquis aujourd'hui un droit officiel à l'immortalité. Ils ont leurs historiens et leurs thuriféraires. L'un d'eux n'a pas craint d'intituler son livre *la Miraculeuse aventure de la Jeune-Belgique*.

Le miracle d'aujourd'hui, c'est l'Académie, et le mot de M. Albert Giraud à Chantilly, renouvelé du doge de Venise à Versailles, se serait mieux appliqué à la séance inaugurale du 15 février quand, vêtus de sévères redingotes, les amis du jeune et bouillant Max Waller prirent place derrière le tapis vert du Palais des Académies. Max Waller a son monument sur une place publique bruxelloise et M. Iwan Gilkin, qui lui succéda à

la direction de la « Jeune-Belgique, » a été le premier président de l'Académie belge. Les premiers élus furent M. Valère Gille, qui dirigea lui aussi pendant quelque temps la fameuse revue, et M. van Arenberg qui, déjà à l'Université, enseignait à ses trois amis l'art de rimer selon la formule de Banville. Ils sont les quatre chevaux classiques du quadrigé se détachant au fronton de la nouvelle Académie et ils sont convaincus que c'est leur attelage que conduit le divin Apollon.

On peut se demander quelle allure lui eût imprimée la fougue d'Émile Verhaeren, dont l'immortalité n'a pas eu besoin de l'Académie, mais qui fut de la pléiade de la Jeune-Belgique jusqu'à la dispersion de celle-ci. M. Iwan Gilkin, au cours de son discours inaugural, qualifia, assez bizarrement, le poète de *Toute la Flandre* de Viking. Et sans doute voulut-il marquer par là que seules la violence exceptionnelle d'un tempérament littéraire puissamment original et une renommée prodigieuse ont fait autour du grand disparu l'unanimité de ses premiers amis. C'est qu'entre le Verhaeren des *Forces tumultueuses*, des *Villes tentaculaires*, des *Flamb-aux-noirs* et les dispositions de la pure tradition « Jeune-Belgique, » il y a vingt ans de divergence esthétique. D'autres poètes s'introduisent entre ces deux pôles de la même génération, influencés, eux, par un symbolisme que combattirent nos parnassiens belges.

Nous en retrouvons quatre aussi à l'Académie. Formeraient-ils de leur côté un attelage hiératique à opposer au char des quatre premiers et assisterions-nous entre ces huit aèdes à l'émulation de deux lyrismes? Mais de M. Fernand Severin, un délicieux poète lamartinien influencé par Stuart Merrill, à M. Max Elskamp, un curieux alchimiste littéraire qui précipite au fond d'une cornue anversoise le mélange de la langue de Mallarmé avec la nostalgie des paysages exotiques et le goût d'un mysticisme alimenté par le folklore, il y a un abîme que l'éclectisme harmonieux de M. Albert Moekel ne suffit pas à combler. Et comment s'annexer le rêve sans cesse en évolution de M. Maurice Maeterlinck?

Les arbitres académiques de ces fécondes rivalités pourraient bien être les dramaturges et les romanciers, à défaut des critiques qui n'ont pas encore franchi le seuil du temple. Aussi bien la plupart de nos écrivains en prose appartiennent-ils à une génération moins exclusive, plus dégagée du souci de l'art

pour l'art, et pour laquelle la Belgique existe comme source d'inspiration et comme un élément sans cesse renouvelé d'expression. M. Georges Eekhoud, issu comme son ami et contemporain Camille Lemonnier du naturalisme, porte jusque dans ses outrances une pitié, une tendresse où palpite un régionalisme farouche. Pour des conteurs alertes comme MM. Hubert Krains et Louis Delattre, la grande affaire, c'est de refléter à travers leur prose, dégagée de tout artifice, la sensibilité des choses et des gens du terroir. La forme dramatique de M. Spaak, qui se sert tantôt de la prose et tantôt du vers libre, est fort éloignée de l'art classique. Elle emprunte à l'imitation des petits maîtres flamands, et au recueillement des primitifs de l'Escaut et de la Meuse, le mouvement et le lyrisme de ses pièces à décors et à costumes. Un souci analogue a poussé M. Henry Carton de Wiart à évoquer dans ses romans historiques un passé vivant. Quant au culte des idées pures, à l'appropriation à la vie nationale quotidienne des préoccupations morales et sociales, cherchez-les dans les comédies dramatiques de M. Gustave van Zyne. Il a été choisi par ses confrères pour être le secrétaire perpétuel de la jeune Académie. Nul n'est plus qualifié que lui pour apporter dans ce magistère la conscience de la responsabilité des lettres dans l'État.

Voit-on à travers ce rapide essai de synthèse se dessiner quelques traits du visage de la compagnie? Six sièges y sont encore vacants, au titre littéraire; les choix à venir décideront sans doute de l'orientation de l'Académie belge. Jusqu'à quel point les philologues, qui sont déjà six et disposent encore de quatre fauteuils, auront-ils part à cette décision? Le règlement, je crois, les cantonne dans leur province. Mais ils ont sur leurs confrères la supériorité d'une formation académique, d'une discipline littéraire. Ils pourraient bien s'emparer du sceptre vacant de la critique. Deux d'entre eux au moins, MM. Wilmotte et Georges Doutrepoint, ont à leur actif une production littéraire en marge de leur spécialisation linguistique.

Sur les dix membres étrangers prévus par l'arrêté de fondation, quatre sont déjà nommés : la comtesse de Noailles, M. Benjamin Vallotton et M. d'Annunzio pour la littérature, M. Brunot pour la philologie. Le statut légal les tient à l'écart du recrutement des membres belges. Mais ils doivent pour le reste être mêlés à la vie académique. Il faudra cependant des

circonstances toutes spéciales pour les amener à se déplacer. Suffiront-elles à provoquer la présence de M. Maeterlinck? L'illustre auteur de *Mona Vanua* (je cite cette œuvre parce que c'est elle qui lui valut le prix triennal, base de sa désignation comme académicien) n'habite plus depuis longtemps la Belgique. Il semble partager avec M. Max Elskamp une vraie répugnance à prendre part à la vie publique de son pays. La guerre a montré pourtant avec quelle ardeur il a su l'exalter et le venger. Les spectacles patriotiques des fêtes nationales ne se passent plus de la représentation de son *Bourgmestre de Stilmoude*. Il offre dans certaines de ses œuvres et dans tout son aspect physique un magnifique témoignage de la persistance de son atavisme flamand.

Les « Jeune-Belgique, » si pénétrés qu'ils aient pu être d'une fierté littéraire française, se sont d'ailleurs toujours réclamés d'une tradition nationale. Ils affirmèrent, ils affirment encore continuer dans leur art poétique la manière minutieuse et probe des artistes de Flandre qui ne confiaient à personne le soin de broyer leurs couleurs. Les concours qui virent à ces écrivains brabançons, de Liège et de Gand se sont placés aussi en quelque mesure sous l'égide du régionalisme. Le mot Wallonie est une création de M. Albert Mockel, revendiquant pour son œuvre poétique une sensibilité de race fortement imprégnée d'un souci musical.

Nous avons dit comment les prosateurs ont été plus apparemment belges. Rares sont aujourd'hui les académiciens à qui l'épreuve sanglante de la patrie n'a pas fourni un renouvellement imprévu. Chez aucun il ne fut plus riche et plus abondant que chez M. Albert Giraud. Le poète de *Hors du siècle* a longtemps été environné d'une légende. Il ne faisait rien pour la dissiper. Il la servait par certaines affirmations :

La multitude abjecte est par moi dédaignée,
Pas un cri de ce temps ne franchira mon seuil;
Et pour m'ensevelir loin de la foule athée,
Je saurai me construire un monument d'orgueil.

Chez M. Albert Giraud, comme chez beaucoup de Belges qui s'ignoraient, qui ne croyaient pas à toute une fraternité nationale latente, le coup de foudre de l'ultimatum déclencha un lyrisme prodigieux. M. Albert Giraud l'a fixé dans les poèmes

du *Laurier*, livre pathétique et frémissant. Ceux qui, sous l'occupation ennemie, l'ont entendu en dire certaines pages, en ont gardé un souvenir inoubliable. Et l'on vit, au lendemain de l'armistice, une chose invraisemblable jusque-là en Belgique : une manifestation collective autour d'un poète vivant. Ce banquet Giraud est une date. Elle a précédé celle de la fondation de l'Académie, elle l'a annoncée et expliquée. Désormais, quel que soit son éloignement de la foule, le président de notre Académie littéraire a montré ce que peut être dans un pays réaliste et traditionnel le rôle de l'écrivain.

Ni lui, ni aucun de ses confrères, n'entendent réclamer pour l'artiste un traitement de faveur. Il en est bien peu pour qui leur situation nouvelle ait été un but et puisse être un point de départ. Un scepticisme assez curieux règne même parmi eux à l'égard de leur jeune Compagnie. Le titre d'académicien ne changera rien à leur existence modeste, discrète, vouée à une profession menée depuis avec la vocation désintéressée des lettres. La littérature n'est pas une carrière en Belgique, elle ne nourrit pas son homme.

Journaliste, fonctionnaire, médecin, professeur, avocat, le poète, le conteur, le dramaturge viendra siéger au « Palais des Académies » une fois par mois, avec la ponctualité qu'il apporte depuis vingt ou trente ans aux rites de sa vie professionnelle. L'institution nouvelle recevra-t-elle de lui l'impulsion nécessaire pour vivre à son tour, pour grandir et pour créer ? C'est le secret de l'avenir. Le recrutement de nos lettres, leur orientation et, un peu aussi, la richesse de la langue française en dépendent.

Dans le respect de cette langue une entente certaine existe à l'Académie belge, préétablie par une longue expérience et un grand amour. Véhicule de la pensée, interprète de l'émotion artistique, expression de l'idéal, elle reçoit en Belgique par la fondation académique un hommage auquel elle avait droit. Ceux, Flamands et Wallons, et quelle que soit leur tendance esthétique, qui l'ont servie avec persévérance et probité ne sont pas indignes de faire les honneurs de son temple à ceux qui, en France et à l'étranger, l'auront illustrée par des œuvres plus éclatantes.

MAZOUNA

Déjà plus de mille kilomètres parcourus d'une Riviera Algérienne souvent prodigieuse de splendeur. En cette Provence africaine, plus ample, plus colorée, plus luxuriante, des montagnes fastueuses tombent vers la mer, tissées de verdure soyeuses et de chauds vignobles. Les champs sont ordonnés comme des jardins avec leurs sillons alternés de froment et de ceps, d'orge ou de légumineuses. Toute cette immense terre cultivée chante la gloire de la colonisation française. Elle est la preuve de son succès. Elle donnerait de la jalousie à nos agriculteurs de la Métropole, car il ne nous souvient guère d'avoir aperçu des provinces soignées avec cet amour.

Depuis plusieurs semaines notre automobile roule sur la féérique corniche qui s'étend de la majestueuse forêt khroumirienne jusqu'à « Port-Say » et jamais le beau décor ne s'est assombri et toujours de nouvelles images de félicité et de fécondité se succèdent, annonçant encore d'autres vastes domaines, riches en vin, en blé, en pâturages.

Ce matin, au sortir de Mostaganem, rompant avec la route maritime, nous nous sommes élancés dans l'intérieur du « bled, » et notre moteur s'échauffe à conquérir les pentes d'une montagne que pavoise une floraison délirante en ce printemps mouillé.

Mon compagnon de route manifeste une fierté joyeuse de ma satisfaction.

— N'est-il pas vrai, vous le trouvez admirable ce Dahara? s'exclame-t-il. J'y suis né et nos titres de famille prouvent que mes aïeux sont issus de ce pays fertile en hommes éminents.

— Je suis heureux de l'apprendre, Monsieur l'interprète judiciaire.

— Oh! je vous en prie, quelles cérémonies avec un humble musulman algérien de ma sorte!

— Préférez-vous que je vous nomme : Si Sadok Azaïz?

— Cher monsieur, si vous me disiez seulement : mon ami, vous me combleriez.

— Mon amitié vous est acquise, Si Azaïz.

— Attention, cher monsieur, une pierre grosse comme un mouton encombre l'étroit chemin.

— Si nous avions heurté cet obstacle, notre automobile s'y brisait ou nous jetait dans le précipice. Cette piste montagnarde mérite la plus vive attention.

— Par Allah! Risquerions-nous notre vie?

— Considérez, Sadok, que nous roulons au hasard depuis deux heures, en plein bled, parmi les fleurs de cette montagne et l'on peut toujours redouter un accident.

— Ah! Quelle secousse!

— Oui, mes roues d'avant viennent de tomber dans un fâcheux cassis! Et quelle rampe? Presque un escalier. Mais comment nous plaindre de cette tentative de traversée du Dahara sur ce sentier à mulets, quand nous pouvons admirer l'un des paysages les plus fastueux de cette terre. La beauté vaut bien, je suppose, que l'on risque une chute pour la conquérir?

La voiturette, vaillante comme un brave cheval, et douée d'une volonté intelligente, aurait-il semblé, trépidait sur les pentes de plus en plus ardues. Ses jantes traçaient des sillons parmi les anthémis dorés, les mauves et les soucis orangés. Chardons à massues bleues, centaurees roses, campanules violettes, bourraches bleues, formaient des lacs de couleurs. La vipérine vineuse pointait entre les pierres et les bouillons d'un jaune de canari grimpaient à l'escalade des talus.

Le radiateur s'avancait, impitoyable, sur les gynères dont il fançait les plumets et les fleurs écrasées par les pneumatiques dégageaient leurs parfums. Parfois la voiture se balançait comme un esquif sur cet océan multicolore. Devant nous la brise faisait déferler des champs de siffa carminé et de lin d'azur, et nous éprouvions l'enivrante sensation de monter à la lame, sur les corolles. Le voyageur qui n'a pas traversé le « bled, » au printemps, ignore la féerie de ces jardins naturels qui s'étendent du Maroc à l'Égypte. Pendant quelques semaines l'Afrique est recouverte de leurs tapis éclatants. Tout le génie

oriental est issu de la contemplation de cette nature frénétique sous son ciel à l'ardente lumière.

Les tissus de Khairouan, de Rabat ou de Damas sont des interprétations de ce que le pinceau divin réalisa sur des milliers de lieues, pour la joie des nomades en burnous.

Tandis qu'attentif au volant, j'essaie de deviner mon chemin à travers les hautes marguerites aux yeux d'or, mon interprète chantonne :

Dites à Zeineb, la belle Zeineb,
Zeineb, la bien-aimée du taleb (1),
Que j'arrive dans ma gandourah écarlate
Et qu'à son cou je suspendrai le corail.

Le doigt levé vers l'Est, Sadok désigne à l'horizon une ligne grise, ponctuée de rose, et annonce d'un ton emphatique :

— Mazounal La voilà, cette incomparable Mazouna, qui fut une capitale musulmane de la sciencel Là, mes pères naquirent et furent estimés. Et j'en suis le fils affectueux.

Sur cette déclaration Azaïz ferme ses yeux aigus, afin de mieux rêver. Ses mains de lettré, aux ongles trop pointus, tirent les pans du voile blanc qui le coiffe à l'égyptienne; d'ailleurs, Sadok, par son profil busqué de la nuance de l'ambre, rappelle l'image d'un Ptolémée. Malheureusement, ce Pharaon dégénéré dissimule, sous son haïk, un veston négligé, et sa culotte à l'algérienne, d'une ampleur impressionnante, flotte autour de souliers cyclistes et de chaussettes sans prestige. Azaïz rouvre ses paupières bombées aux longs cils et, l'air languoureux, dit d'une voix plaintive :

— Lorsque nous serons arrivés à Mazouna, cette ville où mes ancêtres rendirent la justice, je vous raconterai mes aventures. Oh! quels malheurs! Peut-être alors vous apparaitrai-je comme le symbole de toute une génération déchuë.

Nous commençons à descendre, et Renault, le centre de colonisation qui précède la cité indigène, se découvre entre les arbres plantés par nos colons dans ce bled herbeux.

Pendant cette glissade vers la vallée, derrière nous, le mont Zakkar semble un géant qui se raccourcit en ployant les genoux; au firmament d'un bleu doré, sa tête chauve éblouit.

(1) Lettré.

Cet impressionnant pays enthousiasme et angoisse. Une suite de montagnes carminées « bondissent comme des béliers, » ainsi qu'il est écrit dans la Bible, et cette danse d'un sol formidable ne rassure guère.

Une falaise crayeuse scintille que couvrent de nombreux douars aux maisonnettes en bergeries d'enfants. Sur l'étrave d'un promontoire, la coupole d'un marabout à merlons paraît une sauvage couronne mérovingienne jetée parmi les herbes. Des fleurs, toujours des fleurs, et des arbres qui jaillissent comme des jets d'eau verte. Les cactus épineux et les grands yatagans des agaves plantés autour des pares à bœufs d'un village indigène, les défendent. Souvent, vision antique, la belle statue d'un Africain drapé dans ses lainages neigeux, jambes et bras d'un bronze rouge. Le buste cambré, la tête haute, l'homme appuyé sur un long bâton, semble regarder dans l'espace. Peut-être éprouve-t-il cette délectation morose, chère à tous les Arabes qui passent sur la terre, étonnés d'y vivre. Exister, passer, mourir; ils attendent dans l'immobilité ce qui est écrit.

Parfois des pâtres, grêles comme des Tanagra, et d'une perfection de forme exquis, tourbillonnent autour de leurs veaux chamois et velus. Pris d'une ivresse dionysiaque, ils dansent devant leurs troupeaux, dans l'allégresse du printemps, et terminent leurs sauts par une stridulation qui va se fondre, au loin, dans la rumeur mélancolique de l'immensité terrestre.

...Toujours nos impitoyables caoutchoucs écrasent soucis, coquelicots, pavots, scabieuses, pâquerettes ou genêts, et leurs sucs, en s'évaporant, embaument l'air.

L'interprète s'est levé dans la voiture. D'un geste élégant il fait onduler ses voiles de tête et s'écrie avec un sourire de bonheur :

— Mazouna! Chère Mazouna!

Puis Azaïz considère son veston et ses souliers cyclistes avec mépris, avant de continuer :

— Que suis-je, moi, dans cette cité qui vénère encore mes savants aïeux? Et à qui la faute? Vous le saurez, cher monsieur, vous le saurez! O Mazouna, cœur de mon âme!

Cette ville arabe se silhouette en gris doux lavé d'ocre et de rose sur la montagne Neder-el-Maghoun, ce qui veut dire : la meule de la malédiction. Quel nom de fâcheux augure! Les minarets modestes, les coupoles et les terrasses de cette ville se découpent sur les lointains, couleur chair de pêche. Cette

tendre et précieuse harmonie évoque les tons des majoliques persanes. Un cimetière rocheux avec son marabout ruiné dont la coupole ouverte semble un melon entamé, déjà privé de quelques tranches, précède l'entrée de Mazouna. Sur les terrasses de la Grande Mosquée, une trentaine d'étudiants, curieusement dressés dans la blancheur de leurs lainages, nous observent.

— Serions-nous attendus, Si Azaïz ?

L'interprète sourit glorieusement avant de prononcer :

— Pourquoi pas ? M. le Gouverneur général Lutaud veut que nous soyons bien accueillis. Voyez donc le Caïd et ses « kodjas ! »

A peine arrêtés, nous sommes en effet pris d'assaut par un magnifique caïd en burnous de pourpre à passenteries d'or. Ses moustaches d'un noir de cirage, retroussées en croissant, communiquent à son honnête visage un air effroyable de pirate barbaresque. Ses cheïks, maigres, aux yeux dévorants, l'accompagnent. Un secrétaire indigène vient baiser à l'épaule Si Azaïz, heureux de cette marque de respect... Par la porte de Mazouna sortent à ce moment quelques cavaliers à califourchon sur des selles dont les troussequins de cuir écarlate leur montent à la taille. A la vue inopinée de l'étranger, ils lèvent leurs paumes à hauteur de leurs fronts brûlés et, faisant tinter leurs larges étriers, ils s'éloignent à travers les logis écroulés dont les éboulis sont peu à peu conquis par les herbes sauvages.

Sous la muraille d'enceinte de la Grande Mosquée, une douzaine d'enfants, presque nus, chauffent au soleil leurs membres nerveux. Avec complaisance ils offrent leurs petites poitrines bombées à la lumière, ouvrent les bras, étirent leurs jambes luisantes.

— Avec votre agrément nous visiterons la médersa et la mosquée de Sidi Mohamed ben Chérif, célèbres jusqu'au Mogreb, me propose Si Azaïz. C'est véritablement ici le lieu de la Vérité et son savant maître, le cheïk Bourras, est consulté même par les orgueilleux Marocains. Tenez ! Que dis-je ! Apercevez-vous ce « taleb » en robe d'azur, debout sur le toit parmi ces pigeons auxquels ses mains donnent à manger. C'est un professeur venu de Fez afin de s'instruire à Mazouna.

Au sommet d'une petite terrasse supérieure, un jeune homme doré comme une orange, avec des gestes amples et lents, émiettait une galette de maïs aux colombes sacrées, entretenues par la mosquée. Le soleil, à travers la feuillée d'un eucalyptus,

criblait de taches violettes son burnous rejeté derrière les épaules.

Cependant la longue silhouette d'un mueddin surgit au sommet d'un minaret. Penché sur les merlons de la galerie, ce vieillard, d'une voix exténuée, célèbre la grandeur de Dieu en appelant les fidèles à la prière.

Un sourire fait remonter les moustaches courbes du caïd de pourpre et d'or, à leur faire toucher, par les pointes, les ailes de son terrible nez.

— Ce bonhomme et son chant sont dignes de l'enseignement qu'on reçoit à cette médersa, nous murmure-t-il. Il nous faut une autre instruction ou nous périrons.

Surpris, Sadok considère le chef de la ville avec mécontentement.

A l'oreille, il me chuchote :

— Cet ambitieux caïd rêve le burnous d'investiture des aghas et souhaite que vous répétiez ses propos à M. le gouverneur général... Après tout, il exprime peut-être une vérité? La culture coranique ne nous suffit plus! Ainsi, tenez, moi... Hélas! que dis-je? Fâcheux exemple! Quand nous serons arrivés à ma maison paternelle, je vous narrerai ma vie. Quelle leçon!

Le visage de l'interprète exprime la désolation. L'arrivée du vénérable cheik Hanni Bouras et de quelques-uns de ses disciples, l'oblige à dissimuler son émotion, ce qu'il accomplit soudain avec un art incomparable, car il plaisante les étudiants. Beau comme le prophète Ézéchiël de Michel-Ange dans sa fresque de la Sixtine, Hanni Bouras, maître en scolastique musulmane, nous précède avec dignité.

Dans une cour blanche, de petites cellules blanches sont occupées chacune par un étudiant en lainages blancs. Le roucoulement enamouré des colombes chantonne dans le silence. Au bord d'un larmier en tuiles vertes, un pigeon ardoisé aux pattes de corail, se pavane, une aile ouverte en éventail.

Apercevant l'amoureux oiseau, Hanni Bouras joint ses doigts de cire, et ses vieux yeux pâlis par cent années de délectations au chaud soleil de son Afrique, sourient, pénétrés d'un nai bonheur.

— Dieu l'a voulu! Oui! Dieu veut l'amour! Il le veut, répète-t-il. Rien ne s'accomplit en haut et en bas qui ne soit résolu par lui.

Dans la petite pièce chaulée d'une nudité monacale où le vénérable cheik lit et médite, ses mains sont prises d'un tremblement sacré, lorsqu'il tourne les feuillets d'un Coran de l'an neuf cent quatre-vingt-neuf de l'hégire, don du sultan Mouley Ismaël.

— Tout est dans ce tout, nous affirme-t-il gravement, et aucun autre livre n'est nécessaire. Pourtant, nous possédons une riche bibliothèque.

Ouvrant un coffre vermoulu bardé de fers, il plonge les bras dans un entassement de manuscrits dont les parchemins, frisés par la sécheresse, rendent le bruit des jonchées automnales sous les pieds d'un passant. Et, en effet, c'est bien là une science d'automne, qui redoute l'hiver et n'espère plus aucun printemps. Tout voûté sur le bâton qui l'aide dans sa marche trottinante, le bon cheik nous conduit à la mosquée de Sidi Abd-el-Hack, trapue et gauche, reconstruite par les Turcs. D'une petite voix comique, il s'écrie :

— Ces Osmanlis n'ont jamais rien su que combattre !

... Dans la cour de la mosquée des nattes sont jetées sur des tombeaux et Hanni Bouras s'accroupit paisiblement sur un mort. Des figuiers ombragent ce petit cimetière où quelques fidèles d'élite voulurent dormir près du Sidi Abd-el-Hack dont une tenture d'un jaune de pollen recouvre la maçonnerie. Son gros chapelet coranique entre les pouces écartés, le vieux cheik prie de toute son âme, et ses lèvres, demeurées roses, clapotent. L'un de ses disciples lui apporte du thé ; sans interrompre sa récitation, de temps à autre, le pieux vieillard porte la tasse à sa bouche, et remercie Allah de ses dons. Au loin, le ruissellement de la cascade de Tamda rafraîchit l'atmosphère lumineuse de son chant cristallin.

Quelle douceur ! me souffle Azaïz. Ah ! Qu'ai-je fait moi-même ?

Des larmes emplissent ses yeux féminins par leur molle expression.

— Que suis-je devenu ? O ma vie ! ma triste vie ! Cependant je suis un autre homme que ces êtres-là, dit-il en toisant avec dédain les étudiants à cropetons contre les tombeaux, en ces poses nonchalantes enseignées par leur Islam fataliste. Ah ! sortons ! Je ne puis plus les voir. Ils sont heureux, et moi, moi ? Infortuné !

... Nous traversons maintenant la ville d'un pittoresque misérable, aux basses mesures. Les arbres fruitiers des jardins négligés, tout en rejets et en sauvageons, se hérissent par-dessus les murs. Une population de pauvre mine emplit les ruelles traversées par des ruisseaux désordonnés. Cependant, au soleil, leurs burnous donnent encore un certain prestige à ces gens de Mazouna.

— Et vous parcourez l'antique capitale du Dahara! Oh! décadence! gronde Sadok. Son histoire est pourtant illustre. Les Romains l'habitèrent. En leur succédant, les Berbères marocains créèrent ces vergers de figuiers, de mûriers et de grenadiers. Plus tard, les guerriers arabes s'emparèrent de Mazouna, au nom du Croissant, et construisirent des mosquées. Ce fut l'âge d'or. Hélas! les janissaires turcs surgirent et leur pachalik préleva le tribut sur le Dahara. Alors, l'émir Abd-el-Kader fut suscité par Allah et, tous les Turcs de Mazouna égorgés, nous fûmes libres. Enfin, notre Vercingétorix africain à son tour vaincu, vous réglez aujourd'hui, puissants Français! Que le bien soit avec vous!

Un sourire désolé plisse le fin visage de Sadok, lorsqu'il achève :

— Nous devons être battus, car nous nous étions endormis.

Le fastueux caïd aux bottes de maroquin avait écouté ce récit. Rude et franc, il prononce à son tour :

— Notre décadence est méritée, mais si le gouvernement veut nous accorder l'instruction, non seulement de nos fils, mais de nos filles, j'entends une éducation professionnelle, nous connaissons la résurrection. Accompagnez-moi. Nous allons visiter les cinq quartiers de notre ville : celui des Oulad-es-Saiyah qu'habitaient les Arabes, pasteurs et brigands tout à la fois; celui de Bou-Mata, fréquenté par les Koulounglis issus des Turcs, mariés à nos femmes indigènes; celui de Tassarte, toujours réservé aux descendants des Maures; celui de Bondeloul, l'ancien quartier israélite, et enfin la Kasbah, où, jadis, seuls les Turcs avaient droit d'élire domicile. Encore aujourd'hui mes administrés se souviennent de ce passé.

— Et que prétendez-vous conclure de cette opiniâtreté de nos habitants à ne point se mêler les uns aux autres? questionna Sadok d'un ton supérieur?

— Je conclus à leur vitalité, monsieur l'interprète judi-

ciaire. S'ils se suspectent encore, c'est qu'ils gardent l'espoir de l'emporter les uns sur les autres.

Nous passions devant une échoppe à moitié souterraine, dans laquelle on apercevait un tisserand blême.

S'adressant à l'artisan, Azaïz lui demanda :

— Que gagnes-tu à ton métier?

— La faim, Seigneur.

— Ah ! Ah ! Et combien de familles vivaient jadis heureuses à tisser la laine dans cette ville ?

— Quinze cents.

Tourné vers le caïd aux moustaches en cornes de bélièr, l'interprète reprit avec impertinence :

— Grand chef, vous avez tout lieu de vous réjouir ! L'avenir vous appartient.

— Si mes administrés voulaient adopter un outillage moderne, la prospérité renaîtrait, reprit le caïd, dont les joues devinrent aussi pourpres que son burnous. Mais, vous-même, monsieur l'interprète judiciaire, vous avez sans doute lieu de vous enorgueillir de votre passé?...

— Il suffit ! interrompit Sadok, en devenant pâle comme son haïk. Adieu, caïd. Cher monsieur, puisque nous arrivons à la maison de mon père, faites-nous l'honneur de votre visite.

Dans une humble cour traversée par des volailles faméliques s'élevait un étrange bâtiment inachevé, aux ouvertures béantes. A notre gauche, une vieille mesure fléchissait sur ses murs sans aplomb ; en face de nous, un corps de logis ne se composait que d'une pièce juchée à la hauteur d'un étage sur son rez-de-chaussée mystérieusement muré ; une sorte d'échelle de poulailler conduisait à sa porte sur balcon.

Une fois de plus, Sadok considère avec dégoût ses souliers de cycliste et son veston élimé, et gémit :

— Hélas ! Hélas ! Autrefois nous fûmes riches. Hélas !

Brusquement l'interprète me sourit d'un air ravi :

— Permettez-moi de vous présenter mon oncle. Je l'aperçois chez lui. Cette partie de maison lui appartient.

Un petit vieillard, au turban en brioche, s'avancait, et derrière leurs besicles, ses yeux clignotaient comme ceux d'un enfant qui redoute une mauvaise surprise. Du ton d'un hidalgo annonçant les titres de sa noble maison, Azaïz, une main sur l'épaule de son parent, proclame :

— Vous voyez en Si El Ketroussi Adda-ould-Bou-Abdallah ben Maldi, le plus érudit des juriscultes de cette ville.

Pendant cette présentation le septuagénaire avait plongé trois révérences, et, comme l'exige la courtoisie musulmane, ses paumes s'étaient appliquées successivement de son cœur à son front. Au centre de la petite chambre que le savant Ketroussi venait de quitter, un coffre de cèdre atteignait aux dimensions d'un tombeau.

— Voilà sa fortune, m'explique Sadok. Ce meuble est rempli de manuscrits, inestimables, puisqu'ils permettent de gagner tous les procès. On vient consulter mon oncle de Tunis à Marrakech. L'affaire exposée, il lui suffit de feuilleter ces parchemins pour y trouver le texte propre à convaincre les juges. Vous plait-il, maintenant, d'honorer mon propre cabinet de travail de votre présence ? Vous y constaterez que je suis devenu un Arabe vraiment moderne.

Il nous fallut gravir l'espèce de rampe à poulets pour gagner la plus surprenante des cellules. Sur un massif de maçonnerie, un lit à l'européenne, très large, supportait, sur son matelas, une table de toilette dans le style économique du faubourg Saint-Antoine à simili-marbre en bois peint. Son miroir rond, à renversement, taché, semblait un œil afilligé d'une taie qui nous lorgnait peureusement.

— Je sais bien qu'un Français mettrait ce meuble sur le sol, reprit Sadok ; mais, remarquez-le, je puis, de ma couche, me laver les mains ou le visage sans faire aucun effort. D'ailleurs la place me manquait. Enfin, me trouvant seul, je m'installe à ma fantaisie...

Des roseaux plafonnaient cette pièce étroite aux murailles tapissées avec des vieilles estampes. Le héros polonais Poniatowsky s'y montrait avantageusement en kolback, embrassant la princesse sa femme sur l'instant des adieux ; et tous les princes de la famille d'Orléans, paupières mi-closes, comme s'ils souffraient de la trop grande clarté, souriaient angéliquement. Une aquarelle maritime était placée sens dessus dessous.

— C'est bien possible, m'accorda Sadok. Mer bleue et ciel bleu, on peut s'y tromper. Cependant j'ai quelque goût pour la peinture depuis que j'ai reçu une éducation artistique à l'École normale d'Alger. Permettez-moi de vous montrer un portrait réussi. Je les collectionne.

D'une caisse à claire-voie portant l'inscription : « Savon à la Vierge : Marseille, » l'interprète sortit la chromolithographie sur toile d'une dame évidemment espagnole, aux « accroche-cœur » pommadés.

— La couleur en est de bonne qualité, elle ne passe point. J'ai acheté quelques autres paysages à un peintre Valencien. Examinez donc.

Une poussière épaisse couvrait des pochades sommaires que l'interprète devait essuyer et tourner en tous sens avant de savoir comment les présenter. Timidement, il me demandait :

— Faut-il placer le cadre en largeur ?

— Non, Si Azaïz, en longueur, si vous le voulez bien.

— Comme il vous plaira ; quant à moi, toute surface colorée me réjouit et je ne suis pas exigeant comme les Européens trop gâtés par leurs musées.

Je possède aussi une petite bibliothèque d'auteurs contemporains. Ah ! lire ! apprendre à connaître ce monde que nous ignorons, nous autres musulmans, quelle ivresse ! Pénétrer, grâce à vos écrivains, dans vos familles et ne plus rien ignorer de vos âmes. La lecture, pour moi, c'est une passion.

S'agenouillant devant une seconde caisse : « Bougies à l'étoile du Berger, » Sadok en retire quelques piles de volumes neufs, encore sous bandes. Quand il eut disposé ces brochures sur la table, je reconnus la lignée héroïque et féconde de nos feuilletonnistes : Zévaco, Richebourg, Sales, Xavier de Montépin.

— Comme c'est beau, le génie ! s'exclame l'interprète !

— Ah ! çà ! Si Azaïz, m'expliquerez-vous pourquoi je trouve jusqu'à dix exemplaires de *la Porteuse de Pain* et une douzaine des *Deux gosses* ?

Le rouge de la confusion colore le visage de mon interprète.

— L'on m'a trompé, gronde-t-il. Une annonce du *Petit Algérien* avertissait qu'un éditeur cédait les meilleurs auteurs à bas prix et j'ai fait venir le tas. Or, cette réclame s'adressait à des libraires revendeurs. Au premier moment, j'en aurais pleuré, car je suis bien pauvre ! Et j'aime tant les bons auteurs !

Puis Sadok, pensif, les yeux remontés vers les tempes, tire sur les voiles qui couvrent son turban. Ses oreilles écartées par le tissu, il ressemble de plus en plus à un Égyptien de la dynastie Thébaine. Après une méditation, il me dit vivement :

— Peut-être me demanderez-vous pourquoi un musulman,

instruit comme moi dans les langues arabe et française, n'est qu'un petit interprète? Ah! cher monsieur, quel drame!

Sadok pousse au milieu de sa cellule un « taïfor, » sorte de petite table escabeau. Il s'assied et joue de sa canne, comme un conteur de café maure le fait avec un roseau, pendant son récit.

— Les Azaïz appartiennent à une famille importante et je pourrais le prouver. Que dis-je! Je vais en apporter la preuve.

Tombant à genoux, Sadok introduit la tête sous son bureau et en retire un sac en peau de mouton dont il sort une liasse de parchemins cachetés par les anciens Beys d'Oran. Une vaste écriture, encore scintillante des poudres d'or et de mica qui avaient séché l'encre gommée, couvrait de sa calligraphie décorative les feuillets.

— Quel dommage que vous ne puissiez prendre connaissance des formules laudatives employées par nos anciens seigneurs s'adressant à mes aïeux! Ces titres les confirmaient dans leurs fonctions judiciaires. Bah! C'est le passé! Nous ne sommes plus que poussière! Revenons à mon aventure personnelle. Donc, mon père, appauvri, mais se croyant perspicace, m'envoya dès l'âge de sept ans à l'école franco-arabe de Mostaganem.

« Hé! Hé! le moins que tu puisses atteindre plus tard, me dit-il, c'est une situation de « khodja » et un secrétaire indigène gagne une centaine de francs par mois. Allons! travaille et souviens-toi que tu appartiens à une grande famille musulmane, amie de la France dès les premiers ans de la conquête. »

Comme je ne manquais pas de mémoire, bientôt je récitais La Fontaine comme une perruche, je déclamais Racine avec des trémolos d'accordéon et je rugissais *le Cid* comme un lion de l'Atlas.

« Cetenfant promet beaucoup, assurait mon maître français. Quel accent! Ces Orientaux sont doués pour la littérature. »

Cet éloge m'enflamma. A quatorze ans, le certificat primaire me fut délivré. Sur la proposition de mes instituteurs, j'obtins d'être envoyé à l'École normale d'Alger. J'en sortis avec mon brevet pédagogique et le droit de tenir moi-même école dans le « bled » avec douze cents francs d'appointements. Semblable à mes collègues indigènes, je fus grisé par ma nouvelle situation. Nous nous croyions tous de petits Musset et nous portions la

chechia de travers, afin de narguer les vieux turbans retardataires.

M'estimant à moitié français par mon instruction, je crus devoir renoncer à la gandourah. J'adoptai le veston acheté vingt-cinq francs aux « Galeries Algériennes » et, à bas les babouches, je cherchai des chaussures élégantes. Mes moyens ne me permettant pas les « Molière » vernis, — quel dommage pourtant, car ce nom n'était cher ! — je chaussai les souliers des cyclistes. Équipé de la sorte, un col de celluloid au cou et une régate sang de bœuf ballant mon plastron, j'allais déguster l'absinthe avec les colons européens au « Café de la République. » Afin de mériter leur approbation, j'assurais que les méchants, seuls, sont buveurs d'eau, et que le Coran, en nous obligeant à ce breuvage insipide, commettait une affreuse offense contre l'humanité. Ils sourirent. Voulant leur prouver ma bonne foi, je m'enivrais. Ils rirent plus fort. Je pérormais, plein d'exaltation, contre l'abêtissement de l'Islam. Ils s'esclaffèrent.

« Ce bon garçon pourrait bien devenir digne de la naturalisation, » déclarèrent bientôt ces amis d'estaminet.

Rouge de satisfaction, je ne réclamai pourtant pas cette faveur. La naturalisation d'un Arabe, quel purgatoire ! Ce diplôme de francisation n'empêche pas les colons de vous traiter de bicot. D'ailleurs, saurait-on s'arracher brusquement à toute la douceur de la vieille société musulmane ? Autant demander à un chrétien d'apostasier et de se croire Arabe parce qu'il aura prononcé la « chaada (1). » Or, le naturalisé est méprisé de ses anciens coreligionnaires qui n'admettent jamais sa sincérité. Repoussé par sa famille, plaisanté des Européens, le renégat devient l'être le moins naturel de l'Algérie. C'est le geai paré des plumes du paon, ou, si vous le préférez, l'âne portant les reliques d'une civilisation qui n'est pas la sienne. Citoyen français, par décret ! La bonne plaisanterie ! Donc, je me contentais d'admirer le génie de la France avec mon intelligence, tandis que mon cœur arabe battait sous le burnous. Saurait-on me le reprocher ?

Des années s'écoulèrent. J'enseignais votre langue aux petits Algériens à calotte rouge. Or, presque à mon insu, vos auteurs m'échauffaient : Voltaire, Hugo, Lamartine, Musset surtout,

(1) Le credo du mahométan.

enchantaient mes rêves. Malgré moi, mon esprit s'évadait de son milieu. A ma rentrée de l'école, quand je me retrouvais dans ma famille, tandis que les femmes roulaient le couscous ou pilaient « la merga » et que mon père et mon oncle donnaient leurs consultations de droit coranique, il m'arrivait de déclamer *la Nuit de mai*, *Ruy Blas* ou les *Méditations*, et je m'écriais :

« Pourquoi ne serais-je pas moi-même auteur ? Nous autres, musulmans, naissons poètes, puisque notre vocabulaire, même le plus usuel, ne procède que par images. »

Mes parents, lorsqu'ils me voyaient m'enthousiasmer à cette idée, au lieu de m'encourager, venaient poser leur index sur mon front, en murmurant :

— Toi ! Maboull !

Pauvres ignorants ! Ils n'avaient pas comme moi goûté à l'arbre de la beauté.

En ce temps-là, j'écrivis donc mes premiers poèmes, la nuit, à la flamme d'une belle lampe neuve à pétrole, qui me communiquait, je l'aurais juré, la clarté du génie français. Pendant que je veillais, autour de moi, roulés dans leurs nattes : père, oncle, tantes, cousines, reposaient. Parfois, notre coq, trompé par ma lumière, lançait son cri et j'invoquais l'esprit de Chantecler. Dans ma classe, au moindre prétexte, je déclamaï les vers des maîtres de mon choix à mes élèves ou je leur tenais des discours. Le don d'éloquence, inné chez les Arabes et développé chez moi par l'habitude de la parole, me valut une réputation d'orateur parmi mes collègues de l'enseignement. Hélas ! Hélas ! Funeste aptitude, sois maudite ! Il était déjà question de m'attribuer la direction d'une école rustique, honneur et avantage. L'inspecteur d'académie m'avait signalé comme un sujet hors ligne et j'étais bien capable, ma foi ! de toucher quinze cents francs par an, somme formidable, paraît-il, quand on porte la chéchia. Cette année-là, ma renommée de poète et de récitateur me valut l'honneur d'être désigné, par les instituteurs musulmans, pour les représenter aux grandes fêtes données en l'honneur de votre célèbre général Lamoricière. Fatale élection ! Je partis pour cette cérémonie dans l'enthousiasme, ma coiffure en casseur d'assiettes pour bien affirmer au regard des Français, mes convictions libérales. Convictions ? Je ne savais que penser et que conclure. Mes goûts littéraires m'attiraient vers les choses

d'Europe et pourtant ! pourtant ! seul le verbalisme magnifique de vos écrivains me plaisait, car je ne pouvais épouser leurs croyances. Je n'étais pas de culture chrétienne, moi ! Si je lisais à la française, je déduisais à la musulmane ! Quelquefois tout l'écheveau de mes nouvelles connaissances s'emmêlait et je n'en pouvais plus débrouiller les fils. A la vérité, je ne donnais qu'une façade européenne à toutes mes constructions d'Africain islamisé et, les ouvertures ne communiquant plus, je me trouvais dans la nuit.

Quand j'arrivai sur l'esplanade d'Oran où l'on célébrait l'inauguration du monument de Lamoricière, une journée de voyage parmi des interlocuteurs exaltés, Français ou Arabes, m'avait mis hors de mon bon sens. Une foule immense entourait la statue. Par Dieu ! songeai-je, te faudra-t-il, pauvre Sadok Azuz, parler au nom des instituteurs algériens devant cette multitude ? Tu ne le pourras point. J'aurais voulu fuir. Impossible ! Une centaine de mes collègues me pressaient, et j'étais le prisonnier de leur confiance en mes talents.

A la vue du préfet, des généraux dorés et des magistrats rouges, des administrateurs argentés et des universitaires noirs, qui semblaient tous me considérer avec défiance, blême d'effroi, j'assurai mes confrères qu'il me serait impossible de prononcer une phrase. Aussitôt quelles imprécations de mes coreligionnaires ! « Malheureux ! lâche ! ingrat ! » Ils comptaient tous sur moi. Ne devais-je pas exposer leurs justes revendications après un exorde flatteur pour adoucir les autorités françaises. Ne l'avais-je pas juré ?

« Tu parleras, Sadok ! Sois éloquent, Azaïz ! Notre bien-être dépend de toi. »

Cependant, comme je me mourais de terreur, un vieux maître, homme ingénieux, m'assura qu'il savait un moyen de me guérir de mes craintes. Coup sur coup, ce philosophe m'obligeait à boire trois grands verres d'une certaine liqueur verte, inspiratrice.

Le préfet, le maire d'Oran, le doyen des lettres et un général avaient déjà prononcé des discours accueillis avec jubilation par l'assemblée des Français, quand je fus conduit sur l'estrade. Le grand guerrier Lamoricière me dominait de sa taille surhumaine, et je me croyais réduit à la grosseur d'un pauvre insecte. Mille paires d'yeux se fixaient sur le petit instituteur

indigène, et toutes les bouches souriaient par avance. Qu'allait-il leur raconter? Hélas! hélas! Une bizarre exaltation agitait en moi les idées comme les flots de la mer. Quelle tempête intérieure! Mes pensées déferlaient, et leur embrun m'aveuglait. De mon beau discours, soigneusement composé, rien ne me revenait à la mémoire; en revanche, mille phrases inattendues se pressaient sur mes lèvres. Les sourires s'élargissaient encore devant moi, par bienveillance, et j'eus alors ces paroles rapides, trop rapides, hélas!

« Messieurs les Français, je constate à votre bonne humeur que vous êtes contents de fêter l'illustre Lamoricière. Je conçois votre satisfaction. Ce grand général victorieux conquiert l'Algérie où vous vous trouvez admirablement. Bon pays! Belles céréales! Vignobles abondants! Moutons succulents! Les colons s'enrichissent par leur travail et les administrateurs par le labeur des autres. En somme, messieurs, votre ravissement s'explique, et vous avez bien raison d'élever une magnifique statue à Lamoricière. Mais un pauvre instituteur indigène a-t-il le droit de se réjouir? Ses collègues, placés au dernier rang de cette brillante assemblée, leur place dans la vie, ont-ils lieu de se féliciter? Les musulmans vaincus par votre chef fameux doivent-ils s'applaudir de participer à l'érection de ce monument? Je ne le crois pas. Cinq minutes d'attention, mes chers messieurs, et je vais vous expliquer pourquoi... »

Depuis un moment, je m'apercevais que la surprise des autorités atteignait à la stupéfaction. Le préfet semblait chuchoter à l'oreille du Doyen : « Vous n'aviez donc pas eu connaissance du discours de cet instituteur indigène? »

Le président du comité me retira la parole et je fus conduit à M. de M... qui me dit négligemment : « Il est entendu que vous ne faites plus partie du corps de l'enseignement. »

— Grand Dieu! J'étais perdu.

Lorsque je revins dans ma famille, des pleurs amers me brouillaient la vue.

— Chers parents, m'écriai-je, la sincérité me coûte plus de déboires que mes vices. L'ivresse d'un instant m'a fait montrer mon vrai visage et il semblerait qu'il nous soit défendu d'exprimer nos sentiments?

— Misère pour nous! s'écria mon père furieux.

... Cependant, après avoir connu la faim, oui, pas même la

boulette quotidienne de couscous, je fus admis comme interprète auxiliaire. Oh ! joie ! J'étais sauvé ! Néanmoins, mes loisirs, car cette profession peu lucrative m'en donne, ranimèrent mes goûts pour la gloire et la fortune. Les journaux parisiens vantaient un certain M. Chekri Ganem qui venait de faire jouer à l'Odéon un *Antar* de sa façon. Ce fut pour moi l'illumination. Je composai un drame, vers et prose mêlés : *La justice du Chérif*. Dans cette pièce où je soulageais mon cœur ulcéré, — je vous la lirai tout à l'heure si vous me le permettez ? — le Grand Chérif de la Mecque accueille les meurtris de ce monde et finit par marier le poète à une princesse de Bagdad.

Sadok Azâz ferma les yeux, et quoique aucun son ne sortit de sa gorge, ses lèvres remuaient, tandis que ses doigts paraissaient cueillir des fleurs invisibles. Il se réveilla péniblement de son beau songe :

— Sortons ! me dit-il avec tristesse. Je vais vous conduire à mon salon. Il est inachevé, faute d'argent. Vous voudrez bien m'excuser.

Pour sortir du cabinet de Sadok où la table de toilette, dressée sur le large lit, retenait encore mon attention, je dus franchir le silo, fermé par une dalle, qui contenait les provisions de grains de la famille Azâz.

— S'il vous plaît, prenez garde à ces « tabacq » qui renferment nos fruits, m'avertit l'interprète. Attention à ces marches. Méfiez-vous de cette planche branlante. Voici mon salon, c'est-à-dire : mon futur salon.

La guerre m'empêcha de pousser davantage les travaux ; pourtant, même en son état actuel, j'en jouis agréablement. ... Dans une salle en mauvais pisé, percée de six ouvertures sans menuiseries, les coups de vent s'engouffraient avec assez de vivacité pour soulever les nattes étendues sur la terre battue, et elles palpaient sous nos pieds. Pas de sièges, et aucun autre meuble !

Avec une mine de hautaine indifférence, Sadok déclare du bout des lèvres :

— Nous autres musulmans, accoutumés à nous assoir sur le sol, nous savons nous passer du superflu. Cependant, je vous ferai remarquer que ce salon est une nouveauté à Mazouna. Il marque un progrès réel. Au fait, puisque je dispose ici d'un espace suffisant, cela me donne l'envie de vous déclamer les

premières scènes de *la Justice du Chérif*. Vous me donnerez votre sentiment sincère et, ensuite, je vous narrerai l'histoire de cette tragédie.

Les courants d'air de cette pièce qui, peut-être, demeurerait toujours inachèvement, car les Arabes, ces grands enfants, commencent à faire bâtir des maisons qu'ils ne peuvent terminer, m'obligèrent à m'abriter dans un des angles. Quelques voisins, un khodja, le gard-champêtre, un épicier en cachabiah rayée comme un pelage de hyène et le tissrand étaient entrés dans ce salon. Sans un mot d'explication, tous s'accroupirent. Le caïd de pourpre et d'or vint se placer près de moi. Marchant de long en large d'un pas tragique, Azaïz, les bras ouverts, commença sa déclamation.

Molestée par un méchant khalif, la princesse de Bagdad venait réclamer protection. Sadok imitait la détresse de cette jeune fille. Ag mouillé, puis vivement redressé et prenant l'attitude de hauteur suprême qu'il supposait au grand Chérif de la Mecque, il répondait à la princesse mortifiée :

« Remettez-vous, chère demoiselle. Votre tour viendra. Remettez-vous ! Voyez ces malheureux qui accourent d'Afrique, afin que je satisfasse à leurs plaintes. Là-bas aussi on souffre d'injustices. Remettez-vous, jeune fille. »

Aussitôt un paysan de Mizouna, un pêcheur de Mostaganem et d'autres gens encore se lamentaient avec abondance. Au huitième suppliant, et comme le Chérif venait de s'écrier encore : « Remettez-vous, mes amis, » j'arrêtai l'auteur.

Avec l'expression de la plus vive affliction, Sadok laissa tomber ses mains qu'il n'avait cessé de brandir vers le ciel, et me dit humblement :

— Vous m'interrompez avant les lamentations les mieux réussies de ma tragédie, celles du poète malheureux de Damas en qui vous m'auriez reconnu. Je le crains, vous n'aimez pas mon œuvre ? Ah ! ne vous en défendez point ! Vous ne seriez pas le seul de votre avis. Il faut une âme arabe pour goûter un ouvrage semblable. Pour nous, Africains, la monotonie de ces gémissements fait tout leur charme. Soyons sincères jusqu'au bout. Figurez-vous que le succès de « *l'Antar* » de Chekri Ganem me fit partir pour Paris où je demandai audience à M. Antoine, alors directeur de l'Odéon.

— Monsieur, lui dis-je, je viens de perdre ma place d'ins-

tituteur indigène, je suis pauvre et j'ai besoin d'être joué.

Ce grand artiste sourit en me pressant les mains :

« Lisez-moi votre manuscrit, cher M. Azaïz. »

Quand j'eus terminé la lecture de la première scène, il dit, très égayé :

« Je suis bien content de vous connaître. »

Il me reconduisit jusqu'à son antichambre en me serrant les mains de plus en plus fort et il riait du bonheur de m'avoir rencontré, m'assurait-il.

Les paupières à longs cils de Sadok descendirent sur ses yeux après cet aveu et un sanglot souleva sa poitrine.

— Excusez-moi, reprit-il en s'inclinant, je me suis rendu compte, ce jour fatal, que je n'étais plus un vrai musulman et que je n'aurais pourtant jamais l'esprit d'un Français. O ma pauvre âme, qu'es-tu devenue? Qui me rendra mon âme arabe? Pourquoi ne suis-je pas un obscur fellah? Je n'ai de science que juste assez pour sentir que je suis un homme manqué et que je ne puis rien devenir, car j'ai perdu l'esprit natal.

Des larmes, grosses comme les grains d'un chapelet coranique, coulaient maintenant sur les manches du veston d'Azaïz. D'autorité, le caïd moustachu lui prit le bras et l'entraîna hors de son « salon » en prononçant avec fermeté :

— Vous allez prendre un café, monsieur l'interprète judiciaire; il vous apaisera.

— Tout est écrit, murmura si faiblement le pauvre Sadok qu'il semblait même douter de la mission de son Prophète.

Afin de gagner le café maure, nous dûmes passer sur l'autre bord du profond ravin de l'oued Quarizane, défense naturelle de Mazouna. En ce lieu escarpé, une cavalcade nous apparut sur la colline, en vis-à-vis de la ville. Une centaine de cavaliers montagnards aux lainages soufilés par le vent, jambes nues sur leurs chevaux à longues queues et crinières rougies de henné, montaient vers le marabout de Bou-Alloufa dont la coupole répandait une blanche clarté entre les arbres.

— Encore des sots qui viennent combler de cadeaux le cheik Sidi Bel Mehel, me chuchota le caïd, jaloux, et les pointes de ses moustaches touchaient son nez en bec d'aigle.

— Depuis que nous bénéficions de la présence d'instituteurs français à Mazouna, le cheik d'Alloufa reçoit de moins en moins les visites de mes administrés, reprit-il. Pourtant oserais-

Je affirmer que la connaissance de votre grammaire sauvera nos enfants? Ah! puisse le Gouvernement se rendre compte que les indigènes ne renaitront que par un enseignement professionnel. Des laboureurs, des forgerons, des menuisiers, voilà ce qu'il faut et j'envoie à tous les « djinns » la règle des participes.

— Et cependant, l'instruction quelle source d'idéales jouissances! s'exclame Sadok dont les prunelles étaient encore humides.

Laissant tomber sa main sur l'épaule de l'interprète, le caïd lui gronde :

— Une tasse de café vous guérira de vos exaltations.

Il l'oblige à gravir les marches d'une maison que précède une galerie voûtée soutenue par des colonnes. Sa terrasse est encombrée de buveurs accroupis sur l'alfa des nattes. Dans la salle badigeonnée de chaux sont exposées des enluminures orientales : « Bourak, le cheval ailé de Mahomet et l'héroïque « Antar » fendant de son cimenterre un homme aussi aisément qu'un saucisson, avoisinent l'image de Myriam, une vierge du rosaire espagnole et quelques chromo-lithographies où des dames opulentes sourient en offrant des liqueurs dont les titres flamboient.

En seroual dont l'ampleur flotte à hauteur de ses reins comme une queue d'oiseau, le cafetier, qui semble un coq maigre, trotte prestement entre ses clients à cropetons. Sur l'autre côté de la salle, la nuque appuyée contre un pilier, un vieillard à barbe de Moïse, les yeux mi-clos, touche délicatement un « tebal » dont la peau de bouc résonne avec langueur et psalmodie une cantilène que ses voisins, encapuchonnés jusqu'au nez et semblables à des pleurants du moyen âge, écoutent, le dos courbé, dans une sorte de prostration délectable.

A travers la colonnade du café maure, sur la place de Mazouna, quelques fillettes au teint de la couleur des citrons, s'acheminent vers une fontaine, avec ces gracieuses allures qu'on ne voit qu'aux orientales dont chaque geste rappelle toute la beauté antique. Leurs cruches remplies, ces jolies canéphores s'en reviennent, lentes et graves, comme en procession sacrée. L'eau qui mouille leurs épaules nues leur donne l'éclat de l'or.

Quand nous félicitons notre cafetier sur l'arome de son moka, il repart avec la grâce d'un gentilhomme :

— Vos éloges sont mon vrai profit!

Un cavalier aux lainages bleus de roi s'avancait d'un train de fantasia sur son barbe qu'il faisait cabrioler. Il prévient l'interprète que monsieur l'administrateur nous attend à Renault.

A cet avertissement, Sadok Azaïz, inquiet, jette une fois de plus des regards troublés à sa culotte bouffante, ses souliers de cycliste, son haïk et son veston. Et il soupire, partagé entre deux amours, qu'il ne possède pas plus l'un que l'autre.

A l'instant de notre sortie des murailles de Mazouna, les colombes sacrées de la médersa tournoyèrent au-dessus des claires terrasses sur lesquelles les étudiants marocains, drapés comme des disciples d'Épicure, répandaient de l'orge avec des gestes d'une lenteur harmonieuse. Agenouillé sur la plus haute terrasse, leur cheik octogénaire à la barbe plus pâle que son burnous, tourné vers le soleil, se pencha peu à peu et s'étendit enfin, le front au sol. Sa prosternation était un aveu de l'humiliation du vrai musulman devant Allah, l'ardent, l'insoutenable, le terrible, l'incompréhensible et l'inaccessible.

Quand nous eûmes atteint le sommet de la colline d'où Mazouna, rose et cendrée, s'apercevait par delà ses ravins aux rocs carminés, les monts de l'Ouarsenis aux formidables bastions de deux mille mètres surgirent dans la poudre d'or du couchant.

— Ouarsenis, tu signifies : œil du monde, s'exclama Sadok ! Eh bien ! Ouarsenis, regarde l'un des plus malheureux de tes fils.

S'étant retourné vers la ville dont les petites mesures semblaient, à distance, un jeu de cubes répandus par un enfant, l'interprète dit encore d'une voix attendrissante :

— O Mazouna, à quoi bon mes efforts ? Un sage l'a prononcé :

« Les hommes sont comme les éphémères. Le matin, ils s'agitent et le soir ils ont disparu. Leurs peines et leurs labeurs aboutissent à la déception. »

Sur cette sentence, Azaïz enveloppe son visage de Pharaon déchu dans les voiles de son haïk. Caché, il fait entendre, de temps à autre, un long soupir, tandis que l'équipage de l'administration, lancé à toute allure par son cocher en cafetan d'azur, prétend sans doute donner aux indigènes l'image d'un gouvernement de progrès.

REVUE SCIENTIFIQUE

PROMENADE LUNAIRE

Le croissant lunaire est toujours une chose charmante, surtout quand, à peine naissant, il est si fin, si délicat, qu'on dirait un long fil recourbé qui, de la paupière de quelque déesse blonde, serait tombé dans l'azur.

L'autre dimanche soir, les gens distraits, les seuls qui, d'aventure regardent en l'air ont pu voir un spectacle plus rare encore. La lune, pleine et au comble de sa rotondité, s'est, en quelques quarts d'heure, avec une rapidité insolite muée en un fin croissant dont l'épaisseur égalait à peine un quinzième du diamètre lunaire.

Quelle était donc la cause de cette transformation étonnante qui, en peu de minutes, faisait se succéder deux phases lunaires séparées à l'accoutumée par près de deux semaines? Tout simplement une éclipse partielle de lune. Notre satellite pénétrait ce soir-là dans le cône d'ombre que la terre, éclairée par le soleil, traîne derrière elle, et c'est notre habitacle terraqué projeté en ombre chinoise sur le visage épanoui de Phébé qui, pour un moment, en réduisait la circonférence à un mince croissant.

Du coup, les gazettes ont consacré à la lune quelques-unes de leurs lignes, et le public fut incité à se souvenir, quelques heures durant, qu'il y a d'autres problèmes encore dans le monde, d'autres sujets d'étude que le prix des denrées et la question de savoir à qui ira l'argent des mines du Monomotapa.

Dans l'introduction de la précieuse traduction d'Archimède qu'il vient de publier (1), M. Ver Eecke cite ce jugement de Plutarque sur

(1) *Œuvres complètes d'Archimède*, traduites du grec par Paul Ver Eecke, Desclée, de Brouwer et C^o.

le grand géomètre antique : « Regardant la mécanique et, en général, tout art qu'on exerce pour le besoin, comme des arts vils et obscurs, il ne se livra qu'aux sciences dont la beauté et la perfection ne sont liées à aucune nécessité. »

L'avantage des événements tels que l'éclipse lunaire du mois dernier est qu'ils obligent un instant les hommes à penser à ces objets désintéressés dont Plutarque parle si magnifiquement dans le texte que nous venons de citer. Cela est d'autant plus utile qu'une sorte de vent de folie, qui peut être funeste à ce qui fait la vraie gloire du nom français dans le monde, pousse maintenant nos gouvernants à tarir chez nous la source même des sciences « qui ne sont liées à aucune utilité. »

Or, l'exemple d'Archimède même démontre que, lorsqu'ils s'est agi d'opposer à l'ennemi des engins terribles et efficaces, nul ne s'est montré plus réellement utile à la défense de la cité que l'homme qui, négligeant l'utilité immédiate, avait consacré sa vie aux recherches idéales de la géométrie.

La récente éclipse de lune n'a pas seulement occupé la presse par elle-même. On a vu, à son propos, jaillir depuis quelques semaines les controverses les plus passionnantes. La question de l'habitabilité de notre satellite, soulevée d'une manière retentissante par un astronome américain éminent, a fait couler des flots d'encre... et de salive. Un autre astronome, Anglais celui-là, a causé des discussions non dénuées d'ardeur, en annonçant, par la voix bruyante des grands journaux, que la lune présente dans son mouvement une accélération tout à fait insolite.

Je voudrais examiner ici brièvement ce qu'il faut penser de ces problèmes, dont les salons même retentissent, — ce qui honore d'ailleurs les salons. Cet examen me sera facilité par un autre événement sélénologique récent dont l'intérêt n'est pas moindre, à mon avis, et qui est l'achèvement d'une admirable carte photographique de la lune, qu'un astronome de l'Observatoire de Paris, M. Le Morvan, vient de présenter à une des dernières séances de l'Académie des sciences. Déjà l'Observatoire de Paris avait produit le grand atlas photographique de la lune de Lœwy et Puiseux, qui fait autorité pour les études sélénologiques, parmi les astronomes du monde entier. M. Le Morvan avait, dans l'établissement de ce grand travail, été le principal collaborateur de Lœwy et Puiseux.

La Carte Photographique et Systématique de la Lune qu'il vient d'achever complète leur atlas par des documents inédits, et présente,

sous une forme beaucoup plus maniable, un instrument sans pareil pour l'étude des étranges paysages de la lune. Ces documents ont été obtenus au moyen du Grand Équatorial coudé qui est l'instrument le plus puissant de l'Observatoire. Ils prouvent que, quoi qu'on en ait dit, le ciel de Paris est d'une admirable qualité, par le calme et l'homogénéité de son atmosphère, pour les observations astronomiques.

Ceci vaut en effet d'être noté en passant : si le ciel de Paris est un peu moins limpide que celui de la campagne à cause des fumées et des poussières, si par suite les images des astres y sont un peu moins lumineuses (ce qui n'a pas d'inconvénient pour la plupart des recherches), en revanche c'est un fait nettement constaté, que ces images y sont beaucoup plus nettes, plus calmes, moins agitées que dans la plupart des observatoires situés en pleine campagne.

Ce fait curieux a été mis en évidence par tous ceux qui ont eu l'occasion de faire l'étude comparative des conditions de visibilité des astres dans les divers observatoires français, et notamment par M. Jarry-Desloges, spécialiste averti des observations planétaires, qui a fait de ses constatations l'objet d'une communication récente fort remarquée à l'Académie des sciences.

A quoi tient ce fait étrange ? Pourquoi les images stellaires ou planétaires sont-elles plus nettes, plus distinctes, moins agitées de mouvements parasites à l'Observatoire de Paris qu'à ceux de Meudon, de Nice ou d'Alger ? Sans doute aux heureuses conditions topographiques qui décidèrent du choix de l'emplacement où Louis XIV fit édifier l'Observatoire national. Celui-ci est au sommet d'une éminence modérée et d'où la plaine dévale à peu près également en tous sens. Les conditions y sont symétriques. Au contraire, l'Observatoire de Meudon est au bord d'un plateau surplombant une vallée ; ceux de Nice et d'Alger au bord de la mer, dominant celle-ci d'assez haut. Il s'ensuit que, dans ces derniers postes d'observation, il y a une dissymétrie des couches de niveau de l'atmosphère qui sont inclinées par le terrain. De là sans doute, des courants d'air irréguliers, ascendants, descendants ou obliques, et qui expliquent pourquoi, tout en étant plus brillantes qu'à Paris, les images des astres y sont moins homogènes et moins calmes.

Ce moindre éclat des images astrales à Paris ne paraît pas d'ailleurs capable d'entraîner des inconvénients bien sérieux, même pour les objets célestes à faible visibilité, si l'on en juge par le nombre des nébuleuses nouvelles que M. Bigourdan a découvertes récemment

dans le ciel, si injustement et si étrangement décrié parfois, de l'Observatoire de Paris.

En tout cas, la carte sélénographique de M. Le Morvan qui va m'aider à guider maintenant mes lecteurs au cours d'une brève promenade dans la lune, démontre sans réplique qu'à moyens instrumentaux égaux, nul Observatoire au monde ne fournit de documents comparables à celui de Paris. — non pas même les grands Observatoires de montagne des États-Unis.

Il n'est pas exagéré de dire que l'étude topographique de notre satellite est beaucoup plus avancée que celle du globe sur lequel nous vivons. Si la « géographie lunaire, » — qu'on me pardonne ce barbarisme excusable par ce temps de crise des humanités, — si la sélénographie, di-je, a fait récemment des progrès remarquables, c'est grâce surtout à la plaque photographique qui est, comme l'a dit Janssen, la véritable rétine du savant. Par elle, au plaisir esthétique que la contemplation des paysages lunaires procure toujours aux amateurs des belles formes et des jeux ravissants de l'ombre et de la lumière, nous avons pu ajouter des enseignements du plus haut intérêt et qui nous montrent d'avance le sort réservé à notre terre.

Car la lune, à cause de sa masse 81 fois plus faible que celle de la terre, s'est refroidie beaucoup plus vite. Un gros fer à souder doit être plongé moins souvent dans le feu qu'un petit, pour garder la température utile. La lune a donc franchi avec une certaine rapidité, — en quelques millions de siècles seulement, — les phases fatales de l'évolution de tout astre. Elle est, si j'ose dire, une terre mort-née.

Et puis, en voyage, on se lie bon gré mal gré avec les compagnons que le hasard nous donne et l'on finit par se prendre pour eux d'une affection qui, pour être née des circonstances, n'en est pas moins sincère. C'est pourquoi dans cette sarabande silencieuse qui emporte je ne sais où les astres vagabonds, nous aimons de tendresse particulière notre voisine la lune. Elle seule presque, dans l'Univers, ne nous humilie pas par une masse et une importance supérieures aux nôtres. Cela nous relève à nos propres yeux d'avoir, dans le cortège solaire, où nous faisons si piètre figure, cette suivante muette et docile.

A vrai dire, nous ne parlerons pas ici de la lune tout entière, mais seulement de celui de ses hémisphères qui est sans cesse tourné vers nous, puisque la lune met exactement le même temps à faire un tour complet autour de la Terre qu'à faire une rotation sur elle-même.

On sait aujourd'hui très bien pourquoi il en est ainsi : de même

que la lune produit, par son attraction, des marées sur la terre, celle-ci en produisait également sur notre satellite, lorsqu'il avait encore des parties fluides. La masse de la terre étant prépondérante, les marées lunaires étaient bien plus fortes que les nôtres. Or naguère la lune tournait sur elle-même beaucoup plus vite que maintenant. La durée de cette rotation que nous pouvons appeler le « jour lunaire », n'était guère il y a quelque 56 millions d'années que de huit jours environ, donc quatre fois plus petite que maintenant.

Mais il est clair que la protubérance liquide produite sur la lune par l'attraction de la terre et qui tend sans cesse à se diriger vers celle-ci, devait, par suite de la viscosité et du frottement qu'elle produisait, agir comme un frein et modérer peu à peu la rotation lunaire, jusqu'à ce que la durée du jour lunaire soit précisément égale au mois, comme nous le voyons aujourd'hui.

Cette influence retardatrice des marées va nous permettre d'éclairer un petit problème particulier qui a été soulevé lors de la dernière éclipse de lune.

Interviewé par un grand journal anglais, M. Crommelin, astronome de l'Observatoire de Greenwich, aurait déclaré que les observations de l'éclipse de lune avaient mis en évidence une accélération tout à fait anormale, et qui prouverait que le mouvement de la lune est nettement en avance sur les éphémérides.

Présentée sous cette forme « toute nouvelle, » la nouvelle est certainement erronée, et les déclarations de M. Crommelin qui est un astronome averti ont été manifestement travesties par son truchement journalistique. Ce sont choses qui arrivent fréquemment lorsque des affirmations de techniciens tombent dans des oreilles inaptes à en saisir les nuances.

Tout d'abord, il est évident que les éclipses de lune sont, de tous les phénomènes, les moins aptes à nous fournir des indications sur le mouvement exact de notre satellite. L'ombre de la terre projetée sur lui a en effet un bord très mal délimité par suite de la réfraction et de la diffusion des rayons solaires dans l'atmosphère terrestre, et aussi parce que cette ombre est entourée d'une zone de pénombre où elle se fond d'une manière assez floue. Il s'ensuit que les observations des divers contacts de l'ombre projetée par la terre et du disque lunaire ne peuvent se faire avec une précision suffisante pour mettre en évidence des anomalies même dix fois plus grandes que celles attribuées au mouvement lunaire.

La vérité, — que la dernière éclipse de lune a été une occasion non

de découvrir, mais de rappeler, — est que la lune présente en effet dans son mouvement orbital une légère accélération anormale qui ne cadre pas avec les éphémérides calculés au moyen des méthodes nouvelles de la mécanique céleste. Cette accélération est faible et ne paraît pas excéder quelques secondes d'arc par siècle. On jugera qu'elle est minime, si on veut se souvenir qu'un angle d'une seconde est moins de la trois-cent-millième partie d'un angle droit.

Si petite qu'elle soit, cette accélération séculaire du mouvement de la lune est réelle, et les observations astronomiques avec leurs méthodes infiniment précises l'ont depuis longtemps manifesté. Laplace déjà s'en était préoccupé au début du siècle passé.

On a invoqué récemment la nouvelle loi de gravitation d'Einstein comme étant de nature à rendre compte de cette anomalie du mouvement de la lune, de même qu'elle explique l'accélération séculaire du périhélie de la planète Mercure. Mais un examen attentif montre que cette explication ne doit sans doute pas être la vraie.

L'explication semble être celle que Delaunay a proposée naguère : si le mouvement de la lune paraît s'accélérer, si elle semble tourner un peu plus vite autour de la terre, cette accélération n'est qu'une apparence due à ce que la terre tourne un peu moins vite sur elle-même, c'est-à-dire que la durée du jour sidéral augmente. La lune ne va réellement pas plus vite, mais notre unité de temps s'accroît.

Quand on fait le calcul, on trouve que le frottement des océans actuels sur leur fond est tout à fait insuffisant pour rendre compte de l'effet observé, si minime soit-il. Il faut faire intervenir les frottements intenses que produisent vraisemblablement les marées internes dues à la partie encore plus ou moins fluide et visqueuse de l'intérieur du globe terrestre.

L'astronome sir G. H. Darwin, fils de l'illustre naturaliste, est même parti de là pour calculer, — d'après l'accélération séculaire de la lune, — la valeur du coefficient de viscosité de l'intérieur de la terre. Si l'on adoptait le coefficient ainsi obtenu, on trouverait pour la durée de l'évolution du système terre-lune plusieurs milliards d'années; il est vrai que ce nombre doit être très diminué parce que la terre a dû autrefois être beaucoup plus liquide qu'aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, l'accélération séculaire du moyen mouvement de la lune est complètement expliquée si l'on admet que chaque siècle, le temps, compté au moyen du mouvement apparent de la sphère céleste, est en retard de trois secondes sur ce qu'il serait, si la durée de la rotation terrestre était restée la même.

*
* *
*

Les photographies lunaires obtenues au grand équatorial condé de l'Observatoire ont été réalisées avec une durée de pose d'environ une seconde, pendant laquelle l'instrument est assujéti à suivre très exactement le mouvement apparent de la lune. Il ne faut qu'une pose de quelques dix-millièmes de seconde pour obtenir du soleil des photographies comparables.

En fait, le soleil est environ 600 000 fois plus brillant que la pleine lune. Cela veut dire que, si le ciel étoilé était sur toute sa surface d'un éclat uniformément égal à celui de la pleine lune, nous n'obtiendrions encore qu'un éclaircissement six fois moindre que celui du ciel à midi par un beau temps. La première impression, non étayée de mesures photométriques précises, est certainement que la différence paraît moins grande que cela entre les éclaircissements du soleil et de la lune.

Dans ce domaine d'ailleurs, il y a bien d'autres impressions qui sont erronées. Ainsi, l'on croit couramment que la lumière de la lune est plus bleue et moins jaune que celle du soleil, et les peintres figurent en bleu les clairs de lune et en jaune les paysages ensoleillés. Or, c'est le contraire qui est vrai. Le soleil est réellement beaucoup plus bleu que la lune et celle-ci beaucoup plus jaune que lui. L'impression contraire est due à une illusion d'optique, le phénomène de Purkinje. C'est cette illusion et non la réalité que figurent les peintres.

Un coup d'œil d'ensemble sur les photographies lunaires de l'Observatoire nous montre que, non agrandie, la lune y a un diamètre de 16 centimètres. En regardant cette image à une distance de 16 centimètres (ce qui est un peu plus que la distance minima de la vision distincte), nous voyons à peu près la lune comme si nous planions à 3 000 kilomètres au-dessus d'elle, alors qu'elle est réellement à 360 000 kilomètres de la terre. Mais ces photos supportent un agrandissement tel que la lune y est vue alors comme si nous en étions séparés par 450 kilomètres seulement, ce qui est à peu près la distance de Paris à Brest. Mais de Paris nous ne voyons pas Brest à cause de la rotondité terrestre et surtout à cause de l'absorption énorme des rayons lumineux par l'air. Cette absorption dans le sens horizontal est telle que la lumière d'un astre situé au zénith est moins absorbée par notre atmosphère que celle d'un objet situé au niveau du sol à 8 kilomètres. Or ces photographies de la lune sont prises quand elle est près du zénith.

Au total, sur ces photographies convenablement agrandies et où un millimètre correspond à environ 3 kilomètres de la surface lunaire, il n'est pas un objet, pas une vallée, une colline, un accident quelconque du sol ayant 4 à 500 mètres de diamètre et qui puisse échapper à notre examen. Au contraire, sur notre terre, dans les régions polaires et dans tous les continents, sauf l'Europe, il y a des étendues de pays des dizaines et des centaines de fois plus grandes et que les géographes ne connaissent pas encore.

Il est d'ailleurs évident qu'il y a une limite à l'agrandissement des clichés lunaires, limite au delà de laquelle la visibilité des objets ne gagne plus rien, et qui est imposée par les dimensions mêmes des « grains » de la plaque photographique.

Au premier examen des photographies lunaires prises, par exemple au premier quartier, on remarque que la finesse et le modelé des détails augmente à mesure qu'on s'éloigne du bord circulaire du disque vers la ligne qui sépare la partie éclairée de la partie sombre, et qu'on nomme le « terminateur. »

C'est que, le long de celui-ci, le soleil est levant et les moindres aspérités du sol lunaire projettent au loin des ombres énormes qui accusent tous les accidents du relief.

Ces ombres sont comme coupées au couteau et bien plus nettes que les ombres projetées de nos paysages terrestres. C'est que d'abord l'air et l'eau ayant depuis longtemps disparu de la lune, le lent travail d'érosion et d'atténuation des angles que ces éléments font sur la terre n'a été qu'incomplet sur la lune. Partout les sommets des montagnes et les coupures des vallées y ont gardé la fière et rude noblesse de leurs lignes initiales. D'autre part, il n'y a pas sur la lune d'atmosphère qui, comme ici-bas, diffuse la lumière solaire et donne du flou et du moelleux aux ombres et aux arêtes des paysages éloignés. Cette absence d'atmosphère lunaire invisible a été démontrée par une foule de méthodes, notamment par la spectroscopie et par l'étude des occultations des étoiles derrière le bord de la lune, qui ont lieu avec une soudaineté extraordinaire et non progressivement comme ce serait le cas s'il y avait une atmosphère absorbante et réfringente.

De là cette netteté de vitrail, ce heurté dans les jeux d'ombre et de lumière, qui donne aux horizons lunaires leur étrange beauté.

Dans les régions éloignées du terminateur, le soleil est plus haut sur l'horizon, les ombres projetées moins longues et le paysage paraît de plus en plus plat. C'est pourquoi les photographies de la pleine lune,

comme d'ailleurs son apparence télescopique, sont de beaucoup les moins intéressantes.

Le terminateur du premier quartier qui, à l'œil nu, nous semblait tout à fait rectiligne prend, grâce à la vision supra-terrestre que nous donne la photographie, un aspect étonnamment déchaqueté. Par endroits l'ombre empiète profondément sur le quartier visible. A côté au contraire, celui-ci s'avance hardiment dans la nuit en promontoires de lumière déliés. Ailleurs même on aperçoit des points isolés, véritables oasis de lumière, environnés d'ombre.

En les regardant on peut dire qu'on assiste à un lever de soleil sur des montagnes de la lune. Ces points lumineux sont des sommets que dore déjà le soleil levant, alors que les lieux environnants sont encore dans la nuit. Ainsi, à Genève, lorsqu'il y fait encore nuit, on voit le Mont-Blanc déjà rosi par le soleil levant.

Nous pouvons donc à peu de frais admirer sur la lune cet *alpenglühn* dont l'attrait fit entreprendre à Tartarin sa mémorable ascension du Righi. Sans doute les pacifiques astronomes qui nous procurent un si rare spectacle n'étonneront pas, par leur héroïsme, l'armurier Costecalde et le brave capitaine Bravida, capitaine d'habillement, mais on ne peut pas tout avoir!

Beaucoup des montagnes lunaires sont très hautes. On mesure facilement leur altitude par divers procédés et notamment par la longueur des ombres projetées. La plus élevée est le Mont Leibnitz, près du pôle sud de la lune, qui a environ 8 200 mètres d'altitude, à peu de chose près l'altitude du point culminant de l'Himalaya. La lune est donc beaucoup plus accidentée proportionnellement que la terre dont le diamètre est quadruple.

Elle est également beaucoup plus volcanique. Ses milliers de cratères ont en général des dimensions bien supérieures à celles des plus grands orifices volcaniques de la terre. Certains ont des centaines de kilomètres de diamètre.

Ces cirques lunaires sont construits d'une façon uniforme : un vaste entonnoir circulaire, assez semblable, en somme, au Colisée ou aux arènes d'Arles et de Nîmes, mais différents en ce qu'ils s'étagent en pente douce vers l'extérieur, en pente souvent très raide (dont l'inclinaison dépasse parfois 45°) vers la surface nue qui occupe le milieu de l'entonnoir. Souvent, au centre du cirque, s'élève un piton isolé, généralement moins élevé que le bord du cratère. Certains cirques lunaires ont une profondeur considérable (mesurée, elle aussi, par les ombres portées) et qui atteint, par

exemple, 6800 mètres dans le cirque *Curtius* et 3560 mètres dans le beau cirque *Copernic*, dont le diamètre dépasse 90 kilomètres.

On compte plusieurs dizaines de milliers de cratères de toutes dimensions, repérés sur la lune. Beaucoup ont des noms, noms de savants le plus souvent, d'astronomes surtout, et qui sans cela seraient pour la plupart oubliés depuis longtemps, car il n'y a jamais eu sur la terre des milliers d'astronomes de génie.

La lune est donc proprement le Panthéon des astronomes. L'équité n'a pas toujours présidé à ces appellations. C'est ainsi qu'au xvii^e siècle, Riccioli, astronome médiocre et important (il y en a comme cela quelquefois), a donné son nom à un magnifique cirque lunaire, tandis qu'il appelait Galilée un tout petit cratère de rien du tout, situé à côté. Aussi, quand on regarde une carte de la lune, on se croirait tout à fait sur la terre.

On a beaucoup disputé sur l'origine des cratères lunaires et émis à ce propos certaines hypothèses fort fantaisistes. Celle d'une formation balistique, qui attribue ces entonnoirs à la chute de nombreux bolides, doit pour mille raisons être écartée. Il semble bien établi, par les magistrales études de Lœwy et Puiseux, qu'ils sont dus à la pression de la masse interne incandescente de la lune, qui les a soulevés aux endroits de moindre résistance, puis, la masse interne se rétractant, le centre du dôme s'est effondré.

De ces cirques tous volcaniquement éteints aujourd'hui, il en est d'ailleurs de formation plus ou moins récente; comme le montre l'étude des photographies, les plus jeunes sont ceux qui empiètent sur les enceintes des cirques voisins. Car en géologie, comme aussi, à ce qu'on dit, dans les sociétés humaines, les êtres jeunes et vigoureux bousculent, pour se faire place, ceux dont la résistance a été affaiblie par leur plus longue durée.

Parmi la foule des cratères, les accidents séléographiques les plus caractéristiques sont les vastes taches sombres qui sont des plaines et qu'on appelle des « mers » (mer de la Sérénité, de la Tranquillité, des Crises, de la Putréfaction, etc.), bien qu'on n'y ait jamais décelé la moindre trace d'eau. Mais nous conservons malgré tout, par une sorte de respect filial, ces anciennes et baroques dénominations données par nos ancêtres en Uranie.

Au bord de ces « mers, » on voit aussi de véritables chaînes de montagnes, Apennins, Caucase, Alpes (ici les nomenclateurs ne se sont pas mis en frais d'imagination). Le sommet des Alpes lunaires qui se nomme le Mont Blanc, comme de raison, n'a que 3618 mètres,

1 200 mètres de moins que le nôtre, et ainsi se trouve respecté, — une fois n'est pas coutume, — le sens de la hiérarchie.

* * *

Tel est le monde sauvage et étrange où le professeur W.-H. Pickering, de l'Université Harvard, vient d'affirmer que la vie existe d'après les résultats de ses plus récentes observations. Cette nouvelle, transmise à l'univers, — je veux dire à la population terrestre, — par tous les câbles et toutes les ondes de la T. S. F., a causé quelque émoi jusque dans les salles de rédaction, où l'on est pourtant professionnellement blasé sur ces sortes de choses.

Sur quoi se base le professeur Pickering (dont les travaux astronomiques sont d'ailleurs assez honorablement connus) pour affirmer qu'il y a de la vie sur le visage tourmenté de la pâle Hécaté? Sur ce fait qu'on y trouve, assure l'astronome américain, d'immenses zones de végétation qui poussent en certains endroits avec une rapidité prodigieuse quand le soleil s'y glisse. Ces vastes étendues végétales fleurissent rapidement, puis diminuent et disparaissent.

Or les documents et les observations récentes de M. Le Morvan à l'Observatoire de Paris, vont nous permettre de nous faire une opinion sur ce sujet qui a été abordé par lui lors de sa récente communication à l'Académie des sciences.

Ce qui a donné naissance aux affirmations du professeur W.-H. Pickering, c'est qu'on observe incontestablement à chaque lunaison, des teintes vertes plus ou moins mélangées de jaune et de blanc vers les fonds déprimés de certains cirques lunaires aux parois déchiquetées. Chose curieuse, on observe ces teintes pendant peu de temps après le lever du soleil sur ces fonds et lorsque les rayons solaires y ont une incidence très rasante. Peu après, lorsque le soleil est plus haut, elles disparaissent. Rien ne démontre que ces teintes vertes si éphémères et si localisées soient produites par de la végétation. Tout tend à prouver au contraire qu'elles sont dues simplement à la réfraction des rayons solaires par les myriades de cristaux aux arêtes aiguës et par les roches volcaniques plus ou moins vitreuses qui dans la lune, — comme dans certaines régions volcaniques terrestres, — doivent abonder près des cratères éteints.

Cela est d'autant plus probable que, comme nous l'avons vu, les arêtes aiguës de ces cristaux et de ces roches transparentes, pas plus que les bords mêmes, si déchiquetés, des cratères, n'ont été usés par l'érosion. Il s'ensuit que les circonstances sont extrême-

ment favorables à ces jeux chromatiques de lumière auxquels M. Le Morvan attribue les apparences si « sensationnellement » interprétées par Pickering. C'est en somme quelque chose d'un peu analogue au rayon vert de la terre. Ce qui, — en dehors de l'absence optiquement constatée de vapeur d'eau et d'oxygène dans la lune, — tend à prouver que telle doit être la vérité, c'est qu'en quelques instants parfois, ces zones vertes s'étendent ou disparaissent sur des étendues énormes. Il n'est pas possible que de la végétation varie de cette manière.

Au surplus, le professeur Pickering assure avoir observé sur la lune des changements qu'il attribue sans hésiter à des blizzards, à des éruptions volcaniques, à des brumes et brouillards, à des nuages. Il semble bien que rien de tout cela ne soit réel.

Il y a bien longtemps que les observateurs de la lune y ont signalé des points brillants qui se déplacent, des zones plus ou moins floues, suivant les moments des sortes de marées ou de brumes. Seulement, quand on compare les photos ou les dessins de ces observateurs, on constate que les variations constatées par chacun ne concordent pas. En outre, des photos prises à quelques instants d'intervalle, manifestent des changements qui, s'ils étaient réels, correspondraient à des déplacements de la surface lunaire, à des vitesses de plusieurs kilomètres à la seconde. La vérité, c'est que toutes ces prétendues variations lunaires sont causées par l'agitation et les ondulations de l'atmosphère terrestre. Ce sont des apparences analogues à la scintillation. Il suffit d'avoir observé dans une bonne lunette l'image de la lune, tout ondulante et frémissante, pour en être persuadé.

En résumé, il semble bien que rien n'autorise à affirmer l'existence de vie organisée sur notre satellite, dont la surface est plus déserte et plus aride mille fois que celle du Sahara. L'Arioste, déjà, nous a décrit dans la lune des vallons fleuris et peuplés de nymphes dansantes. Il faut hélas! dechanter, à moins qu'il n'existe des nymphes anaérobies.

CHARLES NORDMANN.

RÉCEPTION

DE M. JOSEPH BÉDIER

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Un visiteur étranger, qui eût pénétré le 3 novembre sous la Coupole, au milieu d'un public recueilli, eût pensé justement qu'il assistait à quelque cérémonie, service ou commémoration en l'honneur d'Edmond Rostand. L'Académie recevait M. Joseph Bédier, et l'auteur des *Légendes épiques* a prononcé en historien un éloge, fondé sur les témoignages et sur les textes, de l'auteur de *Cyrano*. M. Barthou a apporté, à son tour, le tribut de l'amitié à son voisin de Cambou : il en a tracé un portrait à la fois familier et éloquent.

Debout devant un lutrin sur lequel son discours est posé, grand, le poing sur la hanche, l'épée au côté, M. Bédier apparaît comme dans un tableau de bataille. Le jour qui vient du cintre éclaire son large front, autour duquel tourne la flamme à peine visible des cheveux. La lumière dessine l'angle des yeux inquiets, et, sur le visage osseux, illumine les moustaches de guerrier tartare. M. Bédier parle avec force, d'une voix colorée, dont la lenteur n'est pas sans art. Il y a en lui de l'inquiet et de l'attentif. S'il tourne la tête, c'est d'un mouvement brusque ; dans le mouvement même d'une phrase, il s'arrête et il lui faut franchir un obstacle invisible. La science, quand elle n'étourdit point son homme, est une admirable discipline. Pendant la guerre, M. Bédier, portant l'uniforme bleu, vivant dans les camps et dans les lignes, a écrit un livre d'une étrange beauté, une sorte d'histoire condensée de l'infanterie française, un abrégé net, clair, nu et fort, où les faits resserrés éclatent en éloquence. De même qu'il avait suivi les routes des pèlerins de France pour surprendre

au long de leurs itinéraires les poèmes naissants, M. Bédier, a, dans la boue des relèves, surpris le premier les éléments de cette grande épopée, la dernière geste de la piétaille de France.

Je le revois tel que nous l'avons connu alors. Il y avait en lui de l'homme d'étude et du soldat. L'honnêteté de l'esprit, la loyauté rayonnaient sur ce visage tourmenté. On a fait, l'autre jour, allusion au tempérament batailleur des ancêtres de M. Bédier, Bretons qui durent s'exiler après la conspiration de Cellamare. On a parlé de ce mousquetaire rouge dont il descend, et qui eut des duels. L'héritage d'un sang aventureux se reconnaissait encore chez cet érudit plein de scrupules. La chaleur de l'âme brûlait dans ce regard immobile, que l'esprit critique a rendu si pénétrant; et la richesse de la pensée embarrassait parfois la parole.

M. Bédier, ayant à parler de Rostand, a étudié son sujet avec toutes les ressources de l'érudition, et il en a parlé avec une admiration émue. C'est l'heureux privilège du travail scientifique, que cette tendresse qu'il donne pour le sujet qu'on a entrepris. Mais ici, cette inclination était fortifiée par une curieuse ressemblance entre le génie de Rostand et l'esprit de ces vieux trouveurs, qui sont l'objet propre des études de M. Bédier. Celui-ci, après s'être longtemps contenu, a fini par indiquer cette ressemblance dans les dernières lignes de son discours : « Ah! comme il serait facile, a-t-il dit, d'évoquer les vrais ancêtres des héros d'Edmond Rostand! Du palais d'Artus ou de la forêt de Brocelande ils sortiraient en bel arroi, parés de leurs armes vermeilles, les chevaliers aventureux, les poursuivants de l'amour lointain, les Gauvain et les Palamède, ceux qui s'évertuent, comme l'Aiglou, vers la Cité Périlleuse, ceux qui s'escrient, comme Cyrano, contre les mauvaises coutumes... »

Habile à comparer les textes, M. Bédier n'a pas pu n'être point frappé de la ressemblance qui unit entre eux les héros de Rostand; mais par une prudence de savant, il a été d'abord effrayé de la découverte qu'il faisait; et il aurait hésité à reconnaître que Joffroy Rudel, et Cyrano et l'Aiglou étaient le même personnage, si la découverte d'un texte précis n'avait tout à coup rassuré sa conscience. Rostand lui-même a reconnu qu'il s'était peint dans Chantecler; or la ressemblance de Chantecler avec l'Aiglou, Cyrano et l'amant de Mélissinde est évidente; donc tous ne sont qu'un, qui est le poète lui-même. On n'a pas accoutumé, sous la Coupole, d'entendre un jeu de déductions si scrupuleux. Il me semble au surplus que l'évidence eût été plus manifeste encore, si au lieu de considérer les personnages, qui sont

assez divers, M. Bédier eût considéré ce qu'on pourrait appeler le thème fondamental, commun aux quatre ouvrages. On pourrait l'appeler, en langage de médiéviste, la Quête du Rêve impossible. Rostand au fond n'a jamais traité que ce sujet, et, en comparant les quatre variantes, on voit apparaître une idée secondaire, qui achève la pensée du poète : c'est qu'à mesure qu'on est plus près de son rêve, la chute est plus lourde et l'infortune pire. De poème en poème, ce héros unique qui s'appelle tour à tour Joffroy, Cyrano, l'Aiglon et Chantecler, approche davantage le but : Joffroy est trahi, Cyrano n'est pas aimé, l'Aiglon est bercé d'une triple tendresse et Chantecler n'a plus rien à souhaiter ; et la détresse des personnages croît en raison inverse de leur bonheur apparent, Joffroy étant le plus heureux et Chantecler le plus désespéré. Ce double rythme opposé, qui parcourt l'œuvre de Rostand, achève, si je ne me trompe, d'en définir le sens.

M. Barthou répond. Je le vois de profil. L'habitude de la tribune, la nécessité de convaincre des électeurs et, ce qui est pis, des collègues, l'ont accoutumé à scander ses phrases, et à faire entrer ses mots dans des cervelles rebelles. Il enfonce chaque virgule d'un petit coup de barbe vertical, et il affermit sa pensée d'une secousse de la tête.

Il a composé son discours de deux portraits : celui de M. Bédier et celui de Rostand. Du premier, il a loué la jolie reconstitution qu'il a faite de la légende de Tristan. Il a même laissé entendre que ce petit livre avait pesé dans le choix de l'Académie. Il faut le croire, puisque l'académicien le plus qualifié le dit. C'est un ouvrage très agréable, supérieur, je le confesse, à la Bibliothèque bleue et aux Amadis du comte de Tressan, quoiqu'il donne un peu le même plaisir. M. Barthou a ensuite raconté avec beaucoup de finesse et d'agrément la genèse de ce très beau livre qui s'appelle les *Légendes épiques*, et qui est l'œuvre maîtresse de M. Bédier.

Des noms émouvants passaient dans ce discours ; les plus belles légendes de France et les plus émouvantes semblaient présentes sous cette Coupole où il y a tant de présences invisibles. Parmi ces fantômes il y en avait deux que tout le monde reconnaissait : c'étaient Tristan et Iseult. Pour les autres, je crains que la plus grande partie du public n'ait été un peu empêchée de leur donner un nom ; tant notre vieille poésie nous est étrangère. M. Barthou a félicité M. Bédier de nous avoir rendu Tristan. « Depuis Wagner, a-t-il dit, il semblait que le sujet de *Tristan et Iseult* n'appartint plus qu'à Wagner. Il l'avait traité à sa façon, en génie tout-puissant et, enivrés par l'irrésistible magie

de ses incantations musicales, nous avons fini ou plutôt commencé par ne connaître d'autre façon que la sienne. La puissance de sa musique nous avait imposé son poème et nous ne savions que par lui, aventures et sentiments, les personnages de l'immortelle légende de l'amour et de la mort. Grâces vous soient rendues, monsieur, pour avoir restitué à la France un poème qui est de France. »

Ce passage, écrit par un lettré et par un musicien, n'est que trop vrai, et pourtant il fait rêver. Qui sait si le succès même du livre de M. Bédier n'a pas été rendu plus aisé par cette gloire dont Wagner avait environné les deux amants? Il y a bien d'autres légendes de notre moyen-âge qui sont aussi belles; et celle de Lancelot et celle de Merlin. Les curieux seuls les connaissent. Pourquoi les six volumes des Romans de la Table Ronde de Paulin Paris n'ont-ils pas été tirés à cent éditions, comme le volume de M. Bédier? La matière est aussi riche, et le talent n'est guère inférieur. Enfin dans l'œuvre même de Wagner, est-il si facile de distinguer ce qui est allemand et ce qui est français? Le passage le plus allemand est sans doute le duo du second acte; je croyais, comme tout le monde, que cet appel passionné à la mort, était du plus sombre génie d'outre-Rhin, et qu'il y avait là du Schopenhauer mis en musique. Ne vous y fiez pas. Ce duo est dans le poème même de Beroul. « Non, dit Tristan, ... ce n'est pas ici le verger merveilleux. Mais un jour, amie, nous irons au pays fortuné dont nul ne retourne; ... le soleil n'y brille pas et pourtant nul ne regrette sa lumière... » Qui n'entend le balancement de la mélodie douce et désespérée, que ce passage a inspirée à Wagner? On le croyait le plus germanique du poème, il est justement celtique...

Pour le portrait de Rostand, M. Barthou l'a tracé avec émotion et il est charmant. Il a montré ce vrai poète, timide devant son génie et inquiet de sa tâche. Il a fait justice de bien des légendes. Il l'a montré souffrant de cette réclame insensée qui offensait sa délicatesse, méfiant envers soi, brave pour les autres, de cœur fidèle et d'esprit gracieux. Mais on n'évoque pas en vain la poésie. Déjà M. Bédier avait dit, avec beaucoup d'art et de pathétique, un poème du *Vol de la Marseillaise*, et on l'avait longtemps applaudi. M. Barthou, piqué d'émulation, a dit, avec une grâce plus alanguie, une jolie réponse en rimes que Rostand envoya de Cambô. Il y a des heures dans la nature où les sous-préfets font des vers. Il y en a où les ministres de la guerre récitent des sonnets. C'est la revanche des muses.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Malgré les conseils de beaucoup de ses meilleurs amis, M. Aristide Briand a donc mis le cap sur l'Amérique. Je ne crois pas qu'il ait convaincu les Chambres de l'opportunité de sa résolution; mais, du moment où elle était prise, le Parlement a voulu, avec raison, faire trêve à toutes discussions politiques et permettre au Président du Conseil de partir avec l'investiture d'un double vote de confiance. Ce n'est pas cependant sans avoir, d'abord, dépensé, dans un long débat préliminaire, beaucoup d'éloquence et un peu d'esprit d'intrigue, que les députés sont arrivés à la conclusion que souhaitait le Cabinet. Dans cette Chambre, où fourmillent les talents et les bonnes volontés, quelques ambitions impatientes, unies à des rancunes tenaces, suffisent parfois à dérouter les esprits. La majorité continue à se chercher et ne se trouve pas. Personne ne la dirige, personne ne lui trace un programme net de reconstruction nationale. L'auditoire écoute tous les orateurs avec une sorte d'éclectisme, qui dénote une grande fraîcheur d'impression et même quelque candeur, mais qui ne prédispose guère les hommes à l'action. Un ministre qui se défend et un député qui l'attaque sont successivement applaudis, avec un égal enthousiasme, sur les mêmes bancs. Une préoccupation excessive et prématurée de la réélection ajoute au trouble des consciences. Au milieu du désarroi que produisent ces causes diverses, les distributeurs de fausses nouvelles ont beau jeu. Pendant les discussions les plus graves, de folles légendes envahissent les couloirs. Des attachés de cabinet, accoutumés à faire du zèle, croient servir le Gouvernement en répanant sur ceux de ses amis qu'on soupçonne de tiédeur ou sur ceux en qui l'on affecte de voir des rivaux, des calomnies imbéciles. « Celui-ci nous amènerait la guerre; celui-là nous brouillerait avec nos alliés. » Des adversaires passionnés du ministère répondent sur

le même ton et racontent, à leur tour, des histoires de brigands, qui sont parfois accueillies, comme les premières, avec une touchante crédulité. On s'explique presque qu'au moment de s'embarquer pour les États-Unis, M. Briand ait dit à quelqu'un qui lui demandait s'il avait jamais eu le mal de mer : « Oui, une fois ou deux, à la Chambre des députés. »

Constatation non moins pénible : la politique intérieure a, dans les dernières discussions, repris le pas sur la politique nationale, comme si l'heure était revenue de nous quereller et comme si nous avions enfin gagné la paix ! Jamais cependant nous n'avons eu un plus pressant besoin d'union. Comme il était aisé de le prévoir, le ciel ne se dégagera point pendant l'absence du Président du Conseil et les nuages qui s'accumulent peuvent, à tout instant, crever sur nos têtes.

Le rapport général de M. Maurice Bokanowski est venu à point pour attirer l'attention publique sur le redoutable état de nos finances. Suivant le mot de l'honorable député de la Seine, « le langage des chiffres dit assez haut, à qui sait le comprendre, toutes les souffrances d'hier et toutes les inquiétudes de demain. » Sans doute, la Commission de la Chambre a dressé le budget général de nos dépenses, sans avoir recours à des impôts nouveaux ; et peut-être n'exagère-t-elle pas l'optimisme, lorsqu'elle considère que le problème budgétaire serait presque virtuellement résolu, si la France n'avait à faire face, cette année et les années suivantes, qu'aux dépenses dont la charge lui incombe normalement et si elle n'avait pas, en outre, à supporter les intérêts des sommes qu'elle est obligée d'avancer pour le compte du Reich, c'est-à-dire, d'une part, les frais de la restauration des régions libérées et, d'autre part, les pensions des blessés, des veuves et des orphelins de la guerre. Ces deux dernières catégories de dépenses, recouvrables l'une et l'autre sur les versements attendus de l'Allemagne, forment, dans nos écritures législatives, ce qu'on appelle le budget spécial.

Si nous n'envisageons pas seulement ce budget spécial dans son état actuel, et pour l'année 1922, mais dans son développement futur, nous y relevons, tout d'abord, une première cause de déficit : à supposer que l'Allemagne rembourse, tôt ou tard, les avances que nous faisons pour son compte, elle ne nous paiera jamais la totalité de nos dommages et de nos pensions. Les chiffres de l'ultimatum et de l'état de paiements du 6 mai sont, en effet, très inférieurs aux dépenses qui nous seront imposées. M. Bokanowski rappelle qu'au mois d'août 1919, M. Louis Dubois, aujourd'hui président de la Commission des

Réparations, évaluait à soixante-quatorze milliards de francs-papier les dommages causés aux personnes et à cent trente-six milliards les dommages causés aux biens. Le 28 mai 1920, MM. Millerand et Loucheur estimaient à cinquante-huit milliards les dommages aux personnes, à cent cinquante-deux milliards les dommages aux biens, ce qui représentait un total de deux cent dix milliards de francs-papier. En novembre suivant, le ministère des Régions libérées, terminait, à son tour, ses calculs officiels : il fixait à cent quarante milliards deux cents millions de francs-papier les frais de restauration des pays dévastés; le ministère des Pensions réclamait, de son côté, à la même date, soixante-dix-sept milliards sept cents millions; les autres ministères présentaient ensemble une note de quatorze milliards cinq cents millions; c'était donc à un total de deux cent trente-deux milliards quatre cents millions de francs-papier que s'élevaient, à cette époque, les évaluations administratives les plus sérieusement étudiées.

Dès le 12 février 1921, notre créance commençait à fondre. Dans le mémoire définitif qu'il transmettait à la Commission des Réparations, le Gouvernement français ne demandait plus que deux cent dix-huit milliards cinq cent quarante et un millions neuf cent quatre-vingt-seize mille cent vingt francs. Cette somme avait, du moins, grâce à ces cent vingt francs, toutes les apparences d'une exactitude rigoureuse.

A ces calculs en francs-papier, s'en étaient ajoutés d'autres en marks or. Au mois de janvier 1921, le Gouvernement de la République avait évalué la créance française à cent trente-six milliards de marks or. Le 4 février, devant la Chambre des députés, le Président du Conseil la chiffrait à cent dix milliards de marks or, sans expliquer, d'ailleurs, la réduction de vingt-six milliards survenue depuis le mois précédent. Quelques semaines se passent. L'échéance du 1^{er} mai approche. Les Alliés se réunissent. La Commission des Réparations délibère. La dette totale de l'Allemagne est évaluée à cent trente-deux milliards, ce qui donne pour la France, suivant la proportion de cinquante-deux pour cent arrêtée à la Conférence de Spa, le chiffre théorique de soixante-huit milliards de marks or, inférieur de quarante-deux milliards de marks or à celui que le Président du Conseil indiquait en février, et de cinquante-huit milliards à celui que le Gouvernement croyait pouvoir réclamer en janvier. D'amputation en amputation, tel était, en dernière analyse, le maximum de ce que nous conservions le droit d'espérer.

Il est donc dès maintenant incontestable que, même si l'Alle-

magne remplissait fidèlement toutes ses obligations, nous resterions finalement sans recours contre elle pour une partie considérable des dépenses dont le Traité de Versailles nous autorisait à exiger la restitution; et en outre, jusqu'à ce que, d'une manière ou d'une autre, elle ait payé sa dette, nous avons tout à payer nous-mêmes, capital et intérêts. En présence de cette situation, la Commission des finances de la Chambre a donc eu parfaitement raison de penser qu'il y avait urgence à définir sa politique financière.

Elle s'est livrée, aussi consciencieusement que possible, à ce travail de compression des dépenses où se sont usées tant de ses devancières et où s'épuiseront, sans doute, à leur tour, quelques-unes de celles qui lui succéderont. A force de comprimer, elle a trouvé quatre cent quatre-vingt-six millions à réduire. Souhaitons de ne pas les revoir dans le courant de l'an prochain. Félicitons, en tout cas, la Commission de ses efforts et le rapporteur général des justes observations qu'ils lui ont inspirées. M. Bokanowski a clairement montré qu'il est des économies illusoire, qu'il en est de précaires et qu'il en est d'onéreuses. Mais il en est aussi de nécessaires et d'urgentes, celles qui portent sur la suppression des gaspillages, et il en est qui, pour être plus difficiles à réaliser, n'en sont pas moins indispensables et qui sont de toutes les plus productives, celles que peuvent nous procurer les simplifications administratives et la diminution méthodique du nombre des fonctionnaires. Entreprise de longue haleine, qui ne saurait être menée à bien que par la collaboration permanente du Gouvernement et des Chambres et qu'il faudra bien nous décider à commencer.

Mais, si importants que soient les problèmes posés à l'occasion du « budget général, » ils ne sont rien, ou presque rien, à côté de ceux que va soulever, en 1922, le « budget spécial. » Les opérations de la trésorerie dépasseront, en effet, le chiffre formidable de quarante-cinq milliards. Si l'on songe que le montant des bons de la défense nationale en circulation au 1^{er} octobre dernier était de plus de soixante-deux milliards sept cent quatre-vingt-dix-sept millions, correspondant à une charge annuelle d'intérêts de deux milliards huit cents millions, et que les bons du Trésor, en circulation à la même date, s'élevaient à une somme de un milliard huit cent trente-cinq millions neuf cent douze mille francs représentant une charge annuelle d'intérêts d'environ soixante-dix millions, on ne peut pas envisager sans quelque anxiété cette énormité et cet accroissement continu de notre dette flottante. De toute évidence, le sort de notre trésorerie et par conséquent le relèvement de nos finances

dépendent de ce que nous parviendrons à tirer de l'Allemagne. Or, voici que l'Allemagne s'apprête, comme il était aisé de le prévoir, à jouer d'une faillite savamment organisée. M. Wirth est sorti de la scène par une porte pour rentrer par une autre, avec un cabinet remanié, qu'il n'a même pas pris le temps de constituer tout entier avant de se présenter devant le Reichstag, et son ministre provisoire des finances, M. Hermès, a aussitôt déclaré publiquement que l'ultimatum de Londres était devenu inexécutable. En bon allemand, cette déclaration signifie que l'échéance de janvier ne sera pas payée.

Nous allons donc nous trouver, de nouveau, avant peu, à la croisée des chemins. Nous aurons à choisir entre la voie qui conduirait, par le recommencement des concessions, à la ruine de la France, et celle qui aboutit, par des mesures de fermeté, aux garanties nécessaires. Déjà lord d'Abernon s'est remis à l'œuvre, et on raconte à Berlin, dans les milieux officiels, qu'il est intervenu auprès du Gouvernement du Reich pour le prier de retarder un peu le dépôt de son bilan et pour lui promettre, en retour, de l'aider à faire réduire sa dette par les Alliés. Il serait infiniment regrettable que des démarches de cette sorte vinsent compliquer, pendant l'absence de M. Briand, une question dont l'importance est vitale pour la France. La dette de l'Allemagne a été irrévocablement fixée, comme le voulait le Traité de Versailles, avant le 1^{er} mai 1921, par la Commission des Réparations. Nous sommes obligés d'accepter le chiffre réduit qui a été adopté; mais le Traité nous donne le droit absolu de nous opposer à tout nouveau retranchement. Le paragraphe 13 de l'annexe II à la partie VIII est formel. L'unanimité des délégués à la Commission est nécessaire pour remettre tout ou partie de la dette et des obligations de l'Allemagne. L'article 234 va même plus loin; la Commission ne peut faire remise d'aucune somme sans l'autorisation spéciale des divers Gouvernements qui y sont représentés. Il appartient donc au Gouvernement français de donner à son représentant des instructions précises, dont M. Dubois n'a, du reste, pas besoin pour faire, comme toujours, son devoir de bon Français. Nous ne pouvons hésiter un instant sur la conduite à suivre. Si l'Allemagne est momentanément dans l'impossibilité de faire honneur à une ou à plusieurs échéances, la Commission est maîtresse de décider, à la majorité des voix, le report des paiements; mais nous avons toute liberté pour empêcher le moindre abandon de nos droits; et, si de nouveaux termes sont accordés à notre débiteur, nous devons naturellement, comme contre-partie, exiger des gages supplémentaires. Peu importe, à cet égard, que

l'Allemagne, soit, ou non, de bonne foi et que son impuissance à s'acquitter soit réelle ou simulée. Elle a promis d'exécuter l'ultimatum. Si elle ne l'exécute pas, nous sommes évidemment autorisés à prendre des gages.

Par l'article 236, l'Allemagne a accepté que ses ressources économiques fussent directement affectées aux réparations; et l'article premier de l'annexe IV ajoute que cette affectation, destinée à assurer la restauration matérielle des régions envahies, aura lieu dans la mesure qui sera déterminée par les Puissances alliées. L'article 12, § b, de l'annexe II précise que tous les revenus de l'Allemagne, y compris ceux qui sont employés au service des emprunts antérieurs, doivent être affectés par privilège au paiement des sommes dues pour réparations. L'Allemagne s'est également engagée, par l'article 241, à faire promulguer et à maintenir en vigueur toute législation, tous règlements et décrets qui pourraient être nécessaires pour garantir la complète exécution de ces obligations. Elle a promis, en même temps, par l'article 240, de fournir à la Commission des Réparations tous renseignements sur sa situation et ses opérations financières, sur ses biens, sur sa capacité économique, sur ses approvisionnements, sur sa production courante en matières premières et en objets manufacturés. On ne voit pas que jusqu'ici ces diverses stipulations aient été respectées.

Le Comité des garanties, constitué par les accords de Londres avec des pouvoirs plus limités que ceux de la Commission, est allé à Berlin; il s'y est assis en face des Allemands; il a conféré avec eux, et, dépourvu de tous moyens d'action, il est revenu à Paris, avec la certitude que l'Allemagne se déclarerait incapable de payer, peut-être en novembre, et sûrement en janvier. La Commission des Réparations, inquiète d'un état de choses qu'elle n'avait, du reste, que trop prévu, a pris le parti de se rendre elle-même à Berlin. Mais y obtiendra-t-elle plus que le Comité des garanties? Elle y a, dans la personne de M. Haguenin, un agent remarquable, qui connaît l'Allemagne depuis longtemps, qui y a vécu avant la guerre et qui a su y gagner l'estime d'un grand nombre d'hommes politiques. Mais M. Haguenin n'a lui-même à sa disposition aucun service de contrôle. Il semble, d'autre part, qu'en ces derniers temps, la Commission ait cherché à se renseigner sur la situation financière de l'Allemagne plutôt que sur sa capacité économique. La seconde n'est cependant pas moins importante à connaître que la première. Il n'y a plus de temps à perdre. Il va falloir que la Commission use des

pouvoirs que lui a conférés le Traité. Mais elle serait paralysée dans l'exercice même de ses attributions, si elle n'avait la certitude d'être appuyée par les Gouvernements alliés. Depuis les premiers mois de 1920, elle a été constamment dessaisie ou tenue en laisse; il faut souhaiter qu'on lui rende enfin un peu de son autorité. Si elle se croit obligée par les circonstances d'accorder des délais à l'Allemagne, elle doit, en retour, régler le fonctionnement des privilèges que le Traité nous a donnés en garantie de notre créance et qui sont, jusqu'à présent, restés illusoire. Contrôle des impôts, contrôle des douanes, contrôle des exportations, contrôle de la production charbonnière, contrôle de l'actif de l'État, elle a elle-même à prendre un ensemble de mesures élémentaires, sans lesquelles l'Allemagne aurait toute liberté pour manquer à ses engagements; et si, cela fait, la Commission juge que le Reich se soustrait volontairement aux obligations qui lui incombent, alors elle peut se retourner vers les Gouvernements alliés et associés et, par application des articles 17 et 18 de l'annexe II, leur signaler cette inexécution. Les Gouvernements, ainsi avertis, prendront aussitôt toutes mesures qu'ils croiront convenables, prohibitions, représailles économiques et financières, blocus, occupation supplémentaire; le texte est assez large pour légitimer les gages les plus variés, et, quelle que soit la sanction, le Traité ne permet pas à l'Allemagne de la considérer comme un acte d'hostilité. Le Gouvernement de la République a donc en perspective de grandes résolutions et de lourdes responsabilités. Il est désirable que M. Briand revienne bientôt pour tâcher de s'entendre, sans plus de retard, avec nos alliés sur une attitude commune et pour sauvegarder, en tout cas, les droits de la France.

Sa présence ne sera pas moins nécessaire à un règlement définitif des affaires orientales. Elles ne sont pas aussi complètement arrangées que le Cabinet avait cru pouvoir l'annoncer aux Chambres. De violents combats viennent encore de se livrer, aux environs de Deir-es-Zor, sur la route d'Alep à Bagdad, entre une de nos colonnes de tirailleurs et de spahis et des contingents bédouins que des agents de l'émir Feyçal étaient parvenus à recruter; et malheureusement, il n'est pas encore certain que nous puissions retirer nos troupes de Cilicie aussi aisément et aussi vite que nous le voudrions. Dans l'espoir d'alléger enfin les charges militaires et financières qui pèsent sur nous en Asie-Mineure, et de mettre fin, en même temps, à des rencontres souvent sanglantes, M. Briand avait donné successivement deux missions, l'une officielle, l'autre officielle, à M. Franklin-

Bouillon, ancien député de Seine-et-Oise et ancien ministre d'État, qui avait employé à négocier la paix avec l'assemblée d'Angora une très intelligente activité. Le Gouvernement britannique, loyalement prévenu par le nôtre, avait donné, sous certaines conditions strictement définies, son assentiment à ces négociations. M. Franklin-Bouillon a longuement conféré avec Youssouf Kemal Bey et il a signé, le 20 octobre, à Angora, un accord qu'a ratifié le Parlement nationaliste ottoman. Il n'y a point à nous dissimuler que cette convention nouvelle nous impose d'assez durs sacrifices. Toutes les modifications apportées, soit au Traité de Sèvres, soit au protocole signé, le 11 mars, à Londres, entre nous et Békir-Samy Bey, sont faites à nos dépens. La frontière septentrionale de la Syrie est très sensiblement reportée au Sud. La ligne ferrée de Tchoban Bey à Nouseibine passe sous la souveraineté turque; elle est concédée à un groupe français, mais elle demeure propriété ottomane et la Turquie est autorisée à faire ses transports militaires sur la partie même de la voie qui reste française. Dans la région d'Alexandrette, nous consentons à l'établissement d'un régime administratif spécial et nous reconnaissons à la langue turque le caractère officiel. Nous restituons à la Turquie une partie du vilayet d'Alep. Bref, nous abandonnons de précieux morceaux de notre mandat sur la Syrie.

Il fallait, il est vrai, nous résigner à ces renonciations, du moment où nous étions forcés de réduire nos dépenses en Orient; mais il reste maintenant à savoir si la signature du traité d'Angora nous rend vraiment notre liberté. Nous ne sommes malheureusement pas encore débarrassés de tout souci. Dès qu'ils ont connu cette entente franco-kémaliste, les Arméniens se sont plaints d'être livrés aux Turcs et la presse anglaise nous a, d'autre part, vivement reproché d'avoir oublié trois actes diplomatiques qui nous liaient, disait-elle, envers la Grande-Bretagne : le Traité de Sèvres, l'Accord tripartite du 10 août 1920 et la Convention franco-britannique du 23 décembre 1920. Le cabinet de Londres s'est lui-même ému des conditions auxquelles nous avons signé cette paix séparée et Lord Curzon a cru devoir présenter à notre ambassadeur, M. de Saint-Aulaire, des observations amicales, qui auront été, sans doute, câblées à M. Briand, mais que le Président du Conseil ne sera pas à même d'examiner à fond pendant son séjour à Washington.

Peut-être cependant voudra-t-il, sans attendre son retour, rappeler à nos amis d'Angleterre qu'ils ont eux-mêmes donné en Orient l'exemple d'une action isolée, soit lorsqu'ils ont installé Feyçal

en Mésopotamie, soit lorsqu'ils ont laissé croire au roi Constantin et à M. Gounaris que leurs ambitions et leurs intrigues n'étaient pas vues à Londres sans quelque complaisance. Mais il faudrait en fuir, de part et d'autre, avec cette politique d'impulsions discordantes. Elle risquerait d'amener, à la longue, des dissentiments funestes et de ruiner en Orient, l'autorité de l'Angleterre et la nôtre. Cherchons donc à nous rendre un compte exact des appréhensions que causent à Londres les accords d'Angora et des griefs qu'ils ont provoqués contre nous.

C'est surtout un passage de la lettre de Youssouf Kemal Bey à M. Franklin-Bouillon qui a alarmé l'opinion anglaise. Le ministre des Affaires étrangères du Gouvernement d'Angora exprime l'espoir que la France s'efforcera « de résoudre dans un esprit de cordiale entente toutes les questions ayant trait à l'indépendance et à la souveraineté de la Turquie. » — « L'indépendance, la souveraineté ! disent les Anglais ; ne faut-il pas lire Smyrne et la Thrace ? Et dès lors, M. Franklin-Bouillon n'a-t-il pas promis à Youssouf Kemal d'aider les nationalistes turcs à revenir, au détriment de la Grèce, sur les clauses du Traité de Sévres ? Or, les Alliés s'étaient concertés pour déclarer leur neutralité dans le conflit gréco-turc : il eût été sage de garder en commun cette attitude détachée jusqu'à ce qu'une médiation devint possible, et une médiation n'a guère de chances de réussir, si elle n'est pas l'œuvre de tous les Alliés à la fois. »

« Mais il y a plus, continuent nos amis : la France signe un traité avec Angora, comme si Angora était toute la Turquie. Or, il y a à Constantinople un Sultan et des troupes alliées. Supposons que les kémalistes viennent à attaquer Constantinople, que feront les Français, qui ont conclu la paix avec les kémalistes ? Laisseront-ils les Anglais seuls résister à l'attaque ? Supposons qu'un complot éclate contre le Sultan et contre ce gouvernement turc que les Alliés protègent encore aujourd'hui, les Français se croiseront ils les bras ? Sans doute, à Venise, l'Italie s'était déjà entendue séparément avec les Turcs ; mais l'Italie n'a pas fait repasser sous la domination ottomane des populations chrétiennes que les Anglais disent avoir délivrées en coopération avec les Arabes, et auxquelles de vagues promesses ne suffisent pas à assurer la tranquillité ; l'Italie n'a pas, non plus, fait espérer à la Turquie, qu'elle appuierait ses prétentions à la souveraineté sur les territoires qui lui ont été enlevés. »

Telles sont les principales critiques formulées par l'Angleterre.

Elle ajoute qu'en autorisant les Turcs à transporter leurs troupes sur territoire syrien, nous leur ouvrons le chemin de la Mésopotamie. Mais que l'Angleterre se rassure; nous serions là pour la leur fermer.

Aucune des clauses des accords d'Angora ne saurait, en effet, être dirigée contre nos alliés et nous sommes prêts à leur en donner la preuve. Avec une bonne volonté mutuelle, nous arriverons vite à dissiper les malentendus qu'au premier examen, a créés la convention. Mais encore va-t-il falloir causer, et causer amicalement; et il ne semble pas que ce soit à Washington que puissent avoir lieu ces conversations urgentes. Le Cabinet britannique aurait désiré la prompte réunion d'un Conseil suprême. Je n'ai pas personnellement beaucoup de goût pour cette institution et je crois préférable que, tout au moins pour commencer, les ambassadeurs soient chargés des entretiens; mais, pas plus que les autres difficultés, celles que soulève la question d'Orient ne se régleront toutes seules, à la faveur du temps et, comme M. Bonnefoy n'a pas, je pense, l'intention d'achever, en l'absence du Président du Conseil, le remaniement du Traité de Sèvres, voilà pour nous de nouvelles raisons de désirer le rapide retour de M. Briand.

Je sais bien qu'autour de lui, on fonde de très grandes espérances sur son voyage. On compte sur sa finesse, sur son tact, sur sa force de séduction, qui sont incomparables, pour réaliser je ne sais quels prodiges. On le voit, comme Jason, dompter, dans les pays lointains, les taureaux au pied d'airain, tuer les géants nés des dents du dragon et rapporter la toison d'or. Tantôt, c'est notre dette envers les États-Unis dont on veut qu'il lui soit fait présent; tantôt c'est le pacte d'assistance militaire dont on assure qu'il saura assurer la résurrection. Si j'ose exprimer mon avis, je dirai très simplement que, dans le cas où M. Briand reviendrait après avoir obtenu, par impossible, l'un ou l'autre de ces avantages, il aurait mérité la reconnaissance nationale; et que, si, au contraire, il rentrait les mains vides, nous ne devrions ni nous en étonner, ni nous en prendre à lui.

Il aurait les meilleures raisons à invoquer en faveur de la remise de notre dette. Elle a été contractée en Amérique, pendant la guerre, non pas seulement pour la défense de notre territoire, mais pour la sauvegarde des droits du monde entier. Elle a été utilisée à l'achat d'un matériel qui n'a pas exclusivement servi à nos armées, mais aussi plus tard aux armées américaines. Elle a aidé à préparer le triomphe de la cause commune, à un moment où les républicains, qui sont aujourd'hui au pouvoir, reprochaient à M. Wilson et aux

démocrates leur lenteur à comprendre que les États-Unis ne pouvaient pas se désintéresser de la guerre européenne. La France a été, en réalité, avant la décision de l'Amérique, l'avant-garde de tous les Alliés; elle a été, pour parler un langage moins militaire et plus juridique, leur gérant d'affaires: elle a agi dans leur intérêt et pour leur compte; il serait donc juste qu'elle n'eût pas à leur rembourser ce qu'elle leur a emprunté au profit de tous. Mais les meilleurs raisonnements ne suffisent pas toujours pour déterminer les individus ou les États à se dépouiller eux-mêmes et rien jusqu'ici ne nous autorise à croire que l'Amérique soit disposée à nous dispenser de lui rendre ce qu'elle nous a prêté.

Quant au pacte d'assistance, que MM. Wilson et Lloyd George nous avaient offert pour diminuer la durée de l'occupation rhénane, il a été laissé dans les cartons du Sénat américain, et il est peu probable que personne l'en fasse sortir. Ces jours derniers à Londres, dans un banquet que je présidais et à la fin duquel le Haut-Chancelier, le marquis de Crewe et M. Bonar Law ont prononcé des discours inspirés par la plus chaleureuse sympathie envers la France, lord Derby a exprimé, dans une allocution charmante, le vœu que l'Amérique entrât, un jour ou l'autre, en tiers dans une alliance franco-britannique. L'honorable M. Harvey, ambassadeur des États-Unis, qui était présent, n'a pas immédiatement relevé le propos: mais, le surlendemain, il déclarait à Liverpool qu'il croyait de son devoir de ne pas laisser naître des illusions en Europe sur les intentions des États-Unis et que jamais son pays ne s'associerait à une alliance permanente. Je sais bien que ces paroles de M. Harvey ont suscité les protestations de plusieurs journaux américains et que, ni le Président Harding, ni M. Hughes, n'ont adressé aux nations européennes un avertissement aussi catégorique. Mais il est certain que la politique américaine répugne aux engagements à long terme et le Président des États-Unis, n'aurait, du reste, le droit d'en prendre aucune sans la collaboration du Sénat.

La France reste donc dans une situation singulière, qui n'est pas sans danger. On lui a demandé d'évacuer toute la Rhénanie après une période de quinze ans et on lui a spontanément déclaré que, si elle consentait à cette diminution de ses garanties, on l'assisterait militairement en cas d'agression de l'Allemagne. Aujourd'hui, on parle de désarmement et, plus que personne, elle voudrait pouvoir désarmer. Mais on lui a fait promettre de quitter, dans de courts délais, Cologne, Mayence et Coblenz, et l'assistance qu'on lui

avait promise et qui devait faire l'objet d'un engagement officiel, on ne la lui garantit plus. Le silence de l'Amérique a entraîné l'abstention de l'Angleterre, et, après avoir réclamé une sûreté et en avoir accepté une autre, nous n'en avons plus aucune. Nous ne saurions évidemment désarmer sur de simples déclarations verbales, si publiques et si solennelles qu'elles soient; elles pourraient toujours être désavouées, comme l'a été la signature de M. Wilson. A moins d'un écrit ratifié par le Sénat et ayant, par conséquent, force diplomatique, nous n'aurions qu'une ombre dans la main. L'Angleterre reste toute prête à s'obliger, si l'Amérique s'oblige; mais sans une assurance positive de celle-ci, celle-là ne semble pas décidée à nous offrir d'avance sa propre garantie. L'une et l'autre, sans doute, seraient amenées à intervenir, si nous étions attaqués de nouveau, car une menace dirigée contre l'intégrité de notre territoire tournerait vite en menace contre leur indépendance; mais, en attendant qu'elles prissent parti, nous serions seuls, et ce serait à nous de nous défendre.

Si jamais, d'ailleurs, on en revenait à la rédaction d'un pacte d'assistance, il serait bon de renoncer au texte de 1919, qui plaçait la France dans la position d'une nation protégée et qui, ne lui imposant à elle-même, en apparence, aucune contre-partie, risquait de lui imposer, en réalité, une inacceptable restriction de sa souveraineté. En présence d'un accord de cette sorte, l'Allemagne aurait pu se jeter sur l'Angleterre, sans que nous eussions à bouger, et elle aurait été libre de chercher à abattre la Puissance garante avant de s'en prendre à la nation garantie. Le problème est donc très complexe, et l'on ne peut se flatter de l'espoir de le voir résoudre à Washington. Ce sera déjà beaucoup si nous arrivons à en établir les premières équations et à en dégager quelques inconnues. De tant de mauvais géants qu'a engendrés le dragon de la guerre ou qui sont nés de ses dents dispersées, que M. Briand en écrase seulement deux ou trois. Nous lui ferons grâce de la toison d'or. Supplions-le seulement de ne pas tarder à revenir. La France est en France, même lorsque son Gouvernement est en Amérique.

RAYMOND POINCARÉ.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

POUR LE CENTENAIRE DE FLAUBERT

DISCOURS A LA NATION AFRICAINE

« *In eadem mecum Africâ geniti...* »
(TITE-LIVE, XXX-11.)

A l'occasion du centenaire de Gustave Flaubert, des personnalités tunisiennes m'avaient demandé de prendre la parole à Carthage, aux lieux mêmes qu'a décrits l'immortel auteur de *Salammbô*, sur cette colline de Byrsa que le génie latin a conquise à la fois par les armes et par la poésie, la colline de Scipion de Virgile, de saint Cyprien et de saint Augustin, de saint Louis de France, de Flaubert et de Lavignerie. Pour des raisons que j'ignore, ou que je n'ai point à apprécier ici, ce projet n'a pas eu de suite. Je le regrette, — et cela sans la moindre arrière-pensée personnelle, — uniquement parce que c'était une circonstance insigne et particulièrement propice pour faire entendre aux indigènes, aussi bien qu'aux colons des métropoles latines, des paroles de concorde, et pour les convier à célébrer avec nous un passé, dont le culte doit nous être commun.

Quoi qu'il en soit, voici le discours que j'aurais prononcé à Byrsa et que les lecteurs de la *Revue* me permettront de soumettre à leur bienveillante attention.

L. B.

Hommes Africains,

JE n'ignore point certes que nous ne sommes pas encore, — et même, que nous n'avons jamais été, — une nation. Mais il sied de parler beaucoup et souvent de ce qui n'est pas encore, ou de ce qui n'est plus, ne fût-ce que pour le faire naître ou renaître. Et je dis : *nous*, car vous me pardonnerez, je l'espère, si je me compte parmi les vôtres, et si je me considère comme un Africain d'adoption. Dix années, qui furent les plus

actives et les plus fécondes de ma jeunesse, dix années passées sur cette terre d'Afrique font peut-être de moi autre chose qu'un simple passant en ce pays. Sans doute, je ne puis pas dire comme Sophonisbe la Carthaginoise, la fille des colons de Tyr, à Massinissa, le cavalier numide, le descendant des rois indigènes : « Nous sommes deux Africains. Moi aussi, comme toi, je suis née sur cette terre ! » Pourtant, s'il suffit d'avoir donné son cœur à un pays, de lui avoir consacré le meilleur de ses actions et de ses pensées, pour être sien, peut-être ne suis-je pas trop indigne de ce beau nom d'Africain.

Et j'entends par ce mot ce qu'entendaient nos pères latins, les ancêtres et les fondateurs de la civilisation occidentale. Il n'y a pas d'autre Afrique que la nôtre, l'*Africa* de Salluste, de Virgile et de saint Augustin, celle qui commence aux jardins de Cyrène et aux plages désolées de la Grande Syrte et qui finit, par delà les colonnes d'Hercule, aux rivages de Volubilis la maurétanienne. Repoussons, de tout notre cœur de Latins, cette appellation sacrilège d'« Afrique du Nord », qui fut inventée par des géographes germanais, comme si les autres Afriques pouvaient prendre rang à côté de la nôtre ! Nos anciens distinguaient soigneusement l'Égypte et même la Libye, le pays des Garamantes et celui des Grands Singes, les profondeurs obscures et barbares de la Nigritie, de l'Afrique proprement dite. Que les autres contrées, celles des Nègres et celles des Grands Singes, prennent, si bon leur semble, des qualificatifs ou des épithètes distinctives ! Nous autres, nous sommes l'*Afrique*, tout court.

Mais, non seulement nous ne sommes pas encore une nation, nous avons perdu jusqu'à ce sentiment de solidarité et d'affinité profondes qui groupait tous les habitants de l'antique *Africa*, qui en faisait une famille à part et vigoureusement caractérisée parmi les autres grandes familles de l'Empire latin. Eh bien ! si quelqu'un a contribué à raviver ce sentiment, si quelqu'un a tenté de ressusciter l'image glorieuse d'un grand empire africain, en l'illustrant par une œuvre exemplaire et durable comme une *Énéide*, c'est l'auteur de *Salammbô*, c'est le grand écrivain, dont nous commémorons aujourd'hui, ce 12 décembre 1921, l'anniversaire de naissance.

* * *

Jusqu'à lui, — rappelez-vous, en effet, — le nom même de

Carthage et celui de la colline où nous sommes, s'ils n'avaient pas complètement disparu de la mémoire, ne disaient plus rien à l'esprit ou à l'imagination, étaient presque vides de sens. Pendant les premières années du dernier siècle, Chateaubriand errant ici, après un terrible naufrage où il a failli périr, n'y trouve plus que des ruines informes et un prodigieux amas de marbres brisés. Il rappelle le vers du Tasse, si souvent répété depuis : « Ici git la puissante Carthage, » — comme s'il voulait en faire l'épithète de la tombe à jamais close, où était ensevelie l'antique métropole romaine et punique.

Et puis Flaubert est venu en ces mêmes lieux voués à la mort et à l'oubli. Il y vint au printemps de 1858, avec l'intention bien arrêtée de « ressusciter Carthage : » projet dont lui-même n'entrevoit que confusément toute la portée et dont il disait qu'il fallait être « fou et triplement frénétique, » pour le concevoir. Non pas si fou que cela et surtout pas si étrange, pas si paradoxal que cela. Cette idée n'est point un caprice de dilettante et d'érudit. Elle n'est point sortie des bibliothèques mais de la vue immédiate de la réalité. Depuis longtemps, Flaubert portait ce sujet en lui : c'est le sujet unique sur lequel vit tout écrivain et dont il ne fait, dans la succession de ses œuvres, qu'illustrer les faces multiples. Ce fut d'abord, comme il l'écrit dans sa *Correspondance*, « la femme qui est amoureuse du dieu, » — c'est-à-dire en somme, Emma Bovary amoureuse de l'irréel et de l'impossible, — ou plus exactement Flaubert lui-même qui disait : « Emma Bovary, c'est moi ! » — en définitive, l'âme romantique, chimérique et forcenée... Les années passèrent. Il voyagea en Égypte et en Orient. Ce germe de roman tout personnel, tout subjectif y trouva un terrain propice où s'épanouir. Le voyageur fut violemment frappé par ce qu'il avait sous les yeux. Il s'enthousiasma, il regarda avidement, il réfléchit sur ce qu'il avait vu, — et, de tout cela, sortit *Salammbô*. « La femme amoureuse du dieu » devint la fille des Suffètes de la mer. Le petit roman sentimental, auquel il avait pensé d'abord, devint la « représentation » de Carthage, de son empire maritime, de sa richesse, de ses entreprises et de sa pensée, de ses dieux, de sa civilisation tout entière.

Et voilà le miracle accompli par cette prodigieuse imagination de grand voyant. Flaubert, comme il le voulait, a ressus-

cité Carthage. Il l'a fait sortir de « l'ombre de la mort. » Là où il n'y avait plus rien, il a créé quelque chose. Là où les textes anciens se taisaient, il a suppléé à leur silence par ses divinations de poète, d'historien et d'archéologue. Pour les yeux d'innombrables lecteurs, il a dressé toute une ville, une ville plus magnifique, plus éclatante de couleur, plus nette en ses contours, et, en un certain sens, plus réelle que la moderne Tunis, qui a drapé sa misère dans la dépouille des temples et des palais de sa voisine. Aujourd'hui, les colombes qui volètent sur la terrasse des Pères Blancs, à Saint-Louis de Carthage, sont les colombes de Tanit.

Oh ! je sais bien les objections que soulève une telle œuvre ! On peut justement reprocher à Flaubert d'avoir fait une Carthage trop phénicienne, trop orientale. Mais on oublie que, de son temps, l'archéologie africaine était encore dans l'enfance. Quelques-unes des innombrables ruines antiques qui remplissent votre pays, ô hommes africains, et qui la décorent, n'avaient pas encore été exhumées. Les statues, les mosaïques, les débris de sculpture et d'architecture, les orfèvreries, les céramiques, les stèles funéraires, qui s'entassaient aujourd'hui dans vos musées, n'avaient pas encore revu la lumière. On ignorait qu'à l'époque de *Salammbô*, Carthage et l'Afrique étaient complètement hellénisées et déjà latinisées dans les formes extérieures de leur civilisation et pour tout le matériel de la vie. C'est Tite-Live qui a raison, lorsqu'il nous représente une Carthage à peine différente de Rome et des autres contrées méditerranéennes. Enfin, si l'on ajoute à ces influences gréco-latines, l'influence toujours agissante de la vieille Égypte, on aura une idée assez exacte de la physionomie hybride et composite, entièrement dénuée d'originalité, de la Carthage punique, au temps de la Guerre inexpiable.

Mais cela, encore une fois, ce n'était que l'extérieur, le décor de la ville et du pays. Sur le fond même, c'est-à-dire sur l'essentiel de son sujet, Flaubert ne s'est pas trompé. Il a bien vu que, dans cette Carthage sans unité réelle, la question des races dominait tout ; que Carthage, en somme, n'était qu'un lieu de passage, où se rencontrèrent l'Orient et l'Occident, mêlée de peuples d'origine diverse, chacun apportant ses coutumes, ses costumes, son mobilier et ses dieux, pays divisé et particulariste, où il a toujours fallu une autorité venue du dehors pour y

assurer l'ordre et la paix. Et néanmoins cette contrée sans unité, cette grande cité déjà cosmopolite sont, dans leur cœur et leur âme, profondément africaines. Ce sentiment complexe et à peu près indéfinissable, mais vigoureux et profond, d'être des Africains, c'est là le lien entre des races qui semblent faites pour se haïr et s'entre-déchirer. Et ce culte secret de tout Africain pour l'Afrique, Flaubert l'a symbolisé dans la déesse Tanit, qui est l'âme de Carthage et du pays tout entier.

Ainsi l'Africain peut être Latin ou Grec pour tout l'extérieur des mœurs : pour tout le reste, il est intimement l'homme de sa terre et de son ciel. De ce fait il y a, en Afrique même, comme une illustration allégorique dans les très antiques sépultures des rois numides : le Médracen, près de Constantine, et le Tombeau de la Chrétienne, près d'Alger. De loin, les deux édifices, sous leur revêtement architectural de pilastres, de chapiteaux ioniques et de fausses portes moulurées, offrent des silhouettes entièrement classiques, d'aspect grec ou latin. Mais pénétrez dans le souterrain : vous y trouverez de vieux logis funéraires, du type le plus local et le plus ancien. La façade des deux édifices peut être grecque ou latine, le cœur en est resté profondément africain.

Voilà donc ce que Flaubert a bien vu, malgré des erreurs de détail assez graves. Ne craignons pas de le répéter : c'était là l'essentiel. Mais surtout, à une époque où nous avons complètement perdu la conscience de nos origines, ô hommes africains, il nous a offert une image vivante et splendide de notre passé, le passé le plus triomphal de notre histoire. Il a fait flotter devant nos imaginations le souvenir d'un grand empire africain, avec ses flottes, ses armées, ses richesses amoncelées, ses libres citoyens, ses sujets, ses esclaves, ses foules de mercenaires, stipendiés par son or, qui viennent travailler ou guerroyer pour lui...

*
* *

Et cependant, par une contradiction inconsciente, mais qui s'explique par la persistance, en ce grand novateur, de vieux préjugés romantiques, — Flaubert nous a représenté ce passé, rendu si vivant par son génie, comme quelque chose de mort à tout jamais, d'unique et de singulier, que l'on ne reverra jamais plus. Et néanmoins c'est le même homme qui, guidé

par un sûr instinct, a retrouvé dans les rues du Caire, de Tunis ou de Constantine, non seulement les types humains contemporains d'Hamilcar, mais les usages, les vêtements, le mobilier, les bijoux de ce temps-là et jusqu'aux parfums dont se servait Salammbô. Personne n'aura proclamé de façon plus éclatante à la fois la continuité et, si je puis dire, l'*instantanéité* de l'histoire.

En dépit de cette contradiction interne, son œuvre était si riche de vie et d'avenir, qu'elle a en quelque sorte ouvert la voie aux écrivains qui sont venus après lui. La descendance de *Salammbô*, déjà si brillante, n'est pas près de finir. L'étincelle animatrice de Flaubert s'est propagée, à travers la *Thaïs* d'Anatole France, l'*Aphrodite* de Pierre Louys, la *Ville inconnue* de Paul Adam, sans parler des livres d'un Jean Lombard ou d'un Robert Randau, jusqu'à l'*Atlantide* d'un Pierre Benoit. Tous n'ont fait que suivre les principes nouveaux posés par le maître : appliquer à l'antiquité les procédés du roman moderne, — considérer l'antiquité comme une réalité contemporaine et toujours vivante.

Moi-même, dès que je mis le pied en Afrique, je fus frappé de cette vérité : c'est que l'Afrique du passé vit toujours, ce qui se comprend assez et ce qui devait infailliblement arriver en un milieu où, dominées par un idéal religieux immobile, les mœurs ont très peu évolué depuis des millénaires. Cette constatation, je la lus tout de suite à travers les pages de *Salammbô*. Et ainsi cette œuvre immortelle devint mon livre de chevet. Flaubert me donna la clé du monde inconnu et plein de mystère qui s'ouvrait devant moi. Je compris que Tanit n'est pas seulement la déesse de Carthage, mais qu'elle symbolise le mystère même de toutes les Afriques inconnues. L'attrait du Sud, cette fascination faite de curiosité intelligente, de chimère et de soif de la volupté, c'est le voile de la Déesse, le zaïmph bleuâtre et constellé, brodé de figures étranges et chargé de caractères indéchiffrables, le tissu d'illusion que l'on ne saurait voir sans en mourir. Comme les explorateurs d'aujourd'hui, perdus aux pays des mirages, Salammbô paie de sa vie le désir sacrilège de toucher au Voile insaisissable et sacré...

J'ose dire que j'étais le seul, en ce temps-là, et que je suis encore à peu près le seul à concevoir ainsi l'Afrique. Pour arriver à cette conception, il m'a fallu percer un mur épais de

préjugés et d'ignorances. C'est en effet une chose qui stupéfiera l'avenir que notre ignorance et notre incompréhension de la terre et des choses africaines, lorsque nous débarquâmes à Sidi-Ferruch, au mois de juin 1830. Non seulement, ô hommes africains, ô vrais fils de la terre, vous-même aviez perdu conscience de vos origines, mais nous, qui aurions dû savoir, nous ne savions pas que nous rentrions ici dans une province perdue de la Latinité. Ces mots d'*Arabes*, d'*Orient*, de *couleur locale*, d'*exotisme*, nous troublaient la cervelle et nous égaraient. Nous ne comprenions point, ô hommes d'Afrique, que vous n'étiez pas plus des « Arabes » que, nous Français, nous ne sommes des Allemands, parce que, voilà quelques centaines de siècles, des hordes germaniques envahirent notre pays. De même que Fustel de Coulanges dut déchirer le voile d'erreurs tissé par les historiens romantiques autour de notre Gaule, je dus arracher le faux masque appliqué sur le visage de l'Afrique par les amateurs de couleur locale.

Parmi eux des écrivains de grand talent comme Fromentin avaient encore contribué, par l'éclat de leurs peintures, à fortifier cette erreur initiale, erreur funeste, qui nous faisait considérer nous-mêmes comme des intrus en un pays détaché de notre patrimoine, et qui nous séparait d'hommes, momentanément nos ennemis, mais nos frères en traditions et en civilisation. En ne voyant et en n'étudiant que ce qu'il avait immédiatement sous les yeux, Fromentin créait ce préjugé que l'Afrique nous est radicalement hostile, qu'il n'y a rien de commun entre les Africains et nous et que nous sommes à tout jamais étrangers et fermés les uns aux autres.

Et ainsi je me trouvais pris entre deux conceptions de l'Afrique, qui semblaient également décourageantes : celle de Fromentin et celle de Flaubert. Le premier certes a conscience des origines africaines. Mais il est convaincu que cette Afrique du passé est morte, qu'il n'y a aucun lien entre elle et celle du présent. Le second, au contraire, ne voit que l'Afrique du présent, et il ne songe pas un seul instant à remonter jusqu'à ses origines. Pour moi, j'ai fait la synthèse du présent et du passé, — et j'ose prétendre que, cela, c'était toute une conception nouvelle non seulement de l'Afrique, mais du rôle que nous sommes appelés à y jouer.

Sans doute, le cardinal Lavignerie, dont on ne louera jamais

assez le génie organisateur et divinateur, a été plus que quiconque obsédé par le souvenir de l'antiquité chrétienne africaine : il a eu la noble ambition de continuer l'œuvre apostolique de saint Cyprien et de saint Augustin. Mais cette antiquité même, à cause de la disette des documents archéologiques, dont on n'avait exhumé qu'une faible partie, — et parce que ni les Stéphane Gsell ni les Paul Monceaux n'avaient encore élaboré leurs grandes œuvres historiques, — cette antiquité, le cardinal ne s'en faisait qu'une idée confuse et très incomplète au prix de la réalité. Enfin, il croyait qu'il y avait eu interruption dans l'histoire, scission profonde dans la vie du pays, — et qu'il fallait, à travers d'innombrables siècles, renouer une tradition abolie.

J'ai essayé de montrer au contraire qu'il n'y avait pas eu d'interruption, que l'Afrique n'a jamais cessé d'être latine, même sous son costume musulman, — et qu'enfin ce que, dans les mœurs, les architectures, l'extérieur et le matériel de la vie, nous croyons « arabe » ou « oriental, » — c'est tout simplement du latin que nous ne connaissons plus.

* * *

O hommes d'Afrique, il est d'un intérêt vital pour vous de répandre et de défendre ces idées. L'union de tous les Africains en dépend et, avec elle, l'avenir et la puissance de votre pays.

Au lieu de cela, que voyons-nous, même chez ceux qui devraient avoir le plus grand souci de vos affaires ? Qu'il s'agisse de vos administrateurs, ou de ceux qui entreprennent d'attirer chez vous les visiteurs de la métropole et d'ailleurs, la plupart semblent s'évertuer à prouver au Français qui passe que, sur cette terre d'Afrique, il est à *l'étranger*, — dans un pays où tout doit le surprendre, l'étonner, le dérouter, où les mœurs, les idées, doivent être absolument différentes des siennes et, en quelque sorte, incompréhensibles pour lui ! O tyrannie du préjugé romantique, fascination de « l'exotisme » et d'une couleur locale de pacotille, bonne tout au plus à être exploitée par des touring-clubs et des agences Cook !... Eh quoi ! à l'étranger !... Sur cette terre d'Afrique arrosée par le sang de milliers de martyrs chrétiens, et, depuis des millénaires, par celui des soldats de Rome, et, pendant un demi-siècle, un demi-siècle encore tout proche du nôtre, par le meilleur sang de France !...

Cela n'empêche point vos administrateurs et vos barnums de crier au voyageur par toutes les affiches de leurs réclames, par le tire-l'œil effronté de leurs bâtisses nouvelles : « Vous êtes ici à l'étranger, en plein exotisme ! Remplissez vos yeux, régalez-vous ! Voyez ces plâtras mauresques, ces arabesques, ces fioritures levantines. Admirez ces koubas, ces patios, ces faïences peintes ! Et voyez maintenant ces châteaux, ces fantasias, ces Fathimas en atours (lesquelles ne sont d'ailleurs que des Juives déguisées) !... Pâmez-vous devant ce bureau de poste, cette prison, cette préfecture, cette église ou cette cathédrale qui ressemblent à des bazars d'exposition universelle !... » — Oui, voilà ce qu'ils font : ils montrent au visiteur, et, ce qui est plus grave, au Français, tout ce qui semble le séparer de vous et rien de ce qui pourrait nous rapprocher les uns des autres.

Pourtant, — vous le savez bien, — votre pays regorge de monuments, il est tout couvert de ruines qui attestent bien haut les origines communes de notre civilisation et même, pendant plusieurs siècles, de notre foi religieuse. A côté d'une Tingad, vous avez des centaines et des centaines de villes mortes, dont les colonnades brisées et les portes triomphales proclament que votre pays fut une province latine, qu'il connut, sous l'hégémonie de Rome, une prospérité et une splendeur jamais retrouvées depuis. Au lieu de montrer au visiteur la mosquée qui divise, que ne lui montrez-vous davantage l'arc de triomphe qui rapproche et qui unit ?

Et non seulement ce pays fut un pays latin, mais il n'a jamais cessé de l'être, mais il l'est encore ! Prenez le voyageur par la main, conduisez-le dans vos campagnes, dans vos villes et vos maisons, et faites-lui constater de ses yeux que, si les idées religieuses ont changé ici comme ailleurs, les mœurs, le matériel de la vie sont restés ce qu'ils étaient à l'époque d'Apulée, de Tertullien et de saint Augustin, et même dès les temps les plus reculés.

Ce couscouss, qui lui est servi sous la tente de ce grand chef du Sud, c'est la *pultis punica* des Carthaginois, leur mets national, dont, voici deux mille ans, le vieux Caton donnait déjà la recette aux cuisinières de Rome, — plat tellement national que Plaute, dans une de ses comédies, appelle un Africain *pultifagus*, « mangeur de couscouss. » Considérez maintenant ces deux caractéristiques essentielles du paysage africain,

le *bordj* qui couronne les collines du Sahel ou les montagnes de l'Atlas, et la *kouba* qui surmonte les mosquées, les palais et les villas : les noms en sont latins ou latinisés. Cela s'appelait autrefois *cupa* et *burgus*. La prononciation arabe d'aujourd'hui déforme à peine le mot latin étymologique. Et ce n'est pas seulement la forme du mot, c'est la chose qui est latine. Voyez, dans les mosaïques de vos musées, ces reproductions de villas et de maisons rustiques : la *kouba* mauresque copie exactement la *cupa* romaine. Regardez après cela le burnous du cavalier indigène qui vous accompagne : ce manteau de laine bise, c'est le *byrrhus* que portait saint Augustin dans ses tournées pastorales. Voici, sur les épaules de ce cabaretier Mzabite, la dalmatique bariolée dont se couvraient, à la même époque, les chrétiens d'Afrique. Ces « orants » et ces « orantes » qui figurent sur les mosaïques funéraires du iv^e et du v^e siècle sont vêtus comme les actuels marchands, dans les quartiers populaires de Constantine ou d'Alger. L'éventail qu'agite cette Mauresque strictement voilée, reconnaissez-le aux mains de cette Carthaginoise, que représente une mosaïque, vieille de dix-sept cents ans, récemment découverte à Carthage, au pied de la colline de Junon : même petit carré de sparterie, adapté, comme un drapeau, à un manche en bois de palmier et agrémenté de floches, de houpettes et de broderies multicolores...

Entrez dans les maisons, les boutiques, les cafés et les bains maures : voici l'étuve latine, avec tous ses accessoires et sa figuration, qui n'a pas bougé depuis vingt siècles : voici, armé de sa pelle, le chauffeur nègre préposé aux fourneaux, tel, ou à peu près, qu'il s'exhibe à nous dans une mosaïque de Timgad extraite des anciens thermes de cette ville morte. Ailleurs, le foulon pressant le linge de ses pieds nus, selon le rythme du *tripudium* noté par les auteurs latins. Voici à présent les gros cierges de cire colorée, en forme d'obélisques, qui, aux siècles chrétiens, flanquaient l'image du mort sur les tombes africaines ; — et voici les cages de roseaux enfermant le rossignol ou le merle chanteur, ces cages rustiques, appendues, de temps immémorial, aux murs en pisé du laboureur africain...

Cette charrue que tient le paysan indigène, c'est celle que Virgile a décrite dans ses *Géorgiques* (1). Cet instrument dont

(1) Pour tous ces détails, cf. Stéphane Gsell : *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. IV.

il se sert pour dépiquer son blé, c'est le *plostellum punicum*, même ment décrit par Varron et noté par quelques autres écrivains latins. Les procédés d'irrigation, encore employés aujourd'hui dans les palmeraies du Sud, et dont on veut, je ne sais pourquoi, faire hommage aux Arabes, — ce sont ceux dont se servaient les colons latins et carthaginois. Les Arabes (qui n'ont jamais rien inventé) ne les ont pas plus apportés en Afrique qu'en Espagne, où les Carthaginois, longtemps avant eux, puis les Romains, les avaient introduits et généralisés. La culture des oasis est punique et latine : c'est un décor latin. — et non « arabe » ou « oriental, » comme le croient absurdement des imaginations ignorantes ou prévenues, — que nous offrent ces jardins désertiques, derniers refuges des méthodes appliquées par les élèves de Magon le Carthaginois, de Virgile, de Caton et de Columelle. Enfin, l'élevage des chevaux, — dont on veut encore faire honneur aux Arabes, à tel point que le cheval numide ou maurétanien s'appelle aujourd'hui un « cheval arabe, » — cet élevage, bien loin d'avoir été créé par eux, n'a fait que déchoir depuis leur domination en Afrique. Consultez encore à ce sujet les mosaïques de l'époque romaine, ou les textes des auteurs latins : vous y verrez que le cheval, comme le coureur africain, était fort apprécié à Rome. Et enfin, dans les mosaïques, à côté de la villa romaine, vous remarquerez toujours l'étalon d'Afrique, à la crinière et à la queue tressées de bandelettes, quelquefois avec une couronne de lauriers passée autour du col, — l'étalon, orgueil de la villa et du propriétaire africain...

Examinez, après cela, dans le plus petit détail, l'orfèvrerie indigène, le mobilier, l'ordonnance des maisons, la décoration extérieure, les images symboliques et traditionnelles, partout vous constaterez la survivance du prototype punique ou latin. Quoi de plus « arabe » en apparence que le « Croissant, » symbole de l'Islam tout entier? C'est pourtant le croissant de Tanit, ou de la *Virgo Cælestis* de l'époque romaine. Ces mains ouvertes, qui sont sculptées ou peintes sur les portes indigènes, elles l'étaient déjà sur les portes de Carthage, d'après lesquelles sont encore copiées celles de nos casbahs algériennes : la forme et l'ornementation en sont toujours punico-latines. Ces œufs d'autruche suspendus dans vos logis et vos mosquées, ou bien découpés et ciselés en forme de tasses et de calices, ils faisaient

déjà les délices des dévots et des dames africaines, au temps de Sophonisbe et de sainte Monique... Quoi encore? le mobilier et la figuration de vos cabarets se retrouvent trait pour trait dans les images de la « taberna » ou de la « popina » romaine. Vos divans, c'est le lit gréco-latin, le lit où l'on se reposait, où l'on mangeait et buvait.

Enfin il n'est pas jusqu'à vos pratiques religieuses, celles qui paraissent tenir le plus intimement à vos dogmes et par conséquent être venues d'ailleurs, il n'est pas jusqu'à ces pratiques qui ne trahissent une origine punique ou latine : l'usage du vin était prohibé chez les Carthaginois, et Platon, dans un de ses traités, a soin de le noter à la louange de ses législateurs. Saint Augustin a passé toute sa vie de prêtre et d'évêque à lutter contre l'ivrognerie de ses paroissiens d'Hippone et à leur prêcher l'abstinence du vin. En outre, la viande de porc était également prohibée à Carthage. Cette coutume peut avoir des racines orientales et sémitiques : si elle s'est à la longue acclimatée en Afrique, c'est que le milieu africain était tout préparé pour la recevoir. Il y a mieux : la mèche de cheveux que portent, au sommet du crâne, les dévots musulmans de ce pays, c'est encore une survivance latine et chrétienne. Une mosaïque de Sfax nous représente des pugilistes de l'amphithéâtre avec une mèche toute semblable derrière la tête. Or, vous vous souvenez que les donatistes africains, qui se donnaient pour les Chrétiens les plus orthodoxes, pour les purs d'entre les purs, aimaient à s'intituler les lutteurs ou les athlètes du Christ. Quoi d'étonnant, si avec la matraque, ces saints d'un nouveau genre portaient aussi la mèche de cheveux qui distinguait les athlètes de l'amphithéâtre? Et c'est ainsi que les Africains s'accoutumèrent peu à peu à considérer le port de cette mèche comme la marque extérieure de la sainteté ou de la piété fervente.

Quant à votre architecture religieuse, ô hommes d'Afrique, il est de toute évidence que ce ne sont pas les Arabes qui vous l'ont apportée. L'Arabe, peuple nomade et vivant sous la tente, n'était point un bâtisseur. En arrivant ici, il s'est borné à chasser des basiliques le Dieu de l'Afrique chrétienne pour y installer le sien. La mosquée, c'est la basilique désaffectée et appropriée à un culte nouveau. Étudiez, par exemple, la grande église de Tébessa, — ce vaste et si curieux ensemble de ruines, dont la valeur documentaire est de premier ordre et que vous

devriez conserver et entretenir pieusement comme un des plus éloquentes témoignages de votre passé, — étudiez cette église et vous y découvrirez un des prototypes probables des grandes mosquées de l'islam occidental, entre autres de la mosquée de Cordoue. Devant la basilique de Tébessa, vous retrouverez en effet la cour dallée, rafraîchie par des bassins et des jets d'eau, entourée de portiques et sans doute plantée d'arbres fruitiers, qui est devenue plus tard, dans l'Afrique et l'Espagne musulmanes, le traditionnel « patio des orangers, » partie intégrante des vieilles constructions mauresques. Et, comme à la mosquée d'El Ahzar, au Caire, vous verrez, attenant à la basilique de Tébessa, toute une suite de bâtiments sans doute destinés aux prêtres, aux catéchistes, aux étudiants en théologie, peut-être des chambrettes pour les écoliers pauvres. A côté de cela, des écuries pour les montures des pèlerins et des ordinaires voyageurs. Pénétrez maintenant dans le sanctuaire proprement dit, voici, dès le seuil, la vasque des ablutions qui figure encore aujourd'hui à l'entrée de toutes vos mosquées, puis la chaire de l'évêque qui est devenue le *mimbar*, et, au fond de l'abside, le siège épiscopal, dans sa niche tournée vers l'Orient, qui est devenue le *mihrab*. Enfin, tout autour de la basilique, le foisonnement des petites chapelles, des *memorie*, contenant les reliques ou le corps tout entier d'un martyr ou d'un saint personnage, — et c'est ce que vous appelez communément un *marabout*. Ainsi les organes essentiels de la mosquée ne font que reproduire les organes essentiels de la basilique chrétienne.

* * *

La conclusion de tout cela, c'est que, d'un bout à l'autre de la Méditerranée, il n'y a pas de pays où la vie antique, la vie helléno-latine, se soit conservée plus intacte et, si j'ose le dire, plus vivante que dans notre Afrique. Ce qui fait le charme non pareil de vos ruines romaines ou puniques, c'est qu'elles s'accordent encore avec l'essentiel de vos mœurs, restées à peu près les mêmes qu'aux temps où vos ancêtres et les nôtres bâtissaient les temples, les thermes et les arcs de triomphe de vos villes. Les Grecs d'aujourd'hui, dans le costume étriqué imposé par nos modes actuelles, sont des étrangers sur l'Acropole d'Athènes, devant le sanctuaire de leur Déesse protectrice. Un Africain d'aujourd'hui, drapé dans la laine blanche de son bur-

nous, est l'hôte naturel de vos villes mortes. Il ne fait pas tache sous le péristyle du temple de Dougga ou sur le capitole de Timgad. Il est le vrai descendant des citoyens en toge ou en *pallium*, qui élevèrent ces colonnes et qui sculptèrent ces architraves.

Et c'est pourquoi il faut que, *tous*, nous nous mettions d'accord pour sauver et pour restaurer, dans la mesure du possible, ce qui reste de ces vénérables monuments de votre passé. Il ne s'agit pas de rejeter ceci ou cela dans votre héritage, de sacrifier la mosquée au temple ou à la basilique, la villa mauresque à la villa romaine : tout cela d'ailleurs s'est fait avec nous, quelquefois chez nous, avec nos ouvriers, nos sculpteurs, nos peintres et nos architectes latins. Il s'agit encore moins de persécuter une tradition religieuse au nom d'une autre. Il s'agit uniquement d'une œuvre de beauté et de concorde, à laquelle il faut que vos gouvernants s'intéressent, parce que c'est une œuvre vitale.

Et d'abord, vous ne pouvez rien faire de mieux pour l'embellissement de votre terre que d'y ressusciter d'un bout à l'autre le magnifique décor monumental dressé par vos ancêtres latins, — et cela, en relevant et en restaurant tout ce qui mérite de l'être, en arrachant à leur linceul de sable et de décombres le peuple de villes mortes, qui jalonnent votre pays, de Volubilis la marocaine à Gigthi la tunisienne, et qui s'avancent jusqu'au bord de vos régions désertiques. Et vous ne pouvez rien faire non plus qui importe davantage à la concorde et à la paix de l'Afrique future. Chercher, entre les nouveaux venus et les anciens habitants du sol, un terrain d'entente dans le domaine religieux ou philosophique est une tentative extrêmement délicate, sinon fort périlleuse. Au contraire, nous pouvons nous unir dans le culte de nos antiquités communes, dans le souvenir des grandes choses accomplies ensemble. Jamais l'Afrique n'a été plus prospère, ni plus glorieuse qu'à l'époque où vos ancêtres latins et les nôtres étaient unis. Que l'exemple paternel nous excite à renouveler et à resserrer toujours davantage cette alliance si profitable.

J'ajoute que cette œuvre de résurrection serait une source de richesse pour le pays tout entier. Elle attirerait en Afrique les milliers de voyageurs qui, chaque année, se déversent sur l'Égypte, la Grèce, l'Italie, les pays du Levant. Où trouver, en

effet, dans n'importe quelle contrée de la Méditerranée, un plus riche et un plus vaste ensemble de ruines romaines? Comme je l'écrivais naguère, il dépend de vous de faire de votre Afrique, — outre le grenier d'abondance qu'elle commence à redevenir, — un immense musée en plein air.

* * *

Hommes africains, il vous semble peut-être que, pour vous dire cela, je me suis écarté de mon sujet, qui était la commémoration du grand Latin que fut Gustave Flaubert. Je ne m'en suis éloigné qu'en apparence. Ce que j'ai voulu montrer, à travers toutes ces considérations, c'est l'importance de son livre africain, c'est ce que j'appelle la fécondité de *Salammbô*. Non seulement il a été le premier qui nous ait rendu conscience de notre passé et qui ait tourné nos yeux vers nos origines, mais, encore une fois, il a illustré l'image d'une grandeur africaine qui, demain, peut renaître, si nous le voulons. Enfin, en dressant une ville imaginaire là où il n'y avait plus rien que des débris informes, il nous a rappelés le chemin de la ville morte et il a rappelé la vie dans ses ruines. Si, aujourd'hui, une Carthage neuve est sur le point de surgir à la place de l'ancienne, c'est en partie au prestige poétique, dont il a environné le souvenir de la grande métropole africaine, que nous le devons.

Jadis nos ancêtres avaient voué une véritable piété nationale à Virgile, pour avoir chanté la colline de Didon. Nos descendants, pour une raison pareille, honoreront Flaubert et lui consacreront des statues, comme au fondateur idéal, au héros éponyme de Carthage ressuscitée.

LOUIS BERTRAND.

CE QUE L'ART DOIT A NAPOLEÓN

Un jour, peu après Marengo, le Premier Consul fit venir David pour lui commander son portrait et, causant avec lui en présence de Lucien Bonaparte : « Que faites-vous en ce moment? — Le passage des Thermopyles! » dit le peintre en se hérissant d'enthousiasme. Cette belle réponse n'eut pas le succès qu'il en attendait. Bien des tâches paraissaient plus urgentes au Premier Consul que l'apothéose de Léonidas. Il s'ensuivit une discussion, où David fut fort éloquent s'il faut en croire son biographe, — et ce qui n'est guère croyable, — puis l'abandon provisoire du thème antique pour d'autres plus actuels. Comme Lucien sortait du cabinet dictatorial avec David, il lui dit : « Voyez-vous, mon cher, il n'aime que les sujets nationaux, parce qu'il s'y trouve pour quelque chose. C'est son faible... » Et, sans doute, tous deux déplorèrent, en s'en allant, le mauvais goût du Maître, qui allait dévoyer l'art en l'aiguillant du côté de la vie.

Que cette anecdote, contée longtemps après par un élève de David, soit exacte en tous ses détails ou non, elle a deux titres à être rappelée. Elle est vraisemblable et elle est topique. Elle s'accorde avec tout ce que nous savons du goût de Bonaparte pour les gestes de son époque et elle nous le montre aux prises avec l'engouement de son époque pour l'Antiquité. On le voit, là, dès sa prise du pouvoir, donnant à l'Art, comme à toute chose en France, le point de direction et le mouvement, et ce point de direction est diamétralement l'opposé de celui qu'on vise dans les ateliers et la critique. Les enseignements de l'École, les esthétiques à la mode, les théories des jeunes artistes d'avant-garde, les *Fauves* de ce temps-là, qu'on appelait les

Barbus, il les ignore, ou ne s'en soucie ! Commencez par faire un chef-d'œuvre, les pédants trouveront toujours des raisons pour le justifier. Telle est sans aucun doute sa pensée, s'il en a d'autres que d'affermir son pouvoir et d'exalter son nom. L'Art doit servir, sous son règne, à magnifier la vie : tel est l'ordre et en route ! Les historiens diront ce qu'ils voudront.

Ce qu'ils ont dit jusqu'ici ne lui est pas très favorable. Napoléon ne leur fait nullement l'effet d'un Mécène éclairé. Les uns s'égaient de sa prédilection marquée pour l'éléphant, considéré comme un parangon des vertus monumentales et décoratives. Les autres s'indignent de ses projets sur les jardins de Versailles et de son idée d'y figurer, à la place des divinités de l'Olympe, les plans en relief des capitales conquises. D'autres encore le gourmandent sur sa ladrerie à Saint-Denis. Tous, ils épousent les griefs d'Alexandre Lenoir, le fondateur du Musée des monuments français, lequel ayant recueilli les sculptures arrachées aux églises, trouvait monstrueux et presque sacrilège qu'on les leur restituât. Ils accusent encore l'Empereur d'avoir voulu sacrifier les *Noces de Cana* à ses propres noces avec Marie-Louise, en ordonnant de jeter hors du *Salon Carré*, ou de brûler, si l'on n'avait pas le temps de le transporter, le chef-d'œuvre de Véronèse. Et Joséphine qui fourrage dans les bijoux du Louvre, pour s'en approprier le meilleur ! Et les ordonnateurs des cérémonies impériales qui menacent d'enlever les reliques des Petits-Augustins pour les exigences de leur mise en scène ! Enfin, cette idée inouïe d'ôter du musée et de remettre à Saint-Denis les tombeaux qui en avaient été retirés ! Que de griefs contre Napoléon !

Mais surtout, ce contre quoi ils ont cru devoir, depuis cent ans, protester, c'est son despotisme. C'est un des lieux communs de l'histoire au XIX^e siècle que le despotisme, étant chose mauvaise en soi, ne peut produire, en Art, que de mauvais fruits, tandis qu'un peuple libre enfante nécessairement des chefs-d'œuvre. Delécluze, le meilleur biographe de David et le plus intelligent, n'échappe pas à l'emprise de ce postulat : « Le conseil donné par Bonaparte à David d'abandonner les sujets tirés de l'histoire ancienne pour peindre les événements de la sienne, la commande que le nouvel Empereur fit de quatre grands tableaux pour consacrer le souvenir de son couronnement, et enfin le salut tant soit peu théâtral donné par Napoléon à son premier

peintre dans son atelier, suffisent pour faire apprécier le genre d'importance que ce souverain prêtait réellement aux arts et à la peinture, » dit, en 1855, cet austère critique des *Débats*. Un autre, un biographe de Gros vient-il à raconter que la commande du *Combat de Nazareth*, où triompha Junot, fut d'abord confié à ce peintre, puis finalement rapportée, il en accuse « la mesquine et inavouable jalousie de l'homme qui, s'apprêtant à confisquer la France, à faire de la patrie un tremplin, la plier à toutes les exigences de ses fantaisies despotiques, ne pouvait souffrir qu'une gloire rivale se manifestât à ses côtés. » Enfin, l'un des derniers biographes de David est-il mécontent que l'Empereur ait refusé à son héros la direction suprême des travaux officiels, il conclut : « Au fond, Napoléon, là comme ailleurs, ne se souciait que de lui-même. En soutenant David, il ne songeait qu'à sa propre gloire. »

Il est vrai, — et, d'ailleurs, on ne voit point à quoi d'autre ont songé Jules II en soutenant Michel-Ange, Marie de Médicis, Rubens, ou le More, Vinci. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici. Les goûts esthétiques de Napoléon, si tant est qu'il en eut, ne sont point en cause, encore moins son désintéressement. Les mobiles de ses actes et les traits de son caractère sont du domaine des historiens de l'Empereur : ce qui regarde l'historien de l'Art, ce sont leurs effets sur les œuvres. Ce qu'il s'agit donc de démêler, c'est quelles conséquences, heureuses ou néfastes, put avoir, pour notre École française, sa brusque immixtion dans ce domaine, qui lui était fort étranger. Je ne veux point parler des choix qu'il fit parmi les artistes. On les connaît et, que ce soit le hasard ou quelque divination qui les ait dictés, on les approuve. Avoir pris David comme premier peintre, Prud'hon comme portraitiste, d'abord de Joséphine, puis du roi de Rome, enfin comme professeur de Marie-Louise, Gros comme peintre des hauts faits du règne, Houdon comme portraitiste en marbre, Isabey comme costumier et ordonnateur, Denon comme directeur général et Visconti comme conservateur des Antiques, c'est de quoi on louerait n'importe quel Mécène. Rien ne prouve que les décisions d'une commission parlementaire eussent été plus judicieuses. Et, d'ailleurs, comment auraient-elles pu l'être ? C'étaient, là, les plus grands artistes ou érudits d'art du temps. Mais ce n'est pas Napoléon qui les a créés, ni leurs postes officiels qui ont pu

influencer sur leur génie. Peu importe même la protection accordée, les crédits ouverts, les murailles confiées par l'Empire à ces maîtres. Ils auraient pu manquer et leur couleur demeurer la même. Il ne s'agit, enfin, ni des palais livrés à Percier et Fontaine, ni des ukases imposant les soieries de Lyon ou la toile de Jouy. Il s'agit de ce qui a pu modifier l'essence même, l'esthétique et jusqu'à la facture de l'œuvre d'art. La volonté du maître a-t-elle exercé quelque influence de cette nature et laquelle? Cette influence a-t-elle été désastreuse ou bien salutaire? Voilà ce qu'il faudrait rechercher pour dire ce que doit l'Art, — s'il lui doit quelque chose, — à Napoléon.

I

Pour le trouver, il faut bien se représenter comment était orientée l'École française, quand il parut. Un mot de David, enseignant ses élèves, va nous le faire voir tout de suite. Cet élève était Conder; il venait d'un atelier rival de David, celui de Regnault et il attendait avec angoisse le verdict de son nouveau maître. « Ta figure n'est pas mal, lui dit celui-ci, mais vois-tu, mon ami, tu viens de chez Regnault, on s'en aperçoit et *tu fais français...* » Stupeur du pauvre élève à ce reproche, auquel il ne comprend rien! Charles Blanc, en racontant il y a déjà longtemps cette histoire, ajoutait avec sa solennité coutumière : « Ce qu'entendait le grand peintre, c'est que l'artiste devait s'élever du particulier au général, du relatif à l'absolu; que, dans le modèle qui posait devant lui, il devait voir non pas seulement la physionomie de tel ou tel individu, mais un homme : l'homme de tous les temps et de tous les pays. Et comme les Grecs et certains maîtres italiens avaient su généraliser la figure humaine, lui imprimer un caractère impersonnel et trouver le style par l'effacement du détail, il voulait qu'on peignit l'éternelle humanité, celle qu'avaient représentée les Grecs. Voilà ce que signifiait cette recommandation de *ne pas faire français.* »

Cela signifiait encore autre chose : c'est qu'il fallait rompre avec les maîtres du XVIII^e siècle, ne plus choisir les mêmes sujets qu'eux, ne plus composer ni éclairer comme eux, ne plus dessiner comme eux, ne plus peindre dans leur gamme ni poser les couleurs, ni conduire le pinceau de la même manière.

Tout cela, c'est-à-dire la tradition des Watteau, des Boucher, des La Tour, des Perronneau, des Chardin, des Fragonard, tradition française s'il en fut, devait être brisée net. Si on l'avait apprise, il fallait la désapprendre. C'était artificiel, convenu, faux, mou, efféminé, d'un charme équivoque, d'une séduction traîtresse, coupable. La France nouvelle, régénérée par la philosophie et le culte de Rome, se devait de créer un art qui répondit à ses aspirations mâles et austères. Elle était saturée jusqu'à la nausée de ce que le xviii^e siècle lui avait prodigué : la galanterie des fêtes galantes, la sensibilité pleurarde de Greuze, l'effronterie de Baudouin, les escarpolettes, les gimblettes et les couchers de la Mariée, les bergeries sucrées de Boucher et les mythologies de Natoire ou des Van Loo; saturée des sous-entendus grivois, des grâces coquines, des yeux en coulisse, des mains fureteuses, des fichus bâillants et, tout autant, de leur antithèse : les vertus mesquines de Chardin et son pittoresque pot-au-feu.

De là, un désir fou, une ivresse épique de se refaire une virile image de l'humanité aux grands gestes héroïques des Brutus, des Régulus, des Scaevola. On était las aussi des vivacités, des prestesses, du tour sémillant et spirituel que Watteau et Fragonard donnaient à leurs figures, d'autant qu'entre les mains de leurs mauvais imitateurs il avait tourné au maniéré et au tourmenté. On ne voulait plus, enfin, de la mimique théâtrale enseignée à l'Académie royale. « Voyez-vous, disait David à Delécluze, en lui montrant deux têtes dessinées d'après l'antique à Rome, dans sa jeunesse, voilà ce que j'appelais alors l'*Antique tout cru*. Quand j'avais copié ainsi cette tête avec grand soin et à grand'peine, rentré chez moi, je faisais celle qui est dessinée auprès. Je l'assaisonnais à la sauce moderne, comme je le disais en ce temps-là. Je fronçais tant soit peu le sourcil, je relevais les pommettes, j'ouvrais légèrement la bouche, enfin je lui donnais ce que les modernes appellent de l'*expression* et ce qu'aujourd'hui (1807) j'appelle de la grimace. »

Où fallait-il donc aller pour retrouver le naturel, le simple, le grand? A la nature? Point du tout : nul n'y songe. Aux maîtres de la peinture : Vélazquez, Rembrandt, Titien, Rubens, Franz Hals, Léonard, Véronèse? Non plus, il n'en est pas question. Ce qu'il faut consulter, c'est non les peintres, mais les statuaire. Le prototype de l'art pictural ne saurait être dans

ce qui donne des sensations de relief, de couleur et d'atmosphère, mais dans ce qui donne la sensation de la ligne pure et déliée, c'est-à-dire dans les œuvres de sculpture, et expressément de la grecque ou de la gréco-romaine. Le peintre doit penser en marbre. Pour revivifier l'art en décadence du xviii^e siècle et de l'Académie royale, il faut qu'un tableau ressemble du plus près possible à un défilé de statues. Comme elles sont sans couleur, il faut qu'il ne fasse pas montre de coloris et comme elles sont d'une matière polie, qu'il soit d'une facture insensible et glacée. A ce prix seulement, on ne courra plus le risque de « faire français. » Tel était le dogme enseigné partout, en l'an VIII, chez David et dans les ateliers rivaux, même chez Regnault, à un plus ou moins haut degré.

D'où procédait une aussi étrange aberration? nous demandons-nous aujourd'hui. Si nous feuilletons les historiens d'art, nous y trouvons cette réponse : d'un renouveau d'enthousiasme pour l'Antique. Mais elle ne résout pas le problème. L'enthousiasme pour l'Antique ne suffit nullement à expliquer des œuvres froides, incolores, compassées, comme celle de Gérard, de Guérin, de Fabre ou de Girodet-Trioson. Les Renaissants aussi, depuis Mantegna et Botticelli jusqu'à Michel-Ange, avaient été férus de l'Antique. Ils en eurent l'adoration et la folie, quand ils en virent les beaux monuments sortir de terre, pour la première fois, — et il n'y a aucun rapport entre leur art et celui des peintres de l'Empire, pas la plus lointaine analogie! Allez au Louvre, dans les deux salles où sont rassemblées les œuvres de ces derniers, la haute salle carrée dite des Sept cheminées et la petite salle voisine dite de Henri II : pas une fois vous ne songerez à ce que vous avez vu à la *Sixtine*, à l'*Académie* ou aux *Uffizi*! Non, ce ne peut être l'enthousiasme, même aveugle, qui produit la froideur. L'ivresse en face de la beauté ne se résout pas en pensums. Ce n'est donc pas la passion de l'Antique, même ignorante, même désordonnée, qui a créé le morne académisme de l'Empire. Qu'est-ce donc?

C'est bien une passion violente, mais une autre, de l'espèce qui tue et non de celle qui vivifie. Toutes ces écoles aberrantes ne s'expliquent, — mais elles s'expliquent fort bien, — que par un besoin de réaction. Elles ne naissent nullement d'un enthousiasme : elles procèdent d'un dénigrement. C'est ce qui les frappe de stérilité. Les écoles antiquisantes du xv^e et du xvi^e siècle n'en

étaient nullement frappées. C'est que l'élan des quattrocentistes dans l'art pictural et la statuaire même n'était mêlé d'aucun sentiment de réaction, ni de mépris envers les écoles qui les avaient précédés. La Renaissance n'était pas une réaction : c'était un épanouissement. Ce qu'elle cherchait dans l'Antiquité, jaillissante de terre, c'était plus de science, d'exubérance et d'ivresse, et nullement un frein ou une machine de guerre contre un autre art, quel qu'il fût. Là, est l'antinomie profonde entre la Renaissance et l'Académisme français et la raison pourquoi tous les deux puisent à la même source : l'Antique, l'une en a tiré une humanité vivante et l'autre un décalque et un poncif, où plus rien ne subsiste de l'originale beauté.

Comment, maintenant, cette esthétique étrange s'est-elle formée chez David? On dit, d'ordinaire, que c'est en consultant les maîtres italiens. Il est vrai que David l'a rapportée de son voyage en Italie, mais il n'était pas nécessaire qu'il la rapportât. On peut trouver en Italie des dieux fort divers, selon la foi qu'on y porte. Si David y eût porté des curiosités et des gourmandises de coloriste; si, au lieu d'être David, il eût été Gros, ou Géricault, ou Turner, ou Reynolds, il en eût rapporté autre chose que des statues couleur de rose, manœuvrant leurs bras comme le télégraphe de Chappe, ou faisant le grand écart. Mais David n'était pas un friand de la couleur. Le fût-il jusqu'à un certain point, les fadeurs des Nattier, des Van Loo, des Drouais l'en avaient dégoûté. Aussi, ce qu'il allait chercher en Italie, vers 1773, n'était-ce pas l'enseignement des maîtres, quels qu'ils fussent, mais expressément ce qu'ils lui fourniraient d'antidote au maniérisme et au douceâtre qu'il voyait triompher à Paris. Ce n'étaient pas les opulences de la forme et de la couleur : c'était la force et la sobriété. Il courut donc là où il a cru voir de puissants effets de valeurs, de forts contrastes d'ombre et de lumière, du rude, du franc, du heurté. Les Bolognais, dès son arrivée, et Valentin l'attirent d'abord. Il les copie avec ardeur; il prend avec eux un bain d'encre, de puissance et de rudesse picturales, qui le purifie des molles délices, des grâces roses et bleues de Boucher. Voilà sa première cure en Italie.

Mais ce n'est pas la seule. Quand il a bien oublié les blanches et les séductions de la couleur tendre avec les ténébreux de Bologne, voici qu'il s'évade de leurs ténèbres, il se débar-

bouille de leur crasse au contact des marbres grecs. Cette fois, il a trouvé mieux qu'un remède : un aliment. Voici la beauté pure, simple, grande, austère, qui peut régénérer l'Art français. Il fait alors une cure de simplicité, de mesure, de style et de grandeur parmi les Antiques de Rome. Il s'en nourrit exclusivement. Jusque-là, tout va bien. Nul ne perdit jamais son temps à goûter l'Antique. Mais, à ce moment décisif de son évolution, il lui arrive une lamentable aventure. Voulant vivre chez les Grecs, trompé sans doute par quelque chapiteau d'apparence dorique, il se trompe de porte. Il croit entrer chez Phidias : il tombe dans les bras de Winckelmann.

C'était un terrible homme que ce Winckelmann, mort depuis quelques années, mais présent et inspirant tous les pédants et les sentimentaux que la Germanie lançait alors sur Rome pour en faire une succursale de Weimar : Lessing, Heyne, Sulzer, Raphaël Mengs pour l'instant absent, mais fréquent, Gessner et bien d'autres. C'était le théoricien logique et imperturbable d'une idée fautive et en vogue : toutes conditions requises pour déraisonner sans que personne s'en aperçût, ou osât dire qu'il s'en apercevait. Son point de départ était celui-ci : la statuaire grecque est la plus belle du monde et nous donne les plus hautes émotions esthétiques. Or, voit-on autour de soi, dans la nature, des gens faits comme les statues grecques ? Non. Donc la beauté n'est pas dans la nature, mais dans l'Art et dans l'Art grec. Imitons-le du plus près possible et nous produirons les impressions que les Grecs nous produisent.

« En convenant que l'étude de la nature est absolument indispensable aux artistes, dit Winckelmann, il faut convenir aussi que cette étude conduit à la perfection par une route plus ennuyeuse, plus longue et plus difficile que l'étude de l'Antique. Les statues grecques offrent immédiatement aux yeux de l'artiste l'objet de nos recherches : *il y trouve réunis dans un foyer de lumière les différents rayons de beauté divisés et épars dans le vaste domaine de la nature.* » Et même l'Art grec n'offre-t-il pas quelque chose de plus, qui n'est, à aucun degré, dans la vie réelle ? Écoutons l'homme du Brandebourg : « Ceux qui sont en état de juger des productions des artistes grecs et qui cherchent à les imiter trouveront dans leurs chefs-d'œuvre, non seulement la nature choisie, mais quelque chose encore de plus beau et de plus sublime ; ils y découvriront ce *beau idéal.*

dont le modèle n'est pas visible dans la nature extérieure... « Voilà le grand mot lâché, le mot oublié aujourd'hui, mais qui égarera, pendant la fin du xviii^e siècle et toute la première moitié au moins du xix^e, les esprits dupes des formules exclusives et arbitraires, comme les ont bernés depuis les mots de « réalisme, » de « primitif » ou de « sincérité. »

Une fois qu'on l'a trouvé, ce « beau idéal, » pierre philosophale et terme définitif de toute recherche, comme M. Ingres l'avouait sans détour, la raison commande de tout y ramener. Et, d'abord, les figures qu'on peint. Winckelmann n'a pas assez de sarcasmes pour tel artiste de son temps, qui avait donné à une Vénus une « physionomie française, » et pour toutes ces figures de nos maîtres du xviii^e, affligées d'un si évident caractère de race, qu' « on peut, sans être fort habile, reconnaître, pour chacune d'elles, la patrie de l'artiste qui l'aura faite. » Nous saisissons, là, dès sa racine, l'étrange axiome de David. Son reproche à Couder, trente ans plus tard, de *faire français*, n'était que l'écho du même Winckelmann. Celui qui a rompu la tradition française de notre délicieux xviii^e siècle, ce n'est pas un Grec, c'est un Allemand.

Aussi, ne faut-il point se borner à dire que le trait distinctif de l'académisme est le goût de l'Antique, quand c'est plus précisément le goût de la statuaire. L'Antiquité n'est point par elle-même dépourvue d'animation et de couleur. Ce n'est point parce qu'on prend ses sujets dans le Latium ou en Grèce, ou dans la Fable, qu'on se voue au gris, au terne et au glacé. Rubens ou Titien traitant des sujets antiques, ou Jordaëns des mythologiques, Vélazquez les abordant par hasard, n'ont rien de commun avec David ou M. Ingres, ou Girodet, Gérard, Fabre ou Guérin. Mais il est bien vrai que, si l'on veut décalquer sur la toile des marbres antiques, en en conservant soigneusement tous les effets linéaires, et en s'interdisant ceux de la couleur, on aboutit presque inévitablement à cet art froid et faux. Dès lors, plus on avance dans cette voie, plus on se perd, plus on cherche à être exact dans l'imitation des Grecs, plus on est froid et embarrassé. Est-il besoin de dire pourquoi? Cela saute aux yeux. S'inspirer d'une œuvre d'art, si parfaite qu'elle soit, c'est s'inspirer d'une interprétation. Tandis que l'œuvre d'art parfaite s'est inspirée de la nature. Cela fait quelque différence et même toute la différence. Nul besoin de chercher plus loin.

Quelques érudits pourtant ont trouvé autre chose. Contraints d'éprouver, comme tout le monde, le mortel ennui qui se dégage du *Léonidas* ou des *Sabines*, ne se sont-ils pas avisés de cette raison : si cette image de la vie antique est froide et manquée, c'est qu'elle est remplie de fautes archéologiques et que David n'avait pas la connaissance profonde, mais seulement la « fantaisie de l'Antique. » Oh ! les plaisants pédagogues ! Où ont-ils vu que l'anachronisme détruit la saveur et la vie ? Les figurations de scènes antiques ou mythologiques chez les Renaissants sont remplies d'anachronismes, et quoi de plus vivant ? La Renaissance, elle aussi, s'est enthousiasmée pour les chefs-d'œuvre antiques et a cherché à faire entrer le peuple des statues nouvellement déterrées dans ses figurations, mais sans rien proscrire de ce qui en était, déjà, la clientèle habituelle. De là, ces archaïsmes et ces anachronismes si savoureux, qui sont la vie même. Ils n'en sont pas une condition nécessaire. Mais le fait est là : du jour où l'anachronisme disparaît de ces visions antiques, la vie a disparu.

Le présent nous aide à comprendre le passé. De nos jours, l'idée dominante dans l'art et dans la critique est qu'il n'est pas de forme de la vie courante, non pas même de formes artificielles, c'est-à-dire dépendantes du bon et du mauvais goût des ingénieurs et des mécaniciens, qui ne soient d'admirables sujets d'art, même pour la statuaire, et des sources d'émotions esthétiques, — tout résidant uniquement dans le sentiment qui les anime et les interprète, ou dans la sensibilité qui les perçoit. L'habit noir, le cube d'une usine, le capot d'un automobile, le fuselage d'un avion, recèlent autant de beauté que la simarre de Titien, la cathédrale d'Amiens, le cheval de Phidias ou l'aile de l'oiseau, et doivent être représentés de préférence, parce qu'ils sont plus significatifs de notre vie actuelle et parce que l'artiste, les ayant sous les yeux, doit mieux en pénétrer le sens. Cette thèse *a priori*, que rien ne démontre, a embarqué des talents sans nombre dans des entreprises sans espoir, où ils ont piteusement échoué. Toutefois, telle est la force de la théorie pure, sur les esprits incapables d'observation directe, que celle-là traîne encore dans les livres et dans l'enseignement, en dépit de l'expérience mille fois renouvelée.

L'expérience montre que si tout dans la nature répond bien, en effet, à notre sentiment du rythme des formes et de l'harmoni-

nie des couleurs, il n'en est plus nécessairement de même dans les choses sorties de la main de l'homme. Ce qui est artificiel peut être beau ou laid, favorable ou rebelle à l'émotion. Mais s'il n'est pas vrai que tout spectacle, ou tout costume, ou tout accessoire contemporain, contienne une secrète beauté que l'Art puisse dégager, il n'est pas moins évident qu'il en est, et beaucoup, qui deviennent d'admirables thèmes pour qui sait s'en servir. Or, dans les ateliers et parmi les esthéticiens du Consulat, une théorie régnait, aussi impérative et aussi absurde, quoique diamétralement opposée, qui reposait, comme la théorie réaliste, sur un *a priori* entièrement faux : c'est que, seules, les formes reproduites par les Grecs : vêtements, armes, meubles même, étaient dignes de l'Art et que les aspects de la vie contemporaine ne les reproduisant pas, l'Art devait les proscrire impitoyablement. Les malheureux comme Watteau, Boucher, La Tour, Chardin, Greuze ou Fragonard qui s'y étaient voués avec délices étaient criblés de quolibets. « Rococo ! Pompadour ! » criaient les « fauves » de ce temps-là devant les fêtes galantes ou les intérieurs bourgeois de ces délicieux artistes. Pour eux, sous peine d'être « rococo, » c'est-à-dire démodé, défense de figurer les faits récents avec les figures et les costumes des contemporains.

A cette première proscription s'ajoutaient plusieurs autres, dérivées du même principe et touchant la composition, l'éclairage, le dessin, la couleur et la facture. Il fallait que tout cela fût l'antithèse directe des maîtres du XVIII^e siècle et, par la même occasion, sans que précisément on le proclamât, des maîtres de la Renaissance, — à plus forte raison de l'Espagne et de la Hollande. On faisait table rase. On reprenait l'art de la peinture au point où l'on croyait que les Grecs l'avaient laissé. Regardons quelque une des œuvres académiques de l'époque davidienne au Louvre, dans la petite salle Henri II et, à côté, dans la haute salle des sept cheminées, rapprochons-la d'une de ces œuvres du XVIII^e siècle, que nous voyons tout auprès dans la salle Lacaze et nous sentirons qu'en effet, un monde enchanté a disparu.

D'abord, la composition. Les maîtres du XVIII^e siècle groupaient. La composition chez eux est parfois surchargée, enchevêtrée, très mouvementée, çà et là, un peu maniérée. Les figures de Greuze sont en grappes : c'est parfois voulu, comme

dans *le Départ chez la nourrice*, où, manifestement, les acteurs de cette paysannerie attendrissante s'entassent pour le plaisir d'une confusion et d'un grouillement pittoresques. David arrive et sépare brutalement tout ce monde : chaque figure est appliquée, une à une, sur le fond, écartelée en espalier, non seulement nue, mais en un décor nu, comme sur un vase grec. Il n'a pas pu le faire tout à fait dans *les Horaces* et le *Brutus*, mais il y arrive dans *les Sabines* et la plupart des œuvres qui les ont suivies. La scène se développe donc tout entière en largeur, jamais en profondeur. C'est une procession gesticulante, tout se passant sur un seul plan, comme dans un bas-relief. Les figures principales sont mises au premier plan et au milieu, les autres s'échelonnent des deux côtés en s'éloignant et en tournant dans le cadre : c'est de la peinture *convexe*, au rebours de cette peinture *concave* qu'on voit chez Rembrandt, selon le mot de Fromentin. On arrive, de la sorte, à produire à peu près l'effet que produisent les figures échelonnées sur la panse d'un vase antique.

Chaque figure ainsi plantée à part, sans aucun rapport avec les autres qu'un rapport idéologique, est traitée comme une statue. David avait vu cela dans quelques peintures d'Herculanum et de Pompéi ; il avait cru le discerner à travers les descriptions de Pausanias, dans les tableaux disparus de Polygnote ; le Pérugin, enfin, lui avait semblé avoir sur ce point réalisé l'ordonnance idéale. Après son voyage en Italie, il a donc tendu de plus en plus à s'en rapprocher.

Les figures étant ainsi distribuées et posées, comment les dessiner ? Évidemment selon le canon grec, c'est-à-dire en les ramenant toutes, de gré ou de force, au type adopté par la statuaire. Winckelmann ayant dit : « On remarque, dans les statues des dieux et des déesses, que le front et le nez sont presque entièrement formés par la même ligne, » peu à peu toutes les figures de Guérin, Gérard, Girodet, y compris les soldats de l'armée d'Italie et d'Égypte, furent tenus d'avoir le nez à l'alignement du front. Pour conserver à ce type toute sa pureté, il fallait se garder de suivre de près le modèle, forcément individualisé, si beau fût-il. « Et quand l'artiste pourrait puiser dans la nature toutes les autres parties, elle ne pourra jamais lui donner ce contour pur, gracieux et correct qui forme la véritable *ligne de beauté* et qu'on ne trouve que dans les statues grecques, » avait

dit Winckelmann. Donc, pas de caractères individuels, rien que des figures impersonnelles. Tel est le mot d'ordre. David l'enfreint un peu et triche légèrement quelquefois : il introduit M^{me} de Bellegarde dans *les Sabines* (la femme brune à genoux, qui montre aux combattants le groupe des enfants) et un de ses élèves dans le *Léonidas*, immédiatement reconnaissable pour son expression particulière. Mais ces légères fantaisies du maître ne modifient en rien le caractère général de l'œuvre et ses élèves ne se les permettent même pas.

Comment tout cela peut-il s'accorder avec les nécessités du portrait? Cela ne s'accorde pas. David le sentait bien et, en face d'un modèle à rendre, surtout d'une figure très caractérisée, étant, d'ailleurs, sensible à toutes les suggestions pittoresques, il oubliait franchement ses principes. Ou plutôt, il en avait de rechange, ayant obscurément conscience que les premiers, bons pour le grand art, ne pouvaient être appliqués dans l'art inférieur du portrait. C'est pourquoi, comme toute son époque, il mettait une cloison étanche entre le *tableau d'histoire*, le grand art grec, nu, impersonnel, sans couleur, destiné à célébrer les héros ou les dieux, et le portrait ou bien la scène de mœurs contemporaines. La démarcation une fois bien établie, l'artiste est à son aise. Le portrait, c'est l'œuvre servile, c'est le gagne-pain auquel on se résoud par nécessité, en se réservant d'exprimer son idéal ailleurs et en mandissant le sort qui oblige à y prostituer son talent. Nul des artistes de cette école ne se doute de ceci : seuls, ses portraits sauveront son nom et la tâche méprisée, qui lui donne le pain quotidien, lui assurera aussi une vie future dans la mémoire des hommes.

Voici la composition décidée et le type des personnages choisis. Quelles seront maintenant leurs attitudes? Naturellement celles qui rappelleront le mieux les marbres grecs. Pour cela, David recommande à ses élèves de modeler d'abord leurs figures en terre : « il avait à cœur de former des statuaires dans son école, » dit Delécluze. M. Ingres n'était donc plus tard que son écho, à peine amplifié, quand il disait : « Nous ne procédons pas matériellement comme les sculpteurs, mais nous devons faire de la *peinture sculpturale*. » C'est l'ambition, à cette époque, de tous les ateliers. Pas un instant, on ne songe que le statuaire antique, si grand qu'il soit, a visé des effets plastiques et non picturaux, et que, même dans la plastique, il a dû s'en tenir aux

mouvements qu'exprime le mieux la statuaire, à ceux qui se profilent bien de tous les côtés et qui s'expliquent tout seuls sans une ambiance de figures ou de choses complices ou hostiles.

L'École fait complète abstraction des vertus propres à la peinture. Elle oublie tout ce qu'elle peut rendre de transitoire, d'éphémère, d'impalpable, de nuancé. Winckelmann écrit froidement : « La véritable grandeur a un degré de permanence et de consistance qu'on ne peut trouver dans les émotions passagères et momentanées des passions volontaires. » Et David, fidèle écho, déclare : « Je veux essayer de mettre de côté ces expressions de théâtre auxquelles les modernes ont donné le nom de « peinture d'expression. » J'aurai de la peine à faire adopter de semblables idées dans notre temps. On aime les coups de théâtre et quand on ne peint pas des passions violentes, quand on ne pousse pas l'expression en peinture jusqu'à la grimace, on risque de n'être ni compris ni goûté. » Il s'y risque pour sa part et applique à toutes ses figures un masque béat, tout à fait neutre, ou bien une expression stéréotypée : douleur, surprise, colère, joie, fournie par l'Antique. Le corps tout entier est campé selon cette norme. Les gestes ne sont pas choisis pour leur vérité ou leur efficacité, ni même pour la révélation qu'ils font de la machine humaine, encore moins pour leur nouveauté mimique : ils sont choisis un peu pour leur signification dramatique, comme dans le *Socrate* ou le *Bélisaire*, mais surtout pour leur équilibre harmonieux, comme dans le *Romulus des Sabines*. On en vient à ne plus guère chercher que des arabesques de bras et de jambes développées dans l'espace irréel, uniquement selon une idée qu'on a de leur beauté. Ce sont des machines qui fonctionnent à vide.

Ainsi groupées, posées et dessinées, comment les figures seront-elles éclairées ? De façon à accuser le plus nettement possible leur perfection linéaire. Donc, pas de ces clairs-obscurs où se noie une partie du dessin : tout sera visible, tout défini, tout profilé sur fond neutre, avec juste assez d'ombre pour « faire tourner » les bras, les cuisses, les torses des héros. On s'est donné trop de peine pour tracer cette fameuse « ligne de beauté » voulue par Winckelmann, il ne faut pas que rien s'en perde dans l'ombre. C'est le rhéteur qui a fait une belle phrase et veut la placer, coûte que coûte, parce qu'il ne sait pas s'il la retrou-

vera. David n'en était pas à une ligne près, mais ses disciples, moins riches que lui et moins sûrs de leur beau contour, tenaient à le montrer quand ils l'estimaient réussi. » — « Toujours dans l'idée de rendre le beau, dit Delécluze, Maurice Quai prescrivait de faire des ombres claires, afin que la transition trop brusque de la lumière à l'ombre ne détruisit pas l'harmonie des formes, comme ne manquaient pas de le faire, ajoutait-il, ces cochons d'Italiens! » M. Ingres, il est vrai, professait autre chose. Il préconisait « les ombres fortes et bouchées. » Mais le but était le même : accuser le contour, et le résultat toujours le même : ne pas faire moduler les ombres. Son mot étonnant : « *Les reflets étroits dans l'ombre sont indignes de la majesté de l'Art!* » ne nous laisse aucun doute sur ce point.

Nous touchons, ici, à la partie la plus spécifique de la peinture, à ce qui, plus que toute autre chose, différencie une œuvre d'une autre, à son élément nutritif pour ainsi dire : la couleur. Quel était l'idéal du coloris pour David et son école? Il faut le bien définir, pour mesurer la distance qui les sépare à la fois des maîtres du XVIII^e siècle, comme Watteau et Fragonard, et des modernes, romantiques, réalistes ou impressionnistes. On y verra, du même coup, à quel point les mots « peinture de l'avenir, » « avancée, » « rétrograde, » sont dépourvus de signification.

Lorsque, vers 1874-1877, les impressionnistes s'essayèrent à des harmonies, où les couleurs du spectre, très vives, étaient posées hardiment les unes à côté des autres, sans être fondues ni sur la palette, avant de peindre, par des mélanges, ni sur la toile par des glacis, et où chaque coup de brosse attirait l'attention sur la facture très apparente, ils présentèrent ces errements comme des nouveautés et les jeunes gens les acceptèrent pour telles. C'était des nouveautés, si l'on veut, en 1874, mais en 1893, les jeunes gens les auraient considérées comme des vieilleries et fort démodées. « Rococo! » aurait crié la jeunesse au nez de MM. Claude Monet, Renoir, Sisley et Pissarro. Pourquoi? Parce que, dans le choix des couleurs, et dans l'étalage de la facture, les impressionnistes revenaient à des procédés du XVIII^e siècle. Ce n'est pas très apparent aux yeux du public, ni de la critique, parce que le public et la critique même sont distraits par le sujet, le sens idéologique de l'œuvre et par le dessin des formes. Et sur ce point, les impressionnistes n'ont aucun rapport avec

les auteurs des fêtes galantes. Mais, dans l'essentiel de leur technique pigmentaire, ils s'y rattachent nettement. Les complications chromatiques, les diaprures de tons modulant sans cesse, les larges effets de brosse sont, déjà, très sensibles chez Fragonard. Les accents vifs abondent chez La Tour et Perronneau. Une des prétendues découvertes de l'Impressionnisme consistait, on le sait, à tenir les ombres pour des couleurs très vives. Les maîtres du xviii^e siècle n'en étaient pas éloignés. Comme Vélazquez, comme tous les vrais coloristes, ils se gardaient bien d'empâter les ombres ; ils n'empâtaient que les lumières. L'Impressionnisme reprenait donc, sur ce point, la tradition brisée par David et M. Ingres.

Une autre découverte, en 1874, était que les couleurs vibraient davantage lorsqu'elles étaient juxtaposées, une à une, pures, morcelant un ton à l'infini et faisant apparaître sur la surface d'un même objet comme un écheveau de laines multicolores. Il suffit de regarder les portraits et certaines pochades de Fragonard, même parfois des tableaux entiers, comme la petite *Fête de Saint-Cloud*, pour voir que, dans ce qu'elle a de fécond, la technique divisionniste y est déjà pratiquée, — non pas d'un bout à l'autre de la toile, mais dans ses parties les plus apparentes et les plus vivantes. Éclat des ombres, division des tons, travail apparent de la brosse, partant vibration lumineuse, et savoureuse matière : tels étaient les caractères de mainte œuvre française au xviii^e siècle. Celles qu'on voit au Louvre, salle Lacaze, en témoignent clairement.

Arrivent David et son école : à bas ces modes surannées, ces grâces ridicules ! C'était bon pour des gens en jabot et en catogan, des friandises pour vieillards frivoles, des voluptés indignes de la jeune génération, virile et consciente de la grande mission de l'Art. « Pas d'outremer, pas de vert vif. Du noir et du blanc pour faire du bleu, du noir et du jaune pour faire du vert, de l'ocre rouge et du noir pour faire du violet, » dit Delacroix, qui les a bien connus. Et M. Ingres, qu'il faut toujours citer, d'abord parce qu'il fut l'élève le plus fidèle de David, ensuite parce que, exagérant son enseignement, il lui donne ce trait caricatural qui souligne l'aberration, fixe ainsi les lois de l'école : « *Point de couleur trop ardente : c'est anti-historique. Tombez plutôt dans le gris que dans l'ardent !* »

Pour peindre la figure humaine, voici donc la recette : cher-

cher une couleur spécifique, une teinte de chair, plus rosée pour les femmes, plus bronzée pour les hommes et, une fois cette teinte trouvée, qu'on appelle le « ton local, » en enduire tout le personnage, d'un bout à l'autre, en se permettant seulement quelques demi-teintes pour « faire tourner. » Ne nous y trompons pas. Ce procédé fut salué en son temps comme un très grand progrès sur la peinture des Chardin et des La Tour et acclamé comme l'Art de l'avenir. Longtemps après, en 1867, M. Delaborde, parlant de M. Ingres, loue encore le maître de cette nouveauté. « Il n'est pas coloriste à l'exemple des Vénitiens qui, comme Paul Véronèse, réussissent à déduire l'harmonie de la multiplicité même et de l'éclat des tons employés... L'Art du maître moderne consiste plutôt dans la franchise avec laquelle il reproduit l'unité caractéristique de la teinte répandue sur chaque objet, ce que dans le vocabulaire des ateliers, on nomme « la teinte locale, » c'est-à-dire cette couleur générale qui, au premier aspect, enveloppe et absorbe les nuances diverses d'un visage, d'une draperie, d'une figure même tout entière. Point de ces touches juxtaposées conformément à une assez mauvaise tradition française : point de ces échantillons de tons se succédant comme les pièces de rapport d'une mosaïque et morcelant si bien l'ensemble d'un corps que celui-ci semble n'avoir qu'une vie multiple et, pour ainsi dire, anarchique.. Partout il adoptera pour le coloris de chaque objet une gamme presque monochrome, diversifiée seulement en soi par des demi-tons... » Voilà bien exactement les pratiques de l'impressionnisme dénoncées comme surannées et heureusement remplacées par celles de l'école de David.

Quant à la facture, elle procède aussi comme tout le reste d'une idée de réaction et d'une idée d'imitation : réaction contre le faire vif et apparent du xviii^e siècle, imitation des marbres grecs. Il faut arriver à donner, dans une figure peinte, la sensation du galbe et du poli d'une statue antique, en reproduisant l'homogénéité absolue du marbre. Pour cela, on s'applique à dissimuler le plus possible le travail de la brosse. Avec le plus grand soin, on évite tout accent, tout empâtement, même tout relief qui pourraient accrocher la lumière. Pour être « moderne » en 1800 et trouver grâce devant la « critique d'avant-garde, » il faut un faire mince, lisse et poncé. « La beauté du coloris, avait dit Winckelmann, consiste en une exécution finie

et soignée. » En conséquence de quoi, l'éloge le plus ému qu'il trouve à faire d'une peinture de maître est de la comparer à de la « véritable porcelaine. » Il est tellement impénétrable aux jouissances de la couleur, qu'il en vient à écrire ceci : « Tiepolo exécute plus en un jour que Mengs dans toute une semaine. Mais on a oublié les ouvrages du premier, aussitôt qu'on les a perdus de vue, tandis que les chefs-d'œuvre de Mengs font une impression aussi profonde que durable. » Et M. Ingres, plus tard, mettant en aphorismes les enthousiasmes de sa jeunesse et de toute la jeunesse en 1803, disait : « Ce qu'on appelle la *touche* est un abus de l'exécution. Elle n'est que la qualité des faux talents, des faux artistes, qui s'éloignent de l'imitation de la nature pour montrer simplement leur adresse. *La touche, si habile qu'elle soit, ne doit pas être apparente.* » Condamnation sans appel de Franz Hals, de Rembrandt, de Rubens, parfois de Véronèse. Ainsi donc, une teinte uniforme pour chaque figure ou objet, afin que l'attention ne soit pas distraite des perfections du dessin et une facture uniforme, afin d'éviter tout ce qui accroche la lumière et la fait vibrer, tel est « l'Art de l'avenir » au temps de David, de Fabre, de Gros, de Guérin, de Gérard et de Girodet.

En pratique, voici comme ils opéraient. Ils dessinaient avec soin toutes leurs figures entièrement nues, même celles qui devaient être vêtues, puis ils ébauchaient à la terre de Cassel. Pendant cette première partie de leur tâche, ils s'inquiétaient sans doute du rapport linéaire des figures entre elles et en composaient un ensemble qu'ils jugeaient harmonieux. Mais une fois le dessin fixé, ils oubliaient totalement l'ensemble : ils peignaient chaque morceau l'un après l'autre, sans se préoccuper du voisin et le poussaient jusqu'à son dernier fini, avant de passer au suivant. Le tout se raccordait comme il pouvait. Si les accords ainsi plaqués, chacun à part, étaient rigoureusement justes, une certaine harmonie pouvait s'en suivre, mais aucune pénétration ni interchange de couleurs ou de reflets, nulle atmosphère. Quand l'artiste ne voyait plus de blanc sur sa toile, il s'apercevait que son tableau était fini. Il n'est guère possible d'imaginer une méthode plus fatale à la savoureuse couleur et à la belle matière. Et cette méthode, sauf chez Prud'hon, régnait partout.

Nous voyons maintenant quels principes absolus et uni-

versels dominaient l'Art quand Napoléon prit le pouvoir. Or, ces principes sont bien applicables à n'importe quel sujet, mais on le conçoit sans peine : nés d'observations faites sur la statuaire antique, ils ne s'appliquent avec toute leur rigueur et ne développent toutes leurs conséquences que dans les sujets tirés de l'Histoire antique ou de la mythologie, ou tout au moins comportant des figures nues et impersonnelles. Là, seulement, on peut attribuer un seul ton local, la « couleur chair, » à toute une figure, et ainsi éviter entièrement toute « mosaïque de couleurs ; » là, seulement, on peut ramener toutes les figures au canon grec. Si, au contraire, de par son sujet, l'artiste est tenu d'habiller ses académies et de leur donner des costumes de couleurs définies, riches et contrastées ; si, pour obtenir des ressemblances, il est contraint de varier la carnation et la construction de ses visages, il faudra, malgré lui, qu'il déroge aux principes du *beau idéal* et du *ton local*. Une fois la dérogation admise, le sens du pittoresque l'entraînera peut-être plus loin qu'il n'aura voulu... Pour peu qu'il ait des dons de coloriste, il sera tenté de les mettre en œuvre. La facture même changera.

Mais qui le contraindra ? D'où viendra l'élan qui le libérera de la théorie et le rendra, un instant, à lui-même ? Pas un artiste de l'an VIII ne soupçonne que les figures et les gestes de ses contemporains puissent être des sujets de grand Art. Pas un ne songe que ce furent des pages d'actualité, — ce que nous appellerions aujourd'hui du « grand reportage, » — que la *Messe de Bolsène* de Raphaël, les *Lances* de Vélazquez, ou la *Ronde* de Rembrandt. Ils veulent, à toute force, faire des « tableaux d'histoire » et pour eux, il n'est d'histoire que du lointain passé. Ils croient avoir la « tête épique » et il n'est d'épopée que des Grecs. Ils feuilletent donc fiévreusement leur Plutarque, pour y trouver des figures dignes de la peinture : des Caton, des Régulus, des Thémistocle. Et pendant qu'ils se livrent à cette recherche, ils ne voient pas ce qui passe devant eux. Ils cherchent partout Tatiüs, Romulus, Léonidas, Agamemnon, alors qu'il leur suffirait de ne pas fermer les yeux pour voir Murat, Lassalle, Ney, Lannes, Napoléon. De même, ces gens qui traversent les plus beaux pays du monde sans ôter le nez de leur guide. Pourtant, ils les pourraient comprendre et décrire et faire admirer. Le livre arraché de leurs

mains, leurs yeux reportés sur la nature et la vie ambiante, ils diraient peut-être très bien ce qu'ils ont vu. Encore faut-il qu'on le leur arrache...

II

Napoléon le leur a arraché. Il leur a dit : « Assez d'antique. Les héros de ce temps sont bons à peindre. Voilà votre thème d'art. » C'était une grande nouveauté. Assurément, une telle idée pouvait venir à d'autres et elle leur était venue, en effet. Dès 1796, Bénézech, le ministre, avait dit aux artistes : « Les sujets que vous prenez dans l'histoire des peuples anciens se sont multipliés autour de nous. Ayez un orgueil, un caractère national, peignez notre héroïsme ; que les générations qui nous succéderont ne puissent vous reprocher de n'avoir pas paru Français dans l'époque la plus remarquable de notre histoire. » Mais là, comme ailleurs, la Révolution parla des choses et Napoléon les fit. Dès la campagne d'Italie, il avait posé, ou passé, plutôt, en coup de vent, devant Gros, et il en était résulté ce *Bonaparte au pont d'Arcole* tenant un drapeau, aujourd'hui au Louvre, qui témoigne d'un bel emportement pittoresque ; puis un *Napoléon à cheval donnant une arme à un grenadier*. On entra dans une voie nouvelle.

On ne devait pas la quitter de longtemps. A peine au pouvoir, Bonaparte ordonnait un concours entre artistes pour commémorer la bataille de Nazareth, ou du Mont-Thabor, épreuve qui ne fut suivie d'aucune commande officielle, mais qui excita la verve des peintres sur un thème tout nouveau : un sujet d'actualité avec des visages et des costumes contemporains. Puis, aussitôt après et en compensation de ce projet abandonné, il voulut que Gros peignît *les Pestiférés de Jaffa*. Ils parurent au Salon de 1804. Voici comment le livret mentionne cet envoi : « Bonaparte, général en chef de l'armée d'Orient, au moment où il touche une tumeur pestilentielle, en visitant l'hôpital de Jaffa. » Et une longue notice explique le sujet. Il est impossible de rompre plus nettement avec les données de l'École. Le thème est non seulement un fait contemporain, mais une humanité misérable dans toute sorte d'attitudes que l'art antique n'a pas prévues. Et c'est bien par autorité supérieure que s'opère cette révolution esthétique.

Elle va se poursuivre pendant les plus belles années de l'Empire. Dès les premières cérémonies qui en marquent la fondation, Napoléon commande à David quatre grandes compositions destinées à les commémorer : *le Sacre de l'Empereur et le couronnement de l'Impératrice*, — *l'Intronisation de Leurs Majestés à Notre-Dame*, — *la Distribution des Aigles au Champ de Mars*, — *l'Arrivée de l'Empereur et de l'Impératrice à l'Hôtel de Ville*. Deux seulement de ces projets furent réalisés : *le Sacre* et *les Aigles*, mais un troisième, *l'Arrivée*, fut esquissé avec une précision telle qu'on y voit fort bien David aux prises avec ce que nous appellerions aujourd'hui du « grand reportage. » David n'est pas le seul maître mobilisé pour cette tâche. A Girodet, Napoléon, après avoir commandé un *Ossian* pour La Malmaison, essai malheureux qu'il refuse, demande un tableau d'histoire récente, *la Révolte du Caire*, qui paraîtra au Salon de 1808. Et à Gros, de nouveau, au débotté de la première campagne de Russie, il dicte la célèbre page funèbre et glorieuse, *le Champ de bataille d'Eylau*, exposé au Salon de 1808, le 14 octobre, deuxième anniversaire d'Iéna.

Enfin, lorsqu'il institue un « prix décennal » de la peinture, sorte de récompense nationale destinée à l'auteur du meilleur tableau peint pendant les dix années précédentes, il décide qu'à côté des « tableaux d'histoire, » c'est-à-dire des compositions académiques imposées par l'opinion et qu'il n'ose point, malgré tout son pouvoir, proscrire, il y aura aussi des tableaux représentant « un sujet honorable pour le caractère national, » c'est-à-dire, en bon français, ses victoires. A la suite de cette décision, onze œuvres de chaque catégorie sont présentées au concours de 1810. Or, quand on compare dans les deux groupes, celles qui ont été voulues par l'esthétique régnante et celles qui y ont échappé par ordre de l'Empereur, il n'y a aucun doute que cet ordre fut bienfaisant, puisqu'il nous valut *le Sacre* de David, *l'Eylau*, *le Jaffa* et *l'Aboukir* de Gros, tandis que, dans le groupe des tableaux d'histoire, on ne trouve de vivant que *la Justice et la Vengeance divines* de Prud'hon, commande officielle, aussi, d'ailleurs, mais due au seul artiste du temps qui savait, sans le secours de personne, rester fidèle aux traditions du XVIII^e siècle et résister au formidable entraînement de Winckelmann.

Le hasard fait que la plupart de ces œuvres capitales sont réunies, aujourd'hui, comme elles l'étaient, en 1810, pour ce

concours et que nous les pouvons comparer à loisir dans les deux salles du Louvre contiguës, dont il a été déjà question : la salle Henri II et la salle des sept cheminées. Retournons-les voir, comme nous les verrions pour la première fois, comme un ignorant les peut découvrir et juger. Tout de suite, nous éprouverons qu'il y a, ici, juxtaposés, des êtres de races toutes différentes : d'un côté des figures froides, compassées, impersonnelles, qui ne nous diront rien, parce qu'elles n'ont rien à dire; de l'autre, des gens qui ont l'air d'avoir existé, d'avoir agi, d'avoir fait partie intégrante de l'humanité, dans un moment de l'histoire et sur un point de l'espace. Ceux-ci ont été voulus par l'Empereur. Nous n'assistons nullement à l'apothéose du militarisme. Nous voyons bien un héros, mais que fait-il ? Il secourt les malades, il couronne une femme, il déplore les horreurs de la guerre. Les trois gestes sont des gestes de sensibilité délicate et de grandeur. Les actions violentes et excessives, ici, appartiennent à la race des statues, non à celle des hommes. Mais surtout ce qui les distingue l'une de l'autre, c'est la vérité des mouvements, c'est la puissance des tons, c'est la densité de la matière. Or, ces œuvres si dissemblables sont des mêmes artistes et à leur même période. Mais le sujet en est différent et la facture suit le sujet.

En désignant ces thèmes, l'Empereur a donc dicté une évolution esthétique. Sans le vouloir, sans même le savoir, il y a obligé ses peintres. Malgré toute la rigueur des principes qu'il enseignait dans ses ateliers, David ne pouvait dévêtir jusqu'à la nudité, comme Romulus et Tatius, le Pape et les autres personnages du *Couronnement* : première infraction aux lois du beau idéal. Tout au plus peut-on deviner, çà et là, que l'armature académique, discernable dans l'ébauche du *Jeu de Paume*, soutient ici encore les figures. Ensuite, malgré les lois du beau idéal, il fallait bien que tous ces soldats, ces prêtres et ces politiques fussent reconnaissables, donc ressemblants, c'est-à-dire différenciés par leurs particularités les plus individuelles : d'où, nécessité de *faire français*, — ou italien, ou allemand, ou turc, — mais non plus grec antique impersonnel, second dérogation au principe. Toujours pour la même raison, il fallait parer leurs costumes des couleurs qu'on y avait vues, lesquelles se trouvaient être fort brillantes et contrastées : impossible de leur indiquer une couleur terne comme plus « historique. » De là, pour David, nécessité

de transformer, sinon sa palette qui est restée la même, du moins l'emploi qu'il en faisait, par un jeu plus compliqué des tons et d'aboutir à de plus riches harmonies.

Enfin, on ne pouvait songer à faire défiler les figures du *Sacre*, une à une, comme sur un vase étrusque : des groupes, pour la vraisemblance, s'imposaient. Et l'ordonnance protocolaire de ces groupes obligeait le peintre à mettre, pour la première fois, ses figures principales et les plus vigoureusement éclairées au second plan, à creuser par conséquent sa composition et à en faire une peinture concave, tandis qu'il les avait toujours faites, jusque-là, non seulement planes, mais convexes. Il suffit de se retourner vers le *Léonidas*, et mieux encore, de regarder, dans la salle voisine, *les Sabines*, pour éprouver l'antithèse. Là-bas, les figures principales sont campées au milieu du tableau et au bord du cadre, comme sculptées, en haut-relief, — les autres s'enfoncent peu à peu dans les deux côtés qui fuient et tournent. La composition bombe toujours. Dans le *Sacre*, pour la première fois, elle creuse.

Elle creuse encore dans les *Aigles*, qui sont à Versailles. Elle eût creusé davantage encore dans l'*Arrivée* de l'Empereur et de l'Impératrice à l'Hôtel de Ville, si elle avait été exécutée, car l'esquisse très mouvementée de David nous montre des groupes populaires au premier plan et une des figures principales, l'impératrice Joséphine, qui est debout sur le marchepied de son carrosse, tout au fond du tableau. Enfin on n'a qu'à comparer les gestes dans le *Léonidas*, *les Sabines*, le *Bélisaire*, le *Socrate*, d'une part, et dans le *Sacre*, de l'autre, pour saisir combien le protocole a ramené l'art au sens commun et au naturel.

Le protocole ! David mangréa contre lui, tout le temps qu'il fit ce tableau. Bénissons-le au contraire ! C'est lui qui nous a sauvés de cet arbitraire bien autrement redoutable et de cet artifice infiniment plus intoxicant : l'esthétique et la mode. La contre-épreuve est facile à faire : du *Sacre*, retournons-nous, de nouveau, vers le *Léonidas* : voilà ce qu'a fait le protocole. et voici ce qu'a fait la liberté ! La liberté n'est qu'un mot. L'artiste dominé par un système n'est plus libre, l'eût-il librement choisi ou construit à sa guise. A plus forte raison, quand ce système a été construit par des pédants, hors de son pays, hors de son temps, hors de ses sensibilités. Pour y satisfaire et y ajuster sa vision, il faut qu'il refrène ses instincts divergents,

ses admirations intempestives, tous les mouvements spontanés de son être émotif aux suggestions infiniment complexes de la nature. Il s'enferme, là-dedans, comme dans un blockhaus ; il ne verra plus rien du monde extérieur que ce qu'il voudra voir, — ce qu'on peut encore en distinguer par une mince fente pratiquée dans le mur. Il ne communiquera plus avec lui que par signaux conventionnels. Celui qui vient, qui brise les parois, qui remet l'artiste en face de la vie avec injonction de la regarder et de la peindre, attende-t-il à sa liberté ou la lui rend-il ? En tout cas, et quelque réponse qu'on fasse à cette question, un fait est indéniable : l'Art, à l'époque de David, fut remis dans sa voie naturelle par un despote, quand la libre discussion des ateliers le dévoyait.

Voilà les conséquences indirectes et inconscientes qu'eut sur l'art de David la volonté impériale, mais elle en eut encore d'autres, de directes et de volontaires, en s'exerçant sur le détail des œuvres commandées. Car Napoléon surveilla la composition du *Sacre* et des *Aigles* avec le même soin qu'un dispositif de combat ou un défilé triomphal. Et, plus d'une fois, il bouleversa les idées de son premier peintre. Par exemple, dans le projet du *Sacre* d'abord esquissé par David, l'Empereur pose la couronne sur sa propre tête, debout, le pied droit en avant, le buste renversé, la main gauche serrant la poignée du glaive plaqué à son côté. C'était assurément, là, le geste le plus saisissant, tout de conquête et de défense, ramenant tout à soi : le fauve qui griffe sa proie et montre les dents jusqu'aux gencives. Mais au point de vue esthétique, ce geste court, rentré, lassait encore la petite taille du Corse, déjà fort engoncé par le manteau impérial. Ce n'était guère heureux. En décidant qu'on effacerait ce soudard et qu'on montrerait, à sa place, un Justinien non pas se couronnant lui-même, mais couronnant Joséphine comme « un chevalier français, » l'Empereur dictait une attitude infiniment plus descriptive, et qui développait mieux sa silhouette.

De même, pour le Pape. David avait reçu l'ordre de « l'éteindre. » Alors il avait imaginé de le mettre dans un coin avec une mitre aux deux pointes visibles, les mains posées à plat sur ses genoux, passif et penaud, une attitude d'écolier auquel on a mis, révérence parler, un bonnet d'âne. C'était se priver d'une physionomie très caractéristique. « Il n'est pas venu de si loin

pour ne rien faire, » dit l'Empereur. David lui donna donc un geste de bénédiction, les deux doigts levés, pas bien haut comme s'ils étaient de plomb, mais significatifs. Il lui ôta sa mitre, et voici que la tête du pontife, à l'œil bien enchâssé, couronnée de cheveux noirs, parut dans toute sa vigueur. Sur tous ces points, le plan du souverain s'est trouvé être plus favorable à l'Art que celui du peintre.

De même, encore, avec la distribution des *Aigles*. On connaît ce tableau resté à Versailles, d'où son pendant, *le Sacre*, a été retiré pour être mis au Louvre. C'est toujours le serment des *Horaces*, devenus des maréchaux de l'Empire et tendant leurs bâtons, comme des perchoirs, aux aigles d'or battant des ailes parmi les voilures tricolores agitées. En face, ce sont les *Mercurès* de Jean Bologne envolés sur la pointe du pied, et qui ont revêtu les uniformes les plus chamarrés de toutes les armes de l'Empire. Le flot qui descend se heurte au flot qui monte et se brise en une brillante écume de drap-aux. Il y a, là, une idée pittoresque et un certain élan. C'est Véronèse ou Tiepolo qu'il eût fallu pour le rendre, mais, malgré ses insuffisances, David a été soutenu par la splendeur de quelque chose qu'il avait vu, au lieu de l'imaginer. Or, par là-dessus, ne s'était-il pas avisé de faire planer une allégorie : une lourde *Victoire* versant des fleurs et des palmes sur les plumets des hussards ou des sapeurs!... Cette figuration hétéroclite, toute seule de son espèce dans une scène par ailleurs réelle et intelligible, semblait plutôt une femme qui dégringole d'un cinquième étage qu'une divinité. Napoléon, dès qu'il la vit, la fit effacer; la scène redevint tout entière vraisemblable et, si l'on considère la gaucherie de David dans le fabuleux, meilleure. Juxtaposer une allégorie à des concitoyens qu'on a saisis sur le vif, dans leur costume ou leur geste familiers, n'est nullement interdit à l'Art : Rubens et Velázquez le font et font bien. Mais il faut du génie pour le faire et David n'en avait pas. En lui criant : casse-coul on lui a rendu service.

Ce goût de Napoléon pour la vraisemblance, pour le fait précis et circonstancié, influe sur tout. Il envoie son « petit chapeau » à David, sa witchoura à Gros, pour qu'ils soient reproduits, tels quels, dans *le Passage du Saint-Bernard* et dans *l'Eylan*, ne se souciant pas d'être écrasé sous la pyramide qu'est le casque de Minerve ou transformé en exhibition mytho-

logique avec la cuirasse d'Auguste. Ce faisant, il dirige l'artiste du côté de la vérité documentaire et vestimentaire. On ne peut plus, quelque envie qu'on en ait, escamoter les caractéristiques de son temps. On prend son parti de ne plus faire un « tableau d'histoire. » On fait autre chose, qu'on croit inférieur, mais à quoi on se dévoue quand même. Eh bien, ce sera un « tableau-portrait! » dit David, en soupirant, devant *le Sacre*. Il a toujours admis qu'un portrait devait être traité autrement qu'une scène épique. Du jour où il est obligé de peindre une immense collection de portraits, il s'excuse, à ses propres yeux, de ne plus appliquer les règles de l'épique. Il finit peut-être par se consoler, en songeant qu'après tout les choses ont toujours commencé par être de la vie, avant d'être de l'histoire. Le « petit chapeau » n'est pas historique : tant pis! il le sera. Et je ne veux pas dire que la vérité, dans ces détails secondaires et eux-mêmes artificiels, soit une condition essentielle de la vie dans l'Art, mais qu'étant donné le génie très réaliste des David et des Gros et leur inaptitude foncière à imaginer quoi que ce fut, c'était une discipline très salutaire que la volonté impériale leur imposait.

Plus encore que David, Gros doit ses chefs-d'œuvre à Napoléon. Sans doute, il portait en lui des dons de coloriste et un goût très vif pour le pittoresque de son époque, mais sans l'Empereur, jamais il n'eût osé leur donner issue. Ce n'était point le dédain des maîtres du xviii^e siècle qui l'arrêtait, ni une superstition exagérée de l'Antique. C'était seulement la terreur de David. Mais cette terreur était si forte qu'il ne fallait rien de moins qu'un Dieu descendant du ciel pour l'en délivrer et le rendre à ses instincts. C'est justement ce qui lui arriva.

C'était une très riche nature que Gros, séduisante et facilement séduite, hypersensible, la plus frémissante et réceptrice, avec Prud'hon, de toute cette époque, — mais un esprit timide, de peu de confiance en soi, voyant trop ses défauts et pas assez ceux des autres, tourmenté de scrupules, de regrets et de craintes chimériques, halluciné parfois de phobies singulières, toujours dans le besoin d'une doctrine ou d'un maître où s'appuyer. Les circonstances lui en donnèrent d'abord un, David : c'était sa perte. Elles lui en donnèrent un autre, Napoléon : ce fut le salut. C'est lui, pourtant, qui avait choisi David, et c'est le hasard qui lui imposa Bonaparte. Mais le hasard,

comme il arrive souvent aux natures faibles, le servit mieux que sa volonté. Il l'avait rencontré tout jeune en Italie pendant sa course vagabonde à la suite des armées françaises. Il s'était attaché à sa fortune, sans savoir que c'était la fortune, avec une passion pour la physionomie sévère, ardente et profonde du jeune chef, et peut-être aussi pour la grâce de Joséphine, qui le traînait après elle, dans ses bagages. Il avait vu la guerre de près, seul artiste avec le général Lejeune et, si l'on veut, Denon, qui aient approché alors des champs de bataille. Il pouvait donc la peindre.

Pourtant, de lui-même, il n'aurait jamais osé peindre ce qu'il avait vu. De retour à Paris, cloîtré dans son atelier du couvent des Capucines situé dans le quartier qui en a gardé le nom, sous la férule de David, il s'évertuait à quoi ? A montrer *Sapho*, au clair de lune, se précipitant dans la mer, du haut d'un rocher, à Leucade, sa lyre dans les bras. C'est là-dessus qu'il s'efforçait de se monter l'imagination ; c'est de cela qu'il attendait la gloire. Mais Bonaparte intervient et lui commande *les Pestiférés de Jaffa*. Il s'agissait de montrer le général en chef de l'armée d'Orient bravant l'épidémie et une mort sans gloire pour panser les plaies et relever les âmes. Gros était jeté en pleine vie contemporaine : par lui-même, il connaissait les figures des héros et leurs costumes, par Denon il connaissait le scénario et les lieux. Il n'était pas tenu à une rigoureuse exactitude. Il pouvait imaginer, inventer, bouleverser à sa guise le procès-verbal des faits, mais tout cela, il le faisait dans un accès d'enthousiasme pour des héros vivants, dans un milieu contemporain, sachant ce qu'il ajoutait, sachant ce qu'il retranchait, et non dans un délire archéologique et pour pasticher des statues. Dès lors, les préceptes de David étaient à vau-l'eau. Sujet de maladies et de tortures physiques, physionomies connues et portraits d'amis, costumes actuels, couleur orientale : — tout l'arrachait à l'emprise de Winkelmann. Tout l'ache-minait dans une voie nouvelle : c'était la sienne ; il s'y jeta éperdument.

David, en qui l'instinct de l'Art était très supérieur à l'intelligence et débordait les principes, fut peut-être surpris en voyant le *Jaffa* de son élève, mais nullement indigné. Il y avait, là, quelque chose qui contredisait sa doctrine, mais l'impression était tout de même savoureuse et forte, et, sans

barguigner, il y applaudit. Le succès fut immense. Des couronnes furent apportées par le public, une grande palme suspendue par les jeunes artistes, un banquet offert à Gros pour célébrer son tableau. Napoléon, qui avait suscité ce chef-d'œuvre, en voulut un autre. Quatre ans après, à la suite d'un concours, Gros était chargé de peindre le champ de bataille d'Eylau. De nouveau, c'était une scène contemporaine bourrée de portraits, en plein paysage, avec un nouvel étalage de blessures et de misères, secourues par la pitié humaine. De nouveau, la thèse du *beau idéal* était abandonnée. Quand ce tableau fut exposé avec *les Sabines* de David et la *Justice et la Vengeance* de Prud'hon, en 1808, il fut évident que les œuvres nées de commandes officielles l'emportaient de beaucoup en spontanéité et en somptuosité picturales sur les conceptions dues à l'initiative des artistes.

La révolution ne s'arrêtait pas là. Une fois libéré des tyrannies de l'École en ce qui touchait le sujet, la donnée générale et l'expression, Gros s'en affranchit aussi quant à la facture. La conséquence, certes, n'était pas inévitable, mais assez naturelle. Une fois la bride sur le cou, l'artiste court où l'appellent ses appétits de coloriste et de gourmet sensible aux succulences de la matière. Et c'est Rubens, ou bien encore les Maîtres Vénitiens entrés depuis peu au Louvre, qui les lui enseignent. Gros les évoque et les invoque, sans cesse, comme des sauveurs. Il charge sa palette de couleurs inconnues ou proscrites. « On ne fait pas de la peinture à la Spartiate, » dit-il. Il s'inquiète de l'effet d'ensemble dans une même lumière, une même atmosphère, — une même pâte, pour mieux dire, — et, alors, il rompt nettement avec les pratiques de l'École. Au lieu de peindre, morceau par morceau, séparément et jusqu'au bout chaque figure, comme on fait autour de lui, il les amène toutes, degré par degré, au ton définitif. Nées ensemble, grandissant ensemble et nourries d'une même substance, elles vivent dans une harmonie que ne connaissent pas leurs voisines de David, de Guérin ou de Girodet. Dans *Eylau*, par exemple, il y a une atmosphère diffuse et lourde, quasi palpable, qui saisit comme le froid et enveloppe comme un suaire. Les figures ainsi oppressées sont bien vivantes et humaines, capables de sentir et de réagir. Qu'on se tourne à gauche vers le *Léonidas*, qu'on aille, sur la paroi opposée, regarder *les Sabines*, ou bien la

Psyché de Gérard, ou *l'Énée racontant à Didon les malheurs de Troie*, de Guérin, statues coloriées ou billes de bois verni posés dans un décor d'opéra, où nul air ne circule, où nul frisson n'a passé, on sentira combien Gros est véritablement peintre en comparaison.

Et ce n'est pas seulement *Eylau* et *Jaffa*, qui sont sortis de cette esthétique nouvelle : c'est l'œuvre tout entière de Géricault et celle de Delacroix. L'influence de Gros sur ses jeunes confrères est immédiate, manifeste et durable. Seul des artistes vraiment doués qui illustrèrent cette époque, Prud'hon toujours mis à part, Géricault a eu l'audace d'aborder des sujets de la vie réelle : *l'Officier de chasseurs*, en 1812, et *l'Officier blessé*, en 1814, sans y être obligé par Napoléon. Mais eût-il osé les peindre, avec cette fougue et ce dédain de l'École, s'il n'avait pas eu, sous les yeux, les exemples de Gros, je veux dire *l'Eylau* et le *Jaffa*? En tout cas, Géricault passionné pour l'art de Gros, est certainement issu de lui, et Gros n'ayant déployé son génie propre que contraint et forcé par l'Empereur, on peut douter que, sans l'Empereur, on eût vu, du moins à cette époque, les deux toiles célèbres de Géricault.

Enfin, Delacroix est bien de la même lignée. Si l'on compare ses œuvres à celles de Gros, on le devine ; si l'on écoute Delacroix lui-même, on est fixé. « Quand je fis, en 1822, le premier tableau que j'osai exposer et qui représentait *Dante et Virgile*, dit-il, le succès de ma carrière date de cette époque lointaine. Je ne parle pas de celui que j'eus dans le public, malgré mon obscurité, on peut-être à cause d'elle, mais de la manière flatteuse dont Gros me parla de mon tableau. J'idolâtrais le talent de Gros, qui est encore pour moi, à l'heure où je vous écris, et après tout ce que j'ai vu, un des plus notables de l'histoire de la peinture. Le hasard me fit rencontrer Gros qui, apprenant que j'étais l'auteur du tableau en question, me fit avec une chaleur incroyable des compliments qui, pour la vie, m'ont rendu insensible à toute flatterie. » On le voit : Gros fut bien l'animateur de Delacroix.

Ainsi, en les aiguillant vers des sujets nouveaux, Napoléon aiguillait David et Gros et, par Gros, les meilleurs de nos jeunes artistes vers une esthétique différente. Assurément, il n'eût pas suffi de ces sujets pour faire des chefs-d'œuvre : ils n'ont pas suffi aux Debret, aux Gautherot, aux Meynier, aux Bourgeois, à

une foule d'autres plats mémorialistes, dont les pages purement documentaires tapissent Versailles. Pour faire *le Sacre*, *Jaffa*, *Eylau*, il ne suffi-ait pas d'en avoir la commande, il fallait en avoir le talent. Ce talent, ce n'est pas l'Empereur qui le leur a donné. Mais avant lui, après lui, ou sans lui, qu'en ont-ils fait? Oh! c'est bien facile à voir...

III

Entrons au dernier *Salon* ouvert avant le Consulat, le 1^{er} fructidor an VII, dans la grande salle du *Musée central des Arts*, au Louvre et après avoir acquis pour 75 centimes le livret, où un avis nous prévient que nous pouvons, en toute sécurité, laisser « notre sabre » au vestiaire, considérons les promesses et les résultats du talent des « artistes vivants, » à ce jour. Nous sommes en pleine antiquité gréco-romaine. Des Brutus, des Regulus, des Thésée et Hippolyte, des Aristomène, des Cincinnatus, des Porcia et Marcus, des Curtius gesticulent autour de nous, avec de grands mouvements de gymnastique suédoise, les bouches ouvertes à la manière des mascarons de fontaines, les doigts écartés pour qu'on puisse bien s'assurer qu'il y en a cinq par main, dans des paysages sans horizon, ou des salles vidées de tout objet serviable, portant de gros paquets de linge, sous prétexte de draperies, sans aucun frémissement de lumière, ni d'atmosphère quelconque. Sauf dans de tout petits tableaux, pas un seul regard sur la vie. Il y a bien quelque chose sur le 10 août, mais c'est une allégorie, une autre sur le 9 thermidor, mais c'est encore une allégorie.

Pourtant, un succès se dessine, une rumeur court qu'il y a un chef-d'œuvre, la foule se précipite et s'entasse vers des figures qui jouent une scène de deuil, où l'on croit éprouver le tragique de nos discordes civiles, les tristesses de l'émigration... Hélas! ce sont encore des Romains, d'authenticité incertaine mais d'un pastiche sûr : Marcus Sextus échappé aux proscriptions de Sylla, trouve, à son retour, sa fille en pleurs auprès de sa femme expirée. C'est l'œuvre de Guérin, élève de Regnault et pensionnaire de la République. Reprenons notre route : voici des Ambassadeurs de Rome venant, en l'an 300, demander à l'Aréopage communication des lois de Solon... C'est le prototype de la scène à ne pas faire, non que le génie ne puisse pas

tirer parti de tout sujet en lui appliquant telle heureuse donnée esthétique, — laquelle seule importe, — mais le génie est rare, le talent est fréquent : il y en a chez les artistes de 1799, mais entièrement dévié par la théorie de l'Antique. Que fait David, en 1799? Il commence à peindre *les Sabines*. Que fait Gros? Il rêve une *Sapho à Leucade*. Que font Girodet, Gérard, tous ceux qui doivent plus tard réaliser, au moins dans des portraits, quelque œuvre vibrante? Ils s'enlizen de plus en plus profondément dans le pastiche du marbre et oublient de plus en plus les joies de la couleur.

Trois grands faits, cependant, auraient dû influencer sur eux à cette époque : d'abord, l'arrivée au Louvre des chefs-d'œuvre conquis pendant les campagnes de Belgique et d'Italie, « la République acquérant par son courage ce qu'avec des sommes immenses Louis XIV n'avait jamais pu obtenir », selon le mot de Grégoire ; ensuite, les trouvailles de l'Expédition d'Égypte ; enfin la réunion des « antiquités françaises, » c'est-à-dire des morceaux de sculpture du Moyen-Age et de la Renaissance, tirés des églises et des châteaux dévastés et recueillis au dépôt des Petits-Augustins, à peu près l'emplacement actuel de l'École des Beaux-Arts, côté de la rue Bonaparte.

Le premier de ces événements, inattendu et inouï dans l'histoire, nous apportait de quoi réveiller tous les instincts coloristes de notre école à l'appel des Flamands d'abord, puis des Vénitiens les plus somptueux. Le second élargissait l'horizon de nos ornemanistes et décorateurs, en fournissant de nouveaux modèles de style égyptien, — lequel était bien apparu avant la campagne d'Égypte, mais non point encore si bien connu. Le troisième fait nouveau entr'ouvrait le trésor des fantaisies et des complexités du gothique. Toute une gamme d'expressions, de gestes, d'effets entièrement oubliés, toute une science des plis et de l'équilibre particuliers à cette statuaire architecturale se pouvaient étudier dans ces salles, où Lenoir veillait avec un soin pieux, grave et inquiet. De même que le Louvre, cette immense collection était publique. Voilà donc, des deux côtés de la Seine, dès le Consulat, un jaillissement de Jouvence esthétique, de quoi ravir les jeunes imaginations et les transporter dans des mondes nouveaux. A lire la liste des Titien, des Rembrandt, des Véronèse, des Van Dyck, des Rubens, que nos troupes rapportèrent des pays conquis, il semble qu'il y ait dû

y avoir, chez nous, à leur contact, une explosion de couleur.

Mais en y regardant de près, on s'aperçoit qu'il n'en fut rien ou que leur influence se réduisit à très peu de chose. D'abord, ces révélations ne furent pas aussi largement accessibles au public qu'on pourrait le croire. Beaucoup de chefs-d'œuvre, apportés des Flandres ou d'Italie, de 1794 à 1800, passèrent inaperçus, parce qu'on mit un temps infini à les exposer au Louvre. Quelques-uns même ne sortirent jamais des caisses où on les avait emballés et retournèrent, en 1815, dans leur pays d'origine, sans avoir pu ensemençer le nôtre. Beaucoup d'autres, quoique exposés dans la grande galerie du Louvre, demeurèrent à peu près invisibles, grâce aux faux jours de cet interminable tunnel, alors éclairé seulement par les fenêtres latérales, d'autant qu'ils étaient entassés du plancher jusqu'au plafond.

Toutefois, ce qu'on en vit alors eût bien suffi à convertir à l'Art vivant les pasticheurs de l'Antique, s'ils l'avaient pu être. Et, d'ailleurs, Rubens, tout seul, bien connu d'eux tous, suffisait. Il avait suffi, un siècle auparavant, à Watteau. Mais Watteau était préparé, par ses propres affinités, à écouter Rubens. David et ses élèves ne l'étaient pas. M. Ingres, encore cinquante ans plus tard, enjoignait à ses élèves de se cacher la figure en passant devant *la Galerie de Médicis*. Les plus belles découvertes du génie humain ne déterminent aucune orientation nouvelle chez des gens à qui une théorie a mis des œillères et qui s'interdisent telles ou telles jouissances d'art comme des péchés. L'esprit ne s'enrichit que de ce qu'il désire.

En fait, les jeunes artistes de la Révolution et de l'Empire n'étant friands que de l'Antique, n'eurent d'yeux que pour les statues venues de Rome. Parmi les dépouilles opimes, que les Parisiens virent défilier, le 9 Thermidor an VI, depuis le Jardin des Plantes jusqu'au Champ de Mars, alternant avec des lions en cage, des ours, des dromadaires et des chameaux, les seules œuvres qui devaient faire vraiment impression, une fois sorties de leurs caisses, étaient les *Chevaux* de Venise, l'*Apollon* du Belvédère et le *Laocoon*, — de Lessing, est-on tenté de dire, tant le verbiage du pédant y demeurait attaché. Le reste tomba comme le grain de l'Évangile sur la pierre ou la terre aride et ne germa point.

Ainsi, à cette question : qu'auraient fait les artistes de l'An VIII, sans la brusque offensive de Bonaparte contre leur

esthétique, on peut répondre en toute sûreté : ils auraient continué de faire ce qu'ils faisaient, parce que ce qu'ils faisaient répondait à la fois à leurs convictions esthétiques et au goût régnant; cela rassurait leur conscience et leur assurait le succès. Il faut bien que rien ne fût capable de les en détourner, puisque, même mis sur la voie de l'art moderne, ils ne la suivirent pas. Ils ne la suivirent que contraints et forcés, tant qu'ils furent sous les yeux du maître. Et, encore, se retournaient-ils constamment, pour considérer d'un œil de regret les plats pastiches qu'il leur avait fallu quitter : Gros, sa *Sapho* se précipitant du rocher de Leucade, Gérard, sa *Psyché* recevant le premier baiser de l'Amour, Girodet, ses héros soulevés vers *Ossian*, Guérin, son *Marcus Sextus*, David, son *Brutus* ou son *Léonidas*. « Chaque fois que j'habille une figure à la moderne, disait Girodet, il me prend envie de briser mon pinceau ! » David faisait écho : « Je dessine avec soin une jambe, je vais y mettre de la chair; il faut que j'y renonce pour la charger d'une grosse botte! En vérité, un artiste du Pont-Neuf suffirait à remplir la moitié de mes tableaux. O mes Romains, mes Grecs, mes divinités d'Athènes, de Corinthe, ne sortez jamais de mon portefeuille ! » Et l'auteur des *Mémoires* où cette scène est racontée, mémoires publiés dès la Restauration, conservant donc bien encore l'empreinte laissée sur les esprits par l'époque davidienne, ajoute : « *David et Girodet déploraient la tyrannie impériale.* »

Gros, lui, ne la déplorait peut-être pas. Mais à peine cette tyrannie disparue, il retombait sous celle de Winckelmann. Quant à David, dès 1814, il reprend son *Léonidas*, longtemps relégué dans un coin de son atelier, et, plus tard, à Bruxelles, tout à fait libre, il exécute son plus mauvais tableau : *Mars désarmé par Vénus*, vraie tapisserie de l'exilé, où tous les vices du système éclatent. Quelle que soit, en effet, l'erreur ou l'absurdité d'une doctrine, tant que la sève monte chez un artiste, elle vivifie ses œuvres, en dépit de leur direction et de son parti pris. Mais avec le temps, le parti pris augmente et la sève tarit. Alors, dans un organisme affaibli, le venin de la fausse doctrine fait sentir tous ses ravages. Il y a de la vie dans *les Horaces* ; il y en a déjà moins dans *les Sabines* ; dans le *Léonidas* et le *Mars*, il n'y en a plus du tout.

David retourne donc à son erreur. Bien mieux, il adjure

les autres. Il profite de son reste d'influence sur ses anciens disciples pour les ramener aux pastiches de l'Art grec. Girodet obéit avec enthousiasme et peint *Pygmalion et Galatée*. Gros poursuivrait peut-être la veine heureuse que l'Empereur lui a ouverte; mais David, du fond de son exil, y met bon ordre. Il lui écrit en 1820 : « Êtes-vous toujours dans l'intention de faire un grand tableau d'histoire? Je pense que oui. Vous aimez trop votre art pour vous en tenir à des sujets futiles, à des tableaux de circonstance. La postérité, mon ami, est plus sévère : elle exigera de Gros de beaux tableaux d'histoire. Quoi! dira-t-elle, qui devait plus que lui représenter Thémistocle faisant embarquer la valeureuse jeunesse d'Athènes se séparant de sa famille, abandonnant ce qu'elle a de plus cher pour courir à la gloire, animée par la présence de son chef? Pourquoi Alexandre, âgé de dix-huit ans, sauvant son père Philippe, n'a-t-il pas été représenté par Gros? A-t-il aussi oublié les mariages samnites, où les plus belles filles, rangées avant le combat, étaient le prix du vainqueur et de celui qui faisait la plus belle action? S'il voulait s'en tenir à Rome, que n'a-t-il peint Camille qui punit l'arrogance de Brennus; le courage de Clélie allant trouver Porcenna dans son camp; Mucius Scævola, Regulus retournant à Carthage, bien convaincu des tourments qui l'y attendent, etc... L'immortalité compte vos années, n'attirez pas ses reproches; saisissez vos pinceaux, produisez du grand pour vous mettre à votre juste place... Le temps s'avance et nous vieillissons et vous n'avez pas encore fait ce qu'on appelle un vrai tableau d'histoire : quand vous avez le talent et l'âge encore, vous convient-il d'attendre toujours? Vite, vite, mon bon ami, feuillotez votre Plutarque... »

On saisit là, au vif, l'aberration d'un grand artiste, dès qu'il s'embarrasse d'un système esthétique. Ces deux axiomes : L'Art ne doit représenter que l'histoire, et : Le temps où l'on vit n'est pas de l'histoire, nous sont aujourd'hui tout à fait inintelligibles comme d'ailleurs, les axiomes de Courbet, de Zola et de l'école réaliste qui peuvent se résumer ainsi : On ne doit peindre que la nature, et : l'Italie, la Grèce, l'Espagne, la Suisse, les Alpes, les Pyrénées, notre Provence, la Bretagne ne font pas partie de la nature. Ce sont choses qu'il faut accepter comme révélées, car ni la raison, ni le sentiment n'y ont la moindre part. Tous les élèves de David les acceptaient et

M. Ingres, bien longtemps après, lorsqu'on avait l'impertinence de trop louer ses portraits, se redressait avec ce coup de bec : « Je suis un peintre d'histoire. » Gros obéit donc et quelque temps après, le dictateur exilé, mais encore puissant, lui écrivait avec la sereine inconscience des systématiques et des maniaques : « Je suis content de vous voir tiré des habits brodés, des bottes, etc... Vous vous êtes assez fait voir dans ces sortes de tableaux où personne ne vous a égalé. Livrez-vous actuellement à ce qui constitue la vraie peinture d'histoire : vous voilà sur la route, ne la quittez plus. »

Il ne devait plus la quitter, en effet. L'Empereur n'étant plus là pour lui dire : C'est bien ! il n'osa plus peindre les visages et les gestes vivants autour de lui. Son *Louis XVIII quittant les Tuileries* n'est qu'une exception, et malheureuse. Bien plus, il reniait ses chefs-d'œuvre. Aux obsèques de Girodet, en 1824, il y eut une scène étrange et très caractéristique de cette crise de scrupule. Comme les confrères du défunt, membres de l'Institut pour la plupart, étaient là, profondément attristés, déplorant la perte d'un fervent apôtre des idées académiques et inquiets de la poussée de l'école dite « romantique » et surtout anecdotique, l'un d'eux dit tout à coup à Gérard : « Pourquoi ne le remplacez-vous pas et ne vous levez-vous pas pour prendre la tête de l'École, puisque David est exilé ? — Je ne m'en sens pas la force, » dit Gérard. — « Et moi, s'écria Gros, les larmes aux yeux, dans un de ces accès de neurasthénie qui devaient lui coûter la vie, non seulement je n'ai point assez d'autorité pour diriger l'école, mais je dois m'accuser d'avoir été l'un des premiers à donner le mauvais exemple qu'on a suivi, en ne mettant pas dans le choix des sujets que j'ai traités et dans leur exécution, cette sévérité que recommandait notre maître !... »

Ayant dit, l'auteur d'*Eylau* et de *Jaffa*, l'inspirateur de Delacroix et de Géricault, retourna feuilleter sa mythologie. Il finit par exécuter une grande machine : *Hercule et Diomède*, si mauvaise qu'il en fut épouvanté lui-même et se tua. Un matin de juin de l'année 1835, un marinier du Bas-Meudon découvrit un corps immobile, enfoncé dans les roseaux, la tête appliquée sur la vase. Tourné au ciel, on reconnut le beau visage qu'avaient éclairé, en Italie, les premiers rayons de la gloire napoléonienne. Ainsi, les peintres de l'Empereur eurent à peu près la

même destinée que ses maréchaux, les Berthier, les Brune : ils n'existaient que par lui. Ils ne remportèrent, lui disparu, plus aucune victoire.

Mais les jeunes, dira-t-on, la génération qui poussait autour de ces maîtres, au bruit du canon, dans l'enivrement d'une vie intense et d'un monde renouvelé, l'Europe conquise au pas de course, après l'Orient dévoilé, toutes les races confrontées, les mœurs contrastées, les costumes, les gestes, les caractères saillants de tant de peuples révélés, ne portait-elle pas en germe un idéal nouveau ?

On pourrait l'imaginer, *a priori*, si l'on ne connaissait les tendances de la jeunesse au début du Consulat : un art plus vivant et moins académique allait sortir de ses enthousiasmes. Mais point : c'est le contraire qui, sans Napoléon, fût arrivé. Car les jeunes d'alors étaient encore bien plus « pompiers » que l'Institut. Certes, il est ordinaire que les disciples soient plus de leur école que le maître, et cela pour deux raisons : d'abord parce que l'outrance est le plus facile moyen de se distinguer dans la voie qu'ils ont choisie, ensuite parce qu'étant plus jeunes, ils croient davantage à la vertu des systèmes. Mais ce qui n'est pas fréquent, c'est qu'ils dépassent tellement le maître qu'ils en arrivent à le renier et à le cribler de sarcasmes. Tel est le scandale qui devait se produire dans l'atelier de David.

Celui-ci était le premier responsable. Il leur avait dit, au moment de peindre *les Sabines* : « J'ai entrepris de faire une chose toute nouvelle ; je veux ramener l'Art aux principes qu'on suivait chez les Grecs. En faisant *les Horaces* et le *Brutus*, j'étais encore sous l'influence romaine. Mais, messieurs, sans les Grecs, les Romains n'eussent été que des Barbares en fait d'art. C'est donc à la source qu'il faut remonter, et c'est ce que je tente de faire en ce moment. J'étonnerai bien des gens : toutes les figures de mon tableau seront nues et il y aura des chevaux auxquels je ne mettrai ni mors ni bride. Peut-être ai-je trop montré l'art anatomique dans mon tableau des *Horaces* ; dans celui-ci des *Sabines*, je le cacherai avec plus d'adresse et de goût. Ce tableau sera plus grec... »

Voilà la théorie, mais en pratique et malgré sa rigueur, David fit aussi autre chose, puisqu'il fit *le Sarre* et *les Aigles*, et dans *les Sabines* mêmes, le groupe des femmes éplorées et des enfants n'est plus tout à fait impersonnel et stylisé. C'est

qu'en David, il y avait un philosophe et un peintre. Le philosophe, esprit faible, et facilement influenable, ballotté en sens contraires par tous les reflux de la Révolution, le bras toujours tendu pour des serments contradictoires : — serment des *Horaces*, — serment du *Jeu de Paume*, — serment des *Aigles*, — serment de *Léonidas*, — séduit comme tous les esprits faibles par la rigueur des théories absolues, trottant derrière Winckelmann comme derrière Robespierre, était un assez pauvre homme. Mais le peintre, artiste de tempérament, ne laissait pas de comprendre et même d'éprouver, à part soi et comme en cachette du philosophe, la beauté de l'Art le plus éloigné du sien. Il comprenait Gros, sentait le charme de Prud'hon, trouvait à admirer chez le Pérugin et les Primitifs, défendait même à l'occasion Boucher contre les excès de la réaction qu'il avait déchainée.

Alors, ses jeunes troupes s'effrayaient et n'étaient pas loin de crier à la trahison. Ses disciples dénués de talent et plus encore de génie, comme Fabre, Maurice Quai, Perriér, Colson, Moriès, Ducis, Saint-Aignan et une foule d'autres *barbus* d'avant-garde, tout à fait incapables d'éprouver les griseries de la couleur ou l'esprit du dessin, masquaient la pénurie de leur apport par l'intransigeance de leurs proscriptions. Ayant donc adopté avec enthousiasme le programme sévère de Winckelmann, ils se demandaient pourquoi leur maître faisait encore quelque chose pour la peinture. Ils ne trouvèrent nullement qu'il fût assez « grec » dans *les Sabines*, ou du moins ce n'était plus qu'un grec de la décadence. Il fallait donc remonter jusqu'aux premiers, jusqu'aux *Primitifs*, pour retrouver le secret de la beauté pure. Voilà le cri des jeunes révolutionnaires proféré, dès 1802, cent ans avant qu'il redevint, à Paris, l'épithète laudative par excellence, et cinquante environ avant que les Nazaréens allemands et les Préraphaélites anglais en fissent leur mot d'ordre.

Dès lors, puisque le *Beau idéal* était là, pourquoi s'embarasser des progrès de l'Art, et du métier, depuis Phidias et surtout de la peinture, depuis la Renaissance? Le chef de cette secte des *Penseurs* ou des *Primitifs* de 1802, Maurice Quai le proclamait : « Tant que les modèles de mauvais goût, tels que ceux qui proviennent de l'art italien, romain, ou même grec en remontant jusqu'à Phidias exclusivement, seront souf-

ferts dans les écoles, il n'y a pas lieu d'espérer qu'aucune amélioration se fesse sentir dans les études; quant à lui, il ne commencerait à espérer le retour du goût simple, pur, *primitif* enfin, que du moment où il verrait *brûler et détruite* (ce sont ses paroles) *tous ces prétendus chefs-d'œuvre* qui font horreur aux gens imbus des pures doctrines. « Ce jour viendra, n'en doutez pas, mes amis ! » s'écriait-il dans son enthousiasme. Et, pour le hâter, il se promenait sous les guichets du Louvre ou auprès de tout ce qui pouvait ressembler de loin à un portique, vêtu en Agamemnon, flanqué d'un autre jeune artiste de ses amis, un certain Perrier, vêtu en berger Paris, au grand ébahissement des derniers Incroyables, qui avaient trouvé plus incroyable qu'eux. Voilà ce que prêchaient les successeurs de David et de Girodet, quand Bonaparte interrompit leur essor.

En tant que secte, ces *Primitifs* de l'An X ne jetèrent qu'un éclat assez bref. Mais il suffit à montrer où allait la jeunesse, — car c'était, là, de tout jeunes gens, — et ce n'était assurément pas vers la nature et la vie. Elle renchérisait sur les préjugés académiques. Elle prêchait la désertion de l'atelier, les jours où le modèle vivant n'était pas assez régulièrement « beau, » selon le canon grec. Elle proscrivait les effets d'ombre et de couleur, d'atmosphère et de pâte, de peur d'embrouiller la pureté de la ligne. C'était la déduction logique et rigoureuse des principes, déjà très contestables, posés par ses maîtres, et comme toutes les déductions, en esthétique, c'était l'oubli des quelques vérités expérimentales qui avaient pu donner naissance aux principes. L'erreur est inévitable. Au rebours de la sensation, qui s'affaiblit avec le temps, le raisonnement s'exagère. Plus l'esprit creuse une idée et en développe les conséquences, plus il la vide, sans le vouloir, de son contenu : peu à peu il la réduit à une simple forme ou formule. Ainsi, en creusant l'idée de simplicité, les « jeunes, » sous David, aboutissaient au néant.

Aussi, excepté Prud'hon qui eût fait, sous tout autre règne, la peinture qu'il a faite; excepté les petits maîtres comme Georges Michel ou Boilly, qui sont hors de cause, pas un artiste n'a créé œuvre vivante, ni manifesté une tendance vivifiante pour l'Art, en dehors des sujets imposés par Napoléon. Pas un n'a osé, sans être couvert par ses ordres, regarder du côté de son temps. Dès le Salon de 1817, l'Antique et un faux Moyen âge ont déjà remplacé les pages d'actualité. Et, à celui de 1819, un

critique s'écriait : « Est-ce que les pages de notre histoire récente ne parleraient plus au génie de nos artistes ? » Le critique de 1819 fait écho à la plainte du ministre Bénézech en 1796. Après la chute de l'Empire, comme avant son avènement, le *beau idéal* règne seul. A ce même Salon de 1819, il est vrai, une œuvre paraît, qui va échapper à sa tyrannie : *le Naufrage de la Méduse*. Les idées peu à peu changeront. Un jour viendra où l'on verra la critique tout entière et les artistes soutenir que l'Art doit observer et traduire la vie contemporaine, des types vivants et dans la nature ambiante. Mais de 1800 à 1815, un seul homme soutient cela : c'est Napoléon.

Il faut donc reconnaître qu'il y a eu un art de l'Empire, et que cet art est dû à l'Empereur, je veux dire tout autant, sinon plus, que l'art de la Renaissance est dû à Jules II, à Léon X ou à aucun des Mécènes de ce temps. Il n'a pas créé ses artistes, non plus que les Papes et les princes italiens n'ont créé les leurs, — et si ceux-ci ont eu plus de génie, leurs patrons n'y sont pour rien, — mais il a dirigé le peu de génie qu'il a trouvé autour de lui dans la voie où il pouvait le mieux déployer ses forces. Il ne lui a pas fixé de lois esthétiques, mais il l'a libéré des lois de Winckelmann. A cette école française, qu'il trouvait fourvoyée par les Allemands dans la superstition la plus pédantesque et la moins compréhensive qui fut jamais des formes et des héros antiques, il a dit : « Nous sommes là, nous autres ! » et cela suffit. Il l'a fait rentrer dans le siècle et en France. L'Art tout entier, — Prud'hon excepté, — allait s'embabouiner dans la bonace des pastiches. C'est lui qui, d'un vigoureux coup de barre, l'a rejeté dans le grand courant de la vie.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

L'APPEL DE LA ROUTE

DERNIÈRE PARTIE (1)

UN AUTRE RÉPOND *(fin)*

Ce ne furent d'abord que des phrases brèves, de simples mots de rappel, sans détails, presque sans lien, tant il s'agissait là de choses certainement connues, ou encore évidentes... Comme elle l'avait aimé de la seule manière qui pût être la sienne, c'est-à-dire sans mesure.

— J'ignorais tout de lui, et à peine l'ai-je aperçu, j'ai compris que je ne vivrais plus que pour lui...

Puis, tout de suite, l'obstacle qui se dresse. René, assurément-on, est riche, de famille noble; elle, au contraire, se croit pauvre, et quelle extraction que la sienne, puisque son grand-père est un vannier mort en prison! De plus René est beau; elle s'exagère sa laideur. Cependant, elle s'informe: elle a appris qu'une ancienne amie de sa mère est demoiselle de compagnie chez une dame Manchon: qui sait s'il n'existe pas une parenté entre cette dame et René? Elle écrit... La même semaine, son père lui révèle qu'elle est riche, et Lapirotte répond...

— Ah! cette fois le hasard m'arrivait les mains plines: avec quelle joie l'ai-je accueilli! Il fallait le maudire et j'ai vu le ciel s'ouvrir! Non seulement la question de fortune n'existait plus, mais devenue intarissable, Lapirotte me livrait tout

Copyright by Édouard Estanné.

(1) Voyez la *Revue* des 15 septembre, 1^{er} et 15 octobre, 1^{er} et 15 novembre.

le passe de René et jusqu'au roman de sa naissance! Ainsi, rien ne nous séparait plus: la route libre... Je rêvais... Rêve encore, quand un soir, dans la gare, pour la première fois j'ai entendu sa voix, serré mon bras contre le sien... Mais pourquoi me suis-je tue? Quelle absurde foi dans une chance qui m'avait déjà trop servie, a retenu sur mes lèvres l'aveu dont le désir me bouleversait?... Une heure après, le cœur de René se fixait ailleurs: tout était perdu, ou plutôt non, tout commençait...

Je ne rends jusqu'ici, bien entendu, que l'essentiel. Je me rappelle qu'arrivée à ce point, M^{lle} Lormier eut une redoutable hésitation. Je craignais qu'elle ne s'évanouît: mais au contraire, c'est à partir de là qu'elle sembla saisir corps à corps le passé, convaincue sans doute que plus elle y jetterait de lumière et mieux elle se justifierait.

— Et d'abord j'avoue! Quand on aime comme j'aimais, on ne renonce pas: on se bat. Fiancé ailleurs? soit; eh bien! patiemment, de loin, sans paraître, je dénouerais son lien. J'avoue tout, je le répète: oui, j'ai voulu qu'abandonné par celle qu'il s'imaginait désirer, victime de circonstances qu'il ne connaîtrait pas, il me retrouvât ensuite, lui apportant pour le consoler la merveille d'une passion sans égale. Quant au moyen, qu'importe! dès qu'on défend sa vie, qui donc y va regarder de près? Ce moyen était là, devant moi: je l'ai pris. L'histoire de la naissance, après m'avoir rapprochée de lui, allait chasser les Traversot. Il suffisait de parler. Je n'ai pas hésité. Oh! ne croyez pas que c'eût été simple! Pour ne pas me découvrir, il a fallu prendre un détour, cheminer obliquement, me faire sans qu'on le sût la voix d'une ville... Je l'attais, moi, à l'aide de l'impalpable; songez qu'il s'agissait d'atteindre l'ennemie sans effleurer René! Je ne prétendais que répandre un bruit, assez pour effrayer, trop peu pour une certitude... Et voici la merveille, j'ai failli réussir!... Coup sur coup, j'appris la rupture des fiançailles, le départ de René... M^{me} Manchon, qu'on attendait, se refusait à paraître... Une courte patience, enfin mon tour venait!... Soudain, l'éroulement. Quelles explications René avait-il reçues, données? je l'ignore; mais M^{me} Manchon retirait son refus, les Traversot rouvraient leur bras. Avoir vécu ces heures, quelle torture! J'ai souhaité mourir: surtout, j'étais devenue folle. C'est qu'aussi tous les jours, il passait devant moi pour aller chez l'autre! J'avais beau projeter vers lui mon être,

implorer en silence l'aumône d'un regard, il ne regardait pas ! il ne m'avait même jamais vue ! Et je décidai qu'une fois au moins, il me verrait, m'écouterait... J'allai chez lui : je ne calculais plus mes mots, j'ordonnais, je menaçais...

Ici, je ne pus m'empêcher d'interrompre :

— Je sais, murmurai-je, il m'a tout raconté...

M^{lle} Lormier tourna son visage vers moi, comme stupéfaite d'entendre près d'elle une voix humaine ; puis, haussant les épaules :

— Alors, vous croyez, vous aussi, qu'en le sommant de rompre, j'avais calculé ce qui suivrait ? Pas une seconde, dans les huit jours que je lui laissai, je n'y ai seulement songé ! J'étais folle, vous dis-je, puisque je comptais qu'il aurait peur ! folle, puisque cela seul occupait ma pensée que dans huit jours, je le reverrais encore ! Pouvais-je d'ailleurs me douter vers quoi j'allais ? On va... on va... chaque seconde qui tombe semble rapprocher de ce qu'on espère, mais on ne soupçonne pas ce qui sera. Quand, le délai accompli, je revins à la banque, Dieu m'est témoin que j'arrivais, ivre du seul bonheur de l'approcher ! Cela, c'était ce que j'espérais et voilà *ce qui fut*. Je me présente : on m'éconduit. Je fais mine de le croire, j'attends au bas d'un escalier que les abords redeviennent muets ; puis je remonte, vais droit à son bureau et pousse la porte sans frapper... On ne m'avait pas trompée : personne ! Ainsi, mes espoirs étaient vains, et il s'est dérobé ! Que je me dérobe à mon tour, tout est fini... Ah ! faire quelque chose... mais quoi?... Comment décider sans délai, puisque je vous ai déjà dit que je n'y avais jamais réfléchi ? Comprenez-vous au moins où j'en étais ? Je restais là, titubant dans la pièce abandonnée, assurée, si je ne tentais rien, de le perdre tout à fait, appelant à mon secours les murs, les tables, les papiers, toutes ces choses qui m'entouraient et qui restaient muettes, alors que l'une d'elles peut-être détenait mon salut ! Je restais là et ma cervelle demeurerait vide ; mes mains fouillaient, agitaient des papiers que je ne lisais pas, bouleversaient des feuillets, et pas une lueur pour m'orienter, pas un projet viable ! Non contente de chercher sur la table de René, je passe à une autre qui, au delà d'une porte grande ouverte a l'air de m'appeler : mêmes gestes inutiles... Savais-je seulement ce que je cherchais, et pourquoi?... Tout à coup, des pas dans le corridor, quelqu'un vient :

affolée, je quitte la table. Pour fuir, machinalement, je repasse par le bureau de René. Au moment d'atteindre la porte, j'ai le temps de m'apercevoir que je tiens une liasse de papiers dans ma main, je la jette au hasard... Il paraît que c'était de l'argent, des billets... Je jure qu'à ce moment je ne m'en doutai pas ! Et éperdue, je m'évade, disparaîs. Je croyais n'avoir vécu qu'un instant d'effroi ; je tentais déjà de me dire : « Tout à l'heure, oui, tout à l'heure, dès que je serai calme, je découvrirai la solution : on aborde toujours, quand le port est en vue ! » Je le répétais, je parvenais presque à m'en convaincre, et sans le savoir je venais de creuser la fosse où mon amour allait crouler !

Je continue de reproduire le récit de M^{lle} Lormier comme je le puis ; à travers moi, il reparait décoloré, telle une fleur séchée qu'on retrouve entre deux feuillets de livre. L'attitude, l'accent, le rendaient unique, et quelle lumière pour l'auditeur que j'étais ! Grâce à lui, non seulement les événements reprenaient leur véritable sens, mais je commençais à comprendre que le drame qu'ils résumaient méritait peut-être autant de pitié que celui sous lequel venait de succomber René.

M^{lle} Lormier reprit :

— Oui, j'avais fait cela... moi seule... sans le savoir... On s'imagine que le passé n'existe plus, on croit que les actes, une fois commis, cessent de vivre et vont rejoindre le tas mort des œuvres périmées : duperie ! une heure après ma fuite, la voix de la ville, cette voix qui avait été ma servante fidèle, que j'avais conduite, orientée, dirigée, et à laquelle je ne songeais plus parce qu'elle m'était devenue inutile, s'élevait à nouveau, mais sans moi, et malgré moi ! Et savez-vous ce qu'elle annonçait ? qu'on avait volé la banque ! que René était le voleur !

Ici, M^{lle} Lormier eut un rire strident.

— Je me demande si vous percevez le tragique de ce qui arrivait là ? Je déplace des papiers par hasard : un courant d'air entré par la fenêtre aurait pu produire le même résultat : il ne s'est rien passé, et sans que j'aie jamais deviné comment, ceux-là même dont je m'étais servie jusqu'alors, s'emparent de ce *néant*, en font le scandale qui va nous emporter tous. Le premier qui m'en parla, me parut fou : je ne compris pas d'abord, puis je criai : « C'est imbécile ! Vous savez bien qu'un homme de son rang ne vole pas ! » Mais un autre suit, encore un

autre, chacun riposte : « Vous-même, rappelez-vous ce que vous pensiez de lui ! Il ne change pas : c'est vous qui avez changé ! » Ah ! voilà l'abominable ! pas un qui ne dresse contre moi mon propre témoignage ! Et le néant qui s'enfle, grossit, devient peu à peu une telle réalité que René lui-même finit par y croire, et m'accense à son tour ! Je l'avais menacé : j'étais revenue ; tout coïncidait. Si absurde que cela fût, je ne pouvais plus être à ses yeux qu'une voleuse !... Après... après, en vérité, je perds le fil, je ne parviens plus à préciser... J'ai souffert, comme au moment d'une mort. Même si les Traversot l'avaient chassé, je savais que je n'arriverais plus à le rejoindre. Je n'imaginai pas qu'un tel désastre fût compatible avec le pouvoir d'exister, et je persistais à vivre ! Je n'imaginai pas non plus qu'on pût aller plus loin dans la douleur ; cependant, le lendemain matin, je l'ai rencontré. Je voulais fuir, il m'a retenue. Je voulais me taire : cinglée par son mépris, je n'ai pas retenu les seules paroles que je n'aurais jamais dû prononcer. Ce n'était pas assez de le perdre : je le tuais !

Après ces mots, l'accablement qui succède à de telles confidences, une lassitude d'âme qui nous obligea, elle à rester immobile, dans la même position, comme si elle voulait parler encore, et moi, à guetter une suite à ces aveux, bien inutile en vérité, toute la lumière ayant paru.

J'imagine que nous éprouvions aussi un égal soulagement. N'oubliez pas que la disparition de René apprise le matin avait fait de nous des cordes vibrant au moindre soufle. Certains accords nous auraient fait crier. C'est un immense repos que de pouvoir se retourner alors vers le passé, en n'ayant plus à lui demander : « Que contenais-tu ? »

— Je comprends, dis-je enfin, que vous soyez tentée de comparer votre souffrance à la sienne : vous êtes très malheureuse...

Au son de ma voix, elle tressaillit, puis sans répondre fit un effort pour se lever. J'approchai, mais elle refusa d'un signe l'aide que j'offrais et parvint à se mettre debout. Cependant, elle ne paraissait pas décidée à partir, et au contraire, me regardait.

— Vous ne me demandez plus pourquoi je tenais à son adresse ?

Je fis un geste las :

— A quoi bon ?

Elle sembla recueillir de nouvelles forces avant de poursuivre :

— Vous vous trompez : quand je me suis arrêtée, nous n'étions pas au bout.

J'eus une exclamation :

— Que pourrait-il y avoir de pire ?

— Depuis hier, j'ai découvert... la femme dont j'ai parlé et qui me renseignait...

— Lapirotte !

— Cette femme, poussée à bout de questions, a dû reconnaître qu'elle avait menti pour se venger. Tous ses renseignements étaient faux ! tous, l'histoire de la naissance comme le reste !

— Quoi ! m'écriai-je, elle a osé...

D'un geste tragique, M^{lle} Lormier m'empêcha d'achever :

— Comprenez-vous maintenant pourquoi je suis là ? Ne fallait-il pas lui écrire que, moi aussi, j'ai menti ? Oh ! toujours sans le savoir, mais qu'importe ! J'ai menti ! J'accourais le sauver et j'apprends...

Elle se tordit les mains :

— Déjà comment vivre ?

Jusqu'alors, l'avouerais-je, j'étais demeuré partagé entre ma rancune et l'étonnement de la trouver si différente de ce que j'avais imaginé. A ce moment, j'entrevis tout ce que l'âme de la malheureuse renfermait de sincérité passionnée et de réelle grandeur. Je fus saisi de pitié.

— Lapirotte est une misérable ; c'est aujourd'hui seulement qu'elle vous trompe, dis-je doucement : car aujourd'hui, craignant de votre part un éclat, elle a jugé le moyen bon pour se débarrasser de vous.

M^{lle} Lormier me considéra incertaine.

— Ah ! murmura-t-elle, où trouver la vérité ?

— Ici, répondis-je encore.

Elle hésita, puis tristement :

— Quoi qu'il y ait en, vivant, je voulais le rendre à l'existence dont je l'avais dépouillé ; mort, je n'ai plus qu'à lui sacrifier la mienne.

— Se tuer n'est pas une solution.

— N'ai-je pas dit que ma vie n'est plus à moi ? Je n'en dispose pas.

Elle approcha ensuite de la porte. Je ne tentai pas de la retenir. Près du seuil, elle fit un dernier geste découragé.

— Quand je pense, murmura-t-elle, que, si je n'avais pas été une fille abandonnée à ses rêves, isolée au milieu des siens, et croyant à la toute-puissance d'une immense passion, je n'en serais pas à pleurer avec des larmes de sang celui que j'avais choisi ! Dieu n'est pas bon ; espérons qu'il sera juste !

Elle disparut sur cette phrase, qui résumait à la fois son désastre et son attente.

Je ne devais plus la revoir, ni M^{me} Manchon, ni l'abbé, ni personne. Le tragique de la vie réside en cela qu'on surprend de loin en loin les circonstances qui conduisent à la souffrance, mais qu'aussitôt après les êtres s'effacent. On perçoit un cri bref quand surgit la lame de fond ; ensuite on a beau regarder, on ne découvre plus qu'une grève déserte et la mer garde son secret.

Donc jusqu'à ce soir j'avais ignoré le sort de M^{lle} Lormier. J'ignore de même ce qu'il est advenu rue Monsieur, car là on n'a jamais cherché à me rejoindre, et je me suis abstenu de forcer une réserve qui dut avoir des raisons dont, après tout, les intéressés étaient les meilleurs juges. Je me contente d'imaginer l'effrayante réunion de ces trois êtres, vivant d'une existence *en apparence* sans rides, dans une maison où personne ne vient plus, mais en tête-à-tête avec une angoisse dont ils ne parleront jamais, et toujours la présence mystérieuse du disparu.

M^{me} Manchon est là, sur le fauteuil où je l'ai aperçue maintes fois. Immobile, prostrée, elle n'a pas encore compris comment s'étant éloignée pour vingt-quatre heures, elle a pu retrouver au retour sa maison vidée, son fils parti sans adieu. Inlassable, elle scrute l'énigme et se demande : « Pourquoi ? »

Devant elle, l'abbé. Que pense-t-il, lui qui a tout créé de la douleur qu'il ne peut consoler ? Tente-t-il de convertir sa mère à une religion qui ne parvient pas à l'apaiser lui-même ? Ah ! le temps doit être passé où, du haut de son sacerdoce, il préconisait l'expiation ; et, s'il voulait demander un pardon, oserait-il en même temps révéler ce qui le rend nécessaire ?

Entre les deux, enfin, Lapirotte, souriant toujours, et peut-être dévorée d'ennui, car une vengeance trop longue est un plaisir qui lasse.

L'heureux homme, en vérité, qu'un Lormier! Lui, du moins, savait qu'il y avait eu *l'autre!* Ici, tous souffrent dans la nuit, ne supposant même pas que les coups ont pu partir d'ailleurs que d'eux-mêmes! Supprimez Lormier et sa fille: René vivrait, M^{me} Manchon vieillirait radieuse, l'abbé — qui le sait? — aurait désarmé peut-être; Lapirotte, certainement, aurait été chassée. Mais il y avait, là-bas, ces inconnus, et le cyclone a passé.

On peut donc s'ignorer totalement, et, par le jeu inéluctable de la vie, se torturer jusqu'à la mort! Justifie cela qui voudra! Quant au résultat, jugez-en: Lormier révolté, sa fille religieuse, M^{me} Manchon devenue probablement une automate, l'abbé doutant de son salut... Prétendez, après cela, que la souffrance est loi de grâce! Une loi, évidemment. Seulement qui l'a édictée et que veut-elle?

J'entends qu'on va répondre: « Et Lapirotte? »

En effet, voici l'exception, incontestable et monstrueuse. Que Lapirotte ait paru triompher est certain; mais, à sa place, j'aurais tremblé. Il faut toujours trembler devant la bête qui nous dévorera, en fin de compte, aujourd'hui ou demain. Le cri de Job résumait moins le passé des humains que leur avenir: « Rassasiés d'angoisse jusqu'au matin, tous sont coupés en leur temps, comme la tête de l'épi mûr. »

LE TROISIÈME CONCLUT

Tinant cessa de parler et, cette fois, aucun commentaire ne vint. Nous n'étions pas seulement troublés par la rencontre qui avait permis, aussitôt le récit de Pierre achevé, d'en évoquer l'envers. A notre tour gagnés par l'angoisse de la douleur, nous sentions celle-ci inéluctable et vaine. Quel déchainement de catastrophes inutiles sur des êtres dont les survivants ne se connaissaient pas de nom, et pour quelles futilités! Jamais non plus, je crois, nous n'avions perçu avec une telle netteté que la souffrance nous guettait, nous aussi, et qu'au jour prochain nous deviendrions sa proie.

Cependant, à mesure que je réfléchissais, deux souvenirs remontant au début de la guerre se levaient au fond de moi, encore imprécis, mais obstinés: une rencontre de personnages

qui présentaient avec M^{me} Manchon et M. Lormier de surprenantes analogies, des propos sur une route, dont alors je n'avais pas saisi la portée et qui, aujourd'hui, prenaient une signification singulière.

Le mécanisme de la mémoire est déconcertant. Durant des années, on porte en soi des visages, des idées, que l'on a cru ne pas remarquer, ne pas comprendre; soudain, au gré d'une circonstance fortuite, ils revivent, s'éclairent, et, s'échappant du coffre clos où ils semblaient ensevelis, deviennent l'élément décisif du présent.

— Eh bien? demanda enfin Duclos, quelles conclusions tirer maintenant de la double aventure?

Et tourné vers Tinant :

— Car je l'accorde volontiers que, pour inattendu que cela soit, c'est bien la même dont le hasard nous a rendus témoins.

Tinant alluma une cigarette, puis haussant les épaules :

— Quelles conclusions? aucune. Personne ici, je pense, n'avait la prétention de trouver un but à la souffrance ou de justifier son origine. Elle est, cela suffit. Elle vient aussi d'une certaine manière, qui n'est pas celle que le commun pense; mais en quoi cette assurance pourrait-elle soulager?

Duclos me regarda d'un air las :

— Tu te tais?... La cause est entendue.

— Non, répondis-je presque malgré moi.

Ce qui n'était auparavant qu'images incertaines achevait, en effet, de se préciser. J'en ressentais un allègement, comme lorsqu'on retrouve enfin un nom propre qui, toujours au bord des lèvres, n'a cessé d'échapper. Plus je réfléchissais, moins je doutais de tomber juste dans mes suppositions.

Décidé à en avoir le cœur net, je risquai le tout pour le tout :

— Et d'abord, déclarai-je, vous avez eu jusqu'à présent recours à des noms de fantaisie. Abattons les masques. J'ai cru reconnaître M^{me} Manchon et M. Lormier : ils se nomment, en réalité, M^{me} Z... et M. X... Est-ce une erreur?

Tinant et Duclos eurent la même exclamation :

— Quoi! toi aussi...

La preuve était faite.

— Inutile d'insister. Reprenons donc la convention qui a

prétendu cacher les personnalités véritables; et puisque vous réclamiez une conclusion, écoutez celle-ci, qui ne sera pas la mienne, mais bien la leur, telle du moins qu'ils l'ont tirée en ma présence, il y a quelque trois ans.

— Impossible!

— Jugez-en...

* * *

En décembre 1914, je dus revenir à Versailles pour un long congé de convalescence. Incapable de supporter une complète inaction, je me mis à la disposition d'une œuvre locale dite « La Recherche du Soldat » et qui avait pour objet de fournir aux familles des renseignements sur les soldats disparus.

Les bureaux de l'œuvre étaient installés rue Notre-Dame : toutefois, l'âme en était ailleurs, chez une femme dont chacun s'accordait à reconnaître l'énergie, l'extrême générosité et qui, sans quitter jamais sa chambre, trouvait pourtant le moyen de galvaniser les volontés.

Appelé auprès d'elle, je ne sais plus à quel propos, j'eus la chance de lui plaire et devins une sorte d'agent de liaison entre elle et l'office qu'elle dirigeait de loin. Durant les quatre mois de mon séjour à Versailles, j'ai donc vu, à peu près tous les jours, celle que nous continuerons d'appeler M^{me} Manchon, et travaillé pour elle.

L'impression qu'elle fit sur moi est difficile à décrire, tant il s'y mêle de sentiments divers.

Le premier abord éloignait. D'une politesse froide et mesurée, elle avait des manières brusques, un regard glacé, et ne marquait d'intérêt pour rien, pas même pour l'entreprise à laquelle elle consacrait son temps. Par contre, un sens pratique, une méthode, une clarté de jugement qui s'imposaient, et maintes fois nous firent trouver la voie dans les cas épineux. Bref, une individualité supérieure qu'on n'avait pas envie d'aimer, faute peut-être de sentir qu'elle désirât l'affection de personne.

En d'autres temps, sans doute aurais-je été curieux du passé de M^{me} Manchon : mais alors, la tragédie était trop le lot commun. Les heures manquaient pour s'occuper d'événements rétrospectifs que la guerre reculait vers un lointain de préhistoire. Si j'admirais la lucidité de M^{me} Manchon, et l'emploi qu'elle donnait à sa fortune, je ne me souciai donc jamais de l'interroger

sur sa vie personnelle. Elle n'encourageait pas d'ailleurs aux confidences. Évidemment, j'aurais dû songer que pour en arriver au point où elle était, il est nécessaire de venir de très loin : je n'en fis rien, et je n'aurais même jamais soupçonné que tant de calme extérieur pût recouvrir un drame encore saignant, si, un jour et par hasard, un rais de lumière n'avait filtré devant moi, à travers l'entre-bâillement de cette âme, jusqu'alors toujours fermée.

De ce jour, à dire vrai, je n'avais conservé jusqu'à ce soir que des impressions confuses. Tout à l'heure, seulement, en vous écoutant, j'ai compris ce qu'il me donna. Si je m'efforce à mon tour de le ressusciter devant vous, ce ne sera pas uniquement pour la satisfaction d'ajouter à vos récits un autre qui leur est lié : en réalité, je crois vous apporter avec lui le dénouement : mieux que cela, une réponse à nos tourments...

Cela se passa un certain après-midi de dimanche, en janvier 1915, si ma mémoire est fidèle.

Suivant l'habitude, j'étais arrivé avec mes dossiers et, installés dans la chambre de M^{me} Manchon, nous en commençons l'examen, quand un coup de timbre retentit à l'entrée.

Il devait être environ trois heures. Comme il y avait ordre de ne pas nous déranger, nous ne songeâmes pas à interrompre le travail : mais presque aussitôt, la domestique parut :

— C'est, dit-elle, le nouveau locataire du second qui voudrait faire visite à madame.

Versailles est déjà la province. On n'y a pas le droit de s'ignorer, quand on habite la même maison.

La première idée de M^{me} Manchon fut de se dérober : puis, à la réflexion, elle jugea sans doute qu'il n'y aurait que partie remise, que, de plus, ma présence couperait court aux politesses.

— Soit : ayez soin auparavant de prévenir ce monsieur que je suis fort occupée.

Elle me demanda ensuite :

— Avez-vous le loisir d'attendre un peu ?

Je répliquai :

— Tout le loisir qu'il vous plaira.

Et je m'apprêtais à déménager par discrétion, quand elle me retint :

— Non, restez au contraire, vous me rendrez service en

montrant par votre présence que je n'ai pas de temps à perdre en bavardages.

Déjà la porte se rouvrait. La domestique annonça :

— M. Lormier.

Parfaitement. Vous êtes tentés de crier à l'invraisemblance, mais les rencontres du sort sont inépuisables et déconcertantes dans leur simplicité. Pour des motifs que j'ignore, M. Lormier, qui jusqu'alors demeurait ailleurs, venait de s'installer dans la maison de M^{me} Manchon. Tant que M. Lormier et M^{me} Manchon s'étaient mutuellement torturés, ils ne s'étaient jamais approchés. Maintenant que leurs désastres étaient définitifs, ils se rejoignaient. Il va de soi d'ailleurs que, chargés d'un effroyable passé commun, ils s'estimaient totalement étrangers l'un à l'autre. Le nom de Lormier ne produisit ainsi aucun émoi. On aurait annoncé de même M. Durand ou M. Nicolas. Le nouveau locataire était catalogué Lormier : soit, l'étiquette importait peu.

L'homme qui entra était un vieillard, ou du moins me parut tel. Il avait des cheveux blancs, le dos voûté, l'allure inquiète. Tout de suite, je remarquai ses yeux qui n'exprimaient rien, sans cesser d'être perçants. La fusion de l'iris et de la prunelle est un fait assez rare. Il m'a permis de m'orienter aux premiers traits qu'en a dessiné Pierre : on ne rencontre pas deux fois dans sa vie les yeux d'un M. Lormier...

Dès le pas de la porte, il commença de balbutier des excuses en les coupant de salutations où se voyait autant de timidité que de gaucherie. M^{me} Manchon, de son côté, après l'accueil d'usage, l'invita à prendre place, et je nous revois, elle et lui, aux deux angles de la cheminée où flambait un feu maigre, moi un peu de côté, près de la table où les dossiers s'étaient étalés.

Je nous revois... mais idéalement, pour ainsi dire. Je serais incapable en effet de décrire la disposition de la pièce ou ses meubles : je respire au contraire l'atmosphère qui s'établit aussitôt du fait de la présence de cet inconnu, et qui, peu à peu, allait nous opprimer jusqu'au malaise. Les meubles devaient être confortables, la pièce vaste, et j'évoque un décor pauvre, des murs bas, deux interlocuteurs que le froid recroqueville sur eux-mêmes, des gestes de fantôme, une pénombre de caveau.

Il y a plus : à peine M. Lormier fut-il assis, à peine M^{me} Manchon eut-elle pris l'attitude correcte de la dame qui reçoit, qu'une désolation s'abattit sur nos épaules. Elle tombait comme

une pluie froide. On en avait l'âme glacée. Certains êtres appartiennent avec eux de la chaleur : devant M. Lormier on ne souhaitait que se taire; l'entretien n'était pas amorcé que déjà nous avions l'air d'étrangers, penchés à la margelle d'un puits profond, et qui, pour se distraire, attendent le floe sourd et l'inutile disparition d'une pierre qu'on va jeter.

Cependant M^{me} Manchon, qui avait du monde, ne pouvait en rester là. Mettant donc dans son accent la dose d'intérêt convenable :

— Ainsi, demanda-t-elle, vous êtes devenu, monsieur, mon voisin?

M. Lormier acquiesça :

— En effet, madame, et pour ce motif désireux de vous présenter mes devoirs en même temps que mes vœux de nouvel an.

Avant de poursuivre, je voudrais traduire encore l'effet produit sur moi par ces premières phrases, si banales pourtant. Les deux voix s'accordaient, l'une s'efforçant d'imiter l'autre, et chacune sourde, chargée d'un poids d'ennui en même temps que *distrain*e. On eût dit qu'un dessous mystérieux se dissimulait sous la futilité des mots. Malgré moi, je devins très attentif. A certains moments, la parole cesse de compter : on n'est plus sensible qu'au peuplement de l'air par l'invisible émanation des âmes.

Sans relever autrement que par un geste aimable les vœux tardifs de nouvel an qui s'abattaient sur sa tête, M^{me} Manchon reprit :

— Vous habitiez sans doute Paris avant de vous installer ici?

— Non, dit M. Lormier, avec l'expression hésitante d'un homme qui ne se rappelle pas au juste d'où il vient.

— Alors, Versailles?

— Versailles, oui...

Et M. Lormier me sourit. Il semblait m'inviter à poursuivre à sa place une conversation trop pénible, étant donnée sa fatigue. Je répliquai par un sourire équivalent et qui certifiait mon absence de droit à me mêler de choses qui ne me concernaient pas.

— Naturellement, poursuivit M^{me} Manchon, vous demeurez en famille?

— Non, madame, dit encore M. Lormier; vous ne risquez pas d'entendre du bruit sur votre tête.

— Oh! soupira M^{me} Manchon, le bruit des grandes personnes ne me gêne pas : je ne redoute que celui des enfants.

— Je n'en ai plus.

— Mais vous en avez eu ? répartit M^{me} Manchon qui, probablement excitée par un tel laconisme, se résolvait à lancer des questions comme on laisse tomber du sable sous une roue en train de patiner.

— En effet.

— Plusieurs ?

— Une fille.

— Probablement mariée ?

— Religieuse.

Quelle que soit la réserve que l'on prétend garder, on se retient rarement de comparer les autres avec soi-même. M^{me} Manchon fit un signe approbateur.

— Je connais cela. Moi aussi, j'ai un fils prêtre. Il exerce à Versailles.

La nouvelle, en revanche, ne provoqua chez M. Lormier aucune sympathie particulière. Il eut un léger vacillement de paupières et cessa de parler. Découragée par l'indigence de son interlocuteur, M^{me} Manchon consulta la pendule. Il est difficile de ne pas accorder dix minutes à une visite de politesse : nous étions loin du compte.

Il me parut bon d'intervenir :

— Le couvent de M^{lle} votre fille, demandai-je, est-il resté au moins à l'abri de l'invasion ?

M. Lormier me considéra avec surprise, et continuant de s'adresser à M^{me} Manchon :

— Je croyais avoir mentionné déjà que cela n'a plus d'importance. Ma fille est morte.

A cette annonce, M^{me} Manchon fit un nouveau signe d'approbation, plus prolongé, puis rencoignée contre le dossier du fauteuil, elle ramena sur les genoux ses mains qui tenaient auparavant les accoudoirs.

— Il arrive parfois que les enfants meurent et que les parents survivent, laissa de nouveau tomber M. Lormier, bien que cela me semble inexplicable.

— Inexplicable... répéta M^{me} Manchon comme un écho.

M. Lormier releva la tête. On pouvait croire que, sans cet encouragement, il ne se serait pas cru autorisé à poursuivre.

— S'il n'y avait plus tard autre chose, fit-il d'un ton tranchant, ce ne serait pas seulement inexplicable, mais monstrueux.

— Qu'est-ce qui serait monstrueux? demanda M^{me} Manchon, l'air subitement intéressée.

— La vie.

— Oh! murmura M^{me} Manchon avec un involontaire dédain, la vie diffère suivant les gens.

— Voilà justement l'injustice que je n'accepte pas! riposta M. Lormier.

— Nous n'avons pas voix au chapitre.

— Il faudrait pourtant se demander par où certains ont passé. Si l'on savait!...

— Mais on ne sait pas...

Les voix, qui n'avaient cessé de baisser, comme des lampes auxquelles l'huile manque, s'éteignirent tout à fait. Après cela, le silence...

Il en est de toute sorte : des silences où l'on se borne à ne rien dire, d'autres qui reposent, d'autres qui font haleter... Celui qui commençait, extérieurement, ne présentait rien de remarquable. Immobiles, M^{me} Manchon regardait M. Lormier et M. Lormier regardait M^{me} Manchon. Entre eux, un feu de pauvre, dont les bûches bavaient en sifflant. Autour, l'ombre du soir à son début, qui, voleuse experte et sans qu'on y prit garde, s'appêtait à dépouiller la pièce. Rien de remarquable, je le répète... et pourtant n'importe qui, à ma place, aurait compris qu'à ce moment seulement débutait l'entretien véritable. De même n'importe qui se serait mis à étudier M^{me} Manchon avec des yeux nouveaux.

C'est qu'aussi ce que prononcent les hommes est peu de chose. Le bruit des mots n'est qu'un signe. Le véritable échange s'opère sans bruit, grâce à l'étreinte de nos êtres profonds. Pour reconnaître qu'il y a en nous plus qu'une mécanique pensante liée à des organes, il suffit d'avoir ainsi assisté, une fois dans sa vie, à la pénétration de deux cœurs, tandis que les bouches s'obstinent à rester muettes...

Je viens de dire que M^{me} Manchon et M. Lormier se regardaient : ce n'est pas tout, leurs visages changeaient. Ce changement, bien entendu, s'opéra progressivement avec des transformations comme on en voit parfois le matin, quand le soleil

commence à percer le brouillard. Le sourire de M. Lormier se figeait : M^{me} Manchon, en revanche, d'ordinaire si impassible, exprimait une anxiété douloureuse telle que les rôles semblaient inversés. On pouvait croire que ce n'était plus M. Lormier, mais elle, qui avait perdu son enfant !...

Puis je m'aperçus que leurs yeux s'étaient quittés. Maintenant, M^{me} Manchon les levait vers le plafond ; M. Lormier, de son côté, tête basse, contemplait le tapis...

Puis j'eus la sensation étrange que la pièce se vidait... N'en doutez pas : évadé du présent, chacun venait de partir sur les chemins d'autrefois, ces chemins dont ils avaient affirmé : « Si l'on savait ! » Joies, douleurs, catastrophes, chacun revoyait son martyr, et par manière de conclusion le jugeait bien à lui, inconnu de l'autre, inégalable. Qu'auraient-ils ressenti si on leur eût découvert leur illusion et que, convaincus de ne s'être pas approchés, ils n'avaient jamais cessé de se faire souffrir ? Si l'on savait !... Mais, comme avait répondu M^{me} Manchon, on ne sait pas.

Soudain, les paupières de M. Lormier eurent un battement, ses doigts crispés autour du chapeau imprimèrent à celui-ci une faible secousse : du coup, M^{me} Manchon abaissa son regard. M. Lormier leva le sien, la chaîne était renouée.

— Qu'entendiez-vous tout à l'heure par *autre chose* ? reprit M^{me} Manchon, avec l'air d'une personne que rien ne sépare des phrases précédentes.

— Il est difficile de préciser, balbutia M. Lormier.

J'écoutais, surpris de trouver leurs voix modifiées ; moins décidées et plus cordiales, on y découvrait désormais le tâtonnement de pensées qui tendent à se libérer de contraintes devenues des habitudes, et une sympathie ou plutôt un désir de compréhension mutuelle tels qu'en doit seule créer une longue amitié.

M^{me} Manchon soupira, découragée :

— Vous croyez au Ciel, peut-être ? Mon fils en parle fréquemment, et je m'efforce de l'admettre, puisque je suis chrétienne. Cependant je ne souhaite pas retrouver Dieu. Je ressens à son égard le même détachement que pour le reste de l'univers.

— Non, dit M. Lormier, il ne s'agit pas du Ciel, car je doute qu'il existe.

— Et moi, je n'y tiens pas... pas du tout!...

Nouvelle cause de surprise : M^{me} Manchon n'aurait pas autrement parlé si elle avait subi le sort de M. Lormier. La lumière ainsi commençait de filtrer.

— Pour rendre ce que je sens, poursuivit M. Lormier, je cherche en vain des mots... Je ne suis pas un savant. J'ai de la peine à finir une phrase... Hier, par exemple, j'étais dans Trianon, — j'y vais souvent, — et je regardais un peuplier isolé sur la pelouse. Ses branches nues, dressées en suppliantes, avaient l'air de crier : « Pourquoi nous a-t-on dépouillées ? » Et je songeais : « Avant deux mois, toutes auront verdi : suis-je donc le seul auquel on ne rendra rien ? »

— Espérons que votre peuplier vivait encore, cher monsieur : car il y a aussi des arbres morts... définitivement morts...

— Mais la mort elle-même... qu'est-ce que peut bien cacher la mort ? Puisqu'il faut une compensation...

Les yeux de M^{me} Manchon s'animèrent brusquement :

— Pour compenser, interrompit-elle, il faudrait le recommencement de ce qui a été : sinon, inutile d'en parler !

— C'est exactement ce que je voulais dire, insista M. Lormier : pour compenser, on doit me rendre *tout* ce que j'ai perdu.

— On doit!... L'au-delà payerait-il plus qu'il ne parle ? Je ne l'ai jamais entendu...

— Ici-bas, on entend rarement quelque chose, du moins de ce qui importe. J'ignorerais toujours pour qui ma fille est morte, conclut M. Lormier.

— Et moi, pourquoi mon fils est mort... répliqua M^{me} Manchon d'une voix défaillante.

La lumière qui achève de paraître!...

Je me tournai, stupéfait, vers M^{me} Manchon. Elle avait donc perdu un fils ! Tels accents trahissent, en s'échappant, le secret d'une vie. Au sien je compris de quelles apparences impassibles j'avais été dupe : à l'abri des curiosités, M^{me} Manchon se consumait en révoltes inapaisables. Chose étrange, c'est à un passant qu'elle en avait réservé la confidence !

— Ah ! dit simplement M. Lormier, vous aussi, madame...

Rien dans le ton ne marquait l'étonnement. Il devait trouver naturel que d'autres fussent atteints de la même manière que lui-même.

M^{me} Manchon reprit très bas :

— On ne s'habitue pas à souffrir dans les ténèbres : on s'habitue moins encore à ne pouvoir découvrir pourquoi l'on souffre. Que de fois ai-je cherché une explication? Je me débats dans une nuit que le temps épaissit...

— Et pourtant, répliqua M. Lormier, de plus en plus hésitant, sentirait-on qu'on est dans les ténèbres s'il n'y avait quelque part de la lumière?...

Il se leva sur ces mots.

— Excusez-moi, madame : j'ai oublié que je dérangeais. Je m'oublie souvent, à parler de certaines choses...

— Je ne sors jamais, monsieur, et ne reçois pas : mais vous pouvez revenir, répondit M^{me} Manchon avec un air bienveillant qui me parut une nouveauté.

M. Lormier bredouilla une phrase de remerciement que je ne distinguai pas et après s'être incliné, allait gagner la porte, quand je le vis reculer avec une expression d'effroi : depuis un instant, l'abbé Manchon, entré sans bruit, nous écoutait. Personne ne s'en était aperçu, tant nous étions tous réellement projetés hors de nous-mêmes!

Il y eut ensuite un échange de paroles brèves ; elles étaient tout à fait quelconques et cependant il était impossible de ne pas les remarquer.

— Pardon, monsieur ; ne vous voyant pas, j'ai failli vous heurter.

— Du tout... passez donc!... Je ne me trompe pas... M. Lormier?

— En effet.

— J'ai eu l'honneur jadis...

— Je me souviens... Croyez, M. l'abbé, à ma reconnaissance... toute ma reconnaissance... Madame... Messieurs...

Comme saisi de panique, M. Lormier jetait à nouveau des saluts et se précipitait vers le seuil. Sa sortie fut moins un départ qu'une fuite.

Nous nous regardâmes, interdits. Pourquoi cette déroute soudaine? J'éprouvais pour ma part la sensation d'une rupture d'équilibre, d'une rentrée imprévue dans une nouvelle aventure pénible. L'abbé avait pris un air soucieux. Quant à M^{me} Manchon, déjà revenue à son expression glacée, elle semblait attendre que son fils expliquât la raison d'une présence qui

avait eu le tort, à ses yeux, de ne pas se manifester aussitôt.

— Vous aviez déjà rencontré ce monsieur? interrogea-t-elle enfin, impatiente d'une justification qu'elle jugeait nécessaire.

L'abbé fit un geste évasif.

— Une ou deux fois... J'ai surtout approché sa fille, morte ici, au Carmel. Mais, vous-même, ma mère, d'où le connaissez-vous?

— C'est le nouveau locataire.

— Ah!...

Et silencieux, l'abbé fit plusieurs tours dans la chambre. Une pénible hésitation se lisait sur son visage. Lorsqu'il s'arrêta, je devinai qu'il allait passer outre à des scrupules de nature grave.

— Vous a-t-il raconté qu'il a jadis habité Semur? reprit-il résolument.

M^{me} Manchon poussa une exclamation étouffée :

— Du temps de René?

— Peut-être... probablement...

Les mains jointes de M^{me} Manchon se crispèrent.

— Croyez-vous qu'il l'ait connu?

— Non... je suis même persuadé du contraire.

Il y eut un silence.

— N'importe, reprit M^{me} Manchon, vous faites bien de m'avertir. On a toujours tort d'ouvrir sa porte à des inconnus. Je ne recevrai plus.

Ses yeux en même temps errèrent alentour, à la recherche peut-être d'un soutien qui fût stable : et alors seulement, elle s'aperçut que j'étais encore là.

— Au fait, cher monsieur, assez de besogne pour aujourd'hui! Allez prendre l'air; il est excellent de se donner parfois du repos à l'improviste. Aviez-vous autre chose à me dire, Henri? Non? en ce cas, vous aussi, laissez-moi... J'ai besoin d'être seule... Sortir de ses habitudes ne vaut jamais grand chose; on revient très fatigué...

L'avis était net et clair. J'obéis, ainsi que l'abbé. C'est à peine si elle s'aperçut que nous la quittions. Laissant retomber sa tête, à mille lieues du présent, elle était retournée sans doute dans le monde lointain, découvert un instant pour M. Lormier, et dont je ne devais plus rien apprendre, avant ce soir...

L'abbé et moi, descendimes de concert.

Il est utile de vous dire que je le pratiquais peu. A peine nous étions-nous rencontrés auparavant et sans jamais lier conversation. N'escomptant chez lui ni imprévu ni flamme, je le croyais un peu sot, n'éprouvais aucun désir de sa compagnie pieuse et me gardais de lui imposer la mienne.

Ce fut donc avec un léger ennui qu'arrivé en bas, je l'entendis me demander :

— Si vous allez réellement vous promener, serait-il indiscret de me joindre à vous ?

Que répondre, sinon que je m'estimerais enchanté de la compagnie ? J'étais en train de le certifier quand le concierge de son côté m'appela.

— Voici une lettre que je dois vous remettre dès votre sortie : elle est du nouveau locataire.

Je vis passer sur le visage de l'abbé un intérêt subit. J'affectai de ne pas m'en apercevoir.

— Donnez... merci.

Je n'ouvris l'enveloppe que dans la rue et ne pus dissimuler ma surprise.

— Voyez, dis-je à l'abbé ; il est donc bien riche ?

C'était un chèque de 50 000 francs pour la « Recherche du Soldat. »

— Riche?... J'ai entendu dire en effet qu'il avait vendu une invention intéressante. Détaché de la richesse, à coup sûr... Où souhaitez-vous aller ?

— Où il vous plaira.

— Alors, sur une route... j'aime les routes... les routes ordinaires...

— Voulez-vous celle de Saint-Germain ?

— Celle-là ou une autre : je n'ai point de préférence.

Je glissai le chèque dans mon portefeuille, et nous voilà gagnant la porte Saint-Antoine, moi tout à l'effort d'alimenter l'entretien, l'abbé pensif et à peu près bouche close. Entre temps, je remarquais la nervosité de sa démarche. Elle s'accordait si mal avec l'attitude habituelle de l'homme que je me demandai soudain quelle part de volonté entraînait dans cette dernière.

Lorsqu'on atteignit la route « ordinaire, » comme disait l'abbé, à bout d'éloquence, je cessai de parler et résolu

d'attendre qu'à son tour mon compagnon voulut bien se mettre en frais.

La route de Saint-Germain est le type du grand chemin, monotone et bête. Elle monte droit la colline, après avoir lâché une première escorte de maisons sans importance. On y a tout de suite l'impression d'abandonner la ville, mais pour une campagne qui refuse d'être agreste. Des champs tristes comme des terrains à bâtir, une côte rude, l'horizon arrêté par elle et dépourvu d'attraits. Il va de soi qu'on ne rencontre pas de promeneurs. Seules deux formes humaines tachaient devant nous la chaussée : encore n'avançaient-elles pas ensemble ; un large intervalle les séparait.

Notre silence durait déjà depuis quelques instants quand brusquement l'abbé commença :

— Pourrais-je solliciter une grâce ?

— Il va de soi, si elle est à ma portée, répondis-je, trouvant à ce début un air de cérémonie qui m'inquiétait.

— Le hasard a fait qu'ignorant que ma mère eût du monde, j'aie pénétré chez elle et constaté, — sans le vouloir, croyez-le bien, — que l'entretien venait de prendre un tour... particulier. Je vous serais obligé, quand vous retournerez à votre travail, d'oublier ce que vous avez pu entendre, et de vous exprimer, par exemple, comme si M. Lormier n'était pas venu.

— Je vous le promets bien volontiers.

— Merci.

Et j'eus aussitôt, à la manière dont le merci était prononcé, la certitude que l'abbé n'avait souhaité m'accompagner que pour me dire ces quelques mots.

J'attendis un peu, espérant qu'il ajouterait autre chose : le voyant revenu à son air neutre, et légèrement agacé, je repris ensuite :

— Je conçois que vous souhaitiez d'éviter à madame votre mère l'occasion de s'appesantir sur un passé pénible. Je ne saurais d'ailleurs trop admirer la sérénité de M^{me} Manchon. Sans la visite en question, je n'eusse jamais soupçonné quelle douleur poignante se cache derrière son ardente charité.

— On a tort toujours de ne pas soupçonner la souffrance ; elle est partout, fit l'abbé simplement.

Je le regardai ; mais il continuait d'avancer, tête basse, comme seul avec ses pensées.

— Il est vrai, insinuai-je, que ce Lormier, lui aussi...

— M. Lormier, j'en suis persuadé, n'a pas été plus épargné qu'un autre.

— N'en savez-vous rien de plus?

— Non.

— J'avais cru deviner, cependant, à la manière dont il a parlé de reconnaissance...

— Vous vous êtes trompé

— Votre mère, en tout cas, a trouvé en lui une âme qu'un malheur à peu près identique rendait apte à la comprendre.

L'abbé, cette fois, parut importuné de mon insistance, et pour couper court :

— Quoi qu'il en soit, M. Lormier et mon frère ont habité quelque temps la même ville. Cela me suffit pour ne pas tenir au maintien de relations qui menaceraient de troubler l'œuvre d'apaisement commencée chez ma mère.

— Oh! murmurai-je, jugez-vous vraiment cette œuvre commencée? A entendre votre mère parler de sa douleur, j'aurais moins de confiance.

— Apaisé ne signifie pas consolé, dit sèchement l'abbé.

Avouerai-je que sa manière péremptoire de régler ainsi la question des sentiments les plus graves qui puissent importer à un être me choqua? En dépit de l'impatience que je lui voyais, je poursuivis donc :

— Je crains, monsieur l'abbé, qu'il n'existe aucune commune mesure entre votre appréciation de la souffrance et celle d'un laïque tel que moi. Aux yeux d'un prêtre, tout concourt à l'ordre providentiel; le malheur, dût-il nous accabler, rentre dans un plan divin qu'il ne nous appartient pas de connaître, et l'effort pour se résigner a été mis à notre portée, comme l'acquisition de n'importe quelle vertu. Mais, en écoutant votre mère et M. Lormier, j'avais conscience que, pour en arriver là, une grâce est nécessaire... rarement accordée.

L'abbé s'arrêta net :

— Et qui vous assure, monsieur, qu'un prêtre reçoive sûrement cette grâce? D'où tenez-vous que la souffrance ne soit jamais une énigme pour lui?

Il avait changé de stature, tout à coup, et redressé, fixait sur moi des yeux aussi chargés d'angoisse que ceux de M. Lormier

ou de M^{me} Manchon. Une seconde, l'homme extraordinaire aperçu par Duclos, m'apparut. Tant de passion contenue, une telle ardeur impérieuse émanaient de lui que, revenu au sentiment de la réserve nécessaire, je baissai la tête :

— Pardonnez-moi, balbutiai-je, j'ignorais que je risquais aussi, près de vous, de toucher à une blessure.

Il haussa les épaules, et se remit en marche. Je l'imitai.

Quelques minutes s'écoulèrent. La côte, devenue plus raide, obligeait à ralentir l'allure. Le jour baissait, maussade, et j'éprouvais un réel embarras. Il n'était plus question de reprendre un thème qui, seul, m'aurait intéressé ; j'hésitais d'autre part à proposer de rebrousser chemin.

Soudain, j'eus la surprise de sentir qu'on me prenait le bras.

— Vous allez repartir au front où la souffrance vous attend, vous aussi : puisqu'aujourd'hui, vous avez entrevu les questions redoutables qu'elle pose, vous plait-il d'apprendre ce que j'en sais ? demandait l'abbé d'une voix grave.

Il commença, tenant mon silence pour un acquiescement, et j'ai conscience de ne pas changer un mot au discours qu'il me tint :

— Rassurez-vous d'abord : je ne parlerai pas en prêtre. Je veux m'en tenir aux seuls arguments de raison qui sont de nature à vous toucher. Remarquez pourtant que, par métier, je me heurte à la souffrance plus souvent qu'un autre ; ajoutez qu'elle est installée chez les miens ; oserai-je enfin avouer qu'elle ne m'a pas oublié ? Que de motifs pour méditer sur elle, et trouver auprès de vous un titre de créance !...

« J'ai affirmé tout à l'heure que la souffrance n'épargnait personne. Sans doute, ses moyens varient. Il en est de violents, il en est d'insinuants et de cauteleux ; il en est de lents et de rapides, de toutes les sortes et de toutes les qualités. La victime, elle, est toujours atteinte. Tel dont vous enviez la fortune heureuse, se ronge en secret et appelle la mort : tel autre dont le bonheur est évident, ignore que l'existence le détroussera demain, avec la dextérité d'un bandit de grand chemin. L'universalité de la souffrance sous des formes diverses est un fait.

« Son apparente inégalité en est un second... Gardons-nous cependant de croire trop à celui-là. Le plus souvent, en effet, on est tenté de mettre sa souffrance au-dessus de celle du prochain. D'autre part, nous ne nous attachons guère à observer que les

douleurs se rapprochant de la nôtre. On risque ainsi de ne pas tout voir et même de ne rien voir.

« Quoi qu'il en soit, voilà un phénomène de la vie, le plus considérable, le plus constant, le plus redoutable aussi, dont on se demande : « A quoi sert-il ? » Car rien ici-bas n'est inutile ; lui seul, en s'en tenant au point de vue humain, ne semble que nuire. Encore s'il nuisait partout de la même manière ! Mais non : quoi de plus divers que l'œuvre de la souffrance ? Ici, résignation, ailleurs, révolte ; autre part, élans vers Dieu, renoncement, mysticisme ; à côté, fureurs, incrédulité, blasphèmes ; tantôt la charité, tantôt l'ordure, pour s'étourdir. Ah ! croyez-moi, le problème n'est pas seulement dans l'*existence* de la souffrance. C'est devant le *résultat* de la souffrance que j'ai le plus tremblé... jusqu'au jour où, grâce à Dieu, j'ai compris et me suis incliné devant ce moyen cruel, et merveilleux !...

Ici, l'abbé abandonna mon bras. Après avoir débuté, comme je l'indique, d'une voix posée, lentement il avait suivi la progression de ses pensées et laissé transparaître une part de la fièvre intérieure qui, j'en suis convaincu maintenant, le dévorait. Désormais, il allait poursuivre autant pour lui que pour moi. On ne met tant d'ardeur à établir un bilan que lorsqu'on est en jeu. J'écoutais, mais le véritable auditeur de l'abbé Manchon était sa conscience.

— Cruel et merveilleux, reprit-il, répétant ces mots avec complaisance, mais combien sûr ! Parmi tant d'effets impossibles à classer et plus encore à juger, j'en vois deux en effet, toujours pareils, qui, tôt ou tard, paraissent comme le fruit sur l'arbre : et tous les deux ne sont à dire vrai que la même conquête imposée à l'homme ou plutôt à l'élu choisi par la souffrance.

« Le premier est le *détachement* : un détachement du devenir, de ce qui entoure, de soi-même, enfin de tout ce qu'on est convenu de nommer la vie. L'homme qui a vraiment souffert peut avoir l'air consolé : il ne retrouve jamais le goût de vivre. Détaché de la réalité, c'est déjà un mort qui marche. Vous avez été surpris du don Lormier ? moi pas. Je ne m'étonne pas non plus des générosités de ma mère. Son ardeur à diminuer la douleur des familles ne sollicite d'ailleurs aucun remerciement et ne se préoccupe d'aucun nom. Elle aussi, autant que Lormier, est détachée non seulement de la fortune, mais du

bien même qu'elle tente. Ma mère ne tient plus à elle, ni à moi, ni à rien. La douleur en a fait une plante arrachée brutalement à la terre et qui, racines en l'air, achève d'expirer au soleil.

« Mais au-dessus du détachement, et par delà, il est un second effet dont j'estime qu'il est la raison suprême de la souffrance, et qui, rarement formulé, ou mal, ou parfois pas du tout, devient pourtant un élément de la pensée aussi dominateur que salutaire.

« Parce que la souffrance dépouille, parce qu'elle paraît injuste, parce que rien surtout n'est capable ici-bas de réparer ce qu'elle engendre, fatalement, l'être détaché de lui-même en appelle au delà. Sans la souffrance, l'homme n'aurait jamais songé à l'immortalité. Par la souffrance, il en acquiert le besoin et, brisant les limites d'un présent qui ne compte plus, projette son existence véritable dans les régions de l'infini.

« Sous quelle forme, pareille induction souveraine ? Ah ! peu importe ! c'est affaire aux métaphysiques et aux religions, de tenter une précision si elles peuvent. Le principal, monsieur, n'est pas qu'on sache ce qu'il y aura : c'est que le regard mental ose enfin dépasser le visible ; c'est qu'à la notion d'un stupide divertissement de quelques années, se substitue celle d'une chaîne prodigieuse et riche, nous prolongeant à travers les réparations et l'agrandissement de l'avenir.

« Quand je suis entré chez ma mère, M. Lormier parlait de ténèbres qui supposent la lumière : c'est bien, il est sauvé ! Ma mère répondait : « Je cherche l'explication, mais la nuit reste... » Elle se trompait : puisqu'elle cherche, elle aussi est sauvée ! Pour tous deux, la souffrance a clos son œuvre...

« Œuvre tragique : soit. La mort aussi en est une autre. Mais on n'aborde l'inconnu, mentalement ou réellement, qu'à travers des cris et des sanglots, c'est-à-dire par la souffrance ! La Vie, la Mort, même chose ! rien de plus qu'un chemin, le grand chemin qui mène à l'inconnu !...

D'un geste large, l'abbé montra la perspective de la chaussée que nous ne cessions de suivre :

— On marche... on va devant soi... comme ces gens, là-bas, qui nous précèdent : on avance à pas toujours plus lourds, sans se connaître, sans regarder autour de soi, uniquement à la fatigue de la côte et à la rudesse du fardeau... et c'est la Vie ! On approche ensuite du sommet... Ah ! justement ! l'un de ces

gens y arrive... La silhouette se détache sur le fond net du ciel... Voyez! ce n'est plus, ainsi qu'auparavant, une forme confuse : maintenant, on distingue les vêtements... la coiffure... une femme... Comme elle paraît grande, malgré la distance! Mais les pieds disparaissent... les jambes... le buste est mordu... Apercevez-vous encore la tête?... Plus rien... et c'est la Mort!

« Oui, cette femme vient bien de disparaître, ainsi que disparaissent les morts. Cependant, vous êtes sûr, n'est-il pas vrai, *absolument sûr* que sa disparition n'a pas arrêté le voyage et qu'elle va quelque part? Vous en êtes sûr, parce qu'on ne suit jamais une route sans un but à atteindre, parce que vous savez d'expérience la toute-puissance de l'appel de la route. Ah! cet appel magnifique vers le gîte d'étape, la demeure ancestrale, ou le paysage dont on rêve! cet appel, sans lequel on ne saurait où orienter son pas et qui, en ce moment, fait que nous-mêmes ne souhaitons d'aller ni à droite ni à gauche, mais préférons gravir la côte, pour découvrir un horizon dont nous ne mettons pas l'existence en doute, bien que nous ignorions quel il peut être!

« Vous souhaitiez apprendre, monsieur, la raison dernière de la souffrance dans le voyage qui nous emporte à travers le temps : cette femme vient de parler pour moi. La souffrance est l'appel de la route. Si pénible que soit l'effort, marchons, guidé par lui, vers le pays où j'espère que la Justice de Dieu perdra ses voiles, parce qu'il y fait toujours clair... Ainsi soit-il!

Après ceci, l'abbé se tut.

Ne pensez-vous pas, mes camarades, qu'il avait répondu à vos questions et que le plus simple est d'arrêter là nos récits?

Duclos et Tinant approuvèrent d'un signe. Nous nous sommes quittés ensuite. Chacun, depuis lors, gravit sans doute la côte : mais où sont-ils?...

ÉDOUARD ESTAUNIÉ.

RÉFLEXIONS D'UN VIEUX CRITIQUE

SUR

LA JEUNE LITTÉRATURE

La littérature française est une chose vivante, et la vie contient toujours des possibilités qu'on ne peut prévoir. Je n'essaierai donc pas d'annoncer ce que notre littérature sera demain : je me contenterai d'indiquer quelques conditions actuelles de la production littéraire, qui paraissent de nature à en déterminer certains caractères, et quelques directions qui se laissent apercevoir, sans qu'on puisse affirmer quelle est celle qui l'emportera demain, ni même s'il y en a une qui l'emportera : peut-être céderont-elles toutes la place à quelque chose qui ne se laisse pas encore discerner.

Un fait me frappe, qui permet un grand espoir : l'abondance et la sincérité des vocations littéraires. La médiocrité, évidemment, ne manque pas ; mais il y a vraiment dans les jeunes générations apparues depuis dix ou quinze ans, beaucoup de talents très divers et très distingués. Il me suffira d'en nommer quelques-uns que la mort a pris, leur œuvre à peine commencée : Alphonse de Chateaubriant, Émile Clermont, Alain Fournier, Nolly, Despax, Charles Muller, Adrien Bertrand, Guy de Cassagnac, Ernest Psichari, et combien d'autres, frappés, comme la plupart de ceux que j'ai nommés, sur les champs de bataille d'Occident ou d'Orient.

Un autre fait est apparent et incontesté : il n'y a plus

d'écoles. Il n'y a pas une doctrine ni une technique qui rallie tous les auteurs, ni la majorité des auteurs, ni les meilleurs des auteurs, ni la majorité ou les meilleurs des jeunes. La liberté esthétique est une conquête assurée. Chacun se fait l'Art poétique qu'il veut et le réalise comme il veut. Sans doute le public n'accepte pas tout; mais il ne refuse rien par principe. Peu lui importe à quelle doctrine ou à quelle technique se rapporte l'ouvrage qu'on lui présente : il ne demande à la littérature que du *plaisir*. Qu'on lui *plaise*, il achète le livre; et l'auteur est célèbre. Mais comment plaire au public? C'est le secret des maîtres.

Il n'y a plus d'écoles; mais il y a des coteries, ou, comme on a dit, des « chapelles. » Il y en a vraiment trop. Après les décadents, les symbolistes, et l'école romane de Moréas, on a eu, simultanément ou successivement, l'humanisme, l'unanimité, l'intégralisme, le naturisme, les paroxystes, les spiritualistes, les néo-classiques, l'impulsionisme, l'intimisme, le primitivisme, le futurisme, le régionalisme (félibrige provençal, groupe toulousain, groupe lorrain, Belfroi de Lille); on a eu les Loups et l'abbaye de Créteil; hier le cubisme et aujourd'hui le dadaïsme. J'en oublie probablement.

Il est inutile de définir un certain nombre de ces groupes; leur étiquette est suffisamment explicite. L'intégralisme vise à l'expression intégrale de la vie; l'unanimité replace l'individu dans la vie collective : tous en un, un en tous. Le futurisme prétend se passer des instruments d'analyse que sont la logique et la grammaire, et, sans souci d'enchaîner les mots en phrases intelligibles, manifester par l'explosion successive des substantifs, des adjectifs et des verbes, la simultanéité riche et confuse des sensations dont la réalité extérieure nous assiège. Le dadaïsme, s'il est autre chose qu'une gaieté de jeunes gens, est une manière de lâcher les mots en liberté comme les poussent l'instant et l'instinct, et même d'abolir les mots comme moyen d'expression de la vitalité interne. Le cubisme, au contraire, serait une conception toute cérébrale, abstraite et scientifique de l'art qui élimine la sensibilité dans tous les sens du mot : le plaisir, l'émotion, la sensation même, et les formes sensibles que construisent nos perceptions. Le cubisme, d'une part, le futurisme et le dadaïsme de l'autre, se situent aux deux pôles de l'art. Le cubisme a surtout touché la

sculpture et la peinture; il a cependant trouvé des interprétations littéraires, d'ailleurs fort contestables.

Les chapelles littéraires ont une tendance fâcheuse à pulluler. C'est une tentation permanente de se persuader qu'on a des idées à soi qui ne sont celles de personne, qu'on détient à soi seul avec ses amis l'art de créer des chefs-d'œuvre et le modèle de la littérature de demain. On a vite fait de faire bande à part. D'ailleurs, il est moins malaisé de faire un manifeste qu'un poème ou un roman. On trouve plus aisément la formule de l'originalité qu'on veut avoir, qu'on ne la réalise dans une œuvre. Cependant il ne faut pas oublier qu'en France, souvent, la critique et la théorie ont précédé la création littéraire. Notre intelligence veut comprendre avant de faire. La multiplicité des manifestes est un signe que chacun cherche à voir clair dans son effort. Il reste néanmoins que les rédacteurs de manifestes paraissent obéir parfois au besoin, moins d'éclaircir leurs propres idées que de se distinguer des groupes voisins; et l'on s'en distingue plus aisément par les mots que par la pensée.

Rien n'a plus donné à la littérature actuelle un caractère d'anarchie que la multiplicité des groupes et des programmes. La plupart des critiques et des écrivains ne se lassent pas de déplorer cette anarchie. Chaque groupe la ferait volontiers cesser en se chargeant du gouvernement de la littérature.

J'avoue que cette anarchie ne m'effraie point. Elle est le résultat naturel de la disparition du dogmatisme littéraire, qui laisse à chaque écrivain la liberté de construire l'œuvre qui lui plaît et d'y mettre ce qu'il veut. L'unité ne peut donc plus être qu'une convergence des libres efforts, un *consensus* spontané ou réfléchi des personnalités souveraines. On conçoit qu'une telle unité ne soit pas extérieurement toujours apparente et qu'elle ne se réalise que lentement.

Sans entrer dans le détail des idées et des formules de chaque groupe, on peut, sans trop de peine, distinguer, à travers la diversité des programmes, quelques tendances assez communes par lesquelles se rapprochent des écrivains appartenant à des groupes très différents.

Une chapelle n'est pas toujours une société bien homogène. Elle se forme un peu au hasard des camaraderies et des relations qui rassemblent à Montmartre ou à Toulouse, au Quartier Latin ou à Lille, des jeunes gens de tempéraments très divers et d'as-

pirations contradictoires. Ils n'ont guère en commun que la passion des lettres, l'amour de la gloire, le mépris du bon public, et la prétention d'apporter des techniques nouvelles qui dispensent de connaître les techniques éprouvées. On rejette volontiers les gloires incontestées que trop d'admiraions banales ont comme défraîchies. On aime à donner son culte à un auteur rare, vivant ou mort, qui n'ait pas la tare d'un succès trop brillant, et dans l'ombre duquel on ne se sente pas transir.

Dans ces foyers concentrés et clos les vocations s'exaltent. De beaux désintéressements arrivent à éclore, et parfois à durer : un pur dévouement aux choses éternelles, aux idées, à l'art. Les tentations vulgaires de l'industrie littéraire perdent de leur force; la haute conscience artistique du milieu fait pression sur les individus faibles qui se laisseraient aller à fabriquer les articles de grosse vente. La sensibilité esthétique s'affine. De la recherche commune sortent, ou peuvent sortir, des nouveautés heureuses ou fécondes. Le goût échappe à la tyrannie des bienséances mondaines comme à celle de la correction académique; on est un peu trop porté dans ces chapelles à considérer comme un chef-d'œuvre ce qui n'a que le mérite d'effarer le public et de scandaliser l'Académie.

Il s'y développe par malheur, un esprit d'admiration mutuelle qui ne laisse presque aucune place à la critique sincère et aux conseils utiles, une habitude aussi de rivalité et de surenchère dans l'invention des fantaisies les plus bizarres. On se fait une habitude de chercher l'extraordinaire, l'exceptionnel, d'où l'on passe aisément à l'excentrique; on définit le beau par la rareté, la singularité.

Là est le péril de délaisser les grands modèles admirés de tous; on abandonne en même temps les voies larges où les grands écrivains du passé ont trouvé l'immortalité. On s'éloigne de la vérité universelle, de la beauté simple, qui ne manquent leur effet sur aucun esprit délicat; et l'on va demander à de petits maîtres, artistes plus raffinés souvent, mais poètes moins humains, l'exemple d'une technique subtile à l'excès et d'une sensibilité insociablement personnelle. Tandis que Victor Hugo disait à son lecteur : « Quand je vous parle de moi, je vous parle de vous, » on s'applique à faire sentir au public que l'écrivain qu'on est n'a rien de commun avec celui qui lit, ni avec aucun autre homme.

Les cénacles sont fiers d'avoir coupé la communication avec le public. On y érige en maxime qu'un artiste ne peut plaire au public qu'en se dégradant, et qu'on trahit l'art en cherchant à mettre de l'intérêt dans une œuvre. Pour ne pas devenir le fournisseur servile des bas appétits de la foule, on renonce à satisfaire les besoins d'idéal et de beauté dont tout de même le public, plus ou moins confusément, est tourmenté. En dédaignant de travailler pour lui, on renonce à l'élever à soi, et on le réduit à ne consommer que la production vulgaire dont on lui reproche de se contenter.

Il est, sans nul doute, excellent du point de vue de la technique, que le littérateur se voue à la littérature, qu'il soit un *professionnel*. L'*amateur* est la peste de tous les arts; il est à peu près incapable de créer une forme précise et serrée; sa facture est presque inévitablement lâche. Chez les professionnels, au contraire, il n'est pas rare qu'on atteigne un degré élevé de perfection technique. La rançon de cet avantage, c'est que la spécialisation littéraire, comme toutes les spécialisations poussées trop loin, appauvrit et rétrécit l'esprit qui s'y renferme.

Il faut avouer qu'on trouve, chez un certain nombre de jeunes écrivains qui sont de très habiles ouvriers, une fâcheuse pauvreté d'idées et d'expérience qui fait que leurs ouvrages manquent d'humanité. Enfoncés dans le souci exclusif de leur métier, absorbés dans l'étude et dans la discussion entre camarades des problèmes de technique, ils n'ont guère d'autre matière, le jour où ils veulent faire un livre, que des amours d'étudiant, des plaisirs de rapin, des conversations de brasserie, et ce qu'ils ont pu voir de l'humanité par la fenêtre de leur chambre. Ils ne se doutent pas de l'enrichissement d'expérience, de l'élargissement d'intelligence qui résulteraient pour eux d'avoir fait autre chose que de la littérature, d'avoir une profession active qui les mêlerait au flot humain et qui ferait circuler en eux les passions et les ardeurs de la vie contemporaine (1). Malheureusement, ils sont contents de leur pauvreté, persuadés que l'art est tout entier dans la forme, et que la beauté

(1) Loti, Ferrère, Vedel, marins; Estaunié, ingénieur; M^{lle} Bodève, employée de commerce, n'ont pas dû seulement à leurs professions des *sujets*, mais une *mentalité*, des développements et des réactions de sensibilité, en un mot une part de la qualité originale de leur talent.

formelle éclate plus triomphalement dans l'insignifiance de la matière.

Quelques écrivains d'extrême-droite, catholiques et monarchistes, quelques écrivains d'extrême-gauche, socialistes et révolutionnaires, sont seuls à ne pas pratiquer aujourd'hui la religion de *l'art au-dessus de tout*, et font servir sans scrupule leur talent à la diffusion de leurs doctrines mystiques ou sociales. Il est vrai qu'ils prétendent exprimer, et en effet, le plus souvent, ils expriment, dans leur littérature de parti, la nécessité intime de leur tempérament personnel. Ils ne reçoivent pas le mot d'ordre d'une autorité extérieure, mais ils annoncent au monde le besoin profond de leur cœur, dont ils font la loi du monde. Et voilà pourquoi l'art ne les renie pas.

Mais, d'une façon générale, la doctrine de *l'art pour l'art* n'est plus contestée, si l'on entend par là que le but de l'écrivain, comme celui du peintre, du sculpteur et du musicien, est de créer une œuvre belle, et que, ni l'intérêt social, ni la morale, ni même la vérité n'ont rien à exiger de l'artiste au détriment de la beauté. A la condition d'être sincère, il a le droit de faire ce qu'il veut; et, dans la sincérité artistique s'inclut, plus facilement encore que la dévotion doctrinaire, le jeu capricieux de la fantaisie.

Dans ce culte farouche de l'art, quelques écrivains s'imaginent que, l'art moral étant une chose en soi odieuse, l'immoralité par elle-même confère à l'œuvre un caractère d'art. D'autres ne font pas de différence entre travailler sur commande, livrer à volonté selon les partis au pouvoir, de la poésie nationale ou anti-patriotique, religieuse ou athée, — ce que jamais le véritable artiste évidemment ne doit faire, — et saisir en soi-même, vivantes et brûlantes, pour les éterniser par l'art, les émotions et les passions collectives de leur temps ou de leur pays. Il y a eu de jeunes poètes qui se sont demandé si la Patrie pouvait être un objet de poésie. Elle ne l'est pas évidemment pour ceux qui se posent cette question; mais les mêmes ne doutaient pas que les menus accidents de leur sentimentalité égoïste, et tous les spasmes de leurs nerfs, ne fussent la digne matière de l'art éternel.

Quels que soient les abus et les erreurs, il semble bien que l'on s'achemine vers une solution juste et large du principe excellent de l'indépendance de l'art.

Le moment présent est encore dominé par le grand fait littéraire qui s'est produit au début du XIX^e siècle : le romantisme. Jamais on n'a été mieux placé qu'aujourd'hui pour se rendre compte de l'ampleur de ce mouvement dont les conséquences ne sont pas encore épuisées.

Les écrivains qui aiment à réfléchir sur la littérature, sont assez généralement d'accord pour remarquer que la lutte entre le principe romantique et le principe classique se continue toujours ; ils se sentent obligés à se déclarer pour l'un ou pour l'autre, ou pour la conciliation des deux. Ceux qui créent une œuvre sans se soucier de théorie, nous donnent occasion de faire à leur sujet la même constatation.

Il faut avouer que le romantisme est fortement combattu. Il passe à tout instant de mauvais quarts d'heure dans les manifestes et les revues des jeunes. On lui dit son fait avec une aimable ingratitude, où il entre une certaine ignorance de l'histoire, mais aussi le sentiment naïf que les biens apportés par l'art romantique étant désormais assurés et faisant partie du domaine public, on n'a plus besoin de lui. Les plus violents détracteurs du romantisme sont quelquefois des écrivains d'un tempérament purement romantique, c'est-à-dire, où la sensibilité et l'imagination tyrannisent absolument la raison.

Le romantisme, d'ailleurs, un romantisme renouvelé et moderne, n'est pas sans avoir d'honorables représentants. Sans parler des excentriques qui poussent à l'extrême le principe subjectif du lyrisme, il est de beaux poètes qui s'appliquent à cultiver la frénésie et ne veulent rien communiquer de leur vie intérieure qui ne soit un paroxysme.

Quelques critiques de sang-froid, ou bien avertis de l'histoire, se refusent à honnir le romantisme, d'où ils voient bien que tout le XIX^e siècle est sorti. Ils comprennent qu'en finir avec le romantisme, si l'on y réussissait, ce serait en finir avec la poésie.

De l'autre côté, on trouve des critiques classiques et traditionalistes qui, comme M. Maurras et ses disciples, proclament la primauté de la raison en littérature et en art, ou qui, avec M. Benda, dénoncent le besoin romantique d'émotion, comme le principe de corruption de la littérature contemporaine, et n'admettent l'émotion dans l'œuvre littéraire qu'intellectualisée, dépouillée de sa violence selon eux inesthétique, et convertie

en une idée qui, tout en gardant la chaleur de l'état originel, pourra devenir objet de contemplation sereine.

En général, les œuvres sont moins intransigeantes, moins pures, plus composites que les doctrines. Pourtant parmi les doctrines se rencontrent des efforts très raisonnables de fusion et de synthèse. On ne peut qu'être très frappé du respect que des écrivains comme Remy de Gourmont et M. André Gide témoignent à la tradition, et des points d'attache multiples et solides que leur pensée et leur œuvre y conservent. Dans les enquêtes qui se sont faites entre 1900 et 1914, la préoccupation de la synthèse était très sensible.

Assurément, ce mot de synthèse recouvre assez souvent des notions un peu confuses, parfois même contradictoires. Cependant, je me hasarderais à dire, que la synthèse cherchée par beaucoup de jeunes appartenant à des groupes très différents, consiste principalement en ceci. On rejette les limitations et les excommunications absolues des systèmes. On comprend que la littérature doit exprimer l'individu, le *moi* du créateur, mais par cet individu, et dans ce *moi* le plus possible de la vie individuelle et collective, le plus possible de la vie universelle. On cherche le juste point où s'équilibreront, dans une expression à la fois personnelle et générale, les nécessités contradictoires qui font le tourment de l'écrivain : la poésie est l'art de communiquer « cette partie de notre vie qui semble incommunicable. » (G. Duhamel.) Il faut que le premier lecteur venu, pourvu seulement d'une âme humaine, se reconnaisse dans notre œuvre, et il faut qu'elle lui apporte, en même temps, l'impression d'être en présence d'une âme unique. Le problème du style est du même ordre : parler une langue assez commune pour être entendue de tous, assez personnelle pour donner la sensation de n'avoir jamais encore été entendue.

Les meilleurs représentants de la jeune critique ne renient aucun des grands mouvements de notre littérature. Classicisme, romantisme, naturalisme, Parnasse, symbolisme, chaque école, à son tour, a manifesté un état de la sensibilité française, un aspect de l'art et du beau. Le travail de trois ou quatre siècles ne saurait être perdu. On ne rejette pas le passé en réalisant le présent et en préparant l'avenir. On rêve d'une littérature assez large pour n'exclure aucune vérité ni aucune beauté.

Beaucoup se refusent à choisir entre la logique et la poésie,

entre l'idée et l'émotion. Ce qui est condamné, c'est le relâchement de la forme, le sophisme esthétique que, puisque « le cœur seul est poète », l'art est inutile :

Vive le mélodrame où Margot a pleuré !

C'est aussi l'*éloquence* employée trop souvent comme substitut de la poésie ou comme multiplicateur de l'effet. On est d'accord sur la nécessité d'une technique précise, sur ce que nulle inspiration n'est dispensée de se créer la forme qui l'exprime en perfection : la pensée ne s'achève que lorsqu'elle a trouvé son expression ; les défauts de la forme sont des défauts du fond.

On paraît revenu dans beaucoup de groupes du goût de l'obscur, de l'incohérent, de l'excessif. On estime les qualités de clarté, d'ordre, de mesure, d'équilibre, qui sont les qualités classiques ; mais on imagine un art plus souple, plus complexe, plus subtil, plus riche que celui des classiques ; un art, où toutes les richesses de l'inspiration lyrique des romantiques et des symbolistes seront reçues, et qui, en satisfaisant la raison par ses belles proportions, demeurera essentiellement poétique. On ne renonce point au réalisme, mais aux exclusions que prononçait le réalisme ; on admet l'idéalisme, mais à la condition qu'il cesse d'exiger la déformation du réel et tous les fades mensonges dont il a été le prétexte. On rêve d'unir art, idée, émotion, réalité, poésie, dans une harmonie digne des Grecs, qui, plus que jamais, demeurent les guides. On laisse les Latins, ces admirables maîtres de rhétorique ; on est un peu las de la rhétorique. C'est vers les Grecs que vont les meilleurs des jeunes écrivains d'aujourd'hui. Ceux même qui les connaissent le moins, se dirigent inconsciemment vers l'idéal de l'hellénisme.

Il y a eu un moment où l'on pouvait craindre que la littérature française ne désertât sa plus ancienne et authentique tradition et ne renonçât à donner l'impression d'une intelligence toute appliquée à traduire le monde en idées claires. La philosophie de M. Bergson, à mon avis mal entendue, a fait des ravages dans certains cerveaux de littérateurs ; ils y ont compris que l'intelligence était une qualité inférieure et vulgaire, et ils se sont attachés de tout leur génie, quelquefois avec trop de succès, à préserver leur œuvre de cette tare.

Mais on peut apercevoir dès maintenant que la contagion ne s'étendra pas trop loin. Les ouvrages récents où l'on a le droit de croire qu'il y a le plus d'avenir, semblent indiquer que la littérature française n'est pas près de renoncer à l'intelligence. On y voit l'imagination employée à manifester de la pensée et à la décorer de symboles, les sensations et les sentiments transformés en idées ou aboutissant à suggérer des idées. La forme, toujours concrète parce qu'elle est forme, et évocatrice de visions et d'émotions attachées aux images et aux rythmes, est le voile transparent qui enveloppe les rapports intelligibles. Il est certain, en particulier, qu'il y a, depuis quinze ou vingt ans, et chez les tempéraments les plus différents, chez des lyriques et chez des réalistes, un retour marqué à la langue saine, à l'expression claire et sobre. Les sensibilités les plus subtiles et les plus rares ne s'estiment pas obligées de se manifester par la fabrication d'un langage excentrique qui n'est pas de chez nous. Un écrivain tel que M. André Gide, qui n'est pas un timide ni un banal, sait tout dire en bon français.

On arrive à comprendre que l'on s'est battu plus d'une fois pour des mots, et qu'il n'y a pas de littérature impersonnelle. La littérature commence où apparaît la personnalité : au delà, c'est la science. D'autre part, la personnalité pure, l'émotion pure, ne s'expriment pas avec des mots : les mots sont des signes qui, par fonction, représentent des objets ou des rapports. L'expression de l'émotion pure et de la personnalité pure appartient à la musique. Entre la musique et la science se situe la littérature. Ce qu'on appelle l'art impersonnel est celui qui subordonne le mieux l'élément personnel à l'expression d'une réalité extérieure ou d'une vérité abstraite ; il est essentiellement pittoresque ou philosophique. L'art personnel est celui où se réduit au minimum le souci de réalité et de vérité, et qui laisse le plus libre essor à la personnalité intime : il est essentiellement poétique.

Entre ces formes extrêmes s'étend une gamme de notations littéraires infiniment variée et toujours capable de recevoir des tons nouveaux qui s'intercaleront entre les tons déjà connus. Mais partout il y aura du personnel et de l'impersonnel, du poétique et du vrai (ou du réel).

L'artiste choisira sa manière selon sa nature, sa conception de l'art, et son sujet. Le plus grand artiste sera toujours le plus

personnel ; seulement, selon qu'il aura opté pour le genre personnel ou pour le genre impersonnel, son indestructible personnalité s'étendra en surface ou en profondeur.

Quoique, comme je l'ai dit, il ne faille pas chercher beaucoup d'homogénéité ni d'unité dans les groupements qui constituent les chapelles littéraires, je me hasarderai à signaler la *Nouvelle Revue française* (la collection d'éditions avec la Revue) comme représentant les meilleures tendances du mouvement littéraire contemporain. Tout s'y trouve assurément ; et le romantisme impénitent, le réalisme opiniâtre, le symbolisme non encore désillusionné, y figurent par leur meilleure production ; mais ce qui me paraît donner la note de la maison, c'est justement la recherche d'une combinaison originale et moderne, expressive de l'intelligence et de la sensibilité d'aujourd'hui, où se fondent toutes les hérédités et toutes les traditions littéraires.

Il y a là un effort de haute portée, et qui pourra être fécond, pour exprimer dans une langue ferme, intelligible à la fois et suggestive, tout ce que chaque esprit et chaque tempérament peuvent avoir à dire sur la vie, sans s'emprisonner dans une formule d'école, et en s'approchant tour à tour de toutes les formules des écoles les plus diverses, selon que l'idée ou l'émotion à chaque moment se réalise mieux par l'une ou par l'autre.

Dans cette synthèse de toute l'expérience littéraire de la France, classicisme, romantisme, naturalisme, symbolisme, etc., ne figureraient plus comme de rigides partis pris dogmatiques, forcément inconciliables : ce ne seraient plus que des attitudes momentanées de l'âme, répondant diversement aux appels divers de l'idéal ou de la réalité, des tours de main de l'artiste obéissant au caractère de l'idée ou du modèle. Chacun, bien entendu, aurait sa direction préférée, et n'irait pas plus loin dans les autres que sa nature ne le lui permettrait ; mais il ne refuserait pas les occasions de les tenter. La plus classique intelligence consentirait à laisser courir parfois dans son œuvre des vibrations romantiques ; et l'imagination la plus symbolique ne refuserait pas de donner à l'expression de ses rêves ce qu'ils se prêteraient à recevoir de précision classique.

Voilà, me semble-t-il, très sommairement, où l'on en était à l'été de 1914, quand la guerre éclata.

On a beaucoup agité la question de savoir quelle influence la guerre aurait sur la littérature française : c'est un problème actuellement insoluble.

La guerre, après avoir suspendu d'abord l'activité littéraire, lui a fourni, dès 1915, une excitation puissante, et des sujets variés autant qu'émouvants. Mais chaque écrivain a écrit ses livres de guerre d'après sa formule d'avant-guerre. Il a coulé l'inspiration que la crise de la patrie et de l'humanité lui apportait, dans ses moules habituels. On conçoit d'ailleurs que la guerre renouvelle les pensées des hommes, leurs conceptions du monde, de la vie, des rapports humains, de Dieu même, plus aisément que les procédés littéraires. La création d'une technique nouvelle ne peut en être qu'un effet indirect, qui résultera du renouvellement préalable des idées et des sensibilités. Le renouvellement même des idées et des sensibilités ne s'est pas fait pendant la guerre et ne peut pas se faire tout de suite après la guerre. Car toutes les générations arrivées à maturité sont fixées dans leurs types, et le cataclysme mondial les détruit plus facilement qu'il ne les change. La guerre a exalté dans des sens divers les écrivains qui étaient dans la force de l'âge; elle ne les a pas transformés. Ce sont les soldats de vingt ans, que le destin a pris et pétris dans les années décisives où l'homme s'achève; ce sont les adolescents indécis, qui recevaient dans leurs lycées et leurs familles l'empreinte de cette terrible époque; ce sont, enfin, les enfants de la guerre, nés de parents dont les événements tendaient à l'excès les nerfs, et secouaient violemment tout l'organisme physique et moral : ce sont ces générations-là, qui n'entreront en scène que dans dix, quinze ou trente ans, qui nous apprendront si les années 1914-1918 auront une répercussion décisive sur la littérature française, sur l'inspiration et la forme des œuvres. Jusqu'ici, rien de net, d'évident n'a été enregistré; la littérature a continué de marcher dans toutes les routes qu'elle connaissait avant 1914. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ses allures ont peut-être été plus vives et plus agitées. Toutes les inspirations ont été portées par la guerre au paroxysme : l'inspiration patriotique et nationaliste, l'inspiration internationaliste, humanitaire et pacifiste; mais aussi, par réaction contre l'une et l'autre, la dévotion inhumaine à la beauté seule, qui fait de l'indifférence aux passions nationales ou sociales le devoir pre-

mier de l'artiste. Ces trois directions étaient connues : la guerre n'a fait qu'élever les voix de quelques tons.

Sans me hasarder à d'inutiles pronostics, il me semble que si la guerre doit influencer sur la littérature, elle le fera en tranchant la question pendante, dont j'ai parlé, entre le classicisme et le romantisme. Elle la tranchera surtout par le tour qu'elle donnera à l'éducation nationale. La guerre a fait réfléchir les Français sur le fort et le faible de la mentalité créée en eux par les dix siècles de leur civilisation. Ils ont conçu la nécessité de confirmer chez eux certaines qualités ou de détruire certains défauts : ce qui ne se peut que par une réforme de l'éducation nationale.

Les uns regardent la victoire. Elle est si belle ! Ils regardent le combat. Il a si bien fait éclater l'héroïsme de la *race*, ses qualités essentielles d'enthousiasme, d'honneur, de sacrifice, de souplesse, de vive intuition, d'agilité débrouillarde ! On dit : « Nous sommes une *race chic* Notre victoire est la victoire de l'esprit latin sur l'esprit germanique, la victoire de l'intelligence, de la sensibilité, du goût, sur la science pédante et le mécanisme organisateur. Développons donc en nous les qualités natives, les qualités de notre tradition et de nos origines : que nos enfants soient des « latins » comme ont été nos pères, comme nous sommes nous-mêmes. N'ayons pas trop de contacts avec les étrangers, ne nous gâtons pas par les cultures étrangères. Formons la France de demain à l'image de la France d'autrefois et de la France d'aujourd'hui » On admet que nous nous suffisons à nous-mêmes et que nous ne pouvons que gagner à nous concentrer en nous-mêmes.

Les autres regardent la dureté du combat et le coût de la victoire. « Nous avons failli périr. La patrie et la civilisation française ont couru le plus grand risque qu'elles aient couru depuis quatre ou cinq siècles. Elles ne se sont sauvées que par la ruine de nos plus riches départements, par la perte d'un million et demi d'hommes jeunes, élite de l'intelligence et du travail, qui auraient été la force de la France de demain. Pourquoi tant de péril ? Pourquoi tant de sacrifice ? Parce que nous avons été ignorants et imprévoyants. Nous n'avons pas connu l'ennemi, ni sa préparation, ni sa volonté certaine de guerre. Nous n'avons pas connu, nous n'avons pas préparé les moyens indispensables de la guerre moderne. Nous avons laissé nos

enfants courir à la mort pleins d'illusions, comme étaient pleins d'illusions leurs parents, leurs gouvernants et leurs chefs. Nous avons dû livrer nos provinces à la dévastation pour nous donner le temps de nous préparer. Nous avons dû opposer au matériel formidable de l'ennemi, aux machines de toutes sortes, des poitrines d'hommes, la chair vive de nos fils, pour nous donner le temps de construire du matériel et des machines. Nous avons trop aimé nos théories. Nous les avons employées à résister aux faits, à nier les faits : et des milliers de vies françaises ont été immolées à nos entêtements de théoriciens. Nous avons tous été coupables. Nous ne voulons pas que cela recommence. Instruisons nos fils mieux que nous n'avons été instruits nous-mêmes. Donnons-leur une éducation raisonnable. Faisons-leur connaître le monde actuel. Qu'ils apprennent d'abord la France, la langue et la pensée françaises. Mais qu'ils sachent aussi les langues étrangères, les littératures étrangères, les mentalités et les mystiques étrangères ; qu'ils puissent surveiller de très près la pensée de l'ennemi. Faisons-leur connaître la science ; qu'ils la respectent, et qu'ils soient incapables de tricher avec elle. Qu'ils étudient patiemment toutes les données de fait qui sont les bases fermes de l'idée, toutes les conditions positives qui jalonnent la direction de l'action efficace. Qu'ils ne s'attardent pas à s'abriter dans leurs chères théories, après que l'expérience les a fracassées. Pénétrons-les bien de cette maxime, que, si l'on peut faire un sot emploi du savoir, l'irréparable sottise est celle de l'ignorance qui se complait en elle-même. Il ne s'agit pas d'éteindre ni d'altérer chez nos enfants le génie séculaire de notre peuple, mais de leur apprendre à ne pas le gaspiller, à le discipliner pour lui faire rendre tout ce qu'il peut. Nous voulons développer en eux toutes les qualités qui sont l'éternel charme de la France ; mais nous voulons les développer harmonieusement, dans la mesure, et sous le contrôle de l'intelligence armée de savoir et de méthode. Nous n'irons pas ainsi contre notre tradition, mais nous réaliserons notre meilleure tradition dans une norme vraiment moderne et adaptée au besoin impérieux des temps nouveaux. »

De la solution qui sera adoptée pour l'éducation nationale, dépendra pour une bonne part l'avenir de la littérature française : le triomphe d'un idéalisme d'essence romantique, tout appliqué à nous créer un monde illusoire d'images dont nous

soyons ravis; ou celui d'une discipline indiscutablement classique, qui soumettra la littérature à la raison et à la vérité.

Il faut, d'ailleurs, tenir grand compte de l'accident toujours possible du génie. Sans doute, en littérature comme ailleurs, le génie ne crée rien de rien. Il capte toujours des courants de la vie et de l'art de sa nation ou de son temps. Mais il transforme et multiplie au delà de toute prévision, de toute imagination. Dix ans avant le *Discours sur les sciences et les arts*, qui eût cru Rousseau possible, et possible la révolution qu'il fit? Sans lui, peut-être le courant sentimental fût-il demeuré un des courants secondaires du siècle de Voltaire et de l'Encyclopédie. La sensibilité française se serait peut-être contenue dans l'aspiration humanitaire et morale sans s'épanouir mystiquement en religion ni poétiquement en rêverie. L'évolution littéraire du xx^e siècle peut dépendre de deux ou trois génies qui paraîtront en 1930 ou en 1950, et dont personne aujourd'hui ne peut deviner quelle sera la qualité ou la puissance.

N'oublions pas non plus que les plus beaux génies peuvent fleurir sur les rameaux extrêmes, les pousses folles, et non sur les maîtresses branches de la littérature. Leur œuvre peut se situer en dehors des grandes voies que suit l'intelligence française. Elle peut créer une façade magnifique de poésie et de beauté à un siècle de prose et d'abstraction. L'inverse aussi peut se produire.

Il n'y a donc pas de réponse à la question : « De quoi demain sera-t-il fait ? » A quoi bon vraiment poser la question ? confions-nous à l'avenir sur la foi du passé.

Voilà dix siècles que la littérature française vit, qu'elle se transforme en restant toujours elle-même. De ces dix siècles, il n'y a peut-être que le quatorzième, et, si vous voulez, aussi le quinzième (dans sa première moitié du moins), qui n'aient pas été de grands siècles littéraires. Cela rassure. Cela doit rassurer surtout après l'épreuve récente qui nous a enlevé l'inquiétude que nous nous étions forgée, avec le concours empressé de quelques étrangers, d'être une nation irrémédiablement en décadence, aveulée et épuisée.

Le xix^e siècle, si riche, si agité, si confus, a poursuivi, à travers tous ses enthousiasmes et toutes ses désillusions, l'élargissement et l'enrichissement de la tradition. Ne jugeons pas un

moment en l'isolant : il est solidaire de ceux qui le précèdent et de ceux qui le suivent. L'extrémité d'extravagance où parvient un chercheur téméraire de formules nouvelles, prouve qu'un de ses devanciers est parvenu, en sens inverse, à une pareille extrémité, ou bien force un de ses successeurs à tenter d'y parvenir. L'action commande la réaction, et l'amplitude de celle-ci correspond à l'amplitude de la première. Ne nous émouvons donc pas trop quand il nous semble qu'un mouvement littéraire s'exagère jusqu'à la déraison ; s'il en est vraiment là, c'est que le mouvement contraire n'est plus loin.

Tous les excès du romantisme traduisent l'effort désespéré qu'il a fallu pour débarrasser la littérature de la camisole de force des règles et des bienséances pseudo-classiques. Ces excès, à leur tour, ont obligé le naturalisme à pousser le plus loin possible sa prétention de réalité exacte, ou de vérité scientifique. L'insignifiance et la sécheresse où aboutissait le naturalisme, a suscité, comme contre-partie, l'outrance de l'irréalité symbolique.

Après de si violentes oscillations, serait-il impossible que le xx^e siècle arrivât à une démarche plus composée et à une stabilité relative ?

Bien des gens se tourmentent de la peur que la tradition française ne se perde. Ils n'osent pas faire un mouvement, de peur de la laisser tomber. Ils se laissent mourir de faim, de peur d'admettre en eux des substances étrangères qui altéreraient la pureté de leur nature française. Ils peuvent être tranquilles. La tradition les tient plus solidement qu'ils ne pensent ; elle est plantée en eux profondément, bien au delà de la région des idées conscientes et des doctrines réfléchies. Le génie le plus français n'est pas toujours l'esprit timoré qui se contraint à n'avoir que des pensées françaises, à présenter à tous moments une physionomie française. Ce sont les étrangers, les immigrés, les *météques*, comme certains de nous aiment à dire, qui ont à s'appliquer pour être Français. Pour le Français de bonne et vieille souche (peu importe qu'elle soit noble, paysanne ou bourgeoise), il a la France en lui ; il ne dépend pas de lui de s'en débarrasser.

Allons donc hardiment à travers la vie. Toutes les vérités que nous pourrions atteindre seront françaises, pensées par un Français. Toute la beauté que nous pourrions concevoir

sera française, réalisée par un Français. Soyons, sans scrupule, tout ce que notre esprit et notre talent nous permettent d'être : nous serons toujours de notre sang. Si nous apercevons chez des étrangers, en dehors du monde latin, chez les Allemands ou les nègres, des sources de vérité ou de beauté, détournons-les à notre usage. Nous ne gâterons pas en nous l'hérédité française : nous n'assimilerons que ce qui est assimilable ; le reste s'écaillera vite et tombera.

La tradition n'est pas un *canon* à observer ; elle n'est pas fixe : elle sera fixe le jour où la civilisation française sera une chose du passé, une chose morte. Alors on pourra dresser l'inventaire de ce qu'elle contient, marquer ce qu'elle exclut, et en chercher les raisons.

Mais aussi longtemps que l'esprit français sera une force vivante, la tradition ira de génération en génération s'élargissant, se compliquant, absorbant des éléments nouveaux, déconcertants parfois pour les dévots des orthodoxies périmées, sans que jamais on puisse dire une fois aux jeunes : « C'est tout. La tradition française est faite, vous n'y ajouterez plus rien ; » ni objecter à un novateur, avant que sa nouveauté ait subi l'épreuve du temps : « Ceci n'est pas français ; ceci ne sera jamais français. »

Nous qui sommes le public, nous ne savons jamais si un penseur ou un artiste n'arrivera pas à créer une variété nouvelle de pensée ou de beauté française. Nous avons le droit de déclarer que nous n'aimons pas la fleur nouvelle qu'on nous présente, sa couleur ou son parfum qui nous étonnent ; nous pouvons nous apercevoir qu'il n'a pas encore poussé de fleur pareille dans le jardin de la France. Il serait hasardeux d'ajouter que cette fleur ne s'acclimatera jamais dans notre sol et sous notre climat ; nous pourrions recevoir de l'expérience le démenti qu'ont reçu les Baour-Lormian et les Viennet quand, au nom de la tradition française, ils niaient cette chose inouïe qu'était le romantisme.

La puissance d'assimilation d'une nation, et particulièrement de notre nation, est incroyable. Du latin et de la latinité, mêlés de celtisme et de germanisme, nous avons fait une première fois le clair filet de langue et d'esprit de notre moyen âge. Après quelques siècles, d'un retour à la latinité et de la découverte de la Grèce et de l'Italie, nous avons fait notre

Renaissance. Nous avons chargé, gonflé, distendu de toutes façons la langue et l'esprit *gaulois*. Le xvii^e siècle a digéré cette formidable acquisition. De l'antiquité et de l'Italie transformées, il a fait notre grande époque classique. Le xviii^e siècle a achevé de filtrer le mélange ; il a retrouvé, perfectionnée et assouplie, la prose limpide et leste du xiii^e siècle. Mais il a commencé à emmagasiner toute sorte de produits anglais ou allemands. Le romantisme a brassé tout cela avec ce que nous allions ramasser dans le vieux fonds de notre moyen âge ; et la France s'est créée un grand lyrisme dont on commence à bien voir à quel point il reste enraciné dans la tradition nationale, et plus proche parent, certes, du classicisme français que du romantisme allemand ou anglais.

Il ne faut pas s'écrier : *Tout est perdu*, quand un jeune écrivain tord ou distend la langue : il n'y a de perdu, tout au plus, que son temps et son papier. Après tout, ces dislocations, parfois, je l'avoue, assez extravagantes, sont, pour la langue française, des exercices d'assouplissement qui indiquent à chaque moment de quoi elle est capable. Ils fixent au moins la limite de ce qu'elle peut actuellement supporter. Il ne faut pas prendre Montmartre trop au sérieux. Je ne suis pas davantage pour le prendre au tragique. Il ne faut pas permettre que Montmartre nous masque, comme à certains étrangers, Paris et la France. Mais il faut tout de même avouer que Montmartre est dans Paris, et fait partie de la France. « Attendez et voyez » (*Wait and see*), comme disent nos amis les Anglais : ce n'est pas toujours bien sûr en politique : c'est sans danger en littérature.

La réflexion que Sainte-Beuve, jadis, faisait au Sénat impérial sur l'imprudence de repousser trop violemment les idées auxquelles on n'est pas habitué, est encore plus judicieuse et plus vraie, quand il s'agit des formes du goût littéraire. Au nom de « sa conscience d'écrivain et d'homme, qui se croyait le droit d'examen et de libre opinion, » il conseillait de ne pas se laisser aller à dénoncer comme ennemis de la morale et de la société des gens « qui demandent souvent des choses justes au fond et légitimes, et qui seront admises dans un temps plus ou moins prochain. » « Prenez-y garde, continuait-il, ces calomnies de la veille deviennent les honnêtes gens du lendemain, et ceux que la société porte le plus haut et préconise. Malheur à

qui les a persécutés et honnis ! Agir à leur égard de la sorte... , c'est se faire tort, c'est se préparer de grands mécomptes, et, si le mot était plus noble, je dirais, de *grands pieds de nez* dans l'avenir... »

Il exhortait donc ses auditeurs scandalisés et rebelles à « extraire ce qu'il y a de bon dans le socialisme, pour... le faire rentrer dans l'ordre régulier de la société... »

Méditons ces sages paroles, nous autres critiques et lecteurs ; appliquons-nous loyalement à trouver et à extraire ce qu'il y a de bon dans le symbolisme, et dans tous les mouvements qui l'ont suivi, jusqu'au cubisme, ou qui suivront le cubisme et qui le rangeront bien vite parmi les choses désuètes et rétrogrades ; ne nous préparons pas les *pieds de nez* de l'avenir. Il y a une fatuité un peu forte à vouloir arrêter à soi le développement du génie français et le renfermer dans nos bornes. Comme la France est plus grande que tous les partis, le génie français est plus large que toutes les esthétiques. Nous avons le droit de croire, et le droit d'espérer, qu'il naîtra en France, au **xx^e** siècle et dans les siècles suivants, des chefs-d'œuvre dont nous n'avons pas l'idée, et qui bousculeraient toutes nos idées : chefs-d'œuvre pourtant où nos descendants, non moins intelligents que nous, sauront retrouver le visage de la France éternelle.

Ayons confiance.

GUSTAVE LANSON.

BALZAC ET MADAME DE BERNY

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

Une série de lettres ou brouillons de lettres, échappée à la destruction, épave de la correspondance amoureuse de Balzac et de M^{me} de Berny, la *Dilecta*, va être publiée ici pour la première fois. Il nous semble opportun de rappeler, auparavant, à grands traits, l'histoire de cette admirable amie du romancier, et tout d'abord l'histoire de la découverte si curieuse qui nous a révélé son exacte personnalité : comment une rencontre fortuite, patiemment et ingénieusement exploitée, la fit sortir des ténèbres.

*
* *
*

Lorsque parut, dans le *Journal* du lundi 23 février 1904, le quatrième article d'une série intitulée : *Balzac imprimeur*, le grand *Vicomte* des Balzaciens, celui qui savait tout de Balzac, le vicomte Charles de Spælberch de Lovenjoul, saisit aussitôt sa plume pour écrire à M. Gabriel Hanotaux cette lettre enthousiaste :

Ah ! cher ami, que votre quatrième article m'a donc transporté ! Vous m'avez appris là ce que je cherchais depuis trente ans ! Cette fois, nous la tenons, et l'amoncellement d'erreurs, de nuages, de légendes qui entouraient la dame, s'est évanoui pour toujours. A la lettre, j'ai bu votre encre par les yeux, et je vous réponds que pas un de vos lecteurs n'aura savouré aussi profondément que moi, ni ne se sera aussi gloutonnement gavé du régal unique que vous avez servi là aux Balzaciens...

La dame que des mains pieuses et habiles venaient de dégager des nuages et des légendes qui obscurcissaient son tendre visage n'était autre que la *Dilecta* de Balzac, cette

Dilecta de l'épigraphe de *Louis Lambert* : « *Dilecta dicatum et nunc et semper (1822-1832)*, » cette Dilecta dont l'empreinte fut si profonde sur l'esprit de Balzac, que, jus-qu'en ses lettres d'amour à M^{me} Hanska, il ne pouvait se défendre de la proposer inlassablement à sa lointaine fiancée de l'Ukraine comme un modèle presque inimitable. Et rien, certes, n'est plus émouvant que cette tentative acharnée de Balzac s'obstinant à vouloir réincarner dans la personne de la jeune Étrangère l'âme de cette Dilecta vieillissante alors et presque mourante. Cette femme fut, en vérité, son premier, son plus grand, son unique amour, et la Pauline de la *Peau de chagrin*, la Pauline de *Louis Lambert*, M^{me} de Mortsaufr du *Lys dans la vallée*, n'en sont que de pâles images. L'amante inégalable venait de surgir des ombres qui l'enveloppaient et sa résurrection enivrait de joie le vicomte de Lovenjoul.

Elle était obscurément ensevelie au fond d'un rébarbatif dossier de notaire, en quelques lignes, bien juridiques, où son nom de femme était précédé, suivant les coutumes légales, de ses prénoms et nom de fille. La copie de ce dossier fut apportée à M. Hanotaux, à la fin de quelque journée de travail, par son ami et collaborateur très cher, M. Georges Vicaire, et les deux balzaciens se réjouirent en pensant au beau document qu'ils avaient là : un contrat de société par lequel Balzac, n'ayant rien tiré de bon de son imprimerie, voulait essayer de rétablir ses affaires en s'associant avec Jean-François Laurent, fondateur de caractères, par acte du 3 février 1828. C'était vraiment une belle pièce et dont les deux amis, soucieux de précisions, pensaient tirer grand profit pour les études qu'ils avaient entreprises en commun sur *Balzac imprimeur*. Ils lurent :

Entre les soussignés Jean-François Laurent, fondateur en caractères, demeurant à Paris, rue des Marais Saint-Germain, n° 17, d'une part, et Honoré Balzac, imprimeur en caractères, même demeure, d'autre part, et encore M^{me} Louise, Antoinette, Laure Hinner, stipulant au nom et comme fondée de procuration de M. Étienne, Charles, Gabriel de Berny, son mari, conseiller à la Cour royale de Paris, y demeurant, rue d'Enfer, n° 55...

Et l'acte continuait l'énumération de ses articles, stipulant la commandite de M^{me} de Berny, la durée et les conditions de la société.

Mais M. Hanotaux n'en acheva que distraitemment la lecture. Il pensait à cette Laure-Louise-Antoinette Hinner de Berny qui, mariée, intervenait ainsi pour essayer de sauver Balzac de la ruine. On savait d'elle bien peu de chose : elle avait aimé. Les biographes de Balzac étaient à peu près muets sur le compte de cette femme que l'on voit tout juste apparaître dans le *Balzac* que M^{me} Laure Surville, sœur du romancier, publia en 1858. Le vicomte de Lovenjoul, lui-même, ne la connaissait que confusément et Gabriel Ferry, en lui consacrant quelques pages, en 1888, dans *Balzac et ses amis*, avouait à ses lecteurs qu'il fallait « laborieusement chercher sa trace dans la *Correspondance* » et que « la mère, la sœur de Balzac et deux ou trois intimes connurent seuls cette longue liaison. » Théophile Gautier, qui vécut dans l'intimité de Balzac, nous déclare de même, dans la biographie qu'il fit paraître en 1859, ne l'avoir entendu faire allusion qu'une seule fois, dans les termes les plus attendris, à un attachement de sa première jeunesse, et encore ne lui livra-t-il que le prénom de la personne dont, après tant d'années, le souvenir lui faisait les yeux humides. » Seule M^{me} Hanska, en qui Balzac voyait l'héritière d'amour de la Dilecta vieillie, avait reçu l'entière révélation de cet incomparable amour, mais sous la forme de la plus grave, de la plus solennelle des confidences :

Pour vous.

Je serais bien injuste si je ne disais pas que de 1823 à 1833 un ange m'a soutenu dans cette horrible guerre [contre l'infortune]. M^{me} de B[erny], quoique mariée, a été comme un Dieu pour moi. Elle a été une mère, une amie, une famille, un ami, un conseil : elle a fait l'écrivain, elle a consolé le jeune homme, elle a créé le goût, elle a pleuré comme une sœur, elle a ri, elle est venue tous les jours, comme un bienfaisant sommeil, endormir les douleurs. Elle a fait plus ; quoique en puissance de mari, elle a trouvé le moyen de me prêter jusqu'à quarante-cinq mille francs, et j'ai rendu les derniers six mille francs en 1836, avec les intérêts à cinq pour cent bien entendu. Mais elle ne m'a jamais parlé de ma dette que peu à peu ; sans elle, certes, je serais mort. Elle a souvent deviné que je n'avais pas mangé depuis quelques jours ; elle a pourvu à tout avec une angélique bonté ; elle a encouragé cette fierté qui préserve un homme de toute bassesse, et qu'aujourd'hui mes ennemis me reprochent

comme un sot contentement de moi-même, cette fierté que Boulanger a peut-être poussée à l'excès dans mon portrait.

Aussi, ce souvenir est-il pour beaucoup dans ma vie, il est ineffaçable, car il se mêle à tout. Il n'y a plus chez moi de larmes que pour deux personnes, pour elle qui n'est plus, et pour celle qui est encore, et qui, j'espère, sera toujours. Aussi suis-je inexplicable pour tous, car nul n'a le secret de ma vie, et je ne veux le livrer à personne. Vous l'avez surpris, gardez-le moi bien.

* * *

C'était ce poignant secret qui, après bien des années, se révélait à nouveau, inopinément, surgissant d'un dossier d'imprimeur. « Dans l'encre, écrit M. Hanotaux, nous avons trouvé de l'azur. » En définitive, ce grimoire notarié ne lui avait appris de nouveau que deux choses, et d'un bien mince intérêt, en apparence : le nom de fille et les prénoms de la Dilecta : Laure-Louise-Antoinette Hinner. Mais « le rapprochement de ces deux prénoms, *Louise, Antoinette* ne peut, ajoutait-il, passer inaperçu surtout si on se souvient que Paul Lacroix a raconté dans ses *Mémoires* que M^{me} de Berny avait dans sa jeunesse assisté à la représentation d'une pièce de Vivant Denon, *Point de lendemain*, jouée à la cour de Louis XVI. Un souvenir venu, par hasard, sur les lèvres d'un ancien familier de la maison de Berny, M. Moussard, donnait encore quelques précisions à ces indices; M^{me} de Berny, disait-on, avec une légère erreur, était d'origine autrichienne. On pouvait donc chercher dans l'entourage de Marie-Antoinette. » On chercha, et bientôt on trouva ceci dans les registres de baptême de la paroisse Saint-Louis de Versailles :

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le vingt-quatre mars, Louise-Antoinette-Laure, née hier fille légitime de Philippe-Joseph Hinner musicien ordinaire du Roy et de la chambre de la Reine, et de Marguerite-Émèlie Quelpée de Laborde, a été baptisée par nous, prêtre curé de cette paroisse. *Le Parein, très haut, très puissant, très illustre Prince Louis Seize, roy de France, et la Mareine, très haute, très puissante, très illustre Princesse, la Reine de France, le Parein représenté par très haut, très puissant seigneur Louis-Sophie-Antoine Duplessis de Richelieu, duc de Fronsac, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du Roy, maréchal des camps et armées de Sa Majesté, noble génois; la Mareine représentée par très haute, très puissante dame Laure-Auguste de Fitz-James, princesse*

de Chimay et du Saint-Empire romain, grande d'Espagne de la première classe et dame d'honneur de la Reine, lesquels et le père ont signé avec nous. *Le duc de Fronsac; Fitz-James, princesse de Chimay; Hinner; Jacob, curé.* »

Louise-Antoinette-Laure, la future M^{me} de Berny, fille de Hinner, un Allemand de Wetzlar, le harpiste préféré de Marie-Antoinette et de M^{me} Quelpée de Laborde, femme de chambre de la Reine, entra donc dans le monde en filleule de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Un pair de France et une grande d'Espagne l'avaient tenue sur les fonts baptismaux. Le voile qui couvrait ses origines se soulevait.

Les recherches se poursuivent et la vie de la Dilecta se reconstitue devant nous. Elle a sept ans lorsque son père meurt en 1784; trois ans après, sa mère se remarie au chevalier de Jarjayes. « Faut-il insister, demande M. Hanotaux, sur le chevalier de Jarjayes? C'est assurément l'un des personnages du parti royaliste les plus connus pendant la Révolution. Lisez Eckart, Goucourt, Gaulot, Campardon, Lenôtre, Funck-Brentano et notamment l'abbé Allemand et vous connaîtrez par le menu l'histoire du vaillant champion de la Reine, de l'homme qui fit tout pour essayer de la délivrer... » M^{me} de Jarjayes avait participé à toutes les tentatives de son mari, et en 1793 la Reine avant de mourir envoya à son ancienne femme de chambre, en suprême témoignage d'affection et de reconnaissance, une mèche de ses cheveux et les deux anneaux d'or qui pendaient à ses oreilles. Quels souvenirs pour la jeune Laure! Et l'on pense instinctivement à *l'Épisode sous la Terreur!* Le 8 avril 1793, notre Dilecta épouse à quinze ans et dix mois, en pleine Terreur, celui dont elle devait porter le nom toute sa vie, Gabriel de Berny, jeune homme de vingt-quatre ans, appartenant à une excellente famille. La première année du mariage n'est pas écoulée que jeunes mariés et parents sont jetés en prison et n'en sortent qu'à la chute de Robespierre. De son mariage, M^{me} de Berny eut neuf enfants, dont peu survécurent, mais sa vie conjugale ne fut pas une vie de bonheur; elle était instruite, intelligente, sentimentale, vraie fille du xviii^e siècle à son déclin, et M. de Berny, dit-on, capricieux et atrabilaire.

C'est en 1822 qu'elle connut Balzac. Elle avait quarante-cinq ans et venait, avec son mari, conseiller à la Cour royale, et ses enfants, passer l'été en Seine-et-Marne, à Villeparisis.

Dans le même village s'était retiré en 1819, avec sa famille, M. Bernard-François Balzac, ancien directeur des vivres. Honoré, le fils aîné, alors âgé de vingt et un ans, les y avait rejoints en 1820. Après une année de retraite dans sa mansarde de la rue Lesdiguières, il n'avait pu en effet, à la date promise, fournir le chef-d'œuvre que ses parents exigeaient pour lui continuer sa maigre pension : sa tragédie en vers de *Cromwell* avait été jugée détestable. Il regagna donc la maison de Villeparisis où il retrouva sa bonne grand-mère, son père, vieillard original et méthodique, sa mère affairée et nerveuse, ses deux sœurs Laure et Laurence âgées de dix-huit et dix-neuf ans et son jeune frère Henry, un enfant de douze ans. Laure, la sœur préférée, l'*Almasoror*, épousa l'année même un ingénieur des Ponts, M. Surville, ets'en fut à Bayeux. Laurence se maria l'année suivante, en 1821.

Balzac s'établit comme il put dans cette nouvelle vie, noircissant du papier, lisant, faisant la classe à son frère et au jeune Alexandre, fils des bons voisins de Berny. Près de deux ans s'écoulèrent ; Honoré composait sans trêve d'exécrables romans et continuait à lire pêle-mêle Sterne, Rousseau, Rabelais, Voltaire, le cœur consumé des désirs de la gloire et de l'amour. « La gloire, écrivait-il plus tard, j'en ai été ivre jusqu'à vingt-deux ans. J'en voulais faire un phare pour attirer à moi un ange. Je n'avais rien pour plaire, je me condamnais. » Un jour du printemps de 1822, il surmonta sa timidité, sa peur de la moquerie et par une lettre longuement, péniblement composée, il déclara son amour à celle qu'il adorait en secret, la mère de son petit élève, M^{me} de Berny. A défaut de la lettre, nous avons les brouillons, griffonnés fiévreusement, raturés, recommencés. Dans l'un d'eux qui n'est, au fond, qu'une « confession » à la Jean-Jacques, Balzac se peint ainsi lui-même :

... Tel je suis et tel je serai toujours, timide à l'excès, amoureux jusqu'au délire, et chaste au point de n'oser dire : j'aime... Je conviens que la dernière chose à laquelle je ressemble, c'est à un amoureux ; je n'en ai ni le ton, ni les manières ; je n'ai ni grâces ni hardiesse, rien d'agressif ; en un mot, je suis comme ces jeunes filles qui paraissent gauches, sottes, timides, douces et qui cachent sous ce voile un feu qui, une fois qu'il aura franchi les cendres qui le couvrent, dévorera le foyer et la maison, et tout... Au surplus, jamais je ne peindrai mieux mon caractère qu'il n'a été dépeint par un grand homme. Relisez les *Confessions* et vous l'y trouverez tout au long.

Et comme Jean-Jacques et M^{me} de Warens, ils s'aimèrent. « Elle était fine, souple, l'air langoureux et volontaire pourtant et le portrait que nous avons d'elle nous frappe par la douceur pressante du regard et le sourire voluptueux des lèvres (1). » Lui était alors, à son insu, dans tout l'éclat de la plus magnifique jeunesse.

« La figure et le corps n'étaient pas empâtés et alourdis; Balzac ne portait pas encore les cheveux longs; ils étaient coupés courts et se dressaient en touffes épaisses sur un front superbe; il ne portait pas non plus la moustache; le contour de physionomie était d'un galbe extrêmement pur et plein sans rondeur; le double menton s'esquissait à peine; la bouche abondante, fraîche, voluptueuse et mobile disait toutes les ardeurs d'une nature puissante et tendre; le nez, aux narines frémissantes, dessinait le méplat du bout qui révélait en lui, d'après lui-même, le flair du chien de chasse. Le tout, enfin, était animé, éclairé, enflammé par le magnifique regard de ces yeux bruns, « pailletés d'or, » que toutes les femmes qui l'ont vu ont signalé : regard droit, regard pénétrant, regard sincère, regard gai, regard mutin, regard enchanteur, qui paraîtrait presque féminin, s'il n'était soutenu par la solidité de l'arcade sourentière et par l'autorité du front. A cet âge, Balzac, qui fut si vite déformé par la vie, était beau, — beau d'une beauté ardente, expansive et rayonnante; c'était un gars noir, au teint coloré, rond, le corps plein, « les mollets énormes, » robuste et bien portant, avec l'éclair de la bonne humeur, le charme du sourire et la flamme du génie. » (2)

*
* * *

L'année 1822 lui avait apporté l'amour, mais il cherchait toujours la gloire et la richesse. Infatigable, il entassait, sous les pseudonymes de lord R'Hoone (anagramme d'Honoré) et d'Horace de Saint-Aubin, romans sur romans : *l'Héritière de Birague*, *Jean-Louis*, *Clotilde de Lusignan*, *le Centenaire*, tous exécrables. Les parents s'impatientsaient, s'inquiétaient. En 1823, Balzac prend une grande décision : il s'enrichira

(1) Portrait reproduit dans *la Jeunesse de Balzac*. (Balzac imprimeur, Balzac et M^{me} de Berny, par Gabriel Hanotaux et Georges Vieuvre, nouvelle édition considérablement augmentée. — 1 vol. in-8, F. Ferroud, Paris, 1921.

(2) *Ibid.*, p. 26.

d'abord et ne reviendra qu'après fortune faite à la littérature. Il se fait éditeur, s'associe à Urbain Canel : ses tentatives d'éditions compactes échouent. Il gagnera donc par l'imprimerie ce que l'édition n'a pu lui donner. La protection de M. de Berny lui facilite l'acquisition d'un brevet d'imprimeur qu'il obtient en 1826. Associé d'un prote habile nommé Barbier, il s'établit 17, rue des Marais-Saint-Germain (actuellement rue Visconti.) Nouvel échec. Il faut tenter autre chose et, en 1827, il joint à l'imprimerie une fonderie de caractères, qui ne tarde pas non plus à péricliter : la bourse des Balzac est à sec, M^{me} de Berny, héroïque, se dévoue et commandite la nouvelle affaire. Mais son effort est vain. La fonderie ne réussit pas mieux que les précédentes entreprises, la faillite est imminente et, au milieu de 1828, Balzac aux abois abandonne la partie. Un cousin, homme d'affaires expérimenté, liquidera la situation et la courageuse M^{me} de Berny reprendra la fonderie au compte de son fils Alexandre.

Sous le coup de tant de désastres, Balzac ne plie pas, car « l'Ange » est à son côté qui le soutient et le protège. Pour payer sa formidable dette, Balzac va de nouveau prendre la plume et ne la quittera plus jusqu'à la mort. *Les Chouans* et la *Physiologie du mariage* inaugurerent en 1829 cette nouvelle période pendant laquelle va s'élaborer *la Comédie humaine* et dont presque chaque année sera marquée par un chef-d'œuvre. Et jusqu'en 1836, jusqu'à sa mort, pendant sept années encore, la Dilecta continuera son œuvre bienfaisante. Chaque jour, de la rue d'Enfer, où elle habite, elle s'en ira rue de Tournon ou rue Cassini, consoler, soutenir, conseiller son enfant, comme au temps de l'imprimerie, dans la petite chambre bleue de la rue des Marais-Saint-Germain; absente, elle écrira, souvent, longuement. Malgré les amours passagères, malgré Maria, Louise, les amourettes, les caprices, malgré M^{me} d'Abrantès, malgré M^{me} de Castries, Balzac gardera pour la Dilecta vieillissante la plus noble part de son affection, la plus ardente reconnaissance. Et c'est le cœur plein d'elle qu'il écrira *la Peau de chagrin*, *Louis Lambert*, *le Lys dans la vallée*. C'est auprès d'elle, avec elle, à la Grenadière, à Saint-Firmin, à la Bouleaunière qu'il ira chercher le grand calme nécessaire à l'enfantement d'une œuvre, ou le repos après les orgies de labeur : à Saint-Firmin il composera *le Curé de Tours*,

et *la Paix du Ménage* à la Bouleaunière. Il écouterait docilement, il rechercherait les conseils, et même les critiques de l'Amie, il corrigerait, couperait sans hésiter, dans *le Lys* par exemple ou dans *Lambert*, tout ce qui aura semblé mauvais ou médiocre à la Dilecta et c'est par elle, enfin, que seront revues, corrigées les épreuves de tous ses ouvrages.

Les années s'écoulaient. En 1834, Balzac a trente-cinq ans et M^{me} de Berny cinquante-sept. Elle s'est résignée à l'inévitable, elle n'est plus désormais qu'une mère. Depuis un an, la jeune Étrangère est entrée en scène, et la Dilecta, stoïquement, se fait la confidente de ce nouvel amour qui doit prolonger le sien, par delà sa vie. « Tu combles toutes mes ambitions, écrit Balzac à M^{me} Hanska, en 1834, et je disais hier à M^{me} de Berny que tu étais la réalisation du programme ambitieux que j'avais fait d'une femme. »

Cependant la Dilecta décline, les chagrins l'accablent, « elle penche la tête, écrit Balzac, comme une fleur dont le calice est chargé d'eau. Ce doux esprit, cette chère créature qui m'a mis dans son cœur comme son enfant le plus aimé, dépérit, sans que notre affection (son fils aîné [Alexandre] et moi) puisse adoucir ses plaies... Une fille devenue folle, une autre fille morte, une troisième mourante, que de coups !... Puis une blessure plus violente encore et dont on ne peut rien dire. »

Enfin en novembre 1835, la mort d'un fils de vingt-trois ans, Armand, celui de ses quatre enfants survivants qu'elle chérissait le plus, lui donna le coup de grâce. La Dilecta ne survécut que quelques mois à son fils et mourut le 27 juillet 1836, âgée de cinquante-neuf ans, dans sa maison de la Bouleaunière, que depuis un an elle n'avait pas quittée. Balzac, retenu à Paris, ne put l'assister à ses derniers moments. « M^{me} de Berny est morte, écrivait-il à l'Étrangère, je ne vous en dirai pas davantage. Ma douleur n'est pas d'un jour, elle réagira sur toute ma vie... Un mot, une observation de la céleste créature dont M^{me} de Mortsauf est une pâle épreuve, me faisait plus d'impression que tout un public, car elle était vraie, elle ne voulait que mon bien et ma perfection. Je vous fais son héritière, vous qui avez toutes ses noblesses, vous qui auriez écrit cette lettre de M^{me} de Mortsauf qui n'est qu'un souffle imparfait de ses inspirations constantes... » Et Balzac ajoutait religieusement : « Je ne crois pas commettre de sacrilège en vous cachetant votre lettre avec

le cachet qui me servait pour M^{me} de Berny. J'ai fait vœu de porter cette bague à mon doigt. »

* * *

Telle fut la touchante histoire de la Dilecta. Rappelée au lecteur (1), elle lui fera mieux goûter, pensons-nous, la correspondance des deux amants. Correspondance bien mince, en comparaison des lettres à M^{me} Hanska! Car, plus discrète que l'Étrangère, la Dilecta voulait emporter dans la tombe les témoignages et les secrets de son amour; elle avait ordonné de les brûler, et c'est par hasard, contre sa volonté, qu'il en reste quelques épaves.

M^{me} de Berny mourut, comme il a été dit, au matin du 27 juillet 1836 et son fils Alexandre écrivait le soir même à Honoré :

Voici une lettre de deuil, cher Honoré; après dix jours de souffrances nerveuses très aiguës, d'étouffement et d'hydropisie, notre mère a succombé ce matin à neuf heures.

Sa vie était bien remplie, à cette bonne mère, elle est sans doute bien calme à présent. Demain, à dix heures elle sera déposée en terre à côté de son Armand, dans le cimetière de Grès (2). Avant sa maladie, elle classa ses lettres et en fit trois paquets; un de ces paquets contient toute votre correspondance avec elle depuis qu'elle vous connaissait. Ce paquet ficelé avec de la laine et entièrement clos, j'ai l'ordre formel de l'incendier aussitôt après sa mort. Dans une heure j'y mettrai le feu.

Il se trouve ici beaucoup de papiers de votre écriture, classés dans des feuilles qui portent le titre de manuscrits; dans quelques jours je vous en donnerai le détail.

Adieu, cher Honoré, je ne puis rien vous dire, vous le savez.

27 juillet 1836.

ALEXANDRE.

(1) Qui devra compléter notre récit par les pénétrantes études et les documents de toute sorte que contient sur la Dilecta, cette nouvelle édition de la *Jeunesse de Balzac*, mentionnée plus haut. Il devra également y joindre la délicate monographie de M^{me} Geneviève Ruxton, *la Dilecta de Balzac*. (Paris, Plon, 1909, in-12). Qu'il nous permette enfin de lui signaler que, prochainement et grâce à de précieuses indications de M. Hanotaux, nous reprendrons dans tous ses détails, en collaboration avec notre ami M. Philippe Reinond, la question de *Balzac à Villeparisis en 1822*.

(2) Commune de canton de Nemours, sur laquelle était située la Bouleaunière.

Voilà qui est net : toutes les lettres de Balzac furent, suivant la dernière volonté de la Dilecta, brûlées quelques heures après sa mort. La destruction des lettres de M^{me} de Berny à Balzac ne fut pas aussi radicale : dix-huit d'entre elles et un fragment y échappèrent, et M. de Lovenjoul les retrouva par la suite dans les papiers du romancier. Dans ces mêmes papiers se retrouvèrent aussi vingt-huit brouillons et fragments de brouillons des lettres adressées par Honoré à son amie au début de leur amour. Et c'est tout. Encore faut-il observer que, par un caprice du sort, les brouillons de lettres de Balzac ne correspondent pas aux lettres de M^{me} de Berny; les brouillons de Balzac sont de 1822, les lettres de M^{me} de Berny vont approximativement de 1828 à 1832.

Mais, telles quelles, ces épaves constituaient un trésor, et le vicomte de Lovenjoul, qui le possédait, terminait ainsi la lettre enthousiaste que nous citions au début de notre étude : « Plus que jamais, je vous dis : Venez, Venez ! » Malheureusement, les circonstances ne furent pas favorables et lorsque parut, en 1903, la première édition de *la Jeunesse de Balzac*, édition d'ailleurs introuvable aujourd'hui, une seule des lettres de la Dilecta y était reproduite. Puis le vicomte mourut; mais en léguant à l'Institut de France la collection de ses manuscrits, il confiait à MM. Hanotaux et Vicaire le soin de publier les précieuses reliques du premier amour de Balzac. Son vœu est doublement réalisé : la seconde édition de *la Jeunesse de Balzac*, qui lui est bien justement dédiée, va paraître, les brouillons de Balzac et les lettres de la Dilecta y sont contenus et, auparavant, la primeur de très importants extraits de cette correspondance sera donnée aux lecteurs de cette Revue dans les pages qui vont suivre.

Cependant une grande tristesse nous vient, à la pensée que l'un des deux éditeurs de ces lettres n'en verra pas l'apparition : M. Georges Vicaire, en corrigeant les dernières épreuves, vient de s'endormir dans la mort, la plume à la main, comme un bon travailleur. Que ces lignes lui soient un dernier salut de notre amitié.

MARCEL BOUTERON.

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE BALZAC ET DE M^{ME} DE BERNY

(1822-1832)

La correspondance inédite que nous publions ici consiste, ainsi qu'il a été exposé plus haut, en brouillons de Balzac qui appartiennent à l'année 1822 et en lettres de M^{me} de Berny qui sont en majeure partie datées de 1822. Ces brouillons et ces lettres ont été extraits d'une nouvelle édition — sur le point de paraître chez l'éditeur Ferroud — de *la Jeunesse de Balzac* par MM. Gabriel Hanotaux et Georges Vicaire.

Les originaux de ces documents sont conservés dans les armoires de la collection Spoelberch de Lovenjoul, à Chantilly. Leur déchiffrement a été très ardu, surtout pour les brouillons de Balzac; parfois même il a été impossible : dans ce cas, les mots illisibles ont été remplacés par des points.

Les éditeurs citent à ce propos le passage suivant de *Louis Lambert* relatif aux brouillons de ses lettres d'amour :

«..... Lorsque le hasard me mit en relation avec son oncle, le bonhomme m'introduisit dans la chambre habitée à cette époque par Lambert. Je voulais y chercher quelques traces de ses œuvres, s'il en avait laissé. Là, parmi des papiers dont le désordre était respecté par ce vieillard, avec cet exquis sentiment des douleurs qui distingue les vieilles gens, je trouvai plusieurs lettres trop illisibles pour avoir été remises à Mademoiselle de Villenoix. La connaissance que je possédais de l'écriture de Lambert me permit, à l'aide du temps, de déchiffrer les hiéroglyphes de cette sténographie créée par l'impatience et par la frénésie de la passion. Emporté par ses sentiments, il écrivait sans s'apercevoir de l'imperfection des lignes trop lentes à formuler sa pensée. Il avait dû être obligé de recopier ses essais informes où souvent les lignes se confondaient; mais peut-être aussi craignait-il de ne pas donner à ses idées des formes assez décevantes, et, dans le commencement, s'y prenait-il deux fois pour ses lettres d'amour. Quoi qu'il en soit, il a fallu toute l'ardeur de mon culte pour sa mémoire, et l'espèce de fanatisme que donne une entreprise de ce genre pour deviner et rétablir le sens des cinq lettres qui suivent : Ces papiers, que je conserve avec une sorte de piété, sont les seuls témoignages matériels de son ardente passion. Mademoiselle de Ville-

noix a sans doute détruit les véritables lettres qui lui furent adressées, fastes éloquentes du délire qu'elle causa. La première de ces lettres, qui était évidemment ce qu'on nomme un brouillon, attestait, par sa forme et par son ampleur, ces hésitations, ces troubles du cœur, ces craintes sans nombre éveillées par l'envie de plaire, ces changements d'expression et ces incertitudes entre toutes les pensées qui assaillent un jeune homme écrivant sa première lettre d'amour : lettre dont on se souvient toujours, dont chaque phrase est le fruit d'une rêverie, dont chaque mot excite de longues contemplations, où le sentiment le plus effréné de tous comprend la nécessité des tournures les plus modestes, et, comme un géant qui se courbe pour entrer dans une chaumière, se fait humble et petit pour ne pas effrayer une âme de jeune fille. Jamais antiquaire n'a manié des palimpsestes avec plus de respect que je n'en eus à étudier, à reconstruire ces monuments mutilés d'une souffrance et d'une joie si sacrée pour ceux qui ont connu la même souffrance et la même joie. »

Les dates proposées par les éditeurs, pour les lettres qui n'en portaient pas, ont été imprimées entre crochets.

Les notes explicatives qui accompagnent le texte des lettres sont dues à MM. Hanotaux et Vicaire, sauf quelques-unes signées S. L. qui doivent être attribuées au vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.

LETTRES DE BALZAC

(BROUILLONS)

I

[Villeparisis, 1822.]

Vous êtes malheureuse, je le sais, mais vous avez dans l'âme des richesses qui vous sont inconnues, et qui peuvent encore vous rattacher à l'existence.

Quand vous m'êtes apparue, ce fut avec cette grâce qui environne tous les êtres dont l'infortune vient du cœur, j'aime d'avance ceux qui souffrent. Ainsi, pour moi, votre mélancolie fut un charme, vos malheurs un attrait, et, du moment que vous avez déployé les agréments de votre esprit, toutes mes pensées se sont involontairement rattachées aux doux souvenirs que j'ai conservés de vous.

Depuis le temps de ma séparation, vous écrivais-je, n'écrivais-je pas, telle a été l'histoire fidèle de mes idées, l'objet de toutes

mes méditations, et, si je vous dis qu'il y a longtemps que je ne vous vois plus des yeux, vous serez surprise qu'une jeune âme ordinairement remplie de sentiments présomptueux, ait pu concevoir, garder et nourrir une passion, sans chercher plutôt à l'embellir des trésors de l'espérance. Mais tel je suis et tel je serai toujours, timide à l'excès, amoureux jusqu'au délire, et chaste au point de n'oser dire : j'aime. Il entre bien dans cette chasteté, dans cette pudeur de sentiment toute la crainte et la honte que me causent les refus. Aussi, n'en ai-je jamais essuyé, puisque je ne m'y suis jamais exposé et c'est aujourd'hui pour la première fois que je me hasarde à dépeindre ce que je ressens.

Oui, Madame, je l'ose, mais ce n'est pas sans m'être retiré dans le dernier espace que ma raison s'est conservé pour y calculer toutes les conséquences de cette lettre.

Ne croyez donc pas que j'ignore la moindre des pensées que vous aurez en la lisant, si toutefois vous la lisez. D'abord, vous y verrez la matière d'une des meilleures railleries qui soit au monde, ou un amusement tel que le comporte votre genre d'esprit. L'ironie, les plaisanteries ne manqueront pas, et elles seront d'autant plus sardoniques et piquantes que l'auteur de l'épître est inconnu, c'est-à-dire que la considération qui devrait lui valoir votre silence et votre protection sera la raison suprême et l'absolution de vos moqueries. Restera à savoir si je n'ai pas pris mes précautions.

Qu'ai-je dit ! Ce mot peut-être va vous inquiéter, et vous chercherez à l'expliquer en regardant en arrière sur le chemin que vous avez déjà parcouru dans la vie. Ah ! rassurez-vous, Madame, je vous jure que ce qui dicte cette lettre est un des sentiments les plus purs que le cœur d'un [être de] 20 ans ait jamais enfanté, un sentiment qui, j'ai l'orgueil de le croire, vous serait agréable, si vous voulez en connaître l'étendue.

Ainsi sachez, Madame, que cette lettre n'est point un jeu, c'est l'expression franche d'une jeune âme, qui se trouve dans la même position que vous. Elle est gaie, parfois elle s'abandonne à la mélancolie, et c'est dans un de ces moments où tout semble peine qu'elle s'est adressée à vous pour vous faire la confidente de ses pensées dont vous êtes le centre.

Vous êtes triste, et souvent dans la solitude ; cette lettre vous donnera, je pense, un instant de distraction et, à votre

place, je trouverais je ne sais quoi d'original dans cette correspondance. Et n'est-ce pas une chose hardie que de chercher à ne se faire connaître que par les espèces de portraits de l'âme qu'offrent les lettres? N'est-ce pas là quelque chose de pur, et où est le danger?

Mais, j'ai tout calculé, vous ai-je dit, et si j'obtiens la faveur d'une réponse, mon esprit ombrageux m'a déjà suggéré que ce serait peut-être un piège pour chercher à me connaître et vous moquer de moi; enfin imiter les feux follets qui donnent au voyageur un instant d'espoir, pour le plonger ensuite dans un abîme.

Mais non, je n'ai point cela à craindre, car vous ne me répondrez pas. Il y a mille raisons qui vous retiendront et dont vous n'aurez pas le courage de secouer le joug.

Quoi qu'il en soit, je ne me laisserai point de continuer à penser à vous avec délices. Songez, Madame, que, loin de vous, il existe un être dont l'âme, par un admirable privilège, franchit les distances, suit dans les airs un chemin idéal, et court avec ivresse vous entourer sans cesse, qui se plaît à assister à votre vie, à vos sentiments, qui tantôt vous plaint, et tantôt vous souhaite, mais qui vous aime avec cette chaleur de sentiment et cette franchise d'amour qui n'a fleuri que dans le jeune âge, un être pour qui vous êtes plus qu'une amie, plus qu'une sœur, presque une mère, et même plus que tout cela, une espèce de divinité visible à laquelle il rapporte toutes ses actions. En effet, si je rêve grandeur et gloire, c'est pour en faire un marchepied qui me conduise à vous, et si je commence une chose importante, c'est en votre nom. Vous m'êtes, sans le savoir, une véritable protectrice. Enfin, imaginez tout ce qu'il y a de tendre, d'affectueux, de gracieux, d'expansif dans le cœur humain, et je crois l'avoir dans le mien lorsque je pense à vous!

Vous riez peut-être et vous dédaignerez ce silencieux hommage, cette adoration pure et désintéressée, sans seulement essayer à répondre. Alors, Madame, je me contenterai de vivre de mon sentiment lui-même, et j'aurai du moins pendant quelque temps une chimère à caresser, en m'imaginant qu'une lettre est en chemin, et, si elle ne vient pas, mon chagrin aura une cause; jusqu'ici je me créais moi-même mes biens et mes maux; maintenant, vous en êtes la source. Quoi qu'il arrive, je

vous aimerai toujours, et je vous le dis avec cette simplicité, cette candeur qui n'appartient qu'aux sentiments [jeunes] et aux sensations premières.

Si vous avez espoir en un état inouï dans lequel on ne peut rester longtemps, être aimé serait plus inouï encore, et ce n'est pas l'effet que doit produire ce premier cri d'un malheureux.

Je n'en attends de votre part ni l'amour, ni l'étonnement, ni la moquerie, ni le dédain, encore moins le mépris. Mais j'ai toujours soupçonné qu'il y avait dans le cœur de toutes les femmes un sentiment qui se trouve sur les confins de la tendresse et de l'amitié; c'est la compassion, la pitié généreuse qui tend la main aux fous comme aux malheureux.

Adieu, Madame, adieu, et permettez qu'au lieu des phrases banales par lesquelles l'on termine, je dépose ici, à cette place, mon âme tout entière, une âme sans souillure, irréprochable, que j'ose vous offrir comme un des plus purs présents que l'on puisse recevoir. — Adieu.

Répondre à M (1)... Manfredi.

II

[Villeparisis,] 25^e mars [1822.]

Madame,

Quand on a fait un thème pour sa vie, il est cruel de le reconnaître impossible à suivre

Quand, égaré par l'imagination, on l'a construit brillant et plein de charme, on peut se trouver désespéré.

Quand il est impossible d'en suivre un autre, la vie n'est plus rien.

Que l'on suppose une jeune âme naïve, quoiqu'elle se soit imprudemment trempée dans le vase des sciences; ignorante néanmoins, puisqu'elle ne fait que d'entrer dans le commerce du monde; mais pleine de sentiments généreux, gaie sans méchanceté, aimante à l'excès, partant, un peu friande de mélancolie et de voluptés; d'abord exagérée dans tout, par suite de la pente de l'imagination; puis, ayant déversé cette exagération dans les sentiments; présomptueuse, folle, inconsidérée, ayant enfin tous les vices comme toutes les vertus de son âge.

(1) Mots raturés.

Cette jeune étourdie a regardé un instant dans le puits, elle crut apercevoir la tête de la déesse qui s'y cache ; peut-être, n'a-t-elle vu que la sienne !

Mais enfin, jeune, elle a osé juger la vie comme le vieillard qui regarde en arrière ; elle a pensé que le plaisir en était l'essence et elle a cherché le plus grand des plaisirs pour en faire son texte. Elle n'a fait qu'obéir à la nature des choses et à son penchant, tout en s'imaginant choisir. Dirigeant toutes ses forces vers l'amour et ses joies, elle s'en est créé son unique perspective, elle y a tout subordonné : elle s'est couronnée de roses, et, dans la fleur du printemps, pleine de sève et d'espérance, elle s'est élancée, elle a cherché, elle a trouvé... Mais son élan fut arrêté par cet axiome de morale que : *il est impossible que l'on aime ceux qui donnent prise soit au ridicule soit aux plaisanteries* (1). Alors, déshéritée de ses espérances, en regardant l'issue de cette première tentative comme celle de toutes les autres, elle n'eut pas le courage d'en appeler, et de surmonter cette pensée...

Qu'il soit permis de citer notre jeune poète (2) ? Ce sera une grande preuve d'humilité que de mettre ses vers à côté de ceci :

.
 Au milieu d'un parterre, un matin vit éclore
 Sur un lys encor frais, des larmes de l'aurore,
 Un des fils du printemps ;
 Par ses jeunes efforts, par ses doux mouvements,
 Sa prison est brisée.
 Il marche sur la fleur, se nourrit de rosée,
 Regarde le jardin
 Et par un vol naïf, chancelant, enfantin,
 Interroge ses ailes
 Où resplendit l'éclat des couleurs les plus belles.

(1) Le 5 août 1822, M^{me} Balzac mère écrivait à sa fille, M^{me} L. Surville, à propos d'Honoré : « M^{me} de Berny fort portée pour lui, parce qu'elle aurait un fils du même âge, me disait l'autre jour que chez elle Honoré allait jusqu'au ridicule, qu'il n'était pas aimé, qu'il avait été jusqu'à trouver le moyen de choquer et d'humilier l'amour-propre de M. Michelin, son gendre, qu'elle me citait cela pour me donner la mesure, parce que c'était de tous ceux qui venaient chez elle le moins susceptible, jugez de tous les autres ; je lui suis attaché, me disait-elle, je donnerais beaucoup pour qu'il prit plus garde à ses paroles, à son air, à son ton... » (*Collection Lorenjou*, ms. A. 381, fol. 116, v°).

(2) Dans un brouillon de cette lettre, on lit ceci : « A[ndré] Chénier. » Les vers qui suivent ne sont, bien entendu, pas de lui, mais de Balzac en personne. S. L.

Il voit l'honneur de Flore, et, de ses pas légers
 Lui destine l'hommage, en rêvant de baisers
 Une abondante fête :
 La rose, en détournant sa gracieuse tête,
 Insulte au papillon !
 Il insiste. Bientôt, percé par l'aiguillon
 D'une perfide abeille
 Il tombe, et meurt au sein de la rose vermeille,
 En caressant toujours
 Cette fleur, son tombeau, cette fleur, ses amours !

Voilà bien des dernières lettres, celle-ci sera la seule. Mes yeux, je vous le jure, ne vous importuneront plus, mes paroles ne pourront plus imprudemment vous offenser ou vous chagriner. Adieu. J'ai pris mon parti. Quel qu'il soit, soyez-en joyeuse !

III

[Villeparisis, ... 1822.]

Voici un passage de Théophraste que La Bruyère ne put pas traduire, parce qu'il n'a paru que dans l'édition faite sur le dernier manuscrit trouvé dans le Vatican ; la lacune que laisse ce fragment se voit à la page 17 de l'édition de Didot (1).

« S'il est en morale un précepte que l'on puisse regarder comme un axiome, c'est que l'on n'aime jamais ceux qui donnent prise soit à la plaisanterie, soit au ridicule.

« Ce qui paraît extraordinaire, c'est que des gens pénétrés de cette maxime continuent d'aimer, bien qu'ils soient l'objet plaisanté !

« Néanmoins cette bizarrerie est dans le cœur humain, et, de plus, elle est la marque d'une passion véritable ; et cette sotte constance peut quelquefois recevoir un salaire, à moins qu'il ne se joigne à la moquerie un sentiment plus injuste.

« Il est des âmes entourées d'une foule de tissus qui redoublent leur chaleur et les rendent impénétrables. Il arrive qu'on les juge sur quelques-unes de ces enveloppes, et alors on les juge mal.

« On les rebute en amour. Elles se réfugient en elles-mêmes, et... »

(1) Inutile sans doute de faire remarquer que tout ceci n'est qu'un petit roman inventé par Balzac pour essayer de changer à son égard les sentiments de sa moqueuse amie. Il est bien dans la note de ses travaux de jeunesse toujours attribués à des personnages morts ou inconnus. S. L.

IV

[Villeparisis, ... 1822.]

Plus je vais et plus je vois que vous ne m'aimez pas, que vous ne m'aimerez jamais, malgré ma constance et malgré les formes sous lesquelles je me présente à vous, et c'est vraiment folie que de persévérer. Toutefois, je persévère.

Oh ! comme je me reproche d'avoir été chez vous hier ; mais dans le dessein que j'avais formé de ne plus vous revoir, il n'entraîne pas de vous persuader que je ne vous aimais plus, et vous l'eussiez pensé si j'avais mis de la mauvaise grâce à vous obéir.

J'ai préféré payer les frais de la guerre que de faire croire à l'ennemi que je n'avais pas le courage d'entrer en campagne. Il faut avouer cependant que je suis mille fois plus gauche que le marquis du *Legs* (1), et que tout autre à ma place, en vous voyant hier, vous aurait sauté au col.

Mais toute autre que vous se serait peut-être autrement conduite, et je ne puis m'excuser qu'en vous disant, et d'après ce que j'ai pu apercevoir de mon caractère : la seule appréhension d'un refus suffit pour contrebalancer toute la fougue des plus violentes passions.

Cependant, voulez-vous que je vous prouve d'une manière évidente que vous ne m'aimez pas ? et je ne peux pas m'en plaindre, car votre tenue dérive précisément de ce qui est en question, savoir que vous ne m'aimez pas, et il est philosophiquement impossible qu'une femme qui n'aime pas se conduise comme une femme qui aime. — Or, vous dites que je ne vous trouverais jamais qu'entourée de vos enfants

Vous calculez si mon attachement pourra durer un an ou plus.

Vous croyez qu'il est facile de savoir mon secret et que vos lettres peuvent être lues par tout le monde

Vous parlez des choses les plus charmantes avec une négligence et vous y attachez aussi peu d'importance que s'il s'agissait du sultan Saladin. Et vous ne voyez pas que ce peu d'importance serait une raison pour ne pas faire le malheur d'un ami pour si peu de chose. Si peu de chose vaut bien une amitié constante.

(1) La pièce bien connue de Marivaux.

Sont-ce là des griefs, car je ne veux vous rappeler que ceux-là, dont un seul suffirait pour m'éclairer, si je n'étais pas sous le charme.

Grand Dieu, si j'étais femme, que j'eusse quarante-cinq ans, et que je fusse encore jolie, ah! comme je me serais conduite autrement que vous!

J'aurais d'abord tâché de deviner quel caractère avait l'homme qui m'adorait (songez qu'il ne s'agit que de moi femme), et, selon ce caractère, j'aurais ou pris en plaisantant tout ce qu'il m'aurait dit, et, s'il avait persévéré, j'aurais entouré ma défaite de tout le charme d'une bonhomie sans prétention, ou plutôt, je l'aurais, je crois, sincèrement aimé, quand ce n'aurait été que par reconnaissance, et ne calculant rien, parce que jamais l'amour n'a connu Barème; je me serais livrée à ce sentiment, en tâchant d'y retrouver, quant à moi, les délices du premier âge, ses innocentes illusions, ses naïvetés et tous ses charmants privilèges.

Je vous ai dit que j'avais fait un thème pour ma vie, que ma jeune imagination a été étourdie. Voyant dans le puits, elle a cru y voir la tête de la déesse qui s'y cache; peut-être n'a-t-elle vu que la sienne propre.

Enfin, elle a cru que le plaisir était le seul texte à suivre, le seul chanvre dont on doit faire sa toile.

Elle a dirigé toutes ses forces de ce côté, elle y a mis son bonheur, et, à la première tentative, elle échoue, et elle échoue devant une charmante personne qui pense comme elle!

Quel triste gage pour l'avenir, que d'espérances renversées, surtout quand j'ai la présomption de croire qu'après de la plus jolie et de la plus fière des femmes j'en aurais assez fait pour être mille fois plus heureux.

Quel problème pour moi qu'une femme qui retrouve, dans le commencement de son automne, des jours aussi beaux que ceux de l'été, qu'une femme (1) d'esprit qui juge le monde tel qu'il est, se refuse à cueillir la pomme qui perdit nos premiers parents.

Mais peut-être je m'abuse; il se peut que j'aie plus de torts que vous; ayez moins de torts que je ne vous en donne, et que j'en aie plus de mon côté. Je conviens que la dernière chose à

(1) Membre de phrase biffé : « Convaincue que le plaisir et les amours sont les seules... »

laquelle je ressemble, c'est à un amoureux, je n'en ai ni le ton, ni les manières, je n'ai ni grâces, ni hardiesse, rien d'agressif, en un mot je suis comme ces jeunes filles qui paraissent gauches, sottes, timides, douces, et qui cachent sous ce voile un feu qui, une fois qu'il aura franchi les cendres qui le couvrent, dévorera le foyer et la maison, et tout !

Au surplus, jamais je ne prendrais mieux mon caractère qu'il n'a été dépeint par un grand homme. Relisez les *Confessions* et vous l'y trouvez tout au long. Je ne vous dis pas cela par amour-propre, mais parce que cela est la vérité pure, et que je ne suis pas le seul placé dans la catégorie de ce caractère-là.

Vous ferez ce que vous voudrez, tout ce que vous ferez sera bien. Mais de grâce, ne m'en voulez pas de mes gaucheries, car si je voulais vous détailler ce que j'aurais dû faire, vous verriez que je n'ignore pas mes torts.

V

[Villeparisis,... 1822.]

Vous voir ! J'y renonce à jamais, le voyageur s'est retourné, c'est pour toujours, il ne cherchera même pas maintenant à regarder à la place où vous fûtes. Pourquoi ?

Je vais tout expliquer, mais je parle pour la dernière fois ; et je serai diffus. Vous me pardonnerez en songeant que c'est un adieu, et un adieu semblable à celui d'un mourant à ses amis. Et que de choses à dire ! Je pourrais presque mettre là : ceci est mon testament (1).

La première fois que je vous vis, il s'est...

Entre deux personnes qui coïncident dans leurs idées philosophiques, et qui s'élèvent à une certaine hauteur, je pense que l'on doit bannir ce langage vulgaire, destiné à combler le vide des idées. Ainsi créant pour la morale une espèce d'algèbre, je vais tâcher de vous rendre mes sentiments sous une expression simple et pour ainsi dire formulique.

Ainsi, dédaignant la poésie, le sentiment, ce genre dont on

1. Après cette phrase, les sept lignes suivantes raturées par Balzac : « Je commencerai par vous apprendre à vous connaître vous-même et je vous rehausserai à vos propres yeux, car remarquez que je suis le seul juge de l'effet que vous avez produit sur moi. Du premier moment que je vous vis, je logeai dans ma tête l'idée d'une certaine perfection indépendante et des formes et d... »

revêt ses paroles, je vous crois assez forte pour voir les idées à nu ; traitons de l'amour. Et il n'existe que deux sentiments qui méritent ce nom : celui des mères pour leurs enfants et celui que la nature a posé chez nous comme principe conservateur.

Ainsi, quand j'ai dit : je vous aime, voilà ce que cela signifie.

La première fois que je vous vis, mes sens furent émus, et mon imagination s'alluma jusqu'au point de vous croire une perfection, je ne sais laquelle, mais enfin, imbu de cette idée, je fis abstraction de tout le reste, et ne vis en vous que cette seule chose.

Cette idée première a reçu depuis un développement immense, c'est-à-dire qu'autour de ce désir premier se sont groupés une foule d'autres désirs, qui forment maintenant chez moi une masse, et cette passion ne voyant qu'un but y rattache tout et justifie tout. Ainsi vos quarante-cinq ans n'existent pas pour moi, ou si je les aperçois un moment, je les regarde comme une preuve de la force de ma passion, puisqu'à votre compte ils devraient en rompre le charme. Semblable à l'herbe avec laquelle les nègres cassent le fer, ainsi votre esprit, vos manières, votre accent, votre œil, votre pied enfin, que sais-je ? la moindre chose de vous est pour moi un phénomène !

Comment en suis-je venu à ce point ? C'est par l'habitude, par le train qu'a pris ma pensée de toujours vous environner, enfin parce que vous voyant sans cesse, sans cesse ce désir se réveille et a pris une intensité qui me subjugue, et c'est une chose réelle puisque j'ai vu depuis trois mois des jolies femmes, des jeunes femmes, des femmes spirituelles, enfin des Laïs et que rien de tout cela ne m'a fait émettre un désir et que (1) depuis six mois je ne pense qu'à vous ; il ne dépend pas de moi de ne pas le faire, parce que je ne suis pas libre.

Ainsi votre âge, qui vous rendrait ridicule à mes yeux si vraiment je ne vous aimais pas, est au contraire un lien (2), une chose piquante qui, par sa bizarrerie et son contraste avec les idées ordinaires, m'attache.

Mais que vous soyez bien ou mal, laide ou jolie, cela ne vous regarde pas, et ce sont les seuls rapports que vous n'avez

(1) Ce membre de phrase a été rayé sur le brouillon : *vous ne serez pas pour moi un passe-temps puisque c'est une passion réelle.*

(2) Phrase supprimée : « Ne craignez jamais que je vous le reproche... »

pas osé empêcher : la tendresse que vous p[risez], sur laquelle vous basez bien faussement l'amour, car l'amour n'est qu'une espèce de tendresse. C'est moi qui suis le seul juge de votre beauté ; telle chose que vous dira votre miroir, mon imagination le démentira (1) toujours parce que tant que je vous aimerai, et lorsque, devenue plus âgée, cet amour aura cessé, l'amitié qui lui succédera n'a point de visage et est toute incorporelle.

Mais pour, dans ce moment, n'avoir que de l'amitié, je ne saurais, cela m'est impossible et voilà pourquoi je ne puis plus vous voir, puisque vous rejetez mon hommage.

Mais j'entends que vous allez vous récrier et dire : « La morale, les mœurs, je deviendrais méprisable! »

J'ai honte de vous établir le contraire, car c'est croire que vous n'êtes pas capable de vous le prouver à vous-même. Si vous m'aimiez, ce serait déjà fait. Au total, raison de sage froid[eur]. Ou vous avez des principes philosophiques, ou vous n'en avez pas!

Si vous les avez tels que je les suppose, la conséquence est que nous mourons tout entiers, qu'il n'y a ni vice ni vertus, ni enfer, ni paradis, et que la seule chose qui doit nous intéresser, c'est cet axiome : Prends le plus de plaisir que tu pourras.

Si tels ne sont pas vos principes, je pourrais alors [me] contenter de vous citer l'exemple de tous les temps passés, mais voici le seul raison[nement] que je vous expose : Nuire à un autre est un crime. Ce crime est le mien. Mais cet autre ne m'était pas ami primitivement, ou, en d'autres termes, est-ce ma faute si la société est assise sur des bases contraires à la nature? Au reste, la preuve que l'homme a réfléchi depuis longtemps à cela, et que je ne suis pas le premier, c'est qu'il y a des moyens de ne nuire à personne.

Et qu'est-ce que je vous demande? Rien, si ce n'est la permission de vous aimer sans que vous vous en fâchiez.

VI

[Villeparisis,... 1822.]

Je crois comprendre votre lettre. C'est un ultimatum. Adieu, je désespère et j'aime mieux la souffrance de l'exil que celle de

1) Phrase biffée : « Et je vous assure que vous m'apparaissiez toujours charmante. »

Tantale. Pour vous qui ne souffrirez rien, je pense que ce qui peut m'advenir vous est indifférent. Puissiez-vous croire que je ne vous ai jamais aimée ! Adieu (1).

VII

Jeudi [, 1822.]

Vous avez trouvé une intention dans la figure bizarre que j'ai tracée pour indiquer la lettre qui vous était destinée, à mon tour je puis dire que vous n'avez pas sous les yeux le Sterne et son aventure avec Marie (2).. Vous ne m'aimez plus, tout me l'annonce. Je ne dois pas attendre de l'amour de vous.

Aimer, c'est sentir autrement que tous les autres hommes, et sentir violemment ; c'est vivre dans un monde idéal, magnifique et splendide de toutes les splendeurs ; c'est ne connaître ni le temps ni ses divisions, ni le jour ni la nuit, ni hiver ni printemps ; le jour et le printemps sont la présence de l'objet aimé ; il n'y a dans la nature qu'un seul endroit, c'est le lieu où l'on se voit, un seul individu, celui que l'on aime, le reste n'est rien !

Aimer, c'est quitter son existence passée et future et présente pour en adopter une nouvelle. C'est la sienne, penser comme il pense ; avoir des milliers d'idées quand nous sommes loin d'elle, et, quand on la voit, n'en pouvoir exprimer une seule ; mettre de l'éloquence dans tout, dans un geste, un regard, un mot. C'est être transporté de bonheur d'une niaiserie, accablé de chagrin d'un signe équivoque.

Aimer, c'est se confondre tellement qu'il n'y ait pas trace d'individualité, c'est vivre de la vie d'un autre, ne rien négliger pour embellir cette vie, trouver de la douceur dans les larmes, dans l'abaissement et abjurer même sa croyance, mourir même !

Il en est qui trouvent ces sacrifices trop faibles et qui vont jusqu'à croire que celui de l'honneur n'est pas assez... (3)

Aimer, c'est faire croire en soi, et se rendre digne l'un de

(1) Voici un premier brouillon de ce billet :

« Adieu ! qu'il est facile aux riches de refuser l'indigent, que les gens sans désir... Adieu, ce n'est pas vous qui souffrirez et puissiez-vous ignorer ce qu'il m'en coûte. J'entends votre lettre, c'est un ultimatum. Adieu, je désespère et j'aime mieux la souffrance de l'exil que celle de Tantale. Pour vous qui ne souffrirez rien, je pense que ce qui peut m'advenir vous est indifférent. »

(2) Aventure racontée par Sterne dans son *Tristram Shandy* et dans le *Voyage sentimental*.

(3) Membre de phrase illisible.

l'autre par les plus nobles efforts; c'est quand on a tout fait, croire n'avoir encore rien fait; rendre sa bonté, sa foi, et les marques de son a[mour] aussi innombrables que les graviers de la mer, faire que chaque sentiment soit une goutte d'une mer inépuisable!

Aimer, c'est l'exaltation de tout notre être, l'inspiration constante d'un poète, en la portant dans le cœur et dans la vie, c'est nager dans l'univers, voir la nature autre qu'elle est, être en contradiction perpétuelle avec toutes les idées reçues, et trouver un ciel affreux lorsque tout le monde le trouve sans nuages, se plaire dans une tempête quand chacun tremble; alors les sentiments de l'homme ont une espèce de majesté, et jettent sur lui quelque vestige de ce qu'on se figure de la création.

Alors il se resserre, et se place en dehors de la création; il n'est plus un vil animal; alors on lui pardonne, alors on l'admire parce qu'il est perdu, loin de la terre, dans les cieux, et qu'il est rare d'y aller; un tel amour est une vie dans la vie. C'est le chant, le premier désir de toute créature.

Cet accord de toutes les forces n'arrive qu'une fois, ainsi qu'une seule fois l'on aime à vingt ans, ainsi que l'on ne vit qu'une fois, que l'on ne meurt qu'une fois, que!...

Je crois être arrivé à cet a[mour] violent, idé[al] pour vous, mon imagination s'est élancée avec tout ce que... (1), lui a don[né] de force... que je suis malheureux; il le veut énergi-que[ment] comme si le Destin des Anciens régnait encore. Je me sen[tirai] heureux si je me suis trompé, heureux si je puis rencontrer tout ce que j'ai remplacé en vous, avec tout ce que vous disiez vous manquer.

Je ne le crois pas. Je ne cherche pas à savoir. Et puis, cela serait; je ne dois pas compter sur une telle faveur. Mon écorce est désagréable, et ce n'est pas sur le coup que l'on découvre que l'arbre de Java donnait du baume.

Laure, voilà les derniers mots que je me permets; ce dernier pas dans la vie de bonheur qui s'offrait à moi, se fait avec délire? Cette lettre est sortie de mon âme brûlante, et la première plume qui a rendu mes idées est brisée, le papier est percé.

(1) Mots illisibles.

Adieu, désormais je ne t'écrirai plus que comme à une amie. Encore, je te cacherai le tiers, la moitié de mes sentiments puisqu'il te faudrait ne plus être un ami ! et alors j'en meurs !...

Dès aujourd'hui je dis vous, je dis : madame, pour toujours, et jamais ma plume ni ma langue ne diront une idée qui ne soit de la plus sincère amitié. Seulement, je supplie que l'on respecte le malheur, et qu'on ne se permette jamais de soulever le masque qui me couvrira, puisque je le garderai toujours.

Ainsi, la cendre est jetée sur le feu ; il se courrouce et lance ses dernières flammes ; bientôt, il sera couvert, mais alors il ne faudra pas le plaindre de sa couleur terne et grise, et en voyant le lis coupé sur la tige, il ne faudra pas s'écrier : quel dommage !

VIII

[Villeparisis,] lundi matin [1822.]

Que d'amour!... J'en devrais être fier : je le suis, si je veux être franc, mais j'ai honte de moi. Jamais mon bonheur, si j'en ai goûté, n'a chagriné personne ! Eh ! ce serait aujourd'hui que, vil égoïste, je détruirais celui d'un être dont la douleur vue pendant une seconde me ferait lui sauter au cou, et lui dire : Pardonnez-moi, j'étais un méchant, et c'est à moi seul à souffrir.

Si vous veillez, si vous souffrez, apprenez que je souffre et que je veille, qu'hier au soir j'ai été au martyre, que j'avais la fièvre comme toute la journée, qu'enfin au comble du bonheur, ce bonheur m'assassine, parce qu'il doit affliger un être qui vaut mille fois plus que moi. Et vous l'auriez aimé à la longue !

IX

[Villeparisis, ... 1822.]

O Laure, c'est au milieu d'une nuit pleine de toi, au sein de son silence et poursuivi par le souvenir de tes baisers délirants, que je t'écris, et quelles idées puis-je avoir ? tu les as toutes emportées. Oui, mon âme tout entière s'est attachée à la tienne, et tu ne marcheras désormais qu'avec moi.

Oh ! je suis environné d'un prestige tendrement enchanteur

et magique; je ne vois que le banc, je ne sens que la douce pression, et les fleurs qui sont devant moi, toutes desséchées qu'elles soient, conservent une odeur enivrante.

Tu témoignes des craintes et tu les exprimes d'un ton déchirant pour mon cœur. Hélas! je suis sûr maintenant de ce que je jurais, car tes baisers n'ont rien changé... Oh! si, je suis changé, je t'aime à la folie!

X

[Villeparisis,... 1822.]

Ma pauvre maman,

La joie que j'avais en vous quittant était une joie affectée. Aussitôt que je vous ai perdue de vue, la tristesse m'a envahi, et j'ai regagné le banc chéri, où je suis resté une grosse heure, veuf, passif, morose. Heureusement que vous ne m'avez pas vu.

Il faut que ce chagrin soit quelque chose de réel, puisque le souvenir de tes tendres caresses ne l'allège pas. En rentrant, cette pauvre Commin (1) riait à gorge déployée, en lisant *Jean-Louis*, et me dit avec son franc sourire :

— Ah! monsieur, ce livre est bien amusant.

En tout autre moment, ce mot m'aurait ému autant à cause du plaisir que je procurais à un être qui joue sur le bord de la tombe, que comme jouissance d'amour-propre. Mon cœur était comme moi. Tout avait un aspect décoloré, terne. Le sourire de bonne ma[man] m'a déplu, la voix de mon père n'avait plus d'attrait, et j'ai lu le journal les larmes dans les yeux.

XI

[Villeparisis, 9 mai 1822.]

Oui, Laure, je ne partirai d'ici que jeudi soir [16 mai], ce serait par trop cruel de se refuser à revoir le banc pour la dernière fois. Mais j'espère que mercredi soir je te verrai à ton retour de Paris et que je te reconduirai.

Hélas! il est une prière que j'ose faire, si toutefois elle est facile à exaucer. Dimanche 12 [mai], ma mère ne sera plus à Paris, j'y reste seul, c'est la surveillance de mon départ. Sous le prétexte de faire sortir tes enfants, enfin que sais-je? ne pour-

(1) La mère Commin, *Iris messagère* de Balzac à sa sœur (voir la correspondance), qui lui portait les lettres de sa famille, en 1819-1820, rue Lesdiguières. S. L.

rais-tu t'y trouver? Songe, Laure, que ce n'est qu'une prière, un vœu.

Quant à notre correspondance, l'asile dernier où se réfugieront mes pensées, et où se déploiera mon cœur, je crois que nous ne saurions prendre trop de précaution. Ainsi, j'écrirai de Bayeux de manière à ce que tous les mercredis il se trouve à Paris, au bureau restant, une lettre adressée à M^{me} Laure; elle sera sous enveloppe, pour qu'on ne puisse reconnaître qu'elle vient de Bayeux. Et toi, Laure, tu auras soin que tous les mêmes mercredis, il parte de Paris une lettre pour ton fidèle ami, qu'elle ne soit jamais mise à la poste d'ici. Voici l'adresse : « Monsieur H..., chez Monsieur S..., rue Teinture, à Bayeux (1). » Si je puis donner des ordres, je vous preseris que vous fassiez écrire l'adresse de l'ami, mais je veux que les lettres soient écrites menu, serré et sans blanc.

J'espère que mercredi soir j'aurai un flacon, celui que j'achève, car assez ancien, reste, puisqu'il ne peut me servir. Tous ces détails, ces apprêts ressemblent aux dernières dispositions des mourants. Ah! si j'avais un testament à faire, il serait contenu dans ces simples paroles : « Aime-moi toujours, que je sois toujours présent à ta pensée, que du fond de mon exil, si cet espoir se fonde, je puisse me dire : Il est dans l'univers, à tel endroit, un être à qui je suis cher et qui pense fidèlement à moi, que ma pensée se rencontre avec la sienne, de même que mon imagination l'entoure. » Ce lien voltige sur mes pas et ces angéliques douceurs n'ont rien qui puisse, hélas! faire rougir la vertu.

Oh! Laure, j'aurai fait plus que bien des hommes! Sans être J.-Chr., j'ai fait mieux que lui. Que m'en reviendra-t-il? Plus de regrets que de jouissances morales. N'importe, le fatal voyage est tellement décidé que ma mère n'en parle que comme si j'étais déjà en route. Le moyen de reculer? Grandite (2) mère m'aurait mal[me]né, je m'y suis résolu. N'importe, il le faut, je le dois, plutôt pour toi que pour moi, et sache, Laure, que ce n'est qu'à cause de toi que je vais à Bayeux, que si je vais là précipitamment, que j'abandonne tout ce qui me retenait ici : *Clotilde* (3) à moitié imprimée, affaires, et, ce qui est pis, ta

(1) M. Honoré, chez M. Surville, rue Teinture, à Bayeux.

(2) M. de Lovenjoul a écrit en note de la copie de cette lettre : *Sa grand'mère.*

(3) *Clotilde de Lusignan, ou le beau juif*, Paris, Hubert, 1822, 4 vol. in-12.

présence, la douce présence, et les douceurs et les plaisirs suaves qui en découlaient, il faut dire adieu à tout ! et, quand je reviendrai, peut-être auras-tu changé ! Ton frère ne saura jamais l'étendue de mon sacrifice, non seulement par rapport à la violence de ma passion, mais à l'avenir des obligations sacrées en jeu que je trahis (1).

XII

[Villeparisis,...] 1822.

Ah ! ma chère Laure, ne nous abusons plus ; les pleurs qui roulaient dans tes yeux, la souffrance qui se déployait sur ton visage, et le combat intérieur dont les vestiges apparaissaient dans ta noble conduite, prouvent que je te serais odieux si je ne tenais pas à ma promesse. De combien s'en est-il peu fallu que je la violasse, et si la douleur infernale que je ressentais et que je t'ai cachée avait duré, je fusse devenu criminel.

Oh ! maintenant, je vais mettre autant de soins à te taire combien je t'aime, que j'ai mis de recherches à le faire voir ; je couvrirai mon âme, chagrine et navrée, de la robe brillante de la joie, j'abaisserai mes paupières, je voilerai ma pensée, j'amortirai le feu de mes expressions ; je tâcherai d'être égal, simple, pur, tranquille comme un ami.

Voyons, prenons-en l'allure, et commençons par te gronder, te gronder toi seule, car, sans l'indulgence, il n'est point de vertu, et, me dispensant alors d'interroger ta vie passée, et de jeter le blâme sur celui qui veut t'être toujours cher, et qui, s'il me connaissait, ne m'en voudrait jamais, occupons-nous du présent et de l'avenir.

Notre conscience ne nous reproche rien, et nous pouvons regarder en arrière sans rougir ; quant à l'avenir, il est entre les mains du hasard. Mais ce à quoi nous devons prendre garde, Laure, c'est aux apparences, qui, jusqu'ici, je dois le dire, nous condamnent entièrement et réfléchis que, vertueux, c'est un grand malheur que d'être signalés comme des criminels ; bien que notre propre cœur nous console, on n'en reste pas moins accablé ; et criminels, c'est un devoir, même une

1. L'autographe de ce brouillon fut écrit au moment où Balzac composait *Wann-Chlore*. Il porte la trace de différents essais d'orthographe pour ce nom S. L. *Wan-Chlore*, écrit en 1822, n'a paru qu'en 1825.

sorte de vertu, de taire la faute aux yeux du monde. Il est peu de ces âmes grandes et nobles, qui disent avec l'Évangile : « Ce n'est pas à moi de jeter les premières pierres. » On ne voit que gens occupés à en ramasser !

Je crois que nous ne pouvons pas nous dissimuler que l'œil perçant des jeunes filles nous devine. Je ne sais, mais jamais je ne puis regarder ton E. (1) sans qu'elle rougisse et que sa figure ne dise quelque chose que je ne saurais exprimer. Quant à A. (2) le dédain et une foule d'autres sentiments percent maintenant. J. (3) nous a depuis longtemps compris, et toutes no[us] entourent d'une masse de sentiments qu'elles ne cachent plus. Une indiscretion qui leur révélerait que je viens en leur absence justifierait leurs soupçons, et tout cela retomberait sur nos têtes chastes et pures.

J'espère que dans ces observations tu ne verras que l'attention d'un ami qui ne craint que pour toi, car rien de fâcheux n'en résulte pour ma personne.

Il y a plus. Le bruit court que je ne suis si assidu que pour faire ma cour à ton E., et déjà l'on dit qu'un mariage se prépare. Certes, si j'étais en ce moment de fortune à me marier, je n'hésiterais pas. Mais si, par un bavardage commun entre les gens, un mot en tombait dans l'oreille d'E., bien que je ne sois pas de tournure ni de nature à rien faire naitre dans le cœur, on ne pourrait pas s'empêcher d'y penser, et ce serait déjà de trop.

Il ne résulte pas de cela qu'il ne faille pas nous revoir, mais je veux venir peu à peu moins souvent, te regarder moins en leur présence, être plus affectueux avec elles, ne pas s'enfuir quand elles viennent, et, quant à nos charmants tête à tête, ah ! Laure, je crois que nous pouvons bien les trouver sans que personne n'en sache rien. Ah ! la jeune fille timide et fière de Vevei savait trouver des chalets à Job, savoyard ; Héro, la nuit, éclairait le détroit que traversait Léandre, et les nombreuses allégories des métamorphoses de la fable prouvent qu'il n'existe point d'obstacles pour ceux qui aiment et toujours... (4) à faire de l'impossible une idée qui ne représente rien.

(1) M. de Lovenjoul, dans la copie qu'il a faite de cette lettre, a mis entre crochets : [Elisa]. Nous ignorons la date de naissance de cette fille de M^{me} de Berny.]

(2) Louise-Alexandrine de Berny.

(3) Augustine-Jeanne-Antoinette de Berny, née le 11 avril 1797, décédée le 9 novembre 1850.

(4) Mots illisibles.

Forte de ma promesse, ma mère ne cesse de parler de mon voyage de Bayeux comme d'une chose certaine, ou pourquoi la ligne que tu écriras le samedi soir, ne vient-elle pas le matin ? je n'irai pas à Bayeux. Mais, puis je n'irai pas là... ma vie est ici, que dis-je même, non c'est l'idée contraire, puisque j'ai promis mon suicide.

Ne pourrai-je encore vivre et vous écrire une lettre froide et sans vous dire que je vous aime et que vous êtes mon unique pensée et la somme totale de mon bonheur.

XIII

B[ayeux], 30 juillet 1822.

Je n'ose vous dire que vous m'attristez en ne mettant plus de fleurs dans vos lettres. Mon eau de P[ortugal] est finie, et sans mon Chénier, je serais sans amulette, je n'ai pour toute ressource que de trouver dans les anciennes fleurs une odeur disparue.

Pourquoi tout cela ? Je serais fort embarrassé d'en donner une raison, car, à présent, je ne veux plus rien m'expliquer, je ne le peux plus. Je vais revenir, dans une huitaine je pars.

En vérité, et je vous écris dans la sincérité de mon cœur, je ne vois pas de quel droit je troublerais votre bonheur pour un reste d'existence que je crois qu'il n'est au pouvoir de personne d'embellir. Il y a des êtres qui naissent malheureusement, je suis de ce nombre. C'est persuadé de cette évidence que je vous écris.

J'ai vu avec plaisir que vous avez reconquis votre libre arbitre, j'en suis joyeux plutôt pour vous que pour moi. Oui, Laure, je vous en supplie, maintenant que vous êtes maîtresse, persuadez bien à ceux qui me haïssent que je ne mérite ce sentiment d'aucune créature, car, maintenant que vous êtes libre de me voir, de me recevoir, que je le suis, et qu'aucune force ne peut m'empêcher de vous voir, j'y renonce de plein gré, si ce sacrifice assure le bonheur de quelqu'un et le vôtre par conséquent.

Il n'entre dans cette détermination aucun motif que l'on puisse incriminer, elle m'est dictée par le sentiment de non-valeur que j'ai de moi-même. Je suis trop peu, ma vie intellectuelle est trop peu de chose, pour que je blesse seulement un

insecte pour la récréer. Oui, je crois m'être abusé sur moi-même, je me suis en outre abusé sur la vie. Je dois désormais rester dans l'ombre et y végéter.

Je m'applaudis en quelque sorte d'être sorti de mon néant, puisque cela vous a fait connaître à quel point vous êtes aimée. Ceux qui vous aiment doivent seuls connaître l'étendue de ce sacrifice volontaire, et, pour peu qu'il y ait encore une étincelle de générosité dans le monde, on doit s'en étonner et m'en savoir gré. Content désormais de vivre dans votre cœur, si j'y tiens la place que je vous donne dans le mien, je me nourrirai de souvenirs, d'illusions, de rêves, et ma vie sera toute imaginative, ainsi qu'elle l'était déjà en partie.

S'il y a de grands inconvénients à dévorer l'avenir en l'enrichissant de tous les trésors de la perfection et du bonheur, on gagne d'oublier le présent et pour les moments de mélancolie qui arrivent, lorsque les yeux se dessillent et que le dormeur casse les porcelaines de sa boutique ou que le pot de lait tombe, on a eu des heures charmantes où l'on vit double. C'est ainsi que, riche dans la pauvreté, savant dans l'ignorance, entouré de créations brillantes, couronné de roses imaginaires, imitant La Fontaine dans son insouciance et ses rêves, j'espère compenser pendant le peu de minutes qui me restent, tout ce qui me fuit, tout ce que mes mains débiles ne peuvent pas saisir. Heureux que je suis de pouvoir me dire que je n'ai jamais fait le mal et que je n'ai nui à personne. Inaperçu sur la terre, et c'est un de mes plus grands chagrins, j'aurai vécu comme les millions d'ignorés qui sont passés comme s'ils n'avaient jamais été.

Au milieu de ces illusions, filles élégantes d'une imagination trop mobile, il y aura une étoile fixe, toujours brillante, qui me servira de boussole, ce sera vous, mon aimable amie ; sans cesse présente, jamais oubliée, vous êtes sûre de vivre autant que moi. Par une bizarrerie du sort, c'est ainsi que prêt à revenir, je vous fais des adieux. Si vous avez souhaité de me voir guéri, j'en aurai toute l'apparence. Nous remettrons donc à un autre temps toutes les douceurs d'une tendre amitié, et ce sera lorsque vous serez tout à fait comme M^{lle} de R., (1) que notre intimité ne choquera plus personne. J'espère qu'alors vous n'aurez plus à souffrir de l'humeur de personne et j'aurai la

(1) Le nom était inconnu de M. de Lovenjoul lui-même.

satisfaction de savoir que de ma peine est sorti le bonheur d'autrui.

Lorsqu'on est médiocre, qu'on n'a pour tout bien qu'une âme sans fiel et sans levain, on doit se faire justice ; la médiocrité de moyens ne donne point de grandes jouissances, et faute de ce pouvoir de distribuer les grandes émotions et de répandre les trésors de la renommée, du talent, des grandeurs, c'est obligation de retirer son cœur de la scène, car il ne faut leurrer personne. Il y a la même friponnerie morale, que lorsqu'on vante une maison qui croule. Les avantages du génie et les privilèges des grands hommes sont les seules choses qu'il soit impossible d'usurper. Un nain ne peut pas lever la massue d'Hercule.

J'ai dit que je mourrais de chagrin le jour que je reconnaîtrais que mes espérances sont impossibles à réaliser. Quoique je n'aye encore rien fait, je pressens que ce jour approche. Je serai victime de ma propre imagination. Aussi, Laure, je vous conjure de ne point vous attacher à moi, je vous supplie de rompre tout lien. Vous vous éviterez des peines, c'est déjà beaucoup trop que vous m'avez vu et que vous ayez pris de moi une idée avantageuse. Je puis la mériter sous le rapport des qualités précordiales, certes, et c'est peut-être un reste de présomption évanouie. Certes, je crois être bon, mais voilà tout. Croire autre chose et continuer à me voir, c'est semer le chagrin. Ne me devenez pas mère ; ce sera bien assez que la mienne s'afflige.

Je vous ai dévoilé l'intérieur de ma pensée ; c'est une fois pour toujours. Ce que je viens de promettre, je le tiendrai, lorsque, de votre part, vous l'aurez accepté. Je ne vous reparlerai plus de mon chagrin et je tâcherai, d'ici au 10 d'août, de conquérir une écorce joyeuse et une figure supportable.

Ce ciel de la Normandie est froid, l'azur en est terne, je commence à m'y trouver mal à l'aise et je me blase sur tout ce que j'y fais. Grand Dieu, que de mauvaises choses j'y ai faites ! C'est à reculer. Au surplus, que m'importe, puisque tout m'est indifférent !

Vous ne me parlez pas de votre maison, de ce que vous faites, dites, comment vous vivez. Promenez-vous, allez-vous dans cette prairie, dans ce potager que je vois si souvent ? Comment ces demoiselles vont-elles ? quelles parties, quelles fêtes ?

S'asseoit-on sur ces bancs, franchit-on cette haie normande ? Le piano, le chant est-il abandonné ? Vous ne m'avez pas seulement dit où l'on a placé les deux sépias de M^{lle} J....

Je ne vous ai pas raconté mon voyage de Cherbourg, qui, certes, est bien digne d'une belle lettre, je dis belle, par les travaux dont il serait parlé. Ces travaux sont la plus belle conquête des hommes, le *nec plus ultra* des constructions humaines, et jamais les Romains n'ont rien fait d'aussi étonnant. Les pyramides d'Égypte ne sont pas si colossales, pour l'art et pour l'exécution. Enfin, l'esprit et l'œil sont tellement étonnés des proportions gigantesques de ces admirables projets que, lorsqu'on revient de là, rien n'est plus saillant. On ne trouve plus de difficulté, parce que l'on a construit une autre échelle de comparaison pour l'impossible. L'audacieux génie qui a osé promettre *au génie d'alors* (1) de réaliser de pareilles conceptions, mourra sans récolter le laurier qui lui appartient : M. Cachin, l'Homère, le Newton, le Dante de l'architecture (2), n'est connu que des savants et ce nom, qui devrait être populaire, est le point de mire de la plus basse envie. Quelque jour je vous ferai une analyse de ces travaux qui donneront une haute idée de notre peuple, et vous concevrez alors qu'il ne peut pas y avoir de bornes à l'enthousiasme qu'excitent de pareilles créations.

Je compte partir le 9 ou le 10 d'août, ainsi vous pouvez m'écrire encore une fois. Adieu, je vous serre toujours cette main dénuée de sentiment, et je vous prie de présenter à madame Vaillant les tendres hommages qui lui sont dus. Vous me devez aussi ces lettres brûlées. L'autre jour, Surville chantait : « *Que le jour me dure !* » Grand Dieu, qu'il chante mal et que votre chant, que je n'appréciais pas jadis, m'a paru charmant ! Readieu.

P. S. — Ne dites pas chez nous que je vous écris, cela fait mauvais effet. Je vous envoie des litanies, et à eux des oraisons. La comparaison ne fait pas plaisir à.... et c'est juste. Il ne me restait plus que d'être un mauvais fils !

(1) Napoléon.

(2) Joseph-Marie-François Cachin, ingénieur, né à Castres en 1757, mort à Paris en 1825. Ce fut lui qui dirigea les travaux de la digue et des fortifications de Cherbourg.

XIV

4 octobre [1822].

Plus nous allons, et plus je découvre une foule de beautés de sentiment dans toi. C'est le propre de tout ce qui est véritablement beau d'être fécond à toujours de grandes choses, d'abord inaperçues. Laure, je te l'avoue, la consécration du banc, cette fête d'un amour que nous croyons expirant, le rallume, et loin d'y voir une tombe, ce lieu charmant ne m'est apparu que comme un autel. N'est-ce pas trop soigné pour un sépulcre? Oh! non, qu'il soit à jamais ce qu'il est! Tombe ou autel, peu importe, pourvu que, dans tout le reste de notre vie, lorsque nos regards tomberont sur cet endroit, ils [nos cœurs] battent un instant à l'unisson. Le souvenir n'a rien de criminel: il embellit la vie présente de tout ce qui charma dans la vie du passé, et le don de la pensée fait quelquefois ainsi vivre au double.

Ne t'ai-je pas dit en voyant ce luxe champêtre: « Quel discours! » A en juger par les émotions que nous donnent de telles actions qui n'ont rien que de tendre et de délicat, que devons-nous penser du sentiment principal qui les dicta? N'est-ce pas folie que de chercher à l'éteindre?

O Laure! reçois à ce moment tout le témoignage brûlant d'un véritable enthousiasme! Oui!... je crois que dans tout le reste de ma vie, personne ne me donnera une fête plus simple et plus magnifique...

Ce muet et délicat hommage a flatté tous les sentiments de mon cœur. Et tu ne serais plus rien pour moi? Celle qui aime tant n'aurait plus en partage que le sentiment d'un fils?... Non non, Laure, tu seras en tiers dans toutes mes pensées, et ce sera aussi en ton nom que je ferai tout ce qui me portera à m'élever au-dessus des autres hommes. Je ne veux plus d'autre devise que ton nom chéri, et je me sens un accroissement de désir de parvenir et de faire en sorte qu'un tel culte de ta part soit justifié. J'en suis fier, et si les Croisés dans la mêlée s'écriaient: « Dieu le veut! » mon cri sera: « Laure l'espère! » à chaque fois que je me sentirai au fort des travaux qui pourront me donner quelque gloire.

Si tu souffres, Laure, que crois-tu que je ressente, surtout lorsque de pareilles idées, empreintes de toute la grâce des amours, réveillent cette masse de sentiments, que je crois en-

dormir ? Songe donc que l'aspect seul de ta douleur, une larme, emportent mille belles résolutions !

Il y aurait quelque grandeur à nous cacher l'un à l'autre combien nous nous aimons. Il y aurait encore plus de grandeur à persister dans notre amour, je te laisse, ô chérie, cette décision. Aujourd'hui, comme il y a quatre mois, je te soumetts tout mon sort, tout mon être, mon âme, en t'avouant que je n'ai fait que gagner par le contact de la tienne !

Hé quoi ! ma Laure, l'âme éloquente et pure du grand Rousseau ne nous a-t-il pas tracé l'immortel tableau de deux femmes idéales, aimant le même homme, et as-tu rien vu de plus généreux et de plus attendrissant que Claire ? Oui, mais l'amant de Julie l'ignorait, et, s'il l'eût su !...

Je ne sais ce que Rousseau lui eût fait faire.

Ah ! laisse-moi t'avouer que mes douleurs me sont douces et que je suis heureux, aussi heureux qu'un homme puisse l'être, en me sentant aimer ainsi. Enfin, en te dédiant tout mon être et t'en faisant souveraine, je crois n'avoir rien fait en retour. Je te l'envoie ce baiser d'âme, de cœur, de tout, ce baiser auquel je voudrais rendre le domaine de la pensée ! O Laure, je t'aime encore plus que le jour de ce premier baiser du banc, et, pour être calme en apparence, mon cœur n'en est pas moins agité (1).

LETTRES DE MADAME DE BERNY

I

Si vous aviez été gentil, vous m'auriez fait dire hier, en m'envoyant la Revue, que vous ne seriez pas chez vous à 3 heures, mais...

Ne voulant pas encore aujourd'hui me faire dire par tous les gens de votre maison que vous n'y êtes pas, je vous prie de me faire dire si je peux, malgré le soleil ou la pluie, m'aventurer jusqu'à la rue de Cassini à 3 heures.

(1) Cette lettre porte comme suscription : M^{me} Deligny. Le nom de Berny effacé par Balzac a été remplacé par lui par celui inventé de Deligny. S. de L.

Adieu, Didi, on t'aime quand même, on t'aime avec tes colères, avec tes miriades (*sic*) de caprices, avec tes manques d'usage, avec toutes les imperfections qu'on aime elles-mêmes, heureuse d'avoir à te les pardonner pour que tu en pardonnes d'autres. On t'aime malgré la corde qui te manque, mais on t'adore pour toutes celles qui font vibrer ton gentil cœur et ta belle âme. Adieu, toi (1).

II

[Lundi,] 18 [juin 1832,] Bazarnes (2).

A toi mon premier mot, ami cher, comme à toi les premières pensées de mon réveil. Après avoir passé trente-trois heures dans d'horribles voitures, car la diligence même, par suite d'un accident, touchait sur la caisse d'une manière infernale, je suis arrivée sans trop de fatigue chez le général qui m'a reçue avec tant de plaisir, une cordialité si vraie, une sensibilité si profonde, que j'en ai été touchée aux larmes. Je suis ici aussi bien que je puis être maintenant quelque part, l'habitation est charmante, un château féodal, pas assez ancien pour que les distributions intérieures en soient incommodes, et assez cependant pour avoir une sorte de majesté qu'on a trop négligée dans nos *jolies* maisonnettes d'aujourd'hui. De chaque côté du bâtiment, qui n'est élevé que d'un beau rez-de-chaussée, très élevé lui-même, se trouvent deux tourelles d'une belle dimension, et tu sais si j'aime les tourelles; une chambre spacieuse, pas trop cependant, décorée tout à neuf, meublée très proprement, ornée même d'un tapis, et se trouvant à l'un des bouts du bâtiment pour que le bruit n'y arrive pas, est la chambre qu'occupe ta Didi; . . .

 L'anti-chambre de ma chambre descend sur une jolie terrasse pleine de fleurs, mes fenêtres donnent sur des vergers qui embaument. Enfin, chéri, je suis si bien, en comparaison de l'idée que je m'étais faite de mon séjour ici, que je

(1) Sur une copie de cette lettre, le vicomte de Lovenjoul a ajouté, de sa main, l'adresse : *rue de Cassini, à Paris*. Balzac a habité la rue Cassini du 1^{er} janvier 1828 à 1835.

(2) Le château de Bazarnes était situé dans la commune de Courcelles, canton de Varzy, arrondissement de Clamecy. Il appartenait au général Allix.

crois rêver. De plus, il y a pour la conversation un jeune médecin fort instruit et s'exprimant très bien.

En voilà bien long sur moi, mais c'est que ces détails t'intéressent, n'est-ce pas? J'ai apporté les *Contes Bruns* (1), et vais y faire mes *féroces* corrections que je t'enverrai aussitôt. Quant à la *Transaction* (2), chéri, je ne la corrigerai pas, car je crois que tu as signé l'engagement de ne pas la prendre, et je ne pense pas que tu sois tenté de mettre tes ennemis dans leur droit, s'ils venaient à crier contre ta mauvaise foi. Plus tu es en évidence, ami, moins tu dois t'entacher, plus tu as d'envieux, moins tu dois leur laisser de prise sur toi. J'ai su samedi, avant mon départ, que ta mère n'avait pas encore fait partir un paquet dans lequel se trouvait ma première lettre; hélas! tu m'as indiqué cette voie pour économiser les ports de lettres, et d'infemales ennemies de mon repos t'en auront fait payer bien d'autres. Que de grand cœur j'aurais affranchi mes lettres, pour qu'elles soient lues les premières. Didi! il n'est donc plus de bonheur possible pour moi!!! Écoute, ami, avant de recevoir la réponse à la lettre que je t'ai écrite vendredi dernier, je veux t'expliquer ce que j'entends par un certain sacrifice que je t'ai demandé.

Ce n'est pas la *connaissance* de certaines dames dont je t'ai demandé le sacrifice, non, car les unes t'amuse, les autres te sont ou te seront peut-être utiles, au moins tu l'espère: ainsi ce serait alors un sacrifice personnel à toi que je t'aurais demandé et tu sais si je veux de ces sortes de sacrifices. Ce que je veux, c'est le secret de ces dames et de leurs correspondances, car il m'appartient et m'appartiendra, tant que notre position

(1) *Contes Bruns*. Par une [tête à l'envers]. Paris. Urbain Canel, rue du Bac, n° 104; Adolphe Guyot, place du Louvre, n° 18, MDCCCXXXII, in-8. Ce volume contient des nouvelles de Balzac, Philarète Chasles et Charles Rabou. Les deux nouvelles de Balzac sont : *Une conversation entre onze heures et minuit* (pp. 3-96) et *Le Grand d'Espagne* (pp. 175-538). Elles devaient être réimprimées dans un recueil qui n'a jamais paru, intitulé : *Causeries du soir*.

(2) *La Transaction* a paru pour la première fois, dans *L'Artiste* des 20, 27 février, 6 et 13 mars 1832; elle reparut, la même année, dans le tome 1 du *Salmigondis, contes de toutes les couleurs*, Paris, H. Fournier jeune, 1832, in-8, sous le titre de : *Le Comte Chabert*; en 1835, elle devient, dans le tome IV de la première édition des *Scènes de la vie parisienne*, Paris, M^{me} Charles Bêchet, 1835, in-8 : *La Comtesse à deux maris*; depuis, elle a été publiée dans le tome II des *Scènes de la vie parisienne* (1^{re} édition de la *Comédie humaine*) sous son titre définitif : *Le Colonel Chabert*. Voir Spoelberch de Lojenvoul, *Histoire des Œuvres de H. de Balzac*, 3^e édition, Calmann-Lévy, 1898, in-8, p. 29.

ne sera pas changée. Je dis, mon doux cher, tu m'as donné une profonde humiliation, en me refusant celle de la duchesse d'Ab... (1) Mais, à cette époque, j'ai dû en quelque sorte respecter la délicatesse du jeune homme, telle fausse qu'elle fût, car il en manquait envers la femme qu'il aimait et la faisait grandement souffrir dans l'intérêt d'une personne qu'il aurait dû lui sacrifier. Aujourd'hui, chéri, les mêmes raisons n'existent plus; je ne peux plus envelopper ton manque de délicatesse à mon égard sous le manteau de ton inexpérience; aujourd'hui tu as de l'acquis plus qu'il n'en faut pour savoir de quel côté doit aller la victoire dans un combat où il y va de mon bonheur, et si mon pauvre cœur doit toujours servir de plastron à tous les coups qu'il plaira aux femmes qui assaillent le tien de lui porter. Ami, si tu pouvais [hésiter] un moment à me faire connaître un secret qui est bien moins à elles qu'à moi, si tu pouvais leur garder ce prétendu secret et manquer ainsi à tout ce que tu me dois, oh! chéri!!!

Ce talent d'observation, cette connaissance du cœur de la femme dont chacun, et surtout chacune te complimente, je suis loin de le reconnaître. Ami, oui, tous les cœurs de femmes du monde dans lesquels on peut lire avec la vue ordinaire, tu les sais par cœur, mais il en est qui ne peuvent être bien étudiés, bien... (2)

III

Mardi [, 19 juin 1832.]

Je ne me mets pas à la besogne sans relire ta chère lettre, ami chéri, et toujours elle me donne la même émotion, une douce et suave reconnaissance pour les vœux bienveillants de ton gentil cœur; oh! oui, chéri, pourquoi n'avons-nous pas été assez favorisés du sort pour vivre toujours ensemble, loin d'un monde si peu fait pour des âmes vraies, sensibles et grandes! Oh! pourquoi?

Déjà j'ai repris bien des fois le doux bec que tu as déposé sur la place que tu m'indiques dans ta lettre; je finirai par

(1) M^{me} la duchesse d'Abrantès.

(2) La fin de la lettre manque. — Balzac était alors, depuis quelques jours au château de Saché, l'hôte de M. de Margonne; il y resta jusqu'au 16 juillet, date à laquelle il se rendit à Angoulême chez M. et M^{me} Carraud où il passa le mois d'août.

l'user; puis il n'y aura plus rien, que je croirai y retrouver encore l'empreinte de tes lèvres adorées, illusion et toujours illusions!

— Je suis ici très libre; la nourriture y est saine, le pays riche en culture, enfin, si tu y étais, je croirais au paradis.

— Chéri! j'ai apporté les *Scènes* (1) selon tes ordres, j'en ai prêté un volume à la petite Cornélie (2); son père s'en est emparé et ne l'a pas quitté sans l'avoir fini. Ce matin nous avons, lui et moi, beaucoup causé sur toi; et il a fini par me dire cette phrase, qui m'a fait trouver sa voix la plus douce possible: « *S'il veut venir ici passer quelque temps avec vous*, je lui donnerai sur la vie de Bonaparte tous les renseignements nécessaires pour faire un roman politique, qui, *sous sa plume*, serait du plus haut intérêt, et pourrait initier les femmes même aux secrets d'une haute politique! » Ami, je t'ai déjà vu là, travaillant près de moi, puis quelques réflexions sont venues chasser ce doux espoir.

Peut-être ne te trouverais-tu pas bien ici: tu es devenu dans la vie ordinaire bien difficile! et je souffrirais beaucoup, soit que tu te trouvasses mal, soit que les exigences de ta vie de poète mécontentassent ces braves gens.

Peut-être aussi dans la circonstance de famille où je me trouve, ne dois-je pas me permettre le bonheur de t'avoir ici. Que dis-tu de tout cela? Toi qui t'es montré si sage dans ta dernière lettre, prononce, maître à moi, et comme toujours *fiat voluntas tua*. Allons à la besogne des *Contes Bruns* pour te les envoyer. Mille becs là... Pour le tien, il y est, reprends-le et envoie m'en toujours un dans tes lettres, mais dépose-le tout de bon. Adieu, toi.

Mercredi [, 20 juin 1832.]

Je t'envoie mes corrections: pourvu qu'elles n'arrivent pas trop tard. J'ai vu hier dans le journal certaines arrestations qui m'ont beaucoup occupée (3). M. de Ch... (4) ne sera pas fâché, je crois, de cette circonstance qui lui donne une importance

(1) *Scènes de la vie privée*, par M. de Balzac, 2^e édition. Paris, librairie Mame-Delaunay, rue Guénégaud. n^o 25, 1832. 4 vol. in-8.

(2) Fille du général Allix.

(3) Voir *le Rénovateur* du 23 juin 1832, pp. 32-38, au sujet de l'arrestation de MM. le duc de Fitz-James, de Chateaubriand et Hyde de Neuville.

(4) M. de Chateaubriand.

politique à laquelle il court toujours sans pouvoir la saisir ; quant à l'arrestation de M. de F. J. (1), je suis forcée, par ma franchise envers toi, de te dire que je suis loin d'en être peinée. Car si le parti de ces gens-là était détruit, il faudrait bien que tu en prisses un autre. Cependant, une crainte mortelle vient quelquefois faire bondir mon cœur, je pense que, *si certaine dame t'écrivait* de la venir trouver, tu serais assez *bon* pour y aller (2). Une autre dame ne l'a-t-elle pas fait revenir jadis de Tours à Versailles, pour la consoler de chagrins que son égoïsme lui faisait te grossir (3) ; ici la circonstance est bien plus grave et malheureusement ta vanité est toujours éveillée, active, et a sur toi une prise d'autant plus réelle que tu en ignores la force. Cependant, mon bien aimé, cher ami, fils d'amour, si tu veux, écoute un peu la raison qui emprunte pour se faire entendre la plus amicale de toutes les voix qui jamais frapperont ton oreille, songe bien que certains personnages ne te donneraient pas un seul des trois ou quatre mille écus dont tu as un indispensable besoin ; songe bien que, dussent-ils être vainqueurs, ils ont toujours été *ingrats par principe*, et ne changeront pas pour toi seul, ami ; ils ont tous les défauts de l'égoïsme, toute l'astuce et la fourberie de la faiblesse ; un dédain qui va jusqu'au mépris pour tous ceux issus d'un autre sang que le leur ; ami ! par tout ce qui t'est cher, pour ta gloire, pour ton bonheur à venir, pour mon repos (car tu m'aimes) ne les crois pas, ne t'y fie pas ; emploie ton esprit à prendre avec eux le rôle qu'ils jouent dans le monde ; sers-toi d'eux, s'ils peuvent te servir, pour suivre la route dans laquelle tu es entré, puisque, malheureusement, ton pied s'y est déjà posé ; mais, hélas ! que de défauts il te faut acquérir pour les imiter ; et comment défendras-tu ton âme, comment la conserveras-tu pure, au milieu de tant de perversités ?

Enfin, chère créature adorée, tire-moi de peine, enlève-moi le poids qui m'opprime l'âme, en m'assurant que tu ne seras pas l'*esclave* de ces gens-là et n'obéiras pas au premier ordre que tu recevras d'eux. Oh ! par grâce, réponds-moi à ce sujet aussitôt ma lettre reçue. Ce qui me rassure un peu, c'est l'*assurance* que tu m'as donnée de ne vouloir parvenir à rien que par la

(1) M. de Fitz-James.

(2) M^{me} la marquise de Castries, à Aix-les-Bains. (S. L.)

(3) M^{me} la duchesse d'Abrantès.

Chambre; au moins le moyen est-il noble, et d'autant plus que tes talents feront seuls alors tous les frais de ton avancement. Jamais tu ne sauras, ami, jusqu'à quel point j'ai placé mon orgueil en toi. Tu me dis que l'intérieur de mon fils sera ma *justification*. Mon chéri, elle ne sera pas là, je l'ai placée tout entière en toi. De ton avenir dépend ou ma satisfaction ou le trouble de mon âme. Tu ne sauras jamais ce que tu m'as donné, et ce que tu me donnes encore d'inquiétudes; ce sont toutes mes dernières sollicitudes qui ont épuisé mon courage; mon âme, si fatiguée par elles, n'a pu supporter le moindre choc étranger; et, incapable de livrer le plus léger combat, elle a préféré chercher un repos apparent, mais qui, je le sais, instruite par ma raison, ne sera jamais que factice. La nature ni la société ne pardonnent jamais à celui qui transgresse leurs lois; je me trouvais nécessairement rebelle envers l'une ou l'autre; il m'a fallu offenser cette dernière; je sais ce qu'elle me réserve; mais, si je peux te voir dans le lointain, grand et honoré (et tu dois savoir quel est pour moi le sens de ces deux mots), eh bien! je serai contente, sinon heureuse; car je suis fière de toi, il me semble que ni ma conscience ni le monde ne pourront me rien reprocher. Ami, songe que tu dois quelque chose à ma tendresse.

IV

Jeudi, 24 [juin 1832].

Je corrige maintenant les *Scènes*, et comme chacun ici s'est emparé des volumes à mesure que je les coupais, je tiens le troisième. Oh! ami, je viens encore de pleurer avec ta Juliette (1); le morceau surtout où elle reçoit les cheveux m'a fait une bien douloureuse impression. Je me demandais quelle douleur devait être la plus vive, entre celle de perdre son amant, mort ou vivant, et je n'ose me répondre. Juliette possède un trésor dans des cheveux qui lui rappelleront toujours de purs souvenirs; mais qu'aurait-on pu lui offrir qui la consolât si son amant l'eût quittée pour une autre femme, — rien. — Pour chasser de cruelles pensées, je relis quelques chères phrases de tes lettres, et j'espère que ton cœur me servira de tombe avant

(1) Voir *Scènes de la vie privée*, par M. de Balzac. Tome III, seconde édition, p. 44, *Le Conseil* (devenu, en 1834, *Le Message*).

qu'il appartienne à une autre. Chéri adoré, je ne connais rien de plus inhumain que la vie quand elle reste accrochée à un être qui n'en veut plus. — Je ne suis pas très gaie, comme tu vois, et cependant ici je ris, parce qu'il est dans ma nature de rire comme d'aimer; néanmoins ce séjour est assez triste; beaucoup plus que je ne l'ai cru d'abord; je m'étais attendue à le trouver si sale, si vilain, que le peu d'avantages qu'il possède m'ont paru immenses; mais cette infernale fumée de la pipe du général me fait mal au cœur, bien que le pauvre homme se gêne quelquefois pour moi. Le peu de conversation que l'on peut avoir avec lui est fatigant en raison de sa surdité, et son despotique rôle de père, de mari et de maître est assommant. Sa femme est une bonne et excellente femme de ménage; sa fille, une gentille enfant, pleine de bienveillance, mais qui n'a encore aucune idée; les voisins sont vieux, laids, bêtes jusqu'à l'imbécillité; le jeune médecin est mon seul *amusement*; car il a jeté tout le fond de son sac dans une demi-heure de conversation, et, comme beaucoup de gens, il ne lui reste plus rien du tout, en sorte que je m'en sers pour *amuser* ces dames et en rire moi-même; voilà le seul parti que j'en puisse tirer, ou, quand ces dames ont bien ri, je le fais parler médecine. — Je n'ai donc d'autres plaisirs que celui de lire les *Scènes* en les corrigeant; elles me donnent de chers souvenirs; je me rappelle où nous étions quand tu me lisais tel ou tel morceau, ce que tu m'en disais, les mots d'amour qu'il faisait naître... — Ah! mon Dieu! pourquoi ne peux-tu pas venir? mais non, ne viens pas; cette habitation est dans un fond, la vue y est bornée de tous côtés; tu y serais mal, ah! non, n'y viens pas. — Je ne puis donc rien t'offrir, ni par moi, ni par mes amis, de tout ce qui peut te charmer ailleurs! Ah! grand Dieu! quelle atroce pensée! Quel mauvais génie a donc placé mon âme au milieu de tant d'entraves? Chéri, mon cœur te donne d'autant plus que je n'ai que lui à t'offrir. — Pour me soulager un peu, je te presse dans mes bras, et je m'épuise dans cette étreinte. — Une idée me revient, et il me faut te la dire, vois-tu; me voilà encore m'effaçant et ne pensant qu'à *toi* isolément, en t'engageant à ne pas venir, car, si je me mêlais à toi comme je devrais le faire, est-ce que je ne serais pas persuadée que, pour passer quelque temps près de moi, tu mettrais volontiers de côté certains petits désagréments

de la vie? Je crois qu'il entre beaucoup de vanité dans certains de mes regrets, mais vanité qui n'est que pour toi, entends-tu; savoir que tu trouves ailleurs que près de moi ou par moi des choses qui te plaisent est une idée qui me causera toujours un amer dépit suivi de chagrins.

V

Samedi [25 juin 1832].

Oh! qu'une lettre de toi me sera douce! et comme je l'attends! Chéri, pour ménager un peu les ports de lettres je ne t'enverrai mon bavardage de cœur que tous les dimanches, puisque toi aussi as choisi ce jour. J'ai reçu hier une lettre d'Antoine (1) qui est vraiment extraordinaire, je voudrais bien pouvoir te la lire et te parler de ce singulier garçon. Peu d'hommes de 30 ans seraient capables d'avoir ses idées et de les exprimer aussi bien. Et toi, chéri, que fais-tu? où en est la *Bataille* (2)? Mon Dieu, si près de ton cœur, et si loin de ta parole, ne pas t'entendre, être forcée de te deviner, et parfois ne l'oser pas, comme quand il s'agit de politique par exemple, une partie de mes journées se passe à désirer ta réponse à mes deux dernières lettres, et l'autre en commentaires sur ta décision à une chose qui m'est personnelle, ou, sur les rapports que peuvent avoir avec toi les événements politiques actuels. Oh! chéri, où est le temps où je n'attendais tes chères lettres que pour y lire, écrite en cent manières, l'assurance de ton jeune amour? ce temps n'est plus, et ma raison, plus faible que la nécessité, est accablée sous son énorme poids, — et tant d'autres choses encore m'accablent en ce moment que j'aurais bien besoin d'un cœur tout à moi pour m'aider à supporter de si lourds fardeaux. — Ne va pas croire que, d'après cette phrase, je ne sais pas tout ce que je puis trouver en toi; mais dans ta lettre si pleine de raison, nous serons, me dis-tu toi-même, souvent séparés; or, ami,

(1) Antoine-Ange de Berny, fils de M. et M^{me} de Berny, né le 14 février 1815, décédé le 4 janvier 1842.

(2) Balzac, dans ses lettres à sa mère, parle constamment de *La Bataille*; il en parle, à certain endroit, comme d'une œuvre presque terminée; il envisage même une seconde édition, mais si cette œuvre a été écrite, elle n'a jamais été imprimée et il ne subsiste aucune trace du manuscrit. *La Bataille* [de Wagram] était destinée à entrer dans les *Scènes de la vie militaire*. Une récente étude, parue dans les *Commentaires* de la *Revue de France* du 15 juillet 1921, contient quelques précisions sur ce mystérieux roman.

quand tu n'es pas là, je suis seule, et maintenant c'est bien souvent. — Mille baisers — oh! qu'un seul donné sur tes chères lèvres vaudrait mieux que ceux-ci!!

VI

Dimanche [24 juin 1832.]

Je suis persuadée que je recevrai une lettre de toi aujourd'hui, car j'en ai eu certain avertissement nocturne qui ne me trompe jamais. Chéri, tant que mon âme tiendra ainsi à la tienne, par ces liens invisibles et inexplicables, je ne me croirai pas tout à fait malheureuse : et cependant je ne ferai partir cette lettre que lorsque j'aurai certaine réponse qu'il me faut pour bien connaître la véritable situation dans laquelle tu me laisses près de toi ; car il me faudra peut-être bientôt changer de langage, et je t'avoue que, si tu ordonnes à mon cœur de se taire, le silence que tu lui auras imposé me semblera moins pénible que celui auquel je veux inutilement le condamner moi-même. Je me suis mille fois torturée en vain, mais j'ai dans ce combat reconnu comme toujours ta supériorité : tu es encore mon maître, et j'attends l'arrêt de ta volonté toute souveraine. Or, comme il ne m'est pas encore connu, quel qu'il soit, je me crois toujours ta chérie, et te fais toutes nos caresses accoutumées. Je suis toute à toi, toute ton Ève.

VII

Lundi [25 juin 1832.]

Oui, elle était en chemin, cette chère lettre, mon bon génie ne m'a pas trompée, et je l'aurais reçue hier si tu me l'eusses adressée ici directement, comme tu aurais dû le faire, puisque tu avais mon adresse. — Tu m'aimes! je suis toujours ta chérie aimée! ta chère étoile! ta Didi idolâtrée! — oh! ami, mon cœur ne te demande plus rien, mais les assurances de ton cher amour sont venues le tourmenter d'une autre manière. Je t'ai encore affligé de nouveau! Oh! chéri, cette pensée est une souffrance, et quoique ta chère âme devine en ceci toute la mienne, et voie clairement que la force de mon amour soit la seule cause de mes inquiétudes, et par suite de mes injustices, que ta divine bonté appelle justices, je ne me pardonne pas

comme tu me pardonnes, et je suis forcée d'admirer de nouveau la tendresse indulgente de ton cher cœur, qui pourrait si bien, et à juste titre, faire expier au mien toutes ses extravagances; mais enfin je t'adore, tu le sais, et je comprends tout ce que la foi peut te faire excuser; tous mes torts, chéri, viennent du manque de cette foi si précieuse et si douce; mais ta dernière lettre est venue confirmer toutes les autres et toutes les chères paroles que parfois tes actions semblent démentir. Mais en ce moment, je suis toute confiance, et par suite, tout amour, puis tout bonheur, ma vie est tout entière sous la direction de mon cœur, ou plutôt de mon espoir en ton amour. — Adoré cher! que de temps écoulé entre ma lettre et ta réponse! Dix longs jours! et j'ignore ce que tu fais maintenant! travailles-tu? Auras-tu reçu à temps les corrections des *Contes bruns*? Cette dame t'écrira sur la Vendée et la politique (1)!... Oh! tu devrais d'ici entendre les battements de mon cœur! ami! c'est jouer avec ta tête! tu comptes sur les femmes pour qu'elles te servent d'appui en politique! impossible, chéri, ce n'est pas là ce que tu veux. D'abord, Dieu merci! le temps où elles étaient puissantes dans ces sortes de matières est bien loin de nous, et aujourd'hui, elles sont nulles en affaires aussi graves, ou, si elles sont influentes, c'est pour tout gâter. La révolution a coupé les lisières de l'homme, et il n'est pas organisé, de nos jours, de manière à les reprendre; et puis, mon doux bien-aimé, je te le répète et te le rappelle, n'est-ce pas par la *Chambre* que tu veux arriver? Oh! par grâce! au nom de tout ton avenir, prends-t'y avec toute l'adresse possible pour faire cesser cette correspondance (non pour moi, car je suis trop heureuse aujourd'hui par ton cœur, pour avoir des inquiétudes personnelles), mais pour toi, pour ta sûreté, il ne faut qu'un mot indiscret, et il y en aura mille, pour te compromettre. Et toi, innocent, seras confondu avec de coupables agitateurs, de monstrueux égoïstes, qui, dans le seul but d'obtenir plus de fortune ou plus de moyen pour dominer, immolent de sang-froid et sans regret des myriades d'êtres inoffensifs.

Voilà mon tourment d'aujourd'hui, mais il est bien vif, outre la douleur de craindre ton danger; je frémis encore de te voir accolé avec un Chateaubriand. Je méprise souverai-

(1) La marquise de Castries.

nement cet homme et sa dernière lettre si spécieuse (1) où sont exprimées des pensées si fausses, capables de le faire chasser du territoire ou incarcarer à tout jamais, si le gouvernement était conséquent, a encore ajouté à la profondeur de mon mépris. Ami, pour que je vive j'ai peut-être plus besoin encore du profond respect dont mon âme veut l'entourer que de ton amour. — Tu dois juger, par cette phrase, de quelle manière je t'aime, si tu pouvais l'ignorer encore. Tu m'as promis un *journal* ; tiens ta parole, mon didi, serre tes lignes et tes mots ; écris-moi chaque jour quelque chose et envoie-moi le tout une fois ou deux par semaine. — Mille caresses et puis mille encore, mille pardons, mille becs d'amour et des vœux innombrables pour ton cher bonheur !

Puisse cette lettre te porter autant de bien que m'en a fait la tienne. Oh ! chéri, dans tous tes maux, repose-toi sur mon cœur !

VIII

[Mercredi,] 4 juillet [1832.]

Je reçois à l'instant deux lettres, l'une de mon bien-aimé, l'autre de Laure (2) ; comme toujours je garde la tienne pour la lire la dernière, bien à mon aise, mais hélas ! j'avais presque envie de ne l'ouvrir que ce soir, après avoir lu celle de Laure. Cette lettre lui est dictée, d'un bout à l'autre, mais figure-toi mon angoisse, lorsque j'y vois que son père ne veut pas que son frère la reçoive des mains de M^{me} Fabre, mais des siennes et qu'Alexandre se refuse à aller chez son père. Je connaissais l'intention de M. Berny et j'avais écrit à ce sujet à Alexandre, mais la lettre ne sera pas arrivée à temps. La voiture du Général est partie pour aller prendre mes enfants à la diligence de Clamecy, je ne sais si elle me ramènera au moins Alexandre. Oh ! mon Dieu, quelle terrible chaîne est la miennel ! D'un autre côté, Antoine me donne de vives inquiétudes, car le parti que j'ai pris pour lui semble ne pas lui convenir. — Je ne t'en avais pas parlé, parce que tu as bien assez de tes chagrins sans prendre encore ta part des miens. Mais en ce

(1) Voir *Le Rénovateur* du 23 juin 1832. S. L.

(2) Laure-Alexandrine de Berny, née le 30 octobre 1813, décédée à l'âge de dix-neuf ans.

moment la mesure est si comble qu'il m'a fallu en déposer une petite partie sur ta chère et fidèle âme. — J'ai lu ta lettre, ami, j'y répondrai plus tard. Tu me reproches de ne pas t'écrire et cependant, à peine s'il se passe un seul jour sans que je me donne le doux plaisir de causer avec toi. — J'attends le retour de la voiture avec une anxiété fatigante. — Vraiment, ce n'est pas vivre, que de se trouver toujours ainsi environnée de tourments. — Je reçois tes caresses pour adoucir l'amertume de ma situation présente. — Quelle déraison, faire souffrir Laure de la raideur de son frère !... Je suis brisée !

J'ai voulu me mettre à corriger : impossible, il est deux heures, je ne serai tirée de mon anxiété qu'à six heures ; c'est bien long. Je me mets à réfléchir, les bras croisés, puis j'ai pensé qu'il me serait peut-être moins pénible de causer avec toi que toute seule. — On veut, je le vois, me faire renoncer à une séparation qui, sans doute, doit affliger beaucoup M. Berny. Mais voyons quelles sont les raisons qui peuvent me faire persister dans ma résolution, ou celles qui pourraient m'y faire renoncer. De ces dernières j'en vois bien peu. L'affliction de M. Berny est la plus puissante, sans doute ; il m'est affreux d'affliger qui que ce soit, mais la position de mon cher Alexandre, si je l'abandonne, est un poids bien autrement pesant dans la balance, une chère victime qui de sa vie ne m'a donné de chagrin, qui a besoin d'avoir près de lui un être qui l'aime et qui adoucisse l'amertume que donne toujours à ses pensées le genre de son caractère. Lui qui ne cherche et ne trouve de distraction nulle part, et qui avait pris la douce habitude de se laisser aller à causer avec moi. Moi qui suis le seul être qu'il aime au monde, je l'abandonnerais ? impossible ! or, ce serait l'abandonner que de vivre avec M. Berny, car je le vois, c'est fini à tout jamais entre son père et lui. Je ne veux pas juger cela, cette conduite de sa part est une conséquence de son caractère ferme et rect. Il y a partout des conséquences à subir : celles de la fermeté ne sont pas à comparer, pour leur préjudice, avec celles de la faiblesse. Je respecte la force et puis tout supporter d'elle, je méprise la faiblesse et n'en puis rien supporter sans de grandes souffrances. — Serait-ce pour mes autres enfants que je resterais près de M. Berny ? il n'y en a pas un d'eux maintenant à qui ma séparation puisse être nuisible. Laure elle-même y gagnera plus qu'elle n'y perdra, je la

marierai de cette manière moins difficilement, car je pourrai amener des jeunes gens chez moi, et certes, ce n'est pas la vue de son père qui les déterminerait à entrer dans une famille dont il est le chef; ce n'est pas non plus son adresse qui les y déterminerait, il n'a jamais su que mettre les bâtons dans les roues que j'étais parvenue à faire mouvoir. — Enfin, si les jugements du monde pouvaient entrer pour quelque chose dans ma détermination; je sais ce que penseront toutes les personnes qui connaissent M. de Berny; mes filles elles-mêmes conseillaient plutôt le pour que le contre (peut-être auront-elles changé d'avis). Quant à mes fils, je sais ce que pensera Antoine. Armand (1) ne désire rien autre chose en ce moment que cette séparation; ainsi qui pourrait donc m'y faire renoncer? M. Berny tout seul, s'il lui prenait fantaisie de me retirer sa procuration; mais j'espère qu'il ne *l'osera pas*. Néanmoins, cette pensée me forcera peut-être à retourner à Paris plus tôt que je ne le croyais, car il faut être là pour éviter cela. — Ami, ce doux épanchement m'a un peu calmée, et m'a doucement fait patienter une demi-heure.

Mercredi.

Mes enfants sont arrivés tous deux hier; je t'envoie mon bavardage pour que tu sois au fait de toutes mes pensées. — Quant à mon cœur, tu sais, j'espère, tout ce qu'il renferme pour toi. — Reçois mille baisers, ami, le piéton attend, à plus tard tout ce que mon cœur peut te dire. — Adieu (2).

IX

[Mercredi.] 18 [juillet 1832.]

Alexandre vient de partir pour Clamecy où il a affaire, et je l'avais chargé d'une lettre pour toi, afin qu'elle t'arrivât plus tôt; je t'y exprimais toutes mes inquiétudes sur ton sort, elles ont été vives et cruelles; oh! chéri, dix longs jours sans te lire! c'est trop pour ma tendresse.

J'ai enfin reçu ta lettre du 13, et j'ai repris celle que je t'envoyais et dont plus de la moitié ne signifiait plus rien.

(1) Armand-Marie de Berny, né à Paris, le 2 octobre 1811, mort à la Bouleau nière le 23 novembre 1835.

(2) Balzac, quand il reçut cette lettre, était, à Saché, l'hôte de M. de Margonne.

Te voilà donc encore bien plus loin de moi ! Oh ! mon Dieu, comme cette nouvelle m'attriste. Elle me fait l'effet d'une seconde séparation : qu'avais-tu donc besoin de ce nouvel éloi-gnement, de ce surcroît de dépenses ? pauvre ami, ton imagi-nation se croit toujours mieux là où tu n'es pas ; craignais-tu qu'on ne courût jusqu'à Saché pour t'y arrêter ? quelle crainte chimérique et *panique* ! Enfin, te voilà près d'une de tes amies ; je l'en félicite, dans le nombre des aspirantes, c'en est toujours une heureuse. Elle fera bien de jouir pleinement du bonheur que lui donnera ta présence, car dans ce monde il est rare et court ; puisses-tu te trouver bien dans ce nouveau séjour ami, et y être assez inspiré pour faire une belle œuvre ! — Je me hâtais de l'écrire, pour t'informer de mon départ de Bazarnes, car ton silence me donnait, entr'autres pensées, celle de t'y voir arriver. Cependant je savais que ta gêne était un obstacle au voyage, mais je savais aussi que notre tendresse n'a pas tou-jours su calculer avec nos bourses.

Enfin après m'être bien fatigué l'âme à craindre quelques malheurs, je la rafraichissais par l'espoir de te voir arriver. Maintenant je suis tranquille, tu te portes bien et tu voyages, oui, tu voyages, mais c'est au loin, et pourquoi faire ? cela, je l'ignore, il eût été bien difficile que tu vinsses ici, c'est vrai ; tout ce qui touche à ma tendresse pour toi est hérissé de diffi-cultés. — Écoute, ami, puisque te voilà de nouveau près de M^{me} Carraud, je désire que tu me réhabilites dans son esprit, ce désir va peut-être te paraître une petitesse, et je ne cher-cherai pas à m'expliquer si tu auras tort ou raison, mais ce que je sais, c'est que je craindrais également et des parures étran-gères et des travestissements difformes ; par les lettres que j'ai lues de M^{me} Carraud, j'ai jugé l'opinion qu'on lui a donnée de moi ; dans toutes ses offres de tendresse, il y a plus que du sen-timent, il y a de la pitié. On voit qu'elle souffre en te croyant uni à un être *indigne de toi*. Chéri, sois certain que je ne me trompe pas : jamais, pour juger ces choses-là, un homme n'aura la vue d'une femme. Cependant, c'est si visible que je t'ai sou-vent su mauvais gré, je te l'avoue, d'avoir laissé peser sur *moi*, sur ta chérie, un jugement indigne d'elle et de toi, toi parfois

(1) Balzac venait d'arriver à Angoulême, chez M. et M^{me} Carraud, lorsqu'il reçut cette lettre. M. Carraud avait été nommé, en juillet inspecteur de la poudrière d'Angoulême.

si bavard, toi si communicatif! Rougirais-tu donc d'avouer ta tendresse? si tu avais pu avoir l'ombre de cette pensée, sans reprendre à l'instant ta liberté, je ne t'estimerais pas. Ne viens pas, pour t'excuser, me dire que la délicatesse te défend de me compromettre, chéri. A cet égard toute ta famille s'est si mal conduite envers moi, qu'elle ne t'a laissé d'autre moyen pour mettre mon honneur à couvert, que celui d'avouer noblement ton chaste et pur sentiment, et d'inspirer alors pour la femme qui t'adore un genre de respect dont elle aurait été plus fière que de celui perdu. — Mais tout perdre à la fois, c'est trop!

Mon bien-aimé, j'ai eu plus d'une fois à souffrir par toi à ce sujet-là; va, mon gentil, ton amour est bien grand, mais rappelle-toi ce que je t'écrivais naguère sur les compensations; puis, serre-moi sur ton cœur aimant.

Je pars d'ici le 24, c'est-à-dire mardi prochain. Antoine me force à partir plus tôt que je ne l'aurais voulu. Peut-être laisserai-je Laure, et peut-être la viendrai-je reprendre, mais ce ne sera pas sans l'avoir vu, après être restée à Paris le temps nécessaire pour mes affaires. J'irais passer à la Bouleau-nière le temps que tu resteras à Angoulême. Puis je reviendrai à Paris quand tu y reviendras, car il *faut* que je te voie, puis, je reviendrai ici prendre Laure; je demeurerai à Paris rue de Crébillon, 3, dans le petit appartement d'Alexandre. Ainsi, jusqu'à nouvel ordre, envoie-moi mes lettres à cette adresse.

Sais-tu que j'aime mieux te savoir près d'une femme raisonnable et à laquelle je suppose une belle âme, que près de certaines folles, égoïstes, et au jugement faux, qui, par un malheur de ta destinée, ont plus d'influence sur toi que qui que ce soit. Mais la folie est plus attrayante que la raison, et, poète, il faut que tu en subisses toutes les conséquences. Par exemple, tes opinions en politique n'ont commencé à prendre un autre port que depuis les longues et interminables conversations de la duchesse d'Abrantès. Le Metternich y assistait probablement toujours, lui ou son ombre. — Que ta vanité d'homme ne s'effarouche pas, chéri: aucun de vous, même le plus supérieur, ne peut échapper à l'influence féminine, et la plus heureuse d'entre nous à ce mauvais jeu est celle qui attaque à dessein votre côté faible. — Ici permets-moi un hélas! car j'aurais voulu voir mon

idole placée sur un des plus beaux piédestals qui jamais ait soutenu grandeur humaine ; mais mon âme réprouvera toujours celui sur lequel tu veux te hisser, mon pauvre cher, et cette âme ne se trompe pas sur la valeur des choses, elle devine les lieux où se trouve le beau. Comme Cassandre j'ennuie, peut-être, par mes répétitions, quoique je m'attende à ce qu'elles aient le même sort que les siennes, mais ma tendresse vraie est aussi courageuse que sincère.

En relisant ma lettre, je m'aperçois que tu pourrais peut-être mal interpréter la phrase à laquelle j'ai mis une croix (1) ; tu pourrais y voir un reproche, et je ne veux pas que tu y sois trompé. Non, mon chéri, elle ne renferme rien qu'un doux regard sur le passé où tant de fois nous avons été plus amoureux que sages.

Mais à toi, ami, ah ! à toi qui seras toujours un être bien-aimé, à toi dont la chère présence m'apportera toujours joie, plaisir et bonheur, comme l'absence me donnera ennui, tristesse et chagrin, à toi mille tendresses d'âme, le serrement de main le plus confidentiel, et au chéri, mille becs pleins d'amour.

. X

Fragment.

Oui, deux ans en arrière, huit jours de la Grenadière, et la mort me vaudrait mieux que toutes les idées d'un avenir froid. Avant de te connaître, j'avais déjà une certaine dose de chaleur répandue dans toute ma personne, mais il me semble qu'elle n'y était qu'en germe. Oui, chéri, ce sont tes rayons vivifiants qui ont fait naître tant de choses qui, pour la plupart, seront désormais en trop chez moi. Cependant il ne se passe pas de jour où je ne te rende grâce, tu m'as donné mille jouissances inconnues avant toi, tu m'as appris à *sentir*, à *voir* ; aussi chaque soir ce magnifique coucher de soleil que je vois de mes fenêtres et que tu te rappelles, n'est-ce pas ? est pour moi un spectacle dont je te remercie.

(1) La croix dont parle M^{me} de Berny est placée au milieu de la phrase de cette lettre commençant par : « Cependant, je savais que ta gêne... » et finissant par ces mots : « Calculer avec nos bourses. »

J'en jouis d'autant plus que bientôt j'en serai privée... privée de cette belle vue que nous avons tant de fois admirée ensemble, privée de ma chambre, privée de tout. Et pas de lien de famille, pas de mère, pas de mari, pas d'enfants, après tout ce que j'ai fait pour eux, après les soins, si petits et si larges, si bas et si hauts, et si multipliés, que j'ai pris de leur enfance! Alexandre seul me reste; tous les autres ou ne me comprennent pas ou sont d'un égoïsme effrayant. Un mot sublime d'Alexandre : je lui parlais de son avenir, et je voulais le lui faire envisager pour lui. « Oh! moi, ma mère, je me moque de moi. » Tu reconnaitras là son éloquent laconisme; que de vertus exprimées dans cette phrase! A quand donc, nous dire tout cela à l'oreille?... A quand? et cependant! si! mais? oh! grandes misères humaines, heureux les pauvres d'esprit, de cœur, d'âme, heureux les pauvres! Chéri, une lettre de toi me serait bien douce! C'est pour demain, j'espère! voilà ma phrase de chaque jour quand l'heure est passée. Adieu M. Minet, ma pensée permanente. Adieu.

L'ORGANISATION DE LA SYRIE

SOUS LE MANDAT FRANÇAIS

La conclusion de l'accord du 20 octobre qui rétablit nos relations avec la Turquie sur le pied d'une entente et d'une confiance mutuelles, ainsi que l'approbation par le Gouvernement des propositions du général Gouraud au sujet du statut organique dont seront dotés les pays placés sous notre mandat, marquent comme un tournant de l'histoire de notre intervention en Orient à la suite de la guerre européenne. Il peut donc paraître opportun de jeter un coup d'œil en arrière pour mesurer le chemin déjà parcouru et se demander, à la lumière de l'expérience des trois dernières années, quelles perspectives s'offrent à nous pour l'exercice de la mission de tutelle dont nous avons assumé la charge vis-à-vis des populations syriennes et libanaises.

L'organisation que le Gouvernement vient de sanctionner a commencé à se dessiner il y a déjà plus d'un an, parce qu'elle découlait de la réalité syrienne elle-même, telle qu'elle s'imposait au Haut-Commissaire, au moment où la chute de l'émir Fayçal lui a permis de traiter le statut de la Syrie dans son ensemble. C'est seulement, en effet, par suite d'une malveillance qui ne prenait pas la peine de s'informer, que l'on a pu croire que le Haut-Commissariat en Syrie a vécu au jour le jour sans avoir un plan directeur, pendant les deux années qui se sont écoulées depuis le débarquement du général Gouraud à Beyrouth. Il est vraiment trop facile de mettre en contraste fâcheux l'imprécision qu'on lui reproche avec la sûreté des méthodes suivies en Tunisie et au Maroc où elles ont pu se

préciser et s'affermir depuis 1881 ou 1912 et le mandat est une entreprise beaucoup plus délicate encore que le protectorat. Sans doute, le contrôle administratif français fut installé dans la zone Ouest de Syrie dès l'automne 1918; mais il dut, pendant une année, agir sous l'occupation britannique, ce qui, malgré toute la bonne volonté du maréchal Allenby, ne pouvait que rendre sa tâche encore plus difficile. Il faut ajouter qu'au lendemain de la guerre, la France était limitée dans ses moyens. C'est seulement en novembre 1919 que le général Gouraud releva les troupes britanniques, et c'est seulement à la fin de juillet 1920 qu'a disparu le régime chérifien de Damas, — dont toute la politique se résumait à s'efforcer de rendre notre situation intenable en Syrie, — et le 20 octobre 1921 qu'un accord a mis fin à la guerre turque, qui avait repris dans le Nord dès les dernières semaines de 1919 et qui avait absorbé à la fois le gros de notre armée du Levant et une partie de l'attention de son chef, obligé de diriger, en même temps, toute la tâche politique du Haut-Commissariat.

Ce qui s'est accompli dans de telles conditions supporte la comparaison avec n'importe laquelle de nos œuvres d'outre-mer, alors qu'elle était, pour ainsi dire, en aussi bas âge. Dans cette courte durée, et au milieu de toutes ces traverses, un plan a été conçu et a commencé à se réaliser. Il vient d'être consacré par un statut provisoire d'où sortira le statut définitif que les Puissances mandataires ont, selon ce qui est prévu dans les projets de déclarations de mandat, trois années pour élaborer : le délai n'a rien d'excessif, si l'on songe à toutes les retouches que peut inspirer l'expérience d'un régime aussi délicat. Ce statut provisoire, sur lequel l'autre doit se conformer, est entièrement inspiré par un principe qui a invariablement dominé toute la politique du Haut-Commissaire de la République en Syrie et au Liban : créer, dans un esprit libéral et en préparant les populations à se gouverner, des organismes indigènes capables de se suffire à eux-mêmes le jour où la tutelle à l'abri de laquelle ils se seront développés n'aura qu'à s'effacer devant la majorité du pupille : c'est dire que l'esprit du mandat a été appliqué avant la lettre, les projets de déclarations de mandats, élaborés après la Conférence des premiers ministres de France, d'Angleterre et d'Italie à San-Remo, étant soumis à la Société des Nations, qui ne les a pas encore examinés.

* * *

La formule du mandat répond d'ailleurs merveilleusement à notre passé en Orient, comme à l'idée que nous devons nous faire de notre avenir dans cette partie du monde. Depuis les Croisades, notre nation n'a jamais recherché dans le Levant de domination territoriale. Elle y est apparue parfois armée, mais, avec Bonaparte, parce qu'elle devait mener sur ce théâtre comme ailleurs une guerre dans laquelle elle était engagée partout, ou, en 1860, comme soldat du droit et redresseur de torts. Son domaine n'y était pas territorial, mais intellectuel et moral : il lui était assuré non seulement par le souvenir d'un passé prestigieux, mais encore par l'effet des œuvres de charité et d'enseignement qui ont le plus fait pour relever l'Orient. Aucune domination matérielle n'était nécessaire à cette emprise, et la guerre n'a rien changé sur ce point aux fondements de notre politique dans le Levant, où nous n'avons pas plus aujourd'hui qu'hier d'Empire à gagner ou à défendre. Notre politique n'eût pas souhaité autre chose que de maintenir, en l'améliorant, l'Empire ottoman qui avait été un cadre si favorable à l'expansion de notre influence. Mais la Turquie s'était lancée dans la guerre ; il ne dépendait pas de nous de lui en éviter les conséquences, et il nous fallait adapter notre politique à des circonstances nouvelles, si nous ne voulions pas que la victoire elle-même, payée plus cher par nous que par aucun de nos alliés, eût pour résultat d'effacer notre empreinte de pays où elle est si profondément marquée. Du moment où des États nouveaux devaient surgir sur les ruines de l'Empire ottoman et se développer à l'abri d'une tutelle étrangère, il nous fallait revendiquer cette tutelle sur une partie de ces nouveaux venus dans la famille des nations. Il nous fallait devenir les mandataires sur la région où notre emprise a été particulièrement forte et où chacun s'attendait à nous voir continuer, sous des formes nouvelles, l'effort d'éducation que nous y avions depuis longtemps fourni. L'énoncé d'un chiffre résumera la part que nous avons à la formation intellectuelle de la Syrie : à la veille de la guerre, il y avait 40 000 élèves dans les écoles de ce pays où l'on enseignait le français et qui étaient dirigées en majorité par nos compatriotes. Le français était plus encore, là, que dans les autres régions de l'Orient, la seconde langue

de toutes les classes de la population ayant reçu quelque culture, et il était même devenu la langue du foyer d'un certain nombre de nos clients.

On juge de l'effet qu'aurait eu sur cette œuvre l'abstention de la France au lendemain d'une victoire qui la faisait attendre en Syrie comme la libératrice naturellement appelée à organiser l'indépendance du pays. C'eût été déclarer notre carence en Orient, et sans doute discréditer par là nos œuvres non seulement en Syrie, mais dans tous les pays voisins qui devaient nous juger d'après la façon dont nous agirions dans la question syrienne. On a dit que nous n'avions pas besoin d'être parmi ceux qui agiraient politiquement en Orient et qu'il nous suffisait largement de réserver, dans des accords avec les Gouvernements qui y assumeraient le mandat déserté par nous, entière liberté pour nos écoles ; mais ce n'est pas seulement les méthodes d'enseignement qui remplissent celles-ci : c'est aussi le rôle que joue la langue qui y est enseignée et le prestige de la nation qui fournit les maîtres et d'où émane la culture que l'on y donne. Ce prestige était incompatible avec notre abdication politique en Orient au lendemain de la guerre, de même que le rôle de notre langue aurait été restreint si nous avions renoncé à jouer notre rôle politique dans la forme nouvelle que les circonstances lui imposaient. Ceux qui auraient voulu que nous nous bornions à une politique scolaire, qu'aucune autre intervention n'aurait appuyée, exposaient donc les Écoles qu'ils croyaient défendre à perdre leur clientèle et notre effort à se limiter, pour ainsi dire, à la conservation de coquilles vides.

* * *

Si donc nous pouvions, sans aucune peine, entrer avec une entière sincérité dans les idées nouvelles et ne viser en Orient que l'œuvre temporaire du mandat, nous devions nous charger de cette œuvre. Parmi ceux qui l'ont admis, on trouve des critiques qui pensent que, du moins, la méthode employée a été mauvaise et que la France a brisé dès le début en Syrie ce qui aurait pu être l'instrument le plus facile de son mandat. Malgré tant de preuves, il est encore des gens qui croient que nous aurions pu utiliser l'émir Fayçal pour l'organisation du pays sous la tutelle française. Les tenants de cette opinion

ajoutent que par impérialisme, nous avons non seulement brisé l'instrument le plus commode de notre politique, mais encore manqué à ce que nous devions à des alliés dans la Grande Guerre. Il n'est pas de sujet peut-être sur lequel on ait attaqué avec plus de légèreté et d'ignorance des faits la politique du général Gouraud.

C'est l'attitude de l'émir Fayçal qui a rendu impossible toute collaboration entre lui et la Puissance qui allait assumer le mandat sur la Syrie. A vrai dire, il se trouva immédiatement à Damas à notre égard dans une équivoque que ses conseillers britanniques ne firent rien pour dissiper. Il y représentait son père ; celui-ci avait signé avec des agents anglais, à la fin de 1915, un traité qui devait lui faire engager avec les Turcs une lutte dont l'enjeu serait une couronne dont certains fleurons devaient être les villes de la Syrie intérieure, tandis qu'il acceptait que Bagdad n'en dépendit point. Alors qu'elle ne connaissait que très vaguement cette tractation, à laquelle elle n'avait pas participé, la France signa en mai 1916 avec l'Angleterre et la Russie une convention aux termes de laquelle sa situation était reconnue, même dans la Syrie intérieure où elle se réservait le droit de fournir des conseillers aux Gouvernements arabes qui pourraient s'y constituer.

Il n'y avait pour la politique anglaise qu'une manière de concilier les engagements qu'elle avait pris et qui chevauchaient si fâcheusement les uns sur les autres, c'était d'intimer à Fayçal l'ordre qu'à Damas il ne devait plus recourir qu'à l'aide et aux conseils de la France. Mais rien ne fut fait dans ce sens. L'Émir fut non seulement libre de gouverner à Damas, sous l'occupation britannique, comme si la France n'existait pas, mais encore de donner pour objet principal à sa politique la ruine systématique du vieux prestige français en Syrie. Nos partisans furent méthodiquement molestés pour bien montrer que nous étions incapables de les défendre. Une presse qui ne vivait que des subsides de l'Émir s'acharnait à nous vilipender, ne reculant pas devant les plus grosses calomnies qui faisaient un crédit illimité à la crédulité du public, et la police ajoutait sa force aux excitations de cette presse pour obtenir des manifestations contre nous et faire ainsi croire au monde que la Syrie était particulièrement opposée au mandat français. Après l'occupation de la zone littorale par nos troupes, ce fut

toute une série d'attentats et de brigandages dans la zone que nous devons garder, pour démontrer à la population qu'elle avait tout à perdre à notre présence, faire croire au monde que nous étions incapables de maintenir l'ordre, déconcerter et lasser l'opinion française en lui donnant à penser que nous étions en présence d'un pays ennemi qu'il faudrait indéfiniment contenir à grands frais. L'Émir était si peu étranger à ces attentats qu'en janvier 1920 il dit au général Gouraud, sans la moindre ingénuité d'ailleurs et pour se faire admettre comme l'homme nécessaire, qu'il les avait organisés pour exercer sur nous une pression. Peut-être, à vrai dire, était-il l'instrument d'une politique dont il serait sans doute très injuste de faire remonter la responsabilité jusqu'au Gouvernement de Londres, mais qui fut certainement celle de beaucoup de ses agents dans le Levant, dont l'un n'hésita pas à dire à un notable syrien : « Nous saurons bien dégouter la Syrie de la France et la France de la Syrie. »

L'étonnant, en présence d'un système qui faisait de Fayçal le symbole et l'instrument de l'hostilité contre la France, n'est pas que nous ne nous soyons pas entendus avec lui, mais, que nous ayons si longtemps essayé de nous entendre. Nous avons aidé le fils du Chérif Hussein en lui fournissant quelques officiers et un détachement algérien qui formèrent le noyau le plus solide de la petite force qui, à la fin de la guerre, tint sous l'Émir la campagne dans le désert à l'Est de l'armée Allenby. Nous n'avions aucune prévention contre lui et nous aurions usé de son Gouvernement aussi bien que de tout autre. Sans doute il n'avait à mettre à notre service aucune autorité sur le pays. C'est même probablement pour lui en donner que ses protecteurs britanniques le firent entrer à Damas, avec sa petite force, avant toutes les troupes anglaises ou françaises. Il était en effet nécessaire d'imposer au pays un personnage qu'il n'attendait et ne désirait pas. S'il y avait eu, en Syrie, avant et pendant la guerre, un mouvement de nationalisme arabe, celui-ci se serait fort bien accommodé d'un Gouvernement local indépendant des Turcs. Il ne tendait pas le moins du monde au règne d'un chérif hedjazien sur Damas, ni à la constitution d'un empire au profit de Hussein et de ses fils. L'installation de l'Émir fut chose artificielle : et c'est peut-être pour se justifier et susciter des passions sur lesquelles elle pourrait s'appuyer, qu'elle fut suivie

d'une politique de nationalisme xénophobe, qui s'accommodait d'ailleurs fort bien de la présence des Anglais en Mésopotamie alors qu'elle faisait rage contre le mandat syrien de la France.

Et cependant tout fut fait par le Gouvernement français pour arriver à une entente avec Fayçal. M. Clemenceau s'y employa vainement en avril 1919 : l'Émir refusa d'accepter aucun accord qui reconnût à la France une situation particulière en Syrie. Rendu plus accommodant, du moins dans les mots, après la relève des troupes britanniques par l'armée du général Gouraud, il signa en janvier 1920 à Paris un accord qui nous reconnaissait encore bien peu de chose, mais qui n'eut aucun effet après le retour de l'Émir à Damas. Toute la première partie de l'année 1920 vit en effet une série de pillages, d'assassinats dans la zone occupée par nos troupes, tandis que Damas, qui les organisait, en prenait texte pour dénoncer notre incapacité et notre impopularité. Cette politique était sans aucun doute fondée sur l'idée qu'il n'y avait pas d'opinion en France pour soutenir l'entreprise syrienne, et que nous finirions par nous dérober piteusement. On s'ingéniait à doser les provocations, de manière à nous discréditer autant que possible, mais sans aller jusqu'au point qui provoquerait de notre part une réaction violente. Un tel jeu n'était pas facile à mener et comme nous étions moins résignés à une abdication ignominieuse que le croyaient l'Émir et ses conseillers, il devait finir comme il a fini, après que le général Gouraud eut poussé la patience jusqu'aux extrêmes limites du possible.

C'est une histoire qu'il est bon de résumer encore en passant, bien que « Testis » en ait écrit dans la *Revue des Deux Mondes* au commencement de l'année, car elle a été opiniâtrement muée en la légende d'un Gouvernement national et populaire avec lequel le général Gouraud s'est refusé à s'entendre, malgré la bonne volonté qu'il aurait trouvée à Damas. La vérité est que nous n'avons jamais rencontré dans le pouvoir de l'Émir Fayçal un élément qui eût les moyens ou l'intention de nous servir à rénover le pays sous notre mandat. Il n'a jamais été pour nous, quelles que fussent l'origine et l'inspiration de sa politique, qu'un fait qui s'est rendu radicalement incompatible avec notre mandat, ou même plus simplement, avec notre dignité.

*
* *

Après avoir balayé le gouvernement de l'Émir, le général Gouraud ne pensa pas un instant à installer sur ses ruines l'administration directe : il s'appliqua immédiatement à susciter une organisation indigène dans ce pays qui ne lui offrait aucun gouvernement à utiliser. Selon les indications du milieu, en utilisant les débris des institutions provinciales du temps turc, auxquelles la population était habituée, il constitua les États autonomes qui sont encore la base de l'organisation qui se développe dans les pays sous notre mandat et du statut organique provisoire dont les textes viennent d'être approuvés par le Gouvernement.

Ceux-ci ont été élaborés à la suite d'une enquête qui a duré pendant les six premiers mois de 1921. En janvier, le Gouvernement avait invité le Haut-commissaire à étudier activement, en recherchant autant que possible le sentiment populaire, l'organisation des États, qui auraient à être dotés, en tenant compte des possibilités locales, d'institutions représentatives. L'étude devait porter également sur l'organisation d'une confédération syrienne. L'enquête menée selon ces instructions n'a pas, à vrai dire, révélé une opinion publique consciente d'elle-même. Les masses sont encore complètement étrangères à l'idée de la vie publique. Les groupes peu nombreux des notables, qui sont encore seuls à constituer le « pays politique, » ont eux-mêmes manifesté, sauf de rares exceptions, un intérêt très relatif pour l'organisation générale du pays, mais ils se sont presque tous montrés favorables au développement de l'organisation des États que le général Gouraud avait créés en 1920.

Aussi le texte-type, élaboré pour déterminer la Constitution de ces États, développe-t-il les attributions des gouvernements locaux sur la base de l'arrêté qui fut promulgué le 21 septembre par le Haut-commissaire, pour régler l'organisation provisoire de l'État d'Alep, créé par un arrêté dès le 1^{er} septembre. L'organisation du Grand-Liban, proclamée à la même époque, devait se faire sur la base du statut propre de ce pays ; celle du territoire autonome des Alaouites s'appliquait à un pays encore très fruste et dont la constitution ne pouvait donc être faite sur le modèle de celle des autres États. Quant à Damas, le régime institué dut d'abord être une liquidation du régime

chérifien que modifièrent des arrêtés de détail, dans le sens de la constitution donnée à l'État d'Alep.

L'arrêté type proposé aux États pourra être amendé dans une certaine mesure pour tenir compte des circonstances locales. Ainsi les constitutions pourront légèrement varier, tout en restant dans les grandes lignes tirées de l'organisation des vilayets ottomans sous la constitution de 1908. C'était le seul régime dont la population eût une certaine expérience, dans la mesure où les textes constitutionnels et administratifs ottomans, d'ordinaire fort bons en eux-mêmes, ont été réellement appliqués. Mais il fallait essayer de faire sortir les libertés syriennes d'une base dont la population avait quelque connaissance et quelque pratique.

A la tête de l'État est un gouverneur, assisté de directeurs chargés des divers départements de l'administration. La population sera représentée par un Conseil de gouvernement, qui remplace, avec des attributions plus étendues, l'ancien conseil général du vilayet. Celui-ci comptait une majorité de fonctionnaires et de chefs religieux. Cet élément sera maintenu dans les Conseils de gouvernement, mais la majorité passera aux membres élus. L'élection de ceux-ci, qui seront au nombre de vingt pour chacun des États de Damas et d'Alep (nous avons dit que le Liban doit évoluer à part et les Alaouites sont encore trop frustes pour marcher du même pas que leurs voisins dans la voie constitutionnelle) aura lieu sur les bases suivantes : les électeurs du premier degré seront tous les hommes adultes qui paient à l'État un impôt direct si minime qu'il soit ; il y aura un représentant élu par 12 500 électeurs du premier degré, 500 de ceux-ci désignant un électeur du second degré. C'est un système calqué sur celui des élections à la Chambre des députés de Constantinople sous le régime de la Constitution de 1908, qui ne fut d'ailleurs pas libéralement appliquée. Il entrera en vigueur à mesure que les recensements de la population, en cours dans certains États et en préparation dans les autres, auront été achevés.

Le Conseil du gouvernement devient une véritable assemblée d'État qui partage avec une Commission permanente, composée elle-même très largement de membres élus et chargés d'assister le Gouvernement pendant l'intervalle des sessions du Conseil, des attributions d'ordre législatif, alors que les fonctions

de l'ancien Conseil du vilayet étaient, sauf en ce qui concerne certaines attributions de juridiction administrative, calquées sur celles de nos conseils généraux. Ce progrès confirme l'indépendance des États en donnant à leurs assemblées des pouvoirs qui n'appartenaient jadis qu'au Parlement de Constantinople.

Des réformes ont été introduites dans les circonscriptions de l'État, c'est-à-dire le Sandjak et, au-dessous de lui, le Caza, pour acheminer leur administration vers le régime démocratique. Le nombre des membres élus des Conseils de Sandjak et de Caza a été porté de quatre à huit et le mode d'élection a été rendu beaucoup plus libéral. Sous le régime ottoman, l'expression de la volonté des électeurs était pour ainsi dire rigoureusement filtrée. Une réunion de la plupart des membres de droit des Conseils de Sandjak et de Caza (fonctionnaires et chefs religieux) présentait trois noms pour un membre à élire; et un corps électoral composé des Moukhtars de villages, des membres des Conseils des Anciens et du Conseil municipal du chef-lieu de Caza maintenait deux des noms. Le Moutessarif choisissait ensuite l'élu entre les deux noms maintenus. Sous le régime nouveau les candidats pourront se présenter librement : leur éligibilité, pour laquelle l'âge de 30 ans et le paiement de 300 piastres syriennes d'impôts directs sont exigés, doit seulement être constatée par une Commission composée des membres de droit et de trois représentants de la municipalité du chef-lieu. Puis les électeurs du second degré au Conseil du gouvernement de l'État procèdent librement à l'élection.

On peut trouver fastidieux l'exposé de ce système qui, de plus, paraîtra encore bien compliqué et bien peu démocratique à des Français. Mais il faut tenir compte des réalités d'un pays où la masse est encore illettrée, surtout dans les campagnes, et de plus sans aucun sens ni habitude de la liberté que le régime turc n'a jamais rien fait pour acclimater. Dans un pareil milieu, faire élire directement, et sans aucune période préparatoire, les Conseils par un corps aussi nombreux que celui des électeurs du premier degré serait une aventure, et il faut ajouter que la restauration et l'application sincère des institutions ottomanes auraient déjà suffi à répondre aux vœux de la plupart des notables de la Syrie, en grande majorité musulmane, à laquelle s'appliquent les textes proposés. La Constitution du Liban doit en effet être modifiée ultérieurement sur sa

base propre qui est le statut organique donné à ce pays après l'intervention française de 1860.

Chaque État autonome constitue avec son Gouverneur, ses Directeurs, son Administration et ses Conseils bientôt élus, un organisme indigène complet. C'est un cadre relativement modeste dans lequel un peuple sans aucune tradition de gouvernement par lui-même peut faire graduellement son éducation politique. Il faut ajouter que ces organismes ont maintenant fait leurs preuves depuis un an, et que les notables qui sont encore seuls à composer le « pays politique » se sont très généralement montrés à Damas et plus encore à Alep satisfaits de leur fonctionnement.

* * *

Les États sont donc actuellement la base et les organes dès à présent vivants de l'être politique nouveau qui a commencé d'exister en Syrie. Cet état de choses répond aux tendances qui ont été constatées dans le pays au cours de l'enquête menée pendant les six premiers mois de l'année 1921 et dont il a été parlé plus haut. Si elle a révélé, notamment à Alep, une très vive curiosité en ce qui concerne l'organisation des États autonomes, et surtout l'utilisation locale de leurs ressources, elle n'a permis de constater, sauf chez un très petit nombre de personnes, que des vues beaucoup plus indifférentes et confuses en ce qui concerne les liens fédéraux qui pourraient unir les États.

Il fallait cependant créer une Fédération : il convenait de donner au pays sous mandat français une cohésion aussi grande que possible, ne fût-ce que pour répondre aux désirs de certains groupes syriens, particulièrement évolués et appartenant d'ailleurs en majorité aux colonies fixées à l'étranger, et pour permettre à la Syrie de faire plus nettement figure parmi les Nations. En outre, les États autonomes ont nécessairement à résoudre un certain nombre de questions d'intérêt commun, fonction qui paraissait devoir être assurée par des organes fédéraux. Le général Gouraud, obéissant à ces raisons et suivant le plan qu'il avait dès longtemps conçu, annonça la création prochaine de la Fédération dans son discours-programme prononcé à Damas le 20 juin et répété à Alep quelques jours plus tard.

Mais le résultat de cette déclaration ne fut pas ce que por-

teraient à croire les idées que l'on se fait au dehors de l'état de l'opinion de la Syrie et des intérêts de ce pays. Elle parut à Damas tomber dans l'indifférence, alors que d'autres passages du discours soulevaient un intérêt manifeste. Et cependant certains milieux damasquins semblent avoir conservé du régime chérifien le regret de ne plus voir leur ville capitale d'un État englobant toute la Syrie et auraient paru devoir trouver dans ce sentiment plus de goût pour l'unité que n'en ont les notables des autres villes. A Alep, où l'on n'a pas les mêmes souvenirs, l'annonce de la Fédération fut accueillie par les notables avec une méfiance et même une répugnance visibles. Elle ne provoqua guère que la crainte de voir le Nord exploité par le Sud, comme il se plaint de l'avoir été pendant l'aventure chérifienne.

Le Haut-Commissaire n'avait cependant qu'à s'en tenir à la déclaration qu'il avait faite. Il appartient à la Puissance mandataire de devancer au besoin, sur les points essentiels, un sentiment national syrien encore à créer. On tint seulement compte de l'indication qu'avait donnée l'accueil fait à l'annonce de la Fédération en commençant à donner à celle-ci, par le texte organique qui la crée, une compétence et des rouages réduits au strict minimum. La règle reste la compétence des États et l'exception est celle de la Fédération. C'est à la fonction qu'il appartiendra de développer l'organe fédéral selon ce que conseilleront l'expérience et l'opinion publique qui pourra se manifester en Syrie.

Aux termes du texte « portant organisation provisoire de la Fédération des États de Syrie, » laquelle doit comprendre Damas, Alep et les Alaouites, la Fédération n'aura, sauf en ce qui concerne la législation qui doit manifestement être arrêtée en commun, que ce que les États voudront lui déléguer de leur souveraineté. Le budget fédéral commencera par n'avoir pas de recettes propres, mais se composera des prélèvements consentis à son profit par chacun des États fédérés sur la part qui reviendrait à ces États dans le produit des recettes douanières. Celles-ci seront versées à une caisse que gère le Haut-Commissariat, mais réservées aux États entre lesquels elles doivent être partagées au prorata de la population.

Deux directeurs fédéraux seront, au début, placés à côté du Haut-Commissaire ; l'un pour les Travaux publics qui étudiera les projets de travaux d'intérêt général et en contrôlera l'exécu-

tion, cette exécution devant en principe être assurée par les soins des États sur le territoire desquels ces travaux seront effectués, l'autre pour les Finances. Un Conseil fédéral composé de délégués élus par les Conseils de gouvernement des États sera réuni. Pour ménager les particularismes, il est stipulé que le vote aura lieu par délégations et que le Conseil siègera alternativement à Damas et à Alep, son Président devant être choisi dans la délégation de l'État où se tiendra la session. Le Conseil fédéral qui doit d'abord être consultatif, comme les Conseils de gouvernement des États, aura à connaître, sur l'initiative des États fédérés, de la législation qui devra leur être commune et à se prononcer sur les travaux publics, ainsi que sur la création d'institutions et d'établissements d'intérêt commun. On vient de voir que les moyens financiers nécessaires à ces travaux et à ces institutions seront délégués par les États en vue de ces objets déterminés.

Tel est le régime provisoire qui a été jugé le meilleur pour acclimater l'organisme fédéral dans un milieu sans aucune expérience de la gestion des intérêts publics et où des particularismes si méfiants restent à apaiser.

* * *

La création de la Fédération syrienne ne résout pas entièrement la question des relations entre les États placés sous notre mandat, puisque deux de ceux-ci montrent jusqu'ici une répugnance complète à se fédérer avec leurs voisins. Le plus important, et de beaucoup, est le Grand-Liban proclamé le 1^{er} septembre 1920 et dont les cantons ayant appartenu au Liban, tel qu'il existait à la suite de l'intervention française de 1860, croiraient exposer les libertés qui leur ont été conférées alors, et dont ils ont acquis depuis la tradition, en abandonnant une partie quelconque de la souveraineté libanaise au profit d'un groupement dont la masse sera fournie par les pays en immense majorité musulmans de l'intérieur. Quant au petit État Druse, créé au profit des réfugiés Druses qui ont colonisé dans le courant du siècle dernier la montagne du Hauran, à l'extrême Sud-Est de notre zone de mandat, il vient d'être constitué pour gouverner une communauté qui n'a jamais été vraiment soumise aux Turcs; il a son originalité et la jalousie de son indépendance et n'accepte notre tutelle qu'en vertu d'un accord qui la réserve

expressément vis à vis de la Fédération syrienne dans laquelle il ne veut pas entrer. L'efficacité de cet accord, qui est apparue à la manière dont les Druses du Hauran ont accueilli, au cours de l'été dernier, nos soldats et nos conseillers, est une sérieuse raison pour nous de ne pas plus forcer la main aux Druses qu'aux Libanais et de les laisser libres de rester hors de la Fédération ou d'y entrer, comme une des clauses du texte portant organisation de la Fédération syrienne le permet et le prévoit.

Mais en attendant cette accession qui peut tarder beaucoup ou même ne jamais intervenir, il fallait trouver un moyen de faire participer les États non fédérés au règlement des affaires d'intérêt commun : lois qui doivent être communes pour assurer l'unité économique nécessaire et contre laquelle personne ne s'élève, tarifs douaniers, relations postales, régies, travaux ou institutions qui peuvent intéresser un des États non fédérés en même temps que la Fédération ou même un seul des États fédérés, — ce dernier cas est appelé en vertu des nécessités géographiques à se produire entre le Liban et l'État de Damas, ainsi qu'entre celui-ci et la montagne Druse.

La solution a été fournie par les objections mêmes que les Libanais ont opposées à toute idée de la Fédération de leur pays avec les États voisins. Au mois de janvier dernier, un arrêté avait été pris constituant un budget général de la Syrie et du Liban. Cette décision, si raisonnable qu'elle parût, souleva une très vive opposition dans la Commission administrative du Liban qui, bien que nommée par l'autorité française, en attendant la fin du recensement qui permettra des élections, manifeste, peut-être en vue de ces élections même, une indépendance de critique des plus marquées. La Commission administrative déclara que toute la réglementation commune qui pouvait être nécessaire pour assurer l'unité économique, et que les travaux et institutions publiques qui pourraient paraître d'intérêt commun, de même que les contributions qui pourraient être demandées pour ces travaux et institutions, devraient être décidés par des accords d'État à État, conclus sous la direction et l'arbitrage du Haut-Commissariat et dans lesquels le Liban ne ferait abandon de sa souveraineté que d'une manière strictement déterminée et limitée dans le temps.

L'application d'un tel régime pouvant être assurée d'une manière pratique, le Haut-Commissaire accepta la suggestion

libanaise et au nombre des textes organiques qui viennent de recevoir l'approbation du Gouvernement est un « arrêté provisoire relatif aux accords à intervenir, particulièrement en matière économique, entre les États placés sous mandat français, soit sur l'initiative du Haut-Commissariat, soit à la demande des États. » Ce texte prévoit des accords entre la Fédération ou même un seul des États fédérés avec un État non fédéré. La procédure consistera dans la réunion de délégations de trois membres nommés par les Gouvernements de chacune des parties en présence. « Ces délégations, dit l'arrêté, désignent une Commission chargée de l'étude de l'affaire, discutent en assemblée générale, puis se retirent par délégation pour délibérer sur le projet. Le Haut-Commissaire constate l'accord de toutes les délégations et le sanctionne s'il y a lieu. »

Si l'accord n'intervient pas au sujet de mesures nécessaires, soit pour assurer l'exécution d'obligations internationales ou la sécurité du pays, soit pour pourvoir aux besoins essentiels d'un des États intéressés, le Haut-Commissaire peut décider. En l'absence de tout organe politique commun, ce sont les services du Haut-Commissariat qui doivent assurer les accords conclus en dehors de la Fédération. Les fonds nécessaires à leur exécution seront prélevés sur la part des recettes douanières attribuée aux États contractants.

Les accords à conclure dans cette forme qui respecte entièrement la souveraineté des contractants pourront se multiplier si les parties en présence y trouvent avantage. Leur multiplication pourra même amener insensiblement à la Fédération les États qui ne veulent pas encore y entrer. Sur ce terrain, comme à l'intérieur même de la Fédération, on réserve à la fonction de créer l'organe : le régime adopté n'impose rien, mais n'empêche rien et se développera selon l'expérience et les vœux des populations sous notre mandat.

* * *

Tel est le système très souple qui doit assurer le gouvernement des États placés sous notre mandat et leurs relations entre eux. Dans l'exposé qui vient d'être fait, on n'a trouvé l'autorité française que tout à fait au sommet : le Haut-Commissaire est le chef de l'exécutif de la Fédération et le contrôleur, l'exécuteur, et au besoin le promoteur des accords conclus entre celle-ci ou

l'un de ses membres, et les États qui n'y sont pas encore entrés.

Mais au-dessous de ces sommets, l'organisme politique et administratif indigène est dès à présent complet. Nous avons pu, en effet, exposer toute la structure des États sans avoir à montrer un rouage français dépendant du Haut-Commissariat, s'interposant à un degré quelconque de leur hiérarchie. La seule exception se trouve au Liban auquel il a fallu, en raison du caractère encore heurté de la mosaïque qu'est la population de cet État, commencer par donner un Gouverneur français.

Rien, dans ce qui a été commencé par le Haut-Commissaire, n'empêche l'édifice de recevoir plus tard un couronnement indigène et un chef d'État syrien d'être mis à la tête de la Fédération. La logique du système adopté par le général Gouraud pour assurer l'application des principes du mandat ne s'y oppose pas. Si elle aboutit à cette conclusion, le Haut-Commissaire restera chargé d'assurer les relations entre la Fédération et les États non fédérés et de conseiller le chef de l'Exécutif fédéral, comme ses représentants auprès des Gouvernements locaux servent de Conseils aux Gouverneurs des États.

Ceux-ci ne fonctionnent pas, en effet, sans l'aide et le contrôle de la Puissance mandataire. Leur demander un pareil effort serait attendre de la Syrie ce qu'elle est incapable de donner dans l'état présent de son développement. Sous le régime provisoire qui vient d'être arrêté, un certain nombre des décisions, les plus importantes, des Gouverneurs des États, qui sont nommés par le Haut-Commissaire, doivent être sanctionnées par celui-ci. Le budget de l'État doit être approuvé par arrêté du Haut-Commissaire : si ce budget ne prévoyait pas les ressources et les crédits nécessaires pour faire face aux dettes exigibles et aux besoins des services publics, le Haut-Commissaire pourrait y pourvoir par des dispositions spéciales. Il aura le même droit en ce qui concerne les obligations de la Fédération. Le tuteur doit évidemment être investi de tels pouvoirs pour assurer la vie et l'exécution des engagements de Gouvernements aussi nouveaux et dans un milieu aussi peu préparé.

Pour que le rôle du mandataire soit rempli d'une manière constante auprès du Gouvernement de l'État, le Haut-Commissaire a auprès de lui un délégué, qui dispose d'un certain nombre de conseillers techniques placés auprès des directeurs des services de l'État pour les assister. Le visa du délégué est

nécessaire pour rendre exécutoires les actes du Gouverneur.

Le Conseil et le Contrôle français descend dans les circonscriptions de l'État jusqu'au Sandjak : le Moutessarif qui l'administre est flanqué d'un Conseiller administratif français qui remplit auprès de lui le même rôle que le délégué du Haut-Commissaire auprès du Gouverneur de l'État.

A côté de ces fonctions de conseil et de direction, la Puissance mandataire se réserve de jouer le rôle de redresseuse de torts. Des organes où dominera l'élément français seront chargés dans chaque État, et au-dessus d'eux, auprès du Haut-Commissaire, de connaître des affaires de contentieux administratif et des abus de pouvoir ainsi que des contestations auxquelles les élections pourront donner lieu. De même les plaintes contre les fonctionnaires seront portées devant des tribunaux composés en majorité de magistrats français. Enfin, tandis que la Puissance mandataire, pour préparer les pays étrangers à renoncer à leurs tribunaux consulaires, crée dans la hiérarchie judiciaire des États des juridictions à majorité française pour les causes étrangères, elle prépare, en organisant un recrutement meilleur des magistrats et un contrôle rigoureux de la justice, une transformation des tribunaux locaux.

Sur ces points nous pouvons améliorer singulièrement le sort de populations qui ont été depuis des siècles soumises à un arbitraire administratif et à une justice qui auraient suffi à rendre impossible tout progrès de la vie économique ou de la moralité du pays.

Mais si notre intervention est ferme autant que nécessaire, on ne saurait trop répéter que, nulle part, elle ne prend des formes qui doivent empêcher ou retarder l'émancipation des populations : le régime arrêté par le général Gouraud est au contraire conçu avec une entière bonne foi pour les éduquer et les préparer au gouvernement d'elles-mêmes. On laisse déjà aux États sous mandat tout ce qu'ils sont dès à présent capables de faire. L'organisme gouvernemental et administratif de ces États est complet. Dans les institutions d'ordre judiciaire où les Français ont d'abord la majorité, le nombre des Syriens et Libanais pourra augmenter à mesure que les éléments voulus seront fournis par le pays. La tutelle ainsi comprise est comme un manteau qui aura servi à abriter l'organisme qu'elle couvre jusqu'à ce qu'il soit assez formé pour s'en passer. Rien en elle

ne s'écarte donc des principes du mandat et ne justifie l'accusation d'être une administration directe.

* * *

L'effectif même des fonctionnaires français employés par le Haut-Commissariat suffirait à montrer la légèreté de cette accusation. Que n'a-t-on pas dit sur les légions qu'ils composent ! La vérité est qu'ils sont en tout au nombre de 250 et encore faut-il compter parmi eux une proportion appréciable de subalternes appelés de France pour des raisons d'ordre technique. Dans des États comme le Liban, Alep, Damas qui ont de 700 000 à 900 000 habitants, dans les Alaouites qui n'en comptent que 400 000, mais ne présentent encore presque pas d'hommes pouvant être utilisés dans l'administration, on trouve moins de 30 agents français qui comprennent tous les conseillers administratifs et techniques de l'État. Le contrôle de la Puissance mandataire n'est pas, nous l'avons vu, assuré par des fonctionnaires à poste fixe plus bas dans la hiérarchie des circonscriptions que le Sandjak : ceux-ci présentent déjà une nombreuse population en Syrie, où l'on n'en trouve sans doute pas un seul qui ait moins de cent mille habitants. Est-ce là pléthore ou pénurie d'agents français quand il s'agit de faire sortir de l'ornière séculaire un pays sans aucune expérience du gouvernement ni de l'administration ? Pour répondre, il suffit de comparer à l'effectif que nous venons de montrer celui des agents français pour un nombre égal d'habitants dans des pays qui ne sont sans doute pas sous le régime du mandat, mais où celui du protectorat s'attache à gouverner et à administrer par l'intermédiaire d'un organisme indigène.

Ajoutons que le régime élaboré par le général Gouraud et approuvé par le Gouvernement ne prévoit pas une augmentation de ce personnel de la tutelle française. Le cadre actuel peut être modifié dans sa composition et sa répartition, mais il n'est pas question de l'accroître d'une manière sensible. Sans doute de nouveaux fonctionnaires français peuvent être appelés en Syrie. Mais ce sera, pour ainsi dire, à titre indigène : ils entreront dans la hiérarchie des États et seront payés par eux. Il est même à prévoir que leur nombre sera modeste et qu'ils ne seront recrutés que pour une besogne technique à laquelle on ne trouverait provisoirement aucun indigène préparé : les

susceptibilités des Syriens sont, à cet égard, très vives. Ils veulent des places rémunérées sur leurs budgets et c'est un sentiment que le Haut-Commissariat s'efforce de respecter. Quoi qu'il en soit, le personnel français du mandat, sinon celui des États, c'est-à-dire l'effectif des fonctionnaires rémunérés sur le budget français, est arrivé à son étiage, et nous venons de voir qu'il n'est pas légion.

* * *

Ceci amène tout naturellement à examiner ce que le mandat coûte. Il faut d'autant plus s'y arrêter que c'est le point le plus sensible de la question syrienne pour le gros de l'opinion française, qui ne comprend pas assez les raisons impérieuses qui nous imposaient de réclamer notre part des mandats, du moment où l'Empire Ottoman devait être démembré de ses provinces de langue arabe et qui trouve singulièrement coûteuse une entreprise dont elle ne saisit pas entièrement la nécessité. Le fait qu'il faut avant tout faire observer en cette matière, c'est que jusqu'ici ce n'est pas le budget normal du mandat syrien que nous avons eu à supporter. A partir de l'année prochaine, nous allons vraisemblablement entrer dans la période normale. La politique du général Gouraud, qui a tendu à créer aussi rapidement que possible les organismes indigènes capables de gouverner et d'administrer le pays, a son corollaire budgétaire : la politique du mandat permet le budget du mandat et tout fait prévoir que nos dépenses seront ramenées dans ces limites au cours de 1922. Mais jusqu'ici, nous avons subi une charge bien différente : nous avons dû faire face en Orient, même en matière civile, aux conséquences de la guerre qui s'éternisait avec la Turquie.

La chose tombe sous le sens lorsque l'on considère le côté militaire de la question. Les effectifs que nous avons dû entretenir dans le Levant dépassent de beaucoup ceux qui sont nécessaires à la garde et à la police des pays sous mandat. Par l'effet d'une politique que nous ont imposée les nécessités de nos alliances et non pas notre sentiment, nos traditions, nos intentions ni notre intérêt en Orient, nous sommes restés en fait, trois années durant après l'armistice, en état de guerre avec le seul peuple de l'Asie Occidentale qui ait l'habitude de la discipline, de la cohésion nationale et de solides traditions militaires.

Nos efforts et nos sacrifices en ont été démesurément aggravés. C'est un état de choses auquel on ne pouvait remédier que par un essai de pacification comme celui qui va être fait en exécution de l'accord signé par MM. Franklin-Bouillon et Moustapha Kémal : du moment où nous ne pouvions rompre le contact avec les Turcs en évacuant l'Orient, et où il était excessif de demander au pays, surtout dans les circonstances difficiles de l'après-guerre, l'effort voulu pour mener contre eux une lutte décisive, il n'y avait qu'à hâter le conclusion de la paix. Seule celle-ci peut nous permettre de ramener, selon toute vraisemblance, au cours de 1922, notre armée d'Orient à l'effectif modeste que demande l'exercice du mandat.

Mais, en matière civile aussi, nous avons eu un budget de la guerre turque qui nous a, par sa continuation même, occasionné des dépenses civiles en même temps qu'elle aggravait la débilite financière inhérente à l'extrême jeunesse des organismes politiques créés par nous en Syrie. Cette guerre et cette jeunesse ont été la cause du plus gros des dépenses auxquelles le budget du Haut-Commissariat a dû faire face en 1920 et 1921. C'est parce que nous avons achevé de liquider certaines des suites de la période de la grande guerre et parce que l'organisation des nouveaux États syriens s'est précisée et que leur administration est devenue plus serrée, que les prévisions budgétaires du Haut-Commissariat pour 1922, ont pu être ramenées à peu près, comme il vient d'être dit, dans les limites du budget normal du mandat.

Comme bien on le pense, ce n'est pas en effet par des compressions exercées sur des dépenses continuant toutes à figurer dans le budget du Haut-Commissariat, que celui-ci a pu être réduit de 185 millions en 1920, à 120 millions en 1921, et à 50 millions en 1922. Des compressions, certes, il y en a eu ; le général Gouraud et ses chefs de service les ont étudiées et réalisées au printemps de cette année. Quarante fonctionnaires français ont été licenciés, ce qui, si l'on compare ce chiffre au montant de l'effectif donné plus haut, permet d'apprécier le surcroît d'efforts demandé à ceux qui sont restés après cette coupe sombre. Les indemnités ont été réduites : les dépenses de matériel ont été serrées de très près par le nouveau directeur des finances du Haut-Commissariat. Mais cet effort n'a produit malgré tout que la moindre partie de l'économie réalisée : le gros de celle-ci est

dû à ce que certaines dépenses de la guerre cesseront l'an prochain de figurer au budget du Haut-Commissariat et que d'autres, supportées par la Puissance mandataire au moment où les nouveaux États syriens ne faisaient que naître, doivent désormais incomber à ces États, qui sont maintenant organisés. Sur ce dernier point, la situation financière n'est que l'expression de la politique d'organisation pratiquée par le Haut-Commissaire de la République en Syrie et au Liban et qui a commencé à entrer dans la période des résultats.

Comme exemple des dépenses léguées par la guerre, il faut citer les avances faites aux Compagnies françaises du chemin de fer de Damas Hama et du Port de Beyrouth pour réparer les effets des destructions et négligences commises pendant la longue période des hostilités entre les Turcs et les Alliés. De ce chef, 43 millions ont été versés en 1920 aux chemins de fer et 1 120 000 francs aux ports. En 1921, les mêmes avances se sont élevées respectivement à 16 millions et à 500 000 francs. Elles ne figurent plus aux prévisions budgétaires pour 1922. Une autre dépense résultant de la guerre, et qui est en voie de liquidation, est celle de l'assistance aux Arméniens que nous avons trouvés déportés par les Turcs ou qui se sont réfugiés dans les territoires occupés par nos troupes. Alors que tant de régions de notre pays ont peine à se relever de leurs ruines, nous avons abrité et entretenu des milliers d'enfants, de femmes et même d'hommes arméniens. De ce fait, le budget du Haut-Commissariat a dépensé 18 millions en 1920, il doit dépenser 5 700 000 fr. en 1921 et la dépense probable pour 1922 est d'environ 1 million et demi. C'est encore un de ces résultats de la guerre qui s'atténue à mesure que des occupations sont trouvées pour les réfugiés et que les orphelins arrivent à l'âge de gagner leur vie ou peuvent être placés.

Il serait fastidieux d'étudier ainsi en détail la liquidation graduelle de chacune des dépenses civiles provenant directement de la guerre : quelques exemples suffisent. D'autres charges ont résulté à la fois de la guerre et de l'inexistence, puis de l'extrême jeunesse des États syriens ; elles tombent aussi très rapidement : c'est ainsi que les subventions aux budgets locaux ont été, en 1920, de 44 millions et demi, ou même de près de 51 millions, si on y ajoute les sommes versées, en vertu d'accords avec l'Angleterre, à l'administration de la zone Est, c'est-à-dire au gouvernement de l'émir Fayçal ; en 1921,

elles s'abaissent à 40 millions et ne figurent pas aux prévisions pour 1922.

Grâce à ces compressions ou suppressions, le Haut-Commissariat ne demande plus à la France que 50 millions pour 1922. Et encore une dépense exceptionnelle figure-t-elle dans cette somme : 10 millions demandés pour des travaux publics urgents, surtout pour prolonger vers le Nord, de Latakié à Antioche, la grande route littorale, dont l'achèvement doit être un puissant moyen de pacification, en faisant aux budgets des Alaouites et d'Alep, qui ne peuvent dès à présent supporter cette charge, une avance qui devra être remboursée.

Observons qu'on ne saurait raisonnablement considérer comme constituant proprement le budget du mandat la totalité des 40 millions restant sur les prévisions budgétaires du Haut-Commissariat pour 1922. Les 13 millions environ demandés pour les œuvres d'enseignement et d'assistance répondent à une nécessité antérieure au mandat et qui lui reste extérieure. Sans doute, les subventions allouées aux œuvres qui ont été l'instrument principal de l'influence prodigieuse de notre langue et de notre culture en Orient, sont-elles inscrites presque toutes au budget du Haut-Commissariat et versées par ce dernier aux bénéficiaires. Il est normal que le Ministère des Affaires étrangères recoure à cet intermédiaire, qui est sur place, pour gérer ces crédits qui constituent comme le budget de l'influence intellectuelle et morale de la France en Orient. Nous voyons de même le Gouvernement des Indes être l'organe de toute l'action de l'Angleterre dans l'Asie méridionale et le Gouvernement de l'Indo-Chine remplir un office analogue en ce qui concerne les œuvres d'influence française dans la Chine méridionale. Mais si le Haut-Commissariat n'existait pas, on n'en aurait pas moins à faire vivre nos écoles et nos établissements hospitaliers. Ce n'est même pas seulement parce que le Haut-Commissariat a eu un souci plus immédiat que le Ministère ne pouvait l'avoir du développement de nos œuvres d'Orient que les crédits pour celles-ci ont augmenté. La baisse de la valeur du franc dans un pays qui est habitué à compter en livres or y est pour beaucoup. Et si les 13 millions que le général Gouraud demande à faire figurer au budget du Haut-Commissariat en 1922 au titre de l'enseignement et de l'assistance, non seulement en Syrie, mais encore en Palestine et en Cilicie,

ne figuraient pas au chapitre G du Ministère des Affaires étrangères (budget du Haut-Commissariat), ils devraient être inscrits à un autre chapitre du budget de ce Département, ce qui ne changerait rien à l'affaire pour les contribuables français.

Reste une somme de 27 millions environ à laquelle se réduit donc proprement le budget du mandat. On y relève 8 250 000 fr. de dépenses politiques dont on n'a pas besoin de démontrer la nécessité dans un pays placé à l'entrée de l'Asie occidentale, si troublée depuis la guerre, alors qu'une bonne partie de l'attention des Gouvernements chérifiens installés en Transjordanie et en Mésopotamie est appliquée à troubler les territoires sous notre mandat. Notons d'ailleurs que cette dépense, qui comprend, entre autres charges, tout le coût du service des renseignements, est en voie de diminution rapide, plus rapide même peut-être que ne le conseilleraient les circonstances : 17 300 000 fr. en 1920 ; 10 millions en 1921 et, on vient de le voir, 8 250 000 fr. prévus pour 1922.

Ceci retranché, on est en présence de 18 à 19 millions. Voilà ce que coûte « l'armée » de fonctionnaires français (y compris les magistrats des juridictions des causes étrangères) déversée sur la Syrie, en ajoutant à leurs traitements le matériel dont ils ont besoin, les transports et toutes les dépenses accessoires des services du Haut-Commissariat. On peut trouver que la somme est encore forte pour 250 fonctionnaires français auxquels il faut d'ailleurs ajouter un certain nombre de Syriens et Libanais qui collaborent aux services du mandat à Beyrouth et dans les Délégations du Haut-Commissariat auprès des Gouvernements des États. Cette dépense doit, en effet, se réduire à mesure que les circonstances économiques s'amélioreront. Pour le moment, la Syrie est un pays où l'on compte en or, même lorsque l'on paie en livres syriennes qui sont, en réalité, des billets de vingt francs, et où même souvent, du moins dans l'intérieur, les transactions se règlent en or. Il en résulte que les fonctionnaires payés en livres syriennes, c'est-à-dire en francs, subissent en plein la dépréciation actuelle de notre monnaie et, pour eux, le prix de la vie est beaucoup plus que doublé. De là, la nécessité de l'indemnité de cherté de vie qui, pour le moment, double les traitements jusqu'à concurrence de 24 000 francs et les augmente très largement, bien que dans une proportion moindre, pour les tranches supérieures à cette

somme. C'est sans doute un mal temporaire qui se guérira à la fois par l'amélioration des changes et le développement de la production d'un pays où, avant la guerre, on vivait à très bon compte.

* * *

Mais, dira-t-on peut-être, si l'armée des fonctionnaires est, en effet, une légende, et si le budget propre du mandat est, en réalité, modeste, ne pourrait-on l'imputer aux finances des États qui en bénéficient ? Nous les avons créés, nous les protégeons, nous les guidons, ils pourraient supporter les frais de la tutelle nécessaire à organiser leur indépendance et à les faire sortir de leur minorité politique. S'il est impossible de leur faire payer les écoles privées qui répandent la connaissance et l'usage du français, et même peut-être les dépenses politiques, bien que ce soit leur sécurité, en même temps que celle du mandataire, que ces dépenses servent à assurer, on devrait du moins pouvoir mettre à leur charge le budget du personnel administratif et judiciaire de la tutelle avec ses accessoires.

La chose est, en effet, possible à la fois juridiquement et financièrement. Le projet de déclaration de mandats pour la Syrie, pour la Palestine et pour la Mésopotamie, actuellement soumis à la Société des Nations prévoit que les pays sous mandat pourront rembourser de ses frais la Puissance mandataire. Rien n'empêche celle-ci, si les finances du mineur le permettent, de lui faire liquider cette dépense à mesure qu'elle a lieu. On peut d'autre part prévoir que, dans très peu d'années, les budgets locaux de la Syrie seront en équilibre. Certains ont même affecté de s'étonner de ce que cet équilibre n'ait pas existé dès le début du contrôle français et que la France eût à faire des dépenses dans un pays qui rapportait au Gouvernement de Constantinople. Il est parfaitement vrai que ce gouvernement percevait environ 75 millions de francs d'impôts et taxations diverses en Syrie et ne dépensait que la moitié environ de cette somme dans le pays : mais nous n'y sommes pas allés pour maintenir dans l'ornière ottomane une population dont nous sommes devenus responsables et il est prodigieux que l'on puisse invoquer sérieusement un pareil précédent. Nous ne saurions demander aux États sous mandat de nous rembourser de nos dépenses de tutelle avant qu'ils aient pu faire face décem-

ment aux services publics qu'une nation comme la France ne peut manquer de juger indispensables à des peuples dont elle a la responsabilité. Mais, il faut le répéter, ce moment viendra bientôt. Déjà l'effort financier des États syriens et libanais est appréciable et il n'épuise en aucune façon les capacités fiscales de ses habitants. L'ensemble des recettes perçues en 1921 dans les pays sous notre mandat doit s'élever à environ 172 millions (dont 65 pour les douanes et 107 pour les impôts directs perçus par les États). Pour donner une idée de l'effort fiscal fourni par la Syrie, il faut ajouter que la Dette publique ottomane perçoit directement dans ce pays des revenus importants, en particulier les dîmes de certains sandjaks qui lui sont gagées.

Le rendement des impôts peut augmenter beaucoup : celui des douanes par l'efficacité grandissante du contrôle français, celui des impôts directs par une reconnaissance plus serrée de la matière contribuable. Non seulement la reconnaissance de la propriété permettra de taxer des terres qui échappent complètement aujourd'hui au fisc, mais encore elle augmentera l'étendue des biens domaniaux, en révélant beaucoup d'empiétements qu'ils ont subis. Les domaines sont déjà vastes, particulièrement dans l'État d'Alep, et une gestion mieux contrôlée va, dès l'année prochaine, commencer à augmenter leur rendement. La Syrie n'est pas un pays dès à présent tondu de près par le fisc : il reste à celui-ci une marge assez large à exploiter que des réformes d'une exécution plus ou moins rapide permettront d'utiliser et qu'élargira d'ailleurs le développement de la richesse publique. Espérer ce développement n'a rien de chimérique ; la Syrie n'est pas plus, en effet, le pays sans ressources que l'Eldorado que d'aucuns ont dénoncé ou vanté. Nous avons pour l'apprécier un élément de comparaison bien connu dans nos possessions de l'Afrique du Nord à laquelle la Syrie ressemble beaucoup physiquement et que très certainement elle vaut en moyenne, à surface égale.

Les vestiges mêmes du passé révèlent, comme dans l'Afrique du Nord, que, sous la paix romaine, les cultures furent beaucoup plus étendues que nous ne les trouvons après les bouleversements subis par la Syrie depuis la fin de l'Empire romain et après des siècles de domination ottomane : le pays sur la route d'Homs à Palmyre, celui à l'Est du Hauran, où l'on ne trouve plus un seul village, sont semés de ruines.

L'ordre assuré par le mandat ainsi que la sécurité garantie pour les biens, referont le milieu nécessaire à la renaissance de ces pays morts et qui réservent à la charrue de vastes espaces inutiles depuis l'antiquité. Il est difficile d'évaluer la superficie cultivable des pays sous notre mandat : elle s'étend très loin au Nord-Est dans la Haute-Mésopotamie, où les pluies sont suffisantes pour permettre une grande extension des cultures. La mission française de Syrie et de Cilicie, organisée en 1919 par les Chambres de commerce de Marseille et de Lyon ainsi que par l'Université de Lyon, et dont la direction a été confiée à M. P. Huvelin, professeur à la Faculté de droit de cette ville, estimait à quelque 5 millions d'hectares les étendues qui pourraient, dans la Syrie propre, être mises en culture. A l'heure actuelle, on ne laboure même pas un cinquième de cette superficie. A cet égard, la vieille terre de Syrie, où dorment les restes de tant de civilisations, est donc une terre vierge : les méthodes du « dry farming, » l'emploi des machines permettront de la féconder avec une rapidité qui eût été autrefois impossible : les plaines immenses qui couvrent tout le Nord et tout le Centre de la Syrie, à l'Est de la chaîne littorale, se prêtent à la grande culture mécanique. On estime à 3 millions de tonnes de blé les quantités qui pourront être produites le jour où le sol syrien serait vraiment utilisé. Deux millions de tonnes seront alors disponibles pour l'exportation et sortiront en majeure partie par Alexandrette. Le blé n'est d'ailleurs pas la seule production d'un pays où l'on récolte toutes les céréales, où l'on trouve de la laine et de la soie et qui, ce qui est particulièrement intéressant pour nous, pourrait produire une notable partie du coton dont ont besoin les filatures françaises, pour lesquelles l'achat du coton américain devient de plus en plus difficile. Le coton suppose des terres irriguées : dans la plaine d'Antioche, dans la vallée de l'Oronte, dans le chapelet des plaines littorales, et, plus tard, dans la vallée de l'Euphrate à l'Est d'Alep, de grandes surfaces pourront être livrées à l'irrigation. Certains travaux sont déjà étudiés et pourront être réalisés par des sociétés fondées en associant des capitaux français aux capitaux indigènes et en utilisant pour la direction des techniciens français.

On objectera peut-être que le mandat exclut toute idée de monopole constitué au profit du pays mandataire. Mais il n'en constitue pas moins comme une atmosphère très favorable à

l'activité des citoyens de ce pays : là comme ailleurs, et quelles que soient les formes de l'action politique exercée, « le commerce suit le drapeau. » Il doit le faire d'autant plus naturellement que, sous la domination ottomane elle-même, non seulement nos écoles l'emportaient de loin en Syrie sur toutes leurs concurrentes, mais encore les grandes entreprises étaient françaises : chemins de fer, construction des routes, ports, ainsi que l'usine à gaz de Beyrouth, etc. Il est normal que cette liste s'allonge sous le régime du mandat : de nouvelles affaires sont en constitution qui associeront Syriens, Libanais et Français : minoteries, utilisation des forces hydrauliques, en attendant les grands travaux d'irrigation dont le plan a déjà été fait en ce qui concerne la plaine d'Antioche. Le développement du pays avec l'aide des Français est d'autant plus normal que si la Syrie fournit dès maintenant, comme elle l'a fait de tout temps, des commerçants de première force, — elle est pour une bonne part fille de la Phénicie, — elle ne possède guère à l'heure actuelle les hommes ayant le caractère et la formation voulus pour fournir des capitaines d'industrie.

Ce serait sortir de notre cadre que de nous étendre sur les possibilités économiques de la Syrie et les avantages que leur réalisation peut valoir à la France. Il suffit des quelques indications qui viennent d'être données pour prouver, du moins, que les pays sous mandat seront bientôt capables de payer tout leur gouvernement et toute leur administration.

Rien ne nous empêchera donc matériellement de demander à la Syrie de se charger des dépenses propres du mandat. Sans doute ne faut-il pas songer à le faire avant quelques années. N'oublions pas que nous avons réussi à comprimer les dépenses et à augmenter les recettes des États de manière à pouvoir, de 1921 à 1922, les amener à se passer de 40 millions de subventions françaises. C'est un effort considérable dans un pays dont toutes les recettes n'atteignent pas 200 millions. Il laisse de gros besoins à satisfaire par les recettes douanières sur lesquelles nous pourrions le plus facilement prélever les frais de la tutelle. Cette année, les douanes ont ajouté, pour permettre aux budgets des États de « boucler, » 32 millions aux 40 millions de subventions allouées par le Haut-Commissariat. C'est un secours qui, malgré tout ce que pourra réaliser le mandat français, doit rester nécessaire pendant quelque temps encore

aux États les moins riches comme le Liban et les Alaouites. Puis cette recette en totalité des recettes douanières deviendra disponible. Nous pourrons fort bien alors dire aux États sous mandat qu'avant de répartir entre eux l'excédent de ces recettes nous préleverons sur la caisse des douanes une certaine somme fixée à forfait pour décharger la Puissance mandataire des frais de la tutelle.

* * *

Si la chose doit être dans un avenir prochain rendue possible matériellement, est-elle moralement désirable? C'est une question qu'il faudra examiner très soigneusement avant de la trancher. Sans doute, une somme fixée une fois pour toutes et perçue sur une caisse dont le Haut-Commissariat doit avoir longtemps la gestion, serait beaucoup moins discutée qu'une contribution, consentie chaque année par les États pour le personnel français du mandat placé à côté de son Gouvernement. Mais cette contribution elle-même sera, sans aucun doute, discutée : le tempérament d'un pays dont l'esprit est très agile et très subtil, s'il ne se montre guère encore discipliné et constructeur, nous le promet. La politique libérale voulue par le Gouvernement, pour appliquer le mandat, et appliquée dans l'esprit le plus large par le général Gouraud, a déjà donné à la Syrie et au Liban les organes de cette discussion. Les Conseils élus seront, à cet égard, d'une activité que permet de présager le zèle avec lequel des Conseils nommés, comme par exemple le Conseil du Gouvernement d'Alep, et la Commission administrative du Liban passent au crible, le premier, le budget de l'État et le second toutes les mesures du Gouvernement. Il faudra donc, lorsque, dans peu d'années, l'état financier du pays permettra de demander à forfait la somme voulue pour couvrir les frais du mandat, bien faire, avant de décider, la balance entre l'intérêt financier de l'économie de quelques millions et l'intérêt moral, de maintenir à l'abri de certaines discussions du pupille l'autorité du tuteur.

* * *

Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur les critiques qui viennent de Syrie et qui trouvent souvent en France des oreilles facilement complaisantes. Malgré les formes qu'elles

savent revêtir, et qui sont celles de l'esprit le plus pur de démocratie et de progrès, elles ne peuvent guère être prises pour l'expression d'une opinion nationale qui reste encore entièrement à former, comme d'ailleurs la nation elle-même. Dans ce pays, où des siècles de gouvernement arbitraire ont empêché le développement de tout esprit civique, où la masse de la population est indifférente aux affaires publiques et complètement illettrée, on ne se trouve encore en présence que de l'expression définie de l'opinion de quelques individus et de quelques groupes. Encore ceux-ci, en dehors de quelques chefs religieux, et de très rares féodaux, ne constituent-ils pas des autorités sociales comme nous en avons trouvées, par exemple, dans les pays de l'Afrique du Nord. Le Turc, qui n'a jamais su administrer, mais qui gouvernait vigoureusement, a pendant longtemps pesé sur la société syrienne. Il l'a nivelée, l'a habituée à ne voir d'autorité que celle qui était conférée par le Gouvernement. Après sa longue action, on trouve en Syrie des riches, mais, parmi eux, très peu de dirigeants. En dehors des revendications d'un certain nombre d'émigrés, qui sont souvent des déracinés depuis longtemps sans contact avec le pays et qui, dans le milieu occidental, ont perdu la notion de ce qui lui est immédiatement applicable, les expressions de l'opinion syrienne ne sont guère jusqu'ici que celles de la classe possédante, de petits groupes de notables qui sont superposés à une masse encore complètement passive. Que ces milieux restreints soient les tuteurs de cette masse et non la Puissance mandataire, c'est une opinion des plus discutables en elle-même. Elle est, de plus, infirmée par les tendances qui règnent dans les petits groupes qui constituent jusqu'ici ce que l'on peut appeler le « pays politique » syrien. On y est profondément individualiste et opportuniste, selon les traditions inculquées par la longue soumission à un régime où chacun s'accommodait le mieux qu'il pouvait de l'arbitraire subi par tous. Ceux qui se croient en droit d'être traités en amis du pouvoir le considèrent comme tenu de plier les règles au profit de leur intérêt individuel. Et ce pouvoir paraît faible, voire un peu malveillant et ingrat, s'il invoque la légalité pour refuser une faveur : l'idée de la loi n'est pas dans la tradition d'un pays où l'on a si longtemps subi l'arbitraire et où on a été habitué à considérer comme la fin de toute politique de savoir, à l'orientale, trouver avec le pou-

voir des accommodements dans l'esprit de ceux que nous racontent si délicieusement les *Mille et Une Nuits*.

Tout cela peut changer. La mentalité d'un peuple bien doué doit s'adapter à un régime nouveau, s'attachant à apporter dans le pays l'atmosphère de l'Occident. Mais cette réforme suppose une aide de l'extérieur. On a parlé d'une Constituante syrienne. Mais que serait-elle, si elle n'était une simple comédie à laquelle la France mandataire ne saurait se prêter ? Que représenterait-elle ? La petite classe des notables qui en ferait un Parlement de censitaires ? La masse de la population, dont une bonne partie vit sur les latifundia qui couvrent une forte proportion du sol syrien ? Dans quelles aventures le pays serait-il alors lancé ? L'héritage du long passé ture en Syrie appelle une évolution dirigée, une émancipation progressive. C'est ce qui a été reconnu, en ce qui concerne les autres pays d'Asie détachés de l'Empire ottoman, aussi bien que la Syrie elle-même, par l'article 22 du Pacte de la Société des Nations qui dispose : « Certaines communautés qui appartenaient autrefois à l'Empire ottoman ont atteint un degré de développement tel que leur existence comme nations indépendantes peut être reconnue provisoirement à la condition que les conseils et l'aide d'un mandataire guident leur administration jusqu'au moment où elles seront capables de se conduire seules. »

C'est exactement ce que tend à réaliser, en ce qui concerne la Syrie, le statut organique adopté sur la proposition du général Gouraud. Il prête à tous les développements du pays sous mandat, mais à un développement graduel conseillé et guidé. C'est le seul reproche que l'on puisse honnêtement lui faire et ceux qui le font rejettent en réalité le mandat lui-même, c'est-à-dire la condition dont la nécessité pour l'indépendance des pays détachés de l'Empire ottoman est non seulement reconnue par tous ceux qui ont examiné l'état présent de ces pays, mais encore proclamée par le texte même, qui a été rédigé sous l'inspiration des principes wilsoniens, pour assurer leur émancipation.

AU PAYS DE RABELAIS

II ⁽¹⁾

III. — LA GUERRE Picrocholine

Le jeune Gargantua achevait ses études à Paris, lorsqu'il reçut un jour un laquais de son père, « le Basque. » Ce laquais, — apparemment quelque domestique d'Antoine Rabelais, peut-être celui-là dont Maître François tenait les phrases basques qu'il met dans la bouche de Panurge (2), — c'est lui sans doute qui, sous la Saullaie, le jour de la naissance de Gargantua, réclamait à boire dans la langue de son pays : *Lagona edatera!* — et c'est peut-être ce Miquel qui figure au chapitre xxxvii, parmi les serviteurs de Grandgousier. Quoi qu'il en soit, le Basque apportait à Gargantua une lettre de son père, où ce dernier mandait au jeune homme de revenir au plus vite pour le défendre contre les entreprises d'un de ses anciens amis et confédérés, nommé Picrochole.

Depuis longtemps, on sait qui « est » ce Picrochole. Un certain Bouchereau, probablement un magistrat de Chinon, qui vivait à la fin du xvi^e siècle ou au début du xvii^e, nous a appris qu'il se nommait « Scevole ou Gaucher, ayeul de Gaucher ou Scevole, grand-père de MM. de Sainte-Marthe, » et qu'il demeurait à Lerné, « beau vilage, despendant de Fontevraulx, lequel vilage Madame [l'abbesse de Fontevrault, dont il était le médecin] luy avoit donné sa vie durant, comme elle avoit fait à deulx precedans, cause qu'il [Rabelais] l'appela tiers de ce

1. Voyez la *Revue* du 15 novembre.

2. Livre II, ch. ix.

nom. » Enfin Ménage (1) et Huet (2) déclarent tenir de MM. de Sainte-Marthe, eux-mêmes, que Picrochole était leur grand-oncle, médecin à Fontevault.

Vérification faite (3), il apparaît en effet que le seigneur de Lerné était, à l'époque qui nous intéresse, Gaucher de Sainte-Marthe, écuyer, seigneur de Villedan, de la Rivière, de la Baste-en-Cursai, du Chapeau et d'Eslandes-en-Aunis, conseiller et médecin ordinaire du roi, médecin de l'abbesse de Fontevault depuis 1506, ancien médecin du connétable de Bourbon. Son père, Louis de Sainte-Marthe, servit en Italie sous Charles VIII, Louis XII et François I^{er}, mourut en 1533, âgé de 90 ans, dans sa terre du Chapeau, près de Saumur, et fut inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Lambert-des-Levés. Son grand-père, Pierre de Sainte-Marthe, commis du trésorier de France Jean Hardouin, avait reçu en 1460 des lettres de naturalité, en sorte que Gaucher était bien le troisième de son nom en France. Marie, fille de Michel Marquet, receveur général de Touraine, lui donna douze enfants, entre lesquels le poète Charles de Sainte-Marthe. Il mourut en 1531 et fut enterré dans le chœur de Fontevault. Ajoutons qu'il était apparemment fort chicanier, comme le fait paraître le long procès dont je parlerai tout à l'heure, et cet autre qu'il soutint après la mort de sa femme. Si l'on en croit ce que Rabelais nous dit de Picrochole, c'était un homme présomptueux et colérique. Et voilà ce que l'on sait sur Gaucher de Sainte-Marthe, tiers du nom en France, et, si l'on en croit Bouchereau, troisième seigneur de Lerné.

Mais pourquoi Rabelais aurait-il songé à lui? Ce que nous connaissons déjà des habitudes d'esprit de maître François, comme tout ce que nous en saurons par la suite, doit nous donner à penser que, si cette identification est exacte, il y a quelque chose de « vécu » dans la guerre picrocholique, une sorte de canevas réel sur lequel l'auteur a brodé sa fantaisie. Que s'est-il passé entre Picrochole, — Gaucher de Sainte-Marthe, — et Grandgousier, — Antoine Rabelais?

(1) *Menagiana*, II, p. 226.

(2) Baudement, *les Rabelais de Huet*, p. 60.

(3) Sur Gaucher, son identification à Picrochole et le procès de la communauté des marchands de la Loire, voir *Revue des Études rabelaisiennes*: Dreux du Radier, *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, V, p. 84-96; P. Mantellier, *Histoire de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et fleuves descendants en icelle* (Orléans, 1867, in-8).

En juillet 1907, dans une étude sur la fameuse lettre « A Monsieur le Baillif du baillif des baillifs, » M. Henri Clouzot rappelait un procès qu'eut à soutenir la communauté des marchands de la Loire contre Gaucher de Sainte-Marthe : « Il s'agissait des pêcheries qui gênaient la navigation de la Loire sur le petit bras de la rive droite, en face de Saumur, et qui appartenaient à Gaucher comme seigneur du Chapeau. » Ayant lu cette phrase de notre collaborateur, M. Abel Lefranc entrevit la vérité; mon cher maître, qui s'en irait au bout du monde s'il espérait y trouver du nouveau sur Rabelais, n'eut cette fois qu'à se rendre aux Archives d'Orléans et d'Angers, et voici ce qu'il y découvrit.

Le fief du Chapeau, domaine préféré des Sainte-Marthe, où Louis avait fait construire un château en 1510, occupait une longue étendue sur la rive droite de la Loire, en face de Saumur. En amont, sur la même rive, en face de Montsoreau, Antoine Rabelais avait hérité de sa mère, Andrée Pavin, la seigneurie de Chavigny-en-Vallée, comprenant notamment des terres au bord du fleuve et des pêcheries. Les deux domaines, que séparait un seul village, Villebernier, n'étaient éloignés que d'une dizaine de kilomètres, et Sainte-Marthe se trouvait encore voisin des Rabelais à Lerné, qu'une lieue et demie à peine sépare de La Devinière. Enfin les documents nous montrent Antoine Rabelais remplaçant Gaucher en qualité de sénéchal de Lerné de 1507 à 1527 environ. Il est donc certain que le seigneur du Chapeau et celui de Chavigny se connaissaient et qu'ils furent en bons termes pendant une vingtaine d'années. Se querellèrent-ils? Et pourquoi?

Bouchereau, déjà cité, qui a recueilli la tradition locale à la fin du xvi^e siècle ou au début du xvii^e, conte que maître François a romancé un procès de certains habitants de Lerné contre l'abbaye de Seully : les premiers auraient fait saisir la vendange, à quoi se serait opposé « frère Jean, » le procureur du couvent. Il est possible; et en ce cas, Antoine Rabelais, voisin des moines à La Devinière, les aurait sans doute aidés de ses lumières : *inde irae*. Malheureusement, on n'a retrouvé jusqu'ici aucune trace de ces procédures. Ce n'est point une raison qui nous permette d'affirmer qu'elles n'ont jamais eu lieu, et il est possible que Rabelais ait voulu joyeusement et fantaisistement représenter ce procès, tout au moins dans le

premier épisode de la guerre pierroholine. Mais, parmi les entreprises du colérique et processif Gaucher, il semble bien que ce soit surtout celle qu'on va voir et qui amena contre lui toute la région, qui ait donné à maître François l'idée de la lutte de Pierrohole contre Grandgousier.

Avant janvier 1528, Gaucher avait fait établir sur la Loire, en effet, « un g duiet et bastitz de paux à double renc, » autrement dit une double rangée de pieux, avec une pêcherie, « près, joignant et au-dessus des pontz de la ville de Saumur, » de telle façon que ces barrages, et qu'un moulin, en outre, qui se trouvait là, obstruaient à peu près complètement le cours du fleuve, qui était pourtant d'une « grande estendue. » Gaucher n'avait laissé aux bateliers qu'une petite voie navigable le long de la maison du Chapeau, tellement étroite qu'on la pouvait mesurer avec une simple corde et où l'eau était « merveilleusement impétueuse et dangereuse, » si bien que les « marchans et voicturiers montans et avallans » risquaient à tout moment de s'aborder et que la navigation se trouvait extrêmement gênée.

Le cas était grave. Les rivières ont eu durant des siècles un rôle d'une importance que nous n'imaginons pas : c'est par leur moyen que se faisait presque tout le trafic de la France. Les voyageurs préféraient souvent la commodité et la lenteur des transports par eau à l'insécurité des voyages à cheval ; mais les marchandises, au prix de quelles peines les roulait-on sur les routes défoncées ! Par les fleuves, au contraire, — ces « chemins qui cheminent, » selon l'expression de Rabelais et de Pascal (1) — les denrées, l'argent, et encore les nouvelles, circulaient aisément à travers le royaume. Ainsi les rivières navigables étaient-elles vraiment les veines et les artères de la France : c'est par elles que la vie matérielle et morale arrivait dans tout le pays.

A l'époque romaine, les marchandises remontaient le Rhône, puis la Saône, d'où elles gagnaient en chariots ou sur le dos des bêtes de somme la Seine ou la Loire. Et il y avait sur chaque fleuve une confédération des marchands, très importante, fort riche, assimilée aux fonctionnaires les plus élevés. On ignore ce que ces sociétés devinrent durant les premiers siècles du moyen âge : sans doute eurent-elles beaucoup à souffrir des

(1) *Pensées*. « Les rivières sont des chemins qui marchent et qui portent où l'on veut aller. »

invasions normandes et des exactions féodales. Mais, à partir du *xiv^e* siècle, on retrouve sur la Loire la trace des anciens *Nautae Ligerici* : tous les marchands trafiquant des denrées et marchandises transportées sur le fleuve et ses affluents, tous les nautoniers et « voituriers par eau » font partie d'une grande association, où ils sont engagés par cela même qu'ils ont entrepris le commerce nautique, de même que par le seul fait de leur habitation ou de leur indigénat, les habitants d'une commune aujourd'hui en deviennent membres; — c'est la *Communauté des marchans frequentans et marchandans sur la rivière de Loire et autres fleuves navigables descendans en icelle, depuis le commencement que les dites rivières sont navigables jusques à la mer*; ainsi la nomme-t-on au temps de Rabelais.

Dans chaque ville, les marchands et nautoniers forment une corporation qui envoie des députés à l'assemblée générale de l'association qui se tient à Orléans. Tous les deux ou trois ans, vers la fin d'avril, on voit ceux-ci arriver à cheval ou sur leurs mules, accompagnés d'un homme de suite; leur assemblée écoute les rapports de ses fonctionnaires élus et de son procureur général, puis les consultations sur les procès en instance, que lui donnent des avocats et des gens de loi qu'on fait venir de Paris au besoin; elle approuve les comptes, nomme les mandataires qui la représenteront jusqu'à sa prochaine séance, puis les délégués des villes se séparent... Telle était la puissante organisation à laquelle se heurtait Gaucher de Sainte-Marthe.

Il fallait qu'il fût puissant lui-même, et riche, et aussi conliant que Picrochole, merveilleusement obstiné enfin, pour soutenir comme il fit une cause aussi manifestement injuste que la sienne. Apparemment était-il aidé par l'abbesse de Fontevault, dont il était le médecin et qui l'appréciait fort, puisqu'elle lui permettait de loger souvent à l'abbaye avec sa famille; puisqu'elle lui avait alloué Lerné, sa vie durant; et que, mort, le corps de Gaucher fut enseveli dans le chœur de l'église... Quoi qu'il en soit, l'instance, engagée en janvier 1528, durait encore près de dix ans plus tard.

Pourtant, ce n'était pas que les adversaires de Sainte-Marthe missent de la mollesse à le poursuivre. En 1529, le Parlement envoie un de ses conseillers pour mener une enquête : « Mons^r Maistre Christophé Hennequin, » qu'aussitôt assiègent les deux parties. Les délégués de la Communauté essayent de

faire toiser le chenal navigable en présence de Gaucher : ils arrivent au Chapeau avec un sergent et jettent une corde, qu'on mesurera ensuite, « au travers de ladite voie et d'une part desdicts paux [pieux] à aultre; » mais, dès qu'il a eu connaissance de leur intention, Gaucher s'est éloigné sous prétexte que le commissaire a seulement « mandé faire vene des choses susdictes et non de les toiser. » A la fin, M. Maître Christophe Hennequin monte héroïquement à cheval, et, insoucieux des fatigues d'une longue route, comme il ne manque pas de le consigner dans son rapport, se transporte de sa personne à Fontevault pour appréhender le seigneur du Chapeau. Hélas! Gaucher vient justement de partir pour aller voir M. de La Trémoille en son château, et l'infortuné conseiller doit se borner à faire placarder sur la grande porte de l'abbaye une assignation à comparaître devant le portail de l'église Saint-Pierre, à Saumur... En 1533, les Grands Jours s'occupèrent de l'affaire. Pourtant il semble qu'elle n'était point terminée en 1536.

Toute la région dut s'entretenir de ce procès, qui intéressait au premier chef les commerçants, et notamment ceux de Chinon, ville importante de la Communauté des marchands; si donc nous supposons que maître Antoine Rabelais, personnage fort notoire dans le pays, dont il fut en 1527 le premier magistrat, — et juriste, qui plus est, — y eût pris un rôle de premier plan, il n'y aurait rien là que de vraisemblable. Mais nous savons qu'il avait des raisons particulières de s'intéresser à l'affaire : il était voisin sur la Loire du seigneur du Chapeau, et, en amont des barrages de Gaucher, il possédait lui-même des pêcheries; il était donc personnellement lésé. Évidemment, Antoine Rabelais avait d'excellents motifs pour se ranger parmi les adversaires de Picrochole.

D'ailleurs, ceux qui mènent l'affaire pour la Communauté des marchands contre Gaucher sont des amis des Rabelais, voire de leurs parents. Voici M^e Antoine Hullot, d'Orléans, qui est de 1534 à 1537 avocat pensionnaire de la Communauté des marchands, et suit à ce titre l'affaire Sainte-Marthe. Or on a découvert que c'est à lui que l'auteur de *Gargantua* écrivait en 1542 sa fameuse lettre « au bailli du bailli des baillis. » Il était donc l'ami intime de maître François; et qui sait si leurs relations ne s'étaient pas nouées à l'occasion du procès contre Gaucher? — Voici Mathieu Gallet et Jean Gallet, l'un clerc du greffe civil du

Parlement, l'autre avocat à Chinon (comme Antoine Rabelais), qui tous deux s'occupent de l'affaire au nom de la Communauté et en reçoivent des gratifications : tous deux sont parents de l'auteur de *Gargantua*.

Mieux encore Les documents nous apprennent que Jean Gallet fut envoyé auprès du Parlement de Paris, de 1532 à 1536, pour défendre les intérêts des marchands contre Gaucher. Ouvrons maintenant le *Gargantua* au chapitre xxx, nous y verrons comment Ulrich Gallet, maître des requêtes de Grandgousier, « homme sage et discret, » fut envoyé vers Picrochole pour négocier la remise de La Roche-Clermault.

Et comment s'appelle dans le roman le « grand bâtonnier » des fouaciens de Lerné, l'un des principaux sujets de Picrochole, et par la faute duquel se déchaîne la guerre? Marquet. Eh bien ! nous savons que Gaucher de Sainte-Marthe avait épousé Marie Marquet, fille de Michel Marquet, écuyer, seigneur de la Bedouère, secrétaire du Roi en 1489 et receveur général de la Touraine.

Autre chose : au chapitre XLVII, l'auteur de *Gargantua* nous montre « ceux de Bessé, du Marché Vieux, du bourg Saint-Jacques, » etc. (inutile de reproduire ici cette liste de noms de lieux), envoyant « devers Grandgousier ambassades pour luy dire qu'ilz estoient advertis des tordz que luy faisoit Picrochole, » et que, en raison de « leur ancienne confederation, » ils sont tout prêts à le secourir, tant de gens que d'argent et munitions de guerre. Or, si l'on identifie ces localités, on voit que ce sont autant de villages et bourgades du Chinonais et du Saumurois; cette « confederation » représenterait-elle les amis et alliés de la famille Rabelais? Mais on peut pousser davantage. Examinons la carte : ces localités ennemies de Picrochole et qui proposent à Grandgousier leur aide sont en partie situées sur les bords de la Loire et de la Vienne; elles devaient donc fournir des affiliés à la Communauté des marchands et c'est cela, peut-être, qui justifie leur alliance avec Grandgousier.

Évidemment, beaucoup d'allusions nous échappent encore, mais tout porte à croire que c'est faute de documents plus circonstanciés sur le procès. Pourquoi Rabelais nomme-t-il le maître des requêtes de Grandgousier *Ulrich* au lieu de *Jean* Gallet? Que fut le rôle de Michel Marquet dans l'affaire? Est-ce plutôt de quelqu'un de ses fils qu'il s'agit? Par la « confede-

ration » dont nous venons de parler, maître François a-t-il voulu désigner les amis et alliés de sa famille ou bien les marchands syndiqués ? Les documents officiels ne nous offrent que des noms, des dates, des faits sans couleur, et leur sécheresse ne permet malheureusement pas de se faire une image véritablement vivante de ce procès même, ni de ceux qui s'y sont trouvés mêlés. Pourtant, il est clair que nous touchons là à la réalité que Rabelais a si joyeusement transposée, et les contemporains ne s'y sont pas trompés. Nous avons cité les témoignages de Bouchereau et de Ménage qui ont recueilli la tradition du pays ; en voici un plus indirect, mais au moins aussi intéressant, puisqu'il vient du fils même de Picrochole.

Parmi les nombreux enfants de Gaucher, l'un d'eux, en effet, Charles de Sainte-Marthe, vécut à la cour de Marguerite de Navarre. Ce fut un esprit élégant et orné, écrivain excellent, poète, humaniste, philosophe, — platonicien, naturellement, — fort incliné vers la Réforme, bref tout à la dernière mode intellectuelle du temps. Or, en 1549, paraissait le *Theotimus, sive de tollendis et expungendis malis libris*, ouvrage d'un moine de Fontevault, Gabriel de Puy-Herbault (Putherbeus en latin), œuvre la plus réactionnaire, la plus ennemie de la Renaissance, la plus acharnée contre toutes les idées libérales dont Sainte-Marthe était le champion. Néanmoins, à la fin d'un volume publié par celui-ci en 1550, *In psalmum nonagesimum pia admodum et christiana meditatio*, on trouve une belle épître, *Ca. Sanctomarthamus F. Gab. Putherbeo sodali Fontebraldensi*, où le fils de Gaucher adresse au « très docte et très humain » Puy-Herbault les éloges les mieux sentis. — Pourquoi ? C'est bien simple. Ouvrons le *Theotimus* aux pages 180-183 :

« Plaise à Dieu que Rabelais soit auprès d'eux [les théologiens de Genève] — y lit-on. — Quel Timon a médité davantage de l'humanité ? Faiseur de bons mots, vivant de sa langue, parasite, on le supporte à la rigueur. Mais se damner en même temps, chaque jour ne faire que se souler, s'empiffrer, vivre à la grecque, flairer les odeurs de la cuisine, imiter le singe à longue queue, comme on le dit partout, et de plus souiller de misérables papiers par des écrits infâmes, vomir un poison qui se répand de long en large dans tous les pays, lancer la calomnie et l'injure sur tous les ordres indistinctement, attaquer les honnêtes gens, les pieuses études, les droits de l'honneur, en

railleur sans vergogne et sans ombre d'honnêteté, comment supporte-t-on cela?»

Etc. (car les hommes de la Renaissance avaient du souffle à l'invective, comme on sait assez.)

Rabelais répondit à cette attaque, la plus ardente peut-être qu'il ait subie de son vivant : chacun connaît le passage du *Quart Livre* (1) où il qualifie de la manière qu'il faut, d'une part les « demoniacales Calvins de Genève, » de l'autre « *les enraigés Putherbes, Briffaulx, Caphars, Chattemites, Canibales* et aultres monstres difformes et contrefaictz en despit de la nature. » — Mais sent-on maintenant pourquoi le fils de Picrochole goûtait si fort le *Theotimus*? Si l'on doutait que ce fût à cause de ces pages virulentes contre maître François, il n'y aurait qu'à citer une phrase de sa lettre. L'enragé Putherbe ne nomme dans son livre aucun de ses contemporains, sauf Rabelais; eh bien! Sainte-Marthe écrit : « Que tes labeurs paraissent inutiles et ridicules à ces athées et épicuriens, *dont tu désignes les uns par leur nom...* » — Ainsi les enfants de Picrochole n'avaient point pardonné à l'auteur de *Gargantua* : quinze ans après l'apparition du livre, à Fontevault, — où une sœur de Charles, au reste, était religieuse, — on s'occupait encore à se venger de maître François.

En résumé, il n'est pas douteux que Picrochole ne « soit » Gaucher de Sainte-Marthe, et que l'idée de la guerre de Picrochole contre Grandgousier et ses confédérés n'ait été inspirée par les différends de Gaucher et d'Antoine Rabelais, à l'occasion de certains procès, et surtout de celui du seigneur du Chapeau contre la Communauté des marchands de la Loire. C'est ainsi qu'une fois de plus nous voyons l'imagination de maître François s'appuyer sur la réalité.

Il reste à suivre sur les lieux les péripéties de la guerre. On le fera sans peine, puisque tant de marches, de contre-marches, de ruses, de sièges et de massacres, tout cela tient dans le creux d'un vallon.

* * *

Une année, au temps des vendanges, peu avant le 20 septembre (c'est la date que porte la lettre de Grandgousier à Gar-

(1) Chap. xxxii.

gantua), les bergers de Seuilly étaient occupés à garder les vignes et à empêcher que les étourneaux ne mangeassent le raisin, lorsque des fouaciers de Lerné vinrent à passer au « grand carroy » (earrefour), menant à la ville dix ou douze charges de fouaces.

Il est évident que le chemin suivi par les fouaciers, dont Rabelais dira un peu plus loin qu'il traverse Parilly, c'était celui de Lerné à Chinon, longeant la croix de La Devinière, le clos Rabelais et franchissant le Négron au Moulin du Pont, qui n'existe plus, mais qu'un plan cadastral de la fin du xvii^e siècle, découvert par M. Henri Clouzot, nous indique. Quant aux fouaces, ce sont des galettes de fine fleur de froment, faites « avec beau beurre, beaux moyeux d'œufs, beau safran, » qui, au total, ne diffèrent du pain que par les jaunes d'œufs, le beurre et le safran qu'on mélange à leur pâte. J'en ai mangé; cela ne m'a point semblé très bon, je l'avoue. Mais, au xvi^e siècle, les marchands de Lerné en vendaient à dix lieues à la ronde, et même à Loudun. Ils venaient si nombreux qu'une rue leur était réservée. D'ailleurs Rabelais assure que « c'est viande celeste manger à desjeuner raisins avec fouace fraische, » et il s'y connaissait.

Comme les gens de Lerné arrivaient aux environs de la croix de La Devinière, vraisemblablement à la montée du sentier qu'on voit qui donnait accès au domaine des Rabelais, les bergers les prièrent poliment de leur vendre de leurs galettes. Mais les fouaciers accueillirent leur requête par une bordée d'injures, ajoutant qu'il ne leur appartenait point de goûter à ces belles fouaces, et qu'ils devaient se contenter de gros pain ballé et de tourte. Ce qu'entendant, un des bergers, nommé Frogier, — peut-être Jacques Frogier, tenancier de Seuilly, dont le nom est cité par un document, — leur dit :

« Depuis quand avez-vous pris des cornes pour être devenus si arrogants? Dea! vous nous en bailliez volontiers naguère, et maintenant nous en refusez. Ce n'est pas le fait de bons voisins, et nous n'en usons pas de la sorte quand vous venez acheter ici notre beau froment, duquel vous faites vos gâteaux et fouaces. Nous vous aurions donné de nos raisins par-dessus le marché; mais, par la mère de Dieu! vous pourrez vous en repentir, et aurez quelque jour affaire à nous; nous vous rendrons la pareille. Et vous en souviennet! »

A quoi Marquet, le « grand bâtonnier » des fouaciers, celui qui portait aux processions le bâton de la confrérie, répondit :

« Vraiment, tu es bien acréte, ce matin ! Tu as mangé hier soir trop de millet ! Viens ça, je te baillera de ma fouacel »

Et comme Frogier s'approchait en toute simplicité, tirant déjà un onzain de sa ceinture, il lui donne de son fouet sur les jambes si rudement que les nœudsy apparaissent ; puis veut s'enfuir ; mais Frogier, criant : Au meurtre ! lui jette une grosse trique qu'il avait sous le bras, et l'atteint avec tant de force que Marquet tombe de sa jument plus mort que vif.

Cependant des métayers qui écalaient des noix auprès de là accourent, munis de leurs longues gaules, et se mettent à battre les fouaciers comme seigle vert. Et les autres bergers et bergères, venus au cri de Frogier, de les cribler à leur tour de pierres avec leurs frondes. Finalement on s'empare de quatre ou cinq douzaines de fouaces, qu'on paye d'ailleurs au prix convenu, à quoi l'on ajoute un cent de noix et trois panerées de raisins. Les fouaciers aident Marquet, qui était vilainement blessé, à remonter sur sa bête, et s'en retournent à Lerné, non sans menacer ferme ceux de Cinais et de Seully. — Cela fait, les bergers et bergères firent chère lie avec ces fouaces et de beaux raisins, et se rigolèrent ensemble au son de la belle bouzine, ou cornemuse, se moquant de ces beaux fouaciers glorieux qui avaient trouvé male encontre par faute de s'être signés de bonne main le matin ; et, avec gros raisins chenins, étuvèrent les jambes de Frogier mignonnement, si bien qu'il fut vivement guéri.

C'est par cette scène « vécue, » par ce tableau d'une rixe qui a peut-être eu réellement lieu, comme on va voir, que débute dans *Gargantua* la guerre picrocholine, et elle continue par des péripéties qui sont tout à fait vraisemblables. Certes, on a moins accoutumé de chercher de la vraisemblance dans ce joyeux récit que des propos de haute gresse et des plaisanteries horribles ; il suffit pourtant d'écarter cette riche floraison pour découvrir, non seulement des souvenirs personnels de l'auteur, mais une intrigue fort bien ordonnée et toute une trame extrêmement réaliste. C'est ce que la plus brève analyse suffira à faire apparaître.

La paroisse de Lerné comprenait des terres acensées à des paysans et dix à quinze fiefs, dont le plus important était celui

de Maulevrier qui attenait au fief de Chavigny, appartenant aux Rabelais. Mais le seigneur du village, celui qui avait le fief du château, M. de Lerne, enfin, — les documents nous apprennent que c'était Gaucher de Sainte-Marthe. A vrai dire, la terre ne lui appartenait pas : l'abbesse de Fontevrault la lui avait seulement allouée, peut-être en récompense des soins médicaux qu'il lui avait donnés ; et le domaine n'était pas non plus bien grand ni bien riche, mais il devait avoir des droits de justice assez importants. Le château, — le *Capitoly* de Picrochole, — domine légèrement le village. C'est là que les fouaciers se transportèrent aussitôt arrivés.

Ils firent leurs doléances à leur seigneur qui entra en un furieux courroux et, sans plus d'enquête, rassembla son armée. Voilà donc les soldats de Picrochole en campagne. Ils se répandent dans les champs, dévastent tout selon l'usage, envahissent et pillent Seuilly en dépit de la peste qui y règne, — les épidémies étaient fréquentes alors : peut-être est-ce encore un fait véritable que Rabelais rapporte là, — et arrivent devant l'abbaye ; mais, la trouvant bien verrouillée et fermée, l'armée continue sa route, sauf deux enseignes et deux cents lances qui rompent les murailles du clos et commencent à cueillir le raisin et ravager la vendange.

C'est à ce moment qu'apparaît dans l'histoire frère Jean des Entomeures, « jeune, guallant, frisque, de hayt, bien dextre, hardy, aventureux, délibéré, hault, maigre, bien fendu de gueule, bien advantagé en nez, beau despecheur d'heures, beau desbrideur de messes, beau descrotteur de vigiles, pour tout dire sommairement vray moyne si oncques en feut depuys que le monde moynant moyna de moynerie, au reste clerc jusques ès dents en matière de bréviaire. » Chacun sait comment, ayant harangué le prier et les moines à sa façon, il fit une sortie dans le clos et choqua si roidement les ennemis qu'il les mit en déroute sans autre secours que l'indignation qu'il sentait à les voir gâter sur pied le piot de l'abbaye, sans autre arme que le bâton de la croix, « qui estoyt de cueur de cormier, long comme une lance, rond à plein poing et quelque peu semé de fleurs de lys, toutes presque effacées, » — et que Rabelais avait dû bien souvent voir aux processions.

Hélas ! les vignes que le vaillant et joyeux frère sauva par ce non pareil exploit n'ont pas été épargnées par le phylloxéra. Et

de son couvent il ne demeure que des ruines encloses à cette heure dans une propriété privée. A gauche dans la cour, l'aumônerie à tourelles, où logeaient sans doute les hôtes; au fond des granges immenses, des celliers, et derrière eux un mur de l'ancienne église; des voûtes encore, quelques décombres envahis par le lierre, c'est tout ce qui reste du couvent; mais le clos a gardé ses vieux murs, et l'ombre de frère Jean semble y pantagruéliser encore.

Nous avons dit que Bouchereau, écrivant dans le pays à la fin du xvi^e siècle ou au commencement du xvii^e, assure que Rabelais aurait romancé dans ces épisodes un procès de certains vassaux de Sainte-Marthe contre l'abbaye de Seuilly :

« Il y eut procès entre aucuns de Lerné et les moynes de Seuilly; leur temporel fut saisi, entre aultres le clos de l'abbaye, qui fut baillé à ferme peu avant les vendanges. Les fermiers s'ingénièrent de jouir; à quoy s'opposa frère Jehan des Entommeures, qui estoit leur procureur. C'est la deffense du clos-Marquelt [Marquet] estoit beau-père de Picrochole, qui fut blessé d'un coup de tribart lès la teste. »

Tout cela est possible. Peut-être, au cours de ce procès, quelque rixe aura éclaté entre des paysans appartenant à l'abbaye et des marchands de fouaces de Lerné, où le beau-père de Sainte-Marthe aura été blessé à la tête. Mais, comme Bouchereau donne dans le contexte d'autres renseignements qui sont, ceux-là, manifestement faux, nous ne pouvons être certains de rien. — Et sur le prototype de frère Jean lui-même, nous ne sommes pas plus sûrement renseignés. Bouchereau nous dit que c'était « le procureur » de l'abbaye. Une allusion de 1560 fait conjecturer qu'il s'appelait Buinard et qu'il fut par la suite prieur de Sermaise. Un troisième document, de 1654 seulement, affirme qu'il avait nom Jean de Belpuy et qu'il devint prieur de Vindelles en Charente. Chacun sent bien que frère Jean est surtout fait des souvenirs que maître François gardait des moines qu'il avait connus au temps de son « moniage. » Quant au personnage réel qui a inspiré ce type incomparable, s'il a jamais existé, il faut avouer que nous n'en savons rien.

Quoi qu'il en soit, pendant que le brave frère escarbouillait les cervelles, rompait les jambes, disloquait les spondiles, demoullait les reins, avalait le nez, pochait les yeux, fendait les man-

dibules, enfonçait les dents en la gueule, défonçait les omoplates, débezillait les fauciles, et que les moineillons du couvent achevaient la destruction des envahisseurs du clos en égorgeant avec leurs petits couteaux ceux que le moine avait portés à terre, la plus grosse partie de l'armée de Picrochole, continuant sa route, parvenait au « gué de Vede. »

Jusqu'à ces dernières années, on placait ce gué à cinq kilomètres au-dessus de Chinon, sur la Veude, c'est-à-dire à près de trois lieues du théâtre de la guerre, ce qui rendait incompréhensibles la marche de Picrochole et les autres opérations; aussi bien ne songeait-on guère qu'elles fussent vraisemblables... Mais voyons la carte. Sortant de Seuilly, Picrochole se dirige vers La Roche Clermout : il suit donc, soit la route de Lerné à Chinon, soit un chemin qui, partant du clos, s'étendait au-dessus de celui-là; dans les deux cas, il doit rencontrer bientôt un petit cours d'eau : c'est là évidemment qu'il faut chercher le gué de Vede. Or, aujourd'hui, ce ruisseau aux rives hérissées de roseaux et de joncs, s'appelle le Négron; mais autrefois il n'avait pas de dénomination bien arrêtée : on le nommait tantôt la *Beuxe* (ou *Busse*), tantôt la *Veude du Négron*, tantôt la *Veude* (ou *Vede*) tout court; par conséquent, le *gué de Vede* peut être un gué du Négron. Et ce qui prouve qu'il l'est, c'est ceci. Nous voyons dans *Gargantua* que tout à côté du gué de Vede logeait un meunier, et que le gué était doublé d'un pont, ou plutôt d'un simple passage en planches. Eh bien! aujourd'hui encore, un moulin se dresse sur le Négron, précisément à l'endroit où passaient le chemin de Lerné à Chinon et l'autre chemin de Seuilly après s'être rejoints, et, devant ce moulin, un pont s'étend encore, non plus de bois, mais de pierre, à cette heure. Le gué de Vede de Rabelais se trouvait là, cela ne fait point de doute, touchant à la Saullaye, non loin de deux arpents de terre qui dépendaient de la Devinière, juste au-dessus du moulin du Pont.

Ayant donc passé ce gué, Picrochole assaille La Roche-Clermout et s'en empare sans éprouver la moindre résistance. Gravissons derrière lui le chemin escarpé qui conduit sur le plateau. Le château où le roi de Lerné rêvait avec ses capitaines de conquérir l'Europe et l'Asie sans négliger l'Afrique, et dont il existait encore des morceaux importants en 1699, a été remplacé par une grande bâtisse du xvii^e siècle; on n'en trouve

plus que quelques décombres. Mais de là on embrasse sans peine tout le théâtre de la guerre.

D'abord le village de six cents âmes dont Rabelais a fait la ville de La Roche-Clermout, avec son église où le moine enferma ses prisonniers. Au pied de la colline, la Vende ou Négron coule entre ses roseaux, large de quelques mètres, flanquée du minuscule moulin du Pont. De l'autre côté de sa petite vallée, s'élève la capitale de Grandgousier, la ferme de La Devinière. Vers le Nord, on aperçoit Cuisais, mais l'église qu'y avait connue Rabelais n'existe plus. Plus au Sud, voici Seuilly, et enfin, au loin, on distingue Lerné, royaume de Picrochole et demeure de Gaucher de Sainte-Marthe. Tout cela tient en quelques kilomètres... Mais reprenons le « récit des opérations. »

Tandis que Picrochole se rempare à La Roche-Clermout, Grandgousier apprend l'agression de son ancien ami et confédéré, et s'en désole. D'abord il envoie son laquais, le Basque, quérir Gargantua à Paris en toute diligence; puis son maître des requêtes, le sage et discret Ulrich Gallet, proposer la paix à Picrochole. Suivons le bonhomme Gallet dans ses deux vaines ambassades : il passe le long de la Saullaye (ch. xxxii), traverse le gué, s'arrête au moulin (ch. xxx); c'est bien le chemin qu'il fallait suivre pour aller de La Devinière à La Roche-Clermout; toutes nos conclusions se contrôlent et se vérifient à merveille.

Cependant, Gargantua est parti de Paris en toute hâte. Il atteint Chinon, traverse la ville, franchit le pont de la Nonnain, ainsi nommé parce que le péage en appartenait aux religieuses de Fontevrault, qui s'étendait, long de 1650 mètres, au-dessus de prairies marécageuses (et dont on voit encore, à l'Est de la route actuelle, des restes de piles), et parvient à Parilly. De l'église romane où Rabelais entendit un jour prêcher frère Engainnant et qui sert à présent de grange, il ne reste que les murailles. Mais on y voit encore la chapelle de la famille La Vauguyon, où repose probablement le bon sire allié de Grandgousier et ami des Rabelais.

A Parilly, le métayer d'un certain Gouguet, — parent sans doute de cet Hilaire Gouguet dont le nom nous est resté comme celui d'un ami de maître François, — apprend à Gargantua que Picrochole s'est emparé de La Roche-Clermout, et que le capitaine Tripet s'avance avec un fort détachement vers le bois de

Vede et Vaugaudry : ses hommes ont même couru la poule jusqu'au pressoir Billard. Ponocrates ouvre un sage avis : celui de se rendre près du seigneur de La Vauguyon, — René Le Petit en 1644. — De là, Gymnaste et Prelingaud, l'écuier de La Vauguyon, iront aux nouvelles... Revenus, ils renseignent Gargantua, qui se remet en route avec ses compagnons et, en passant, détruit le château de Vede en quelques coups ; c'est à peu près le seul épisode de toute la guerre picrocholine où il nous apparaisse comme un géant.

Faute de bonnes cartes anciennes, il est difficile de savoir exactement où Rabelais situe ce château et le bois du même nom. Essayons. Tripet et sa troupe, venant de La Roche-Clermout, doivent atteindre successivement le bois de Vede, Vaugaudry (commune de Chinon) et le pressoir Billard (aujourd'hui confondu avec le hameau de Saint-Lazare), dit notre texte. Au contraire, nous verrons Gargantua, parti de Parilly, démolir le château de Vede, puis passer le gué et parvenir à La Devinière. Approximativement, Rabelais doit donc placer le château de Vede dans un petit bois où les cartes modernes indiquent la ferme de Rigaud ou Rigod, sur la hauteur, et en ce cas la pente des coteaux expliquerait assez que le « déluge urinal » de la gigantesque jument, coulant jusqu'au Négron, vienne noyer au gué les fuyards de la troupe de Tripet (ch. xxxvi). — Mais on peut tout aussi bien admettre qu'il n'a jamais existé en réalité le moindre lieu dit de ce nom, — du moins à cet endroit, car Gaucher de Sainte-Marthe possédait un domaine appelé le Bois de Vede à dix kilomètres de là, dans la commune d'Anché : il est possible que Rabelais ait transporté en imagination la propriété de son ennemi sur le théâtre de la guerre pour se donner le plaisir de le faire ruiner par Gargantua.

Quoi qu'il en soit, la forteresse démolie, le héros continue son chemin, passe le gué de Vede, arrive au château de Grandgousier qui l'attendait en grand désir et le reçoit avec grande joie. Et, tandis qu'on prépare le repas, il sort dans le jardin pour cueillir lui-même des salades : c'est ici que se place l'épisode des pèlerins.

De même que nous rendons pieusement aux cliniques des médecins réputés pour en obtenir quelque soulagement à nos maux, de même nos pères, munis du grand bâton et coiffés du chapeau à coquilles, allaient implorer dans leurs sanctuaires

les saints habiles à guérir, et comme chaque illustre docteur passe pour particulièrement propre à remédier à l'une de nos incommodités, de même chaque saint avait, au moyen âge, sa spécialité. Tel bienheureux qui s'entendait à faire passer la peste, comme saint Sébastien, n'était pas aussi puissant que saint Job pour guérir les ulcères, par exemple. A vrai dire, d'aucuns se trouvaient nettement voués par leurs noms mêmes à secourir certaines catégories de malades, et c'est à bien juste titre que les aveugles demandaient à sainte Claire de sortir de l'obscurité, tandis que saint Cloud, pour peu qu'on l'en priât, faisait miracle contre les furoncles, que saint Mammès s'entendait à donner du lait aux nourrices, et que saint Ignace se montrait sans rival pour les maladies de la « tignasse » ou du cuir chevelu. En revanche, le nombre des saints aliénistes devait plonger les fous dans la perplexité : comment choisir entre Saint-Nazaire, dont l'église était près d'Arras ; saint Gildas, qui logeait en Bretagne ; saint Menoux, établi en Bourbonnais ; saint Dizier, qui opérait dans le Haut-Rhin, et sainte Dymphne, qui travaillait à Gheel en Belgique ? Encore fallait-il prendre garde de n'offenser point ces bienheureux, car beaucoup passaient pour aussi capables d'infliger des maladies qu'ils l'étaient de les guérir.

C'est pourquoi les six pèlerins berrichons que nous présente Rabelais s'étaient rendus à Saint-Sébastien d'Aigne, près de Nantes, afin de supplier le saint de faire cesser la peste, — cette même peste qui avait ravagé Senilly, apparemment. — A cette heure, ils en reviennent, et traversant le Chinonais, de crainte des soldats qui courent le pays, ils se sont décidés à passer la nuit dans le jardin de La Devinière, « dessus les poizars, entre les chouls et les lectues » (les *poizars* ou tiges de pois sont à terre en septembre, à l'époque où se passe la guerre pierocholine, après la cueillette des dernières gousses ; Rabelais n'était pas homme à se tromper là-dessus). Gargantua manque de les dévorer par mégarde avec sa salade ; par bonheur, ils échappent à la mort et s'enfuient à travers la vigne du grand cormier, d'où Antoine Rabelais tirait son bon vin blanc de La Devinière et dont nous connaissons l'emplacement au delà du noyer grollier. Après diverses mésaventures, ils couchent dans une cabane de bergers près du Couldray. C'est là qu'ils seront surpris et arrêtés comme espions par les gens de Picrochole, puis

délivrés par le moine, conduits devant Grandgousier et renvoyés par lui avec une magnifique aumône et un meilleur sermon.

Car, si la croyance aux saints qui infligent des maladies prêtait fort à rire à Calvin et à Henri Estienne, elle indignait beaucoup le bon Grandgousier qui, lui, était très bon catholique. Il souhaitait de tout son cœur que le roi punit ceux qui prêchaient de telles sottises dans son royaume, comme il avait puni lui-même, au risque d'être appelé hérétique, ce « caphart » de Ciais qui affirmait en chaire que saint Eutrope faisait les hydropiques, saint Gildas les fols et saint Genou les gouteux. Ce « caphart, » maître François avait dû entendre ses étranges sermons. L'église Saint-Clouand de Ciais était plus proche que Seuilly de La Devinière, et les Rabelais y allaient sans doute écouter la messe. Malheureusement, elle n'existe plus depuis une cinquantaine d'années : on l'a détruite avec la statue de saint Cloud où les pèlerins venaient encore en si grand nombre...

Nous avons laissé Gargantua en bon train de se restaurer pantagruéliquement avec son père et ses compagnons, servis par Janot, Micquel et Verrenet, — peut-être trois domestiques des Rabelais ; et Micquel est apparemment ce laquais basque que nous avons déjà vu apparaître ; quant à Verrenet ou « Verre net, » celui qui portait ce surnom devait aimer le piot. La table est bien munie de venaison : l'abbé de Turpenay, M. de Grandmont et M. des Essarts, bien connus de maître François apparemment, en ont fait un bel envoi. Gargantua se fait amener frère Jean pour le féliciter de ses prouesses à la défense du clos. Le moine s'attable, mais refuse de quitter son froc, car, par Dieu ! il n'en boit que mieux : « Si je le laisse, dit-il, Messieurs les pages en feront des jarretières comme il me feut fait une fois à Coulaines ! » Est-ce à l'auteur de *Pantagruel* lui-même qu'arriva une semblable mésaventure dans ce beau château qui, du haut de son coteau, au bord de la Vienne, domine toute la contrée, et que posséda de 1526 à 1544 René de Garguesalle, gentilhomme de la maison du Roi et enseigne de la compagnie de La Roche du Maine ? On ne sait... Mais voici passer dans les joyeux propos du moine bien d'autres souvenirs de la contrée : voici le prieur de Seuilly qui aimait si fort le blanc de chapon, et l'infirmier de l'abbaye avec ses yeux rouges comme une jatte d'aune ; « M. de La Bellonnière, » un Du Puy, sans doute parent de ce seigneur de Basché sur qui le *Quart Livre* nous en

apprendra de bonnes ; « M. de Maulevrier, » l'avare, le boiteux Michel de Ballan dont le fief touchait à celui de Chavigny .. Il est impossible de rappeler dans ce sec résumé tous les détails pleins de vie du récit.

Le souper achevé, on tient conseil et l'on arrête que Gargantua sortira vers minuit avec une petite troupe d'éclaireurs. En attendant, nos compagnons vont se reposer quelque peu. Mais Gargantua ne peut sommeiller, de quelque côté qu'il se tourne. Heureusement, le moine connaît un bon remède à l'insomnie : il commence de lire les sept psaumes de la pénitence, et, sur le *Beati quorum*, les voilà tous deux endormis. D'ailleurs, frère Jean, habitué aux matines, ne manque point de s'éveiller avant minuit, et d'entonner la chanson :

Ho Regnault, réveille-toi, veille
O Regnault, réveille-toi !

Tout le monde se lève, et l'on prépare de belles grillades et « soupes de primes, » c'est-à-dire des tranches de pain trempées dans le bouillon et mangées à prime, de bon matin. Fera-t-on quelque buverie ? Gargantua et les gens raisonnables s'en abstiendront, car « boyre si tost après le dormir, ce n'est vescu en diete de medicine ; il se fault premier escurer l'estomach des superfluitez et excremens. » Frère Jean, lui, se moque de la médecine, et finalement chacun en use à sa guise. Après quoi, l'on arme le moine de pied en cap, encore qu'il proteste que son froc et son bâton de croix lui suffiraient à faire-bonne besogne. Le voilà sur un bon coursier du royaume de Naples, le braquemart au côté, accompagné de Gargantua, Ponocrates, Gymnaste, Eudemon et de vingt-cinq des plus aventureux de la maison de Grandgousier, portant chacun un arquebusier en croupe, tous armés à l'avantage, la lance au poing, montés comme saint Georges : la petite troupe sort en se défilant par le chemin de la Saullaye, qui était en contre-bas du « grand carroy » et abrité par des noyers. Bientôt frère Jean va s'accrocher par la visière en passant sous l'un des arbres, à la grande joie de ses compagnons qui, avant de le remettre sur pieds, ne manqueront point de s'extasier malicieusement sur la bonne grâce qu'il a en pendillant...

Pendant que ces événements se déroulent à La Devinière, Picrochole est toujours à La Roche-Clermaut. La nouvelle de la

défaite de Tripet l'a mis une fois de plus dans un grand courroux, et il a envoyé en reconnaissance une forte troupe de cavalerie légère sous la conduite du comte Tyravant ou Tireavant. Celui-ci a couru jusqu'à La Vaugnyon et à la Maladrerie; mais, n'y trouvant personne, il est revenu par le plateau vers le Couldray, où il a fait prisonniers les pèlerins; présentement, il descend vers Seuilly. C'est à ce moment que Gargantua et ses gens, qui sont encore dans le chemin de la Saullaye, sous les noyers, l'entendent chevaucher.

Ils chargent à l'improviste la troupe picrocholine qui s'enfuit. Malheureusement, le moine, trop emporté à la poursuite, est pris par les ennemis qui se reforment, et qui, ne voyant que lui, s'imaginent que Gargantua s'est enfui. Aussi, après avoir baillé frère Jean en garde à deux archers, repartent-ils à toute allure vers les Noirettes (1). Ils rejoignent Gargantua et ses gens sur le grand chemin de Lerné, qui les reçoivent de pied ferme et les mettent en déroute, puis qui rentrent à La Devinière, où Grandgousier commande qu'on apprête à déjeuner pour les rafraichir. Mais Gargantua, tout attristé de ne pas voir revenir le moine et le croyant prisonnier, ne veut ni boire ni manger... Soudain, une voix joyeuse se fait entendre à la porte de la basse-cour :

— Vin frais, vin frais, Gymnaste, mon ami !

C'est frère Jean. Il a tué ses deux gardes par surprise, puis, survenant sur les derrières de l'ennemi, il a rencontré les fuyards dans le chemin de Lerné, dont il a fait grand carnage, monté sur une roche. Il arrive, avec les pèlerins qu'il a délivrés et un prisonnier nommé Toucquedillon...

Mais il faut nous borner à suivre sur le terrain, si l'on peut dire, les opérations de guerre. Grandgousier, sans refuser ni accepter du tout le secours de ses confédérés du Chinonais, a réuni ses forces, y compris les garnisons de ses places, et il en a confié le commandement à son fils. Celui-ci passe le gué de Vede, arrive à La Roche-Clermaut et décide, conformément à la nature et complexion des Français qui sont « pires que diables » à la première pointe et « moins que femmes » quand ils séjournent (on l'a cru, du moins, jusqu'à la guerre

(1) On n'a pas retrouvé l'emplacement précis de ce lieu dit. Noirettes signifie jeunes noyers.

de 1914) de donner l'assaut sans tarder. Il déploie donc son armée en pleins champs, plus ou moins parallèlement au Midi, et envoie frère Jean faire un mouvement tournant vers l'Est et le Sud : le moine se glisse par les marais, le long du Négron, puis obliquant à gauche s'avance, au-dessus de la ferme du *Peux-Girard* (ou Puits Girard, comme on l'appelle à présent, car elle existe encore), jusqu'au grand chemin de Loudun.

Cependant l'assaut a commencé. Picrochole, en brave chevalier, fait une sortie « avec quelques bandes d'hommes d'armes de sa maison ; » mais il est « festoyé à grands coups de canon : » « pour mieux donner lieu à l'artillerie, » les troupes gargantuines ont même redescendu les coteaux. Les canons de la ville répondent, mais leurs coups sont trop longs et passent au-dessus de l'objectif. A la fin, un certain nombre de chevaliers de Picrochole chargent en désespérés sur la pente : ils sont recus entre les carrés, et à peu près tous détruits. Ce qui reste s'efforce de se retirer en bon ordre vers l'Est ; mais frère Jean qui a occupé le passage entre la ville et le Négron disperse ce détachement ; après quoi, il empêche sagement ses hommes de donner la chasse aux fuyards. De la position qu'il occupe, il domine tout le champ de bataille et il est bien placé pour juger de la tactique à suivre : il envoie donc un de ses officiers pour engager Gargantua à faire passer quelques forces sur les coteaux de gauche, de manière à couper toute retraite à l'ennemi du côté de Chinon. Aussitôt le fils de Grandgousier envoie ses troupes de ce côté, lesquelles rencontrent la plus grande partie de la gendarmerie picrocholaine, commandée par son roi, qui avait fait retraite par là sous la protection des canons de la ville : les Gargantuistes attaquent, mais non sans souffrir beaucoup de la garnison qui, des murs, tire sur eux. Ce que voyant, leur général leur envoie des renforts et un duel d'artillerie s'engage de ce côté, qui attire tous les défenseurs de La Roche-Clermant sur la muraille de l'Est.

Alors frère Jean, qui s'est aperçu que personne ne garde plus le rempart en face de lui, avance sans bruit et escalade la muraille Sud avec son infanterie, laissant au dehors ses gens d'armes « pour les hasards. » Ses fantassins surprennent les gardes de la porte, font entrer les cavaliers, et tous ensemble courent vers la porte de l'Occident. Prise à revers, la garnison se rend à merci. Le moine la fait désarmer et enfermer

dans les églises, « saisissant tous les bastons des croix » ; puis il sort au secours de Gargantua. Picrochole s'imagine d'abord que ce sont les siens qui viennent à son aide ; mais bientôt, pris entre deux feux, ses gens s'enfuient. Gargantua les poursuit jusqu'aux environs de Vaugaudry, puis fait sonner la retraite. La guerre est finie.

Picrochole a pu s'échapper par l'Est : c'était le seul côté qui ne fût pas gardé par les troupes gargantuines. Il galope en désespéré vers l'Île-Bouchard, mais, dans le chemin de Rivière, son cheval tombe à demi fourbu, et, toujours colérique, il le tue d'un coup d'épée. Le village de Rivière, où nous savons que la belle-mère d'Antoine Rabelais possédait des rentes, comprenait un moulin, ce qui explique comment Picrochole, ayant voulu s'emparer d'un âne, les meuniers le battent comme plâtre, le détoussent de ses vêtements et lui baillent pour se couvrir une méchante souquenille, un sarrau à pèlerine comme en portent les paysans. Renonçant alors à gagner l'Île-Bouchard, le pauvre colérique prend le chemin de Tours (où l'abbesse de Fontevrault, son alliée, avait un fief). *La Guide des chemins de France* nous apprend que la route de Chinon à Tours traversait le Port-Huault (commune d'Azay-le-Rideau) : ne nous étonnons donc point de retrouver là Picrochole. Il y passe l'Indre ; après quoi l'on perd ses traces. L'auteur croit savoir qu'il est devenu pauvre gagne-denier à Lyon. Et voilà pour lui.

Retournons à Gargantua. Nous le trouvons occupé comme un bon général à faire rafraîchir ses troupes, à payer leur solde, à les haranguer, à régler la régence du royaume picrocholin, à faire inhumer les morts et à récompenser ses fidèles serviteurs en leur distribuant ses domaines, qui sont ceux de la famille Rabelais comme nous l'avons dit. Le moine obtient le droit d'instituer une abbaye à sa mode : c'est Thélème.

JACQUES BOULENGER.

(A suivre.)

REVUE LITTÉRAIRE

L'AMOUR ET SES PHILOSOPHES (1)

Il n'y a rien de si absurde qu'un philosophe ne l'ait dit; et ce qu'a dit un philosophe, cent philosophes le répètent : c'est ainsi que se forment les écoles. En général, ce n'est pas dangereux, si les philosophes se tiennent dans la métaphysique, où les bonnes gens ne vont pas. Qu'ils démontrent tant qu'ils voudront la non-existence du monde extérieur, les bonnes gens ne continuent pas moins à vivre parmi les apparences tout de même qu'en pleine réalité. Pareillement, les mathématiciens multiplieront à leur gré les dimensions de l'espace : nos plus gros personnages se borneront à emplir les trois dimensions d'ici-bas.

Les philosophes ne sont redoutables que si, descendant de leur ciel admirablement inaccessible vers nous et nos humbles misères, ils embrouillent de leur idéologie nos crédulités, nos coutumes, nos préjugés et, autant dire, les opinions justes ou opportunes que nous devons à l'usage et à l'expérience de nos prédécesseurs. Certains problèmes, et qui étaient résolus, redeviennent douteux : certains problèmes que notre vie quotidienne suppose résolus depuis longtemps. Or, dites à des amoureux, s'ils vous écoutent, dites-leur qu'il y a un problème de l'amour et qui n'a point fini d'alarmer les philosophes : ils souriront; mais ils souriaient déjà. L'humanité a le bon esprit, la charmante sagesse ou l'heureuse étourderie de vivre comme si tous les problèmes étaient résolus. Autrement, et puisqu'il y a un problème de l'amour, elle serait fort découverte ou, à la rigueur, serait morte.

(1, *Les Utopistes de l'amour*, par M. René de Planhol (librairie Garnier).

Est-ce à dire que les philosophes n'aient aucune influence ou n'aient d'influence que dans leur petit monde et entre eux? J'ai vu, au bord d'une mer septentrionale, un village dont toutes les maisons, le long de la route, portaient l'enseigne d'un débit : ce village, extrêmement retiré, où il faut que les habitants échangent leurs divers vins et liqueurs, pratique l'alcoolisme ésothérique, pour ainsi dire. Mais, quand les philosophes publient leurs doctrines, rêveries ou découvertes relatives à l'amour, ils ont des clients de toutes sortes : les amoureux ne les écoutent pas ; les curieux et les polissons les écoutent.

M. René de Planhol s'est amusé à recueillir les principales théories ou utopies de l'amour qui, depuis trois siècles, ont été à la mode. Il étudie, au xvii^e siècle, les Platonisants et les Précieuses, puis les Libertins ; au xviii^e siècle, les apôtres de la Nature, les disciples de Rousseau, jusqu'à Restif et au « divin marquis ; » au xix^e siècle, des toquades telles que l'Harmonie de Fourier, le Couple-Prêtre d'Enfantin, la Vierge-mère d'Auguste Comte, enfin Senancour et les préludes de l'amour romantique. C'est une histoire de beaucoup d'extravagance.

M. de Planhol l'a traitée avec un sérieux et une gravité remarquables. Il est un moraliste ; et la plupart des doctrines ou opinions qu'il résume ou qu'il présente lui font horreur d'une façon qui est l'honneur de son ouvrage et qui en est le plaisant caractère. D'habitude, les commentateurs s'éprennent des écrivains et des penseurs qu'ils ont choisis pour leur étude. Ils les aimaient déjà et ce fut le motif de leur choix ; à la longue, les défauts de ce qu'on aime ne se voient plus : et puis, l'on s'identifie à ce qu'on aime, de sorte qu'un égoïsme caché favorise une tendresse toute animée de dévouement. M. de Planhol déteste ses penseurs. Il se fâche. Et, par exemple, il vient de relire *la Nouvelle Héloïse* : écoutez-le : « Ces fantoches inhumains, cette emphase larmoyante, ces apostrophes à la vertu, à la sensibilité, à la Nature, ces divagations d'une tête malade, tout cela donne la nausée. » Il ne trouve pas moins de « niaiserie » dans un livre de Toussaint, *les Mœurs*, condamné au feu en 1748 ; après cela, il déterre une *Basiliade* qu'un régent de collège avait publiée en 1753 : elle lui paraît abominable. Et La Mettrie, Helvétius!... Écoutez-le : « C'est comme une contagion de démence qui emporte la France presque entière. L'emphase, la sensiblerie, la sottise, un optimisme écœurant, tous ces vices dégradent notre langage et notre pensée .. La France, comme ivre ou hallucinée, voyait près d'elle un bonheur

idyllique, facile à saisir. Lorsqu'on a suivi le cours de cette littérature, on ne s'étonne plus de son terme qui fut la Révolution. Car le réel ne se prête point aux songes. Et les songes déçus, exaspérés, tournent à la Terreur. » Holà! holà! M. de Planhol va trop vite. Que de vieux hommes d'État, lassés du pouvoir ou lâchés par lui, accusent la littérature de tous les crimes et la rendent responsable de tous les malheurs arrivés à l'État, c'est bien : ces gens, vaille que vaille, cherchent un alibi; et, n'ayant pas su gouverner, ils feraient volontiers tomber la faute sur le prochain. S'ils gouvernaient à merveille, la littérature serait, ce qu'elle doit être, un jeu anodin ou l'essai de quelques idées qu'un peuple sain refuse ou accepte selon leur qualité. C'est au bénéfice et pour l'excuse des hommes d'État qu'on exagère l'influence de la littérature et des idées sur les grands événements sociaux et politiques.

Les idées sont actives et la littérature est influente, oui : mais non pas toutes puissantes, ni seules puissantes; et, en tout cas, elles ne seraient souveraines que dans la fainéantise des gouvernements. Les causes de la Révolution, puis les causes de la Terreur, demandez-les à l'histoire et, comme on dit, à l'histoire générale, non pas à la seule histoire de la littérature, ni à la seule histoire de la pensée telle que la littérature la reflète. Quand vous aurez énuméré les causes, vraies et urgentes, de la Terreur, il vous semblera inutile et presque saugrenu d'ajouter à la liste funeste et opulente *la Nouvelle Héloïse*, et voire l'idée gracieuse ou absurde que certains rêveurs se sont faite de la nature et de ses droits élémentaires.

Il y a, du reste, parmi les « utopistes de l'amour » que M. de Planhol a si attentivement recensés, plusieurs imbéciles et quelques écrivains orduriers. Il a raison de les honnir. Mais on lui dirait, laissez-les!... S'il ne les veut pas laisser le moins du monde, c'est que son étude lui procurait l'occasion de mettre en valeur une opinion, qu'il n'a pas inventée, qu'il a du moins adoptée avec beaucoup de ferveur : que tout le mal vient de Rousseau et autres gens qui se sont avisés de retourner à la nature. Il accorde à Rousseau des précurseurs; il avoue aussi que les successeurs de Rousseau ont avili parfois ses idées. Mais enfin, la grande folie date de Rousseau; elle s'épanouit dans le romantisme. Avant lui, tout allait bien; notre littérature était sage, « si raisonnable, émouvante et railleuse » et qui « même aux chimères de la Nature et du chaste amour imposait son sourire. » Depuis Rousseau, notre littérature est folle et sera terroriste bientôt.

Je ne dis pas qu'il n'y ait, dans cette opinion, prônée a présent comme une doctrine, aucune espèce de vérité, aucune parcelle de vérité. Je serais tenté de le dire, par représailles, quand M. de Planhol écrit, à propos du marquis de Sade : « Si le marquis n'était qu'un fol et un dégénéré, il ne mériterait pas l'attention. Mais il a, dans l'histoire des idées, une singulière importance, pour ce qu'il nous montre le terme où aboutit la philosophie de la Nature. Luxurieux forcené, il la met au service de ses appétits ; et avec une logique imperturbable il tire, des principes que tout son siècle avoue, les conséquences qu'aucun homme avant lui n'a osé proclamer... » Le marquis n'est pas un bon écrivain ; mais quel logicien !... L'on dira que ce prétendu logicien n'est qu'un sophiste malade et qu'il a faussé la philosophie de la nature ? M. de Planhol reconnaît que l'histoire des idées contient beaucoup de telles aventures et que l'on voit très souvent de nobles doctrines ou ingénieuses, au moins honnêtes, se dévergondent en chemin, lorsqu'elles vont d'un penseur à la foule : on aurait tort « d'imputer aux inventeurs l'incapacité et les contre-sens des disciples. » Assurément ! M. de Planhol ne veut-il pas admettre que la philosophie de la nature soit, dans l'œuvre de l'ignoble marquis, à l'état de caricature infâme ? Il ne l'admet pas du tout : « Le marquis n'a trahi sur aucun point la doctrine de ses maîtres ; et ce sont bien eux, les d'Holbach et les Helvétius, voire les Diderot, qui portent le péché de la sienne ; ils l'ont produite, comme ils ont produit la Terreur. » Voilà comme on argumente, si l'on s'est une fois promis de conclure sans timidité, quoi qu'il en fût des petits faits qui rendent la vérité moins évidente et moins rude. M. de Planhol ne voit-il pas qu'un dogmatisme si impérieux et absolu recommande le scepticisme et le recommande, non seulement aux idéologues badins, mais aux plus zélés et curieux amis de l'exacte vérité ?

L'on démontrerait sans difficulté que le sadisme est le contraire de la philosophie de la nature. Autant vaut constater que ce sont deux choses, l'une un peu déraisonnable sans doute, et l'autre immonde.

Virgile est citadin, quand il songe avec envie à la félicité des laboureurs. La poésie de la campagne, c'est à la ville qu'on l'invente. Et c'est aux époques d'une civilisation terriblement raffinée, que l'on rêve de retourner à la simplicité, à l'ingénuité, à la nature.

Les gens du xvii^e siècle se sont crus les inventeurs de toute politesse. Ils considéraient le précédent siècle comme une espèce de barbarie. Les manières d'autrefois leur semblaient fort laides et, la litté-

nature de la Renaissance, une tentative assez grossière. Ils se vantaient de commencer et de mener à la perfection l'idée d'une vie élégante. Ils n'aimaient point la nature, au sens où prennent ce mot les philosophes de la nature. Et comment l'auraient-ils aimée, quand ils reprochaient à leurs prédécesseurs de ne s'en être point dégagés, quand ils s'efforçaient de substituer à elle un art de vivre ? Et ils s'écartaient de la nature à un tel point que, tardivement, une jeune école dut réagir contre l'erreur où l'on était allé : ce fut l'avertissement que donnèrent Molière et Boileau. Certains critiques en ont inféré que Boileau méritait le nom de réaliste : ces étiquettes sont extrêmement trompeuses.

La préciosité enchantée, pendant les deux premiers tiers du Grand siècle, toutes les personnes les plus distinguées. *L'Astrée* est assez charmante ; ou, si l'on a juré d'être sincère, on avoue qu'on peut lire de temps en temps quelques pages de ce roman très ennuyeux. Les romans qui dérivent de *L'Astrée* demandent plus de patience et une pénible patience. Ah ! Gomberville n'est pas drôle, ni La Calprenède ! M. de Planhol appelle *Polexandre*, *Cléopâtre* et *Cythérée* des livres, dit-il, « assez amusants, » et, ajoute-t-il, « plus amusants que *Monte-Cristo*. » Je ne m'amuse guère au vieux Dumas : Gomberville m'assomme, et La Calprenède. Quant à l'hôtel de Rambouillet, je n'y vais pas sans chagrin. Sa Julie enguirlandée est fastidieuse ; puis elle épouse Montausier : alors ce couple d'une pimbêche et d'un puritain devient la complaisance même pour les jolies amies du roi. Une excellente précieuse est M^{lle} de Scudéry : l'insupportable fille !

M. de Planhol lit comme suit la carte du Tendre : « Trois voies mènent des confins de Nouvelle-Amitié au pays du Tendre, celle d'Inclination, celle d'Estime, celle de Reconnaissance. La rivière d'Inclination va si vite que ses bords ne sont marqués par aucune étape. La route d'Estime passe au contraire par plusieurs villages, Grand esprit, Jolis vers, Billet galant, Grand cœur, Bonté ; et la route de Reconnaissance, par Soumission, Petits soins, Grands services, Sensibilité, Constante amitié. Le pèlerin d'amour doit prendre garde et ne pas dévier de son itinéraire : il risque de s'égarer, par Négligence et Oubli, jusqu'au lac d'Indifférence, ou par Indiscrétion et Méchanceté, jusqu'à la mer d'Inimitié. Enfin, la rivière Inclination se jette dans la Mer dangereuse, au delà de laquelle on entrevoit des terres inconnues. » Très indulgent aux précieuses, Victor Cousin voulait qu'on prit la carte du Tendre pour un jeu auquel se serait divertie la romancière de *Clélie* ; M. de Planhol a raison de la prendre

au sérieux : M^{lle} de Soudéry ne badinait pas. La carte du Tendre, qui est une niaiserie morne, est aussi le plan du *Grand Cyrus* et de *Clélie*. Les personnages de ces redoutables romans parcourent sans se presser tout le pays du Tendre. « Au long... » Très long!... « de leurs aventures et de leurs histoires, ils devisent de problèmes galants et même en bavardent. Est-il plus doux d'aimer une enjouée, une mélancolique, ou une capricieuse? Est-il permis d'accepter un second amant, si le premier est mort? La gloire est-elle l'apanage de l'amour? Un amant doit-il désobéir à sa maîtresse, si l'honneur l'y incite? Doit-on mettre de l'esprit dans les lettres d'amour? Vaut-il mieux être prisonnier de guerre ou prisonnier d'amour? Les réponses, évidemment, sont toujours conformes aux lois de l'amour pur et de la vertu. » Hélas! et la vertu est mise à une épreuve où il ne faut pas la mettre : elle ennuie; on ne saurait la préférer sans héroïsme.

L'idéal de l'amour précieux, tel que l'a élaboré le xvii^e siècle, — mais il n'a point occupé tout le xvii^e siècle; et ses promoteurs ne sont que des écrivains de second ordre, — cet idéal est d'une sorte qu'il décourage et qu'il afflige les plus fervents admirateurs de cette époque. Lisez dix pages du *Grand Cyrus* et de *Clélie* : vous devenez enragé, vous criez qu'on se moque de vous tristement et vous réclamez en effet la chanson du roi Henry. Ou bien, vous trouvez un délicieux plaisir à lire une lettre que le vieux Malherbe adressait à son disciple Racan. Ledit Racan s'était épris de M^{me} de Thermes et la célébrait sous le nom d'Arténice. Elle ne se laissait pas attendrir; et le poète s'attristait. Malherbe écrivit à ce garçon mélancolique : « Vous aimez une femme qui se moque de vous. Il est malaisé que je n'aye dit devant vous ce que j'ai dit en toutes les bonnes compagnies de la cour, que je ne trouvais que deux belles choses au monde, les femmes et les roses, et deux bons morceaux, les femmes et les melons. Vous pouvez bien penser qu'un homme qui tient ce langage ne trouve pas mauvais que vous soyez amoureux. Il le faut être ou renoncer à ce qu'il y a de doux en la vie; mais il le faut être en lieu où le temps et la peine sont bien employés. Je ne saurais nier que, lorsque j'étais jeune...; mais ce n'a jamais été jusques à pouvoir aimer une femme qui ne me rendit la pareille. Quand quelqu'une m'avait donné dans la vue, je m'en allais à elle. Si elle m'attendait, à la bonne heure. Si elle se reculait, je la suivais cinq ou six pas, et quelque fois dix ou douze, selon l'opinion que j'avais de son mérite. Si elle continuait de fuir, quelque mérite qu'elle eût, je la laissais aller. » Il paraît que voilà, si j'en crois M. de Planhol, « toute la théorie de l'amour libertin. » C'est

possible, en somme. Mais, si l'on vient de lire ou Gomberville ou Scudéry, même l'ingénieur Honoré d'Urfé, l'on aime ce langage un peu vil ; et l'on a honte de s'apercevoir qu'on préfère à la préciosité ce franc libertinage.

D'ailleurs, il est vrai que la plupart des libertins, au Grand siècle, sont des écrivains blâmables : de jolis écrivains quelquefois ; et Desbarreaux est une espèce de grand poète désespéré. Il vaut mieux ne point excuser les libertins. Cependant, si l'on était féru de bienveillance, il suffirait, pour excuser les libertins, de lire avant eux les précieux, qui rendent la vertu désolante.

Considérez les libertins comme des gens que la préciosité importunait : aussitôt, vous prenez leur parti. Et, si les philosophes de la nature n'étaient que des gens à qui la préciosité fait horreur, ils mériteraient l'indulgence ; ils mériteraient l'amitié.

Mais, au temps de Rousseau, les précieux sont morts. M^{lle} de Scudéry a vécu cent ans, ou peu s'en faut : depuis longtemps, elle était surannée ; sa gloire n'avait point dépassé le dernier tome de *Clélie*. Non, ce n'est pas la préciosité de cette vieille demoiselle, que Rousseau et les autres philosophes de la nature ont détestée : c'est une préciosité nouvelle et bien différente, une préciosité pourtant.

M. de Planhol a très heureusement réuni un certain nombre de témoignages qui indiquent très bien l'idée qu'on se fit de l'amour dans la première moitié du xviii^e siècle. Un peintre nommé Autreau donna en 1718 au théâtre italien *Port à l'Anglais*, une petite comédie où l'on voit une comédienne de Paris, Tontine, informer deux jeunes Italiennes des changements qu'elle a observés autour d'elle : « On a banni ces longs préludes de petits soins, ce sentiment de fidèle pasteur, cette timidité rustique que l'on faisait passer pour respect, enfin toutes les formalités romanesques... » L'une des jeunes Italiennes, Flaminia, demande ce qu'on a mis à la place de ce qu'on a si durement banni : « Des plaisirs solides et de bon sens ! Ceux de l'amour et de la table. On y a joint une conversation libre, familière, enjouée ; on dîne aux flambeaux en des réduits discrets... » Flaminia craint que l'amour n'ait plus toute sa délicatesse. Tontine : « C'est gagner que d'en perdre. La belle perfection pour lui, que d'être délicat et fluet comme il était autrefois ! Il n'avait presque plus de corps. Il a repris chair, il se fortifie tous les jours, l'enjouement lui revient, il ne demande plus qu'à rire... » Flaminia regrette une tendre mélancolie dont l'amour était curieux. Marivaux note également la transformation que signale Tontine : le sentiment n'est plus

à la mode : les libertins ont remplacé les amants. Et, « l'on dit bien encore à une femme, je vous aime ; seulement, c'est une manière de lui dire, je vous désire. » Très compétent, Crébillon fils écrit : « Jamais les femmes n'ont mis moins de grimace dans la société ; jamais l'on n'a moins affecté la vertu... » Un personnage de ce même Crébillon dit que l'on aurait tort de se figurer toutes les femmes pareillement complaisantes : « J'en ai vu qui, après quinze jours de soins rendus, étaient encore indécises et dont le mois tout entier n'achevait pas la défaite. Je conviens que ce sont des exemples rares ; et même, si je ne me trompe, les femmes sévères à ce point-là passent pour être un peu prudes. » Et l'on invente le plaisir de l'inconstance.

Sous le règne du Bien-aimé, c'est le temps de l'amour frivole, le temps de ces poètes et conteurs, Voisenou, Gentil-Bernard, Grécourt, Moncrif, le temps des badinages de Voltaire. « Si la nature ne nous avait faits un peu frivoles, écrit Voltaire, nous serions très malheureux ; c'est parce qu'on est frivole que la plupart des gens ne se pendent pas. Je vous exhorte à jouir, autant que vous pourrez, de la vie qui est peu de chose, sans craindre la mort qui n'est rien. » Voilà, en peu de mots, terriblement gracieux, la doctrine de la futilité.

C'est, dit M. de Planhol, la doctrine des libertins qui, au xvii^e siècle, ont foisonné. Sans doute !

Et, comme je disais que les libertins, au xvii^e siècle, réagissaient contre la préciosité, qu'est-ce donc que cette préciosité nouvelle contre laquelle vont réagir Rousseau et, ses amis, les philosophes de la nature ?

En dépit des apparences, voire en dépit de quelques réalités, la doctrine de l'amour frivole aboutit à une espèce de préciosité. L'amour frivole n'est pas le vrai amour, et est à peine de l'amour. Il y a, dans les volumes de Voisenou, de Gentil-Bernard, de Grécourt et de Moncrif, le plaisir d'amour, non la véritable passion. C'est la passion véritable, que Rousseau a tenté de peindre dans sa *Nouvelle Héloïse*.

Je ne dis pas qu'il l'ait rendue bien amusante ; et principalement je ne dis pas que son roman ne soit pas démodé.

Est-ce que les sentiments se démodent ? Leur expression surtout se modifie. Et la littérature nous transmet les sentiments revêtus des mots qui, un temps, parurent les plus attrayants. Les sentiments les plus sincères et réduits à leur exacte sincérité ne doivent pas beaucoup changer d'une époque à une autre : mais il n'est rien de plus rare que l'exacte sincérité. Les sentiments élémentaires, en quelque sorte,

ne doivent pas se modifier beaucoup, si notre spontanéité la plus naïve les produit : mais la littérature les habille ou bien les déguise.

L'amour est-il un de nos sentiments élémentaires? La littérature lui ôte son ingénuité; elle aventure aussi la sincérité de l'amour.

Et l'amour est un sentiment qui veut qu'on n'ose point parler de lui sans pudeur, soit que la timidité le rende farouche, soit qu'en définitive ses plus loyaux aveux risquent d'offenser la simple morale. C'est la même précaution de pensée ou de langage, que les uns nomment pudeur et, les autres, hypocrisie. Cette hypocrisie ou cette pudeur a pour effet de rapetisser l'amour. L'amour précieux n'est pas grand'chose; et l'amour frivole n'est pas grand'chose. On dira que, l'amour frivole, tel que le recommandent et le racontent les Voisenon, les Gentil-Bernard, les Grécourt et les Moncrif, ce n'est pas la pudeur qui le gêne! La pudeur, non. L'hypocrisie? Mais ouï! L'effronterie de ces conteurs et poètes galants, très suffisante pour qu'on la leur reproche, est toute parée d'affliquets.

Rousseau a cru que ses amants de *la Nouvelle Héloïse* avaient supprimé l'hypocrisie et la préciosité; il a cru les mener à la nature et à la vérité de l'âme et de son rude compagnon le corps.

En même temps, il a voulu les animer d'un grand respect, — fort éloquent! — pour la vertu. Il a souhaité de joindre la nature et la vertu. Ce fut son rêve et la raison pour laquelle on vous le traite d'optimiste et, quelquefois, de jobard. Il a imaginé que l'homme était naturellement bon. Ses détracteurs l'ont, à ce propos, injurié comme un criminel ou un fou.

Au précédent siècle, nous avons, en La Rochefoucauld, le tenant de l'avis contraire. La Rochefoucauld ne croit pas à notre bonté naturelle, mais à notre égoïsme et, partant, à notre méchanceté première. Eh bien! ce fut un fameux scandale, quand parurent les *Maximes*. M^{me} de La Fayette écrit à M^{me} de Sablé : « Ah! madame, quelle corruption il faut avoir dans l'esprit et dans le cœur pour être capable d'imaginer tout cela! » Elle dit qu'elle en est « épouvantée. » M^{me} de Sablé, bonne dame revenue de quelques erreurs, composait aussi des maximes, beaucoup moins outrageantes que celles de La Rochefoucauld pour la nature humaine; M^{me} de La Fayette demande à les lire, afin d'y calmer ses alarmes : « C'est justement parce qu'elles sont honnêtes et raisonnables, que j'en ai envie, et qu'elles me persuaderont que toutes les personnes de bon sens ne sont pas si persuadées de la corruption générale que l'est M. de La Rochefoucauld. » Je sais bien que M^{me} de La Fayette revint de son émoi et que l'auteur des

Maximes l'eut assez vite rassurée. Mais enfin, l'opinion de La Rochefoucauld fit scandale, en son temps.

C'est à présent l'opinion de Rousseau qui indigné les moralistes. L'humeur des gens varie ainsi; et leur philosophie est fille de leur impatience ou de leur mansuétude.

Remarquons-le, en passant : la doctrine de La Rochefoucauld, sa doctrine de l'amour-propre ou de l'égoïsme, est l'une de celles qui ont eu le plus d'influence sur la philosophie du XVIII^e siècle. On admit, avec La Rochefoucauld, l'on adopta comme un fait incontestable que l'égoïsme fût l'essence même de notre nature. Et l'on organisa une morale de l'égoïsme tendant aux mêmes préceptes que toute autre morale; en effet, les moralistes sont en chicanes sur les fondements philosophiques de la morale et se réconcilient du moment qu'il ne s'agit plus que des commandements. Toute la morale utilitaire, au XVIII^e siècle, dérive de La Rochefoucauld. En bonne logique? En réalité! Helvétius le dit, ce même auteur du livre *De l'esprit* qu'on nous présente comme disciple de Rousseau. Il écrit : « La douleur et le plaisir physique sont le principe ignoré de toutes les actions des hommes. » Il insiste et, par le mot *physique*, transforme à sa manière une pensée que La Rochefoucauld n'eût point démentie, une pensée qu'il tient de La Rochefoucauld, non de Rousseau. Après cela, il examine les plaisirs et assure que le principal plaisir est la volupté : ses conclusions seront voluptueuses. La Rochefoucauld l'aurait blâmé.

Cependant, il se réclame de La Rochefoucauld. L'auteur des *Maximes* a connu, dit-il, « l'humanité telle qu'elle est. » Or, « il faut prendre les hommes comme ils sont : s'irriter contre les effets de l'amour-propre, c'est se plaindre des giboulées du printemps, des ardeurs de l'été, des pluies de l'automne et des glaces de l'hiver. » La Rochefoucauld blâmerait-il son disciple d'accepter si facilement les vices ou les médiocrités de la nature humaine? La Rochefoucauld ne prétendait pas les corriger; il prétendait surtout les bien connaître et manœuvrer sans maladresse parmi les hommes imparfaits. Le disciple compte, lui, transformer en vertus sociales les torts naturels de l'humanité. D'Holbach aussi espère « fonder » sur la nature humaine « la morale universelle ou les devoirs de l'homme. » Dont je crois que La Rochefoucauld n'eût que souri. Mais enfin, si vous pardonnez, à La Rochefoucauld ses disciples, n'accusez pas Rousseau de toutes les bévues que les élèves de Rousseau ont commises. Et, si vous ne voyez pas l'influence de La Rochefoucauld sur Helvétius et d'Holbach,

voyez au moins la différence qu'il y a entre Rousseau et des gens tels que le marquis de Sade et les Terroristes.

Le crime de Rousseau est d'avoir cru à la bonté de l'homme. Est-ce un crime? Je ne crois pas cette opinion juste; mais elle vaut l'opinion toute opposée. Ni la bonté de l'homme n'est absolue, ni sa méchanceté, probablement. L'on dit que l'opinion de Rousseau contredit à la vérité du christianisme et qu'elle méconnaît le dogme du péché originel. Je ne veux pas me lancer dans une discussion théologique, où du reste j'aurais affaire à des théologiens de rencontre. Cependant, les tenants de la méchanceté radicale m'ont l'air de méconnaître le dogme de la rédemption; voire ils oublient le sacrement du baptême, qui ne laisse pas l'homme en état de déchéance irrémédiable, si je ne me trompe. Puis, Rousseau étant à l'inverse du christianisme, c'est donc Voltaire, le chrétien? Vos arrangements d'idées, ou de mots, vous mènent à l'aventure.

L'opinion de Rousseau n'est pas abominable. Elle a pourtant de périlleuses conséquences. La pire conséquence, à mon gré, la voici.

L'on admet généralement que toutes choses ne vont point à merveille, en ce bas monde. Un optimiste anglais a dit, en propres termes: « J'affirme que, présentement, et à toute heure du jour et de la nuit, tous les hommes sont parfaitement heureux. » Ce n'est pas l'opinion générale. Un observateur attentif, exempt de préventions, remarque maints défauts, dans la société humaine, défauts de bonheur, défauts de moralité. Si l'on a voulu consentir que les hommes ne sont pas rigoureusement bons, c'est à leurs torts que l'on impute les défauts de leur société: alors on s'établit moraliste. Mais, si l'on a posé en principe la bonté des hommes, c'est aux institutions qu'il faut qu'on s'en prenne de tous les inconvénients évidents: alors on s'établit réformateur. Je préfère le moraliste au réformateur; il est plus anodin. La critique des institutions met le trouble dans l'État. Peut-être n'y eut-il jamais d'institutions si mauvaises que le désordre causé par leur changement ne fût infiniment plus mauvais. Le moraliste n'est pas très efficace: le réformateur l'est beaucoup trop.

Pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle et pendant le XIX^e, à la suite de Rousseau plutôt qu'à son instigation, les réformateurs ont pullulé. Quand ils ont appliqué à la question de l'amour, — à la question de l'amour! — leur entrain de fameux idéologues, ils ont été merveilleusement ridicules. M. de Planhol a résumé leurs travaux avec autant de soin que de talent. Son tableau de cette folie a de la couleur, de la vivacité, un relief étonnant. Il a dû lire d'horribles

choses et ineptes, qui lui faisaient un grand chagrin. Sa lecture ne le décourageait pas et ne l'induisait pas en erreur. Il gardait la sûreté de son jugement, sa clairvoyance et une sévérité judiciaire.

Voici le médecin La Mettrie. Quel animal ! Cet animal se souvient pourtant de Lucrèce ; et il écrit : « Plaisir, maître souverain des hommes et des dieux, devant qui tout disparaît, jusqu'à la raison même, tu sais combien mon cœur t'adore et tous les sacrifices qu'il t'a faits... » Taisez-vous, La Mettrie !... « O Nature, ô Amour, puissé-je faire passer dans l'éloge de vos charmes tous les transports avec lesquels je sens vos bienfaits !... » Ce La Mettrie n'est pas un garçon discret. Et je l'appelle un animal, pour la raison que ses recettes de bonheur sont à peu près dégoûtantes : « Ne songe qu'à ton corps. Ce que tu as d'âme ne mérite pas en effet d'en être distingué... » Je passe quelques lignes... « Vautre-toi comme font les porcs et tu seras heureux à leur manière ! » Il paraît que La Mettrie est mort d'avoir mangé tout un pâté de faisan : les porcs ont des ennuis.

De plus drôles bonshommes sont les Fourier, les Cabet, les Infantin. Fourier, parfois, a l'air d'un auteur gai, sans le vouloir et, par exemple, quand il énumère « soixante-quatre espèces, progressivement distribuées en classes, ordres et genres, » de maris malheureux et de femmes déçues ; ou quand il répartit les femmes qui ne sont pas des épouses en trois dignes corporations, les bacchantes, les bayadères et les faquinesses. Cabet, magistrat révoqué, invente son Icarie et fonde, au Texas, une colonie communiste, où l'amour aussi est communiste : hélas ! ce fut immonde et misérable. Mais l'anecdote la plus cocasse est le procès du père Infantin : jamais la niaiserie ne se montra si exubérante.

Saint-Évremond se moquait des précieuses, qu'il appelait « jansénistes de l'amour. » Il les raillait de formuler une doctrine de l'amour et disait : « L'amour est aussi peu de la spéculation de l'entendement que de la brutalité de l'appétit. » C'est bien répondre, et d'avance, à une quantité de réformateurs et de législateurs, mal informés ou délurés. Contentons-nous des moralistes : ils ne font de mal aucunement, ni à personne ; et préférons les moins hardis, les bons vieux moralistes qui ne feignent pas d'avoir découvert le pauvre et gentil cœur humain.

REVUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : Reprise d'*Orphée*. — THÉÂTRE DE L'OPÉRA :
L'Enlèvement au sérail, de Mozart; *Ascanio*, de M. Camille Saint-Saëns.
— Un critique musical ignore.

Après un travesti qui durait depuis une soixantaine d'années, Orphée de nouveau s'est fait homme. M^{me} Viardot la première avait, comme dit lady Macbeth, mais en sens contraire, « *desexed* » le poète de Thrace. Ce fut d'ailleurs pour la plus grande gloire et du personnage et de l'interprète. Faut-il se féliciter du récent retour à l'état masculin? Ne l'oublions pas, le premier des deux Orphées de Gluck, l'italien, avait été « créé, » — si le terme n'est pas ici plus que jamais ambitieux, et même impropre, — par un contralto du genre équivoque alors à la mode, *il signore* Guadagni. Après lui, le premier Orphée parisien, dans la partition retouchée par Gluck pour la scène française, fut le ténor Legros. Plus tard, les deux Nourrit, père et fils, reprirent le rôle tour à tour. Puis le chef-d'œuvre tomba dans un long oubli. Pour l'en tirer, il fallut, en l'année 1859, la piété de Berlioz et le génie de M^{me} Viardot. Après quelques autres dames, dont M^{me} Caron sans doute restera la plus mémorable, « un homme s'est rencontré, » qui ne parut point à MM. les directeurs de l'Opéra-Comique indigne de ce qu'on peut appeler une *restitutio in integrum*. Aussi bien n'y fut-il pas tout à fait inégal. M. Anseau possède une voix robuste, éclatante, et dont on lui sait gré de ne point abuser. Il émet les sons plutôt qu'il ne les pousse. Il ne les traîne pas non plus et ne s'y attarde point à contre-sens, pour son plaisir. Ses meilleurs moments furent son entrée aux Champs-Élysées et l'air fameux entre tous : *J'ai perdu mon Eurydice*, qu'il a dit, — nous l'en félicitons, — avec simplicité. Mais il est un don, le don suprême ici, qui manque à l'Orphée nouveau, et que les anciennes Orphées,

une Viardot, une Caron, avaient reçu des dieux : le don de nous émouvoir et, dès les premières notes, dès le premier appel : *Eurydice!* de nous fendre le cœur. En l'un de ses derniers chants, Mistral énumère les belles dames de Provence, les belles dames d'antan. Après qu'il a nommé chacune d'elles et les ayant, à la fin, toutes nommées, il ajoute, en guise de refrain : « Mais, ô Magali, douce Magali, Magali joyeuse, *es tu que m'as fa trefouli*, c'est toi qui m'as fait tressaillir (1). » (Encore le mot provençal est-il autrement fort). Mais toi, plaintif Orphée, Orphée douloureux entre tous tes frères qui chantent et qui pleurent, tu ne m'as pas « *fa trefouli*. »

Ténor ou contralto, l'apparence plastique du personnage étant sauve, la question de la voix, du timbre ou du registre, demeure encore irrésolue. Assurément le véritable Orphée (c'est-à-dire celui de la fable et de la poésie) fut un homme ou, comme dit le vulgaire, « un monsieur. » Les traits de mâle énergie abondent dans le rôle. Mais, dans le rôle aussi, « mais vous ne savez pas ce que c'est qu'une femme. » Ou tout au contraire vous le savez, nous le savons depuis longtemps, et quelle tendresse profonde, avec quelle puissance, donnent à certaines phrases, à certains accents, les notes graves de la voix de contralto. Mainte et mainte variante, l'air des Champs-Élysées, les appels : *Eurydice!* et tant d'autres passages pourraient bien assurer l'avantage à la version féminine.

Et puis, et surtout peut-être, une fois de plus, écoutant cette musique, nous en crûmes entrevoir la généralité, l'étendue et le sens, ou le symbolisme infini. Antique, païen, *Orphée* ne serait-il pas un peu chrétien aussi? Rappelez-vous l'avertissement, le cri d'alarme que jette un Bossuet : « L'ennemi est toujours aux portes, et le moindre relâchement, le moindre retour, enfin *le moindre regard* vers la conduite passée peut en un moment faire évanouir toutes nos victoires et rendre nos engagements plus dangereux que jamais. » *Orphée* est impersonnel, ou plutôt universel. Qu'importe alors que cet amour, ce désespoir, ce deuil sublime emprunte une voix féminine ou virile? Plus que conjugal ici, plus qu'humain et mortel, dégagé de toute figure corporelle, de toute chair et de toute sexualité, l'amour s'élève au-dessus de l'attache à la créature, jusqu'au désir et au regret du bien souverain et absolu. *Dove andrò senza il mio ben!* Ainsi chante l'Orphée italien sur le cadavre de son Eurydice morte pour la seconde fois. « Où irai-je sans *mon bien!* »

(1) *Les Olivades (Coucher de lunes)*.

Voilà le fond et la synthèse du chef-d'œuvre. Que ce soit un époux ou une épouse expirée, que ce soit la joie des sens ou celle de l'âme, que ce soit un être ou que ce soit une croyance, un sentiment évanoui, c'est son bien, tout son bien, que pleure, en les trois strophes immortelles, l'âme qui le possédait et ne saurait se consoler parce qu'il n'est plus.

Un Tanagra dans la Galerie des Machines... C'est l'effet que nous produisit, il y a près de vingt ans, à l'Opéra, *l'Enlèvement au sérail*. La reprise récente n'a pas modifié notre impression. Le délicat chef-d'œuvre de Mozart, quelque chose comme une opérette de génie, demanderait un petit théâtre, un théâtre de cour, un peu plus qu'un salon, et de grands artistes. L'Opéra n'est pas tout à fait ce qu'il lui faut. Deux interprètes pourtant ont bien servi le maître divin. L'orchestre d'abord, sous la main et pour ainsi dire en la personne de M. Reynaldo Hahn. Et cela s'est vu, ou plutôt entendu tout de suite, dès les premières notes et jusqu'aux dernières. Mouvements, sonorités, nuances, silences même, M. Reynaldo Hahn connaît son Mozart et le connaît par les deux modes de la connaissance musicale, qui sont, vous le savez, l'intelligence et la sensibilité. Quant à M^{me} Ritter-Ciampi, le Mozart de *l'Enlèvement au sérail*, après celui des *Noces de Figaro* et de *Così fan tutte* eût été, j'imagine, heureux de l'entendre chanter Mozart. L'art de la grande cantatrice est toujours, aurait dit M^{me} de Sévigné, « d'une perfection et d'un agrément qui ne peut se représenter. »

Le livret de *l'Enlèvement au sérail* est à peu près de la même force, — et encore ! — que celui de *Così fan tutte*. La pièce appartient au genre turc. Le pacha Selim a deux esclaves, Constance et Blondine, lesquelles ont deux amoureux, Belmont et Pédrille. Ceux-ci réussissent à pénétrer dans le sérail. Mais au moment d'en sortir avec leurs belles, ils se voient tous les quatre surpris, condamnés au supplice, puis graciés par le généreux pacha : « Retournez, » leur dit-il, « en votre patrie, et publiez partout ma clémence. » Il y a dans certains couplets de la *Périchole* un mouvement analogue : « *Va dire, enfant, à ta tribu sauvage,* » et ce qui suit. D'autre part, *l'Enlèvement au sérail* pourrait s'appeler comme *Fidelio*, mieux que *Fidelio*, (deux couples d'amants au lieu d'un), mais dans le genre bouffe, « l'opéra de la délivrance » par l'amour.

Quelques détails historiques ou légendaires de la vie de Mozart se rapportent à l'époque de la composition (1781) et de la représentation

(1782, à Vienne) de son premier ouvrage allemand. « Trop de notes, beaucoup trop de notes, mon cher Mozart, » aurait dit l'empereur Joseph II après une répétition. « J'en demande bien pardon à Votre Majesté. Il y en a tout juste autant qu'il faut. » Voir aussi dans Stendhal l'anecdote de Mozart entrant un soir incognito à l'Opéra de Berlin, qui jouait *l'Enlèvement*, et donnant, au grand scandale des spectateurs et des interprètes, qui ne le reconnurent pas tout d'abord, des marques fort bruyantes tantôt de son contentement et tantôt de son déplaisir.

Quelle était à cette époque la vie de Mozart, la vie de sa vingt-cinquième année, on le sait par sa correspondance : une vie toute de travail, d'amour pour sa fiancée, bientôt sa femme, sa « bonne et chère Constance, » dont l'héroïne de son opéra portait justement le nom ; une vie toute de joie aussi, de cette innocente, pure, divine joie qui fut le génie même de Mozart et que la douleur humaine ne put jamais détruire ou seulement altérer.

Dans ses lettres d'alors, Mozart parle aussi de la musique, de la sienne, et de la musique en général. C'est là que se trouve la phrase tant de fois citée : « Je ne sais... Mais dans un opéra il faut absolument que la poésie soit la fille obéissante de la musique. » Et ce qui suit : « Pourquoi donc les opéras italiens plaisent-ils partout, malgré toute la pauvreté de leurs livrets ? Parce que la musique y règne en souveraine et fait oublier tout le reste. » Pour la pauvreté, le livret allemand de *l'Enlèvement au sérail* ne craint pas de rivaux. Mozart pourtant ne méprise pas ce qu'il appelle avec indulgence « la poésie de la pièce en général. » A son avis, tel air de Belmont « ne saurait être mieux écrit pour la musique. » Tel autre (de Constance) « n'est pas mal non plus. »

Quant à la souveraineté de la musique, il ne s'agit pas d'une froide et surtout égoïste souveraineté. Toujours et partout Mozart veut une musique expressive, au besoin passionnée. Il n'en connaît même pas d'autre : « Savez-vous comment j'ai rendu l'air de Belmont, en la majeur ? (1) Le cœur qui bat est déjà annoncé d'avance par les violons en octaves... On y voit le tremblement, l'irrésolution ; on voit se soulever le cœur gonflé, ce qui est exprimé par un *crescendo* ; on entend les chuchotements, les soupirs, rendus par les premiers violons en sourdine et la flûte à l'unisson. » Ainsi Mozart, le plus grand peut-être des purs musiciens, n'est pas un moindre musicien

(1) Au premier acte.

de théâtre, de drame ou de comédie, fût-ce de la comédie la plus misérable. S'il cherche à faire briller dans un air de basse « les belles notes graves » d'un chanteur, le souci de la voix ne lui fait pas négliger le soin de la vérité morale ou psychologique : « *L'allegro assai* doit faire le meilleur effet, car un homme emporté par une aussi violente colère dépasse toute règle, toute mesure et toutes bornes ; il ne se connaît plus, et de même il faut que la musique, elle aussi, ne se connaisse plus. Mais, » — et voici que la beauté supérieure, absolue, réclame ses droits, — « mais comme les passions, qu'elles soient violentes ou non, ne doivent jamais être exprimées jusqu'au dégoût, et que la musique, même dans la situation la plus terrible, ne doit jamais offenser l'oreille, mais, là encore, la charmer, et enfin rester toujours de la musique, etc. » (4).

A l'Opéra, l'autre soir, nous nous souvenions de cette observation de Doudan : « Il faut aimer terriblement ses amis pour les voir. » C'est ainsi qu'il faut aimer la musique pour aller entendre *l'Enlèvement au sérail*. Il n'y a là que de la musique. Mais laquelle ! Ou plutôt lesquelles ! Musique de chant et musique d'orchestre ; musique de théâtre, par l'action et le mouvement, et, par l'intimité, musique de chambre : mélodie et symphonie tour à tour, ou plutôt, et toujours ensemble : musique turque, d'une turquerie innocente et bon enfant, dans le goût de la célèbre marche : voir, au premier acte, le chœur en l'honneur du pacha ; au second, et plus ture encore, le délicieux duo bachique. Musique populaire çà et là : simples chansons à l'allemande et déjà parfois, non moins allemands, de véritables *lieder*. Aussi bien n'a-t-on pas voulu voir dans l'amoureux Belmont un frère aîné du Florestan de *Fidelio*, même du Walther des *Maîtres Chanteurs*, enfin le premier exemplaire et comme un crayon du jeune homme allemand ?

Et puis, et peut-être surtout, quel que soit le genre ou la forme de cette musique, airs, romances, chansons, les uns du style le plus noble, les autres du ton le plus familier, elle a ceci de merveilleux, qu'elle se passe en quelque sorte des personnages. Ou plutôt, elle les dépasse et les déborde. Autour d'eux, au-dessus d'eux, elle s'étend et s'élève à l'infini. Plus encore qu'elle ne représente, elle signifie et suggère. Seule à posséder la vie, seule elle la crée et la donne. Elle est celle qui est et rien n'est que par elle. Qui dira l'abondance et la perfection de son être ! Il existe, au troisième acte de *l'Enlèvement au*

1) Voir, sur tout cela, les *Lettres de Mozart* (années 1781, 1782). Traduction de M. Henri de Curzon ; chez Bachellet.

sérait, une chanson entre toutes divine. Elle n'a pas moins de quatre couplets et quatre fois c'est merveille de l'ouïr. Simple sérénade, que murmure au clair de lune, sous la fenêtre des prisonnières et pour les avertir, un valet de comédie, ce n'est rien en fait de théâtre, et, comme musique, c'est bien peu de chose : un petit « six-huit, » qu'un léger *pizzicato* accompagne. Un enfant vous soltierait cela à première vue. Mais, je vous en prie, écoutez. Ecoutez dans votre fond, « à l'endroit où la vérité se fait entendre, » (1) et pareillement la beauté. Je dirais presque : regardez. Sur la mélodie aux couleurs changeantes, partagée entre les deux modes, majeur et mineur, voyez passer et jouer les rayons et les ombres. Abandonnez-vous à la langueur, à la caresse du rythme, à l'exquise douceur des modulations ; goûtez la saveur étrange et vaguement orientale de certaine cadence. Si tout cela ne vous émeut pas, ne vous ouvre pas le royaume des rêves, des désirs, des regrets ; si vous ne vous sentez pas en quelque sorte amené par la musique au seuil de son mystère et comme au bord de l'infini ; s'il ne monte pas à vos lèvres un sourire, peut-être une larme à vos yeux, alors vous n'avez pas de musique en vous, vous êtes de ceux que maudit Shakspeare, alors, oh ! alors, je vous plains.

Pour peu que vous ayez en vous de l'amour, ou que vous en ayez eu, les airs, ou les romances, de Belmont ne sauraient vous laisser indifférents. On a retranché la plus belle peut-être, (au commencement du troisième acte), où la mélodie, lentement, en extase, descend, comme des degrés de cristal, les notes de l'accord parfait. Mais il en reste assez d'autres, superbes ou charmantes, pour tout le monde, pour toutes les voix : ténor, soprano, basse, et sur un thème à peu près unique, l'amour. Non pas l'amour à la Gounod, moins encore à la Wagner. La fureur, la folie et la mort, ni la volupté, n'y ont aucune part. Ici délicieux de grâce, de légèreté, de malice, il est ailleurs admirable de profondeur autant que de calme et de pureté. Partout présent, il chante partout. On n'invoque, on ne célèbre que lui. Et cet amour n'est pas l'amour fictif, imaginaire, de personnages insignifiants, de fantoches qui ne vivent pas ; c'est l'amour de Mozart lui-même, c'est tout son cœur, avec tout son génie, qu'il offre à sa bien-aimée véritable et vivante. Pour celle-ci, l'*Enlèvement au sérail*, c'est la bague de fiançailles, c'est la corbeille nuptiale.

Il n'est pas jusqu'à ce bouffon d'Osmin, (un serviteur du pacha), qui ne parle d'amour. Non pas du tout en bouffonnant, (je songe à ses

(1) Bossuet.

couplets du début), mais sur ce ton, qui n'appartient qu'à Mozart, où se mêle à la tendresse heureuse je ne sais quelle mélancolie. Ici pourtant, comme partout ailleurs, le dernier mot reste à la joie, à cette pure et calme félicité de l'âme dont Mozart, encore une fois, le seul Mozart, a fait son royaume. Remercions-le, bénissons-le de nous y introduire. Beethoven, l'humain, le surhumain Beethoven, promettait à celui qui sentirait pleinement sa musique la délivrance de toute misère. Le divin Mozart aussi, par des moyens plus doux, nous affranchit et nous sauve. L'autre soir, en l'écoutant, nous trouvions qu'un écrivain, un philosophe, un homme du Nord pourtant, a bien raison d'écrire : « Vous pouvez jouer dans la vie aussi innocemment qu'un enfant autour du lit d'un mort, et ce n'est pas les pleurs qui sont indispensables. Les sourires aussi bien que les larmes ouvrent les portes de l'autre monde (1). »

L'*Ascanio* de M. Camille Saint-Saëns fait encore, après trente et un ans, honneur au vieux maître. Plutôt qu'un « grand opéra, » c'est un opéra de demi-caractère, un opéra « très distingué, » dirions-nous, si le mot l'était davantage ; une fine tapisserie sur un gros, très gros canevas, l'une étant la musique et l'autre le drame, ou même le mélodrame. Ne cherchez dans cette musique ni la puissance, ni l'émotion, mais le goût, l'habileté, l'intelligence, l'esprit, et presque à chaque instant, sous des formes diverses, tout cela vous sera donné. Oui, même sous la forme du *leitmotif*. Des thèmes caractéristiques reviennent au cours de l'ouvrage, non seulement rappelés, mais variés, nuancés, altérés, renversés, que sais-je ! avec une ingéniosité, presque une rouerie wagnérienne. Ajoutons que le travail est ici d'une grâce, d'une légèreté toute française. *Leitmotif* à part, cette musique abonde en détails précieux. Au premier acte, l'essai d'un bracelet, passé par Ascanio, l'élève de Cellini, au bras de la duchesse d'Étampes, est une chose délicieuse, une sorte de petit bibelot musical digne de celui que pouvait être le bijou. Acte troisième : le duo de la duchesse avec Ascanio toujours est également, comme disent les chroniqueurs mondains, « d'une suprême élégance. »

En tout ici M. Saint-Saëns pourvoit à notre agrément avec discrétion, et c'est par là qu'il l'assure. Comme disait, — à peu près, — un ancien, il ne sème pas à plein sac, mais d'une main légère. Nulle

(1) M. Maurice Maeterlinck, *le Trésor des humbles*.

part il n'appuie et n'insiste ; il indique, il esquisse, et craignant d'alourdir un sujet déjà pesant, il se contente de l'effleurer, puis il passe. Jusque dans une scène dramatique, unique d'ailleurs, il garde cette réserve. Elle fait plaisir. Voici la chose. Entre M^{me} la duchesse d'Étampes et la signorina Scozzone, il a été convenu ce qui suit. La demoiselle Colombe d'Estourville, ayant encouru la jalousie et le courroux de l'une et de l'autre, s'est réfugiée dans l'atelier de Benvenuto. Elle y est poursuivie et près d'être prise. Heureusement un grand reliquaire d'or est là, qui doit être envoyé par Benvenuto aux Ursulines. Colombe s'y cachera et le couvent sera son asile. Mais la méchante duchesse, ayant découvert la supercherie, s'entend, pour la déjouer, avec Scozzone. C'est au Louvre que sera portée la châsse. Elle y restera trois jours, assez longtemps pour ne se rouvrir que sur un cadavre. Au dernier moment, Scozzone recule devant le crime. Elle prend dans le reliquaire la place de Colombe, dûment avertie par elle du subterfuge, et sous les vêtements de l'Italienne, silencieuse et voilée, c'est Colombe qui suit le cortège. Ce repentir, cette substitution expiatoire nous est connue, mais Benvenuto l'ignore. Et voilà pourquoi la marche funèbre qui l'accompagne n'est funèbre en quelque sorte qu'à demi, confidente et gardienne du secret terrible que nous savons, nous aussi, mais qu'elle doit taire. L'équivoque était malaisée à rendre. Avec un goût délicat, avec une sensibilité furtive et discrète, la musique a su la créer et l'entretenir.

En maint passage, elle a bien de l'esprit, cette musique. Nous en avons autrefois déjà relevé plus d'un trait. Si Benvenuto signale à l'un de ses élèves une faute de dessin, l'orchestre, de l'aveu même du compositeur, « l'orchestre joue à l'envers le motif du travail. » Et c'est un rien, mais ingénieux et spirituel.

C'est quelque chose que le ballet, et quelque chose d'exquis. Il est de style ancien, antique par endroits, tant il a de noblesse et de pureté. La plus belle page n'est pas loin d'évoquer la plus belle aussi qu'ait écrite Rameau pour le clavecin : *l'Entretien des Muses*. Et voici qu'à la fin, tout d'un coup, l'esprit non seulement français, mais parisien, voire faubourien, succède à la poésie et sans façon la bousecule. Un cornet à pistons attaque une valse. Étonnante et comme étonnée elle-même de se voir ou de s'entendre ici, dans une fête Renaissance, devant le roi François I^{er} et l'empereur Charles-Quint son hôte, elle mêle, de façon fort plaisante, un coin de Montmartre aux parterres de Fontainebleau.

Pour M. Reynaldo Hahn qui dirigea l'orchestre d'*Ascanio* après

celui de *l'Enlèvement au sérail*, voir plus haut. Pour mesdames les cantatrices et messieurs les chanteurs, on ne saurait assez regretter qu'ils aient chanté tout autrement que ne dansa M^{lle} Zambelli.

Un jour de l'été dernier, feuilletant un recueil d'anciens palmarès de province, nous y avons découvert un discours de distribution de prix qui mériterait lui-même un prix, un prix de musique ou de critique musicale. Au lycée du Havre, en 1876, le jeune professeur de la classe de rhétorique fut chargé de la harangue d'usage. Il choisit comme sujet la musique. Et comme on lui faisait observer qu'il n'y entendait rien, il répartit qu'il en aurait plus de facilité pour se montrer original. Mais il y entendait bien des choses, à la musique, ou plutôt il assura, pour commencer, qu'il l'entendait en toute chose. Et, fût-ce après un vers fameux de Victor Hugo, cette assertion, de la part d'un homme de lettres, pouvait alors sembler nouvelle. Car c'était le temps où dans le monde de la littérature, et de la plus haute, on déclarait volontiers que la musique n'existait nulle part ailleurs qu'en elle-même, ou par elle-même, et qu'aussi bien, ainsi réduite, elle existait à peine. Nous savons comment, depuis, elle a pris ses grades en Sorbonne, y compris le doctorat, et gagné l'estime au moins, sinon la faveur de l'Université.

Quiconque, disait à peu près l'orateur, quiconque fait des vers, ou de la prose, fait de la musique. « Toute phrase parlée contient une phrase musicale, quoique d'un rythme peu régulier et d'une gamme peu étendue. Et de là vient que telle page médiocre peut recevoir puissance et vie d'une diction savante et mélodieuse. C'est pour cela que les anciens attachaient tant d'importance à la déclamation, cette musique du discours, que le second des Gracques plaçait derrière lui un joueur de flûte pour lui redonner le ton quand il s'égarait dans des notes trop aiguës et que Cicéron faisait des gammes tous les matins pour s'entretenir la voix. »

Oui, la musique est dans tout. La nature est une grande musicienne. « Montez, conseillait le jeune professeur aux collégiens du Havre, montez à la Hève entendre le mugissement immense et solitaire des grandes eaux et dites si vous pouvez ouïr sans religieuse terreur cet hymne sourd formé de millions de notes qui ont fait des millions de lieues pour venir mourir avec colère, sous vos pieds. »

Il savait encore, le musicien sans le savoir, écouter après la voix des éléments celle des animaux. Quand les hurlements du chien se mêlent aux « miaulements de soprano » du chat de gouttière,

« c'est un concert d'épouvantements fait pour accompagner une vision d'Hoffmann. » A l'heure où les grasses prairies normandes font tout bas leur prière du soir, « la vache repue a des beuglements pleins et lents, profonds comme sa joie de bête qui rumine, tranquilles comme sa conscience; c'est l'action de grâces d'une digestion sereine. » Je passe l'éloge classique du rossignol, mais je retiens celui des grenouilles qui « suivent le soleil couchant de leur note unique, rauque de près, si triste et si douce à entendre de loin dans la paix du crépuscule. » Enfin le Beethoven de la Symphonie Pastorale et le Pierre Loti des premières lignes de *Ramuntcho* n'ont pas mieux compris, l'un le coucou et l'autre le courlis, qui « répètent sur un rythme régulier, entrecoupé de silences égaux, leurs deux notes plaintives et tendres à faire pleurer un poète, s'il en était encore, à induire en rêverie, malgré qu'il en ait, le moins champêtre des citadins. »

« En rêverie... » Et le professeur de rhétorique de rappeler alors aux élèves tout ce qu'il entre de rêverie, astronomique et musicale, dans le *Songe de Scipion* : « L'harmonie résulte de la marche même et du mouvement des sphères. Car de si grands corps ne peuvent se mouvoir en silence... C'est en imitant cette harmonie sur les cordes ou par les modulations de la voix, que des sages se sont ouvert le chemin du ciel... Cette prodigieuse harmonie, produite par le mouvement vertigineux de l'univers, est telle, que vos oreilles ne sont pas plus capables de l'entendre que vos yeux de soutenir l'éclat du soleil. »

En vérité, le jeune lettré se faisait une haute idée de la musique. N'allait-il pas jusqu'à l'élever au-dessus de la parole, ou des paroles, et lesquelles ! « Aimez-vous la gaité brillante, l'ironie ailée ? Laissez là la prose de Beaumarchais, voici la Rosine de Rossini soulignant ses : *Mais!* d'une note brève et malicieuse ; voici le Figaro de Mozart donnant ses derniers conseils à Chérubin qui fait la moue. Et vous seriez jaloux, ô Racine, si vous entendiez Léonore chanter : *O mon Fernand* — Chérubin : *Mon cœur soupire* — et Roméo : *Non, ce n'est pas le jour, ce n'est pas l'abouette*. — Et vous envieriez, ô Corneille, le chœur des Suisses jurant de délivrer la patrie, ou l'élan de cette mélopée guerrière qui précipitait contre l'étranger les soldats de 1792. »

Il n'y entendait rien, disait-on, et tout le premier, il le croyait peut-être. Mais qui de nous, mes frères en critique musicale, a parlé de la musique avec autant de finesse et de profondeur : « Les tristesses

sans fond parce qu'elles sont sans objet, les rêves italiens, les mélancolies septentrionales, voire les cauchemars, — autant de maladies que nous connaissons peu, mes amis, mais auxquelles il faut bien croire et peut-être compatir, — la musique saisit tout, traduit tout, même l'ineffable, par les ondulations invisibles de l'air qui nous enveloppe. Sans elle, toute une partie de certains cœurs humains, la plus lointaine, la plus mystérieuse, ne pourrait se produire au dehors; et peut-être tous ces petits brouillards de l'âme (je ne trouve pas d'autre mot) finiraient-ils par faire mal à ceux qui les portent dans leur sein, si la musique ne leur ouvrait un débouché, n'en opérât la *Katharsis*, comme fait la tragédie, — MM. les rhétoriciens me comprennent, — pour des passions moins brumeuses. »

Il n'y entendait rien! Mais si nous ne l'avons pas entendu, lui, ce jour-là, déjà lointain, que de fois depuis ce fut pour nous, pour nous tous, un délice, musical même, de l'entendre! Il n'avait pas besoin, pour rectifier ses intonations, de placer derrière lui le flûtiste du second des Gracques. A la *Société des Conférences*, quand il parlait de Jean-Jacques ou de Fénelon, de Chateaubriand ou de Racine, oh! de Racine surtout, sa voix enchanteresse avait tous les timbres, toutes les notes, les plus claires comme les plus voilées, les plus fines et les plus profondes. Qu'elle s'élevât ou qu'elle s'abaissât, elle procédait, comme l'esprit qui l'inspirait, par des nuances presque insensibles, et c'était merveille de voir ou d'ouïr en quelque sorte répondre au chromatique des idées le chromatique des sons.

Maintenant, avant que je le nomme, vous avez reconnu Jules Lemaitre. Un jour que je me disposais moi-même à parler de musique, il me dit: « Entre toutes les inventions les plus folles de l'esprit humain, la critique musicale m'a toujours paru la plus folle. » Et ce jour-là je me plus à croire qu'il exagérait. Aujourd'hui, d'après son témoignage et son exemple même, j'en suis certain.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Je me suis trouvé ces jours-ci en Alsace au moment où y étaient célébrées de belles fêtes patriotiques. J'étais allé à Strasbourg, suivant une habitude qui m'est vite devenue chère, présider la Société des Amis de l'Université et assister à une séance du Conseil qui dirige ce grand établissement; et j'avais eu la bonne fortune d'apporter aux Facultés strasbourgeoises une nouvelle et magnifique libéralité que la marquise Arconati-Visconti avait bien voulu leur réserver en souvenir de son père Alphonse Peyrat et qui leur permettra d'attribuer, tous les ans, des bourses à un certain nombre d'étudiants. Dès maintenant, l'Université de Strasbourg remplit, avec un succès remarquable, son double rôle d'institution régionale, adaptée à tous les besoins de la province, et d'institution nationale, se développant dans le cadre des traditions françaises. Un simple chiffre suffit à montrer les résultats obtenus. Durant l'occupation allemande, le nombre des étudiants alsaciens n'a jamais atteint huit cents. Les jeunes gens du pays ne s'inscrivaient qu'à contre-cœur; ils se sentaient dépaysés dans une maison étrangère. Aujourd'hui, sur deux mille quatre cent vingt-neuf élèves qui fréquentent les cours des Facultés, il y a deux mille Alsaciens, qui tous parlent couramment français.

Pendant ce séjour en Alsace, il m'a été donné de constater, une fois de plus, que l'on commettrait une étrange erreur, si l'on concluait de quelques petits incidents, malencontreusement exagérés ou même dénaturés dans certains récits de presse, qu'il y eût, chez nos compatriotes de l'Est, un refroidissement, si léger fût-il du sentiment national. Loin de là. Même lorsqu'ils se plaignent de lenteurs ou de maladresses administratives, les Alsaciens restent de bons et loyaux

Français. Au début, l'enseignement de notre langue dans les écoles avait rencontré quelques difficultés, qui étaient surtout d'ordre pratique : beaucoup d'instituteurs du pays ne savaient que l'allemand et l'alsacien, et certains d'entre eux répugnaient à un effort assez pénible. Aujourd'hui, dans toutes les communes, il y a des maîtres de l'intérieur et des maîtres alsaciens qui ont appris à l'envi le français, et qui l'enseignent aux enfants, et les enfants paraissent ravis de le parler. Il n'est pas question, certes, d'interdire aux habitants l'usage d'un dialecte auquel ils tiennent et qui leur a, du reste, servi à se replier sur eux-mêmes pendant la domination allemande ; mais il est utile qu'ils comprennent aussi et puissent parler une langue qui est celle de leur patrie et qui les unira plus étroitement encore à la communauté française.

J'ai eu, du reste, sous les yeux des preuves éclatantes de la fidélité alsacienne. Le 19 novembre était inauguré, en présence d'une foule immense et pieusement recueillie, le monument élevé à la mémoire des cuirassiers de Reichshoffen, et cette cérémonie, bien faite pour rattacher le présent au passé, avait attiré des centaines de vétérans, venus de tous les points de l'Alsace. Elle a fourni au comte de Leusse, député, maire de Reichshoffen, l'occasion d'exprimer, en un noble langage, les sentiments unanimes des populations.

Le lendemain, M. Barthou, ministre de la Guerre, est arrivé à Strasbourg. Aussitôt, comme par enchantement, toutes les maisons se sont pavoisées. Pas une fenêtre qui n'eût son drapeau. Dans cette rue du 22 novembre, dont les plaques rappellent la rentrée triomphale de l'armée française à Strasbourg, on se serait cru rajeuni de trois ans. Le défilé des troupes et des sociétés locales de gymnastique a eu lieu au bruit des acclamations, et lorsque, après la revue, les régiments, musique en tête, ont regagné leurs casernes, leur passage a soulevé partout l'enthousiasme populaire. En s'éloignant à leur tour, les gymnastes sont venus saluer la statue de Kléber et, dans la nuit tombante, ce fut, sur la vieille place, une minute de grande émotion. Déjà huit jours plus tôt, aux obsèques du général Humbert, nous avions senti battre le cœur de Strasbourg. Quatre-vingt mille personnes s'étaient inclinées devant la dépouille du vaillant soldat que venait d'emporter une mort prématurée. Dans la tristesse comme dans la joie, l'Alsace ne se lasse pas de nous montrer qu'elle est redevenue à jamais partie intégrante de la France.

De cette vérité cependant l'Allemagne n'a pas encore pris son parti. Elle édite des cartes impérialistes où Mulhouse et Colmar, Stras-

bourg et Metz figurent comme villes germaniques, momentanément détachées du Reich. Tous les grands journaux allemands publient, au sujet de l'Alsace et de la Lorraine, des correspondances perfides ou fantaisistes, et le Gouvernement de Berlin lui-même essaie de se livrer, en territoire français, à une propagande qui est une violation manifeste du Traité de Versailles, et que nous sommes vraiment inexcusables de tolérer.

Un simple exemple. Après l'armistice, un individu étrange, dont on ne sait s'il est surtout un dément ou un aventurier, a été condamné à la déportation et s'est réfugié en Allemagne. De là, il répand aujourd'hui dans toute l'Alsace des circulaires, des tracts, des brochures, des questionnaires, des factums, tout cela accompagné de timbres-poste; et il cherche à provoquer des pétitions dans lesquelles les habitants s'adresseraient à la Société des Nations pour réclamer l'autonomie ou la neutralité de la province. Il ne s'est pas trouvé un seul Alsacien pour signer les papiers que lui envoyait ce traître ou ce fou et pour les expédier à Genève. Les propositions de ce personnage bizarre ont été écartées avec autant de dédain que les photographies qu'il a distribuées et qui le représentent l'index de la main droite sur le front, comme s'il voulait nous montrer un monde dans sa tête. Mais l'Allemagne, qui est, sans doute, à court d'intermédiaires et d'agitateurs, a littéralement couvert d'or ce personnage ridicule: et grâce à l'inépuisable générosité du Reich, il est à même d'inonder tous les jours l'Alsace de ses prospectus et de ses calomnies.

A de tels signes, nous pouvons juger de la bonne foi allemande. Pas plus en Haute-Silésie qu'au Slesvig, pas plus à Leipzig qu'à Malmédy, pas plus au Cameroun que dans l'Est africain, pas plus en pays messin qu'en Alsace, le Reich n'a renoncé. Il ignore le Traité qu'il a signé, comme il ignore l'ultimatum devant lequel il a provisoirement cédé. Chaque engagement qu'il a pris n'a été pour lui qu'une pause, un temps d'arrêt, un moyen de respirer quelques instants et de recommencer aussitôt la résistance.

Le voyage de la Commission des Réparations à Berlin n'a fait, comme il fallait s'y attendre, que confirmer les renseignements déjà recueillis par le Comité des garanties. Au mois de mai dernier, l'Allemagne a obtenu ce qu'elle voulait. Par des promesses dilatoires, elle nous a arrêtés aux portes de la Ruhr. Nous avons mobilisé à grand fracas une classe dont notre armée du Rhin ne croyait pas, du reste, avoir besoin pour occuper sans coup férir le bassin minier. Nous avons renvoyé dans leurs foyers, après les avoir inutilement

dérangés, des jeunes gens auxquels nous avons donné l'espoir de prendre enfin les gages réclamés par la France. Nous avons fait plus. Nous avons, depuis lors, abandonné les sanctions économiques que nous avons appliquées en Rhénanie et fait preuve, en cela, d'une incohérence dont M. Maurice Barrès a eu raison de dénoncer les dangers. Après nous avoir arraché tous ces avantages, l'Allemagne est restée quelque temps tranquille pour endormir notre trop juste méfiance. Nous nous sommes alors plu à la croire assagie. Nous avons rendu à son Gouvernement des hommages empressés et un peu candides. Nous avons fait du chancelier Wirth des éloges dithyrambiques, qui n'ont guère eu d'autre effet que de le compromettre aux yeux de ses concitoyens, et nous avons réservé nos sévérités et nos ironies pour ceux des Français que n'aveuglaient pas les illusions officielles.

Mais, lorsqu'a été donné, dans l'affaire de Haute-Silésie, l'avis, pourtant si modéré, de la Société des Nations, et qu'immédiatement l'Allemagne est tombée dans une crise de nerfs, nos yeux ont commencé à s'ouvrir. Le chancelier Wirth est sorti de la scène par un côté des coulisses pour rentrer par l'autre, et nous avons fini par comprendre que nous assistions à une comédie bien montée. Le Gouvernement du Reich a répété avec insistance que la perte de quelques districts silésiens allait le mettre dans l'impossibilité d'exécuter ses obligations. Sans doute, il avait accepté, dans les premiers jours de mai, l'état de paiements dressé par la Commission des Réparations. Mais pouvait-il prévoir qu'on allait diminuer sa capacité économique en lui enlevant une partie de la région dont il avait fait son usine de guerre? Aux clameurs poussées par l'Allemagne, on eût dit qu'on lui arrachait les entrailles et qu'il ne lui restait qu'à mourir dans les tortures. Or, il y a longtemps que la Commission des Réparations a fait étudier par ses experts l'importance proportionnelle que peut avoir chaque partie de la Haute-Silésie dans l'ensemble des facultés productrices de l'Allemagne, et elle n'a pas eu grand'peine à se convaincre que le partage opéré suivant les indications de la Société des Nations n'influe que d'une manière tout à fait insensible sur la capacité de paiement du Reich. L'Allemagne a donc conservé en novembre 1921 les mêmes ressources qu'elle reconnaissait avoir en mai, lorsqu'elle a donné solennellement son adhésion à l'état de paiements. D'où vient qu'elle nous annonce maintenant qu'elle ne va plus pouvoir payer? C'est qu'à mesure que le temps passe, elle espère avoir plus profondément divisé les Alliés et plus complètement usé notre force d'action.

Sans doute, elle ne parvient pas à tromper tout le monde, et les personnes renseignées ne se laissent pas prendre à ses manœuvres. C'est ainsi que la Chambre de commerce des États-Unis, qui réunit toutes les Chambres de commerce des États-Unis de l'Amérique du Nord et groupe plus de douze cents membres actifs et douze mille huit cents membres associés, a envoyé récemment en Europe une commission spéciale, chargée d'étudier les conditions économiques de l'ancien continent, et qu'elle a fait justice, sinon de tous les sophismes allemands, du moins des plus audacieux. Cette mission s'est accomplie au lendemain du Congrès que la Chambre de commerce internationale, présidée par M. Clementel, a tenu à Londres, en présence de cinq cent soixante-neuf délégués, représentant trente-six pays. Les industriels, commerçants et banquiers américains ont voyagé en Allemagne, en Tchéco-Slovaquie, en Autriche et en France, et, dans l'intéressant rapport qu'ils ont établi, ils ont conclu : « Comme les États-Unis l'ont déjà déclaré, nous estimons que l'Allemagne doit réparer, jusqu'à l'extrême limite de sa capacité, les dommages qu'elle a causés. Le monde ne saurait accepter que le pays qui a été la cause première de tant de souffrances évite les conséquences de son agression, en ne payant qu'une petite partie des frais, alors que la plus grosse partie des dépenses serait un fardeau qui écraserait les peuples qu'elle a attaqués. »

Malheureusement, ce qui s'est encore passé ces jours-ci à la Commission des Réparations n'est pas fait pour décourager les intrigues allemandes. Le chancelier et ses collaborateurs ont exposé de nouveau à M. Dubois et à ses collègues qu'en ajoutant aux vingt-cinq millions de marks or, représentant, disent-ils, la seule somme disponible, les cent millions environ déjà versés, ou devant être prochainement versés, sous forme de prestations en nature, le Reich serait encore loin de pouvoir réunir le total de cinq cents millions de marks or nécessaires pour faire face à l'échéance du 15 janvier. C'est exactement la thèse que j'avais annoncée.

« Nous sommes donc forcés, a dit M. Wirth, de recourir au crédit étranger pour combler la différence. Nous sommes en mesure de réussir, mais à la condition que vous nous aidiez. Il faut que nous puissions gagner la confiance des prêteurs et pour cela, il est indispensable que les sommes qu'ils nous procureront ne soient pas absorbées à l'avance par les échéances futures. Ce n'est pas dans notre seul intérêt, c'est dans l'intérêt de nos prêteurs, c'est, par conséquent, dans l'intérêt même de tous nos créanciers, que nous serons

amenés à demander des délais pour les paiements qui doivent suivre le 15 janvier. » — On en est là. Lorsque les ministres ont été entendus, même en l'absence de M. Briand, par les commissions parlementaires, ils ont tous déclaré avec force que cette situation ne pouvait se prolonger, que la patience de la France était à bout, qu'il était temps de prendre des gages, de saisir l'actif de l'Allemagne et d'établir un contrôle rigoureux sur sa gestion financière. Puisque le Président du Conseil a eu l'heureuse inspiration de hâter son retour de Washington, il va pouvoir bientôt, espérons-le, réaliser le programme si vigoureusement exposé par ses collaborateurs.

Comme il était trop certain, son voyage en Amérique n'aura guère en que la valeur d'un acte de politesse internationale et n'aura rapporté à la France aucun bénéfice réel. Pas de pacte de garantie militaire; pas de renonciation des États-Unis à la créance qu'ils ont sur la France. Il serait injuste de reprocher à M. Briand de n'avoir pas décroché la lune à Washington. Tout au plus, aurions-nous le droit de plaisanter un peu ceux qui, avant son départ, ont essayé de lui faire croire qu'elle était à portée de sa main. Contrairement à certaines nouvelles télégraphiques, le problème des réparations n'a même pas été abordé dans les couloirs de la Conférence et M. Loucheur, que le Président du Conseil avait prié de rester au bout du câble, n'a pas eu à se déranger. En la personne de M. Briand, comme en celle du maréchal Foch, la France a été passionnément acclamée, et l'écho de ces vivats nous a, sans doute, apporté l'espérance d'une collaboration fraternelle entre la France et l'Amérique. Mais de certitude nous n'en avons aucune; et il était sûr, d'avance, qu'on ne nous en donnerait pas. L'autre jour encore, lorsque l'Université de Nancy a conféré à M. Myron T. Herrick le titre de docteur *honoris causâ*, l'éminent ambassadeur des États-Unis, qui a donné à la France tant de preuves d'amitié, a prononcé un discours où il nous a clairement rappelé que son pays répugnait aux engagements écrits et aux conventions permanentes.

C'est donc que l'Amérique veut réserver sa liberté d'action et ne prendre, l'heure venue, conseil que d'elle-même. Rien de plus naturel. Mais l'Amérique est une République où l'opinion est souveraine, et cette opinion, travaillée par des courants contraires, est toujours sujette à des variations. Si la France était de nouveau attaquée par l'Allemagne, M. Myron T. Herrick serait assurément au nombre des Américains qui demanderaient le plus chaleureusement une intervention des États-Unis; il recommencerait la généreuse et vaillante campagne qu'il a faite de 1915 à 1917; mais rien ne prouve

qu'il serait immédiatement écouté. La légion américaine, qui a accueilli partout le maréchal Foch avec tant d'enthousiasme et qui travaille si activement à l'entente future de nos deux peuples, s'associerait, dans tous les États-Unis, aux efforts de M. Herrick. Elle rappellerait les batailles livrées en commun; elle évoquerait l'image des tombes américaines creusées aux frontières de France et, pour déterminer une reprise immédiate de coopération militaire, elle chercherait à réveiller dans l'esprit des populations de glorieux souvenirs. M. Hughes, lui aussi, répéterait certainement la belle parole qu'il a prononcée l'autre jour : « Il n'est pas d'isolement moral pour les soldats de la justice et de la liberté. » Mais qui sait si ces dispositions bienveillantes pourraient se traduire tout de suite dans les faits et si elles ne seraient pas brisées ou ralenties par une propagande contraire ? Nous voyons déjà s'agiter partout, et plus particulièrement dans les États de l'Ouest, ces Germano-américains qui, pendant de longs mois, ont réussi à arrêter l'élan des États-Unis vers la France, et pour lesquels l'Allemagne a l'insolence de réclamer aujourd'hui dans le Nouveau-Monde un véritable privilège d'exterritorialité. En attendant que se termine ce conflit d'influences et que l'Amérique prenne un parti définitif, c'est nous qui garderons les tranchées aux lisières de notre pays menacé.

Avant de traverser le détroit, l'Angleterre tiendra peut-être elle-même à prendre le temps de la réflexion. Elle aura certes le désir de venir combattre à nos côtés. Nous nous sommes sentis très émus par la chaleureuse déclaration de M. Balfour : « Si, comme M. Briand en exprimait la crainte, la France pouvait se trouver isolée, ce serait une tragédie. Il faut que la liberté du monde en général et celle de la France en particulier soit sauvegardée contre toute politique de domination du peuple qui avoisine la France. » Mais l'Angleterre, elle aussi, est un pays d'opinion, et l'opinion dont elle a à tenir compte n'est pas seulement celle qui règne à Londres, c'est celle qui règne en Irlande, en Australie, aux Indes, au Canada, au Cap, en Nouvelle-Zélande. Si la France est attaquée, l'Angleterre ne restera pas indifférente; mais elle commencera par peser le pour et le contre, et ce n'est pas elle qui subira le premier choc. M. Lloyd George n'a pas jugé bon qu'elle s'engageât seule envers nous; la lettre qu'il a écrite à M. Clemenceau formait, avec celle de M. Wilson, un tout indivisible, et si l'une tombait, l'autre devenait caduque. Aujourd'hui, elles ont toutes deux disparu. Nous n'avons donc pas l'assurance que, pour repousser une agression alle-

mande, nous puissions compter instantanément sur le concours de l'Empire britannique. Le fait même qu'après que le Sénat américain a eu enseveli dans ses archives le pacte de garantie, le Cabinet anglais n'a pas cru devoir demander à la Chambre des communes de s'engager séparément envers nous, démontre clairement qu'à Londres comme à Washington on préfère se réserver et n'agir que suivant les circonstances. Nous ne saurions donc nous dissimuler que, si l'Allemagne arrivait à s'armer de nouveau, notre situation serait, paradoxe inouï, presque moins bonne qu'à la veille de la guerre. Il y a sept ans, nous avions l'alliance russe, et l'alliance russe, si vantée jadis, si oubliée maintenant et, parfois même, si calomniée, ne nous a pas été inutile aux premières heures des hostilités et nous a été d'un secours très appréciable dans la bataille de la Marne. Nous avons, en outre, une entente cordiale, qui était efficacement pratiquée en toutes circonstances depuis 1904 et qui avait été fortifiée par des conventions militaires et par les accords de 1912. Aujourd'hui nous avons des sympathies un peu partout; d'alliances, nous n'en avons nulle part. Les sympathies sont très précieuses, mais nous ne saurons que plus tard, trop tard peut-être, si elles ne sont pas platoniques. Comme M. Briand l'a excellemment exposé à la Conférence de Washington, nous sommes donc dans la nécessité de compter d'abord sur nous-mêmes.

A la naissance de la Société des Nations, une grande espérance avait traversé les cieux. Il était entendu qu'une fois désarmée par la Commission militaire interalliée, l'Allemagne serait surveillée, tant bien que mal, par cette Société, et que les peuples assemblés lui interdiraient de reconstituer ses forces et de reprendre ses fabrications. Il était également convenu que toutes les Puissances assemblées se garantiraient mutuellement leurs territoires. Mais, en se tenant hors de la Ligue, les États-Unis lui ont enlevé, avec une part de leur prestige, beaucoup de ses moyens d'action; et dans l'espoir de ramener l'Amérique à elle, la Société elle-même a encore affaibli, dans une nouvelle étude de l'article 10 de ses statuts, les engagements internationaux qu'avait consacrés le pacte primitif. Même ainsi diminuée, la Ligue des Nations peut rendre des services à l'humanité, et elle l'a prouvé cette année. Mais elle n'est malheureusement pas maîtresse de nous donner les garanties qui nous font défaut.

C'est donc en vain que nous interrogeons l'horizon. D'aucun côté, nous n'y trouvons une sécurité complète. M. Briand a superbe-

ment développé cette thèse un peu mélancolique devant les plénipotentiaires de Washington, et il n'a négligé aucun des arguments qui justifiaient l'attitude de la France. Comme l'avait déjà expliqué, dans plusieurs villes d'Amérique, M. le maréchal Foch, le Président du Conseil a montré l'absurdité des calomnies répandues contre nous, et il lui a été aisé de donner des preuves irrécusables de nos sentiments pacifiques. Il a lumineusement prouvé qu'en revanche, l'esprit de guerre n'avait pas encore disparu de l'Allemagne; et il a confirmé, à ce sujet, les renseignements que M. André Lefèvre et moi, nous ne nous sommes pas lassés de publier depuis deux ans. M. Briand avait été un peu plus optimiste dans les derniers discours qu'avaient entendus de lui la Chambre et le Sénat; mais, à Washington, il a parfaitement démasqué la *Reichswehr* et les *Einwohnerwehren*, la *Sicherheitspolitik* et la *Schutzpolizei*.

Tout ce qu'il a dit est l'évidence même et, sans que nous ayons à revenir sur le passé nous sommes mis aujourd'hui par le Président du Conseil français, en face de vérités assez graves pour que la France ait le droit de se demander : « Puisque l'Allemagne conserve, sous des pseudonymes successifs, d'importantes formations militaires, puisqu'elle garde soigneusement les cadres d'une armée, puisqu'elle a sur pied deux cent cinquante mille hommes qui, comme l'a dit M. Briand, s'entraînent journellement à préparer la guerre, que font donc les Alliés? Comment tolèrent-ils de pareils préparatifs? Comment ne mettent-ils pas le pied sur cette allumette enflammée? Et s'il est vrai que l'industrie allemande puisse, du jour au lendemain, s'adapter aux fabrications de guerre, pourquoi les Alliés n'appliquent-ils pas avec plus de rigueur les articles 168 et 171 du Traité? Pourquoi surtout ne s'entendent-ils pas entre eux pour maintenir en Allemagne, avec des moyens de contrôle plus étendus, les commissions militaires inter-alliées, qui, aux termes de l'article 203, sembleraient devoir être dissoutes au bout d'un certain temps, mais qui, malheureuses d'ailleurs, ont à recommencer tous les jours leur tâche? »

En présence du perpétuel danger que nous sentons à nos portes, M. Briand a eu grandement raison de dire que la France ne pouvait céder à son désir de désarmer. Il a revendiqué notre liberté, que personne, d'ailleurs, n'avait eu la mauvaise grâce de nous contester explicitement, et son discours a eu un retentissement assez heureux pour que nous nous félicitions qu'il ait eu l'occasion de le prononcer. Il y a cependant quelque chose d'un peu surprenant, et même d'un peu pénible, dans l'idée que nous puissions considérer comme une victoire

la reconnaissance de notre souveraineté par nos alliés. N'exagérons-nous pas un peu? Et péchons-nous par orgueil ou par modestie? Comment! Tous nos amis avouent que nous nous sommes sacrifiés pour eux, comme pour nous; ils rendent justice à notre bravoure; ils s'apitoyent sur nos deuils; ils avaient pensé, à un moment donné, qu'ils nous devaient des garanties pour l'avenir; ils ont changé d'avis; ils ne nous donnent plus rien; et nous entonnons aujourd'hui un paean parce qu'ils nous laissent juges des nécessités de notre défense! Nous avons vraiment le triomphe facile.

Sans doute, la France a pu constater en Amérique que son nom y était entouré du lustre le plus éclatant. Elle a eu, grâce aux heureuses paroles de M. Briand, l'impression de n'être pas moralement isolée; elle a même recueilli des déclarations de solidarité dont on ne saurait contester l'intérêt; mais, elle y a appris aussi qu'à Washington on ne la regarde pas comme le centre du monde et que les préoccupations américaines ne se confondent pas toujours avec les nôtres; et, en réalité, elle est revenue les mains vides.

Ne nous plaignons pas trop de ce résultat négatif; il était inévitable. Disons-nous seulement que la France a été aussi brillamment représentée qu'elle pouvait l'être dans les premières séances de la Conférence de Washington, que MM. Viviani, Sarraut et leurs collaborateurs vont maintenant y défendre nos intérêts avec toute l'autorité et tout le talent désirables, et que le temps est venu de nous remettre au travail à Paris.

Pendant l'absence du Président du Conseil, plusieurs questions urgentes sont restées en suspens : celle de l'accord de Wiesbaden, celle du sauvetage de la Banque industrielle de Chine, celles surtout du budget et du traité d'Angora. Pendant que M. Balfour et M. Briand travaillaient en si bonne harmonie à la Conférence de Washington, nous continuions, de Paris à Londres et de Londres à Paris, une petite querelle de ménage avec l'Angleterre, et les échanges de notes se poursuivaient, entre les deux Gouvernements, sur un ton dont les agences vantaient la cordialité, mais qui, tout de même, n'était pas celui d'une parfaite entente. L'Angleterre a même fini par annoncer que, la France persistant à se séparer d'elle en Orient, elle allait, elle aussi, reprendre sa liberté.

Il serait puéril de nier l'incohérence avec laquelle nous nous sommes conduits, depuis deux ans, dans toutes les affaires d'Asie-Mineure. M. Franklin-Bouillon, qui était allé une première fois à Angora sans mandat officiel, y est retourné au mois de septembre

sans que le quai d'Orsay l'eût mis au courant des protestations élevées, dès le 4 avril, par l'Angleterre contre l'accord franco-turc de Londres et renouvelées le 1^{er} juillet, le 14 juillet et le 3 septembre. De son côté, le Gouvernement anglais a pu croire que M. Franklin Bouillon n'était chargé que de préparer des arrangements locaux sans aucune portée générale. Il se plaint aujourd'hui que les accords d'Angora dérogent au traité tripartite, contiennent l'abandon de certains engagements pris par nous vis-à-vis de la Grande-Bretagne, et risquent de compromettre le sort des minorités dans les régions que nous évacuons. Au vrai, la discussion qui s'est engagée n'est que la conséquence des politiques divergentes que l'Angleterre et la France suivent en Orient. Bien que, le 13 août dernier, nos deux pays aient fait une déclaration de neutralité, à l'occasion de la guerre gréco-turque, ils n'en ont pas moins continué à suivre des voies opposées. L'Angleterre a réservé sa bienveillance aux Grecs et aux Arabes; la France s'est efforcée de se rapprocher des Turcs. Mais, si nous avons voulu traiter avec Angora, ce n'est pas pour nous assurer en Asie-Mineure des bénéfices particuliers. Les conventions passées avec Mustapha Kemal sont beaucoup moins avantageuses pour nous que le Traité de Sèvres. Nous avons simplement voulu mettre fin à des hostilités qui faisaient couler le sang français et diminuer des charges qui devenaient très lourdes.

Dans leur politique arabe, au contraire, et même dans leur politique grecque, nos amis anglais ont surtout cherché à développer l'influence britannique, et il est même arrivé que cette entreprise s'effectuât aux dépens de nos intérêts. Si c'était l'Angleterre qui avait eu à se plaindre de Feyçal et que nous l'eussions installé à Damas, quels reproches n'entendrions-nous pas? Or, Feyçal a tué des soldats français. Récemment encore, des chefs bédouins ont remis à nos services syriens une lettre qu'il leur avait écrite pour les engager à se révolter contre nous et dans laquelle il affirmait qu'en donnant ce conseil, il était d'accord avec le Gouvernement anglais. Feyçal reste cependant, en Mésopotamie, le porte-parole et le prête-nom de la Grande-Bretagne.

En revanche, lorsque nous recevons de Transjordanie des pétitions d'Arabes qui nous demandent de venir occuper le pays et de les délivrer du frère de Feyçal, Abdalah, nous nous empressons de repousser ces démarches et nous prévenons loyalement les agents anglais. Tout cela nous autorise peut-être à dire que, si nous avons eu des torts, l'Angleterre a, elle aussi, commis des imprudences et des fautes.

Dès lors, finissons-en, de part et d'autre, avec des récriminations stériles. Les accords d'Angora n'ont pas été considérés par le Cabinet français comme un traité de paix, puisqu'ils n'ont pas été soumis à la ratification des Chambres; ce sont des accords provisoires, qu'on peut et qu'on doit essayer d'ajuster avec les engagements que nous avons pris envers nos alliés.

Mais ne laissons pas ce fâcheux dissentiment s'envenimer davantage. Pour reprendre le mot de M. Balfour, ce serait une tragédie. Nous séparer sur l'Euphrate, ce serait nous séparer sur le Rhin. A quoi bon, dès lors, toutes ces belles manifestations d'entente intellectuelle dont viennent d'être successivement le théâtre l'Université de Londres, celle de Paris, celle de Strasbourg? Des splendides envolées d'un Rudyard Kipling, des phrases émues d'un sir James Frazer, ne doit-il rester qu'un souvenir délicat dans l'âme des lettrés et des artistes? Non, ce n'est pas possible.

L'autre jour, à la séance de rentrée de l'Université de Strasbourg, un autre écrivain britannique, et non des moindres, M. Edmund Gosse, prenait encore la parole, et il disait à ses auditeurs alsaciens : « Ce n'est pas une force extérieure qui pendant quarante-quatre ans a préservé votre indépendance spirituelle; c'est la pensée qui a sauvé la liberté intérieure de l'Alsace; c'est la communion constante et secrète avec l'âme de la France; c'est la magie de la pensée française. » Et il ajoutait : « Une des raisons principales pour lesquelles nos sympathies anglaises vous sont assurées, c'est que nous sentons que vous, comme nous, vous n'avez par essence aucune sympathie pour le caractère teuton et que nous nous révoltons, nous aussi, contre cette discipline arbitraire de l'intelligence, cette passion d'enrégimenter les êtres humains sous un sergent-major, qui est l'idéal de la culture allemande. » Si l'Angleterre et la France ne veulent pas donner une belle revanche au sergent-major allemand, il est temps qu'elles fassent le bilan de leurs désaccords et qu'à la faveur d'un règlement général, elles reprennent l'habitude d'agir en commun.

RAYMOND POINCARÉ.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

La REVUE DES DEUX MONDES

publiera en 1922 :

PAUL BOURGET : CŒUR PENSIF NE SAIT OU IL VA.
MAURICE BARRÈS : SUR LES RIVES DE L'ORONTE. =
J. & J. THARAUD : LA RANDONNÉE DE SEMBA DIOUF.
PIERRE BENOIT : MADEMOISELLE DE LA FERTÉ. =

ROMANS ET NOUVELLES, COMÉDIES ET PROVERBES,
POÉSIES, par RENÉ BAZIN, H. LAVEDAN, H. DE RÉGNIER,
RENÉ BOYLESVE, CH. GÉNIAUX, ANDRÉ RIVOIRE, LA C^{SC} DE
NOAILLES, MARCELLE TINAYRE, ANDRÉ CORTHIS, etc. =

MON LIVRE D'IMAGES, par MAURICE DONNAY. —
SOUVENIRS D'UNE PETITE FILLE, par GYP. —
VOYAGÉ EN SYRIE, par HENRY BORDEAUX. =====
IMPRESSIONS ET FANTAISIES, par GÉRARD D'HOUILLE. —
LE LIVRE DE RAISON, par JOSEPH DE PESQUIDOUX, etc.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES, par GABRIEL HANOTAUX,
RENÉ PINON. — QUESTIONS RELIGIEUSES, par PIERRE
DE LA GORCE, GEORGES GOYAU. — LE MACHIAVÉLISME
DE MACHIAVEL, par CH. BENOIST. — UN CONDOTTIÈRE
VERTUEUX : LE DUC D'URBINO, par R. DE LA SIZERANNE.
— LOUIS XIV, par LOUIS BERTRAND. — LA MACHINE
INFERNALE, par FRÉDÉRIC MASSON, etc. =====

JOURNAL D'UN ARTISTE ALSACIEN PENDANT LA
GUERRE, par ANDRÉ HALLAYS. — LETTRES de CHA-
TEAUBRIAND, BALZAC. LAMARTINE, ÉMILE OLLIVIER,
E.-M. DE VOGÜÉ, F. BRUNETIÈRE, etc. =====

DANS CHAQUE NUMÉRO :

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE par M. RAYMOND POINCARÉ

OLIDA 11, RUE DROUOT, PARIS
USINES DE FABRICATION : Levallois-Parret-Paris-Strasbourg

JAMBONS CHARCUT
SALAISSON
TOUTES
CONSERVES

VINS MOUSSEUX — VINS BLANCS

SAUMUR

AMY FRÈRES

SAUMUR

C^o DES MESSAGERIES MARITIMES

Paquebots-Poste Français

Italie — Grèce — Turquie — Égypte
Indo-Chine — Chine — Japon — Océan In-
dien — Madagascar — La Réunion — Aus-
tralie et Nouvelle Calédonie.

Direction générale : 9, rue de Sèze, à Paris.
F. cotation : 3, place Sadi-Carnot, à Marseille

LE PETIT PARADIS, Juan-les-Pins (A.-M.
Cannes et Nice. Re-
famille. Jardin d'un hectare. M. et M^o Ed. LE

1 seul
remède
guérit

ASTHME TROUBLES C
DIAQUES, INSO

Poudre et Cigarettes Orient
de Barthélemy. 3.60 la boîte (fra
BARTHÉLEMY, ex-interno des hôpi
de Paris, Garenne-Colombes (Seine
et toutes Pharmacies.

Établissement Médical de MEYZI
(Isère) pres LYON — Fondé en 1881 — Té

MALADIES DU SYSTÈME NERV
NEVROSES — PSYCHOSES — INTOXICATION
(Cures de régime, Sevrage, Isolement, etc.)

Pour Renseignements, s'adresser au Directeur à MEYZIEU

Avez-vous suivi notre conseil ?

Vous êtes-vous occupé des CADEAUX à faire à vos petits amis pour

S^T-NICOLAS, la NOËL ou le JOUR DE L'AN

Sinon il en est grand temps, procurez-vous vivement

LES JEUX ÉDUCATIFS

A LA MARQUE **F. N.** PARIS

Vous ne saurez faire un cadeau de meilleur goût,
plus agréable et qui soit accueilli avec plus de joie par tous les enf
auxquels vous les offrirez.

Demandez-les à vos fournisseurs habituels

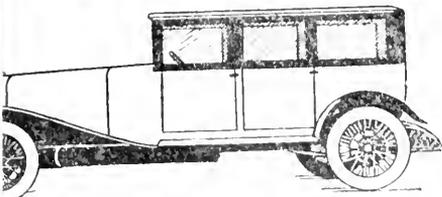
Grands Magasins, Marchands de Jeux et Jouets, Grandes Papeteries, Bonnes Libra
en spécifiant bien la MARQUE F. N. PARIS

Si cependant vous éprouvez la moindre difficulté à les obtenir,

ÉCRIVEZ-NOUS DE SUITE —

CATALOGUE ILLUSTRE FRANCO SUR DEMANDE ==

VENTE EN GROS : 16, rue des Fossés Saint-Jacques, PARIS-V



F. MINET

CARROSSERIE AUTOMOBILE

9 et 11, Av. Berthel, SAINNOIS (S.-et-O.)

NOUVELLES
FABRICATION

LUXE ET
COMMERCE

Fournisseurs des Administrations militaires
et des Compagnies de Chemins de fer

DEVIS ET PRIX

pour tous genres de carrosserie, envoyés sur demande

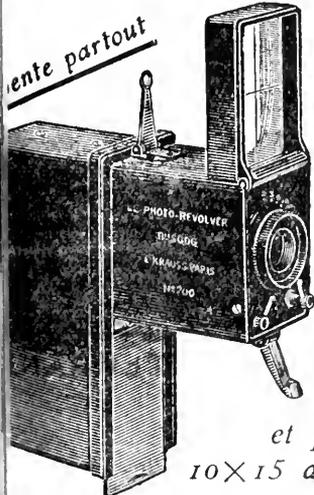
HYGIÈNE DE LA BOUCHE ET DES DENTS

DENTOL

EAU = PÂTE = POUDRE ET SAVON

Dentifrice aux **ANTISEPTIQUES COMPOSÉS**
 préparé suivant les Formules du Dr **Respaut**. *Rapport au Bulletin de l'Ac. de Méd. (1^{er} Mars 1892, p. 267).*
 Parfum très agréable. — *En vente* : Toutes maisons vendant de la parfumerie.
EXIGER SUR L'ÉTIQUETTE, l'adresse : **Maison L. FRÈRE, 19, rue Jacob, PARIS**

18 CLICHÉS 22×36 ^m/_m



SONT OBTENUS
AVEC LE

PHOTO-REVOLVER

KRAUSS

SANS
RECHARGER LE MAGASIN

et permettent d'obtenir des Agrandissements
10×15 aussi nets que des épreuves directes.

KRAUSS

18, rue de Naples, PARIS

— CATALOGUE F SUR DEMANDE —

Appareils Photographiques
 Actis — Takyr — Tykta
 Jumelles de Théâtre et Campagne
 Microscopes — Loupes
 Objectifs Photographiques
KRAUSS-ZEISS

Vient de paraître

TABLe DES MATIÈRES

DE LA

REVUE DES DEUX MONDES

— des ANNÉES 1911 à 1921 —

classées par ordre alphabétique, analytique et géographique

Un vol. in-8. — Prix : France... 4 fr. 50. — Étranger... 5



Envoi franco contre mandat ou chèque adressé à la REVUE DES DEUX MONDES, 15, rue de l'Université, PARIS (VI)

CHEMINS DE FER PARIS-ORLÉANS

Trains rapides de Luxe " Sud-Express " entre Paris, Bordeaux, Biarritz-Ville et la frontière d'Espagne

Le train rapide de luxe quotidien "Sud-Express", composé exclusivement de voitures de première classe Wagons Lits, prend des voyageurs tant à l'aller qu'au retour, sur tout le trajet pour les gares où il s'arrête; il est accessible aux voyageurs de 1^{re} classe moyennant un supplément, fixe sur le réseau d'Orléans à 12 fr. 15 jusqu'à 250 kilomètres et 24 fr. 25 au dessus de 250 kilomètres; sur le Midi ce supplément est fixe à 12 fr. 15.

ALLER : Paris-Quai d'Orsay, départ 10 h. 20. — Orléans, arrivée 12 h. 16. — Tours, arrivée 14 h. 58. — Angoulême, arrivée 16 h. 32. — Bordeaux-Saint-Jean, arrivée 18 h. 10. — Biarritz-Ville, arrivée 22 h. 08. — Irun (frontière), arrivée 22 h. 52.

RETOUR : Hendaye (frontière), départ 10 h. 14. — Biarritz-Ville, départ 10 h. 33. — Bordeaux-Saint-Jean, départ 14 h. 24. — Angoulême, départ 16 h. 15. — Poitiers, départ 17 h. 50. — Tours, départ 19 h. 40. — Orléans, départ 20 h. 33. — Paris-Quai d'Orsay, arrivée 22 h. 30.

Il est rappelé que ce train continue chaque jour sur Madrid et trois fois par semaine sur Lorient. Un service de Wagon-Lits circulant deux fois par semaine dans chaque sens entre Madrid et Lorient assure les relations les plus rapides sur le Maroc.

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

AGENDA P.-L.-M. 1922

Où? Quand? Comment voyager? L'Agenda P.-L.-M. 1922, qui vient de paraître, l'enseigne pratique et amusante. Textes de : Henry Lapauze, François Carnot, Miguel Zamacoïs, Henri Georges Rozet, Adrien Frisson, Gabriel Faure, Jules Verán, Raoul Vèze, Béchir, Emile Solari, Anhol, Palymède. Illustrations de Julien Lacaze, P. Vignal, Charavel, Roger Broders, Lucien Péron, Charouss-et, J. Touchet, R. Allegre, Drio, Eugène Carlier, Luc Lanel. Une pochette de postales illustrées est offerte à tout acheteur.

Prix : 5 francs. En vente : Grands Magasins, Agences de voyage, Gares P.-L.-M. et rue Solferino, 88, Paris.

DES ÉTRENNES



Bouilloire



Cafetière électrique



Théière

TOUS

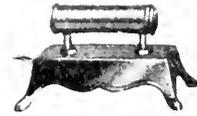
les appareils électriques
pour le confort du home,

*les mieux étudiés
les mieux construits
les plus économiques*

Les seuls garantis un an.



Grille-pain.



Chauffe-fer à friser.

Fers à repasser pour
usages domestiques et
industriels.

Fourneaux et réchauds.

Chauffe-fer universelle.

Chauffe-fer à friser.

Brosse sèche-cheveux.

Grille-pain.

Grille-café.

Cafetière-express.

Bouillottes d'1/4 à 20
litres.

Cataplasmes chauffants.

Chauffe-lits.

Bains-Marie.

Réservoirs à eau chaude
pour salles de bains et
industries.

Chaudières électriques
pour chauffage central
à eau chaude.

Radiateurs tous mo-
dèles.



:F.A.R.E.:

Constructeurs : THÉRY et Cie

Usine et Bureaux { 5, Rue Lalande,
5 et 7, Rue Eugène-Pelletan, PARIS

En vente : 11, Rue Édouard-VII, PARIS, dans tous les Grands Magasins, chez tous les bons Électriciens

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE

Vente au Palais, à Paris, le 17 décembre 1921, à 2 h.
PROPRIÉTÉ de terre et ferme **MORANGIS**
 Arr^c Corbeil-S.-et-O. Cont. env. 70 h. 15 a 97 c
 M. à p. **710 000** fr. S'adresser à M^{rs} Cham et Plu
 grand, avoués à Paris, ou Lemery, notaire, à Paris.

Vente au Palais, le 17 décembre 1921, à 2 heures.
Maison de Rap- **RUE VAVIN, 12** (6^e arr^t)
 port à Paris. Cont. sup.
 10 m. 10 c. M. à p. 113 fr. env. **500 000** fr.
 M. à p. **160 000** fr. S'adresser M^{rs} Boccon-Gibod,
 Costagnel, Bourge, avoués, et Cousin, notaire.

3 MAISONS n^oq. ch. not. Paris, 20 déc. 21

Cont.	Rev. br.	M. à p.
1. R. St-Pierre, 6	507 ^m 65,038 fr.	600 000 fr.
2. R. St-Pierre, 92	371 ^m 25,125 fr.	180 000 fr.
3. R. St-Pierre, 55	362 ^m 25,230 fr.	180 000 fr.

M. à p. 323, rue Saint-Martin.

Adj. s. ench. ch. notaires Paris, 20 déc. à 1 h. 30

3 MAISONS Paris

1. R. St-Pierre, 1	284 ^m 26,901	320 000
2. R. St-Pierre, 33	322 ^m 7,885	100 000
3. R. St-Pierre, 22	248 ^m 29,883	300 000

Prop. n^oq. Font. a conserv. (5 appartem. lib. locat.)
TERRAINS à Crisenoy et Fouju. S. et M. C. 12^e
 9 a. 78 c. R. br. 961^m M. à p. **20 000** fr.
 S'ad. aux not. M^{rs} Fleury et Gastaldi, 5, rue Dronot.

M. à p. **R. JEAN BOLOGNE, 12** Rev. br. 23,037 fr.
 Paris, 8^e arr. M. à p. **250 000** fr.
 Rev. de 1,111^m a Boulogne S. 4, r. P. du Jour. M. à p. **180 000** fr.
 Ad. ch. not. 20 déc. S'ad. not. Paris, Marolle,
 Fleury et P. Delapalme, 11, r. Montfivert, dep. ench.

Liquidation de Biens Allemands Sequestrés
 Adjud. au Palais de Justice à Paris, le 17
 janvier 1922, à 2 h. par M^r Moraël, liquidateur du
 liquidation expirant en 1949, d'un

DROIT AU BAIL IMMOBILIER A PARIS
AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 123

Ledit bail est en état de destination à être aménagé
 et exploité en hôtel à voyageurs. Loyer 126,000 fr.
 jusqu'en 1935 et 151,000 francs jusqu'en 1949.
MISE A PRIX : UN MILION DE FRANCS.
 Cons. 10,000 fr. S'ad. à M. Moraël, liquid. 8, rue
 des Beaux-Arts, mardi, jeudi, samedi, de 10 h. à 12 h.

Vente au Palais, le 21 décembre 1921, à 2 h. 1^o Un
 particulier ne Bois

HOTEL sis à Paris, Rdu de **BOULOGNE, 8**,
 Rev. br. 5,000 fr. Mise à prix : **100 000** fr. 2^o Un

IMMOBILE Paris, **R. LA BOÉTIE, 39** par bail
 principal 8,000 fr. M. à p. : **1 200 000** fr. 3^o Un

IMMOBILE Paris, **RUE D'ALEXIA, 31**
 rev. brut 11,000 fr. Mise à prix : **120 000** francs.
 S'adresser à M^{rs} Berton et Rongéol, avoués.

Vente au Palais, le 21 décembre 1921, à 2 heures,
 1^{er} lot Mar

B^e PÉREIRE, N^o 222 Rev. net
 de rap. mo environ
 derme Paris **54 000** fr.

2^o **TERRAIN A NEUILLY-S-SEINE**, 5 ou 7, av.
 du Rond-Point du Rond-Point

Cont. 10 m. q. env. Rev. net env. **5 000** fr.
 3^o lot **Terrain à Neuilly-s-Seine**, r^e de la Revolle,
 n^o 26, env. 1,4 km. q. env. env. Rev. net env. 5 000^m

4^o lot **Terrain à Neuilly-s-Seine**, av. du Rond-
 point de Salignyville, n^o 2, env. 1,5 km. q. env.
 env. Rev. net env. 5 000^m M. à p. **650 000** ;
 5^o lot 10 000 fr. 6^o lot 20 000 fr. 7^o lot 30 000 fr.

S'adresser M^{rs} Prumer, avoués, 68, rue de Valenciennes
 et Ludy, notaires, 35, boulevard Malesherbes.

Vente au Palais, le mercredi 21 décembre 1921, à 2 h., 2 lots : 1^o **Maison de rapport à Paris**
30, Rues FRANCS-BOURGEOIS (3^{me} arr^t)
 Contenance : 1,735 m. Rev. brut en 1921 : 56,32
 susceptible augment. M. à p. **700 000** francs. 2^o **HOTEL** **particulier**
 à Paris **RUE DE LISBONNE, 28** (8^{me} arrondissement)
 Contenance : 441 m. M. à p. : **450 000** fr. S'adresser à M^{rs} Depaux-Dumesnil et Gaullier, avoués, Collet, notaire à Paris.

Vente au Palais, le 21 décembre 1921, à 2 heures
2 Maisons **RUE GREUZE, N^o 1**
 à Paris **et Rue du Ranelagh, 71**. M. à p. : **250 000**
 et **225 000** fr. S'ad. M^{rs} Leboucq et Dumont, avoués ; Champetier de Ribes et Lejeune, notaire.

Etude de M^r Demoreuil, avoué, 8, rue Tronche
 Vente au Palais de Justice, à Paris, le vingt-et
 décembre 1921, à 14 heures, de :

QUATRE MAISONS DE RAPPORT
 en quatre lots, sises à Paris ; 1^{er} lot

RUE DU POST DE LODI, N^o 5 1.028 m.
 environ. Revenu brut : 61,017 fr. 75 env. M. à p. **600 000** fr.

2^o lot : **Rdu FAUB^g ST-DENIS, 1**
 Cont^e 670 m. env. Rev. br. : 35,076 fr. 25 env. M. à p. **325 000** francs ; 3^o

RUE MONTMARTRE, N^o 56 Cont^e 571
 m. 86 env. M. à p. : **275 000** fr.

4^o lot : **RUE de ROQUETTE, N^o 132** Volta
 Contenance 260 m. environ. Rev. brut : 21,239 fr. environ. Mise à prix : **225 000** francs. Renseignements, s'adresser à M^r André Demoreuil, avoué, 8, rue Tronche, à M^r Cartan, avoué, M^r Albert Girardin, notaire à Paris et au Greffier des Greffes pour consulter le cahier des charges.

Vente au Palais, Paris, le 28 décembre 1921

PROPRIÉTÉ A ASNIÈRES
 (Seine), 83, 85 et 87, rue des Bas. Contenance
1 081 m. 75. Mise à prix : **51 950** fr. S'ad. M^r Fromageot, avoué, 8, rue du Rocher, Paris.

Vente au Palais, à Paris, 24 décembre 1921, 2
 lots

UNE GRANDE PROPRIÉTÉ
 1^o **St-Isabelle** C^o de Montlay- (COTE-D'OR)
 en-Auxois, Saulieu et Villargois Cont^e **651** hect. env. Mise à prix : **800 000** fr.

2^o **FERME** La Grande-Montagne C^o de Missy
 Une-Ferme, Fontangy, Mont-St-Jean, Lamou-
 Ternan (Côte-d'Or). Cont^e 77 hect. env. M. à p. : **50 000** fr. S'ad. à Paris : M^{rs} Tual et Leboucq, avoués ; Faroux, not. ; à Saulieu à M^r Comtois, notaire.

Vente au Palais, 28 décembre 1921, à 2 heures
Maison de rap- **RUE ST-LOUIS-EN-L'ÎLE**
 port à Paris (4^e arr.). Revenu net : 6,386 fr. env. M. à p. : **30 000** fr. S'ad. M^{rs} Boccon-Gibod, Vallet, et Dugave, not. à Sceaux et Guillon, notaire, Paris.

Vente au Palais, le 28 décembre 1921, à 2 heures
Maison **RUE MATHIS, 8** Cont. 144 m. et
 à Paris Rev. brut. 8.803^m
 M. à p. : **60 000** fr. S'ad. à Paris, à M^{rs} Bene-
 avoué, pl. des Vosges, 26 ; Prestat, Beaumé, Pel-
 rin et Duval, avoués, et Philippot, notaire.

Librairie de France, 99, Boulevard Raspail, 99. — Paris (6^e)

Édition du Centenaire
des
Œuvres Complètes Illustrées
de
GUSTAVE FLAUBERT

en 12 volumes in-4^e couronne

Edition définitive. Textes soigneusement collationnés par

M. René Descharmes

Pour la première fois la “ *Correspondance* ” sera publiée dans
son texte authentique

Chaque volume (*en souscription*). **25 fr.**

Pour recevoir gratuitement une page spécimen, détachez ce bon
et adressez-le nous sous enveloppe affranchie à 0.05 cent.

Bon pour spécimen illustré du “Flaubert Illustré”

Nom.....

Adresse.....

.....

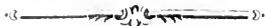
LA NATIONALE

Entreprise privée, assujettie au Contrôle de l'Etat

Société anonyme d'Assurances sur la Vie

Fondée en 1850. — Capital Social : 15 MILLIONS

Siège Social : 2, Rue Pillet - Will, Paris.



La situation financière de la Nationale-Vie, résultat d'une gestion économique et prudente poursuivie pendant près d'un siècle, donne à ses assurés et à ses rentiers, quelles que soient les circonstances, une sécurité hors de pair. Pour des opérations dont dépend l'avenir ce qu'il importe de trouver ce n'est pas le meilleur marché, c'est la meilleure garantie.

Capitaux assurés en 1920 : 213 millions 197.404 francs

La plus forte production qu'une Compagnie française ait jamais réalisée

Capitaux assurés en cours : Un milliard 5 millions

Le plus important portefeuille d'assurances de toutes les Compagnies françaises

Rentes constituées en 1920 : 3 millions 530.270 francs.

Rentes Viagères en cours : 33 millions 010.704 francs

A tout moment, et même dans les jours les plus critiques de la guerre, la Nationale-Vie a toujours payé à ses rentiers viagers, intégralement et à date fixe, le montant de leurs arrérages.

Assurances en cas de décès. Dotations d'enfants

Constitutions de retraites

Rentes Viagères

immédiates ou différées, aux conditions les plus avantageuses

L'augmentation du revenu par la rente viagère est pour les personnes parvenues à l'âge de retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province.



LA MAISON MORTE

PREMIÈRE PARTIE

PROLOGUE

C'EST une maison bâtie, comme on bâtissait autrefois, en pierres de taille juxtaposées presque sans ciment. Bien que vieille, — la date : 1630, est inscrite sur l'arc de granit au-dessus de la porte de la cour, — elle fait la nique au temps. Une galerie de bois entoure le premier étage qui est presque enfoui sous le toit bas, comme un visage à demi caché par un chapeau trop enfoncé. Et ce toit penché, recouvert d'épaisses lames d'ardoise non taillée qu'on prendrait pour des blocs de pierre, achève de donner au bâtiment un aspect trapu, tassé, comparable à la carapace de ces tortues qui rentrent la tête et les pattes pour se mettre à l'abri.

Il y a un banc contre le mur. La cour est vide. Chacun peut entrer : la clé est sur la porte. On descend un peu, la valeur de deux marches, mais il n'y a pas d'escalier, par un large couloir de terre qui ouvre à gauche sur le bûcher, encore garni de bois, et bien garni en prévision d'un long hiver rigoureux, à droite sur la cuisine où reluit dans l'ombre le cuivre des bassines et des coquemars, pour aboutir, au fond, à une immense pièce pavée, éclairée de deux fenêtres munies de volets pleins. Le pourtour, sur deux côtés, est occupé par les stalles réservées aux vaches et au mulet, avec une rigole pour les eaux. Le reste fait salle à manger et chambre à coucher. La

salle à manger est représentée par une grande table de bois massif, fixée au mur ainsi que des tablettes superposées pour la vaisselle et les ustensiles. Quant à la chambre à coucher, elle se compose, comme en Bretagne, de ces lits-armoires à deux étages, fermés par un rideau et occupant toute une paroi. Un coin du plafond à poutrelles peut s'ouvrir pour laisser passer une échelle, et l'on monte au premier étage où sont d'autres pièces. On y monte aussi de la cuisine, par un escalier tournant. On y fait sécher le grain, mais on y peut aussi loger en été. Et la foinière est voisine.

Comment trouve-t-on encore au xx^e siècle des maisons où bêtes et gens cohabitent? Mon Dieu! oui, comme dans l'étable où Jésus est né. L'immeuble que j'ai dépeint est à Bessans, en Savoie. Bessans est un village de cent cinquante à deux cents feux, dans la Haute-Maurienne, à plus de dix-sept cents mètres d'altitude. Les hivers y sont terribles et n'en finissent plus. La neige y tombe, épaisse, au point d'obstruer les portes et souvent les fenêtres. On voit, aux abords des chemins, des croix assez nombreuses qui signalent les morts sous les avalanches. Ainsi la chaleur d'une écurie n'est-elle pas méprisable en hiver. Mais, l'été, on grimpe au premier, si l'on a trop chaud. La gare la plus prochaine est à quarante kilomètres : c'est Modane, qui commande le tunnel du Fréjus pour aller en Italie. Bessans est perdu presque au fond de la vallée de l'Arc, entre le massif de la Vanoise et celui du Charbonel. La terre, ici, n'a que les os et la peau : des os de rocher et une peau semblable, avec ses forêts de sapins et de mélèzes coupées de champs infertiles, à quelque fourrure mangée des ans et des mites. Le froment n'y vient pas, mais on y sème au printemps du blé de Manitoba. Le seigle, l'orge et l'avoine s'y moissonnent encore. Le foin ne se fauche qu'au mois de juillet. Et sur les hauts pâturages des petites vallées de Ribon et d'Averole, qui ont leur embouchure en amont et en aval de Bessans, de chaque côté de l'aiguille de Tierce qui domine, qui écrase même un peu le village et le prive de soleil une partie de la matinée, les troupeaux croissent et s'engraissent. L'été, cette Maurienne triste et pelée a, sur les pentes de ses montagnes où scintillent les glaciers et les névés, dans ses paroisses anciennes et rebelles aux influences du dehors, une sorte de grâce altière et douloureuse, ce sourire des femmes qui gardent

secrète la puissance de leur flamme intérieure et ne la livrent que par le peu d'importance même qu'elles attachent aux médiocres soucis ordinaires. Qui a visité la Maurienne ne la peut oublier. Elle affadit brusquement les paysages les plus beaux d'Italie ou de France, les lacs riants, les coteaux délicats aux lignes molles, comme la peinture tourmentée des maîtres espagnols porte préjudice aux kermesses des Flamands et aux cortèges apprêtés des Florentins ou des Vénitiens. Les cars alpins, qui de Modane vont à Lanslebourg prendre la route de Napoléon, gagner le col du Mont-Genis et redescendre sur Suse, en Piémont, ou qui remontent l'Arc jusqu'à Bessans et Bonneval, l'ont rendue plus accessible ; mais ces visites d'étrangers n'ont modifié ni ses mœurs, ni ses costumes, ni son caractère original.

La clé est donc sur la porte. Je suis entré sans demander autorisation à personne. Mais je sais bien que mon audace a provoqué un scandale dans le village.

Que les gens des villes n'éprouvent nulle envie de s'enterrer à Bessans de Maurienne, j'en tombe d'accord. Reléguée en hiver, par économie, dans son château des Rochers en Bretagne, M^{me} de Sévigné assurait déjà qu'il faut une grande santé pour demeurer tard à la campagne et supporter la solitude, et cette solitude-ci, entre les parois des monts qui, l'hiver, se rapprochent, exigerait une santé de fer, un cerveau d'élite, le dégoût des hommes, un amour malheureux, ou simplement l'habitude. Mais que les habitants de la commune, — eux qui ont tout au moins l'habitude, — se détournent de cette maison au point de la laisser ouverte, toute meublée, sans y pénétrer, que personne ne se soit présenté, depuis qu'elle est inoccupée, soit pour la louer, soit pour l'acquérir, qu'elle soit pour ainsi dire condamnée, et sans appel, n'est-ce point là chose étrange ?

Je l'ai connue gaie et bourdonnante, il n'y a pas si longtemps. Trois générations y cohabitaient, outre le chien, les poules et les bestiaux. Trois générations, n'est-ce pas la terre promise de l'avenirensemencée et assurée des moissons ? Trois générations réunies sous l'autorité de l'aïeul, s'entendant bien, du moins en apparence, vivant dans la concorde et le travail, n'est-ce pas un témoignage persistant de ces familles patriarcales qui sont la parure de notre France rurale et sa force ? Or il a suffi de dix ans pour disperser tous ses hôtes. En dix ans, les trois générations ont disparu.

Cette chute d'une race n'est pas un phénomène unique. La guerre en a précipité les exemples. Mais suffit-elle à expliquer, à elle seule, la sorte de réprobation qui s'attache à ce bel immeuble bien exposé au soleil, construit pour résister à la neige et rassemblant sous le même toit solide les bêtes et les gens? Faut-il avoir recours à quelque maléfice pour expliquer un tel abandon? La Maurienne fut jadis un pays de sorciers, et il lui en demeure quelque croyance aux superstitions. Mais chacun sait ici que les maisons s'exorcisent et, lors de la bénédiction des toits qui se fait chaque année au printemps, M. le curé n'a pas négligé d'arroser celle-ci d'une eau purificatrice. Si vous demandez aux voisins pourquoi nul ne se risque à s'y installer, ils vous répondent qu'ils ne savent pas. Chacun fait comme il l'entend, et cela ne regarde personne. Mais si vous leur proposez d'y entrer avec vous pour une simple visite, ils se dérobent aussitôt.

J'ai toujours abouti à ce *je ne sais pas* qui vous ferme la bouche. Combien de fois ai-je interrogé l'un ou l'autre paysan de la vallée, soit sur place à mon dernier voyage, soit à Chambéry quand ils me venaient consulter sur leurs procès? — Dites-moi donc à qui appartient maintenant la maison Couvert? — A personne. — N'est-elle pas à vendre? — Je ne crois pas. — Elle va tomber en ruines? — Elle est solide. — Pourquoi la laisse-t-on vide? — Je ne sais pas. — Lui a-t-on jeté un sort? — On le saurait. — C'étaient de braves gens, ces Couvert. Je les ai bien connus. — De braves gens. — Ils ont laissé une bonne réputation. — Assurément. — Et personne ne veut leur succéder. Pourquoi? — Je ne sais pas.

A ces réponses évasives, où je n'ai jamais pu surprendre la moindre méchante rumeur, la moindre allusion mauvaise, mais qui dénonçaient à la longue un refus systématique et général de parler, j'ai fini par comprendre que les soupçons lentement imposés à ma pensée, tout le monde, dans la paroisse, par un instinct secret plutôt que par des hypothèses et des recouplements, les avait eus peut-être avant moi. Je croyais être seul à leur avoir donné corps, et pour leur donner corps, seul, j'avais mes raisons. Il faut croire que, par un phénomène d'endossement mental, si je puis dire, le même courant a passé à l'intérieur de tous ces cerveaux paysans, leur apportant la même conviction. Et il faut croire encore que tous, épouvantés de

cette conviction sans preuves, sans aucunes preuves, se sont lus dans la même crainte de l'erreur, ou plutôt de la justice. Ils ont gardé le silence sans s'être concertés. Nul n'a confié à autrui ce qu'il pensait de la maison abandonnée de Bessans, la maison Couvert. Aujourd'hui même que le crime est prescrit par dix années écoulées, et que le criminel découvert, s'il vit encore, ne pourrait encourir aucune peine, je demeure certain que personne ne le dénoncerait. Chacun sait son nom, et aucun ne le révélera, jamais. C'est là encore un trait de cette *Psychologie des foules* qu'un philosophe moderne a tenté d'expliquer, et qui nous apparaît si obscure, si fermée dans ses causes et si éclatante dans ses soudains accords, comme un orchestre invisible qui joue à l'unisson.

Je suis retourné à Bessans un jour de ce dernier automne. Disposant de peu de temps, j'avais pris une automobile à Modane. En moins de deux heures, je vis se dérouler devant moi toute la Haute-Maurienne sous le jeu des nuages qui tantôt me cachaient les sommets, et tantôt s'accrochaient au flanc des montagnes. Un vent âpre les chassait : on croyait les entendre claquer comme des drapeaux. La première neige s'était arrêtée à quelques centaines de mètres au-dessus du fond de la vallée. Quand le soleil la frappait, elle éblouissait. Cependant, les gazons roux éclairaient le sol pauvre, et de même les buissons de pourpre, et plus encore les mélèzes pareils à des chandeliers d'or dont la teinte changeante contrastait avec l'uniforme sombre et invariable des sapins qui se mêlent à eux, presque en nombre égal, dans les forêts.

Après Lanslebourg, grosse bourgade d'où part la route d'Italie, ou plutôt, un peu plus loin encore, après Lanslevillard, dont l'église au clocher de pierre est juchée sur un rocher comme sur un piédestal, on a l'impression d'atteindre le cœur même de ce pays sauvage et attrayant ensemble. Ce cœur se défend, comme il se défendit autrefois, quand les Sarrasins s'y étaient retirés. Le nom de Maurienne vient en effet des Maures qui, pendant tout le x^e siècle, s'étaient réfugiés là après leur invasion rompue. C'est le comte Bérold de Savoie, père du grand Humbert aux Blanches Mains, qui acheva de les expulser de leur retraite à Bessans et Bonneval. Retraite qu'ils avaient fortifiée en barrant le passage du torrent à la montagne. On montre encore

des vestiges, proche Lanslevillard, de cette *muraille des Sarrasins*. Mais les défenses naturelles les favorisaient. Entre Lanslevillard et Bessans, il faut passer le col de la Madeleine, désert d'éboulis au pied duquel gronde l'Arc aux eaux vertes et rapides. Quand on a franchi cette passe, l'horizon s'ouvre, la vallée s'élargit entre les glaciers de Méan-Martin et des Croix de Don Juan Maurice derrière lesquels s'étale la fertile Tarentaise, et ceux de Roche-Melon, du Charbonel et d'Albaron qui séparent la Savoie de l'Italie. Le clocher de Bessans qui est en tôle miroite au moindre rayon. On traverse l'Arc, et voici le village aux maisons pressées, précédé d'un grand calvaire au Christ effrayant et comme projeté sur le fond des montagnes. Sur un tertre la petite église est bâtie. Elle se dresse comme un berger au-dessus du troupeau dont il a la garde. Et de fait, ces habitations serrées au point que les toits se touchent, — ces toits couverts de plaques de schiste, — semblent un troupeau de moutons qu'à étroitement rassemblés la crainte de l'orage.

J'étais monté sur le tertre à côté de l'église, dans l'enclos réservé au cimetière et à la petite chapelle Saint-Antoine aux murs recouverts de fresques peintes autrefois par des artistes du pays. Là je m'étais mis à l'abri du vent. C'était un dimanche. Je vis venir les femmes et les jeunes filles de la petite vallée d'Avérole, qui est, je crois, après Écot sur Bonneval, le hameau le plus haut perché de France, à plus de deux mille mètres, et à plus d'une heure de distance de la paroisse. Elles arrivent, montées sur leurs ânes ou leurs mulets pour assister à la messe, à califourchon, sans étriers, et donnant de bons coups de talon dans le flanc de leur monture pour la stimuler. Le costume de Bessans est d'une rigidité tout espagnole : jupe noire bouffante, corsage noir, tablier et fichus bruns ou bleu sombre, cornette en auréole de tulle noir, dont la coiffe se relève en arrière de la tête, parée d'un nœud dont les rubans pendent ou reviennent en avant. Ce ruban seul éclaire la sévérité de tous ces uniformes. Si les femmes âgées ou en deuil le portent noir, les jeunes le choisissent cerise, ou écarlate, ou orange. Il brille par contraste d'une couleur vive. Il s'agite, il a l'air d'un reflet vivant, le reflet d'une pensée ardente qui n'entend pas se laisser emprisonner. Il fait l'effet d'un feu dans la nuit.

Les traits de ces femmes sont d'une surprenante régularité, quelquefois accentués, nez busqués, mentons volontaires. On

prétend que la race a gardé du sang sarrasin. Elle est brune d'habitude, mais j'ai vu des jeunes filles aux cheveux roux. Dans tous les cas, elle a une noblesse d'allures, une aisance de gestes qui sont exceptionnels dans nos campagnes. Un voyage à Bessans suffit à dépayser, comme un voyage à Pontarabie sur la frontière d'Espagne.

J'ai fait le tour de la maison Couvert, qui est en bordure du village, presque à l'écart. Cette fois, je n'ai pas osé y entrer, moi qui en fus l'hôte durant tant d'années. La superstition qui la protège ou la réproouve a fini par me gagner. La clé est toujours sur la porte. Ma main s'est écartée d'elle comme si le contact l'eût menacée d'une brûlure. Le Palais des Atrides ne devait pas être mieux protégé par l'horreur.

Il s'est passé là un drame paysan qui, de loin, évoque presque fatalement pour moi le souvenir des *Euménides* et l'apparition du fantôme d'Elseneur. Cependant je ne puis le rapporter par le dedans. Ce serait supposer des confidences que je n'ai point reçues. Je n'en dirai que les apparences et me contenterai de nouer ensemble les détails qui peu à peu se sont accumulés dans ma mémoire jusqu'à l'obséder et lui imposer ma conviction. Le crime est aujourd'hui expié, non par son auteur, mais par l'offrande volontaire de la prière et du sang. Le meurtrier vit-il encore? Personne n'a eu de ses nouvelles depuis son mystérieux départ. La maison l'a rejeté. Elle n'a plus voulu supporter sa présence. Car les pierres mêmes ont une âme, et toutes les pierres du foyer devaient se soulever contre lui. Leur solitude suffit aujourd'hui à dresser l'acte d'accusation...

I. — LES TROIS GÉNÉRATIONS

Chaque année avant la guerre, profitant des vacances judiciaires qui rendent leur liberté aux avocats, sauf pour les rares audiences de vacations, je quittais Chambéry et j'allais passer trois ou quatre semaines à Bessans en Maurienne, à Bessans ou dans les chalets de la combe de la Lombarde qui sont encore plus hauts dans la montagne. Je chassais le coq de bruyère et le chamois, gibiers royaux, sur les pentes du Charbonel, d'Albarou ou de Roche-Melon. Ce sont, je l'ai dit, les sommets qui séparent, entre Bessans et Bonneval, la Savoie de l'Italie. On appelait les ducs de Savoie : les portiers des Alpes. A cette extrémité

de la vallée de l'Arc, les passages sont encore nombreux, col de la Lombarde qu'a franchi l'armée du comte Bérold et col d'Arnès, et tous ceux de la Lévanina, plus malaisés, que préfèrent les braconniers et contrebandiers, lesquels passent partout. En ce temps-là, je valais ces rois de la montagne, et ne suis même pas sûr de ne pas avoir abattu un bonquetin des classes gardées de Sa Majesté le Roi d'Italie, de l'autre côté de la frontière, ni de l'avoir ramené sous une poursuite sévère des gardes. Le fameux Blanc, dit le Greffier, de Bonneval, guide célèbre à l'égal des Michel Croz et des Coutet de Chamonix, en sait quelque chose, mais il ne me trahira pas.

Je ne puis évoquer sans un frémissement d'orgueil ces expéditions de ma jeunesse : les ascensions dans la fraîcheur du matin ; le choix de l'affût à l'abri de quelque rocher, parfois jusqu'au bord d'un névé ou d'un glacier, et pendant la longue attente le minutieux examen de l'horizon qui menait mon regard des pentes de gazon coupées de vernes, de genévriers, ou de touffes d'airelles d'un rouge ardent et comme brûlé par le soleil, jusqu'aux dômes et aux aiguilles immaculées, resplendissantes dans la clarté et opposant leur blancheur à l'azur profond du ciel, ce bleu si pur, massif et léger ensemble, compact et limpide, qui n'est ni le bleu d'Orient, ni le bleu d'Italie, mais le bleu des ciels de Savoie purifié par l'air en contact avec les cimes vierges ; la venue enfin de toute une harde au galop poussée par les cris des traqueurs chargeant en fourrageurs au bas du val, le spectacle athlétique de ces chamois gravissant une paroi de rochers, de la détente de leurs muscles, de la puissance de leurs jarrets, de la sûreté de leurs sabots fendus aux longues pinces qui leur permet de fournir dans les travers une course pareille à celle d'un peloton de jeunes pur-sang un jour de Derby. Que de fois je me suis attardé à les contempler, au risque de compromettre mon coup de fusil, ne pouvant me décider à les tirer, les estimant trop beaux, trop libres de leurs mouvements, héroïques ! Ils arrivaient sur moi, et je distinguais jusque dans les détails leurs petites têtes aux noires cornes recourbées, aux oreilles pointues et mobiles, aux doux yeux bruns veloutés, quand brusquement, ayant reniflé mon odeur, ils tournaient à angle droit, à toute vitesse, par une manœuvre d'une hardiesse folle, au risque de se briser dans les cailloux. Alors ils redevenaient l'ennemi, puisqu'ils manœuvraient, et je déchargeais en

hâte mon arme dans leur direction. La balle en atteignait un qui tombait, allongé dans la mort, comme s'il continuait de courir, ou bien, comme je m'approchais, l'animal, blessé seulement, se relevait par un effort suprême et repartait, me contraignant à le poursuivre jusqu'en des retraites quasi inaccessibles, m'entraînant sur des arêtes à me rompre le cou, résistant à de nouvelles blessures, luttant avec une patte brisée, le train rompu, car le chamois ne se rend pas et son sang, d'une chaleur à brûler les mains qui le touchent, est un antidote contre le vertige et contre la peur.

Il n'y avait alors qu'une auberge à Bessans et, pour ma saison de chasses, je descendais chez un ancien client de mon père demeuré le mien, rubriqueur et chicaneur de premier ordre, maître dans l'art d'entortiller les affaires, d'embrouiller le cadastre, d'opposer les témoignages et d'invoquer les prescriptions pour son eau, ses limites ou ses chemins d'exploitation, Jean-Pierre Couvert. Le Palais de Justice lui tenait lieu de théâtre; acteur, il se voyait représenter. Et il gagnait ainsi toute sorte d'occasions de venir en ville. Cela explique à mes yeux ce goût fréquent des paysans pour les procès : ils s'ennuient dans leur montagne et ils exigent de la distraction. Mais celle-ci est coûteuse.

Une chambre du premier étage, avec galerie s'il vous plaît, — une galerie dont le toit vous tombait sur la tête, — aménagée à côté du grenier à foin, m'était réservée. Du coup, Benoit, le fils aîné de Jean-Pierre, qui était garçon, et qui l'occupait en temps habituel, émigrerait avec son baluchon dans la foinière. La famille vivait en commun, ainsi qu'il est fréquemment encore d'usage dans les campagnes de Savoie. Le vieux Jean-Pierre avait été, dans son temps, un rude seigneur de cette Maurienne, où les hommes gardent souvent de leurs origines orientales un air grave et dédaigneux, une majesté naturelle, une solennité hautaine jusque dans les marchés où ils cherchent à se duper les uns les autres, et la mode sarrasine de traiter la femme en inférieure. Et de fait, Pétronille, son épouse, se pliait à tous ses commandements, n'osant même pas le contrarier, quand il réclamait, ne fût-ce que d'un geste, — car l'ivresse le rendait sobre de paroles, — un pot de vin ou un pichet de cidre après en avoir déjà trop bu. Elle allait

et venait, sur ses semelles de cordes qui ne trahissaient aucun bruit, à travers la maison ou dehors, ne perdant pas une minute, pompant l'eau de la citerne, charriant les arrosoirs, cuisant la soupe et les légumes, décrochant le lard ou le jambon pendu aux poutres de la cuisine, appelant les poules pour leur distribuer le grain, trayant les vaches, etc., et trouvant le temps par surcroît de cueillir une messe ou deux en semaine par dessus la messe du dimanche. Elle était si douce et silencieuse qu'avec tout ce tintotin qu'elle se donnait elle semblait rester immobile et répandait la paix autour d'elle. Sans prêcher, sans gronder, sans sermonner, elle exerçait une influence bienfaisante dont on ne s'apercevait qu'après l'avoir subie. Moi-même, je ne m'en suis rendu compte que très tard. Longtemps j'ai tenu cette bonne Pétronille pour insignifiante, et puis j'ai découvert un beau matin que, sans m'en douter, j'avais en somme passé des jours et des jours auprès d'une sainte. La sainteté, comme le génie, peut se révéler par de brusques miracles. Il arrive aussi qu'elle disparaisse sous les habitudes quotidiennes comme un oratoire sous les ronces.

Les deux fils de ce vieux ménage, — qui par surcroît avait eu deux filles, l'une morte en religion, l'autre perdue à Paris, — Benoit l'aîné et Claude le cadet ne se ressemblaient en rien. Ces constates ne sont pas rares dans les familles, soit que d'anciennes hérédités réagissent, soit que les caractères s'opposent, se heurtent dès le bas âge et accentuent leurs différences par cette opposition même.

L'aîné, d'humeur taciturne et peu communicative, s'était trouvé coincé entre son père autoritaire et d'une parole quelque peu déclamatoire, et son cadet, toujours frétilant, remuant, éloquent, bavard, débrouillard, vantard. Il s'était retranché dans le travail comme dans une forteresse, se réservant les labours et le soin des bestiaux, consentant, l'été, à s'en aller vivre seul dans un chalet de la combe de la Lombarde au-dessus de Bessans, pour paître les troupeaux et fabriquer les fromages, ces fromages bleus *persillés* de Bessans qui sont renommés. C'était un grand gars au visage rasé, aux traits réguliers et durs, à l'œil ironique, d'un abord assez mal commode et qui tenait des propos de philosophe quand on parvenait à causer avec lui. Le dimanche, les joues nettes et le corps redressé en des habits propres, il avait bonne tournure et les

filles le reléquaient à la sortie de la messe, mais il passait devant elles avec son air dédaigneux. Sa mère, plus d'une fois, de sa voix égale et comme assourdie, lui avait parlé mariage. Mais il avait toujours repoussé toute avance. J'avais mis du temps à m'accoutumer à ses manières peu sociables, farouches même, et peu à peu, néanmoins, je réussissais à tirer de lui des proverbes, des sentences, des bulletins météorologiques où s'affirmaient le rôle de la lune et des nuages dans les présages du temps :

Quand débute mal la lune rousse,
Elle finit de façon douce.

Ou encore :

Les nuages rouges le matin
Font tourner la roue des moulins.

Observations rigoureusement exactes pour tous ceux qui vivent dehors et non enfermés en des boutiques de savants. Quand les nuages sont rouges le soir, signe de beau temps ; rouges le matin, c'est la pluie. Et pour l'importance de la lune dans les modifications atmosphériques, elle est indéniable. Si sa mère insistait pour qu'il imitât son cadet, lequel avait pris femme de bonne heure, il lui objectait posément :

Deux marmites au feu indiquent fête,
Mais deux femmes font la tempête.

Ou bien :

Il ne faut pas plus de femmes à souper
Qu'il y a de crémaillère à la cheminée.

Proverbes qu'il faudrait entendre en patois, et qui perdent tout leur accent railleur, ainsi transcrits en français. Mais le patois de chez nous défie l'écriture et réclame une prononciation toute spéciale. Décidément, ce Benoît Couvert ne manquait ni de sens, ni de profondeur, et je me fusse volontiers lié avec lui davantage, si les circonstances s'y fussent prêtées. Et quand elles s'y prêtèrent, il y eut tout de suite entre nous une gêne indéfinissable dont je vis trop bien, plus tard, les raisons.

Autant Benoît faisait bande à part, autant Claude, son cadet, montrait d'exubérance et d'entrain et cherchait un public.

Imaginez un petit homme barbu, extraordinairement agile, quoique rond et bien nourri, toujours en mouvement, jouant de la prunelle pour plaire aux femmes, de la peau du front

qu'il ramenait sur les sourcils et des lobes des oreilles qu'il agitait à son gré, par un privilège exceptionnel de la nature, pour amuser les enfants, des mains expertes à tous les travaux, depuis ceux de l'aiguille jusqu'à ceux de la carabine, des jambes habiles aux plus raides escalades comme aux dégringolades en trombe le long des pentes, et par surcroît jouant de toute sorte d'instruments de musique, de la flûte avec le nez, de l'ocarina avec les lèvres et la langue, de cet accordéon, qu'on appelle harmonica dans nos vallées, avec les bras que tout le corps accompagnait. Cet homme tenait du diable le don d'ubiquité. On le voyait partout à la fois et, dès qu'il apparaissait, tout le monde se sentait ragaillardé et prêt à rire comme à la promesse de quelque bon tour. La figure de ses enfants s'illuminait aussitôt qu'ils entendaient son pas, reconnaissable à une cadence précipitée, rare chez les paysans. Il s'était réservé, naturellement, dans la maison, les affaires étrangères : les marchés au foin, aux fromages, aux bestiaux, les grandes foires, même celles qui se passaient au loin, à Saint-Jean-de-Maurienne, à Moûtiers-en-Tarentaise, à Saint-Pierre d'Albigny au bord de l'Isère, à Bourg Saint-Maurice au pied du Petit Saint-Bernard. D'une mauvaise carriole et d'un vieux mulet, il tirait un parti prodigieux. Et de tant de trafics, au bout du compte, il ne ramenait que peu d'argent au logis. Son père, partial, supportait tout de Claude, qui escamotait avec un art incomparable les remontrances maternelles.

Il avait pris femme en Italie, à Ceresole, qui est un village de l'autre côté de la Levanna, mais un village transformé par le progrès à cause d'une source ferrugineuse qui en a fait une station d'été. Cette Maddalena Corona, qu'il avait ramenée, paysanne l'hiver, femme de chambre dans un hôtel pendant la saison, sans doute séduite par ses grimaces et par le tableau qu'il avait dû lui peindre de la vallée de l'Arc, avait un petit air de madone primitive avec son visage en triangle, son front ceint de bandeaux, son teint d'ivoire, sa taille contrainte. Sauf par la vieille Pétronille au cœur généreux, elle avait dû être assez mal accueillie à son arrivée. Plus tard je l'ai bien compris, lors de mes premières venues à Bessans. Le majestueux Jean-Pierre Convert et le silencieux Benoît n'avaient pas manqué de lui reprocher, non en paroles, mais par leurs mines dédaigneuses, son origine étrangère dans une vallée qui est fière de

son passé savoyard et se croit d'une race élue. Les absences fréquentes de Claude la livraient sans défense. Peu à peu elle s'était insinuée dans les bonnes grâces du vieux. L'aîné s'était montré plus récalcitrant. Comme la mère gardait le gouvernement de la maison, elle donna bientôt libre cours à sa dévotion, qui était portée aux manifestations extérieures, ainsi qu'il est fréquent dans son pays.

Elle ne se contenta pas de rendre visite à Saint Antoine qui est le patron de Bessans, à Saint Sébastien qu'honore Lanslevillard, à tous les petits oratoires, dédiés à Saint Côme, à Saint Landry, à Saint Laurent, à Notre-Dame des glaces ou des neiges, à tous les calvaires qui sillonnent, comme les stations d'un immense chemin de croix, la carte de ce vieux et pieux pays ; il lui fallut bientôt des sanctuaires plus fameux et plus lointains : celui de Notre-Dame du Poivre, proche Ternignon, ainsi appelé en souvenir du marchand d'épices qui, revenant d'Italie et pris par la tempête, invoqua la Vierge et lui promit son ballot ; celui de Notre-Dame-de-Charmaix dans les sapins du Fréjus au-dessus de Modane, qui fut, dit-on, fondé par Charlemagne ; celui de Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jean de Maurienne où sont déposés les trois doigts du saint qui baptisèrent le Christ et que rapporta d'Égypte une bergère de Valloire ; et même ceux, plus éloignés encore, de Notre-Dame-de-Myaus, près de Chambéry, qui arrêta les avalanches du Mont Granier, de Notre-Dame de Lans près de Gap, en mémoire des apparitions de la Vierge à la fin du xvii^e siècle, de la Salette enfin, au-dessus de la vallée de la Bonne, le plus célèbre de tous, que spiritualise encore l'extase de la petite Mélanie, sœur aînée de la Bernadette de Lourdes et bergère comme elle. Les premiers temps de ce zèle dévot, elle rencontra bien quelque résistance, non de la part de son mari qui, toujours d'humeur à voyager, s'inscrivait volontiers pour les pèlerinages à grandes distances, et qui fût allé à Jérusalem, s'il en eût trouvé les moyens, quitte à ramener quelque belle Sarrasine à la façon de certains croisés d'autrefois, mais de la part des deux autres hommes qui désapprouvaient ces vagabondages et en déploraient la dépense, d'autant plus que, pendant ces cérémonies, les marmots grouillaient au logis sans être surveillés. Cependant la bonne Pétronille excusait et même favorisait sa bru : elle préférait cette manie religieuse à celle de la toilette qu'elle avait eu l'occasion de redouter. Car Maddalena ne s'était

pas accommodée volontiers des rigides modes de Bessans. Bessans est voué au noir, quand les autres paroisses de la Maurienne, Saint-Colomban, Saint-Sorlin d'Arves, Saint-Jean d'Arves et Fontconverte, etc., se plaisent aux fines dentelles, aux dessins de croissants et d'étoiles, aux fichus d'or, aux corsages rouges, aux jupes bleues, aux tabliers diaprés. Maddalena avait importé outre-monts tout un bariolage de couleurs violentes, châles écarlates et ceintures multicolores qui réjouissaient son mari, mais impatientaient le chef de famille, et plus encore le fils aîné, soucieux des traditions et hostile aux nouveautés, quand un jour elle se plia à la règle et adopta le sombre costume sauf un ruban feu qui courait sur sa nuque et son cou et qu'elle ne consentit jamais à dissimuler ou amoindrir, soit qu'elle se fût lassée de sa propre résistance, soit qu'elle eût tout à coup découvert que la tristesse de cet uniforme seyait à son air de madone.

Quand je suis entré pour la première fois dans l'écurie des Couvert, Maddalena pouvait avoir une trentaine d'années. Elle était de ces femmes brunes qui n'ont jamais eu beaucoup de fraîcheur, mais qui s'installent dans une jeunesse relative, sinon une fois pour toutes, du moins pour fort longtemps, et de fait, je l'ai à peine vue changer. Il y a de cela quinze ou seize ans, ou guère davantage, me semble-t-il. Je la revois dressant la table avec une certaine nonchalance, le visage grave, la voix traînant sur le refrain d'une mélancolique chanson piémontaise. Ce qu'elle pensait, je n'aurais su le dire. Mais ce que pense une paysanne défie souvent notre analyse, et peut-être qu'elle ne pensait rien. Cependant ses pieuses randonnées l'avaient pourvue d'une certaine subtilité d'esprit, qui plus d'une fois m'a frappé, bien qu'elle ne parlât jamais longtemps de suite. Autour d'elle, quand elle était là, sinon autour de leur grand-mère inlassablement complaisante, se pressaient deux garçons et une fille, Étienne, Jean-Marie et Catherine, dite Rina à l'italienne, celle-ci entre le petit Jean-Marie joufflu, rouge, maillé, tout débordant de santé et de gaieté, comme un jeune chien au soleil, et Étienne l'aîné, qui était déjà sérieux et peut-être brûlé d'une flamme rapportée par sa mère de la lampe de quelque sanctuaire miraculeux, car il devait plus tard entrer dans les ordres, à moins que sa vocation ne lui eût été imposée par la plus horrible des découvertes. Onze ou douze

ans, neuf ou dix ans, six ans : je suppose qu'ils devaient alors s'échelonner ainsi.

Donc j'emmenais Claude dans mes chasses. C'était un moyen de le neutraliser, car, livré à lui-même, il devenait un concurrent dangereux. Nul ne connaissait mieux que lui les remises des chamois, tantôt au pied d'un pic, sur quelque pâturage haut perché ou sur quelque assise resserrée au sommet d'une paroi abrupte, couronnée d'un maigre gazon, et tantôt dans un bois de sapins, semé de rochers, coupé de couloirs. Il les avait comptés : ici vivait un solitaire, là se groupait une harde. Il suivait leurs migrations, désespéré quand ils changeaient de cantons, acharné à découvrir leurs nouvelles retraites, les dépistant à leur herbe préférée, la matricaire ou ce gazon court, d'un vert vif, que nos montagnards dénomment *corne de cerf*, à cause de sa courbe. Je le soupçonnais, après mes départs, soit à l'époque du rut, en novembre, soit à la mise bas en avril ou mai, de pratiquer avec succès l'approche et d'en avoir abattu plus d'un hors de toutes les règles de la chasse; car j'ai posé mes pieds nus, soit dans la maison de Bessans, soit dans le chalet qui nous servait de refuge, sur des fourrures plus épaisses que n'en portent les chamois d'été. Mais, à mon service, il était la loyauté même. Et quel agrément de l'avoir sous la main, non seulement pour organiser la chasse au traqué et fixer les postes, soit que je fusse seul, soit que j'eusse amené des compagnons, mais pour préparer la cuisine et la boisson ! En un clin d'œil, il savait réunir les brindilles, allumer le feu, cuire la soupe et les aliments. Les recettes italiennes, qu'il tenait de sa femme, laquelle les avait surprises dans les hôtels de Ceresole, étaient parfois un peu pimentées, mais nous réveillaient promptement de nos fatigues en stimulant notre appétit. Je me souviens encore de sa minestrone, soupe où trempaient tous les légumes avec des olives et des pâtes, de son rizotto roussi à point, et surtout de ses fritures de champignons qu'il ramassait dans les prés ou les forêts avec un instinct divinatoire : bolets charnus en forme d'ombelles, oronges à peine ouvertes comme des œufs au miroir, chanterelles dorées et plissées, lactaires délicieux, langues de bœuf, boules de neige. Au retour, quand personne ne découvrait rien, il revenait avec une charge tout enbaumée des senteurs forestières. En vérité, c'était un homme très précieux, et irremplaçable. Après sa fin

tragique, je n'ai plus rencontré le même plaisir à la chasse. J'allais oublier un détail, qui a son importance pour tous ceux, — et ils sont légion, — qui ont ressenti les cruautés de la soif à la montagne et ne se contentent pas de la méthode préconisée par les vers de Théophile Gautier :

Je n'ai pour boire, après ma chasse,
Que l'eau du ciel dans mes deux mains,
Mais le sentier par où je passe
Est vierge encor de pas humains.

Aux déjeuners sur le terrain, les gourdes, — les gourdes de vin, — étaient toujours glacées : il les avait plongées en des poches de neige, de lui repérées avec soin. Rabelais l'eût sans doute accolé pour cette science incomparable de boire frais en été.

Il faut dire que les paysans de la Maurienne ne rentrent aucunement dans l'idée commune que l'on se fait des gens de campagne. Leur pays est un vieux pays que toute l'histoire a traversé depuis vingt siècles et davantage. Il a vu passer Annibal avec ses Carthaginois, ses Numides, ses Espagnols, ses nègres, son innombrable cavalerie et ses éléphants, monstres inconnus menés par des Hindous. Il a vu passer, depuis lors, et parfois repasser vaincus, les plus grands d'entre les conquérants et chefs de guerre, Asdrubal, Marius, César, les invasions des barbares, Charlemagne l'invincible, Louis le Débonnaire qui fonda l'hospice du Mont-Cenis, Charles le Chauve qui mourut à Avrieux, au bord de l'Arc, empoisonné par son médecin juif Sédécias dont un ecclésiastique de la vallée a entrepris la réhabilitation tardive, et Charles VIII et François I^{er}, beaux princes avides de ramener en France l'éclat et l'art de la Renaissance italienne, et les armées de la Révolution, et le premier d'entre les guerriers, Napoléon empereur, qui faillit périr dans les neiges, et les troupes du Second Empire allant coopérer à l'affranchissement de l'Italie. Au cours de la grande guerre, enfin, les chefs d'État et les généralissimes se sont donné des rendez-vous à Modane et les camions automobiles ont franchi les Alpes en novembre 1917, pour porter nos troupes et les troupes anglaises sur la Piave, à l'aide de nos frères latins. De tous ces équipages et de tous ces défilés, le Mauriennais a gardé une imagination ardente qui ne se satisfait que dans les miracles ou la folie. Les yeux en l'air pour voir par-dessus les glaciers qui

le bordent et l'écrasent, il rêve sans cesse de transgresser les lois de la pesanteur comme celles de la durée. Volontiers il empiète sur l'avenir, et la prophétesse Caucianile est partie de Saint-Jean-de-Maurienne pour annoncer au monde les pires catastrophes, choléra, guerre et famine. Il croit aux sorciers et aux magiciens qui envoient le bétail et jettent des sorts et chevauchent la nuit des balais pour courir aux sabbats. Il n'y a qu'en Maurienne qu'une école enfantine tout entière ait résolu de traverser la montagne pour s'en aller délivrer le pape de Rome dont elle avait entendu dire qu'il était prisonnier (1) et qu'un curé de village, rescapé de l'assassinat, n'ait rien trouvé de mieux, pour assurer sa sécurité, que de prendre à son service l'assassin en personne (2). Ces aventures, là-bas, n'étonnent personne, tant on aime à vivre hors de la vie pratique, trop dure, âpre et sévère, pour s'évader dans les songes, les diableries ou les vastes cieux.

La Maurienne eut de tout temps sa civilisation à elle, qui se transmet encore aux veillées où se racontent fabliaux, légendes et mystères. Les soldats qui ont vu les Flandres, l'Italie, le Rhin ou l'Orient et qui en sont revenus, ont récemment apporté à ces veillées nombre d'éléments nouveaux. Quelques-uns des récits qu'on y fait nous sont parvenus dans le passé, telle la légende du paysan de Bessans qui fit la charité au loup, lequel loup n'était qu'un homme et le sauva à son tour. Mais Bessans eut dès les xv^e et xvi^e siècles, peut-être avant, — et cela se perd dans la nuit des temps, — ses peintres, et ses poètes. Les artistes de la Bourgogne ou des Pays-Bas qui passaient les Alpes pour s'en aller en Italie d'où l'on rapportait des merveilles s'y arrêtaient pour payer leur écot par quelque dessin ou statuette. Leurs secrets furent bientôt surpris et l'on se mit à peindre ou sculpter dans la vallée. Les fresques de la chapelle Saint-Sébastien à Lanslevillard et de la chapelle Saint-Antoine à Bessans, les premières surtout mieux conservées, attestent un art ingénu et un peu rude de primitifs en retard (3). Un Jean Clappier de Bessans se mit à tailler le bois, à sculpter des retables et des saints. Il fit école dans sa propre famille et dans son village où

(1) Voir *La Nouvelle Croisade des Enfants*.

(2) Voir *Le Curé de Lanslevillard* dans *Le Carnet d'un stagiaire*.

(3) Voir *Les Peintures murales des chapelles Saint-Sébastien et Saint-Antoine à Lanslevillard et Bessans (Maurienne)*, par Lucien Bezule (publié par l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Lyon; Rey, à Lyon, 1918).

un nommé Vincendet reprit, il y a moins de cinquante ans, sa succession en taillant des diables dans le bois. Ainsi furent décorés les oratoires, les sanctuaires, que l'on peut visiter encore.

Puis, tandis qu'on représentait à Chambéry le Mystère de la Passion, à Modane le Mystère du jugement dernier, à Saint-Martin de la Porte celui du patron de Tours, les dramaturges de Bessans montaient, pour le donner en plein air ou dans la chapelle Saint-Antoine transformée en théâtre, le mystère de Saint Sébastien, celui de la Nativité, celui de Job. Les vers naïfs nous en ont été conservés, tels ceux-ci qui prétendent expliquer gentiment, avant qu'il ait été promulgué, le dogme de l'Immaculée Conception :

Jésus entra, c'est chose claire,
En elle comme le soleil passe
Tout oultre parmi la verrière
Sans que point le verre se casse.

Dans le Mystère de Saint Sébastien, la folie revendique la terre entière pour son royaume :

Car folie en toute sayson
A plus de sujets que le Roy,
Tant de gens s'adressent à moi
Que je ne puy à tous répondre.
Je crois qu'il me faudra morfondre
Pour visiter soir et matin
Mes bons sujets d'ici Turin.

Les bonnes gens de Bessans, par un patriotisme local dont l'exagération ne va pas sans délicatesse, se sont annexé l'enfant Jésus qu'ils font naître, non pas à Bethléem, à Bessans même. Ce sont des bergers de Maurienne qui, les premiers, l'ont adoré. La preuve en est qu'à l'accouchement de la Vierge, un âne et un bœuf assistaient. Or chacun sait qu'en Maurienne bêtes et gens cohabitent. Voilà donc une paroisse de cinq à six cents âmes, perchée à 1700 mètres d'altitude, sans grands moyens de communication, où l'on trouve, au *xvi*^e siècle, des poètes pour écrire des drames, des peintres pour les décorer, des acteurs pour les interpréter, et l'on parle encore de l'ignorance du temps jadis et des progrès de l'instruction ! (1)

1 Voir *Récits maurienais*, revue mensuelle par l'abbé Truchet (Imprimerie Vullieumet à Saint-Jean-de-Maurienne, 1889).

Cette civilisation singulière, crédule ensemble et avide de savoir, s'est perpétuée d'âge en âge. Récemment encore, des érudits publiaient le journal d'un paysan de Bessans, Étienne Vincendet, pendant la Révolution française. Ce Vincendet maniait la plume comme le ciseau : il fut sculpteur et écrivain, sans avoir appris, ou presque. Et il note avec une précision extrême les remous politiques et les difficultés économiques de sa vallée, en homme qui a le sens pratique, mais aussi une vue générale qu'on ne trouverait guère ailleurs chez les campagnards (1). Aujourd'hui, les Bessanais, pour occuper leurs loisirs d'hiver, se remettent à tailler le bois ou s'en vont à Paris comme chauffeurs de taxis et reviennent fidèlement après le Grand Prix faire leurs foins. Tout récemment encore, le Conseil académique, — bien à tort, — ne prit-il pas ombrage de quelques écoles clandestines ouvertes dans les étables, où l'on enseignait toute sorte de traditions de la vallée, et il en provoqua la fermeture.

Mes Couvert étaient bien de cette race à la fois positive et rêveuse, qui court avec la même ardeur aux marchés et aux pèlerinages. J'avais bien remarqué, lors de leur premier accueil, un reste de défiance qui subsistait entre Maddalena et son beau-frère Benoit, comme aussi l'ironie un peu hautaine que montrait ce même Benoit en face des discours, mimiques et singeries de Claude son cadet. Mais ces signes de mésintelligence, fréquents dans toute vie communautaire, s'atténuaient, se volatilisaient sous l'influence bienfaisante de la douce Pétro-nille et sous l'élan impétueux des trois enfants oublieux de toutes différences d'humeur. Pendant cinq années, j'ai fréquenté ainsi, chaque saison de chasses, la maison des Couvert, sans me douter que je côtoyais des abîmes. J'y avais pris mes aises, je plaisantais l'Italienne, je fumais avec le vieux, je demandais conseil à sa sainte femme, je faisais sauter le cadet et la fillette sur mes genoux, je réussissais même à tirer de son ombre Benoit, et quant à Claude, mon compagnon, c'était un ami. Le bonheur, pour moi, habitait Bessans, chez cette famille en somme unie, où trois générations se transmettaient sans hâte le flambeau, quand fut commis l'assassinat.

(1) *Journal d'un paysan de Maurienne pendant la Révolution et l'Empire*, publié par François Vermalet Dardel, éditeur à Chambéry, 1919.

II. — L'ARC BEND LE CORPS

Voici comment les choses se sont passées. Je transcris ici mon témoignage tel que je l'ai donné au juge d'instruction de Saint-Jean-de-Maurienne quand il vint sur les lieux, me contentant d'y ajouter l'un ou l'autre détail qui me sont revenus depuis lors à la mémoire et qui ont servi plus tard à préciser mes doutes.

Nous nous étions installés cette année-là, pour la saison des chasses, dans la combe de la Lombarde, prolongation de cette petite vallée d'Averole qui part en amont de Bessans pour grimper entre les pointes du Charbonel et celle d'Albaron. Elle n'est habitée que l'été, par les bergers et leurs troupeaux. Les Convert y ont un chalet que Benoit occupait tout seul, à garder ses vaches et fabriquer le fromage. Mais nous en occupions un autre au-dessus, Claude et moi, soit parce que ce chalet est étroit et inconfortable, soit pour nous rapprocher encore des affûts, soit que, par un instinct secret, j'eusse deviné que les deux frères ne tenaient plus à une fréquentation quotidienne. Ce voisinage, néanmoins, était commode. Nous avions du lait à notre disposition, et plusieurs fois la semaine Maddalena montait avec le mulet pour ravitailler l'un et l'autre chalets et me remettre le courrier. Les années précédentes, elle se faisait volontiers accompagner de l'un de ses fils, Étienne ou le petit Jean-Marie. Mais ses fils grandissaient : l'aîné marchait sur ses dix-sept ans, le cadet sur ses douze, et mieux valait qu'ils aidassent déjà aux travaux des champs.

Ce jour-là, — un douze septembre, il y a une douzaine d'années, — nous étions rentrés de la chasse d'assez bonne heure, vers trois ou quatre heures je crois, ramenant une jeune chèvre tuée au bord du glacier d'Arnès, presque à la frontière italienne. J'en fis cadeau à Claude qui en avait envie.

— J'ai le temps de la descendre ce soir à Bonneval, me déclara-t-il.

— Pourquoi Bonneval, et non Bessans ? C'est bien loin.

— Parce qu'il y a des gourmands à l'hôtel de Bonneval qui désirent manger du chamois.

— Tu ne pourras pas rentrer pour chasser demain.

— Pourquoi pas ? Je remonterai dans la nuit.

— Écoute, nous ne chasserons pas de très bonne heure. Reviens demain matin et couche ce soir à Bessans avec ta femme.

— Oh ! ma femme !...

Et il cracha par terre en signe de mépris. Qu'un paysan de Maurienne crache par terre, cela est d'un si fréquent exemple qu'on n'y saurait attacher une signification. Je n'aurais point dû le remarquer. Le Mauriennais, je l'ai dit, ne manque guère l'occasion de manifester vis-à-vis des femmes une haute et supérieure qui lui vient peut-être d'Orient. Mais dans son ménage, Claude m'avait toujours paru traiter Maddalena, sinon avec respect, du moins avec une certaine gentillesse. Certes, je n'attachai pas d'importance à son geste, mais sa désinvolture me frappa.

J'ajoutai :

— Peut-être la rencontreras-tu sur le sentier. C'est jour de ravitaillement. Au fait, attends-la : tu chargeras le chamois sur le mulet.

— Cela me retarderait trop. Les épaules et les jambes d'un homme, c'est plus sûr. Je trouverai un char à Bessans.

Tout en causant, il accommodait la bête, la vidait, la bourrait d'orties, lui ficelait les pattes. Après quoi il se la passa autour du cou, tel un trophée, et la jolie tête fauve aux yeux morts et aux cornes courbes retomba en avant. Avec ce collier chaud encore, il avait un air de faune barbu, malin et cruel. La pipe au bec, il prit son piolet, siffla son bout de roquet noir appelé Charbon et se jeta dans la sente. C'est la dernière image que j'ai de lui.

Le soir, un des traqueurs me cuisina mon repas. Mais ce n'était ni la soupe de Claude, ni ses omelettes aux champignons, ni ses fricassées. A la nuit tombante, un de ces orages qui éclatent en montagne sans que rien les fasse prévoir, me contraignit à demeurer à l'intérieur du chalet.

— Claude doit être à Bonneval, dis-je à mes hommes.

— Il y restera cette nuit, répliqua l'un d'eux.

Et tous de rire en chœur, bruyamment. Je supposai une allusion à son goût pour la boisson, ou peut-être à quelque aventure suspecte, — car je connaissais sa réputation d'ivrogne et de coureur, non point habituellement, plutôt par occasion, — et je ne la relevai pas. Cependant le chalet était secoué par la tempête, comme si quelque démon de la montagne l'eût brassé

à la façon d'un panier à salade. Des gouttières désagréables se creusaient dans la toiture, et j'eus grand'peine à m'endormir. Quand je me réveillai dans la nuit, une ardoise déplacée me laissait voir le ciel tout plein d'étoiles. Elles avaient cet éclat inaccoutumé qu'elles prennent les veilles ou les lendemains de pluie. « Beau temps pour la chasse de demain, » pensai-je en me retournant. Je me réveillai tard et pus vérifier la justesse de mes pronostics. La journée s'annonçait limpide et nette. Je regrettai d'avoir autorisé Claude à quelque retard.

— N'est-il pas rentré? m'informai-je.

— Pas encore.

Et de nouveau l'on rit. Vers onze heures, impatienté, je descendis jusqu'au chalet de Benoît. Je trouvai celui-ci presque nu, lavant son linge et faisant sécher ses habits. Le voyant ainsi accoutré, je lui demandai gaiement :

— Vous êtes donc sorti hier soir par l'orage, que vous avez été si mouillé?

Car je tutoie Claude, qui est familier, mais non Benoît, plus solennel et distant.

— J'ai couru après une vache, m'expliqua-t-il.

— Vous n'avez pas vu Claude?

— Non.

— Il a porté un chamois à Bonneval, et il n'est pas encore revenu.

— C'est loin.

— Vous ne l'avez pas vu hier soir, quand il est parti?

— Non.

— Et Maddalena n'est pas montée? C'était hier son jour.

— Si.

— Elle n'est pas venue jusqu'à nous.

— Voilà le courrier qu'elle a posé. Elle est montée hier, tard.

— Vous ne l'avez pas laissée redescendre à Bessans par ce mauvais temps?

Il me regarda bien en face pour me dire :

— Non : elle n'est redescendue que ce matin à la première heure.

Tel que je le connaissais, — tel que je le connaissais alors, j'interprétei ainsi son regard et sa réponse : « Je ne suis pas un loup, comme vous semblez le croire. Bien que je n'aie jamais

témoigné beaucoup d'égards à ma belle-sœur, je ne la mets pas dehors par la tempête. En Maurienne, on sait vivre... »

— Tant pis, déclarai-je en le quittant, nous chasserons sans Claude.

Cette chasse, d'ailleurs écourtée, fut infructueuse. Mes traqueurs battirent mollement les vernes et les buissons. Nous revînmes déconfits. Je comptais bien passer ma mauvaise humeur sur le retardataire, mais Claude n'était pas encore revenu. Cette fois, personne ne plaisanta. De mémoire de chasseur, une nuit de vin ou de plaisir n'a jamais pris tout le lendemain. Évidemment, il y avait là quelque chose d'anormal : peut-être une chute à la descente avec son fardeau, peut-être une querelle violente dans un cabaret de Bonneval. Une fois déjà ne m'avait-il pas fallu intervenir pour fléchir la gendarmerie ? Muni d'un falot, je retournai après le souper jusqu'au chalet de Benoît Couvert. La porte en était close : j'appelai en vain, le berger avait dû partir. Il avait pris la précaution, auparavant, d'enfermer les bêtes dans leur pacage. Sans doute l'avait-on réclamé à Bessans. Aucune hésitation ne demeurait possible : il y avait eu un malheur.

La fatigue, l'incertitude m'empêchèrent de descendre la nuit même pour m'en informer. J'attendis le lendemain matin et me mis en route à la première heure. Quand je débarquai dans la maison Couvert, la famille était au grand complet dans l'écurie. Personne n'avait dû se coucher. La période des lamentations et des cris devait être franchie et celle de l'abattement lui avait succédé. Chacun gardait le silence, même le petit Jean-Marie appuyé à sa grand'mère. Ce silence était plus pathétique et impressionnant que toute autre manifestation. A peine osai-je le troubler par un interrogatoire :

— Que s'est-il passé ?

Ce fut le vieux Jean-Pierre qui, naturellement, me répondit, lentement, pesant ses mots, gardant sa majesté jusque dans son angoisse paternelle :

— On le cherche.

— Il n'est pas rentré ?

— Non.

— Comment le savez-vous ?

— Avant-hier au soir, il était venu montrer le chamois aux enfants avant de le porter à Bonneval, et emprunter le mulet

de Péréz, le voisin, puisque le nôtre était monté au chalet avec Maddalena. Hier matin, le mulet est revenu de Bonneval tout seul, et avant lui Charbon qui nous a réveillés.

Charbon, c'était le petit chien noir qui accompagnait Claude. Le vieux continua :

— Nous avons ouvert à Charbon. Pourquoi revenait-il sans son patron? Nous avons pensé qu'il s'était perdu en chemin. Il aboyait, et il n'y avait pas moyen de le faire taire. Au petit jour, ne voyant pas Claude qui devait repasser par Bessans pour nous remettre l'argent de la vente, j'ai suivi le chien avec Étienne. Il nous a menés jusqu'à Bonneval chez le boucher, du boucher à l'auberge, de l'auberge sur la route du retour.

— Il refaisait le chemin parcouru avec son maître.

— Juste. Avant d'arriver aux chalets de Barmanère, la route longe le torrent. Là, Charbon a hurlé à la mort et nous a conduits au bord de l'eau. Mais nous n'avons rien trouvé.

— Le courant a pu l'emporter. Rappelez-vous saint Landry.

Saint Landry, qui est particulièrement honoré dans la vallée, était un moine piémontais venu pour convertir Bessans et Bonneval restés sarrasins. Les gens de Bonneval le jetèrent dans l'Arc. On ne le retrouva qu'à Lanslevillard et mort sans blessures, bien que le torrent l'eût roulé sur plus de dix kilomètres.

— Oui, l'Arc est gros en ce moment. Il a pu l'emmener. Pas bien loin. De Bonneval et de Bessans, on le fouille à cette heure.

— Tant qu'on n'a pas retrouvé son corps, il faut espérer.

— Non. Les chiens, ça n'est pas comme les gens. Ça ne trompe pas.

Sur ce verdict, rendu avec autorité par son père, Benoît prit congé. On l'avait envoyé chercher la veille par le petit Jean-Marie, mais il ne pouvait abandonner le troupeau. C'était son devoir évident. Cependant, la vieille Pétronille s'était mise à genoux sur le pavé de l'écurie. Tout le monde l'imita, les enfants, Maddalena, Jean-Pierre, le chef de famille, et moi-même. Elle avait posé sur son nez ses lunettes et lisait dans un livre d'heures imprimé en gros caractères les prières pour la recommandation de l'âme. Dans l'intervalle des invocations, on entendait le mulet qui mâchait du foin ou chassait les mouches en levant le pied ou agitant la queue.

La pauvre femme en était à l'oraison dont elle se tirait à grand'peine, peu accoutumée aux lectures, quand nous entendîmes un piétinement dans la cour. Je me levai le premier, pressentant le funèbre cortège et me précipitai au dehors. Je ne m'étais pas trompé. Il y avait tout un rassemblement de bonnes gens de Bessans et même de Bonneval, émus par le malheur ou attirés par la curiosité, autour d'une civière où le corps était étendu, mais caché par une couverture. Je soulevai cette couverture et vis le visage de mon fidèle compagnon de chasse. Il avait la barbe en désordre, et ses yeux qu'on n'avait pu fermer étaient presque effrayants à fixer dans leur expression dernière. Sans doute s'était-il rendu compte du danger au froid de l'eau, et le regard immobilisait cette vision d'épouvante. Le petit chien noir, la langue pendante, au comble de la fatigue, s'était couché à côté de son maître. Cependant, nul ne sortait de la maison Couvert. On savait la nouvelle, on avait entendu comme moi le bruit qui l'annonçait, on attendait la visite de la mort.

Le curé-de Bessans était accouru. Ce fut lui qui pénétra chez les Couvert. Personne ne se souciait de l'y précéder. Les porteurs et leur suite avaient marché d'un pas égal et comme indifférent avec leur fardeau. En le déposant sur le seuil, ils se rendaient brusquement compte de la douleur qu'ils apportaient avec eux. Quand le curé sortit, la famille le suivait. Il tenait par la main Rina et le petit Jean-Marie. Mais il les lâcha quand il fut en présence du défunt. L'air de pitié humaine qui assombrissait ses traits fit place tout à coup à cette expression qui est comme au-dessus des choses, surnaturelle, du prêtre qui célèbre les saints mystères. Il s'approcha de la civière, et en présence des parents, de la femme, des enfants, il bénit le mort qui rentra dans sa maison les pieds devant. De son geste, cette scène poignante fut toute illuminée et calmée. Seule, Maddalena ne se contint pas et se mit à pousser des cris. Dans son pays, c'est l'habitude, et nul ne s'en étonna. Pétronille s'était de nouveau agenouillée. J'étais si près d'elle que je perçus distinctement ce soupir :

— Mon petit...

Dans ses pauvres yeux rouges des larmes roulaient. Je la pris par la main pour l'aider à se relever. Elle rentra doucement, de son pas furtif, pour préparer le lit, qui recevrait la dépouille de

son enfant. Quand ce fut fait, les porteurs reprirent la civière et la déposèrent dans l'écurie qui était propre et décente, et habitée seulement par le mulot, les vaches étant aux pâturages. Un des lits-armoires avait été ouvert et montrait par l'ouverture ses draps blancs. On y déposa Claude. Sur la table qui servait aux repas de famille, des cierges étaient allumés et dans un vase d'eau bénite trempait une branche de buis. A tour de rôle, les porteurs aspergèrent le corps avant de se retirer, et tous les assistants firent de même.

Quand la famille eut ainsi reçu le défunt, Pétronille arrangea celui-ci avec le plus grand soin, lui lavant le visage que les cailloux du torrent avaient déchiré et la barbe encore encrassée de vase, lui joignant les mains autour d'un chapelet, réparant le désordre de la cravate, et ramenant le drap supérieur sur les bras. Maddalena ne cessait pas de se lamenter et n'aidait point sa belle-mère dans ce pieux office. Me retournant, je vis le petit Jean-Marie si tremblant et décontenancé que je le réclamai avec insistance :

— Donnez-le moi. Donnez-moi aussi son frère et sa sœur. Je les occuperai et je vous les ramènerai pour la cérémonie.

— Pas moi, déclara péremptoirement Étienne qui avait déjà dix-sept ans, et qui était grand et fort comme un homme.

— Ni moi, murmura la douce Rina, qui imitait sur tous les points son aîné.

Le petit non plus ne voulait pas se laisser emmener. Je parvins néanmoins à le distraire en lui promettant de lui apprendre à tirer de ma carabine et, le prenant par la main, je gagnai avec lui l'auberge, à côté du pont sur l'Arc, où je m'installai. Je ne songeais plus à remonter dans la combe de la Lombarde. Ma saison de chasses était finie. Je devais au traqueur, qui m'avait rendu si aisée et parfois si confortable et divertissante la vie à la montagne cinq années de suite, de ne pas abandonner sa famille dans le malheur.

Ce malheur ne pouvait être qu'un accident. Je n'avais aucun doute à cet égard. Après avoir vendu son chamois au boucher de Bonneval, Claude Couvert avait diné à l'auberge, et vraisemblablement bu plus qu'il n'est sage de boire, même quand on est satisfait d'un marché. L'orage s'était alors déchainé. Il avait attendu que la grosse bourrasque fût passée et s'était mis en route après minuit. Le vent avait peut-être soufflé sa lanterne

et, titubant ou tout au moins le cerveau échauffé et les jambes en coton, il avait manqué sa direction et s'était jeté dans le torrent. C'est ainsi que je reconstituais la triste aventure.

Mais les gens de Bouneval ne dissimulaient pas leur surprise. Oui, Claude Couvert avait bien vendu son chamois : vingt sous la livre, soit trois napoléons. Mais il s'était montré sobre et tempérant, au point d'étonner ses compères. Il voulait repartir tout de suite pour arriver de bonne heure encore à Bessans, et de là grimper de son pas rapide au chalet de la Lombarde, afin de pouvoir chasser le lendemain. « J'ai promis, » assurait-il. La tempête l'avait contrarié en le retenant. Dès que le vent et la pluie se furent calmés, il se précipita dans le chemin, avec son chien et son mulet. Quant au falot, ce n'était pas le vent qui l'avait soufflé. On l'avait retrouvé en morceaux au bord de la route.

« Voilà bien, pensai-je, l'imagination des Mauriennais. Un accident ne leur suffit pas. Ils flairent partout des crimes. »

Cependant, comme je retouruais dans la maison Couvert pour offrir mes services et m'informer des funérailles, je ne pus me tenir de me pencher sur le corps de mon compagnon et d'examiner de plus près son visage. Une légère trace d'ecchymose au cou attira brusquement mon attention. Je défit la cravate et le col, j'écartai un peu la chemise et, stupéfait, j'observai distinctement une trainée de signes qui pouvait correspondre aux empreintes d'une main d'homme. Claude avait pu être étranglé. La vieille Pétronille et Maddalena avaient suivi tous mes mouvements sans intervenir, la première inquiète, et la seconde indignée.

— Il faut appeler le maire, déclarai-je sans hésitation.

— La justice ne le ressuscitera pas, murmura la pauvre maman.

— Laissez-le tranquille, approuva la femme qui reprit sa lamentation déchirante.

Je les comprenais très bien toutes les deux, l'une dans son inquiétude, l'autre dans son indignation. Les procès engagés ou soutenus par le vieux Jean-Pierre n'avaient intéressé que celui-ci : ils avaient répandu dans la maison une atmosphère de trouble, ils avaient occasionné des dettes. Les femmes ont volontiers horreur des hommes de loi. Elles devinent instinctivement que la justice s'acharne de préférence sur les victimes.

parce qu'elle les tient à sa disposition plus aisément que les malfaiteurs, fouillant leur passé pour y découvrir des causes d'inimitié, des relations suspectes, des tares, les compromettant sous couleur de les défendre. Je connaissais trop bien les affaires criminelles pour ne pas m'expliquer leur résistance. Mais quoi ! si Claude avait été assassiné, ne lui devait-on pas de le venger ? D'ailleurs, Jean-Pierre s'était approché, la taille redressée, le visage sévère. Il avait, de loin, suivi la scène :

— Vous avez raison, monsieur l'avocat, prononça-t-il péremptoirement. On ne peut l'ensevelir ainsi. Il faut aller chercher le maire.

J'y allai sans retard, et le maire, sur mon conseil, après avoir partagé mes soupçons, prévint télégraphiquement le parquet de Saint-Jean de Maurienne. Après quoi, sur mon conseil encore, il fit ce qui n'avait pas été fait, tant ces paysans avaient apporté de délicatesse dans l'accueil de la mort : il visita les poches de Claude. Il en retira toute sorte d'instruments nécessaires à la vie en montagne : couteau, gobelet de cuir, ciseaux, dé à coudre, aiguilles dans une petite boîte de fer, ficelle, etc., et enfines soixante francs de la vente du chamois, selon le prix fixé par les gens de Bonneval, moins la somme de trois francs dont le déficit représentait évidemment la dépense faite à l'auberge, et dont le chiffre modeste prouvait en outre que mon traqueur ne s'était pas grisé. S'il y avait crime, le vol n'en avait donc pas été le mobile. Sur ces constatations, il fallut mettre le mort en bière, mais le maire ne délivra pas le permis d'inhumer. Le procureur de la République, à cause des distances, ne pouvait arriver sur les lieux que le lendemain matin. Les obsèques seraient renvoyées à l'après-midi.

Or, le médecin-expert qui accompagnait le procureur et le juge d'instruction ne manifesta aucune hésitation devant les signes étranges qui m'avaient frappé : Claude Couvert avait bien été étranglé, et par une poigne d'une vigueur exceptionnelle. Léon, momentanément, avait pu atténuer les traces d'ecchymoses. Elles reparaissaient, indéniables et révélatrices. Le juge recueillit ma déposition qui ne pouvait le mettre sur la voie, car je ne connaissais pas d'ennemis à mon traqueur. Peut-être des braconniers jaloux de ses exploits et de la préférence que je lui montrais. Cependant je me rappelais les rires et les sous-entendus de mon entourage au chalet de la combe de

la Lombarde quand on avait fait allusion à la nuit passée à Bonneval.

Les funérailles furent d'autant plus imposantes que la nouvelle de l'assassinat s'était immédiatement répandue dans la vallée. Bessans tout entier y assistait. En hâte, on était venu de Bonneval, et même de Lanslevillard. Les hameaux des hautes vallées, Pierre-Grosse et Averole, étaient descendus sur les ânes et les mulets, comme pour les fêtes religieuses et les processions.

— L'assassin est sûrement parmi eux, me glissa à l'oreille le juge d'instruction quand il vit ce grand concours de peuple.

— A moins qu'il n'ait passé les cols pour gagner l'Italie, lui répondis-je.

— Oui, si c'était un voleur. Non, puisque c'est une vengeance. Un Mauriennais est trop fier pour s'enfuir quand il croit avoir exercé un droit.

— Mais il ne se dénoncera pas.

— Tôt ou tard un criminel se dénonce. Je l'ai toujours vu. Joseph de Maistre a raison.

Je connaissais le passage de Joseph de Maistre auquel le magistrat de Saint-Jean-de-Maurienne faisait allusion. Plus d'une fois j'y avais réfléchi au cours de ma carrière d'avocat. Rentré à Chambéry, je n'ai rien eu de plus pressé que d'ouvrir les *Soirées de Saint-Petersbourg* pour le rechercher, et le voici : « Toujours il demeure vrai qu'il y a sur la terre un ordre universel et visible pour la punition temporelle des crimes; et je dois encore vous faire observer que les coupables ne trompent pas à beaucoup près l'œil de la justice aussi souvent qu'il serait permis de le croire, si l'on n'écoutait que la simple théorie ou les précautions infinies qu'ils prennent pour se cacher. Il y a souvent dans les circonstances qui dévoilent les plus habiles scélérats quelque chose de si inattendu, de si surprenant, de si *imprévoyable* que les hommes appelés par leur état ou par leurs réflexions à suivre ces sortes d'affaires, se sentent inclinés à croire que la justice humaine n'est pas tout à fait dénuée, dans la recherche des coupables, d'une certaine assistance extraordinaire. »

Cependant je laissai le juge à ses observations professionnelles pour me joindre à la famille. Aux obsèques de mon traqueur, je voulais *faire le deuil*, comme on dit chez nous, c'est-

à-dire prendre part à la cérémonie avec la parenté qui accompagne immédiatement le cercueil. Je me trouvai donc placé derrière le groupe formé par le père, les deux fils et le frère du défunt. Le vieux Jean-Pierre marchait la taille droite, me montrant, quand il se retournait, une figure ravagée et presque terrible. Il contraignait sa vieillesse et sa douleur pour honorer le fils frappé et pour affirmer, par son attitude, qu'il saurait punir le coupable. Il n'y avait pas de pose dans sa paternité, mais l'habitude de tenir son rang et d'attester son droit. Plus naturels dans leur chagrin, les deux petits pleuraient comme des femmes : ce Claude était la vie de la maison avec son perpétuel mouvement, son entrain, ses facéties mêmes et ses grimaces. Quant à Benoit, descendu de sa montagne pour un jour, il demeurait, comme à l'ordinaire, fermé et impénétrable : pourtant, il me parut blafard et livide au point que je me reprochai de l'avoir cru, parfois, jaloux ou dédaigneux de son cadet.

Les femmes formaient groupe à part. Maddalena avait poussé de tels cris, au moment de la levée du corps, qu'on l'avait laissée au logis pour ne pas troubler l'ordonnance de l'office. Mais Pétronille, courageusement, suivait le convoi, donnant la main à la petite Rina. Elle portait sa peine en toute simplicité, comme elle accomplissait chaque acte de son existence quotidienne.

L'église de Bessans, je l'ai dit, se dresse sur un tertre au-dessus du village. Quand nous parvînmes au sommet de la montée, face au portail, comme je me retournais, je vis cette foule toute en noir qui, pressée, serrée, compacte, gravissait le chemin. Les femmes, dans leurs robes noires, avec leur cornette noire en auréole, donnaient l'impression d'un immense couvent de religieuses en marche. Pas une jeune fille n'avait enrichi la coiffe d'un ruban de couleur. Et, comme les pleureuses antiques, à intervalles réguliers elles poussaient une sorte de plainte qui se prolongeait en hululements pareils à ceux des chouettes la nuit quand elles frôlent les maisons.

J'emportai de ces funérailles un souvenir lugubre. Le lendemain, en effet, je repartais pour Chambéry, non sans avoir prié Jean-Pierre Couvert de me tenir au courant de l'enquête.

III. — DIEU DANS L'ÉTABLE

Pendant l'automne et l'hiver qui suivirent le crime, je reçus deux ou trois fois la visite de Jean-Pierre Convert. Il ne m'apportait rien de nouveau sur l'enquête qui suivait le cours habituel de la justice et n'aboutissait pas. Je me demandai même, le voyant changé de visage, le teint rouge et les yeux humides, s'il ne tirait pas après coup de son malheur une occasion de sortir de Bessans et de chercher l'oubli dans l'agitation et le vin. Certes, il avait toujours caressé la bouteille, mais il tenait bien la boisson, comme on dit en Savoie où l'on s'en vante volontiers, et ne dépassait pas trop la mesure. Tandis qu'il paraissait maintenant s'adonner résolument à son vice.

— Là-haut, comment cela va-t-il, Jean-Pierre?

— Ça va comme ça peut. Mais c'est la femme.

— Votre Pétronille est malade?

— Elle n'est pas malade, si vous voulez. Elle se boit les sangs. Elle se languit. C'est le malheur qui la travaille.

Il fuyait sa maison sans joie. A un certain âge, on endure mal l'ennui et les compagnies de tristesse.

Un jour que j'allais plaider à Saint-Jean-de-Maurienne, je m'informai auprès du juge d'instruction, M. Fonclair, un peu trop passionné d'histoire locale pour un magistrat, de la suite donnée à l'affaire. La justice, ainsi que je l'avais prévu, n'avait pas manqué de fouiller le passé de Claude, comme on avait fouillé ses poches devant moi. Autrefois, il y avait des années déjà, il avait courtsé une jeune fille de Bonneval, et peut-être même l'avait-il séduite. Peut-être, car cette fille ne passait point pour un dragon de vertu. Elle s'était d'ailleurs mariée depuis, et le mari avait légitimé le bâtard. Fallait-il soupçonner la jalousie tardive de cet homme? Après s'être orientée de ce côté, l'enquête avait dû battre en retraite : c'était un simple d'esprit, aisément berné par sa femme, qui était seul à ne pas mettre en doute sa paternité, et qui, par surcroît, se montrait en toute occasion placide et débonnaire. Et pourtant, cette vieille histoire divertissait encore mes traqueurs à l'annonce d'un voyage de Claude à Bonneval. Les racontars sont lents à naître à la montagne, mais plus lents encore à mourir.

Battu du côté des mœurs, le juge s'était retourné vers le

monde de la contrebande et du braconnage, petit monde fermé où l'on ne pénètre guère et qui sait défendre ses abords, fût-ce à coups de fusil. Il connaît tous les passages, franchit la frontière par des cols réputés impraticables, a ses cachettes et ses retraites, ses usages, son code de l'honneur et, par conséquent, ses sanctions et ses vengeances. On y alla avec ménagement et précaution. Nul doute que mon Claude Couvert ne le fréquentât. Il chassait le chamois en toute saison et le débitait savamment. Sa connaissance de la montagne faisait de lui un précieux compagnon. Il avait ses affiliés à Ceresole, en Italie, le pays de sa femme et leur devait porter des ballots. Peut-être s'était-il pris de querelle avec ses complices. Peut-être ses bavardages avaient-ils compromis l'un ou l'autre. La justice s'était même décidée à mettre la main sur le plus notoire, déjà condamné auparavant pour une rixe de cabaret au cours de laquelle il avait poché l'œil d'un douanier. C'était un nommé Pierre-Paul Poing de Bonneval, réputé pour sa force et son caractère ombrageux. Il prit très mal son arrestation et il fallut toute une escouade de gendarmes pour le maîtriser. Qu'on pût le soupçonner d'un tel crime, commis la nuit, traitreusement, l'indignait. On dut promptement reconnaître l'erreur et il fut relâché.

— J'ai même renoncé, m'expliqua le juge, à le poursuivre pour rébellion contre l'ordre public.

— Pour rébellion ?

— Mais oui : il a roué de coups la maréchaussée quand elle vint pour l'arrêter.

— Dame, puisqu'il était innocent !

— Ce n'est pas une raison. Comment voulez-vous que nous n'arrêtions que les coupables ? On ne sait ces choses-là qu'après. Et d'ailleurs, il faut bien faire quelque chose pour les avocats.

— Merci : vos bévues nous suffisent. Et maintenant, suivez-vous une autre piste ?

— Oui, une meilleure. Et même, je suis content de vous voir pour vous interroger à son sujet. Dans vos chasses, combien emmeniez-vous de traqueurs avec vous au chalet de la combe de la Lombarde ?

— Quatre, plus Claude Couvert.

— N'étaient-ils pas jaloux de lui, tous les quatre ?

— Oui, mais c'étaient de braves gens.

— Oh ! l'on sait ce que c'est que les braves gens quand on

est juge. Il suffit d'arrêter quelqu'un, pour qu'on découvre aussitôt dans sa vie privée toute sorte de turpitudes.

— Vous êtes un homme dangereux.

— Aucun homme n'est plus dangereux qu'un juge.

— En effet. Ce sont des turpitudes humaines qui sont le lot commun et ne dépassent pas ce qui est supportable en société.

— De ces turpitudes-là aux autres, il n'y a qu'un pas.

— Souvent impossible à franchir.

— Oh! impossible! Joseph de Maistre, que j'ai le temps de lire ici dans son édition complète, prenait aisément son parti des erreurs judiciaires, persuadé que ceux qui en étaient victimes expiaient ainsi d'autres crimes inconnus.

— Vous dénaturez un passage de Joseph de Maistre. Souvenez-vous, au contraire, de celui que vous me citez à Bessans, aux funérailles de Claude Couvert : il y a un ordre universel et visible pour la punition temporelle des crimes, et les plus habiles scélérats, tôt ou tard, se dénoncent eux-mêmes par quelque démarche imprudente.

— Oui, mais quelquefois ils y mettent le temps, sans nulle complaisance pour les magistrats chargés de les rechercher. C'est pourquoi ils nous contraignent à travailler au petit bonheur.

— Ce n'est pas gai pour les justiciables.

— On ne nous comprend pas assez, nous autres juges. Nous opérons dans la nuit. Fatalement, il y a du dégât.

— Faites-en le moins possible.

— Je m'y efforce. Mais un magistrat se doit à lui-même, pour sa propre tranquillité, d'avoir une conscience large, que les scrupules n'embarrassent pas.

M. le juge Fonclair est un homme d'esprit, qui aime le paradoxe et montre volontiers son érudition. Une certaine ironie, un certain scepticisme le préservent des emballements, et d'habitude il calcule juste. Mais dans l'affaire Couvert, il me semblait véritablement désarmé quand il me présenta cette hypothèse inattendue et dangereuse :

— Revenons à vos traqueurs, reprit-il. Claude Couvert a votre confiance. Ce diable d'homme connaît toutes les remises des chamois *excelle* à les découvrir. De plus, il cuisine à merveille. Il est débrouillard à souhait. Avec lui, on ne manque

jamais de rien. Enfin, il vous divertit par ses tours et ses histoires. Dans la vie en commun que vous menez à la montagne, il est le favori. C'est à lui que vous donnez le plus souvent et le plus volontiers le produit de vos classes.

— Comment le savez-vous ?

— Mais j'ai poursuivi mon enquête de ce côté. Ses quatre camarades se montent petit à petit la tête contre lui. Ils décident de s'en débarrasser. Précisément, vous venez de lui faire cadeau d'une jeune chèvre de poids, et les hôteliers de la vallée veulent offrir du chamois à leur clientèle. Il descend à Bonneval avec son fardeau. La troupe désigne son ou ses exécuteurs. Celui-ci ou ceux-ci quittent à leur tour, la nuit venue, la combe de la Lombarde et vont attendre, guetter Claude sur la route de Bonneval à Bessans, entre les chalets de Barmanère et le pont, là où la voie longe le torrent. Le petit chien qui accompagne Claude, les reconnaît et n'aboie pas. Des chalets de Barmanère on l'eût entendu aboyer. Ils étranglent le malheureux et le jettent à la rivière. Après quoi, ils remontent dans la nuit. Pour des montagnards, la double course est aisée. Le matin, ils sont à leur poste, comme d'habitude. Qui les pourrait soupçonner ?

— Ah ! m'écriai-je, comme vous aviez raison tout à l'heure d'avouer qu'aucun homme au monde n'est plus dangereux qu'un juge d'instruction ! Vous venez de broder le plus étonnant feuilleton que jamais romancier populaire ait imaginé. Mais, quand je vous ai déclaré que mes traqueurs étaient jaloux de Claude, il ne s'agissait que de l'une de ces rivalités professionnelles incapables de conduire au crime celui qui l'éprouve. Il n'y a aucun lien, aucun rapport entre la cause et le résultat que vous supposez. Mes hommes, au fond, admettaient la supériorité de leur camarade, ne voulaient pas se l'avouer à eux-mêmes, pouvaient au besoin se liguier pour lui jouer quelque méchant tour. Ce méchant tour ne serait jamais allé plus loin que lui fournir de fausses indications pour l'égarer à la poursuite de quelque gibier imaginaire. Voilà pour le côté moral. Il me suffit. Mais votre hypothèse, par surcroît, se heurte à toute sorte d'impossibilités matérielles.

— Lesquelles ?

— La distance d'abord. Il faut près de trois heures, de mon chalet à Bonneval.

— Claude Couvert pensait bien la franchir. Et en moins de temps.

— Patientez, monsieur le juge. Claude Couvert était parti vers quatre ou cinq heures du soir. Il pensait remonter dans la nuit. Or mes hommes étaient tous au chalet pour le diner, et, après le diner, j'ai causé avec eux de la chasse du lendemain.

— Ils marchent si vite !

— Vous oubliez la tempête qui a éclaté vers huit ou neuf heures du soir avec une violence inouïe. Un orage à ne pas mettre un douanier à la porte.

— Ils n'ont peur de rien dans leur montagne.

— Un orage qui a contraint Claude lui-même à rester à Bonneval jusque passé minuit.

— Il a attendu à l'auberge à cause du mulet. Vous savez bien qu'ils soignent leurs bêtes plus qu'eux-mêmes.

— Quant au petit chien, pourquoi supposer qu'il n'a pas aboyé pour défendre son maître ? Des chalets de Barmanère, on ne pouvait l'entendre, à cause du bruit de l'eau.

— Quand on vit au bord d'un torrent, on s'accoutume à sa musique. Et l'on perçoit distinctement tout autre son.

— Enfin, puisque vous êtes si difficile à convaincre, je vous apporte une preuve indiscutable, absolue, de l'innocence de mes gens.

— Oh ! oh ! c'est une plaidoirie d'avocat. Voyons cette preuve indiscutable, absolue. Je ne demande qu'à m'incliner devant elle. Je n'ai pas de parti pris.

— Eh bien ! mes hommes n'ont pas quitté la combe de la Lombarde de toute la nuit, pour la bonne raison que, s'ils eussent entrepris l'expédition que vous leur attribuez si légèrement, ils fussent revenus trempés jusqu'aux os. Or leurs vêtements n'étaient pas mouillés.

— Ils ont pu en changer.

— Ils n'en avaient pas de rechange.

— Comment font-ils quand la pluie les prend ?

— Ils se sèchent au soleil revenu ou devant un grand feu.

— Je conviens que c'est là une raison. Cependant j'aimerais en arrêter un.

— Encore ? Pourquoi ?

— Pour déterminer les autres à parler. A la campagne, on ne parle que s'il y a quelqu'un sous les verroux.

— N'y mettez pas n'importe qui.

— C'est dommage. C'est grand dommage.

M. Fonclair, sur ce regret, se prit à rire, ce qui supprimait du coup sa férocité. Je le soupçonnai même un instant de m'avoir fait grimper à l'échelle, mais je vis bien, dans la suite d'une conversation plus familière et moins serrée, qu'il n'en était rien et que, le plus sérieusement du monde, il avait mené son enquête contre mes traqueurs. Seule, ma démonstration l'avait retenu sur cette pente, car il est de la plus entière bonne foi. Mon voyage à Saint-Jean-de-Maurienne n'avait pas été infructueux : il avait servi à protéger d'honnêtes gens, — de ces honnêtes gens qui, malgré les paradoxes de mon juge, se distinguent aisément des criminels.

Cependant, si je rappelle ici tous les détails de cette conversation, ce n'est aucunement dans le dessein de souligner mon rôle de défenseur et d'en tirer vanité. Au contraire, l'ingénieuse et fausse hypothèse du magistrat devait me revenir plus tard à la mémoire, et me fournir les éléments d'une tout autre conviction...

Ce même hiver, au mois de février, quelques-uns de mes amis de Chambéry organisèrent une partie de skis à travers la Maurienne. Ils devaient prendre le chemin de fer jusqu'à Modane, et de là remonter en traineau la vallée de l'Arc jusqu'à Bonneval où l'on venait d'ouvrir un chalet-refuge du Club Alpin. La descente pour le retour se ferait à skis, et on leur avait signalé des pentes intéressantes au col de la Madeleine sur Lanslevillard. Malgré le poids de mes affaires, j'acceptai de les accompagner. Deux ou trois jours de grand air chasseraient les mauvais miasmes de tous mes dossiers et papiers. J'avais enfin l'arrière-pensée de m'arrêter à Bessans qui serait sur la route pour y rendre visite à la maison Couvert.

Ceux qui n'ont pas fréquenté la montagne en hiver ne peuvent imaginer sa splendeur. Je ne sais quel voyageur, rassasié de sensations, a prétendu qu'il fallait voir chaque pays dans sa saison la plus violente, l'Orient dans la lumière de l'été, la Scandinavie sous la neige. Rien de plus exact pour la montagne. L'hiver n'y est nullement ce que les citadins croient d'habitude. Le soleil y brille plus souvent que dans la plaine. Que de fois, dans mon cabinet de Chambéry, mes clients

des hautes vallées ont pris en pitié les brumes qui me cachaient le ciel !

— Chez nous, monsieur l'avocat, le temps est clair.

Et quelle clarté ! Un horizon tout blanc et azur, non pas un azur et un blanc fades et quelconques, mais un blanc étincelant comme une armure, un blanc lumineux et vivant, oui, tout vivant du contact du soleil avec la neige qui grésille et se fend en diamants sans nombre, et un bleu épais et léger ensemble, profond et délicat, plus tendre que le ciel d'Italie, plus foncé que le ciel d'Ile-de-France. Sous leur manteau, les montagnes gardent leurs formes, tantôt molles et tantôt abruptes. Leur dessin tantôt se précise et tantôt se volatilise dans l'atmosphère. Les sapins et les mélèzes révèlent sous le givre leur verdure éternelle ou leur or passager. La pointe des clochers signale les villages ouatés de douceur et de silence, ce silence qui ajoute au paysage une suavité de monastère. Cependant la lumière varie selon les brumes du jour. Le monde blanc ignore la monotonie. Le matin, ce sont des ors et des roses qui dominent, et l'on croit assister à la naissance de quelque déesse des Alpes sortie des glaciers, comme Vénus de la mer. Mais les soirs sont plus beaux encore. C'est alors une profusion de teintes dégradées, qui vont du feu à l'orange et donnent toute la gamme des rouges, rouge-cramoisi, rouge-carminé, rouge-capucine, rouge-cuivré, rouge-aurore, et même toute la gamme des jaunes, jaune-soufre, jaune-citron, en passant par les violets, les lilas et les mauves. Aucun peintre n'a jamais pu rendre cette matière sans cesse en fusion, plus délicate et plus nuancée que les pétales des innombrables variétés de roses ou de chrysanthèmes, matière faite de neige caressée de soleil couchant...

Le plaisir n'est pas donné qu'aux yeux. Un vent vif et salubre vous pique le visage et fait courir dans tout le corps le sang où les globules rouges affluent. Aucun exercice physique n'est plus agréable, plus voluptueux même que le patin, le ski ou la luge, à cause de la chaleur intérieure qui contraste avec le froid du dehors, où l'on est immergé comme dans le courant même de la vie.

Non, les hivers ne sont pas tristes à la montagne. Et puis, il y a les veillées. C'est aux veillées que se transmettent les véritables traditions, c'est là que s'apprend l'histoire légendaire, la plus vraie, là que se forme une sensibilité plus fine, là que

l'amour naît entre les garçons et les filles. Et les filles de Maurienne sont jolies et graves.

Nous couchâmes à Lanslebourg, pour laisser reposer les mules. Mes compagnons désiraient arriver à Bonneval pour le déjeuner. Le lendemain, repartis de bonne heure, nous eûmes de la peine à franchir la passe de la Madeleine qui sépare Lanslevillard de Bessans. Le chemin n'était plus tracé, et nos bêtes enfonçaient dans la neige fraîche jusqu'au poitrail. Force nous fut de descendre pour les alléger, et même pour les dégager. Parvenus à Bessans vers midi, nous décidâmes d'y prendre notre repas. Je les laisserais ensuite continuer leur route. Il était convenu qu'ils me cueilleraient au retour. Je m'installai à l'auberge. La disparition de Claude, mon traqueur, me gênait pour demander l'hospitalité à la famille Couvert. Mais je m'y rendis tout de suite après le départ des skieurs. Une mauvaise nouvelle et un prodigieux spectacle m'y attendaient.

Le vieux Jean-Pierre ne s'était pas trompé quand il augurait mal de la santé de sa femme. Je trouvai Pétronille dans la vaste écurie qui servait de salle commune et de dortoir. Elle était étendue, les mains sur le drap, entourée de son troupeau et de ses enfants. Pour qu'elle fût couchée, il fallait qu'elle fût perdue. Elle était de ceux qui ne font pas de maladie et s'en vont directement, en une fois, dans l'autre monde. Un rayon de soleil qui descendait par les fenêtres me livrait la scène dans ses moindres détails. Je revois encore, dans leurs stalles, le mulet et les vaches qui nous montraient leurs croupes, et même je remarquai que leur toilette n'avait pas été faite, ce qui impliquait un grand désarroi dans un intérieur que je savais très propre et soucieux des bestiaux. Les vaches avaient gardé leurs sonnailles, de sorte que, si l'une ou l'autre remuait, son mouvement produisait deux ou trois sons argentins qui se mêlaient à la conversation ou qui animaient les silences. Une poule, entrée en contrebande, se promenait comme chez elle et picorait les miettes. Charbon, le petit chien noir, couché en rond, dormait d'un sommeil agité qui lui arrachait parfois de plaintifs gémissements. Ou peut-être flairait-il la présence de l'invisible visiteuse.

La mourante était soignée par son petit-fils Étienne et par la petite Rina qui lui donnaient à boire de l'eau sucrée coupée

de rhum, ou, de temps à autre, une cuillerée d'un élixir Bonjean qui est un remède usité en Savoie pour rendre des forces ou calmer les douleurs. Ils la couvaient du regard, tâchant de deviner ses moindres désirs, ne la quittant pas d'un instant, et j'admire ce grand garçon de dix-sept ou dix-huit ans, attentif comme une jeune fille, qui accomplissait comme une infirmière de métier son rôle de garde-malade. J'y vis dès lors les signes de sa future vocation : il n'avait pas la rudesse ni la gaucherie des gens de campagne. Déjà il se révélait plus affiné et délicat. Mais quelle épreuve devait-il traverser, le pauvre petit gars, avant d'entrer dans les ordres, y entraînant sa sœur qui, dès sa plus tendre enfance, s'était soumise à lui comme une servante et cherchait à l'imiter en toutes choses ! Au bord de la table, Jean-Pierre était assis. Il montrait au dernier de ses petits-fils, Jean-Marie, comment on taille le bois à la façon des Clapier et des Vincendet, sculpteurs bessanais, pour en tirer des saints, des soldats ou des diables. Je crus qu'il avait devant lui un pot de vin ou de cidre. C'était un jugement téméraire. Dans ce pot il y avait de ces chardons de montagne qui se conservent tout un hiver, et qui étaient disposés devant une petite photographie de Claude fixée au mur. La maison rendait un culte à l'assassiné.

Je m'informai de Maddalena : elle tenait la cuisine et c'était en effet sa place de ménagère. Puis de Benoît : il sciait du bois dans le bûcher, on pouvait l'entendre, et le froid exigeait une grande consommation de frêne ou de fayard, de sapin ou de mélèze.

Après ces rites préliminaires, je m'approchai avec respect de Pétronille, ne sachant si je pouvais lui parler sans la troubler. Mais Étienne me rassura par ces paroles où plus tard j'ai mis un sens qui peut-être n'y était pas :

— Vous pouvez causer, monsieur. Elle entend tout. Elle voit tout. Elle sait tout.

Par bonheur, elle ne savait pas tout.

Déjà elle m'avait reconnue de ses yeux presque sans regard qui ne prenaient plus l'empreinte des objets. Elle me salua par mon nom : — Bonjour, monsieur Charlieu... s'inquiéta de mon logement, de ma nourriture. Elle me recevait, comme une dame, ou plutôt à l'auguste façon de l'hospitalité paysanne. Je lui proposai d'aller quérir un médecin à Lanslebourg. Elle me refusa poliment, et même j'ai retenu sa réponse :

— Non, merci, chez nous, sauf accident, nous mourons nous-mêmes.

Elle n'y avait pas mis de malice. L'accident, c'était la mort de Claude. Certes, j'ai vu mourir avec courage, et même avec détachement, une seule fois avec autant de calme et de sérénité. C'était un vieil ami de mon père, homme d'une foi solide comme le granit, ancien magistrat qui, dans sa retraite, ayant conservé l'esprit vif et curieux, s'était adonné aux études théologiques. Quand il comprit que le moment était venu, comme il avait gardé toute sa tête, il dit avec le plus grand sang-froid : — Je m'étais toujours demandé comment s'opérait la séparation de l'âme et du corps. Je vais le savoir...

C'est une science qui coûte la vie. On n'en approche pas, d'habitude, sans angoisse. Pétronille, dans son ignorance, n'en était point tourmentée. Elle allait à la mort de ce pas égal et discret qui, dans sa maison, ne faisait pas de bruit et ne laissait aucune besogne en retard ou mal exécutée. Ainsi, d'elle-même, réclama-t-elle le prêtre et les sacrements, et pour recevoir Dieu chez elle, ordonna qu'on lavât et étrillât les bêtes, qu'on balayât la chambre, qu'on mit sur la table une nappe avec deux chandeliers et des bougies intactes. Pendant que Rina cherchait cette nappe blanche, elle pria qu'on mit de côté deux draps dont elle indiquerait l'emploi trop aisé à deviner. Quand ces préparatifs furent achevés, elle envoya le petit Jean-Pierre chercher M. le Curé, puis elle se recueillit, ne répondant plus à nos paroles, comme si elle habitait déjà un autre lieu.

Le prêtre vint en surpris, précédé de son clerc et nullement étonné de trouver sa paroissienne en présence des animaux. Il prit les saintes espèces, prononça les paroles sacramentelles et, s'approchant du lit, il déposa l'hostie sur les lèvres de la mourante qui la reçut, les yeux déjà clos, dans une sorte d'extase ou plutôt dans une offrande de tout l'être. Le visage de la vieille femme, diminué, réduit par un mal sans remède, et peut-être intérieur, s'était spiritualisé. Il ressemblait d'une manière frappante aux rustiques madones peintes sur les murs de la chapelle Saint-Antoine à Bessans ou de la chapelle Saint-Sébastien à Lanslevillard par des artistes de la vallée. Cette ressemblance m'eût fait chercher une lumière autour de sa tête pendant qu'on la communiait. Dans leurs stalles, les vaches dérangées par ce mouvement inusité autour d'elles agitaient

leurs sonnailles, comme si elles remplissaient l'office des servants de messe et avertissaient les assistants du mystère sacré.

Ce tableau sans âge, auquel la présence de Dieu confronté avec la mort ajoutait sa majesté, évoquait invinciblement à ma pensée la naissance de Jésus dans une étable, auprès de l'âne et du bœuf, et la venue des pauvres bergers. A son tour, Jésus rendait sa visite à l'un de ces humbles adorateurs qui avaient cru en lui, et du coup l'étable transfigurée devenait la Maison du Seigneur.

Les saintes huiles furent ensuite appliquées en forme de croix sur ses yeux, ses oreilles, ses narines, sur sa bouche si mince qu'elle n'offrait qu'une ligne exsangue, sur ses mains toutes gercées et usées par le travail manuel, sur ses pieds qui, depuis tant d'années, ne la conduisaient plus que de sa demeure à l'église et de l'église à sa demeure. Par cette onction, ses fautes domestiques étaient réparées. Par la vertu de l'huile, elle était elle-même consacrée, non comme un prêtre revêtu de la puissance sacramentelle, ainsi que devait l'être un jour son petit-fils Étienne qui la soutenait, mais comme une victime offerte à Dieu en expiation. *En expiation*, cette ignorante, quand elle avait demandé à être administrée en pleine connaissance et avant l'affaiblissement qui désarme et vous livre à votre entourage, savait, j'en suis sûr, l'efficace du dernier sacrement. Elle mit à le recevoir tant de ferveur, un don si complet d'elle-même, elle nous parut se tendre d'un tel élan vers l'officiant que nous craignîmes que cet élan ne la brisât et qu'elle ne passât devant nous dans cet instant.

Après que le prêtre se fut retiré, lui ayant adressé en ami des paroles de consolation et d'espérance, elle resta longtemps absorbée, dans un état de prostration. Puis elle réclama auprès de son lit son fils Benoît et la femme de Claude, Maddalena. Ceux-ci, pendant toute la scène, avaient été retenus par leurs occupations : il faut bien, aux heures les plus solennelles, que l'on prépare à manger et que l'on se défende contre le froid. Ils étaient à leur poste, ils épargnaient aux autres toute peine et leur permettaient d'assister la malade. Ils obéirent à sa demande et se rangèrent l'un à côté de l'autre, assez gauchement et sans bonne grâce, devant elle. Je fus surpris de leur pâleur et de leur tremblement. Nul doute qu'éloignés par leurs obligations, ils n'eussent été frappés tout d'un coup des progrès accomplis par

le mal en leur absence. Cependant, elle ne paraissait pas les voir.

— Je suis là, dit Benoit.

Alors elle ouvrit les yeux de cette façon presque terrible qu'ont les mourants de les ouvrir, car il semble qu'ils regardent au delà des objets visibles ou qu'ils s'agrippent à eux pour s'y retenir. Elle les fixa tous les deux et je les vis détourner du sien leur regard. Moi-même, bien qu'étranger, je l'eusse malaisément supporté. Elle eut une crispation du visage, comme si la douleur allait lui arracher un cri, à elle qui n'avait pas encore proféré une plainte. Elle leva un bras une première fois et le laissa retomber, n'ayant évidemment plus la force de s'en servir. Puis, d'un geste hâtif, avec une sûreté inattendue, elle prit la main de Benoit et chercha, tout en la gardant, à prendre encore celle de Maddalena. Ni son fils, ni sa belle-fille ne se prêtèrent aisément à sa volonté inconnue. La pauvre main se rouvrit et, comme épuisée d'un trop grand effort, elle resta posée sur le drap.

Qu'avait voulu la mourante? J'ai supposé qu'avant de quitter son foyer, elle avait désiré d'y mettre une dernière fois la paix, et qu'elle recommandait à son fils la femme de Claude, les sachant hostiles l'un à l'autre. J'ai supposé cela longtemps. Maintenant que je sais, l'acte de cette femme qui n'avait démêlé qu'une partie de la vérité, — qu'aurait-elle enduré si elle avait deviné l'autre? — et qui tentait jusque dans la mort une impossible réparation, revêt à mes yeux une grandeur qui l'assimile aux miracles accomplis par les saints. Je suis sorti de l'étable, plein de vénération pour elle. Toute la scène m'est encore présente à l'esprit. A distance, aujourd'hui, son souvenir me bouleverse, parce que je connais jusqu'où peuvent aller, chez une femme de la terre, la crainte du péché et le souci de Dieu.

Elle ne parla presque plus. Quand sa bouche fut muette, elle continua de tracer de sa vieille main noueuse et crevassée des signes de croix. Elle ne mourut que le surlendemain. J'étais parti la veille, promettant aux Couvert de revenir à l'automne, pour chasser le chamois. Benoit, ou Étienne qui était déjà un beau garçon bien découplé, remplacerait Claude, puisqu'on finit toujours par remplacer les morts.

HENRY BORDEAUX.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LA RUSSIE DES TSARS

PENDANT LA GRANDE GUERRE

(NOUVELLE SÉRIE)

I

LA RÉOUVERTURE DE LA DOUMA

Samedi, 1^{er} janvier 1916.

Le ministre de Serbie, Spalaïkowitz, vient me voir : sa mine est ravagée ; ses yeux brillent de fièvre et de larmes. Il s'effondre, accablé, sur le fauteuil que je lui offre :

— Vous savez, me dit-il, comment s'est achevée notre retraite?

Vous connaissez les détails?... C'est un martyr sans nom!

Il a reçu, ce matin, quelques renseignements sur le tragique exode que l'armée serbe vient d'accomplir à travers les Alpes glacées de l'Albanie, sous des rafales cinglantes de neige, sans abri, sans vivres, épuisée de souffrances, abrutie de fatigue, jalonnant sa route derrière elle par une trainée continue de cadavres. Et, quand elle arrive enfin à Saint-Jean de Médoua, sur l'Adriatique, elle y trouve, comme épreuve suprême, la famine et le typhus.

Penché sur une carte que j'ouvre entre nous, il me montre l'itinéraire de cette funèbre hégire :

— Vous voyez, poursuit-il, nous avons repassé par toutes les étapes historiques de notre vie nationale...

En effet, la retraite a commencé à Belgrade, où Pierre Karageorgéwitch obligea les Turcs à le reconnaître prince de Serbie, en 1806. Puis, c'est Kragoujévatz, la résidence du prince Miloch Obrénowitch, aux premières années de l'auto-

nomie serbe; puis, Nisch, la cité chrétienne du grand roi Stéphane Némania qui, au XII^e siècle, libéra la Serbie de la domination byzantine; puis Kroujévatz, la capitale du tsar martyr Lazare Brankowitch, décapité en 1389 sur le champ de bataille de Kossowo, sous les yeux du sultan Mourad agonisant; puis Kraliéwo, où l'Église autocéphale de Serbie fut fondée au XIII^e siècle par saint Sava; puis Rachka, le premier berceau du peuple serbe et l'antique fief des Némania; puis Uskub, où l'illustre Douchan se fit sacrer en 1346 « Tsar et Autocrate des Serbes, des Grecs, des Albanais et des Bulgares; » puis Ipek, dont le patriarcat fut, pendant la longue nuit de la sujétion turque, le refuge de la conscience nationale; bref, tous les sanctuaires du patriotisme serbe.

Spalaïkowitch ajoute :

— Représentez-vous ce qu'a dû être cette retraite, sans parler des milliers de fugitifs qui suivaient notre armée. Représentez-vous...

Et, d'une voix que l'émotion précipite, il me décrit le vieux roi Pierre, moribond, ne voulant à aucun prix abandonner ses troupes et voyageant sur un caisson d'artillerie traîné par des bœufs; le vieux voïvode Poutnik, aussi malade que son roi et chargé sur une civière; enfin, un long cortège de moines, portant sur leurs épaules les reliques des églises, marchant jour et nuit dans la neige, un cierge à la main et psalmodiant leurs prières.

— Mais, dis-je, c'est une épopée, c'est une chanson de geste, que vous me racontez là l...

* * *

Mardi, 4 janvier.

La fête des Chevaliers de Saint-Georges a offert à l'Empereur l'occasion d'affirmer une fois de plus sa volonté de poursuivre la guerre; il a adressé à son armée une proclamation qui se termine ainsi :

Soyez fermement assurés que, ainsi que je l'ai dit au début de la guerre, je ne conclurai pas la paix tant que nous n'aurons pas chassé le dernier ennemi de notre territoire. Je ne conclurai cette paix qu'en plein accord avec nos Alliés, auxquels nous sommes liés, non par des traités de papier, mais par une véritable amitié et par le sang... Que Dieu vous garde!

C'est la meilleure réponse aux avances qui sont naguère

venues d'Allemagne par l'entremise du Grand-Duc de Hesse et du comte Eulenbourg...

* * *

Jeudi, 6 janvier.

D'après mon informateur L... qui a des accointances avec l'*Okhrana*, les chefs des divers groupes socialistes se sont réunis secrètement, il y a une quinzaine de jours, à Pétrograde comme ils ont déjà fait au mois de juillet dernier; le conciliabule était présidé cette fois encore par le député « travailliste » Kérensky. L'objet principal de la réunion était d'examiner un programme d'action révolutionnaire que le « maximaliste » Lénine, réfugié en Suisse, a récemment développé devant le congrès socialiste international de Zimmerwald.

La délibération ouverte par Kérensky aurait abouti à un accord unanime sur les points suivants : 1° Les défaites ininterrompues de l'armée russe, le désordre et l'incurie des administrations publiques, les légendes terribles qui courent sur l'Impératrice, enfin les scandales de Raspoutine, ont achevé de discréditer le tsarisme dans l'esprit des masses. — 2° Le peuple est profondément écœuré de la guerre, dont il ne comprend plus ni le motif ni le but. Aussi, les réservistes des dépôts répugnent-ils chaque jour davantage à partir pour le front, de sorte que la valeur militaire de l'armée combattante décline rapidement. D'autre part, les difficultés économiques s'accumulent et s'aggravent sans cesse. — 3° Il est donc vraisemblable que, dans un avenir plus ou moins proche, la Russie sera obligée de répudier ses alliances et de faire séparément la paix. Tant pis pour les Alliés!... — 4° Mais, si cette paix est négociée par le Gouvernement impérial, ce sera évidemment une paix réactionnaire, une paix monarchique. Or, il faut, à tout prix, que ce soit une paix démocratique, une paix socialiste. Et Kérensky aurait clos le débat par cette conclusion pratique : « Aussitôt que nous verrons venir la crise finale de la guerre, nous devons renverser le tsarisme, prendre nous-mêmes le pouvoir et installer une dictature socialiste. »

* * *

Vendredi, 7 janvier.

Combats très durs et très meurtriers dans la région de Czartorysk, qui avoisine les marais de Pinsk. Toutes les attaques russes sont brisées.

Plus au Sud, dans la Galicie orientale, en face de Czernowitz, les Autrichiens fléchissent un peu.

Le colonel Narischkine, aide de camp de l'Empereur et qui l'approche quotidiennement, me dit :

— Sa Majesté est très affligée par le désastre des Serbes; elle nous demande, à chaque instant, de la renseigner sur l'agonie de cette malheureuse armée.

* * *

Samedi, 8 janvier.

Sous l'influence de Raspoutine et de sa bande, l'autorité morale du clergé russe s'avilit de jour en jour.

Un des faits récents, qui ont le plus choqué la conscience des fidèles, est le conflit que la canonisation de l'archevêque Jean de Tobolsk a soulevé, l'automne dernier, entre l'évêque Varnava et le Saint-Synode.

Il y a deux ans et demi, Varnava n'était qu'un moine ignare et crapuleux, quand Raspoutine, son ami d'enfance, son joyeux compagnon de Pokrowskoïé, eut la fantaisie de le faire élever à l'épiscopat. Cette promotion, que le Saint-Synode avait courageusement combattue, ouvrit l'ère des grands scandales religieux.

Or, à peine investi de sa haute dignité, Mgr Varnava conçut l'idée de créer dans son diocèse un lieu de pèlerinage, qui servirait à la fois les intérêts sacrés de l'Église et ses intérêts personnels. Les pèlerins afflueraient certainement, les dons aussi; car les miracles ne manqueraient pas. Raspoutine avait tout de suite aperçu les beaux résultats qu'on pouvait espérer de cette pieuse entreprise. Il estima néanmoins que, pour rendre les miracles plus certains, plus abondants, plus merveilleux, on devrait se procurer des reliques neuves, les reliques d'un nouveau saint ou, mieux encore, les reliques d'un saint canonisé tout exprès; il avait, en effet, souvent observé que les nouveaux saints aiment à faire montre de leur puissance thaumaturgique, tandis que les vieux glorifiés semblent n'y plus éprouver aucun plaisir. Ces reliques neuves, on les avait précisément sous la main : c'était le cadavre de l'archevêque Jean-Maximowitch, mort en odeur de sainteté à Tobolsk, en 1715. Mgr Varnava engagea immédiatement la procédure de canonisation; mais le Saint-Synode, ayant pénétré tous les dessous de

l'affaire, ordonna de surseoir à l'instance. L'évêque passa outre et, de son autorité propre, au mépris de toutes les règles, il décréta la canonisation de l'archevêque Jean, « serviteur de Dieu ; » puis il sollicita directement l'approbation impériale, formalité indispensable et définitive de toute sanctification. Une fois de plus, l'Empereur se laissa forcer la main par l'Impératrice et Raspoutine : il signa lui-même le télégramme qui annonçait à Mgr Varnava la confirmation suprême.

Au Saint-Synode, le clan de Raspoutine exulta. Mais la majorité de l'assemblée décida qu'elle ne laisserait pas s'accomplir une si éclatante infraction aux lois de l'Église. Le Procureur suprême Samarine, homme intègre et courageux, que la noblesse de Moscou venait justement d'imposer au choix du Tsar pour succéder au vil Sabler, soutint de toutes ses forces les protestataires. Sans même en référer à l'Empereur, il appela de Tobolsk Mgr Varnava et lui enjoignit d'abroger son décret. L'évêque refusa, d'un ton péremptoire et insolent : « Tout ce que le Saint-Synode peut dire ou penser m'est égal. Le télégramme de confirmation que j'ai reçu de Sa Majesté me suffit... » Alors, sur l'initiative de Samarine, le Saint-Synode ordonna que le prélat contempteur des lois ecclésiastiques serait destitué de sa fonction épiscopale et relégué dans un couvent. Mais, là encore, il fallait obtenir la sanction impériale. Samarine entreprit bravement de convertir l'Empereur ; il y dépensa tout ce qu'il avait d'éloquence et d'énergie, de loyalisme et de piété. Nicolas II l'écoutait d'un air ennuyé, avec des gestes nerveux ; il finit par dire : « Mon télégramme à l'évêque n'était peut-être pas très correct. Mais ce qui est fait restera fait. Et je saurai imposer à tous le respect de ma volonté. »

Huit jours plus tard, le Procureur suprême Samarine était remplacé par un fonctionnaire obscur et servile, un familier de Raspoutine, Alexandre Woljine. Et, peu après, le président du Saint-Synode, Mgr Wladimir, métropolitain de Pétrograde, qui avait eu dans ce conflit l'attitude la plus méritoire, était transféré au siège de Kiew, pour céder la première dignité religieuse de l'Empire à une autre créature de Raspoutine, à l'archevêque de Vladikaukaz, Mgr Pitirim.

* * *

Dimanche, 9 janvier.

Un signe curieux des préoccupations habituelles à l'esprit russe est la complaisance avec laquelle les littérateurs s'appliquent à décrire la vie qu'on mène dans les prisons, dans les bagnes, dans les résidences de relégation. C'est un thème familier à tous les romanciers; chacun se croit obligé d'encadrer quelque aventure pathétique dans le décor sinistre d'une maison de force ou d'un pénitencier sibérien.

Dostoïewsky a commencé, en transposant ses souvenirs personnels dans le livre qui est, selon moi, son chef-d'œuvre : *les Souvenirs de la Maison des Morts*. Tolstoï, dans *Résurrection*, nous initie avec un réalisme implacable aux moindres détails matériels, administratifs, moraux, de la réclusion et de la transportation. Korolenko, Gorky, Tchékow, Véressaïew, Andréïew, Dymow, etc., apportent également leur contribution à ce musée d'horreurs, dont les tableaux ont pour fond la forteresse des Saints-Pierre-et-Paul, la citadelle de Schlüsselbourg, les solitudes sépulcrales de Tourouchansk et de Yakoutsk, les rivages glacés de Sakhalin. Il est probable que la plupart des lecteurs se disent intérieurement : « J'irai peut-être là, un jour. »

* * *

Mardi, 11 janvier.

Malgré la rigueur du froid et l'extrême difficulté des communications, les armées russes de Galicie sont remarquables d'initiative et d'entrain.

Le prince Stanislas Radziwill, qui arrive de cette zone, me raconte que, la semaine dernière, un officier allemand, qui venait d'être capturé, l'ayant entendu parler polonais, s'est rapproché de lui et lui a glissé à l'oreille, dans la même langue :

— Les Allemands sont claqués. Tenez bon !... Vive la Pologne !

* * *

Mercredi, 12 janvier.

Les troupes anglaises et françaises ont achevé, sans accident, d'évacuer la presqu'île de Gallipoli.

L'échec est complet, mais le désastre est évité.

L'effort turc va désormais se porter sur la Mésopotamie, l'Arménie et la Macédoine.

* * *

Jedi, 13 janvier.

Par ses principes et sa constitution, le tsarisme est obligé d'être infaillible, impeccable, parfait. Nul gouvernement n'a autant besoin d'intelligence, d'honnêteté, de sagesse, de raison ordonnatrice, de clairvoyance, de talent ; car, en dehors de lui, c'est-à-dire en dehors de son oligarchie administrative, il n'existe rien : ni mécanismes de contrôle, ni rouages autonomes, ni partis constitués, ni groupements sociaux, nulle organisation légale ou traditionnelle de la volonté publique.

Aussi, quand une faute est commise, on s'en aperçoit toujours trop tard et il n'y a personne pour la réparer.

* * *

Vendredi, 14 janvier.

A l'occasion du 1^{er} janvier orthodoxe, l'Empereur s'adresse à son armée en ces termes :

Au seuil de l'année 1916, je vous envoie mes salutations, ô mes vaillants guerriers. De cœur et de pensée, je suis avec vous dans les combats et les tranchées... Retenez bien ceci : notre Russie bien-aimée ne peut assurer son indépendance ni ses droits, sans avoir remporté une victoire décisive sur l'ennemi. Pénétrez-vous de cette idée qu'il ne peut y avoir et qu'il n'y aura pas de paix sans victoire. Quelques efforts, quelques sacrifices que cette victoire puisse nous coûter, nous devons la donner à la Patrie.

* * *

Samedi 15 janvier.

Les Autrichiens sont entrés avant-hier à Cattigné, que les Monténégrins semblent leur avoir abandonné très complaisamment.

Le général B..., qui me communique la nouvelle, ajoute :
— Voilà une retraite qui pue la trahison !

* * *

Dimanche, 16 janvier.

L'évacuation de Gallipoli par les troupes anglo-françaises produit un effet désastreux sur l'opinion russe. De toutes parts,

je recueille la même note : « Maintenant, la question est réglée : nous n'obtiendrons jamais Constantinople... Alors, à quoi bon poursuivre la guerre ? »

* * *

Mercredi, 19 janvier.

Sous la forte impulsion du général Alexéïew, la dotation de l'armée russe en fusils s'améliore sensiblement. Voici les ressources actuelles :

- 1° Fusils en service sur le front : 1 200 000 ;
- 2° Fusils débarqués à Arkhangelsk : 155 700 ;
- 3° Fusils débarqués à Alexandrowsk : 530 000 ;
- 4° Fusils en parlance d'Angleterre : 113 000.

Les transports dans la Mer Blanche s'effectuent à l'aide de brise-glaces, au prix de difficultés inouïes. Pour la région d'Alexandrowsk, on a organisé un vaste système de traîneaux tirés par des rennes. Et la distance de Mourmansk à Pétrousvoksk n'est pas moindre que mille kilomètres !

D'ici à la fin d'avril, on escompte un arrivage de 850 000 fusils en surplus.

Malheureusement, les pertes que l'armée russe vient de subir en Galicie sont terribles : 60 000 hommes ! Sur un seul point, à Czartorysk, 11 500 hommes, aveuglés par une tourmente de neige, ont été fauchés, jusqu'au dernier, en quelques minutes, par l'artillerie allemande.

* * *

Vendredi, 21 janvier.

Sur le front de Bessarabie, au Nord-Est de Czernowitz, les Russes ont entrepris une nouvelle et opiniâtre offensive, qui leur a permis d'enlever tout un secteur des positions autrichiennes. Ce résultat leur a coûté fort cher : 70 000 hommes tués ou blessés et 5 000 prisonniers. Malheureusement, l'opinion publique est devenue beaucoup plus sensible aux pertes qu'aux succès.

* * *

Lundi, 24 janvier.

Les perpétuels attermoiements de Bratiano placent la Roumanie dans une situation périlleuse. Voici, en effet, que les Puissances germaniques commencent à prendre, vis-à-vis d'elle, un ton comminatoire.

Le ministre de Russie à Bucarest, Poklewski, a pressé Bra-

tiano de s'expliquer sur ses intentions. Le Président du conseil lui a répondu :

— J'hésite entre deux opinions. Ou bien le langage des agents allemands et austro-hongrois ne trahit chez leurs Gouvernements qu'un mouvement de mauvaise humeur, motivé par la question des blés roumains. En ce cas, il me sera facile d'accorder à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie quelques satisfactions. Ou bien, ce langage est le prélude d'un ultimatum qui exigerait, par exemple, la démobilisation immédiate de notre armée. En ce cas, j'espère rester maître de notre opinion publique, et je repousserai l'ultimatum.

— Dans cette dernière prévision, a repris Poklewski, votre État-major devrait conférer immédiatement avec le nôtre. Il n'y a pas un jour à perdre.

Bratiano en est convenu ; il a ajouté :

— L'arrivée rapide d'une armée russe à l'embouchure du Danube nous serait indispensable pour nous couvrir contre une attaque des Bulgares dans la Dobroudja.

Sazonow, de qui je tiens ces détails, a prié le général Alexéïew d'étudier la question, sans retard.

L'arrière-pensée de Bratiano n'est que trop manifeste. Il veut laisser à la Russie la charge d'arrêter les Bulgares, afin de diriger tout l'effort de l'armée roumaine vers la Transylvanie, objet des ambitions nationales.

L'État-major russe pourra-t-il concentrer de nouveau une armée en Bessarabie ? J'en doute, d'après une conversation téléphonique que Sazonow vient d'avoir, devant moi, avec le Ministre de la guerre. Le général Polivanow ne croit pas en effet qu'il soit possible de prélever sur le front une armée de 150 000 ou 200 000 hommes pour l'expédier vers la Moldavie ; les armées de Bukovine et de Galicie sont engagées dans une opération très rude ; on ne peut songer à les ramener en arrière, à 600 kilomètres de leur base actuelle.

*
* * *

Mardi, 25 janvier.

J'ai prié le Ministre de Roumanie, Diamandy, de venir déjeuner avec moi aujourd'hui et je lui représente, une fois de plus, les dangers de l'attitude équivoque dans laquelle se complait son ami Bratiano :

— Comment M. Bratiano ne voit-il pas, lui dis-je, qu'il s'expose par cette attitude aux pires déconvenues? C'est surtout lorsqu'on traite avec les Russes qu'on ne saurait être assez positif, assez prévoyant, assez précis. Quand je songe que, à l'heure présente, sous le coup d'un ultimatum allemand, vous n'avez même pas ébauché une convention militaire avec l'État-major russe, toute votre politique me paraît une folie.

— Vous savez que M. Bratiano se méfie beaucoup des Russes. Il ne veut s'engager envers eux qu'à la dernière heure. Et, cette heure, il la fixera lui-même, lui seul.

— Mais, dans une crise aussi colossale, personne n'est maître de l'heure!... Puis, vous imaginez-vous qu'on improvise, au dernier instant, un plan de campagne, une base d'approvisionnements, un système de transports?... La méfiance de M. Bratiano à l'égard des Russes n'est, selon moi, justifiée qu'en un point, je veux dire leur incapacité d'organisation. Raison de plus pour concerter le plus tôt possible un programme pratique de coopération et en préparer secrètement l'exécution. Dans quelque région que les troupes russes doivent être envoyées, que ce soit en Moldavie ou dans la Dobroudja, leur ravitaillement constitue, à lui seul, un problème énorme, dont la solution exige peut-être plusieurs mois. N'oubliez pas que les chemins de fer russes et roumains n'ont pas la même largeur de voie et que leur raccordement se réduit à la ligne d'Ungeny, puisque la ligne Kichinew-Reni n'aboutit qu'au delta danubien. Tant que ce problème ne sera pas résolu, tant que les conditions préalables et nécessaires d'une coopération russo-roumaine ne seront pas réalisées, la Roumanie sera abandonnée à ses seules forces et, je le crains, toute ouverte à l'invasion.

Diamandy, assez ému, me répond :

— Oui, notre situation serait critique; car, avec nos 500 000 hommes, nous ne pouvons pas protéger à la fois 500 kilomètres de Danube et 700 kilomètres de Carpathes. C'est pourquoi il faut absolument que les Russes nous couvrent, dans la Dobroudja, contre une offensive des Bulgares.

— Je ne sais à quelle décision s'arrêtera le Haut-Commandement russe; mais je sais déjà, par le général Polivanow, que, dans l'état présent des voies ferrées, le ravitaillement d'une armée russe au Sud du Danube semble impossible.

Depuis quelques jours, les Allemands attaquent avec force dans la région de Dvinsk. Les Russes résistent bien et remportent même quelques avantages.

* * *

Mercredi, 26 janvier.

Souvent, lorsque je réfléchis à tout ce qu'il y a d'archaïque et d'arriéré, de primitif et de suranné dans les institutions sociales et politiques de la Russie, je me dis : « Voilà pourtant où en serait l'Europe, si nous n'avions eu ni la Renaissance, ni la Réforme, ni la Révolution française!... »

* * *

Jeudi, 27 janvier.

Après avoir étudié les divers moyens dont la Russie dispose pour soutenir éventuellement la Roumanie, le général Alexéïew s'est arrêté aux conclusions suivantes :

1° Une armée de dix divisions pourrait être affectée au soutien de la Roumanie.

2° La distance, la difficulté des transports, l'état des voies ferrées en Roumanie s'opposent à l'envoi de cette armée sur le Danube, notamment dans la région qui est la plus menacée par les Bulgares, c'est-à-dire au Sud de Bucarest.

3° L'armée de soutien devrait être concentrée dans la Moldavie septentrionale, de manière à menacer le flanc droit des armées austro-allemandes ; cette concentration s'effectuerait assez rapidement.

4° Une offensive énergique serait aussitôt entreprise vers le Nord-Ouest, en liaison avec les opérations engagées sur le front général.

5° L'armée roumaine pourrait ainsi employer toutes ses forces à repousser l'attaque des Bulgares au Sud et à couvrir la frontière du côté de la Transylvanie.

6° Il importe qu'un officier de l'État-major roumain soit envoyé d'urgence au Grand-Quartier général des armées russes pour négocier les bases d'une convention militaire.

* * *

Vendredi, 28 janvier.

Ferdinand de Cobourg, Tsar de Bulgarie, vient de se surpasser lui-même dans la turpitude. *Qualis artifex!*

Il y a dix jours, l'empereur Guillaume s'est rendu à Nisch, où le Tsar Ferdinand lui a offert un déjeuner de gala. Certes, la rencontre était solennelle et le choix de Nisch, « ville natale de Constantin le Grand, » en rehaussait encore la signification historique. Je ne m'étonne donc pas que Ferdinand, si sensible aux prestiges du passé et aux spectacles de l'histoire, se soit délecté, ce jour-là, dans son orgueil maladif.

Mais le souverain, que j'ai entendu tant de fois tirer gloire d'être le petit-fils de Louis-Philippe, le descendant direct de saint Louis, de Henri IV et de Louis XIV, ne pouvait-il donc accomplir, en toute conscience, en toute plénitude, son devoir politique et national, sans insulter sa patrie d'origine ? Voici le début de son toast :

Sire,

La journée d'aujourd'hui est d'une importance hautement historique. Il y a deux cent quinze ans, Frédéric I^{er}, votre grand aïeul, a mis, d'une main puissante, sur sa tête, la couronne royale de Prusse. Le 18 janvier 1871, prit naissance, sous l'aïeul de Votre Majesté, le nouvel Empire allemand. Guillaume le Grand a renouvé, à Versailles, la gloire impériale allemande. Aujourd'hui, le 18 janvier 1916, son glorieux neveu, dont la ferme décision a vaincu tous les obstacles, traverse la partie Nord-Ouest de la Péninsule balkanique, habitée jadis par les Serbes, et entre, d'un pas victorieux, dans le castrum Romanorum de Nissa, etc.

Que penseraient sa mère, la princesse Clémentine, ses nobles oncles Nemours, Joinville, d'Aumale, Montpensier, s'ils avaient pu l'entendre évoquer ainsi, en présence d'un empereur germanique, le plus douloureux souvenir de l'histoire de France, la proclamation de l'Empire d'Allemagne à Versailles, et se complaire à cette évocation pendant que le territoire français est envahi et que les armées allemandes sont à vingt lieues de Paris !

Dans l'ordre des félonies et des apostasies, rien, de sa part, ne m'étonnera jamais. Cet outrage gratuit à la France ne me surprend donc pas. Mais qu'il ait prononcé le nom de Versailles, cela me déconcerte un peu. A défaut de dignité, de pudeur, je lui attribuais du goût. Or, personne n'a peut-être senti plus profondément que lui le charme de Versailles. A chacun de ses séjours en France, il y faisait de longues visites.

Plus de vingt fois, il m'en a parlé, avec une admiration aussi intelligente qu'émue, avec un si juste sentiment d'art et de poésie !

Soucieux probablement des annalistes et des épigraphistes futurs, le dynaste bulgare a terminé son toast par cette phrase, d'un latinisme tout lapidaire :

Ave Imperator, Cæsar et Rex, victor et gloriose. Ex Nâïssa antiqua, omnes Orientis populi te salutant, redemptorem, ferentem oppressis prosperitatem atque salutem. Vivas!

Puisque Ferdinand a un si vif souci d'élaborer dès maintenant les matériaux de sa statue et de sa gloire, je me ferais scrupule de laisser ignorer à ses biographes quelques documents qui projettent une éclatante lumière sur la beauté de son âme. On vient de voir comme il est chevaleresque dans le succès; on va voir à quelle hauteur de courage, de fierté, d'abnégation, il peut s'élever dans l'infortune.

C'était au mois de juillet 1913. La seconde guerre balkanique, déchainée par la folie ambitieuse du Cobourg, se terminait par un épouvantable désastre. Ayant définitivement perdu tout le fruit de ses victoires précédentes, l'armée bulgare accomplissait des prodiges pour sauver au moins l'indépendance nationale. Devant cette catastrophe, aussi foudroyante qu'imprévue, les énergies de la nation entière se tendaient à l'extrême. Quelle était en cette heure solennelle, l'attitude morale du Roi? Sans doute, son cœur battait comme celui de son peuple, du même rythme violent, intense et régulier... Que ce serait le mal connaître !

Les documents auxquels je viens de faire allusion et qui portent sa signature, nous le montrent, au contraire, affolé de terreur, écrasé par sa responsabilité, tremblant pour sa vie, rejetant le fardeau de ses fautes sur ses hommes d'État, sur ses généraux, sur ses diplomates, sur tous ceux qui n'ont pas su comprendre le génie de ses conceptions grandioses, puis soudain cherchant à s'enfuir, « préparant secrètement ses malles pour se réfugier dans ses chères Carpathes, » enfin vomissant à pleine bouche tout ce qu'il y a de fiel et de couardise dans sa nature pompeuse et faisandée. Ces invraisemblables documents révèlent d'ailleurs la main d'un artiste. Par les saccades et les raccourcis du style, par la violence agressive et insultante des images, ils font penser à Shakspeare et à Saint-Simon : ils ne provoquent pas moins un immense dégoût...

Qui sait pourtant si le dernier mot que l'avenir prononcera sur Ferdinand de Cobourg ne sera pas une expression de pitié? Le personnage triomphe aujourd'hui. Mais quelle sera sa fin? Avec le héros mélancolique de *Comme il vous plaira*, je dirai : « Quelle sera la dernière scène qui terminera cette étrange histoire accidentée? »

*Last scene of all,
That ends this strange eventful history!*

* * *

Dimanche, 30 janvier.

L'armée du Grand-Duc Nicolas-Nicolaiévitch fait merveille dans l'Arménie septentrionale. A travers un chaos de montagnes abruptes et glacées, elle bouscule les Turcs devant elle et s'approche rapidement d'Erzeroum.

* * *

Lundi, 31 janvier.

Jamais, et en aucun pays, la parole publique ne fut et n'est encore plus étouffée qu'en Russie. Assurément, depuis une vingtaine d'années, la police a un peu atténué ses rigueurs envers la presse; mais elle a gardé toutes ses traditions d'implacable sévérité pour les manifestations oratoires, pour les conférences et les discours. A son point de vue, elle a raison : les Russes sont infiniment plus sensibles à la parole qu'à l'écriture. D'abord, la race est imaginative; par suite, elle éprouve toujours le besoin d'entendre et de voir ceux qui s'adressent à elle. Puis, les huit dixièmes de la population ne savent pas lire. Enfin, les longues veillées hivernales et les discussions du *mir* exercent, depuis des siècles, le *moujik* aux improvisations verbales. Chaque hiver, de cinq à sept mois selon la région, les travaux agricoles sont entièrement suspendus. Les paysans restent enfermés, entassés dans leurs *isbas* et ne s'interrompent de sommeiller que pour discuter indéfiniment. Les délibérations du *mir*, c'est-à-dire de la communauté rurale, où l'on règle l'allocation et l'exploitation des propriétés collectives, terres de labour, pâturages, rivières, étangs, etc., offrent de même au *moujik* une fréquente occasion de pérorer. Ainsi s'explique le rôle énorme que les orateurs des assemblées paysannes ont joué dans toutes les insurrections agraires. On l'a vu au temps de

Pougatchew; on l'a revu dans la longue série d'émeutes locales qui ont précédé l'abolition du servage; on l'a revu enfin, sous l'aspect le plus tragique, pendant les troubles de 1903; on le reverra d'autant plus que les masses rurales tendent rapidement à se confondre avec le prolétariat socialiste et révolutionnaire

* * *

Mercredi, 1^{er} février

On reproche souvent aux Russes leur imprévoyance. En effet, il leur advient constamment d'être surpris par les conséquences de leurs actes, de se fourvoyer dans des impasses, de se meurtrir à la dure logique des événements. On ne peut dire néanmoins qu'ils soient insoucians de l'avenir; ils y pensent beaucoup, au contraire, mais sans le *prévoir*, parce qu'ils ne le *voient* pas. Leur imagination est ainsi faite qu'elle ne dessine et ne précise jamais les contours; elle ne se plait qu'aux horizons lointains et fuyants, aux perspectives diffuses, vaporeuses, indéfinies. Présente ou future, la réalité ne leur apparaît qu'à travers des effluves de rêve. Là encore, je reconnais l'action du climat et de la géographie. Lorsqu'on file en traîneau sur le steppe et que la neige vous enveloppe de toutes parts, comment ne serait-on pas sans cesse désorienté puisqu'on ne distingue rien devant soi?

* * *

Mercredi, 2 février.

Le Président du Conseil, Gorémykine, est relevé de ses fonctions pour raison de santé et remplacé par Boris-Wladimirowitch Sturmer, membre du Conseil de l'Empire, ancien Directeur des cérémonies, ancien Gouverneur de Jaroslawl, etc.

Gorémykine est réellement affaibli par l'âge (il a quatre-vingt-sept ans!) et, si ses facultés d'observation, de critique, de prudence, sont intactes, il manque par trop de commandement et d'activité. Il n'aurait certes pas été capable d'affronter les discussions de la Douma, dont la réunion est prochaine, et qui est résolue à le prendre personnellement à partie pour sa politique réactionnaire.

Je regretterai ce vieillard sceptique et malicieux. Dans son for intérieur, il ne devait avoir qu'une médiocre sympathie pour le système des Alliances, pour ce commerce intime et prolongé de la Russie avec les Puissances démocratiques d'Occi-

dent. Et, d'après les subtiles questions qu'il me posait parfois sans avoir l'air d'y toucher, je présume qu'il ne s'exagérait, ni les forces de son pays, ni l'épuisement de nos adversaires, ni les profits probables de la victoire. Mais il n'en tirait aucune conclusion pratique et je n'ai jamais appris qu'il ait contrarié, en rien, l'œuvre loyale du ministre des Affaires étrangères.

C'est pourquoi Sazonow, qui s'entendait mal avec Gorémkykine sur le terrain de la politique intérieure, m'a paru, ce matin, très ennuyé de sa retraite. Après m'avoir fait un éloge banal et tout officiel de Sturmer, il a insisté sur le principe qui, en Russie, réserve au ministre des Affaires étrangères et à lui seul la direction de la politique extérieure; il a conclu, d'un ton un peu sec :

— Le ministre des Affaires étrangères n'a de comptes à rendre qu'à l'Empereur; les affaires diplomatiques ne sont jamais délibérées par le Conseil des ministres et le Président du Conseil les ignore totalement.

Je lui demande, en riant :

— Alors, pourquoi siégez-vous au Conseil des ministres?

— Pour me prononcer sur les questions qui ressortissent légalement au Conseil, c'est-à-dire sur les affaires communes à plusieurs ministères et sur celles que l'Empereur lui renvoie par une décision spéciale, jamais sur les affaires de la guerre et de la diplomatie.

J'essaye d'obtenir de lui quelques renseignements plus précis au sujet de Sturmer; mais il se dérobe, en me montrant un télégramme qu'il a reçu, ce matin, de Bucarest :

— Bratiano, me dit-il, s'est montré satisfait de la communication que Poklewski lui a faite au nom du général Alexéïew et qui lui paraît offrir une bonne base de négociation. Mais il a décliné l'envoi d'un officier roumain au Grand-Quartier général russe, par crainte que l'Allemagne n'en soit informée. Il veut que les conversations soient engagées, à Bucarest, avec notre attaché militaire. Au fond, Bratiano tient à conduire, en personne, les pourparlers. Mais je crains que ce ne soit là, pour lui, un moyen de traîner l'affaire en longueur.

* * *

Jeudi, 3 février.

Tandis que le Président du Conseil, Gorémkykine, prend sa

retraite, le ministre de l'Intérieur, Alexis-Nicolatévitch Khvostow, est congédié. Sturmer recueille l'une et l'autre succession.

La disgrâce de Khvostow est un coup droit de Raspoutine. Depuis quelque temps, c'était, entre les deux personnages, un duel à mort. On colporte, là-dessus, les contes les plus extravagants, les plus fantastiques. On affirme notamment que Khvostow a voulu faire assassiner Grichka par un agent à sa dévotion, Boris Rjevsky, en complicité avec l'ancien ami de Raspoutine, devenu son pire ennemi, le moine Héliodore, qui vit maintenant à Christiania. Mais le directeur du Département de la Police, Biéltsky, créature de Raspoutine, aurait surpris les preuves du complot et les aurait livrées tout droit à l'Impératrice. D'où, la brusque destitution du ministre.

* * *

Samedi, 5 février.

Depuis trois jours, je me suis renseigné de toutes parts sur le nouveau Président du Conseil et je n'ai pas à me féliciter de ce que j'ai appris.

Âgé de soixante-sept ans, le personnage est au-dessous du médiocre : intelligence pauvre, esprit mesquin, caractère bas, probité suspecte, aucune expérience ni aucun sens des grandes affaires ; toutefois, un talent assez ingénieux de ruse et de flatterie.

Ses origines familiales sont germaniques, comme son nom l'indique ; il est le petit-neveu du baron Sturmer, qui fut commissaire du Gouvernement autrichien pour la garde de Napoléon à Sainte-Hélène.

Ni sa valeur personnelle, ni son passé administratif, ni sa situation sociale ne le désignaient pour l'éminente fonction qui vient de lui être confiée et qui surprend tout le monde. Mais sa nomination s'explique, si l'on admet qu'il n'a été choisi qu'à titre d'instrument, c'est-à-dire en raison même de son insignifiance et de sa servilité. Ce choix a été inspiré par la *camarilla* de l'Impératrice et vivement patronné auprès de l'Empereur par Raspoutine, avec qui Sturmer est familièrement lié. Cela nous prépare d'heureux jours !



Dimanche, 6 février.

Le colonel Tatarinow, attaché militaire à Bucarest, quitte Pétrograde demain pour rejoindre son poste.

Les conférences qu'il vient d'avoir avec le Chef d'État-major général et le ministre des Affaires étrangères lui permettent de faire connaître avec précision, à l'État-major roumain, les mesures que la Russie pourrait prendre éventuellement pour secourir la Roumanie.

Quant à la conclusion d'une convention militaire, qui est un acte gouvernemental au premier chef, il est indispensable que Bratiano se déclare expressément prêt à la négocier, comme Sazonow le lui a proposé.

Or, jusqu'ici, le ministre de Roumanie à Pétrograde, qui est l'interprète officiel et nécessaire de son Gouvernement auprès du Gouvernement russe, n'a reçu aucune instruction. Interrogé par Sazonow sur les intentions de Bratiano, il a dû répondre :
— Je les ignore absolument...



Lundi, 7 février.

Sturmer a choisi, comme directeur de son secrétariat, Manassiéwitch Manouilow. Ce choix, qui fait scandale, est significatif.

Je connais un peu Manouilow, ce qui désole l'honnête Sazonow. Mais ai-je le droit d'ignorer le chef du service des informations du *Novoïé-Vrémia*, qui est le plus important journal de Russie ? D'ailleurs, nos relations sont antérieures à mon ambassade. Je l'ai entrevu jadis, vers 1900, à Paris, où il travaillait comme agent de l'*Okhrana*, sous les ordres du fameux chef de la police russe en France, Ratchkowsky.

Le personnage est des plus curieux. D'origine juive, d'esprit vif et retors, aimant la vie large, les plaisirs et les objets d'art, dénué de toute conscience, il est à la fois mouchard, espion, aigrefin, escroc, tricheur, faussaire, ruffian, un mélange singulier de Panurge, de Gil Blas, de Casanova, de Robert Macaire et de Vidocq : « au demeurant, le meilleur fils du monde. »

Pendant ces dernières années, il a participé à quelques

beaux exploits de l'*Okhrana*; car ce forban a la passion des aventures et ne manque pas de courage. Au mois de janvier 1905, il fut, avec le pope Gapone, un des principaux instigateurs de la manifestation ouvrière qui offrit aux autorités le prétexte d'une exécution sanglante sur la place du Palais d'hiver. Quelques mois plus tard, on retrouve sa main dans la préparation des *pogroms* qui dévastèrent les quartiers juifs de Kiew, d'Alexandrowsk et d'Odessa. Enfin, c'est lui qui, au mois d'avril 1906, se serait chargé de faire assassiner Gapone, dont les bavardages devenaient compromettants pour l'*Okhrana*. Que de titres à la confiance de Sturmer!...

* * *

Mardi, 8 février.

Sanglé dans une belle redingote, les cheveux pommadés, la démarche imposante, Manoulow vient me faire visite. Une joie orgueilleuse éclaire sa face de coquin. Je l'accueille avec tous les égards dus à sa dignité nouvelle.

Il me parle de la fonction qu'il va remplir auprès de Sturmer; il énumère complaisamment ses attributions pour m'en faire sentir l'importance qui n'est que trop réelle. Se rengorgeant, il formule cet aphorisme :

— Dans un Empire autocratique de cent quatre-vingts millions d'habitants, le directeur du secrétariat du Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, est nécessairement un personnage.

— Nécessairement!

Puis, il entreprend un éloge emphatique de son maître :

— M. Sturmer, dit-il, est un esprit supérieur: il a l'étoffe d'un grand homme d'État; je le mets à cent archines au-dessus des Gorémykine et des Sazonow; il va reprendre enfin la tradition des Nesselrode et des Gortchakof... Soyez sûr, monsieur l'ambassadeur, qu'il laissera un nom dans l'histoire!

Pour ne pas avoir l'air trop dupe de son panégyrique, j'objecte :

— Il y a plusieurs manières de laisser un nom dans l'histoire.

— Oh! la manière de M. Sturmer sera la bonne... Vous n'en douterez plus, quand vous connaîtrez un peu M. le Président du Conseil. Et ce sera bientôt, car il est impatient d'entrer en rap-

ports avec Votre Excellence; il espère même que ces rapports deviendront tout à fait cordiaux et intimes. Ai-je besoin de vous dire combien je le souhaite moi-même?

Ces effusions terminées, il se lève. Tandis que je le mène jusqu'à la porte, je retrouve soudain en lui le Manouilow que j'ai connu antérieurement. S'arrêtant, il me glisse à voix basse :

— Si vous avez besoin de n'importe quoi, Excellence, veuillez me faire signe. M. Sturmer a en moi une confiance absolue et ne me refusera jamais rien... Donc, à votre service!

Je n'oublierai de longtemps l'expression de son regard en cette minute, un regard sournois et dur, cynique et madré. J'ai devant moi toute l'ignominie de l'*Okhrana*...

* * *

Mercredi, 9 février.

Voici la relation exacte des faits mystérieux qui ont motivé dernièrement la disgrâce du ministre de l'Intérieur, Alexis Khvostow : ils projettent une triste lumière dans les dessous du régime.

Quand Alexis Khvostow a reçu, au mois d'octobre dernier, le portefeuille de l'Intérieur, sa nomination a été non seulement suggérée, mais imposée à l'Empereur par Raspoutine et M^{me} Wyroutow. L'escroc de haut vol qui s'appelle le prince Michel Andronnikow et qui est le compagnon familier du *staretz*, son courtier habituel, son principal entremetteur, a joué un rôle très actif dans la circonstance. La désignation de Khvostow a donc été un succès pour la *camarilla* de l'Impératrice.

Mais bientôt un conflit personnel s'est élevé entre le nouveau ministre et son adjoint, le rusé Directeur du Département de la Police, Biéletzky. Dans ce milieu de basses intrigues, de compétitions jalouses, de rivalités occultes, la méfiance est réciproque et les disputes continuelles. Khvostow s'est trouvé ainsi peu à peu brouillé avec toute la bande qui l'avait porté au pouvoir. Alors, se sentant perdu, il a secrètement changé ses batteries. Et comme son ambition est faite surtout de cynisme, d'audace et d'orgueil, il a tout de suite aperçu le rôle magnifique, le rôle national, qu'il pourrait se tailler en délivrant la Russie de Raspoutine.

Il venait précisément d'apprendre que le moine Héliodore, célèbre par sa liaison d'autrefois avec le *staretz*, puis devenu son

mortel ennemi et obligé maintenant de vivre en exil à Christiania, avait préparé un livre plein de révélations scandaleuses sur ses rapports avec la Cour et avec Grichka. Khvostow a tenté aussitôt d'acquérir le manuscrit où il pensait trouver une arme toute-puissante pour contraindre l'Empereur à chasser Raspoutine, sinon même à répudier l'Impératrice. Mais, se défiant à juste titre de sa police officielle, il n'a pas voulu mettre l'*Okhrana* dans la confiance de l'affaire et il a expédié à Christiania un de ses agents personnels, un journaliste véreux, ayant déjà subi plusieurs condamnations, Boris Rjewsky. Comme celui-ci s'appêtait à gagner la Norvège par la Finlande, sa femme, restée à Pétrograde et ayant à se venger de sa brutalité, dénonça toute la machination à Raspoutine, qui appela immédiatement au secours son ami le Directeur de la Police, Biéletzky. Ce haut fonctionnaire a toutes les qualités de l'emploi, étant plein de ressources et d'astuce, n'ayant aucun scrupule, n'admettant d'autre principe que la raison d'État et capable de n'importe quoi pour conserver la faveur souveraine. Avec sa promptitude habituelle de décision, il résolut, à l'instant même, de prendre son ministre au piège. La manœuvre était délicate. Il la confia à l'un de ses meilleurs exécutants, le colonel de gendarmerie Tufaïew, qui était de service à Biélo-Ostrow, sur la frontière finlandaise. A l'arrivée du train dans cette gare, Boris Rjewsky se précipite vers le buffet. Le colonel Tufaïew, qui s'est mis sur son passage, fait semblant d'être bousculé par lui et, comme s'il perdait l'équilibre, il lui écrase le pied d'un coup de botte. Rjewsky pousse un hurlement de douleur, que l'officier feint de prendre pour une insulte. Deux gendarmes, apostés là, empoignent l'insolent et le conduisent au bureau de police. On lui demande ses papiers; on le fouille; il allègue d'abord qu'il voyage par ordre du ministre de l'Intérieur et pour un objet dont il ne doit compte qu'à Son Excellence. On affecte de ne pas le croire; on le presse de questions insidieuses..., comme l'*Okhrana* sait presser les gens qui tombent entre ses griffes; on le « cuisine » à fond. Pris de peur, mais devinant bientôt ce qu'on veut obtenir de lui, il déclare enfin qu'il a reçu de Khvostow la mission d'organiser avec Héliodore l'assassinat de Raspoutine. On dresse un procès-verbal de ses aveux et on l'expédie au Directeur de la Police qui le porte immédiatement à Tsarskoïé-Sélo. Le lendemain, Khvostow n'est plus ministre.



Jeudi, 10 février.

Passant vers quatre heures sur la Liteïny, je m'arrête chez Soloviev, le marchand de livres rares et de gravures anciennes. Tandis que j'examine, au fond du magasin solitaire, quelques belles éditions françaises du XVIII^e siècle, je vois entrer une svelte jeune femme d'une trentaine d'années qui va s'asseoir devant une table où l'on dépose un portefeuille d'estampes.

Elle est exquise à observer. Toute sa toilette révèle un goût sobre, personnel et raffiné. Sa pelisse de chinchilla, qu'elle entr'ouvre, laisse apercevoir une robe de taffetas gris d'argent, garnie de dentelles. Une toque de fourrure pâle s'harmonise à ses cheveux d'un blond chatoyant et cendré. Son visage hautain et pur a des modelés charmants, ses yeux clairs ont un regard velouté. A son cou, un rang de perles magnifiques scintille sous les rayons du lustre qu'on vient d'allumer. Elle regarde chaque estampe avec une attention sérieuse, qui l'oblige par moments à cligner des paupières en fléchissant la nuque. De temps à autre, elle se penche à droite vers un tabouret où l'on a posé un second portefeuille. Une grâce lente, onduleuse, caressante, émane de ses moindres gestes...

Quand je sors du magasin, je remarque un élégant automobile qui stationne derrière le mien. Mon chasseur, toujours avisé, me demande :

— Son Excellence n'a pas reconnu cette dame ?

— Non. Qui est-elle ?

— C'est la comtesse Brassow, la femme de Son Altesse Impériale le Grand-Duc Michel-Alexandrowitch.

Je n'avais encore jamais eu l'occasion de la rencontrer ; car, avant la guerre, elle vivait à l'étranger et, depuis, elle demeure presque toujours à Gatchina.

Son roman, qui fit un si grand scandale, est assez ordinaire. Fille d'un avocat de Moscou et d'une Polonaise, la jeune Nathalie-Serguéiewna Chérémetewsky épousa en 1902 un négociant de la ville, Mamantow, dont elle divorça trois ans plus tard pour se remarier avec un officier de la Garde, le capitaine de Woulfert. Le régiment des Cuirassiers bleus, où servait son nouveau mari, était commandé par le Grand-Duc Michel, frère de l'Empereur. Elle devint tout de suite sa maîtresse, au sens le

plus complet du mot ; car dès lors il n'exista plus que par elle.

Il avait toujours été la faiblesse même : faible de caractère, faible d'esprit ; mais bon, modeste et affectueux. Quelques années auparavant, il s'était épris d'une demoiselle d'honneur de sa sœur, la Grande-Duchesse Olga, M^{lle} Kossikowsky, dont il avait facilement tourné la tête en lui promettant le mariage. Mais, quand il avait dû s'en ouvrir à sa redoutable mère, l'impératrice Marie, celle-ci avait jeté les hauts cris, tempêté, vitupéré. Et l'idylle en était restée là.

M^{me} de Wouffert, aussi intelligente qu'astucieuse et tenace, conduisit sa fortune avec une magistrale habileté. D'abord, elle divorça de Wouffert. Puis, elle eut un enfant. Alors et malgré les objurgations de l'Empereur, le Grand-Duc annonça publiquement sa résolution de l'épouser.

Au mois de juillet 1913, les deux amants s'installèrent à Berchtesgaden, sur les confins de la Haute-Bavière et du Tyrol. Un matin, à l'improviste, ils partirent pour Vienne, où un homme de confiance les avait précédés. A cette époque, le Gouvernement serbe entretenait dans la capitale de l'Autriche une chapelle du rite orthodoxe, destinée à ses nationaux. Pour un millier de couronnes, le pape consentit à la célébration d'un mariage hâtif et clandestin.

Rentré à Berchtesgaden, le Grand-Duc informa l'Empereur. La colère de Nicolas II fut terrible. Par un manifeste solennel, il retira à son frère les droits de régence éventuelle qu'il lui avait octroyés à la naissance du Césarévitch. De plus, par un ukase enregistré au Sénat, il le mit en tutelle, comme on fait pour un mineur ou un incapable. Enfin, il lui interdit le séjour de l'Empire.

Pourtant, il fallut bien se résigner à certaines conséquences du fait accompli et, par exemple, attribuer un nom à celle qui était désormais devant Dieu l'épouse du Grand-Duc Michel-Alexandrowitch. Son mariage n'étant quemorganatique et la laissant au seuil de la famille impériale, elle ne pouvait prétendre au nom auguste des Romanow : elle prit alors le titre de « comtesse Brassow, » du nom d'une terre appartenant au Grand-Duc ; l'Empereur consentit même à sanctionner le titre de « comte Brassow » pour le fils de son frère.

Dans leur exil doré, les deux époux s'organisèrent une existence des plus agréables, qui se partageait entre Paris,

Londres, l'Engadine et Cannes. Ainsi, tout s'accordait aux vœux de Nathalie-Serguïewna.

Quand la guerre éclata, le couple obtint la permission de rentrer en Russie, où le Grand-Duc reçut le commandement d'une brigade cosaque. Il se battit avec bravoure. Mais sa santé, qui avait toujours été frêle, se délabra vite, en sorte qu'il dut échanger son commandement actif contre une vague inspection, qui lui permit de résider tantôt à Gatchina, tantôt à Pétrograde.

On dit que la comtesse Brassow travaille à lui procurer une revanche sur un autre terrain. Ambitieuse, habile, dénuée de tout scrupule, elle affiche depuis quelque temps les opinions les plus libérales. Son cercle, tout restreint qu'il soit, s'ouvre fréquemment à des députés de gauche. Dans le monde de la Cour, on l'accuse déjà de trahir le tsarisme : elle en est ravie, car cela souligne son attitude et prépare sa popularité. Elle s'émancipe de plus en plus; elle tient des propos d'une hardiesse étonnante, qui, dans toute autre bouche que la sienne, seraient payés par vingt ans de Sibérie...

* * *

Dimanche, 13 février.

La faveur croissante, dont Sturmer jouit manifestement auprès de l'Impératrice et le crédit de confiance que lui accorde l'Empereur, entretiennent une vive fermentation dans le Saint-Synode. Tout le clan de Raspoutine exulte. Le métropolitaine Pitirim, les évêques Varnava et Isidore se sentent déjà les maîtres de la hiérarchie ecclésiastique; ils annoncent l'épuration prochaine et radicale du haut clergé, c'est-à-dire le sacrifice de tous les prélats, higoumènes et archimandrites qui refusent encore de s'incliner devant l'érotomane mystique de Pokrowskoïé, parce qu'ils voient en lui l'Autéchrist. Des listes de disgrâces et de destitutions circulent depuis quelques jours, même des listes d'exil dans ces couvents lointains de Sibérie d'où l'on ne revient pas.

Et l'on chante *hosannah* aussi, chez « les mères de l'Église, » chez la comtesse L... et M^{me} G...!

L'ancien ministre Krivochéine, désolé, écéuré, me disait hier :

— Ce qui se passe et qui se prépare est abominable. Jamais le Saint-Synode n'était encore tombé si bas!... On chercherait

à détruire dans le peuple tout respect de la religion, toute foi religieuse, on ne s'y prendrait pas autrement... Que restera-t-il bientôt de l'Église orthodoxe? Le jour où le tsarisme en danger voudra s'appuyer sur elle, il ne trouvera plus rien... Moi aussi, je commence à croire que Raspoutine est l'Antéchrist...

*
* * *

Mardi, 15 février.

Il y a quelques jours, la grande-duchesse Marie-Pavlovna m'avait fait savoir qu'il lui serait agréable de venir dîner « intimement » à l'Ambassade : je l'ai invitée pour ce soir. Autour d'elle, j'ai groupé M. et M^{me} Sazonow, sir George et lady Georgina Buchanan, le général Nicolaïew, le prince Constantin Radziwill, Dimitry Benckendorff et mon personnel.

Selon les rites de la Cour impériale, j'attends la Grande-Duchesse au pied de l'escalier, où je lui offre le bras. Tandis que nous montons vers les salons, elle me dit :

— Je suis heureuse de me trouver à l'Ambassade de France, c'est-à-dire sur le territoire français. Voilà longtemps qu'on m'a appris à aimer la France. Et, depuis lors, j'ai toujours eu foi en elle... Aujourd'hui, ce n'est plus seulement de l'amitié que j'éprouve pour votre patrie, c'est de l'admiration et de la vénération.

Après quelques mots échangés avec les autres convives, nous nous dirigeons vers la salle à manger. D'un ton affectueux et s'appuyant sur mon bras, la Grande-Duchesse me glisse à l'oreille :

— Je vous remercie de m'avoir si bien entourée. Avec Sazonow, Buchanan et vous, je me sens en pleine confiance. Et j'ai tant besoin d'être en confiance!... Je suis sûre que je vais passer une excellente soirée.

A table, nous effleurons divers sujets d'actualité, sauf la politique. Puis, la Grande-Duchesse me parle de ses œuvres hospitalières, qui sont innombrables : ambulances, trains sanitaires, asiles de réfugiés, écoles professionnelles d'aveugles et de mutilés, etc. ; elle s'y adonne avec autant de zèle que d'intelligence et de cœur. Elle me confie ensuite un projet qu'elle a formé comme présidente de l'Académie impériale des Beaux-Arts :

— Aussitôt après la guerre, je voudrais organiser à Paris

une exposition d'art russe. Nous avons, dans nos églises, des trésors insoupçonnés de peinture et d'orfèvrerie; je pourrais vous montrer des icônes du moyen âge aussi belles, aussi émouvantes que des fresques de Giotto. On exposerait également les ouvrages décoratifs de nos paysans, ces *Koustarni vechtchi*, qui témoignent chez notre peuple un goût si original et si varié. Provisoirement, je garde mon idée pour moi; d'ailleurs, elle n'est pas au point. Mais je ne tarderai pas trop à la laisser filtrer dans le public. Les mauvaises langues ne manqueront pas de dire qu'elle est prématurée; elle prouvera du moins que je ne doute pas de notre victoire...

Après le diner, elle a un long aparté avec Buchanan; puis elle fait signe à Sazonow, qui vient s'asseoir auprès d'elle.

Sazonow a de l'estime et de la sympathie pour la grande-duchesse Marie-Pavlowna; il la croit capable de courage, d'élévation, de jugement; il prétend qu'elle n'a jamais eu l'occasion de donner sa mesure; il explique ses travers de frivolité par les rôles de second plan où elle a toujours été reléguée. Une fois, il est allé jusqu'à me dire: « C'est elle qu'il nous aurait fallu comme impératrice! Elle aurait peut-être débuté médiocrement dans son métier de souveraine; mais elle y aurait pris goût, elle en aurait bien compris les devoirs et peu à peu elle s'y serait perfectionnée. »

De loin, j'observe leur entretien. Elle l'écoute, avec une attention grave, que déride par instant un sourire factice. Mais Sazonow, si nerveux de tempérament, si direct et sincère dans ses paroles, ignore l'art de maîtriser sa figure et ses gestes. Aussi, rien qu'à l'éclat de ses yeux, aux crispations de ses traits, au tapotement de ses doigts sur son genou, je devine qu'il épanche devant la Grande-Duchesse toute l'amertume qu'il a dans le cœur.

Tandis qu'il cède la place à lady Georgina Buchanan, on introduit une cantatrice du Théâtre-Lyrique, M^{lle} Bryan, qui a une voix de soprano très pure et d'un timbre exquis. Elle nous chante des mélodies de Balakirew, de Massenet, de Fauré, de Debussy. Dans l'intervalle des morceaux, on cause avec entrain autour de la Grande-Duchesse.

Lorsqu'on sert le thé, je m'approche de l'Altesse Impériale, qui, sous le prétexte d'admirer les Gobelins de l'Ambassade, me

propose de la conduire à travers les salons. Devant le *Triomphe de Mardochée*, prestigieux décor de de Troy, elle m'arrête :

— Asseyons-nous, me dit-elle tristement. Tout ce que Sazonow vient de me dire est déplorable ; l'Impératrice est folle et l'Empereur aveugle ; ni l'un ni l'autre ne voient, ni l'un ni l'autre ne veulent voir où on les mène.

— Il n'y a donc aucun moyen de leur ouvrir les yeux ?

— Aucun.

— Et l'Impératrice-douairière ?

— J'ai passé deux heures, l'autre jour, avec Marie-Féodorovna. Nous n'avons pu que nous lamenter ensemble.

— Pourquoi ne parle-t-elle pas à l'Empereur ?

— Ce n'est pas le courage ni l'envie qui lui manquent. Mais il vaut mieux qu'elle s'abstienne... Elle est trop franche, trop vive. Des qu'elle se met à sermonner son fils, elle s'emporte ; elle lui dit parfois le contraire de ce qu'il faudrait lui dire ; elle l'offense ; elle l'humilie. Alors, il se cabre ; il rappelle à sa mère qu'il est l'Empereur. Ils se quittent brouillés.

— Ainsi, Raspoutine est toujours en gloire ?

— Plus que jamais.

— Pensez-vous, madame, que l'Alliance soit en péril ?

— Oh ! non. L'Empereur restera toujours fidèle à l'Alliance, je vous le garantis ; mais je crains que nous n'allions à de grosses difficultés intérieures. Et, nécessairement, notre activité militaire s'en ressentira.

— Ce qui équivaut à dire que la Russie, sans renier positivement sa signature, n'accomplirait pas tous ses devoirs d'alliée. En ce cas, quel profit pourrait-elle espérer de cette guerre ? Les conditions de la paix dépendront forcément des résultats militaires. Si les armées russes ne soutiennent pas leur effort jusqu'au bout et avec une extrême énergie, les énormes sacrifices que le peuple russe s'impose depuis vingt mois auront été consentis en pure perte. Non seulement la Russie n'aura pas Constantinople, mais elle perdra la Pologne et peut-être d'autres territoires encore.

— C'est ce que Sazonow me disait tout à l'heure.

— Dans quelles dispositions personnelles l'avez-vous trouvé ?

— Je l'ai trouvé triste, préoccupé, très agacé de l'opposition qu'il rencontre chez certains de ses collègues. Mais, grâce à Dieu,

il ne m'a laissé voir aucun découragement. Il est, au contraire, plein d'ardeur et de résolution.

— C'est une âme généreuse et un très digne caractère.

— En retour, je peux vous assurer qu'il a beaucoup d'amitié pour Buchanan et pour vous. Il s'accorde si bien avec vous deux... Mais voilà qu'il se fait tard, mon cher Ambassadeur; je vais prendre congé de vous et de vos invités.

Après les adieux, je lui offre le bras pour la mener jusqu'au vestibule. En descendant l'escalier, elle ralentit le pas pour me dire :

— Nous entrons évidemment dans une période ingrate, dangereuse même, et que je sentais venir depuis longtemps. Je n'ai pas grande influence, et, pour plusieurs motifs, je suis tenue à une stricte réserve. Mais je vois beaucoup de personnes qui savent et quelques autres qui ont parfois le moyen de se faire entendre. Dans cette mesure, je vous aiderai de tout mon pouvoir. Comptez sur moi.

— Je remercie chaleureusement Votre Altesse Impériale.

* * *

Mercredi, 16 février.

Parmi tous les problèmes que la politique intérieure pose devant les hommes d'État russes, il en est peut-être de plus pressants, il n'en est pas de plus complexes ni de plus graves que le problème agraire et le problème ouvrier. J'ai eu, ces derniers temps, l'occasion d'en parler avec des personnes d'opinions et de conditions très diverses, avec l'ancien ministre de l'Agriculture Krivochéine, avec l'ancien Président du Conseil et ministre des Finances Kokovtsov, avec le grand propriétaire foncier comte Alexis Bobrinsky, avec le président de la Douma Rodzianko, avec le grand métallurgiste et financier Poutilow, avec le député « cadet » Chingarew, etc. Voici les idées principales que je dégage de nos conversations.

La réforme agraire, promulguée par le célèbre ukase du 22 novembre 1906, a instauré d'une façon assez heureuse la liquidation de l'ancien régime rural, dont les défauts et les vices devenaient chaque jour plus criants. L'inspirateur de la réforme, Stolypine, considérait le *mir*, c'est-à-dire la propriété communale, comme la cause essentielle de la pauvreté, de l'ignorance, de la misère physique et morale où vit le *moujik*.

On ne peut imaginer, en effet, un mode de tenure et d'exploitation plus contraire aux lois agronomiques, moins propice au développement de l'énergie et de l'initiative individuelles. Dissoudre la communauté de biens, organiser le partage de la terre entre les associés, constituer ainsi peu à peu une sorte de tiers-état paysan, tel fut le programme de Stolypine. Jusqu'alors, les champions de l'autocratie avaient toujours vu dans le *mir* un dogme intangible, un rempart contre la révolution, une des assises historiques de l'ordre social. La tourmente agraire de 1905 ruina cette doctrine. Mais le principe de l'indivision, sur lequel est fondé le *mir*, a enraciné depuis des siècles, chez le paysan, la conviction que la terre n'appartient à personne, ou plutôt que Dieu la réserve à ceux qui la cultivent. De plus, l'égalité des lots et les partages périodiques entre les membres du *mir* ont fait continuellement sentir au *moujik* l'insuffisance des *nadiels* qui lui sont alloués; d'où la conclusion que l'État a le devoir d'accroître leur superficie par le rachat forcé des terres seigneuriales, sinon même par un prélèvement sur les domaines de l'Église et de la Couronne. On devine le parti que les chefs du socialisme agraire, les Tchernow, les Lénine, les Rojkow, les Kérénsky, savent tirer de ces conceptions. Si le cours des événements et l'issue de la guerre permettent d'appliquer la réforme de 1906 pendant une dizaine d'années encore; si la situation financière de la Russie permet d'amplifier largement les opérations de la Banque paysanne, qui sert d'intermédiaire entre le *barine* vendeur et le *moujik* acheteur; si, enfin, par certaines mesures d'ordre fiscal, les grands propriétaires sont encouragés à vendre spontanément une partie de leurs domaines, la grande et la moyenne propriétés seront sauvées. Sinon, les utopies socialistes s'imposent de plus en plus à l'imagination simple du paysan. Nombreux sont déjà les systèmes qui s'offrent à faire son bonheur. La combinaison que le groupe « travailliste » de la Douma propage actuellement peut se formuler ainsi : réunion de toutes les terres en un fonds national, distribuable entre tous les agriculteurs qui travaillent de leurs mains. Pour apprécier la valeur pratique de cette combinaison, quelques chiffres suffisent. A ne considérer que la Russie d'Europe, on estime que le fonds national serait d'environ deux cents millions d'hectares; qu'il y aurait approximativement vingt-cinq millions de

« chefs de famille » participant à la distribution; qu'il faudrait une armée permanente de 300 000 arpenteurs pour établir le cadastre et les plans de bornage; que le travail géodésique ne durerait pas moins de quinze ans, parce que la neige et le dégel rendent tout mesurage impossible pendant cinq ou six mois de l'année; que, durant cet intervalle de quinze ans, l'accroissement normal de la population élèverait le nombre des « chefs de famille » à une trentaine de millions; que, par suite, les bases premières de la répartition seraient à changer entièrement. Le partage intégral des terres ne peut donc aboutir qu'à un désordre inextricable, à une crise épouvantable de pillage, de ruine et d'anarchie.

Le problème ouvrier n'apparaît pas moins troublant. L'industrie russe s'est développée avec une rapidité extraordinaire. On calcule que, avant 1861, il y avait 4 300 usines et fabriques dans l'Empire; on en comptait 15 000 en 1900; il y en a plus de 25 000 aujourd'hui. La condition matérielle et morale des ouvriers n'en est pas moins très arriérée. D'abord, la plupart ne savent ni lire ni écrire, ce qui réduit beaucoup leur capacité productive. Puis, le nombre de paysans qui désertent la campagne pour chercher un emploi dans les villes augmente chaque jour. L'afflux de travailleurs qu'entraîne cet exode rural a pour conséquence de maintenir les salaires à un taux infime qui, le plus souvent, ne permet pas à l'ouvrier de pourvoir au strict nécessaire de sa nourriture, de son gîte et de son vêtement. D'autre part, l'extension du machinisme, en diminuant la valeur de la force musculaire, détermine fréquemment le patron à substituer le travail des femmes et des enfants au travail des hommes. D'où, cette répercussion sociale : la destruction de la famille ouvrière, puisqu'il n'y a plus personne au foyer. Cette situation générale, déjà si fâcheuse en soi-même, s'aggrave de toutes les erreurs, fautes et iniquités, que la bureaucratie impériale ne cesse de commettre envers le prolétariat. La législation russe en matière de politique ouvrière a pour principe et pour idéal l'État-providence. En fait, c'est l'État-policier. Les fonctionnaires du tsarisme se considèrent comme les arbitres naturels et absolus des conflits entre le capital et le travail. La manière dont ils exercent leur magistrature arbitrale entretient parmi les ouvriers une rage sourde, une continuelle pensée de lutte, de révolte et de destruction. En aucun pays, les grèves ne

sont aussi fréquentes, aussi violentes. Mais ce qui est tout à fait spécial à la Russie, ce qui est peut-être la plus ignoble tare du régime, c'est le rôle provocateur que la police joue dans les grèves. Le système est fort ancien; il n'a pris cependant toute sa vigueur que depuis une dizaine d'années, depuis le ministère du fameux Plehve, assassiné en 1904. La sinistre *Okhrana* entretient, dans les milieux industriels, un nombreux personnel d'affidés, non pour surveiller le parti révolutionnaire, mais pour le tenir en main, l'alimenter et le faire agir à l'occasion. Quand les « constitutionnels-démocrates » de la bourgeoisie ou de la Douma élèvent trop la voix, quand l'Empereur trahit quelque timide velléité de libéralisme, aussitôt une grève tumultueuse éclate. Le spectre de la Révolution se détache un instant sur le ciel, dans une traînée de lueurs sanglantes, comme pour annoncer « le grand soir. » Mais voici déjà les Cosaques. Tout rentre dans l'ordre. Une fois de plus, l'*Okhrana* a sauvé l'autocratie et la société... en attendant qu'elle les perde irrémisiblement...

* * *

Vendredi, 18 février.

Sazonow, qui a l'air triste et le visage névralgique, me laisse entendre combien il déplore l'esprit réactionnaire et vexatoire qui, depuis l'arrivée de Sturmer aux affaires, domine entièrement la politique intérieure. Pour l'amener à plus de précision, je lui demande :

— Vous qui êtes si dévoué au tsarisme, comment vous représentez-vous que l'Empereur puisse concilier son autocratie avec les principes de la monarchie constitutionnelle que vous souhaitez?

Il m'objecte avec force :

— Mais l'Empereur lui-même a défini et restreint son autocratie, quand il a promulgué en 1906 nos Lois fondamentales!... D'abord, il faut savoir ce que signifie réellement le titre d'*Autocrate*. C'est Ivan le Grand qui, à la fin du xv^e siècle, a pris le titre de *Tsar-Autocrate*, et, par ce titre, il voulait faire comprendre que la principauté de Moscovie était désormais un État souverain, un État indépendant, qui ne paierait plus le tribut annuel au Khan des Tartares. Voilà ce qu'il a voulu dire et rien autre... Dans la suite, le terme d'*Autocrate* a impliqué

l'idée d'une omnipotence absolue, illimitée, d'un despotisme arbitraire et sans contrôle. C'est la conception que Pierre le Grand et Nicolas I^{er} se faisaient de leur pouvoir; c'est malheureusement aussi celle que Pobédonostzew et Katkow avaient inculquée au très noble Alexandre III et dont Nicolas II a beaucoup trop hérité (1). On retrouve cette théorie dans l'article 4 des Lois fondamentales, qui proclame que « l'Empereur détient le pouvoir suprême autocrate et que Dieu même ordonne de lui obéir. » Mais ce principe est atténué, dans ce qu'il a d'excessif, par l'article 7, qui déclare que « l'Empereur exerce le pouvoir législatif, d'accord avec le Conseil et la Douma d'Empire. » Vous voyez la conséquence : le peuple russe est devenu ainsi un des organes directeurs de l'Empire et le tsarisme, tout en restant de droit divin, se rattache à la théorie juridique des États modernes.

— Si je comprends bien votre pensée, les Lois fondamentales n'ont conservé à l'Empereur le titre d'Autocrate que pour sauvegarder le prestige de l'autorité suprême et pour ménager une transition avec le passé.

— Oui, à peu près... Je dis à *peu près*, parce que je suis très éloigné de ne voir dans le titre d'Autocrate qu'une survivance historique, une simple formule de chancellerie. J'estime que, chez nous, étant donné nos traditions, notre état de culture et notre caractère national, le pouvoir suprême doit être extrêmement fort et je suis prêt à lui reconnaître toutes les prérogatives, tous les moyens de commandement et de coercition. Mais je voudrais qu'il fût contrôlé et, plus encore, éclairé. Or, aujourd'hui, il n'est pas contrôlé et vous savez quelles gens s'arrogent le monopole de l'éclairer.

Après un silence, je reprends :

— Puisque nous touchons à ce sujet délicat, laissez-moi vous poser une question... en ami.

(1) Lorsque Alexandre III monta sur le trône en 1881, le Manifeste qu'il adressa à son peuple fut rédigé par le fameux panslaviste, Katkow. Le Tsar s'y exprimait en ces termes :

La voix de Dieu Nous ordonne de Nous mettre avec assurance à la tête du pouvoir absolu. Confiant dans la Providence divine et sa suprême sagesse, plein d'espoir dans la justice et dans la force de l'Autocratie que Nous sommes appelé à affirmer. Nous tâcherons, avec la grâce de Dieu, de ramener Notre pays dans ses voies traditionnelles, et Nous prendrons soin des destinées de Notre Empire, qui seront désormais discutées avec tranquillité entre Dieu et Nous...

— Oh ! Je crains de deviner ce que vous allez me dire... N'importe ! Je vous écoute.

— Ne me serait-il pas possible d'agir avec discrétion dans le sens de vos idées ?

— Gardez-vous-en bien ! vous surtout, qui représentez une république !... On me traite déjà en suspect, moi, parce que je personnifie l'alliance avec les démocraties occidentales. Que serait-ce de vous, si l'on avait le moindre prétexte à vous accuser d'intervenir dans notre politique intérieure !...

*
* *

Dimanche, 20 février.

Qu'il s'agisse de leur caractère national ou de leur caractère privé, les Russes sont l'instabilité même. La guerre, qui soumet leurs nerfs à une tension continuelle, a exagéré encore cette disposition de leur nature, de sorte que le phénomène me frappe à chaque instant.

Leur personnalité se résume tout entière dans leurs sensations et leurs pensées de la minute présente. Ce qu'ils sentaient et pensaient hier ne les affecte déjà plus, n'existe plus pour eux. Leur état de conscience actuel abolit parfois en eux jusqu'au souvenir de leurs états antérieurs.

Assurément, l'évolution est la loi universelle de la vie morale comme de la vie organique, et nous ne cessons de changer que pour mourir. Mais, dans les races d'une mentalité saine, les modifications sont toujours progressives ; les tendances contradictoires s'équilibrent plus ou moins ; il n'y a jamais de scission brusque dans la personne intime ; les métamorphoses les plus rapides, les plus complètes, impliquent inévitablement des transitions, des retours, des gradations. Ici, le plateau de la balance n'oscille même pas : il est entraîné d'un seul coup. Images, désirs, passions, idées, croyances, tout l'édifice intérieur s'effondre subitement. Pour la plupart des Russes, le rêve du bonheur est un perpétuel changement de décor.

J'y pensais, l'autre soir, au Théâtre Marie, où l'on jouait le poétique ballet de Tchaikowsky, *la Belle au Bois dormant*. Du haut en bas de la salle, le visage des spectateurs s'est épanoui de joie, quand l'étang, chargé de brumes, sur lequel voguait la barque enchantée, se transforma soudain en un palais étincelant.

... Et je me disais aussi que la barque russe voguait pareille-

ment sur un étang chargé de brumes. Mais, quand le changement de décor s'opérera, je crains que nous ne voyions surgir tout autre chose qu'un palais étincelant...

* * *

Lundi, 21 février.

Le Grand-Duc Nicolas-Nicolaiévitch a fait hier son entrée à Erzeroum, où il a été reçu par le général Youdénitch.

La perte d'Erzeroum coûte aux Turcs 40 000 hommes tués ou blessés, 13 000 prisonniers, 323 canons et 9 drapeaux.

Les Russes sont maintenant les maîtres de l'Arménie.

En Perse, au Sud du Kurdistan, l'occupation imminente de Kermanschah leur ouvre la route de Bagdad.

* * *

Mardi, 22 février.

La Douma de l'Empire a repris aujourd'hui ses travaux.

Cette reprise avait été tant de fois ajournée par Gorémykine, que le mécontentement public devenait dangereux.

L'Empereur l'a senti, et l'instinct de sagesse qui lui tient lieu de flair politique, lui a même inspiré un geste heureux. Il s'est rendu en personne au Palais de Tauride, afin d'inaugurer la session.

Sa décision a été prise hier soir et gardée secrète jusqu'à la dernière minute. C'est à une heure seulement que les ambassadeurs des Puissances alliées ont été priés, par téléphone, de se trouver au Palais de Tauride à deux heures très précises, sans que nul motif nous fût indiqué.

Depuis l'institution du régime représentatif en Russie, c'est la première fois que l'Empereur vient à la Douma. Antérieurement, c'était, au contraire, les députés qui allaient saluer le Tsar au Palais d'hiver.

J'arrive en même temps que les voitures de la Cour.

Dans la grande salle hypostyle où Potemkine, jadis, émerveillait Catherine par ses fêtes splendides, un autel est dressé pour la récitation des prières inaugurales. Les députés sont groupés alentour, en rangs serrés. Le public, qui a quitté les tribunes de la salle des séances, se presse dans la galerie circulaire du premier étage.

Dès que l'Empereur approche de l'autel, le service religieux

commence, avec ces chants merveilleux, tantôt si larges et si puissants, tantôt si purs et si éthérés, qui traduisent ineffablement les aspirations infinies du mysticisme orthodoxe et de la sensibilité slave.

Une grave émotion domine toute l'assemblée. Dans le parti réactionnaire, parmi les champions de l'autocratie absolue, on échange des regards furieux ou consternés, comme si l'Empereur, l'élu de Dieu, l'oint du Seigneur, était en train de commettre un sacrilège. Dans les partis de gauche, au contraire, c'est une allégresse radiieuse et frémissante. Sur plusieurs figures, je vois briller des larmes. Sazonow, qui est à côté de moi, prie avec ferveur ; car il est pour beaucoup dans l'acte qui s'accomplit. Le général Polivanow, ministre de la Guerre, dont je connais les tendances libérales, me glisse à l'oreille :

— Sentez-vous toute l'importance, toute la beauté de ce spectacle?... C'est une heure solennelle pour la Russie; c'est une ère nouvelle qui s'ouvre dans son histoire.

À deux pas devant moi, l'Empereur. Derrière lui, le grand-duc Michel-Alexandrowitch, son frère, puis le comte Frédérickz, ministre de la Cour, le colonel Swetchine, aide de camp de service, et le général Woyéikow, commandant des Palais impériaux.

L'Empereur écoute, avec son recueillement habituel, l'office et les chants. Il est très pâle, presque livide. Sa bouche se contracte à chaque instant, comme s'il faisait effort pour avaler. Plus de dix fois, cédant à son tic familier, il porte la main droite à son col ; la main gauche, qui tient les gants et la casquette, se crispe incessamment : son trouble est manifeste. Le 10 mai 1906, quand il ouvrit, au Palais d'hiver, la session de la première Douma, on crut qu'il allait s'évanouir, tant il avait la face angoissée et cadavérique.

Mais les prières de grâces sont finies ; le clergé se retire.

L'Empereur prononce alors quelques paroles de patriotisme et d'union :

« Je suis heureux de me trouver parmi vous, au milieu de mon peuple, dont vous êtes ici les représentants, et j'invoque la bénédiction de Dieu sur vos travaux. Je crois fermement que vous introduirez dans votre labeur, dont vous êtes responsables devant la Patrie et devant moi, toute votre expérience, toute votre connaissance des conditions locales et tout votre amour

du pays, vous laissant exclusivement guider par cet amour qui vous servira d'étoile conductrice. Aussi, de tout mon cœur, je souhaite à la Douma d'Empire des travaux féconds et un succès complet. »

Pendant cette allocution, Nicolas II est pénible à regarder. La voix sort à peine de la gorge étreinte. Après chaque mot, un arrêt, un trébuchement. La main gauche est agitée d'un tremblement fébrile; la main droite s'est accrochée nerveusement au ceinturon. Le malheureux est à bout de souffle, quand il balbutie sa dernière phrase.

Un « hourrah » de stentor lui répond; c'est la basse éclatante et profonde du président de la Douma, Rodzianko, qui répond ensuite à l'allocution impériale en ces termes :

« Majesté.

« Profondément émus, nous avons écouté vos paroles significatives. Nous sommes remplis de joie de voir notre Tsar parini nous. En cette époque pénible, vous avez raffermi aujourd'hui cette union avec votre peuple qui nous montre le chemin de la victoire... Hourrah pour notre Tsar!... Hourrah! »

Tout le public vocifère avec enthousiasme. Seuls, les membres de l'extrême-droite se taisent. Pendant quelques minutes, le palais de Potemkine retentit d'acclamations.

L'Empereur, subitement rasséréiné, a retrouvé son charme; il serre des mains; il prodigue les sourires. Puis, il se retire, en traversant la salle des séances.

* * *

Mercredi, 23 février.

Sazonow, que je vais voir comme d'habitude vers midi, se déclare enchanté de la cérémonie d'hier, dont le retentissement est profond en Russie :

— Voilà, me dit-il, de la saine politique! Voilà du bon libéralisme! Plus l'Empereur sera en contact avec son peuple, plus il sera fort pour résister aux courants extrêmes.

Je lui demande :

— Est-ce vous qui avez eu l'idée d'amener l'Empereur au Palais de Tauride?

— Non, ce n'est pas moi, malheureusement. C'est, — vous ne

le devineriez certes pas, — c'est... Frédérickz, le ministre de la Cour.

— Le vieux comte Frédérickz, qui est si conservateur, si réactionnaire, si suranné ?

— Lui-même !... Mais il est si dévoué à l'Empereur qu'il a compris ce que la circonstance commandait à Sa Majesté ; c'est lui qui a posé la question devant l'Empereur et le Président du Conseil. L'Empereur a tout de suite acquiescé ; Sturmer n'a pas osé protester ; l'affaire a été enlevée immédiatement. Je vous confierai même que l'Empereur redoutait une scène de l'Impératrice ; il s'attendait à une avalanche de reproches. Elle a eu effet désapprouvé, mais sans violence, avec une sévérité froide et réticente, qui est souvent chez elle la plus forte expression de la réprobation.

* * *

Judi, 24 février.

Je reçois à diner, ce soir, la princesse P... ; j'ai invité en outre mon collègue d'Italie le marquis Carlotti, et une vingtaine de personnes, dont le général Nicolas Wrangel, aide de camp du grand-duc Michel.

La réouverture de la Douma est le principal sujet des conversations. La princesse P... approuve hautement la présence de l'Empereur à la cérémonie :

— Je ne vous étonnerai pas, ajoute-t-elle, en vous disant que ce geste libéral n'a pas été goûté de l'Impératrice, qui n'en est pas remise encore.

— Et Raspoutine ?

— L'Homme de Dieu se répand en lamentations et en mauvais présages !

Le général Wrangel, qui est fin et sceptique, n'attribue qu'une médiocre importance à la manifestation du Tsar :

— Croyez-moi, me dit-il, pour Sa Majesté l'Empereur, l'autocratie restera toujours un dogme inébranlable.

MAURICE PALÉOLOGUE.

(A suivre.)

LE TROISIÈME CENTENAIRE DE MOLIÈRE

COMMENT

LA COMÉDIE-FRANÇAISE L'A PRÉPARÉ

On songeait depuis longtemps, à la Comédie-Française, à célébrer le troisième centenaire de la naissance de Molière. On projetait de remonter à cette occasion deux ou trois de ses chefs-d'œuvre, avec des décors, des costumes neufs, et avec une interprétation de choix.

Mais c'est en 1916, pendant la guerre, en lisant un journal anglais, que l'idée me vint de donner plus d'ampleur à ces fêtes.

Bien entendu, il n'était pas question de Molière dans la feuille anglaise; on parlait de Shakspeare. L'auteur de l'article regrettait que la guerre mondiale empêchât l'Angleterre de célébrer, à l'anniversaire du troisième centenaire de sa mort, le grand poète national. Sans doute, on jouerait bien, à Stratford ou à Londres, quelques-unes de ses œuvres, mais l'événement n'aurait pas le retentissement universel qu'il aurait eu en d'autres circonstances; la formidable voix des canons couvrirait sûrement les hurrahs que les Anglais s'apprétaient à pousser en l'honneur du dieu Will.

Menant plus avant son article, le critique se demandait ce qu'on eût pu faire en temps de paix. Il pensait que chacune des grandes compagnies dramatiques aurait réussi à monter une ou deux comédies, un drame ou deux, mais il se plaignait qu'il n'y eût pas à Londres l'équivalent d'une Comédie-Française et capable de présenter au public, dans un

court laps de temps, l'ensemble de l'œuvre de Shakspeare.

Ce que les Anglais ne pouvaient pas faire en l'honneur de Shakspeare, pourquoi la France ne le tenterait-elle pas en l'honneur de Molière? Telle fut la question que je me posai sur le champ. Et j'en étudiai tous les aspects.

L'utilité de la Comédie-Française, que l'on conteste si souvent chez nous, est reconnue cependant dans tous les pays étrangers qui possèdent une vaste littérature dramatique. Ils ont des chefs-d'œuvre, et ces chefs-d'œuvre restent à peu près ignorés du public, faute d'une troupe pour les interpréter. Je parlais de l'Angleterre : qui ne sait que des années se passent sans qu'il soit possible de voir à Londres *Richard III* ou *Cymbeline*, *Trôilus et Cressida* ou *la Tempête*? Les noms de Ben-Jonson, Otway, Sheridan, pour ne citer que les plus illustres, paraissent rarement sur l'affiche. Pareillement vous séjournerez pendant des mois à Rome, à Naples, à Venise même, sans qu'il vous soit donné d'entendre une seule des charmantes comédies de Goldoni.

L'Espagne a un répertoire d'une richesse insoupçonnée; quelques grands artistes, trouvant dans un rôle l'occasion d'un succès personnel, font revivre parfois telle pièce classique : mais Lope de Vega, Alarcon, Cervantès, Tirso de Molina, et le magnifique Calderon, — l'auteur de cette *Vie est un songe*, qui, me semble-t-il, avec *OEdipe-Roi*, *Hamlet*, *le Cid*, *Tartuffe* et *Athalie*, est l'un des sommets de l'art dramatique, — ne sont joués que fort irrégulièrement. Au contraire, chez nous, grâce à l'institution de la Comédie-Française, aucun de nos génies nationaux n'est ignoré, aucun de leurs chefs-d'œuvre n'a disparu; chaque année, en plus de cent représentations (deux cents au moins en 1921), les noms de Corneille, Molière, Racine, Marivaux, Regnard, Beaumarchais, reparaissent.

Le goût du public français pour son théâtre classique ne s'est jamais démenti; de tout temps l'État a compris quel intérêt national il y avait à protéger une troupe de comédiens dont la mission principale (que n'est-elle sa mission unique?) est de maintenir toujours vivantes, prêtes à être proposées à l'admiration des lettrés, les œuvres capitales de notre art dramatique. C'est à ces heureux concours de circonstances qu'est due la pérennité de la Comédie-Française, quoique, dans son existence mouvementée, elle ait subi bien des bourrasques et traversé bien des tempêtes.

Il n'est pas surprenant, dès l'instant qu'on avait la pensée de célébrer le troisième centenaire de Molière, que, connaissant les ressources de la Comédie, on ait conçu le projet de les employer toutes au succès d'une entreprise, que peu de théâtres au monde seraient aptes à mener jusqu'au bout.

L'heure est favorable d'ailleurs. La victoire de ce pays vient de placer la France dans une situation tout exceptionnelle vis à vis de l'Europe. Rien de ce qui se passe chez nous ne saurait laisser indifférents les publics du dehors. Ne convenait-il pas de saisir l'occasion qui se présente, en fêtant Molière, de rappeler que, comme l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, nous avons chez nous un génie universel, comparable à Shakspeare, Dante ou Gœthe? N'est-il pas opportun de montrer que, si nous nous enorgueillissons de nos gloires militaires, nous sommes fiers aussi de nos gloires littéraires?

Telles furent les raisons exposées au Comité d'administration de la Comédie, pour le décider à entreprendre les travaux, à engager les dépenses nécessaires pour mener à bien le dessein formé. Il ne fallut aucun effort pour le convaincre. Ce Comité est composé, on le sait, de douze sociétaires. On discute souvent ses décisions; on les blâme. Pourtant l'administrateur lui doit cette justice : devant une belle œuvre à monter, devant un effort coûteux, mais glorieux pour la maison, le Comité n'a jamais hésité. Quand on prépare, comme il y a quinze ans, la semaine de Corneille, quand on monte telle ou telle grande pièce, refusée sur d'autres théâtres, mais d'une incontestable valeur littéraire, nul dans le Comité n'a la naïveté de penser que l'on tente une opération fructueuse; mais il suffit qu'on ait la conviction que le renom de la Comédie est intéressé à l'aventure, pour qu'on vote, sans discuter, les crédits indispensables. De même, dès qu'il s'est agi de fêter Molière, quelque considérables qu'apparussent les dépenses, et bien qu'il fût évident qu'aucunes recettes, pour brillantes qu'elles fussent, ne couvriraient les frais, il n'y eut pas néanmoins une minute d'hésitation. Je ne citerai pas de chiffres (ce sont là affaires d'ordre intérieur), mais les frais sont élevés, on peut le croire, et si le Comité et l'Assemblée générale des sociétaires, tout en recommandant la prudence à leur administrateur général, y ont souscrit, il convient peut-être qu'on souligne ce geste élégant et désintéressé.

Les premières discussions s'élevèrent au sujet du programme même. Allait-on réellement présenter au public tout l'œuvre de Molière, ou donnerait-on seulement les quinze ou seize pièces, que l'on peut toujours, en quelques « raccords, » mettre sur pied, et auxquelles on ajouterait une ou deux « reprises, » préparées et montées avec soin? Le seul fait de grouper ainsi ces pièces, de les faire défiler sur la scène, en un laps de temps relativement court (quatre ou cinq semaines), aurait constitué déjà un hommage éclatant à Molière, et suffi à donner une idée totale et précise de son génie. Pour l'éducation même du public, c'est une chose de lui montrer, séparés par un long espace de temps, les chefs-d'œuvre d'un auteur, et c'en est une toute différente de les lui montrer serrés les uns aux autres, se complétant, s'expliquant, s'éclairant mutuellement : l'ensemble prend ainsi un aspect autrement imposant et significatif.

Mais j'objectai que le troisième centenaire de Molière offrait une occasion unique et qu'il fallait saisir, pour tirer de l'oubli où ils étaient tombés, peut-être injustement, certains ouvrages, pour vérifier si certains autres n'avaient pas été à tort bannis de la scène, et si le public d'aujourd'hui ne trouverait pas de l'agrément à l'audition de ces œuvres déclarées ennuyeuses par le public de jadis. Était-il concevable que depuis un demi-siècle *Don Juan* n'eût pas reparu sur l'affiche? que *la Critique de l'École des Femmes* n'y ait paru que deux fois, depuis 1877, *Sganarelle* deux fois, depuis 1887, *le Sicilien* six fois depuis 1864; qu'on n'y ait point vu *l'Amour médecin*, depuis vingt-huit ans, et, depuis trente ans, *les Fâcheux*? Sans doute il y avait gros à parier que lorsqu'on mettrait à la scène ces mêmes *Fâcheux* ou *l'Impromptu de Versailles*, par exemple, certains critiques ne manqueraient pas de rappeler que ce ne sont pas là des chefs-d'œuvre authentiques (qui ne le sait?) et de dire que tout le temps consacré par la Comédie aux répétitions de ces pièces, était, à proprement parler, du temps perdu. Mais il parut que ces ouvrages n'étaient point aussi négligeables qu'on l'affirme communément. Outre que le premier marque une date importante dans la carrière de Molière, il présente, à côté de morceaux qui témoignent de la hâte avec lequel l'auteur les écrivit, des scènes étincelantes (celle du joueur, celle du chasseur) que les lettrés admirent et qui mon-

trent toutes les ressources de cette « fertile veine » dont Boileau parlait avec admiration. Comment d'ailleurs négliger une œuvre dont Molière a pu dire : « Pour ne pas rompre le fil de la pièce par ces manières d'intermèdes, on s'avisa de coudre les ballets au sujet du mieux que l'on put et de ne faire qu'une seule chose du ballet et de la comédie. *C'est un mélange qui est nouveau pour le théâtre*, et comme tout le monde l'a trouvé agréable, il peut servir d'idée à d'autres choses qui pourraient être méditées avec plus de loisir. »

Il ne sembla pas non plus que l'on pût raisonnablement supprimer d'un « cycle Molière, » *l'Impromptu de Versailles*. Il est certain que c'est là un tableau plutôt qu'une pièce, mais c'est un tableau unique par son intérêt documentaire. La répétition d'une œuvre de Molière, par la troupe de Molière; Molière lui-même dirigeant ses comédiens, donnant des conseils, parlant de son art, y a-t-il spectacle d'un plus vif intérêt? Le portrait de Rembrandt par lui-même n'est pas plus émouvant à regarder que ce portrait de sa personne que Molière nous a laissé, dans l'attitude et les gestes de sa vie quotidienne.

Après maintes délibérations, on décida que les seules œuvres qui ne seraient pas représentées étaient *Don Garcie de Navarre*, *Psyché*, *les Amants Magnifiques*, *Mélicerte*.

Don Garcie fut condamné par Molière lui-même, qui, après quelques représentations, renonça à jouer la pièce; il ne la fit même pas imprimer, et en prit les morceaux les mieux venus pour les transporter dans *le Misanthrope*. *Les Amants magnifiques* ne furent qu'une sorte de divertissement royal, « composé de tous ceux que le théâtre peut fournir, » et dont le sujet fut choisi par Louis XIV. Molière, qui n'attachait aucune importance à cette production, ne la fit pas représenter sur son théâtre. Comme *Don Garcie de Navarre*, *les Amants magnifiques* ne furent imprimés qu'après la mort de l'auteur. *Mélicerte* est une œuvre inachevée. Les deux actes que Molière écrivit ne font que nouer l'action et hors une scène, assez gracieuse, ils ne présentent qu'un faible intérêt. Pour *Psyché*, personne n'ignore que si le plan a été dressé par Molière, « les ordres pressants du Roi l'ont mis dans la nécessité de souffrir un peu de secours, » pour l'exécuter. Dans son avertissement au lecteur (édition originale, 1671), le libraire nous apprend qu'« il n'y a que le prologue, le premier acte, la première scène

du second, et la première du troisième, dont les vers soient de Molière. » C'est Corneille qui écrivit la plus grande partie de cette comédie, où il trouva, en certaines scènes, les plus purs, les plus tendres accents de la poésie française.

On discuta assez longuement au sujet de *la Princesse d'Élide*. Bien que ce soit loin d'être là une œuvre maîtresse de Molière, on se serait résigné peut-être à engager de lourdes dépenses pour présenter ce spectacle avec tout l'éclat et la pompe désirables, si la presse, mise au courant de nos discussions, n'était intervenue dans le débat, pour déconseiller nettement à la Comédie-Française de monter une pièce qui n'ajoute rien à la gloire de son auteur.

En définitive, la liste des pièces que nous devons présenter au public, à partir du 1^{er} janvier 1922, fut établie de la façon suivante : *L'Amour médecin, Amphitryon, l'Avare, le Bourgeois gentilhomme, la Comtesse d'Escarbagnas, le Dépt amoureux, Don Juan, l'École des Femmes, la Critique de l'École des Femmes, l'École des Maris, l'Étourdi, les Fâcheux, les Femmes savantes, les Fourberies de Scapin, Georges Dandin, Un-promptu de Versailles, le Malade imaginaire, le Mariage forcé, le Médecin malgré lui, le Misanthrope, M. de Pourceaugnac, les Précieuses ridicules, Sganarelle, le Sicilien, Tartuffe*. Au total, vingt-cinq comédies, auxquelles on ajoutera des fragments des pièces qu'on ne remonte pas, des poésies détachées, et peut-être, si nous en avons le loisir, le premier « à-propos » qui ait été écrit (en 1673) : *L'Ombre de Molière*.

* * *

La liste des œuvres étant arrêtée, de multiples questions se posaient, touchant la mise en scène, la décoration, les divertissements, le chant, la danse, etc.

On ignore pas l'importance accordée à la mise en scène depuis quelques années. Un mouvement très net s'est dessiné en faveur d'une présentation nouvelle des chefs-d'œuvre classiques et des œuvres modernes. On a écrit à ce sujet de nombreux volumes, de multiples brochures, des centaines d'articles. Les théories de Gordon Craig, celles de l'école allemande avec Max Reinhardt, celles de l'école russe avec Stanislawski se sont heurtées dans des polémiques sans fin.

En France, trois hommes de théâtre éminents, de tempéra-

ments divers, mais hardis tous les trois, se sont appliqués à renouveler cet art. Le plus ancien, l'initiateur du mouvement, M. Antoine, tout imprégné des théories naturalistes, s'efforçait de restituer avec exactitude le « milieu », de créer l'« atmosphère, » où ses personnages allaient vivre, — et de donner à ses acteurs des intonations, des mouvements, des gestes vrais, cherchés avec patience, méticuleusement réglés. L'autre, divinateur de l'âme collective, et singulier animateur des foules, M. Gémier, débordant d'imagination, nous offre des réalisations ardentes, pittoresques, sortes d'images populaires violentes et violemment enluminées. Enfin, le dernier venu, M. Copeau, s'efforce plutôt de retrouver, de mettre en lumière la vie intérieure des personnages; dépouillée et nue, il nous présente l'œuvre dramatique dans une sorte de mise en scène janséniste, froide parfois, mais à d'autres moments étrangement vivante et suggestive.

S'il fallait à tout prix marchander son plaisir et adresser une critique à ces hommes ingénieux, tant français qu'étrangers, peut-être pourrait-on dire que, prisonniers d'une formule, ils font de gré ou de force entrer la comédie ou le drame dans leur conception, et qu'ils plient l'œuvre à leur volonté. Ce n'est pas un éloge à adresser à un metteur en scène de dire qu'on a reconnu sa manière, si habile soit-elle, dans la présentation de pièces de Shakspeare, Molière, Musset, Becque, car, précisément, des œuvres si diverses exigent, semble-t-il, des présentations différentes.

Mais enfin, heureux ou moins réussis, il était impossible de négliger les efforts faits de toutes parts pour rajeunir les œuvres classiques. En ce qui touche les comédies de Molière, on ne pouvait pas ne pas tenir compte des réalisations obtenues sur d'autres scènes et des suggestions faites sur la façon de « monter » ces comédies. A vrai dire, on n'était embarrassé que par la multiplicité et la contradiction des opinions émises.

Il y a ceux qui demandent qu'on supprime toute décoration, l'œuvre se suffisant à elle-même. Pourquoi ces bois découpés, ces « fermes » peintes? *Le Misanthrope* en sera-t-il moins beau, moins pathétique, parce qu'on le jouera devant des toiles de couleur neutre, entre deux tables et cinq fauteuils? Du moins le spectateur ne sera-t-il pas distrait par un décor inutile et son attention restera tout entière attachée à la pièce.

Il y a ceux qui, au contraire, réclament l'exactitude dans la décoration et dans l'ameublement. N'est-il pas absurde d'habiller Célimène, de la parer d'atours somptueux, à la mode du temps, et de ne la point loger, de ne point meubler son appartement? Est-ce que cela n'ajoute pas à l'illusion, donc à l'intérêt de la pièce, de montrer la coquette dans un intérieur reconstitué avec soin? Molière lui-même ne donnait-il pas à ses comédies, du moins dans la mesure où on le pouvait à son époque, ces ornements dont on prétend les priver aujourd'hui? A défaut d'autres preuves, qui d'ailleurs abondent, le mémoire de Mahelot et Michel Laurent n'établit-il pas que, dès le xvii^e siècle, les comédiens possédaient des décors pour chacune de leurs pièces? Si deux cents ans d'études, de recherches, ont permis de donner plus de vraisemblance au décor, plus de variété à l'éclairage, pourquoi ne ferait-on pas bénéficier les pièces anciennes de tous les progrès réalisés depuis leur création?

Mais il y a ceux qui, allant plus loin, veulent que l'on traite les œuvres classiques comme des œuvres modernes. Pour peu que s'y prête un texte sollicité, ils exigent, au nom de la vérité, qu'on change le décor d'acte en acte. A quoi d'autres répondent que, ce faisant, on irait contre la volonté même de l'auteur. Quand Molière a voulu un changement de décor, il l'a nettement indiqué (*Don Juan, Psyché, le Médecin malgré lui, intermèdes du Malade imaginaire, etc.*) Si, pour *le Misanthrope* et *Tartuffe*, il n'a donné aucune de ces indications, c'est qu'il entendait conserver pour l'unité de sa pièce, l'unité de lieu.

Il y a ceux encore qui souhaitent que décors et costumes soient *interprétés, stylisés*, accommodés au goût du jour, car chaque époque voit avec des yeux nouveaux l'œuvre d'art, et réclame d'elle une émotion et des joies qui correspondent à la sensibilité du moment.

Il y a ceux... Mais on n'en finirait pas d'énumérer toutes les théories en présence. Entre tant d'avis, soutenus avec une égale force, et qui s'appuient, chacun, sur des raisons également convaincantes, il fallait se décider cependant. Voici les idées très simples auxquelles on a obéi, en ne se dissimulant pas toutefois que, quel que fût le parti qu'on prendrait, on devait s'attendre à se voir critiqué par tous ceux dont on ne suivrait pas les conseils.

Il parut tout d'abord qu'il n'était pas indispensable de présenter d'identique manière toutes les comédies de Molière. Dans

cette œuvre abondante et diverse, il y a des comédies qui sont presque des drames (*Don Juan, Tartuffe*), des comédies à qui-proquos, qui, n'étaient le style de l'écrivain et sa finesse psychologique, seraient presque des vaudevilles (*Sganarelle*), d'autres, qui sont des farces énormes et débridées (*M. de Pourceaugnac*), d'autres enfin, toutes de fantaisie, ou le génie grave de l'auteur semble être détendu et comme égayé (*Le Sicilien, l'Amour médecin*).

Aux premières, on décida de conserver leur cadre tout historique et documentaire, si j'ose dire. D'autres directeurs peuvent prendre des libertés, parfois heureuses, imaginer des décors de plantation originale, composer des costumes, dont les formes exagérées et les couleurs chatoyantes amusent les yeux. La Comédie-Française ne saurait les suivre dans cette voie. Elle est, avant tout, un théâtre de tradition. Certes, je ne m'illusionne pas sur les vertus de la « tradition ; » elle est quelquefois incertaine ; souvent aussi elle stérilise tout effort de recherche ; elle est un oreiller commode sur lequel la paresse s'endort. On ne saurait nier son prix cependant quand on peut la faire remonter jusqu'à Molière. Nous n'avons pas affaire ici au seul auteur dramatique, mais à un metteur en scène averti, épris déjà de vérité et de naturel (à cet égard, le texte de *l'Impromptu de Versailles* donne des indications précieuses). Les témoignages des contemporains sont formels. « Il était tout comédien depuis les pieds jusques à la tête, dit Donneau de Visé, il semblait qu'il eût plusieurs voix, tout parlait en lui et d'un pas, d'un sourire, d'un clin d'œil il faisait plus concevoir de choses que le plus grand parleur n'aurait pu dire en une heure ! » Et plus loin : « Cet illustre acteur excellait dans l'art de bien faire jouer la comédie. Est-il quelqu'un qui n'en demeure pas d'accord après avoir vu de quelle manière il faisait jouer jusques aux enfants ? On voit par là que ce n'est pas sans raison qu'il disait qu'il ferait jouer jusques à des fagots. » Dans la préface de l'édition de 1680, on lit : « Il n'était pas seulement imitable dans la manière dont il soutenait tous les caractères de ses comédies, mais il leur donnait encore un agrément tout particulier par la justesse qui accompagnait le jeu des acteurs : un coup d'œil, un pas, un geste, tout y était observé avec une exactitude qui avait été inconnue jusque-là sur les théâtres de Paris. » Donc, quand un décor a été choisi

par Molière, quand le mouvement d'une scène a été fixé, quand un costume a été composé par lui, comment se permettre de modifier quoi que ce soit au décor, au jeu de l'acteur, ou à son vêtement? Mais, du moins, la tradition à laquelle on prétend se conformer est-elle authentique, certaine? En toute sincérité, je le crois en tant qu'elle concerne Molière. Ses grandes comédies n'ont jamais cessé d'être jouées. Il n'y a pas d'année où *le Misanthrope*, *Tartuffe*, *l'Avare* n'aient été affichés, ou du moins, il ne s'est jamais écoulé plus de deux ou trois ans, sans que les comédiens aient « remis » ces œuvres. En outre, des familles d'acteurs ont perpétué la tradition. M. Jules Couet, l'éminent archiviste de la Comédie-Française, a pu établir une liste précise de ces généalogies. Par exemple, celles des Baron, des La Thorillière, des Poisson. Baron, élève de Molière, ne mourut qu'en 1729. Il avait épousé une fille de La Thorillière, et son petit-fils François Baron (mort en 1778), a été sociétaire de 1741 à 1754; ses deux petites-filles, M^{lle} des Brosses et M^{lle} de la Traverse, furent également sociétaires. Le fils de Poisson, Paul, vécut jusqu'en 1733; il avait épousé une fille de Du Croisy, et leur fils, Arnould, appartint à la Comédie de 1722 à 1733. Préville, Dazincourt, Dugazon, Molé, Monvel et sa fille M^{lle} Mars, assurent ensuite la continuité de la tradition, dont ils passent les secrets à Regnier, Samson, Provost, Delaunay, Got, qui les transmettent à leur tour à MM. Silvain, de Féraudy, Georges Berr, Raphaël Duflos, Truffier, etc...

Une longue chaîne aux anneaux serrés unit les créateurs des rôles à ceux qui les jouent aujourd'hui. Ce nous est presque une garantie que la pensée de l'auteur n'a pas dû subir, au cours des âges, de déformations profondes. Si un comédien de valeur a modifié par hasard, selon son tempérament et son talent propre, la physionomie de tel ou tel personnage, il est vraisemblable ou qu'il a ajouté à cette figure un trait utile à conserver, ou que, s'il l'a dénaturée, la tradition a eu vite fait de lui restituer l'expression primitive, que Molière lui avait donnée.

Voilà pour le jeu des acteurs, sur lequel nous sommes encore renseignés d'ailleurs par des lettres ou par maints articles de critique. Mais nous avons d'autres sources d'information. Nous savons (par documents datant du milieu du XVIII^e siècle), la durée des pièces, et comme à ce moment la tradition de Molière

était toute fraîche, nous pouvons dire avec certitude que nous connaissons le mouvement dans lequel ces comédies étaient jouées d'original. Nous connaissons en outre les costumes des acteurs : l'inventaire dressé après décès énumère les diverses pièces de la garde-robe de Molière, et certains relevés de registre, certaines relations (celle de M^{lle} Desjardins par exemple) donnent en détail l'habillement de tel ou tel de ses camarades. Voilà l'ensemble de traditions que l'on décida de maintenir, sans apporter de bouleversement inutile dans la mise en scène et la présentation des pièces. On se borna à fixer avec une logique plus rigoureuse les places des acteurs sur le théâtre, les groupements des personnages, à régler avec plus de soin certaines sorties.

C'est M. Georges Berr, qui succédant à M. Jules Truffier, comme directeur des études classiques, a exécuté ce travail avec une patience et un soin qu'il faut louer.

Pour les autres œuvres, celles notamment où entre une part de fantaisie, nous étions beaucoup plus à l'aise. On pouvait ici tenter quelques-uns de ces essais qui plaisent si fort aujourd'hui. C'est ainsi qu'on demanda au peintre Dréza de dessiner, dans un goût moderne, le décor et les costumes de *l'Étourdi*; M. Bertin exécuta avec un parti pris de stylisation les décors de *M. de Pourceaugnac* et de *l'Amour médecin*; on fit un décor tournant pour *le Sicilien*, et un décor simplifié pour *les Fourberies de Scapin*, etc.

* * *

Après avoir réglé ces questions d'interprétation, de décors et de costumes, il restait à régler la délicate question des divertissements.

Était-il tout d'abord nécessaire de faire accompagner les comédies de Molière de tous les intermèdes dont certaines d'entre elles furent agrémentées dans leur nouveauté, soit à la Cour, soit au théâtre du Palais-Royal? Une première remarque s'imposait sur les raisons qui avaient pu décider Molière à intercaler dans ses pièces ces jeux, danses et chants. Louis XIV prisait fort les ballets; un spectacle était incomplet à ses yeux qui ne comportait pas une partie chorégraphique; sa cassette était toujours ouverte pour payer les velours, les soies et les plumes dont s'ornaient ses « baladins : » *les Amants magnifiques*

ne coûtèrent pas moins de 43 000 livres (qui feraient un demi-million de notre monnaie). Connaissant les goûts de son maître et protecteur, Molière s'ingénia donc à coudre des ballets à ses pièces, même quand « quelques endroits du ballet n'entrent pas dans la comédie aussi naturellement que d'autres. » Ce que Molière avait fait, moins en auteur dramatique qu'en entrepreneur de spectacle, désireux de plaire à tout prix au public de la cour, la Comédie était-elle tenue de le faire, deux siècles et demi plus tard? Au surplus, il faut remarquer que si Molière lui-même avait conservé sur son théâtre tels divertissements propres à embellir la pièce (ceux des *Fâcheux* par exemple), en revanche, estimant sans doute qu'ils alourdissaient la marche de l'œuvre, il en avait supprimé certains autres (ceux de *George Dandin*), quand il avait transporté l'œuvre de Versailles à Paris. Pour ceux-là, il est clair que la Comédie n'était nullement tenue de les restituer. Il fallait se demander enfin si certains d'entre eux n'avaient pas été conservés du vivant de l'auteur moins pour leur utilité que pour leur agrément, pour piquer la curiosité des spectateurs et attirer au Palais-Royal un public émerveillé par les pièces à machines de la troupe du Marais.

Prenons *le Malade imaginaire* qui comporte un prologue, des entrées de ballets et trois grands intermèdes, dont Charpentier écrivit la musique après la brouille de Molière et Lulli. Il est hors de doute que si le dernier divertissement (la Cérémonie) entre tout naturellement dans la comédie, si le second peut encore s'y ajuster vaille que vaille, grâce à une phrase de Béralde « Ce sont des Égyptiens vêtus en Mores qui font des danses mêlées de chansons où je suis sûr que vous prendrez plaisir, et cela vaudra bien une ordonnance de M. Purgon », le premier intermède (Polichinelle et les Archers) et le prologue, avec son églogue en musique, n'ont aucun rapport, même lointain, avec la pièce. Il y a quelques années, dans une pensée pieuse de reconstitution, l'Odéon nous offrait une représentation du *Malade imaginaire* avec ballets et divertissements. Ce fut là un de ces spectacles magnifiques que le goût de M. Antoine se plaisait à composer. Je ne jurerais pas cependant que la comédie ne souffrit pas de l'adjonction de tous ces chants et de ces danses, et que le spectateur n'eût pas quelque peine à rassembler par la pensée les divers actes de la pièce (*disjecti membra poetæ*) ainsi morcelée. C'est en souvenir de cette expé-

rience qu'on décida de ne rétablir que ceux des intermèdes qui se relient directement à l'œuvre et en quelque sorte font corps avec elle. Cependant, et afin qu'on eût au moins un ou deux exemples de ce que pouvaient être ces comédies agrémentées de ballets, je résolus de maintenir les divertissements qui terminent *le Sicilien*, *l'Amour Médecin*, *M. de Pourceaugnac*. Peut-être y a-t-il là, avec tant de liberté et de fantaisie, comme un avant-goût de l'art du XVIII^e siècle; la beauté sévère du grand siècle s'y assouplit, s'orne de grâces, et il n'était pas inutile de montrer que ici encore Molière fut un précurseur.

Pour ces ballets, il fallait des musiciens et des danseuses. Il eût été intéressant d'avoir l'orchestre dans la salle. Malheureusement, lors de la reconstruction du théâtre (en 1900), on ne songea pas à préparer une « fosse » pour les musiciens, ni à leur ménager une entrée par les « dessous. » Comme il ne fallait pas penser à poser directement sur le plancher de la salle des pupitres qui eussent masqué une partie du spectacle, on se résigna à laisser l'orchestre en coulisse. Pour les ballets, on eût souhaité le concours de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, qui ont des cadres tout faits. Malgré la bonne volonté montrée par les directeurs de nos théâtres lyriques, on dut reconnaître qu'ils ne possédaient que le nombre de danseuses strictement nécessaire au service de leurs scènes, et qu'ils ne pourraient s'en priver à jours fixes. Force fut donc à la Comédie-Française de recruter des ballerines et de reconstituer pour un temps ce corps de ballet, qu'il avait jadis à demeure.

Telles sont, tracés à larges traits, les directives que nous nous donnâmes pour remonter les diverses pièces que nous avions à présenter au public. Sans doute, il y eut encore de multiples détails à régler, bien d'autres décisions à prendre, qui nécessitèrent, entre l'administrateur, le metteur en scène, les peintres, le chef d'orchestre, les décorateurs, la maîtresse de ballet, le chef machiniste, le dessinateur de costumes (M. Betout), de longues conférences. Mais rien ne fut moins aisé à établir que les distributions mêmes des pièces. Là, il apparut nécessaire de faire certaines modifications, de mettre tels artistes en possession de rôles qu'ils n'avaient pas encore joués, ce qui entraînait fatalement le retrait de ces rôles à d'autres interprètes. On comprendra aisément que je ne m'explique pas longuement sur ce point. Mais d'ailleurs, en faisant appel à la bonne volonté

générale, en invoquant l'intérêt du théâtre qui devait primer les intérêts particuliers, le Comité put, sans trop de heurts ni conflits trop aigus, établir pour certaines pièces des distributions nouvelles. On obtint même des plus importants sociétaires qu'ils consentissent à jouer des rôles de second plan, et on composa ainsi des distributions confiées tout entières à des sociétaires.

* * *

En même temps que la représentation des œuvres de Molière, on a estimé qu'on pouvait, à propos du troisième centenaire, organiser des manifestations d'un autre ordre, susceptibles d'intéresser le public et j'ai songé tout d'abord à une exposition moliéresque.

Après plusieurs années de démarches, et aidés par la volonté obstinée de M. Paul Léon, nous avons fini par obtenir de vastes salles, qui sont dans l'immeuble même de la Comédie-Française et que le départ des services de la Cour des comptes ont laissées vacantes. C'est dans ces salles, que l'État a bien voulu restaurer et aménager, que l'exposition sera installée par les soins de M. Jules Couet. La partie bibliographique se composera des éditions anciennes et modernes des pièces de Molière ; des ouvrages relatifs à notre auteur publiés depuis le xvii^e siècle jusqu'à nos jours, sur sa vie, ses œuvres, sa famille, sa femme, sa fille ; on verra en outre un certain nombre de documents manuscrits et notamment le registre du comédien La Grange. La partie iconographique présentera le portrait de Molière, dans le rôle de César de *la Mort de Pompée*, peint par Mignard, deux autres portraits du même peintre, et un quatrième de Coypel ; l'admirable buste de Houdon ; des suites de figures, des portraits peints ou gravés de comédiens de la troupe de Molière et de comédiens plus modernes dans des rôles moliéresques. On exposera enfin quelques souvenirs directs, malheureusement peu nombreux : deux montres de Molière, dont l'une a été léguée par Constant Coquelin à M. Albert Carré ; un livre de sa bibliothèque (appartenant à M. Piganiol, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse), portant l'ex-libris manuscrit, *J. B. P. Molière* ; enfin, reliques vénérables, le fauteuil qui au xvii^e siècle se trouvait à Pézenas dans la boutique du barbier Gély et qui appartient aujourd'hui à M. et M^{me} Bri-spot-Astruc, et le fauteuil dans lequel Molière joua le rôle d'Argan, et dont il se servait quelques heures avant

sa mort. J'ajoute qu'on pourra voir dans les mêmes salles une partie des livres de la magnifique bibliothèque que M. Rondel a donnée à l'État avec affectation à la Comédie, et tout entière composée d'ouvrages sur le théâtre.

Telle sera la contribution de la Comédie-Française à la célébration du troisième centenaire de la naissance de Molière.

Pour donner plus d'éclat à ce centenaire il serait à souhaiter que nos grandes associations littéraires, l'Académie française, la Société des auteurs dramatiques, la Société des gens de lettres, le Cercle de la critique, les Directeurs de journaux, etc., se groupassent, et provoquassent de grandes manifestations. J'ai demandé le concours de l'État et le concours de la Ville de Paris. J'ai soumis au Ministre un projet, comportant des invitations aux représentants des Universités étrangères, aux grands écrivains, aux grands acteurs des pays amis, qu'on ferait assister à des cérémonies organisées à la Sorbonne, au Panthéon, à des représentations données à la Comédie et dans la Galerie des Glaces, à Versailles, etc... Ce projet n'a pas laissé indifférent le lettré qu'est M. Léon Bérard : je crois même qu'il l'a étendu, complété. Les finances de l'État permettront-elles de le réaliser entièrement ? Je ne sais. Il faudrait alors que l'initiative privée le reprit ou que d'autres projets fussent proposés, exécutés.

Il importe que la France fête magnifiquement en 1922 l'un de ses fils les plus glorieux, l'un des plus hauts représentants de son esprit, de son génie littéraire.

ÉMILE FABRE.

LA GUERRE FUTURE ET L'AVIATION

AVIONS ET CUIRASSÉS

LES EXPÉRIENCES AMÉRICAINES

Ce n'est un mystère pour personne qu'on fait la guerre avec quelques principes et beaucoup de procédés (1). Les principes restent immuables et les procédés changent à chaque conflit. L'erreur de ceux qui apprennent à faire la guerre en temps de paix consiste à prendre les procédés employés dans la lutte antérieure pour des principes immuables de celle de l'avenir.

Or, l'effort des chefs pour asservir les circonstances et les faire entrer dans le cadre de leur science est toujours resté sans effet. L'École de Guerre, qui a formé tant d'esprits vraiment supérieurs et qui nous a donné presque tous nos chefs, n'a laissé à la surface que ceux qui, écartant le dogmatisme, sont restés assez souples pour tenir compte de l'école de la guerre.

Cette dernière, on l'a bien vu, n'est nullement négligeable.

Ensuite il est nécessaire de faire remarquer qu'entre deux adversaires doués d'un même talent, de la même énergie et disposant de forces sensiblement égales, c'est celui qui a le plus d'imagination qui triomphe.

La science militaire pure peut permettre de livrer des batailles honorables, d'effectuer des retraites parfaites, sans

(1) Napoléon.

perdre un homme ni un canon, et c'est en cela qu'elle diffère de l'art militaire, qui, lui, gagne brillamment des batailles et les achève par la déroute de l'ennemi. Autrement dit, la science militaire pure est une conservation et l'art militaire est une innovation.

Il faut que le tacticien et le stratège sachent faire une exégèse des différentes vérités auxquelles les historiens militaires ont conclu à la dernière page de leurs études. Certaines de ces vérités apparaissent comme immortelles, les autres comme momentanées. Le tout est de distinguer entre les deux. Les unes, en effet, sont les principes, les autres sont les procédés dont nous parlions plus haut.

Ceci posé, nous devons nous demander si une guerre future doit nécessairement être la même que celle d'hier et si des changements plus radicaux encore doivent être apportés aux conceptions tactiques ou stratégiques, dans le domaine militaire et naval.

Sommes-nous sûrs que la marche des pions du gigantesque échiquier obéira aux mêmes lois qu'hier? Verrons-nous encore la lutte de l'artillerie, la préparation du terrain par l'obus, l'attaque d'infanterie? Verrons-nous cette même infanterie organiser les positions conquises comme il y a cinq ans, et le cycle de l'offensive méthodique se dérouler ainsi périodiquement?

Ceux qui ont fait la dernière guerre répondent oui; ils font allusion à une vérité qui, en effet, semble inamuable depuis le commencement des guerres : « L'infanterie est la reine des batailles, elle seule peut les gagner. » C'est indéniable dans le système de guerre actuel.

Et dans le domaine naval? Verrons-nous la suprématie maritime échoir au parti qui possédera les plus gros et les plus cuirassés des navires, ou, au contraire, à celui qui comptera le plus de sous-marins et le plus d'avions? Les marins ont répondu en toute bonne foi : « Celui-là seul peut être victorieux sur mer qui dispose de navires fortement cuirassés, et puissamment armés de gros canons. » Bien que ce soit moins facile à affirmer depuis la dernière guerre, et que lord Fisher, sir Percy Scott et quelques autres esprits entreprenants aient dénoncé la faillite du cuirassé, on ne peut incriminer les dirigeants des affaires navales de rester fidèles aux conceptions qu'on leur avait enseignées dans les écoles et de répondre : « Oui, le cui-

rassé est à la bataille navale ce que l'infanterie est à la bataille terrestre, c'est-à-dire un facteur décisif et irremplaçable. C'est encore à peu près certain dans le système actuel de guerre navale.»

Mais poursuivons encore : le système de guerre lui-même ne peut-il pas changer du tout au tout ? L'élément chimique et mécanique qui a si totalement différencié la dernière guerre de celles de Napoléon, ne va-t-il pas, dans un conflit futur, renverser complètement les vieilles règles ?

Quand on s'interroge en âme et conscience, on est bien obligé de reconnaître que les procédés, ruses, ou ruseries de 1870 n'étaient plus de mise en 1917 ou 1918, que le bluet casqué d'il y a trois ans était un personnage qui, dans ses habitudes guerrières, ne paraissait nullement être de la même famille que le régulier ou le mobile de Chanzy. Il avait une cagoule qui le faisait ressembler à une créature apocalyptique, il se servait d'engins extraordinaires, grenades, mitrailleuses, fusil contre tanks, lance-flammes, etc. ; il vivait caché sous la terre comme une taupe, et ne sortait de ces bizarres demeures que précédé d'un ouragan d'acier et de fumée. Qu'il attaquât ou qu'il se défendit, on voyait apparaître sur le sol d'étranges engins, caparaçonnés d'acier, marchant et claudicant, sur le sol déchiré, et vomissant par des œillères étroites un feu terrible. Puis des nuages verdâtres poussés par le vent déferlaient comme des vagues empoisonnées, faisant saigner les yeux et crever les poumons, tandis que l'air vibrait au passage incessant des machines volantes.

Et la guerre navale n'a-t-elle pas dérouteré entièrement les esprits ? Une guerre où les navires de 20 000 tonnes, s'enfouçaient sous les flots en vingt minutes avec leurs 2 000 hommes d'équipage sans avoir pu braquer leurs canons, une guerre où les navires cuirassés sont restés près de leurs bases, sans que l'occasion de se rencontrer avec la flotte ennemie se fût produite plus d'une fois ; où l'on ne pouvait combattre honnêtement en utilisant les vieilles règles de bravoure et les procédés qui étaient le prestige du pavillon britannique.

Tout cela avait été prévu par certains esprits, car il n'est rien dans le domaine imaginalif qui n'ait déjà fait l'objet d'un rêve. Je revois encore à ce sujet le colonel Estienne qui, en 1914, préconisait déjà l'emploi des tanks. Cet ingénieux esprit d'une fécondité sans pareille avait déjà gagné à son enthousiasme un

petit cercle d'officiers et peu à peu avait fait éclore de son intelligence l'instrument qui devait remplacer, dans une certaine mesure, la pauvre chair humaine perforable à merci. Le « taylorisme » de la guerre lui était apparu comme une nécessité, la machine humaine lui semblait trop intelligente et trop délicate pour résister à la force brute de l'artillerie ou de la balle, il fallait qu'elle fût remplacée par un mécanisme faisant le travail guerrier de quinze ou vingt hommes.

Il avait raison.

Ne peut-on aller plus loin et extrapoler pour l'avenir? Qui sait si le tank ou l'avion ne vont pas faire tomber bientôt le magnifique échafaudage d'idées, de théories tactiques ou stratégiques que nous avons si péniblement bâti jusqu'alors? Nous avons un ancien ennemi, qui espère bien pouvoir un jour nous rendre au centuple son humiliation de 1918. N'ayant plus d'armée et plus de marine, pour ainsi dire, il va nécessairement demander à l'élément chimique et mécanique d'y suppléer et, au lieu d'en faire un usage modéré comme dans la dernière guerre, il va s'en servir à haute dose, dans toute la plénitude de ses effets.

Et quel va être le plus merveilleux des instruments pour arriver à ce résultat?

— L'avion.

Oui, l'avion, l'avion qui portera des projectiles de plus de deux tonnes, contenant 600 kilogs d'explosif (déjà réalisé), qui fera office de tank sans se soucier du nivellement du terrain, des pièges à loup et des mines (déjà réalisé), qui laissera tomber des réservoirs à gaz sans tenir compte de la brise Nord, Ouest, Sud ou Est (à réaliser), qui sèmera des bacilles d'horribles maladies, comme la peste ou le choléra (à réaliser).

Qu'importera une avance de 10 kilomètres, de la part d'une infanterie épuisée, si Paris est couvert de gaz asphyxiants en un jour de guerre, si Toulouse est incendiée en une nuit, par des ennemis qui rentreront allègrement chez eux, après avoir assisté du haut de leur siège, presque sans fatigue, aux terribles ravages qu'ils auront causés?

Qu'importera-t-il d'avoir une flotte de mastodontes si ceux-ci sont obligés de rester dans les ports comme Sir Percy Scott affirme qu'ils le seront, si des machines volantes sont capables de lancer des projectiles de deux tonnes dont la teneur en

explosif dépasse actuellement, et de beaucoup, celle des plus grosses torpilles connues?

A quoi serviront les canons monstrueux de 20 pouces qui représentent l'effort continu de la science balistique depuis la bataille de Crécy en 1356, si en quinze ans, depuis le premier vol de l'oiseau humain, il peut maintenant porter des projectiles auxquels on n'osait pas penser jusqu'alors?

Existe-t-il quelqu'un qui ne veuille pas croire à cela?

Celui qui y croit ici en Amérique, s'appelle le général Mitchell, directeur en second de l'Aviation militaire. Doué d'un enthousiasme analogue à celui du général Estienne, il a adopté, soutenu et fait triompher les idées émises plus haut, dans toute une série d'expériences vraiment intéressantes.

* * *

Dans le livre qu'il a publié, le général Mitchell envisage une guerre toute spéciale faite au moyen d'énormes unités aériennes dont l'élément tactique est le groupe de 400 avions. C'est une guerre sans lignes de communications, pourrait-on dire. L'armée de l'air se meut, se concentre, attaque et rentre à ses bases sans avoir la sujétion des communications terrestres. Elle ne connaît ni défilement, ni positions, ni obstacles : son milieu est l'air. Sa rapidité d'action, sa mobilité, lui permettent de frapper çà et là des coups terribles, dans un temps négligeable, si on le compare avec la lenteur des trains, la circonspection des armées terrestres.

Son ravitaillement, qui dans la dernière guerre se faisait par camions, se fera par la voie des airs. Pour cela les grands dirigeables du type Zeppelin, dont la capacité se monte à 30 tonnes, et dont le rayon d'action se chiffre par 15 000 kilomètres, seront d'excellents ravitailleurs en combustibles, en pièces de rechange, en nourriture. Le Parc d'Aviation devient donc aérien lui-même. Durant les derniers six mois de la guerre, la division aérienne française, qui comprenait deux escadres de chasse et deux escadres de bombardement, était ravitaillée par deux parcs aéronautiques. Ceux-ci se déplaçaient sur route et comprenaient chacun un train de camions d'une imposante longueur.

Les unités volantes se rendaient aux destinations nouvelles imposées par les ordres, en deux ou trois heures, et là il leur

fallait attendre pendant trois jours la venue de leurs parcs aéronautiques. Ceux-ci d'ailleurs arrivaient la plupart du temps en morceaux, par suite des pannes nombreuses, survenues en cours de route.

Dans l'opinion du général Mitchell, ce système de ravitaillement de « l'oiseau par la tortue » est défectueux et dans son livre, il envisage, au cas d'une guerre avec le Japon, une flotte aérienne imposante ravitaillée par dirigeables (1 pour 1 000 avions), franchissant le détroit de Behring et allant semer la mort sur le territoire japonais.

Sans doute, il s'agit là d'une éventualité que personne ne désire, et c'est pour illustrer ses convictions, que le général Mitchell donne un exemple concret. Il a d'ailleurs des phrases pleines d'images, telles que celles-ci : « De nos jours la largeur de la Manche a, au point de vue stratégique, une importance moindre que celle du Danube au temps de Napoléon. » « Supposez qu'une flotte aérienne ennemie survole New-York, et jette sur le cœur de la ville quelques-uns de ces projectiles que j'ai fait réaliser ici (bombe de 2 000 kilogs). Croyez-vous qu'une guerre puisse durer longtemps, quand toutes les banques de Wall Street auront sauté? »

Ce livre suscita des commentaires passionnés, et la controverse fut vive entre les fidèles de la guerre consacrée par l'usage, et les partisans de ce système qui paraissait un peu futuriste. Entre temps, avec la liberté dont disposent les citoyens américains, civils ou militaires, d'exprimer leurs opinions, le jeune général développait sa pensée avec une grande énergie au cours des interpellations aux Comités militaires et navals de la Chambre des députés et au Sénat.

Un jour, il osa affirmer que l'aviation révolutionnerait le système de guerre navale, comme le système de guerre sur terre. « Le cuirassé, dit-il, est aussi impuissant que l'homme d'armes du temps jadis. Je puis couler tous les navires qu'on me donnera. »

C'était un véritable défi lancé à la doctrine; lord Fisher, sir Percy Scott avaient dit la même chose. Mais il était facile de vérifier, dans une certaine mesure, les affirmations du général Mitchell, puisqu'on disposait en Amérique de certains navires allemands du dernier modèle et que la Conférence des Ambassadeurs exigeait de les couler avant le mois d'août 1921.

On les offrit au général Mitchell, et celui-ci accepta de procéder aux expériences dont le ministère de la Marine fixerait les détails et les conditions.

Il fut convenu alors qu'un sous-marin, l'ancien *U-117*, un croiseur léger, le *Frankfurt*, et le dreadnought *Ostfriedland* serviraient à déterminer si oui ou non l'avion était capable de couler des navires. Enfin, pour tenir compte de la vitesse du navire et voir sa réaction sur la précision du tir, la Marine décida de soumettre au tir aérien un ancien cuirassé démodé dirigé à distance par télégraphie sans fil.

LES EXPÉRIENCES

Les expériences débutèrent par le bombardement du sous-marin *U-117*. Les ordres envisageaient que la cible serait coulée par le canon, si les avions ne réussissaient pas à le faire. Cette dernière précaution impliquait au moins une incertitude quant au résultat. Celui-ci cependant ne se fit pas attendre. A la deuxième salve de six bombes, le sous-marin s'enfonçait sous les eaux.

Une bombe de 100 kilogs avait suffi pour avoir raison de l'ancien pirate. Sans doute, les conditions de la guerre n'étaient pas respectées puisque la cible était amarrée, mais néanmoins, cette expérience montra que le tir aérien n'était pas dénué de précision, ce que personne ne s'imaginait, à part les aviateurs.

Le bombardement de l'*Iowa* fut plus instructif encore. Comme nous venons de le dire, ce vieux cuirassé avait subi une transformation complète et était susceptible d'être dirigé, accéléré, ralenti et stoppé par le cuirassé *Ohio* qui marchait dans son sillage à 5 milles de lui. Toutes les manœuvres se faisaient par télégraphie sans fil, et il n'y avait évidemment personne à bord de l'*Iowa*. Les bombes employées étaient chargées avec du sable et ne pouvaient faire que des dégâts superficiels, tout en donnant une idée de la précision du tir aérien.

Le 28 août, le détachement naval qui encadrait le navire-cible se trouvait à un point inconnu, à 100 milles en mer, quand, à dix heures du matin, une heure après le moment fixé comme origine des expériences, les avions venus de la côte émergèrent de la brume et survolèrent la cible.

Le croiseur auxiliaire *Henderson*, qui transportait les atta-

chés étrangers, se rapprocha de l'*Iowa* jusqu'à une distance de 3 milles environ et il fut ainsi possible de noter les points de chute, les uns après les autres.

Malgré les changements de direction imposés à l'*Iowa*, et des écarts de vitesse variant de 1 à 6 nœuds, les résultats furent les suivants : 76 bombes lancées, 2 coups au but, 15 coups à moins de 20 mètres du navire ; aucun coup à plus de 100 mètres.

Ces résultats peuvent paraître maigres à un premier examen, mais si on considère que les bombes lancées dans un rayon de 20 mètres autour du navire sont infiniment plus dangereuses que celles qui l'ont frappé directement, on doit reconnaître que le tir a été excellent.

Le tir aérien contre navires, en effet, a ceci de particulier, qu'il doit se contenter d'être précis sans rechercher la justesse. Le coup au but n'a pour ainsi dire aucune chance d'atteindre les œuvres vives du navire, car la vitesse restante du projectile aérien, à l'arrivée, est trop faible pour lui permettre de traverser les ponts cuirassés. La bombe à proximité du but, au contraire, est très dangereuse, car si elle éclate sous l'eau, grâce à un retard convenable de sa fusée, elle disjoindra les plaques de blindage. L'eau agit comme une bourre dans ce cas.

Ensuite, l'arrivée des avions, une heure seulement après le temps fixé comme origine, au-dessus d'une escadre dont ils ne connaissaient pas l'emplacement, est une preuve qu'à l'avenir, une force navale ne saurait être à l'abri d'une attaque aérienne, même à une distance très grande en pleine mer.

Ce que nous venons de dire au sujet de la précision du tir allait se vérifier d'une façon éclatante le 18 juillet, sur le croiseur allemand « Frankfurt. »

Ce navire fut coulé par une bombe de 300 kilogs, non par un coup direct, mais par un coup à proximité de la coque, explosant avec un retard de 1/8 de seconde à 10 m. au-dessous de la ligne de flottaison. Jusqu'alors le « Frankfurt » avait résisté à 11 coups au but, sans que son pont cuirassé eût été endommagé sérieusement et que ses canons fussent hors de service.

Jusqu'alors les expériences avaient été satisfaisantes, mais il s'agissait encore de couler le dreadnought « Ostfriedland. » Ce cuirassé, de la classe Thuringen, Heligoland, déplaçait 23 000 tonnes, était ceinturé d'une cuirasse de 11 pouces, muni d'un pont blindé de 3 pouces et il était si bien construit qu'il

avait résisté durant la bataille du Jutland à l'explosion d'une mine dérivante et même rejoint ses bases dans le corps de bataille de l'amiral von Scheer.

Pour le couler, on ne disposait que d'une bombe de 814 kilogs, d'un type anglais, contenant environ 350 kilogs de trinitrotoluol, et l'avion choisi pour effectuer le bombardement était un avion américain, bi-moteur de 800 chevaux, appelé Martin-Bomber.

Les expériences étaient fixées au 19 juillet et devaient comprendre deux parties distinctes, à savoir : un bombardement avec des projectiles pesant jusqu'à 300 kilogs, une deuxième épreuve avec des bombes lourdes (800 kgs. ou plus).

La première phase se termina par un échec : 52 bombes furent lancées, 13 atteignirent le navire et ne causèrent que des dégâts peu importants.

La deuxième phase dura 25 minutes. Deux bombes de 800 kilogs, tombées à quelques mètres à tribord, entr'ouvrirent les flancs du dreadnought, par disjonction des plaques de blindage, et 15 minutes après, l'« Ostfriedland » avait disparu sous les flots.

Ce fut alors de la stupeur. — Comment ! un avion qui représentait seulement 15 ans de science aéronautique, avait réussi à envoyer par le fond un cuirassé de 23 000 tonnes qui avait été lancé en 1913 et qui, dans l'opinion de ses constructeurs, devait résister victorieusement aux mines, aux torpilles et aux obus de gros calibre ! Le ministre de la Marine lui-même disait, le soir de cet événement mémorable : « Il nous faudra cuirasser les navires de surface jusqu'à la quille ! » Et les officiers qui se rappelaient peut-être cette phrase de Fontenelle : « Je le crois parce que vous me le dites, mais je ne le croirais pas si je le voyais, » avaient la souffrance d'être obligés de croire. Un attaché naval étranger, aimant beaucoup son métier, disait avec tristesse : « De telles expériences ne devraient pas être permises. » Et le général Mitchell, le gagnant du challenge, s'écriait : « Ceci n'est rien, je n'avais que de petits projectiles, mais actuellement j'en ai un qui pèse 4 300 livres, et ce n'est encore qu'un commencement. »

Vraiment, il fallait bien admettre en toute bonne foi que l'aviation devait figurer dès lors parmi les paramètres qui s'alignent dans l'équation d'une victoire sur mer. La nécessité de

posséder des navires porte-avions dont le pont supérieur absolument dégagé servirait de terrain de décollage et d'atterrissage, et qui seraient doués d'une vitesse au moins égale à celle des grands croiseurs de bataille, se révélait comme impérieuse.

Les Comités naval et militaire des Chambres s'émurent et recommandèrent immédiatement la construction de ces navires spéciaux appelés « carriers » et soulignèrent que l'Angleterre en possédait déjà six et que le Japon en avait un en chantier. Désormais toute escadre devra posséder un ou deux « carriers » pour s'éclairer et pour repousser les attaques des avions bombardiers. La bataille sur mer commencera donc par une rencontre d'aviation dans les mêmes conditions que sur terre. Il y aura des avions de chasse qui seront chargés de « descendre » les avions de réglage ennemis et des unités de bombardement qui s'apprêteront à lancer leurs énormes torpilles aériennes.

Entre les escadres, évolueront à basse altitude et avec une vitesse qui rendra le tir anti-aérien presque impossible, des avions torpilleurs portant des torpilles marines analogues à celles que lancent les sous-marins.

Les commandants d'escadre n'auront plus, pendant la phase initiale du combat, les yeux fixés sur l'horizon, mais vers le ciel (1). Les canons resteront silencieux, la lutte sera une lutte aérienne, sous laquelle les gros cuirassés attendront impuissants, que le sort en décide.

N'est-ce pas là un changement radical des conceptions navales? Si les principes très généraux resteront les mêmes, il faut avouer que la rencontre des forces maritimes dans un conflit éventuel n'aura qu'une ressemblance lointaine avec la bataille de Trafalgar et que pour peu de principes à appliquer, il y aura un nombre respectable de procédés à connaître et même à inventer.

Le chef ne s'aidera plus, dans sa mémoire ou dans son intelligence, du souvenir des batailles passées, ou si peu. Il lui faudra créer, au fur et à mesure des circonstances, la stratégie et la tactique, dont les travaux et expériences du temps de paix n'auront donné que des aperçus bien incomplets. Il devra être un innovateur.

Une question se pose encore et c'est la plus importante. Le

1 S'ils le peuvent, car ils seront la plupart du temps enveloppés d'une fumée épaisse produite par les bombes aériennes fumigènes.

cuirassé va-t-il disparaître? Va-t-on le reléguer dans les ports, comme un engin très décoratif, très majestueux, mais désormais inutile? Ce n'est guère probable. Ce qui semble logique, c'est que le cuirassé subira une transformation appréciable. On pourra toujours construire des navires de surface capables de résister aux gros projectiles à un moment donné. Il s'agit de savoir si la protection ainsi réalisée sera effective contre les engins d'aviation, pendant les quinze ans d'existence d'un dreadnought ou super-dreadnought.

Nous avons vu précédemment que le calibre des canons n'augmentait pas sensiblement. En tous les cas, il y a une relation étroite entre l'accroissement des calibres et l'amélioration de la protection. Mais il y a une notable différence entre le progrès de la cuirasse et celui de la bombe aérienne offensive. Quinze ans d'aviation, avons-nous dit, aboutissent au projectile le plus puissant qui ait jamais été réalisé.

Tout ceci peut nous faire entrevoir une guerre navale, où la mer sera vide et où les cieux seront sillonnés d'avions. De temps à autre, on verra émerger d'énormes navires sous-marins, armés de canons, et la bataille prendra alors un peu l'aspect des batailles sur terre, avec des avances à pleins feux, suivies d'un refuge dans la profondeur des eaux.

Nous pouvons dire en terminant que nous ne souhaitons nullement voir se préciser cette image, après la longue et dure guerre que nous venons de clore si glorieusement. Tout au plus, pourrions-nous affirmer qu'il faudra quand même se préparer à des choses qui révolutionneront l'art de la guerre, maritime et terrienne. Le vrai de l'avenir est toujours invraisemblable au temps présent. Nous l'avons bien vu au cours de ces dernières années. Il faut toujours se souvenir de cette phrase prononcée avec tant d'à-propos ici-même par le général Hirschauer: *Si vis pacem, serva calum.*

POÉSIES

I

L'ODEUR DE L'ESTÉREL

Odeur de l'Estérel au printemps, douce et forte,
Qui t'a connue un jour ne t'oubliera jamais!...
Le vent frais, dans l'air chaud, t'apporte et te remporte
Des sommets à la mer, de la mer aux sommets.

Délicieuse odeur où l'on sent, confondues,
Mais chacune gardant son arôme distinct,
Fleurs d'ombre ou de soleil aux rochers suspendues,
Les touffes de lavande et les bouquets de thym,

Et vous, le romarin et toi, la marjolaine,
Dont le si joli nom plait tant aux amoureux,
Et vous aussi, les violettes de la plaine,
Qui vous aventurez dans les sentiers pierreux,

Et vous, les genêts d'or, vous, les bruyères blanches,
Et, dans la brousse abrupte où vont les chevriers,
Vous tous, quand les pins même ont des fleurs à leurs
[branches,
Les cystes résineux et les genévriers,

Et le buis maritime à la verdure grise,
Et l'euphorbe, et l'iris sauvage, par endroit,
Et les lauriers-amande et les lauriers-cerise,
Les lauriers-rose, et l'asphodèle svelte et droit...

Combien de noms chantants je voudrais dire encore,
 Que mon oreille, hélas! n'a pas tous retenus!...
 Tant d'autres fleurs dont la montagne se décore
 Mêlent à son odeur des baumes inconnus!...

Tant d'autres fleurs!... On les retrouve, on les devine,
 On sent confusément leur souffle essentiel
 Et que leur toute petite âme humble et divine
 Vient rôder jusqu'à nous par les chemins du ciel.

Toutes sont là dans cette odeur mystérieuse,
 Et les brins d'herbe y sont présents comme les fleurs...
 L'une secoue au vent sa clochette riieuse;
 Cette autre, la rosée y prolonge ses pleurs.

Cette autre encor semble un baiser qui vous attire,
 Et la bouche s'entr'ouvre, ardente à s'approcher...
 On croit les voir en même temps qu'on les respire;
 Sur celles qu'on préfère on voudrait se pencher.

Tout cela, tout cela vous trouble, vous pénètre,
 Vous emplit d'un étrange et brusque enchantement,
 D'on ne sait quelle ivresse où l'on se sent renaître
 Pour aimer la nature avec des yeux d'amant.

Les mêmes fleurs, sous d'autres cieux, n'ont point ce
 [charme...]

Est-ce d'errer sans cesse à l'entour de la mer
 Que tu sembles parfois te mouiller d'une larme,
 Odeur de l'Estérel, ô parfum doux-amer?...

II

CHAQUE JOUR...

Douceur d'écrire, avec les mots de chaque jour,
 Un petit livre simple où tiendrait tout l'amour,
 Comme tient un jardin dans un bouquet de roses!...
 Car l'amour n'est si grand que de petites choses,
 Les amants trop fougueux en ont bientôt l'ennui
 Et les plus humbles cœurs sont les plus pleins de lui.

Le désir s'y prolonge et leur tendresse adore...
 Que de plaisirs charmants le réveil fait éclore !
 Cher retour l'un à l'autre, encor presque endormis.
 Fiers de sentir en soi tant de bonheur permis !...
 Premier regard !... Premier frisson !... Premier sourire !...
 Premier baiser, où l'on dit tout, sans rien se dire !...
 Un moment, on s'attarde au vieux geste enfantin
 D'élirer ses bras nus dans l'air frais du matin,
 Avant de retrouver la tâche coutumière...
 Puis, les volets qu'on pousse et, soudain, la lumière !...
 Le bleu pur de l'espace et l'or neuf du soleil
 Qui saute dans la chambre en un grand bond vermeil !...
 Ces jours-là, de la joie, au loin, semble s'étendre...
 Ou bien le ciel est gris, l'âme est frileuse et tendre,
 Autour de vous, en vous, tout paraît s'amortir,
 Dans les bras l'un de l'autre on traîne à se blottir...
 Et la journée enfin recommence, pareille,
 En son labeur tranquille, à celle de la veille ;
 Les efforts différents n'en sont pas moins unis.
 Elle va, vient... Meubles poudreux, miroirs ternis,
 Ses yeux voient tout, ses mains s'empressent, et les choses
 Ont, sous ses doigts légers, comme un air d'être écloses.
 Sa grâce se répand sur toute la maison...
 Lui, cependant, vers quelque invisible horizon,
 Toujours un peu penché, comme sont les poètes,
 Regarde, entend des voix pour tout autre muettes,
 Et voici que, bientôt, sur les feuillets épars,
 Des mots mystérieux naissent de toutes parts...
 Elle entre quelquefois, discrète, lui sourire
 Et suit des yeux les vers qu'il est en train d'écrire,
 D'avance, quels qu'ils soient, sûre de les aimer,
 Mais, sachant que sa plume est prompte à s'alarmer
 Et que du moindre geste un rêve s'effarouche,
 Elle arrête du doigt son baiser sur sa bouche
 Et s'éloigne ou, sans bruit, s'efface, disparaît
 Et, peu à peu, semble, immobile, son portrait,
 Jusqu'à ce que lui-même, en un grand besoin d'elle,
 Oubliant qu'elle est là, se retourne et l'appelle...
 Délicieux instants, divine intimité
 Ou même le silence est une volupté !...

Où les lèvres, souvent, n'ont pas à se répondre,
 Tant la vie et l'amour viennent à se confondre !...
 Harmonieuse entente, échange continu
 Où, quand les corps heureux se sont appartenu,
 Lentement, longuement, les âmes se caressent !...
 Qu'ils sont à plaindre ceux dont les désirs se pressent
 Et qui parfois, en hâte, ardemment apaisés,
 N'ont goûté du bonheur que de furtifs baisers !...
 Ils n'ont jamais été les doux maîtres de l'heure...
 Ils ont connu trop tard que le passé se pleure,
 Et maintenant, dans l'ombre, à jamais défendu,
 Ils font en vain le tour du paradis perdu,
 Sans voir, à leur appel, s'ouvrir les portes closes
 Du jardin où fleurit l'humble bouquet de roses
 Qu'ils auraient pu cueillir, qui renaît chaque jour
 Pour ceux qui, d'un cœur simple, aiment un seul amour.

III

SOIR SUR L'ÉTANG

L'adieu du jour s'attarde au clair miroir tremblant
 De l'étang qu'une brise imperceptible moire.
 D'un coup d'aile qui plonge, une hirondelle noire
 Passe en furtifs éclairs où luit son ventre blanc.

L'or léger du soleil peu à peu devient rose ;
 Le vert des châtaigniers prend des tons de velours,
 Et, tandis qu'un par un s'en vont des corbeaux lourds,
 Un vol de sansonnets à l'horizon se pose.

Une abeille en retard tournoie, ivre de miel,
 Puis retombe au cœur d'une rose qui s'incline.
 Des fils errants de transparente mousseline
 Semblent vouloir tisser un voile sur le ciel.

L'air tout à coup fraîchit ; l'heure obscure est prochaine.
 Un suprême rayon s'allonge sur les eaux ;
 Les cygnes, lentement, regagnent les roseaux ;
 D'un bateau qu'on rattache il monte un bruit de chaîne.

Tout là-bas, près d'un bouquet d'arbres, émergeant,
 La silhouette d'un sapin se fait plus haute,
 Avant de s'estomper de brume.. Un brochet saute
 Et trouble l'eau qui dort d'un clapotis d'argent.

Cependant, les promis s'écartent de la ferme
 Et, la main dans la main, chantonnent de vieux airs,
 Autour d'eux, les chemins bientôt seront déserts,
 La fenêtre s'allume et la porte se ferme.

La douce paix du soir sur la plaine s'étend,
 Et, dans l'ombre qui vient, j'attends l'heure que j'aime.
 L'heure délicieuse où le silence même
 Semble venir aussi se mirer sur l'étang.

IV

ROBE CLAIRE

Ton âme rêve à la fenêtre de tes yeux
 Et sourit de me plaire,
 Ton âme qui, ce soir, pour me séduire mieux,
 S'est mise en robe claire.

Nous sommes seuls, tous deux... J'étais rentré si las
 D'une vaine journée...
 J'ai trouvé cette branche, où pendent des lilas,
 Sur ma table, inclinée.

La lampe autour de toi faisait sous l'abat-jour
 Sa plus douce lumière,
 Comme afin d'embellir d'un plus moëlleux contour
 Ta grâce coutumière.

Comme toi, tout semblait m'attendre et se parer
 D'un air de bienvenue;
 Ton col s'était ouvert comme pour m'attirer
 Vers ton épaule nue.

Mais, à voir dans mes yeux mon désir en chemin,
 Craintive, oh ! sans reproche !
 Tu différeras d'un geste, en me tendant la main,
 La caresse trop proche.

Et tout à coup pareille au soir de notre aveu,
 Toi, si souvent donnée,
 Tu voulus n'accueillir vers toi que peu à peu
 Ma bouche pardonnée...

Renouveau du passé, scrupule inattendu,
 Brusque pudeur d'offrande,
 Baiser cent fois permis, une fois défendu,
 Que votre force est grande !

Voici que, devant toi, je me suis retrouvé
 A l'époque lointaine
 Où mon bonheur n'était encore que rêvé
 Dans ma vie incertaine...

Je te sentais déjà presque mienne, et pourtant,
 Du même geste tendre,
 Ta main, pour arrêter mes lèvres, par instant,
 Se hâta de se tendre...

Tu voulais notre amour plus lent, plus précieux
 Et plus sûr de nous plaire...
 Ton âme rêve à la fenêtre de tes yeux,
 Ce soir, en robe claire.

V

L'AILE NOIRE

L'horizon peu à peu se noie
 Dans la brume d'un soir doré...
 Un corbeau croasse et tournoie,
 Et m'emplit d'un deuil ignoré.

Pourtant j'étais gai, tout à l'heure...
 Aujourd'hui fut paisible et doux...
 Mais toujours quelque larme pleure
 Au fond mystérieux de nous.

Est-ce du passé qui persiste,
 Ou de l'avenir qu'on pressent?...
 Il suffit, pour que tout soit triste,
 D'un corbeau qui va croissant.

L'ombre de ses ailes funèbres
 Lourdemment s'attarde à nos fronts
 Et fait monter de leurs ténèbres
 Les maux obscurs dont nous souffrons.

Plus effrayants d'être sans cause,
 Nous les sentons nous envahir...
 Le bonheur est si peu de chose,
 Quand on croit qu'il peut vous trahir!...

J'étais sûr, brusquement, je doute...
 Dès qu'on a peur, tout est péril...
 Ce pas que j'entends sur la route
 Quel mauvais sort m'apporte-t-il?

Non,... non... j'échappe à son atteinte...
 Il s'éloigne... le bruit décroît...
 Mais le glas d'une cloche tinte...
 Un grand souffle passe... j'ai froid...

Qu'est-ce donc qui meurt en moi-même
 Avec ce mourant inconnu?...
 Je tremble pour tout ce qui m'aime...
 Vous qui m'avez appartenu,

Clairs visages rentrés dans l'ombre,
 Mais toujours prêts à m'émouvoir,
 Peut-être l'un de vous est sombre
 Dans la splendeur de ce beau soir...

Où, dans l'avenir que je pare
 De tous les charmes du présent,
 Est-ce demain qui se prépare
 Au cri de l'oiseau malfaisant?

VI

VOYAGES

Parfois, on ne sait quel mystérieux besoin
 De partir n'importe où, d'échapper à sa vie,
 De sentir sa pensée, ailleurs, moins asservie,
 Malgré nous, brusquement, veut nous pousser au loin.

On soupire des noms de villes étrangères,
 Des noms harmonieux, au hasard retenus;
 On se sent amoureux de pays inconnus
 Peuplés de palais blancs et de robes légères.

On y serait l'hôte ignoré, le promeneur
 Qui n'a d'autre souci que de l'heure prochaine,
 Que tout séduit, que tout émeut, que rien n'enchaîne,
 Et qui fait du plaisir qui passe son bonheur.

Ah! oui, partir!... Emplir ses yeux d'images neuves!
 Suivre un baiser qui rit derrière un éventail!
 S'attarder devant l'arc brisé d'un vieux portail!
 S'accouder, au soleil couchant, sur d'autres fleuves!

Entendre d'autres mots chanter dans d'autres voix!
 Ne plus parler d'amour qu'à lèvres amusées,
 Ou s'éprendre, dans le silence des musées,
 De quelque merveilleuse amante d'autrefois!

Partir! Partir!... Quitter son destin monotone!...
 Redécouvrir la vie avec un cœur d'enfant,
 Un cœur crédule et tendre où rien ne se défend,
 Qui renaît, tour à tour, à tout ce qui l'étonne!

Il est des ciels si beaux et des climats si doux
 Où l'on sent que l'amour a droit à l'inconstance...
 Ne plus se contenter d'une seule existence !...
 Partir ! Partir ! Partir !... Nous en aller de nous !...

Mais non, je le sais trop que mon âme est rebelle
 A ces bonheurs errants faits de plaisirs épars...
 J'ai voulu quelquefois de ces brusques départs
 Où l'on croit rajeunir son cœur... Je me rappelle...

Au lieu du renouveau que j'avais attendu,
 Quand j'étais seul parmi la foule indifférente,
 Dans ces pays lointains où rien ne m'apparente,
 Aussitôt évadé, je me sentais perdu.

Je croyais percevoir l'hostilité des choses,
 Je n'éprouvais soudain que douloureux émoi...
 Le jour bleu me semblait trop dur autour de moi,
 Les jardins exhalaient l'odeur de trop de roses.

Des femmes souriaient, aux portes des maisons,
 Mais c'était à la nuit, dans l'ombre des ruelles ;
 Leur bouche offerte laissait voir des dents cruelles
 Qui remordaient mon cœur d'anciennes trahisons.

Trop souvent, même la Beauté me fut sans joie...
 Si souvent mon regard malgré moi s'en alla
 Du chef-d'œuvre qu'il faut admirer, ce jour-là,
 Du débris de château croulant qu'il faut qu'on voie.

On n'est là qu'en passant, pour ne plus revenir.
 Le temps presse, on s'efforce, on voudrait avoir l'âme
 De candeur et de foi que ce tableau réclame
 Ou, devant ces coteaux sacrés, se souvenir.

Mais, d'instant en instant, tout en nous se bouscule,
 Une blanche statue efface un vieux portrait,
 Une ville en remplace une autre, et disparaît...
 Comme on est friste et las, quand vient le crépuscule !

Ah ! sans doute, moins que personne, je suis né
Avec une âme prompte et que tout renouvelle !...
Ce qui plait à mon cœur lentement se révèle,
C'est toujours lentement que je me suis donné.

Pour accueillir en moi-même les paysages,
Il faut que je les sente un peu m'appartenir,
Il faut, pour que mes yeux puissent les retenir,
Qu'ils m'aient souri longtemps, comme de chers visages.

Je ne me souviens pas d'avoir été jamais
Le possesseur joyeux de la minute brève...
Il faut qu'elle ait passé par les lenteurs du rêve...
Je ne sais que demain qu'aujourd'hui je l'aimais.

Non, non !... Toujours aller de rupture en rupture,
Sans cesse, en même temps que d'espoir en espoir !...
Vous avez sur mon cœur perdu votre pouvoir,
Cherchez d'autres amants, départs à l'aventure !

C'est quand j'ai cru m'enfuir que j'étais en prison !
Ici, je me retrouve et je sens que tout m'aime
Entre ces quatre murs où, libre de moi-même,
Au seul gré de mes yeux, j'ai fait mon horizon

ANDRÉ RIVOIRE.

AUGUSTIN THIERRY

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE ET SES PAPIERS DE FAMILLE

III⁽¹⁾

LE ROMAN D'UN MALADE

JULIE DE QUÉRANGAL

Construit vers 1820, l'hôtel de la préfecture de Vesoul est une lourde bâtisse morose sans caractère et sans style ; en 1830, cependant, un assez beau jardin, aujourd'hui morcelé, l'enveloppait de ses frondaisons, lui faisant aux beaux jours une parure de fleurs et de feuillages.

Appelé par ordonnance du 6 août 1830 à recueillir la succession de M. Lebrun des Charmettes, dans le grand mouvement de réorganisation administrative, œuvre de Guizot, qui mit à pied 76 préfets sur 86 et 196 sous-préfets sur 277, Amédée Thierry s'y était aussitôt installé.

Le nouveau préfet — un préfet de la *Résistance* — trouvait une situation délicate, sinon même difficile. Il avait à combattre « le tumulte des prétentions personnelles, des animosités locales, des importances vaniteuses, des impatiences aveugles qui n'avaient pas obtenu satisfaction (2). » A Luxeuil, les républicains, — on disait les factieux, — s'agitaient, refusant le paiement de l'impôt ; des intrigues légitimistes se nouaient dans l'arrondissement de Gray et le clergé des campagnes prenait volontiers son mot d'ordre près des évêques *ultras* assemblés en congrès à Fribourg. Il fallait sévir, suspendre les maires hostiles

1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1^{er} novembre.

(2) Guizot.

ou incapables, préparer les élections futures, organiser la garde nationale, ce rempart du nouveau régime.

L'historien des Gaulois, mué en fonctionnaire, n'épargnait ni son temps, ni sa peine, et cette lettre de Guizot atteste l'efficacité de ses efforts :

Mardi, 14 septembre 1830.

« Je vous félicite de votre administration, mon cher Amédée : je comptais sur son mérite et sur son succès. Je ne me suis pas trompé. Il ne me revient sur votre compte que de très bonnes paroles et j'en crois encore plus mon impression en lisant vos lettres que toutes les paroles étrangères. Vous gouvernez, c'est bien quelque chose. Continuez, attirez autour de vous toutes les influences naturelles et actives du pays. Vous avez très bien fait de prendre M. de Lisa pour maire. Je le connais depuis longtemps, et je vois, d'après ce que vous me dites, qu'il a beaucoup gagné depuis que je ne l'ai vu. Dites-lui que je suis charmé de le voir parmi nos coadjuteurs.

« N'hésitez pas à changer les maires que la population repousse et qui vous embarrassent au lieu de vous fortifier. Tout ce qui a un caractère de réaction servile ou aveugle est d'un mauvais effet. Tout ce qui atteste la ferme intention d'être bien servi et de bien servir le public donne force et crédit.

« Je suis bien aise que le sous-préfet de Lure marche un peu. Je n'aime pas à revenir tout d'un coup et pourtant je ne veux pas m'entêter à soutenir ce qui n'est pas bon.

« Je ne vous dis rien d'ici. Vous entrevoyez à quoi nous avons affaire. Sachez bien que vous ne faites qu'entrevoir. Établissez-vous et établissez-nous dans les départements. Le premier besoin de ce pays-ci, c'est qu'il s'y forme sur tous les points des opinions et des volontés indépendantes. La centralisation des esprits est pire que celle des affaires.

« J'ai donné à votre frère une pension de 2000 francs (1) ; il m'a écrit deux fois. Je tâcherai de lui répondre. J'en ai jusqu'ici chargé ma femme.

« Adieu, mon cher Amédée, continuez de m'écrire beaucoup et avec détails. Vous savez si je compte sur vous.

« GUIZOT. »

(1) L'attribution est du 7 septembre, sur les fonds du ministère de l'Intérieur.

Ce labeur ingrat, mais absorbant, se prolongea durant sept mois. L'avènement du ministère Casimir Périer, le calme revenu dans son département, la certitude d'un gouvernement stable après les appréhensions du début, rendirent enfin au préfet quelque tranquillité. Désormais assuré de l'avenir, il put renouveler affectueusement à son frère l'offre d'une retraite paisible à son foyer.

Nous savons avec quel enthousiasme Augustin Thierry avait accueilli la Révolution de Juillet, les certitudes qu'il y pensait reconnaître, les espoirs qu'il s'en promettait, les réalisations qu'il attendait. Tout admirateur de La Fayette qu'il soit et bien que resté en bons termes avec Laffitte, il est de cœur et d'esprit avec le parti de la Résistance. Pour lui, la Révolution a été close le 9 août par la révision de la Charte et l'élection de Louis-Philippe : les hommes du « Mouvement » ne lui inspirent qu'inquiétude et méfiance.

Ce double sentiment transparait dans la lettre qu'il adresse de Carqueiranne à Guizot, le 9 novembre 1830, après la dissolution du cabinet :

« C'est au milieu d'une fièvre intermittente dont les accès reviennent toujours malgré les remèdes, que j'ai senti toutes les trances du changement que les journaux m'annoncent aujourd'hui. C'étaient de véritables trances, car vous pouvez croire que j'ai souffert également comme ami et comme patriote. Votre entrée dans un ministère qui, succédant à une révolution, avait tant d'exigences à contenter, tant d'ambitions à satisfaire et à froisser, était une rude tâche ; on le saura bientôt. En attendant, ce que vous avez fait depuis trois mois ne périra point, et l'administration du pays restera, quoi qu'on fasse, dans le moule où vous l'avez jetée. Ce sera un grand plaisir pour vos amis de voir le peu qu'auront obtenu en définitive ceux qui vous ont poursuivi et calomnié avec tant d'acharnement et de mauvaise foi. Cette presse parisienne, qui a tout sauvé dans la dernière crise, semble aujourd'hui n'avoir d'autre but que de tout perdre. Je n'y comprends rien et j'étais loin de m'y attendre. Mais grâce à vous et à vos amis politiques, l'ordre est organisé en France ; nous sommes reconnus à l'étranger et en paix au dedans ; il ne tiendra pas à quelques écrivains brouillons de tout remettre en question et le bon sens des provinces fera justice, au besoin, de la turbulence de Paris. »

La rentrée au pouvoir de ceux qu'il considérait comme « les meilleurs garants de nos libertés politiques » lui rendit toute sa confiance, et c'est joyeusement qu'en compagnie de Marc d'Espine, il se mit en route pour Vesoul où il arriva le 22 avril, après un voyage fatigant coupé à Lyon par un arrêt de cinq jours.

Les deux frères se revoyaient avec bonheur après une si longue séparation. Augustin trouva préparé pour le recevoir un appartement de trois pièces avec une sortie particulière. Les couverts odorants du jardin lui ménageaient un asile propice à la rêverie comme au travail.

Dans ses entretiens avec Amédée, il se montrait plein de sécurité dans l'avenir. En trois ans, que de changements heureux dans leur destinée ! Bien jeune encore, le cadet semblait promis aux plus hautes fonctions publiques ; membre de l'Institut, proclamé alors le plus grand historien de son temps, l'aîné était entré déjà dans la gloire. Et cette gloire, pouvait-il supposer à bon droit, touchait à peine à son aurore. Dédaignés ou suspects sous la Restauration, les historiens tenaient enfin leur revanche. Ils se partageaient les premières charges de l'État, les plus éclatantes faveurs du régime. Tous, Mignet, Thiers, Villemain, Guizot, étaient des amis, des compagnons de lutte ou de travail. Que ne pouvait-il donc espérer, lui, l'un des maîtres reconnus parmi les maîtres, et que ne devait-il pas attendre ?...

Il était aveugle cependant, mais sacrifiés par dévouement à la science, ses yeux perdus ne devenaient-ils pas un titre de plus à la reconnaissance du pays ; sa ferme volonté n'avait-elle point prouvé qu'elle demeurait maîtresse d'un corps débile ? La cécité n'est pas un obstacle absolu, — la cécité sans doute, mais la paralysie ?

Celle-ci poursuivait sa marche envahissante. Les derniers traitements essayés à Carqueiranne n'avaient apporté aucune amélioration. A peine si l'ataxique traînait encore quelques pas incertains. Un médecin de Besançon, le docteur Bessières, promit merveilles des eaux de Luxeuil. Amédée l'y conduisit en juin ; une suprême tentative s'imposait.

S'il ne devait point y recouvrer la santé, il allait en ramener la compagne bien-aimée de sa vie.

Tous les baigneurs de Luxeuil et les touristes de passage connaissent, au moins de vue, la maison du cardinal Jouffroy,

construite au xv^e siècle par le conseiller de Louis XI, sa façade sévère, ses fenêtres aux meneaux sculptés, son merveilleux balcon ajouré, sa tourelle à pans coupés, décorée de masques et de cartouches, dernier vestige du gothique expirant, envahi, déformé déjà par les enjolivements de la Renaissance.

En 1831, ce logis historique appartenait à deux vieilles demoiselles déjà sexagénaires, très pieuses et très charitables, M^{lles} Désirée et Marie Fressigne, et les deux sœurs hébergeaient cette année-là des hôtes de distinction, des amis parisiens, mais bretons d'origine, l'amiral de Quérangal et sa fille Julie.

De bonne et vieille famille morbihannaise, apparenté aux Leuze, aux Fontenay, aux Aigremont, Pierre-Maurice-Julien de Quérangal avait pris sa retraite en 1818, major de la marine à Rochefort, avec le grade honoraire de contre-amiral. Bien qu'aucun titre de noblesse ne précédât sa particule, il avait dû néanmoins fournir ses preuves pour entrer dans l'aristocratique Corps Bleu. Jeune lieutenant, il avait servi sous le bailli de Suffren, fait la campagne des Antilles avec d'Estaing et, capitaine de vaisseau sous l'Empire, un moment attiré sur lui l'attention du maître, par une action héroïque. Cerné en 1808, avec trois frégates, dans le pertuis de Maumusson, par une flottille anglaise, sommé de se rendre, il finissait par se dégager après un combat inégal et ralliait Rochefort sur son dernier bâtiment fracassé et coulant bas. Dans la bataille, un boulet frappant son banc de quart, un éclat lui avait crevé l'œil droit et arraché la moitié du visage, si bien que le vieux loup de mer passait pour l'officier le plus défiguré de la marine française.

Demeuré veuf et chargé de deux filles dont l'aînée, Éveline, était entrée en religion au couvent de Piepus, il vivait modestement à Paris, rue de Bellefond, avec la cadette, des quartiers de sa pension de retraite, jointe au médiocre revenu de quelques métairies au pays vanetais.

Julie de Quérangal avait alors trente-deux ans : petite et fluette, des pieds et des mains d'enfant dont elle se montrait fière, un visage aux traits menus sous d'abondants cheveux châtains coiffés en « demi-bandeaux, » éclairé par de grands yeux noirs un peu fiévreux, on pouvait presque la trouver jolie. Mais le teint blême et comme délavé, semé parfois de plaques cirseuses, annonçait une santé chétive, déjà menacée par le cancer.

Instruite et déliée d'intelligence, se piquant de bel esprit, elle avait reçu une éducation brillante à la Maison impériale d'Écouen, sous la direction illustre de M^{me} Campan.

De ses rapports avec la surintendante, qui durèrent jusqu'à la mort de celle-ci, elle avait conservé l'amour des lettres et le penchant d'écrire : inclination véritable qu'était venue fortifier encore son intimité avec M^{me} Mélanie Waldor. 1831 toute une pléiade de femmes-auteurs se lève à l'horizon littéraire : c'est l'année où débute George Sand et Anais Ségalas. M^{me} Tastu a donné déjà ses *Oiseaux du Sacre*. Mélanie Waldor publie son premier roman : *l'Écuyer d'Auberon*. M^{me} Desbordes-Valmore et Delphine Gay sont en pleine réputation. Julie de Quérangal brûlait de marcher sur leurs traces.

L'arrivée d'Augustin Thierry, bientôt connue dans la petite ville, éveilla son plus vif intérêt. Elle professait pour l'historien une enthousiaste admiration. Dans une lettre à sa cousine Laurence, plus tard M^{me} de Tréveret, elle s'avoue « transportée » par la lecture de *la Conquête*.

Comment arriver jusqu'à lui s'en faire apprécier et distinguer ? Julie de Quérangal s'ouvrit de son désir à M^{lle} Désirée. Au nombre de ses parents, l'obligeante vieille fille comptait un cousin, M. Galmiche, conseiller de préfecture de la Haute-Saône, qui, par fortune, se trouvait à Luxeuil. Il connaissait naturellement son préfet et se chargea des présentations.

Tous ceux qui l'approchèrent : Nisard, Loménie de Brienne, Renan, l'abbé Perraud, le Père Gratry, l'ont constaté, Augustin Thierry possédait un charme de séduction incomparable. Causeur éblouissant, il s'exprimait avec une étonnante poésie de pensées et de mots. Science, histoire, musique, anecdotes, souvenirs de jeunesse, il abordait tous les sujets avec un enchantement égal, d'une parole souple, élégante, colorée, nerveuse et noble. « Cet aveugle connaît tout, sait tout, se souvient de tout, écrira Loménie de Brienne ; ce qu'il n'a pas vu avec les yeux du corps, il l'a vu avec les yeux de l'esprit, » et si l'on veut des témoignages féminins, la comtesse de Circourt, M^{mes} de Tracy, de Corcelle, après lady Holland et la princesse Belgiojoso, ont loué « sa conversation sans pareille, toujours lumineuse, éloquente, sans apprêt, éveillée à la plus sérieuse intimité. »

Dès leur première rencontre, M^{lle} de Quérangal fut conquise et l'écrivain, de son côté, insensiblement gagné par une sym-

pathie grandissante, commença de fréquenter chez M^{lle} Fressigne.

Que se passait-il en Julie ? Il n'est point téméraire de le presumer d'après ce que nous connaissons d'elle.

Idéaliste et romanesque, le rôle d'ange gardien, de providence d'une âme d'élite, exalte son imagination, comme la pensée flatte son orgueil d'associer son nom à un grand nom, sa vie à une vie de douleur et de gloire.

Pour Augustin Thierry, voici longtemps déjà que lui pèse une solitude d'autant plus cruelle à ses infirmités. De nature infiniment affective et tendre, il a toujours recherché la société des femmes, subi profondément leur influence ; le souvenir de M^{lle} Allègre s'est estompé dans sa mémoire, mais, s'il a dû renoncer à l'amour, il continue de rêver ardemment à ce qui serait une amitié conjugale fondée sur l'étroite communion des esprits et des cœurs. La présence de M^{lle} de Quérangal, ses longues causeries avec elle, l'intimité intellectuelle établie entre eux, accroissaient encore ce désir de toute la puissance d'un bonheur entrevu. Par pudeur d'infirme, il se taisait pourtant, trop fier pour avouer le sentiment, à ses yeux, sans espoir, qui l'avait envahi. Amédée Thierry était retourné à Vesoul, le séjour de l'amiral à Luxeuil touchait à sa fin : ce fut M^{lle} Fressigne qui hâta le dénouement souhaité de part et d'autre.

Avait-elle, comme il est probable, reçu confidence de Julie, ou bien obéit-elle à quelque mystérieuse suggestion d'intuition féminine ? Quoi qu'il en soit, elle avertit Augustin Thierry que sa demande, s'il la formulait, serait certainement agréée. A la fin d'août, les fiançailles furent officiellement annoncées et le mariage célébré le 7 novembre, en l'église Saint-Georges de Vesoul.

Pendant treize années d'une union sans nuages, M^{me} Augustin Thierry allait être pour son mari la meilleure et la plus dévouée des compagnes, et, comme il le répétera bien souvent lui-même, « toute sa raison d'être et tout son intérêt de vivre. »

TROIS ANNÉES D'EXIL

Les nouveaux mariés s'étaient provisoirement installés à la préfecture, en attendant, comme il s'en croyait assuré, que l'historien de *la Conquête normande* fût bientôt pourvu à Paris de quelque emploi dans l'Université reconstituée.

Lors des réceptions officielles, M^{me} Augustin Thierry aidait à faire les honneurs son beau-frère demeuré garçon (1).

Augustin Thierry n'y paraissait que rarement, retenu à la chambre par son misérable état de souffrance. Elles aussi, les eaux de Luxeuil s'étaient montrées inefficaces. Pour cette année 1832, je lis en effet dans son *Journal de Santé* (2) : « Il ne peut marcher sans être soutenu sous les deux bras. Après quelques minutes de marche, il est averti de s'arrêter par un battement de cœur. Cette disposition est surtout remarquable dans les promenades qu'il essaie après les repas. Il éprouve des symptômes de suffocation durant les grandes chaleurs et de temps en temps, lorsque sa chambre est trop chaude ou qu'il s' imagine qu'elle doit être telle. L'imagination et la préoccupation sont pour beaucoup dans ces accidents. »

De graves préoccupations, en effet, matérielles et morales, achevaient d'épuiser ce corps miné par la maladie, troublaient la sérénité consentie de ce puissant cerveau. Il était arrivé dans la Haute-Saône, hanté du grand dessein entrevu naguère, rêvant toujours d'écrire *l'Histoire des Invasions Germaniques*, introduction et complément, dans sa pensée, de ses ouvrages précédents. Sur sa demande, Amédée Thierry avait fait fouiller les archives, les bibliothèques publiques de Vesoul et de Besançon. Recherches vaines qui n'avaient donné aucun résultat, mis à jour nul document utile. L'historien désabusé, s'était rendu compte qu'un si grand monument ne pouvait, faute de ressources, s'élever en province. Il lui fallait retourner à Paris et les moyens lui manquaient pour s'y établir, si modestement que ce fût.

Sans fortune, l'amiral de Quérangal n'avait pu donner aucune dot à sa fille et ses droits d'auteur aux revenus aléatoires constituaient les seules ressources de l'écrivain. Sa pension sur la liste civile avait disparu dans la tourmente de Juillet et, pour comble d'infortune, l'indemnité annuelle de 2000 francs accordée par Guizot avait cessé d'être payée après son départ du ministère.

(1) Il épousera quelques années plus tard, en 1839, M^{lle} Gabrielle Bréchet, fille du chirurgien, professeur à la Faculté, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de Médecine (1784-1815).

(2) Ce *Journal de santé*, rédigé avec le plus grand soin, à partir de 1814, par le secrétaire et médecin d'Augustin Thierry, le docteur Gabriel Graugnard, fournit également, pour les années qui précèdent, de précieuses indications auxquelles il a déjà été recouru dans ce récit.

L'arrivée aux affaires du cabinet Soult lui rendit un moment toutes ses illusions. Parmi les nouveaux ministres, et les plus influents, il ne comptait que des amis. Il avait connu Barthe au *Globe*, Thiers, en même temps que Mignet, à l'Arse-
nal, fréquenté chez le duc de Broglie au temps de sa jeunesse. Guizot enfin, devenu grand maître de l'Université, allait pou-
voir, sans plus tarder, réaliser ses projets grandioses et l'un des
premiers qu'il voudrait s'associer serait certainement celui
auquel il multipliait naguère les assurances du plus affectueux
dévouement :

« Paris, 25 octobre 1834 (1).

« J'ai l'air d'avoir bien des torts envers vous, mon cher
Amédée, et je m'en désolé. Vingt fois j'ai voulu vous écrire et
n'en suis pas venu à bout. Vous pouvez savoir que je suis fort
occupé; je suis encore bien plus dérangé et je perds bien plus
de temps que je n'en emploie. Aujourd'hui, je vous écris de la
Chambre, aux bruits des murmures de l'extrême gauche, que
Charles Dupin impatiente. Pardonnez-moi donc tous mes
retards et croyez que votre frère et vous, vous n'en avez pas
moins occupé très souvent ma pensée. Je prends peu d'amis et
ne les quitte jamais. Je ne connais pas M^{lle} de Quérangal, mais
ce qu'elle fait m'apprend ce qu'elle est, et je félicite notre
pauvre Augustin de son excellente fortune. Il a raison de s'y
confier et vous de le lui conseiller. Qu'il prenne au vol un peu
de bonheur en ce monde. J'aurai un vrai plaisir à le voir, car
j'espère bien que nous le reverrons ici. Vous faites merveille de
le prendre avec vous et de ne plus vous en séparer. Vous aurez
vous-même un intérieur qui vous manque. Je voudrais bien
que nous réussissions à arranger enfin à votre frère une situa-
tion passable. J'en ai parlé, j'en parle, j'en parlerai. Nous vien-
drons à bout de quelque chose. Par malheur, le temps s'écoule
et je m'en impatiente comme vous. Dites-lui que nous l'aimons
toujours, que nous lui demandons de parler de nous à M^{lle} de
Quérangal et comptez sur mon amitié, comme je compte sur la
vôtre.

« Tout à vous,

« GUIZOT. »

(1) A Amélie Thierry.

Augustin Thierry pouvait d'autant mieux croire au rapide accomplissement de ces promesses qu'à peine installé, le ministre chargeait sa femme de les renouveler en son nom.

« C'est moi, monsieur, écrit M^{me} Guizot, le 18 octobre 1832, qui suis priée de vous répondre, car mon mari est, vous pouvez le penser, bien occupé en ce moment. Au reste, ces occupations lui sont agréables et chères ; il aime à se retrouver au milieu de ses anciens collègues, de ses vieilles habitudes universitaires, à se sentir appelé à réaliser tant de projets, tant de désirs qui ont depuis longtemps fermenté dans toutes les têtes scientifiques. Il est aussi heureux de penser qu'il pourra, dans sa nouvelle position, rendre quelques services à des personnes dont la carrière fut longtemps la sienne et dont l'amitié est encore un de ses biens les plus précieux. Cherchez, monsieur, ingéniez-vous à voir comment il pourrait vous être utile ; il pense beaucoup à vous et vous prie d'y penser vous-même ; mandez-nous toutes vos idées sur votre position et sur les améliorations qu'elle pourrait recevoir. Ce serait un beau jour pour M. Guizot que celui où il vous tirerait de peine pour le présent, d'inquiétude pour l'avenir. »

Ce n'est pas seulement du premier trône restauré que datent les grandes ingraturités, et l'initiateur de la renaissance historique en France va connaître à son tour l'indifférence et l'oubli. Successivement, il verra élever aux plus hautes charges de l'État ses émules ou ses amis : Barante, ambassadeur en Russie ; Mignet, directeur des Archives aux Affaires étrangères ; Villemain, vice-président du Conseil royal de l'Université, désigné pour la pairie.

Et pendant qu'ils grandissent ainsi, lui, trois années encore, restera dédaigné à Vesoul, en posture humiliée de quémendeur qu'on promène et qu'on lanterne. Il en souffre dans son orgueil justement blessé, plus encore dans sa confiance trahie et ses affections déçues. Alors commence l'un des plus douloureux épisodes de cette vie douloureuse : véritable crise morale, dont on suit les progrès attristants, dans la correspondance qu'on va lire.

Sa première pensée a été de rentrer dans l'Université. Sur la foi des assurances de Guizot, il a demandé, certain de l'obtenir, un poste d'inspecteur d'Académie vacant à Paris, et prié Villemain de suivre l'affaire et d'intervenir au besoin.

Celui-ci lui adresse, le 31 octobre, cette réponse bien hésitante sous les formules et les protestations :

« Mon cher ami,

« Je n'envoie pas une lettre que je t'avais écrite parce que j'ai vu depuis ton excellent frère, qui n'est pas moins excellent préfet. Ne m'accuse pas, je n'oublie pas plus tes intérêts que tes beaux récits. Je viens encore d'en causer avec M. Guizot, qui est toute estime et toute amitié pour toi. Voici les faits. Mon cher ami, tu pourrais être nommé inspecteur à Paris; mais il paraît bien difficile que cela n'exige pas quelque résidence. J'en serais charmé, moi; mais avec quatre mille francs et ta pension, vivrais-tu à Paris aussi commodément qu'à Vesoul? Aurais-tu jardin, repos, domestique suffisant? Le mieux serait de te donner un titre qui entraînât seulement quelques rapports par écrit, quelque programme, quelque instruction que tu dicterais à loisir et que nous exécuterions religieusement. Voilà, mon cher ami, ce que M. Guizot fera, j'espère, si tu ne me donnes pas quelque autre idée.

« J'ai appris avec joie que tu travaillais et que bientôt un volume serait achevé. Rome et ses destructeurs goths, c'est un admirable sujet que Buat, Gibbon, etc., ont manqué. Le règne de Théodoric te fournira des choses bien neuves. As-tu lu le *Panegyrique d'Ennodius*, sur lequel j'ai demandé un travail aux candidats de l'agrégation d'histoire? Mais que dis-je là? Tu aurais tiré des trésors de Symmaque, de Boèce, de Cassiodore.

« Je te remercie, mon cher ami, de ton compliment; je l'accepte surtout pour mon mariage (1). Je t'ai déjà parlé du tien; l'honneur que j'ai eu d'entrevoir M^{me} Thierry a augmenté mon vif et respectueux intérêt pour elle. Tu la récompenses en gloire et en affection d'un choix qui l'honore et qui vous rend heureux. Quand tu viendras à Paris, mon cher ami, je serai bien empressé de te recevoir et de te faire connaître une personne qui jouit de tes livres autant que moi. Ma mère te garde un souvenir très tendre et a bien questionné sur toi ton frère, qui lui a fait une visite aimable. Écris-moi, mon cher ami,

1. Villmain avait épousé, quelques mois auparavant, à Dreux, M^{lle} Desmousseaux de Givré.

et sois sûr de mes réponses très promptes et de mon zèle invincible.

« Ton bien dévoué,

« VILLEMAIN. »

Les semaines, puis les mois s'écoulaient. Rien et toujours rien. La place espérée a été donnée à un autre. On ne répond même plus à ses lettres. Le découragement et la colère commencent à gagner l'historien.

« Trois mois passés dans l'attente et trois lettres sans réponse : voilà où j'en suis : mets-toi un seul moment à ma place. J'avais espéré que l'inspection vacante ne serait pas donnée, elle vient de l'être et à qui? *Frango, miser, calamos!* Puisque le précaire et l'éventuel continuent à peser sur moi, il faut que je songe sérieusement à mettre mes instants à profit. Adieu, les longues études! Elles sont trop ingrates, elles m'ont fait perdre la vue et ne m'ont pas donné de quoi inspirer à mes amis un peu de résolution en ma faveur (1). »

L'amitié de Villemain, sincère autant que nonchalante, s'émeut à cet appel de détresse. Il tâche de son mieux à reconforter le désespéré, plaide les circonstances atténuantes.

« Paris, 31 janvier 1833.

« Mon cher ami,

« Je te réponds tout de suite, ne pouvant faire mieux. Je veux au moins que tu ne doutes pas de mon zèle et de mes vœux. La bienveillance, l'estime de M. Guizot sont toujours les mêmes; il souhaite vivement te faire une position meilleure, mais il ne l'a pas cru possible pour l'inspection, qui exige un service de voyage et d'activité. Ajoutons, mon cher ami, que sa longue indisposition, l'accablement d'affaires qui a suivi, et, depuis quelques jours, une maladie grave de M^{me} Guizot, tout cela le préoccupait et rendait plus difficile l'accomplissement d'une chose qui n'est pas dans le *courant* de chaque jour. Que cela ne te fâche pas. Mon cher ami, ne te crois ni oublié, ni méconnu; mais je te dis les causes de retards. Je vais, au premier moment calme, lui proposer un arrangement qui ne te satisfera qu'à demi, qui est insuffisant, médiocre, mais qui

(1) Lettre à Villemain : Vesoul, 27 janvier 1833.

enfin vaut mieux qu'une attente sans résultat. Au reste, mon cher ami, quand tu parles de tes amis au pouvoir, ne songe pas à moi. Je n'y suis pas, Dieu merci. J'ai le travail fatigant et peu distrayant d'une place administrative (1); je parle quelquefois à la Chambre des Pairs, où je te remercie de m'avoir remarqué; mais je n'ai aucun crédit, aucune puissance pour obliger un peu en grand mes amis.

« Mon cher ami, ta mélancolie m'afflige, ne renonce pas à tes travaux, tourne un peu tes pensées vers l'avenir. Tu as fait un ouvrage admirable et tu peux encore travailler. Entreprends quelque chose qui ne soit pas trop étendu, pas de haute mer, suis la côte, décris ce que tu voudras, mais avec cette expression vive et profonde, ce vrai passionné qui t'appartient. Écris la vie d'Attila, d'Alaric, le christianisme des Gaules, la chute de l'Empire d'Occident, tout ce qu'il te plaira. Sois sûr d'être intéressant et lu. Si tu ne t'ennuies pas de dicter pour moi, réponds-moi, excite mon zèle, fais-moi honte de n'avoir encore rien obtenu et crois-moi ton bien dévoué, par invariable amitié, comme par respect de ton *rare* (2) talent beaucoup plus inaccessible que la pairie.

« VILLEMMAIN. »

Un semestre encore d'attente vaine, d'énervement croissant. L'« arrangement » annoncé tout proche n'est pas encore intervenu. A force d'y réfléchir, Augustin Thierry croit avoir débrouillé l'énigme, trouvé la raison puérile pour laquelle les portes de l'Université restent closes devant lui. Il n'est pas agrégé et connaît l'esprit formaliste de Guizot, rigide observateur de tous les règlements. Qu'à cela ne tienne ! Non sans ironie, il se déclare prêt, s'il le faut, à subir les épreuves du concours et précise en même temps les raisons qui font une nécessité de son retour à Paris.

« S'il est devenu impossible de faire pour moi ce qui était formellement projeté, il y a un an, dis-moi quelle est la cause de cette impossibilité (3). Mon frère croit que tous les obstacles viennent de ce que je ne suis pas agrégé, mais, lorsqu'il m'en

(1) La vice-présidence du Conseil royal de l'Université à laquelle il avait été appelé dès le 14 août 1830.

2. Souligné dans le texte.

3. A Villemain : Luxeuil, 31 août 1833.

parle, je lui dis qu'il plaisante, et, à mon avis, un pareil prétexte ne serait qu'une plaisanterie. Fauriel n'était pas agrégé, il n'était même pas bachelier ès lettres, lorsque M. de Broglie, bien autrement à cheval que M. Guizot sur les règlements universitaires, l'a nommé professeur de Faculté. Ce qui a été possible pour l'un ne l'est-il pas pour l'autre? Et du reste, si l'on y tenait absolument, je pourrais me présenter aux épreuves de l'agrégation. Il serait curieux de voir siéger là un membre de l'Institut!

« Sérieusement, mon cher ami, je te prie de rappeler à M. Guizot, et avec toute la chaleur de cœur dont tu es capable, les promesses réitérées et l'état d'angoisse continuelle où me met cette longue incertitude. Rien n'est plus précaire que ma situation. Si mon frère changeait de résidence, je ne le suivrais pas, et faute de pouvoir habiter Paris, je serais forcé de m'enterrer dans le village de Luxeuil, où je suis maintenant à prendre les eaux. Voilà, si vous m'oubliez, quelle est ma seule perspective, voilà le brillant avenir qui me récompensera de mes travaux. A part toutes les considérations d'amitié, en ne regardant que les intérêts de la science que, comme chefs de l'Instruction publique, vous devez avoir en vue, crois-tu que ma présence à Paris serait inutile aux études historiques. Elles sont tombées au plus bas par votre retraite à tous, et, si vous avez un reste d'amour pour elle, vous me ferez une position telle que je puisse employer ce qui me reste de forces à conserver nos traditions qui se perdent, à sauvegarder la méthode et le style en histoire. Tu verras ce que je puis faire encore par l'article que j'ai envoyé à la *Revue des Deux Mondes* (1). J'avais entrepris bien autre chose que cette série de morceaux détachés. Mais après deux ans de recherches, j'ai senti qu'un grand ouvrage ne pouvait se rédiger en province, j'ai renoncé à ma grande histoire des Invasions germaniques, et je me suis mis à écrire de nouvelles *Lettres sur l'histoire de France*. C'est un travail de désespoir, et mon éloignement de Paris me condamne à ne rien faire de mieux : le public saura pourquoi.

« Si, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, l'Université me repousse, M. Guizot a le pouvoir de me ramener à Paris, en m'accordant le maximum des pensions littéraires (2); pour cela, il n'a qu'à prendre conseil de lui-même et de la justice. »

(1) *Les Enfants de Clother I^{er}*, publié dans cette *Revue* le 1^{er} août 1833.

(2) Par arrêté en date du 18 mai 1833, l'indemnité annuelle primitivement

Villemain répond à son ami quelques jours plus tard pour lui apprendre le projet inattendu auquel s'est arrêté le ministre. Sa lettre embarrassée abonde en réticences. On le sent contraint, mal content de soi, assez honteux de plaider le pire.

« M. Guizot l'a écrit ou va l'écrire son projet. Ce n'est pas une place ni une faveur, mais un travail, je le sais. Ce travail, s'il ne t'ennuie pas, peut être d'une véritable originalité et serait pour toi un grand moyen d'aisance. Mon cher ami, je conçois ton désir, ton besoin, ta passion de revenir à Paris; il faut seulement pour toi Paris avec assez de fortune et pour cela il te faut le produit d'un travail extrêmement populaire, comme l'abrégé d'histoire que te propose M. Guizot. Quant à ton projet d'agrégation, c'est une plaisanterie, tu es agrégé à la corporation de Tacite, Commynes, Machiavel, de Thou, Voltaire, etc., corporation fort diverse et fort libre.

« Je regrette bien que tu abandonnes ton grand livre. S'il te faut Paris pour le faire, je voudrais avoir la puissance de t'y installer avec dix mille livres de rentes. Quoi qu'il en soit, mon cher ami, dicte quelques mots pour m'apprendre si l'idée du ministre t'agrée ou du moins ne te répugne pas. Je te prie de croire à mon invariable affection. »

Un grand malheur avait empêché Guizot d'écrire. Il venait de perdre sa seconde femme si tendrement aimée. L'orgueil lui fléchit sous le coup qui le broie. Dans sa douleur profonde, il se penche vers une autre affliction, trace alors pour Augustin Thierry cette lettre où perce à chaque ligne son mortel chagrin, si différente par l'émotion qu'elle dégage du ton de sécheresse hautaine habituel à sa correspondance.

« Paris, 17 septembre 1833.

« Mon cher ami,

« Ne me reprochez pas de ne pas vous avoir écrit; ne me reprochez rien. Je fais chaque jour ce que commande la nécessité, la nécessité absolue; et quand j'y ai suffi, je rentre dans ma chambre, pour dormir, si je peux, pour rêver en liberté, si je ne dors pas. Vous avez beaucoup souffert, vous avez vu

accordée le 7 septembre 1830 à Augustin Thierry avait été portée de 2000 à 3200 francs. Toutefois, Guizot n'était pour rien dans cette augmentation due aux amicales instances de Mignet. Les douze cents francs supplémentaires furent en effet prélevés d'abord sur les fonds du Ministère des Affaires étrangères.

s'évanouir de bonne heure de belles espérances; vous êtes malade, aveugle; vous devez comprendre aisément ce qu'il peut y avoir de tristesse et de douleur dans une âme; n'essayez pas de vous faire une idée de l'état de la mienne; vous n'y réussiriez pas. J'ai perdu non seulement le bonheur, un bonheur que j'avais ressaisi comme par miracle, mais un bonheur jeune, beau, brillant et doux, serein et animé, un bonheur toujours le même dans toutes les situations, dans la retraite la plus profonde, comme dans l'activité la plus éclatante et qui toujours, partout, donnait pleine et constante satisfaction à ma raison et à mon imagination, à mes sentiments les plus intimes et à mes moindres goûts, à ma nature tout entière. Voilà ce que j'ai perdu : quoi qu'il puisse me rester, ce qui me reste n'est rien pour moi. Vous rappelez-vous une *canzone* de Dante, peu connue, où il dit en parlant de la mort de Béatrice :

Io non mori e non rimasi vivo.

« C'est ma condition et une condition qui ne peut changer, car je travaille, j'agis, je vis extérieurement comme par le passé, avec la même activité et la même énergie, j'espère : c'est au fond de mon âme que la vie a cessé et ne peut revenir.

« Laissons-moi là; je ne vous aurais pas parlé de moi, si involontairement, malgré moi, votre nom ne m'avait reporté tout à coup dans ce passé qui est toujours ma vie. Elle avait pour vous une amitié véritable; vos intérêts, votre destinée l'occupaient habituellement. Je ne manquerai pas à ce qu'elle eût désiré. Depuis longtemps, je cherche une manière de vous caser dans l'instruction publique. J'avais pensé à vous faire inspecteur de l'Académie de Paris pour les études historiques; à cela il faut deux choses : 1° une vacance que j'espère amener d'ici au 1^{er} janvier; 2° que vous puissiez aller faire des examens dans les collèges et à l'École normale. Le pourriez-vous ? Sondez bien vos forces.

« En attendant que cela s'arrange, voici ce que je vous propose. Voulez-vous vous charger de me faire une petite histoire de France en un bon volume in-8° ou deux forts in-12, à l'usage des écoles normales primaires et des écoles primaires supérieures ? Il faut que ce soit une histoire complète, un grand résumé riche de faits et vrai de couleur. Je ne connais, entre nous, que vous ou moi qui puissions le bien faire. Le voulez-

vous? Ce serait un travail assez profitable. Répondez-moi sans trop tarder. Certainement, je vous voudrais à Paris; je voudrais que vous y redevinssiez centre d'études et de conversations. Nous en avons grand besoin et peut-être le moment approche-t-il où le mouvement intellectuel et scientifique pourra recommencer. Quatre mille francs ajoutés à ce que vous avez, suffiraient-ils à vous faire vivre tolérablement à Paris? Pensez-y bien avant de vous décider à vous séparer de votre frère?

« Adieu, mon cher ami, je vous le répète, ne me reprochez rien. Mettez sur votre lettre, *pour moi seul*, et croyez bien que je n'ai jamais été plus à vous.

« GUIZOT. »

La lettre du ministre contenait cette fois un engagement formel. En attendant qu'il se réalisât, pour montrer son bon vouloir, malgré ses répugnances, devinées par Villemain, pour une besogne ingrate, Augustin Thierry se mit au travail, afin de composer l'abrégé qui lui était demandé.

J'ai retrouvé dans la masse des documents, — quelques-uns fort importants, — laissés après sa mort, le plan qu'il arrêta, dicté par lui à sa femme. Il est divisé en sept livres :

Livre I : Histoire de la Gaule avant les Romains, sous les Romains et sous les rois franks, jusqu'à la fixation des limites du royaume de France (888). — Livre II : Histoire du royaume de France, borné par la Meuse, la Loire, la Somme, l'Epte et la Vilaine, jusqu'à l'époque des conquêtes vers l'Ouest et vers le Sud (1180). — Livre III : Histoire des conquêtes jusqu'à leur accomplissement (1270). — Livre IV : Histoire de la monarchie française étendue au Sud et à l'Ouest, jusqu'aux limites de l'ancienne Gaule, depuis le commencement du XIII^e siècle jusqu'aux guerres de religion (1550). — Livre V : Histoire des guerres politiques et religieuses, terminées par l'établissement de la monarchie administrative, depuis le commencement du XVI^e siècle jusqu'au milieu du XVII^e siècle (1643). — Livre VI : Histoire de la monarchie administrative jusqu'en 1789. — Livre VII : Histoire de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration (1).

(1) On a parfois reproché à Thierry, pour en reporter tout l'honneur sur Michelet, de n'avoir pas donné place à la géographie dans son œuvre. Or, le projet qu'on vient de lire s'accompagnait d'un atlas historique et ethnographique de 58 cartes, minutieusement établi pour la France et l'Europe, malheureusement de détails trop étendus pour être reproduit à cette place.

Cependant le temps s'écoule. Encore une fois, Guizot paraît avoir oublié ses promesses. Bien plus, Augustin Thierry apprend que le poste universitaire sur lequel il compte, vient d'être attribué à un autre. Sa juste indignation éclate dans une lettre véhémentement adressée à Villemain :

« Lorsque j'ai reçu ta dernière lettre si aimable pour moi, je venais de voir dans les journaux l'annonce de cette vacance qui devait être amenée en ma faveur. Tu disais que tu allais poser la question de mon entrée dans l'Université. Je croyais, pour cette fois, être au bout de ma longue attente, et, huit jours après, les journaux m'apprennent que la place est donnée à un autre. Il n'y a pas, non, il n'y a pas de solliciteur importun qui ait été promené d'espérances en désappointements, plus que je ne le suis depuis quinze mois. Est-ce là mon rôle ? Si M. Guizot n'ose plus ce qu'il voulait encore au mois de décembre, rappelle-lui qu'il y a une chose qu'on me doit et qu'on peut me donner, *le maximum des pensions littéraires*. Je le demande et je ne cesserai de le demander. Reste à savoir si ce sont des amis ou des étrangers qui me l'accorderont !... Assez sur ce triste sujet ! J'ai bien de l'amertume dans le cœur, et je crains qu'elle ne déborde (1). »

Un mois après, la discussion du projet de loi sur l'ancienne liste civile le plonge en des alarmes nouvelles. Il est question de supprimer les pensions littéraires qui figurent sur cette liste et la sienne par conséquent. Le projet adopté, c'est pour lui la misère toute nue. Il lance à Villemain un suprême appel :

« Est-ce que mes amis regardent le titre d'inspecteur de l'Académie comme trop éminent pour moi ? Si j'avais prévu un pareil avenir, j'aurais un peu plus ménagé mes yeux. J'avais espéré jusqu'à ce moment conserver au moins un lambeau de ma pension sur la liste civile. Ces cinq cents francs sont peu de chose, mais c'est le salaire du domestique sans lequel je ne puis me transporter d'une chambre à l'autre.

« En serai-je donc réduit à me faire délivrer par mon frère un certificat d'indigence ? Ce serait une dérision et une honte pour nous deux... Je suis bien découragé. J'ai beau montrer ce que je sais faire en histoire, le zèle pour moi n'en devient pas plus chaud. C'est une barque pourrie qui a noyé son maître. Si

(1) Vesoul, 19 janvier 1834.

cet abandon continue, je la laisserai là et je ferai avec ma femme des livres pour les enfants (1). »

Pour l'honneur des lettres françaises, Augustin Thierry n'en fut pas réduit à cette extrémité. Il n'eut point à réclamer une attestation qui, répondait Villemain, « serait la honte du pays. »

L'instant qu'il désespérait davantage, allait au contraire lui apporter le salut, le ramener à Paris en l'arrachant à son exil forcé. La *Société de l'Histoire de France* venait de se fonder sous l'égide et par les soins de Guizot. Son but, défini dans le rapport au Roi, du 31 décembre 1833, était de « choisir dans les archives locales et dans celles de l'État les documents importants de l'histoire nationale et de les publier successivement, sans blesser aucun intérêt, ni convenance publique, mais aussi sans puérole pusillanimité. » Admirable et féconde idée qui devait donner naissance au grand *Recueil des Documents inédits de l'Histoire de France*, « élever chez nous l'étude des souvenirs et des monuments du pays au rang d'institution nationale. »

Des difficultés d'ordre budgétaire, l'opposition entêtée de Garnier-Pagès retardèrent quelque temps l'accomplissement de ce noble projet. Approuvé par la Chambre, soutenu par le Roi, Guizot enfin put se mettre à l'œuvre.

Avec Mignet, Fauriel, Guérard, Cousin, le général Pelet, Augustin Thierry fut l'un des premiers collaborateurs auxquels il s'adressa. Par lettre officielle du 10 novembre 1834, il le chargeait de surveiller et diriger « la collection des chartes concédées aux villes et aux communes par les rois et les seigneurs du XII^e au XV^e siècle et celle des ordonnances et constitutions des diverses corporations, maîtrises, etc., établies en France aux diverses époques. » Le but précis de ce grand travail était en outre indiqué clairement. Il s'agissait « de trouver, autant que possible, dans l'histoire des communes et des différentes sociétés particulières qui se sont formées dans leur sein, une sorte d'histoire générale des origines de la bourgeoisie et du Tiers-État. »

Une somme annuelle de trois mille francs, portée bientôt à quatre mille cinq cents, était allouée à l'historien. En outre, « plusieurs jeunes gens instruits et laborieux » étaient mis à sa

(1) Vesoul. 27 février 1834.

disposition pour l'assister dans une entreprise « longue et délicate. »

Aucun labour de science ne pouvait davantage enchanter l'« apôtre des communes, » ni s'accorder mieux à ses recherches de prédilection. Pour l'avoir déblayé déjà, il connaît le terrain sur lequel il est appelé à construire. Son cœur s'associe à sa pensée pour conduire à ses fins une œuvre colossale qui les partage l'un et l'autre. Il l'accepta comme l'accomplissement de sa destinée, et la poursuivra quinze ans avec une inlassable énergie. Un grand livre en sortira, tout d'apaisement scientifique et d'abstraction sercine: *l'Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État.*

Presque en même temps que lui parvenait cette heureuse nouvelle, une autre, non moins agréable, arrivait à Augustin Thierry, qui le tirait définitivement d'inquiétude. Le Duc d'Orléans achevait de constituer sa maison. Il restait à pourvoir un poste de bibliothécaire, et comme autrefois son père à Casimir Delavigne, ses aïeux à Fontenelle et à Laujon, le prince, continuant une tradition de famille, désirait l'accorder à quelque littérateur en renom. Des amis moins proches du pouvoir que Villemain, Thiers ou Guizot, mais familiers de Ferdinand-Philippe et de dévouement plus empressé: Ary Scheffer, Auguste Trognon, M. de Boismaison, s'employèrent activement en faveur de l'historien aveugle, auquel la reine Marie-Amélie vint elle-même prêter son généreux appui.

Au commencement de décembre, après quelques retards dus au mauvais vouloir de Thiers qui défendait un autre candidat, Trognon avait enfin la joie d'annoncer à son ami qu'il était agréé et le tranquillisait en même temps sur ses attributions:

« M. le Duc d'Orléans connaît parfaitement votre état et la connaissance qu'il en a, n'a fait que le décider davantage en votre faveur. Il y aura sous vous un homme chargé de ranger et surveiller la bibliothèque, où vous viendrez vous asseoir et travailler quand il vous plaira et dont vous réglerez les achats sur un fonds déterminé. Votre place est une de celles que les princes s'honorent de donner en les donnant à des hommes tels que vous: voilà ce que M. le Duc d'Orléans a senti et vous comprenez ce que je vous disais tout à l'heure, comment votre situation vous a assuré la préférence sur tout autre homme de

lettres à qui il eût eu l'idée de proposer ce poste dans sa maison. Il n'est jamais entré dans sa pensée d'attendre de celui qu'il choisirait le service d'un commis de bibliothèque. Bien entendu, vous prendrez possession quand il vous plaira ; je souhaite que les chartes de M. Guizot vous attendent aussi tranquillement que les livres de M. le Duc d'Orléans. »

Une indemnité de 2 800 francs sur la Direction des Beaux-Arts était allouée à l'emploi.

Rien ne s'opposait plus au retour d'Augustin Thierry à Paris. Sur le conseil des médecins, il passa cependant l'hiver à Vesoul. Au printemps, de persistants accès de fièvre vinrent encore reculer son départ. Enfin soulagé, il l'arrêta définitivement pour l'automne de 1833.

LES RÉCITS DES TEMPS MÉROVINGIENS

Ces trois années d'angoisse morale, d'espoirs toujours trompés, de désillusions successives, n'avaient pas été sans exercer sur la santé de l'infirmes la plus fâcheuse répercussion. Son confiant optimisme, sa foi idéaliste, sa croyance robuste en l'amitié avaient disparu, remplacés par le doute et la misanthropie. La génération montante lui apparaissait forgée d'un métal suspect, la proie d'une sorte d'affaissement intérieur, incapable de s'enflammer, comme la précédente, pour les grandes idées et pour les nobles causes. Ses anciens compagnons de lutte ont émigré « vers ces régions de la politique d'où l'on ne revient guère. » Il se sent isolé, se croit abandonné et, pour amertume suprême, de nouvelles méthodes semblent s'établir en histoire, l'égarant à ses yeux hors de sa vraie route. Aux tristesses de l'homme viennent s'ajouter les alarmes du savant.

L'agitation tumultueuse, les émeutes sanglantes qui marquèrent le début du nouvel ordre de choses, lui inspiraient des sentiments mêlés de tristesse et d'inquiétude, dont on peut retrouver la trace dans les lettres qu'il adressait à Guizot et dont celui-ci, dans ses *Mémoires*, a publié de longs extraits.

Il condamnait résolument la propagande des journaux avancés et s'insurgeait contre leurs doctrines, la République se confondant à ses yeux avec la démagogie. Pourtant, il conservait son estime et son amitié au plus turbulent des agitateurs, son ancien secrétaire, Armand Carrel, dont il savait apprê-

cier le courage, le caractère et le talent. Lorsque le rédacteur en chef du *National* fut grièvement blessé en duel par le fils de Roux-Laborie, au mois de février 1833, il s'empressa d'écrire à leur ami commun, l'éditeur Paulin, pour s'informer de ses nouvelles. Le polémiste se montra des plus sensibles à ce témoignage. « Je puis vous dire, mon cher ami, répond Paulin, que de toutes les marques d'intérêt reçues par Armand et dont je lui ai fait part, aucune ne l'a plus touché que la vôtre. » A peine convalescent, en effet, Carrel adressa, pour le remercier, au patron de ses premiers débuts, cette intéressante lettre qui contient de curieuses appréciations sur ses collaborateurs et semble répondre par avance aux imputations erronées que lancera bientôt Désiré Nisard, dans un excès de zèle amical et maladroit.

• Paris, 8 mars 1833.

« Paulin m'a communiqué la lettre dans laquelle vous lui demandez des nouvelles de moi, mon cher Thierry. Je n'ai plus à vous apprendre que je suis parfaitement rétabli et depuis assez longtemps, puisqu'on a cru ma santé chose assez intéressante pour en donner le bulletin au public, jusqu'à cessation complète du danger. Cela doit vous paraître bien étonnant et à moi aussi, je vous le jure. Comme on devient un personnage sans s'en douter ! Voilà qu'il ne m'est plus permis maintenant de me fâcher, ni de tirer l'épée contre qui que ce soit. *La France ne le veut pas*. C'est ce qu'on m'écrit de tous les côtés à la fois et il y a des lettres qui ne portent pas moins de huit cents signatures. Je suis bien forcé d'en croire tant de gens ; aussi vais-je devenir d'une extrême amabilité dans la discussion.

« Vous me reprochez de vous avoir négligé dans *le National* depuis que j'y suis seul ; mais c'est précisément parce que je m'y suis trouvé seul, absolument seul, que j'ai été distrait de tous les sujets historiques et littéraires qui m'eussent rapproché de vous. Je n'ai fait que de la politique depuis trois ans et pas toujours pour mon plaisir. J'ai beaucoup cherché et je cherche encore un second, un *alter ego* qui veuille partager avec moi la solidarité de l'opposition anti-monarchique du *National*, et, soit par ma faute ou autrement, je n'ai rencontré personne qui voulût de cette position, ni comme dévouement d'amitié pour moi, ni comme affaire. Tout ce que j'ai

essayé de talents naissants avorté au bout de quelques jours. Il n'y avait d'études politiques que parmi nos anciens amis qui sont devenus mes ennemis, c'est-à-dire les soutiens et les favoris du gouvernement actuel. Partout ailleurs, je ne trouve aucun fonds et même presque pas d'esprit politique. Votre gouvernement du 7 août a fait dans les deux ou trois générations qui avaient mûri sous l'Empire et la Restauration une moisson si complète qu'il ne reste plus rien à ramasser après lui. Il faut attendre un autre printemps. J'ai cependant encore d'excellents collaborateurs, mais pour la littérature exclusivement. Le bon et solide Ampère qui fait, comme vous savez, un cours très savant; Peyssé, que je promène mourant en Italie et qui est pour moi le meilleur prosateur de ce temps-ci après vous; Nisard, transfuge du *Journal des Débats*, qui fait notre Salon cette année et à qui vous avez dû trouver beaucoup d'esprit et d'élégance de langage, si vous vous êtes fait lire ses articles littéraires, signés de l'initiale N; Sainte-Beuve, qui nous a donné récemment sur les *Mémoires* de Jefferson deux articles dans l'ancienne manière ou plutôt manie des élèves de Dubois, et pourtant pleins de très belles choses, surtout d'appréciations morales du caractère politique américain, toutes d'une vérité, suivant moi, profonde et très difficile à exprimer. Voilà mon personnel littéraire; je serais bien riche si tous ces hommes-là voulaient faire de la politique. J'oublie Magnien qui malheureusement est très occupé aujourd'hui à la Bibliothèque Royale et qui me donnait l'an dernier de bien bons articles semi-politiques, semi-historiques. Après cela, mon meilleur collaborateur est mon financier Péreire dont peut-être on vous aura lu les articles sur l'amortissement, articles qui ont eu la plus grande influence sur les discussions de cette année. Je suis seul à peu près pour le reste et je n'ai pas encore repris la plume depuis mon accident.

« J'attends de Paulin une note sur vos titres à l'Académie et j'espère vous prouver que je ne vous oublie pas. Je sais, mon cher Thierry, tout ce que je dois, dans le peu de succès que j'ai obtenu, à la fraternelle et sérieuse initiation que j'ai reçue de vous. J'espère que vous avez oublié les petites susceptibilités d'amour-propre avec lesquelles je me présentai dans la carrière et qui tenaient aux habitudes de la vie bruyante et aventureuse que j'avais menée jusque-là. Je sentais déjà cependant

tout le prix de la communication journalière et intime avec vous. Ce qui me manquait peut-être, c'était l'espoir de profiter de vos précieuses indications aussi heureusement que je l'ai fait. J'ose m'en vanter devant vous et devant vous seul. Comptez donc toujours, mon cher Thierry, sur mon attachement : il est tout de respect pour la supériorité de vos facultés et de reconnaissance pour les bons conseils et les grands exemples que j'ai reçus de vous.

« A. CARREL. »

Dans cette lettre, Carrel promettait à Augustin Thierry d'appuyer sa candidature à l'Académie. C'est de l'Académie des Sciences morales et politiques qu'il s'agit. Celle-ci venait d'être rétablie par ordonnance du Roi (1), et, comme elle comprenait dans son organisation nouvelle une section d'histoire générale et philosophique, l'auteur des *Lettres sur l'Histoire de France* songea quelque temps à se présenter au fauteuil du baron Dacier. J'ai sous les yeux le brouillon de la lettre qu'il balança d'envoyer au secrétaire perpétuel, Charles Comte, et dans laquelle il évoquait ses titres : « Les sciences morales et politiques sont depuis vingt ans le principal objet de mes études ; je l'ai prouvé au plus fort de la lutte constitutionnelle, et c'est dans un but politique que plus tard je me suis livré tout entier à l'histoire. Je ne crois pas m'abuser sur le caractère de mes travaux littéraires, en pensant qu'ils ont assez de généralité pour convenir au but de l'Académie. J'ai le premier, dans mon *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, décrit sous toutes ses faces le grand fait politique de la conquête et suivi ses conséquences à travers une longue suite de siècles. J'ai soulevé en même temps la question de la diversité des races au sein du même pays, question qui depuis a fait son chemin dans la science et dont l'Académie elle-même semble avoir reconnu l'importance en élisant M. le docteur Edwards. »

Il réfléchit toutefois que l'absence et la maladie pourraient bien créer des obstacles à sa candidature et résolut de consulter ses amis avant toute démarche officielle. Villemain se montra indécis à sa coutume ; Mignet, au contraire, le déconseilla formellement : « On désire nommer quelqu'un qui réside à Paris

(1) Sur la proposition de Guizot : 26 octobre 1832.

et prenne une part active aux travaux de l'Académie. » Quant à Destutt de Tracy, abattu par la vieillesse et les infirmités, il se déroba sur les misères physiques qui, l'empêchant de se montrer nulle part, lui interdisaient de faire campagne à l'Institut.

La lettre dictée par le philosophe octogénaire est navrante par les détails qu'elle donne sur ses derniers jours :

« Paris, 18 février 1833.

« Mon cher Augustin,

« J'ai reçu votre aimable lettre. Elle m'a fait un très grand plaisir en me donnant de vos nouvelles dont je n'avais pas eu depuis longtemps, mais elle m'a fait bien de la peine en me prouvant que vous ne saviez rien du tout des miennes. Vous me parlez, mon cher ami, comme si j'étais tel que vous m'avez connu. Vous ignorez donc que je suis complètement abattu par l'âge et les infirmités. Mon mal est dans le cerveau; il me cause un rhume perpétuel et le prurit des vieillards au plus haut degré. J'ai perdu tous mes sens; je ne sens plus du tout ni les saveurs, ni les odeurs; je suis à moitié sourd et presque aveugle, et, ce qui est pis que tout cela, j'ai perdu absolument et complètement la mémoire, en sorte que je ne me souviens ni des hommes, ni des choses, ni de ce que j'ai su, ni de ce que j'ai lu, ni même de ce que j'ai écrit ou éprouvé. La conséquence est que je suis hors d'état de me montrer nulle part, et il y a deux ans que je n'ai paru ni à l'Académie française, ni à la Chambre des Pairs. Je l'ai écrit à M. Rœderer quand il m'a mandé qu'on m'avait mis sur la liste de la nouvelle Académie des Sciences morales, et je lui ai dit que je ne voulais, ni ne pouvais en être. Il m'a répliqué qu'il ne fallait pas donner ma démission. Je lui ai répondu que je persistais à la donner et qu'il devait bien voir que je ne pouvais pas faire autrement. Il n'en a pas tenu compte et m'a laissé sur la liste; mais je n'irai certainement pas plus à cette Académie qu'à l'autre et qu'y ferais-je?... Je suis bien fâché, mon cher ami, de ne pouvoir vous être bon à rien, mais vous voyez que je suis réellement mort au monde. J'espère que, bientôt, je le serai tout à fait; jusque là, je vous aimerai toujours, comme je vous prie d'en agréer l'assurance sincère.

« TRACY. »

Toute insistance, au surplus, devint inutile, lorsqu'il eut été décidé que la vacance appartiendrait à la section de morale, et ce fut une déception nouvelle pour l'historien ainsi évincé.

Suivant la règle immuable de sa vie, c'est au travail qu'il demandait la consolation de ses chagrins. Nous savons qu'après deux ans d'inutiles recherches, il avait dû abandonner son grand dessein : tracer le récit des invasions germaniques. C'était une « résolution de désespoir » et qui le désolait d'autant plus qu'à son avis l'histoire glissait alors sur une pente funeste.

Les tendances manifestées par Michelet, dans l'*Histoire romaine* d'abord, puis dans les deux premiers volumes de l'*Histoire de France*, ces théories renouvelées de Herder, Grimm et Vico, demandant à l'histoire non plus le récit d'un drame ou la connaissance d'une époque, mais de « retrouver, à travers les faits, la lutte éternelle des idées et des principes, » substituant au « fatalisme des races » l'énergie autogène de la nation et l'influence du sol, inquiétaient sa certitude et lui semblaient menacer son œuvre. Il s'indigna de voir transformer en luttes de symboles ses beaux récits concrets et humains de *la Conquête*. Sa clairvoyance aperçut le danger : l'histoire jetée hors de ses voies, passant du domaine de l'analyse et de l'observation exacte dans celui des exagérations synthétiques, et bientôt il condamnera « cette méthode venue d'Allemagne, qui voit dans chaque fait le signe d'une idée et dans le cours des événements humains une perpétuelle psychomachie (1). »

Se repliant encore une fois sur ses souvenirs, utilisant les livres à sa portée, compulsant Grégoire de Tours, Venantius Fortunatus et Adrien de Valois, il résolut de raconter dans une série de tableaux enchaînés les uns aux autres, avec tous les détails de mœurs et de caractères qu'il y pourrait enfermer, la fin tragique du vi^e siècle, ensanglantée par la lutte de Frédégonde et de Brunehaut. « Je ne puis employer un autre moyen, confessait-il à Aug. Trognon, pour retracer un temps comme celui-là, où l'histoire n'a aucun caractère de généralité et se disperse dans les faits privés. »

Dans sa pensée, ce travail devait être une riposte à la fois de doctrine et de méthode à la nouvelle école : de doctrine, car il va surtout s'attacher à mettre en relief l'antagonisme des

(1) *Considérations sur l'Histoire de France*, chap. V.

rares dans la Gaule du VI^e siècle ; de méthode, car il prétend montrer que la narration seule ressuscite une époque et, par des procédés différents, n'aboutit pas moins à la « recherche intégrale du passé. »

A pareil manifeste, il fallait une tribune retentissante. Augustin Thierry vint la demander à la *Revue*. Le 20 mai 1833, il signait avec François Buloz un traité aux termes duquel il s'engageait à lui donner une suite de six articles intitulés : *Nouvelles Lettres sur l'Histoire de France*, au prix de deux cents francs la feuille. Le premier : *Les Enfants de Chloter I^{er}*, parut le 1^{er} août (1).

Tout de suite, le succès s'affirma éclatant. L'attendrissement et la sympathie du public étaient acquis à l'historien aveugle, mais écrivains, savants et critiques n'admirèrent pas moins, sous les grâces émues du style, la vision puissante qui restituait si complètement une époque abolie, célébrèrent à l'envi « le grand érudit doublé d'un grand coloriste. » On remarqua qu'il s'abstenait cette fois de toute controverse, sans chercher à faire jaillir du passé aucune étincelle des ardeurs politiques qui continuaient d'enflammer le présent. Également, on nota qu'il s'arrêtait volontiers, en ces temps de barbarie sans frein, sur le rôle salutaire de l'Église, personnifiée en des évêques tels que Grégoire, Médard ou Prætextat.

De toutes parts, et des plus illustres, approbations et louanges ne furent pas ménagées à l'auteur. Chateaubriand d'abord : « C'est un véritable chef-d'œuvre de narration, du style le plus sain et le plus approprié au sujet ; c'est une haute leçon donnée à tous les barbouilleurs de nos jours. J'ai été vivement frappé et touché par cette peinture des mœurs de quelques personnages d'un vieux monde qui finit dans un monde qui commence. Jamais on n'a mieux fait sentir une de ces époques

1) Les autres s'échelonnent aux dates suivantes : II. Suites du meurtre de Galeswinthe, Mort de Siebert, 15 décembre ; III. Histoire de Mérowig, les Asiles religieux, Gontramm Bose, 15 juillet 1834 ; IV. Prætextatus, 15 mai 1835 ; V. Histoire de Leudaste, comte de Tours ; le monastère de Sainte-Radegonde, 1^{er} mai 1836 ; VI. Le juif Priscus, fin de l'histoire de Leudaste, 1^{er} décembre 1836.

Les Récits des Temps mérovingiens ont été en majeure partie composés à Luxeuil, dans cette maison du cardinal Jouffroy qu'habitait M^{lle} Fressigne, où l'historien établissait sa résidence d'été et que visita Désiré Nisard. (Cf. *Souvenirs de voyage*, p. 202 et sq.) Longtemps, une plaque sur la muraille rappela ce souvenir littéraire. La municipalité la fit enlever ces dernières années, jugeant Augustin Thierry « trop orléaniste. » La politique de clocher a des raisons...

historiques de la mort et du renouvellement d'une société (1). »

Villemain se montra plus dithyrambique encore, mêlant curieusement les conseils aux éloges.

« Je viens de lire ton grand récit sur Hilpérik et Frédégonde. Que cela est vif, intéressant, plein d'émotion et de vérité! Quel talent de faire revivre les temps et les hommes! Frédégonde à Tournay, les deux jeunes Franks, l'assassinat d'Hilpérik, la dispersion de l'armée, ce sont des choses admirablement contées et l'épilogue, cette fatalité des Mérovingiens, ces rois qui suivent en aveugles et *comme des barques emmenées à la dérive, le courant de leurs instincts brutaux*, enfin la vision de Salvius et le glaive de la colère divine nu et pendant sur cette maison : voilà des traits que l'imagination ne peut oublier. Que tu es heureux, mon ami, de garder ce talent! Si j'étais à ta place, c'est-à-dire si j'étais toi, tout à fait toi, je me moquerais bien de mon cruel accident et de la difficulté qui en résulte pour les grandes recherches. Je prendrais des sujets bornés, biographiques ou autres, qu'un petit nombre de lectures originales peuvent éclaircir complètement. Je laisserais ces lectures faites et refaites fermenter dans mon excellente tête et puis, à mon aise, quand je sentirais cette pensée si vive échauffée en moi, je dicterais des compositions de médiocre étendue, tantôt sur une époque, tantôt sur un homme, tantôt sur un événement, toujours dans ce moyen âge qui serait mon univers miltonien dont Dieu m'aurait donné la *seconde vue*. Je serais lu comme Walter Scott l'était, dans la première nouveauté, et de plus, je serais lu de l'avenir, car j'aurais écrit ou j'écrirais les pages les plus vives, les plus vraies et les plus neuves de notre temps. Voilà, mon cher ami, comme je comprends les choses et ce que je te conseille de faire (2). »

Quelques mois plus tard, félicitations nouvelles, accompagnées pour Michelet de blâmes fort exagérés :

« Surtout, reprends tes beaux récits et fais-en bientôt un volume qui ne peut manquer d'avoir le plus grand succès. Il y a dans ce mélange de passion profonde et de savants détails, dans ce tour si élégant avec un air inculte, quelque chose que personne n'atteint ni n'atteindra. Tu me demandes ce que je

(1) 20 juillet 1834.

(2) 18 octobre 1833.

pense de l'ouvrage de Michelet (1). Eh bien! il a beaucoup d'esprit, une imagination de style quelquefois très heureuse, des détails rendus avec force, comme par exemple les terreurs de l'an 1000; mais il n'a point d'ordre, pas de sens, pas de vérité. Il généralise à perte de vue un petit fait parfois inexact; il crée des races, telle que la race celto-hellénique; il exagère tout. Il jette dans l'histoire des lambeaux de métaphysique allemande, des rêvasseries mystiques qui sont l'antipathie de l'histoire; il n'a aucune vue politique et il est fou en architecture et cependant il a beaucoup de talent, il colore vivement, il a de la grâce et du feu. Mais tout cela ne suffit pas pour l'œuvre historique, et voilà pourquoi j'admire tant *la Conquête des Normands*, les *Lettres sur l'Histoire de France* et tout ce que tu fais. »

De si hauts témoignages auxquels s'ajoutent ceux de Mignet, de Guizot, de Patin, de Sainte-Beuve (2), raffermis la décision d'Augustin Thierry et le sauvaient du découragement. Par malheur, le livre qu'on lui réclamait n'était pas prêt et de longs mois s'écouleraient sans doute avant qu'il le fût. Alors, toujours dans cette même pensée de protestation contre la méthode et les procédés de la nouvelle école symbolique, il résolut de réunir et publier ses écrits de jeunesse, jusque-là dispersés en différents recueils.

A les donner dans leur intégralité, ils excédaient la matière d'un seul volume, et l'intention primitive de l'écrivain fut en effet de les séparer en deux tomes : le premier intitulé *Mélanges historiques*; le second *Mélanges politiques et littéraires*. Ce dernier devait comprendre la succession des articles envoyés de 1817 à 1820 au *Censeur européen* et au *Courrier français* sur les sujets les plus divers : toute son œuvre journalistique, en un mot, étrangère à l'histoire. Il devait être précédé d'un avant-

(1) Le II^e volume de *l'Histoire de France* (La France féodale).

(2) Ce dernier écrit, à la date du 11 avril 1834 :

« J'ai éprouvé bien des fois dans ces dernières années le regret de n'avoir pas fait et cultivé votre connaissance. Vos livres m'ont appris tant de choses et ont ouvert à moi et à tous les hommes de cet âge tant de perspectives nouvelles et inattendues qu'ils ont dû faire naître une grande reconnaissance pour l'auteur, augmentée encore de tout ce qui s'est ajouté de douloureux et d'attachant dans sa destinée.

« Avec quel intérêt mêlé d'admiration, n'ai-je pas lu et n'avons-nous pas lu tous ces dernières *Lettres* sur la race mérovingienne, peintures si neuves et si fermes d'une réalité retrouvée et qu'anime un souffle contenu! »

propos : « Mes relations avec M. de Saint-Simon, » qu'il est à jamais regrettable qu'Augustin Thierry ait malheureusement abandonné d'écrire.

Pris de scrupule, à la réflexion, l'historien appréhenda que cette seconde partie ne répondit pas aux fins didactiques qu'il se proposait. Les sujets qui s'y trouvaient traités, d'un intérêt disparu pour la plupart, risquaient, par surcroît, de rebuter l'attention. Estimant donc nécessaire de laisser « une part à l'oubli, » il résolut d'écarter tout ce qui ne s'adapterait pas rigoureusement au cadre qu'il s'était fixé.

De cette révision minutieuse et sévère sont sortis *Dix ans d'Études Historiques*. Mais avant de les envoyer à l'impression puisqu'on paraissait un peu trop l'oublier, l'initiateur de la renaissance historique au XIX^e siècle voulut rappeler ce que lui devait la science. Il écrivit alors la préface célèbre, histoire de sa pensée et de ses livres, si pleine d'émotion et de noble fierté qui est peut-être son chef-d'œuvre et sûrement un chef-d'œuvre tout court.

Ces pages magistrales assurèrent la fortune de l'ouvrage. Des témoignages insignes d'admiration qu'elles provoquèrent alors, je ne retiendrai que celui de Michelet, le plus caractéristique, venant d'un rival de gloire, d'un adversaire d'école, et d'autant plus honorable pour lui.

« Tout ce qui sort de votre plume, monsieur, est pour moi un sujet d'étude non seulement historique, mais encore psychologique et morale. Cela porte toujours un caractère de vérité, de simplicité grave et de mesure dans la force qui me semble éminemment viril. S'il y a unité d'esprit, qu'importe la différence de procédé et de méthode ! Vos derniers fragments ont montré que dans l'inaction de la critique et des recherches érudites, vous avez acquis un nouveau mérite de style : la grâce. Cette grâce, cette douceur, cet abandon de tout sentiment amer sont une chose bien touchante et, permettez-moi de le dire, bien glorieuse pour vous. C'est l'indice d'une grande force d'âme d'avoir ainsi pardonné.

« Il eût été bien à souhaiter que tous les hommes de génie nous fissent ainsi connaître le progrès de leurs idées et nous initiassent à leur méthode. La plupart n'en ont rien dit, je leur en veux de ce silence.

» Croyez à ma reconnaissance, à ma vive sympathie et

malgré le peu de différence d'âge, à ma profonde vénération.

« MICHELET. »

2 décembre 1834. »

Cette préface et le quatrième des *Récits des Temps Mérovingiens* : l'histoire de Prætextat, furent les derniers morceaux composés à Vesoul par Augustin Thierry. Il avait alors retrouvé sa vaillance et sa tranquillité d'esprit; mais il existe dans ses brouillons des notes embryonnaires qui montrent qu'il n'exagérerait pas, en disant à Villemain, dans une heure de lassitude, qu'il voulait renoncer à l'histoire. Elles se rapportent, non pas à des « contes pour les enfants, » mais à un roman qu'il eut un moment l'intention d'écrire avec sa femme. L'admirateur de Walter Scott se retrouvait dans le choix d'un sujet historique; l'action était située à la fin du xviii^e siècle et l'épisode principal se déroulait dans le salon de M^{me} Necker. L'œuvre ne demeura jamais qu'à l'état d'ébauche, et M^{me} Augustin Thierry en utilisa des fragments dans *Philippe de Morville* publié par la *Revue* en octobre 1833 (1).

On a parfois reproché au peintre de la vie franque d'avoir atteint dans ses tableaux les limites du roman et de l'histoire, de s'être montré plus brillant poète que rigoureux observateur. Il n'est donc point inutile de préciser qu'à l'instant où il les méditait, son esprit hésitait vers une voie nouvelle et qu'il eût peut-être choisie, si l'appel de Guizot n'était venu le ramener à de plus austères travaux.

(1) Augustin Thierry ne cessa jamais de s'intéresser avec la plus vigilante sollicitude aux travaux littéraires de sa femme. Dans plusieurs lettres à François Buloz, il lui recommande en termes pressants : « Philippe de Morville, scènes de mœurs au xviii^e siècle. » L'année suivante, en 1834, il adresse à Sainte-Beuve le manuscrit d'un nouvel essai, les *Trois Sœurs* et sollicite une opinion que le grand critique exprime en quatre longues pages plus nourries d'appréciations flatteuses pour son correspondant que pour l'œuvre soumise à son jugement.

A. AUGUSTIN-THIERRY.

(A suivre.)

LE DÉJEUNER

CHEZ LE MARÉCHAL DE LA NOBLESSE ⁽¹⁾

COMÉDIE EN UN ACTE

PERSONNAGES

Nicolai Ivánovitch BALAGALÁEV, maréchal de la noblesse, quarante-cinq ans.

Piôtre Petrôvitch PEKHTÉRIÉV, ancien maréchal de la noblesse, soixante ans.

Evguénii Tikhonovitch SOÛSLOV, juge.

Antone Sémiônovitch ALOÛPKINE, propriétaire voisin.

MIRVÔLINE, pauvre propriétaire voisin.

Féraponte Ilytch BEZPANNDINE, propriétaire.

Anna Ilynichina KAOÛROV, sa sœur, veuve, quarante-cinq ans.

Porfiry Ignatiévitch NAGLANÔVITCH, commissaire rural.

VELVÍTSKI, secrétaire du maréchal.

GUÉRÁSSIME, valet de chambre du maréchal de la noblesse.

KARP, cocher de M^{me} Kacúrov.

La scène se passe dans la propriété de Balagaláév.

Le théâtre représente une salle à manger. Au centre, la porte. A droite, cabinet de travail. Fenêtres au fond de la scène. Dans un coin, table chargée de hors-d'œuvre. Guérássime met le couvert. Entendant le bruit d'une voiture, il s'approche d'une des fenêtres.

(1) La *Revue* a publié, le 15 juillet 1861, la seule pièce de Tourguenef, traduite de son vivant : *Trop menu, le fil cassé*. Au moment où le théâtre de Tourguenef va être traduit, nous publions cette seconde œuvre.

SCÈNE PREMIÈRE

GUÉRÂSSIME ET MIRVÔLINE

MIRVÔLINE. — Bonjour, Guérâssime. Ça va?... Ton maître n'est pas encore levé?

GUÉRÂSSIME. — Bonjour. Où vous êtes-vous donc procuré un cheval?

MIRVÔLINE. — Pas mauvais, hein, mon petit cheval? Hier, on m'en a offert deux cents roubles.

GUÉRÂSSIME. — Qui donc?

MIRVÔLINE. — Un marchand de Karâtchév.

GUÉRÂSSIME. — Pourquoi ne le lui avez-vous pas laissé?

MIRVÔLINE. — Pourquoi le vendre? J'en ai besoin. Ah! l'ami, passe-moi donc un verre de quelque chose. Je ne sais pas ce que j'ai dans la gorge. Il fait une chaleur... (Il boit et mange des hors-d'œuvre.) C'est pour le déjeuner que tu mets le couvert?

GUÉRÂSSIME. — Croyez-vous que ce soit pour le dîner?

MIRVÔLINE. — Que de couverts! Est-ce qu'on attend du monde?

GUÉRÂSSIME. — Bien sûr qu'on en attend!

MIRVÔLINE. — Tu ne sais pas qui?

GUÉRÂSSIME. — Je ne le sais pas. On dit qu'on veut tâcher de réconcilier aujourd'hui Bezpânnidine et sa sœur. C'est probablement pour cela qu'il y a un déjeuner.

MIRVÔLINE. — Ah! vraiment! Ce ne serait pas mal de les réconcilier. Il faut qu'ils en finissent. C'est une honte à la fin. Est-ce vrai, comme on le dit, que le maréchal achètera la forêt, si elle est à Bezpânnidine?

GUÉRÂSSIME. — Qui sait?

MIRVÔLINE (à part). — Eh! ce serait l'occasion de lui demander un peu de bois.

BALAGALÂÉV (dans la coulisse). — Faites appeler Velvitski.

MIRVÔLINE. — Diable! la porte du cabinet de travail était ouverte... Vite, passe-moi un autre verre, mon petit Guérâssime.

GUÉRÂSSIME. — Ça vous tient toujours dans la gorge?

MIRVÔLINE. — Oui, mon brave. Ça me gratte. (Il boit et dépêche des hors-d'œuvre. Guérâssime sort.)

SCÈNE II

MIRVÔLINE, BALAGALÂÉV ET VELVÏTSKI

BALAGALÂÉV. — Oui, c'est ça. Donne les ordres en conséquence, tu m'entends? (Se tournant vers Mirvôline.) Toi, bonjour!

MIRVÔLINE. — Mes plus profonds respects, Nicolai Iványtch! (1)

BALAGALÂÉV (à Velvïtski). — Fais comme je te l'ai dit; tu comprends? Entendu, n'est-ce pas?

VELVÏTSKI. — Certainement, monsieur, certainement.

BALAGALÂÉV. — Alors, ça marchera. Tu peux t'en aller. Je te ferai appeler... Tu peux partir...

VELVÏTSKI. — Bien, monsieur. Par conséquent, il faut préparer le dossier de la veuve Kaoûrov?

BALAGALÂÉV. — Mais, assurément, il faut le préparer. Tu m'étonnes! Tu devrais déjà avoir compris, mon brave.

VELVÏTSKI. — Mais vous n'avez rien daigné m'expl...

BALAGALÂÉV. — Que te faut-il encore? Je dois tout t'expliquer à la fin.

VELVÏTSKI. — Bien, monsieur. (Il sort.)

BALAGALÂÉV. — Ce jeune homme n'a pas la compréhension facile. Et toi, comment ça va? (Il s'assied.)

MIRVÔLINE. — Grâce à Dieu, ça se maintient, Nicolai Iványtch! Et vous, votre santé?

BALAGALÂÉV. — Pas mal? Tu es allé en ville?

MIRVÔLINE. — Mais oui. Au reste, rien de nouveau. Avant-hier, le marchand Seliôdkine a eu une attaque d'apoplexie, ce qui n'est pas étonnant. On dit que, hier, l'avoué a encore un peu dressé son épouse...

BALAGALÂÉV. — Vraiment! Il est infatigable.

(1) Forme plus familière pour Ivánovitch.

MIRVÔLINE. — J'ai vu le docteur Jouravliév. Il m'a chargé de vous saluer... J'ai rencontré l'ancien maréchal dans une calèche toute neuve. Je pense qu'il allait en visite. Il avait son valet de chambre avec lui et le valet avait un chapeau neuf.

BALAGALÂÉV. — Il vient ici aujourd'hui... Dis-moi, sa calèche est-elle belle?

MIRVÔLINE. — Comment dire? Non, à parler franchement, elle ne l'est pas. Au premier abord, elle le semble; mais, au fond, je ne sais pourquoi, elle ne me plaît pas. Peut-elle être comparée à votre charmante voiture!

BALAGALÂÉV. — Tu crois?.. A-t-elle des doubles ressorts?

MIRVÔLINE. — Oui, elle en a. Mais qu'est-ce que ça fait? Les ressorts sont surtout pour la montre. Il aime à faire de l'étalage. On dit qu'il a l'intention de se présenter à nouveau aux élections.

BALAGALÂÉV. — Pour être maréchal?

MIRVÔLINE. — Oui. Mais qu'il essaye! Il aura encore l'avantage de remporter une veste.

BALAGALÂÉV. — Tu crois? D'ailleurs, je dois le dire, Piôtre Pétrôvitch est, à tous les égards, un homme respectable; il mérite pleinement... Sans doute, d'un autre côté, la flatteuse attention de la noblesse... Bois un peu de vodka!

MIRVÔLINE. — Je vous remercie beaucoup.

BALAGALÂÉV. — Tu en as déjà bu?

MIRVÔLINE. — Pas du tout. Ce n'est pas que j'en aie bu, mais, voyez-vous, j'ai quelque chose là. (Il tousse.)

BALAGALÂÉV. — Des blagues! Bois!

MIRVÔLINE (buvant). — A votre santé. Savez-vous une chose, Nicolaï Iványtch? Le véritable nom de Piôtre Pétrôvitch n'est pas Pektériév, mais Pektériov.

BALAGALÂÉV. — Pourquoi penses-tu cela?

MIRVÔLINE. — Comment ne le savez-vous pas? voyons! C'est ainsi que nous appelions son père et tous ses anciens. Tous les Pektériov s'appellent Pektériov et non Pektériév. Il n'y a jamais eu de Pektériév chez nous. Qu'est-ce que c'est que ça, Pektériév?

BALAGALÆV. — Ah! vraiment? Au reste, qu'importe le nom, pourvu qu'on soit honnête!...

MIRVÔLINE. — Vous avez parfaitement raison : pourvu qu'on soit honnête. (Regardant par la fenêtre.) Quelqu'un arrive.

BALAGALÆV. — Et moi qui suis encore en robe de chambret! C'est toi qui m'as fait bavarder.

ALOÛPKINE (dans la coulisse.) — Annonce : A-loûp-kine, gentilhomme.

GUÉRASSIME (entrent.) — Un certain monsieur Aloûpkine vous demande.

BALAGALÆV. — Aloûpkine! Qui ça peut-il être? Fais-le entrer. Mirvôline, occupe-le en attendant, je te prie. Je reviens à l'instant. (Il sort.)

SCÈNE III

MIRVÔLINE ET ALOÛPKINE

MIRVÔLINE. — Nicolaï Ivânovitch ne va pas tarder à venir. Voulez-vous prendre la peine de vous asseoir?

ALOÛPKINE. — Grand merci; restons debout, monsieur. Permettez-moi de savoir à qui j'ai l'honneur?...

MIRVÔLINE. — Mirvôline; propriétaire; originaire de ce pays... Peut-être avez-vous entendu prononcer mon nom?

ALOÛPKINE. — Non, monsieur, je ne l'ai pas entendu. Au reste, je suis très heureux de l'occasion. Permettez-moi de vous demander si M^{me} Baldachov, Tatiàna Semiônovna, vous est parente?

MIRVÔLINE. — Non, monsieur. Qui est cette M^{me} Baldachov?

ALOÛPKINE. — Une propriétaire du gouvernement de Tambôv, une veuve.

MIRVÔLINE. — Ah! de Tambôv?

ALOÛPKINE. — Oui, une veuve de Tambôv. Et permettez-moi de m'informer encore si vous connaissez le commissaire rural d'ici?

MIRVÔLINE. — Porfirv Ignâtych! Comment donc! Un vieil ami.

ALOÛPKINE. — C'est la plus grande canaille qui existe. Excusez-moi ; je suis un homme franc, un soldat. J'ai l'habitude de m'exprimer tout droit, sans ambages. Il faut vous dire...

MIRVÔLINE. — Ne désirez-vous pas prendre quelque chose après avoir voyagé ?

ALOÛPKINE. — Je vous remercie bien sincèrement. Il faut vous dire que je me suis tout récemment établi dans ce pays-ci. Avant j'habitais surtout le gouvernement de Tambôv. Mais ayant hérité de ma pauvre femme 52 âmes dans votre district...

MIRVÔLINE. — A quel endroit exactement ? Souffrez que je le demande.

ALOÛPKINE. — Au village de Trioùkliino, à cinq verstes de la grand'route de Voronège.

MIRVÔLINE. — Ah ! je connais ; une bonne petite propriété !

ALOÛPKINE. — Une véritable horreur. Rien que du sable... Ayant, donc, hérité de ma pauvre femme, j'ai regardé comme utile de m'installer ici, d'autant plus que ma maison de Tambôv s'était, on peut le dire, entièrement écroulée. J'ai donc changé de résidence. Or, imaginez-vous cela, votre commissaire a déjà eu le temps de me faire tort de la façon la plus indécente !

MIRVÔLINE. — Oh ! comme c'est fâcheux !

ALOÛPKINE. — Écoutez-moi. Pour un autre ce ne serait rien, mais, moi, j'ai une fille, ma Catherine. Voilà ce que je vous prie de prendre en considération. J'ai confiance, heureusement, en Nicolaï Ivânovitch. Je n'ai eu le plaisir de le voir que deux fois ; mais j'ai beaucoup entendu parler de son équité.

MIRVÔLINE. — Le voici.

SCÈNE IV

LES MÊMES ET BALAGALÂÉV

(Balagalâév est en frac. Aloûpkine salue.)

BALAGALÂÉV. — Il m'est très agréable... Voulez-vous bien vous asseoir?... Je... je crois avoir eu le plaisir de vous rencontrer chez l'honorable Afanâssi Matviéitch.

ALOÛPKINE. — Parfaitement.

BALAGALÂÉV. — Il n'y a pas longtemps, n'est-ce pas, que vous êtes des nôtres?... Je veux dire que vous vous êtes tout récemment installé dans notre district...

ALOÛPKINE. — C'est exact.

BALAGALÂÉV. — J'espère que vous ne vous en repentirez pas. (Un silence.) Quelle chaude journée nous avons!...

ALOÛPKINE. — Nicolaï Ivànovitch, permettez à un vieux soldat de s'expliquer avec vous franchement.

BALAGALÂÉV. — Je vous en prie. Qu'y a-t-il ?

ALOÛPKINE. — Nicolaï Ivànovitch, vous êtes notre maréchal, autrement dit notre second père. Je suis père, moi aussi. Nicolaï Ivànovitch !

BALAGALÂÉV. — Croyez-moi, je le sais, je le sens bien... C'est mon devoir... Au reste, la flatteuse attention que m'a accordée la noblesse... Voyons! de quoi s'agit-il ?

ALOÛPKINE. — Votre commissaire rural, Nicolaï Ivànovitch, est le premier des fripons.

BALAGALÂÉV. — Hein ? Vous avez des façons énergiques de vous exprimer...

ALOÛPKINE. — Non, je vous en prie, je vous en prie. Veuillez m'écouter. Il paraît que *mon* paysan a volé un bouc à un de ses voisins, le paysan Philippe. Or, permettez-moi de vous demander quel besoin un paysan a d'un bouc ? Vous me le direz vous-même : quel besoin un moujik peut-il avoir d'un bouc ? Et pourquoi serait-ce *mon* paysan qui a volé ce bouc, et non pas un autre ? Quelles preuves y a-t-il ? Mais admettons même que mon moujik soit le coupable ; en quoi cela me regarderait-il ? Pourquoi dois-je être tenu pour responsable ? Pourquoi est-ce moi que l'on dérange ? Devrai-je, après cela, répondre de chaque bouc ? Et le commissaire aura-t-il le droit d'être grossier avec moi ? Ah ! merci bien. Il dit que le bouc a été retrouvé dans ma cour... qu'il aille se faire pendre avec son bouc ! Il ne s'agit d'ailleurs pas de bouc ici : il s'agit de convenances !

BALAGALÂÉV. — Pardonnez-moi ; j'avoue que je ne saisis pas

très bien. Vous dites, n'est-ce pas, que votre paysan a volé un bouc ?

ALOÛPKINE. — Non, je ne dis pas cela. C'est le commissaire qui le dit.

BALAGALÁEV. — Il me semble que, pour des cas pareils, il y a une procédure régulière. Je ne sais vraiment pas pourquoi vous avez bien voulu vous adresser à moi.

ALOÛPKINE. — Mais, à qui donc m'adresserais-je, Nicolaï Iványtch ? Daignez trancher la question. J'ai reçu une offense, et mon honneur en souffre. Le commissaire m'a dit, et d'une manière des plus blessantes : je vous en ferai voir... Rendez-moi justice.

GUÉRASSIME. (Il entre.) — Evguénii Tikhonovitch vient d'arriver.

BALAGALÁEV (se levant). — Pardon, je vous prie... Evguénii Tikhonytch (1), veuillez entrer... Votre santé est bonne ?

SCÈNE V

LES MÊMES ET SOÛSLOV

SOÛSLOV. — Bonne, merci... Messieurs, j'ai l'honneur.

MIRVÔLINE. — Mes respects, Evguénii Tikhonytch.

SOÛSLOV. — Ah ! bonjour toi !

BALAGALÁEV. — Votre épouse va bien ?

SOÛSLOV. — Elle vit... Quelle chaleur ! Si ce n'était pas pour venir chez vous, Nicolaï Iványtch, Dieu m'en est témoin, jamais je n'aurais bougé de place.

BALAGALÁEV. — Merci, merci. Ne désirez-vous pas?... (Il montre la table.) (A Aloûpkine.) Pardon, veuillez bien me rappeler vos petits noms.

ALOÛPKINE. — Antone Sémionytch.

BALAGALÁEV. — Mon cher Antone Sémionytch (2), vous me raconterez plus tard votre ennui. Pour l'instant, vous le

(1 et 2) Mêmes remarques que précédemment, formes plus familières (N. D. T.)

voyez vous-même... Croyez qu'en ce qui me concerne, j'y prêterai une attention particulière; soyez sans crainte... Connaissez-vous Evguénii, Tikhonytch?

ALOÛPKINE. — Non, monsieur.

BALAGALÁÉV. — Alors, permettez-moi de vous présenter. Notre juge, un homme aux sentiments, à tous les égards, les plus nobles, une âme ouverte, une personne des plus dignes... (A Soûslov.) Evguénii Tikhonytch?...

SOÛSLOV (très absorbé à déguster des hors-d'œuvre). — Quoi?

BALAGALÁÉV. — Permettez-moi de vous faire faire connaissance d'un nouvel habitant de notre district, M. Aloûpkine, Antone Sémionytch, nouveau propriétaire d'ici.

SOÛSLOV (continuant à manger). — Il m'est extrêmement agréable... De quelles régions nous arrivez-vous?

ALOÛPKINE. — Du gouvernement de Tambôv.

SOÛSLOV. — Ah! j'ai justement un parent à Tambôv. Un homme, au reste, des plus insignifiants. Mais la ville n'est pas mal; une bonne ville.

ALOÛPKINE. — La ville, en effet, n'est pas mal.

SOÛSLOV. — Eh bien! et nos tourtereaux?... Peut-être ne viendront-ils pas du tout?

BALAGALÁÉV. — Ça, je ne le pense pas. Mais je suis également étonné qu'ils ne soient pas encore ici. Ils devaient être arrivés les premiers.

SOÛSLOV. — Et croyez-vous que nous les réconcilierons?

BALAGALÁÉV. — Il faut l'espérer... J'ai même invité l'ancien maréchal... A propos, Antone Sémionytch; permettez-moi de vous adresser une prière. Vous pouvez nous aider dans une affaire qui intéresse, pour ainsi dire au même titre, toute la noblesse du district.

ALOÛPKINE. — Bien, j'écoute.

BALAGALÁÉV. — Nous avons ici un propriétaire nommé Bezpândine, un homme bien, mais un peu original. Ce n'est pas qu'il soit timbré, mais il a quelque chose. Bezpândine a une sœur, la veuve Kaoûrov, qui est, en vérité, une femme des plus insensées, des plus têtues... Du reste, vous la verrez.

MIRVOLINE. — Chez eux, Nicolaï Iványtch, c'est de famille. Leur maman, feue Pelaguéïa Arséniévna, était bien pire. On dit qu'en son jeune temps une brique lui tomba sur la tête... C'est peut-être pour cette raison-là...

BALAGALÁÉV. — Possible. Ces choses arrivent. Reprenons. Entre ce Bezpàundine et sa sœur, la veuve Kaoûrov, il existe, depuis trois années, un différend au sujet d'un partage. Leur tante leur a légué une propriété, — un acquêt, notez cela, et pas une propriété patrimoniale. — Eh bien ! que le diable les emporte ! ils ne peuvent pas s'entendre pour se la partager. La sœur, surtout, ne consent à rien. L'affaire a été devant les tribunaux ; on a présenté des requêtes aux plus hautes autorités ; ça finirait par tourner mal. Aussi ai-je résolu de couper d'une main ferme le mal dans la racine, de les arrêter dans leur folie, de leur faire entendre raison... Je leur ai fixé aujourd'hui une entrevue chez moi, mais c'est bien la dernière fois. Ensuite, je laisserai faire. Pourquoi, après tout, me tracasserais-je ? Les tribunaux prononceront. J'ai invité, en qualité de conciliateurs et de témoins, l'honorable Evguénii Tikhonytch ainsi que l'ex-maréchal. Ne vous serait-il pas agréable de nous aider, vous aussi, dans cette affaire ?

ALOÛPKINE. — Je le ferais avec plaisir... Mais il me semble que, ne connaissant pas...

BALAGALÁÉV. — La belle raison ! Ça ne fait rien... Vous êtes un propriétaire du district, un homme posé. Au contraire, ce sera pour le mieux. Ils ne pourront pas mettre en doute votre impartialité.

ALOÛPKINE. — Soit ; je suis prêt.

GUÉRASSIME (entrant). — M^{me} Kaoûrov est arrivée.

BALAGALÁÉV. — Quand on parle des grâces... (Il va au-devant de M^{me} Kaoûrov).

SCÈNE VI

LES MÊMES ET MADAME KAOÛROV

(Elle est en chapeau ; reticule à la main.)

BALAGALÁÉV. — Ah ! enfin ! Prenez la peine d'entrer, Anna Ilynichna. Soyez la bienvenue. (Il la dirige vers la table.) Ne voulez-vous pas ?...

MADAME KAOÛROV. — Férapont 'Ilytch n'est pas encore arrivé?

BALAGALÂÉV. — Non, mais il ne saurait tarder... Ne voulez-vous pas prendre quelque chose?

MADAME KAOÛROV. — Je vous remercie bien. Je fais maigre.

BALAGALÂÉV. — Eh bien! il y a du raifort, des concombres... Voulez-vous que je fasse servir du thé...

MADAME KAOÛROV. — Non, monsieur, grand merci, j'ai déjà déjeuné. Excusez-moi d'être en retard. (Elle s'assied.) Je dois encore remercier Dieu, Nicolaï Iványtch, d'être arrivée vivante. Mon cocher a failli me verser.

BALAGALÂÉV. — Est-ce possible! Je crois pourtant que la route est bonne...

MADAME KAOÛROV. — Il ne s'agit pas de la route, Nicolaï Iványtch, oh! ça, pas le moins du monde!... Vous le voyez, Nicolaï Iványtch; je suis venue, mais je n'attends de ce voyage aucun résultat. Le caractère de Férapont 'Ilytch m'est trop connu... Oh! grand Dieu, trop connu!

BALAGALÂÉV. — Nous verrons ça, Anna Ilynichna. Moi, je suis d'un avis contraire. J'espère terminer votre affaire aujourd'hui. Il en est grand temps.

MADAME KAOÛROV. — Dieu le veuille, Dieu le veuille! Moi, vous le savez, Nicolaï Iványtch, je consens à tout. Je suis un être paisible. Je ne contredis pas. D'ailleurs, le pourrais-je? Je suis une veuve sans défense. C'est uniquement sur vous que je compte. Quant à Férapont 'Ilytch, il veut ma mort. Qu'y puis-je? Dieu lui pardonne! Mais qu'il ne s'acharne pas, du moins, à perdre mes petits! Moi, je suis résignée.

BALAGALÂÉV. — Voyons, voyons, Anna Ilynichna, quels propos est-ce là? Laissez-moi plutôt vous présenter un nouveau propriétaire de notre district; Aloûpkine, Antone Sémiônytch.

MADAME KAOÛROV. — Fort heureuse, monsieur, fort heureuse.

BALAGALÂÉV. — Si vous le voulez bien, il prendra part lui aussi à notre délibération.

MADAME KAOÛROV. — J'y consens, Nicolai Iványtch; je consens à tout. Vous pouvez convoquer tout le district, tout le gouvernement : j'ai la conscience tranquille. Je sais que tous me défendront, ne permettront pas qu'on me lèse. Et vous, Evguénii Tikhonytch, comment est votre santé ?

SOÛSLOV. — Bonne. Que peut-il m'arriver ? Je vous remercie bien.

MIRVÓLINE (baisant la main de M^{me} Kaoûrov.) — Vos petits vont bien, Anna Ilynichna ?

MADAME KAOÛROV. — Ils sont encore vivants, grâce à Dieu. Mais ont-ils longtemps à vivre ? Bientôt, bientôt, ils seront orphelins, les pauvres chéris !

SOÛSLOV. — Que dites-vous là, et à quel propos, Anna Ilynichna ? Vous nous survivrez tous, ma bonne dame.

MADAME KAOÛROV. — Pourquoi je le dis, mon bon monsieur ? Il doit y avoir de bonnes raisons, si même moi, je ne puis pas me taire. C'est absolument comme je le dis. Attrapez ça, monsieur le juge ! Parlerais-je sans preuves ?

SOÛSLOV. — Quelles preuves avez-vous ?

MADAME KAOÛROV. — Soyez satisfait... Nicolai Iványtch, veuillez bien faire appeler mon cocher.

BALAGALÁEV. — Qui ?

MADAME KAOÛROV. — Le cocher, mon cocher, Karpoúchka ; — ou le homme Karpoúchka.

BALAGALÁEV. — Pour quoi faire ?

MADAME KAOÛROV. — Faites-le appeler... Vous le voyez, Evguénii Tikhonytch exige des preuves !

BALAGALÁEV. — Voyons, Anna Ilynichna...

MADAME KAOÛROV. — Non, faites-moi cette amabilité, je vous en prie.

BALAGALÁEV. — Soit ! (A Mirvóline.) Cours le chercher, mon bon.

MIRVÓLINE. — A l'instant. (Il sort.)

MADAME KAOÛROV. — Vous ne voulez jamais me croire,

Evguénii Tikhonytch. Ce n'est pas la première fois que je le remarque! Dieu vous pardonne!

ALOÛPKINE. — Quoi qu'il en soit, je ne puis toujours pas comprendre, moi non plus, — permettez-moi de le dire, — pourquoi vous voulez faire venir ici votre cocher. Qu'est-ce qu'un cocher a à vous faire là-dedans?... Je ne comprends pas.

MADAME KAOÛROV. — Vous verrez.

ALOÛPKINE. — Je ne comprends pas.

SCÈNE VII

LES MÊMES, KARP ET MIRVÔLINE

MIRVÔLINE. — Voici le cocher.

MADAME KAOÛROV. — Karpoùchka, écoute... regarde-moi. Ce monsieur, que voici, ne veut pas croire que Férapont'Ilytch a voulu te corrompre à diverses reprises. Tu entends ce que je dis?

SOÛSLOÛ. — Eh bien! l'ami, pourquoi ne réponds-tu pas? Le frère de madame voulait-il te corrompre?

KARP. — Comment ça, me corrompre?

SOÛSLOV. — Je ne sais pas; c'est Anna Ilynichna qui le dit.

MADAME KAOÛROV. — Karpoùchka, écoute, regarde-moi. Tu te souviens, n'est-ce pas, qu'aujourd'hui tu as failli me verser?... Tu t'en souviens?

KARP. — Quand ça, madame?

MADAME KAOÛROV. — Quand ça? cet idiot! Au tournant, avant d'arriver à la digue. Une roue a failli sortir de l'essieu.

KARP. — Bien, madame.

MADAME KAOÛROV. — Et tu te souviens de ce que je t'ai dit? Je t'ai dit : Avoue, t'ai-je dit, que Férapont'Ilytch t'a corrompu; Karpoùchka, cher ami, a-t-il dit, tue ta maîtresse et je ne l'oublierai jamais. Et te souviens-tu de ce que tu m'as répondu?... Tu m'as répondu : Je vous fais excuse, madame, c'est de ma faute.

SOÛSLOV. — Pardon, Anna Ilynichna, dire : « Je vous fais

excuse, c'est de ma faute, » ça ne prouve rien. Que voulait-il dire par là? Voulait-il avouer qu'il s'était laissé corrompre, qu'il voulait vous tuer?... Voilà ce qu'il faut savoir. As-tu avoué cela, hein?... L'as-tu avoué?

KARP. — Qu'ai-je avoué?

MADAME KAOÛROV. — Karpoučkka, écoute, regarde-moi!... N'est-ce pas que Férapont'Ilytch voulait te corrompre?... Évidemment tu n'y as pas consenti... Mais dis-je bien la vérité?

KARP. — C'est comme madame vient de le dire.

MADAME KAOÛROV. — Eh bien, vous voyez!

SOÛSLOV. — Mais permettez, permettez!... Toi, l'ami, réponds-moi; fais attention... Réponds clairement.

MADAME KAOÛROV. — Mais permettez, à votre tour, Evguénii Tikhonytch! Je ne puis consentir à cela. Vous voulez l'intimider. Je ne le permettrai pas. Retire-toi, Karpoučkka, retire-toi. Va faire un bon somme; tu dors debout. (Karp sort.) J'avoue, Evguénii Tikhonytch, que je n'aurais jamais attendu cela de vous. En quoi l'ai-je mérité, grand Dieu?

SOÛSLOV. — Mais aussi, pourquoi voulez-vous nous leurrer?

BALAGALÁÉV. — Allons, il suffit, Anna Iliynichna. Asseyez-vous. Calmez-vous. Nous examinerons tout cela.

GUÉRASSIME. — M. Bezpânddine vient d'arriver.

BALAGALÁÉV. — Enfin!... Fais-le entrer.

SCÈNE VIII

LES MÊMES ET BEZPÂNDINE

BALAGALÁÉV. — Ah! bonjour!... Mais comme vous vous êtes fait attendre!

BEZPÂNDINE. — Pardonnez-moi, Nicolaï Iványtch. Il m'est arrivé un contre-temps. Bonjour, Evguénii Tikhonytch, juge intègre. Comment allez-vous?

SOÛSLOV. — Bonjour.

BEZPÂNDINE. — Figurez-vous... (Il salue sa sœur.) On m'a volé ma selle. Impossible de savoir qui. Que faire? J'ai pris la selle

du palefrenier. (Hébet.) Comme vous le savez, je fais toutes mes courses à cheval. La selle est horrible. Une selle de postillon. Il m'a été absolument impossible de trotter.

BALAGALÂÉV. — Férapont'Ilytch, permettez-moi de vous présenter M. Aloûpkine, Antone Sémiônytch.

BEZPÂNDINE (à Aloûpkine). — Très heureux... Êtes-vous amateur?

ALOÛPKINE. — Amateur de quoi? Comment l'entendez-vous?

BEZPÂNDINE (riant). — De quoi? (Mais, naturellement, amateur de chiens, de chasse au fusil.

ALOÛPKINE. — Non, je n'aime pas les chiens, et je ne sais tirer que les oiseaux posés.

BEZPÂNDINE. — Des oiseaux posés!...

BALAGALÂÉV. — Pardonnez-moi, messieurs, d'interrompre votre intéressante conversation... En d'autres moments, nous pourrions parler chiens et oiseaux; mais maintenant, je propose que, sans perdre de temps, nous abordions l'affaire pour laquelle nous sommes réunis. Nous pourrions, à la rigueur, commencer même sans l'ancien maréchal. Qu'en pensez-vous?

SOÛSLOV. — Mais oui.

BALAGALÂÉV. — Alors, Férapont'Ilytch, je vous prie de vous asseoir et vous aussi, Antone Sémiônytch. (Ils s'asseyaient.)

BEZPÂNDINE. — J'ai toujours eu et ai pour vous, Nicolaï Iványtch, la plus profonde considération, et, vous le voyez, je suis venu selon votre désir. Mais, permettez-moi de vous le dire d'avance : Si vous croyez aboutir à quelque chose avec ma très estimable sœur, je vous préviens que...

M^{me} KAOÛROV. — Vous voyez, Nicolaï Iványtch! Vous voyez!

BALAGALÂÉV. — Permettez, Férapont'Ilytch, et vous aussi, Anna Ilynichna. Je dois vous prier tout d'abord de m'écouter. J'ai eu l'honneur de vous convoquer tous les deux pour mettre fin à vos différends. Songez un peu à l'exemple désastreux que vous donnez; un frère et une sœur sortis pour ainsi dire du même sein.

BEZPÄNDINE. — Pardon, Nicolaï Ivànytch...

ALOÛPKINE. — Monsieur Bezpändine, je vous prie de ne pas interrompre...

BEZPÄNDINE. — Et quel droit avez-vous de me donner des leçons?...

ALOÛPKINE. — Je ne vous donne pas de leçons, mais convié par Nicolaï Ivànytch...

BALAGALÄÉV. — Oui, Férapont'Ilytch, j'ai convié monsieur, ainsi que l'honorable Evguénii Tikhonytch, en qualité de médiateurs... Férapont'Ilytch, Anna Ilynichna, c'est à vous que je m'adresse. Comment se fait-il qu'un frère et une sœur, issus pour ainsi dire d'un même sein, ne puissent pas s'entendre, vivre en paix, en bonne intelligence?... Férapont'Ilytch, Anna Ilynichna, entendez raison, je vous y convie. Et pourquoi le fais-je? Uniquement pour votre bien. Rêlêchissez : en quoi est-ce que ça me touche? Je ne parle que pour votre bien.

BEZPÄNDINE. — Mais, Nicolaï Ivànytch, ne savez-vous pas quelle femme c'est là? Entendez-la! On ne sait ce que c'est, Dieu me pardonne!

MADAME KAOÛROV. — Et vous, qu'êtes-vous donc? Vous corrompez mon cocher, vous m'envoyez du poison par mes femmes de chambre, vous voulez ma mort. Je suis même étonnée d'être encore en vie.

BEZPÄNDINE. — Quel cocher ai-je corrompu? Que dites-vous? Qu'est-ce qui vous prend?

MADAME KAOÛROV. — Oui, mon bon monsieur, le cocher est prêt à en témoigner sous serment; ces messieurs sont témoins.

BEZPÄNDINE (s'adressant à tous). — Quelle ineptie nous sort-elle là?

ALOÛPKINE (à M^{me} Kaoûrov). — Pardon, madame, pardon. Vous en appelez à moi bien à tort. Je n'ai positivement rien compris à ce que disait votre cocher. C'est encore là une histoire du genre de mon bouc.

MADAME KAOÛROV. — De votre bouc? En quoi mon cocher ressemble-t-il à un bouc? Ce serait plutôt vous...

BALAGALÉV. — Laissez cela, messieurs, au nom du ciel!... Anna Ilynichna! Férapout'Hyteh, quel plaisir trouvez-vous à vous injurier l'un l'autre? Vraiment, écoutez-moi; faites la paix. Jetez-vous dans les bras l'un de l'autre. Vous ne répondez pas?...

BEZPÂNNDINE. — Quoi? Est-ce possible! Si j'avais su, jamais je ne serais venu.

MADAME KAOÛROV. — Moi non plus, je ne serais pas venu!

BALAGALÉV. — Comment cela? Vous me disiez, il y a un instant, que vous consentiez à tout!

MADAME KAOÛROV. — A tout, mais pas à ça.

SOÛSLOV. — Ah! Nicolaï Ivânyteh, laissez-moi vous dire que vous n'avez pas entamé l'affaire comme il fallait. Vous prêchez la concorde. Ne voyez-vous pas quelles gens...

BALAGALÉV. — Comment, selon vous, devrions-nous procéder, Evgnéniï Tikhonyteh?

SOÛSLOV. — Voyons, pourquoi les avez-vous convoqués? Pour un partage. C'est à cause de cela qu'ils se disputent. Tant qu'on ne les aura pas départagés, ni vous, ni moi, ni personne, n'aura de repos, et, au lieu de rester chez nous, nous devons, par des chaleurs comme celle d'aujourd'hui, nous trimballer sur les routes. Donc, procédons au partage, si, toutefois, vous espérez leur faire entendre raison. Ou sont les plans?

BALAGALÉV. — Soit, mettons-nous à l'œuvre. (Il appelle.) Guérâssime!

GUÉRÂSSIME (entrant). — Que désirez-vous?

BALAGALÉV. — Fais-moi appeler Velvitski.

BEZPÂNNDINE. — Je vous le déclare d'avance; je consens à tout. J'en passerai par ce que Nicolaï Ivânyteh dira.

MADAME KAOÛROV. — Moi aussi.

SOÛSLOV. — On va voir cela.

MIRVÔLINE. — Voilà de louables intentions.

SCÈNE IX

LES MÊMES ET VELVITSKI (il apporte les plans).

BALAGALÂÉV. — Ah ! arrive ici ! (il déploie les plans.) Approche-moi cette petite table. Tenez, veuillez regarder... Voici... (il lit.) « Le village de Kokoùchkino, autrement dit Ràkovo, contient, d'après le huitième recensement, quatre-vingt-quatorze âmes du sexe masculin... » Voyez comme tout est tracé et retracé au crayon ; c'est que ce n'est pas la première fois que nous peinons là-dessus. « Contenance totale en terre, 712 arpents ; terres incultes, 81 arpents ; terres bâties et prairies, 9... Il y a quelques enclaves, mais pas nombreuses. » Notre problème est de partager exactement cette propriété entre le registrateur de collègue en retraite Féraponte Bezpânddine et sa sœur, la veuve de sous-lieutenant, Anna Kaoùrov. Notez qu'il faut un partage égal, comme le stipule le testament de leur défunte tante, la veuve de l'architecte Philokalôssov.

BEZPÂNDDINE. — La vieille dame a dû perdre la tête avant de mourir. Que ne m'a-t-elle légué le tout ! Il n'y aurait pas eu de difficulté...

MADAME KAOÛROV. — Vous êtes bien bon !

BEZPÂNDDINE. — Elle aurait pu ne vous léguer, du moins, que votre part légale. Mais se peut-il attendre d'une femme un acte sensé ? Il est vrai que vous laviez et peigniez chaque matin, dit-on, son toutou chéri...

MADAME KAOÛROV. — Là-dessus, vous mentez ! M'abaisserais-je, jusqu'à peigner un chien ! A d'autres ! Je ne suis pas femme à faire cela. Vous, ce serait différent ! Vous êtes un fameux amateur de chiens. On dit, Dieu me pardonne, que vous embrassez le vôtre sur le nez.

BALAGALÂÉV. — Monsieur et madame, je dois vous prier tous les deux de faire un peu de silence. Je reprends. Voilà plus de trois ans que la tante est morte, et, figurez-vous, aucune solution, jusqu'à présent, n'est intervenue. J'ai finalement consenti à jouer auprès d'eux le rôle de médiateur parce que, vous le comprenez, c'est mon devoir. Malheureusement, jusqu'ici, je n'ai abouti à rien. Voici quel est le grand obstacle : ni

M. Bezpândline ni sa sœur ne veulent habiter la même maison. Il faut, par suite, diviser la propriété, et ce partage apparaît impossible.

BEZPÂNDINE (après un silence). — Eh bien..., je renonce à la maison de ma tante; que le diable la bénisse!

BALAGALÂÉV. — Vous y renoncez?

BEZPÂNDINE. — Oui. Mais je compte sur un dédommagement.

BALAGALÂÉV. — Naturellement. Cette demande est juste.

MADAME KAOÛROV. — Nicolai Iványtch, c'est une ruse! C'est un piège! Il compte avoir de cette façon-là la terre la meilleure, les chènevières, *et cætera*. Il n'a pas besoin de maison; il a la sienne. De plus, la maison de notre tante est dans le plus mauvais état!...

BEZPÂNDINE. — Si la maison est en si mauvais état...

MADAME KAOÛROV (sans entendre). — Et je ne céderai pas non plus les chènevières! Oh, non, songez-y! Je suis veuve, j'ai des enfants... Jugez vous-même ce que je deviendrais sans les chènevières...

BEZPÂNDINE. — Si la maison est en mauvais état...

MADAME KAOÛROV. — Non, jamais!...

ALOÛPKINE. — Laissez-le donc parler!

BEZPÂNDINE. — Si la maison est en si piètre état, cédez-la moi et l'on vous dédommagera.

MADAME KAOÛROV. — Je les connais, vos dédommagements! Vous m'ajouteriez quelque mauvais petit arpent, tout en sable, ou encore quelque marais où ne pousse que du jonc, dont même les vaches des paysans ne veulent pas.

BEZPÂNDINE. — Il n'y a pas de marais de ce genre-là dans la propriété.

MADAME KAOÛROV. — Bon, si ce n'est pas un marais, ce sera autre chose. Mille grâces pour vos dédommagements. Je sais ce qu'ils valent.

ALOÛPKINE (à Mirvoline). — Est-ce que, dans votre district, toutes les femmes sont ainsi?

MIRVÔLINE. — Il y en a de pires.

BALAGALÂÉV. — Messieurs, messieurs, permettez... Je dois encore une fois vous prier de vous faire un peu. Voici ce que je propose. Nous allons, tous réunis, diviser la propriété en deux lots. Le premier lot comprendra la maison et la réserve; nous ajouterons au second lot un peu de terre; et les parties choisiront.

BEZPÂNDINE. — J'y consens.

MADAME KAOÛROV. — Et moi, pas.

BALAGALÂÉV. — Pourquoi ne consentez-vous pas?

MADAME KAOÛROV. — Qui choisira le premier?

BALAGALÂÉV. — Nous tirerons au sort.

MADAME KAOÛROV. — Dieu nous en préserve et nous garde! Y pensez-vous? Jamais de la vie! Sommes-nous des païens pour tirer au sort!

BEZPÂNDINE. — Bon; alors, c'est *vous* qui choisirez.

MADAME KAOÛROV. — Malgré cela je n'y consens pas!

ALOÛPKINE. — Pourquoi ça?

MADAME KAOÛROV. — Comment voulez-vous que je choisisse? Et si je me trompais...

BALAGALÂÉV. — Permettez! Pourquoi vous tromperiez-vous? Les lots seront égaux, et si l'un d'eux surpassait l'autre, Férapont' Ilytch vous laisserait le droit de choisir la première.

MADAME KAOÛROV. — Et qui me dira quel est le meilleur lot?... Non, Nicolai Iványtch; ceci vous regarde! Veuillez, mon père, prendre soin de faire vous-même les attributions. Le lot que vous m'assignerez, je le prendrai, et m'en déclarerai satisfaite.

BALAGALÂÉV. — Bien, soit! Donc, la maison, avec les communs et la réserve, revient à M^{me} Kaoûrov.

BEZPÂNDINE. — Et le jardin aussi?

MADAME KAOÛROV. — Bien entendu; le jardin aussi! Comment laisser une maison sans jardin? Et de plus, ce jardin est une misère; en tout, cinq ou six pommiers; et les pommes

qu'ils donnent sont acides, acides... A vrai dire, toute la réserve ne vaut pas un sou.

BEZPÂNDINE. — Alors, mon Dieu, cédez-la moi !

BALAGALÂÉV. — Je le répète : la maison, avec les communs, et toute la réserve, reviennent à M^{me} Kaoûrov. En ce cas, voulez-vous bien regarder?... Velvitski, mon brave, lis-nous comment j'avais entendu le partage.

VELVITSKI (il lit dans un cahier). — « Projet de partage entre le propriétaire Féraponte Bezpândine et sa sœur, veuve Kaoûrov, femme de gentilhomme... »

BALAGALÂÉV. — Commence à la « Direction des lignes. »

VELVITSKI. — « Direction de la ligne partant du point A... »

BALAGALÂÉV. — Veuillez regarder le point A.

VELVITSKI. — « Du point A, qui se trouve à la limite de la propriété Voloukhine et allant au point B, placé au coin de la digue... »

BALAGALÂÉV. — Au point B, au coin de la digue... Evguénii Fikhonytch, suivez-nous.

SOÛSLOV (de loin, mangeant). — Je vois.

VELVITSKI. — « Du point B... »

MADAME KAOÛROV. — Permettez-moi de demander à qui sera l'étang ?

BALAGALÂÉV. — Bien certainement, il sera indivis. Autrement dit, la rive droite appartiendra à l'un et la rive gauche à l'autre.

MADAME KAOÛROV. — Ah ! bien.

BALAGALÂÉV. — Continue, Velvitski.

VELVITSKI. — « Les terrains en friches seront divisés en deux lots; un lot aura 48 arpents et le second 77. »

BALAGALÂÉV. — Voici ce que je propose. Celui qui n'aura pas la réserve recevra le premier lot de friches, c'est-à-dire qu'il bénéficiera de 24 arpents. Voici le premier lot de friches et voici le second.

VELVITSKI. — « Le propriétaire du premier lot s'engage à

transférer à ses frais deux familles de paysans sur les terres du second lot. Les paysans ainsi transférés auront pendant deux ans le droit de jouir des chènevières... »

MADAME KAOÛROV. — Je ne suis disposée ni à transférer des paysans, ni à céder les chènevières.

BALAGALÂÉV. — Attendez donc.

MADAME KAOÛROV. — Pour rien au monde, Nicolai Iványtch; pour rien au monde!

ALOÛPKINE. — Veuillez ne pas interrompre, madame.

MADAME KAOÛROV (se signant). — Qu'est-ce là? Est-ce que je rêve? Après cela, je ne sais plus que dire, en vérité!... Les chènevières cédées pour deux ans, l'étang indivisi... Mais, en ce cas-là, je préfère renoncer à la maison!

BALAGALÂÉV. — Pourtant, permettez-moi de vous faire remarquer que Férapont'Ilytch...

MADAME KAOÛROV. — Non, père, ne vous occupez plus de rien. Il faut croire que je vous ai offensé en quelque façon...

BALAGALÂÉV (parlant en même temps que M^{me} Kaoúrov). — A la fin, écoutez-moi, Anna Ilynichna! Vous parlez de paysans, de chènevières, et votre frère ajouterait à l'autre lot 24 arpents...

MADAME KAOÛROV (parlant en même temps que lui). — Ne dites pas cela, ne dites pas cela, Nicolai Iványtch, de grâce! Croyez-vous que je sois une sotte pour céder pour rien les chènevières? Vous devriez vous rappeler, Nicolai Iványtch, que je suis veuve, que je n'ai personne pour me défendre. Mes enfants sont mineurs. Vous devriez, au moins, avoir pitié d'eux.

BALAGALÂÉV. — C'est trop fort, ma parole, c'est trop fort!

BEZPÂNNDINE. — Alors vous trouvez que mon lot vaut mieux que le vôtre?

MADAME KAOÛROV. — Vingt-quatre arpents...

BEZPÂNNDINE. — Non, dites-moi, est-il meilleur?

MADAME KAOÛROV. — Dame! vingt-quatre arpents...

ALOÛPKINE. — Répondez donc : est-il meilleur, hein? meilleur? meilleur?

MADAME KAOÛROV. — Que te prend-il, le père, de te jeter ainsi sur moi? Est-ce vos façons de faire à Tambôv? D'où diable est-il sorti tout d'un coup, ni vu, ni connu? Dieu sait quel est cet homme, et voyez comme il se dresse sur ses ergots!

ALOÛPKINE. — Je vous prie, au moins, madame, de ne pas vous oublier. Je ne tiens pas compte en vain que vous êtes, autant que je le sache, une femme. Mais, je suis un vieux soldat, que diable!

BALAGALÂÉV. — De grâce, messieurs, de grâce! Antone Sémionytch, calmez-vous, je vous prie; ces cris ne mènent à rien...

ALOÛPKINE. — Mais voyons, permettez...

MADAME KAOÛROV. — Vous êtes fou! C'est un aliène!

BEZPÂNDINE. — Quoi qu'il se soit produit, je continue à vous demander, Anna Hlynichna, si selon vous, mon lot est meilleur que le vôtre?

MADAME KAOÛROV. — Mais oui, il est meilleur; ou, si vous voulez, il a plus de terre.

BEZPÂNDINE. — En ce cas, changeons. (M^{me} Kaoûrov se tait.)

BALAGALÂÉV. — Pourquoi ne répondez-vous pas?

MADAME KAOÛROV. — Que ferai-je sans maison? A quoi me servira alors la propriété?

BEZPÂNDINE. — Si mon lot est le meilleur, laissez-moi la maison et prenez les 24 arpents ajoutés. (Tous deux se taisent.)

BALAGALÂÉV. — Voyons, Anna Hlynichna: soyez raisonnable, à la fin. Suivez l'exemple de votre frère... Je ne puis assez admirer sa conduite aujourd'hui. Vous voyez qu'on vous fait toutes les concessions! Il ne vous reste qu'à faire connaître votre désir en choisissant.

MADAME KAOÛROV. — J'ai déjà dit que je n'ai pas l'intention de choisir.

BALAGALÂÉV. — Vous ne voulez pas choisir et vous ne consentez à rien... Soyez raisonnable! Je dois vous faire remarquer que je suis à bout de forces... Si aujourd'hui encore nous ne terminons pas l'affaire, je suis résolu à ne plus accepter le rôle d'arbitre. Le tribunal fera votre partage. Dites-nous, du moins, ce que vous désirez.

MADAME KAOÛROV. — Je ne désire rien, Nicolaï Ivànytch ; je m'en remets à vous.

BALAGALÂÉV. — Cependant vous n'avez pas confiance en moi !... Il faut en finir, Anna Hynichna. C'en est assez. Voilà déjà trois ans que ça dure ! Allons ! dites-nous ce que vous décidez ?

MADAME KAOÛROV. — Que vous dire, Nicolaï Ivànytch ? Je vois que vous êtes tous contre moi et je suis toute seule. Je suis femme. Il vous est facile de m'intimider. Sauf Dieu, je n'ai pas de défenseur. Je suis à votre merci. Faites de moi ce que vous voudrez.

BALAGALÂÉV. — Mais c'est impardonnable ! Dieu sait, à la fin, ce que vous dites ! Nous sommes cinq et vous êtes seule... Vous contraignons-nous en quelque chose ?

MADAME KAOÛROV. — Est-ce que vous ne me contraignez pas ?

BALAGALÂÉV. — C'est effrayant !

ALOÛPKINE (à Balagalâév). — Laissez-la donc tranquille !

BALAGALÂÉV. — Patience, Antone Sémiònytch !... Chère Anna Hynichna, écoutez-moi bien. Dites-nous ce que vous désirez : garder la maison ou réduire la compensation accordée à votre frère, et de combien ? Bref, quelles sont vos conditions ?

MADAME KAOÛROV. — Que vous dire, Nicolaï Ivànytch ? Suis-je de force à lutter avec vous ? Mais le Seigneur vous jugera, Nicolaï Ivànytch !

BALAGALÂÉV. — Tenez, écoutez ! Je vois que vous n'êtes pas satisfaite de mon projet de partage..

ALOÛPKINE. — Répondez donc !

SOUÛSLOV (à Aloûpkine). — Laissez-la. Vous voyez que c'est une femme butée.

MADAME KAOÛROV. — Oui, je ne suis pas contente.

BALAGALÂÉV. — Bien ! Dites-nous alors d'où provient votre mécontentement ?

MADAME KAOÛROV. — Ceci, je ne puis pas vous le dire.

BALAGALÂÉV. — Pourquoi donc ?

MADAME KAOÛROV. — Je ne puis, monsieur.

BALAGALÂÉV. — Peut-être ne me comprenez-vous pas?

MADAME KAOÛROV. — Je vous comprends trop bien, Nicolai Ivànytch.

BALAGALÂÉV. — Alors, une dernière fois, à la fin, dites-nous comment on peut vous satisfaire? A quel projet donneriez-vous votre consentement?

M^{me} KAOÛROV. — Oh! non, pardon! Par la force vous pouvez faire de moi ce que vous voudrez; je suis une femme. Quant à mon consentement, excusez-moi: je mourrais plutôt que de vous le donner.

ALOÛPKINE. — Vous, une femme?... Non, un diable! Voilà ce que vous êtes! Vous êtes une chicaneuse!

BALAGALÂÉV (avec reproche). — Antone Sémiônnytch!

MADAME KAOÛROV (en même temps que Balagalâév). — Ah! Seigneur, Seigneur!

SOÛSLOV et MIRVÔLINE (aussi et même temps). — Assez! Assez!

ALOÛPKINE (à M^{me} Kaoûrov.) — Écoute: je suis un vieux soldat; je ne te menacerai pas en vain. Mais prends garde: ne fais pas la niaise! Reviens à toi; sinon gare!... je ne plaisante pas; tu m'entends?... Si encore tu discutais raisonnablement, je ne dirais rien. Mais tu t'are-boutes comme un bœuf... Femme, prends garde, je te le dis; prends garde...

BALAGALÂÉV. — J'avoue, Antone Sémiônnytch!...

BEZPÂNDINE. — Nicolai Ivànytch, ceci me regarde... (A Aloûpkine.) Permettez-moi de savoir de quel droit, monsieur?...

ALOÛPKINE. — Vous prenez la défense de votre sœur!

BEZPÂNDINE. — Non, monsieur, pas de ma sœur. Ma sœur est pour moi... voilà ce qu'elle est... pfuh! (il crache à terre.) Je prends la défense de l'honneur de mon nom!

ALOÛPKINE. — De votre nom? En quoi ai-je insulté votre nom?

BEZPÂNDINE. — En quoi? Cela me plaît! Vous considérez donc que n'importe quel huluberlu de passage...

ALOÛPKINE. — Quoi, monsieur?...

BEZPÄNDINE. — Monsieur !

ALOÛPKINE. — Écoutez ; il est malséant de s'injurier chez autrui ; vous êtes gentilhomme ; moi aussi ; alors voulez-vous, demain ?...

BEZPÄNDINE. — N'importe quelle arme ! Même au couteau !

BALAGALÄEV. — Messieurs, messieurs, que vous prend-il ? Comment n'avez-vous pas honte ! Songez que vous êtes chez moi !...

BEZPÄNDINE (à Aloûpkine). — Vous ne me ferez point peur, monsieur !

ALOÛPKINE. — Je ne vous crains pas, monsieur ! Quant à votre sœur, il est même malsonnant de dire ce qu'elle est.

MADAME KAOÛLOV. — Je consens à tout, Seigneur, à tout ! Donnez ; je vais signer tout ce qu'on voudra.

SOÛSLOV (à Mirvoline). — Où est mon chapeau ? Tu ne l'as pas vu, mon cher ?

BALAGALÄEV. — Messieurs, messieurs !

GUÉRÄSSIME. (Il entre et annonce.) — Piètre Pétrôvitch Pekhtériév.

SCÈNE X

LES MÊMES ET PEKHTÉRIÉV

PEKHTÉRIÉV (entrant). — Bonjour, mon aimable Nicolaï Ivànitch !

BALAGALÄEV. — Mes hommages, Piètre Pétrôvitch ! Votre épouse va bien ?

PEKHTÉRIÉV (saluant tout le monde). — Messieurs... Ma femme va bien, grâce à Dieu... Cher Balagaläév, je m'excuse ; je suis en retard. Je vois que vous avez commencé sans moi et vous avez bien fait... Comment allez-vous, Evguénii Tikhonytch ? Férapont Ilytch ? Anna Hynichna ?... (A Mirvoline.) Ah ! te voilà aussi, le déshérité !... Eh bien ! l'affaire avance ?

BALAGALÄEV. — On ne peut pas le dire absolument...

PEKHTÉRIÉV. — Est-ce possible ! Moi qui croyais... Messieurs, messieurs, c'est mal... Permettez à un homme d'âge de vous sermonner. Il faut terminer ; il faut en finir...

BALAGALÂÉV. — Ne prendrez-vous pas quelque chose ?

PEKHTÉRIÉV. — Non, merci. (Il tire à part Balagalâev, et, montrant Aloûpkine :) Qui est ça (1) ?

BALAGALÂÉV. — Un nouveau propriétaire, un certain Aloûpkine. Je vais vous le présenter. Antone Sémiônytch, permettez-moi de vous faire faire la connaissance de notre très vénéré Piôtre Pétrôvitch... — Aloûpkine, Antone Sémiônytch, de Tambôv.

ALOÛPKINE. — Très heureux.

PEKHTÉRIÉV. — Soyez le bienvenu dans notre région... Mais permettez... Aloûpkine ? J'ai connu un Aloûpkine à Pétersbourg. Un homme de grande taille, qui avait une tache sur l'œil. Il jouait gros jeu et bâtissait sans cesse... N'est-ce pas un de vos parents ?

ALOÛPKINE. — Non, monsieur, je n'ai pas de parents.

PEKHTÉRIÉV. — Pas de parents ! Est-ce possible !... Et vos moutards, Anna Ilynichna ?

MADAME KAOÛROV. — Grand merci, Piôtre Pétrôvitch. Grâce à Dieu, ils vont bien.

PEKHTÉRIÉV. — Allons, messieurs, mettons-nous à l'œuvre ; commençons. Nous bavarderons après. Où en étiez-vous quand je vous ai interrompus ?

BALAGALÂÉV. — Vous ne nous avez nullement interrompus, Piôtre Pétrôvitch. On peut dire que vous arrivez fort à propos. Voici l'affaire.

PEKHTÉRIÉV. — Qu'est-ce là ? Des plans ? (Il s'assied près de la petite table.)

BALAGALÂÉV. — Oui, des plans. Voyez, Piôtre Pétrôvitch, nous ne pouvons pas arriver à une solution, ou, du moins, nous ne parvenons pas à mettre d'accord M. Bezpânnidine et sa

(1) En français dans le texte.

sœur. Je commence même, je l'avoue, à douter du succès et suis prêt à y renoncer.

PEKHTÉRIÉV. — Vous auriez tort, Nicolai Iványtch; un peu de patience... Un maréchal de la noblesse, mais ce doit être la patience personifiée!

BALAGALÁÉV. — Voyez-vous, Piètre Pétróvitch, messieurs les propriétaires se sont mis d'accord pour ne pas partager la réserve qui doit entrer, tout entière, dans un des lots. Voici donc où réside la difficulté : Quelle compensation fixer pour la réserve? Je propose de donner tout ce terrain en friche.

PEKHTÉRIÉV. — Ce terrain en friche? Mais oui, parfaitement... parfaitement!

BALAGALÁÉV. — C'est précisément sur ce point-là que nous nous épuisons. Monsieur consent, mais sa sœur non seulement ne consent à rien : elle ne veut même pas nous faire connaître ses désirs.

ALOÛPKINE. — Comme dit le proverbe : elle n'entend ni à hue ni à dia.

PEKHTÉRIÉV. — Ah! ah! Eh bien! savez-vous, Nicolai Iványtch, bien que vous connaissiez tout cela mieux que moi, il me semble qu'à votre place j'aurais partagé la propriété autrement?

BALAGALÁÉV. — Comment cela?

PEKHTÉRIÉV. — Peut-être vais-je dire une absurdité, mais excusez un homme âgé... Savez-vous, cher ami (1)? Il me semble qu'à votre place, j'aurais divisé la propriété ainsi... Veuillez me passer un crayon.

MIRVÔLINE. — Voici un crayon, monsieur...

PEKHTÉRIÉV. — Merci... Voici, Nicolai Iványtch, comment je procéderais... Regardez : d'ici là et de là ici... D'ici là, et enfin de là, ici.

BALAGALÁÉV. — Mais, pardon, Piètre Pétróvitch, d'abord les lots ne seront plus égaux.

PEKHTÉRIÉV. — Qu'est-ce que ça fait?

BALAGALÁÉV. — En second lieu, dans ce lot, il n'y aura pas du tout de fourrage.

(1) En français dans le texte. (N. d. t.)

PEKHTÉRIÉV. — Ça ne fait rien. L'herbe peut pousser partout.

BALAGALÂÉV. — De plus, vous attribuez toute la forêt à un seul propriétaire.

MADAME KAOÛROV. — Ah voilà ! Ce lot, je le prendrai avec plaisir !

BALAGALÂÉV. — Et enfin, considérez l'immense chemin qu'auront à parcourir les paysans pour aller d'ici à ce point-là.

PEKHTÉRIÉV. — Il serait facile de répondre à toutes vos objections, mais, naturellement, vous devez connaître la question mieux que moi ; vous m'excuserez...

MADAME KAOÛROV. — Moi, ce projet me plaît beaucoup.

ALOÛPKINE. — Lequel ?

MADAME KAOÛROV. — Le partage de Piètre Pétrôvitch.

BEZPÂNDINE. — Permettez-moi d'y jeter un coup d'œil...

MADAME KAOÛROV. — Qu'on dise ce qu'on voudra, mais je suis de l'avis de Piètre Pétrôvitch.

ALOÛPKINE. — Effarant ! Elle n'a encore rien vu et elle décide déjà.

MADAME KAOÛROV. — Et toi, comment sais-tu, le père, si j'ai vu ou pas vu ?

ALOÛPKINE. — Bon ! Si vous avez vu, dites-nous quel lot vous choisissez ?

MADAME KAOÛROV. — Lequel ? Mais celui avec la forêt et les près, et qui contient le plus de terre.

ALOÛPKINE. — Alors il faut tout vous donner !

SOÛSLOV (à Aloûpkine). — Laissez-la.

PEKHTÉRIÉV (à Bezpândine). — Eh bien ! qu'en pensez-vous ?

BEZPÂNDINE. — Je pense, en vérité, que le partage ne serait pas des mieux venus. Pourtant, je suis prêt à y consentir, si l'on me donne ce lot.

MADAME KAOÛROV. — Moi aussi, je suis prête à consentir, si on me le donne.

ALOÛPKINE. — Quel lot ?

MADAME KAOÛROV. — Mais celui que mon frère demande.

SOÛSLOV. — Allez dire, après cela, qu'elle ne consent à rien !

PEKHTÉRIÉV. — Mais permettez, on ne peut pas attribuer le même lot à deux personnes. Il faut que l'un de vous se sacrifie, fasse preuve de générosité en prenant le lot le moins bon.

BEZPÂNNDINE. — J'oserai vous demander en faveur de quel diable j'irais faire preuve de générosité ?

PEKHTÉRIÉV. — En faveur de quel?... Vous employez des mots étranges ! Mais envers votre sœur.

BEZPÂNNDINE. — Ah ! celle-là est bonne !

PEKHTÉRIÉV. — Votre sœur, ne l'oubliez pas, appartient au sexe faible. Elle est femme ; vous êtes un homme. C'est une femme, entendez-vous, Férapont'lytch !...

BEZPÂNNDINE. — Voilà que la philosophie s'en mêle !

PEKHTÉRIÉV. — Quelle philosophie voyez-vous là ?

BEZPÂNNDINE. — De la pure philosophie.

PEKHTÉRIÉV. — Je m'étonne, voyons... Vous n'êtes pas étonnés, messieurs ?

ALOÛPKINE. — Moi, monsieur, rien ne m'étonne aujourd'hui. Vous me diriez que vous venez de manger votre père, je ne m'en étonnerais pas : je le croirais.

BALAGALÁÉV. — Messieurs, permettez-moi de dire un mot. Leur obstination, qui vient, pour ainsi dire, de s'accroître, prouve, mon cher Piètre Pétrévitch, que votre partage n'est pas des plus heureux.

PEKHTÉRIÉV. — Pas heureux !... Pardon ! en quoi n'est-il pas heureux ? C'est ce qu'il faut prouver. Je ne disconviens pas que votre projet ne soit excellent, mais, on ne peut juger le mien de prime abord. J'ai pour ainsi dire tracé la ligne *grosso modo*. Assurément, j'ai pu me tromper dans les détails. Il va de soi qu'il faut égaliser les lots, examiner, peser en détail ; mais pourquoi donc mon partage n'est-il pas heureux ?

ALOÛPKINE a Soûslov. — Comment a-t-il tracé la ligne ?

SOÛSLOV. — *Grosso modo.*

ALOÛPKINE. — Qu'est-ce que ça veut dire *grosso modo*?

SOÛSLOV. — Dieu sait! ce doit être un mot allemand.

BALAGALÂÉV. — Admettons que votre projet soit excellent, qu'il soit parfait; mais il faut partager la propriété de façon égale; c'est là le problème.

PEKHTERIÉV. — Ah! voilà. Du reste, naturellement, vous devez connaître la question mieux qu'un autre. En l'espèce, je ne puis évidemment pas entrer en concours avec vous. Vous dites que mon projet est malheureux...

BALAGALÂÉV. — Mais non, Piôtre Pétrôvitch, je ne dis pas cela...

MADAME KAOÛROV. — Je comprends pourquoi Nicolai Ivànytch tient si fort à son projet.

BALAGALÂÉV. — Que voulez-vous dire, madame? Expliquez-vous!...

MADAME KAOÛROV. — Oh! je le sais bien!

BALAGALÂÉV. — Je vous prie de vous expliquer.

MADAME KAOÛROV. — Nicolai Ivànytch se propose d'acheter à Férapont'Ilytch la forêt pour une bouchée de pain. Voilà pourquoi il fait tant en sorte que la forêt soit dans le lot de mon frère.

BALAGALÂÉV. — Permettez-moi de vous faire observer, Anna Ilynichna, que vous vous oubliez! Férapont'Ilytch est-il un enfant? Ne recevez-vous pas la moitié de la forêt? Qui vous dit que je veuille acheter cette forêt? Et quel droit avez-vous, après tout, d'interdire à votre frère de vendre ce qui lui appartient?

MADAME KAOÛROV. — Je ne puis le lui interdire, et là n'est pas la question. La question est que vous ne faites pas le partage en conscience et équité, mais de la façon qui vous est la plus avantageuse.

BALAGALÂÉV. — Ah! c'en est trop!

ALOÛPKINE. — Ah! vous commencez à le trouver, vous aussi!

PEKHTÉRIÉV. — Tout cela est bien embrouillé, bien obscur.

BALAGALÂÉV. — Cela est, certes, pour faire perdre patience à n'importe qui ; mais qu'y a-t-il là d'embrouillé, d'obscur ? Oui, je l'avoue : j'ai dessein d'acheter la forêt de Férapont'Ilytch. Peut-être ai-je même le dessein d'acheter tout son lot. Qu'en résulte-t-il ? Je vous le demande ? Que je ne fais pas le partage en conscience ?... La langue a dû vous fourcher pour dire une chose pareille ! Anna Hynichna est femme ; je l'excuse. Mais vous, Piôtre Pétrôvitch ?... Vous dites que l'affaire est embrouillée, obscure. Vous auriez dû examiner avant si la propriété est équitablement partagée. Elle doit l'être si on laisse le choix à madame.

PEKHTÉRIÉV. — Vous avez tort de vous irriter ainsi, Nicolaï Iványtch.

BALAGALÂÉV. — J'en ai le droit, quand on me soupçonne d'on ne sait quelles machinations, moi, le maréchal, honoré de l'attention flatteuse de la noblesse ! Comment ne pas m'irriter quand on attaque mon honneur ?

PEKHTÉRIÉV. — Personne n'attaque votre honneur. Et, au fond, quand on peut, sans léser personne, concilier, pour ainsi dire, son intérêt personnel avec celui d'autrui, pourquoi ne le ferait-on pas ? Quant à votre maréchalat, croyez-moi, Nicolaï Iványtch, on ne choisit pas toujours les plus qualifiés et si l'on met quelqu'un de côté, cela ne veut pas dire que l'homme renversé soit indigne. Au reste, je ne dis certainement pas cela pour vous...

BALAGALÂÉV. — Je comprends, Piôtre Pétrôvitch ; je comprends bien que vous avez jugé bon de dire cela pour vous, et, en même temps, pour moi. Eh bien ! prenez la peine d'essayer ! Les élections sont proches. Peut-être, cette fois-ci, la noblesse y verra-t-elle clair. Peut-être appréciera-t-elle enfin vos véritables mérites.

PEKHTÉRIÉV. — Si messieurs les nobles me font l'honneur de m'accorder leur confiance, soyez sûr que je ne la refuserai pas.

MADAME KAOÛROV. — C'est alors que nous aurons un véritable maréchal !

BALAGALÁÉV. — Oh! je n'en doute pas! Mais vous comprendrez qu'après toutes ces insinuations blessantes, il me serait tout à fait inconvenant de m'occuper de vos affaires. Aussi...

BEZPÂNDINE. — Mais pourquoi donc, Nicolaï Iványtch?...

PEKHTÉRIÉV. — Nicolaï Iványtch, vraiment, je ne voulais pas...

BALAGALÁÉV. — Oh! non, pardon!... Velvitski, passe-moi tous leurs papiers. Tenez, voici vos lettres, vos plans. Faites votre partage comme bon vous semblera et adressez-vous, si vous le voulez, à Piètre Pétrôvitch.

MADAME KAOÛROV. — Avec grand plaisir!

BALAGALÁÉV. — Pour moi, je m'y refuse absolument, je ne suis pas du tout disposé... Ah! merci bien!

BEZPÂNDINE. — Nicolaï Iványtch, je vous en prie, rendez-nous ce service. Excusez-nous; je veux dire, excusez cette femme stupide... C'est elle qui est cause de tout...

BALAGALÁÉV. — Je ne veux rien entendre. Je le répète, partagez-vous comme bon vous semblera; ça m'est parfaitement égal! Je suis à bout de forces...

BEZPÂNDINE. — Tout est de ta faute, femme sans cervelle. Tu as tout embrouillé. Parbleu oui, j'irais te céder la forêt, les près et la maison!... Attends ça!

ALOÛPKINE. — Bien, bien, bien! Allez-y! Elle le mérite!

MADAME KAOÛROV. — Piètre Pétrôvitch, défendez-moi, mon père. Vous ne le connaissez pas! Il est capable de m'égorger. C'est un monstre, mon père; un assassin!... Il m'a déjà fait empoisonner à plusieurs reprises...

BEZPÂNDINE. — Tais-toi, folle!... Nicolaï Iványtch, rendez-nous ce service...

MADAME KAOÛROV. — Seigneur, Seigneur!...

PEKHTÉRIÉV. — De grâce, de grâce! Qu'est-ce que tout cela à la fin?

SCÈNE XI

LES MÊMES ET NAGLANÔVITCH.

NAGLANÔVITCH. — Nicolai Iványtch, je viens à vous... Son Excellence a daigné...

ALOÛPKINE. — Ah! vous voilà encore! C'est encore contre moi que vous en avez?... Encore à propos du bouc?

NAGLANÔVITCH. — Qui êtes-vous? Que vous prend-il? Qui est cet homme?...

ALOÛPKINE. — Comme si vous ne me reconnaissez pas?... Je suis Aloûpkine, Aloûpkine, propriétaire.

NAGLANÔVITCH. — Laissez-moi en paix. Votre bouc viendra devant le tribunal. Ce n'est pas pour vous que je suis ici; je viens chez Nicolai Iványtch.

PEKHTÉRIÉV. — Voyons, madame, lâchez-moi, je vous prie!

MADAME KAOÛROV. — Mon père, prends-moi sous ta garde et fais notre partage!

ALOÛPKINE (à Naglanôvitch). — Mon bon monsieur, je ne reculerai devant rien. Vous m'avez offensé, mon bon monsieur! Et, le diable m'emporte, vous ne me traiterez pas comme un bouc!

NAGLANÔVITCH. — Ce doit être un fou!

BEZPÂNDINE. — Nicolai Iványtch, reprenez nos papiers.

BALAGALÂÉV. — Du calme, messieurs; écoutez!... Je crois que je perds la tête... Ce partage, ce bouc, cette femme obstinée, ce propriétaire de Tambôv, ce commissaire rural surgissant tout à coup, un duel demain, ma conscience suspectée, cette forêt que je veux avoir pour rien, mon déjeuner, ce bruit, ce méli-mélo... c'en est trop! Excusez-moi, messieurs; je n'en puis plus... Je ne comprends rien à ce que vous me dites; je n'ai plus de forces; je n'en puis plus; je n'en puis plus! (Il sort.)

PEKHTÉRIÉV. — Nicolai Iványtch, Nicolai Iványtch!... Par ma foi, elle est bonne! Le maître de la maison qui file. Que nous reste-t-il à faire?

NAGLANÔVITCH. — Quel tohu-bohu! (A Velvitski.) Allez in-

former Nicolai Ivanytch que j'ai à lui parler pour affaires de service. (Velitski sort.)

MADAME KAOÛROV. — On a bien besoin de lui ! (A Pektériev.) Toi, mon père, quand feras-tu notre partage ?

PEKHTÉRIÉV. — Moi ! Comptez-y ; merci ! Pour qui me prenez-vous ?

BEZPÂNDINE. — Nous voilà dans de beaux draps ! Et c'est toi qui... Maudites soyez-vous toutes les femmes dorénavant, et dans tous les siècles des siècles ! (Il sort.)

MADAME KAOÛROV. — Moi, du moins, je puis dire que ce n'est ma faute en rien.

VELITSKI (entrant). — Nicolai Ivanytch m'a ordonné de dire qu'il ne pourra recevoir personne aujourd'hui. Il se met au lit.

NAGLANOVITCH. — Eh bien ! ses invités ont dû joliment lui en donner ! Rien à faire ; je vais lui laisser un mot. Mes hommages à toute la compagnie. (Il sort.)

ALOÛPKINE (lui criant). — Nous nous reverrons, mon bon monsieur ! Vous m'entendez ?.. Messieurs, j'ai bien l'honneur... (Il sort.)

PEKHTÉRIÉV. — Attendez... où allez-vous ? Nous vous suivons tous. J'avoue que je n'ai jamais rien vu de pareil. (Il sort.)

MADAME KAOÛROV. — Piètre Pétrévitch, mon père !... tranchez notre différend... (Elle suit Pektériev.)

MIRVÔLINE. — Eh bien ! et vous Evguénii Tikhonytch ? Nous n'allons pas rester seuls ici. Partons !

SOÛSLOV. — Attends ; patiente un peu ! Le maréchal va se remettre ; on fera une bonne petite préférence.

MIRVÔLINE. — C'est une idée. Et, dans des circonstances pareilles, il n'est pas mauvais de boire un peu.

SOÛSLOV. — C'est ça, Mirvôline ; buvons. Mais quelle mégère, dis-moi ! Elle damerait le pion à ma Glafira Andréievna... Et voilà ce qui s'appelle un partage à l'amiable.

“ NADAOU ”

NOËL EN ARMAGNAC-NOIR

Nadaou, en Armagnac-Noir, est pour les paysans la fête traditionnelle par excellence. Elle comporte deux réjouissances, l'une religieuse, la messe de minuit, l'autre profane, le réveillon. Et celui-ci se compose exclusivement de la « daube, » mets local, longuement apprêté. Nadaou est de plus la fête des grandes personnes. Les préparatifs de la veillée et du réveillon, la course dans la nuit vers les messes carillonnées, le retour par groupes du même quartier, du même coin de terre, le repas avec ses causeries qui atteint l'aube ne permettent ni aux petits ni aux anciens, ceux-là trop tendres encore, ceux-ci trop las de tant de jours besogneux traversés, d'aller jusqu'au bout de la double cérémonie. On couche les enfants de bonne heure, on les emporte endormis de la chaise devant l'âtre dans le lit, afin qu'ils s'aperçoivent moins de la privation, afin de ne pas les chagriner. Il n'est point pour nos petits paysans de sabots placés deux à deux dans la cheminée, de beaux sabots d'aulne vert et rose, il n'est point de sapins, joie des enfants du Nord. Ils n'ont jamais vu ces pyramides de rameaux éternellement vivants, illuminées, couvertes de cadeaux, glacées de frimas, de fils d'or et d'argent, comme dehors, quand un rayon froid du soleil septentrional touche et allume le givre de l'arbre sur pied... Et, si quelque rêve les enchante, c'est qu'il naît tout seul de leur âme pure, au souffle de la nuit prédestinée... On les couche, et on laisse les anciens auprès d'eux. Ceux-ci les gardent, certes, mais surveillent aussi la daube qui ronronne devant le feu. Le froid gagne, les chemins glissent, l'ombre

confond les objets, ils ne sauraient se risquer; « ha Nadaou, » faire Noël, n'est plus de leur âge.

Tout le monde au reste a travaillé jusqu'à la dernière goutte de jour. Dans le clair soleil qui se hâte en cette saison, les hommes ont coupé de la thuié pour les litières futures, les enfants ont mené pâturer le bétail, et les femmes, assises contre le mur, vers le couchant, revu les vêtements de la famille ou vaqué aux soins de la maison, du jardin ou du poulailler. Les hommes ont pris seulement deux heures, à la fin de la journée, pour aller couper au bois « lou souc, » la bûche de Nadaou. Eux, et la « daoune » aussi, la mère, la maîtresse de maison, on dirait presque la dame, qui est partie chercher au village le morceau de bœuf de la daube. La bûche constitue quelque chose d'énorme, pris dans le bas d'un tronc, où la sève en s'accumulant avant de jaillir au printemps a gonflé et dilaté le plus les fibres. Nos métairies possèdent de vastes cheminées de cuisines, larges et hautes de plus de deux mètres, munies d'une plaque de fond, où se dressent des landiers pesants, bas de pied, droits de tige, qui paraissent se tenir debout comme des « mâts » de pailler. De l'un à l'autre une lourde barre de fer carré est jetée. Les cheminées sont aussi profondes que larges et hautes. Leur manteau repose sur des piliers de bois comme un hangar; leur voûte forme une arche à la mesure d'un pont; et, de chaque côté des landiers, à droite, règne une boîte à sel pareille à un coffre à avoine, à gauche, une rangée de chaises comme à l'église. Là, le soir, pour se sécher ou se réchauffer, on s'assied en achevant de manger. Et le soufile ardent, le soufile embrasé qui sort de cet antre où, durant l'hiver, un demi-stère de rondins est empilé, est tel qu'il va raguillardir jusqu'au fond l'atmosphère des chambres sans foyer, ouvertes tout autour de la cuisine...

La bûche doit remplacer, à elle seule, ce soir-là, les rondins. Depuis longtemps, elle est choisie. Les lisières de nos bois sont jalonnées de chênes « escos, » de tauzins, troncs antiques que l'on a toujours émondés, dont les branches servent aux petits feux pour bouillir l'eau ou les pâtées des bêtes, et qui, à force d'être amputés, ont fini par en mourir. La sève, un jour, a refusé de monter dans ces bois sans feuillage, qui ne respiraient plus, et tout de suite le temps s'est acharné sur eux. De ses ongles glacés, qui déchirent le marbre même, aidé de la

pluie, du soleil et du gel, agents dévastateurs quand les choses souffrent, il les a dépouillés de leur écorce, pénétrés, desséchés jusqu'au cœur... C'est un de ceux-là que les hommes sont venus chercher. Ils savent qu'il remplira son office, qu'il tiendra le feu vingt-quatre heures : rendant assez de flamme pour maintenir une chaleur continue autour de la daube, abandonnant assez de charbons pour lui faire une ceinture renouvelée de braises vives. De là, un point de résistance et de sécheresse que certains escos présentent seuls. On scie l'arbre trouvé au ras du sol. On l'abat. On arase à la hache les nodosités, on coupe les derniers rejets, décharnés comme des bras rongés, et on le charge sur des essieux découplés, attelés d'une paire de bœufs. Les bêtes et les roues sont venues au bois avec les hommes. Des cordes pendent au joug. On en lie le tronc sur les essieux. Et l'on s'ébranle vers la maison. On va, et le long des chemins de terre inégaux, où l'humidité s'étend avec l'ombre, tout cela cahote et grince, tandis que les jeunes gens, l'aiguillon en travers sur l'épaule, sifilent pour égayer et pour soulager les bœufs qui pèsent de tout leur front. A la maison, on le décharge. On le roule vers la cuisine. Il passe la porte en long, sur de petits billons glissés sous lui, et le voici dans l'âtre à grand renfort de leviers. Et là il s'assied, il occupe la place en sursautant, il secoue les landiers qui se raidissent pour ne point plier, il se carre enfin contre la plaque du fond. La plaque, sous la pesée brutale, rend un long, un sourd murmure...

La bûche assise, on soupe rapidement, sobrement, de restes froids de midi, rien que pour couper la faim. Et l'on court chercher des sarments, on les distribue sous l'arbre, on y boute le feu. Celui-ci prend en un moment : il éclate, il atteint le tronc, il s'y écrase, et s'ouvre, et se divise, tâte le bois énorme, s'élançe, l'enveloppe de flammes hautes, d'ardentes langues instantanées, et de place en place l'allume, se met à le dévorer. Et puis toute cette ardeur tombe. Le souc brûle seul, parcouru de courtes lueurs bleues, tandis qu'un rien de fumée monte vers l'air libre. Parfois l'arbre pousse un soupir, et se fend sous cette suprême épreuve... La daoune alors apporte la daube. Lentement, respectueusement. On se range pour la laisser passer. Elle est portée dans un pot de terre, haut sur fond, large de bouche, dont la paroi épaisse la défendra contre le coup de feu possible. Il y a là un quartier de choix, veiné de

filets de graisse, lourd comme de la pierre, divisé en morceaux roussis à la poêle. Comme garniture, du hachis de jambon, du hachis d'oignon, et quelques gousses d'ail. Le tout baigne dans un mélange d'eau et de vin : par moitié. Enfin on couvre le pot d'une feuille de chou, grasse, charnue, qu'une large brique comprimée, un carreau à bâtir maintient. Le couvercle flotte assez pour permettre à la vapeur de s'échapper, puisque la daube doit mijoter et non bouillir, s'applique assez pour la forcer à se réduire, à se fondre en elle-même. Une bonne daube, à fin de cuisson, offre un relief friable et onctueux, dont le jus a la consistance et le velouté presque d'une gelée légère. Viande et sauce sont un régal. Et encore un mets rare. Nos paysans ne consomment à l'ordinaire que de la viande blanche, volaille ou veau, volaille surtout, au fur et à mesure des naissances et du roulement des bêtes au poulailler. Le bœuf est réservé aux solennités : fêtes locales, fêtes de famille, et à Noël. Il n'y a point de Nadaou sans daube. Elle possède l'intangibilité d'un symbole.

La daube en place on sort, qui, donner un dernier coup d'œil à l'étable, qui, visiter la grange, qui, tirer la clairevoix sur l'enclos, et les femmes quérir au grenier « las irolles, » les châtaignes, qu'on mangera après la daube. Ce n'est que pour un instant. Chacun se hâte de rentrer. On fait cercle autour du feu, l'hôte annuel au centre, le berger de la montagne descendu dans nos pays aux premières neiges, et, entre les chaises, le chat et le chien de la maison, intéressés par l'éclatement des marrons poussés sous la cendre chaude, après avoir été fendus. Et la veillée commence. Les hommes fument, les femmes songent. Un grand silence règne. Mais, sollicité par on ne sait quel besoin de s'épancher, le berger se met à parler de lui-même. C'est l'heure où ses souvenirs l'assaillent, ses regrets d'homme à demi nomade. Les enfants sont déjà couchés, emportés doucement, et les anciens, immobiles, ont l'air d'être perdus dans leur passé... Et il dit les longues routes qu'il a faites, celles qui le mènent dans les plaines l'hiver, à travers les villages tranquilles où les êtres restent réunis, celles qui le ramènent vers les monts, le long des eaux courantes où ses agneaux nouveaux-nés vont boire, et qui mêlent leur bruit glissant aux voix des siens qui l'appellent.

Il dit les nuits solitaires, passées, l'été, avec ses ouailles,

parmi les hauts plateaux encadrés de pics, alors qu'il erre sans ouïr d'autre souffle humain que celui de son sein, et que l'absence de celle qui dort loin de lui, en bas, arrache à son cœur un sanglot si profond qu'il en devient un chant. Il dit les soirs d'alerte, de cris et de fureur, emplis du grognement des ours rués sur le troupeau, des abois des chiens géants des Pyrénées, qui roulent de gorge en gorge comme un tonnerre, des coups de feu à bout portant, tandis que, se précipitant au bruit de lutte reconnu, d'autres bergers accourent des pacages voisins pour lui prêter main-forte et secouent des torches crépitantes au-dessus de la mêlée. Il dit enfin l'aspect de ces sommets, où l'on monte de la vallée une fois par semaine seulement pour le ravitailler, où croissent la gentiane, le réglisse, l'arnica, plante salutaire, où la framboise et la fraise abondent, rubis tendres que chaque aurore verse, où des massifs de rhododendrons se balancent au soufite de vents vierges, où l'on cueille cette merveille inconnue ailleurs : la rose sans épines... Il dit, sans éclats, sans gestes, et, devant les yeux enchantés de ces hommes de la terre, d'autres Pyrénées qu'ils n'ont jamais vues surgir à l'horizon, pleines de faces nouvelles, insoupçonnées, passent toutes dentelées sur l'azur infini...

* * *

Le berger s'est tu, le maître se lève. « Allons, minuit arrive, habillons-nous. » — On obéit. On « approche » les sabots, garnis de paille rompue qui tient chaud, les capes, les tricots de laine brute, les lanternes enfin, car la lune à Nadaou est souvent tardive. On y met des bougies. Et voici que des voix s'approchent dans l'enclos. Des gens frappent à la porte en appelant : voisins et voisines qui viennent les chercher pour cheminer de compagnie. La porte s'ouvre, on part. On cause, on rit d'abord, et puis les propos tombent. Et l'on va, muets, gagnés par le recueillement de la nuit bénie où beaucoup de femmes communieront, attentifs à suivre l'orbe lumineux des lanternes qui oscille au balancement des pas. Dès le seuil franchi, au dehors, les cloches les ont accueillis de leur chant. Des quatre points cardinaux, elles ébranlent l'air de leurs carillons, dont le calme de la nuit accroît la force ou la limpidité, comme prises d'émulation, comme si leur bouche d'airain s'échauffait en vibrant. On reconnaît celle de Mormès, petite et vieille, qui

chevrote un peu, quoique restée claire; celle de Maguan, baptisée par le dernier curé, et qui babille comme un oiseau; et celle de Toujun dont le timbre est limpide comme un son d'argent; et celles du Houga, les plus hautes sous les cieux, qui égrènent des gammes de cristal parmi les coups mugissants du bourdon. Et toutes se hâtent de chanter joyeusement, et comme si leur fanfare éveillait des échos jusque sur les chemins, des bruits secs, métalliques, des bruits rythmés montent de la terre martelée, des lisières, des sentiers battus, des chaussées ferrées, à la rencontre des éclats aériens.

Et ce sont les sabots, les sabots sans nombre en marche vers la crèche, qui claquent sur le sol, mêlent leur tintement d'humbles choses à la sonnerie éclatante des bronzes bénis... Et les lumières s'unissent à l'hymne des sons... Convergeant de tous les points du pays, dans leur enveloppe de verre, descendant, gravissant les pentes, au bord des fossés, le long des haies, s'attirant on dirait entre elles, se confondant aux carrefours comme des gouttes de feu qui se grossissent les unes les autres, elles débouchent sur la route qui conduit à l'église, elles s'avancent comme une nappe scintillante aux remous sinués. La route en est emplie, l'alentour illuminé; et un halo flotte au-dessus d'elles comme sur un incendie. Et lorsque, arrivées au porche saint, étales un moment, elles oscillent avant de s'éteindre flamme par flamme, on croirait voir quelque semis d'étoiles, quelque autre voie lactée étendue là pour les pieds purs de l'Enfant attendu...

Nadaou est la fête propre aux paysans. Les autres dépassent leur conception, leur rêve. Ils y sont passifs. Et si la beauté des cérémonies sous les voûtes aux vitraux peints, les chants de l'orgue pareils aux grands vents dans les futaies, le déroulement des processions aux lueurs des flambleaux, les psaumes, les prières, les exhortations, les bénédictions répandues parmi l'encens fumant, les y attirent et les y retiennent, Nadaou seul les captive en les associant à son mystère. Sa familiarité divine les attendrit. Ils le comprennent, ils se livrent. Ils savent ce que c'est que d'errer, « dé muda » : de changer d'asile, de venir au monde dépouillé, de vagir entre des murs de torchis, de gagner son pain, d'être en butte aux hommes et aux choses, de vivre obscur, de souffrir dans sa chair et son cœur, et d'aller sur la terre en semant son grain sans être sûr de la moisson. Et puis

ils ont agi au jour prédit de la Nativité. Les premiers ils ont adoré l'Enfant. Ils lui ont apporté les fleurs de leurs cimes avant même qu'il eût souri, les fruits de leurs champs sans qu'un signe étoilé les appelât. Ils lui ont prêté l'étable qui l'abrite, la paille qui le couche, l'âne et le bœuf qui le réchauffent. Ils l'ont gardé avec leurs chiens, et réjoui de leurs pipeaux. Ils l'ont enveloppé de sollicitude, de tendresse, d'adoration, ils l'ont pris presque dans leurs bras, comme un de ces agneaux qui naissent sur le chaume, et qu'ils emportent contre leur sein, suivis pas à pas de la mère inquiète... C'est pourquoi Nadaou les ravit. Ils sentent obscurément aussi :

Qu'une immense espérance a traversé les cieux,

avec la pitié, la charité, la fraternité, filles de ce berceau rustique.

Aussi comme ils chantent à Nadaou chez nous! De vieux airs patois, venus des bergeries du temps jadis, quand on filait la laine des habits, et qu'en gardant les ouailles ou tournant le rouet, les anciens et les anciennes les composaient au bruit de la pédale ou du vent. Ils sont naïfs et savoureux, rieurs et frondeurs, d'aucuns las, résignés, traversés de traits pathétiques, et tous familiers avec la Divinité, comme pleins de soucis du sol. On y rencontre des dialogues entre les anges et les pasteurs, où, par un respect hérité, l'auteur fait parler l'être ailé en français, l'homme en patois. Voici ce qu'ils se disent :

L'ANGE

Un Dieu vous appelle, — levez-vous, pasteurs, — Courez avec zèle, — vers votre Sauveur. — Le Dieu du tonnerre — promet désormais — la fin de la guerre, — la paix pour jamais.

LE BERGER

Déchem droumi, — n'ém bengés pas troubla la cerbelle; — déchem droumi. — Tire én daban, seg toun cami, — n'ey pas bésouin dé sentinelle, — ni ney qué ha de ta nouvelle : — déchem droumi !
(Laisse-moi dormir, — ne viens pas me troubler la cervelle, — laisse-moi dormir. — Va-t'en plus loin, suis ton chemin. — Je n'ai pas besoin de sentinelle, — ni n'ai que faire de ta nouvelle, — laisse-moi dormir!)

L'ANGE

A cette merveille — peut-on sommeiller? — Elle est sans pareille,
— il faut s'éveiller...

LE BERGER

Enquoère un cop, — si m'ès quitta la paillasse, — enquoère un
cop, — jou l'hareï courre daou gran galop. — Si taléou sourtit dé ma
liasse, — n'espérés pas quartiè ni graço, — enquoère un cop.

(Encore une fois, — si tu me fais quitter ma paillasse, — encore
une fois, — moi je te ferai courir au grand galop. — Et tout aussitôt
sorti de mon aise, — n'espère pas quartier ni grâce, — encore une
fois.)

Et ceci, où la tristesse, la fatigue de la vie à gagner, à porter,
se résume en un vers du berger, ceci qui est amer et beau :

L'ANGE

Venez rendre hommage — à ce nouveau-né, — portez-lui en gage
— ce cœur obstiné. — Levez-vous sans craindre, — faites un effort,
— cessez de vous plaindre, — dans votre heureux sort.

LE BERGER

Lou sourt hourous — n'ès pas jaméi nouste partago. — Lou sourt
hourous — n'ès pas en tous praoues pastous. — Pér quin estrange
badinage — bos-tu qu'augim pèr un matnayge — lou sourt hou-
rous...

(Le sort heureux — n'est jamais notre partago. — Le sort heureux
— n'est point pour les pauvres pasteurs. — Par quel étrange badi-
nage — veux-tu que nous ayons par un enfant — un sort heureux...)

Mais, petit à petit touché, saisi par la voix de l'ange, le
berger se lève. Je traduis à mesure. C'est alterné.

Je vais me lever, — mais, croix de paille! — tu pourras t'en mal
trouver!

Ouvrez vos paupières, — un Dieu charitable — vient briser vos
fers... — C'est dans ce village...

Que me dis-tu? — Dans ce pauvre lieu? — Ce n'est point
croyable. — Le bon Dieu dans une étable? — (A quo qu'em semble
bère fable). — Cela me paraît une belle fable!...

Un cœur fidèle s'en rapporte à moi. — Allez dans ce lieu, — près de ce bocage. — Vers cet enfant, vers ce Dieu!

Ange! sois béni. — Je vais sauter, courir vite. — (Excusez-mé, sei maou parlat), — excusez-moi si j'ai mal parlé, — Lou lugran m'enseigno la pisto. — L'étoile me montre le chemin. — Je l'aurais tout de suite vu! — Ange — sois béni...

Ainsi, depuis des temps immémoriaux, nos paysans franchissent le seuil familial de leur église. Et la crèche rayonne jusqu'au fond de leurs yeux, avec sa paille d'or, fruit de leurs sueurs.

La terre, chez nous, semble prendre part aussi à l'espérance humaine... Comme appelée par le dernier carillon qui s'est tu, la lune s'est levée toute pure, toute irradiée. Énorme un moment à l'horizon, alors qu'elle dépassait les bois et les coteaux à son niveau, elle est montée en décroissant dans l'infini, pareille à un grand lis ouvert. Un ruissellement laiteux, une bruine lumineuse tombe d'elle. Les chemins, les toits, les flancs des collines, les cimes des futaies paraissent d'argent, et les ombres qui marquent les vallons et les enclos poudroient de lueurs bleues comme le firmament sous la pluie des soleils. Dans le lointain, à travers le pays, entre des mamelons comme des seins pâles, une trouée s'ouvre sur les Pyrénées, une coulée semblable à un fleuve spacieux. Un fleuve qui roule muet. Rien ne bouge. Les plus hauts peupliers demeurent immobiles. Le vent qui suit l'astre à l'ordinaire ici, n'est pas né ce soir. Point de gel, de givre, point de neige. Le froid de la nuit n'est qu'une fraîcheur vive, il épure seulement l'atmosphère. Il n'impose point de lourds vêtements, il laisse le plaisir de marcher sans hâte. Et, comme un sourire est répandu parmi l'espace... Toute bête est endormie ou tapie, fait halte ou trêve. On n'entend pas rôder de renard aux écoutes, hululer de hibou en chasse, glapir d'épervier à la poursuite de l'oiseau égaré.

Aux abords des maisons, les chiens même n'aboient plus au pas de l'étranger. Ce n'est que paix, silence, attente. Et la terre a senti qu'une aurore inconnue écloit...

*
* * *

Les messes dites, tout le monde sort en tumulte. On se hèle, on s'accoste, on se pourchasse; c'est la détente du long recueillement. Les rires jaillissent, les propos sonnent. Une rumeur

roule dans la rue : bruit de la foule coupé de cris et de sifflats. Et tout à coup, des voix éclatent. « A las canoles ! à las canoles ! » Ce sont « las cocassères, » les marchandes de gâteaux, de canoles, nom générique des pâtisseries de Nadaou, qui promènent et offrent leurs gâteaux. Il y en a de toute sorte : des ronds et des bombés comme des couronnes, des tressés comme des nattes et d'autres tortillés en forme de huit, et d'autres levés en forme de petits pains. Ils sont croquants, sucrés, et parfumés de grains d'anis. En un moment les corbeilles sont vidées. Chacun fait emplette pour les petits, pour les anciens. On en met partout : dans ses poches, au bout des cannes, enfilés, dans les lanternes soufflées, les uns sur les autres. Et l'on se groupe de nouveau comme à l'aller, quartier par quartier, et en route pour la maison. A mesure que l'on arrive, on s'égrène et on se quitte. Et les sabots ont repris leur chanson, mais seuls, cette fois, sous la lune qui inonde le pays de ses feux doux. La lune qui ramène ces gens chez eux avant de s'en aller, si claire encore qu'elle projette des ombres crues, par-dessus lesquelles on a envie de sauter.

A la maison, le même spectacle enchante chaque année ceux qui rentrent. Les lampes sont mortes, les anciens dorment sur leurs chaises. Le souc ardent éclaire seul la cuisine. Au courant d'air de la porte qui l'attise, il jette un long reflet. Et les animaux apparaissent dans leur attitude instinctive. Le chat ronfle en boule, la patte encore tendue vers les châtaignes trop chaudes pour y toucher, le chien, l'ami fidèle, accroupi comme un sphinx, les oreilles droites, écoute le ronronnement du pot de daube. En même temps il veille, et sur le félin, compagnon peu sûr, et sur les vieillards qui peuvent choir. Le maître, en effet, l'a commis à la garde des choses et des lieux. Il n'a point bougé d'une ligne... « Bou dioul » il avait autre chose à faire vraiment, cette nuit, qu'aboyer aux passants... Mais les voici revenus. Il n'est plus de faction. Il gambade et se fait caresser. Et les autres s'éveillent en sursaut. Et le maître commande : « A table ! » — Et les assiettes et les couverts et les verres courent sur la toile cirée, et le fils « galope » à la cave chercher le « bourret, » quelques bouteilles de vin nouveau, dépoillé par les derniers froids, et que l'on va goûter. Enfin, la daube est mise sur la table. On s'assied. On la découvre. Elle emplit la pièce de son odeur. On la hume, on la vante, on la déguste

d'avance. Et puis chacun pioche dans le pot. On se tait. Car le paysan s'assouvit en silence. Mais le bourret circule. Il ragaille les langues. Les paroles abondent, comme après la messe, là-bas. D'ailleurs on sert « las irolles. »

Le bourret coule de plus belle. Le vin est un tantinet piquant, le fruit un tantinet sucré : leurs saveurs fondues se font valoir. Et les cosses s'amoncellent à mesure que les bouteilles descendent. Et ce serait un pillage sans la daoune qui se lève. Tous l'imitent. Elle replace la daube devant le souc pour le lendemain, et le fils rapporte à la cave le reste du bourret, qui doit être achevé au premier de l'an. Le chien, il va sans dire, a goûté de tout, en récompense de sa faction. La tête sur les genoux du maître, il a tout pris de ses doigts.

On se couche enfin. Le lendemain et le surlendemain seront fêtes encore. Non seulement pour les hommes, mais aussi pour les animaux. Si l'homme les a prêtés à l'Enfant-Dieu, ils l'ont complaisamment assisté : « Quan bien bouhat : » ils ont bien soufflé dessus. On les lâche sur des chaumes où marquent encore leurs pas, dans les landes fraîchement rasées, sans garde aucune. Là, tandis que les maîtres se récréent ou flânent, à la chasse, en visite dans les métairies voisines, et que les anciens s'assoient au soleil, les mains sur les genoux, toutes les bêtes libres pâturent ou ruminent, ou se délassent au vent tiède qui souffle de l'Espagne. Il convient qu'elles connaissent aussi un jour « lou sourt hourous. » Seulement, pour les retrouver, le soir, on suspend des clochettes à leurs cous, des clochettes accordées, d'un son différent pour chaque troupeau. Elles se répondent de pacage en pacage. Elles tintent de tous les points du pays. Et, quand l'ombre est faite, et que les troupeaux, inquiétés par la nuit, se rassemblent, avant même qu'on les cherche, ces sonnailles agitées plus fort évoquent les carillons de l'heure miraculeuse, mêlés au bruit du vol de l'Ange.

JOSEPH DE PESQUIDOUX.

CHOSSES VUES A WASHINGTON

8 novembre.

Après la manifestation, si chaude, si réconfortante de l'opulente et élégante *Tuncoin station*, — ces gares d'architecture sobre, aux revêtements et ornements de marbre, sont les vrais palais des États-Unis, — nous filons en automobile dans la soirée ensoleillée, glorieuse, par les avenues larges, par les rues plantées, si jolies et accueillantes, de Washington. Nous traversons le quartier des affaires. Toutes les maisons, tous les buildings sont pavoisés. Les drapeaux forment des motifs de décorations aux fenêtres. Partout, naturellement, les bandes étoilées sont en plus grand nombre. Mais, presque partout aussi, les drapeaux des nations invitées. Beaucoup de français, presque à chaque maison, des italiens aussi, quelques anglais, des japonais. C'est une alliance gaie de couleurs qui s'agitent, saluent à toute hauteur dans l'air doux de la soirée tiède, et souhaitent la bienvenue de la ville aux hôtes de la paix.

UNE SÉANCE AU SÉNAT. — LES DÉLÉGUÉS AMÉRICAINS
A LA CONFÉRENCE

10 novembre.

Cet après-midi, la salle petite, coquette du Sénat, élégante comme un salon de club avec ses pupitres bibliothèques, ses panneaux de cuir de Cordoue dans l'encadrement des colonnes, son parquet entièrement feutré d'un épais tapis, ses deux hauts vases de Sèvres, souvenirs de la mission Viviani-Joffre, est presque pleine. On se presse dans la tribune réservée aux invités

et parents des sénateurs comme aux jours de grandes séances. C'est que l'on doit discuter tout à l'heure la question de la publicité qui devra être accordée à la Conférence. On espère qu'on parlera de la Conférence elle-même. Personne, parmi les élégantes habituées, ne voudrait manquer un pareil début.

Peu de sénateurs encore dans l'hémicycle. Ils arriveront tout à l'heure, à mesure que la discussion se développera, s'envenimera, quand le sénateur Lodge sera pris à partie par le sénateur Johnson, pour avoir accusé le Sénat de « mauvaise éducation, » parce qu'il a réclamé par avance, et anticipant sur les désirs des délégués, la publicité des débats de la Conférence. Pour l'instant, M. Borah, leader des irréconciliables, et l'homme qui est supposé devoir exercer la plus forte influence sur les prochains développements de la Conférence, est, à peu près seul, à son bureau, où il écrit.

La tête forte, carrée, la carrure puissante, il donne l'impression de la force et de l'obstination dans la force. Cette impression est la vraie. Bien que le sénateur de l'Idaho ne manque aucunement d'esprit d'attaque ou de répartie, et quoiqu'il sache manier à propos le sarcasme qui surprend ou démonte l'adversaire, il préfère, dans la discussion, la violence qui assène et qui écrase. Peu politicien, d'une droiture et d'une loyauté au-dessus de tout soupçon, il est l'homme d'une idée, d'une croyance et qui pourra sacrifier son parti et lui-même à ce qu'il croit être l'intérêt supérieur du pays. Démocrate et peuple de naissance, il est radical dans ses idées sociales, et l'on s'étonne parfois de le trouver allié aux grandes puissances de Wall Street. Il a vu le traité et les débats du traité comme ses amis, plus que ses amis, à travers la vision de Meynard Keynes et n'a plus voulu regarder ailleurs. Il exerce une action incroyable sur les foules. C'est avec lui qu'a déjà été, que sera toujours la menace de scission et le plus sérieux péril du parti républicain.

Les leaders sont dans les couloirs, plus exactement dans le salon, qualifié vestiaire (*cloak room*), qui leur est ici réservé. De là ils peuvent, en fumant un cigare et continuant une conversation, suivre ce qui se dit et se fait dans l'hémicycle, où fumer n'est pas permis.

Voici précisément, en *aparté*, fumant et s'entretenant, les quatre délégués américains à la Conférence qui va s'ouvrir, le secrétaire d'État Hughes, l'ancien secrétaire d'État Root, le séna-

teur Lodge, leader républicain, et le sénateur Underwood, leader démocrate.

M. Charles Hughes, chef de la délégation américaine, est aujourd'hui l'un des deux hommes les mieux instruits de la politique étrangère et aussi bien des nécessités inquiétantes de la politique intérieure des États-Unis. Quand M. Harding a dit de lui qu'il était « l'homme le plus nécessaire du pays, » tout le parti républicain et beaucoup de démocrates ont applaudi. Grand, très droit, la poitrine large, fortement charpenté avec une apparence svelte, le geste vif, le regard direct, comme éclairant, les traits accusés et, signe très particulier ici, portant la barbe, M. Hughes a la voix posée, ferme, sonore : il marche par enjambées longues, semble toujours prêt à foncer sur l'obstacle et va droit au but. Robuste dans son apparence physique, il l'est encore plus dans sa personne morale. Son inaltérable honnêteté s'est d'abord affirmée dans les grandes enquêtes dont il fut chargé par la ville de New-York sur les agissements des compagnies du gaz et d'assurance. On en aurait peut-être édifié une colossale fortune, seulement en laissant faire, M. Hughes fit condamner les compagnies coupables et obtint les réformes que la justice et l'intérêt public commandaient. Doué de l'ardeur qui décide une élite, il lui manque le feu qui enlève les foules. Certaine froideur d'accueil, sa tenue rigide, son vêtement de coupe cléricale, sa barbe, on ne sait quelle apparence enfin puritaine et de clergyman faussent d'abord l'impression que l'on reçoit de lui. C'est à le mieux connaître et dans l'intimité qu'il sait faire apprécier sa droiture, son jugement ferme, sa clarté d'esprit et, à l'occasion, son estime de la France.

M. Elihu Root, qui, en ce moment, l'écoute, se recueille, attend son tour, a toujours été considéré comme l'une des intelligences les plus puissantes des États-Unis. James Bryce, le diplomate et publiciste anglais le qualifiait de « plus grand secrétaire d'État américain. » L'opinion américaine a repris la qualification à son compte.

Le regard froid sous la haute arcade du soleil, mince, les cheveux gris et drus légèrement hirsutes, M. Root parle peu, à bon escient, et lentement. On a dit de lui qu'il n'avait ni magnétisme ni imagination. A le connaître pourtant, on trouve qu'il a l'un et l'autre. Mais son magnétisme est celui de l'intelligence et son ima-

gination est celle du logicien beaucoup plus que celle du poète : elle est essentiellement constructive. Il a montré l'une et l'autre dans son livre considéré comme essentiel en jurisprudence : *la Loi organique des Philippines*. En ce livre comme en tous ses ouvrages, il a toujours professé « qu'un sentiment bienveillant et un traitement juste étaient la seule base solide sur laquelle pussent se fonder des relations harmonieuses entre les nations. » Il tint souvent tête à tout son parti, pour faire prévaloir ce principe. M. Root est homme d'esprit. Il se plaît à conter une anecdote et excelle à mettre de l'entrain dans une réception, dans un dîner officiel même. Son esprit est souvent si rapide qu'il n'a pas toujours le temps d'être bienveillant. Depuis le mois d'août 1914 et sans cesse, il s'est dévoué à la cause des Alliés et a employé tous ses efforts à renverser l'autocratie allemande. De tous les délégués américains, M. Elihu Root est le plus sûr, capable et sincère ami de la France.

Dans le fauteuil qui lui fait face, le front relevé et plissé, le sénateur Lodge est écroulé plutôt qu'assis. Le regard las, le geste désabusé, la parole à l'ordinaire lente et qui se nuance d'ironie avec ses collègues et ses pairs, de sarcasme avec ses adversaires, ou bien qui s'élève brusquement au ton de la colère devant un contradicteur politique ou au Sénat où il est chez lui ; mince jusqu'à la maigreur, la barbe et les cheveux blancs, courts, frisés, le teint blanc, avec, répandu sur toute sa personne, ce grand air de lassitude et de mépris qui accompagne assez généralement, chez les politiciens âgés, une connaissance exacte de soi-même et des hommes, le leader républicain compte, dans tous les milieux de Washington, d'innombrables relations, quelques anciens camarades et, par son choix, peu d'amis. De lui, comme des grands politiques, on peut douter parfois qu'il ait une politique. Sa manière de conduire une intrigue, d'opposer les groupes d'un parti pour se glisser entre eux ou pour qu'ils s'affaiblissent, de trouver l'expédient au moment opportun et pour changer une défaite réelle en apparente victoire, commande toujours l'estime. Son peu d'affection pour l'Angleterre a souvent souligné son apparence d'affection pour la France. De haute culture littéraire, d'un goût sûr, prompt à se souvenir, habile à conter, il est connu pour ses épigrammes ou ses boutades.

L'un de ses collègues du Sénat disait un jour devant lui ;

— Un homme d'État! Mais qu'est-ce qu'un homme d'État? En connaissez-vous beaucoup, des hommes d'État?

De sa voix lente, timbrée, comme rouillée, le sourire à peine plus allumé dans les yeux, M. Lodge prononça :

— On ne connaît pas des hommes d'État? Mais nous en avons tous connu. Le vrai grand homme d'État, c'est le politicien médiocre qui vient de mourir.

Près de lui, très calme, approbateur, M. Underwood écoute avec attention M. Hughes, qui, lentement, avec conviction, continue de parler. L'accueil aimable, presque affable, le regard droit, l'apparence « solide, » le leader de la minorité démocrate du Sénat pourrait, à certains moments et souvent, être le leader de la majorité, tant il compte, dans l'un et l'autre partis, d'estimes et d'amitiés. Parlant rarement et dans les grandes circonstances, mais toujours très écouté au Sénat, il donne, dans les discussions, le ton de la raison, de la pondération, du droit. Quand les passions politiques étaient davantage excitées à Washington, lors des débats du Traité, et quand le président leader démocrate, le doux et souriant sénateur du Nebraska s'entendait traiter par l'un de ses collègues *irréconciliables*, par le bouillant sénateur du Missouri, « de singe en fer blanc de la Maison-Blanche, » le sénateur Underwood n'avait qu'à se lever et à demander la parole pour qu'aussitôt se rétablît le calme, pour que Minerve, un instant effarouchée parmi les Solons fougueux, revint prendre sa place et son autorité dans le cénacle politique de la sagesse.

Devenu leader démocrate, M. Underwood a continué de fréquenter non seulement chez les républicains modérés, mais chez les ennemis les plus acharnés de son parti, chez les Irréconciliables. Et il n'a cessé de rencontrer ici, là et partout, estime, sympathie et amitié. De l'un de ses discours, je me rappelle cette phrase : « Ce n'est pas en prenant le moyen qui paraît le plus rapide pour arranger une affaire qu'on l'arrange rapidement. L'opportunisme ni le rafistolage ne durent. » Et, de sa conversation, celle-ci : « Il est assurément bon de compter sur l'amitié internationale. Il est meilleur de s'appuyer sur l'équité industrielle et commerciale dans les relations entre les peuples. »

Puissent l'une et l'autre servir de devises à la Conférence qui va s'ouvrir!

LA SITUATION A LA VEILLE DE LA CONFÉRENCE

A la veille de la Conférence, le grand hall du New-Willard n'est que bourdonnement de conversations, agitation, foule et bruit. La *pea-cock alley*, l'allée du paon (ou de la vanité), sur laquelle ouvrent tous les salons, toutes les salles à manger d'en bas, — une institution de Washington, — et qui traverse l'hôtel de rue à rue, est plus animée ce soir qu'aux heures élégantes de musique et de thé. C'est à l'ordinaire l'un des lieux de rendez-vous élégants. On vient là, on se retrouve, on s'isole. Dans les fauteuils larges, profonds, une partie de la ville regarde l'autre passer. Ce soir, notre Premier, nos uniformes, nos délégués, semblent avoir attiré toute la ville d'un coup.

Au septième étage, dans son salon en rotonde, petit, d'un luxe sobre, confortable, les murs ornés de quatre belles reproductions d'aquarelles, pendant que les garçons préparent le thé, M. Briand reçoit la délégation. Comme toujours, notre Premier est d'excellente humeur. Il a été reçu cet après-midi par M. Harding. Il s'est entretenu avec M. Hughes. Il a le meilleur espoir en la Conférence, toute confiance en ceux qui la dirigeront.

Est-ce la conséquence de nouvelles et précieuses informations sur l'état actuel des esprits ici? Il n'est plus question aujourd'hui d'aucune demande de notre part à l'Amérique. M. Briand paraît surtout désirer qu'il soit bien entendu que nous ne parlerons pas de nos dettes, que nous n'avons jamais eu désir, intention d'en parler. Si la question doit être soulevée, qu'elle le soit par d'autres. Il faut que notre position soit toute de courtoisie, de désintéressement et d'attente.

On fait des hypothèses sur ce qui se passera après-demain. On est généralement d'avis que le discours de M. Hugues sera ferme, mais sans précision troublante, — en somme et comme au début de toutes les conférences, un intérêt de spectacle et c'est tout. M. Briand pourtant pense que cette première séance sera consacrée à tracer les grandes lignes et l'orientation de la Conférence. Il ne serait pas surpris que M. Hugues voulût, dès le début, des précisions. Il croit que notre rôle de témoin amical s'y affirmera. Lorsque se posera la question de la réduction des armements, nous devons seulement faire valoir

que notre armée a déjà été grandement réduite et est en voie de l'être davantage. Nous nous déclarerons disposés à aller à l'extrême limite compatible avec la sécurité de la France et, aussi bien, avec celle de l'Europe. « Nous sommes aujourd'hui en présence de deux volcans, l'un et l'autre en pleine éruption, l'Allemagne et la Russie soviétique. La seule barrière est la Pologne. Si cette barrière est renversée, les deux volcans se réuniront. Il nous faut garder une force suffisante pour faire face aux événements. Voilà, nettement, notre position. Les États-Unis la comprendront. »

« La France, — ajoute-t-il martelant les mots du ton de voix et du geste, — vient à la Conférence sans rien demander, sans rien solliciter et elle n'a aucune arrière-pensée d'obtenir quoi que ce soit pour elle. »

La déclaration, qui sera certainement publiée ce soir, reproduite dans tous les journaux de tous les États de l'Union, ne pourra que produire ici le meilleur effet.

L'on discute maintenant les probabilités prochaines, ou, comme l'on dit, les *possibilités* de la Conférence. A ceux qui ont eu le temps de prendre contact avec les divers milieux politiques et diplomatiques de Washington, la situation ne paraît pas autoriser un complet optimisme. En fait, on admet généralement dans les cercles gouvernementaux, et les milieux généralement renseignés, qu'elle se présente ainsi :

On est d'accord que toutes les questions purement européennes, paiement des dettes, question de Haute-Silésie, en seront délibérément écartées. On croit que la question du désarmement y restera secondaire, que les questions complexes du Pacifique prendront toute la place. Il paraît être accepté que les États-Unis s'opposeront avec une extrême énergie aux aspirations japonaises dans le Pacifique, parce qu'ils considèrent ces aspirations comme une menace directe à leurs intérêts matériels et une menace éventuelle à leur sécurité. On croit que le Gouvernement américain demandera à l'Angleterre, qu'il regarde, à tort ou à raison, comme la complice de l'impérialisme japonais, de renoncer à sa politique précédente, d'abandonner officiellement son traité avec le Japon et d'endosser nettement la politique américaine. On assure que les États-Unis demanderont d'autre part au Japon de retirer ses soldats de Chine et de Sibérie, d'adhérer à la politique de la porte

ouverte, c'est-à-dire de reconnaître des droits égaux pour toutes les nations dans les deux pays et de renoncer définitivement à toute politique impérialiste de conquête ou de pénétration en Chine. Les moins pondérés ne sont pas les seuls à envisager l'éventualité d'un conflit en cas de refus de l'un ou l'autre pays. Ils vont jusqu'à admettre, à échéance plus ou moins rapprochée, la guerre des États-Unis avec le Japon.

WASHINGTON EN FÊTE

11 novembre.

Ce soir, veille de la séance inaugurale, tout Washington est pavoisé, illuminé. Cela rappelle le temps de la déclaration de guerre et de l'armistice. Dans les rues, aux fenêtres, sur les étalages ou aux façades, ce ne sont que drapeaux et bannières de toutes les nations invitées et amies.

Les illuminations sont partout. Aucun peuple aussi bien que les Américains n'a su faire de la multiplicité et de l'arrangement des lumières un art. Ce soir Washington est une fête des yeux. Toute la foule se porte vers la 17^e rue et le Potomac, où sont les édifices de la Conférence et les plus belles illuminations.

Tout le long de la rue large, que borde d'un côté le parc avec ses hauts arbres, les réverbères et les lampadères sont voilés de drapeaux transparents aux armes et aux couleurs des différents États de l'Union. Ils atténuent, tamisent la lueur, lui donnent on ne sait quels reflets de mystère, qui s'accusent dans les éclairages des bâtiments d'une si parfaite et séduisante architecture, le *Continental Hall*, le *Panamerican Building*, aux frères colonnades éclairées de l'intérieur par un intense reflet rouge.

Mais voici, en bas, près du Potomac, la merveille de la lumière, *the door of the jewels*, la porte des bijoux.

C'est, barrant la rue, un haut arc de triomphe, dessiné par d'innombrables gros cabochons de verre taillés en roses et en brillants. Le centre dessine un soleil également en cabochons à multiples facettes. Les piliers sont deux obélisques revêtus d'un ruissellement de semblables bijoux, ceux-ci de toutes couleurs, améthyste, rubis, saphyr. A vingt mètres, en avant et en arrière, huit projecteurs d'une rare puissance lancent, déversent une lumière intense, qui vient se briser sur les innom-

brables facettes et les prismes, qui s'y décompose, change toute cette verroterie en diamants prodigieux aux feux innombrables. C'est un foisonnement fantastique d'étincelles multicolores, un scintillement perpétuel, ahurissant, presque insoutenable et comme aucun décor de féerie n'en a encore produit.

Là-bas, plus près du Potomac, d'autres projecteurs aux verres mauves, rouges, orange, indigo, lancent au ciel assombri des faisceaux de rayons fixes. Plus loin encore d'autres projecteurs plus puissants balayent incessamment le ciel, la terre, ou bien semblent jouer avec la lumière, la font couler lentement en traits fulgurants, larges, qui s'enfoncent dans l'espace en hauteur, ou bien l'arrêtent très haut, l'immobilisent en boules lumineuses qui s'élèvent, s'arrêtent, reviennent au foyer qu'on ne voit pas et pour s'élancer à nouveau, d'un seul bond, vers le ciel.

Dans le parc à 500 mètres, le *Monument* de Washington, l'immense obélisque, plus haut que la cathédrale de Cologne et où l'on monte intérieurement par un ascenseur, est illuminé, prodigieuse érection de lumière, par des projecteurs aux foyers dissimulés, dont les couleurs changent.

Beaucoup plus loin, vers l'Est, le Capitole surgit, vision blanche dans une lueur aux sources invisibles, détache ses lignes fines, sa colonnade, son dôme, parfaitement eurhythmiques comme le furent celles du Parthénon, semble dans la nuit plus sombre, un palais-illusion dans un mirage de lumière. Derrière lui un immense rayonnement projette en éventail toutes les couleurs du prisme dans le ciel.

De tous côtés, de tout près, d'Arlington, de plus loin, des projecteurs d'une incomparable puissance balayant à tout moment de leurs rapides éclats qui se pénètrent, se croisent, ce qui reste encore de sombre au-dessus de la ville.

LA PREMIÈRE SÉANCE

42 novembre.

Depuis neuf heures, et bien que ce ne soit pas congé, en dépit du vent coupant, sous le soleil pâle, la foule s'amasse autour du Continental Hall.

L'édifice de stuc blanc, de style mexicain, avec un péristyle en rotonde à hautes colonnes, d'une parfaite harmonie de lignes, est, naturellement, pavoisé, entouré de mâts portant tous

les drapeaux des nations invitées. Sur l'escalier, guidés, canalisés par les gigantesques policemen, les privilégiés, tickets en mains, se pressent. Parmi les uniformes chamarrés se remarquent davantage les officiers de la marine japonaise, les nôtres aussi, l'amiral de Bon, de très haute distinction avec sa belle barbe, le commandant en grande tenue avec le bicorne à plumes.

Il est à peine dix heures. Déjà la file longue des autos prolonge, accompagne la file des entrants. A l'intérieur, la salle, d'apparence petite, à cause de l'ameublement et des décorations, coquette à l'extrême, une salle de théâtre privé, soignée, ornée de portraits, de palmiers, de bannières et drapeaux artistement enlacés dans des branchages, est, plus qu'aux trois quarts, pleine. Un grand encadrement, aux guirlandes Louis XVI, d'un goût sobre, très sûr, forme scène. Les tribunes, ornées aussi de drapeaux et écussons, courent, à mi-hauteur, sur trois côtés de la salle. Là, ont pris place, entrent, sortent, forment des groupes, parlent haut, les membres de la Haute-Cour, du Sénat, de la Chambre des représentants. Dans le retrait, de chaque côté du cadre ou de la scène, deux tribunes superposées beaucoup plus petites, en corbeilles, sont occupées par les femmes, toutes très élégantes, du corps diplomatique. Tout particulièrement remarquées pour leur grâce, les Japonaises.

En bas, sur le *floor*, sont les délégations. Au fond, devant les palmiers, quatre chaises vides attendent les Américains. A gauche les quatre délégués britanniques, M. Balfour, grand, élégant, souriant, distrait, lord Beatty énergique, lord Lee, l'ambassadeur Geddes, ont déjà pris place. Au milieu, autour de la table en U carré, tout près des Américains, MM. Briand, Viviani, Sarraut et l'ambassadeur Jusserand ont, à côté d'eux, les Japonais. Les Italiens sont en face; et les Portugais, les Chinois, les Hollandais, seulement invités, sont dans la transversale. Derrière les délégués officiels, les uniformes des délégués militaires, des marins; dans les ailes, les journalistes, au premier rang desquels se trouve, est reconnu, salué, l'ancien secrétaire d'État, M. Jemmys W. Bryan. Par derrière, les invitées et invités. A toutes hauteurs les drapeaux des nations participantes et invitées, les écussons et les pennons des États mettent des taches pittoresques de couleurs gaies et qui s'harmonisent avec les ors et les couleurs claires des uniformes, avec

les nuances vives et les plumes des chapeaux des femmes. Sur cette fête de couleurs, une lumière claire tombe du plafond vitré, est renforcée par une lueur gaie, jolie, douce, dont les foyers sont dissimulés, et qui met dans toute la salle la couleur d'un tableau de Bail, une impression de jour ensoleillé que tamiseraient des stores.

Une épaisse, moelleuse moquette vert nil couvre tout le plancher, absorbe, étouffe le bruit des pas et des chaises.

Un quart d'heure avant l'ouverture de la Conférence, c'est un bourdonnement léger de réunion de bonne compagnie dans un décor de salon et une fête de couleurs. De tribune à tribune, on s'aperçoit, on se reconnaît, on se fait des signes. Ce pourrait être une avant-grande séance au Sénat, une réception mondaine. On ne serait vraiment pas surpris si derrière ces palmiers, un orchestre tout à coup attaquait une *shimmy* ou un *for-trot*. Qui pourrait songer que, parmi ces élégances, dans ces désirs d'être vu, de voir, de paraître, au milieu de tant de chamarrures, de parfums, de fleurs, c'est le sort du monde qui, tout à l'heure, va peut-être s'organiser, se fixer?

Dix heures 20. — Une annonce, un silence. Tout le monde est debout. Les quatre délégués américains font leur entrée. M. Hughes, droit, carré, raide dans sa redingote ronde, la démarche fonçante, vient d'abord. Il est suivi de M. Root, un peu courbé, les cheveux rebelles à la coiffure, la moustache neutre, avec on ne sait quel air effacé et négligé sur toute sa personne et qui doit le faire passer inaperçu dans n'importe quelle foule, n'importe quel salon, où il n'est pas connu. Puis le sénateur Lodge, mince, courbé, avec son air habituel de lassitude résignée, l'œil plissé, précède M. Underwood au visage reposé de Vitellius affable, à l'apparence solide. Les délégués ont pris leur place. Le bourdonnement des conversations, les signes de reconnaissance et d'appel reprennent.

Dix heures 30. — Une nouvelle annonce, un mouvement de curiosité, un silence d'attente qui se prolonge. Un voisin remarque que c'est l'heure où hier le silence de deuil officiel de deux minutes était observé. Il y voit un symbole. Cependant, le Président des États-Unis, la tête fine, le regard jeune sous les cheveux blancs soignés, élégant dans sa redingote anglaise, souriant avec cet air reposé et assuré de la vie, comme impersonnel, qu'ont tous les présidents de banque ou de chemins de

fer, sur les écrans des cinématographes, paraît. Il est accueilli par des applaudissements qui se prolongent en ovation discrète, à mains gantées, de gens bien élevés.

Pendant qu'il s'assied, un courant d'air traverse le haut de la salle, agile, anime les bannières, fait tourner et saluer sur un lustre central, les drapeaux des neuf nations invitées à la Conférence. Le secrétaire Hughes annonce la prière par le chapelain Rév. Dr. W. Abenethy.

D'une éloquence sobre, tout juste un peu prolix, où se sent à peine, et comme toujours dans les grandes réunions publiques, le désir d'être quelqu'un, de jouer un petit rôle dans la grande affaire qui va avoir lieu, le chapelain, les yeux clos, la tête fine bien en vue des photographes, appelle les bénédictions d'en haut sur les travaux de la Conférence et afin que vienne et s'établisse définitivement le règne de la paix dans le monde.

A peine a-t-il terminé, M. Hughes annonce très simplement :
— M. le Président des États-Unis.

Aussitôt debout, très droit, tenant en mains des feuillets, les yeux derrière les larges lunettes, le Président attend la fin des applaudissements pour commencer de parler d'une voix douce, posée et qui prendra plus de mordant et de chaleur seulement dans la dernière partie de son discours.

Ce discours est lu dans un profond silence, coupé seulement du bruissement des feuillets, lorsque ceux qui suivent sur le texte en diverses langues tournent la page. Il est, ce discours, tel qu'il était attendu et tout ce qu'il pouvait être. Les premiers applaudissements se font entendre quand l'orateur déclare que « ce ne paraîtra pas une malséante insistance ni une injure aux autres nations, qui, bien que non représentées, ont droit à notre plus haute estime, si nous déclarons que les conclusions de cette assemblée exerceront une influence décisive sur la marche du progrès humain, sur les destinées du monde. »

Autre endroit qui obtient un grand succès : « Un univers qui chancelle sous le poids de ses dettes a besoin qu'on allège son fardeau. L'humanité, révoltée par la destruction systématique, veut que soient réduits les moyens de destruction. Devant le coût démesuré de la guerre et le fardeau croissant des armements, tous les peuples sauvés souhaitent apporter à ces derniers une limitation réelle et que la guerre soit mise hors la loi... »

Ensuite vient ce passage où l'on croirait entendre l'écho ou la paraphrase d'un message historique du Président Wilson : «... Nous n'entretenons aucune crainte; nous n'avons aucun vil dessein : nous ne soupçonnons pas d'ennemis : nous ne cherchons, ni n'appréhendons aucune conquête; satisfaits de ce que nous possédons, nous ne cherchons pas à nous approprier le bien d'autrui. Nous voulons seulement, avec votre aide, faire passer dans la réalité, cette très belle et très noble chose qu'aucune nation ne peut accomplir si elle est seule... »

Lorsqu'enfin le Président, la voix plus ferme, la tête affirmant les paroles à mesure qu'il les prononce, déclare : « Je ne puis parler officiellement que pour les États-Unis. Nos cent millions de concitoyens veulent moins d'armements et pas de guerre... » la salle entière est subitement debout applaudissant, acclamant. En ces deux propositions le Président a exprimé tous les désirs, toutes les aspirations de l'Amérique d'aujourd'hui.

Aussitôt l'ovation terminée, M. Hughes, faisant droit à notre insistance pour que l'usage du français soit maintenu à la Conférence, s'enquiert, par l'intermédiaire de l'interprète officiel M. Camerlynck, si nous désirons que le discours soit traduit. Cependant comme des textes français ont été préalablement distribués à tous les délégués, M. Briand fait savoir, par le même intermédiaire, qu'il juge la traduction inutile.

M. Balfour prend ensuite l'initiative, — qui lui sera reprochée, — de proposer M. Hughes comme *permanent chairman*, c'est-à-dire président pour toute la durée de la Conférence. La Conférence marque son approbation par ses applaudissements.

M. Hughes se lève alors, est encore salué d'applaudissements et commence à parler. Quoique toute la première partie de son discours indique peu l'attitude qu'il va prendre, et le coup de théâtre qu'il prépare, cependant l'attention est immédiatement fixée. Une sorte d'appréhension et d'anticipation du choc qu'il va produire a simultanément saisi tout le public. C'est dans cette immobilité et ce silence absolus, par quoi il semble que la vie matérielle veuille à certains moments se suspendre ou comme se retirer pour ne rien troubler ou affaiblir du grand événement qu'elle sent tout près de se produire, que le Secrétaire d'État, de sa voix nette, grave, impérative, écarte d'abord, remet à plus tard la discussion attendue des questions du Paci-

fique, puis fait l'historique de la convocation à la Conférence d'aujourd'hui, des Conférences antérieures de la Haye. Il passe complètement sous silence, et comme si elle n'avait jamais existé, la Société des Nations.

Mais voici que l'intérêt de l'assistance, si l'on peut dire, se tend davantage. Le Secrétaire d'État vient de prononcer : « ... Nous ne pouvons plus ignorer la provocation des impératives demandes économiques. Si une telle chose qu'une réhabilitation économique doit exister, si les désirs d'un progrès raisonnable ne doivent pas être ignorés, si les soulèvements des peuples, désespérés et ne comptant plus pouvoir se débarrasser de fardeaux qu'ils ne peuvent plus supporter, doivent être évités, la course aux armements doit être arrêtée. » La dernière phrase est scandée, martelée, sans pourtant viser le moins du monde à l'effet oratoire. Mais elle est si nerveuse que, comme la détente d'un ressort, elle met encore la salle entière debout et applaudissant.

A partir de ce moment, l'atmosphère est, comme l'on dit ici, électrique. Même succès nerveux, prolongé est fait à la déclaration qui suit : « ... N'est-il pas évident que le temps des désirs et des résolutions est passé? Nous ne pouvons plus nous contenter de vœux, de statistiques, de rapports, de toute la phraséologie des enquêtes. Les forces essentielles sont suffisamment connues. La Conférence n'a pas été convoquée pour de stériles résolutions ou pour des échanges de vœux sans portée : c'est maintenant le temps de l'action. » De nouveau toute la salle est debout et acclame. Mais voici que brusquement M. Hughes précise. Il donne le plan de cette action. Il dit les constructions de bateaux qui doivent être abandonnées, les unités qui doivent être détruites; pour les États-Unis, six croiseurs doivent être laissés en plan, sept bateaux de guerre, actuellement sur chantier, et deux autres qui viennent d'être lancés : quinze bateaux plus anciens seront détruits. Il donne les noms, précise les tonnages, additionne les tonnes supprimées.

On écoute avec étonnement. 845740 tonnes supprimées! Est-ce possible? On se regarde. On croit rêver. Mais voici que l'étonnement se change en stupeur. Non seulement M. Hughes a fixé le sacrifice des États-Unis, mais sans hésiter, sans souci des orgueils et des droits nationaux, il établit le même sombre bilan pour l'Angleterre, pour le Japon.

Cependant l'amiral Beatty a croisé les bras. Ses sourcils fins, tout arqués maintenant, se rejoignent, son regard est menaçant. Parmi les autres marins britanniques, la plupart sont impassibles. Quelques-uns se regardent. Plusieurs semblent sourire.

La prodigieuse hécatombe est maintenant terminée. De sa même voix ferme, implacable, M. Hughes conclut : « En acceptant ce programme, nous supprimerons le fardeau de la compétition des armements; un immense progrès aura été accompli pour le progrès de la civilisation. Simultanément les justes demandes de défense nationale auront reçu une juste solution. Et les nations auront tout le temps, pendant le congé naval de dix années, de préparer leur conduite pour l'avenir. Les préparatifs pour une guerre navale d'offensive doivent être arrêtés maintenant. » L'étonnement qui subsiste est tel que les applaudissements sont comme mécaniques sur la plupart des rangs, frénétiques pourtant de la part de quelques pacifistes notoires parmi lesquels se distingue radieux, comme illuminé, l'ancien secrétaire d'État, M. Bryan.

On n'est pas encore revenu de l'étonnement causé par cette incroyable offensive de paix que les sénateurs, qui tiennent à montrer que le Congrès américain garde son droit de contrôle ici et peut exprimer quand il lui plaît ses sympathies et son estime, clament d'abord une syllabe, un mot singulier, un nom : « Bréand! Bréand! » Le Président du Conseil n'a pas d'abord entendu. L'interprète se lève, lui parle à l'oreille. Il sourit, se lève. Une manifestation magnifique, spontanée, émouvante a lieu. Toute la salle est debout. On applaudit. On acclame. M. Briand attend. Les applaudissements se prolongent. C'est l'expression de l'estime des représentants de tous les États de l'Union à l'envoyé de la France. C'est la « délicieuse amitié » de tout le peuple américain pour la France qui se plaît à se manifester et qui ne veut plus finir.

Enfin M. Briand peut parler. Dans l'un de ces discours improvisés, d'une forme et d'une harmonie parfaites, dont il a le secret, le ton de voix mesuré à l'exiguité de la salle et à la qualité du public, se gardant des banalités dans un thème si souvent repris, il parle des liens traditionnels qui unissent les deux pays, il dit la bonne volonté de la France dans les prochains travaux de la Conférence, les vœux de la France pour le succès final.

Après l'ovation prolongée, reprise, et quand notre Premier s'est enfin assis, c'est le prince Tokuwaga qui dit maintenant le plaisir qu'aura la délégation japonaise « à coopérer avec les Puissances si dignement représentées ici en vue d'accomplir une œuvre aussi sublime. »

L'ambassadeur de Belgique s'associe en deux phrases à tout ce qui a été dit et a un joli succès. Le chef de la délégation italienne, M. Schantzer, s'exprime plus longuement. Puis ce sont les représentants des nations invitées, de la Hollande, du Portugal, de la Chine.

Mais, depuis quelque temps, l'attention est retournée au discours de M. Hughes. On se parle à mi-voix. On a hâte d'échanger ses impressions.

L'ajournement de la Conférence est enfin prononcé. La sortie a lieu dans une extrême agitation. Avant d'être sûr de ce qu'il doit penser, chacun est avide d'exprimer ce qu'il sent.

Au déjeuner, dans les hôtels, dans les clubs, la surexcitation ne fait que croître. Dans la salle à manger du New-Willard, le bruit des conversations couvre même la musique. Toute la délégation française est là. Elle s'est éparpillée, au hasard des rencontres ou au choix des sympathies, aux innombrables petites tables parmi lesquelles une armée de serveurs, de maîtres d'hôtel et deux pâtisseries vêtus de blanc s'affairent. On échange ses impressions de table à table. L'Angleterre et le Japon font naturellement les frais. On commente l'attitude peu encourageante de l'amiral Beatty, la parole qui a été dite à la sortie par un délégué britannique : « Un beau geste ! » On escompte les probabilités d'acceptation, de refus. On sait déjà que les Anglais ont pris soin de déclarer tout de suite officiellement, comme par ordre et sans aucun commentaire, qu'ils étaient ravis (*delighted*) du discours de M. Harding. L'opinion générale reste sceptique quant à leur décision finale.

Tout l'après-midi, la plus grande nervosité règne en ville. Les éditions des journaux qui portent des manchettes sensationnelles et qui se succèdent d'heure en heure, ne sont pas faites pour l'apaiser.

Malgré le froid qui est venu tout à coup et fort vif, on se visite de délégation à délégation. On voudrait avoir l'impression des Anglais, qui ne disent plus rien, celle des Japonais, qui en disent trop. On sait qu'on n'aura au vrai ni les unes ni les

autres. Néanmoins l'on s'acharne. Autour du calme, élégant hôtel La Fayette et du tranquille hôtel Franklin Square, où les Anglais ont leurs confortables quartiers généraux, c'est une véritable procession. Les Japonais n'attendent pas qu'on vienne les trouver. Ils sont dans le hall du select hôtel Shoreham, au *Press Club*, dans la rue. Et partout, ils sont heureux, enchantés, que l'Amérique ait pris l'initiative, heureux de faire savoir à tous et à chacun que le Japon accepte pleinement, résolument... le principe posé.

A trois heures, le bruit se répand dans tous les hôtels que le Japon va faire une importante communication. A cinq heures en effet, l'amiral Kato reçoit les journalistes. Il leur renouvelle solennellement l'assurance que le Japon est prêt à accepter, avant même de parler des questions du Pacifique, le principe du désarmement tel que l'a exposé M. Hughes.

Vers le soir pourtant, l'émotion paraît se calmer. De toutes les conversations, des divers propos entendus au hasard de toutes les rencontres, l'impression générale qui se dégage paraît être la suivante : le discours de M. Hughes est unanimement admiré pour sa franchise et pour la précision de ses déclarations; son habileté politique et diplomatique est au-dessus de tout éloge.

Pour ce qui est de la politique extérieure et vis à vis du peuple américain, M. Hughes s'est posé comme celui qui le premier a fait un véritable effort pour obtenir le désarmement et faire régner la paix dans le monde. L'opinion publique américaine peut se désintéresser de la paix du monde : mais elle ne restera certainement pas indifférente au désarmement qui signifie pour elle un abandon du programme naval, c'est-à-dire une réduction des impôts qui sont ici écrasants.

Au point de vue de la politique de groupes, M. Hughes, en reprenant, pour l'étendre, le plan de congé naval antérieurement proposé par M. Borah, met le leader des Irréconciliables dans l'alternative ou de se renier, de se discréditer lui-même devant son parti, ou de joindre son action à celle du Gouvernement dans les travaux de la Conférence.

Vis à vis des autres peuples, M. Hughes a donné aux États-Unis l'avantage d'avoir fait le premier pas en vue d'établir une paix durable, et il a mis tous les autres Gouvernements, devant leurs nationaux, dans la délicate situation de suivre les États-

Unis ou de refuser leur participation à une œuvre dont les résultats doivent être de réduire les charges, de diminuer les impôts, de rétablir la balance économique, et, en conséquence, de faire baisser le prix de la vie.

En outre, et sur le point qui touche spécialement les États-Unis, l'Angleterre et le Japon devront, en cas d'adhésion au principe du programme du désarmement, — et cette adhésion ne paraît plus faire doute, — renoncer formellement à leur traité. Il est évident en effet que les deux nations ne peuvent adhérer à un programme qui vise à l'égalité des armements sans avoir nettement établi qu'elles ne tenteraient pour aucune raison ni en aucune occasion d'unir les deux restants de flottes qui leur seront accordés et qui devront constituer par leur jonction une force navale supérieure à celle de n'importe quelle autre nation. Enfin la plus importante et inquiétante question, celle du Pacifique, actuellement laissée au second plan, est en fait laissée au Japon lorsque viendra l'inévitable débat sur les bases navales du Pacifique.

Ainsi se présente nettement la situation à la fin de cette journée mémorable et après cette historique première séance de la Conférence.

Les optimistes, qui sont ici le plus grand nombre, voient déjà le désarmement naval opéré, les charges du monde diminuées, l'ère de la paix ouverte. Quelques-uns songent que beaucoup de principes ont déjà obtenu beaucoup d'accords, qui ne se sont pas maintenus quand l'heure est venue des réalisations. Tout le monde se plaît néanmoins à reconnaître que l'effort d'aujourd'hui peut, doit constituer un progrès, un nouveau pas fait vers une entente des nations en vue d'un mieux-être commun et pour diminuer autant que possible les dangers de guerre.

GEORGES LECHARTIER.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES MERVEILLES DE LA TÉLÉPHONIE SANS FIL

C'est une habitude assez répandue dans les salons et même dans les cabarets de se demander, à propos de tous les problèmes petits et grands qui nous assaillent : « Qu'aurait fait Napoléon dans ce cas ? » A cette question chacun répond selon la pente de ses préférences, mais tous sont d'accord pour penser que Napoléon eût résolu la plupart des questions dont nous sommes harcelés avec plus d'esprit peut-être, et plus de vigueur à coup sûr que n'en montrent les maîtres de nos destinées. Il n'eût eu, sur la plupart des points, ni leurs étonnements, ni leurs illusions, ni leur incapacité de prévoir.

Il est pourtant un domaine où le « Corse aux cheveux plats » se trouverait tout bouleversé de surprise s'il revenait aujourd'hui parmi nous : c'est celui de la science et surtout celui de ses applications ; car pour la première, il ne la prisait qu'en fonction de son utilité, et, au surplus, en tant qu'outil de pur savoir, il l'eût volontiers rangée parmi ces idéologies qu'il prétendait mépriser parce qu'il les redoutait secrètement.

Si donc le vainqueur d'Austerlitz revenait parmi nous, il serait assurément étonné de nous voir faire tant de sacrifices polis au maintien de notre éternelle amitié avec les Anglais ; il le serait plus encore, — supposé que Joséphine ait pris part à ce voyage de retour et de résurrection, — s'il entendait l'impératrice Joséphine lui parler à mille lieues de distance.

Qu'une telle conversation fût possible par le moyen d'un câble de métal posé entre leurs deux résidences, cela déjà eût étonné le conquérant, et c'est ce que réalise notre téléphonie ordinaire.

Mais son étonnement n'eût point connu de limites si la voix chère l'eût accompagné où qu'il se portât et sans qu'aucun câble, sans qu'aucun objet matériel fût interposé. Tel est pourtant le miracle que réalise aujourd'hui la téléphonie sans fil. Et ce qu'il y a de plus étonnant dans ce miracle, c'est qu'il n'est pas considéré comme étonnant par la plupart de nos contemporains, c'est que ceux-ci, lamentables victimes de

L'ennui, fruit de la morne incuriosité,

n'ont la cervelle tendue que vers les énigmes psychologiques de la Cour d'assises, et ne soupçonnent même pas les merveilles étranges que la Science multiplie autour d'eux.

Tout récemment, dans un grand hôtel de Paris, quelques centaines d'ingénieurs électriciens étaient réunis en un banquet. C'était à l'occasion du centenaire d'Ampère, de ce grand Français qui a rapporté à son pays beaucoup de gloire sans aucun ennemi, et en l'honneur de qui, pourtant, nulle salve ne fut tirée.

A l'issue du dîner et après que l'éloquence officielle eut mêlé sa fadeur lénitive aux vapeurs pétillantes du champagne, un grand silence se fit soudain, et tous les regards des banqueteurs convergèrent en un faisceau unique sur un petit pavillon métallique qui, placé dans le haut de la salle, dirigeait vers les convives l'hiatus sombre et jusque là muet de son embouchure.

Et soudain du petit trou noir et cerclé de métal une voix de femme très belle s'échappa, comme une fée invisible et sonore et qui chantait un air charmant du *Barbier de Séville*. C'était M^{lle} B... de l'Opéra-Comique qui, à une quarantaine de kilomètres de là, chantait son grand air et dont la téléphonie sans fil apportait la voix vigoureuse et tendre aux centaines de convives attablés là.

Et pourtant nul câble n'avait été tendu entre la station où chantait l'artiste au beau milieu de Seine-et-Marne et la salle du banquet. On eût aussi bien entendu sa voix en n'importe quel endroit de Paris, sous la seule condition d'y avoir les petits appareils récepteurs qu'on avait postés à côté de la salle du banquet, et que je décrirai tout à l'heure.

De telles expériences sont aujourd'hui courantes. Elles marquent aux yeux du public ce que les techniciens savaient depuis longtemps déjà : que la téléphonie sans fil, sortant de la chrysalide étroite du laboratoire et prenant son essor toutes ailes déployées, est vraiment

entrée dans la pratique, dans le domaine public, dans l'application, qu'elle a en un mot maintenant droit de cité.

Il y a quelques jours les passagers du *Paris* revenant de la Conférence de Washington causaient déjà avec la France alors que le navire était encore à des centaines de kilomètres de la côte, et plus que toute autre cette expérience a appris aux Français l'existence réelle de cette merveille : la téléphonie sans fil. C'est peut-être après tout parce que le *Paris* portait dans ses flancs un des plus habiles et des plus éloquents porte-voix qui soit en notre pays de verbe sonore. Car les choses sont ainsi faites chez nous, que les acteurs nous intéressent plus que la pièce et que tel chef-d'œuvre n'a eu l'aumône d'un regard qu'à cause de la cravate de l'interprète.

En fait, le poste de la Tour Eiffel a déjà commencé depuis quelque temps à faire pour le compte de l'Administration des P. T. T. des émissions téléphoniques sans fil. Bien que l'appareil employé ne soit encore que d'assez faible puissance (1 kilowatt environ), le paquebot *Paris* a pu entendre les émissions jusqu'à 1 500 kilomètres grâce à un récepteur perfectionné.

Avant d'expliquer comment on obtient ces résultats merveilleux qui seront bientôt dépassés, quelques mots marquant les étapes antérieures de la découverte doivent trouver leur place ici.

Il semble que les premiers essais de téléphonie sans fil aient été faits il y a de longues années déjà par le Danois Poulsen au moyen d'un arc de son système. Poulsen est cet inventeur ingénieux dont on a pu admirer, à l'Exposition universelle de 1900, le « Télégraphone, » ce singulier appareil à la fois enregistreur et émetteur de son et qui, lorsqu'on parlait devant lui, enregistrait la voix sur une lame de métal aimantée en mouvement qui, déroulée à nouveau plus tard, restituait fidèlement les paroles gardées par elle électriquement et sans l'empreinte purement mécanique des phonographes ordinaires.

Poulsen a eu d'autre part l'idée de faire de la T. S. F. au moyen des ondes qu'émet dans des conditions déterminées un arc électrique parcouru par un courant. Les ondes hertziennes ainsi obtenues ont une grande fixité, une continuité excellente, en quoi elles sont supérieures aux ondes saccadées et rapidement amorties qu'émet l'étincelle électrique ordinaire. L'arc de Poulsen a marqué une étape importante dans les progrès de la télégraphie sans fil, et c'est avec cet appareil que Poulsen fit les premiers essais couronnés de succès de téléphonie sans fil.

Ces essais, malgré leur succès, ont d'ailleurs manifesté de

grandes difficultés de mise en œuvre, provenant surtout de ce que les ondes électriques fournies par l'arc sont très stables et qu'il est difficile de les modifier en leur superposant les modulations de la voix, de même qu'il est, — si j'ose employer cette image, — difficile de modifier avec une rame le remous produit par un gros remorqueur. Pour y arriver, il faudrait employer dans les microphones destinés à transmettre la voix de forts courants électriques dont l'intensité se concilie mal avec la délicatesse de ces appareils sonores. D'où la nécessité d'employer alors des microphones spéciaux à grande intensité, qui sont inférieurs comme fidélité et sensibilité aux bons appareils des téléphones ordinaires.

Peu après les essais de Poulsen, son compatriote Fessenden a fait des essais analogues de téléphonie sans fil, — de radiotéléphonie, pour employer le néologisme qui s'impose à l'usage avant de s'imposer à MM. de l'Académie. Mais tandis que Poulsen utilisait les ondes électriques produites par son arc, Fessenden utilisait celles produites par un alternateur à haute fréquence, c'est-à-dire par une dynamo à courant alternatif et dont le courant change de sens un très grand nombre de fois chaque seconde.

Dès 1908, la marine américaine installa sur tous ses navires de guerre des postes de téléphonie sans fil munis d'arcs Poulsen, qu'elle avait fait construire par l'électricien Deforest, celui-là même qui inventa la petite lampe merveilleuse dont nous allons parler tout à l'heure.

À la même époque, les lieutenants de vaisseau Colin et Jeance firent également avec succès des expériences de téléphonie sans fil au moyen d'arcs de haute fréquence ne comportant pas de champ magnétique. Ils ont obtenu des portées de 200 kilomètres.

En 1912, M. Vanni réussit à téléphoner de Rome à Tripoli sur une distance voisine de 4 000 kilomètres au moyen d'un arc spécial et d'un microphone à liquide imaginé par lui.

Dans tous ces procédés anciens, comme dans les plus récents, les ondes entretenues engendrées dans l'antenne étaient modulées suivant les vibrations de la parole au moyen de microphones. Avant d'aller plus loin il convient d'expliquer un peu ce que ceci veut dire, car là est le principe même de la téléphonie sans fil.

Dans le téléphone ordinaire, — celui qui à Paris cause tant d'énervement à ceux qui courageusement tentent de s'en servir, — on parle devant un microphone, une lame vibrante, dont les vibrations font varier l'intensité du courant électrique dans un fil relié au micro-

phone récepteur. Celui-ci, à son tour, sous l'influence des variations de ce courant électrique, subit des vibrations qui reproduisent exactement celles du microphone émetteur.

En un mot, dans le téléphone ordinaire, ce qu'on entend, c'est l'effet des *variations* d'intensité d'un courant électrique, variations modulées selon la voix humaine. Un courant électrique constant, un courant électrique qui ne varie pas, ne produit aucun son au téléphone, car la membrane vibrante occupe une position fixe sous l'action d'un courant fixe; elle est alors immobile, c'est-à-dire muette. Elle n'émet des sons que lorsqu'elle vibre, c'est-à-dire lorsqu'elle avance ou recule rapidement, c'est-à-dire lorsque sur elle agit un courant plus ou moins grand, un courant variable. Si j'ose employer cette analogie, il en est des vibrations sonores du microphone téléphonique comme des vibrations et des oscillations des objets suspendus dans un véhicule, dans un train, un bateau.

Si le train (abstraction faite des irrégularités de la voie) a une vitesse parfaitement uniforme, si le courant qui entraîne le bateau a une force constante, les passagers et les objets suspendus aux parois, resteront immobiles; si le train a des changements de vitesse fréquents et constants, si le courant qui porte le bateau subit des variations rapides, ces passagers et ces objets seront projetés tantôt en avant, tantôt en arrière. Pareillement, ce sont les variations seules du courant téléphonique qui produisent un son.

Ce qui est vrai en téléphonie ordinaire l'est pareillement en téléphonie sans fil.

Imaginez donc une antenne radiotélégraphique émettant continuellement dans l'espace des ondes électriques d'amplitude bien constante. Si on branche un téléphone sur l'antenne réceptrice on n'entendra absolument rien. Il importe donc, pour transmettre la voix, de brancher sur l'antenne émettrice un microphone devant lequel on parle et il faut que ce microphone modifie l'intensité des oscillations électriques de l'antenne d'émission de telle sorte que ces variations suivent exactement les vibrations de la parole. On obtient alors, au poste récepteur, un courant moyen d'ondes électriques (si j'ose m'exprimer ainsi) dont l'intensité varie suivant les mêmes lois que l'amplitude des vibrations sonores. Un téléphone branché sur l'antenne de ce poste récepteur reproduit donc les sons émis devant le transmetteur.

En un mot, les ondes constantes et continues de la télégraphie sans fil jouent en téléphonie sans fil le même rôle que le câble dans la

téléphonie ordinaire : elles servent de support aux modulations, aux variations des vibrations sonores. Cela est d'autant plus facile que les ondes sonores vibrent quelques centaines de fois, quelques milliers de fois au plus par seconde, tandis que les ondes couramment employées en T. S. F. vibrent des dizaines de fois plus vite, c'est-à-dire sont des dizaines de fois plus courtes. Celles-ci peuvent donc se modeler sur celles-là avec exactitude et fidélité, de même que les lamelles étroites de la chenille d'un tank se modèlent exactement sur les principaux accidents du terrain et les épousent avec d'autant plus de précision qu'elles sont plus étroites par rapport à ceux-ci.

Dans les premiers essais de Poulsen et de ses successeurs immédiats, les ondes entretenues, engendrées dans l'antenne par l'arc étaient modulées suivant les vibrations de la parole au moyen de microphones associés à l'antenne. Mais pour obtenir des portées assez grandes, l'intensité des oscillations traversant les microphones devait, nous l'avons dit, être considérable et il n'a pas été possible de réaliser pratiquement des appareils suffisamment robustes.

C'est pour cette raison, et aussi parce que les récepteurs radio-télégraphiques ou radiotéléphoniques n'étaient pas suffisamment sensibles que la téléphonie sans fil par arc n'a pas pu recevoir d'applications vraiment pratiques à cette époque.

Le problème a changé de face, l'émission et la réception des ondes ont fait ensemble et soudain des pas de géants à dater du jour où l'Américain Deforest inventa cette lampe à trois électrodes, mille fois plus merveilleuse que celle d'Aladin, qui a révolutionné toute la radioélectricité.

J'ai déjà eu l'occasion de parler autrefois de ce merveilleux instrument; mais il importe aujourd'hui d'examiner un peu plus explicitement son fonctionnement, car il est à la base de tous les progrès récents et futurs de la téléphonie sans fil.

Il a des noms variés et étranges : lampe à trois électrodes, audion, kenotron, pliotron, dynatron, lampe à grille, valve à trois électrodes, relai électronique. Ce dernier nom, comme nous verrons, est explicite et clair.

Cette lampe étonnante, cet outil de merveilleux savoir et de merveilleux pouvoir utilise un phénomène dont l'observation fut faite pour la première fois par Edison en 1883 et qui était resté longtemps un fait isolé sans explication.

A l'intérieur de l'ampoule d'une lampe électrique à incandescence, Edison avait disposé une petite plaque métallique. Un fil de

cuivre soudé dans l'épaisseur de l'ampoule réunissait par l'extérieur une des extrémités du filament de la lampe à cette petite plaque. Un galvanomètre intercalé sur ce circuit indiquait éventuellement l'intensité du courant dans celui-ci. La lampe était rendue incandescente au moyen d'un courant électrique continu.

Or, on observait qu'un courant assez intense traversait le galvanomètre et le fil, lorsque celui-ci réunissait la plaque à celle des extrémités du filament par où le courant entrait dans l'ampoule. On sait maintenant que ce phénomène est dû à ce que, aux températures élevées, le filament de la lampe émet un bombardement continu des petits corpuscules chargés d'électricité négative, des *électrons* qui circulent librement à l'intérieur des métaux sans pouvoir en sortir aux températures ordinaires.

Voici maintenant, comment en utilisant ce phénomène, Deforest et ses émules ont fait de la lampe à trois électrodes l'instrument sans pareil de tous les progrès récents des communications sans fil.

Supposons qu'on ait réuni par un circuit électrique extérieur, sur lequel est intercalé une pile, le filament d'une lampe à incandescence et une petite plaque, soudée dans l'ampoule. La lampe étant éteinte, aucun courant ne passe, mais sitôt qu'on l'allume, il n'en est plus de même, à cause des millions d'électrons qui circulent en produisant un courant du filament à la plaque à travers le vide de l'ampoule. Supposons qu'entre le filament et la plaque on ait par surcroît interposé dans l'ampoule un petit grillage métallique. On aura ainsi réalisé entièrement la lampe à trois électrodes. Si on réunit alors extérieurement le petit grillage métallique interposé à l'antenne d'un poste de réception de T. S. F., il arrivera ceci :

Les ondes électriques reçues par l'antenne et par le petit grillage qui lui est réuni sont en somme des courants alternatifs très rapides, c'est-à-dire alternativement positifs et négatifs. Aux instants où ces courants sont négatifs, c'est-à-dire où le grillage est négativement chargé, ce grillage repoussera les électrons négativement chargés qui tendent à le traverser pour établir le courant entre le filament et la plaque. Il arrêtera le courant. Au contraire, il le favorisera lorsqu'il sera positivement chargé. Or ces électrons ont une vitesse de l'ordre de 10000 kilomètres par seconde. En supposant la distance du filament à la plaque égale à 1 centimètre, il faut donc à ces électrons moins d'un milliardième de seconde pour franchir cette distance.

Les ondes entretenues employées en T. S. F. ont une fréquence généralement inférieure à un million par seconde. Par conséquent,

le petit grillage de la lampe est alternativement chargé d'électricité positive et de négative, moins de un million de fois par seconde. Donc le courant qui, grâce aux électrons, passe dans le circuit filament-pile plaque, peut suivre facilement toutes les fluctuations du courant de T. S. F. du petit grillage intermédiaire. En branchant sur ce circuit une source d'énergie électrique, il permet d'amplifier autant qu'on veut, tout en les suivant fidèlement, les fluctuations électriques de l'antenne.

Autrement dit, la lampe à trois électrodes est une sorte de relai amplificateur et instantané permettant de multiplier autant qu'on veut l'énergie des ondes radiotélégraphiques à la réception. Il permet de les multiplier de même à l'émission, car il est clair que le dispositif qui vient d'être décrit pourra tout aussi bien servir de relai amplificateur pour transmettre à une antenne émettrice des courants faibles qui le traversent, par exemple des courants microphoniques.

Les relais connus auparavant, tels que le relai des appareils télégraphiques ordinaires, — que chacun peut voir dans les bureaux de poste, — n'auraient rien pu faire de pareil à cause de leur inertie, de leur lenteur qui les condamne à l'immobilité en présence des alternances extrêmement rapides des ondes hertziennes. Car avant que ces relais-là aient eu le temps de bouger, les ondes auraient eu le temps de changer maintes fois de sens.

On comprend maintenant pourquoi la lampe à trois électrodes, le relai électronique, a multiplié les portées en radiotélégraphie et radiotéléphonie. Les courants les plus faibles et leurs fluctuations peuvent être grâce à lui multipliés autant de fois qu'on veut et transmis fidèlement tant à l'émission qu'à la réception.

Supposons en effet qu'un relai électronique, mis en circuit sur une source d'énergie convenable, multiplie par dix l'intensité des courants qu'il reçoit. Si on reçoit cette intensité déjà décuplée dans un second relai électronique identique au premier, elle se trouvera de nouveau décuplée, c'est-à-dire centuplée par rapport à sa valeur initiale. C'est ainsi que, dans l'expérience de téléphonie sans fil que j'ai décrite ci-dessus, les ondes modulées sur la voix de M^{lle} B... étaient reçues dans la salle du banquet par une antenne mise en circuit sur une demi-douzaine de lampes à trois électrodes placées en série, de manière que l'intensité à l'arrivée se trouvât multipliée par 1 million, et qu'une salle entière pût entendre la voix de la cantatrice chantant à quelque 50 kilomètres de là.

La lampe à trois électrodes, au perfectionnement de laquelle les techniciens français ont eu grande part durant la guerre sous l'éminente direction du général Ferrié, est ainsi devenue l'organe essentiel des progrès récents à la fois de la radiotélégraphie et de la radiotéléphonie.

Grâce à elle, les courants microphoniques les plus légers peuvent être maintenant multipliés tant à l'émission qu'à la réception; les modulations de la voix sont fidèlement superposées aux ondes entretenues de la T. S. F. et on a réalisé les progrès dont nous avons esquissé quelques-uns.

Quelles sont dès maintenant les applications effectives de la téléphonie sans fil?

Une des plus remarquables est la communication des avions entre eux et avec la terre. Cette application, — il sied de le rappeler, — a été réalisée pour la première fois par un Français, M. Gutton, aujourd'hui professeur à l'Université de Nancy, et qui l'expérimenta sur un avion monté par lui-même en 1916 pendant la bataille de Verdun. Un certain nombre d'appareils semblables furent mis en service, mais leur usage ne se développa guère alors à cause de leur poids, de leur portée assez faible (pourtant on obtint dès lors plus de 10 km de portée entre deux avions) et surtout du brouillage par les émissions de T. S. F. à étincelles. A terre aussi, les applications furent très limitées. Il faut pourtant citer un poste de téléphonie sans fil assez puissant qui avait été installé au Bourget pour donner aux avions de la défense de Paris ordres et renseignements pendant leurs patrouilles de nuit. Les émissions de ce poste étaient perçues par les avions jusqu'à 100 kilomètres de Paris.

Depuis la fin de la guerre, l'aviation commerciale s'est mise à utiliser ces dispositifs. Sur la plupart des lignes de navigation aérienne ils sont couramment employés.

Par exemple, cette année un avion *Goliath* muni d'un petit poste radiotéléphonique de 50 watts, assurant le service aérien entre Londres et Paris, a pu, pendant ses voyages, rester en communication permanente avec le Bourget, assurant ainsi des portées de plus de 200 kilomètres, tout en échangeant des conversations avec d'autres avions en cours de route. Ce même avion accomplissant le voyage Lausanne-Paris a été entendu de Lausanne jusque vers Dijon.

La communication des navires entre eux et avec la côte est aussi une belle application de la téléphonie sans fil. Nous en avons ci-dessus donné un exemple récent

Il faut espérer que le nombre des navires utilisant ces dispositifs augmentera, bien que certaines Compagnies hésitent devant les frais d'installation assez élevés. En tout cas, les progrès de la technique permettent à l'heure présente de téléphoner sans fil jusqu'à des portées de 2000 kilomètres, qui pourront bientôt être dépassées.

Une autre application fort utile est celle que l'on a faite depuis peu pour communiquer d'une centrale électrique à ses sous-stations. Les communications de cet ordre par téléphonie ordinaire sont rendues très précaires par le courant électrique de force transmis d'une station à l'autre, et qui produit dans les réseaux téléphoniques parallèles des courants d'induction perturbateurs. La téléphonie sans fil n'a pas cet inconvénient; l'expérience l'a prouvé, notamment au cours des essais faits récemment entre diverses stations électriques du réseau du Nord.

Il est, en outre, un emploi de la radiotéléphonie qui pourra, quand on voudra, rendre de grands services : il consiste à réunir les postes de téléphonie ordinaire avec les stations émettrices et réceptrices de télégraphie sans fil. Ainsi un abonné au téléphone de Paris pourra très bien demander à sa demoiselle la communication avec un abonné de Londres, qu'on pourra lui donner par l'intermédiaire des postes côtiers radiotélégraphiques. Cela déchargera d'autant les câbles téléphoniques.

Enfin, l'administration des postes et télégraphes étudie en ce moment l'envoi quotidien, à certaines heures fixées d'avance, par le poste de la Tour Eiffel, de nouvelles politiques, financières ou autres, particulièrement importantes, qui seront envoyées par téléphonie sans fil et que tous les particuliers, les banques, les journaux, etc., munis d'appareils récepteurs, pourront recevoir comme ils reçoivent maintenant les signaux horaires et autres de la T. S. F.

L'avantage de la téléphonie sans fil est ici qu'il n'y aura pas besoin comme en T. S. F. de connaître les signaux Morse pour comprendre les nouvelles envoyées par la Tour Eiffel. Dans quelques semaines on espère que ces envois pourront commencer; ils seront ensuite étendus à nos autres grandes stations radiotélégraphiques, et il est probable que l'on « parlera » aussi de la sorte les nouvelles météorologiques, ce qui pourra contribuer aux progrès de la météorologie agricole, si les agriculteurs se munissent d'appareils récepteurs.

Telles sont quelques-unes des perspectives qui s'ouvrent dès aujourd'hui à la téléphonie sans fil. Elles sont belles... et pourtant... Pourtant il faut bien avouer que cette splendide application de la science

semble devoir être jusqu'à un certain point limitée dans son essor.

Nous venons d'expliquer que son principal avantage sur la T. S. F. est d'éviter la nécessité de connaître le Morse. Mais, au point de vue militaire, cet avantage est un inconvénient, car on ne conçoit guère une cryptotéléphonie commode, tandis que la cryptotélégraphie est déjà réalisée.

Au surplus, la portée d'un poste de téléphonie sans fil est définie par la portée où toutes les syllabes sont compréhensibles à la réception. Or les différentes syllabes, quand elles sont prononcées devant le microphone émetteur, produisent sur lui des effets différents. Celles qui contiennent des *a* ou des *o* sont beaucoup plus actives que celles qui contiennent des *i*. Celles-ci produisent, dans l'amplitude des ondes électriques émises par le poste, des variations moins considérables. Par conséquent, la portée utile est celle des syllabes les moins actives, et en fait, elle est très inférieure à celle que l'on obtiendrait dans les mêmes conditions, avec le même poste utilisé en télégraphie sans fil.

Mais ce n'est pas tout. Les ondes sonores et les harmoniques qui composent la voix humaine ont une fréquence qui varie de 200 à 2 000 environ, c'est-à-dire qu'elles correspondent à un nombre de vibrations acoustiques variant de 200 à 2 000 par seconde. Appelons alors *F* la fréquence de l'onde hertzienne émise et qui est modulée par la voix humaine. On voit facilement que cette modulation équivaut à étaler cette onde hertzienne unique suivant une série de longueurs d'ondes diverses comprises entre les fréquences $F + 2000$ et $F - 2000$.

La largeur de ce que les radiotélégraphistes appellent la « bande de brouillage » est donc de 4 000 périodes. Cela veut dire que toute émission radiotéléphonique dont la fréquence diffère, d'une émission donnée, de moins de 4 000 périodes, brouillera celle-ci et sera confondue avec elle à la réception.

Au contraire, en radiotélégraphie, les longueurs d'ondes employées sont bien délimitées, la bande de brouillage ne dépasse pas quelques dizaines de périodes, c'est-à-dire que des messages de T. S. F. envoyés par le moyen d'ondes très peu différentes ne se brouillent pas. Par exemple, en T. S. F. un message émis par ondes de 30 000 périodes par seconde, peut être écouté sans qu'on soupçonne un message envoyé en même temps par ondes de 30 300 périodes. Au contraire, en radiotéléphonie, il faudrait que le second message fût fait par ondes d'au moins 32 000 périodes pour qu'il n'y ait pas brouillage.

Il s'ensuit qu'avec les ondes hertziennes actuellement réalisables,

on ne peut émettre simultanément, sans risque de brouillage, qu'un nombre très limité de communications, ce qui n'a pas lieu en T. S. F.

Par exemple, étant donné les très grandes longueurs d'ondes (c'est-à-dire les très faibles fréquences) nécessaires pour les communications transocéaniques et étant donné que les plus grandes ondes réalisées n'atteignent pas 30 000 mètres de longueur, on peut calculer facilement que le nombre maximum des communications radiotéléphoniques pouvant exister simultanément en France pour communiquer à de grandes distances ne dépasserait pas *sept*.

Pour les communications à faible distance, c'est-à-dire pour les ondes plus courtes et à grande fréquence, cet inconvénient est un peu moindre, mais il n'en est pas moins réel et il y a là une sérieuse pierre d'achoppement pour la généralisation de la téléphonie sans fil entre particuliers.

Il faut peut-être chercher là l'ostracisme jusqu'ici manifesté par notre administration vis à vis des demandes d'autorisations radiotéléphoniques.

Il y aura là, en tout cas, — en attendant des progrès techniques écartant ces difficultés, — lieu à une réglementation non seulement nationale, mais internationale. Une conférence qui doit se réunir à Paris l'an prochain y pourvoira et déjà son travail a été préparé par le Comité technique interallié que préside, avec autorité, ce savant fécond, cet utile soldat qu'est le général Ferrié, par qui la radiotélégraphie française est aujourd'hui au premier rang.

Quant à nous, dédaignant un instant ces difficultés pratiques passagères, nous ne voulons qu'admirer le progrès féerique par quoi, lorsque des centaines de lieues vous séparent d'un être cher, on peut soudain entendre à nouveau, par delà l'espace vide, les voix aimées qui se sont tues.

CHARLES NORDMANN.

REVUE DRAMATIQUE

COMÉDIE-FRANÇAISE. — *Aimer*, pièce en trois actes par M. Paul Géraudy.

Trois personnages et, pour titre, un verbe à l'infinifitif : tous les signes annonciateurs d'une comédie d'analyse. Ce théâtre nous est cher. Il est dans notre meilleure tradition. Les pièces de Jules Lemaitre furent un régal pour les lettrés. Et tout récemment nous faisons fête au *Maitre de son cœur*, de M. Paul Raynal, pièce à trois personnages, en trois actes et toute en nuances. Il faut savoir gré à M. Géraudy de s'être, à son tour, essayé dans ce genre où il a trouvé un joli succès. Son premier acte nous a charmés par une certaine finesse pénétrante, une manière distinguée de dire les choses et plus encore un art subtil de faire entendre celles qu'on ne dit pas. Qui ne sait que le son des mots importe bien plus que leur sens? Si par la suite, la pièce nous a semblé quelque peu dévier, elle reste, jusqu'au bout, intéressante et délicate.

Hélène et Henri, depuis dix ans qu'ils sont mariés, abritent leur bonheur dans un château de la Charente. Ils s'aiment, mais ils s'aiment depuis dix ans. Ils sont heureux, mais d'un bonheur qui a dix ans de date. Ils analysent leur amour et dissèquent leur bonheur. Ils comparent. Ce n'est plus la fougue des premiers temps. A l'imprévu, aux découvertes et même aux heurts d'autrefois a succédé un bonheur tout uni. On se connaît, comme on connaît la vue de cette terrasse sur la Charente. Belle vue. Bonheur de tout repos. Hélène a beaucoup entendu dire que c'est le vrai bonheur, et elle fait des efforts sincères pour s'en convaincre. Bref, elle s'ennuie.

C'est cet instant précis qu'a choisi Henri pour lui présenter un de ses amis, Challenge, et lui en faire le plus brillant éloge. Telle est,

comme on sait, la spécialité des maris : ils mettent sur le chemin de leur femme celui que secrètement elle aspirait à rencontrer. Challenge tout de suite s'est épris de la jeune femme, qui de son côté n'a pas laissé de lui trouver quelque attrait. Et comme Challenge s'est annoncé pour cet après-midi, Hélène, qui est une honnête femme, fait son devoir : elle prévient son mari. Mais lui : « Tu ne m'apprends rien. J'ai tout vu, tout compris, les assiduités de Challenge et, soit dit sans reproche, le brin de coquetterie par quoi tu ne l'as pas découragé. — Mais alors? — Alors, une femme n'est pas embarrassée pour écarter un importun. Je ne me soucie pas du rôle de mari croquemitaine. C'est à toi de lui signifier son congé. Je vous laisse. » Jusqu'ici passe encore. Henri n'excède pas son rôle de mari confiant. Hélas ! de la confiance à l'imprudence la limite est aisée à franchir. Henri, bientôt, sautera par-dessus, à pieds joints. Même, il exagérera. Il sera de ceux qui ne manquent pas une occasion de faire ou de dire ce qu'il n'aurait pas fallu. C'est fâcheux, parce que cela nous empêche de le plaindre : « Vous l'avez voulu, Georges Dandin. »

En petite femme loyale et qui veut rester fidèle à son mari, Hélène prie Challenge de cesser ses assiduités. Mais il y a la manière. Celle qu'a choisie Hélène va précisément déclencher l'offensive de son persécuteur. Il ne s'est encore livré qu'à une cour discrète et n'a laissé que deviner son amour ; maintenant il déclare sa passion, une passion violente, forcenée, sauvage, et, pour tout dire, romantique. Car c'est tout droit du romantisme que nous vient cet amoureux-bolide. Il est tout à fait 1830 : il date. En phrases de livre, il oppose à la platitude et à la monotonie de l'existence provinciale le mirage d'une vie d'aventures. On songe à ce charmant *Village* d'Octave Feuillet, qui parut ici même. Dans le bonheur paisible d'un vieux couple provincial le voyageur Tom Rouvière risquait de jeter le désarroi, en vantant les plaisirs de la grand route. Lui aussi, Challenge est « le voyageur. » Il est venu pour arracher Hélène à cette vie qui n'en est pas une, à cette ombre de vie, et l'entraîner sur l'océan de la passion. Levez-vous, orages désirés ! Mais quoi ! le temps a marché depuis l'époque du *Village*, qui déjà marquait un retour au bon sens. L'agence Cook a beaucoup nui à la poésie des voyages. Et décidément nous n'avons plus l'âme romantique. Antony offrait à Adèle d'Hervey l'adu tère et la mort : c'était quelque chose. Challenge offre à Hélène de divorcer, pour devenir M^{me} Challenge : cela n'a rien que de très bourgeois, de très prosaïque et de très quotidien. Au surplus, on

imagine sans peine ce que peut être la vie avec cet ennuyeux personnage. En voilà un qui doit être insupportable dans l'intimité! Hélène ne gagnerait pas au change.

Pourtant, il paraît que cette phraséologie n'a pas perdu tout son effet, au fond des Charentes. Hélène est troublée. Son mari ne manque pas de s'en apercevoir; mais qu'y faire? Il assistera impuissant, mélancolique et résigné, à la catastrophe que, de ses propres mains, il s'est préparée. Le soir tombe. C'est le crépuscule du bonheur, c'est la fin d'un beau jour qui sombre dans la tristesse et dans le deuil.

Ce premier acte est un peu lent, un peu froid, un peu verbeux, mais d'une très agréable tonalité dans les demi-teintes. Maintenant nous voici lancés en plein drame. L'amoureuse inquiétude de la femme de trente ans a grandi. L'heure de la crise a sonné. Depuis trois jours que Challenge n'est venu, Hélène est dans l'attente et dans l'angoisse. Son mari le voit clairement, suivant son habitude. Et, à l'heure où s'annonce Challenge, il ne manque pas de s'effacer discrètement, toujours suivant son habitude. C'est un homme très bien élevé qui, pour rien au monde, ne dérangerait un tête-à-tête où il n'est pas invité.

Ici, grande scène de passion. Tout ce qu'on peut ramasser de phrases toutes faites sur les joies de la vie intense, Challenge le débite dans un élan éperdu de déclamation. Pas un mot du cœur, tout un déballage de rhétorique démodée. Comme si le divorce était, de nos jours, un événement extraordinaire! Quitter un propriétaire charentais pour convoler avec un autre propriétaire charentais, la belle affaire! C'est une des grandes fautes de la pièce, que l'amant y soit si peu intéressant, si peu séduisant. Nous n'arrivons pas à comprendre l'émoi d'Hélène. Elle est toute palpitante, la gorge serrée, le cœur bondissant. Elle lutte encore ou elle essaie de lutter. Finalement, ce cri lui échappe : « Je suis possédée. » Elle le dit : il faut l'en croire. Tout de même, cela nous étonne. Elle ne nous avait pas donné l'impression qu'elle eût un tempérament de grande amoureuse. Elle consent à suivre Challenge. Et le mari? Fidèle à sa ligne de conduite, qui est la ligne de moindre résistance, il s'incline. Mais ici, sa passivité devient coupable. Sa sottise confine à l'odieux. Comment! cette femme, cette jeune et charmante femme, qu'il a épousée par amour et qu'il n'a pas cessé d'aimer, au moment où elle va, dans une minute d'exaltation, commettre une irréparable folie, il n'essaie pas de la rappeler à la raison, au vrai de sa nature et de sa destinée! Il

n'a pas pour elle une parole de bonté ! Lui non plus, il ne trouve pas un mot du cœur ! Ce mari, ce bon mari, ne comprend pas que c'est un devoir quand une femme, et qui est votre femme, va se noyer, de lui crier gare. C'est le drame de sa propre vie qui se joue, et il y assiste en spectateur ! Mais il n'est vraiment que cela, un comparse ; moins encore, une ombre, un fantôme : il n'existe pas.

Au troisième acte, Hélène fait ses préparatifs de départ. Elle a des rangements à faire, des adieux à dire, l'adieu à la maison où elle s'est crue heureuse, aux choses parmi lesquelles elle a vécu dix années de sa vie. Alors, de tous les coins de cette maison, se lèvent les souvenirs. Les choses lui parlent et elles lui disent, toutes ces douces choses, qu'elle ne doit pas, qu'elle ne peut pas partir. Elle appelle son mari ; elle lui confie les photographies de l'enfant qu'ils ont perdu. Rappelez-vous *la Robe* d'Eugène Manuel. Ce souvenir de l'enfant disparu, voilà le lien, voilà ce qui entre deux êtres fait l'union indissoluble. Challenge n'a pas connu, aimé, pleuré cet enfant. Alors il ne sera jamais pour la mère du petit mort qu'un étranger. La crise est passée, le ménage est raccommodé : Challenge peut reprendre son bâton de voyageur.

J'ai noté à mesure les incertitudes et les défaillances de cette pièce, aimable, délicate, où manque un certain degré de vigueur dramatique. Les personnages agissent peu et parlent beaucoup, Hélène surtout, qui est intarissable. Ils parlent d'ailleurs une langue soignée, et s'expriment avec élégance et distinction, en personnages de comédie qui se savent admis à exposer leurs affaires de cœur sur les planches de la Comédie-Française et qui sont, comme il convient, pénétrés et respectueux de l'honneur qui leur est fait.

M^{lle} Piérat a été charmante au premier acte. Aux actes suivants elle a trop appuyé sur la note sentimentale et larmoyante. M. Alexandre a joué avec beaucoup de tact le rôle, souvent difficile, du mari. M. Hervé, dans le rôle de Challenge, en a souligné et accentué les défauts.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

A peine débarqué au Havre, M. Briand a voulu, comme il était naturel, renseigner exactement la France sur les résultats de la mission qu'il avait remplie à Washington. Il a ouvert sa valise et il a loyalement montré qu'elle était vide. Tous ceux qui avaient quelques informations sur les États-Unis avaient prédit qu'il n'en pouvait être autrement. Mais il s'était malheureusement trouvé, autour du Président du Conseil, des hommes d'imagination qui lui avaient représenté une Amérique fantaisiste et lui avaient laissé espérer qu'il reviendrait du Nouveau Monde avec une riche moisson de bénéfices pour la France. Jusqu'à quel point M. Briand s'était-il d'abord abandonné à la séduction de ce mirage ? Je ne sais. Mais son sens des réalités l'a promptement averti de l'erreur où on avait voulu l'entraîner et les déclarations qu'il a faites depuis son retour, soit dans la Seine-Inférieure, soit au Sénat, ont été, comme les discours de Washington, entièrement dépouillées d'illusions.

Il a commencé par répéter à ses auditoires français ce qu'il avait dit aux Chambres avant son départ que, d'une conférence comme celle de Washington, la France ne pouvait être absente. « Elle doit être, a-t-il insisté, partout où se discutent les grands intérêts du monde. Si elle n'avait pas été présente, dans une réunion qui se proposait le noble but d'alléger les charges militaires, il y aurait eu un vide. » Sans aucun doute ; et personne n'a jamais eu la pensée singulière que la France pût ne pas répondre à l'appel de l'Amérique. On avait seulement le droit de se demander s'il était nécessaire qu'elle y fût représentée par le chef de son Gouvernement. Une telle importance donnée à la délégation française avait assurément des avantages. Comme Président du Conseil, M. Briand avait une autorité

particulière pour parler au nom de notre peuple. Sa démarche prenait, vis-à-vis des États-Unis, le caractère d'un témoignage exceptionnel d'estime et d'amitié. Les qualités personnelles du Président du Conseil, son merveilleux talent oratoire, son charme, sa bonne grâce, ajoutaient beaucoup à ses moyens d'action. Mais, d'autre part, il se trouvait transporté tout à coup, avec une nuée de collaborateurs hétérogènes, dans un pays qu'il ne connaissait, comme nous tous, que très imparfaitement et dont il ne parlait pas la langue; et devenant, par ses fonctions comme par sa réputation, le point de mire des nouvellistes des deux mondes, il était fatalement exposé à ce qu'on dénaturât ses paroles et à ce qu'on travestit sa pensée.

M. Briand a tiré de cette situation difficile le moins mauvais parti possible. Il a commencé par donner, au nom de la France, une adhésion de principe à l'idée de la limitation des armements navals. Il s'est déclaré prêt à faire un effort proportionné à celui de tous nos alliés. Il a toutefois rappelé que la France a un immense développement de frontières maritimes, un grand nombre de colonies lointaines, soixante millions de sujets répandus à travers le monde, et qu'elle a besoin de pouvoir librement transporter, d'une rive à l'autre de la Méditerranée, ses troupes tunisiennes, algériennes, marocaines et soudanaises. Sous cette réserve, la France est prête à réduire sa flotte. Les bâtiments allemands sont sous l'eau. Il n'y a plus sur mer que des flottes alliées, associées ou amies. Nous ne voulons donc pas nous jeter en travers d'un accord général.

Mais, sur terre, les choses vont autrement, et M. Briand n'a pas eu de peine à montrer que l'Allemagne était malheureusement loin d'être désarmée. Encore ne connaissait-il pas, lorsqu'il était à Washington, les dernières découvertes de la commission présidée par le général Nollet et le tableau qu'il a présenté, si saisissant qu'il fût, n'était pas complet. La maîtrise avec laquelle le Président du Conseil a plaidé la cause de la France n'en a pas moins produit une profonde impression sur la Conférence et c'est sans exagération qu'il a pu dire à son retour : « Quand je suis parti, j'ai trouvé dissipées les présomptions et les erreurs qu'une mauvaise propagande avait glissées dans certains esprits. » Elles ont été dissipées, en effet, par le prestige de l'éloquence, mais elles se sont en partie reformées, dès que se sont calmés les applaudissements; et, une fois de plus, il nous a été donné de mesurer les inconvénients des nouvelles méthodes diplomatiques, dont MM. Gauvain, Lautier, Jacques Bardoux, ont si souvent, comme moi-même, réclamé l'abandon.

Sous prétexte qu'il ne doit plus y avoir de négociations secrètes et que les démocraties souveraines ont le droit de connaître, au fur et à mesure, tous les pourparlers engagés, on a renoncé aux vieux usages et aux compétences éprouvées. Des diplomates qui se réuniraient dans un cabinet, à l'abri des curiosités et des indiscretions, quel scandale ne serait-ce pas en ce temps de belle franchise et de noble liberté? Lorsqu'il a tenté de définir les principes essentiels du culte de l'incompétence, Émile Faguet a fait remonter l'origine de cette religion moderne au tribunal plébéien qui s'est substitué à l'ancienne justice athénienne et qui a condamné Socrate à mort. Peut-être allait-il chercher un peu haut les sources du mal qu'il dénonçait; mais il en montrait assez exactement les effets, lorsqu'il indiquait, après Montesquieu, que l'écueil des démocraties, c'était qu'elles voulaient tout faire par elles-mêmes. Encore faut-il remarquer qu'au moment où Faguet composait son petit livre, il signalait cette tendance à l'absorption des pouvoirs chez la représentation nationale et chez le peuple lui-même, tandis qu'aujourd'hui elle ne se manifeste pas seulement dans le peuple, qui détient la souveraineté, ni dans la représentation nationale, qui délibère et légifère au nom du peuple, mais dans les gouvernements qui sont chargés d'administrer les affaires du pays.

Depuis l'institution du Conseil suprême, il y a eu une véritable expropriation des Chambres et une personnification anormale des nations en quelques hommes politiques de premier plan. Devant l'opinion du monde, l'Angleterre s'est incarnée en M. Lloyd George; l'Amérique s'est successivement identifiée avec M. Wilson et avec M. Harding; la France avec M. Clemenceau ou M. Briand. Si M. Lloyd George éternue, nous croyons que l'Angleterre est enrhumée; si un journaliste malintentionné prête une boutade à M. Clemenceau ou à M. Briand, c'est à la France qu'on s'en prend. Qu'est-ce, en effet, que la nouvelle publicité diplomatique et quelles garanties offre-t-elle à la vérité? Chaque ministre arrive, soit aux séances du Conseil suprême, soit à la Conférence de Washington, suivi d'un tel cortège de secrétaires, d'employés, d'experts, de dactylographes, qu'il faut, pour transporter tout ce monde, des trains entiers et des paquebots de grand tonnage. Journalistes et photographes viennent, bien entendu, réclamer leurs privilèges. Comment ne leur pas réserver quelques places? Et voilà toute une ville qui flotte entre le Havre et New-York. Puisque la Conférence est publique, chaque nation y sera ainsi représentée par une multitude bigarrée d'hommes poli-

tiques, de diplomates, de financiers, d'ingénieurs, de militaires, de marins, de publicistes. Quelle tentation pour l'éloquence! Quel embarras pour le travail! Si sacrée que soit l'idée de la publicité, on va être forcé de transiger avec les nécessités pratiques. Les séances solennelles se feront toutes portes ouvertes; mais il y aura des comités d'études, des réunions préparatoires, des délibérations secrètes; et c'est alors l'autre danger. Toute cette foule inoccupée, impatiente, agitée, va errer dans les couloirs, bavarder, jaser, courir après les nouvelles, ramasser des bribes de renseignements, arrêter les bruits qui passent, grossir les incidents qui lui sont rapportés, enfler les rumeurs qui lui arrivent, commenter, envenimer, empoisonner les discussions, les mots, les plaisanteries, dont elle a saisi, derrière les murs, l'écho infidèle et trompeur.

Comparez seulement les réunions presque quotidiennes de la Conférence des ambassadeurs avec les solennités théâtrales de Londres, de Paris, de Washington. Dans les unes, la besogne se fait sans tapage et sans ostentation; dans les autres, tout est conduit en vue de quelques manifestations bruyantes, qui ne laissent, en général, à la France que des déceptions et des déboires. Ce n'est pas M. Briand qui est responsable de ces détestables méthodes; il ne les a pas inventées; elles datent déjà de quelques années; et, avec tout autre président du Conseil, elles présenteraient les mêmes périls. Mais les premières séances, publiques et secrètes, de la Conférence de Washington auront certainement contribué à démontrer que tout n'était pas condamnable dans les traditions et les procédés de la diplomatie classique.

Si un chef de Gouvernement n'avait pas, de sa personne, exposé à une Assemblée internationale la thèse de son pays, il n'y aurait, sans doute, pas eu, en l'honneur de la France, une de ces démonstrations émouvantes, qu'il est difficile de refuser au peuple de la Marne et de Verdun; mais il ne se serait pas produit, non plus, de ces contre-coups fâcheux, qui nous font parfois payer un peu cher nos succès oratoires et les acclamations qui les ont accueillis. Il semble qu'aussitôt après l'hommage unanimement rendu au Président du Conseil français, bien des amours-propres blessés aient cherché leur revanche et qu'il se soit créé, autour de la Conférence, un milieu favorable à l'éclosion des calomnies et au développement des intrigues.

Si eût été un ambassadeur qui eût parlé au nom de la France, on n'eût probablement pas étudié les moindres de ses phrases jusque

dans le détail des points et des virgules. Mais, à peine M. Briand s'était-il rassis, qu'il se **rencontra**it, sur les confins de la délégation anglaise, des gens d'humeur un peu aigre qui murmuraient : « Pour-quoi le Président du Conseil de France n'a-t-il rien dit, dans son discours, des pertes qu'a subies l'Empire britannique? Est-ce intentionnellement qu'il n'a fait aucune allusion aux sacrifices que nous avons consentis à la cause commune? Que signifie cet oubli? D'où vient cette ingratitude? » Et aussitôt des journaux à grand tirage, tels que le *Manchester Guardian*, commentaient les dépêches qui attribuaient à M. Briand un silence volontaire et calculé.

Dès que fut serrée d'un peu près la question du désarmement naval, M. Briand, comme M. Balfour, comme M. Schanzer, comme l'amiral Kato, précisa son point de vue; et immédiatement le bruit se répandit que la France réclamait, tout à la fois, le même tonnage de cuirassés que le Japon et le même tonnage de sous-marins que les États-Unis. Il n'en fallut pas davantage pour que « my dear Wells » imaginât une nouvelle guerre des mondes et télégraphiât au *Daily Mail*, dont il était le correspondant occasionnel, que la France méditait je ne sais quelle folle agression contre l'Angleterre. Le *Daily Mail* a vite fait justice de cette conception romanesque; mais ce n'était pas dans le fécond cerveau de M. Wells qu'elle était née; il n'avait fait que donner une forme un peu aiguë à de sottes accusations qu'il avait ramassées dans le public bourdonnant et frivole de la Conférence. J'allais écrire, et je m'en excuse, le public de la Cour d'assises de Versailles. A la vérité, la justice et la diplomatie sont aujourd'hui victimes des mêmes mœurs, et, s'il n'y est pas mis bon ordre, elles perdront vite, l'une et l'autre, leur réputation et leur crédit.

L'information transmise par Wells pâlit, du reste, à côté de quelques autres. L'Angleterre a été prévenue par d'autres de ses reporters que M. Briand s'était moqué de la flotte britannique. Il avait tenu, affirmait-on, des propos irrévérencieux, tels que ceux-ci : « C'est pour pêcher la sardine que l'on construit des cuirassés; c'est pour observer la flore sous-marine qu'on fabrique des submersibles. » Comme l'a très sensément remarqué le *Times*, si M. Briand avait, dans une conversation, laissé échappé cette facétie, il ne serait pas très répréhensible, et il n'y pas de loi qui interdise, même à un premier ministre, de se divertir un instant. Mais|avouons, tout de même, que le monde prêterait moins d'attention aux plaisanteries d'un diplomate de profession et serait surtout moins disposé à lui attribuer des railleries imaginaires. Il est bien possible que M. Jules Cambon, lui aussi,

se permette de temps en temps un bon mot à la Conférence des ambassadeurs ; mais l'univers a le droit de l'ignorer.

Sardines et flore sous-marine, ce n'est rien encore en comparaison de la prétendue injure que M. Briand aurait adressée à l'Italie. N'aurait-il pas dit à M. Schanzer que, si le Cabinet de Rome était disposé à accepter un désarmement terrestre, c'était parce que l'armée italienne, moralement décomposée, s'était spontanément démobilisée ? Phrase absurde, outrageante et grossière, qui n'est assurément pas dans la manière de M. Briand et qu'en aucune circonstance, nul homme politique français n'aurait eu, ni le mauvais goût de prononcer, ni la sottise de penser. Qu'importe ? Un Président du Conseil, haranguant une conférence diplomatique, vient de recueillir, pour lui et son pays, des bravos et des vivats ; l'heure n'a-t-elle pas sonné de lui faire payer la rançon de ce petit triomphe ? On le surveille, on l'épie, on le guette, et s'il est assez heureux ou assez maître de lui pour ne commettre aucune maladresse de langage, on imagine, on invente, on falsifie. Et voici encore qu'un propos, télégraphié par erreur en Angleterre, revient en Italie grossi, enflé et coloré, et passe pour une vérité établie dans la plupart des journaux de la Péninsule. Vainement M. Briand proteste, M. Schanzer dément ; M. Hughes lui-même donne son témoignage. Vainement M. Bonomi et le marquis Della Torretta déclarent-ils, à Rome, que jamais le chef de la Délégation française n'a tenu le langage qui lui est prêté. Les scènes lamentables dont notre ambassadeur et nos généraux ont été naguère, à Venise, les témoins et les victimes se renouvellent avec aggravation. Des étudiants promènent dans les rues des écriteaux portant les mots : « A bas la France ! Mort à Briand ! » A Turin, le Consulat de France est envahi, le consul est menacé, le chancelier est frappé. A la Chambre, il se trouve un député pour parler avec ironie des quarante Français qui seraient seuls morts au Mont Tomba et pour glorifier, en retour, les milliers d'Italiens qui seraient, paraît-il, tombés au Chemin des Dames. Bref, tous les mauvais germes, jetés depuis des mois par la propagande allemande, lèvent, en quelques heures, des pentes des Alpes aux extrémités de la Sicile, et une multitude de braves gens se précipitent, affamés, sur les fruits de ces plantes vénéneuses. Comment empêcher, dès lors, nombre de nos voisins de croire, dur comme fer, que les divisions françaises ont lâché pied en Italie et que, sans le concours des troupes italiennes, Paris aurait été pris ? Peut-être serait-il plus raisonnable de nous rendre mutuellement justice, d'honorer également nos morts et de

ne pas chercher à exalter une de nos armées aux dépens de l'autre. Mais quand la presse française célèbre avec joie, comme une victoire nationale, un succès de tribune remporté par le Président du Conseil devant les délégués de toutes les nations, c'est, sans doute, une satisfaction pour notre patriotisme et notre fierté; c'est un moindre plaisir pour les autres peuples. Une fumée qui a pour nous des odeurs d'encens peut paraître un peu âcre aux narines de nos meilleurs amis. Si nous nous plaisons trop à la leur faire respirer, elle leur monte au cerveau, et autant elle grise notre vanité, autant elle surexcite leur envie. Avec des habitudes moins théâtrales, la diplomatie n'aurait pas aussi souvent de ces effets inattendus.

Peut-être avons-nous, du moins, quelques enseignements à tirer, pour l'avenir, de la fâcheuse école qu'une fois de plus nous venons de faire. La première leçon qui s'impose, je crois, à nos esprits, c'est qu'il convient de ne pas transporter plus longtemps les mœurs parlementaires dans les conférences internationales. Elles n'y sont pas de mise et elles risquent d'y susciter des jalousies et des dissensions. Les terribles événements qui viennent de secouer le monde n'ont pas rapproché les peuples les uns des autres; ils n'ont pas fait prévaloir l'idée d'humanité sur l'idée de nationalité. Déjà, à la fin de ses magnifiques études sur *l'Europe et la Révolution française*, Albert Sorel remarquait que les nations qui, de 1793 à 1815, avaient lutté avec le plus d'énergie pour leur indépendance, cette indépendance conquise, l'avaient prétendu tourner à la suprématie. « A peine délivrés de Napoléon, les Allemands, disait-il, ont rêvé de Barberousse et d'Othon, maîtres des Italies, des Lotharingies, des Bourgognes et des Flandres. Après le *risorgimento*, en Italie, surgit, et sans transition, le *primato*. Ce qu'on nomme l'impérialisme naît, d'une génération nécessaire, partout où fermente, avec le sentiment de la souveraineté, l'orgueil populaire. Il est fils de la démocratie en Angleterre, comme il l'est aux États-Unis et comme il l'a été à Rome. » La guerre de 1914 à 1918 a ranimé les mêmes idées, réveillé les mêmes passions, ravivé les mêmes forces. Le monde est rempli d'impérialismes qui se jalouent, se combattent sourdement et se dénoncent les uns les autres. Il faut cependant ramener un peu d'ordre et d'équilibre dans ces éléments bouleversés.

Pour que la France contribue efficacement à cette reconstitution générale, et pour qu'elle soit sûre d'échapper elle-même aux menaces universelles de troubles économiques et sociaux, il est

indispensable qu'elle se rappelle les vieilles distinctions que faisait Platon, dans le *Gorgias*, entre la sophistique et la législation, entre la rhétorique et la politique, entre les mots et les réalités. Ce n'est, ni de renommée pour nos hommes d'État, ni même de gloire pour notre pays que nous avons, en ce moment, besoin. Des compliments et des félicitations, nous en avons reçu au delà de toute espérance. Nous attendons maintenant les grains de mil. Ceux qui nous acclament le plus s'imaginent volontiers qu'ils s'acquittent envers nous par quelques témoignages de politesse, et, quand on nous a donné publiquement de grandes marques d'admiration, nous restons écrasés sous les fleurs qu'on nous a offertes.

Abordons désormais nos alliés et nos amis avec une préoccupation moins vive du qu'en dira-t-on et un souci plus positif des résultats; et surtout, pour aboutir, donnons-nous la peine de prendre, dans l'examen des questions discutées, une position franchement objective. Nous sommes toujours portés à croire que nos interlocuteurs ont sur toutes choses les mêmes renseignements que nous, les mêmes intérêts, la même façon de raisonner et, par suite, dès que nous nous trouvons en contradiction avec eux, nous accusons volontiers leur mauvaise volonté ou leur mauvaise foi. C'est ce qui se passe, en ce moment, dans nos rapports avec l'Angleterre. On voudra bien reconnaître que, depuis quelques mois, je n'ai pas ménagé les critiques à la politique du cabinet de Londres, et il est malheureusement probable que j'aurai encore de nombreuses occasions d'en signaler les périls. Mais il y a, à l'heure présente, dans une grande partie de l'opinion française, un mécontentement, pour ne pas dire une exaspération, qui ne nous aidera point à régler les difficultés pendantes et que nous aurions avantage à ne pas laisser grandir. Nous ferions mieux d'essayer de comprendre les raisons des Anglais, même les plus mauvaises, de façon à les combattre avec plus de force et d'autorité.

Ces jours-ci encore, un Anglais, qui occupe une situation importante et qui est allé plusieurs fois à Berlin depuis la guerre, revenait, en causant avec moi, le thème que M. Winston Churchill a développé dans son dernier discours : « L'avenir de l'Europe dépend d'une bonne entente entre l'Angleterre, la France et l'Allemagne. » J'essayais naturellement de démontrer à mon visiteur que la réalisation de l'idée de M. Churchill était, avant tout, subordonnée à l'exécution loyale des engagements de l'Allemagne. Qu'elle désarme, qu'elle paie, qu'elle abandonne toute pensée de revanche, et, à défaut

de pardon, nous laisserons venir l'oubli. — « Mais, me dit mon ami anglais, croyez-vous vraiment qu'il y ait des Allemands assez fous pour ne pas prendre leur parti de la paix? — Puisque vous retournez à Berlin, lui répondis-je, passez par le Wurtemberg, arrêtez-vous à Stuttgart et allez-y voir l'Exposition, dont un correspondant du *Soir*, de Bruxelles, faisait ces jours-ci la description édifiante. C'est une exposition qui s'intitule : « L'Allemagne et le traité de paix. » Les entrées quotidiennes y sont très nombreuses. Elle va être fermée, mais pour se rouvrir successivement à Heilbronn, à Ulm, à Ravensburg, à Rottweil, à Reutlingen, à Göppingen. Elle est destinée à montrer les pertes subies par l'Allemagne en territoires, en habitants, en matières premières, à prouver que le Traité de Versailles est inexécutable, que l'Alsace et la Lorraine sont allemandes, comme la Haute-Silésie, comme le Slesvig, comme Maimédy. Dans plusieurs salles abondent les documents relatifs à la perte des colonies, de la flotte commerciale, des bassins charbonniers. Ailleurs, nous sont présentés des tableaux fantastiques des impôts allemands, et nous voyons un nouveau-né allemand écrasé, dans son berceau, par une dette de cinquante-sept mille cent soixante-deux marks. Plus loin, ce sont d'odieuses caricatures des Alliés. Partout, des graphiques, des dessins, des affiches, dont la signification peut se résumer en ces quelques mots prononcés par un des conférenciers de cette exposition, le docteur Kleiner : « Notre seule vertu doit être la haine ; notre seul but, la revanche. »

Les Anglais, qui souffrent d'une terrible crise de chômage et qui sont talonnés par la nécessité d'exporter leurs produits en Allemagne, ont naturellement quelque peine à admettre que, deux ans après notre commune victoire, les pangermanistes aient repris, dans les régions les moins belliqueuses du Reich, un aussi redoutable ascendant. Mais, si nous leur citons des faits, si nous leur donnons la liste du matériel de guerre qui vient encore d'être découvert, si nous leur montrons, par des exemples précis, l'action de la propagande allemande dans les sociétés militaires et dans les universités, ils se rendront à l'évidence d'autant plus aisément que de grands journaux comme le *Morning Post* et le *Times* ne se lassent pas de leur répéter ce que nous disons nous-mêmes.

Il n'y a pas à nous dissimuler qu'à l'endroit des réparations, notre effort de démonstration sera plus difficile et plus dur. Au delà du détroit, le vent souffle certainement à des concessions nouvelles. Certains journaux anglais, comme le *Reynolds's*, oubliant que le contri-

buable français est beaucoup plus imposé que le contribuable allemand, nous invitent aimablement à nous charger davantage. Le *Daily News* nous avertit charitablement « qu'en comptant sur les réparations allemandes pour la sortir du marasme financier où elle git, la France s'est appuyée sur un roseau brisé. » Pourtant, le délégué anglais à la Commission des réparations, sir John Bradbury, a signé, avec M. Dubois, la note très ferme qui vient d'être adressée à l'Allemagne. Il a, par conséquent, proclamé que l'Allemagne pouvait, si elle le voulait, payer les sommes dues aux échéances des 15 janvier et 15 février; il s'est associé à l'injonction de la Commission; il a, comme ses collègues, sommé le Reich de prendre toutes mesures pour se procurer auprès des industriels et financiers allemands les moyens de paiement nécessaires et il a déclaré que, si l'Allemagne ne s'acquittait pas aux dates fixées, les conséquences de son attitude seraient « graves. »

Nous en sommes réduits à enregistrer avec satisfaction des déclarations de ce genre. Mais, à plusieurs reprises déjà, on a informé l'Allemagne que, si elle faisait ou ne faisait pas telle ou telle chose, les suites seraient « graves, » et jusqu'ici les foudres mouillées du Conseil suprême et de la Commission n'ont produit qu'un peu de bruit et beaucoup de fumée. Ce n'est pas, du reste, je l'ai indiqué, pour les échéances des 15 janvier et 15 février que l'Allemagne sera aux prises avec les plus sérieux embarras; c'est pour le 1^{er} mai, et le dernier discours du chancelier Wirth ne peut guère, à cet égard, nous laisser d'illusions. L'Allemagne demandera aux Alliés qu'on lui facilite un emprunt, ou elle sollicitera un moratorium. Elle cherchera à profiter de l'occasion pour aller plus loin, pour obtenir un nouveau rabais sur le chiffre théorique de cent trente-deux milliards et pour se faire libérer d'une partie de sa dette. Beaucoup d'Anglais, convaincus que la prospérité de leur pays dépend, dans une large mesure, de la prospérité de l'Allemagne, et insuffisamment renseignés sur les dangers de notre propre situation, appuient déjà les demandes du Reich; et la plupart d'entre eux paraissent même disposés à lui accorder gratuitement les faveurs qu'il réclame.

C'est ici qu'une fois de plus nous allons nous trouver en opposition avec nos alliés, et sur un point où nous ne pouvons céder sans exposer la France à d'effroyables complications financières. Nous sommes donc forcés de démontrer à l'Angleterre un certain nombre de vérités essentielles et de lui faire admettre quelques conclusions telles que celle-ci : La France ne peut consentir à une remise partielle

de dette; elle n'acceptera de retards dans les paiements que s'il lui est donné des gages et des garanties; elle entend que l'Allemagne ne se joue pas plus longtemps des Alliés en se ruinant par les dilapidations budgétaires et par la fabrication des assignats; elle demande que soit institué un contrôle sérieux des finances allemandes, des exportations et des devises. Personne ne pensera que des questions de cette sorte, dont la discussion exige du sang-froid, de la compétence, de l'attention, puissent être convenablement étudiées suivant la procédure habituelle du Conseil suprême. Il serait fâcheux que les premiers ministres alliés crussent en avancer la solution ou les traitant dans des discours alternés, prononcés soit devant leurs Parlements respectifs, soit devant un nouvel aréopage international. Qu'ils fassent préparer le travail par des hommes de métier, qu'ils se rencontrent, s'ils le veulent, pour mettre eux-mêmes la dernière main à la tâche, mais qu'ils sacrifient aux besognes silencieuses les séances d'apparat et les tournois oratoires.

Restent les affaires d'Orient. Elles ne sont pas encore en voie d'arrangement, mais, pour les simplifier, mieux vaut peut-être ne pas faire monter les muezzins sur les minarets. Le langage qu'a tenu Lord Curzon à l'United Wards Club était certainement inspiré par un sincère désir de conciliation; il a cependant produit une impression assez pénible dans la plupart des milieux français, tant il est vrai que les déclarations publiques faites ainsi par les hommes d'État d'un pays sur des sujets brûlants peuvent toujours être mal interprétées chez les nations amies. En ces temps ingrats, les paroles ne sont que monnaie de papier; il n'y a de standards solides que dans la réflexion et le travail. L'émotion qu'ont causée en Angleterre les accords d'Angora s'est accrue sous l'influence de la crise égyptienne et de la rupture des négociations engagées entre le Foreign Office et la mission d'Adly Pacha. La crainte qu'éprouvent nos voisins de trouver, un jour, devant eux la route des Indes fermée ou semée d'obstacles les a rendus un peu chatouilleux dans leurs premières appréciations de textes, parfois trop hâtivement rédigés, mais faciles à préciser ou à rectifier. Lord Hardinge, qui a toujours été un sincère ami de la France, et M. de Saint-Aulaire, dont l'expérience et le tact sont très appréciés à Londres, ont déjà contribué, l'un et l'autre, sous la direction de leurs Gouvernements respectifs, à purger cette petite querelle de ce qu'elle avait eu, d'abord, d'un peu aigre.

Quelles que soient les erreurs de forme et de méthode commises dans les négociations, M. Briand a des arguments décisifs à fournir

pour justifier, au fond, le principe des démarches qu'il a confiées à M. Franklin-Bouillon et le résultat essentiel que la France a cherché à Angora, c'est-à-dire la fin des hostilités avec les Turcs et le retrait de nos troupes.

Une conversation générale avec l'Angleterre et avec l'Italie sur les relations des Alliés avec la Turquie et avec la Grèce est assurément nécessaire. Lord Curzon a eu raison de dire qu'il est désirable que les trois Puissances alliées adoptent en Orient « une seule politique, un seul programme et un seul but; » mais, lorsqu'il a éloquemment protesté contre toute action isolée ou égoïste de l'un quelconque des Gouvernements de l'Entente en Asie-Mineure, la France n'a pas été, j'imagine, la seule à prendre sa part du reproche. Comment dites-vous à votre frère : Laissez-moi tirer une paille de votre œil, vous qui avez une poutre dans le vôtre ?

Chacun de nous a ses torts. Laissons le passé; tournons-nous vers l'avenir. Sommes-nous convaincus que, pour préserver d'une rupture funeste l'équilibre international, pour calmer, en Europe et en Asie, une agitation fébrile, pour rétablir l'ordre et la paix dans un monde que font chanceler encore de perpétuelles secousses, la France, l'Angleterre et l'Italie doivent unir leurs efforts et concerter leur action ? Alors, causons. La France est prête. Elle demande seulement à rester la France et à n'être conduite que par elle-même.

RAYMOND POINCARÉ.

Le Directeur-Gérant :

RENÉ DOUMIC.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SIXIÈME VOLUME

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

Livraison du 1^{er} Novembre.

	Pages.
L'APPEL DE LA ROUTE, quatrième partie, par M. ÉDOUARD ESTAUNIÉ	5
EDMOND ROSTAND ET LA PROVENCE, par M. ÉMILE RIPERT	52
<i>AVANT LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON.</i>	
I. UNE PHASE NOUVELLE DE LA LUTTE POUR LE PACIFIQUE, par M. RENÉ PINON.	84
II. LA MARINE FRANÇAISE ET LE DÉSARMEMENT, par M. RENÉ LA BRUYÈRE.	118
IMPRESSIONS ET FANTAISIES, par GÉRARD D'HOUVILLE.	133
AUGUSTIN THIERRY D'APRÈS SA CORRESPONDANCE. — II, par M. A. AUGUSTIN-THIERRY	146
LA TOUSSAINT AU MONT ATHOS, par M. JEAN DE SEILLON	179
<i>UN CENTENAIRE ROMANTIQUE.</i> — OUDINE VALMORE, par M. EDMOND PILON.	202
REVUE LITTÉRAIRE. — <i>LA JEUNESSE DE TALLEMANT DES RÉAUX</i> , par M. ANDRÉ BEAUNIER.	217
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — <i>HISTOIRE POLITIQUE</i> , par M. RAYMOND POINCARE, de l'Académie française.	229

Livraison du 15 Novembre.

LES DERNIERS JOURS DU GRAND-DUC NICOLAS MIKHAÏLOVITCH, par M. le Général CONSTANTIN BRUMMER	241
L'APPEL DE LA ROUTE, cinquième partie, par M. ÉDOUARD ESTAUNIÉ.	267
LA FAYETTE ET MADAME DE STÆL. — <i>LETTRÉS INÉDITES</i> , par M. le Comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.	295
<i>HIER ET DEMAIN.</i> — LE BOURGEOIS, par M. ANDRÉ LICHTENBERGER.	338
LES RÉCENTES FOUILLES D'ALÉSIA, par M. RENÉ CAGNAT, de l'Académie des Inscriptions.	358

	Page.
LA POLITIQUE DES DEUX RITES, par M. CHARLES LOISEAU	380
AU PAYS DE RABELAIS. — I. <i>LES ENFANCES DE GARGANTUA</i> , par M. JACQUES BOULENGER	404
ACADÉMICIENS DE BELGIQUE, par M. HENRI DAVIGNON	423
MAZOUNA, par M. CHARLES GÉNIAUX	432
REVUE SCIENTIFIQUE. — <i>PROMENADE L'UNAIRE</i> , par M. CHARLES NORDMANN	453
M. JOSEPH BÉDIER A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, par M. HENRY BIDOU	465
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — <i>HISTOIRE POLITIQUE</i> , par M. RAYMOND POINCARÉ, de l'Académie française	469

Livraison du 1^{er} Décembre.

<i>POUR LE CENTENAIRE DE FLAUBERT</i> . — DISCOURS A LA NATION AFRICAINE, par M. LOUIS BERTRAND	481
CE QUE L'ART DOIT A NAPOLEON, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE	496
L'APPEL DE LA ROUTE, dernière partie, par M. ÉDOUARD ESTAUNIÉ	535
REFLEXIONS D'UN VIEUX CRITIQUE SUR LA JEUNE LITTÉRATURE, par M. GUSTAVE LANSON	561
BALZAC ET MADAME DE BERNY, par M. MARCEL BOUTERON	580
LETTRÉS INÉDITES, par H. DE BALZAC et L. DE BERNY	592
L'ORGANISATION DE LA SYRIE SOUS LE MANDAT FRANÇAIS, par XXX	633
AU PAYS DE RABELAIS. — II. <i>LA GUERRE PICROCHOLINE</i> , par M. JACQUES BOULENGER	664
REVUE LITTÉRAIRE. — <i>L'AMOUR ET SES PHILOSOPHES</i> , par M. ANDRÉ BEAUNIER	686
REVUE MUSICALE. — <i>ORPHÉE</i> . — <i>L'ENLEVEMENT AU SÉRAIL</i> . — <i>ASCANIO</i> , par M. CAMILLE BELLAIGUE	698
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — <i>HISTOIRE POLITIQUE</i> , par M. RAYMOND POINCARÉ, de l'Académie française	709

Livraison du 15 Décembre.

LA MAISON MORTE, première partie, par M. HENRY BORDEAUX, de l'Académie française	721
LA RUSSIE DES TSARS PENDANT LA GRANDE GUERRE. — Deuxième série. — I, par M. MAURICE PALÉOLOGUE	763
LE TROISIÈME CENTENAIRE DE MOLIÈRE. — <i>COMMENT LA COMÉDIE-FRANÇAISE L'A PRÉPARÉ</i> , par M. ÉMILE FABRE	800
LA GUERRE FUTURE ET L'AVIATION. — <i>LES EXPÉRIENCES AMÉRICAINES</i> , par XXX	815
POÉSIES, par M. ANDRÉ RIVOIRE	826
AUGUSTIN THIERRY D'APRÈS SA CORRESPONDANCE. — III, par M. A. AUGUSTIN-THIERRY	836
LE DÉJEUNER CHIZ LE MARÉCHAL DE LA NOBLESSE. — Comédie en un acte, par IVAN TOURGUENEF	867
NOËL EN ARMAGNAC NOIR, par M. JOSEPH DE PESQUIDOU	902
CHOSÉS VUES A WASHINGTON, par M. GEORGES LECHARTIER	913
REVUE SCIENTIFIQUE. — <i>LA TÉLÉPHONIE SANS FIL</i> , par M. CHARLES NORDMANN	931
REVUE DRAMATIQUE. — <i>AIMER</i> , à la Comédie-Française, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française	943
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — <i>HISTOIRE POLITIQUE</i> , par M. RAYMOND POINCARÉ, de l'Académie française	947

Dans les dépôts
NICOLAS

Pouilly à 3^{frs} la B^{lle}
fameuse !

Les Établissements Julien Damoy
exportent leurs Vins de France
dans le Monde entier

Propriétaires des crus suivants :

En Bordelais :

Château de La Tour de By (Médoc)

La Tour de Séran (Médoc)

Château "Le Brésil" à Cadaujac

Ile Boucheau, près Saint-Julien

En Bourgogne :

Grand Chambertin, Clos de Bèze
(Monopole)

Clos des Petites Chapelles
(Chambertin)

Château du Moulin à Vent

CHAIS ET ENTREPOTS :

A Bordeaux :

17, Quai des Chartrons

87 et 89, Quai de Paludate

En Bourgogne :

A Gevrey-Chambertin

A Romanèche-Thorins (Moulin à Vent)

**EXPÉDITIONS DIRECTES
DE LA PROPRIÉTÉ**

SIÈGE SOCIAL A PARIS :

—: 31, Boulevard de Sébastopol :—

LIBRAIRIE DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, PARIS

NOUVEAUTES
DE TRUENNES



“ *Collection Patrie* ”

Émile HINZELIN

Jeanne d'Arc

Pèlerinage au Pays de la Bonne Lorraine

Illustrations de G. DUTRIAC

Un volume in-4° raisin, contenant 7 planches hors texte en couleurs et 30 dessins; reliure artistique en couleurs. 18 fr.

Ont paru dans la “ Collection Patrie ”

Strasbourg

Nos Poilus

Foch

Notre Joffre

Texte de É. HINZELIN. Illust. de G. DUTRIAC

Chaque album relié, couv. artistique en couleurs. 16 fr.

Fables de La Fontaine

ornées de 20 illustrations d'après les compositions de

J. B. OUDRY

Un vol. in-8° sin. Br. 9 fr.; rel. façon maroquin aux armes de La Fontaine. 15 fr.

André VALDÈS

Dî Servatores!

(Dieux Sauveurs)

Un vol. in-8°, broché 18 fr.; relié, fers spéciaux 24 fr.

Aventures dramatiques de deux Jeunes Gaulois à Rome, à travers le récit desquelles apparaît une reconstitution de la vie antique.

LIBRAIRIE DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, PARIS

RUDYARD KIPLING NOUVEAUTÉS
FÉMININES

KIM

Roman

Traduction de L. FABULET et CH. FOUQUÉRAI-WALKER
16 compositions hors texte et 100 dessins de CH. FOUQUÉRAY

KIM est peut-être l'œuvre du grand romancier anglais la plus compréhensible pour nos cerveaux latins. Elle intéressera la jeunesse par ses captivantes aventures. L'âge mûr y trouvera une merveilleuse description de l'Inde et l'évocation de l'antagonisme, de plus en plus menaçant, des Hindous et des Anglais. L'illustrateur, artiste de grand talent, chargé de mission, a pu prendre ses croquis sur place.

Un vol. in-4, br. 35 fr.; relié amateur. 55 fr.

Il a été tiré 175 exemplaires numérotés, dont :

1 ex.	sur japon (n° 1) avec les originaux de Ch. Fouquéray.	165 fr.
24 ex.	— (n° 2 à 25)	121 fr.
50 ex.	sur hollandaise (n° 26 à 75)	88 fr.
100 ex.	sur pur fil Lafuma (n° 76 à 175)	88 fr.

Pour les exemplaires numérotés, les prix indiqués ci-dessus comprennent la taxe de luxe

— PROSPECTUS SPÉCIAL SUR DEMANDE —

PARUS PRÉCÉDEMMENT

Le Livre de la Jungle, trad. de L. FABULET et R. d'HUMIÈRES
Illustrations de R. REBOUSSIN

Un vol. in-4, broché. 30 fr.; relié. 50 fr.

Le Second Livre de la Jungle, trad. de L. FABULET et R. d'HUMIÈRES.
Illustrations de R. REBOUSSIN

Un vol. in-4, broché. 30 fr.; relié. 50 fr.

Les deux volumes avec reliure de luxe, dos mosaïque, plat papier, tête or. 180 fr.

Les deux volumes avec reliure de luxe ne se vendent pas séparément

Histoires comme ça, trad. de L. FABULET et R. d'HUMIÈRES.
Illustrations de KIPLING

Un vol. petit in-4, broché. 15 fr.; relié fers spéciaux. 25 fr.

Œuvres choisies de Rudyard Kipling, par MICHEL FROY.
(Collection Pallas)

Un vol. in-16, broché. 7 fr.; relié mouton souple. 15 fr.

ARTHÈME FAYARD & C^{ie}, Éditeurs, 18-20, rue du Saint-Gothard, PARIS (14^e)

Vient de paraître :

ANTOINE

MES SOUVENIRS

SUR

LE THÉÂTRE-LIBRE

Un volume in-18. — Prix 6 fr. 50

LOUIS BERTRAND

AUTOUR

DE

SAINT AUGUSTIN

Ce nouvel ouvrage de M. Louis BERTRAND fait suite à son

SAINT AUGUSTIN

dont la cent sixième édition est en vente

Un volume in-18. — Prix 6 fr. 50

Envoi franco de chaque volume contre son montant
en mandat-poste.

PAYOT & C^e, 105, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI^e)**ETRENNES 1922****HENRI-ROBERT**

Ancien Bâtonnier

LES GRANDS PROCÈS DE L'HISTOIRE

Le procès de Marie-Stuart. L'Affaire Cinq-Mars.
 Le procès de Nicolas Fouquet, un profiteur du Grand Siècle.
 Le procès de Camille Desmoulins. Voltaire, défenseur de Calas.

Préface de M. Louis Barthou, de l'Académie française.

Un vol. in-16 grand Jésus, orne de 60 illustrations. 7 fr. 50

RUDYARD KIPLING**LETTRES DE VOYAGE**

1892-1913

Un vol. in-16 grand Jésus 9 fr.

H.-G. WELLS**KIPPS**

Roman autobiographique traduit de l'anglais par L. Wolff

Un vol. in-16 10 fr.

Treize années à la Cour de Russie
(Péterhof, Septembre 1905 — Ekaterinbourg, Mai 1918).**Le Tragique Destin de Nicolas II et de sa Famille**par **PIERRE GILLIARD**

Ancien précepteur du Grand-Duc Léonier Alexis Nicolaïévitch.

Un vol. in-8 illustré de 39 sensationnelles phot. et de 8 fac-similés, cartes et plans 10 fr.

UNE ANGLAISE A BERLIN**Notes Intimes de la Princesse Blücher**Sur les événements, la politique et la vie quotidienne en Allemagne au cours de la guerre
et de la révolution sociale de 1918.Traduit de l'Anglais par Mlle Henriette Cavaignac.
Avec des propos de Louis Gillet

Un vol. in-8 orné d'un portrait en frontispice. 10 fr.

RABINDRANATH TAGORE**LA MAISON ET LE MONDE**

Traduction française de F. Roger-Cornaz.

Un vol. in-16 grand Jésus 10 fr.

BORIS SAVINKOV**CE QUI NE FUT PAS**

Roman traduit du russe par J.-W. Bienstock

Un vol. in-16 grand Jésus. 12 fr.

UN OUVRAGE DOCUMENTAIRE ET ARTISTIQUE DE PREMIER ORDRE**L'Architecture aux Etats-Unis**

Par Jacques Gréber, Architecte S. A. D. G.

Préface de Victor Cambon, Ingénieur E. C. P.

Ouvrage en 2 magnifiques volumes, grand in-4, comprenant 479 illustrations dont 140 hors-texte,
22 en héliogravure, 4 en couleurs et plus de 100 plans cotés. Prix. 150 fr.Envoi sur demande de prospectus détaillés de nos Collections : " *Bibliothèque Miniature* ", " *Petite Anthologie* ", dont chaque titre constitue un ravissant souvenir par son élégante présentation.



ÉDITIONS

43, RUE MADAME, PARIS

La Russie est peut-être le pays qui compte, aujourd'hui, les écrivains les plus sensibles et artistes.

Quelques-uns seulement d'entre eux sont connus en France. Les traductions : les œuvres traduites ne sont pas toujours les plus belles, ni les plus intéressantes : l'auteur sont plutôt rares.

Dans ce domaine donc, tout est à faire et à refaire.

Et c'est précisément cette tâche que viennent d'entreprendre les Editions Bossard, avec la mission d'un style littéraire et connaissant la langue russe à fond.

Après l'impressionnant roman de MÉRÉJKOWSKY, "QUATORZE ANS", un autre chef-d'œuvre vient de voir le jour :

IVAN BOUNDIAKOV

Le Monsieur de...

avec un portrait de l'auteur

Un volume in-12 BOSSARD, 344 pages. -- Prix

Ce livre est d'un auteur illustre en RUSSIE et en FRANCE.

Pour paraître prochainement :

ALEXANDRE

LE D

Rappel :

DMITRI MÉRÉJKOWSKY : "LE RÈGNE DE L'ANTECHRIST".

Un volume in-12 BOSSARD. Prix 4 fr. 50

N.-B. -- Demandez le dernier catalogue des Editions Bossard.

B O S S A R D

Téléphone : Fleurus 04 48



grands écrivains, nous voulons dire d'écrivains profonds, puissants, reconnaître qu'ils le sont, en général, fort mal, cela pour deux raisons importantes et les traductions fidèles, respectueuses de la pensée de "éditions Bossard", avec le concours de traducteurs français en possession de "CEMBRE" (420 pages; prix : 6 fr. 50; déjà à son 6^e mille), un ouvrage de l'Académie russe

San Francisco

dessiné par BAKST

5 fr. 50

paradoxal, mais ainsi, — inconnu en FRANCE

COUPRINE

QUEL

Sous presse :

"LE THÉÂTRE" (n'a pas encore été traduit)
de TOURGUÉNIEV.

"BOSSARD", à n'importe quel bon Libraire ou à l'éditeur

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR
11, rue de Grenelle, PARIS

Pour paraître le 20 Décembre

Edition de Luxe

LES FIANÇAILLES

PAR

MAURICE MAETERLINCK

FÉERIE EN CINQ ACTES ET ONZE TABLEAUX

Cette œuvre inédite forme la suite et
le pendant de *L'Oiseau Bleu*

Cette édition de luxe
sera imprimée à Mille exemplaires numérotés :

- N^{os} 1 à 75. — Sur papier du Japon, à 150 fr.
76 à 200. — Sur papier de Hollande, à 90 fr.
201 à 1000. — Sur papier pur fil Lafuma, à 30 fr.

On souscrit chez tous les Libraires

L'édition courante in-18 réimposée ne paraîtra qu'en 1922,
lors de la représentation de la pièce.

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR

11, rue de Grenelle, PARIS

DERNIÈRES PUBLICATIONS

P.-B. GHEUSI

GALLIENI (1849-1916)

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. — Prix

6 fr. 75

ALFRED JARRY

UBU ROI

Avec les Croquis de l'auteur

15^e MILLE

Un volume in-16 raisin, couverture illustrée. — Prix

10 fr

ADRIENNE LAUTERE

AMOUR ET SAGESSE

poésies

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. — Prix

6 fr. 75

VALENTIN MANDELSTAMM

UN AFFRANCHI

roman

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. — Prix

6 fr. 75

ALEXANDRE MILLERAND

CHOIX DE PLAIDOYERS

Avec une préface de M. Ch. Lyon-Caen

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. — Prix

6 fr. 75

J. JOSEPH RENAUD

SUR LE RING

roman

Un volume in-16, couverture illustrée. — Prix

6 fr. 75

PIERRE VILLETARD *Lamentations de l'Église de Rome*

LE CHATEAU SOUS LES ROSES

roman

9^e MILLE

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. — Prix

6 fr. 75

MARCELLE VIOUX

UNE REPENTIE (Marie-Magdelaine)

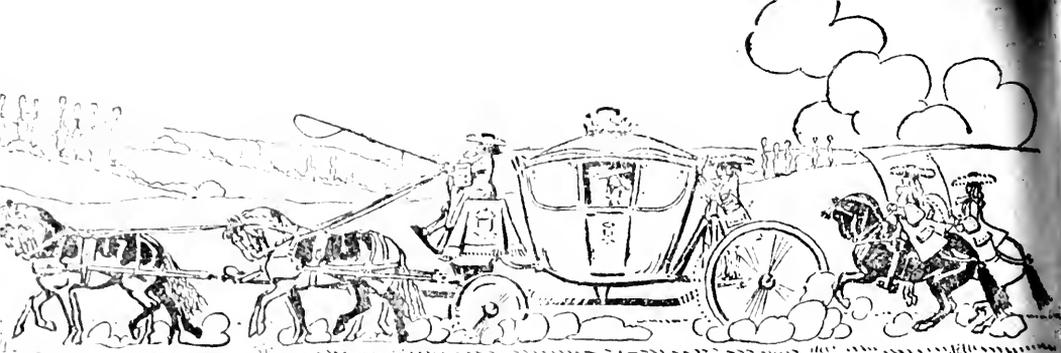
roman

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. — Prix

6 fr. 75

EN VENTE CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES

Envoi de chaque volume à 6 fr. 75 franco de port et d'emballage
contre 7 fr. 50 en espèces ou timbre.



LES NOUVEAUX LIVRES D'ÉTRENNES DE LA MAISON MAME

TOURS (I.-&-L.) & 6, rue Madame. PARIS.

KILDINE

HISTOIRE D'UNE MÉCHANTE PETITE PRINCESSE
TEXTE DE SA MAJESTÉ LA REINE DE ROUMANIE

72 illustrations de JOB, dont 29 en couleurs

EXTRAIT DE LA PRÉFACE DE M. ROBERT DE FLERS,
de l'Académie française :

“ La Reine MARIE a voulu enchanter les jeunes esprits. Elle y a réussi à miracle, et **KILDINE** est un des plus jolis contes que l'on puisse lire.... Sa Majesté a su camper avec un relief surprenant des personnages triés en pleine réalité : les silhouettes de *M^{me} Vox Populi* et de *Dame Bouffie* sont aussi justes et plaisantes dans le texte du récit que dans les illustrations de JOB, le Maître imagier... Ainsi nous possédons une belle histoire de plus, que les parents pourront apprendre à leurs enfants et les enfants à leurs parents... ”

Superbe volume in-4° (33×26), relié, couverture couleurs 60 »

Les CONTES de PERRAULT

ILLUSTRÉS PAR R. DE LA NÉZIÈRE

Un volume in-4° (30×22), illustré de 105 gravures en couleurs. Cartonné, couverture en couleurs. 15 »



LIBRAIRIE PLON



DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Maurice PALÉOLOGUE

Ambassadeur de France

LA RUSSIE DES TSARS

PENDANT LA GRANDE GUERRE

Un beau volume in-8°, avec cinq portraits d'après des photographies originales, quatre aquarelles de Loukovsky et un fac simulé d'autographe de Rasputine.

Tirage numéroté, limité à :

50 ex. sur Hollande (1 à 50). — Prix (*taxe comprise*) 88 fr.
 2.000 ex. sur beau papier d'Alfa (51 à 2.050). — Prix (*taxe comprise*) 33 fr.

G. GUENIN et J. NOUAILLAC

Agrégés d'Histoire et de Géographie

“ L'Histoire d'après les témoignages des contemporains ”

L'ANCIEN RÉGIME & LA RÉVOLUTION

(1715-1800)

Lectures Historiques

Préface de M. G. PAGÈS, *Inspecteur général de l'Instruction publique*

Un fort volume in-16. 10 fr.

Antoine ALBALAT

COMMENT IL NE FAUT PAS ÉCRIRE

“ Les ravages du style contemporain ”

Un volume in-16. 7 fr.

Georges GAUDY

L'AGONIE DU MONT-RENAUD

Souvenirs d'un poilu du 57^e Régiment d'Infanterie (Mars-Avril 1918)

Un volume in-16, avec six gravures et une carte 7 fr.

Berthe GEORGES-GAULIS

LE NATIONALISME TURC

Un volume in-16 5 fr.

Dans la Collection les PROBLÈMES D'AUJOURD'HUI

publiée sous la direction de M. Alfred de TARDE



PLON-NOURRIT & C^{ie}, Imprimeurs-Éditeurs

PARIS, 8, rue Garancière







AP
20
R5
per.7
6.6

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
